Harbi

ES
TION
NE

que

LES ARCHIVES DE LA REVOLUTION ALGERIENNE

Rassemblées et commentées
par Mohammed Harbi.
Postface
de Charles-Robert Ageron

les éditions jeune afrique

Les archives de la révolution algérienne

Les archives de la révolution algérienne

rassemblées et commentées
par Mohammed Harbi

postface de Charles-Robert Ageron

les éditions jeune afrique

Introduction

Quand on aborde l'histoire de la révolution algérienne, tout devient d'une extrême complexité. Chargée de passions en France, elle a été sujette, en Algérie, aux interprétations tendancieuses de tous ceux qui veulent l'utiliser à leur profit. Malgré les nombreux travaux qui lui ont été consacrés, cette histoire reste donc lacunaire et peu comprise.

Certes des facteurs objectifs y contribuent. Le nationalisme révolutionnaire s'est forgé dans la clandestinité et s'est développé dans le contexte d'une guerre inégale et meurtrière. Ces conditions se prêtent plus à la propagande qu'à la diffusion d'une information aisément contrôlable. Par ailleurs, la diversité des expériences, des formations et des orientations des leaders du mouvement national ne facilite pas l'interprétation des positions de leurs organisations. Enfin le nationalisme a souvent considéré la dissimulation comme une arme tactique légitime à l'égard d'ennemis puissants ou d'alliés chancelants. L'occultation et la déformation intentionnelle des faits n'épargnaient pas les acteurs eux-mêmes. Peu de militants algériens peuvent se vanter d'avoir toujours fait leurs choix en connaissance de cause.

Peut-on éclairer une scène où règne la confusion sans en finir avec le culte du secret et la censure, forcée ou volontaire, que chacun s'impose ? Evidemment non. La publication de ces archives se veut donc une réponse à cette question.

On trouvera là des écrits de toutes les composantes du mouvement national. C'est que l'histoire de la révolution algérienne ne se confond pas, quoiqu'on en dise, avec celle du FLN. Il est certes légitime de considérer le triomphe du FLN comme la seule voie alors possible pour l'Algérie. Mais si l'on ne veut pas tomber dans le fatalisme historique, il est nécessaire de prendre en compte toutes les virtualités inhérentes au processus historique et de jauger les capacités non déployées ou gaspillées.

D'où l'intérêt de l'étude des alternatives proposées par le MNA de Messali Hadj et le Parti communiste algérien.

J'ai utilisé une partie de ces archives à l'occasion de mes travaux sur le FLN, en particulier dans mon ouvrage Le FLN, mirage et réalité[1]. *L'autre m'était parvenue trop tard pour être exploitée. Sa lecture jette un éclairage nouveau sur la tragédie du MNA, une tragédie qui, contrairement à ce que beaucoup pensent, continue à avoir des effets, ne serait-ce que par le silence ou l'ignorance qui l'entourent.*

Le passé, en Algérie, doit redevenir le patrimoine de chacun. Privé de mémoire, un peuple peut errer longtemps dans les ténèbres. Pour qu'une réflexion collective éclaire les problèmes actuels de l'Algérie et soit éclairée par eux un préalable est requis : l'accès de tous à l'information. L'histoire, on le sait, est une reconstruction. Les mêmes matériaux peuvent donner naissance à des interprétations différentes. Les archives de la révolution algérienne ne doivent pas rester le monopole de gardiens jaloux, hommes du pouvoir ou opposants, qui gèrent le passé sans que personne ne soit en mesure de les contester. La confrontation des idées et des expériences et la formation des opinions politiques ne peuvent qu'y gagner. Sans cela, il n'est pas de progrès réels et irréversibles.

Quiconque s'intéresse à une véritable libération sociale ne peut s'accommoder des mythologies héroïques et des récits moralisateurs que l'on sert à un peuple désorienté et meurtri. Il ne fait pas de doute que les considérations de pouvoir entravent la recherche de la vérité historique. Or, l'Algérie n'a aucun intérêt à voir s'organiser l'ignorance. L'intelligence des problèmes qu'eut à affronter le mouvement national, et des crises successives qui perturbèrent son évolution, est indispensable.

Un livre d'histoire contemporaine est nécessairement lu par ceux-là mêmes qui en ont vécu les péripéties. Or, ces acteurs historiques, souvent hommes de pouvoir, ont à l'égard d'une histoire objective une attitude ambigüe, caractéristique de leur vision politique. Ils relèvent tel ou tel détail qui leur paraissent hypothéquer l'ensemble mais refusent le débat public dans toute son ampleur et dans ses implications. En même temps, ils sont persuadés que l'histoire étant toujours en cours, il n'est pas bon de la raconter, avant d'en connaître la fin. Mais précisément n'est-ce pas un des rôles des historiens de l'immédiat que de permettre aux acteurs de « faire le point » et de récupérer par la réflexion et la raison ce qu'ils ont produit par la passion et parfois l'aveuglement ? Il ne s'agit pas de distribuer blâmes ou éloges mais de rendre intelligible un devenir social que l'action quotidienne et les affrontements tendent à obscurcir.

Cet ouvrage n'est pas un choix de textes. Je rends publics ici tous les documents que j'ai pu rassembler. L'absence de témoignage enregistrant l'activité autonome des masses ne m'est donc pas imputable. Si l'enregistrement documentaire des questions qui nous intéressent le plus (attitude *des simples militants et des masses face à la direction du FLN, niveau de conscience politique, aspirations des groupes sociaux) fait défaut, c'est que la vision unitaire de la société est imposée à tous et que les positions non conformistes sont perçues en Algérie comme relevant de l'anarchie.*

La première partie du recueil porte sur la préparation de l'insurrection et la scission du MTLD. J'en regrette la minceur. L'attention des historiens a été surtout concentrée sur la période 1954-1962. Or, plus on étudie l'histoire contemporaine de l'Algérie, plus on se rend compte de l'importance décisive des années qui ont précédé le 1er novembre 1954. Il est temps d'en finir avec les exégèses discutables qui font d'une période d'accumulation des forces une ère de « jeux stériles » et de « faillites des partis ».

La seconde partie qui porte sur la révolution armée est plus homogène. Elle se prêtait mieux à une présentation par groupe de textes, et non plus texte par texte comme dans la première partie. En définitive, la méthode nous a été dictée par la matière elle-même. Si nous n'avons pas adopté l'ordre chronologique, c'est qu'il ne nous paraissait pas indispensable à la lecture des documents.

L'ouvrage se compose dans sa quasi-totalité d'inédits. Nous avons cependant retenu quelques documents déjà publiés en raison de leur importance. Le lecteur doit pouvoir s'y référer. Ce sont les positions du Comité central contre Messali, la déclaration du FLN en date du 31 octobre, des articles et des tracts de l'année 1955-1956 occultés depuis le ralliement de l'UDMA et des centralistes, etc.

Notre but n'était pas de faire une édition critique. Nous nous sommes contentés de situer les documents et de les annoter pour en rendre la lecture plus aisée.

*Quelques textes de Messali ont posé des problèmes particuliers. Il a fallu parfois procéder à des coupes mineures pour éviter les répétitions. Les titres sont toujours ceux des documents, sauf pour quelques-uns où il n'y en avait pas. Dans ce cas nous avons mis des titres purement explicatifs. Pour bien distinguer les notes incluses dans les textes originaux de celles que nous avons ajoutées pour éclairer ceux-ci, les premières, fort peu nombreuses d'ailleurs, sont indiquées à l'aide d'un * les secondes sont numérotées.*

Il nous faut, enfin, remercier tous ceux qui ont bien voulu nous céder les archives en leur possession aux fins de publication. Que la plupart aient voulu garder l'anonymat, le lecteur le comprendra aisément.

MOHAMMED HARBI

---

1. Paru en 1980 aux éditions J.A. S'y référer si l'on veut d'une part disposer d'une mise en situation historique et politique détaillée des documents présentés dans cet ouvrage et d'autre part prendre connaissance de notices biographiques sur les principaux acteurs de la révolution algérienne.

Les voies de la Révolution

DOCUMENT N° 1

RAPPORT D'AÏT AHMED, MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU PPA, AU COMITE CENTRAL ELARGI.

décembre 1948. AUTEUR : Hocine Aït Ahmed. SOURCE : un participant à la réunion du Comité central de décembre 1948. Authenticité vérifiée.

Depuis le 1er Congrès du PPA — MTLD (15 février 1947) la préparation de l'insurrection est à l'ordre du jour. Mais la direction temporise jusqu'au moment où le truquage des élections à l'Assemblée algérienne (4 et 11 avril 1948), mise en place en vertu du statut de l'Algérie (septembre 1947), soulève à nouveau la question de la lutte armée.

C'est en tant que responsable de l'organisation paramilitaire, qu'Aït Ahmed, alors âgé de vingt-sept ans, a été désigné pour présenter au Comité central élargi un rapport sur les problèmes tactiques et stratégiques de la guerre populaire en Algérie.

Truffé de références à Clausewitz et à Liddel Hart, deux théoriciens de l'art militaire, ce document est l'analyse la plus cohérente et la plus radicale produite alors par un dirigeant algérien. Son contenu, prémonitoire à maints égards, révèle après coup le recul politique du PPA — MTLD entre 1949 et 1954, ainsi que les ravages occasionnés pendant cette période en son sein par la pensée réformiste.

Nous nous proclamons un parti révolutionnaire. Le mot révolutionnaire est dans les propos de nos militants et de nos responsables.

Notre vocabulaire est dominé par des formules à l'emporte-pièce, extrêmistes, magiques telles que « le problème algérien est un problème de force », « nous sommes pour l'action, contre les discours » ; en attendant, nous ne cessons de discourir.

A force d'être galvaudés, sans être approfondis, nos mots d'ordre sont devenus des clichés sonores mais vides de sens, des slogans-refuges, des clichés éteignoirs.

Aujourd'hui que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que le mouvement de libération tourne à vide, qu'il est bloqué, il importe que nous débloquions d'abord notre circuit théorique, notre pensée des usages frelatés que nous faisons de quelques notions abstraites afin de permettre à ce mouvement de reprendre son moment historique.

Aujourd'hui, nous devons faire notre examen de conscience, nous avons le devoir de nous remettre en cause, de remettre en cause sans faux-fuyants notre orientation et nos conceptions de travail.

Nous nous disons révolutionnaires ; en quoi le sommes-nous ? Par les buts de notre action, lesquels ? Par les formes de notre action ou tout simplement parce que nous prenons des risques , « à deux cents mètres » desquels « s'arrête le patriotisme » de l'UDMA et des Oulémas ?

Il ne suffit pas de répéter : « C'est un problème de force ». Quelle force ? Abbas[1] Brahimi[2] et Caballero[3] nous convient à l'union puisqu'elle fait la force. Il paraît que la foi soulève les montagnes, les réformistes le disent avec nous à longueur de colonnes ; de quelle foi s'agit-il ? Eux n'ont pas les mêmes intérêts que nos montagnes et nos campagnes, leur foi est à la merci du bon vouloir colonialiste. Nous sommes les seuls capables de soulever les montagnes. Mais comment ?

Des idées fumeuses, voire saugrenues, bouchent notre conscience. En parlant de soulèvement, certains y voient une forme d'insurrection « généralisée », à l'exemple de celle de 1871, étendue à l'ensemble du territoire national. D'autres croient au terrorisme « généralisé ». On nous parle de « zone franche » à « généraliser » aussi probablement. Il a été question récemment d'une espèce de seconde mouture de la Révolution française. Il paraît qu'il faut et il suffit d'organiser des manifestations grandioses autour du Palais Carnot pour obliger « l'Assemblée algérienne » à se proclamer Assemblée constituante souveraine.

La formulation polémique de ces questions témoigne de l'usage abusif et dangereux que l'on fait de concepts apparemment révolutionnaires, pour endormir les masses révolutionnaires.

Les réponses à ces questions soulèvent en toile de fond le problème de l'orientation idéologique et politique de notre mouvement.

Le peuple algérien s'interroge sur le genre de cité, les valeurs sociales et politiques pour lesquelles nous lui demandons de se battre. Il ne peut se contenter de recettes sentimentales, de « lendemains qui chantent » ou qui « dansent ». Il faudra épuiser le débat pour trouver l'expression juste des intérêts et des sentiments populaires.

Certes, le but de ce rapport est limité au cadre de notre organisation. Mais les tâches qui lui ont été confiées débordent les aspects techniques : elles posent le problème de la Révolution dans toutes ses données, idéologiques, militaires et politiques.

Le but de ce rapport est de préciser la donnée principale de la révolution : la ou les formes de lutte que doit revêtir la lutte de libération.

Les leçons que nous tirons ne peuvent être uniquement celles de l'OS en tant que structure spécialisée ; elles sont celles du mouvement de libération saisi dans sa phase actuelle, ses erreurs, et ses rapports avec l'OS. Par le biais d'une étude restreinte au départ, nous sommes amenés donc à soulever les problèmes d'orientation fondamentale. Mieux encore, l'OS est l'angle idéal qui permet d'entrevoir, appréhender et préciser les perspectives réelles de la révolution.

Cette session extraordinaire du Comité central doit réviser de fond en comble l'échelle des priorités qui a présidé jusqu'à ce jour à la marche du parti. C'est en fonction des nouvelles perspectives qu'il doit aussi changer d'esprit et de méthodes. L'heure des solutions inconséquentes, des hésitations et de l'empirisme borné est passée si le parti veut vraiment répondre aux exigences de la libération.

1re PARTIE - QUELLE FORME PRENDRA LA LUTTE DE LIBERATION ?

1. La lutte de libération ne sera pas un soulèvement en masse

L'idée de soulèvement en masse, est en effet courante. L'homme de la rue pense que le peuple algérien peut facilement détruire le colonialisme grâce à sa supériorité numérique : 10 contre 1. Il suffira de généraliser à l'Algérie entière un soulèvement populaire. Au lieu de libérer la pensée des masses de cette fraction simpliste, de ce rapport mystificateur, les militants du parti semblent céder à son pouvoir. C'est beau d'être optimiste, mais penser qu'il n'y a plus de problèmes ou d'équation, c'est de l'inconscience.

En réalité, l'idée de « soulèvement en masse » se fonde sur des souvenirs historiques, au niveau de l'opinion populaire. Les paysans n'oublient pas la grande insurrection de 1871. De père en fils ils ont hérité le regret viscéral que cette insurrection fut circonscrite à la Kabylie, à quelques régions de l'Algérois et du Constantinois. Ils peuvent croire que cette insurrection aurait réussi si elle avait éclaté partout.

Il faut préciser tout de suite que cette conception n'est pas partagée par les populations de Kherrata qui ont connu le massacre de mai 1945, ni par celles de Kabylie qui depuis cette date connaissent les répressions les plus dures.

Les événements qui ont suivi « l'Ordre du 23 mai 1945 »[4] indiquent à quelles aventures tragiques peuvent conduire des idées archaïques.

Evoquant l'histoire militaire de l'Europe, Clausewitz accorde une grande importance à la supériorité numérique, mais quand il s'agit « d'armées qui se ressemblent au point de vue de l'équipement, de l'organisation et des connaissances techniques de tout genre »,... et qu'il s'agit de batailles stratégiques.

L'insurrection de 1871[5] a échoué, moins parce qu'elle était géographiquement limitée qu'en raison de son caractère spontané, improvisé et des conceptions militaires erronées de ses dirigeants. Outre qu'elle fut conduite par des féodaux qui n'ont pas su préparer et mobiliser les paysans en profondeur, sur le plan militaire elle fut une régression par rapport à la guerre de résistance conduite par Abd El Kader jusqu'en 1847 et poursuivie en Kabylie jusqu'en 1858. La bataille d'Icherriden en est un témoignage. Les Algériens, en s'y engageant, ont signé leur perte. Ils ont ignoré la supériorité technique de leurs adversaires ; ils ont méconnu les traditions militaires de l'Afrique du Nord qui avait tenu en échec les légions romaines et les corps expéditionnaires français.

Le soulèvement en masse est une forme de lutte anachronique. La notion de supériorité de la multitude, nous en avons fait l'expérience, a déjà bouché la conscience que devait avoir nos dirigeants des bouleversements engendrés par l'armement moderne dans l'art de se battre pour se libérer. Aux yeux des militants qui ont éprouvé directement les conséquences de « l'Ordre et du Contre-Ordre d'insurrection », l'histoire « du cheval blanc » et du « drapeau vert » est plus qu'une anecdote humoristique[6]. « La guerre reste toujours un moyen sérieux en vue d'un but sérieux ».

2. La lutte de libération ne sera pas le terrorisme généralisé

De nombreux dirigeants préconisent le terrorisme, c'est-à-dire la liquidation physique des agents colonialistes les plus nocifs, commissaires de la PRG[7], « auxiliaires indigènes ». Certains prêchent l'assassinat d'adversaires politiques. En somme, le combat libérateur se résumerait à faire disparaître les méchants et les traîtres, sans se soucier du système et des forces sociales qui les sécrètent. Cette conception est partagée par le gros de nos effectifs, partout où cette forme de lutte n'a pas été expérimentée. C'est une réaction sentimentale contre l'impunité dont jouissent les tortionnaires et les roitelets des communes mixtes. Se faire justice soi-même fait partie des réflexes des maghrébins, mais ne participe nullement d'une réflexion sur les conditions et les forces qui doivent conduire au succès l'entreprise de libération.

Néanmoins il faut souligner que la tentation du terrorisme traduit un malaise profond dans le pays. La ligne politique du parti ne répond plus à l'attente des masses. L'échec des méthodes légalistes est trop flagrant. Les mascarades électorales des 4 et 11 avril dernier[8]. les tueries de Champlain et d'Aumale[9] et toutes les formes de répression politique, économique, policière et militaire qui ne manquent pas de suivre chaque « bataille électorale » ont fini par dresser le peuple et les militants contre le légalisme et la légalité coloniale.

« Pourquoi risquer ma vie dans un combat truqué ou le vainqueur est connu d'avance, je préfère prendre des risques pour quelque chose qui en vaille la peine ».

Telle est l'opinion courante des Algériens, des militants et de nombreux dirigeants ici présents qui se sont retrouvés à Barberousse[10] et non au Palais Carnot[11]

Il y a incontestablement, impasse, usure et danger de démoralisation.

Le bulletin de vote est un leurre. Plus personne ne croit en son pouvoir dans le feu d'une expérience qui se renouvelle sans coup férir. Le pistolet apparaît donc à certains comme la seule politique efficace. N'est-ce pas le recours au désespoir ?

Se heurtant à la violence quotidienne de l'oppression politique et sociale, il est normal que les masses remettent en cause l'orientation naturelle du mouvement de libération. Il est grave que cette remise en cause s'exprime d'une façon primaire et sommaire... même dans la sphère dirigeante on entend : « il faut l'abattre. »

Le terrorisme ne peut être qu'une aventure sans isssue et tragique, conçue comme moyen de détruire le système colonial.

Lénine réprouve dans *Que faire ?* le gauchisme et en dénonce les maladies infantiles. La théorie des « héros actifs » et des « masses passives » qui se contentent « d'applaudir ses héros » est inefficace. A quoi sert de lancer une bombe au passage du tsar comme l'a fait son frère, puisqu'il n'atteint pas les assises du régime tsariste. Le terrorisme n'est pas la révolution, il peut au contraire donner à l'ennemi l'occasion de la mâter pour un temps.

L'expérience irlandaise des combats patriotiques nous apporte de riches enseignements dans ce domaine. Elle a connu sa phase terroriste.

Mais n'allons pas si loin, l'expérience du soulèvement avorté du 23 mai 1945 est plus proche de nous, que l'échec de la révolution en 1905, ou la débâcle des patriotes irlandais lors de l'insurrection de Pâques 1916 et du terrorisme qui la suivit. De plus, c'est notre propre expérience ; elle a profondément marqué les militants qui l'ont vécue et qui en ont tiré les leçons pour eux-mêmes et pour le parti.

En été 1945, le district de la Grande Kabylie reçoit l'ordre d'abattre les candidats aux élections cantonnales. Les responsables du district refusent d'exécuter cet ordre. Les raisons de ce refus ? Un militant, notable de douar, imprégné du sens des responsabilités les dégage pour nous dans sa réplique à l'agent de liaison envoyé par Alger : « Si nous abattons les candidats, les Français brûleraient nos villages. Avons-nous les moyens de les en empêcher ? Allons-nous évacuer les villages pour fuir vers les montagnes ? Dans ce cas, pouvons-nous affronter l'armée qui viendra nous déloger ? Comment ? Et avec quoi ? » Cet homme du peuple, presque sans formation politique, mais patriote ardent, est maquisard ; il sait ce que cela veut dire ; son honnêteté foncière lui fait entrevoir tout un processus et lui donne le sens de la perspective. Il a d'ailleurs ajouté : « nous pouvons tuer et prendre le maquis, si le parti a prévu le djihad comme étape suivante. »

Or seule était prévue l'échéance électorale. Il fallait réussir le boycott de la consultation en empêchant les camarades d'Amar Ouzegane[12] et les protégés de la colonisation d'ajouter aux crimes de Guelma et de Sétif, celui de l'escroquerie démocratique.

Du reste, à Dellys et Bordj-Menaïel, où la direction d'Alger a pu se faire obéir en court-circuitant les responsables du district, le terrorisme n'a réussi qu'à permettre les ratissages des Tabors et des Sénégalais et la destruction momentanée de nos structures.

Que de forces dilapidées ! Quel potentiel gâché par des actes isolés qui, de toute façon, ne peuvent atteindre le régime colonial dans ses fondements.

Dans le meilleur des cas, réussirions-nous aujourd'hui à liquider tous les auxiliaires indigènes des autorités coloniales, à terroriser nos adversaires politiques, nous ne ferions que précipiter l'épreuve avec l'armée française. A la tête de chaque douar, elle enverrait un officier. Nous revoilà au temps des « Bureaux arabes ». Et après ? A quoi le terrorisme nous aurait alors avancés ? Au contraire, l'armée française, qui est une machine écrasante, se verrait disposer de l'atout stratégique : l'initiative du

« où ? », « quand ? », « comment ? » cette « triple détermination » qui selon Clausewitz confère la victoire.

En termes politiques, ce sera une provocation qui nous mettra en face d'une machine de guerre contre laquelle il nous faudrait tout le souffle de la nation et toutes les ressources techniques et tactiques dont nous pouvons disposer.

La forme de lutte individuelle conduit à nous mettre en position de moindre efficacité et de moindre résistance. Le peuple essoufflé et l'organisation réduite au départ par les foudres de la répression.

Nous devons rejeter sans ambages l'action terroriste comme vecteur principal du combat libérateur.

L'histoire a fait justice des conceptions « élitistes » car elles sont incapables de mobiliser les masses. Elles germent dans l'ambiance de la petite bourgeoisie qui ne fait pas confiance à ces masses de peur d'être dépassée par elles.

Par contre le terrorisme sous sa forme défensive ou d'appoint c'est-à-dire le contre-terrorisme peut jouer un rôle dans le cadre de la guerre populaire comme en Indochine[13].

La Kabylie a été à ce point de vue aussi un champ d'expériences, puisque nous avons été obligés d'user de réplique pour protéger nos cadres des milices organisées par la grosse colonisation et l'administration locale à sa solde. Les milices organisées par le tandem Aït Ali[14] – Abbo[15] sont apparues après les échecs répétés de la répression qui témoignent de la solidité de nos structures organiques. Assassinats, viols, pillages des demeures de nos responsables, risquaient de compromettre le potentiel révolutionnaire de la région. L'initiative des représailles est venue finalement de nos éléments sur place, après l'assassinat de deux de nos cadres, un responsable de Sidi-Daoud dont le corps fut placé — pour l'exemplarité — en travers de la route Dellys — Alger, l'autre, Si Rabah, du douar Errich, abattu sauvagement devant sa femme et sa fille. Le Bureau politique a été informé des exactions. A la limite ses conseils de prudence « attention aux provocations » apparaissent aux militants un alibi trop facile.

L'absence de réaction organisée contre la vague de gangstérisme qui déferle sur la Kabylie comportait des dangers plus grands qu'une réplique judicieuse. Soit l'avachissement par la terreur des populations, soit des réactions de désespoir incontrôlables.

Grâce à une action foudroyante et décisive publiquement revendiquée par les frères Khettab — en vue de dégager la responsabilité du peuple et du parti — le phénomène « Cent noirs » de milices a été jugulé.

D'autres phénomènes peuvent apparaître dans d'autres régions et c'est pour cela que nous nous appesantissons sur ces événements dont les leçons doivent porter. Chaque fois, nous devons prendre froidement et rapidement les mesures adéquates pour nous tirer d'affaire sans trop de dégâts, sans accepter les réponses aux « où ? » « quand ? » « comment ? » choisies par l'ennemi, c'est-à-dire sans dévier de notre ligne stratégique.

« En raison de leurs conséquences, les engagements possibles doivent être considérés comme réels. » Ne démasquons pas nos forces et nos intentions, certes ! Mais sachons aussi préserver nos potentialités morales et physiques.

« Une importante décision stratégique, exige beaucoup plus de volonté qu'une décision tactique. » C'est le problème tenace d'avoir des dirigeants à la fois « pleins de lucidité et de fermeté d'esprit ».

3. La lutte de libération ne peut se résumer en la constitution d'une zone franche

Il existe une « marotte » chez certains responsables, c'est l'idée de « zone franche ». Partant de quelques données, faiblesse de nos effectifs, présence de régions montagneuses peu habitées ou par défaut la population n'aurait pas à souffrir, on conclut qu'il faut concentrer nos éléments pour plus d'efficacité dans une zone déterminée.

Cette conception se base sur des références historiques. Exemple de « la grande marche » chinoise et celui de la résistance yougoslave.

La question qui vient à l'esprit est d'abord : a-t-on une connaissance sérieuse des exemples cités, pour en tirer des enseignements ? Quelles formes de luttes principales y-a-t-il eu dans ces cas ? Si « zones franches » il y a eu, « où, quand et comment ? » par rapport à ces formes de luttes principales ?

« Si l'exposé d'un cas historique doit prouver quelque vérité d'ordre général, ce cas doit être développé avec exactitude et minutie sur tous les points qui se rapportent à l'affirmation... De fait, un exemple historique peut étayer les opinions les plus contradictoires ; la traversée des Alpes par Bonaparte (ou, ajouterons-nous par Annibal et ses guerriers Iguechthoulen) peut être soit une merveille de résolution, soit un coup de tête de véritable extravagance. »

Le risque d'extravagance est plus grand quand l'inspiration provient d'une vision cinématographique. Simplifier l'héroïque et complexe guerre populaire des peuples yougoslaves et la réduire à un parachutage de la RAF dans une zone franche, c'est choisir un angle de vision frivole et dangereux. Les idées (les images) fixées tiennent lieu de réflexion.

En Chine comme en Yougoslavie, il y a eu guerre populaire sur l'ensemble du territoire, avec des formes de luttes multiples. Dans le cas de la Chine, comme dans celui de la Yougoslavie, « la zone franche » n'est pas une forme de lutte. C'est une phase de la lutte, phase stratégique ou tactique. Considérons l'exemple de Mao Tsé Toung, il a fondé ses premières zones dans un pays de 20 millions d'habitants. Le double de notre population. Il s'agit de toute autre chose, de la République de Kiang-si, avec son gouvernement, ses institutions révolutionnaires et surtout une armée de 100 000 hommes. Comment aurait-il pu tenir tête aux innombrables avances de Tchang Kaï Tchek avec des effectifs de moindre importance. Ne comparons pas l'incomparable, et d'abord il s'agit là d'un conflit interne, d'une révolution intérieure. Il est tout de même utile de souligner quelques aspects essentiels : Mao Tsé Toung en 1930-1931 n'a pas opéré de concentration près de son « douar » d'origine en vue d'une bataille stratégique, d'un engagement militaire. L'effort de concentration est de nature idéologique, politique, économique. La distribution des terres, notamment, et l'ambiance révolutionnaire, lui ont permis, bien sûr, de lever une armée de 100 000 hommes. Malgré ces effectifs considérables, il a refusé d'engager le va-tout pour la défense de sa forteresse rouge. Ce n'est pas qu'il ne pouvait tenir devant le demi-million de mercenaires d'en face. L'enjeu de la guerre, le but de la révolution, c'est la libération de toute la Chine. D'où cette « longue marche » qui n'aurait jamais eu lieu en revanche sans la présence d'une multitude de maquis, tout en contact avec la base principale.

Il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur « les zones de parachutage », de repli momentané des résistants titistes, zones conçues pour des raisons tactiques ou simplement de réorganisation des maquis yougoslaves. Il s'agit de péripéties liées à un contexte interne et international différent. Tito était soutenu par les Alliés. De plus ses ennemis faisaient la guerre sur d'autres fronts plus décisifs.

Ce qui détermine en stratégie le recours à des formes de combat c'est tout un ensemble « d'éléments moraux, physiques, mathématiques, géographiques et stratégiques ».

Telle qu'elle est énoncée, « la zone franche » est un suicide, un abcès de fixation dans la nature, donc idéal, pour l'armée coloniale.

La défense d'une zone libérée suppose l'appui des masses, une armée déjà dotée d'une puissance de feu minimum, des défenses naturelles : forêts vierges, immensités montagneuses, frontières communes avec une puissance amie capable de prendre des risques militaires et diplomatiques afin d'assurer un appui logistique permanent entre autres.

4. Réédition technique de la Révolution française

Enfin, conception de dernier cri, il faudrait et il suffirait d'organiser autour du Palais Carnot des manifestations populaires gigantesques pour obliger l'Assemblée algérienne à se proclamer Constituante. Un 89 algérien ? Avec prise de Barberousse, serment du jeu de paume, et tout.

La stratégie est d'André Marty[16]. Il confia à son collègue Lamine[17], après l'adoption « du statut de l'Algérie » par l'Assemblée nationale française : « C'est vrai, l'Assemblée algérienne prévue par ce statut est dépourvue de pouvoirs, mais n'oubliez pas que la Révolution de 89 a été faite par le peuple de Paris à partir d'une assemblée qui pourtant n'avait qu'un caractère consultatif en matière financière. »

Etait-ce là une simple boutade, destinée à consoler ou à se donner bonne conscience. C'est en tout cas décevant de la part d'un combattant chevronné. L'idée a été prise au sérieux et c'est pour cela que nous tenons à la réfuter.

Nous ne nous attarderons pas sur les aspects secondaires du projet. Que serait une Constituante avec ses deux collèges et la majorité actuelle béni-oui-oui ? Ce serait accorder de l'importance à ce projet.

Il importe de le rejeter en bloc, car demain peut-être un autre gouverneur, un ami de Marty, qui sait ? pourra faire des élections honnêtes ; le projet reviendrait sur le tapis.

La considération qui saute aux yeux est que la Révolution française est un événement intérieur, un phénomène français. Elle n'est pas un conflit entre pays ou peuples différents ; elle n'oppose pas un peuple opprimé à la puissance coloniale, elle oppose des classes sociales.

Le PCF semble incapable de poser le problème algérien autrement que dans le cadre intérieur français. La raison n'en est pas liée uniquement à sa nouvelle stratégie coloniale. Elle est dûe à l'esprit petit-bourgeois qui anime ses membres en ce qui concerne ce problème. Ils peuvent voir la réalité, ils ne veulent pas la voir ; la dérobade petite-bourgeoise tient lieu d'analyse. Nous n'allons pas leur apprendre que la Révolution française n'est pas une technique un phénomène de génération spontanée, elle est le couronnement d'une longue maturation des forces sociales. Dans ce schéma seconde mouture suggéré par Marty à cette vieille province, où est la force sociale, la classe de rechange ?

Mais laissons parler Engels pour qu'aucun doute ne subsiste sur les réalités les plus élémentaires. Evoquant l'évolution de l'insurrection en tant qu'art et science, Engels souligne en substance que la tactique est fonction de la technique ; elle est commandée par le niveau de l'armement. L'art insurrectionnel doit s'adapter au développement de la puissance de feu. L'usage intensif de l'artillerie suffit à écraser des manifestations de rue. La révolution « des barricades » est, selon lui, révolue. La tactique et la stratégie de la violence doivent se renouveler et tenir compte des réalités militaires pour jouer leur rôle révolutionnaire, et constituer l'instrument adéquat grâce auquel la révolution « met en pièces des formes figées et mortes » (en parlant de la « vieille société » et qui est quand même capable d'avoir des forces armées puissantes).

Marty sait très bien que, même à Paris et malgré la force du prolétariat français, une révolution à la 89 serait taillée en pièces.

Une mitrailleuse à chaque carrefour suffit à bloquer la démonstration populaire la plus puissante et quelle barricade arrêterait un blindé ? Tous les bidonvilles de la cité Mahieddine n'arrêteraient pas la soldatesque coloniale, même et surtout avec leur population.

Une manifestation insurrectionnelle autour du Palais Carnot aboutira à un carnage, elle sera impitoyablement réprimée en quelques heures. Les massacres de mai 45 sont encore un témoignage tout chaud du sang des 45 000 morts ; le colonialisme ne lésine pas.

Ainsi comment juger un événement aussi considérable que la Révolution de 89, d'un point de vue strictement technique. Cette façon de l'analyser a, du reste, heureusement perdu les coalitions européennes de la contre-révolution. Nous y voilà ! c'est dans ses rapports de conflit à l'extérieur contre d'autres pays que la Révolution française doit nous enseigner le plus et non pas dans ses aspects techniques intérieurs. Car l'Algérie révolutionnaire n'aura pas à combattre les colons seulement mais aussi et surtout la coalition des pays coloniaux avec leurs idées contre-révolutionnaires.

Par contre les « aspects intérieurs » de la Révolution française qui doivent attirer notre attention sont ceux qui ont permis à la révolution de mener ses guerres victorieuses à l'extérieur.

« Les effets extraordinaires de la Révolution française... l'extraordinaire bouleversement de l'art de la guerre qui rendit inefficace une bonne partie des méthodes de guerre des meilleures armées, proviennent de toute évidence moins des méthodes nouvelles introduites par les Français dans la conduite de la guerre que des changements dans le caractère du gouvernement et dans la condition du peuple... Les autres gouvernements se firent une opinion erronée de tout cela et entreprirent de se maintenir avec des moyens ordinaires contre des forces d'un genre nouveau et une puissance débordante... C'était des fautes politiques. »

La guerre est un instrument de la politique. Les formes du combat libérateur doivent « se mesurer à l'aune de la politique ». La conduite de ce combat est « la politique elle-même » ; « la lutte armée devient politique à son niveau le plus élevé. »

L'essentiel donc pour nous est de ne pas mener une politique erronée. La seule politique juste est la politique révolutionnaire.

La lutte de la libération sera :

Une véritable guerre révolutionnaire.

Nous avons passé en revue les aspects négatifs de la question se rapportant à « ce que ne sera pas la lutte de libération ». Cette approche nous a permis de clarifier nos idées. Il faut éviter les mésaventures de la pensée, pour éviter celles de l'action.

La lutte des peuples pour leur libération politique ou sociale doit être réaliste. Pas de ce réalisme-alibi qui sort souvent de la bouche de nos savants enturbannés qui trouvent facilement le rythme poétique pour prouver que « nous ne savons même pas fabriquer une allumette »[18]. Ni de réalisme pseudo-scientifique de leurs compagnons de route et de joute de l'UDMA qui font usage des mêmes arguments, c'est-à-dire de la puissance militaire ennemie afin de démoraliser les masses et de décourager les jeunes cadres.

Notre réalisme est révolutionnaire car sans entamer en rien notre foi dans l'action des masses, il a pour souci constant d'élever le niveau stratégique et tactique de leur combat pour les mener au triomphe.

La lutte de libération, de l'humanité algérienne, sera donc une guerre. Elle assumera les proportions d'un conflit avec la puissance coloniale avec tout son potentiel militaire, économique et diplomatique, donc politique.

Nous savons, depuis le temps que nous le disons, que notre pays constitue la pierre angulaire de l'impérialisme français. Colonie de peuplement, d'exploitation, de prestige par excellence, terre française, la France ne le lâchera pas sans épuiser tous les atouts formidables dont elle dispose.

Nous n'avons pas affaire seulement aux colons et aux garnisons qui les protègent. Nous aurons affaire aux colons parce qu'ils sauront précisément mobiliser les ressources de la « métropole » et du système colonial dans son ensemble pour sauver leur royaume.

Ils ont toujours pu dresser la France contre le peuple algérien et pourront toujours réussir en cas de conflit à déclencher la croisade.

Par conséquent, c'est bel et bien face à l'une des plus grandes puissances du monde que nous aurons à arracher notre indépendance.

Le rapport des forces en présence est effrayant par la supériorité écrasante du colonialisme dans tous les domaines sauf dans le domaine moral.

Notre atout est donc un atout moral au sens de l'esprit de résistance, de foi patriotique, d'abnégation et de détermination qui doivent animer tous les Algériens et chaque Algérien.

Aussi bien la guerre révolutionnaire est la seule forme de lutte adéquate aux conditions qui prévalent dans notre pays.

C'est la guerre populaire. Il importe de préciser que nous n'entendons pas par là « les levées en masse ». [...]

Par guerre populaire nous entendons guerre des partisans menée par les avant-gardes militairement organisées des masses populaires, elles-mêmes politiquement mobilisées et solidement encadrées. Par leurs origines et leurs rôles, les partisans sont à la fois des soldats et des éléments de Landsturm. M. Clausewitz admet « qu'il est impossible de mener des paysans armés comme une section de soldats qui se tiennent réunis en troupeau et qu'on mène par le bout du nez » et que « ces paysans armés possèdent l'art, par contre, de s'égailler et de se disperser dans toutes les directions sans se perdre et sans avoir besoin d'un plan élaboré », nous disons que le partisan est un paysan rompu à l'art d'attaquer en sections disciplinées et de se disperser avec un plan élaboré.

Nous n'aurons pas l'armée de l'Empereur ou du Sultan avec ses mercenaires bien rangés devant l'ennemi et, derrière, cachés dans la nature une multitude de Jacques prêts à harceler et à fixer les troupes ennemies dans des combats secondaires.

La guerre des partisans sera menée par les paysans organisés. Ils sont les seuls capables de la mener ; « on peut [plus qu']admettre, [on est persuadé] qu'une population pauvre entraînée aux travaux pénibles et aux privations se montre plus vigoureuse et plus guerrière. »

La guerre populaire sous cette forme s'inscrit dans notre génie historique le plus confirmé. C'est la guerre populaire qui a accouché de Tacfarinas et de Jugurtha et qui a permis à nos paysans d'écraser des légions romaines et de résister pendant des décennies à la domination romaine.

L'héroïque résistance de l'Algérie à la conquête française a remis en honneur la théorie de la guerre populaire, quand l'armée officielle de l'Etat, des mercenaires du Dey, fut mise en déroute !

Engels fut frappé en son temps par ce phénomène historique. Il a pu dire en substance : « De véritable guerre, de celle où participe volontairement tout un peuple, il n'y en a qu'en Algérie et au Caucase. »

Ce volontariat populaire a également engendré Abd El Kader dont le mérite fut de renforcer la capacité organisatrice de nos populations rurales.

Notre pays fait partie de ces « cas exceptionnels où la population conduit la lutte au suprême degré comme en Espagne, où la guerre est menée par le peuple lui-même, où il ne s'agit pas seulement d'une forme de la coopération populaire mais d'une force vraiment nouvelle : le soulèvement national. »

Les enseignements de la résistance algérienne qui s'est échelonnée sur près d'un demi-siècle doivent nous permettre de dégager les lignes principales de la guerre de libération.

Et d'abord posons-nous la question : quels sont les principes directeurs qu'il faut réunir pour assurer la victoire de cette guerre de libération ? Sur quels éléments doit se baser notre stratégie pour être victorieuse ?

La victoire de notre stratégie est l'indépendance de l'Algérie. C'est une victoire politique. « En stratégie, il n'y a pas de victoire militaire, le succès stratégique est la préparation favorable de la victoire tactique. » Plus la stratégie pourra multiplier ses forces et leurs combinaisons grâce aux succès tactiques, plus proche [sera] l'acquisition de la victoire finale.

Les principes directeurs de notre stratégie sont :

1. L'avantage du terrain,
2. La guerilla comme forme de guerre principale,
3. La défense stratégique et non l'offensive,
4. La formation de bases stratégiques en certains points, forme des masses compactes d'où peut venir une foudre terrible.

Il ne faut jamais accepter la règle de la défense tactique, c'est-à-dire la défense d'un obstacle naturel dans un combat décisif, radical.

Les partisans peuvent et doivent défendre les approches des montagnes, les cols, les points importants aussi longtemps que possible ; mais ils doivent décrocher, se disperser au lieu de s'enfermer sur une position régulière.

La guerre populaire doit continuellement s'assurer les moyens de poursuivre la défense par des harcèlements et des attaques surprises. Elle implique par conséquent la guérilla et l'usage de plus en plus perfectionné de l'avantage du terrain.

Quant au troisième principe directeur, la constitution de bases stratégiques, il apparaîtra une modalité des deux précédents et des deux suivants. Il s'agit en somme de la constitution de bastions révolutionnaires, forteresses politiques et bases d'action et d'une décentralisation des structures. Cette décentralisation est évidemment commandée à la fois par « le terrain », le relief de notre pays, et par la « guérilla ». Elle est par rapport au principe de la défense stratégique si indispensable du point de vue de l'efficacité qu'elle est elle-même un principe d'efficacité stratétique.

Par ailleurs, qui dit guerre révolutionnaire met l'accent sur l'engagement des masses. Cet engagement, pour atteindre à l'efficacité stratégique, doit durer et se poursuivre continuellement par le moyen d'un travail constant à l'effet d'entretenir la ferveur populaire, de renouveler les forces morales, de susciter l'élan des idées et des élites. Cela pose le problème de l'encadrement adéquat c'est-à-dire de structures de départ qui permettront à la dialectique cadres-peuple, peuple-cadres, de trouver son moment historique dans le long processus de libération, c'est ce que nous entendons par les sixième et septième lignes de force stratégique.

Le principe directeur se rapportant à l'unité d'action avec le Maroc et la Tunisie se situe à la charnière des problèmes de stratégie intérieure et de stratégie extérieure. Nous préférons les situer à cette frontière.

En vérité le Maghreb est un tout stratégique par le relief, l'histoire, l'identité de l'oppression coloniale et les aspirations profondes des masses. A première vue, un combat libérateur qui n'envisage pas tout le Maghreb comme cadre stratégique apparaît un suicide, étant donné le rapport actuel des forces matérielles potentielles, et le danger de l'utilisation inévitable de cette unité « géométrique » contre l'Algérie.

De toute évidence, les chances de la défense stratégique augmentent proportionnellement à l'espace, à l'importance des forces révolutionnaires mises en action et proportionnellement au temps.

Cependant, l'Algérie se condamnerait à perdre davantage c'est-à-dire tous les autres atouts si elle faisait une condition sine qua non d'un dispositif maghrébin préalable. Ce dispositif suppose une identité de vues, de sentiments, d'intérêts chez les dirigeants. Nous n'en sommes pas encore là, en dépit des déclarations.

Faudra-t-il alors considérer les deux autres pays comme des alliés possibles ? Au sens classique du terme allié qui suppose un but de guerre différent, un intérêt séparé ? Non point ! comme nous le verrons plus loin, la guerre populaire est la voie la plus sûre de réaliser la fusion des forces populaires magrébines. Par ce moyen, l'unité pénètrera la stratégie, « faute de l'abnégation bien rare chez les dirigeants ».

Ni condition sine qua non qui risque de devenir un prétexte à l'attentisme, ni simple appoint, le Maghreb doit retrouver dans le combat son entité géométrique.

Les 9e et 10e points ne font pas l'objet détaillé de ce rapport. Nous en soulignerons l'importance plus loin, il importera de définir les grandes lignes d'une diplomatie qui devra être une diplomatie de guerre.

« Pour s'assurer de la quantité de moyens qu'il faut mobiliser pour la guerre, il faut considérer l'objet politique à la fois de notre propre point de vue et de celui de l'ennemi, il faut considérer le caractère du gouvernement ennemi, celui de son peuple et ses capacités, il nous faut tenir compte des relations politiques des autres Etats et de l'effet que produira la guerre sur ces Etats... La simple étude académique ne peut pas du tout maîtriser la complexité de ces éléments ; en ce sens Bonaparte avait raison de dire que ce serait un problème d'algèbre devant lequel même un Newton resterait interdit. »

« Ici la guerre quitte le domaine de la science exacte et devient un art, c'est-à-dire l'habileté à extraire d'une multitude infinie de considérations, par un jugement instinctif, les plus importants et les plus décisifs. »

Pour nous, c'est un art révolutionnaire qui relève de la vision et de la sincérité révolutionnaires.

En conclusion de ce chapitre, nous pouvons dire de nos perspectives révolutionnaires qu'elles ont pour objet : 1) de susciter un processus de guerre populaire digne des levées en masse qui ont glorieusement illustré l'histoire du Maghreb ; 2) de canaliser ce processus sous les formes les plus modernes possibles de la guerre des partisans comprise dans la théorie de la défense stratégique ; 3) de susciter à l'extérieur et même en France des mouvements de solidarité et de soutien efficaces.

Mais d'abord, où en sommes-nous ? Quelle est la solution dans son ensemble ? Quelles sont nos forces et nos faiblesses politiques et organiques au sein du parti ?

Le chapitre suivant se propose de faire le point.

2e PARTIE - BREVE ANALYSE

a) Aspect politique

Depuis les événements de 1945, le patriotisme algérien a dépassé le stade de la prise de conscience des masses populaires.

A travers notre parti et surtout le mouvement du Manifeste dont il fut l'animateur, le peuple algérien avait déjà exprimé sans équivoque sa volonté d'être libre et souverain.

La revendication nationale, la foi en la nation algérienne, les idées d'indépendance, de révolution et de démocratie forment la trame de l'opinion populaire.

La scission intervenue au sein du Mouvement national au lendemain des massacres de Sétif et Guelma, n'a pas entamé le sentiment national[19].

D'accord sur la fin, à savoir la libération de la patrie, les partis divergent sur le choix des moyens. Les plus chauds partisans du tandem Abbas - Brahimi se réclament du mouvement de libération et proclament sous le burnous l'idée d'indépendance. Ils se vantent même de pouvoir l'arracher en artistes, comme les dames patronesses arracheraient délicatement et « sans la moindre goutte de sang une épine du pied ». En réalité, les Réformistes préconisent une politique par étapes, une ligne faite de compromis et de réaménagement progressif des structures coloniales. Ils nous accusent de mener une politique négative, « la politique du tout ou rien ».

Notre parti préconise la voie radicale qui mène à l'indépendance totale, sans compromis. Il combat le « fédéralisme » et toute formule de semi-indépendance et d'indépendance incomplète. Nous portons contre les réformistes l'accusation d'alliés du colonialisme qui remettent en cause le but de l'indépendance en pratiquant le défaitisme et la mystification.

Il faut souligner que ni Abbas ni Brahimi n'osent dénigrer l'idée d'indépendance ainsi que nos mots d'ordre nationaux dans leurs propos publics. Ils se font les champions d'une lutte pacifique, intelligente qui n'expose pas le peuple à la répression et aux aventures sanglantes.

Les thèses assimilationnistes sont bel et bien enterrées.

Même le Parti communiste algérien, semble se soumettre devant le puissant courant qui porte nos masses vers la libération. Il court derrière le peuple dont il prétend être l'avant-garde. Il va jusqu'à sacrifier, comme bouc émissaire, Amar Ouzegane, son secrétaire général, qui s'est compromis par ses positions anti-nationales[20]. On reconnaît au peuple algérien le droit de « rêver de pastèques, même si son derrière est embourbé ». La thèse du Parti communiste algérien dite de la Nation en formation[21], répond dans son insuffisance aux impératifs non algériens du Parti communiste français. Elle rejoint l'idéologie néo-impérialiste de l'Union française sur laquelle ce parti fonde ses espoirs d'expansion dans les colonies.

Il s'ensuit que le processus de libération nationale est trop profond pour que les stratèges bornés du réformisme s'y opposent à visage découvert. Les exercices de grande rhétorique à la manière orientale ou occidentale dont usent et abusent ces stratèges de l'indépendance, sont des hommages au sentiment patriotique. Ils ont réussi un moment à leurrer une partie de l'opinion, mue par le réflexe de la terreur née des événements de 1945 et séduite par le langage de ces savants « habiles, tranquilles et fragiles ».

Cependant depuis les truquages éhontés des élections d'avril dernier, au vu de la répression qui a précédé et suivi ces truquages, le peuple algérien dans son ensemble a découvert le caractère dérisoire et vain du réformisme, basé sur la légalité coloniale.

Grâce aux coups de force du socialiste Naegelen, aux mascarades puérilement flagrantes et violentes, la lutte anti-colonialiste a acquis une vision plus réaliste et une vigueur accrue. Le peuple a conquis une conscience révolutionnaire.

Le réformisme est mort de la faillite du verbe, et du crédit miraculeux accordé au bulletin de vote.

Le légalisme est mort de l'illégalité congénitale qui fonde le colonialisme.

En fait, le processus révolutionnaire s'est mis en branle au niveau de la conscience populaire depuis le choc traumatisant de mai 1945, dans les régions qui ont pu s'organiser. Un moment entravé dans les autres régions par l'opposition des chantres du « patriotisme modéré », ce processus s'est rapidement étendu. La patriotisme rural a triomphé dans l'opinion avec la dureté qui caractérise l'oppression subie par les masses rurales.

« Ne nous appelez plus aux urnes ! »
« Donnez-nous des armes ! »
« Je ne veux plus courir des risques pour rien »
« Nous voulons mourir une fois pour toutes »

sont des expressions qui reviennent chez l'Algérien moyen. Elles témoignent de la lassitude des populations dans une forme de lutte qui leur paraît sans issue ; et en dépit d'une note de désespoir, elles indiquent la consolidation et l'essor d'un courant historique profond. Il nous appartient d'approfondir ce courant historique.

Du reste, certains membres du Bureau politique, ici présents, arrêtés en tant que candidats à l'Assemblée algérienne, nous ont confié à leur sortie de Barberousse : « Il faut revoir notre politique ! Purger de la prison d'accord, mais au moins que ça en vaille la peine ! »[22]

C'est dire qu'il y a correspondance entre le sentiment que le peuple a de la situation présente et la conscience qu'ont les militants de l'impasse et de l'exigence d'en sortir.

Le Parti veut se ressaisir et débloquer le processus révolutionnaire.

Continuer à nous battre sur le terrain choisi pas le colonialisme par des moyens choisis par lui, et à des échéances choisies par lui naturellement, c'est renoncer à toute stratégie et accepter d'être manœuvrés, manipulés, et domestiqués par les piètres tacticiens des « affaires indigènes ».

Le Parti se coupera des masses, s'il ne répond pas à leur enthousiasme et à leur attente. La désillusion risque d'être terrible, s'il donne l'impression d'être un parti comme les autres, vieilli et en quête de sièges et de sinécures.

Il trahirait sa mission historique, s'il ne se met pas en prise directe, consciente et efficace sur le courant révolutionnaire.

En quoi faisant ? C'est ce que nous verrons dans la troisième partie de cette étude qui est consacrée aux perspectives.

Revenons à l'examen de la situation sous son aspect structurel, organisationnel.

De quels instruments disposons-nous pour approfondir et orienter ce processus révolutionnaire dans le sens de la reconquête de l'indépendance ?

b) Aspect organisationnel

Il y a un décalage grave entre la poussée révolutionnaire des masses et l'état de nos structures d'accueil et d'impulsion.

Les faiblesses de nos organisations sont telles, en particulier dans l'Oranais, que nous nous sentons dépassés par le courant populaire, encore moins capables d'imprimer un impact effectif, permanent et général à ce courant.

De sérieuses disparités entre différentes régions d'Algérie se développent, en raison des niveaux différents d'expériences militantes et de maturité politique. L'empirisme de nos méthodes de travail est aussi un élément d'aggravation dans l'absence d'homogénéité et d'uniformisation de l'implantation de nos structures. Celles-ci se sont développées au hasard de la conjoncture, des tâches immédiates et des disponibilités en cadres. Les initiatives et les innovations qui interviennent sur le plan de la conception et de l'action méthodiques sont prises aux échelons subalternes et sont géographiquement limitées.

Il est permis de caractériser l'état de nos structures de la façon suivante :

1. Déséquilibre dans l'assise géographique rurale du mouvement de libération

Nos structures n'ont pas pénétré du tout les masses rurales de certaines régions, elles demeurent citadines et petites-bourgeoises. C'est le cas du Sud et de l'Oranais, où nous pouvons parler d'influence prépondérante du parti mais pas de présence organisationnelle.

Il y a absence presque totale d'organisation rurale. Alors qu'en Kabylie, dans l'Algérois du Nord, les Aurès et le Nord Constantinois, des structures existent et se développent dans les campagnes. Par ailleurs, il faut reconnaître sans détour que dans certaines régions, nous avons pu supplanter les réformistes de l' UDMA et les Oulémas, notamment à l'occasion des consultations municipales et des djemaâs, grâce à des combinaisons électoralistes. L'appui au parti des confréries de Mostaganem [...], de Constantine (Hamlaoui) a permis certainement de faire œuvre de démystification sur les positions politiques des Oulémas, mais nous ne devons pas oublier l'univers féodal que représentent les Touareq[23]. L'alliance locale avec les Boukheloua[24] de Mascara constitue une faiblesse que la presse de l'UDMA s'était empressée en son temps de dénoncer. La tactique électorale a pu nous permettre de débroussailler la conscience politique en démasquant l'usage réformiste que l'on fait « du purisme » islamique ; ce qu'il faut déraciner c'est le féodalisme et c'est la tâche quotidienne d'une armature militante rurale[25].

Aujourd'hui que l'électoralisme a fait faillite, le regard doit se porter résolument vers les véritables objectifs. Notre but est de pouvoir mobiliser toutes les couches de la population algérienne, d'entraîner même les « mécontents », les « hésitants », même ceux qui sont contre les « inégalités choquantes » ; cependant il y va de la puissance du souffle, en un mot de l'avenir de la révolution, que les tâches rurales d'organisation et d'encadrement soient confiées à des militants et responsables populaires dévoués, énergiques et sérieux.

L'essentiel de notre auto-critique porte donc en premier sur l'absence totale, ou les faiblesses de nos structures rurales. Les succès remportés par notre mouvement dans ces campagnes, malgré l'irrégularité de nos apparitions est une preuve que les saisonniers, les khammès[26] et toute la paysannerie opprimée attendent d'être pris en main par l'organisation.

Il faut en finir avec le style « légal », forcément « notable » de l'activité politique. Du reste l'activité légale a été conçue par le Congrès de février 1947 pour frayer le chemin aux cadres révolutionnaires et non pas pour le bloquer.

Les foyers révolutionnaires doivent être créés au sein des masses révolutionnaires et non télécommandées des villes avoisinantes.

2. *Manque de cadres et de formation idéologique*

Le parti se heurte à l'insuffisance des cadres, du point de vue de la quantité et de la qualité. Le mouvement s'est développé très rapidement, parce que ses mots d'ordre patriotiques répondent aux aspirations profondes de notre peuple. L'encadrement, par contre, ne s'est pas développé dans des proportions correspondantes ; il a poussé de lui-même, parfois aux hasards des rencontres, souvent dans la violence des luttes quotidiennes contre la répression et l'humiliation.

La diversification des tâches, la spécialisation des militants requièrent un nombre de responsables locaux, régionaux et nationaux sans cesse accru. Sans doute est-ce sympathique de voir encore à la tête des structures locales maintenant importantes, les mêmes éléments qui fondaient l'Etoile nord africaine, mais l'efficacité révolutionnaire exige un renouvellement des méthodes et des hommes et d'abord des idées. Tout se tient. Le nationalisme n'est plus à l'époque des balbutiements, des slogans sentimentaux et des méthodes à la Bab Allah[27]. L'élargissement des assises sociales du patriotisme révolutionnaire est une réalité nationale à laquelle doivent correspondre un élargissement et un approfondissement dans les horizons théoriques et organisationnels. L'ascension de la révolution est à ce prix. Le problème des hommes constitue un goulot d'étranglement, un « bouchon de route » sur la voie de la libération. Le renouvellement et le renforcement des cadres ne doivent pas se faire d'une façon bureaucratique par le grand sommet ou les petits sommets. Ils doivent être conçus d'une façon ouverte et démocratique afin de donner à nos structures des élites révolutionnaires, porteuses de la dialectique révolutionnaire.

Ajoutons qu'il faut faire confiance aux jeunes ; il faut leur donner des responsabilités et les aider à les assumer sans paternalisme. Pleine d'ardeur, notre jeunesse lycéenne et estudiantine notamment attend d'être encouragée et engagée. Elle est assoiffée de théories, d'idées d'avant garde, sollicitée par les grands courants révolutionnaires qui travaillent le monde. Elle a besoin d'une mystique, d'une orientation idéologique.

Le renouvellement idéologique accélèrera le renouvellement des structures et des hommes et vice-versa aussi dans une grande mesure. Est-ce là la quadrature du cercle ? Qui renouvellera quoi ? Nous ou les structures ? Ou les idées ? Sommes-nous capables de renouveler les idées et les structures pour jouer au petit jeu des hommes indispensables, apparatchiks traditionnels qui conçoivent tout renouvellement en fonction d'eux-mêmes, ou bien pour faire jouer les différentes dynamiques de la dialectique historique de la mobilisation des masses en vue de leur libération politique, économique et sociale ?

Un effort est à faire dans le sens de la clarification de nos positions politiques et de l'éducation politique du peuple. Chaque responsable de cellule explique à sa manière la ligne du parti. Notre presse ne leur apporte pas des données positives capables de les guider et de les enrichir. Les avatars des conceptions farfelues sont un danger au même titre que ceux qui découlent de l'obscurantisme colonial. Le peuple a besoin de voir clair et de marcher de lui-même et par lui-même avec foi et enthousiasme. Le rôle des cadres est un rôle fonctionnel : rendre possible et implacable ce processus populaire.

3. Dispersion de nos structures organiques

Nous disposons aujourd'hui de trois organisations toutes structurées à l'échelle nationale.

Il y a le MTLD, appareil légal et public.

Il y l'OS, organisation para-militaire, ultra-clandestine.

Il y a le PPA, appareil semi-clandestin ou prétendu l'être tout au moins.

Ces trois structures correspondent au schéma décidé par le Congrès de 1947. En théorie, elles sont séparées nettement les unes des autres ; dans la pratique il en est tout autrement.

Ainsi, le MTLD a purement et simplement remplacé le PPA dans la plupart des localités. Militants et sympathisants de ce dernier se consacrent à l'activité légale. Ils se sont dévoilés à l'administration coloniale, violant les consignes de réserve données par le Congrès.

Il y a confusion de structures.

Dans d'autres localités, les responsables de l'OS sont à la fois dirigeants des sections locales du MTLD, du PPA et conseillers municipaux. N'ayant pu être remplacés à leurs « fonctions » légales ou semi-légales, ces responsables n'ont pas pu se conformer aux directives de l'état-major de l'OS qui leur « fait obligation de se faire oublier » des autorités ... des polices et des masses.

Tels sont les cas limites entre lesquels toutes sortes de situations, de compromis avec les réalités spécifiques de chaque région se sont développés en dehors des grands schémas soigneusement tracés sur le papier.

Heurts, querelles, frictions entre responsables locaux, régionaux et nationaux des trois appareils sont produits par cette confusion et le cumul des tâches. On s'accuse de « monopolisation », d'« expansionnisme », on nous accuse d'« extorsion et séquestration de militants ». Il y a une circulation triangulaire désordonnée des patriotes. Mais cette circulation se fait au compte-gouttes vers l'OS, il faut le dire ici avec fermeté. Les militants sont indispensables au PPA et au MTLD dès qu'il s'agit de les passer à l'OS.

C'est pourquoi, nous avons encore du mal à mettre en place nos structures. Nous avons de plus en plus de difficultés à poursuivre le recrutement. On refuse de nous détacher les éléments : dans le meilleur des cas, on nous fait « traîner » en longueur. Il arrive même qu'on veuille nous reprendre des militants qui, avant d'être chez nous, croupissaient à la base. L'OS serait donc l'antichambre du MTLD ou son école de cadres. Il faut s'entendre une fois pour toutes, car des malentendus se multiplient qui peuvent créer un climat dangereux. Les RG (Renseignements généraux) à l'écoute pourraient découvrir ce que nous essayons de préserver pas des précautions infinies.

Est-ce notre faute si l'adjoint au maire de Collo, a été arrêté dans l'affaire de la dynamite[28] ? Mezerna nous a fait le reproche de l'avoir recruté à son insu, ne voyant dans cette affaire que des conséquences possibles sur le MTLD. Nos méthodes de recrutement ont pour souci principal « le secret maximum ». Seuls les cadres supérieurs, connus de nous et ayant l'autorité de faire transférer les éléments sans discussion et sans intermédiaire, sont mis au courant. Ce qu'il faut retenir de cette fâcheuse arrestation du pont d'El-Harrouch[29] c'est qu'heureusement elle n'a pas eu les suites redoutées par l'OS et pour l'OS.

Le moment est venu de mettre fin aux structures de dispersion et de conservatisme bureaucratique.

L'appareil du PPA est inutile. N'en déplaise à Bouda[30] qui pourtant a épuisé les dictionnaires d'arabe afin de trouver les mots adéquats à l'arabisation de ses beaux schémas.

A quoi peut servir cet appareil qui fait double emploi avec le MTLD, puisqu'en réalité, il n'a pas d'autre activité que celles assumées par la branche légale : campagnes électorales, meetings, journaux, tracts, activités municipales. Qui donc peut représenter le MTLD dans ces souricières que sont les bureaux de vote sinon les militants chevronnés du PPA ? Bouda lui-même, le chef de l'organisation-mère, est pris par son mandat à l'Assemblée algérienne et par les charges qui en découlent sur le plan de l'activité légale en général.

Il est puéril de croire encore au caractère semi-légal ou semi-clandestin de structures dont tous les responsables et les militants sont MTLD sans le savoir et sans le vouloir peut-être. Ils sont fichés chez la police en tant que tels. Mais si cela peut satisfaire leur vanité, on peut les assurer qu'en cas de coup dur, ils seront arrêtés en tant que membres du PPA pour « reconstitution de ligue dissoute ».

A notre avis, il importe de revoir de fond en comble notre système organique sur la double base des réalités de libération.Les structures ne sont que des moyens au service de ce mouvement. La pire déviation serait que ce mouvement devienne à l'inverse l'instrument des structures. Aussi bien, nous devons avoir le courage d'analyser les faits et les réalités sans œillères. Même si nous avons l'impression d'être à la fois le mulet et le meunier, nous devons trouver le temps de redevenir meunier pour faire le bilan et nous assurer que le moulin tourne dans le bon sens, qu'il ne tourne pas à vide pour satisfaire uniquement aux instincts routiniers du mulet. Au surplus, notre lutte est plus qu'une entreprise artisanale. Elle ne doit pas relever de l'esprit artisanal. Il ne suffit pas d'être un bon meunier ou de ne pas être un bon mulet, pour être un bon révolutionnaire. Mais un mauvais meunier ne peut pas avoir une vision révolutionnaire des choses.

L'entreprise de libération est d'une envergure considérable. S'il nous faut rechercher des exemples plus proches de nos préoccupations, c'est au niveau de la « haute tension » révolutionnaire qui caractérise nos masses qu'il faut les chercher.

Notre système organique a deux tâches principales :

1 - Une tâche de mobilisation politique et d'encadrement politique des masses.

2 - Une tâche de préparation des cadres et des moyens militaires.

Nous suggérons de réorganiser la branche légale dans les perspectives définies plus loin en vue d'assumer la première tâche avec le maximum de chances. Les éléments qui constituent l'armature du PPA viendront renforcer le MTLD non seulement par leur « quantité » mais par leur « qualité ».

Cette fusion dans un esprit d'économie d'impact et d'efficience révolutionnaire ne nous empêche pas de prévoir un dispositif de sécurité ; dans le cas d'une répression générale, nous pouvons prévoir des structures de remplacement, d'ores et déjà au sein d'un MTLD rénové et aux échelons décisifs.

Cependant, puisqu'on parle souvent « du plan de sécurité », il n'en existe pas d'autre que le maquis. Les militants sont aujourd'hui connus de toute façon. Ils ne peuvent pas échapper aux coups de filet par « la simple vigilance ». Ils doivent pouvoir continuer leurs activités au sein des masses en s'intégrant clandestinement à elles. C'est une des leçons à tirer des événements de Kabylie après mai 1945. Les masses exploitées sont les plus hospitalières, surtout à l'égard des militants dont elles comprennent le dévouement. A condition que ces militants envisagent dès maintenant l'éventualité de se soustraire aux recherches policières, acceptent d'être des hors-la-loi au service de la révolution. L'état d'âme de résistant créera les réseaux de la résistance à l'appui de la complicité populaire à cette résistance.

La fusion MTLD-PPA qui est déjà réalisée au sommet dégagera un grand nombre de cadres, qui iront donc renforcer l'OS et le MTLD.

Priorité doit être accordée à l'OS dans la ventilation des cadres que la réorganisation rendra disponibles. Nous revendiquons cette priorité avec la dernière énergie. Il n'est plus question pour nous de poursuivre le petit train-train des démarches et des chicayas[31] !

L'OS se trouve devant des responsabilités écrasantes et avec des moyens dérisoires. Si les décisions du Congrès concernant l'action légale sont relativement respectées, celles portant sur « les préparatifs techniques et matériels de l'insurrection » ne le sont pas. Notre mouvement a souffert jusqu'ici de l'absence d'une orientation précise du point de vue de sa stratégie révolutionnaire.

Aujourd'hui que nous savons quelles formes revêtira la lutte de libération, nous sommes plus conscients des exigences de cette lutte en potentiel moral, en cadres et en force matérielle.

Le moment du choix est donc venu.

L'OS doit devenir rapidement l'instrument capable de mettre en place le dispositif minimum d'une guerre de libération.

A l'heure actuelle, où en est l'OS ?

Faisons rapidement le point de cette quatrième caractéristique de nos structures :

4. Insuffisances de l'OS

Nous ne donnerons pas ici de précisions sur les rouages de l'OS. Nous nous bornerons à quelques indications utiles au débat.

Disons tout d'abord que la mise en place de l'OS s'est heurtée aux longues tergiversations qui ont marqué la vie du parti accaparé tout de suite après le Congrès par les multiples activités légales : création du MTLD, combats électoraux et organisation des élus, etc.

La première réunion de l'état-major a eu lieu le 13 novembre 1947. Donc, l'OS a commencé de s'activer il y a un peu plus d'un an. Le recrutement restait donc à faire sauf dans la région de Kabylie et Alger où le travail de sélection avait bénéficié de « complicités ». Depuis, il s'est heurté aux « refus et difficultés » de transfert de la part de l'organisation-mère. Spécialement dans les localités d'implantation politique récente, où le MTLD a mis à profit les échéances électorales pour s'arroger la priorité.

Mais on peut dire que sur le plan du recrutement des militants le travail est fait à plus de quatre vingt pour cent. Il nous reste à mettre sur pied quelques sections ou à compléter d'autres sections. L'OS a limité volontairement ses effectifs et c'est pour cela que l'on ne doit plus nous marchander les quelques dizaines d'éléments qui doivent nous être passés. Si nous les réclamons c'est qu'ils nous sont indispensables. Le problème est plus grave s'agissant de certains responsables locaux ou régionaux qu'on refuse, soit de détacher purement et simplement, soit de détacher complètement. Insuffisance de cadres, ou cumul par nos cadres de plusieurs autres responsabilités au sein du PPA ou du MTLD.

Il faut mettre fin à cette situation.

L'OS est une organisation d'élite, avec des effectifs forcément restreints à cause de son caractère ultra-clandestin. Elle doit en premier lieu former les cadres du combat libérateur.

Ce travail de formation a pour but d'élever le niveau technique et tactique de ce combat. Sur le plan technique, étude théorique et pratique du maniement des armes modernes et des explosifs, aspects principaux du combat individuel.

Sur le plant tactique, nous avons choisi dans les ouvrages récents traitant de la guérilla, de la guerre des partisans, des « commandos », des leçons s'adaptant le mieux aux données de notre pays et qui sont d'un niveau accessible à nos militants.

La formation tactique se fait en théorie et en pratique. Nous avons multiplié les stages de formation en campagne afin de familiariser les éléments avec les problèmes posés par la guérilla.

De nombreux pelotons ont permis à nos responsables d'unités d'acquérir la formation militaire de leurs rangs respectifs.

Dans l'ensemble, nos éléments assimilent assez bien cette formation. Ils commencent à s'intéresser aux choses militaires, certains se passionnent même, ils font des efforts d'étude et de recherche personnelles.

Bien que nous ne donnions pas de grades, notre ambition est de fournir des officiers à la révolution, de petits et moyens cadres militaires au service du parti et des masses. La lutte seule et les mérites réels au feu justifieront les grades de demain. Le baptême du peuple et du combat seront de précieux critères.

A l'échelon supérieur, nous multiplions nos efforts de recherche pour préciser et enrichir nos conceptions et nos structures.

L'élaboration du « Plan Vert » 32 a été pour nous l'occasion de mieux connaître notre pays de tous les points de vue : relief, démographie, richesses, implantation européenne, structures coloniales, etc. Ainsi le découpage du territoire en zones d'actions, de protection et de résistance, nous a fait découvrir le caractère stratégique du découpage administratif colonial. Nous retrouvons dans le choix des bastions de l'armée et des centres importants de l'autorité civile étrangère les impératifs militaires de la conquête.

Par ailleurs, nous poursuivons un travail de formation militante. Dans une brochure, nous avons souligné l'importance de l'organisation et de ses principes : l'esprit de méthode opposé au verbiage et au bricolage, la discipline rigoureuse, l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités, le devoir d'être ponctuel, régulier, l'exactitude et l'objectivité dans les rapports et comptes-rendus opposés à l'exagération lyrique et à l'optimisme trompeur.

Cette brochure est le fruit d'une tournée d'inspection qui a fait ressortir certains aspects néfastes dans le fonctionnement et l'attitude des militants et responsables. Elle circule dans l'organisation, sans danger d'en révéler le secret car aucune allusion au caractère militaire de cette organisation n'est faite. Par contre, les brochures de formation militaire ne circulent pas ; elles restent entre les mains des chefs principaux qui sont tenus responsables personnellement chacun de sa brochure numérotée. Pour être efficaces, les leçons sont copiées au fur et à mesure selon un système établi.

C'est dire la vigilance avec laquelle nous voulons préserver l'OS. Une vigilance de chaque instant, d'infinies précautions ont présidé au recrutement, au détachement, à l'affectation et enfin à l'instruction des militants.

Vigilance toujours, l'OS a été tenue à l'écart de certaines graves sollicitations pour la cantonner strictement et fermement dans son rôle de préparation des combats décisifs.

Vigilance encore, une brochure intitulée *L'attitude du militant face à la police,* fait l'objet de leçons, au même titre que la formation militaire.

Par ailleurs, un « règlement intérieur », sorte de code militaire, a été élaboré et mis en vigueur au sein de l'organisation. Mis seulement à la dispostion de quelques cadres supérieurs, ce code a pour but de renforcer la discipline, la cohésion et la rigueur. En ce qui concerne « les fautes très graves », seules les instances supérieures sont habilitées à les juger selon une procédure définie. La peine de mort est prévue après jugement sérieux et garanti équitable, mais c'est souvent surtout une épée de Damoclès pour décourager les coupables éventuels, car à moins d'un cas de trahison, l'élimination d'un militant provoquerait le pire, la découverte de l'OS par la police.

Le moral des militants est très haut. Ils sont enthousiastes et fiers d'appartenir à une élite triée sur le volet. Ils découvrent un domaine et des horizons nouveaux, ils ont conscience d'avoir tout à apprendre et ils apprennent avec cœur. Devant des perspectives et des tâches nouvelles, l'esprit de suffisance fait de plus en plus place à l'effort modeste d'instruction et d'enrichissement révolutionnaire.

Néanmoins une organisation de cette importance ne s'apprécie pas uniquement en fonction de ses effectifs et de son moral ; son efficacité dépend de l'ensemble dont elle dispose.

Ici apparaissent les dangereuses faiblesses de l'OS. C'est la faiblesse mortelle de la Révolution.

« Nous manquons d'armes et d'argent ! » « Nous n'avons ni armes ni argent ! »

Et en face une puissance militaire disposant de l'armement le plus moderne dans ses forces terrestres, aériennes et navales. Une armée classique avec la force des ses traditions et de son expérience.

L'OS ne possède même pas d'armes suffisantes pour l'instruction de ses éléments. Nous sommes obligés de faire circuler à travers le pays les quelques armes individuelles qui servent à la formation technique de nos militants, cela ne peut pas continuer sans décourager les plus enthousiastes d'entre eux et sans danger pour la sécurité de l'organisation elle-même. Une arme en vadrouille peut être découverte et peut donner à réfléchir aux cerbères de la colonisation.

Notre objectif maximum est de disposer de petits stocks d'armes légères et semi-légères dans chaque zone, afin de pouvoir les distribuer aux premiers volontaires que devront encadrer les soldats militants de l'OS. Et vous savez combien la vue d'une arme moderne peut décupler le moral de nos paysans.

Notre objectif maximum est de constituer des réserves d'armes et de munitions, afin d'assurer efficacité et durée à notre combat. Le principe de la guérilla alimentant la guérilla est trop facile ; il fait justement partie de ce dispositif providentiel qui se nourrit du hasard dons nous voulons libérer notre mentalité.

Les chiffres sont les chiffres.

Aux 70 000 hommes, des troupes coloniales de la Légion, des tirailleurs et des zouaves, viendront s'ajouter demain des dizaines et des dizaines de milliers de « vétérans d'acier ». Le rythme d'alimentation en termes arithmétiques et physiques jouera contre nous, si nous négligeons les préparatifs élémentaires et si nous ne sauvegardons pas la supériorité morale que confère la confiance en soi.

Gardons-nous pour l'instant de gaspiller la confiance des militants en leur parti et dans la lutte qui se prépare.

Mettez-vous à la place d'un chef d'unité qui se voit retirer les armes qui ont servi à l'instruction de ses hommes. Il ne peut s'empêcher de se poser des quetions, même si on lui fournissait le bon motif de la sécurité.

Le problème de l'armement doit être le souci majeur du parti. Il a été la préoccupation majeure de la plupart des congressistes, au point même où les participants « du parlementarisme » justifièrent la participation précipitée par les possibilités qu'offre le contact extérieur de résoudre ce problème.

Qu'a-t-on fait depuis ? Le bilan est négatif, parce que les préoccupations ont dévié. Les responsables ont toujours comme prétexte d'être débordés par leurs tâches. Le tort est d'avoir oublié l'ordre de priorité de ces tâches. Nous n'avons pas manqué de le rappeler au Bureau politique et d'y souligner qu'aujourd'hui, pour nous, le problème des armes est le problème des fonds.

Avec des fonds, nous pouvons récupérer en Algérie même une bonne quantité d'armes et de munitions disséminées ça et là depuis le débarquement. Grâce à des collectes locales en Kabylie, des mitraillettes ont pu être achetées à Alger pour armer les maquisards.

Par ailleurs, ayant pu économiser sur le maigre budget qui lui est alloué pour survivre, l'OS a organisé un achat d'armes assez important à l'étranger. Des fusils au prix dérisoire de 5 000 francs pièce. Nous aurions profité de l'occasion et du dérangement, si nous avions disposé de fonds nécessaires. Il y a des possibilités d'achat par la contrebande et la récupération. Il nous faut de l'argent.

Un appareil émetteur-récepteur nous a coûté 100 000 francs. L'équivalent du budget de fonctionnement mensuel alloué à l'organisation. C'est-à-dire de tout le budget de l'OS, puisqu'aucun sou n'a été consacré par le parti à l'achat d'armement.

Le budget de fonctionnement est dérisoire. Il indique le taux d'importance accorde par le parti aux tâches révolutionnaires, par rapport aux autres activités. Aussi pauvre que soit le parti, il trouve toujours des fonds malgré tout pour financer une campagne électorale.

Ce budget est digne plutôt d'une petite conspiration que de structures destinées à préparer la révolution. Pourtant celles-ci se développent à l'échelle de tout le pays. De plus elles ont atteint ce stade de la spécialisation et de ce fait exigent un nombre accru de personnel disponible, de matériel et de locaux. L'organisation déborde maintenant le nombre de permanents qui ont présidé à ses débuts. Il nous en faut davantage, les camarades sollicités sont prêts à abandonner leurs occupations et métiers, à condition que nous assurions à leurs familles un minimum vital.

A ce point de vue nous sommes à un tournant. L'état-major vient de décider la refonte des structures de conception et d'exécution de l'OS, à la lumière des perspectives de développement nouvelles. Ces perspectives comportent la création de branches spécialisées. Le service des transmissions qui ne dispose que de moyens artisanaux doit pouvoir se créer à l'échelle nationale, le stade « expérimental » d'achat de pièces détachées ; l'âge du talkie-walkie est dépassé, il nous a permis de prendre concience de problèmes inévitables. Cette branche névralgique nécessite la formation de cadres spécialisés et l'acquisition de matériel moderne. La branche du « génie » est aussi capitale. Elle doit dépasser également le stade artisanal dont le mérite a été de nous faire découvrir l'importance des explosifs et des techniques de leur utilisation. Après quelques mois de bricolages très prudents nous disposons maintenant de quelques ateliers à Alger et en Kabylie, grâce à des dons bénévoles. Ces services spécialisés risquent de demeurer longtemps à l'état embryonnaire si le problème des fonds n'est pas résolu ; les conséquenses en seraient graves quand on pense au rôle de ces services dans la formation des commandos de saboteurs qui devient un des objectifs de l'organisation.

Le parti doit donc saisir ce problème à bras le corps et le résoudre en priorité. En priorité, l'OS doit disposer d'ores et déjà des disponibilités financières du parti, en priorité, il doit recevoir les sommes qui entreraient dans ses caisses.

Faute de solution au sein du parti nous serions contraints d'accepter les risques d'une solution non orthodoxe.

Il faut absolument trouver les grands moyens de la révolution pour faire la politique de la révolution ; il faut cesser de faire la politique de nos moyens, la « politique dite du possible » ; seule la révolution est le moyen possible de libérer notre peuple, « l'art du possible » doit soutenir cette option et non la disqualifier. Refuser à la révolution les hommes et les moyens c'est refuser la révolution.

La politique de la révolution doit, au préalable se débarrasser des œillères tissées par les luttes de clochers et d'églises, les innombrables tâches quotidiennes, activités municipales, édition et diffusion de la presse. Elle doit garder une vision permanente des vrais problèmes et s'attacher à les solutionner vaille que vaille.

3e PARTIE - PERSPECTIVES

La première partie de ce rapport a conclu à une véritable guerre révolutionnaire de libération.

Dans la deuxième partie, nous nous sommes efforcés de mettre à nu les faiblesses de notre mouvement en tant qu'instrument de cette guerre de libération.

Nous allons aborder dans le chapitre suivant le stade final de la préparation de la révolution, avec ses objectifs et les mesures appropriées indispensables pour accélerer le rythme de cette préparation.

Cette guerre de libération mettra aux prises, nous n'aurons de cesse de le rappeler, une puissance mondiale à une nation désarmée qui de surcroît a été soumise à une politique de dépersonnalisation et d'asservissement pendant plus d'un siècle.

Si l'on examine froidement l'histoire militaire contemporaine, on ne découvrira pas un pareil état d'inégalité tant du point de vue du potentiel politique économique et humain, que du point de vue militaire, effectifs, armements, entraînement. On chercherait vainement même dans les luttes des peuples coloniaux contre les puissances européennes, disproportion aussi grande des forces en présence. Les conflits d'Indochine et d'Indonésie n'offrent ausune « équivalence » dans le rapport des forces, car outre les différences considérables dans les conjonctures politiques — avantages multiples tirés des contradictions impérialo-coloniales (Japon contre non-asiatique), puis intra-impérialiste (USA, France, Pays-Bas) — les peuples indochinois et indonésien bénéficiaient de l'importance de leur population, d'immenses espaces rendus stratégiques par le relief et les forêts vierges, de l'éloignement des métropoles et par dessus tout, de l'absence d'un peuplement européen qui, à l'instar de celui qui vit chez nous, fait la pluie et le beau temps en France.

Ce rapport de forces ne nous effraie pas. Mais nous devons le voir avec courage. Des erreurs d'appréciation et d'orientation ont coûté la défaite à des pays pourtant équivalents par leur puissance mais dont les chefs militaires se sont barricadés derrière des conceptions erronées.

« Nous sommes à l'abri de la ligne Maginot. » « Les forêts des Ardennes sont impénétrables avec la ligne Maginot. L'ennemi ne peut s'y engager, s'il s'y engage, on le freinera à la sortie. » « En France la guerre d'invasion à vive allure, dite guerre de mouvement, a vécu... quant aux blindés, leur faillite est éclatante. » Telles furent les certitudes de l'état-major français dont le général Chauvineau, ex-professeur à l'Ecole de guerre.

Le général Gamelin ne fut pas moins convaincu de ses théories d'avant-garde. « L'aviation ne jouera pas un rôle important dans la guerre, tant l'usure du matériel et du personnel sera rapide. Ce sera un feu de paille. Quant aux chars, la conception de leur utilisation en grandes unités autonomes et non comme simples engins d'accompagnement n'est pas sérieuse. Je sais que les Allemands ont plus de dix divisions blindées. Elles ne me préoccupent pas. »

Nous préférons nous mettre dans l'état d'esprit contraire, à la lumière des conséquences désastreuses engendrées par une doctrine à courte vue et des chefs bornés par la médiocrité et la suffisance.

Nous ne voulons pas que notre combat soit « un feu de paille » ; nous reconnaissons au colonialisme sa nette supériorité matérielle. Nous n'avons ni aviation ni blindés, et ces deux armes sont décisives dans la guerre classique et terrifiantes en rase campagne. Nous ne ferons pas de « Don Quichotisme imbécile qui oppose le fantassin et le blindé dans un corps à corps (épique) toujours à l'avantage du premier ». L'ère de l'épée de Sid Ali[33] est révolue. Plus de deux décennies avant le déclenchement dela Deuxième Guerre mondiale, Ernst Jünger, combattant héroïque de 14-18 etvisionnaire en choses de la guerre écrivait au contraire des dogmatiques français : « le tank réunit heureusement mouvement, efficacité, protection au même titre que jadis les éléphants de guerre des diadoques[*]... La prochaine guerre sera brève et violente qui correspond au rythme de la machine. »

L'Allemagne a gagné la guerre parce que ses chefs ont su hisser à temps « leur tactique au niveau de la technique ».

La France sait à ses dépens que le « blitzkrieg » est maintenant possible, à l'égard d'une grande puissance à plus forte raison contre un peuple insurgé. Ses généraux feront donc l'impossible pour réussir leur « blitzkrieg » contre la nation algérienne. Mai 1945 leur a déjà permis de faire une démonstration de ce genre. Combinaison des trois armes, intensité dans l'espace et le temps, tout y était, aviation, marine, légionnaires, sauf les divisions blindées (il eut fallu imaginer pour eux une ligne Siegfried derrière les Bibans et les Monts Ferratus)[34].

Ces généraux, il faut l'espérer, commettront la faute de vouloir rattraper « leur retard » en recourant à la guerre classique contre une nation révolutionnaire. Ce phénomène de fixation de la pensée empirique sur un épisode historique qui est au surplus traumatisant leur fera sans doute oublier les leçons de la conquête. Eux n'oublient pas 1940, nous n'oublions pas 1945[**]

Quoiqu'il en soit, la guerre populaire de libération nous donne des atouts.

D'abord la force morale d'une cause juste qu'une humanité écrasée et humiliée dans ses ressorts les plus intimes est résolue à défendre, plutôt que de se renier. Les vertus guerrières de notre peuple, le mépris du danger, la force de caractère et d'esprit, la persévérance trouveront dans l'Islam bien exploité un élément de mobilisation et de soutien dans les viscissitudes, les revers, le deuil et « les hasards » de la guerre.

Ensuite l'Algérie, c'est notre pays. Le peuple algérien connaît ses moindres recoins. Il fait corps avec le relief.

La guerre des partisans, avec ses fonctions de commandos dans les villes, ses actions de sabotages généralisées, nous permettra de tirer le maximum de ces atouts, c'est-à-dire de durer et d'atteindre les objectifs de la défense stratégique.

Le troisième atout est d'intégrer la guerre populaire dans les contextes internationaux qui susciteront le plus de sympathie et d'appuis stratégiques possibles. Le contexte des peuples coloniaux en particulier et des pays révolutionnaires en général qui luttent contre les différents types d'impérialisme. Le Maghreb étant un de ces atouts extérieurs que nous tenterons d'intérioriser pour en faire l'atout maître, la donnée intégrante des autres atouts intérieurs et extérieurs, le cadre stratégique idéal de la guerre populaire.

1° perspective : aiguiser et approfondir la conscience révolutionnaire de nos masses

Il s'agit de combler nos lacunes et de travailler en profondeur nos masses rurales. Le patriotisme révolutionnaire est dans les campagnes ; la paysannerie pauvre, la paysannerie des khammes, les petits paysans, constitueront l'élément moteur de la guerre de libération. Leur tempérament, l'amour patriotique qui s'aiguise dans le nif[35] et « la convoitise de la gloire », leur dévouement fanatique, gage de fermeté et d'obstination, toutes qualités et force d'âme qui les ont rendus jadis et les rendront encore maîtres dans l'art de la guérilla.

Le potentiel révolutionnaire de notre peuple est déjà très puissant. La nature même chez nous de l'oppression coloniale de même que la répression sous toutes ses formes, économique, policière, terroriste, administrative, ont atteint des paliers exaspérants.

---

[*] Il aurait pu citer les éléphants des Gétules (Iguichtoulen) et la cavalerie numide avec leurs carrés de batailles. (Note de l'auteur du rapport).

[**] Eux voudront une décision, c'est-à-dire une ou des batailles décisives. Pour nous, la non ou les non-décisions sont en elles mêmes des succès pour la révolution. (Note de l'auteur du rapport).

D'où la véhémence du mécontentement général. Aujourd'hui la conscience révolutionnaire consiste à exploiter l'impasse légaliste et les fiascos réformistes afin de familiariser les masses avec l'idée d'une véritable guerre et faire ainsi du recours à la violence non pas un geste de désespoir, de colère et de révolte, mais un geste révolutionnaire qui doit mener à la victoire. L'éveil de la conscience paysanne aux dures et longues épreuves d'une vraie guerre et non d'une pseudo-guerre, loin de pousser au découragement, constituera au contraire un élément positif à la fois de durcissement du cœur et d'ouverture de l'esprit. Nos montagnards répugnent à la légèreté et surtout à la duperie. Ils sauront gré à ceux qui leur diront : « L'Imam El Mahdi[36] n'existe pas. Le seul miracle ne peut provenir que de votre volonté et de votre énergie, de votre capacité de souffrance et d'organisation. »

Approfondir la conscience révolutionnaire c'est rendre explicites et aigues leurs aspirations sociales, leur soif de terre qui est plus que millénaire. Le mot d'ordre : « La terre à ceux qui la libèrent », qui correspond aux aspirations de nos masses rurales aura un effet multiplicateur, c'est-à-dire durablement mobilisateur. Le slogan quémandeur « La terre à ceux qui la travaillent ! » est sans effet, à moins qu'un Mahdi[36 bis] PCA ou PCF convertisse les de Calan[37] et Bengana[38] en kholkoziens forcenés. La politique de la peau de l'ours est une odieuse mystification quand elle est pratiquée par un « parti d'avant-garde conscient et organisé ».

Le problème de la terre est si dominant dans notre pays que même l'UDMA et le PCA incluent les réformes agraires dans leurs programmes.

La paupérisation des campagnes inquiète jusqu'à certains hauts fonctionnaires du colonialisme.

Notre parti doit avoir pour tâche d'expliquer et de convaincre les paysans que les terres expropriées par les armes, seront reprises par les armes, que les domaines des féodaux sont du domaine de la lutte de libération.

La guerre populaire aura la ténacité des convictions et des intérêts des paysans. Ses ressorts ne peuvent être par conséquent des émotions et inspirations passagères. Elle doit avoir des racines profondes nettes et claires dans la conscience de cette humanité dont le lot quotidien est l'humiliation et la misère effroyable.

Ce travail ne doit pas être fait au hasard. Il doit être conçu et entrepris méthodiquement. Il doit tenir compte des études faites par l'état-major en vue d'élaborer l'hypothèse de travail que constitue le Plan Vert.

C'est en fonction de ce plan que nous avons opéré un nouveau découpage du territoire. La définition et délimitation de « zones d'action », de « résistance », et de « protection », aura notamment pour avantage de libérer nos cadres d'une routine de pensée et d'action et de les familiariser avec les structures futures et la guerre de libération.

Ces zones s'organisent autour des bastions ruraux les plus importants.

La réorganisation du parti doit se fixer comme objectif une implantation profonde dans ces mêmes bastions.

C'est une offensive politique soigneusement préparée et strictement menée, à l'exemple d'une campagne militaire, que le parti doit lancer sur les futurs hauts lieux de la guerre de libération.

Au lieu de reprendre les directives mensuelles vagues et sans effet stimulateur « Redoublez d'activité et de vigilance ! », le Comité central devra faire l'inventaire de nos cadres actuels ou potentiels pour les répartir et « concentrer » leurs efforts sur les régions rurales auxquelles la stratégie confère la priorité.

Il importe de bétonner notre implantation rurale. Il faudra tirer avantage de l'influence des notabilités acquises au mouvement pour structurer les paysans. La seule influence doit être celle de cadres chevronnés, d'une permanence militante et d'une organisation qui a une prise directe et vigilante sur les masses.

A ce stade de préparation, cette organisation aura pour mission d'éviter les provocations policières. L'explosion spontanée est un péril qui peut assumer les formes les plus inattendues de jacqueries locales et de terrorisme dégénéré débouchant sur le banditisme.

Les autorités coloniales veillent ; elles ressentent le climat électrifié qui se développe dans l'opinion par l'excès d'arbitraire et de fraude éhonté. Elles suivent avec attention l'évolution du mouvement. Une absolue discrétion s'impose à nous tous. Jamais nous n'avons joué avec elles une partie aussi serrée ; l'enjeu n'a jamais été aussi grand.

Aiguiser et approfondir la conscience révolutionnaire de nos masses, c'est aussi s'attaquer méthodiquement à la tâche d'implantation et d'organisation dans les milieux ouvriers et étudiants.

Le Congrès, dans sa conseption « multiforme » de l'organisation, a adopté une ligne précise au sujet du Syndicat. Il faudra donc faire une conquête discrète mais profonde de la CGT par le noyautage de l'appareil et une campagne d'explication menée par la presse contre la politique discriminatoire des dirigeants syndicalistes à l'égard du prolétariat, du sous-prolétariat et des chômeurs d'origine algérienne.

Quoique peu développée, la classe ouvrière peut être amenée à jouer un rôle important dans un contexte de lutte radicale aux objectifs révolutionnaire auxquels elle ne manquera pas de s'identifier. De formation récente historiquement, ce prolétariat reste en contact permanent et en communication étroite avec les douars d'origine. L'expérience de l'émigration en France démontre combien fructueux peuvent être ces échanges entre paysans et ouvriers. Au demeurant l'expérience de nos travailleurs en France, en matière syndicale, doit permettre à notre mouvement d'élargir en Algérie des structures d'accueil à un mouvement syndical authentiquement national et révolutionnaire.

Quant aux étudiants et aux lycéens, notre tâche est aussi de parvenir à les réorganiser afin qu'ils puissent être le ferment du patriotisme révolutionnaire en attendant de s'intégrer à la lutte libératrice. L'ardeur patriotique, l'idéalime qui les caractérisent et les mettent en symbiose avec les masses, sont des preuves que leur intelligence est prête à se mettre au service de la révolution. Le problème des étudiants et des lycéens s'inscrit aussi dans une autre perspective, celle de la politique de renouvellement des cadres.

2ᵉ perspective : la politique de renouvellement des cadres

Il est faux de prétendre que le parti manque de cadres. Il est plus honnête de faire son auto-critique et d'avouer que le parti n'a pas de politique de cadres.

Qu'est-ce un responsable, sinon un militant auquel le parti, c'est-à-dire en l'occurrence un autre militant, confie des responsabilités ? C'est si simple que cela. Sur quels critères confie-t-il des responsabilités, ancienneté, compétence, copinage ? Souvent il y a combinaison de plusieurs critères mais aux hasards des appréciations au point où on peut dire « dis-moi de qui tu t'entoures, je te dirai quel genre de responsable tu es ». Force en tout cas est de constater que le parti confie très peu de responsabilités aux autres. Est-ce qu'il manque de militants capables d'assimilation et d'adaptation ? Non ! C'est une vérité d'évidence que pour être compétent, il faut accéder à des compétences et pour être responsable avoir des responsabilités. Cette lapalissade n'est pas un artifice de logique, c'est le résultat d'une expérience.

La plupart des cadres de l'OS sont en effet des militants de base pour la plupart, dévoués et intelligents. Nous leur avons fait confiance, ils font l'impossible pour mériter cette confiance. Ce sont des jeunes qui ont l'ambition de la jeunesse, une ambition qui est une vertu guerrière quand elle se nourrit de l'idéal révolutionnaire.

L'expérience de l'OS démontre que le parti a eu tort de se fier aux mêmes hommes pour accomplir les mêmes rites dans la même défiance de la base.

Une saine politique des cadres doit d'abord se débarrasser du cadre familier, des routines bureaucratiques, des affinités petites-bourgeoises et des conceptions du cadre-type notable parvenu et indispensable.

Nul n'est indispensable. Nul ne doit être indispensable que ce soit en temps de paix ou en temps de lutte surtout pendant la guerre. Si « l'acte de guerre comme une horlogerie bien remontée perpétue toujours son propre mouvement », il s'ensuit que les indispensables ne sont indispensables que parce qu'ils peuvent être avantageusement remplacés.

La réorganisation du parti à Alger, l'an dernier, a permis de découvrir que les indispensables sont souvent imprégnés de conceptions rétrogrades, voire féodales. On couve ces militants pour le plaisir de les couver et d'en compter les cotisations.

Ainsi une politique des cadres est en partie une politique de libération des militants de base. Il ne faudra pas hésiter à remplacer les indispensables par les disponibles qui sont encore pleins d'enthousiasme et de possibilités. Les indispensables ont généralement atteint leur plafond, tant au point de vue moral que du point de vue du rendement. Ils courent le risque « de tourner » en notables auxquels le parti doit beaucoup. Ceux qui prendront la relève auront par contre le sentiment de plus devoir au parti. Ils apporteront ardeur et fraîcheur et formeront des surcroîts de rendement dont le parti a besoin, avant d'atteindre leur propre plafond à leur tour. Il y aura sans doute moins de risques de les voir jouer aux indispensables. La politique des cadres est un état d'esprit qui est lié à la notion même de cadre. Il faut avoir une notion révolutionnaire du cadre pour faire une politique révolutionnaire des cadres et inversement.

Il n'est pas question d'ignorer l'apport des anciens cadres en expérience. Celle-ci doit profiter aux nouvelles promotions qui de toute façon auront à faire leur propre expérience dans l'accomplissement des tâches nouvelles.

En revanche il faut se garder de donner les responsabilités en hâte et à la légère. Ce serait aller au devant des méprises et justifier a contrario l'esprit conservateur et la mentalité féodale qui figent le parti.

Nous prêchons une politique audacieuse de montée des cadres, parce que c'est par manque et non par excès d'audace que le parti a péché jusqu'ici. Il faut détruire les barrages mais non sans perdre le soin préalable d'installer des « Qadous Nidham », des canalisations capables d'endiguer et de transformer le tonus révolutionnaire.

Agir avec discernement, dans le sens et au rythme de l'histoire.

Il est certain que ce renouvellement produira un regain d'activités, d'initiatives et de mordant parmi les militants.

C'est parmi les jeunes et les étudiants d'origine rurale qu'il convient de recruter les futurs responsables destinés à l'organisation politique des campagnes. Les citadins seraient recrutés pour le travail des villes ; l'expérience prouve que leur insertion rurale est difficile. Les paysans préfèrent les cadres du terroir, ils ont besoin d'avoir confiance pour s'engager.

Il découle de ces considérations que le parti doit pourvoir en permanents à plein temps ses structures organisationnelles. Devenir permanent pour un cadre révolutionnaire est la forme suprême d'engagement. Il s'attachera à l'accomplissement de ses tâches sans avoir les soucis du métier et du gagne-pain. Il pourrait manifester quelques hésitations et réticences avant de rompre les amarres traditionnelles : famille, bureau, connaissances. Il se transformera dès qu'il aura plongé dans le milieu révolutionnaire, s'y contraignant, avec ses problèmes, sa chaleur et le sentiment de participer à chaque instant à une grande et noble entreprise.

L'organisation de combat rationnelle et moderne que nous nous devons de mettre sur pied a besoin d'élites révolutionnaires sans cesse plus nombreuses, pour que la révolution, comme une « horlogerie bien remontée », perpétue son propre élan et son moment historique.

3e perspective : des armes ! des finances !

« Nous voulons trois choses, des armes ! encore des armes, toujours des armes ! »

La stratégie du harcèlement qui suppose des séries de petites attaques ne peut remplir son objet sans armes individuelles, pistolets mitraillettes, fusils de guerre, mitrailleuses légères, grenades offensives, grenades anti-chars.

La statégie de désorganisation de l'infrastructure coloniale, de dislocation économique et de destruction des voies de communication, suppose également les techniques d'explosifs les plus appropriés.

Il est indispensable d'avoir dans chaque région des stocks de guerre. Certes la lutte alimente la lutte, mais ce sera à un certain niveau déjà où nos éléments au départ seraient capables du point de vue de l'équipement d'entreprendre des coups de main; des sabotages et des embuscades.

Le problème des munitions se pose du point de vue quantitatif par la constitution de réserves. Il se pose aussi quant à la qualité ; la standardisation serait la solution idéale, les armes individuelles et même collectives peuvent avoir le même calibre.

Il nous faut mettre nos moyens au diapason de nos fins. Les moyens dont dispose le parti sont insuffisants ; les campagnes électorales ont déjà épuisé ses ressources financières. Notre peuple est pauvre et de plus en plus appauvri par la répression économique ; la faible bourgeoisie de Tlemcen, d'Alger et de Constantine préfère nourrir les Oulémas et subventionner l'UDMA.

Malgré les sacrifices des masses et la générosité des militants, le parti ne pourra au mieux que se procurer les ressources de subsistance à l'intérieur du pays.

C'est à l'extérieur que nous devons nous approvisionner. La tâche essentielle assignée à nos députés par le Congrès, était du reste de se procurer ces moyens matériels auprès des pays frères et à l'extérieur. D'une façon générale le Congrès n'a pas limité la sphère de prospection. Le déclenchement de la guerre froide par le discours de Truman au lendemain du Congrès a bien suggéré l'idée de l'élargissement de nos contacts vers les pays socialistes. De même que les grèves dites « insurrectionnelles » de novembre 1947 à Paris ont permis d'espérer des conversations sérieuses avec certaines formations révolutionnaires françaises. Cependant le parti s'est vite replongé dans ses multiples et absorbantes activités de chaque jour.

Or c'est un des grands principes révolutionnaires de « garder toujours le but stratégique présent à l'esprit ». Quand bien même on remporte des triomphes, ces triomphes peuvent être des catastrophes s'ils ne conduisent pas vers le but stratégique.

Nous avons écrasé l'UDMA et les Oulémas dans des combats électoraux. C'est un objectif important mais secondaire par rapport au but stratégique qui est de mettre notre peuple en position d'affronter le combat libérateur.

Une équipe doit être chargée de trouver les armes et les finances qu'exige la conjoncture. Elle doit frapper à toutes les portes. Aller à Rabat, Tunis, Le Caire. Convaincre l'Istiqlal de construire moins de mosquées et de médersas, et de nous consentir un emprunt. Plaider notre cause auprès de la Ligue arabe dont les déclarations de solidarité avec le Maghreb ne manquent pas.

Le désastre de Palestine serait profitable s'il devait aider à l'élaboration d'une grande stratégie, d'une stratégie révolutionnaire à l'échelle du monde arabe. C'est au Caire que des rencontres fructueuses pourraient nous aider à solutionner nos problèmes. Mieux que quiconque, Abd El Krim[39]pourra orienter nos prospections.

L'emprunt paraît d'ailleurs une excellente formule, elle sauvegarde notre amour-propre et le soin jaloux que nous avons d'assurer notre liberté de mouvement et d'éviter au parti et au pays toute espèce d'aliénation.

Certains nous consentiraient un emprunt par solidarité sentimentale, anti-coloniale ou par communion de lutte contre l'impérialisme ; l'intérêt, le calcul n'y peut être totalement absent. Ils pourraient escompter des avantages politiques à plus ou moins long terme. D'autres ne le feraient pas sans contre-partie. On ne prête « qu'aux forts », il nous appartient de faire du parti un atout sérieux. Que notre guerre de libération puisse s'imposer à la stratégie d'un bloc, on accentue les contradictions impérialistes de l'autre bloc. L'essentiel est que nous ne nous laissions pas dévier et distraire de nos buts de guerre. Les buts de paix, quant à eux, appartiendront au peuple algérien une fois redevenu maître de son destin. La stratégie de libération [originelle] : elle doit s'élargir à l'extérieur. Au lieu du « principe stratégique de l'adaptation des fins aux moyens » préconisé par le grand théoricien anglais Liddel Hart dans la conduite des opérations, il faut exploiter le principe stratégique inverse de l'adaptation des moyens aux fins. Il faut à tout prix trouver les moyens de la révolution.

Pour ce qui est de l'armement, la contrebande d'armes est chose courante ; les marchands de fusils ne manquent pas qui expriment les rivalités classiques entre puissances coloniales quand ils ne sont pas à l'origine de ces rivalités. A nous de jouer.

L'envoi d'un émissaire par Abd El Krim ainsi qu'un contact pris à Alger par nous avec un représentant étranger, nous ont donné l'impression que l'Algérie est un enjeu important en Méditerranée. Il suffirait d'examiner les possibilités qui peuvent s'offrir à nous du fait de cet enjeu.

L'isolement a trop duré.

Le parti qui a la lourde charge de libérer l'Algérie, doit rompre cet isolement, c'est un impératif qui s'impose à ce stade décisif de la préparation et qui fera que notre stratégie révolutionnaire sera une stratégie d'élargissement et d'ouverture sur le monde.

4ᵉ perspective : unification du combat maghrébin

Le cadre maghrébin de la guerre de libération algérienne est un facteur si contraignant qu'il domine nos perspectives.

C'est l'entité géométrique par excellence qui joue un rôle politico-militaire primordial dans la grande stratégie impériale française par rapport aux trois pays qui la composent, au continent africain et à tout le bassin méditerranéen. Il constitue un ensemble stratégique tant les problèmes humains, économiques, politiques et militaires sont imbriqués les uns aux autres à travers le « Maghreb ». Il jouera pour nous ou contre nous dans la mesure où nous aurons réussi ou échoué à unifier le combat libérateur.

L'histoire de la conquête romaine, celle de la conquête française, la participation des travailleurs algériens à partir de l'Algérie à la guerre contre Abd El Krim, le déploiement stratégique des forces alliées en Afrique du Nord en novembre 1942, les conférences périodiques des trois proconsuls et de leurs états-majors, sans évoquer les événements de 1945 et les ratissages des Tabors [40] en Basse Kabylie, illustrent cette appréciation.

Aussi avons-nous précisé plus haut que le principe directeur de l'unité d'action maghrébine relève de la stratégie intérieure.

Pour utiliser une des notions nouvelles de la théorie militaire soviétique, notion dite de la balance, on peut redresser sensiblement la balance des forces en présence en mettant les poids Maroc et Tunisie dans notre plateau après les avoir prélevés du plateau colonialiste. Il n'est pas toujours possible de porter ses propres forces au niveau voulu, on peut réaliser un résultat équivalent en diminuant un élément de force correspondant chez l'adversaire et en provoquant la dispersion de son dispositif.

Les masses maghrébines en symbiose avec les immenses chaînes des Atlas constitueraient une telle force vitale (autre notion de base soviétique) que la guerre de libération pourrait envisager de combiner la défense stratégique (qui n'est « concevable que pour les armées bourgeoises ») avec des attaques stratégiques dont les objectifs pourraient alors aller jusqu'à la libération de régions entières et la constitution de « zones franches ». La guerre révolutionnaire à la chinoise qui se nourrit de l'espace et du temps pourrait, de ce fait, assumer toute son ampleur et sa rigueur ; la libération des dizaines de milliers de villages et mechtas [41] maghrébins permettra à l'âme profonde du Maghreb de retrouver son expression offensive et pleinière et son moment historique. L'appel des Atlas n'est pas du romantisme géographique ou du lyrisme historique. Il constitue par ces villages relais de l'esprit national révolutionnaire le vrai Maghreb en ses heures glorieuses.

Comment parvenir à l'unification alors que les mouvements de libération dans les trois pays exprimant des forces sociales différentes, ont forcément des perspectives différentes. Tel est le problème.

L'état actuel de nos rapports avec le Néo-Destour et l'Istiqlal est dominé par des généralités verbales. Les déclarations communes faites à Paris sont des formules sentimentales qui permettent à chacun des partis d'en tirer profit séparément.

C'est à nous que revient la responsabilité d'engager le processus d'unification, parce que nous savons qu'elle constitue une donnée décisive ayant eu l'avantage d'expériences révolutionnaires.

Le parti ne sera digne de sa mission d'avant-garde que s'il parvient à faire partager à l'Est et à l'Ouest son expérience et sa foi. C'est la tâche prioritaire de notre diplomatie. Les arguments ne manquent pas qui condamnent le réformisme, le légalisme, la division des forces nationalistes. Bourgeois ou petits bourgeois, les dirigeants ne manquent pas d'intelligence pour comprendre que le pacifisme ne mène à rien face à un colonialisme aveugle et brutal.

Les professions de foi maghrébines ne sont pas sans intérêt ; elles autorisent la discussion et la clarification des idées ; il ne tient qu'à nous dès lors qu'elles aient une portée réelle.

La constitution d'états-majors, à l'exemple du nôtre, accélèrera la prise de conscience chez les dirigeants des pays frères, des véritables problèmes stratégiques et tactiques posés par la libération. Nous les ferons bénéficier de notre expérience. Ils pourront plus aisément mettre sur pied leurs OS respectives, à la lumière des enseignements tirés de la nôtre. Ces trois organisations se convertiront vite à ce principe essentiel qu'il n'existe pas de voie facile, tunisienne ou marocaine, susceptible de libérer tout ou parti du Maghreb.

Il n'y a qu'une seule voie aussi radicale que le degré d'oppression politique économique et social auquel sont soumises nos masses, c'est la voie du combat commun.

Ces avant-gardes maghrébines joueront un rôle de pression sur leurs directions politiques, et aussi d'incitation à la réflexion maghrébine.

L'OS est prêt à envoyer dans les deux pays frères des responsables compétents afin d'aider à l'organisation de structures analogues aux nôtres.

Les trois états-majors pourraient même fusionner à un stade plus avancé ; un Haut commandement maghrebin serait la pièce maîtresse de cette mise en scène historique qui doit mettre un terme à la tragédie du Maghreb.

C'est au premier rang que figure le nom d'Abd El Krim dans ces perspectives. C'est un détonateur révolutionnaire capable de remobiliser les Rifains. De plus c'est un guerrier susceptible de comprendre notre langage.

La stratégie d'élargissement trouvera dans des dispositifs comparables aux nôtres et dans un organisme technique commun son élément d'accomplissement.

Elle pourra se réaliser avec ou sans les états-majors politiques. Faute d'une entente préalable, une fois amorcé, le processus de libération en Algérie trouvera à l'Est et à l'Ouest des hommes et des instruments d'élargissement et de généralisation sérieux. L'aveuglement des réactions coloniales se chargera de donner raison aux élites révolutionnaires, contre les directions opportunistes.

La lutte commune est non seulement gage de la victoire sur les forces coloniales mais aussi garante de l'unité du Maghreb. C'est dans le combat libérateur que seront détruites les frontières artificielles qui morcellent cette entité.

« La guerre », disait Napoléon, « est un art tout d'exécution », nous pourrons ajouter la guerre révolutionnaire est une science toute de préparation. Nous ne devons rien abandonner au hasard. Il faut avancer nos pions de manière à pouvoir reprendre aux autorités coloniales, l'initiative des opérations politiques et militaires.

C'est une responsabilité terrible à affronter, celle d'engager son peuple « dans ce drame passionné et terrible qu'est la guerre ». Il faut évaluer cette responsabilité « selon ses conséquences politiques », comme disait Lénine, « et si la guerre sert les intérêts de la libération de la classe asservie, elle est un progrès quel que soit le nombre de victimes et quelles que soient les souffrances qu'elle implique », mais aussi, contrairement à Lénine il faut évaluer cette responsabilité en faisant le bilan anticipé des pertes. Nous sommes responsables, devant l'histoire et dans l'histoire qui est irréductible ni à une Internationale ni à une civilisation, du seul destin de notre peuple.

Notre unique préoccupation doit être son triomphe à peu de frais et non pas de poser héroïquement devant une histoire désincarnée et dépeuplée.

Cette unique préoccupation de la victoire doit également guider notre stratégie d'ouverture et d'élargissement sur le monde.

Celle-ci doit dépendre non pas d'a-priorismes idéologiques et mystiques mais d'une évaluation correcte des facteurs internationaux.

5ᵉ perspective : stratégie d'élargissement

Le but de la guerre est d'obliger l'adversaire à renoncer à sa politique, en l'occurrence il est de forcer le gouvernement français à reconnaître l'indépendance de l'Algérie et du Maghreb.

C'est la combinaison simple mais ferme des divers éléments stratégiques qui nous permet d'atteindre ce but de guerre. Le soutien international à notre cause est l'un de ces éléments stratégiques.

Ce soutien n'est pas donné, il se crée et se développe ; et d'abord de quel soutien s'agit-il ? D'un appui moral, sentimental, d'autant plus grandiloquent qu'il ne sera pas suivi d'effet ?

Trois principes stratégiques doivent constituer les lignes directrices de notre action extérieure. Pour reprendre la formulation soviétique en matière militaire, « la force vitale » est constituée par le mouvement historique qui porte les peuples d'Asie et d'Afrique à combattre pour leur libération. Ce mouvement historique est la force de frappe de tous les peuples colonisés qui décident de s'y intégrer résolument. La proclamation de l'indépendance du Viet-Minh, la guerre de libération qui se déroule au Tonkin, la résistance de l'Indonésie, les événements de Madagascar, le revirement anglo-saxon en faveur de l'indépendance libanaise et syrienne, autant de faits qui illustrent la puissance du phénomène anti-colonial. La solidarité effective viendra des pays écrasés par l'oppression et l'exploitation coloniales. Ils prendront exemple sur nous, comme nous prenons exemple sur d'autres peuples qui se sont libérés par la force des armes ou qui combattent encore maintenant dans le delta du fleuve Rouge.

Cette force « émancipatrice » est vitale du point de vue strictement militaire, par la dispersion de la puissance et des efforts du colonialisme, et l'affaiblissement de son potentiel économique.

Elle est vitale parce que susceptible d'exacerber et de faire éclater les contradictions internes de l'impérialisme français, en le coupant de ses matières premières, de ses réservoirs de main d'œuvre à bon marché, des marchés déversoirs pour ses produits, partant de ses plus values coloniales considérables qu'il veut réinvestir en « métropole ».

La solidarité des peuples opprimés doit déboucher sur la constitution d'un Front révolutionnaire des peuples opprimés.

L'Algérie est destinée par la violence du système d'exploitation que subit son peuple à jouer un rôle d'avant-garde pour constituer ce front de solidarité et de luttes communes.

Des relations sérieuses doivent être nouées avec les mouvements de libération, à cet effet.

Le monde arabe et musulman assumera dans ce cadre un rôle de catalyseur. Nul doute que la résistance du Maghreb sensibilisera les musulmans au plus haut point. L'Islam est un facteur mobilisateur sur le plan moral et affectif. Il peut et doit apporter une contribution décisive dans la lutte de libération des peuples coloniaux.

Aucun élément constitutif de cette force vitale ne doit être négligé, pour user et détruire la force vitale du colonialisme.

Le Front révolutionnaire des peuples opprimés sera le stade suprême de la solidarité internationale. Les étudiants et les syndicalistes en seront les promoteurs, aux côtés du prolétariat rural. Le parti doit donc orienter son activité en France, en vue de bétonner nos relations avec les éléments les plus avancés de l'émigration africaine et asiatique.

Le principe de la balance sera complémentaire du premier principe. L'un trouve dans l'autre sa raison d'être.

Ainsi, une unité sénégalaise qui refuserait de combattre sous le drapeau du colonialisme renforcerait notre plateau non seulement parce qu'elle affaiblit le plateau des effectifs ennemis, mais aussi par l'effet psychologique que cela ne manquerait pas d'avoir sur l'opinion française et l'opinion des opprimés.

Notre stratégie suivra cette ligne directrice en matière diplomatique. Quand nous compterons mettre sur notre plateau le poids d'un acte de soutien d'un pays socialiste nous penserons au même moment délester le plateau colonial du poids d'un appui occidental. Notre combat s'en trouvera renforcé doublement. L'élargissement de notre stratégie par l'isolement du colonialisme doit se poursuivre avec un esprit d'analyse rigoureux et la volonté lucide de ne jamais perdre de vue les conditions pratiques de notre combat qui se résument en l'efficience révolutionnaire.

Depuis quelques mois, la guerre froide sévit. L'Algérie, le Maghreb, est dans la zone d'influence occidentale. Jamais les USA ne permettront qu'il passe du côté de l'Est. Gardons-nous d'a-priorismes idéologiques et de slogans sentimentaux créés en dehors de l'espace et du temps. L'efficience révolutionnaire commande le sérieux et la prudence dans le verbe. Notre a-priorisme est de conduire notre peuple à la victoire. Le général Marcos[42] dont l'action fut pourtant à la limite des zones d'influence a dû tirer des enseignements durs et précieux de l'expérience d'une guerre civile conditionnée par des impératifs étrangers à son peuple. Le résultat est là. Qu'importe aux travailleurs grecs l'hommage funèbre rendu à Marcos par les stratèges du Kremlin.

La libération par la révolution, la révolution par la libération !

La révolution doit se fixer comme objectif d'exacerber et de faire éclater les contradictions impérialistes.

L'état de guerre froide n'atténue pas, au contraire, la concurrence que se livrent les monopoles américains en pleine expansion et les monopoles européens dont le colonialisme constitue les ressources indispensables à leur défense et à leur reconstruction.

De plus comme aux beaux temps du XIX^e siècle, exploitants anglais et français continuent de déployer leurs rivalités. Il convient de savoir exploiter ces rivalités.

D'où le troisième principe également d'inspiration stratégique (Liddel Hart), qui consiste à « prendre une ligne d'opération qui permette de choisir entre plusieurs objectifs ceux qui conduisent au but stratégique ».

Comme sur le théâtre de guerre, la stratégie diplomatique d'élargissement effectue ses options tactiques dans le mouvement. Cela implique deux choses.

Premièrement que nous soyons totalement libres de nos mouvements. Pas d'aliénation vis-à-vis de quiconque, notre capacité de manœuvre doit être assurée avec fermeté et souplesse. Nos relations avec les peuples, les partis et les gouvernements doivent être conçues dans cette optique d'indépendance.

Deuxièmement que nous élevions sans cesse le niveau de nos connaissances de la politique mondiale. Toutes les nations en subissent les contre-coups, sinon le conditionnement ; celles d'entre elles qui n'ont pas encore récupéré leur souveraineté s'en ressentent encore davantage. Dès lors se contenter d'une vision schématique des développements internationaux, en plaçant les bons d'un côté et les mauvais de l'autre, serait ignorer la complexité et l'ambiguité des éléments qui déterminent l'intérêt de chaque pays ou groupe de pays.

Notre action extérieure aura besoin d'analyses saines et sereines des courants internationaux et des forces en travail à l'échelle mondiale. Elle doit éviter les écueils sentimentalistes et les œillères du dogmatisme. La constitution d'un Front révolutionnaire des peuples opprimés est la seule donnée dogmatique et sentimentale qu'il importe de développer d'une façon inébranlable. Elle est conforme à notre combat libérateur et porte en elle-même les conditions du nouvel humanisme que les peuples opprimés élaborent dans leur solidarité fraternelle.

La lutte des Irlandais pour l'indépendance comporte des leçons appréciables tant en matière d'atouts extérieurs qu'en fait d'erreurs d'appréciation à éviter, sur la situation internationale. L'erreur commise en 1915 fut de miser sur l'Allemagne. La stratégie extérieure fut d'ailleurs au niveau de la stratégie intérieure, c'est-à-dire au niveau de la conspiration. Victime du bluff de Pâques, De Valera a su fonder à la fois l'armée de la république et un dispositif de solidarité efficace, notemment aux USA.

6ᵉ perspective : l'action subversive en France

Saper la volonté de l'adversaire de poursuivre sa politique coloniale est l'objet de notre stratégie révolutionnaire.

L'action politique à mener en France revêt dès lors une importance considérable auprès de l'opinion française en vue de démystifier l'Algérie française. Il convient de souligner inlassablement que les peuples algérien et français sont tous deux victimes du mensonge colonial, celui-ci étant obligé chaque année de payer l'ardoise qui permet aux gros colons de continuer à exploiter l'Algérie et les Algériens à leurs profits personnels et au profit de quelques magnats « métropolitains », ceux-là mêmes qui participent à l'exploitation des masses laborieuses françaises.

Il est d'autant plus nécessaire d'axer notre propagande sur cette analyse de classe que les colonialistes noient le poisson dans la mythologie de la gloire impériale et des surenchères patriotiques.

Le prolétariat français et une partie de l'intelligensia issue de la résistance sont déjà avertis contre le système colonial. Il y a des traditions de luttes anti-colonialistes que les souvenirs de l'oppression nazie peut ranimer et revigorer, auprès des organisations de gauche (syndicats, jeunesse, étudiants, partis politiques). L'état de l'opinion française dépend des structures politiques existantes ; son indifférence face aux sanglantes répressions coloniales témoigne de la faillite de ses organisations. Divisés en matière d'opinions internes ou externes, les partis de gauche qui au surplus n'ont jamais eu le courage d'analyser correctement le phénomène colonial par rapport à leur impérialisme national, semblent se rallier à celui-ci par opposition à l'impérialisme américain et sous la pression des impératifs économiques de la reconstruction. Les trahisons du parti socialiste français depuis le Front populaire indiquent que le colonialisme dénoncé en paroles, est intégré de fait dans leur vision chauvine et bourgeoise. Quant au PCF, est-ce un hasard s'il a couvert (et couvre encore) les violences fondamentales du colonialisme en 1945, en même temps qu'il ralliait les syndicats français au sacro-saint slogan de « productivité nationale ». Les commodités du pouvoir lui ont fait découvrir les mérites de l'opportunité en politique intérieure et en matière coloniale. Ce qui est plus grave, c'est que même dans l'opposition et avec l'ardeur retrouvée des luttes ouvrières, le PCF maintient dans l'obscurantisme de ses généralités verbales et dans l'apathie, les forces anti-colonialistes potentielles.

L'émigration algérienne en France, en particulier les travailleurs et les étudiants, devront développer une action conséquente à la base dans les chantiers et les usines. En échange de leur participation aux combats des travailleurs français, ils doivent préparer une solidarité effective. Cela ne peut se faire dans la complaisance à l'égard des dirigeants opportunistes de la gauche française. Cela ne peut se faire que dans la clarté. Le refus de reconnaître l'existence d'une nation algérienne avec ou sans les européens est une attitude colonialiste qu'il faut dénoncer énergiquement.

La tâche de nos militants n'est pas seulement de relever les erreurs des mouvements français, mais aussi et surtout de faire connaître la justesse de nos positions. Il ne suffit pas de contester leurs vérités, il faut faire partager la nôtre. Les révolutionnaires algériens n'accepteront ni d'être récupérés, ni d'être pris en charge par les révolutionnaires français. L'impuissance de ceux-ci de résoudre en temps de « paix nationale » leurs propres contradictions, donnent à ceux-là la liberté de revendiquer le droit « d'assumer et de surmonter » certaines de leurs contraditions du temps de guerre.

L'internationalisme authentique passe par la solidarité entre révolutonnaires.

Les émigrés du Maghreb et d'Afrique, feraient avancer cette solidarité avec le peuple français, en donnant l'exemple de leur union. La cohésion dans l'action à la base sinon au sommet, des colonisés, est seule susceptible d'impressionner l'opinion française et de la rendre consciente des dimensions véritables du problème colonial.

L'action politique en France sous toutes ses formes ne peut réaliser seule l'objet de la stratégie ; elle est complémentaire de toutes les perspectives prévues et principalement de l'action armée. Elle doit viser à créer les conditions d'un profond mouvement de subversion au sens révolutionnaire du terme, lorsque la résistance commencera.

Il serait possible alors de provoquer le retournement de l'opinion française, tout dépendra bien sûr de la puissance du mouvement de libération et de ses répercussions dans le monde. Il faut que les premières vagues de rage meurtrière se brisent contre l'inébranlable détermination du peuple algérien. Le moral du peuple français deviendra vulnérable à partir du moment où les sacrifices exigés de lui, en hommes et en niveau de vie, seront sans cesse croissants. Le combat fera réfléchir et posera des problèmes de conscience à tous les secteurs qui font foi d'anti-colonialisme. Le choc psychologique, qui détruira « les mensonges qui ont fait tant de mal » sera le résultat d'une activité intelligente menée par notre Fédération. Affaiblir la volonté de l'adversaire jusqu'à le faire renoncer à la guerre, saper le moral de l'armée en faisant douter des buts de cette guerre est un des aspects classiques de la révolution. Tous les moyens sont bons pour disloquer l'appareil belliciste à condition qu'il soient politiquement et froidement pesés. Le colonialisme, lui, utilise sans hésiter la terreur pour fléchir notre détermination : il profitera de tout l'arsenal de destruction et de démoralisation dont disposent son armée et ses « Affaires indigènes ». Mais face à l'inflexible résistance du peuple algérien, le moral des Français cèdera quand ils se rendront compte que l'addition est excessive et ne correspond plus à « la valeur de l'objectif politique » que les tenants de la domination coloniale leur font miroiter.

« Il faudra abandonner cet objectif et signer la paix » quand « l'épuisement graduel de la puissance physique et l'usure de la volonté » feront apparaître que « les dépenses de force sont démesurées par rapport au dessein politique ».

Une véritable politique d'agitation et de contacts devra être développée par le parti dans le but de convaincre le peuple de France qu'il paie un prix excessif dans une entreprise sans grandeur qui ne profite qu'à ses exploiteurs et à l'issue à coup sûr fatale.

Quant aux Algériens, « ils n'ont rien à perdre que leurs chaînes », ils paieront le prix qu'il faut pour retrouver leur liberté.

Nous disposons en France, sur les arrières de l'adversaire, d'un énorme potentiel. La tâche du parti est de l'organiser dans les perspectives d'un conflit implacable et prolongé. Les répressions et les manœuvres de toutes sortes ne doivent pas y arrêter ou affaiblir notre action, d'où la nécessité de prévoir des structures clandestines de remplacement.

L'efficacité de l'action subversive, de la « stratégie sous marine » réside dans sa continuité. C'est là par ailleurs que s'appliquera l'autre principe stratégique de Liddel Hart relatif à « la souplesse et à la capacité d'adaptation aux événements ».

4e PARTIE - DISPOSITIF D'APPLICATION - CALENDRIER

« Le premier, le plus important, le plus décisif acte de jugement qu'un homme d'Etat ou un commandant en chef exécute consiste dans l'appréciation correcte du genre de guerre qu'il entreprend, afin de ne pas la prendre pour ce qu'elle n'est pas. Telle est la première et la plus fondamentale de toutes les questions stratégiques ». Nous l'avons examiné de près. Nous savons que nous allons au devant d'une véritable guerre. C'est une guerre populaire fondée sur la défense stratégique. Cette « intention négative » permet la confrontation des ressources spirituelles et matérielles en vue d'une résistance de longue durée. Elle est « le principe essentiel de la résistance pure, le moyen naturel de persévérer dans la durée de combat plus longtemps que l'ennemi, c'est-à-dire de l'épuiser ».

Nous avons tiré des perspectives qui nous permettent de faire face aux nombreuses considérations de stratégie interne et externe. Nous avons suggéré des tâches et des mesures ayant pour objet, dans cette guerre révolutionnaire qui s'affranchit de la stricte loi des rapports de force matérielle et qui, partant, « s'en remet à un calcul de probabilité, de peser dans ce calcul de telle manière qu'il devienne un motif de paix... et sans même rechercher la défaite complète de l'ennemi qu'il soit considéré comme un chemin plus court vers la paix ». Cependant, une démarche purement académique ne peut embrasser et maîtriser toute la complexité des éléments qui rentrent en ligne de compte et qui au surplus ne peuvent être saisis que dans le mouvement et dans leurs relations réciproques.

Napoléon disait, répétons-le, « ce serait un problème d'algèbre devant lequel même un Newton resterait interdit ».

Par contre, ce qui dépend de nous c'est la réalisation de nos perspectives qui est intimement liée au calendrier d'application. Les préparatifs ne doivent pas durer indéfiniment. Un délai de mise en train s'impose d'une façon impérative. Le temps nous est compté. Pourquoi ?

En premier lieu le mouvement de libération risque de s'essouffler. Les masses sentent l'impasse, et s'en ressentent. Leur moral et leur combativité pourraient fléchir à force de se heurter dans l'impuissance et la passivité aux diverses formes de la répression. En second lieu, l'impatience peut gagner les éléments de l'OS. Certains ont déjà étudié et ré-étudié la brochure d'inscription militaire. Une organisation d'élite de cette nature est incompatible avec la routine, l'ennui et l'attentisme. La soif du nouveau nourrit l'enthousiasme à défaut d'action directe. Nous essayons d'entretenir la flamme par des efforts d'éducation extra-militaire et par des exercices en plein air. Mais il est impossible de les faire attendre plus qu'il ne faudra pour notre préparation, c'est-à-dire dans les délais les plus courts possibles.

Au demeurant, l'épée de Damoclès d'une dure répression contre le parti et même contre l'OS, est toujours là. « Fuite », maladresse, un impondérable peut survenir qui ébruiterait jusqu'aux Renseignements généraux l'existence de notre organisation. Ce serait un beau cadeau aux forces coloniales qui auraient le choix entre une réplique immédiate, foudroyante de la police visant à démanteler nos structures et une provocation diabolique « type Mai 45 » qui permettrait à l'armée d'intervenir pour tuer la révolution dans l'œuf.

Quoi qu'il en soit, nous risquons de perdre un atout majeur dans l'attente prolongée à savoir, la surprise. Le simple bon sens confère au facteur surprise des avantages évidents. Mais il ne s'agit pas là du coup de poing inattendu qui attribue une supériorité morale et physique de quelques secondes et qui de toute manière ne met pas fin au pugilat et ne décide pas de son issue. Ce n'est pas une surprise d'ordre tactique qui, elle, permet de réussir un coup de main ou une attaque limitée dans le temps et l'espace. Il est question chez nous en paraphrasant Clausewitz « de surprendre l'ennemi par les mesures générales que l'on prend » par le genre de conflit décidé et par le dispositif global arrêté.

Or, « en stratégie, la surprise est d'autant plus difficile à réaliser que les mesures à prendre s'élèveront jusqu'au niveau de la politique... Il est extrêmement rare qu'un Etat en surprenne un autre par l'orientation générale de ses forces... La concentration des armées sur les principales positions en laisse deviner l'intention et la direction longtemps à l'avance ».

Par conséquent, la « surprise » dont nous voulons nous assurer les avantages est du domaine stratégique supérieur, puisque la guerre révolutionnaire doit surprendre à la fois par l'ampleur de sa préparation et l'opportunité de son déclenchement. En effet, la supériorité que garantit la surprise n'est pas celle qui porte sur « un point décisif » comme dans un conflit classique, mais celle qui s'exprime à un moment donné, à un moment décisif.

Il s'ensuit la nécessité d'un calendrier que doit se fixer le parti. L'échéance a des effets stimulateurs et galvaniseurs, dans le sens de l'accélération des préparatifs et du sérieux dans la définition et l'application des tâches pratiques.

Toutes les données politiques et organisationnelles militent en faveur de la fixation d'un délai.

Nous insistons sur le caractère confidentiel de nos décisions : la divulgation du secret serait d'une gravité extrême ! C'est l'ABC de tout conflit que si B apprend que A se prépare à l'attaquer, il aura intérêt à le devancer à moins que, ne se souciant pas du coup de surprise de A, il préfère lui réserver une contre-surprise plus surprenante et plus désastreuse.

Commission du CC pour veiller à l'application des décisions et au respect du calendrier

L'expérience nous a prouvé que les mesures si révolutionnaires soient-elles en théorie se perdent dans la pratique. Nous avons l'habitude de remettre en cause des décisions prises en commun et, cela, soit directement en prétendant qu'elles ont été prises à la légère, soit indirectement faisant jouer la force d'inertie.

Il est vrai que nous délibérons souvent dans la hâte, sous la pression des événements. Nous réagissons plutôt que nous agissons d'une façon réfléchie et bien vite nous nous apercevons alors que, devant les réalités, les décisions prises ne sont pas correctes.

Prenons d'abord notre temps ! Pesons nos décisions.

Et que chacun prenne ses responsabilités en toute clarté, sans faux-fuyants et aussi sans fausses velléités révolutionnaires.

La commission du CC que nous proposons sera chargée du superviser l'ensemble des organismes qui doivent concrétiser les objectifs de la phase préparatoire. Elle sera en quelque sorte la conscience des militants sur lesquels repose le poids d'une responsabilité écrasante qui est de déclencher la guerre de libération.

NOTES

1. Ferhat Abbas, leader de l'Union démocratique du manifeste algérien UDMA de 1946 à 1956.
2. Président de l'Association des Oulémas réformistes.
3. Secrétaire du Parti communiste algérien.
4. Ordre de soulèvement donné par la direction du PPA puis annulé par un contre-ordre qui parviendra trop tard en Kabylie et à Saïda.
5. L'insurrection de 1871, survenue après la guerre franco-allemande a touché surtout la Kabylie et l'Est algérien. Elle eut pour principaux dirigeants le chef de la confrérie des Rahmanya, Cheikh el-Haddad et le bachaga Mokarani.
6. A partir d'une référence à la mythologie islamique, une rumeur lancée par les militants du PPA dans le Sud algérois, en mai 1945, pour exploiter, à des fins de mobilisation, l'attente messianique des populations.
7. Police des renseignements généraux.
8. En application du nouveau statut de l'Algérie adopté par l'Assemblée nationale française en 1947, les Algériens étaient appelés à élire une Assemblée de 60 délégués (30 Européens et 30 Algériens). Le gouverneur général socialiste M.E. Naegelen fit procéder au truquage massif des élections dans le collège algérien.
9. Ce furent les conséquences des réactions des populations au bourrage des urnes.
10. Prison d'Alger.
11. Siège de l'Assemblée algérienne.
12. Secrétaire général du Parti communiste algérien à cette époque.
13. Pour l'élaboration de son rapport, Aït Ahmed disposait de tous les documents de la Commission de la défense de l'Assemblée nationale française auxquels avait accès le député MTLD Ahmed Mezerna.
14. Bachagha contre lequel le PPA a organisé un attentat, en 1945, auquel fut mêlé Mohand Saïd Mazouzi.
15. Délégué ultra à l'Assemblée algérienne.
16. Dirigeant du Parti communiste français. Il s'agit en fait d'une anecdote dont certains ont voulu tirer une orientation politique.
17. Lamine Debaghine, membre de la direction du MTLD.
18. Argument invoqué par les adversaires du MTLD contre l'idée d'indépendance.
19. Référence à l'éclatement de l'Alliance nationaliste, des Amis du manifeste et de la liberté, réunissant le PPA, les nationalistes modérés (Abbas) et les Oulémas en 1944. Leur scission a eu lieu après mai 1945.
20. Après les massacres de mai 1945, le Parti communiste a appelé à réprimer le PPA. Il attribuera plus tard sa prise de position à son secrétaire général Amar Ouzegane.
21. Selon cette thèse, l'existence d'une nation algérienne dépend de la fusion entre les communautés musulmane et européenne.
22. Il s'agit de Hocine Lahouel et de Hadj Cherchalli.
23. Pluriel de tariqa qui signifie « la voie ». Mot utilisé pour désigner les confréries religieuses.
24. Famille pro-française.
25. Le PPA — MTLD considère le réformisme religieux comme un objectif secondaire. Cf. Editorial du Parlement Algérien n° 1, 18 mai 1939.
26. Métayers au cinquième.
27. A la grâce de Dieu.
28. Lors d'un transfert de dynamite de Collo à El Harrouch, l'équipe chargée de l'opération a été interceptée par la police.
29. Village du Nord Constantinois où eut lieu l'arrestation, lors de l'affaire de la dynamite.
30. Responsable à l'organisation.
31. Plaintes.
32. Plan stratégique de l'OS pour la préparation de l'insurrection.
33. Quatrième calife de l'Islam dont se réclament les Chiites.
34. Région de Bordj Bou Arreridj.
35. Mot qui désigne le nez et est employé pour exprimer le sentiment de l'honneur.
36. Messie rédempteur.
36 *bis*. Ibid.
37. Colon ultra.
38. Famille de grande tente de la région de Biskra.
39. Le chef de la guerre du Rif, en 1926, au Caire depuis 1947.
40. Troupes marocaines au service de la France.
41. Circonscriptions rurales.
42. Référence au chef de la Résistance grecque.

DOCUMENT N° 2 (traduit de l'arabe)

MEMOIRE DU PPA SIGNE DE MOHAMMED KHIDER (PRESIDENT DU BUREAU DU CAIRE) AUX DELEGATIONS DE LA COMMISSION POLITIQUE DES ETATS MEMBRES DE LA LIGUE ARABE.

3 septembre 1953. AUTEUR : *Mohammed Khider.* SOURCE : *archives privées.*

> *Comment sortir le problème algérien du cadre français ? En dépassant l'aspect juridique pour le porter à la hauteur des problèmes tunisien et marocain et l'internationaliser, répond le* PPA — MTLD. *C'est cette thèse que défend ici son représentant Mohammed Khider, ancien député, exilé au Caire depuis 1951 pour se soustraire à l'action de la justice française qui l'avait inculpé pour complicité dans le hold-up de la grande poste d'Oran (1949).*

Les mesures récentes prises par la France au Maroc, montrent que sa politique coloniale ne respecte nullement le cadre juridique qui définit ses relations avec les pays sous tutelle. Ainsi, le traité de protectorat par lequel elle s'est engagée à protéger le Sultan, sa famille et son trône, ne l'a guère empêché d'exercer des pressions constantes sur lui, encore moins de le détrôner et de l'exiler [1]. De même le traité d'Algésiras par lequel la France s'est engagée à respecter la souveraineté du Maroc, ne l'a pas empêchée de bafouer et de violer cette souveraineté en tentant de faire participer la colonie française au gouvernement marocain et aux conseils élus.

Si la France arrive à concrétiser les promesses du Sultan fantoche nommé par ses agents de signer tous les décrets qu'elle désire, elle détruira, en toute facilité, les fondements juridiques de l'Etat marocain et la souveraineté du peuple marocain pour intégrer le Maroc à l'Union française que préside, selon la Constitution française, le président de la République. De ce fait, le Maroc se trouvera dans une situation qui ne diffère pas beaucoup de celle de l'Algérie et des pays sous domination française.

C'est pour cela que le Parti du peuple algérien en lutte pour la libération du pays soutient que le colonialisme est l'expression d'une domination étrangère imposée par les armes et qu'il n'y a guère de différence entre le protectorat, l'intégration ou l'annexion. Ce ne sont que des formes diverses d'une situation identique.

En conséquence, le Parti du peuple algérien vous demande de considérer la cause maghrébine dans son véritable contexte et de l'envisager comme une seule et même cause. A maintes reprises déjà, nous avons demandé à la Ligue arabe et aux Etats membres de déterminer leur politique en fonction du l'unité du Maghreb et indépendamment des situations juridiques imposées aux trois pays par le colonialisme.

Considérer la cause du Maghreb comme une seule et même cause, permet de comprendre la situation présente et la politique des colonialistes français, pour qui l'Algérie est l'axe de la politique nord-africaine, son centre moteur. Les visées françaises au Maroc et en Tunisie avant comme après l'occupation sont motivées par la protection et la garantie de l'occupation française en Algérie.

Les Français ont imposé à l'Algérie un paravent juridique factice, dans le but de protéger leur conquête par l'intégration à leur territoire. Cependant la volonté du peuple algérien, sa ferme persévérance à conserver sa personnalité islamique, à défendre sa personnalité arabe et à revendiquer son indépendance usurpée rendent ce masque sans effet.

Il est clair aujourd'hui, pour tous, que l'intégration de l'Algérie à la France n'est qu'une prétention fallacieuse et mensongère au même titre que la prétention d'accréditer l'idée que le peuple marocain a détrôné son sultan au profit d'un sultan fantoche [chargé] d'intégrer le Maroc à l'Union française et d'attacher, pour toujours, le Maroc au char de la France.

Aussi, la délégation du Parti du peuple algérien au Caire demande aux Etats arabes et à leur Ligue [de faire en sorte que] les événements actuels en Tunisie et au Maroc ne les détournent pas de la situation en Algérie où le colonialisme frappe sans arrêt les nationalistes. Il y a en Algérie des centaines de nationalistes en prison. Des centaines de morts tombent tous les jours sous les balles de l'armée française [2]. Le monde entier se souvient que la police française, au vu et au su de tous, a tiré le 14 juillet, sur les manifestants algériens, en plein cœur de Paris, et a tué sept personnes ; et cela parce que ces manifestants portaient des banderoles demandant l'indépendance de l'Algérie.

Cela s'est passé sur le sol de la République française, qui prétend protéger les libertés individuelles et la liberté d'expression.

Il y a une seule personne à qui on applique le châtiment de l'exil au XX^e siècle, en violation de la loi française elle-même, c'est le leader de l'Algérie, Messali Hadj, assigné à résidence dans un village en France et interdit de séjour dans son pays et [de contact] avec ses compagnons de lutte.

La politique coloniale appliquée avec rigueur, appauvrit le peuple en l'expropriant de ses terres au profit des colons européens, prive les nationaux algériens de tous les droits humains, interdit l'enseignement en langue nationale, la liberté de parole et de presse et entrave le libre exercice du culte musulman.

La Ligue arabe, les Etats arabes et asiatiques ne peuvent rester silencieux devant cette nouvelle agression de la France à l'égard du peuple algérien combattant. Le peuple espère la solidarité de ses frères arabes et asiatiques qui l'encouragerait dans son combat et renforcerait la volonté de ses fils de sacrifier chaque jour, leur sang et leurs biens.

Représentant de la lutte et des sacrifices de l'Algérie, le Parti du peuple algérien attend de la Ligue arabe, qu'elle manifeste sa solidarité par des décisions claires et nettes et des mesures concrètes et fructueuses. Il soutient la demande de ses frères tunisiens et marocains de boycotter la France sur les plans culturel, politique, et économique, d'interdire à ses avions et à ses bateaux l'accès des ports et des aérodromes jusqu'à ce qu'elle renonce à sa politique réactionnaire aveugle en Afrique du Nord. Les Algériens demandent, en plus, une action des pays arabes et asiatiques en vue de l'internationalisation du problème et de son inscription à l'ordre du jour des Nations Unies, surtout après la présentation des causes marocaine et tunisienne.

Le Caire 3 septembre 1953
Pour le Bureau du Caire
Le Président
MOHAMMED KHIDER

NOTES

---

1. Le sultan Mohammed V a été détrôné le 20 août 1953, exilé à Madagascar et remplacé par Moulay Ben Arafa.

2. Les faits ne corroborent pas cette appréciation. Si les victimes de la répression se comptent par milliers, il n'en va pas de même pour le chiffre des morts. De 1948 à septembre 1953, la police (ou l'armée) a tiré sur la foule le 4 avril à Deschmrya (4 morts), à Champain (7 morts), le 14 mai 1952 à Orléansville (2 morts), le 23 mai 1952 à Montbéliard, Le Havre et Charleville (3 morts), le 21 octobre 1952 à Nemours (1 mort), le 25 octobre 1952 à Skikda (1 mort), le 14 juillet 1953 à Paris (7 morts, dont un Français).

DOCUMENT N° 3 (inédit)

MESSAGE DU CHEF NATIONAL MESSALI HADJ AUX MILITANTS DU MOUVEMENT NATIONAL ALGERIEN, AUX SYMPATHISANTS, AUX ETUDIANTS ET AUX COMMERÇANTS DE LA REGION PARISIENNE ET DE TOUTES LES VILLES DE FRANCE.

11 mars 1954. AUTEUR : Messali Hadj. SOURCE : archives Messali.

L'opposition de Messali Hadj, président du MTLD, exilé à Niort, à l'évolution réformiste du mouvement, s'est manifestée depuis 1951 à l'intérieur des organismes dirigeants. Le 27 décembre 1953, elle est portée à la connaissance des militants du MTLD en France. Le 25 février, Messali appelle les adhérents au parti à ne plus reconnaître la direction et, le 11 mars 1954, il porte son conflit avec le Comité central devant l'opinion publique. Ce sera le début des déchirements sectaires du MTLD qui aboutiront à une scission consacrée par deux congrès, celui de Messali (13-17 juillet à Hornu en Belgique), celui du Comité central (13-16 août à Alger), ainsi qu'à l'organisation en juin 1954 d'une troisième tendance qui donnera naissance au Front de libération nationale. Dans ce message en date du 11 mars 1954, Messali résume ses griefs à l'égard du Comité central.

ALERTE

En ma qualité de chef du Parti, responsable devant Dieu, devant vous et devant ma conscience, je dois porter à votre connaissance ce qui suit :

Sans aller à des détails, je dois vous dire que votre mouvement national traverse une crise qui n'est pas sans gravité.

Il y a plus de trois ans que je lutte au sein du Parti dans le silence et par la voie hiérarchique pour protéger le mouvement national du glissement vers l'aventure et l'abandon des principes révolutionnaires.

Ainsi, une politique de facilité et de compromission a vu le jour depuis cette époque, et une véritable bureaucratie avec ses fonctionnaires, ses téléphones, ses pachas et ses chaouchs, [1], s'est instaurée dans le Parti.

Après la carence de la direction d'Alger, la Fédération de France qui jusque là, faisait preuve d'une certaine activité, a fini, peu à peu, par suivre ce même chemin.

Ainsi, durant mon séjour à Bouzaréa, à Chantilly, comme à Niort, j'ai reçu des centaines de militants et même de responsables qui venaient protester auprès de moi contre le silence du Parti tant à Paris qu'à Alger.

Leurs protestations portaient également sur le silence qu'observait le Parti sur les événements qui se déroulaient en Tunisie et au Maroc.

Ils ne comprenaient pas davantage l'absence du Parti sur la scène politique française où tant de problèmes qui nous touchent de près, étaient agités par les différents partis politiques français.

Les grèves du mois d'août 1953 [2], qui ont jeté sur le pavé plus de 4 millions d'ouvriers, le caractère révolutionnaire qui a animé cette explosion du peuple français, le problème de l'unité de l'Europe et la création d'une armée européenne qui vise carrément la mise en valeur du continent [3], et le problème indochinois, qui a été l'occasion de grands débats parlementaires et publics sont autant d'événements qui ont laissé indifférents la Fédération et même Alger.

L'ensemble de ces problèmes nous offrait des possibilités de luttes très larges dans le secteur français.

Ainsi, il était parfaitement possible de lier le problème nord-africain à des activités qui remuaient et remuent encore de fond en comble le peuple français.

Autre chose plus grave : ce sont les événements du 14 juillet 1953 [4], qui ont fait couler le sang de patriotes algériens sur la place de la Nation, événements qui ont démontré le manque de préparation du Parti et aussi son indifférence pour faire face à cette provocation policière et poser carrément le problème algérien et l'objectif suprême que nous poursuivons.

Non seulement, on a marqué une indifférence et un manque de sens psychologique vis-à-vis de ces événements, mais encore on a laissé un autre parti exploiter à fond, à sa manière, le sang des patriotes algériens. Il a suffi de quelques menaces proférées par Martinaud-Desplats [5], pour que les dirigeants de France aillent se terrer, très loin dans la région parisienne, et c'est alors que la débandade prit un caractère de panique tant en France qu'en Algérie. Ce n'est que quelques temps après que nous vîmes nos héros reparaître derrière Mauriac et certaines personnalités politico-religieuses.

Non seulement on n'a rien fait sur le plan parisien pour rattacher ces événements tragiques aux problèmes français, mais on n'a pas adressé un mémoire aux Nations unies dont la session a duré plus de six mois.

Et pour faire preuve d'une certaine activité, car il faut tout de même faire quelque chose, l'action du Parti en France comme en Algérie, se réduisait à l'envoi d'un communiqué à la presse et un télégramme de protestation aux autorités françaises.

D'autre part, l'activité du Parti en Algérie se bornait à la politique électorale et à ses marchandages autour des sièges et des strapontins.

Par ailleurs, après la faillite de la politique du Front algérien [6], qui a duré près de trois ans, la bureaucratie vient de s'engager avec une légèreté déconcertante sur la voie d'un congrès national [7], en abandonnant sa ligne politique et ses principes révolutionnaires et sans tenir compte des expériences d'union encore toutes fraîches.

Cela démontre que cette bureaucratie tourne le dos aux réalités et fait preuve d'un manque total d'analyse de nos problèmes politiques, de nos prises de position au point de vue élection, union et méthodes de travail et d'action.

Cet état de choses a fait que tous les militants du Parti sont restés sans activité, sans éducation politique et sans rapport avec les dirigeants de la Fédération. Les militants sont transformés en souscripteurs permanents, les chefs de kasmas [8], sont devenus des facteurs et les dirigeants de véritables pachas.

J'ai dû personnellement envoyer plusieurs rapports contre cette situation qui s'aggravait tous les jours. J'ai dû aussi protester énergiquement et verbalement chaque fois que cela m'a été possible. Je dois dire qu'aucune de ces démarches n'a donné un résultat quelconque, et devant cette inertie voulue de la bureaucratie de France et d'Algérie, j'ai été obligé pour secouer ces « bonzes » de retirer ma confiance à la direction pour pouvoir redresser le Parti.

Malgré cela la direction s'accroche à ses privilèges, se cramponne au pouvoir par le jeu démocratique d'un Comité central qui, dans sa majorité, est composé de fonctionnaires à l'image de la direction.

Je dois vous dire aussi que depuis deux ans que je suis à Niort [9], je n'ai jamais été consulté ni sur la marche du Parti, ni sur les événements graves qui se sont déroulés en Afrique du Nord.

Il y a, en effet, dans le Parti un système d'étouffement, de police et de mouchardage à l'égard de tous les militants qui osent faire la moindre critique sur la marche du Parti, les dépenses et le manque d'activité. Ainsi de nombreux militants sont frappés de suspension, de déplacement, d'exclusion et d'amendes.

Cela ne doit pas étonner les militants puisque le chef du Parti, lui-même, a été jeté dans un isolement total et privé des moyens de contact avec les dirigeants et le peuple. Ni dans les Kasmas, ni dans la presse du Parti, il n'est question du chef du Parti, qu'on veut non seulement isoler mais encore essayer de discréditer par un dénigrement organisé par la bureaucratie de Paris et d'Alger.

Cela est tellement vrai qu'il y a une dizaine de jours, la direction d'Alger, en accord avec la Fédération de France a envoyé Bouda en France où il s'est livré à un dénigrement et à un étalage des affaires privées du Comité central, de la Direction et du chef du Parti. Devant de simples militants, à Paris et dans le Nord de la France, il a jeté en vrac les affaires du Parti et ses rapports intérieurs.

Cette attitude qui a été commise en violation de la discipline à la fois par la direction, la Fédération de France et Bouda lui-même prouve qu'il y a un accord parfait au sein de la bureaucratie pour étouffer la voix du chef du Parti et le discréditer.

Qu'on le veuille ou non, la direction a déjà monté, il y a longtemps, une cabale de toutes pièces pour étouffer la voix d'un homme qui a osé s'élever contre cette politique de facilité, de concession et d'abandon.

La bureaucratie qui a osé commettre de tels actes d'indiscipline devant de simples militants pour arriver à ses fins, est très mal venue de parler de l'unité du Parti.

Si tel était son souci, pourquoi envoyer un membre du Comité central étaler devant de simples militants des affaires qui ne sont du ressort que de la direction et de ses rapports avec le chef du Parti.

J'ai bien des choses à dire, mais je ne veux pas suivre la Direction dans cette voie indigne et je les réserverai pour le Congrès que nous tiendrons dès que la maison sera nettoyée.

Devant cette situation, les militants non avertis furent désorientés, inquiets, puis ils se ressaisirent. Et, spontanément, ils se sont groupés et ont créé un Comité de salut public[10], pour mettre fin à ce désordre et redresser le Parti avant que la situation ne s'aggrave d'avantage. C'est là un geste d'une grande valeur politique et historique à la fois. Ce geste, je l'approuve de tout mon cœur et lui souhaite une réussite pour le redressement du Parti et le renforcement de son unité dans la clarté et la liberté.

C'est pourquoi, en ma qualité de chef du Parti et premier responsable du mouvement national devant le peuple algérien, je fais appel à tous les militants, aux chefs des kasmas, aux sympathisants, aux étudiants et aux commerçants pour se joindre à ce Comité de salut public afin de l'aider dans sa tâche et dans l'accomplissement de son œuvre de clarification.

Je fais appel aussi, d'une manière pressante à tous les Algériens pour se dresser en masse et se mobiliser comme un seul homme au service de ce Comité de salut public.

Celui-ci donnera des ordres, des directives et avec votre confiance et votre collaboration fraternelles, il dirigera l'ensemble de la Fédération de France, en attendant le renouvellement de la Direction.

Il vous a été communiqué le message que j'avais envoyé à la Fédération, à la Conférence fédérale annuelle du 27 décembre dernier.

Ce message qui a été étouffé par les pachas de la Fédération de France contenait une critique et des analyses précises sur la situation malheureuse dans laquelle se débat cette Fédération.

Au lieu de l'examiner sérieusement et laisser les militants discuter librement pour faire un bilan de l'activité annuelle de 1953, on a étouffé ce message et intimidé et menacé de sanctionner les militants qui ont osé demander des explications.

Ces méthodes d'étouffement et les sanctions qui pleuvent sur les militants qui osent demander des explications sur le manque d'activité du Parti, le sort de nos frères qui sont en prison, les blessés du 14 juillet, les dépenses du Parti et certains détournements de fonds du Parti déjà connus, sont devenus un système permanent entre les mains de la bureaucratie pour cacher sa carence, son immobilisme et sa politique de facilité.

Il faut absolument que ces méthodes draconiennes cessent pour permettre au Parti de poursuivre sa marche historique.

En vue d'un regroupement général de toutes les forces du Parti, je déclare qu'une amnistie large sera mise à l'étude dès que possible et que les militants frappés injustement rejoindront leurs postes.

D'autre part, je déclare aussi que le système honteux des amendes qui frappent lourdement les militants déjà écrasés par la misère colonialiste sera immédiatement supprimé.

Désormais je veillerai à ce que la liberté de parole, de critique soit respectée dans toutes les branches d'activité et que les barrières infranchissables qui séparaient les militants des chefs petits ou grands soient abattues et remplacées par une collaboration fraternelle franche et islamique.

Que les militants soient assurés que le système de béni-oui-ouisme, de mouchardage et d'esprit de bureaucratie sera supprimé.

Enfin que les militants sachent que les pachas modernes, les caïds en vestons et les chaouchs sans uniforme, n'ont point de place chez nous.

Je voudrais également, avant de terminer ce message qui est un cri d'alarme, dire que cette situation dans laquelle se débat le Parti n'est pas chose accidentelle comme on pourrait le penser. Cette situation, dis-je, est voulue et elle a été préparée depuis fort longtemps.

Elle est la conséquence normale de la nouvelle politique et la cause principale de la violation des principes révolutionnaires, politique qui a conduit le mouvement national dans la voie des concessions du réformisme et des compromissions déshonorantes.

Voici d'ailleurs quelques faits caractéristiques de cette politique déviationniste.

Après les événements du 14 juillet qui ont profondément indigné le peuple algérien, et même l'opinion publique française, il était normal que le Parti mobilise toutes ses forces pour mener une campagne, d'abord pour flétrir la machination policière et ensuite préparer un plan d'action pour un temps déterminé afin de poser le problème algérien dans son ensemble, sans oublier de proclamer l'objectif suprême du Mouvement national algérien.

Si la bureaucratie avait voulu, il était certainement possible à ce moment là, après les massacres du 14 juillet, d'élever le problème algérien à celui de la Tunisie et du Maroc devant l'opinion internationale.

Non seulement rien de tout cela n'a été fait, mais nous avons constaté que nos élus au Conseil municipal d'Alger n'ont même pas élevé une protestation, sous prétexte de ne pas gêner, soi-disant, la politique de réformes en cours décidée par le maire J. Chevalier.

Sans doute c'est pour la même raison que le budget colonialiste de la ville d'Alger a été voté par nos élus. Cette attitude, jamais vue jusqu'à maintenant dans notre mouvement, a étonné le peuple, nos adversaires et nos amis politiques. Par contre elle a réjoui la presse colonialiste qui a commenté ce fait comme un événément extraordinaire et jamais vu en Algérie.

L'avocat Kiouane, membre de la direction et adjoint au maire, a prononcé à cette occasion un discours pour justifier le vote du budget colonialiste en déclarant qu'une nouvelle ère de compréhension et de rapprochement a vu le jour à la mairie d'Alger.

Cela serait incroyable et impensable, tellement c'est ahurissant et contraire aux principes du Parti.

Est-il possible de parler d'une ère nouvelle et d'une prétendue compréhension de l'impérialisme après les massacres du 14 juillet ? Est-il possible de tenir pareil langage alors que la répression fait rage en Algérie et que les prisons sont pleines de patriotes algériens ? A-t-on le droit de parler ainsi alors que le chef du Parti n'a même pas été autorisé à aller au chevet de sa femme mourante ?

Bref, il faut absolument mettre en terme à cette situation qui a complètement désaxé la vie du Parti.

Du fonds de mon exil, je me suis dressé farouchement contre cette politique d'abdication et de reniement.

Aujourd'hui je m'adresse à tous les militants et à tous les chefs sincères et fidèles aux principes révolutionnaires du Parti pour m'aider dans cette tâche de salubrité publique et de redressement du mouvement national.

De tous temps et dans les moments les plus difficiles, le peuple a été ma force dans ce grand combat pour la libération et chaque fois que j'ai fait appel à lui, il a répondu : « PRESENT ».

Aujourd'hui, étant donné mon éloignement et ma séquestration par l'impérialisme qui me prive de la lutte et d'être présent à vos côtés, une fois de plus, je fais appel au peuple pour me remplacer dans cette situation de redressement.

PEUPLE ALGERIEN, MILITANTS ET SYMPATHISANTS, SOYEZ TOUS UNIS ET RESOLUS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE CETTE OEUVRE.

Votre chef absent vous dit à tous : « EN AVANT ».

Cachet de la Fédération de France
du MTLD
Comité du salut public

MESSALI HADJ
en résidence forcée à Niort

NOTES

---

1. Planton, huissier. Sont désignés par « pachas » les membres du Comité central et par « chaouchs » les autres permanents.
2. Grève générale des services publics contre l'élévation de l'âge de la retraite sous le gouvernement Laniel.
3. Il s'agit bien sûr du continent africain.
4. Le 14 juillet, place de la Nation à Paris, la police tire sur les émigrés algériens qui défilaient derrière les banderoles du MTLD. Il y eut 7 morts et des dizaines de blessés.
5. Ministre de l'Intérieur et dirigeant du parti radical-socialiste.
6. Expérience unitaire pour le respect et la défense des libertés. Le Front algérien, né le 5 août 1951, a réuni le Parti communiste algérien, l'Union démocratique du manifeste algérien, l'Association des Oulémas et le MTLD. Il n'a eu qu'une existence très brève, une année à peine.
7. Appel à la nation algérienne pour un rassemblement unitaire sur une plate-forme politique large, ne mentionnant pas l'objectif de l'indépendance.
8. Sections locales du PPA.
9. En résidence surveillée à Niort le 14 mai 1952.
10 La création du Comité de salut public n'est pas spontanée. Elle a été organisée à l'initiative de Messali.

DOCUMENT N° 4 (inédit)

MESSAGE DE MESSALI AUX MILITANTS ET AU PEUPLE ALGERIEN

Juin 1954. AUTEUR : *Messali Hadj.* SOURCE : *archives privées.*

Le mois de juin constitue un tournant dans la crise du MTLD. L'idée d'une scission s'impose de plus en plus. Chaque tendance s'y prépare. Messali, qui réservait ses critiques à la direction, prend désormais pour cible le Comité central, et le situe comme son principal adversaire. Il décide de lui « retirer sa confiance » le 15 juin en l'accusant de saboter les préparatifs du Congrès, d'organiser la désertion des cadres, d'appeler les militants à la désobéissance et enfin de multiplier les actes d'hostilité à l'égard de la nouvelle direction. Dans ce message destiné « aux militants » et au « peuple algérien », Messali explique les raisons de sa décision.

POURQUOI AI-JE RETIRE MA CONFIANCE AU COMITE CENTRAL ?

Ne pouvant être parmi vous et vivre votre vie, vos souffrances et la lutte que vous menez avec tant de courage et d'esprit de sacrifice, je profite de m'entretenir avec vous par le moyen de ce message pour vous communiquer ma pensée, mes idées, et mes conceptions sur la marche du Parti.

Depuis mon dernier voyage, il y a lieu d'abord de nous réjouir pour le travail de redressement qui s'est opéré en France, en Algérie et en Belgique. Nous pouvons dire que toute la Fédération de France est aujourd'hui hors de l'emprise de la bureaucratie ; il en est de même en Algérie où la situation est complètement rétablie, malgré un travail de division et de sape organisé par les bureaucrates, qui se sont éparpillés dans tout le pays pour faire du travail fractionnel et désorganiser le Parti aux applaudissements du colonialisme.

Depuis le 28 mars 1954, date à laquelle la direction a été chassée par les militants, le Parti a dû faire face à une offensive de la bureaucratie pour reprendre ses privilèges et ses postes de commandement.

C'est pour expliquer pourquoi j'ai retiré ma confiance au CC que je m'adresse à vous, pour vous dire jusqu'où est allée la bureaucratie, afin de jeter le Parti dans le désarroi, la honte et la division. Par la même occasion, je vous dirai tous les agissements auxquels s'est livré le CC, à qui je viens de retirer ma confiance.

Comme je vous l'ai dit, la journée du 28 mars 1954 a été la fin d'un grand cauchemar et le début d'une ère nouvelle qui a été joyeusement saluée et fêtée par tous les militants. Mais la bureaucratie, pour qui la journée du 28 mars a été une réédition de la nuit du 4 août[1], ne l'entendait pas de cette oreille. Aussi dès le lendemain de cet événement, le CC alliait son sort à celui de l'ancienne direction, pour fomenter contre le Parti toutes les entraves et les complots, pour l'empêcher de poursuivre son œuvre d'épuration et de renforcement. Tout d'abord, dès le départ de la direction, le CC, contrairement aux statuts du Parti[2], s'est arrogé le droit de prendre le pouvoir et d'accaparer les fonds du Parti, qui se chiffraient par dizaines de millions, les machines, la documentation, les archives, les voitures et le matériel.

En France, la même opération a été faite, avec en plus le sabordement des archives et du matériel du Parti.

Le CC avait soudoyé tous les cadres du Parti qu'il a invités à faire la besogne de 5e colonne dans les rangs du Mouvement national algérien.

D'autre part, tous les membres du CC ont décidé, d'un commun accord, avec les dirigeants de l'ancienne direction, de se disperser dans tout le pays, de même en France et en Belgique, pour faire un travail de sape, de désorganisation, en vue de paralyser l'œuvre de redressement et de montrer à l'opinion publique, l'incompétence de la nouvelle direction.

Et pour accentuer et précipiter ce travail de désintégration, les membres du CC ont, contrairement aux statuts du Parti, abandonné leurs postes de combat et les responsabilités qu'ils assumaient dans les différents services du Mouvement national algérien ; ainsi donc ils ont abandonné *l'Algérie libre*[3], *Sawt el Djazair*[4] et la parution des bulletins mensuels.

D'autre part, non seulement ils avaient abandonné leurs postes pour paralyser toute activité, mais encore ils se sont organisés de façon à entraîner les militants, les kasmas et l'ensemble des cadres du Parti à la désobéissance, au blocage des fonds et du désordre.

Tous les membres du CC, y compris la direction qui a été chassée, ont participé à cette besogne inqualifiable avec les millions du Parti.

C'est ainsi que Hocine Lahouel[5] est parti en France où il est resté plus de trois semaines pour diriger cette désorganisation.

Parallèment à cela, Demaghlatrous[6], El Mestri[7], Bel Kebir[8], Zoubir[9], Moussa Boulkaroua, Boulahrouf sillonnaient toutes les villes de France pour stimuler leurs « chaouchs » à entraîner les militants à la désobéissance et au blocage des fonds.

Les chaouchs, pour se mettre au travail avec beaucoup d'entrain, ont été payés 5 mois d'avance.

Zoubir, qui était sorti comme par enchantement de sa prétendue clandestinité, s'est jeté à corps perdu dans les milieux estudiantins et commerçants pour les entraîner dans le sillage de la bureaucratie.

En France, comme à Alger, les bureaucrates ont créé des publications qui ne sont que mensonge et malfaisance, en vue de semer le désordre et la confusion dans les rangs du Parti.

Ces derniers qui étaient complètement enlisés dans le réformisme et l'opportunisme sont devenus comme par miracle des nationalistes extrémistes. Telle est la littérature de leur fameuse publication du *Patriote*[10] et du *Militant*[11]. Ce n'est pas tout !

Le CC qui a pris la place de la direction a non seulement accaparé l'argent du Parti ainsi que tous les biens meubles et immeubles, mais encore il s'est arrogé le pouvoir, de même qu'il a pris certaines décisions contrairement aux statuts.

C'est ainsi qu'il s'est réuni illégalement le 27 février 1954, sans avoir prévenu le chef du Parti, conformément aux statuts. Au cours de cette réunion, il a démis Mezerna et Moulay de leurs fonctions de président et de vice-président du Comité central, parce que ces derniers ont refusé d'assister à cette réunion irrégulière[12].

Non contents d'avoir violé les statuts, le CC s'est réuni une deuxième fois illégalement les 22 et 23 mai sans avoir au moins averti le président comme l'exige les statuts.

Ce qui est plus grave encore, ce sont les décisions qui ont été prises au cours de cette dernière réunion, décisions qui ont été rendues publiques sans que le chef du Parti en soit averti.

Toutes ces réunions irrégulières, les décisions qui ont été prises à l'insu de la direction provisoire et du chef du Parti sont autant d'actes hostiles au redressement du Parti et à la préparation du congrès.

Tous ces agissements n'étonneront plus les militants et le peuple algérien, quand ils sauront que le CC à qui je viens de retirer ma confiance, n'était qu'une caricature de l'ancienne direction qui a conduit le Parti à l'immobilisme.

Les membres de ce CC qui ont été choisis sur le volet, et installés par ruse et camaraderie, au sommet du Parti, ont de tous temps approuvé la politique de l'ancienne direction, et cela malgré mes nombreux rapports et mes protestations plusieurs fois renouvelées depuis voici trois ans.

Certains membres de ce CC étaient inconnus du Parti et n'ont jamais été éprouvés ni assumé de sérieuses responsabilités. Il y a dans ce choix de la camaraderie, du favoritisme, et de l'esprit de bureaucratisme. Ce choix s'effectuait pendant que la chasse était faite systématiquement aux vieux militants qui avaient consacré leur vie au service de la cause algérienne.

Il se dégage de tout cela, que l'attitude du CC est déterminée par son choix, son installation au sommet du Parti et sa gratitude à l'égard de la bureaucratie de qui il détient les postes de commandement.

En un mot, le CC est l'obligé de l'ancienne direction, et, en signe de reconnaissance, a toujours soutenu sa politique de réforme et de compromission.

Le CC a été d'autant plus reconnaissant, qu'il a joui de beaucoup de faveurs et d'avantages sur le plan matériel découlant des choses municipales. En vérité, les prétendues réalisations économiques et sociales qui ont perdu la tête des bureaucrates n'étaient que des faveurs octroyées à certains membres du CC et autres chaouchs.

C'est ainsi que Bouda, Bouchakour, Reguimi Djilali, Dahlab, et autres ont eu en récompense de leur soumission des appartements par la grâce de M. Jacques Chevallier. D'autres des faveurs, telles que des billets pour l'Opéra, les stades et les cinémas[13]

Sur le plan du Parti, l'argent qui était déposé chez Bouda servait également à aider les « copains », à acheter des appartements sans que le chef du Parti ne soit consulté sur de telles pratiques.

L'ancien secrétaire général Lahouel Hocine a pris 400 000 francs dans la caisse du Parti pour acheter l'appartement qu'il occupe au numéro 11 de la rue Marengo[14].

Ce cas que j'ai appris il y a seulement quelques jours n'est pas le seul, car la direction et le CC m'ont toujours caché ces actes contraires à la discipline et aux statuts du Parti.

Si la bureaucratie a emporté les archives et les rapports financiers avec elle, c'est pour éviter que le congrès ne sache ses agissements et son règne de favoritisme.

Tout cela explique pourquoi le CC a, d'une façon permanente, soutenu la politique de facilité et d'abandon de la direction.

Aussi, si le CC avait tant soit peu de dignité, il aurait dû s'en aller dès que la direction avait démissionné. Mais celui-ci ne s'embarrassait pas de tant de scrupules et la vertu n'est pas son fort.

Enfin pour bien se pénétrer de la malfaisance du CC, il suffit de nous rappeler l'expédition de Bouda en France et de sa tournée de propagande haineuse, ordurière à l'égard du chef du Parti dans le Nord et toute la région parisienne. Celui-ci qui n'a jamais manqué d'astuce pour commercialiser les principes islamiques a palabré durant trois semaines sur la vie privée du chef du Parti, de sa femme mourante et de ses enfants.

Alors que le président du Parti posait le problème politique pour expliquer la déviation de la bureaucratie, les membres du CC, y compris leurs chaouchs avec Bouda en tête, s'attaquaient à la vie privée de la famille Messali pour entraîner les militants sur un autre terrain que celui de la déviation qui est le fond de la crise.

Cette manœuvre déjà très vieille et archi-utilisée n'a pas trouvé preneur, car le peuple algérien a déjà compris il y a fort longtemps que la calomnie et les attaques personnelles étaient l'œuvre des fourbes, et des incapables de tout acabit.

Pour la bureaucratie, rien ne compte en dehors de ses privilèges et, pour les conserver, elle a tout fait pour contrecarrer l'œuvre de redressement en vue de reprendre le pouvoir et les douceurs des discussions aimables et courtoises avec le néo-colonialisme.

Le CC est entièrement responsable de la situation catastrophique à laquelle est arrivé le Parti jusqu'à l'éclatement de la crise ; car ce dernier, au lieu d'accomplir sa mission de contrôle et de respect de la ligne politique du Parti, s'est laissé soudoyer par une direction qui a sciemment violé les principes révolutionnaires du Mouvement national algérien.

Non seulement celui-ci a failli à son devoir en fermant les yeux, mais encore il a pris fait et cause pour l'ancienne direction.

De juge et souverain qu'il était, il a endossé la tunique du partisan et de l'auxiliaire au service d'une bureaucratie en violation des lois du Parti, en échange de certains profits.

Sa responsabilité est d'autant plus grande, que celui-ci a été mis en garde par des nombreux rapports et des envois de délégations qui lui ont expliqué de vive voix les dangers que cotoyaient la direction dans sa mauvaise politique.

Les militants pourront prendre connaissance de tous ces rapports et constateront que tout avait été dit, expliqué et commenté pour attirer d'une façon particulière l'attention du CC.

Ce qui démontre l'aveuglement du CC, c'est lorsque mon représentant[15] lisait mes rapports devant lui, il les trouvait justes, mais au moment du vote, il donnait ses voix comme un fonctionnaire et non comme un contrôleur chargé par les militants de veiller à la bonne marche du Parti.

Plus d'une fois, certains membres du CC venus à Niort m'ont affirmé la justesse de ma mise en garde et de mes recommandations, mais dès qu'ils prenaient contact avec la direction, ils finissaient par adopter son point de vue parce qu'elle avait des moyens de pression sur ces derniers.

Il y a plus de trois ans que j'ai prévenu le CC du développement de la situation internationale, de la crise française elle-même et de l'aggravation du problème nord-africain.

Toutes mes recommandations et mes analyses politiques étaient dominées par toutes ces questions.

Je voulais que notre Parti soit à la hauteur de cette évolution internationale, française et maghrébine, pour lier le problème algérien à tous les autres problèmes.

Tout cela est écrit noir sur blanc dans tous les rapports que j'ai adressés au CC.

En vérité tous ces problèmes, malgré leur envergure et leur importance ne les intéressaient nullement, car ils étaient déjà engagés dans une politique de facilité qui avait été préparée de longue date dans le silence des bureaux de la place de Chartres[16] et de la rue d'Enghien[17].

C'est pour toutes ces considérations, que j'ai retiré ma confiance au Comité central, qui, outre ses manquements au devoir, s'est livré depuis trois mois à dilapider les fonds du Parti, pour tenter de jeter la confusion et le désordre dans les rangs du Mouvement national, en vue de préparer le retour de l'ancienne direction.

Pour mettre fin à cette oligarchie, je fais appel à tous les militants et au peuple algérien, pour faire un bloc compact autour du Parti, afin de le protéger contre la bureaucratie qui a failli attenter à sa vie.

L'heure que nous vivons est, certes, pleine de gravité, mais aussi elle laisse voir d'heureuses perspectives dans la mesure où nous savons l'utiliser. Le problème algérien doit sortir du cimetière où l'a plongé la bureaucratie. Pour l'accomplissement de cette mission, comptons sur Dieu pour être dignes de notre passé historique et des martyrs de la cause algérienne.

En avant !

NOTES

1. Episode de la Révolution française. Sous l'impulsion des révoltes populaires, le clergé et la noblesse renoncent aux droits féodaux.
2. Selon les statuts, le Comité central est responsable devant le congrès. En confiant à Messali le soin d'organiser un congrès, il n'avait renoncé à aucune de ses prérogatives.
3. Hebdomadaire politique du Parti en langue française.
4. Hebdomadaire politique du Parti en langue arabe.
5. Membre du Comité directeur.
6. Délégué MTLD à l'Assemblée algérienne.
7. Responsable en Oranie.
8. Responsable en Oranie.
9. Pseudonyme de M'Hammed Yazid.
10. Organe du CRUA.
11. Organe des centralistes, créé après leur rupture avec les activistes.
12. Selon l'article 22 des statuts du MTLD, le Comité central est convoqué par le président du Parti à la demande du Comité directeur ou des membres du CC. Le CC s'est réuni à la demande du tiers de ses membres.
13. La liaison entre l'attribution d'appartements par la mairie d'Alger et l'attitude politique a évidemment un caractère polémique. Il faut cependant souligner que, dans leur majorité, les militants attachaient, à juste titre, une grande importance aux tentatives de l'administration de mettre leurs dirigeants dans leur jeu.
14. Nous n'avons pas pu établir d'une manière indiscutable cette accusation, mais il ne fait pas de doute que l'appareil faisait des avances remboursables à ses membres pour résoudre leurs problèmes privés.
15. Moulay Merbah était le porte-parole de Messali au Comité central.
16. Siège du parti à Alger.
17. Siège du parti à Paris.

DOCUMENTS N° 5 et 5 BIS (inédits)

LETTRE DE MOULAY MERBAH A MESSALI

10 mai 1954. *AUTEUR :* ***Moulay Merbah.*** *SOURCE.* ***archives privées.***

L'appel de Messali en date du 25 février 1954 rencontre un grand écho chez les militants de base, dans l'émigration en France d'abord, en Algérie ensuite. Submergé par la fronde, le Comité central opère un repli tactique en confiant à Messali le soin de gérer les affaires courantes et de convoquer, avant le 15 juillet, un Congrès extraordinaire (résolution du 28 mars). Il garde toutefois, par devers lui, les fonds, les archives et les biens du Parti et organise la révolte de l'appareil contre « la Délégation provisoire » qui fait fonction de direction. Le coordinateur de cette délégation, Moulay Merbah, porte-parole de Messali au Comité central, est contraint de faire face à l'obstruction des cadres en remaniant de fond en comble l'appareil, comme en fait foi le document 5, lettre de Moulay Merbah, explicitée dans le document 5 bis, note d'information destinée aux responsables du MTLD.

Le 10/5/54

Comme promis, je vous adresse ci-joint une copie de l'exposé des motifs de la suspension des CW et CD[1]. C'est un résumé succinct mettant en relief les faits saillants.

Cette mesure a été portée à la connaissance des militants et elle sera suivie d'une tournée dans les 3 départements pour explications comme vous voyez ; la bureaucratie, qui n'a pas pu réussir sur le front de la vérité, a eu recours aux complots, au mensonge et à l'hypocrisie, mais elle ne réussira pas de même et elle sera battue quelle que soit l'attitude qu'elle prendra.

Déjà hier, des militants de la Casbah ont fait spontanément une descente contre certains directionnistes soupçonnés aussi comme étant les auteurs du bulletin dont il est question. Ils ont, paraît-il, reçu une bonne râclée en présence du mozabite lui-même et de ses collègues Sid Ali et Kiouane[2]. Smail de Paris[3] en a bien reçu pour son compte. Un des militants de la Casbah fut agressé par la suite alors qu'il était seul. Il a été légèrement blessé à la tête. Mais la partie n'est pas encore terminée d'après ce que j'ai appris. En tous cas, cela a fait sensation ici.

J'ai l'intention de rendre incessamment visite à nos amis du sud qui ont bien besoin de nouvelles et d'explications. Maher [4] ira de son côté à l'est. Pomaria [5] est à l'ouest, faisant aussi son travail. L'adversaire ne chôme pas de son côté. Après cette tournée, nous vous ferons part du résultat.

En ce qui concerne la désignation de ceux qui assisteront au mariage [6], nous réservons la discussion sur les modalités après notre retour. Auriez-vous une opinion à émettre à ce sujet. Nous avons bien besoin de votre avis, d'autant que nous-mêmes ne sommes pas versés dans ce domaine. En ce qui concerne l'acte, le patron l'a-t-il terminé ? Dans ce cas, nous voudrions bien en avoir copie.

Nous venons d'envoyer à Paris un jeune sachant écrire français et taper à la machine ; il pourrait vous convenir beaucoup pour le travail de bureau. De plus, c'est un de nos meilleurs amis. Donc réclamez-le si vous voulez à Paris.

Salutations fraternelles et bonjour à [...] et à tous les amis.

Nous avons reçu la visite des avocats de Paris pour défendre nos frères. Larabi nous a parlé de votre commission. D'accord et ce sera incessamment.

Dair [7]

SUSPENSION DES CHEFS DE WILAYAS ET DES CHEFS DE DAÏRAS

Le 25 février 1954, le chef du Parti lançait, pour des raisons que nous connaissons déjà, un appel aux militants, leur demandant entre autres, de bloquer les fonds revenant au Parti.

Les responsables de l'organisation : CW et CD [8] agissant sous les ordres de la direction de l'époque, ont fait des tournées dans les trois départements pour tenter de dissuader les kasmas qui avaient répondu à l'appel du président et les amener à débloquer. N'ayant pas réussi dans cette tentative, ils eurent recours à un subterfuge, à savoir que dans le différent opposant le chef du Parti au CC, les militants n'ont pas à s'immiscer, et que pour préserver l'unité de l'organisation, ils devraient rester neutres.

Il s'agissait au fond d'une maœuvre pour faire échouer l'appel du chef national. Cette manœuvre a partiellement réussi, puisque certains militants, croyant agir pour le bien et l'intérêt du Parti, durent épouser cette position de neutralité.

Mais les CW et les CD n'en sont pas restés là seulement.

En effet, dès que la responsabilité de la direction du Parti fut conférée au président, au début d'avril 1954, la délégation provisoire qu'il a désignée pour diriger le mouvement, réunit les CW qui étaient d'accord pour continuer à assumer leurs responsabilités dans l'organisation. Et après leur avoir payé leur indemnité et celle des CD, qui atteignait près d'un million, elle donna les directives du mois d'avril, à communiquer aux kasmas.

Mais quelle a été la surprise des membres de la délégation lorsqu'ils apprirent que ces mêmes CW et CD se livraient à un travail fractionnel au sein de l'organisation. Ils prêchaient au sein des militants, non pas seulement la neutralité, mais cette fois-ci encore, le blocage des fonds pour soi-disant obliger le président et sa délégation à décider la tenue d'un congrès extraordinaire, le plus tôt possible.

Certains militants ont été induits ainsi en erreur et ont cru bien faire en suivant leurs conseils. Ils ne se sont pas rendu compte que cette manœuvre était particulièrement dirigée, comme d'autres, contre le chef du Parti, par des adversaires qui lui tenaient rancune.

C'est ainsi que dans des réunions de kasmas, des militants prenaient de telles positions, sans qu'au fond, ils nourrissent un sentiment d'hostilité à l'égard du chef national, ou en vouloir à l'unité du Parti.

La délégation provisoire qui a la responsabilité de diriger le Parti et de préserver son unité, s'est dépensée sans cesse pour expliquer le véritable sens de l'appel du chef national. Les tournées qu'elle a entreprises dans trois départements n'avaient pas d'autre objet. Mais dans chaque tournée, elle a constaté que CW et CD, agissant sous le couvert de leurs fonctions officielles, se livraient à un travail fractionnel et de sape. C'est ainsi qu'à l'occasion de sa tournée dans le Constantinois, vers le 15 avril 1954, notre délégué a surpris une tentative des CD d'entraîner les CK du département, réunis au siège de Constantine, en vue de leur faire prendre une position contre le président et sa délégation constituée par lui. L'un des CD, celui de Philippeville [9] qui présidait cette réunion poussa l'audace et l'indiscipline, jusqu'à même manifester son opposition à la présence de notre délégué à la réunion. Ce dernier ne manqua pas de souligner le caractère anormal et irrégulier de cette réunion. Les chefs de kasmas ont d'ailleurs convenu de cette irrégularité.

Devant ce travail fractionnel des CD et le comportement de ces derniers vis-à-vis de notre délégué, il était nécessaire tout au moins de les suspendre et c'est ainsi qu'a agi notre délégué. Il a signifié la décision de suspension des CD à tous les CK présents.

Le même fait s'est produit en Oranie où la même décision a été prise à l'encontre des CD du département.

Au même moment, paraissait à Alger, un bulletin intérieur intitulé *le Patriote algé-*

rien[10] Il appelait les militants à adopter la neutralité et à exiger un congrès et critiquait d'autre part, soit directement, soit indirectement, le président du Parti et les membres de sa délégation.

Cette propagande menée également par les CD laisse présumer que ce bulletin a été édité par un organisme clandestin auquel appartiennent ces CD.

De même, les CW ne sont pas étrangers aux dits bulletins, puisque l'un d'entre eux qui faisait fonction de contrôleur général de l'organisation a été vu distribuer des exemplaires à des militants qu'il croyait acquis à la neutralité.

Notons en passant que ce bulletin a servi de prétexte à l'administration pour opérer de nouvelles perquisitions dans les locaux du Parti à Alger et saisir toutes les machines et ronéos qui s'y trouvaient. Il a de même permis à la police de repérer et d'arrêter de nombreux militants de Kabylie auxquels des exemplaires avaient été adressés grâce à la liste des RPI que les CW détenaient.

Ces CW qui, de par leurs fonctions, doivent être à la disposition du Parti, sont souvent invisibles, si ce n'est qu'on les voit quelquefois se réunir entre eux dans un lieu privé, on ne sait pourquoi, ou bien dans les cafés ou dans la rue en compagnie de membres du CC connus pour leur hostilité vis-à-vis du président.

Tout dernièrement, dans une réunion que la délégation a tenu avec eux, au lieu de donner à cette dernière un compte-rendu objectif sur la situation de l'organisation, l'exécution des directives du mois et le moral du militant, ils se sont livrés successivement et inconsidérément à des attaques contre les membres de la délégation, en dépit, de toute discipline, voire même de toute courtoisie. Le compte financier lui-même qu'ils ont présenté sur des feuilles volantes et d'une façon tout à fait cavalière, était déficitaire. Les finances de la presse et du CSVR[11] qui n'ont pas été bloquées, ont été utilisées par ces CW pour faire face à des dépenses injustifiées ou incontrolables.

Quand ensuite est venu le moment de leur donner des directives destinées à l'organisation, les membres de la délégation ont déclaré suspendre le contrôleur général de ses fonctions pour travail fractionnel et ont fixé pour le lendemain 7 mai 1954 une autre réunion où seul les CW en exercice devaient se présenter. A l'heure fixée, ces derniers se sont présentés effectivement mais avec le contrôleur général[12] déjà suspendu et ont déclaré ne pas reconnaître la décision de la délégation à l'égard de leur collègue. Pour éviter le scandale, la délégation a préféré renvoyer cette réunion deux heures plus tard et a donné l'ordre aux CW en exercice de s'y présenter pour communication de directives destinées à l'organisation. Aucun d'eux ne s'est présenté jusqu'à maintenant.

Auparavant, la délégation a réclamé la restitution de l'auto du Parti portée au nom de l'un des CW. Elle s'est heurtée à un refus catégorique tant de la part de celui-ci que de la part de son responsable hiérarchique.

Tels sont en bref les différents griefs reprochés aux CW et aux CD du Constantinois et de l'Oranie. Il va sans dire que l'unité du Parti et la discipline qui le régit ont été gravement atteintes.

C'est pourquoi, agissant au nom du président et dans l'intérêt suprême du Parti, la délégation provisoire a décidé de :

1. suspendre de leurs fonctions tous les CW y compris le chef de l'organisation et le contrôleur général,

2. confirmer la suspension de leurs fonctions de tous les CD du Constantinois et de l'Oranie,

3. porter ces décisions à la connaissance de toutes les kasmas et de tous les militants et leur ordonner de couper toutes relations avec les reponsables suspendus et enfin signaler au Parti tout travail ou entreprise, contraire à l'intérêt du Parti.

NOTES

1. Chefs de wilayas (département) et chef de daïras (arrondissement).
2. Membres de la direction mise en cause par Messali.
3. Pseudonyme de Mohammed Boudiaf.
4. Pseudonyme d'Ahmed Mezerna. Il lui a été donné par Messali par référence au nom d'un premier ministre égyptien, Maher Pacha, connu pour son esprit conciliateur.
5. Nom latin de l'antique Tlemcen. Sert de pseudonyme à Mohammed Memchaoui.
6. Lire congrès.
7. Pseudonyme de Moulay Merbah.
8. Chefs des wilayas et chefs des daïras.
9. Hachani Brahim.
10. Organe du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA) qui prônait la réconciliation des tendances en vue de la lutte armée.
11. Comité de soutien des victimes de la répression.
12. Bouchebouba Ramdane.

DOCUMENTS N° 6 ET 6 BIS

EXTRAITS DU RAPPORT SOUMIS PAR LE COMITE CENTRAL A SES PARTISANS REUNIS EN CONGRES A ALGER (13-16 AOUT 1954)

13-16 août 1954. AUTEUR : *Comité central.* SOURCE : *rapport du Comité central au Congrès d'Alger (13-16 août), cf* la Nation Algérienne *1er septembre 1953, n° 1 et suivants*

Les deux documents 6 et 6 bis relatent le déroulement de la crise. Leur intérêt est de nous montrer la tactique du Comité central face à Messali, s'en tenir à la défense des statuts et éviter le débat sur les questions politiques. En mettant l'accent sur l'exigence de Messali, de disposer des pleins pouvoirs « pour redresser le Parti », le Comité central réussit à faire entrer momentanément dans son jeu, nombre d'éléments radicaux.

1 - LE DEROULEMENT DE LA CRISE VU PAR LE COMITE CENTRAL (décembre 1953 - mars 1954)

Premier extrait

Le travail fractionnel de Messali et de ses agents

Le travail fractionnel entrepris en France a été dénoncé par le secrétariat fédéral dans un rapport daté du 24 mars et dont voici quelques extraits :

« Le travail fractionnel auquel le Parti doit aujourd'hui faire face a été amorcé en France à l'occasion de la Conférence fédérale des 26 et 27 décembre 1953. Cette Conférence réunissait, autour des membres du secrétariat fédéral, les cadres des services centraux et régionaux, ainsi que les responsables des kasmas et sections de la Fédération.

« La Conférence fédérale, dont les attributions sont précisées par le statut intérieur de la Fédération — et qu'il ne faut pas confondre avec le Conseil fédéral ou le Congrès fédéral qui correspondent au Conseil national et au Congrès tels qu'ils sont prévus par les statuts du Parti — avait pour ordre du jour l'examen d'un rapport politique rendant compte des travaux du II^e Congrès et présentant les grandes lignes de l'application de ces décisions par la Fédération de France.

« Conformément aux principes démocratiques du Parti, la discussion était libre dans le cadre des décisions du II^e Congrès et des attributions de la Conférence fédérale.

« Le secrétariat fédéral avait, conformément à une tradition, demandé au président du Parti d'envoyer un message à la Conférence fédérale. Ce message, autour duquel les diviseurs devaient faire beaucoup de bruit, a été apporté le 26 décembre au matin par Abed[1] et remis au secrétariat fédéral juste avant l'ouverture des travaux. Messali avait l'avant-veille refusé sans explications de recevoir Lahouel Hocine venu, au nom de la direction, le consulter sur des rapports. Nous devons préciser que Abed est un militant qui quoiqu'ayant des activités en France, n'appartient à aucun des services fédéraux. Sa participation à la Conférence fédérale n'était permise qu'au titre d'observateur n'ayant droit ni de parole ni de vote.

Le message de Messali à la Conférence fédérale, quoiqu'abordant des sujets dépassant le cadre de la réunion, fut lu intégralement, immédiatement après le discours d'ouverture. Ce message devait être relu une deuxième fois à la demande de plusieurs frères qui participaient à la Conférence. Il fut répondu par le secrétaire fédéral aux questions concernant la Fédération et abordées par le message de Messali.

Plusieurs frères firent remarquer le désaccord du président avec les positions officielles du Parti.

La Conférence fédérale devait être marquée par plusieurs incidents provoqués par

Abed auquel la parole fut refusée par le président de séance qui lui fit remarquer qu'il n'avait pas le droit à la parole et que la faveur d'intervenir lui avait été déjà faite à deux reprises. Abed prit alors une attitude provocante et injurieuse, lançant un véritable appel à l'indiscipline et préconisant l'anarchie tout en employant le mot « démocratie ». Abed devait utiliser les suspensions de séances pour se livrer à un travail de provocation à l'indiscipline tout en demandant leurs adresses à des responsables de province. Abed utilisa l'expression : « On étouffe la voix du chef du Parti ». Ajoutons que Abed adopta une attitude de provocateur à l'égard de notre frère Lahouel, secrétaire du Parti, qui assista aux travaux de la Conférence et prononça le discours de clôture.

La Fédération devait être saisie, par ailleurs, d'un rapport du collectif estudiantin[2] signalant que le frère Moulay Merbah avait déclaré à deux étudiants[3] et à un compatriote non organisé — cela se passait le 27 décembre dans l'après-midi — qu'il existait un désaccord entre Messali et le Parti sur un certain nombre de problèmes politiques.

Pour la première fois le secret des délibérations du Comité central était violé et des membres du Comité central s'adressaient à la base.

Le même Abed se rendit en Algérie, à l'insu du responsable dont il dépendait, à la fin de décembre et il a été établi qu'il prit des contacts avec des éléments du département d'Alger et du département de Constantine. Plusieurs de ces éléments étaient inorganisés. Abed leur déclarait être envoyé par Messali qui leur disait qu'il n'était pas d'accord avec le Comité central et qu'ils devaient se regrouper en attendant de grands événements et les directives de Messali. Le Parti a établi qu'Abed avait développé un plan d'action fractionnelle précisant que cette action devait commencer en France.

Abed fut de retour à Paris vers le 12 janvier.

Dès son retour à Paris, l'organisation de la région parisienne[4] signala qu'Abed et certains éléments du 18ᵉ et du 20ᵉ arrondissements contactaient des responsables des kasmas, les avisaient d'un désaccord entre le Comité central et Messali et demandaient à l'organisation de ne plus reconnaître les organismes réguliers du Parti et de prendre contact avec Messali. Abed parlait au nom de Messali. Une réunion fractionnelle eut lieu près du métro Jaurès.

Le 25 janvier, le secrétariat fédéral fut saisi d'un rapport de l'organisation établissant l'existence d'un travail fractionnel dirigé par Abed au nom de Messali dans toute la région parisienne. Le 30 janvier, la 6ᵉ kasma ne se présenta pas à la réunion du Comité de la région parisienne et décida de bloquer les fonds appartenant au Parti en sa possession. Ses responsables déclaraient avoir reçu des directives de Messali luimême.

Les 2 et 3 février a lieu la réunion ordinaire du Comité d'organisation fédéral avec la participation de tous les délégués régionaux. La région parisienne soumet un rapport sur le travail fractionnel d'Abed et de certains éléments. Le secrétariat fédéral donna comme directives au Comité d'organisation fédéral de démentir les « bruits alarmistes » sur un prétendu désaccord entre le Comité central et Messali et de veiller à la préservation de l'organisation et au respect de la voie hiérarchique.

La directive du secrétariat fédéral s'expliquait par trois facteurs :

1. Le nom du président du Parti se trouvant impliqué dans ce travail fractionnel, le secrétariat fédéral se devait de réunir des preuves indiscutables ;
2. Le secrétariat devait tout tenter pour arrêter le travail fractionnel par des démarches auprès de Messali ;
3. Le secrétariat fédéral n'était pas qualifié pour confirmer ou infirmer l'existence d'un différend entre le Comité central et Messali.

Le 8 février, le secrétariat fédéral établit que des militants qui, incités par Abed et ceux qui le suivaient, avaient rendu visite au président du Parti, déclaraient que Messali leur avait dit en gros :

1. Qu'il était en désaccord avec la direction du Parti ;
2. Qu'il était abandonné matériellement par le Parti ;
3. Qu'il n'était pas consulté par le Parti quant aux décisions politiques ;
4. Qu'on voulait lui enlever la présidence du Parti ;
5. Qu'il retirait sa confiance aux dirigeants nationaux et fédéraux ;
6. Qu'il n'avait confiance qu'en Mezerna et Merbah Moulay.

Messali donnait les instructions suivantes :

1. Bloquer les fonds et couper toute relation avec la Fédération ;
2. Réclamer le message envoyé par lui à la Conférence fédérale et qui n'aurait pas été lu ;
3. Réclamer les comptes financiers de l'année 1953 ;
4. Dire aux militants d'aller voir Messali.

Nous devons préciser que d'autres propos, dont certains relevant de l'injure et de la calomnie, dirigés contre des dirigeants nationaux et fédéraux étaient également prêtés à Messali par des éléments qui déclaraient répéter ses paroles.

Le secrétariat fédéral décida alors de demander une audience au président du Parti. Un messager fut envoyé à Niort le soir même porteur d'un message et du montant de la permanence de Messali. Le président refusa de recevoir le messager, mais accepta néanmoins l'argent qui lui était destiné.

Le 10 février, le responsable du secrétariat fédéral renouvela sa demande d'audience téléphoniquement à Messali qu'il obtint au bout du fil. Le président du Parti répondit qu'il enverrait sa réponse par Mezerna.

Le même jour se déroulait à Paris un procès de Mezerna. Les militants qui s'y rendirent sur instruction de la Fédération furent touchés par des diviseurs qui leur répétèrent les propos de Messali et les incitèrent à aller le voir pour confirmation.

Le même jour, le secrétariat fédéral reçut, transmis par l'organisation du Nord de la France[5] des lettres écrites en arabe, qui reprenaient les déclarations prêtées à Messali et incitaient les militants à rendre visite à Messali pour confirmation de ces propos et des directives. Ces lettres donnaient une adresse d'acheminement des délégations : rue Polonceau, à Paris.

Le 11 février, le secrétariat fédéral réunit les responsables des services fédéraux centraux et donna communication des bruits circulant dans la région parisienne et du travail fractionnel fait au nom de Messali. Le secrétariat fédéral démentit les déclarations et accusations dirigées contre la Fédération.

Quant au différend entre le Comité central et Messali, le secrétariat déclara ne pouvoir aborder la question et qu'il attendait la réponse de Messali à sa demande d'audience.

Le 13 février eut lieu une réunion extraordinaire du Comité d'organisation fédérale[6]. Devant le développement du travail fractionnel, le secrétariat décida de communiquer à l'organisation fédérale l'existence d'un différend entre le Comité central et Messali et de rappeler par quels moyens réguliers le différend devait être résolu (Comité central et Congrès). Mis devant le fait que Abed communiquait à la base certains secrets et documents intérieurs au Comité central tout en cachant l'existence de la résolution votée par le Comité central lors de sa session du 1er au 4 janvier 1954, le secrétariat décida de communiquer le contenu de cette résolution à l'organisation fédérale. Cette initiative destinée à préserver le Parti et son organisation d'un travail destructeur engagé sur une grande échelle par les diviseurs, devait être approuvée par le Comité central et la direction. Messali avait entre temps refusé de recevoir le secrétariat fédéral.

C'est alors que furent décidées une série de réunions qui commencèrent le 13 février à Paris et le 19 en province.

Le secrétariat fédéral arrêta le cadre des conférences et des déclarations qui devaient y être faites. Les responsables devaient se limiter aux points suivants :

1. Rappel de principes d'organisation et de direction contenus dans les statuts du Parti ;
2. Démentir les accusations fausses et les calomnies véhiculées au nom de Messali ;
3. Faire état de la décision du Comité central du début de janvier sur la demande des pleins pouvoirs ;
4. Lancer un appel pour la défense des principes qui sont les fondements des statuts du Parti ;
5. S'abstenir de toute critique dirigée contre la personne du président du Parti.

Le secrétariat fédéral ayant entre-temps demandé à la direction l'envoi d'un dirigeant pour aider dans le travail d'explication décidé, le frère Boudaâ arriva à Paris et fut désigné pour tenir des conférences dans la région du Nord dans le cadre fixé par le secrétariat fédéral.

Le secrétariat fédéral apprit à l'époque l'existence d'un soi-disant Comité de salut public, mis en place par Abed et se réclamant de Messali.

On sait que, depuis, le mouvement fractionnel s'est développé dans les régions parisienne et du Nord. Ce mouvement fractionnel a organisé des réunions à Paris auxquelles ont participé Mezerna et Moulay Merbah.

Les responsabilités sont situées. La création du soi-disant Comité de salut public est loin d'être spontanée. Une lettre de Messali datée du 25 février 1954, diffusée par le soi-disant comité de salut public, lança un appel à l'insubordination aux organismes réguliers du Parti.

La réaction du Parti ne se produisit qu'après la contamination de la région parisienne et revêtit le caractère de ce que l'on a appelé une « vaccination »[7] dans le but de préserver l'organisation du Parti et défendre les principes contenus dans les statuts que le IIe Congrès a démocratiquement donnés au Parti.

Extension de ce travail de sape à l'ensemble du Parti

Pendant que ce travail se faisait en France, Messali mettait en place son dispositif de sape en Algérie. En plus des menées d'Abed signalées plus haut, il fit appel par lettres personnelles à d'autres individus, en particulier Aissa El-Abdelli et Memchaoui qui se sont mis immédiatement « au travail ». Il n'hésita même pas à s'adresser à des éléments tels que Aouati Brahim, de Constantine, vivant en marge du Parti, voire à des exclus tels que Khelifa Ben Amar. D'autre part, Mezerna et Merbah passant outre aux décisions du Comité central dont ils sont membres du bureau, commençaient leurs conciliabules fractionnistes dans l'enceinte même du siège du Parti. En date du 25 février, Messali s'adressait directement à l'organisation par une lettre ronéotypée où il faisait état d'un conflit l'opposant à la direction, avec laquelle il ordonnait de couper toutes relations et de bloquer les fonds. Dans cette lettre portant le cachet de ce qu'il appelait le « Comité du salut public » (sic), il ne fait aucune mention de l'existence du Comité central, organisme qualifié du Parti pour trancher un conflit entre le président et la direction. Il écrit notamment :

« Il serait trop long de vous expliquer dans cette lettre les raisons qui m'ont déterminé à prendre une telle décision. Il me suffira de vous dire que, depuis quatre ans, je m'efforce de lui faire suivre sa véritable voie ; mais étant donné ma déportation et l'isolement que les hommes de la direction font autour de moi, je n'ai pu parvenir à faire valoir mes observations et recommandations pour que le Parti ne tombe dans la situation grave où ils se trouve actuellement. »

Pourtant, si Messali avait un minimum de loyauté à défaut d'honnêteté, il aurait au moins indiqué que le Comité central était déjà saisi du différend depuis cinq mois[8] :

que, pour régler ce différend, il lui a proposé de faire appel précisément au jugement du militant par le truchement du Congrès, enfin, que depuis son installation, le Comité central était bloqué dans ses travaux et ne faisait qu'attendre les réponses de Messali. Il aurait dû également dire qu'en fait « d'observations et de recommandations », pour « faire suivre au Parti sa véritable voie », il demandait les « pleins pouvoirs » et qu'il était tellement « isolé », qu'il refusait de recevoir les dirigeants nationaux ou fédéraux qui désiraient le voir, sans compter que des délégations du Comité central se sont rendues plus d'une fois à Niort pour discuter avec lui. A ce propos, ne commence-t-il pas son rapport au Comité central de janvier 1954 par ces mots :

« Je tiens à vous remercier pour l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant cette délégation et pour le souci qui vous anime quant à l'avenir du Parti. »

Ajoutons aussi qu'il a appelé auprès de lui individuellement plusieurs membres du Comité central pour « consultations » et que ces « consultations », le plus souvent, n'étaient pas autre chose que des tentatives de corruption pour diviser le Comité central. N'a-t-il pas, en octobre 1953, dit à Lahouel Hocine et Abdelhamid Ali, qu'il avait confiance en eux et ne leur a-t-il pas proposé de se rallier à lui et de constituer un bloc de vieux militants pour évincer les autres membres de la direction ?

Que visait donc Messali par ces omissions volontaires, qui cachent des faits fondamentaux pour la compréhension de la crise ? Pourquoi ces violations brutales et flagrantes de la discipline du Parti ? Pourquoi cette mauvaise foi ? Pourquoi ces intrigues ?

Messali répond lui-même à ces questions que n'ont pas manqué de lui poser directement les membres du Comité central qu'il a appelés en « consultations » : « J'ai décidé de faire une révolution dans le Parti et mon unique souci est de vaincre. Pour cela tous les moyens sont bons. » On ne peut être plus clair.

2 - VERS LA SCISSION (mars-juillet 1954)

Deuxième extrait

Les abus de pouvoir de Messali et de la délégation provisoire

Au lendemain du 28 mars, la crise entrait dans une nouvelle phase. Messali désigna une délégation provisoire pour assumer les charges de la direction. Le Comité central s'étant effacé, les militants et les responsables allaient directement connaître à leur tour les méthodes et les procédés de Messali. Auparavant, celui-ci, méconnaissant les soucis qui ont animé le Comité central, présenta la résolution du 28 mars comme une victoire à son actif [9]. Dans un premier message aux militants, il félicitait ces derniers qui auraient « chassé la bureaucratie » et « brisé la camisole de force ». Au lieu de lancer à son tour des appels au calme et à l'unité, comme le fit le Comité central, il préféra poursuivre, avec un ton passionné et provocateur, sa campagne d'injures contre les dirigeants qui venaient pourtant de lui administrer, encore une fois, une leçon de sagesse et de dévouement envers le Parti. Il voulait, en parlant ainsi, faire croire que la crise était résolue et, à la faveur de ce malentendu, essayer de prolonger son règne omniprésent en faisant durer le provisoire.

Voyant leurs droits menacés par ceux qui ont piétiné les statuts et les lois du Parti et se croyant abandonnés par le Comité central, les militants, dans leur grande majorité, se sont adressés en groupe ou par le truchement de leur kasma, pour exiger de Messali la tenue rapide d'un Congrès extraordinaire. Même les kasmas qui avaient primitivement obéi aux ordres de Messali, continuèrent le blocage des fonds et refusèrent de nouer toutes relations avec la délégation provisoire à la grande fureur de Messali qui cria à l'indiscipline et au sabotage. Il ne comprenait pas qu'il avait le premier ouvert la voie de l'indiscipline et de l'anarchie par son travail fractionnel.

Mais ce qui est plus grave, Messali et sa délégation provisoire, interprétant à leur façon la résolution du 28 mars, se sont livrés délibérément à de nombreux abus de pouvoir organiques et politiques. La délégation provisoire fit appel à des éléments vivant depuis des années en marge de l'organisation, voire des exclus qu'on a tenté de grouper en kasmas fantoches pour les opposer ensuite ou les substituer aux kasmas régulières qui ne suivaient pas aveuglément la délégation provisoire. On tendait ainsi à constituer, parallèlement à l'organisation régulière, une organisation nouvelle toute dévouée à Messali. Par ailleurs, la délégation provisoire, agissant au nom de Messali, a pris des mesures de suspension contre tous les cadres de l'organisation, soi-disant pour « indiscipline grave », mais en fait, à cause de leur attitude face au différend opposant Messali au Comité central. Enfin, allant plus loin, la délégation provisoire porte la responsabilité de graves agressions et de menaces contre des responsables et militants en France et en Algérie. Nous ne dirons rien ni des mensonges ni des calomnies à l'égard du Comité central, ni de la carence ou de l'incompétence que les membres de la délégation provisoire, en particulier Mezerna, ont répandu ou montré partout au cours de leurs tournées à travers le territoire national.

Sur le plan politique, Messali commit également de nombreux abus de pouvoirs. D'abord dans ces deux messages, il parla « du début d'une ère nouvelle » et de « l'œuvre de redressement du Parti ». Or, dans la résolution du 28 mars, il n'était question ni de redresser ni de modifier la politique du Parti — fixée par le II^e^ Congrès. Messali recevait seulement le pouvoir d'expédier les affaires courantes « dans le cadre des décisions du II^e^ Congrès ». Il n'avait donc nullement le droit de s'écarter de la politique tracée par le Comité central comme il le dit en abandonnant particulièrement le Congrès national algérien qui tend à la réalisation de l'un des objectifs assignés au Parti par le Congrès : l'union. *L'Algérie libre* et *Sawt El-Djazair* furent réduits au rôle de simple bulletin intérieur édité par la délégation provisoire, ne contenant qu'une biographie de Messali à l'occasion de son 56e anniversaire, biographie dont les termes n'avaient même pas l'avantage de l'originalité puisqu'ils n'étaient que la reprise des textes hérités de la « bureaucratie ». Bien plus, on poussa le mauvais goût jusqu'à conclure par un hommage à la mémoire de Mme Messali sans dire un piètre mot du sacrifice de nos martyrs et de nos militants détenus.

La session du Comité central des 22 et 23 mai : dénonciation des abus de pouvoir de Messali

Cette suite d'abus politiques et organiques devait déterminer le Comité central à se réunir les 22 et 23 mai à la demande du tiers de ses membres. Mezerna et Moulay, tous deux membres de la délégation provisoire, se sont volontairement absentés de cette réunion. Dans une déclaration communiquée aux militants, le Comité central devait rappeler le sens de sa résolution du 28 mars, réprouver les abus de pouvoir et les agressions commises par la délégation provisoire et réaffirmer les conditions nécessaires à la tenue d'un Congrès libre, démocratique et représentatif, en repoussant les prétentions de Messali d'« éliminer de ce Congrès ceux qui ne suivaient pas aveuglément ses ordres » et en dénonçant les procédés par lesquels on essayait de parvenir à cette élimination. Le Comité central décida, en outre, la publication d'un bulletin d'information en vue d'éclairer les militants et désigna une commission permanente pour coordonner ses activités jusqu'au Congrès et pour agir en son nom pendant les intercessions.

Cette commission avait comme rôle essentiel de prendre contact avec l'organisation afin d'expliquer les positions du Comité central et de remettre les choses au point à la suite des abus commis par la délégation provisoire. Elle édita un numéro du bulletin d'information du Comité central et organisa des tournées en Algérie. Signalons qu'elle a demandé à la délégation provisoire de mettre à la disposition du Comité central une salle de travail au siège du Parti. La délégation provisoire s'esquiva en déclarant se référer au président du Parti sous prétexte que la question relevait de lui, mais Messali ne donna aucune suite à la requête du Comité central.

Au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin, deux membres de cette commission furent mandés à Paris où ils prirent connaissance de certaines propositions émanant de la délégation du Parti en Orient[10]. Ces propositions tendaient à provoquer une rencontre entre Messali et le Comité central, d'une part, en vue d'organiser un Congrès suivant des conditions acceptables pour les deux parties et garantissant les droits de tous les militants ; d'autre part, pour mettre le Parti en mesure de faire face à de lourdes responsabilités politiques découlant du développement de la situation en Afrique du Nord et dans le monde. Malheureusement, malgré la bonne volonté des deux membres du Comité central qui se sont déplacés à cet effet jusqu'à Paris, la rencontre en question ne put avoir lieu par la faute des représentants de Messali qui manquèrent le rendez-vous auquel ils avaient donné leur accord. Et pour comble d'extravagance, on devait apprendre, par la suite que Messali avant d'envisager toute discussion avec le Comité central, exigeait de celui-ci des excuses accompagnées d'une déclaration où il se reconnaîtra coupable de « déviation ». Ainsi, d'une bonne volonté, dont le Comité central reste toujours animé quand il s'agit de l'intérêt suprême du Parti et du pays, Messali a voulu tirer une arme au profit de sa mauvaise cause.

La session du 27 au 28 juin : retrait des pouvoirs qui avaient été accordés à Messali

Le Comité central se réunit les 27 et 28 juin sur convocation du président du Parti avec, à l'ordre du jour, le Congrès extraordinaire. Cependant, avant d'aborder cette question, le Comité central fut saisi, par les frères qui s'étaient rendus à Paris en son nom, des propositions formulées par la délégation du Caire ainsi que du déroulement et des résultats des pourparlers qu'ils ont eu sur place avec les représentants de Messali, parmi lesquels Mezerna. Celui-ci prit part à la discussion devant le Comité central et communiqua quelques informations de son côté. Mais, lorsque le Comité central voulut entamer le débat au sujet des propositions dont il était saisi et examiner les conséquences qu'elles pourraient avoir sur l'évolution de la crise du Parti, le représentant de Messali s'opposa à l'ouverture de ce débat et demanda que la question du Congrès fut examinée en priorité. Puis, le Comité central eut encore à subir la lecture d'un message de Messali accumulant les termes injurieux et les accusations gratuites et concluant par la prétention de Messali de « retirer sa confiance » au Comité central et de réclamer à ce dernier la remise de tous les biens mobiliers et immobiliers du Parti. Messali terminait en invitant, sur un ton provocateur, les membres du Comité central à se rendre au Congrès. Ensuite, Mezerna donna lecture des modalités de convocation du Congrès fixées par Messali et demanda, au nom de celui-ci, le déblocage d'une somme de dix millions pour subvenir aux frais du Congrès. Il précisa que ces modalités avaient été déjà communiquées aux kasmas et qu'elles étaient seulement « notifiées » au Comité central et non soumises à sa discussion.

Ces modalités, écrites et accompagnées de précisions orales des représentants de Messali, visent à la réunion d'un Congrès préfabriqué. Aussi, le Comité central après en avoir dénoncé les caractéristiques anti-démocratiques et partisanes les a-t-il rejetées et prit les décisions suivantes :

1. Retrait des pouvoirs accordés à Messali par les résolutions des 27 et 28 mars dans des conditions précises qui n'ont pas été respectées ;
2. Convocation rapide d'une conférence nationale réunissant la représentation démocratique et élective de toutes les kasmas, de tous les cadres du Parti en exercice le

28 mars et des membres du Comité central et remise à cette conférence nationale du soin de fixer les modalités et d'organiser le Congrès extraordinaire.

Le prétendu congrès de Messali : une assemblée scissionniste

Nonobstant ces décisions, Messali convoqua son Congrès sans prendre en considération ni l'unité ni les lois du Parti. Car du moment que le Comité central, seul organisme statutairement compétent pour convoquer le Congrès, retirait les pouvoirs qu'il avait conférés en mars à Messali, la réunion organisée par celui-ci et qualifiée du terme de Congrès, perdait toute valeur représentative et prenait le caractère d'une assemblée scissionniste.

Aussi le Comité central l'a-t-il dénoncée dans sa résolution du 28 juin, mais en égard aux militants de bonne foi égarés par Messali, il décida, au cours d'une nouvelle session en date du 11 juillet, d'adresser à cette assemblée un message fraternel pour la mettre en garde contre les manœuvres partisanes, anti-démocratiques et scissionnistes de Messali et de sa délégation provisoire et pour l'inviter à ne pas partager avec ces derniers la responsabilité de la division du Parti. Ce message devait être lu devant l'assemblée par une délégation, au nom du Comité central, composée de quatre membres dont Lahouel. Mais cette délégation, à son arrivée à Paris, ne put obtenir des représentants de Messali, ni la date ni le lieu de la réunion fixée en Belgique parce que le Comité central ne voulait pas reconnaître le Congrès de Messali.

Soulignons enfin que la tenue d'un Congrès du Parti en dehors du territoire national, est un manque d'égard envers notre Patrie et que, loin d'être une mesure de sécurité, elle a permis à la police de relever les noms de tous les participants auprès des agences de transport aérien et maritime et lors de la traversée des frontières.

NOTES

1. Pseudonyme de Filali.
2. Le collectif estudiantin composé d'Emir Benaïssa, Larbi Madi et Mohammed Harbi, dirigeait la section universitaire.
3. Emir Benaïssa et Larbi Madi.
4. La région parisienne était dirigée par Mostefa Amroun.
5. Le Nord de la France était dirigé par Amar Ladlani.
6. En faisaient partie Didouche, Boudiaf, Ladlani, Amroun, Terbouche et Bensalem.
7. L'expression est de M'Hammed Yazid, rédacteur de cette partie du rapport.
8. Le conflit avait commencé à la mi-septembre 1953 au sein du Comité central.
9. Dans un message en date du 11 mars, Messali indiquait clairement que le Congrès ne se tiendrait qu'une fois « la maison nettoyée ».
10. La délégation qui proposa ses bons offices aux centralistes et à Messali se composait de Ben Bella et Khider.

DOCUMENT N° 7 (inédit)

HISTOIRE DE LA FEDERATION DE FRANCE DU MTLD PAR MESSALI

juillet 1954 AUTEUR : Messali. SOURCE : archives Messali.

L'émigration algérienne en France a joué un rôle de premier plan dans la formation du mouvement nationaliste. Messali lui accordait une importance particulière. Aussi le Congrès extraordinaire du MTLD qui se tient à Hornu en Belgique du 14 au 17 juillet 1954 en l'absence des partisans du Comité central et du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action est-il saisi d'un rapport consacré à la Fédération de France. Messali y critique les mœurs de l'appareil et met en cause ceux qui le conduisent et leur volonté de l'isoler. Même s'ils sont amplifiés par le déchaînement des passions consécutif aux luttes de fractions les maux dénoncés ne sont pas sans fondement. L'absence de contrôle des militants sur les ressources du parti était réelle. C'est pour deux raisons que le plus clair des attaques de Messali sont portées contre Hocine Lahouel et M'Hammed Yazid : après avoir espéré les avoir pour alliés, il les a vus prendre contre lui, le parti de ses adversaires et soustraire à son influence les activistes qui seront plus tard à l'origine de l'insurrection.

De tout temps, la Fédération de France a eu pour moi une importance particulière et cela pour toutes sortes de raisons. C'est en connaissance de cause que j'ai dans ma vie de militant, apporté un soin particulier à notre activité dans la capitale française.

Il ne faut pas perdre de vue que le Mouvement national algérien [y] a vu le jour [...]. En 1923 [...], la révolution russe de 1917 avait déjà traversé les frontières de la Russie, pour dominer la vie politique de la société nouvelle, issue de la première guerre mondiale.

En Orient, la lutte pour l'indépendance menée par Mustapha Kamal, remuait de fond en comble toutes ces régions où l'impérialisme européen essayait, par tous les moyens, de se maintenir.

En Afrique du Nord, l'émir Abdelkrim, avec peu de moyens, avait mis en échec, l'impérialisme français et espagnol pendant quelque temps.

En Tunisie, le mouvement national, déjà lancé par Bach-Hamba était repris par Cheikh Taalbi et une grande élite, où déjà perçait la personnalité de Habib Bourguiba.

C'est à ce moment là que timidement naissait le Mouvement national algérien dans la région parisienne.

Dix ans après, en avril 1933, l'Etoile nord africaine [ENA] était déjà connue dans toute la France et en Afrique du Nord.

A partir de ce moment, l'ENA, tout en se consacrant à l'éducation politique de tous les travailleurs, était également présente partout où il y avait des activités qui engageaient le peuple français et la classe ouvrière.

Dès 1934, nous avons participé à tous les événements historiques qui ont précédé la naissance du Front populaire.

En 1935, l'ENA faisait partie du Front populaire, et à ce titre, je suis allé à Genève en septembre 1935 représenter le mouvement national auprès de la Société des Nations et du Congrès islamo-européen.

On remarquera que déjà à cette époque, notre activité était portée sur le plan international dans le monde arabo-islamique.

Mon séjour à Genève auprès de la délégation syro-palestinienne des milieux de la Société des Nations et du monde arabo-islamique, d'une part, nos relations avec les dirigeants de la Syrie, du Liban, de l'Irak, de l'Inde et notre participation au Congrès de Bruxelles en février 1927, d'autre part, ont, dis-je, lancé le Mouvement national algérien aux quatre coins du monde, de même que ses aspirations nationales.

En 1936, avec l'avènement du Front populaire au pouvoir, j'avais immédiatement profité de cette magnifique occasion pour aller en Algérie planter le drapeau de l'ENA.

Désormais, l'action va se dérouler dans le cœur du pays au milieu d'un peuple qui, pendant longtemps, n'avait plus entendu parler de l'indépendance.

Cette époque qui s'étend d'août 1936 au 4 octobre 1939, peut être qualifiée d'une époque véritablement héroïque.

Personnellement, je peux dire qu'à partir du 27 août 1937, jusuqu'à août 1946, j'ai été totalement écarté de la scène politique par mes emprisonnements et mes nombreuses déportations[1].

C'est ainsi qu'en arrivant à Paris, le 1er août 1946, j'ai trouvé une situation toute nouvelle, des militants nouveaux, avec un mouvement national en évolution, aussi bien en France qu'en Algérie.

Au moment où je suis arrivé à Paris, ce fut Maïza Brahim[2] qui dirigeait la Fédération et qui semblait la guider dans une bonne voie. A mon retour en Algérie, en octobre 1946, ce fut Hocine Assela[3] qui avait pris la succession jusqu'en janvier 1947.

A partir de cette époque, ce fut Abed qui dirigeait la Fédération en lui faisant subir des transformations fort remarquables.

Les principes d'organisation, de discipline et d'action moderne prirent place dans toutes les sections. Abed créa *l'Emigré en France, et l'Etoile algérienne ;* avec l'un des étudiants, il jeta un pont entre les travailleurs manuels et intellectuels. Lors de mon séjour à Brie-Comte-Robert, j'ai constaté cette fraternité de lutte qui animait à la fois les étudiants et les travailleurs. Avec le complot du berbérisme, c'est Chawki[4] et le capitaine Saidi[5], qui sont envoyés en France pour mettre fin à cette besogne de division qui a nécessité près de dix huit mois de lutte.

D'une façon sommaire, voilà la situation en France, à l'arrivée de Zoubir qui présidera à la destinée de la Fédération, depuis le début de janvier jusqu'au mois de septembre 1953. [...]

Pour nous, la ville de Paris est un balcon largement ouvert sur l'intérieur et l'extérieur et du haut de ce balcon, nous avons, avec un grand soin, fait retentir la voix du peuple algérien que l'impérialisme étouffait dans le pays. Aussi, ce balcon ouvert sur le monde a été pour nous, de tout temps, le souci dominant notre activité intérieure et extérieure. Nous allons voir, dans l'avenir, si les pachas ont su l'utiliser.

Le règne de Zoubir

En sortant de prison, Zoubir est venu me voir à Bouzaréa et m'a déclaré en se mettant au garde-à-vous : « Je viens de sortir de prison et je suis prêt à reprendre le combat, et pour cela, je suis entièrement à la disposition du Parti. »

Ce jeune homme plein de santé, d'intelligence était naturellement destiné à jouer un rôle dans le Mouvement national algérien. Et c'est ainsi qu'il a été désigné membre du CC et chef de la Fédération de France.

Avec son arrivée à Paris, la Fédération a connu un grand regain d'activité. Parfois même, cette activité parisienne a éclipsé Alger du temps du règne de Lahouel Hocine, qui s'est caractérisé par l'inertie et la stagnation.

Souvent les militants venaient me voir à Bouzaréa pour me dire que le Parti n'était plus à Alger, mais qu'il se trouvait à Paris, étant donné que nos militants de la région parisienne étaient descendus dans la rue pour imposer la vente de l'*Algérie Libre* et dénoncer la répression sanglante en Algérie.

Du boulevard Sébastopol aux Champs-Elysées, à la manifestation du 1er mai, au collage des papillons et aux inscriptions murales, les militants de la région parisienne se sont distingués dans une lutte qui a soulevé l'admiration de nos adversaires mêmes.

Le vieux militant Banoun Akli[6], âgé de près de 60 ans, avait tenu tête aux policiers qui voulaient l'empêcher de vendre un journal légal.

Aussi de Bouzaréa, je n'ai jamais manqué, à cette époque, d'écrire à la Fédération, pour lui dire mon admiration et lui faire part de mes espoirs quant à son avenir dans la lutte du MNA[7].

Je suis resté en contact d'une façon permanente, avec la Fédération et ses dirigeants sans oublier le brave et courageux Abed qui avait été jeté dans une sorte d'isolement par la bureaucratie.

En ma qualité de vieux militant et de chef du Parti, je n'ai jamais oublié les militants qui ont mérité de la Patrie.

Lors de ma tournée de propagande en France, période qui s'étend du 13 juillet jusqu'au 17 août 1951, j'étais très heureux de constater une certaine activité de nos militants.

Cependant, j'ai constaté en juillet et août 1951 que la bureaucratie commençait à faire son apparition dans les rouages de la Fédération[8] et cela malgré la volonté des militants.

Un vieux militant me disait que cette activité n'était qu'un feu de paille et ne reposait sur aucune organisation solide ni volonté résolue de la part des dirigeants pour aller de l'avant.

En effet, je l'avais constaté avant de partir pour la Mecque puisque durant mon séjour à Chantilly, j'ai vu un vide se faire autour de moi et ce n'est qu'après mon insistance que les militants étaient venus me voir.

La bureaucratie déjà installée à la rue d'Enghien et dans d'autres lieux de la capitale française, va complètement se manifester à mon retour d'Orient en novembre 1951; avant mon départ du Caire, j'avais adressé deux lettres, une à la Fédération et une autre à Alger pour leur demander de se préparer activement pour faire face à la session de l'ONU qui allait s'ouvrir le 6 novembre et recevoir les délégations arabo-islamiques. Je leur disais également dans ces deux lettres, que très bientôt j'allais me trouver dans la région parisienne ou en Suisse, pour diriger avec eux nos activités en marge des Nations unies.

A mon retour en Suisse, le 1er novembre, j'ai téléphoné à Paris, pour me mettre en contact avec la Fédération et demander la visite d'un militant. Celui-ci n'est venu me voir que 5 jours après ma demande. J'ai constaté tout de suite que ni Alger, ni Paris, n'avaient fait les préparatifs necessaires pour faire face à la session des Nations unies.

J'ai demandé à Zoubir de nombreuses fois, de me montrer les deux lettres que j'ai expédiées du Caire. Sans succès. J'avais pensé que la bureaucratie de Paris n'avait fait que suivre celle d'Alger. En réalité, les dirigeants de la Fédération de France, étaient eux-mêmes des bureaucrates.

Les dirigeants de la Fédération de France

La Fédération de France, connue sous le nom de Délégation permanente, était dirigée par Zoubir, Moussa Boulkouroua[9], Mourad[10] et d'autres membres de second ordre.

Après le feu de paille dont il est question plus haut, ce triumvirat de dirigeants prit véritablement la forme d'une bureaucratie et d'un conseil d'administration. [...]

Zoubir et Hamid [11], sont deux amis qui ont fait de la prison ensemble, après la répression de 1948. C'est à Barberousse que cette amitié est née en présence de Lahouel Hocine qui a, à l'époque, déjà pris fait et cause pour ces deux militants pour des considérations bureaucratiques et régionales.

On se souvient que la répression de 48 a permis au Parti de constater de quelle façon les quelques intellectuels que possédait le Mouvement national algérien se sont dégonflés après les permiers jours de leur arrestation. On se souvient de quelle façon tapageuse, Aissani et Bendimred, pharmacien et docteur, avaient manifesté leur patriotisme avant d'aller en prison[12].

A Paris, comme à Alger, les écrits de ces militants avaient remué la pensée révolutionnaire du pays, et tous, nous attendions que ces intellectuels fassent preuve encore d'actes vraiment révolutionnaires. Les militants commentaient, tant en France qu'en Algérie, leurs écrits avec un enthousiasme vibrant.

Triste et lamentable expérience

Certes, toute répression a beaucoup d'inconvénients, mais elle a quand même un avantage et permet à tout parti politique, de clarifier la situation en passant au crible et les hommes et les dirigeants.

C'est ainsi que la répression d'avril 1948 a permis à notre Parti de voir clair dans ses rangs et d'apprécier à leur juste valeur les militants et les dirigeants. A cet égard, nous constatons que la répression de 48, à montré que les intellectuels qui étaient regardés avec admiration et espérance, allaient véritablement se manifester tels qu'ils étaient, dans leur for intérieur. Le beau manteau qui les couvrait a disparu dès leur arrivée à Barberousse.

C'est ainsi que nous vîmes Chawki quitter Barberousse après 6 jours d'emprisonnement, sans doute à la suite d'interventions extérieures et d'un marchandage fait à l'amiable. Sans doute aussi cette libération a-t-elle été le prix d'un reniement d'une façon indirecte de la profession de foi. Sachant ce qui précède et la fuite de celui-ci en France au moment des événements de 1945, selon les dires de Bouda lui-même, les congressistes n'auront pas à s'étonner de voir Chawki quitter le parti en 1951.

D'autre part, Aissani et Bendimred, se sont lamentablement dégonflés à Barberousse en envoyant au gouvernement général des lettres de loyalisme.

Le jour de leur procès, ils ont confirmé, par leur attitude, les écrits de loyalisme adressés au gouverneur.

Nous savons par un militant incarcéré lui-même à Barberousse, et originaire de l'Arba, que Zoubir avait lui-même préparé une lettre de loyalisme et qu'au moment de l'expédier avec les deux premières, il a été pris de remords par suite de l'attitude des militants en prison. Cette lettre, bien que déchirée en plusieurs morceaux, a été ramassée et reconstituée, puis ensuite a été remise à Lahouel Hocine.

Personnellement, je n'ai appris cette nouvelle, qu'il y a deux mois par un militant de passage à Niort.

En conséquence, Lahouel Hocine, qui n'a jamais porté à la connaissance du Parti cette affaire, a conservé cette information comme un moyen de chantage sur Zoubir qui, désormais, était devenu l'homme de Lahouel et complètement soumis à son service et ses caprices. Je ne suis pas étonné, maintenant, de voir Zoubir patronner Lahouel depuis 1948 dans toutes les occasions où il est question du secrétariat général et de l'investiture au plus haut poste du Parti.

Zoubir n'est rentré au Parti que durant son séjour à Paris. Ben Khedda Ben Youcef m'a déclaré, une fois, qu'il fallait bien faire attention à Zoubir, car ce dernier disait-il, nous a toujours mis les bâtons dans les roues à Blida... Son adhésion au Parti, faite à Paris, ne pouvait être considérée comme une adhésion de cœur et de pensée.

Maintenant que nous savons le passé de Zoubir, son attitude en prison et le chantage que fait sur lui Lahouel, à propos de sa lettre de loyalisme, nous n'avons plus à nous étonner de voir celui-ci soutenir par tous les moyens son maître Lahouel.

Une prétendue clandestinité

Avant d'examiner cette prétendue clandestinité, disons que Zoubir et Hamid ne sont des dirigeants que pour vivre à Paris à la façon bourgeoise et en toute liberté[13].

Ni Zoubir, ni Hamid, n'auraient accepté d'être chefs des wilayas de Biskra ou de Ghardaia.

Nous savons même que Hamid termine la semaine en week-end, qui finit le vendredi soir et ne commence que le lundi matin. Ce pacha doublé d'un bourgeois parisien ne voulait à aucun prix, qu'on aille le déranger dans sa maison.

Ce triumvirat Zoubir, Hamid et Mourad, jouissait des avantages sans limite au nom d'une clandestinité qui n'existait que dans l'imagination. Zoubir, après la prison, devait recevoir une notification d'interdiction de séjour. Il a essayé de tout faire pour l'éviter.

Mais, étant donné son activité dans la région parisienne, il ne pouvait échapper à la surveillance de la police.

En admettant même le contraire, cette notification aurait pu être faite à son domicile paternel. Or, Zoubir voyageait entre Paris, Londres, Alger et Blida en toute liberté.

Ce qui est extrêmement curieux, c'est l'arrestation de Zoubir qui a eu lieu en mars 1954 et sa mise en liberté immédiate, sans que la notification de l'arrêt de l'interdiction de séjour lui soit signifiée par les services du ministère de l'Intérieur où il a été emmené avec Mezerna.

Que faut-il déduire de cette arrestation et de cette mise en liberté dans les conditions que nous venons d'exposer ? Régulièrement, Zoubir a été arrêté sous le nom de Yazid M'hamed, et on est étonné de voir qu'il a été relâché sans être inquiété de quelque façon que ce soit.

En conséquence, la police n'ignorait rien à Paris de Yazid M'hamed. Cela signifie nettement que la clandestinité dont il se parait n'était qu'une comédie qui lui permettait de faire valser les millions pour ses voyages, ses déplacements et ses dépenses particulières. [...]

Quant à Moussa Boulkouroua, il n'avait, après son emprisonnement, aucune interdiction de séjour et pouvait circuler librement et faire preuve d'activités.

Cependant, celui-ci jouissait de cette prétendue clandestinité qui lui permettait de profiter de tous les avantages que nous avons exposés pour Zoubir.

Au sujet de Mourad, il était en effet poursuivi par la police et était complètement dans son droit dans sa vie de militant clandestin. Sur ce dernier, nous n'avons rien à dire sinon quelques réserves sur ses déplacements.

Zoubir, Hamid et Mourad qui dirigeaient la Fédération de France, étaient aussi membres du Comité central, et à ce titre, ils se déplaçaient entre Paris et Alger et d'autres villes de France plusieurs fois par an.

Au titre de cette prétendue clandestinité, ils voyageaient en taxi, en train, en avion et en bateau, comme ils le voulaient. Pour aller de Paris assister au Comité central à Alger, ils consacraient plusieurs jours de voyage en prenant des directions zig zagantes pour, soi-disant, échapper à la police.

Cette dernière raison est, à mon avis, valable pour Mourad et non pour les deux premiers [...]

En un mot, au nom de cette prétendue clandestinité, ils voyageaient comme ils voulaient, entreprenaient les dépenses comme ils le voulaient et les présentaient comme ils voulaient. La direction, très complaisante à l'égard de la bureaucratie parisienne, se contentait d'entériner les dépenses d'une façon globale sans examiner comme il convient, les rapports financiers. Les dirigeants de Paris, arrivaient au Comité central en retard, et partaient avant la clôture, toujours sous prétexte de la prétendue clandestinité.

L'un des dirigeants est allé à Nice se reposer pendant que le Comité central l'attendait à Bouzaréa, sous prétexte de cette prétendue clandestinité. Le triumvirat agissait de façon à se pardonner mutuellement les fautes.

En tant que chef du Parti, je n'ai jamais su les dépenses qui se faisaient à Paris [...]. Des immeubles, des voitures, se chiffrant par millions ont été achetés, sans que je le sache, ni avant, ni après.

En un mot, au nom d'une clandestinité qui n'existait pas, et d'une discipline invoquée à chaque instant, la bureaucratie parisienne, se permettait des dépenses, des déplacements, des réceptions et des aides comme elle voulait.

Ces mêmes faits se retrouvent à Alger et nous pouvons dire qu'un pont avait été jeté entre la bureaucratie d'Alger et celle de Paris, depuis le régne de Lahouel, jusqu'à nos jours. [...]

Entre ces deux pôles, il s'est établi une amitié qui s'est traduite par des voyages où il y avait plus d'agréments que d'activité. C'est ainsi que Chawki a pu, aux frais de la princesse, s'offrir un voyage entre Alger, Rome, Paris, Genève, sans rapporter de cette grande randonnée la moindre petite action et la moindre petite explication.

Lahouel Hocine ne refusait rien à ces messieurs, car c'est le règne de la République de la camaraderie, dans toute sa grandeur.

Après les assassinats de 1953[14], A. Kiouane[15] était venu à Paris le 24 juillet, pour faire la fameuse conférence de presse. Lahouel, aguiché par la rue d'Enghien[16], avait fait plusieurs longs séjours à Paris et à l'étranger, sans que nous sûmes ni les raisons ni les résultats, ni les dépenses.

Dans cette voie de la camaraderie et du règne de la complaisance, la direction de la Fédération de France, s'est transformée, peu à peu, en un conseil d'aministration, de gérance et de réception. La bureaucratie parisienne prenait en charge tous les caïds et tous les chaouchs en déplacement.

En novembre 1951, la bureaucratie d'Alger avait recommandé à celle de Paris, de réserver un accueil chaleureux aux pachas qui avaient quitté le Parti en abandonnant leur poste.

Zoubir, qui était le grand metteur en scène de toutes les réceptions, savait bien faire les choses pour plaire à ses maîtres et surtout à Lahouel, de qui il craignait le chantage. Si celui-ci était tellement prévenant pour les pachas de France et d'Algérie, il l'était moins quand il s'agissait des militants qui servaient réellement le Parti.

C'est ainsi que Moulay Merbah, en avril-mai 1953, a été envoyé dormir dans une chambre qui ressemblait à une tombe. Moulay Merbah, qui est la patience en personne, a dû quitter ce tombeau tellement il était mal à l'aise.

Par contre, Zoubir savait bien loger ses amis ainsi que tous les pachas de France et d'Algérie, qui complotaient contre le chef du Parti.

Ce « triumvirat » devint après 1951, un « quatriumvirat », par l'arrivée en France de Tayeb Boulahrouf, qui n'a pas tardé à se parisianiser et à rejoindre ceux de la rue d'Enghien.

La vie est belle et douce à Paris, et pour la goûter et l'apprécier, il fallait s'entourer de toutes les précautions de sécurité, de calme et de tranquilité.

Anonymat

C'est pour toutes ces considérations que les dirigeants de France ont dirigé la Fédération comme une sorte de société anonyme à capital illimité. En effet, la Fédération n'avait aucun responsable officiel, et personne parmi les quatre dirigeants ne voulait assumer cette responsabilité.

Du simple militant jusqu'aux régionaux et même à certains dirigeants, le mot d'ordre était de dire, à chaque fois que l'un était pris, que Mezerna était le seul responsable.

Parmi les quatre dirigeants, deux pouvaient être responsables officiels [17] de la Fédération de France. Mais, pour des prétextes futiles, ils préféraient, en plus de la prétendue clandestinité, jouir aussi de l'anonymat pour être complètement à l'abri [...].

Les patriotes remarqueront que les ex-responsables de la Fédération, savaient s'entourer des précautions pour jouir de leur liberté, en rejetant la responsabilité sur leur frère. C'est vraiment un nationalisme gratuit et fait sur mesure [...].

La valse des millions

Nous avons déjà parlé plus haut des dépenses, des déplacements, des achats d'immeubles et de voitures. Nous voulons préciser cette question pour ne rien laisser dans l'équivoque.

Quant nous disions qu'il y a eu la valse des millions, nous n'accusons personne, mais nous accusons tout le régime de la bureaucratie. Il y a eu des détournements, comme il y a eu dans certains budgets des trous. Il y a eu également des achats d'immeubles, de voitures, qui ont été portés sur tel ou tel militant et sans que le chef du Parti le sache.

Il y a eu également des dépenses et des déplacements sans que le chef du Parti ne le sache davantage ; jusqu'à ce jour, le chef du Parti ignore pourquoi Zoubir est parti en Yougoslavie en octobre 1951. Non seulement, il a ignoré le départ, mais encore il ignore jusqu'à ce jour, le motif de ce départ et les résultats de ce déplacement. Il en est de même très certainement, pour d'autres déplacements que le chef du Parti n'a appris que d'une manière fortuite [...].

Sans doute beaucoup de choses ont été faites en mon nom, sans que je le sache et, bien souvent, je me suis trouvé dans des situations fort embarrassantes au sujet de toutes ces activités que j'ignorais.

Non seulement, telle a été l'attitude de la bureaucratie parisienne à mon égard, mais encore le jour où elle a déserté son poste en accord avec la direction et le Comité central, elle a emporté, avec elle, l'argent du Parti, les titres d'immeubles, les contacts, certaines archives, etc.

Avant leur départ, les pachas ont pris soin de saborder le matériel du 22,[18] ainsi que les archives. Malgré mes lettres et les démarches faites en mon nom auprès de Moussa Boulkouroua et de Zoubir, pour que ces derniers remettent tous les biens du Parti entre les mains de la nouvelle direction, nous n'avons pu obtenir quoi que ce soit.

La publication du *Patriote* et du *Militant*, les déplacements de tous les chaouchs dans les quatre coins de France pour entraîner les kasmas à la désobéissance, la tournée de propagande ordurière de Demaghlatrous [19] en France, les réunions secrètes dans les locaux du Parti communiste [20], le dénigrement contre le chef du Parti et la nouvelle direction auprès du Parti communiste [21] et de certaines personnalités, et l'agitation faite par Zoubir au milieu des étudiants, sont autant de faits criminels à l'égard du Mouvement national, faits qui ont nécessité des dépenses et qui ont, sans aucun doute, fait valser plusieurs millions [...].

Unanimité

Parmi les dirigeants de la Fédération de France, cinq, étaient membres du CC [22]. Ces derniers, il va sans dire, apportaient d'une façon permanente leur voix à la direction. Ils le faisaient avec d'autant plus d'empressement, qu'ils étaient intéressés à obtenir un blanc-seing sur les activités comme sur la valse des millions.

Ce n'est pas sans raison, que les cinq membres du Comité central, ont observé l'unanimité avec une discipline militaire à l'occasion du 2ᵉ Congrès.

Un simple coup d'œil sur le procès-verbal du 2ᵉ Congrès nous démontre que le grand pacha de France[23] votait non seulement l'unanimité, mais encore qu'il se montra au cours de cette comédie du 2ᵉ Congrès comme un défenseur acharné d'un régime qui lui permettrait de vivre à Paris dans la paix, le calme et la sécurité.

Pour un chef d'orchestre, ce fut vraiment un chef d'orchestre et il lui manquait ni la taille, ni la voix, ni les hableries gascones.

Outre ses grandes qualités, ce chef d'orchestre était aussi un juriste capable de triturer et de disséquer les statuts en faveur de la bureaucratie[24].

Transformation de la Fédération de France

Cependant toutes ces garanties n'étaient pas suffisantes pour la bureaucratie d'Alger, puisque cette dernière a décidé d'apporter un changement dans les rouages... de la Fédération.

Cette décision a été prise, fin septembre 1953, sans que le chef du Parti soit consulté.

En tant que chef du Parti et fondateur du Mouvement national algérien, ayant créé le Mouvement en France, il était souhaitable que la bureaucratie nous consulte au moins quand cette transformation a été décidée.

Ma vie militante dans la région parisienne pendant 15 ans, mon long séjour en France, mes expériences de 35 ans de lutte et mes habitudes des choses politiques françaises et parisiennes auraient dû inciter la bureaucratie à me consulter et peut-être à me demander conseil.

Cela n'a pas été fait par oubli, mais d'une façon consciente, car, au moment où cette transformation allait se faire, Lahouel, Sid Ali, qui devaient présider à cette opération, étaient de passage à Niort le 29 septembre 1953 [...]. Je les ai revus à Nancy, le 9 octobre, à l'occasion de la mort de Madame Messali. Ni à Niort, ni à Nancy, ils ne m'ont parlé de cette transformation.

Tout cela démontre qu'ils ont voulu faire cette opération à mon insu en vue de transformer la Fédération de France en une véritable citadelle, forte et solide au service de la bureaucratie.

Limogeage de Zoubir

Cette transformation a été caractérisée par le limogeage de Zoubir et son remplacement par son ex-second Moussa Boulkouroua.

Dans cette transformation, il y a plusieurs considérations. Outre l'idée du renforcement de la bureaucratie, il s'agissait de placer à la tête de la Fédération un homme solide, un copain, un pays et un exécutant bien stylé.

On sait que Moussa Boulkouroua est du même pays que Lahouel Hocine[25] et on sait aussi qu'il était résolu à jouer la carte de son compatriote.

Certes, Zoubir ne l'était pas moins, mais il donnait l'impression d'être léger, et quelque peu désordonné. Ce dernier, qui aurait accepté n'importe quelle responsabilité pour vivre à « Paname », a quelque peu grimacé à l'occasion de son limogeage, mais tenant compte de son utilité dans une crise, comme celle que nous connaissons, il a été bombardé dans un grand poste de responsabilité, où il était complètement dans son élément.

En tant que chef du Parti, je n'ai appris cette transformation de la Fédération de France que par un militant de passage à Niort.

J'ai écrit plusieurs lettres à Moussa Boulkouroua au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1953, pour lui demander de me confirmer sa nomination officielle à la tête de la Fédération. Il ne m'a jamais répondu à ce sujet et a toujours répondu à côté de la question.

Ce nouveau chef de la Fédération de France se présenta beaucoup plus [comme] le syndic d'une faillite qu'un chef capable de redresser une situation. Servir la bureaucratie d'Alger était devenu, en quelque sorte, sa raison d'être et sa nouvelle religion.

Avec celui-ci, c'est un grand silence qui a enveloppé complètement la Fédération pour ne la réduire qu'à des activités bureaucratiques et des petits complots, pour dresser les militants de France contre le chef du Parti.

Quand les congressistes auront examiné sérieusement ce qui précède, ils comprendront pourquoi la Fédération de France qui, jusqu'au début 1951, avait encore brillé, cessa petit à petit ses actions pour rentrer dans le silence et la politique des réformes et de facilité, conformément aux ordres des pachas d'Alger. [...]

Conclusion

Nous avons insisté beaucoup sur l'importance de la Fédération de France dans la lutte pour la libération nationale [...]. La présence de 400 000 nord-africains en France, leur contact permanent avec la classe ouvrière française, leur présence au milieu d'un peuple en pleine lutte sur le plan politique et syndical, sont autant de possibilités susceptibles de faire comprendre le problème algérien et de déjouer toutes les manœuvres impérialistes. Nous pouvons dire en un mot, que dans la mesure où nous saurons élever notre lutte à la hauteur de toutes ces possibilités, nous pourrons dans un proche avenir mettre dans notre jeu et dans notre lutte, un certain nombre d'atouts qui peuvent, par moment peut-être, être décisifs dans le grand combat que nous menons pour la libération.

Mais de telles perspectives supposent une Fédération de France organisée et capable d'entreprendre cette mission pour faire retentir la voix du peuple algérien du haut de ce balcon qu'est la ville de Paris.

Une bureaucratie complètement enlisée dans une politique de renoncement ne pouvait, à vrai dire, entreprendre une telle tâche [...] Si nous avons fait appel aux militants pour mettre fin à cette mauvaise politique, c'est pour procéder le plus rapidement possible au redressement de la Fédération, à son renforcement et à son épuration. [...]

D'autre part, nous ne nous contentons pas de critiquer et d'analyser les choses, nous vous disons que nous sommes aussi des constructeurs. Et à cet égard, nous demandons votre confiance et votre collaboration pleine et entière pour que le chef du Parti puisse, dans les plus brefs délais, mettre en mouvement et en exécution son plan de redressement tant en France qu'en Algérie. [...]

C'est pour cela aussi que le chef du Parti profite de votre présence au Congrès pour vous dire « Merci et en avant » pour le redressement du Parti.

NOTES

1. Arrêté le 27 août 1937 et emprisonné à Maison Carrée, puis en résidence surveillée à Chellala jusqu'en avril 1945 ; déporté ensuite à Brazzaville, revient à Paris le 1er août 1946.
2. Membre de la direction du MTLD décédé accidentellement.
3. Membre de la direction du MTLD décédé.
4. Il s'agit de Mostefaï.
5. Officier à la retraite
6. Membre fondateur de l'Etoile nord-africaine, marchand ambulant.
7. Le PPA-MTLD était souvent appelé Mouvement national algérien, étiquette qui sera reprise en décembre 1954.
8. Il faut replacer dans le contexte de la crise ce passage et ceux qui suivent, où les excès de langage ne sont pas fondés pour l'essentiel.
9. Membre du Comité central et responsable de la Délégation permamente du MTLD en France.
10. M'Hammed Ben M'Hel, membre du Comité central.

11. Pseudonyme de Boulkeroua.

12. La carrière politique du Dr. Aissani prendra fin en 1948, celle de Bendimred reprendra en 1962. Directeur de *La République* à Oran, puis du quotidien *Ech'âab*, il sera un des conseillers du groupe d'Oujda.

13. Boulkeroua (Hamid) était un bourgeois aisé. Sa permanence était un « complément de ressources ». Quant à M'Hammed Yazid (Zoubir), il vivait dans une chambre de bonne d'un des quartiers les plus pauvres du 20ᵉ arrondissement de Paris.

14. Le 14 juillet 1953, la police française avait tiré sur le cortège des Algériens défilant derrière les mots d'ordre du MTLD. Il y eut des morts et des blessés.

15. Membre du secrétariat du Parti.

16. Siège de la délégation permanente à Paris.

17. Boulkeroua et Boulharouf (Aboulharouf dans le texte).

18. 22 rue Xavier Privas - Paris 5ᵉ - siège du MTLD.

19. La vie privée de Messali, ses problèmes conjugaux et ses convictions religieuses ont été évoqués dans les tournées d'explication de ses adversaires. Demaghlatrous était permanent du Parti et ancien délégué à l'Assemblée algérienne.

20. Il s'agit plutôt des salles de la Grange aux Belles prêtées par la Confédération générale du travail.

21. Au cours de la crise du MTLD, le PCF craignant une alliance de Messali avec les trotzkistes, penchait pour le Comité central.

22. Le cinquième dirigeant en plus des quatre déjà évoqués était Moungi Zin Abidin.

23. Désigne Boulkeroua (Boulkouroua dans le texte) dirigeant de la Fédération de France. Cf. doc 2, note 1.

24. M'Hammed Yazid joua un rôle de premier plan dans la crise et fut à l'origine de nombre de résolutions du Comité central.

25. Originaires tous les deux de Skikda, ils ont été ensemble au lycée.

DOCUMENT N° 8 (inédit)

EXTRAITS DU MANIFESTE DU MOUVEMENT NATIONAL ALGÉRIEN

***16 juillet 1954.** AUTEUR : Messali. SOURCE : archives Messali.*

A l'issue de ses travaux, le Congrès d'Hornu adopte une résolution politique qui sera baptisée Manifeste du Mouvement national. Rédigé sous la forme d'un discours personnel de Messali aux congressistes, ce « manifeste » passe en revue les faiblesses de la résistance algérienne à la conquête française, la période des luttes politiques, la naissance du mouvement nationaliste avant d'examiner la faillite du réformisme qui n'a pas épargné le MTLD lui-même. Nous reproduisons ci-dessous la partie de cette résolution consacrée au réformisme.

FAILLITE DU REFORMISME

La période de lutte pour les petites réformes qui débute à peu près à la veille de la première guerre mondiale et qui s'étend d'une manière progressive et active jusqu'en septembre 1939[1], s'est terminée par un échec retentissant.

Nous avons constaté que cette façon de lutter, n'a donné aucun résultat substantiel digne d'être retenu, et cela malgré la modicité des revendications et la souplesse déployée par les mouvements politiques de cette époque.

Pour l'impérialisme, il s'agissait de gagner du temps afin de préparer la guerre et de surprendre le peuple algérien qui était occupé autour de petites revendications et du projet Violette[2].

En effet, on ne doit pas oublier que dès la déclaration de guerre en septembre 1939, les Algériens encombraient les salles de recrutement militaire alors qu'ils n'avaient pas été appelés. On ne doit pas oublier que les chefs de la politique des réformes Abbas et le Dr Bendjelloul[3] se sont engagés comme volontaires dans l'armée coloniale.

Quant à l'association des Oulémas, elle est rentrée dans le silence, pendant que Cheikh Tayeb El Okbi[4] s'était mis à la disposition du gouvernement général en même temps qu'un certain nombre de fidèles.

Après avoir servi la III^e République jusqu'à la débacle, El Okbi est passé ensuite au maréchal Pétain pour revenir, une fois de plus, au service du Comité national de la libération, présidé par de Gaulle.

Toute cette période, qui s'étend de 1939 à 1945, est pleine de confusion et de désorientation.

De 1943 aux événements de mai 1945, les débris de colonialisme français, avait jeté un os à rogner aux mouvements nationalistes et réformistes.

Un nationaliste digne de ce nom et vivant avec des réalités n'a pas le droit d'ignorer tous ces événements qui ont conduit notre peuple à la boucherie du 8 mai 1945.

Tout celà démontre que le réformisme, avec son cortège de souplesse, de compromission et de renoncement, a fait totalement faillite.

Tout cela démontre aussi que l'impérialisme français même au bord de sa tombe n'abandonnera pas un cheveu de ses privilèges et de ses rapines coloniales.

Nous pensons que sur le plan algérien, le réformisme a été condanné d'une façon irrémédiable quand nous nous rapportons à notre expérience.

Ce qui s'est passé chez nous en petit au point de vue réformisme, vient de se dérouler en Tunisie et au Maroc de même qu'en Indochine quand nous pensons à Bao-Dai.[5].

Ni Bourguiba, ni Allal El Fassi[6], ni Bao-Dai n'ont pu obtenir gain de cause, malgré des concessions de fond.

Nous pensons que, après l'éloignement de Bourguiba et d'Allal El Fassi, nous n'avons plus le droit de faire crédit à aucune promesse de l'impérialisme français.

Ce ce qui se passe actuellement en Indochine, les événements qui se déroulent en Tunisie et au Maroc et les tergiversations du colonialisme français au sujet des cinq comptoirs français en Inde, sont autant d'événements qui nous démontrent que l'impérialisme est partout le même. [...]

Néo-colonialisme et néo-réformisme

Tout ce que nous venons d'exposer [...] explique que ce grand chemin parcouru est plein d'expériences et d'enseignements.

Les congressistes remarqueront que le réformisme a été employé sous toutes les formes et n'a donné aucun résultat.

Cette série d'expériences est tellement concluante qu'il était du devoir de n'importe quel dirigeant nationaliste de la considérer à sa juste valeur pour éviter, dans sa lutte quotidienne, de commettre les mêmes erreurs. Un mouvement nationaliste comme le nôtre, qui, déjà vit sur un passé très riche en enseignements, n'avait pas le droit de revenir sur ces expériences que l'Histoire et la lutte de tous les peuples ont condamné.

Cependant, l'erreur commise volontairement et délibérément, par la bureaucratie a trouvé un encouragement dans la naissance du néo-colonialisme qui a vu le jour au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Ce néo-colonialisme a voulu, en quelque sorte, noyer le mouvement nationaliste par la bande, en employant des moyens plus ou moins alléchants et plus ou moins souples.

Cette expérience a été déjà tentée par Chataigneau,[7] en collaboration avec l'UDMA, et nous en connaissons les résultats. C'est grâce au Parti que cette manœuvre qui a été tentée en 1946 a échoué et s'est terminée par une défaite de l'UDMA.

C'est pour obtenir certaines réalisations économiques et sociales que les intellectuels de l'UDMA ont marché dans le système du néo-colonialisme. Ces derniers ont fait beaucoup de concessions pour atteindre leurs objectifs ; ils sont allés jusqu'à accepter de supprimer de leurs revendications premières, le drapeau algérien. C'est monsieur Depreux, ancien ministre de l'Intérieur, qui, lors de son passage en Algérie, a rendu public cette concession à l'occasion d'un grand dîner au salon du palais d'Eté, auquel assistait l'UDMA.

On se rappelle que cette nouvelle avait créé un profond mécontentement dans le peuple algérien et même dans les rangs de l'UDMA.

Toutes les concessions qui ont été faites, y compris le drapeau algérien, n'ont abouti à aucun résultat et bien au contraire, l'UDMA qui, au lendemain de la guerre, jouissait d'un certain prestige, [était devenu] ce parti d'intellectuels réformistes et timorés.

Depuis cette époque, l'UDMA va en s'affaiblissant et en perdant son prestige et sa force morale.

Notre bureaucratie n'a pas tenu compte de cette expérience toute récente.

Le système néo-colonialiste n'a pas disparu pour autant et comme encouragé par le succès qu'il venait de remporter sur le mouvement national-réformiste de l'UDMA en 1947, a renouvellé ses tentatives après la repression sanglante de 1948 .

Le système colonialiste consiste d'abord à brandir sa répression pour terroriser et réprimer, ensuite essayer d'amorcer certaines négociations pour noyauter les mouvements politiques. C'est ainsi qu'après la repression de 1948 et le complot colonialiste de 1950, nous vîmes J. Chevalier prendre la tête de ce néo-colonialisme après avoir brandi les sourates du Coran pour exterminer les mouvements nationalistes. Celui-ci démissionna du Parlement et se présenta à l'Assemblée algérienne avec certaines allures de nationaliste algérien et prononça à cette époque des discours teintés de nationalisme algérien.

J. Chevalier, qui avait affronté un grand combat dans cette campagne électorale, n'avait jamais été bien compris par les tenants de la haute colonisation. Il voulait, par sa tactique, ses promesses alléchantes, sa politesse de langage et son sourire, attirer à lui nos intellectuels, nos nationaux réformistes et même notre Parti. En plein combat électoral J. Chevalier a eu une entrevue secrète avec Ferhat Abbas, qui lui a été amèrement reprochée par les gros colons, toujours inquiets sur ses manœuvres.

Ce néo-colonialisme pratiqué par J. Chevalier avec tant de souplesse et d'intelligence a trouvé écho dans certains rangs même du Mouvement national algérien.

Au lieu d'expliquer ce phénomène politique comme une manœuvre de la part du colonialisme qui veut, par ce moyen, appâter certains nationalistes, on a vu là un changement politique et une disposition du colonialisme à l'égard de la cause algérienne.

Ce néo-colonialisme pratiqué par ce jeune chevalier de la colonisation a fait naître un néo-réformisme national qui s'est développé jusqu'au moment des élections de 1953.

Mais avant cette époque le réformisme était né dans nos directions et se manifestait dans les activités du Parti [...].

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de revenir dans cette résolution sur les origines et les aspects de ce réformisme. Tout cela a été déjà largement expliqué dans les rapports que vous avez entendu au cours des débats.

Cependant, nous pensons qu'il est indispensable de rappeler aux congressistes un aspect particulier des dispositions de notre bureaucratie pour justifier son changement de politique et le faire accepter par les militants. Il s'agissait de cette fameuse politique des trois phases. A en croire la bureaucratie, la première phase, celle de l'agitation, de l'enthousiasme, des manifestations et des meetings était terminée. La deuxième, celle que nous vivons, consistait à procéder à des réalisations sociales et écononiques et à un travail en profondeur. La troisième phase était la finale et à ce titre elle devait nous donner l'indépendance de l'Algérie.

En vérité la deuxième phase se traduit par le retour en arrière, à une politique de réformes, de compromissions qui [...] a plongé le Mouvement national algérien dans un un silence de cimetière.

Pour être plus précis, la deuxième phase a été celle de Monsieur J. Chevalier qui, par l'intermédiaire de la mairie, a jeté sur le Parti une sorte de paralysie qui a failli l'exterminer.

Cette politique qui était dans la pensée de la bureaucratie, est passée dans le domaine des réalités depuis déjà fort longtemps.

Nous pensons qu'il est indispensable d'énumérer quelques uns de ces aspects et même de ces étapes afin que les congressistes aient toujours dans la pensée ce phénomène réformiste et [voient] comment il a pu pénétrer dans le Parti.

Par le moyen de la politique d'union et [la politique] électorale, la bureaucratie a pu, sans trop de difficultés, faire adopter par le Parti toute sa nouvelle politique.

A cet égard, elle a poussé à fond la centralisation de tous les organismes dirigeants pour mieux manier l'appareil. Ensuite, elle a procédé à une installation de ses meilleurs chaouchs dans les postes clefs du Parti. En un mot, elle a pris toutes les précautions pour anéantir toute résistance et toute opposition.

Elle a procédé du sommet à la base, à une sorte d'épuration pour éloigner, suspendre ou exclure tous ceux qui sont susceptibles de contrecarrer ses mauvais desseins. Pour cela elle a utilisé le dénigrement et le chantage sur les uns et sur les autres.

Le Front algérien qui a crevé le jour de sa naissance, a été utilisé à fond par la bureaucratie. Il s'agissait de faire l'union à n'importe quel prix et avec n'importe qui.

Des pourparlers avec des indépendants avaient déjà commencé dans le secret. Le colonel Cadi[9] qui se permettait de tancer les dirigeants était indiqué pour ce genre d'opération.

Dès que la bureaucratie eut réussit à [faire] officialiser sa politique de réformes par le deuxième Congrès en utilisant la tactique et la stratégie et les insuffisances, celle-ci est allée de l'avant dans cette voie. C'est ainsi que les élections municipales d'avril 1953, ont été l'image précise de sa nouvelle politique.

A ces élections, le Parti était complètement absent et son drapeau comme son programme politique furent remis dans le magasin d'accessoires démodés. Ainsi donc, nous vîmes à l'occasion de ces élections un désordre, une confusion et un marchandage autour des sièges jamais connus dans notre Parti.

Dans certaines villes, il y avait des listes d'union, ailleurs les mêmes partis se chamaillaient pour arracher un siège ou un strapontin. Cette façon de conduire une campagne électorale a atteint la dignité, le prestige et la confiance du Parti. Les candidats au conseil municipal d'Alger ont été choisis, non pas pour la direction ou par les militants eux-mêmes, mais par certains intellectuels qui, de loin, sympathisaient avec le Parti[10].

Après la fin de ces élections qui, à mon avis, ont été une défaite et une honte pour le Parti en comparaison avec celles de 1947, il y a eu des entrevues et des déjeuners secrets entre certains membres du bureau politique et monsieur J. Chevalier au cours desquels une ligne de conduite avait été imposée au Mouvement national algérien.

C'est après cela que la bureaucratie a envoyé des circulaires à tous nos élus pour leur intimer l'ordre de ne plus faire de politique et de collaborer avec le 1^{er} collège pour des réalisations économiques et sociales.

Le fait pour Kiouane et Abdelhamid Ali de n'avoir pas osé protester à la mairie au sujet des assassinats du 14 juillet 1953 est un aspect de cette collaboration avec le néo-colonialisme.

Si les mêmes élus n'ont pas osé défendre le peuple algérien, quand J. Chevalier a fait l'éloge de la colonisation française en Algérie, c'est pour ne pas compromettre les chances de cette collaboration.

Le silence de la Fédération de France, son absence de toute activité politique, l'enterrement du Mémoire et de toute politique extérieure, a été jugé comme une nécessité par la bureaucratie pour la réussite de la collaboration.

L'isolement total, dans lequel avait été jeté le chef du Parti, le dénigrement et les attaques personnelles étaient aussi un aspect de cette collaboration.

Pour ne pas continuer à énumérer ces faits, déjà connus de tout le monde, nous préférons dire d'un mot que la bureaucratie de France et d'Algérie s'était arrangée de façon à envelopper l'ensemble du mouvement national y compris le chef du Parti dans une sorte de camisole de force [...] pour se livrer à sa nouvelle politique que tous les militants ont condamnée.

Nous n'éprouvons aucun plaisir à étaler toutes ces tristesses devant les congressistes mais il était nécessaire de rendre cette situation publique en alertant les militants et le peuple.

Cela, nous l'avons fait en deux étapes : 1°) Nous avons, pendant plus de 3 ans, lutté au sein du Parti pour essayer de redresser cette situation. 2°) Nous avons dû faire appel aux militants et au peuple pour nous aider dans notre œuvre de redressement. Dans tous les rapports et les chapitres annexes nous avons relaté, presqu'en détail, les origines, les causes et les différents aspects de cette déviation voulue, dictée et organisée par la bureaucratie de France et d'Algérie. Nous avons donc, au cours de toutes ces études, exposé, expliqué, analysé et critiqué cette nouvelle tendance qui a failli mettre en péril l'avenir du mouvement national.

Notre mission consistait à le dire et à rappeler le Parti à y mettre fin.

Cette première mission est désormais accomplie puisque depuis le mois de février dernier, toute la Fédération de France et l'écrasante majorité des militants en Algérie ont répondu généreusement à notre appel.

Ainsi donc, depuis février 1954, l'œuvre de redressement du Parti est en marche d'une manière victorieuse malgré un travail de sape et de sabotage organisé systématiquement en France et en Algérie par la direction et le Comité central.

Considérons que notre premier objectif, qui consistait à débarrasser notre Parti de la politique de réformes et de compromissions, est atteint.

Par la même occasion, notre Parti qui s'enlisait dans l'immobilisme et la stagnation est sorti de ce silence qui l'étouffait ; dès lors tous les militants ont repris leur activité dans une atmosphère de fraternité, de lutte, d'enthousiasme et de complète liberté.

Depuis février 1954, le militant parle, critique, propose, fait de l'action et prend contact avec ses chefs dans une ambiance nationale qui avait complètement disparu au temps du règne des pachas.

La manifestation du 1er mai[11], les nombreux meetings que le Parti a tenu en France et en Algérie,les conférences, les publications des messages du chef du Parti, font partie de l'œuvre de redressement que le chef du Parti a entrepris du fond de son exil.

L'Algérie libre, El Djazair et le bulletin connaissent avec l'œuvre de redressement un nouvel essor et un langage vraiment national.

La place de Chartres, la rue d'Enghien, la rue Xavier Privas[12], Niort, Boghari, Chellala, El Goléa, Alger, Paris, Le Caire ont renoué les liens islamiques d'union, d'activité et de fraternité.

Tout cela fait partie de l'œuvre de redressement.

Est-ce tout ? Non pas ? Que faut-il faire alors ?

Nous disons qu'étant donné la situation nationale et internationale et avec ce qui se passe en Afrique du Nord, il reste énormément à faire.

Avant tout nous sommes des constructeurs et la critique n'a d'intérêt et d'importance pour nous que dans la mesure où elle profite à la bonne marche du Parti et à clarifier notre activité et nos objectifs.

Certes, nous avons dû faire beaucoup de critiques ces derniers temps, verbalement et par écrit.

Notre objectif était d'éclairer les militants pour voir ce qui se tramait dans le Parti.

Maintenant puisque nous voilà débarrassés de cette déviation que je vous appelle à condamner, il importe de revenir aux sources vives du Parti pour se pencher très sérieusement sur son programme politique, ses décisions au Congrès de 1947 [13] et celles de nombreux CC.

C'est dans les lois du Parti que nous allons trouver notre chemin, notre activité et nos plans d'action.

Nous ne sommes pas que pour la critique, nous sommes pour la construction et le renforcement du Parti ; ni aventure politique, ni réformisme, ni rêves chimériques, nous sommes avant tout des politiques positifs et réalistes. [...]

NOTES

1. Date de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne.

2. Du nom d'un ancien gouverneur général de l'Algérie, ce projet visait à accorder la citoyenneté française à certaines catégories d'Algériens, 45 000 environ.

3. Leader de la Fédération des Elus du Constantinois en 1927. Demandait l'assimilation.
4. Dirigeant de l'Association des Oulémas. Impliqué dans l'assassinat de Kaboul, mufti d'Alger, il tempéra ses positions premières pour collaborer avec l'administration coloniale.
5. Prince vietnamien — consacré empereur par les Français qui fut un paravent pour la lutte du colonialisme français contre le Vietminh.
6. Leader du parti marocain l'Istiqlal.
7. Gouverneur général de l'Algérie jusqu'en 1948.
8. Les élections des 4 et 11 avril 1948 furent marquées par de nombreux incidents qui firent des dizaines de morts et de blessés, en particulier à Champlain et Deschumya.
9. Délégué à l'Assemblée algérienne, apparenté à l'UDMA d'abord, indépendant ensuite.
10. Au cours de la crise, Mezerna a soutenu que la liste des conseillers municipaux MTLD d'Alger avait été soumise au Professeur Mahfoud Kaddache, qui aurait jeté une exclusive contre lui.
11. Le 1er mai 1954 vit une des manifestations les plus importantes des Algériens en France. Au bois de Vincennes, le représentant messaliste, Ali Basta, étudiant en médecine, prit la parole à la tribune, malgré l'opposition du service d'ordre de la CGT.
12. Un des sièges du MTLD à Paris, sis 22 rue Xavier-Privas.
13. Une des décisions du Congrès de 1947 était la création d'une organisation paramilitaire.

DOCUMENT N° 9 (inédit, traduit de l'arabe)

LETTRE DE CHADHLI EL MEKKI A MESSALI

22 juillet 1954. *AUTEUR : Chadhli El Mekki. SOURCE : archives Messali.*

En avril 1954, Messali eut recours aux services de Chadhli El Mekki pour le représenter au Caire, parce que la délégation permanente du MTLD dirigée par l'ancien député Mohammed Khider ne voulait pas l'appuyer contre le Comité central. Réfugié en Egypte depuis les événements du 8 mai 1945, Chadhli El Mekki fut représentant du MTLD jusqu'à son exclusion de ce parti pour indiscipline en octobre 1952 (cf. Algérie libre, *n° 56 du 1er novembre 1952). Réintégré en avril 1954, il écrit à Messali pour lui signaler que les informations données par Mohammed Khider, sur une éventuelle inscription de la question algérienne à l'ONU en septembre 1954, n'ont aucun fondement. Il ne semble pas que Messali ait eu connaissance de cette lettre avant le 2 août puisqu'à cette date il considère l'internationalisation de la question algérienne comme pratiquement acquise (cf. document n°10).*

Bureau de l'Algérie
Délégation algérienne
au Moyen-Orient
Section du Caire
45, bd. Champollion
Le Caire (Egypte)
Tél. : 50298

Le Caire, 22 Dhoul Hidja 1 373 hégire
22 juillet 1954

Mon Cher Messali Hadj
Mes chers frères « hommes de liberté » (variantes)

J'ai rencontré hier matin, S.E. Abdelmon'îm Mustafa, le secrétaire général adjoint de la Ligue des Etats arabes. Nous eûmes ensemble un entretien au sujet de la question algérienne, et passâmes en revue ce qu'elle comportait [comme exigences politiques] pour trouver sa [juste] solution.

En dernier lieu, la question de l'inscription de notre problème [à l'ordre du jour] de l'Assemblée des Nations unies fut soulevée. A ce point de la discussion, j'ai pu noter que mon interlocuteur n'avait eu aucune connaissance de ce que « nos chevaliers, représentants de l'époque révolue », diffusaient [bien légèrement], en faisant état de ce qu'un Etat arabe — le Royaume arabe séoudien, pour être précis — présentera la question [algérienne] à l'Assemblée des Nations unies lors de sa prochaine session.

Abdelmon'îm m'a assuré que cela n'était pas exact. Il existe tout de même une grande différence entre le fait que le Royaume arabe séoudien manifeste ses sentiments [de bienveillance] à l'égard de la question algérienne, et le fait d'entreprendre de faire inscrire la question à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, lors de la prochaine session.

Tous les pays arabes, tous les Etats d'Orient et d'Asie, notamment, manifestent à notre égard des sentiments semblables. Aucun, cependant, n'envisage actuellement de soulever la question pour le soumettre aux délibérations de cette instance internationale.

Pour l'heure, les efforts qu'on déploie, sont axés sur des sujets tout autres : la question tunisienne, la question marocaine, la question égyptienne ou du Cachemire [...] Abdelmon'im [n'approuve pas] ce que diffuse et écrit — notamment en votre direction — Mohammed Khider et son équipe.

Vous vous apercevez, à travers la propagation de ces [fausses informations] que l'« équipe » persiste par son comportement à abuser de la bonne foi du peuple, et à se jouer de ses intérêts. Les mensonges qu'elle colporte en votre direction lui permettent d'occuper plus longtemps les fauteuils de représentation [...].

Cette semaine, monsieur Mazrambir, secrétaire de l'ambassade de l'Inde, m'a rendu visite à mon domicile, et m'a invité à venir souper chez lui, en compagnie de Son Excellence l'ambassadeur de l'Inde, Monsieur Ali Boardjanah.

[Au cours du repas], la discussion en vint à la question algérienne. L'ambassadeur m'a assuré que « l'Inde ne pouvait être qu'aux côtés de l'Algérie, et plus encore aux côtés de tous les peuples dominés et opprimés ».

Toutefois, ne comptez point, me prévint-il, sur ce que le problème de votre pays soit soulevé lors de la prochaine session des Nations unies. Tous les Etats membres du groupe afro-asiatique sont d'accord sur ce point.

C'est pour cette raison notamment que je m'empresse de vous écrire et de vous informer rapidement, afin que les « stupides » ne persistent plus dans leur imprudence et cessent leur entreprise d'égarement.

Avec mes salutations à tous.

CHADHLI EL MEKKI

DOCUMENT N° 10 (inédit)

EXTRAIT DU MESSAGE DE MESSALI AU BUREAU POLITIQUE

***2 août 1954.** AUTEUR : Messali. SOURCE : archives Messali.*

Les recommandations de Messali au Bureau politique ont pour objet de définir le rôle des organes dirigeants et d'énoncer un plan d'action centré sur l'internationalisation du problème algérien par la mobilisation des masses. Un second plan devait suivre. Le FLN déclenchera l'insurrection avant sa mise au point.

MESSALI HADJ *Niort, le 2 août 1954*

au Bureau politique

Nous venons de sortir d'une crise que le Mouvement national algérien n'a jamais connue. Tous, nous avons goûté de cette amertume et de toutes les difficultés qui, par moments, ressemblaient à des vagues étouffantes. Grâce à Dieu et à la volonté de tous, nous venons de remporter une vitoire bien méritée. [...] Aujourd'hui, c'est pour la première fois après le congrès extraordinaire que le Bureau politique vient de se réunir [...].

Nous devons savoir que nous sommes chargés les uns et les autres d'une immense responsabilité, à la fois lourde et pleine de noblesse [..]. Nous sommes pour le peuple algérien l'espoir et l'avenir. [...] En conséquence, nous devons faire en sorte que toutes nos activités, nos réunions et nos différentes occupations tendent vers le but suprême : la libération de l'Algérie.

Cela nécessite en premier lieu que le Bureau politique, organe suprême du Mouvement national algérien et dépositaire de la volonté populaire, soit animé d'un esprit d'équipe [...]. La collaboration harmonieuse de tous ses membres est absolument indispensable [...].

Le Bureau politique ne doit pas oublier un seul instant que le chef du Parti, à qui le Congrès vient de voter la confiance et les pleins pouvoirs, est responsable de toute la vie du Parti devant Dieu, devant les militants, devant le peuple algérien et devant sa conscience. C'est là une charge extrêmement lourde et très noble en elle-même. Cependant, elle engage son prestige, toute sa personne et tout son passé politique. Cela [...] ne me fait pas peur et je sais parfaitement que les hommes qui vont diriger le Bureau politique sont animés du même esprit, de la même volonté que le chef du Parti.

Eux qui ont combattu, ces derniers mois, pour sauver le MNA de la honte et la déviation, savent que la tâche qui nous attend tous est extrêmement grande, délicate et sérieuse.

Mais étant donné que vis-à-vis des militants et du peuple algérien, je suis le premier responsable qui devra demain donner des comptes sur la marche du Parti, la défense des intérêts et la protection de ses finances, je me vois aujourd'hui dans l'obligation de m'adresser à chacun des membres du Bureau politique pour lui dire d'une manière particulière de veiller jalousement à la bonne marche de son département. Tous les services doivent converger vers le même but [...].

Rien ne doit être négligé ni dissimulé. J'insiste pour que toutes les choses soient au contraire tirées au clair et examinées avec le souci constant de les clarifier et de situer en même temps les responsables et les responsabilités.

L'argent du Parti est un bien sacré. C'est aussi la transpiration des ouvriers, le produit d'un dur labeur dans les usines où l'ouvrier algérien donne sa santé, ses poumons et bien souvent sa jeunesse, sa vie. Chaque fois que l'un de nous manipule cet argent, il doit penser à cela, de même qu'il doit penser au spectacle plein de tristesse que viennent de nous offrir les hommes de la bureaucratie qui ont, durant des mois, dilapidé les biens du peuple algérien [...]. Pour toutes ces considérations, je demande, d'une façon particulière, au trésorier général de veiller jalousement sur les fonds et les biens du Parti [...]. Une comptabilité où figurent clairement et nettement toutes les recettes et dépenses du Parti doit être établie et un contrôle régulièrement exercé [...]. Ces recommandations s'adressent à tous les services du Parti : organisation, propagande, affaires extérieures et relations, affaires islamiques [1], élus, jeunesse, affaires syndicales, etc.

Le secrétaire général responsable directement devant le chef du Parti doit veiller non seulement à la bonne marche, d'une façon générale, mais faire en sorte que ces services fonctionnent dans une pleine harmonie et une coordination méthodique et réfléchie.

Le Bureau politique, pour gagner le prestige et pouvoir diriger le Parti avec succès et considération, doit faire preuve, vis-à-vis du CNR [2], d'une activité organisée et parfaitement étudiée avant de [lui] soumettre ses rapports. Aucun problème, aucune question ne doivent être soumis au CNR avant d'être étudiés d'une manière sérieuse et objective. C'est l'analyse, l'examen attentif et la critique des problèmes qui conditionnera le prestige du Bureau politique et son ascendant sur le CNR et le Parti lui-même.

Les membres du Bureau politique devront avoir vis-à-vis du CNR et des militants eux-mêmes, une attitude basée sur la fraternité, la modestie et l'esprit d'entente et de collaboration. C'est ce comportement qui peut augmenter le prestige du Bureau politique et renforcer sa position au sein des masses populaires et des militants.

Notre conduite en tant qu'hommes dignes et notre observation des principes islamiques doivent présider à l'accomplissement de notre noble mission. Il est certain que je n'ai pas à faire de telles recommandations aux membres du Bureau politique, sachant parfaitement leur volonté ardente de servir la cause algérienne et d'être en même temps un exemple vivant et permanent pour tout le Parti, mais je crois qu'il est de mon devoir de rappeler ces recommandations [...].

Il importe maintenant de préparer pour nous tous un programme d'action immédiate et d'aller de l'avant [...]. La politique de la nouvelle direction doit être conforme à la ligne du Parti et aux décisions prises par le Congrès extraordinaire et tenir compte de la situation internationale et des événements du Maghreb arabe. A cet égard, il importe que l'œuvre de redressement et d'épuration du Parti, soit achevée convenablement et dès que possible.

Sur le plan intérieur, nous devons [...] reconsidérer notre politique électorale. Celle-ci devra être conforme aux principes révolutionnaires et s'inspirer des rapports déposés par le chef du Parti devant le Congrès extraordinaire. Il faudra reconsidérer aussi la politique d'union en situant toutes les responsabilités et les responsables qui ont amené à la fois la naissance et la mort du Front algérien. A ce sujet, la vérité sera dite aux militants et au peuple algérien au moment opportun.

Des directives sous forme de circulaires doivent être envoyées à toutes les kasmas au sujet de l'amnistie [3] en vue de procéder à un regroupement général de tous les militants sincères et honnêtes qui vivent en marge du Parti. Le cas des élus exclus par le Parti devra être étudié pour lui trouver une solution conforme à la discipline du Parti.

Les commissions des affaires islamiques, des affaires syndicales et de la jeunesse devront faire l'objet d'une étude pour procéder à la fois, à leur épuration et à leur réorganisation sur des bases solides et conformes aux décisions du Congrès extraordinaire.

Le problème de la femme sera également étudié avec soin. La femme algérienne doit effectivement participer, d'une façon active, à la lutte pour la libération du pays. Etant donné la délicatesse et la fragilité de ce problème, il importe de l'aborder avec beaucoup de prudence et de précaution, car le passé de l'AFM [4] est suffisamment vivant dans la pensée du Parti pour nous inciter à lui accorder toute la considération voulue.

Pour faire face dignement et efficacement aux perspectives d'avenir, il y a lieu de créer, dès que possible une école de cadres pour l'éducation et la formation politique de futurs responsables et dirigeants.

Vu son importance, sur le triple plan politique diplomatique et stratégique, la Fédération de France doit subir, dans les brefs délais, une transformation conforme au contenu des rapports du chef du Parti, [...] approuvé par le Congrès extraordinaire.

Pour assurer la défense de nos détenus, leur vie et celle de leur famille, le CSVR[5] devra être, à la lumière des événements, réorganisé sur des bases nouvelles.

Il y a lieu de créer le département des affaires intérieures conformément aux perspectives d'avenir [...] de façon à faire face au commencement d'internationalisation du problème algérien. Attendu que le problème algérien va être porté en septembre 1954 devant la commission de tutelle des Nations unies[6], ce département est tenu, avec l'accord du chef du Parti, et le Bureau politique de préparer un plan d'action susceptible de favoriser cette internationalisation en Algérie, en France, en Belgique et à l'étranger. Ce travail, en vue de l'internationalisation, étant déjà commencé, il doit s'étendre à l'ensemble du Parti et entraîner les masses populaires [...].

L'union nord-africaine, pierre angulaire de la solution du Maghreb arabe, doit être entreprise dès que possible en tenant compte du passé et des expériences nouvelles marocaine et tunisienne.

Le département des affaires extérieures, ne négligera rien pour étudier les rapports nouveaux et efficaces entre le MNA, les partis politiques du peuple français, d'une part, et les mouvements nationaux de tous les peuples opprimés et nouvellement libérés, d'autre part.

Sur le plan intérieur et extérieur, le Parti doit être présent partout tout en restant lui-même conformément à ses traditions et à ses principes révolutionnaires.

Etant donné la répression qui sévit en Algérie, les événements du Maghreb arabe et le développement de la situation internationale, le Bureau politique est tenu de créer un service de sécurité pour assurer la bonne marche du Parti, la sécurité des dirigeants et des militants en cas d'une grande répression ou de dissolution du Parti.

Le secrétaire général est tenu d'extraire des indications précédentes un plan d'action qui doit être étudié au Bureau politique pour sa mise en application. Dans le cas où certaines choses soient oubliées, la porte reste ouverte pour les ajouter. L'analyse et l'examen peuvent également démontrer la nécessité de certaines modifications ou amendements. Il y a lieu de considérer ce plan d'action comme un début d'internationalisation du problème algérien en attendant d'en étudier l'application et ses premiers résultats [pour] procéder à l'examen d'un deuxième plan conforme aux décisions du Congrès extraordinaire et à la situation internationale.[7].

NOTES

1. La Commission des affaires islamiques s'occupait, entre autres charges, de l'enseignement en arabe. Religion et culture, islam et arabisation étaient confondus.

2. Conseil national révolutionnaire, organe dirigeant du MTLD messaliste, remplaçant le Comité central, cette dernière étiquette étant devenue synonyme de « réformisme ». C'est pour la même raison que le FLN adoptera l'étiquette CNRA.

3. Après le 28 mars 1954, Messali décréta une amnistie à l'égard des militants sanctionnés par l'ancienne direction. Appliquée sans discernement, elle permettra à des éléments douteux de se blanchir à bon compte. Nombre d'entre eux s'avèreront être plus tard des agents de renseignement.

4. L'Association des femmes musulmanes s'est trouvée plutôt en butte au conservatisme social des dirigeants du MTLD. Un exemple parmi d'autres : en 1951, le Comité directeur a contraint Messali, qui avait offert un pantalon à sa fille, à intervenir pour l'empêcher de le porter. A force de concessions aux mentalités rétrogrades, l'AFM a été maintenue dans un cocon.

5. Comité de soutien des victimes de la répression.

6. Il semble que cette information donnée par la Délégation du MTLD au Caire ne soit pas conforme à la réalité des faits (cf. doc. n° 9).

7. Parmi ces décisions, figure l'application des décisions du Congrès de 1947 dont la création d'une organisation para-militaire.

DOCUMENT N° 11 (inédit)

EXTRAIT DU MESSAGE DE MESSALI HADJ AU CONSEIL NATIONAL REVOLUTIONNAIRE

2 août 1954. AUTEUR : *Messali Hadj.* SOURCE : *archives Messali.*

Le Congrès d'Hornu a abouti à la scission du MTLD. *Chacune des tendances du mouvement tente de s'organiser sous son propre drapeau. Messalistes et centralistes se disputent le patrimoine et le nom du parti.*

Ce message de Messali Hadj met en évidence deux données :

1. Le courant messaliste répudie de son vocabulaire le mot Comité central, devenu synonyme de compromission. Précédant en cela le FLN, *il nommera son organisme suprême : le Conseil national révolutionnaire.*

2. La volonté d'action immédiate est telle que Messali, craignant l'aventure, rappelle à ses partisans que les principes révolutionnaires sont ennemis de la démagogie et de la surenchère.

Niort, le 2 août 1954

A l'occasion de la première réunion du Conseil national révolutionnaire [...] j'ai l'honneur de vous adresser le message suivant pour vous présenter mes souhaits de bonheur, de réussite et de réalisation de toutes les décisions qui ont été arrêtées par les assises nationales du 17 juillet 1954.

Comme vous le remarquerez, ce n'est plus le Comité central national révolutionnaire qui se réunit aujourd'hui, mais c'est le Conseil national révolutionnaire qui doit prendre en mains la destinée du Parti pour conduire le peuple algérien, dignement et fièrement, dans la voie de libération nationale.

Messieurs les membres de cet organisme dirigeant, vous venez d'assister au congrès extraordinaire qui a mis fin à une déviation [...].

Pour arriver à un tel résultat, le chef du Parti a dû, pendant quatre ans, lutter du fond de sa déportation contre une bureaucratie qui avait enveloppé l'ensemble du Parti dans une sorte de camisole de force et un silence de cimetière [...]. Les militants et le peuple algérien ont, en répondant à l'appel de Messali Hadj, lutté avec un courage et une discipline dignes de tous les éloges pour mettre un terme à cette période d'anarchie, de corruption et de dégradation.

Le congrès vient de balayer tout ce triste passé et de préparer à l'appel du chef une politique digne des aspirations nationales du peuple algérien et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques.

La mission du CNR est de traduire dans les faits ce passé révolutionnaire qui vient d'être rappelé par les rapports du chef du Parti et les décisions arrêtées par le congrès extraordinaire lui-même. Le CNR doit, dans toute son activité, avoir dans sa pensée la volonté populaire du peuple algérien qui vient de s'exprimer dans les rapports du chef du Parti et les décisions du congrès lui-même.

Les membres du CNR feront du MNA [un parti] où tous les militants, du sommet à la base, travailleront dans une grande fraternité et collaboreront, chacun dans son domaine, comme les membres d'un seul corps [...]. Il n'y a ni grands ni petits ; il n'y a que des hommes d'une seule grande communauté. Chacun selon ses possibilités et sa responsabilité apportera sa pierre pour construire la nation algérienne.

Pour faire face dignement et efficacement aux perspectives d'avenir, il y a lieu de créer, dès que possible une école de cadres pour l'éducation et la formation politique de futurs responsables et dirigeants.

Vu son importance, sur le triple plan politique diplomatique et stratégique, la Fédération de France doit subir, dans les brefs délais, une transformation conforme au contenu des rapports du chef du Parti, [...] approuvé par le Congrès extraordinaire.

Pour assurer la défense de nos détenus, leur vie et celle de leur famille, le CSVR[5] devra être, à la lumière des événements, réorganisé sur des bases nouvelles.

Il y a lieu de créer le département des affaires intérieures conformément aux perspectives d'avenir [...] de façon à faire face au commencement d'internationalisation du problème algérien. Attendu que le problème algérien va être porté en septembre 1954 devant la commission de tutelle des Nations unies[6], ce département est tenu, avec l'accord du chef du Parti, et le Bureau politique de préparer un plan d'action susceptible de favoriser cette internationalisation en Algérie, en France, en Belgique et à l'étranger. Ce travail, en vue de l'internationalisation, étant déjà commencé, il doit s'étendre à l'ensemble du Parti et entraîner les masses populaires [...].

L'union nord-africaine, pierre angulaire de la solution du Maghreb arabe, doit être entreprise dès que possible en tenant compte du passé et des expériences nouvelles marocaine et tunisienne.

Le département des affaires extérieures, ne négligera rien pour étudier les rapports nouveaux et efficaces entre le MNA, les partis politiques du peuple français, d'une part, et les mouvements nationaux de tous les peuples opprimés et nouvellement libérés, d'autre part.

Sur le plan intérieur et extérieur, le Parti doit être présent partout tout en restant lui-même conformément à ses traditions et à ses principes révolutionnaires.

Etant donné la répression qui sévit en Algérie, les événements du Maghreb arabe et le développement de la situation internationale, le Bureau politique est tenu de créer un service de sécurité pour assurer la bonne marche du Parti, la sécurité des dirigeants et des militants en cas d'une grande répression ou de dissolution du Parti.

Le secrétaire général est tenu d'extraire des indications précédentes un plan d'action qui doit être étudié au Bureau politique pour sa mise en application. Dans le cas où certaines choses soient oubliées, la porte reste ouverte pour les ajouter. L'analyse et l'examen peuvent également démontrer la nécessité de certaines modifications ou amendements. Il y a lieu de considérer ce plan d'action comme un début d'internationalisation du problème algérien en attendant d'en étudier l'application et ses premiers résultats [pour] procéder à l'examen d'un deuxième plan conforme aux décisions du Congrès extraordinaire et à la situation internationale.[7].

NOTES

1. La Commission des affaires islamiques s'occupait, entre autres charges, de l'enseignement en arabe. Religion et culture, islam et arabisation étaient confondus.

2. Conseil national révolutionnaire, organe dirigeant du MTLD messaliste, remplaçant le Comité central, cette dernière étiquette étant devenue synonyme de « réformisme ». C'est pour la même raison que le FLN adoptera l'étiquette CNRA.

3. Après le 28 mars 1954, Messali décréta une amnistie à l'égard des militants sanctionnés par l'ancienne direction. Appliquée sans discernement, elle permettra à des éléments douteux de se blanchir à bon compte. Nombre d'entre eux s'avèreront être plus tard des agents de renseignement.

4. L'Association des femmes musulmanes s'est trouvée plutôt en butte au conservatisme social des dirigeants du MTLD. Un exemple parmi d'autres : en 1951, le Comité directeur a contraint Messali, qui avait offert un pantalon à sa fille, à intervenir pour l'empêcher de le porter. A force de concessions aux mentalités rétrogrades, l'AFM a été maintenue dans un cocon.

5. Comité de soutien des victimes de la répression.

6. Il semble que cette information donnée par la Délégation du MTLD au Caire ne soit pas conforme à la réalité des faits (cf. doc. n° 9).

7. Parmi ces décisions, figure l'application des décisions du Congrès de 1947 dont la création d'une organisation para-militaire.

DOCUMENT N° 11 (inédit)

EXTRAIT DU MESSAGE DE MESSALI HADJ AU CONSEIL NATIONAL REVOLUTIONNAIRE

2 août 1954. AUTEUR : Messali Hadj. SOURCE : archives Messali.

Le Congrès d'Hornu a abouti à la scission du MTLD. Chacune des tendances du mouvement tente de s'organiser sous son propre drapeau. Messalistes et centralistes se disputent le patrimoine et le nom du parti.

Ce message de Messali Hadj met en évidence deux données :

1. Le courant messaliste répudie de son vocabulaire le mot Comité central, devenu synonyme de compromission. Précédant en cela le FLN, il nommera son organisme suprême : le Conseil national révolutionnaire.

2. La volonté d'action immédiate est telle que Messali, craignant l'aventure, rappelle à ses partisans que les principes révolutionnaires sont ennemis de la démagogie et de la surenchère.

Niort, le 2 août 1954

A l'occasion de la première réunion du Conseil national révolutionnaire [...] j'ai l'honneur de vous adresser le message suivant pour vous présenter mes souhaits de bonheur, de réussite et de réalisation de toutes les décisions qui ont été arrêtées par les assises nationales du 17 juillet 1954.

Comme vous le remarquerez, ce n'est plus le Comité central national révolutionnaire qui se réunit aujourd'hui, mais c'est le Conseil national révolutionnaire qui doit prendre en mains la destinée du Parti pour conduire le peuple algérien, dignement et fièrement, dans la voie de libération nationale.

Messieurs les membres de cet organisme dirigeant, vous venez d'assister au congrès extraordinaire qui a mis fin à une déviation [...].

Pour arriver à un tel résultat, le chef du Parti a dû, pendant quatre ans, lutter du fond de sa déportation contre une bureaucratie qui avait enveloppé l'ensemble du Parti dans une sorte de camisole de force et un silence de cimetière [...]. Les militants et le peuple algérien ont, en répondant à l'appel de Messali Hadj, lutté avec un courage et une discipline dignes de tous les éloges pour mettre un terme à cette période d'anarchie, de corruption et de dégradation.

Le congrès vient de balayer tout ce triste passé et de préparer à l'appel du chef une politique digne des aspirations nationales du peuple algérien et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques.

La mission du CNR est de traduire dans les faits ce passé révolutionnaire qui vient d'être rappelé par les rapports du chef du Parti et les décisions arrêtées par le congrès extraordinaire lui-même. Le CNR doit, dans toute son activité, avoir dans sa pensée la volonté populaire du peuple algérien qui vient de s'exprimer dans les rapports du chef du Parti et les décisions du congrès lui-même.

Les membres du CNR feront du MNA [un parti] où tous les militants, du sommet à la base, travailleront dans une grande fraternité et collaboreront, chacun dans son domaine, comme les membres d'un seul corps [...]. Il n'y a ni grands ni petits ; il n'y a que des hommes d'une seule grande communauté. Chacun selon ses possibilités et sa responsabilité apportera sa pierre pour construire la nation algérienne.

Plus de frontières infranchissables entre les militants et les dirigeants, plus d'orgueil ni de dictature. A la place de tout cela, [...] un travail organisé, méthodique que tous nous devons entreprendre en tenant compte de nos responsabilités respectives et de nos capacités individuelles.

La discipline, [...] force principale d'un mouvement révolutionnaire, doit être observée du sommet à la base pour que l'activité du Parti s'effectue avec le plus de chances possibles de réussite.

La composition de ce CNR reflète l'ensemble du territoire algérien. On remarquera la présence de beaucoup de jeunes qui trouveront auprès de leurs aînés les conseils et les enseignements d'une riche expérience [...]. Notre mission à tous est [...] de remettre sur pied le Mouvement national pour ensuite entreprendre la tâche immense et pleine de noblesse que le congrès et la situation du Maghreb viennent de nous assigner.

Au moment où vous vous réunissez, il est bon de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le monde, en Tunisie, au Maroc et en Algérie. C'est pourquoi, dès l'achèvement, du redressement du Parti et le renforcement de ses organismes, il importe de faire sortir le problème algérien du silence où l'avait plongé la bureaucratie pour l'élever sur le plan international, comme tous les autres problèmes maghrébins.

L'ensemble de notre activité, et d'une manière progressive, doit tendre à internationaliser le problème algérien. Nous pensons, avec l'aide de Dieu, porter cette année même le problème algérien devant la commission des tutelles des Nations unies en septembre-octobre 1954.

A cet effet, alors que nous étions en pleine crise devant le travail de sape et de division de la bureaucratie, nous avons déjà envisagé cette internationalisation du problème algérien, grâce à des amis qui sont intervenus auprès de la ligue arabe et de Sa Majesté Ibn-Saoud, roi d'Arabie.

La première réunion tenue à Niort sous ma présidence le 21 juillet 1954 a été consacrée entièrement au travail de redressement du Parti, aux perspectives d'avenir, aux désignations des organismes dirigeants et à l'envoi d'une délégation en Egypte pour étudier sur place le début de l'internationalisation du problème algérien.

Je considère tout cela comme un excellent début et un bon augure qui présage un avenir plein de promesses et de victoires.

Pour faire face à toute cette activité, je recommande aux membres du CNR le travail méthodique, l'analyse et l'action dans l'ordre et la discipline.

La voie étant tracée nous devons éviter toute griserie et toute démagogie pour nous en tenir aux principes révolutionnaires, à la sagesse politique et à l'étude sérieuse de tous les problèmes avant de les entreprendre.

Les principes révolutionnaires sont ennemis de la démagogie et de la surenchère, car la Révolution ne se fait pas un jour indiqué, [...], elle est l'œuvre d'une grande activité et quelques fois de plusieurs générations.

L'époque que nous vivons est pleine d'événements et surtout d'événements qui peuvent surgir à l'improviste. Or le devoir d'un mouvement révolutionnaire est d'essayer de les prévenir afin de les mettre dans son jeu et de les exploiter à fond au profit de la libération nationale [...]. De tout mon cœur, je souhaite pour le Conseil national révolutionnaire une grande réussite et un avenir plein de liberté dans une Algérie libre et heureuse.

DOCUMENT N° 12 (inédit)

LETTRE DU PROFESSEUR DJAAFAR A MESSALI

27 août 1954. AUTEUR : *Djaafar.* SOURCE : *archives privées.*

Epuré après la scission des centralistes, assimilé aux bourgeois, le mouvement messaliste ne devient pas pour autant une organisation prolétarienne. Ce document qui émane d'un professeur d'arabe d'El Asnam (Orléansville), Djaafar, militant du PPA *depuis 1943, est symptomatique des frictions et des luttes qui opposent les plébéiens aux clercs pour la possession de l'appareil.*

Paris, le 27 août 1954

Chef,

Tout à l'heure je vous ai téléphoné pour vous demander l'autorisation de venir vous voir au mépris de toute prudence. Vous n'étiez pas à l'hôtel. J'ai pris quand même le métro pour la gare d'Austerlitz et ce n'est que là seulement que j'ai pu contenir ma colère pour me résoudre enfin à vous écrire longuement tout ce que je ressens après une brève mais assez violente altercation avec monsieur El Khaffif [1].

Hier j'ai écrit à Moulay et je ne voulais pas tellement dramatiser. Je lui disais que je ne voulais même pas vous importuner, que je me préparais simplement à vous fournir un rapport sur l'état actuel du Parti et sur les nombreuses insuffisances et failles qui menacent jusqu'à son existence.

Avant tout, Chef, je tiens à attirer votre attention sur l'intention précise qui guide mon initiative. Je ne cherche ni une responsabilité, ni un honneur, et encore moins une permanence. Ma position sociale et ma profession me suffisent amplement pour taire en moi toute ambition personnelle.

Comme vous le savez, j'ai offert de renoncer à ma profession pour contribuer plus efficacement à l'œuvre que vous avez entreprise et pour laquelle vous avez engagé devant Dieu, le peuple et les militants, votre nom prestigieux, votre honneur et votre responsabilité personnelle[2].

Vous l'avez refusée et sincèrement, ne serait-ce qu'au nom de ma femme et de mon fils, je vous en remercie. Et pour mieux comprendre mon initiative, vous savez qu'en Algérie j'ai vécu tout le film de la crise. J'ai même hésité à entrer franchement dans la bagarre. La majorité des membres de l'ex-direction était constituée par de très grands amis personnels. Je les ai sacrifiés parce que j'étais sûr qu'ils étaient dans l'erreur, d'autant plus que je leur ai signalé leurs fautes bien avant le congrès de 1953. Et, je ne vous cacherai pas que l'amitié solide qui me lia à eux a poussé l'un deux à me conseiller de démissionner du Parti afin d'éviter l'exclusion. Que de fois ont-ils essayé — Ben Khedda[3] ne me contrariera pas là-dessus — de me pousser à me démettre de ma profession pour aller grossir leur équipe. Je les connaissais [assez] bien, sous leurs aspects multiples, pour ne pas céder à un douteux sacrifice national. Je vous avouerai aussi qu'une tentative — disons de corruption — a été faite pour me mettre sous leur joug. A l'occasion du septième jour de la naissance de mon fils, j'ai organisé une fête que je voulais significative aux yeux des habitants musulmans, gros fonctionnaires et plats valets de l'administration. Un prêt d'honneur de 60 000 francs m'a été consenti par l'ex-direction et tout l'état-major du Parti s'était déplacé chez moi. L'aurait-il fait pour un militant de condition plus modeste ? Et encore je n'étais pas dans « leur ligne politique ». Et c'est en toute conscience et en toute fierté qu'aujourd'hui je lève la tête pour affirmer que je ne dois rien au Parti — j'ai remboursé deux mois après — et que je garde intact mon point de vue sur l'organisation de notre lutte. Je vous ai dit plus haut que j'ai hésité à entrer franchement dans la bagarre, au lendemain du 28 mars. Vous comprendrez aisément que face à l'ex-direction, j'ai retrouvé des hommes — oh ! ils ne sont pas nombreux — que j'ai mêlés dans mes critiques. Seulement je n'ai pas douté un seul instant sur la justesse et l'opportunité de votre action. Si je n'ai pas répondu affirmativement à Moulay qui me demandait de me démettre de ma profession pour faire partie de la délégation provisoire, c'est qu'à l'époque je craignais que mon geste ne fût interprété [comme] un quelconque appétit de lucre et d'ambition. Et ce n'est pas pour vous offrir une deuxième déclaration de loyalisme que je vous avouerai encore qu'en 1949 j'étais prêt avec neuf autres frères à remettre les clefs de la place de Chartres[4] au docteur Lamine qui venait d'être exclu[5]. Nous ignorions le motif de cette exclusion. Mais lorsque ce dernier s'élança dans des diatribes contre vous, nous avons fait un retour sur nous-mêmes et nous avons souscrit à son exclusion. Ainsi, si je me suis rangé face à l'ex-direction et au Comité central, c'est parce que je sentais que la léthargie dans laquelle a été plongé le Parti le menaçait d'atrophie voire de mort.

Je vous ai dit dans une lettre d'Algérie que vous étiez le seul à pouvoir « secouer les frères » et redresser ainsi la situation.

Au congrès nous avons déployé tous nos efforts pour garder aux débats leur dignité et leur calme.

Mais c'est au contact de la réalité que j'arrive aujourd'hui à mesurer à peine l'étendue de la tâche qu'il faut faire. Et je vous dirai franchement que cette tâche ne sera pas consciencieusement accomplie — donc réussie — tant que certains hommes — je dirai certains courtisans — se prévaudront de votre nom pour imposer leur point de vue le plus souvent ridicule. Que je regrette amèrement de ne pouvoir vous entretenir de vive voix, car je ne veux pas citer des faits et les livrer à la pâture des adversaires. Ces courtisans vous diront sans cesse [la situation est bonne][6], [le succès est garanti][7], que tel [est bien][8], que tel autre [est perfide][9], celui-ci est bavard et enfin celui-là un intellectuel.

Chef, que de torts, monsieur El Khaffif vous fait en vous rendant débiteur de cette sotte idée de méfiance des intellectuels. Faut-il permettre à monsieur El Khaffif de dire crûment et en votre nom : Messali n'a que faire des intellectuels. Zoubir, Ben Khedda, et autre Kiouane en sont des échantillons. Je voudrais qu'il sache que Bouda, Sid Ali et combien d'autres n'ont pas fréquenté assidument l'école. Cette idée que l'on débite en votre nom, est hélas reprise avec commentaire par d'anciens amis qui restent malgré tout bien considérés aux yeux de pas mal de militants. Basta en est l'exemple vivant[10]. Pour ma part j'ai souri à monsieur El Khaffif quand il me dit de son air le plus cornélien et avec haine : [vous qui savez dire deux mots][11].

Enfin Chef, pour être plus précis encore dans l'objet de ma lettre je vous signale que je viens d'avoir un sérieux accrochage avec monsieur El Khaffif qui sera, j'en suis souverainement convaincu, toujours un frein puissant dans la marche du Parti en France. Je lui laisse le soin de vous fournir à sa façon, comme il l'a fait pour Basta, les détails et les raisons de cet accrochage. Cependant je ne peux — au risque de m'attirer toutes les foudres — m'empêcher de vous décrire le bonhomme. C'est un agitateur mais un agitateur qui manque d'envergure, pour canaliser, regrouper et reprendre en mains les éléments de l'agitation qu'il a provoquée. A la rigueur, dans une tâche donnée, il pourrait jouer le rôle de la mouche du coche, mais en prenant bien soin de ne pas pousser son inutile effort jusqu'à importuner les véritables préposés à la tâche. Je suis sûr, et je regrette de ne pas avoir été là, que le succès du CSP[12] n'est pas à inscrire à l'actif de monsieur El Khaffif et je me demande pourquoi, du jour au lendemain, ceux du CSP se sont trouvés presque tous contre lui ? Les deux autres éléments se sont tus, croyez-le, par respect pour vous, et parce qu'ils vous faisaient confiance.

Non, Chef, ce n'est pas El Khaffif qui réorganisera et arrivera à diriger la Fédération de France. La légende qui auréola son nom appartient au domaine d'une clandestinité que nous n'avons pas su, hélas, garder et exploiter. Monsieur El Khaffif ferait un travail rentable en Algérie et pour une période donnée, c'est-à-dire avant que l'on arrive à découvrir sa valeur réelle et sa compétence très... discutable. On ne dirige pas toute une fédération en donnant des centaines de coups de téléphone au 22 [13] pour savoir si un tel est là ou si un tel est parti à son travail. On ne dirige pas une fédération en insultant des frères et en ne donnant comme directive que des mots mâchés à longueur de journée.

Je vais vous décrire comment dans une grande réunion on donne des directives à des responsables.

On prend un des vos messages. On en extrait quelques mots, tels : révolutionnaire, autorité, discipline, secret, traître [sacrifice][14], [perfide][15]. On lève le poing et on articule chaque syllabe en donnant au visage force mouvements pour la circonstance expressifs. De la façon d'être révolutionnaire, de la manière de comprendre et d'appliquer l'autorité, la discipline, le secret, des moyens de combattre les maîtres et les [gens perfides] [16], il n'en est nullement question.

Monsieur El Khaffif acceptera bien vos suggestions, mais à condition qu'elles lui fournissent l'occassion de les signer de son cachet afin d'en revendiquer la paternité. Cela ne serait rien, si un savoir faire et un esprit fraternel habitait quelque peu monsieur El Khaffif. Mais il croit avoir reçu comme mission divine le besoin de commander. Je n'irai pas plus loin, et je vous assure qu'il en reste des choses à vous dire sur monsieur El Khaffif. [...]

Je ne saurai trop vous mettre en garde contre tous ceux qui se sont rangés par calcul — je dis bien par calcul — derrière votre auguste personne. Ceux-là je vous le jure par Dieu, et sur la tête de Salah-Eddine mon fils, qu'à travers votre immense prestige, ils dissimulent leur minuscule et combien douteux tempérament révolutionnaire de circonstance. L'incompétence, voire la nullité qu'ils ont étalées durant la décade de lutte écoulée, leur a valu une renommée adéquate au sein des militants et du peuple. La crise que nous traversons, si elle les a haussés à des postes élevés, elle ne les a nullement réhaussés aux yeux de nous tous. Combien d'efforts, combien de supplications il a fallu faire dans les couloirs du congrès de Belgique pour écarter des motions inopportunes de défiance pour l'un, de censure et de condamnation pour l'autre.

Aujourd'hui parce qu'un symptôme — problématique — d'une action a été attribué au CRUA, l'un d'eux, s'ils ne sont pas plusieurs, a vu l'aiguille de son froussomètre descendre à zéro pour venir vous alerter et aller ensuite écouler des beaux jours sur le lac de Genève. Tout cela se passe comme avant le 28 [17], alors que le pauvre Moulay [18] s'époumone et se trouve dérouté dans le labyrinthe d'une réorganisation impossible parce que très mal conçue.

Vous êtes-vous demandé, Chef, pourquoi pendant la crise la quasi unanimité des cadres s'est rangée — à contrecœur heureusement — du côté des bureaucrates ? Croyez que ce n'est ni votre fougueux tempérament, ni la sincérité de Moulay, qui les y ont poussés. En France comme en Algérie la plupart de cette unanimité des cadres demeurent en toute âme et conscience animée du désir de servir le Parti et son chef. L'intransigeance calculée de l'un et la gaucherie de l'autre, l'intérêt de celui-ci ont fait que le Parti s'est réduit à sa plus simple expression. La crise n'a pas fait seulement une épuration, elle a opéré une grande, très grande saignée. Vous pouvez penser que malgré tout nous pouvons repartir et redresser la situation. Je ne pense pas qu'à cette allure, avec les méthodes que nous employons, et avec l'esprit qui anime certains d'entre nous, le Parti retrouvera sa grandeur et son prestige de Parti d'avant garde, principal auteur de la libération nationale.

Les hommes en qui vous avez placé votre confiance ne pourront — pour garder quelques troupes — que continuer à monnayer votre nom. Et Dieu seul sait jusqu'à quand.

Surtout, Chef, ne mettez pas tout ce que je vous dis sur le compte d'un pessimisme engendré à la suite de mon altercation avec El Khaffif. Les différents événements que j'ai vécus dans le Parti depuis onze ans, les différents caractères que j'ai pu connaître et analyser pendant cette période, toute l'expérience d'un militantisme de base et des diverses responsabilités que j'ai endossées, m'ont décillé les yeux, pour ne plus me contenter de mots, me satisfaire de formules, et surtout de ne plus dire « amen » à toutes les affirmations d'un responsable si haut soit-il. Les « secrets de polichinelle », les mensonges pour « raison d'Etat », les « tais-toi, c'est un ordre », tout cela a dû, je le pense, disparaître avec les bureaucrates. Le partage équitable des tâches, le contrôle à tous les échelons, la juste répartition des responsabilités, la critique saine et libre, voilà ce qui doit permettre au Parti de repartir d'un bon pied. Tout le reste n'est que fumée désagréable.

Pour en terminer avec mes rapports avec El Khaffif, je me tiens toujours à sa bienveillante disposition pour expédier les affaires en suspens et, surtout, dîtes lui que si à ses yeux je suis un intellectuel, pour moi et pour tous les frères militants qui me connaissent je suis d'abord un « bagarreur » et je suis aussi très, très fier de ma position sociale. Qu'il n'oublie pas aussi, et je lui en lance le défi, que tout ce qu'il peut faire dans n'importe quel domaine, je le ferai comme lui, si ce n'est mieux. A lui de m'imiter dans certaines tâches. Messali, Duclos, Thorez, pouvaient le faire déjà quand ils avaient son âge. Et je ne dis pas cela à la manière d'un enfant. C'est pesé, c'est calculé.

Enfin, Chef, je ne sais que faire après tout cela. Je vais écrire encore à Moulay pour lui demander la permission de rentrer là-bas. Mais ici, Chef, la situation est désastreuse. L'organisation fait son travail routinier. Pour une période d'attente ça peut aller. Mais la tête ? Le Parti ne se manifeste plus. La presse française, étrangère et le monde nous ont oubliés.

Monsieur El Khaffif n'a pas dû remarquer, que *le Monde* de vendredi vous a placé dans une résidence privée et non forcée et surveillée. Où est la mise au point nécessaire ? Ce n'est là qu'un exemple...

En attendant votre réponse, croyez, Chef, à toute ma bonne foi et à mon indéfectible attachement à la cause nationale.

DJAFFAR[19]

NOTES

1. Pseudonyme d'Abdallah Filali membre du Bureau politique du MTLD, tendance messaliste.
2. Nombre d'intellectuels estimaient qu'être permanent du parti était pour eux un sacrifice et pour les plébéiens une promotion.
3. Secrétaire général du MTLD avant la scission.
4. Siège du MTLD à Alger.
5. Le docteur Lamine Debaghine, membre de la direction du MTLD, exclu en décembre 1949 pour travail fractionnel.
6. En arabe dans le texte.
7. Ibid.
8. Ibid.
9. Ibid.
10. Les intellectuels ne formaient pas un groupe solidaire et épousaient souvent les préjugés nourris à leur égard pour se faire adopter par des milieux sociaux qui leur étaient étrangers.
11. En arabe dans le texte.
12. Comité de salut public, formé en février 1954 pour soulever la base du MTLD contre la direction sur place.
13. 22, rue Xavier-Privas, Paris, 5e, siège du MTLD.
14. En arabe dans le texte.
15. Ibid.
16. Ibid.
17. 28 mars 1954 : date de la décision du Comité central de remettre une partie de ses pouvoirs à Messali.
18. Moulay Merbach, secrétaire général du MTLD, de tendance messaliste.
19. Signature suivie de la mention en arabe : le professeur. La lettre comporte enfin en post-scriptum : « Ecrivez-moi à mon adresse parisienne que vous avez ou au siège du Parti. »

DOCUMENT N° 13

PROCLAMATION DU FRONT DE LIBERATION NATIONALE

1er novembre 1954. AUTEUR : FLN. SOURCE : *Texte ronéotypé distribué en Algérie et diffusé aux organes de presse.*

> *Bien que reproduite dans de nombreux ouvrages, la proclamation du* FLN, *en date du 31 octobre 1954, diffusée le 1er novembre de la même année, ne pouvait pas ne pas figurer dans ce recueil. Au plan politique, elle définit seulement des buts de guerre, contrairement aux déclarations de l'Etoile nord-africaine et du Parti du peuple algérien (1926-1946) qui se sont présentés au peuple algérien avec un programme de gouvernement.*

PROCLAMATION

AU PEUPLE ALGERIEN,
AUX MILITANTS DE LA CAUSE NATIONALE

Alger, le 31 octobre 1954

Vous qui êtes appelés à nous juger, le premier d'une façon générale, les seconds tout particulièrement, notre souci en diffusant la présente proclamation est de vous éclairer sur les raisons profondes qui nous ont poussés à agir en vous exposant notre programme, le sens de notre action, le bienfondé de nos vues dont le but demeure l'indépendance nationale dans le cadre nord-africain. Notre désir aussi est de vous éviter la confusion que pourraient entretenir l'impérialisme et ses agents : administratifs et autres politicailleurs véreux.

Nous considérons avant tout qu'après des décades de lutte, le Mouvement national a atteint sa phase finale de réalisation. En effet, le but du mouvement révolutionnaire étant de créer toutes les conditions favorables pour le déclenchement d'une action libératrice. Nous estimons que sous ses aspects internes le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'indépendance et d'action et sous ses aspects externes le climat de détente est favorable pour le règlement des problèmes mineurs dont le nôtre avec surtout l'appui diplomatique des frères arabes et musulmans. Les événements du Maroc et de Tunisie sont à ce sujet significatifs et marquent profondément le processus de lutte de libération de l'Afrique du Nord. A noter dans ce domaine que nous avions depuis fort longtemps été les précurseurs de l'unité dans l'action, malheureusement jamais réalisée entre les trois pays.

Aujourd'hui les uns et les autres sont engagés résolument dans cette voie et nous, rélégués à l'arrière, nous subissons le sort de ceux qui sont dépassés. C'est ainsi que notre mouvement national terrassé par des années d'immobilisme et de routine, mal orienté, privé du soutien indispensable de l'opinion populaire, dépassé par les événements, se désagrège progressivement à la grande satisfaction du colonialisme qui croit avoir remporté la plus grande victoire de sa lutte contre l'avant-garde algérienne.

L'heure est grave.

Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence pour le lancer aux côtés des frères Marocains et Tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire.

Nous tenons, à cet effet, à préciser que nous sommes indépendants des deux clans qui se disputent le pouvoir. Plaçant l'intérêt au-dessus de toutes considérations mesquines et erronées de personnes et de prestige, conformément aux principes révolutionnaires, notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi obstiné et aveugle qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par des moyens de lutte pacifique. Ce sont-là, nous pensons, des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de :

FRONT DE LIBERATION NATIONALE

se dégageant ainsi de toutes les compromissions possibles et offrant la possibilité à tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mouvements purement algériens de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération.

Pour nous préciser, nous retraçons ci-après les grandes lignes de notre programme politique :

But. — Indépendance nationale par :

1° — La restauration de l'Etat Algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ;

2° — Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions.

Objectifs intérieurs :

1° — Assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par là, l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, causes de notre régression actuelle ;

2° — Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

Objectifs extérieurs :

1° — Internationalisation du problème algérien ;

2° — Réalisation de l'unité nord-africaine dans son cadre naturel arabo-musulman ;

3° — Dans le cadre de la Charte des Nations unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes nations qui appuyeraient notre action libératrice.

Moyens de lutte : conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but.

Pour parvenir à ces fins, le Front de libération nationale aura deux tâches essentielles à mener de front et simultanément : une action intérieure tant sur le plan politique que de l'action propre et une action extérieure en vue de faire du problème algérien une réalité pour le monde entier avec l'appui de tous nos alliés naturels.

C'est là une tâche écrasante qui nécessite la mobilisation de toutes les énergies et de toutes les ressources nationales. Il est vrai, la lutte sera longue, mais l'issue est certaine.

En dernier lieu, afin d'éviter les fausses interprétations et les faux-fuyants, pour prouver notre désir réel de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes.

1°) l'ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne une et indivisible ;

2°) la création d'un climat de confiance par la libération de tous les détenus politiques, la levée de toutes les mesures d'exception et l'arrêt de toutes poursuites contre les forces combattantes ;

3°) la reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les édits, décrets et lois faisant de l'Algérie une terre française en déni de l'histoire, de la géographie, de la langue, de la religion et des mœurs du peuple algérien.

En contre-partie :

1°) les intérêts français : culturels et économiques, honnêtement acquis seront respectés ainsi que les personnes et les familles ;

2°) tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité d'origine et seront de ce fait considérés comme étrangers vis-à-vis des lois en vigueur ou opteront pour la nationalité algérienne et, dans ce cas, seront considérés comme tels en droits et en devoirs ;

3°) les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun.

ALGERIEN !

Nous t'invitons à méditer notre Charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté. Le Front de libération nationale est ton front, sa victoire est la tienne.

Quant à nous, résolus à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, forts de ton soutien, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie.

Le Secrétariat.

DOCUMENT N° 14 (inédit)

LETTRE ENVOYEE PAR MOHAMMED KHIDER A DES EMIGRES ORIGINAIRES DES AURES.

7 février 1955. AUTEUR : Mohammed Khider. SOURCE : archives privées.

Cette lettre est une des premières manifestations du FLN auprès des émigrés algériens en France et en Belgique. C'est le nom de Mohammed Khider, ancien chef de la délégation du MTLD au Moyen-Orient, plus connu des militants que Ben Bella et Boudiaf, qui est mis en avant. On remarquera la prudence de Khider à l'égard de Messali. Il se contente d'expliquer, sans le citer nommément, que ses partisans ne sont pas à l'origine de l'insurrection.

Le Caire, le 7 février 1955.

Cher frère et compatriote.

Il y a deux ou trois jours nous avons reçu la visite de notre frère Maache El Larbi[1] qui nous a communiqué ton adresse.

De la discussion que nous avons eue avec lui il ressort qu'une grande partie des militants de Belgique [2] ont été tenus dans l'ignorance des conditions dans lesquelles s'est engagée et a évolué l'action que mène l'armée de la libération en Algérie. Nous avons appris que certains responsables de la Fédération de France essayent d'exploiter auprès de vous cette action en Algérie, action à laquelle ils n'ont été mêlés ni de près ni de loin[3].

La délégation algérienne du Caire estime de son devoir de vous préciser que les patriotes qui ont engagé le combat en Aurès et en Kabylie se placent en dehors de toute conception de Parti ou de fraction de Parti. Le seul représentant de l'action est l'Armée de libération ; sur le plan politique cette action est représentée non par un parti mais par le Front de libération nationale[4].

Cher frère, si tel est le cadre dans lequel s'inscrit votre activité nous ne pouvons que vous en féliciter. Mais si comme nous le pensons les choses vous ont été présentées autrement, la délégation algérienne du Caire se met à votre disposition pour vous fournir toutes indications nécessaires afin que vous ne soyez plus à l'avenir à la merci de ceux qui essayent de vous exploiter.

La délégation algérienne au Caire serait heureuse d'avoir le nom et l'adresse de vos responsables de section et de kasmas pour toutes relations à l'avenir.

Salutations fraternelles,

La délégation algérienne au Caire

signé : MOHAMMED KHIDER

NOTES

---

[1] Militant du MTLD, orginaire des Aurès.

[2] Il existait en Belgique une forte communauté émigrée qui soutenait massivement le MTLD.

[3] Il s'agit des partisans de Messali qui exerçaient alors une emprise quasi-exclusive sur les militants du MTLD.

[4] En novembre 1954, les messalistes soutenaient ça et là qu'ils étaient à l'origine de l'insurrection.

DOCUMENT N° 15

BOYCOTTAGE DU TABAC ET DES ALCOOLS

15 juin 1955. AUTEUR : FLN. SOURCE : *archives privées.*

Le boycottage du tabac et des alcools lancé d'abord par le MNA *sera repris dès le mois de juin par le* FLN.

Le FLN appelle le peuple algérien à s'abstenir de fumer et à ne plus fréquenter les débits de boissons servant des alcools.

Cette mesure sera non seulement un acte de foi — foi en la libération de la Patrie du joug colonialiste — mais elle permettra aussi de porter un grand coup à l'économie impérialiste.

En s'abstenant de l'usage des tabacs et des alcools, les Algériens manifesteront unanimement leur approbation au combat libérateur que mène notre glorieuse Armée de libération nationale.

Boycotter le tabac et l'alcool, c'est enfin montrer au monde que le peuple algérien est mûr, qu'il est capable de suivre un mot d'ordre, qu'il sait ce qu'il veut et où il va.

Vive la solidarité algérienne.

Gloire à ceux qui sont morts pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

DOCUMENT N° 16

EXTRAIT DES DIRECTIVES DU FLN A SES MILITANTS

Juin 1955. AUTEUR : FLN. SOURCE : Conscience maghrébine, *n° 6-7, décembre 1955.*

Au mois de juin, le FLN, *à l'instigation d'Abbane Ramdane, dont l'adhésion au mouvement date de février 1955, adresse une série de directives à ses militants d'Alger. Nous reproduisons la partie du document où le* FLN *fait le procès de ses adversaires politiques messalistes et nationalistes modérés (*UDMA, *centralistes), amalgamés à tort.*

DIRECTIVES

Juin 1955.

Le FLN est l'œil et l'oreille de l'Armée de libération nationale. Les militants du Front doivent faire l'impossible pour faciliter la tâche de l'armée sur tous les plans. Le renseignement doit être le premier travail de chaque élément du Front. Nos groupes armés ne peuvent agir avec succès que s'ils ont des renseignements précis. Le travail de recherche du renseignement doit aller de pair avec le travail de propagande journalier.

Les militants devront continuer à démasquer les messalistes qui continuent à semer la confusion, ainsi que les centralistes qui par lâcheté assistent en spectateurs à notre lutte lorsqu'ils ne la dénigrent pas en privé.

Nous attirons l'attention des militants sur le point suivant : le FLN n'est pas la reconstitution du MTLD. Le FLN est le rassemblement de toutes les énergies saines du peuple algérien. Le MTLD pensait que la libération de l'Algérie serait l'œuvre du Parti. C'est faux. Le FLN, lui, affirme que la libération de l'Algérie sera l'œuvre de tous les Algériens et non pas celle d'une fraction du peuple algérien, quelle que soit son importance. C'est pourquoi, le FLN tiendra toujours compte dans sa lutte de toutes les forces anti-colonialistes même si celles-ci échappent encore à son contrôle.

Tractations administrations — Nationalistes dit « modérés »

Des bruits courent et, ils se confirment chaque jour, au sujet d'entretiens secrets Soustelle, Abbas, commandant Monteil (chef du cabinet militaire du gouverneur) Kiouane et envoyé du ministère de l'Intérieur Messali[1].

L'administration colonialiste, tout en continuant à faire venir chaque jour des renforts pour briser notre action armée, se ménage, d'ores et déjà, une porte de sortie. Dans quelques temps, elle dira à la grosse colonisation, la méthode forte n'ayant rien donné, essayons maintenant la souplesse. Elle espère par l'intermédiaire des Abbas, Kiouane et autres Messali, arrêter l'action de l'Armée de libération nationale moyennant quelques réformes politiques.

C'est là une erreur grossière. L'Armée de libération nationale ne reconnaît à personne le droit de parler en son nom. Seuls les dirigeants du FLN qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie pourront parler au nom de l'armée.

Que ceux qui veulent aussi avoir cet honneur, retroussent les manches et mettent la main à la pâte. C'est à cette condition et à cette condition seulement que l'armée pourra peut-être les écouter.

NOTE

[1] Fin février, début mars 1955, le commandant Monteil a rendu visite en prison aux dirigeants centralistes Ben Khedda et Kiouane. Le 28 mars, Soustelle recevra des dirigeants des Oulémas (cheikh Kheireddine), des messalistes (Ouagouag), de l'UDMA (docteur Francis), des centralistes (Cherchalli).

DOCUMENT N° 17

« CHOIX DU COLONISATEUR ET CHOIX DU COLONISE » PAR FERHAT ABBAS

25 février 1955. AUTEUR *: Ferhat Abbas.* SOURCE *: République algérienne. n° 54, 25 février 1955.*

*Les nationalistes modérés (*UDMA*, centralistes, oulémas) ressentirent la chute du gouvernement Mendès-France en février 1955 comme un échec vis-à-vis de leurs espoirs de trouver une solution pacifique au problème algérien. Dans cet article, Ferhat Abbas demande l'application du statut de l'Algérie décidée par l'Assemblée nationale française le 20 septembre 1947, mais propose en sus « l'égalité de représentation des Européens et des Musulmans dans les conseils municipaux ». On est encore loin des objectifs du* FLN *dont Ferhat Abbas admettra en avril 1956 le bien fondé.*

La chute du gouvernement Mendès-France, provoquée par sa politique en Afrique du Nord et notamment sa tentative d'appliquer la loi du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie, aura eu au moins le mérite d'éclairer la conscience d'un grand nombre de Français sur le mensonge colonial. Le mythe de « la France, nation de 100 millions d'habitants » se désagrège pour laisser place à la triste réalité : la rapacité et la mauvaise foi des colonialistes d'une part, et la condition misérable des peuples colonisés de l'autre.

Ainsi, le Français moyen, après avoir été un révolutionnaire et un jacobin, est-il devenu le plus conformiste des hommes. Il suit aveuglément la bourgeoisie dirigeante sans même s'apercevoir que les intérêts de cette dernière, liés à ceux des féodalités coloniales, n'ont aucun rapport avec les intérêts supérieurs de la nation.

L'union française n'a pas été réalisée et ne semble pas près de l'être. A cet égard, la succession de M. Edgar Faure à M. Mendès-France apparaît nettement comme une nouvelle manifestation d'incohérence et une contradiction. Car comment pourrait-on qualifier autrement l'attitude d'une assemblée qui renie sa propre loi et désavoue l'initiative d'un exécutif à l'instant où celui-ci se permet de remettre en place les réformes qu'elle-même a votées depuis plus de huit ans ?

Or, voilà que le nouveau président du conseil, dans sa déclaration ministérielle, revient confirmer que « l'Algérie est partie intégrante de la Métropole ».

On peut se demander à juste titre si cette intégration tient compte de l'existence de neuf millions de musulmans qui sont demeurés, malgré 125 ans de présence française, un troupeau humain corvéable et taillable à merci. On nous confirme en effet, que notre destin est désormais lié à celui des Bretons et des Alsaciens, tout en se gardant bien de supprimer les barrières raciales qui ont fait de nous une humanité inférieure soumise à des lois d'exception.

En vérité, notre destin ne dépend pas de tel ou tel ministère. Et si les colonialistes français reparlent aujourd'hui d'assimilation, cela ne veut pas dire que leur choix soit valable. Le destin de l'Algérie dépend avant tout de l'ensemble des Algériens. Et notre attitude et notre détermination nous engagent beaucoup plus que les impératifs des colonisateurs.

Nous avons indiqué à différentes reprises que l'Algérie ne saurait échapper à sa propre histoire... A ce titre, elle constitue, comme elle a constitué dans le passé, un pays à part avec son humanité, sa civilisation propre, sa langue, ses religions. C'est dans ce cadre qu'elle devra évoluer et qu'elle évoluera. Affirmer le contraire, c'est incontestablement tourner le dos à la réalité et se préparer des lendemains décevants.

On a parlé d'intégration de l'Algérie, dans le respect de son originalité. Je crains que cette originalité ne réside essentiellement dans la sauvegarde des privilèges raciaux et des structures féodales. Nous ne saurions donner notre acquiescement à une telle interprétation. Tout ce que nous avons hérité du siècle de colonisation en matière d'injustices et d'inégalités politiques et sociales, doit disparaître pour faire place à une véritable démocratie et à une égalité réelle.

Il faut préparer tous les Algériens à une vie communautaire véritable, en mêlant davantage dans la vie publique les deux éléments ethniques qui se coudoient en Algérie. Mais il faut, auparavant, rétablir un climat de confiance, sans lequel rien ne pourrait être entrepris. Les conditions qui nous paraissent susceptibles d'atteindre à ce but peuvent se résumer ainsi :

1. Respect de la loi, car comment admettre qu'un statut, voté depuis plus de 8 ans, demeure encore lettre morte. Retour à la liberté de vote qui permettra à notre population de se donner les élus de son choix ;
2. Respect de la liberté d'opinion. Libération des emprisonnés politiques. Amnistie aux condamnés pour délits d'opinion ;
3. Fin de la répression dans les Aurès et en Kabylie. Liberté pour les populations de réintégrer leurs domiciles. Retrait des forces armées qui, aux termes de la Constitution française, ne peuvent participer à une guerre de reconquête coloniale. Franchises municipales pour les douars qui assureraient ainsi leur propre sécurité et leur propre police ;
4. Attribution immédiate de la moitié des fonctions publiques aux autochtones dont le droit de participation à la gestion des affaires publiques a été reconnu par la Constitution ;
5. Scolarisation totale de l'enfance musulmane. Création d'un fonds de paysannat destiné à [dédommager] nos fellahs des terres qu'ils ont perdues par voie d'expropriation. L'ouverture de grands chantiers susceptibles de résorber l'ensemble de la main-d'œuvre disponible. Création de nombreuses écoles professionnelles destinées à la formation technique d'une main-d'œuvre qualifiée, capable de remplacer en Algérie et en France, la main-d'œuvre étrangère ;
6. Egalité de représentation des Européens et des Musulmans au sein des conseils municipaux. Ce qui aura pour résultat de mettre fin à l'ostracisme de maires racistes qui prétendent parler au nom de l'Algérie, alors qu'ils ne représentent même pas la minorité européenne dans sa totalité.

Ces points sont facilement réalisables pourvu que les pouvoirs publics fassent preuve d'un minimum de probité. Et ils ne mettent pas la présence française en danger.

L'UDMA trouvera-t-elle demain en face d'elle des Français d'Algérie capables de s'asseoir avec elle à la même table et de discuter sans arrière-pensée et sans réticence de ce modeste plan de travail si nécessaire à notre commun avenir ?

La parole est aux responsables français.

DOCUMENT N° 18

MANIFESTE DE L'ASSOCIATION DES OULEMAS

7 janvier 1956. AUTEURS : *Larbi Tebessi et Ahmed Tewfik El Madani.* SOURCES : *Nadir Ahmed : le Mouvement réformiste algérien : son rôle dans la formation de l'idéologie nationaliste (thèse de 3e cycle, Paris 1968).*

Favorable, après l'insurrection du 1^er^ novembre, à un rassemblement unitaire entre organisations indépendantes sur la base d'une plate-forme modérée, l'association des Oulémas (docteurs de la loi), réformiste, louvoie pendant une année entre le FLN et le gouvernement général. Mais soumise à de fortes pressions de la part de ses adhérents, et inquiète de son manque d'emprise sur les événements, elle bascule brutalement lors de ses assises du 7 janvier 1956 dans le camp du FLN et magnifie la résistance au colonialisme. Les Oulémas n'en continuent pas moins à jouer le jeu de la légalité et leur association ne sera jamais interdite.

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

L'Assemblée générale de l'Association des Oulémas musulmans d'Algérie qui a tenu ses assises le 7 janvier 1956 à Alger,

Après l'audition et l'approbation des rapports moral et financier,

Après avoir décidé des directives concernant son œuvre présente et ses visées,

Présente au vénéré président le Cheikh Mohammed Bachir Al Ibrahimi[1], et à tous les Algériens valeureux de l'Orient arabe, la chaude expression de son enthousiasme, de ses remerciements et de son admiration ; elle déclare reconnaître toute l'œuvre grandiose qu'ils accomplissent en Algérie au profit de l'Association en particulier et de la gloire de l'Algérie, de la cause arabe et de l'Islam, en général ;

Adresse de chaleureuses et paternelles salutations à tous les fils de l'Algérie, émigrés pour la cause de l'étude et de la science dans les pays de l'Orient arabe ; elle les exhorte à continuer, dans la constance et la ténacité, leur noble entreprise, malgré les turpitudes de la vie et les difficultés de subsistance ;

Remercie intensément tous les Etats et gouvernements arabes qui ont si cordialement accueilli et si activement aidé nos délégations étudiantes, de même qu'elle remercie les universités de la Zitouna et Quaraouiines[2] pour leurs œuvres en faveur de jeunes Algériens ;

Adresse aux deux peuples frères en lutte — le peuple tunisien et le peuple marocain — ses sentiments très affectueux de fraternité et d'amitié ; elle les félicite pour leur noble combat et pour ce qu'ils sont en train de réaliser, au nom de leurs espérances finales dans la voie de la liberté complète, de l'indépendance et de la réelle souveraineté nationale, elle espère que Dieu anéantira les traverses qui voudraient les faire trébucher ;

Proclame en sa qualité de membre vivant et agissant du corps de la communauté algérienne, qu'elle ne peut se taire devant la gravité des événements actuels, et les horreurs, les infâmes atrocités les accompagnant, de même qu'elle ne peut rester indifférente à tout ce qui concerne ce pays et son avenir ;

Par suite, proclame en toute objectivité que l'ordre colonialiste est le seul responsable des malheurs dévorant ce pays depuis 1830 ; c'est ainsi que le racisme éhonté, pilier de son idéologie, la politique de paupérisation, constituant à priver l'Algérien musulman de tout ce qui fait la dignité de l'être, la guerre menée contre la religion musulmane jusque dans ses retranchements les plus sacrés, la lutte contre l'enseignement arabe sous toutes ses formes, l'apatridie où est plongée la masse des Algériens, la tentative de dépersonnalisation dont elle a été l'objet, l'anéantissement de tout ce qui eût pu manifester sa personnalité, tout ce qui a été accompli à l'encontre de ses aspirations et imposé à sa volonté... C'est ainsi que tout cela a porté le peuple au faîte du désespoir, et l'a poussé aux gestes du même désespoir.

Proteste avec une véhémence indignée contre les ignobles atrocités et les actes de barbarie qui sévissent dans toute l'Algérie, sous prétexte de réprimer la révolte ;

Clame son indignation contre les brimades répétées, dont ont été l'objet les écoles de l'Association, et contre les mesures arbitraires — emprisonnements, amendes, détention dans les camps de concentration - dont souffrent nos professeurs ;

Prie pour le repos des âmes valeureuses tombées dans le martyre d'une répression aveugle, et appelle le peuple algérien à faire envers leurs enfants et leurs familles ce que dictent les préceptes de l'Islam, leur cœur et leur honneur ;

Adresse son amitié émue et respectueuse à tous les Algériens libres sur lesquels se sont refermées les lourdes portes des prisons, à tous ceux injustement détenus derrière les odieux barbelés et s'associe à la douleur que leur poitrine a affrontée avec le sourire de la Foi ; elle leur rappelle qu'un peuple conscient, sensible comme le nôtre, n'oubliera pas leurs sacrifices, ils seront de ceux qui, demain, constitueront le magnifique édifice national.

L'Assemblée plénière de l'Association des Oulémas tient à remercier très spécialement toutes les libres volontés des quatre coins de la terre, les journaux honnêtes et intègres, ainsi que les Gouvernements libres qui, s'étant mis au service du Droit, de la Justice et de la Liberté, ont tant aidé le peuple algérien dans ses justes aspirations ; elle espère que tout peuple libre, tout gouvernement libre, tout journal honnête prendra part à ce combat triomphant pour le Droit, la Justice et la Liberté en Algérie.

Elle proclame, encore une fois, que toute politique construite sur le rafistolage du passé, réalisée par des « réformes » qui ne sont que des avatars de l'ordre colonialiste, quelque appellation qu'elles prennent, ne peut être qu'une odieuse et cynique dérision, susceptible d'amener le désespoir du peuple algérien à son paroxysme le plus terrible.

Elle indique solennellement — avec l'espoir d'être écoutée par les milieux responsables de Paris — et par le monde entier, qu'il n'est pas possible de résoudre d'une façon définitive et pacifique, l'affaire algérienne, autrement qu'en reconnaissant solennellement et sans détours : la libre existence de la nation algérienne, ainsi que sa personnalité spécifique, son gouvernement national, son assemblée législative souveraine et ceci dans le respect des intérêts de tous et la conservation des droits de chacun.

Elle affirme qu'il ne peut y avoir de terme à l'état de guerre actuel, ni d'édification d'un ordre libre nouveau, sans l'entremise de négociations loyales avec les représentants authentiques du peuple algérien légitimement investis dans l'effort de la lutte.

Elle exhorte enfin le peuple à rester dans le chemin du droit, à conserver sa patience, à persévérer dans les œuvres du bien, à s'unir et à oublier les divisions passées, afin que bientôt notre peuple arrive, par sa lutte exemplaire, à cet ultime degré de grandeur et de mérite, digne de son histoire.

« Dis : Agissez, Dieu, son Prophète et tous les croyants, voient ce que vous faites. Et Dieu donne la gloire à ceux qui le glorifient. »

Le Président
LARBI TEBESSI[3]

Le secrétaire général
AHMED TEWFIK EL MADANI

NOTES

---

1. Cheikh Mohammed Bachir Al Ibrahimi était au Moyen-Orient quand éclata l'insurrection. Il œuvra aux côtés d'Ahmed Mezerna, représentant de Messali, à la création d'un front unique entre les organisations existantes et il refusa d'accepter le monopole politique du FLN. Alors que Mezerna est emprisonné par les autorités égyptiennes à la demande du FLN, Cheikh El Ibrahimi sera écarté de la vie politique active.

2. Universités traditionnelles. La première se trouve à Tunis, la seconde à Fès, au Maroc.

3. Assassiné en 1956 par les autorités coloniales dans des conditions demeurées obscures.

DOCUMENTS N° 19, 20, 21

LES RAPPORTS POLITIQUES ENTRE LE PARTI COMMUNISTE ALGERIEN ET LE FLN

Juillet-août 1956. AUTEURS : *Combattants de la libération, Parti communiste algérien.*
SOURCE : *archives personnelles.*

Dès juin 1955, le Parti communiste algérien décida de former ses propres groupes armés, « les combattants de la libération », tout en cherchant le contact avec le FLN, qui se dérobe. Au début du mois d'avril 1956, un militant communiste, l'aspirant Maillot, déserte en emportant un camion d'armes. Aussitôt après, et à deux reprises, en mai puis en juin 1956, les dirigeants du FLN et du PCA se rencontrent. Le premier entretien a lieu entre Ben Khedda et Abbane (FLN) d'une part, Hadjerès et Hadj Ali (PCA) d'autre part. Le FLN obtient la dissolution des « combattants de la libération » (cf. document 21), mais non celle du PCA. Dans une lettre du PCA au FLN en date du 12 juillet, (document 20), la direction communiste procède à un bilan des entretiens et explique ses positions. Le FLN lui demande verbalement de surseoir à la publication de cette lettre pour ne pas accréditer la thèse de la collusion entre nationalistes et communistes, ce qui isolerait la résistance algérienne des gouvernements anti-communistes. Dans une seconde lettre au FLN datée du 16 août (document 21), le PCA réfute l'argumentation du FLN. Mais il ne rendra ses lettres publiques qu'au lendemain de la guerre.

DOCUMENT N° 19

COMMUNIQUE

INTEGRATION DES « COMBATTANTS DE LA LIBERATION » A L'ARMEE DE LA LIBERATION NATIONALE.

Combattants de la libération.
Organisation militaire clandestine.
Quartier général.

La direction des « CL » porte à la connaissance de ses membres et des Algériens en lutte que tous les groupes et toutes les organisations qui les composent, dans les villes et les campagnes, se mettront désormais à la disposition de l'Armée de la libération nationale.

Les « CL » ont été créés dans le but de faire participer à la lutte armée anticolonialiste, sans exclusive, communistes et nationalistes, musulmans et européens, en un mot de nombreux patriotes et démocrates algériens.

Aujourd'hui, après un bilan positif de plusieurs mois, les conditions politiques et matérielles sont créées pour cette intégration et la dissolution de notre organisme en tant que tel.

Au moment où les impérialistes français mobilisent toutes leurs forces pour tenter d'écraser dans le sang nos plus chères aspirations et notre droit à l'indépendance nationale, notre décision patriotique ne fera que renforcer la lutte armée pour l'unité complète des forces combattantes.

La direction des « CL » demande donc à tous ses membres de rejoindre l'Armée de libération nationale en bloc avec tous leurs groupes, tout leur armement, tout leur matériel et d'accepter le contrôle du FLN.

Elle leur demande de combattre dans la glorieuse armée du peuple avec la plus grande discipline, le plus grand courage, la plus grande loyauté et le plus grand esprit de sacrifice. Elle leur demande de travailler à la renforcer en mettant à profit toutes leurs connaissances et leurs liaisons avec tous les milieux.

Vive la lutte héroïque du peuple algérien.

Vive l'union de toutes les forces nationales et démocratiques.

Vive l'Armée de libération nationale.

Quelque part sur la terre algérienne
Le 1er juillet 1956

DOCUMENT N° 20

LETTRE DU PARTI COMMUNISTE ALGERIEN (COMITE CENTRAL) AU FLN

Le 12 juillet 1956

Chers frères,

Au cours des entrevues qui ont eu lieu dans le courant des mois de mai et juin entre représentants du FLN et du PCA nous vous avons fait part de la position de notre parti sur le problème vital de l'union nationale dans la guerre de libération.

Nous avons proposé la transformation du FLN en une sorte de Conseil national algérien de la résistance (peu importe le nom de l'organisme, qui peut garder l'appellation du FLN) par son élargissement notamment aux communistes algériens.

1. Sur un programme commun. De ce point de vue, nous considérons que la plateforme définie par le FLN dans le journal tunisien *l'Action* constitue déjà une base positive. De même nous considérons comme positives les récentes prises de position politique du FLN qui traduisent la maturité grandissante de notre mouvement national.

2. Dans le respect de l'indépendance politique et organique de chaque parti et organisation.

Vous n'avez pas admis ce point de vue. Considérant que l'adhésion au FLN est incompatible avec l'appartenance à un parti, vous nous avez proposé, entre autre, la dissolution du PCA et l'adhésion individuelle de ses membres au FLN. En cas de non acceptation par notre parti de cette proposition, vous avez suggéré une formule de coopération FLN-PCA dans un certain nombre de domaines.

Après avoir longuement étudié et discuté ces problèmes la direction de notre parti, unanime, a décidé :

1. De refuser l'idée de dissolution du PCA que nous estimons non conforme aux intérêts fondamentaux de la classe ouvrière et du peuple algérien.

2. D'insister auprès de vous pour la prise en considération de notre proposition et la réalisation d'une union véritable, qui ne peut se faire par la suppression des tendances, mais dans l'action commune de tous les patriotes pour des objectifs communs.

3. D'organiser dans l'immédiat la coopération avec le FLN, coopération, qui, en fait, a déjà commencé d'une façon fructueuse.

4. D'accepter, dans le but d'accroître l'efficacité de la lutte, l'unification militaire. A ce sujet un accord est déjà intervenu entre votre délégation et la nôtre sur les deux points suivants :

a. Les groupes armés de campagnes et les groupes d'action dans les villes dirigés par les communistes et faisant partie de l'organisation militaire clandestine « les combattants de la libération » s'intègrent dans l'Armée de libération nationale et acceptent le contrôle du FLN.

b. Les militants communistes qui sont déjà dans l'Armée de la libération nationale ou qui en feront partie n'auront plus de liens organiques ou de liens politiques organisés avec le PCA jusqu'à la fin de la lutte armée de libération, sans toutefois renoncer à leur idéal et à leurs convictions politiques.

Ceci précisé, nous tenons à vous exposer avec franchise les raisons qui ont motivé le refus de la dissolution par notre Comité central. Tout d'abord notre parti est d'essence démocratique. Une telle décision serait du ressort d'un congrès souverain. Cependant, même s'il était possible de réunir un tel congrès le Comité central demanderait le rejet de la dissolution. Et ici nous abordons les raisons de fond.

1. Le PCA est le parti de la classe ouvrière et de la paysannerie pauvre. En tant que tel, il est le défenseur naturel et conséquent des intérêts et des objectifs propres à la classe ouvrière et à la paysannerie pauvre. Ces intérêts ne s'opposent pas à ceux de l'ensemble du peuple, ils en sont au contraire le levain permanent. Le but actuel est et reste la libération nationale à laquelle œuvrent les Algériens sans distinction de classe sociale exception faite de certains féodaux. A cette libération la classe ouvrière et la paysannerie pauvre apportent effectivement la contribution décisive. Or c'est précisément dans la mesure où elles sentent que la lutte libératrice aboutira aussi à des changements dans leurs conditions matérielles d'existence qu'elles participent avec plus d'ardeur à la lutte. L'existence d'un parti marxiste-léniniste fort demain, dans une Algérie libérée du colonialisme, poursuivra la lutte pour la suppression de l'exploitation de l'homme, pour la remise de la terre aux paysans qui la travaillent, pour l'instauration d'une société socialiste. L'existence d'un tel parti est d'ores et déjà une garantie que les travailleurs algériens avanceront vers une libération complète c'est-à-dire une libération qui sera non seulement politique, mais aussi économique, sociale et culturelle.

2. Notre parti est le seul en tant que tel à rassembler dans ses rangs des Algériens de toutes origines, musulmans, européens, israélites. Il éprouve une légitime fierté d'avoir formé des patriotes conséquents, non seulement parmi les musulmans qui subissent directement l'oppression nationale, mais aussi les européens, comme en témoignent l'action et le sacrifice d'Henri Maillot, Maurice Laban et tant d'autres héros qui luttent et meurent pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

Ce faisant notre parti a porté un coup très dur à la politique de division raciale des colonialistes. Il a réussi à détacher une fraction non négligeable de travailleurs européens de l'influence du colonialisme et à faire avancer ainsi la cause de la nation algérienne. L'existence et le renforcement du PCA sont une garantie que cette évolution se poursuivra dans l'intérêt du mouvement national. Sa dissolution aboutirait au contraire à un recul de cette évolution.

3. Une dissolution éventuelle du PCA apparaîtrait comme une condamnation ou un renoncement à son passé, à ses luttes, à ses traditions. Or notre parti [est] conscient, tout au long de plusieurs années de lutte, d'avoir contribué à la juste orientation, au développement politique et organique et à l'essor actuel du mouvement national (les colonialistes qui l'ont dissout ne s'y sont pas trompés). C'est pourquoi le PCA ne peut

renoncer à apporter sa contribution originale au mouvement, à se préoccuper du déroulement de la lutte, à donner sa position sur ces questions d'intérêt général du mouvement grâce à un contenu politique toujours plus sain.

4. L'existence du PCA renforce la sympathie dont jouit la cause de l'Algérie chez tous les peuples, au sein du camp socialiste et en particulier dans la classe ouvrière française. Ce qui aboutit à élargir les forces anti-impérialistes solidaires de notre combat.

5. Enfin l'existence du PCA, dont les efforts ont toujours tendu vers la formation d'un Front national démocratique algérien, est une garantie que cette union ira se renforçant sur le triple plan de l'unité ouvrière au sein d'une centrale syndicale nationale unique, de l'unité politique des forces nationales et démocratiques et de l'unité militaire des forces armées de la Résistance. Des progrès ont été réalisés en ce sens. Il importe de faire plus encore. Pour sa part le PCA n'y faillira pas.

Comme vous le voyez ces considérations ne s'inspirent nullement de questions de prestige ou d'étroits intérêts de parti, mais bien au contraire de l'intérêt présent et à l'avenir de l'Algérie, à l'heure où se pose pour notre peuple le dilemme : vaincre ou mourir.

La coopération qui s'instaure entre nous sera, nous l'espérons, de plus en plus fructueuse. Elle fera reculer la méfiance et les préjugés, tous les germes de division. Elle renforcera l'estime et la compréhension mutuelles entre les fils d'une même patrie. Elle fera avancer la cause de l'union. Elle hâtera l'heure de la victoire.

Veuillez croire, chers confrères, à nos sentiments patriotiques.

Comité central
Parti communiste algérien

DOCUMENT N° 21

LETTRE DU PARTI COMMUNISTE ALGERIEN (COMITE CENTRAL) A LA DIRECTION DU FRONT DE LIBERATION NATIONALE

Alger, le 16 août 1956

Chers frères,

Après avoir pris connaissance de notre lettre du 12 juillet vous avez exprimé verbalement le désir qu'elle ne soit pas rendue publique. Nous aurions aimé que l'argumentation, à l'appui de votre demande, nous fût exposée par écrit. Ce qui aurait permis son étude plus approfondie de notre part.

De toutes façons, votre argumentation peut à notre sens se résumer ainsi : publier cette lettre c'est faire connaître officiellement la coopération entre le FLN et le PCA, ce qui d'après vous, aurait comme conséquence d'aliéner à la cause algérienne certaines sympathies dans les pays à gouvernements anti-communistes ou hostiles aux communistes. Cela ralentira et l'achat des armes et leur acheminement vers l'Algérie.

Cette argumentation ne nous a pas convaincu. En effet :

1. La coopération PCA-FLN, rendue publique, accroîtra sur le plan national l'enthousiasme et la résistance de notre peuple.

2. Elle inquiétera et fera réfléchir les impérialistes français et leurs soutiens anglo-américains, et hâtera l'heure des négociations et de notre libération en révélant l'unanimité des Algériens sans distinction politique ou d'origine ethnique.

3. Les gouvernements les plus anti-communistes sont en même temps, en règle géné-

rale, les plus farouchement opposés aux mouvements de libération nationale, et notre peuple ne peut par conséquent rien en attendre. L'exemple le plus typique est celui du gouvernement américain qui, sous une phraséologie « anti-colonialiste » cache en réalité un important soutien politique et militaire au colonialisme français.

4. Le combat de l'Algérie est politique. La lutte armée est la continuation de ce combat politique par des moyens militaires. Or dans quel contexte politique mondial se déroule notre lutte ? L'exemple de la nationalisation du canal de Suez nous fournit la réponse à cette question. Qui soutient l'Egypte ? Qui la menace ?

Face à la collision Angleterre-France appuyée par les Etats unis, l'Egypte n'est pas seule. Elle est soutenue par tous les partis communistes du monde entier, par les forces mondiales de paix, par le camp socialiste, par de grands Etats comme l'Inde, la Chine populaire et surtout l'URSS, en un mot par toutes les forces anti-impérialistes internationales.

Rendre publique la coopération FLN-PCA ne fera à notre avis que renforcer la solidarité dont bénéficie la cause de notre peuple auprès des forces anti-impérialistes mondiales en particulier dans le camp du socialisme et dans les rangs de la classe ouvrière de France et des autres pays capitalistes. Autrement dit la participation des communistes algériens au combat patriotique de leur peuple ne peut que profiter à l'Algérie sur le double plan intérieur et extérieur.

C'est pourquoi votre argumentation ne nous a pas convaincu. Cependant, animés par le désir d'éliminer tout sujet de discorde à un moment crucial de notre existence nationale, et de faire un nouveau pas sur le chemin de l'union totale sans exclusive, de toutes les forces nationales et démocratiques, nous avons décidé de surseoir à la publication de notre lettre, qui a été portée, comme nous l'avons déjà dit, à la connaissance de nos militants, étant donné la discussion qui s'est instaurée au sein de notre parti sur les rapports FLN-PCA. Nous sommes convaincus que notre geste unitaire aura des répercussions heureuses sur la coopération FLN-PCA dans l'intérêt supérieur de l'Algérie.

Veuillez croire, chers frères, à nos plus amicales salutations.

Le Comité central du PCA

DOCUMENTS N° 22 ET 23 (inédits)

LETTRES DE MEZERNA

Mars 1955. *AUTEUR : Ahmed Mezerna. SOURCE : archives Messali.*

Après la scission du MTLD, la délégation du mouvement au Caire (Khider, Aït Ahmed, Ben Bella), très influente auprès des partisans de la lutte armée, devient un enjeu d'importance pour Messali comme pour le Comité central. Chacun essaie de l'entraîner dans son camp. Fin octobre 1954, Ahmed Mezerna, membre du Bureau politique et responsable de la Commission des relations extérieures de la tendance messaliste, se rend au Caire avec mission d'obtenir le ralliement de la délégation extérieure ou de mettre en place une nouvelle représentation.

De leur côté, Hocine Lahouel et M'Hammed Yazid de la tendance centraliste font, eux aussi, le voyage du Caire, mais pour demander le report de la date de l'insurrection qu'ils savent proche. Le 1^er^ novembre qui les surprend tous en Egypte, les place dans une situation inconfortable. Que faire ? M. Yazid et H. Lahouel acceptent avec réserve, mais en connaissance de cause la réunification de toutes les tendances du MTLD au sein du FLN. Mezerna est embarrassé. Non seulement, il craint de se retrouver aux côtés de dirigeants exclus par le Congrès d'Hornu, mais encore il lui faut accepter de voir Messali mis sur le même pied que les autres dirigeants. Il se résoud finalement à signer le 11 janvier 1955, aux côtés de Mohammed Khider et Hocine Lahouel un communiqué indiquant « qu'un Comité représentant le Front de libération nationale s'est constitué au Caire ». Mais n'était-ce pas renier Messali qui a lancé, en décembre 1954, le Mouvement national algérien (MNA) ? C'est la version donnée par le FLN. Accusé d'opportunisme, Mezerna est mis à l'index par le MNA. Il justifie son attitude en précisant que le Front auquel il a œuvré est un rassemblement d'organisations autonomes et que son objectif est d'obtenir le retour au MNA d'Aït Ahmed, Khider et Ben Bella (voir également le document 23).

DOCUMENT N° 22

MEZERNA A AISSA ABDELLI, TRESORIER DU MNA

Le 12 mars 1955.

Cher Si Aissa

Je t'ai écrit deux lettres pour t'accuser réception des envois que tu m'as fait et t'annoncer mon prochain départ pour des raisons sérieuses, mais jusqu'ici aucune réponse de ta part si ce n'est deux télégrammes à Chadly[1] et à moi de Abed[2] me disant de renoncer au départ car un frère allait arriver, j'attends toujours, ça fait huit jours. Je pense que tu pourrais tout de même m'écrire un mot, nous ne sommes pas devenus des adversaires[3] Je t'informe que Chadly reçoit un courrier fou, coupures de journaux, notre journal, des lettres donnant des nouvelles et même les décisions prises par le mouvement avec une rapidité étonnante alors que je reste bouche ouverte devant cela. De grâce n'ajoutez pas votre calvaire à celui d'ici. J'ai lu dans le n° 6 de *la Voix du Peuple* envoyé à Chadly une lettre de Krim[4] ; si cette lettre m'était parvenue ici elle aurait changé pas mal de choses. Je t'ai informé que nous avons constitué un comité de dix[5] pour soutenir l'action des patriotes ; ce comité est celui pour lequel nous nous sommes mis d'accord moi et Kheffif[6]. Les détails je ne pourrais te les donner par lettre, des délégations vont parcourir le MA[7] pour la propagande.

Je t'envoie ci-joint le texte et les coupures de journaux, d'un télégramme envoyé à Sid el Hadj[8] et que Sawt el Arab[9] n'a pas voulu publier, il serait nécessaire que vous le fassiez publier dans le prochain numéro.

Quant à la décision que vous aviez prise contre moi je pense que vous avez trop hâté les choses. Je comprends que vous vivez dans une autre atmosphère et je ne pense pas être responsable de l'acte déloyal de Smain[10], vous auriez pu attendre une explication de ma part, un criminel a droit à sa défense. Quant à la situation et à la gravité du problème, je pense qu'il faut voir grand et trouver la solution qui ramènerait tout le monde au parti car actuellement le CC collabore avec leurs amis d'ici et les autres sont en contact constamment ; aussi ce que vient de publier *Paris-Presse* est vraiment inquiétant quant à moi ; et crois-moi bien je n'aurais de cesse que lorsque je rendrais au Parti et à son chef leur droit usurpé. Je pense que j'arrive progressivement et ce n'est pas le moment de faire des bêtises pour me compliquer la situation. Je pense que Smain a fait domicile en Suisse pour les relations ; « attention ! »

Je voudrais que tu m'écrives et me donnes des nouvelles, et dans ta lettre tu me diras que tu as reçu la lettre de telle date.

Bien fraternellement à vous tous.

AHMED

Ma nouvelle adresse : 6, place Soleiman Pacha, Le Caire.

NOTES

[1] Chadly (parfois Chedly) el-Mekki.

[2] Pseudonyme de Filali.

[3] L'arrêt de la correspondance avec Mezerna est un signe de sa mise à l'index.

[4] Cette lettre qui parlait de la répression ne touchait pas aux questions politiques. Elle sera vivement reprochée à Krim par ses concurrents.

[5] Ce comité comprenait entre autres Khider, Aït Ahmed, Lahouel, Yazid, Bachir El Ibrahim (Ouléma), Bayoud (UDMA).

[6] Autre pseudonyme de Filali.

[7] Monde arabe.

[8] Messali.

[9] La Voix des Arabes : émission de la radio égyptienne consacrée au monde arabe.

[10] Boudiaf qui a utilisé le communiqué du 11 janvier 1955 contre Messali.

DOCUMENT N° 23 (inédit)

LETTRE DE MEZERNA A SALAH HASSEN[1]

Le 18 mars 1955

Cher Salah Hassen[2]

Je viens de recevoir la lettre contenant les journaux et le tract. La lecture du tract m'a révolté contre ces fourbes qui cherchent par tous les moyens à s'emparer du mouvement [le MNA] mais je pense que vous êtes assez vigilants pour ne pas permettre à ces gens de vous doubler. Quant à mon travail ici [au Caire], dites-vous bien encore une fois que mon seul objectif est de faire éclater la vérité aux yeux de ceux qui ont été trompés par une longue propagande contre le mouvement et son chef [Messali] et si j'ai constitué ce rassemblement des Algériens au Caire, cela a été indispensable pour redonner [au MNA] la place qui lui revient et trouver appui chez des gens comme Brahimi, Bayoud et autres. Alors que j'étais [jusqu'ici] sur des sables mouvants, [le MNA] commence à reprendre progressivement sa place. Nous avons utilisé la formule du front [le sigle FLN] à l'intention des autres mouvements [Oulémas, UDMA] pour entraîner tout le monde dans cette bataille gigantesque que mène la patrie [face] à un impérialisme gigantesque et non pour les militants d'un même mouvement [le MTLD]. Ces derniers [Aït Ahmed, Ben Bella, Boudiaf, Khider, etc.] doivent réintégrer le mouvement purement et simplement s'ils sont des patriotes et personne ne les a autorisés à utiliser mon nom et celui de Moulay. Je vais vous envoyer une déclaration [à l'intention] des militants et je vous demande de la publier par voie de tract comme ils l'ont fait [eux-mêmes]. Je suis certain qu'ils passeront un mauvais moment. Ici, nous collaborons, moi et Chedly qui semble bien reprendre. Nous vous avons envoyé une déclaration sur le 18e anniversaire [de la fondation du PPA] et le texte d'un télégramme à Sid El Hadj [Messali]. Je vous envoie ci-joint le journal *Member El Cherk*[3] qui a publié une déclaration [du MNA] que nous lui avons envoyée et qui était inspirée de notre journal n° 6, de même que la déclaration sur le 18e anniversaire [du PPA] et le télégramme [à Messali].

Dans votre lettre, vous me dites de rester au Caire [et vous m'annoncez que] quelqu'un va venir. J'attends ; ça fait dix jours. Si [« la personne » en question] n'arrive pas dans trois ou quatre jours, je vous informe que je viendrai moi-même, car il est indispensable qu'on se voie ; [je ne me déplace pas] pour me plaindre mais pour étudier la situation à la lumière des événements et prendre [ensemble] des décisions car on ne peut plus attendre, ces gens [la délégation du FLN au Caire] travaillent et travaillent beaucoup, quoi que vous pensez. Tu me dis que Sid El Hadj n'a plus confiance en personne. Cela m'a bouleversé compte tenu de la situation : je vois dans quel état d'esprit il doit se trouver. Je te prie Si Salah de lui dire, si tu as l'occasion de lui parler ou de lui écrire, de se [rassurer]. Celui qui a prêté serment ne trahira jamais. [Messali] peut toujours avoir confiance dans les hommes qui lui ont été et qui lui resteront fidèles.

Je te charge devant Dieu [de lui transmettre mon message].

Bien fraternellement à vous tous.

AHMED

P.S. Les adresses que j'ai sont-elles toujours valables ?

NOTES

[1] Texte partiellement réécrit pour être lisible.

[2] Pseudonyme d'Aïssa Abdelli.

[3] Tribune de l'Orient.

DOCUMENT N° 24 (inédit)

LETTRE D'UN DIRIGEANT DU MNA A UN CHEF MILITAIRE DE SON MOUVEMENT

21 décembre 1955. AUTEUR : un dirigeant du MNA. SOURCE : lettre saisie sur un officier de l'ALN et traduite de l'arabe en français par la justice française.

Ce document, dont nous avons pu vérifier l'authenticité, émane d'un dirigeant MNA d'Alger. Il nous montre l'impact de la scission du MTLD sur la formation d'un nouvel échiquier politique et nous donne un aperçu des positions militaires du MNA fin 1955.

Son organisation politique urbaine, plus forte et plus enracinée que celle du FLN en 1954, lui permet d'exploiter plus rapidement que ce dernier l'appui populaire à l'insurrection. Nous savons que c'est elle qui a bénéficié de l'apport financier aussi bien du monde du commerce de l'émigration, que de la classe ouvrière algéroise, d'où la rancœur de Krim et de Ouamrane, à l'égard de ses chefs et de ses collecteurs de fonds.

Il ne fait pas de doute qu'en 1955 certains groupes armés des Aurès et de Kabylie, peu au fait des questions politiques, n'ont pas encore choisi leur camp. Soucieux d'obtenir les meilleurs moyens de lutte (armes, fonds...) possibles, ils nouaient des liens avec qui pouvait les leur fournir. C'est 1956 qui constitue l'année charnière dans le rapport de forces en Algérie entre le FLN et le MNA. le ralliement des Oulémas, de l'UDMA., des centralistes, et, sous bénéfice d'inventaire, du PCA, aide à bouleverser les rapports entre les groupes issus du MTLD.

Un point d'histoire évoqué dans ce texte pose une interrogation : la position de Ben Boulaïd qui, selon ce texte, serait un partisan du MNA alors qu'il a été un des fondateurs du FLN. On peut avancer à cet égard plusieurs éléments d'explication. Tout d'abord, les maquis dirigés par Ben Boulaïd ont reçu une aide matérielle substantielle du MNA; ensuite, il n'y a pas eu dans les Aurès de campagne contre Messali. Enfin, Ben Boulaïd a écrit à Messali une lettre, alors qu'il était emprisonné à Constantine. Remise à Maître Stibbe, elle n'est pas parvenue à son destinataire, mais au FLN. On peut, à bon droit, supposer que si son contenu avait pu servir les buts du FLN, celui-ci n'aurait pas manqué de l'exploiter. On peut conclure que, tout en étant dirigeant du FLN, Ben Boulaïd avait, vis-à-vis de Messali, une position moins rigide que les autres responsables du Front.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux

Que Dieu répande sa grâce et ses bénédictions sur notre Seigneur Mohamed et ses compagnons.

Louange à Dieu seul

Le 21 décembre 1955

Au frère et responsable Si Boubekeur[1]

Recevez les salutations ainsi que tous les frères qui luttent, les combattants, les chefs militaires, les dirigeants, Si Hocine[2] El Hadj Lakdar[3] et Sid Mohamed Chérif.

J'adresse mes remerciements chauds et enthousiastes au MNA, à son chef Hadj Messali, à tous les combattants et au peuple algérien en entier qui provoque l'enthousiasme des hommes, des femmes et des enfants demandant que vous continuiez à vivre, ainsi que sa glorieuse armée et le peuple de l'Aurès.

En ce qui concerne le frère Mostefa Ben Boulaïd, je vous prie de lui transmettre les salutations du leader qui s'est grandement réjoui de son salut et de celui de ses frères et d'avoir échappé aux mains du colonialisme. Félicitez-le grandement au nom du Mouvement et de tout le peuple.

Nous prions Dieu pour lui venir en aide ainsi qu'à nous-mêmes. Veuillez lui dire de nous écrire, ainsi que le demande Sid El Hadj, et de nous adresser une lettre où il nous décrira les circonstances de son évasion de la prison et nous relatera son odyssée depuis son départ jusqu'à son arrivée dans les montagnes des hommes libres : l'Aurès.

— Qu'il fasse également une proclamation en ce qui concerne la question algérienne, dans le passé, le présent et l'avenir.

— Il s'agit d'une déclaration politique.

— Il y parlera du MNA, du leader Messali Hadj, et dira quelle est son attitude devant la situation présente en Algérie.

Il fera en outre une proclamation militaire au nom de l'Armée de libération algérienne.

Il y commentera certaines prétentions qui divisent les fractions du peuple algérien.

Je pense que vous avez compris ce que nous désirons et de quelle manière doivent être faites ces proclamations dont nous avons grandement besoin, notamment à l'étranger et à l'intérieur ainsi qu'il ne saurait vous échapper.

Je vous prie et je prie également tous les frères dirigeants tels que Si El Hocine, El Hadj Lakhdar, Si Messaoud, Si Ammar, etc., de nous envoyer des proclamations militaires où ils parleront du Mouvement et du leader.

Tout cela publié dans les journaux français, anglais et américains.

Nous avons, en effet, ces temps-ci, mené une grande campagne à l'étranger.

Nous avons à deux reprises, distribué dans le monde, de l'Orient à l'Occident, 30 millions du journal *New-York Times* qui a été spécialement imprimé en Amérique, 5 millions du journal suisse *Die Tat* et 5 millions d'un journal anglais, soit 40 millions d'exemplaires de ces journaux qui ont été spécialement imprimés pour le compte du Mouvement[4]

C'est le frère Abed Bouhafa représentant à New-York qui a procédé à ce travail.

Pour renforcer cette action, nous vous demandons ainsi qu'au frère Mustapha les proclamations dont il est parlé plus haut.

Je vous prie de veiller à ce que cela soit fait le plus tôt possible et de nous envoyer les proclamations dont il s'agit sitôt qu'elles seront entre vos mains.

Je vous informe que les frères Ahmed Mezerna et Chadli El Mekki sont actuellement en prison au Caire, à la suite d'une action méchante ourdie par les partisans du Front et du groupement égyptien.

Je vous enverrai, sous peu, tous les détails concernant ces frères qui sont encore en prison.

Lorsque vous aurez lu les informations qui vous parviendront par Si Brahim, vous comprendrez les manœuvres de tous les bandits qui se trouvent au Caire depuis Ben Bella[5] jusqu'à Lahouel et Bouda Ahmed qui sont devenus un instrument entre les mains du groupement égyptien lequel conclut un accord avec la France.

Les informations vous parviendront sous peu.

Nous, actuellement, nous combattons sur de nombreux fronts ici en Algérie. Nous pourvoyons à l'armée, en Kabylie, et nous nous occupons de combattre les opposants car tous les traîtres se sont unis contre nous.

La direction du front est actuellement composée de : Ben Khedda Youssef, Khelil Amar [6] et de tous les membres du Comité central, d'Ahmed Bouda qui est actuellement en Egypte avec Abdelhamid Mehri [7] et les autres traîtres.

Quoiqu'il en soit, notre succès est complet, le peuple les a condamnés ; l'armée se renforce de jour en jour.

C'est le frère Si Mohamed Ben Lounis qui dirige l'armée et qui a à sa disposition, 600 soldats tous armés.

Selon les informations parvenues hier, il a rassemblé 1 200 fusils et 70 000 cartouches.

Je vous fais savoir également que, durant la semaine dernière, 24 soldats du Front se sont ralliés à nous et se trouvent actuellement dans nos rangs.

La situation s'améliore de jour en jour.

Le peuple kabyle a condamné Krim Belkacem et ses partisans en raison de leurs actes criminels. Ils ont, en effet, tué leurs frères combattants et volé l'argent du peuple sans rien faire d'utile ainsi qu'ils le font ailleurs, etc[8].

Les frères venus des Oulad Djellal [9] travaillent activement.

Selon les informations parvenues de cette région, un autre groupe arrivera dans peu de jours. Nous leur enverrons des vêtements et tout ce dont ils auront besoin.

D'après les renseignements contenus dans votre lettre et selon Si Brahim, Si Hocine se trouverait actuellement dans la région de Bou Saada. Je vous prie de le contacter de toute urgence et de lui donner les instructions suivantes :

Il devra diriger sa troupe qu'il accompagnera de toute façon en Kabylie. Qu'il aille tout de suite voir le nommé Hadj Moussa qui se trouve au douar El Guetrini, région d'Aumale, et qu'il lui demande de se mettre en rapport avec l'armée de Bouira.

Dès aujourd'hui, je fais parvenir des instructions au chef militaire de Bouira, afin que quelqu'un, chez El Hadj Moussa, les attende.

Je vous prie, en outre, de surveiller vous-mêmes les Oulad Djellal, de vous mettre en rapport avec l'armée et d'inviter Si Ziane de vous remettre, sous votre responsabilité, tous les soldats qu'il a à sa disposition, à l'exception d'un petit nombre qu'il gardera avec lui.

Vous les inviterez à se mettre immédiatement en rapport avec Si El Hocine afin qu'il couvre le chemin parce que nous avons grandement besoin des hommes de l'Aurès (propagande, courage, expérience, activité, et ainsi que vous le savez, force).

Faites cela sans retard.

Le frère Si El Hocine nous sera d'un grand secours.

Il sera un compagnon sérieux pour le frère Belounis Si Mohamed, qui l'attend dès à présent.

Lorsqu'il arrivera à Bouira, je le rencontrerai, s'il plaît à Dieu et Dieu est avec nous.

En ce qui concerne El Hadj Lakhdar, je vous fais savoir qu'il n'y a pas d'ordre chez lui. Nous lui avons, à maintes reprises demandé de se mettre officiellement en rapport avec nous sur la route de Sétif et il n'en a rien fait.

Les soldats se trouvent actuellement à N'Gaous, Merouana, Ras El Aoun, dans les montagnes de Boutaleb et d'Azzal [10].

Ils sont dans un état lamentable, sans vêtement ni contact.

Nous avons actuellement à Sétif une organisation solide.

Il a cependant entre les mains tout ce dont les soldats ont besoin en vêtements, jumelles et médicaments que nous avons envoyés à leur intention.

Nous vous prions de l'inviter à se mettre en contact avec le nommé Bouregaa Ali, brocanteur, rue Sanaa, n° 2, à Sétif. Le mot de passe est « el kezadri » (le rétameur).

Il lui demandera tout ce dont il a besoin.

Il donnera pour instructions à tous ses soldats, dans toutes les régions d'être en contact permanent avec Sétif où nous avons toutes les facilités d'autant qu'il a des soldats qui se trouvent dans les montagnes Boutaleb près de Sétif.

Pour ce qui est de N'Gaous, les contacts doivent être pris avec Si Saïd, imam de la mosquée de N'Gaous. Ils lui demanderont aussi de les remettre en rapport avec Sétif. Ils utiliseront toujours le mot de passe « el kezadri ».

L'action doit être combinée dans cette région. Ses soldats devront faire tout leur possible pour occuper les montagnes de Boutaleb et notamment celles des Mâdhid et de Bordj Bou Arreridj. Là aussi nous avons des contacts permanents avec Sétif.

Les soldats de Bouira, de Maillot et de Guenzet [11] feront leur possible pour être en contact avec ces montagnes qui sont la clef du département de Constantine.

El Hadj Lakhdar devra se mettre personnellement en rapport avec le responsable de Sétif et discuter avec lui parce que ce responsable est en rapport avec Si Ali et Si Abelkader qui sont des hommes d'El Hadj Lakhdar.

Pas de négligence à ce sujet.

Qu'El Hadj Lakhdar ne commette aucune négligence dans l'action et dans lesdits contacts.

En ce qui concerne Aïn-Touta, c'est-à-dire Mac Mahon, je vous informe que nous avons, chaque semaine, envoyé une grande quantité de vêtements, de médicaments, de jumelles, etc.

Cette semaine seulement, nous avons envoyé 12 colis contenant 600 chemises de laine, 800 tricots, 400 caleçons, 350 calots, 20 paletots de laine, 11 jumelles et 30 paquets de médicaments.

Chaque semaine nous vous enverrons 6 colis divers.

D'après ce que je comprends vous n'êtes nullement au courant de tout cela.

D'après El Hadj Hamida, toutes les marchandises sont arrivées à destination.

Cela se fait-il d'une manière ordonnée ?

Les distributions sont-elles faites d'une manière régulière. Comment se fait-il que certains ont de chaque article 2 ou 3 objets alors que d'autres tels que les soldats de Hadj Lakhdar n'ont absolument rien.

Je vous prie de me donner immédiatement les adresses des commerçants de Batna, Khenchela, Tebessa, et Aïn Bedir afin que j'envoie à chacun d'eux un lot de vêtements et autres objets. Il y a urgence.

Vous est-il possible de recevoir tout ce que je vous enverrai par la voie des Oulad Djellal ? Si oui, faites-le moi savoir immédiatement et aussi par les voies de Biskra, Tolga et El Kantara.

J'ai en ma possession un gros lot de vêtements et je ne peux vous l'envoyer en une seule fois que par la voie d'Aïn-Touta.

J'ai remis à Si Brahim 2 millions et 6 montres dont une valant 19 000 Francs à votre intention. Vous y verrez un croissant et 2 tenailles.

Demain je vous enverrai 10 jumelles, une machine à imprimer, une machine à écrire en caractères arabes, une autre à caractères français et tous les accessoires : encre, papier, plumes et appareils photographiques.

Je vous fais savoir que ce jour sont parvenus 20 000 écussons. Si Brahim les a vus. Dans peu de jours, ils vous parviendront au milieu des vêtements. Ils sont de nature à donner du courage.

Quoiqu'il en soit, vous recevrez tout ce dont vous aurez besoin. Et n'oubliez pas, mon cher frère, que nous avons de gros frais. Et ce que nous vous enverrons est peu par rapport à ce que nécessite l'insurrection.

Cette fois, dans deux ou trois jours, nous vous enverrons un camion contenant tout ce qu'ils peuvent désirer.

Puisse Dieu assurer la sauvegarde de tous.

Je suis également intervenu pour que Si El Hadj Amar aille vous voir immédiatement aussitôt après l'arrivée de Si Brahim.

Veuillez l'attendre jusqu'à son arrivée. De bouche à oreille, il vous expliquera toutes les questions et vous dira ce que vous avez besoin de savoir, ce qui s'est passé en Algérie, à Paris, à l'étranger, au Caire, en Amérique, en Kabylie, en vous donnant des détails précis. Tout ce que nous vous demandons, c'est de bien le recevoir.

Un grand désaccord existe actuellement au sein de la société des Oulémas, entre Kheireddine et Cheikh Larbi Tebessi[13].

On peut incliner à croire que c'est Cheikh Larbi qui a le dessus.

On dit qu'ils se sont mis d'accord pour dépêcher l'un deux au Caire à l'effet de demander à Cheikh Ibrahimi d'intervenir comme médiateur.

Selon les lettres qu'ils vous ont envoyées, ils veulent jouer un rôle pour le compte du colonialisme ennemi.

Nous avons la certitude que Kheireddine est un instrument de l'administration et ce qui le prouve c'est l'attitude de Mezehoudi[14] après notre rencontre à Alger.

Prenez garde, prenez garde !

Ils n'ont de contact avec personne, ni en Kabylie ni ailleurs.

A nous, ils déclarent qu'ils sont en rapport avec les Kabyles. Aux Kabyles, ils disent être en rapport avec les Aurès. Au Nord Constantinois, ils disent être en rapport avec une autre section et ainsi de suite.

Quid en ce qui concerne Saddek [15] ?

Il leur a été présenté par Abbas Turqui[16] qui leur « mai » [?] ainsi que vous le savez. Saddek lui a demandé de l'argent et a reçu 250 000 francs.

C'est moi qui percevais les fonds avec Saddek. Il est le seul qui [une tâche...] Saddek.

Ne leur réponds rien au sujet des questions qu'ils t'ont posées concernant Saddek.

L'administration recherche actuellement quelle a été l'activité de Saddek avec le Mouvement et quels ont été ses rapports avec les Aurès.

Elle a un grand doute.

La Société des Oulémas désire savoir ce qu'a fait le Mouvement dans les Aurès. C'est là une chose que nul ne sait en dehors d'un petit nombre de responsables. C'est en cela que réside notre force et le secret de notre succès dans l'action, ainsi que de tout ce que nous ferons avec vous.

Si vous voulez répondre à Mezehoudi, bornez vous à lui répondre que le Mouvement fait son devoir et que sa question est indiscrète parce que ces sortes de questions constituent de l'inquisition à l'instar de la police colonialiste.

Quoiqu'il en soit, à compter de ce jour, nous donnerons nos instructions à Constantine afin qu'on s'occupe de lui.

Sachez bien que les Oulémas n'ont de rapport avec personne et que ce ne sont là que des manœuvres grâce auxquelles ils veulent tirer profit de la révolution.

Saddek, grâce à Dieu, a échappé aux ennemis du peuple et de la révolution.

Nous cherchons le criminel. Si Brahim vous contera ce qui s'est passé.

Nos soupçons se portent grandement sur les partisans du Front.

D'accord avec Si Brahim, nous vous ferons parvenir, dans peu de jours, de nombreuses informations. Attendez les. Elles vous parviendront avec des livres de médecine, des traités portant sur les matières religieuses, les travaux militaires et quelques cartes de l'Algérie établies en arabe.

Je vous prie de nous envoyer immédiatement le contact avec Barika afin que nous le fassions parvenir à Sétif.

Il vous parviendra, en outre, avec Si Brahim, neuf boîtes d'ampoules de fortifiants.

Certaines à dissoudre dans l'eau et à prendre par la voie buccale et d'autres à injecter par piqûres.

Les infirmiers arriveront sous peu chez vous.

Tout cela vous l'utiliserez utilement, cela va de soi.

Je vous prie, cher frère, d'agir avec toutes les possibilités et le zèle voulus. Envoyez nous, immédiatement, par l'intermédiaire de Si El Hadj ou Si Brahim, les trois proclamations du frère Mustapha. Une proclamation émanant de vous et une autre faite par tous les chefs de l'armée afin de démentir certaines de leurs allégations.

Faites ce que nous vous demandons avec Si El Hocine, Hadj Lakhdar, Oulad Hellali, etc.

Je prie Dieu de vous venir en aide, de faciliter notre marche, de nous maintenir dans la voie du droit et d'assurer notre victoire contre les ennemis et les agitateurs.

Dieu est le plus grand.

C'est à lui qu'appartient la puissance.

Je vous informe que le frère Mustapha est actuellement en prison[17]. Les choses marchent comme vous savez et mieux encore peut-être.

Moi je suis seul et je combattrai jusqu'au dernier jour.

De toute façon, dans deux ou trois mois, je serai avec vous.

Je me prépare dès à présent pour ce voyage.

Dès à présent aussi, j'organise un groupement ici, à Alger, qui prendra mes lieu et place.

Mes salutations, celles de Rafaa[18] d'El Hadj[19] et de Si Moulay[20] pour vous et tous les frères.

Signé : BOUZID

Suit l'empreinte d'un sceau de forme circulaire ayant en son milieu un croissant et le sceau de Salomon ; en exergue, en caractères latins, « MNA Alger ».

NOTES

1. L'identité exacte des personnages cités dans ce texte n'a pu être établie. Probablement s'agit-il, au moins dans de nombreux cas, de pseudonymes.
2. Hocine Mokri, dirigeant du PPA au cours de la guerre. Il soutient Messali au cours de la crise du MTLD. Il fait partie de l'armée de Bellounis qui le fera assassiner pour s'être élevé contre sa politique.
3. Lieutenant de Ben Boulaïd mort en même temps que lui en juillet 1956, lors de l'explosion d'un poste de radio piégé.
4. La campagne de presse a certainement été importante, mais le nombre d'exemplaires indiqué paraît heureusement invraisemblable. Peut-être y a-t-il d'ailleurs erreur dans la traduction de l'arabe en français.
5. Il y a là un argument polémique dénué de tout fondement.
6. Petit restaurateur à Alger. Lié au Dr Lamine Debaghine, il avait fait de la direction du PPA au cours de la Deuxième Guerre mondiale.
7. Membre du Comité central, avait rejoint la délégation extérieure du FLN.
8. Krim a eu, après le 1er novembre, des entretiens avec Zitouni Mokhkar et Oulebsir, dirigeants du MNA qui lui ont remis de l'argent. Il leur a confié en retour un article sur la répression en Kabylie publié par le journal messaliste *La Voix du peuple* (n° 6). Ce n'est que plus tard vers février, que Krim commencera à se dresser ouvertement contre le MNA.
9. Village situé au sud de Biskra.
10. Villages de la région des Aurès.
11. Villes et villages de la Kabylie.
12. Trésorier de l'Association des Oulémas. Il a rencontré le 28 mars 1955 le gouverneur général Jacques Soustelle en compagnie de nationalistes modérés.
13. Leader de l'aile radicale et président en exercice des Oulémas, assassiné en 1956.
14. Membre de l'Association des Oulémas, coopté à la direction du FLN (Conseil national de la révolution) en août 1956.
15. Saddek Rihani. Militant MTLD puis petit commerçant, il fut chargé de l'intendance de l'armée messaliste. Il est grièvement blessé le 10 décembre 1955 par un commando du FLN composé de Fettal, futur chef des services spéciaux de la présidence (1962-65), et de Bouchafa Mokhtar.
16. Gros commerçant d'Alger, proche des Oulémas.
17. Mustapha Ben Mohammed, premier chef des groupes armés du MNA.
18. Membre de la direction du MNA
19. Messali.
20. Moulay Merbah, secrétaire général du MNA.

DOCUMENT N° 25 (inédit)

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MESSALI AUX DIRIGEANTS DU MNA

Août 1956. AUTEUR : Messali. SOURCE : archives Messali.

Dans cette lettre, non datée, destinée au Bureau politique du MNA, Messali Hadj commente une proposition d'union avec le FLN qui lui aurait été remise par un envoyé du président Nasser « le grand frère » dans le texte. Les documents que nous avons consultés ne nous donnent aucune idée de la qualité de l'émissaire.
Cette lettre nous donne un aperçu du poids du passé sur les tentatives de rapprochement FLN — MNA et nous permet de connaître la manière dont Messali, à l'instar des partis de tradition bolchevique, envisage les alliances.

Cher frère,

Depuis que nous avons été contacté par le FLN, par l'intermédiaire de l'envoyé du grand frère [1] [...] nous avions reculé la date du rendez-vous qui nous avait été proposée, pour étudier sérieusement le contenu des propositions [sur la formation d'un conseil national de la résistance].

Cette précaution s'est avérée très juste, étant donné qu'elle nous a permis de fouiller la proposition elle-même et de corriger nos frères contactés qui se sont laissés gagner par l'acceptation de ce premier rendez-vous. Notre ami le coiffeur [2] vous a entretenu de vive voix de ce que nous pensons de cette proposition après l'avoir examinée, de même qu'il vous a remis une analyse écrite pour faciliter votre tâche, afin d'éviter toute équivoque et toute erreur.

L'ajournement du rendez-vous jusqu'au 25 nous a non seulement permis de bien réfléchir, mais aussi il nous a permis de voir l'évolution de la situation internationale à propos du canal de Suez.

Cela également s'est avéré juste. Aussi nous pouvons maintenant, en toute tranquillité et après avoir bien étudié le contenu de cette fameuse proposition, préparer une réponse pour le 25 courant.

Dans la réponse écrite que nous allons faire à ce rendez-vous du 24 août 1956, celle-ci doit contenir les préalables suivants avant la réponse définitive sur le contenu de la proposition du FLN.

Ces préalables sont :

1. Libération immédiate de Mezerna, Chadly, Larbi, Oulebsir et tous les autres détenus, soit en Egypte, soit dans les maquis FLN.
2. Cette réponse écrite ne peut être remise qu'à Ben Bella, car le Parti ne peut, en aucun cas, discuter avec le FLN par personne interposée. Dans le cas où Ben Bella est absent à ce rendez-vous, il faut simplement donner lecture de ces préalables à celui qui le représentera.
3. Il faut exiger de Ben Bella, ou de son représentant, de nous renouveler, par écrit, les propositions du FLN qui nous ont été faites verbalement par l'envoyé du grand frère.

D'autre part, après ces préalables, il faut demander des précisions sur le FNL, à savoir :

— Quelle a été sa première composition au lendemain du 1er novembre 1954 ?

— Quelle est sa composition actuelle ? Est-ce un Front, c'est-à-dire un rassemblement de plusieurs mouvements politiques autour d'un plan d'action arrêté en commun ? Ou alors est-ce un parti politique auquel ont adhéré l'UDMA, les Oulémas, les indépendants et certaines personnalités ? Que pensez-vous aujourd'hui et demain des centralistes et autres éléments exclus qui, actuellement, ont rallié le FLN ?

— Quel est exactement votre programme politique ?

Un parti politique révolutionnaire digne de ce nom qui lutte contre un vieil impérialisme rompu à toutes les doctrines coloniales, disposant au surplus d'immenses moyens d'action, doit-être maître de lui-même, de ses réactions et de ses décisions.

Combien de fois avons-nous été conviés à des unions, à des actions communes et à des marchandages. En réalité, le Parti était invité à des compromissions et à des déviations sous forme d'union et d'action commune.

Union et action communes sont des termes trompeurs qui ont, de tout temps, impressionné nos militants, l'opinion et même certains de nos grands dirigeants.

En vérité, les réformistes, les partisans de la politique d'assimilation, soutenus par le colonialisme, ont toujours essayé d'entraîner notre Parti à leurs marchandages et compromissions pour le mouiller. Bien que soumis à des pressions extérieures et intérieures, le MNA est resté toujours lui-même en résistant à toutes les tentatives de débauchage et de compromission.

Nous avons tenu à rappeler ce passé pour que l'on puisse examiner calmement, politiquement et honnêtement la dernière proposition qui nous a été faite ces jours derniers.

Est-ce la première fois que nous avons été invités à de telles tractations ? Non pas, car depuis le commencement du redressement du MNA nous avons été plusieurs fois invités, soit à une adhésion au FLN en dissolvant le MNA, soit à des actions communes ou à un regroupement de tous les membres du Parti[3].

Tout en considérant que ces initiatives sont louables en elle-même, il faut toujours voir et pénétrer ce qu'elles dissimulent.

Aussi, chaque fois que nous avons été invités à de telles activités, nous avons d'abord étudié les propositions en elles-mêmes sans oublier un seul instant de considérer le passé et sans oublier également le passé des hommes qui nous proposent de telles tractations. Nous croyons que la même analyse doit être faite aujourd'hui.

Qui est l'auteur de la proposition ? C'est le FLN qui nous l'a transmise. C'est un envoyé du grand frère.

Quel est le contenu de la propostion ?

Demande de précisions sur la proposition du FLN

Nous avons ajourné notre réponse au sujet de la proposition du FLN pour étudier son contenu.

Nous voulons savoir à qui nous avons à faire, si, toutefois, nous décidons de prendre contact avec le FLN au sujet de sa proposition.

Est-ce un Front groupant plusieurs partis politiques réunis autour d'un plan d'action ou un mouvement politique obéissant à une seule direction et à un seul chef.

Nous voulons également connaître quelle est la position de ce FLN à l'égard du PCA, de sa doctrine et de sa dernière soumission aux directives du FLN en Algérie[4].

Etant donné que le FLN a eu plusieurs politiques et plusieurs prises de position depuis le 1er novembre 1954 à nos jours, nous voulons savoir, d'une manière précise et définitive, quelle est sa politique et quelle solution préconise-t-il pour mettre fin à l'effusion de sang en Algérie.

Afin d'éviter toute erreur et toute équivoque, nous demandons au FLN de nous renouveler sa proposition par écrit et de nous désigner quelqu'un du Front à Paris pour tous ces contacts.

Un envoyé spécial du grand frère a proposé, au nom de ce dernier, une réunion pour le 12 août 1956 entre Ben Bella du FLN et le MNA pour examiner les propositions suivantes :

a. Formation d'un Conseil national de la résistance algérienne.
b. Dans le CNR, le MNA et le FLN auront une voix.
c. Ce Conseil national de la résistance se chargera de diriger la lutte sur tous les fronts
d. Le FLN et le MNA garderont leur indépendance politique.
e. Cette réunion peut être tenue dans un pays, au choix du MNA
f. Une fois que FLN et le MNA seraient d'accord, l'UDMA et les Oulémas en seraient informés.
g. Une fois l'accord conclu, Mezerna et Chadly seraient libérés. De même, tous les responsables de leur incarcération reconnaîtront par écrit et publiquement leur faute.

Le bureau politique du MNA a fait savoir qu'avant d'accepter ou de refuser et la proposition et la date du 12 août 1956, il doit étudier la proposition elle-même avant de se prononcer.

C'est pour cette raison qu'il a décidé da faire connaître sa réponse le 25 août 1956.

Toutes ces précautions étaient indispensables pour ne rien faire qui ne soit correct et conforme à la ligne du Parti.

Il est à souligner que personne, dans le Parti, n'a le droit d'accepter ou de refuser sans que cette propostion ait été examinée et mûrement étudiée par le Bureau politique.

En outre, nous pouvons dire que cette propostion, étant donné son importance et les dangers qu'elle comporte, est du ressort du Congrès lui-même.

Ces précautions ayant été prises, il importe maintenant de passer à l'analyse.

Il se dégage de tout cela, que trois choses doivent être examinées à fond pour conclure soit d'un refus ou d'une acceptation.

1. Qu'est-ce que le FLN ?

Le FLN est un mouvement plein de contradictions et de confusions. C'est un rassemblement de tous les exclus du Parti et de plusieurs mouvements réformistes qui se sont dissous pour adhérer à ce rassemblement.

En vérité, ce n'est plus un Front de la libération nationale, c'est plutôt un mouvement politique auquel adhèrent d'autres petits mouvements d'aucune importance et sans influence sur le peuple algérien. Pour bien le désigner, c'est un rassemblement d'ambitions, de prétentions différentes, de confusion et de désarroi. Il suffit de nommer la direction du FLN pour se rendre compte de cette absurdité politique et de ses machinations.

2. Quels sont nos partenaires ?

Ils sont de plusieurs sortes. Tout d'abord, il y a Ben Bella, Kidher, Aït Ahmed. Ensuite, il y a les centralistes, Lahouel, Yazid, Bouda, Mehri, Kiouane. Par ailleurs, il y a Lamine, qui a été exclu du Parti en 1950. Les dirigeants de l'UDMA et des Oulémas qui ont rallié le FLN depuis le 23 avril 1956. Enfin, il y a de gros bourgeois, tel que Mechri[5] qui, de temps en temps, s'envole pour le Caire.

Il importe de savoir maintenant quelle a été l'attitude de toutes ces catégories d'hommes à l'égard du MNA d'une façon générale.

Nous croyons qu'il est indispensable de rappeler quelle a été l'attitude des hommes du Caire à l'égard du redressement du Parti jusqu'à nos jours. Il est à peine utile de noter que tout ce rassemblement d'hommes mène à une lutte à mort contre le MNA, depuis plusieurs décades[6].

En dehors de l'UMDA, des Oulémas et des communistes qui sont des adversaires politiques en tant que mouvements constitués, il y a les centralistes et les hommes du Caire qui méritent d'être étudiés à part.

Au sujet des centralistes, ces derniers ont été exclus du Parti pour déviation[7], main mise sur les biens du Parti et complot contre le MNA.. Ces crimes contre le MNA sont connus actuellement de tous les militants, du peuples algérien et de l'opinion publique.

En conséquence, le MNA ne peut, sous aucun prétexte, accepter de faire une union quelconque ou même des actions communes avec ces hommes.

Reste maintenant à dire un mot sur les hommes du Caire.

Ces derniers se sont rangés du côté de la bureaucratie, avant, pendant et après le redressement du Parti en 1953 et 1954[8].

Il est à remarquer que ces derniers n'avaient pas, publiquement et franchement pris fait et cause pour les centralistes. Ce qui fait que, pendant longtemps, ils ont joué sur les deux tableaux, en accord avec la bureaucratie, pour nous extorquer de fortes sommes d'argent [9] et pour accomplir dans les rangs du Parti, la besogne de la cinquième colonne.

Cependant, cette attitude machiavélique ne pouvait durer et, dès la fin du Congrès d'Hornu, en juillet 1954, les hommes du Caire se sont alors démasqués en se mettant complètement au service de la bureaucratie régnante.

Au moment où le Parti procédait à son redressement en faisant face au colonialisme, à sa répression et aux attaques violentes des centralistes, il s'est trouvé face à face avec le CRUA, formation politique qui avait été créée par Le Caire, en accord avec la bureaucratie [10]. Celle-ci [il s'agit du CRUA] avait mobilisé tous les anciens éléments de l'OS contre le Parti et publiait *le Patriote* qui s'était livré, avec violence à des attaques contre le MNA. En France et en Algérie, le CRUA sillonnait toutes les régions et appelait nos militants à bloquer l'argent et à se révolter contre le Parti.

Centralistes et CRUA n'ont jamais cessé cette besogne de division et de désordre depuis 1953 jusqu'à nos jours.

Boudiaf, Mahsas et autres éléments de même origine, étaient à l'avant-garde de cette abjecte besogne[11]. Hier comme aujourd'hui et au cours de cette période, nous trouvons et rencontrons partout les mêmes hommes.

Ces hommes étaient dirigés du Caire par Ben Bella, Khider et le grand berbériste Aït Ahmed. Ce dernier écrivait en Kabylie et essayait de soulever nos compatriotes contre le Parti. Il y avait déjà longtemps qu'il était en contact avec Krim Belkacem et le sergent Ouamrane[12].

On se souvient qu'une délégation composée de Mezerna et de Abed[13] s'était rendue au Caire le 20 octobre 1954. Elle devait faire une conquête sur notre représentation auprès de la Ligue arabe en l'améliorant et en la renforçant. Son arrivée a coincidé avec l'avènement de la révolution algérienne du 1er novembre 1954. Cette délégation n'a pu accomplir sa mission devant l'hostilité agressive de Khider et ses amis.

Elle s'est vue dans l'obligation de retourner en France pour informer le Parti sur les machinations du Caire. Malgré cette hostilité, Mezerna a rejoint Le Caire vers la fin novembre 1954 et avait essayé, vaille que vaille, de représenter le Parti et de faire entrendre sa voix au Caire.

C'est à ce moment là que les Ben Bella [et autres gens du Caire] avaient créé le FLN de toutes pièces, en obligeant Mezerna à signer une déclaration, révolver en main[14], au terme de laquelle notre Parti était considéré comme adhérent au FLN. Rappelons aussi que les frontistes de Paris, munis d'une copie de cette déclaration, ont essayé d'entraîner nos militants à dissoudre le Parti, à bloquer l'argent et à adhérer au FLN.

C'est depuis ce moment que la poignée de frontistes vivant en France mènent le combat que nous connaissons.

Il est à souligner également que Ben Bella et consorts ont soumis le Parti aux ordres du grand frère et de ses lieutenants. En quelque sorte, le MNA qui, de tout temps, avait conservé sa liberté et son indépendance à l'égard de tous les partis et de tous les gouvernements, s'est trouvé opposé, non seulement au FLN de Ben Bella, Khider, mais encore à la puissance financière et militaire du grand frère. Il y a, dans ce cas, non seulement rébellion de la part de Ben Bella et de ses amis, mais encore la main mise d'une puissance étrangère à caractère dictatorial et fasciste sur le FLN.

Une des conséquences de cet acte à été l'arrestation de Mezerna, de Chadly et d'Oulebsir sur ordre du FLN avec la complicité du grand frère. Ainsi donc, depuis juillet 1955, nous n'avons plus de nouvelles de ces frères qui sont morts ou vivants, dans une bastille égyptienne.

Cette répression n'était que le début d'une propagande contre le MNA, tant en France qu'en Algérie. C'est ainsi que des tracts étaient distribués à profusion contre le MNA et Messali Hadj.

Les hommes du Caire désormais ne s'embarassaient d'aucun scrupule et voulaient, par tous les moyens possibles et imaginables, détruire le MNA, même au prix de la liquidation physique de ses dirigeants. C'est, sans aucun doute, pour accomplir une telle besogne que le fameux Tarbouche, agent de Ben Bella, avait déclaré à la police, lors de son arrestation en mai 1955, qu'il avait décidé d'assassiner Messali Hadj pour soi-disant mettre fin à la confusion dans laquelle se trouvait le peuple algérien[15]. Et pour essayer de dégager la responsabilité de ceux qui l'ont chargé de commettre cet assassinat, il a déclaré que c'est de son plein gré et lui-même qui avait pris cette décision. Ce n'est là qu'une précaution superflue pour essayer de mettre à l'abri les véritables instigateurs.

Les poursuites du FLN en vue de décapiter le MNA ne se sont pas arrêtées là ; outre la propagande ordurière et injurieuse, le FLN est passé à des crimes. C'est ainsi que des combattants de l'Armée de libération nationale ont été assassinés avec une traîtrise digne du fascisme mussolinien.

Les véritables combats ont été livrés par le FLN en Kabylie contre les maquis messalistes. Des villages entiers ont été ratissés par le FLN sans égard aux vieillards, aux enfants et aux femmes. Des militants MNA rentrant en Kabylie furent soumis à de fortes amendes et à la torture pour renier leur attachement au Parti.

A Alger, de vieux militants comme Mohamed El Mahi et Boujerida Amar, qui ont consacré toute leur vie au MNA, ont été lâchement assassinés par le FLN.

Des lettres de menaces et des visites étaient faites aux militants et sympathisants du MNA pour les détourner du Parti.

Au même moment, des lettres étaient envoyés de Nemours et de Kabylie aux militants de France, leur enjoignant de payer de fortes amendes, de quitter le Parti, ou, dans le cas contraire, leurs parents étaient menacés d'assassinat. C'est ainsi que plusieurs condamnations à mort avaient été prononcées contre des parents de militants travaillant en France.

Toute cette entreprise criminelle, ordonnée du Caire et de Paris, visait à anéantir le MNA en vue de monopoliser la négociation et permettre au FLN de se présenter comme étant le seul interlocuteur valable.

Cette tactique procédait d'un plan préétabli entre le FLN, le colonialisme et la bourgeoisie française. Il est à noter que le FLN est en contact avec le colonialisme français depuis février 1955[16]

Des accords tacites avaient été établis, accords et contacts qui ont été rendus publics en septembre 1955 à la suite de l'entrevue entre Barrat et Krim Belkacem[17]. Dans ces accords, les véritables aspirations du peuple algérien ont été sacrifiées et remplacées par une sorte de statut organique de 1947, peut être légèrement amélioré[18].

Les journaux, *l'Express, l'Observateur, l'Humanité et Libération,* grands partisans du FLN, et pour cause, se sont faits les propagandistes acharnés de cette politique à travers toute la France et l'Algérie. A telle enseigne que les salles de rédaction de ces journaux sont devenus de véritables sièges du FLN en France.

Le professeur Mandouze et ses *Consciences maghrebines,* l'écrivain Jeanson et sa *Colette* et autres plumitifs en mal de publicité, se sont faits les champions de cette entreprise bourgeoise.

Tout ce beau monde voulait, par tous les moyens, enterrer le MNA pour permettre à Ben Bella et compagnie de s'entendre avec l'impérialisme sur le dos du peuple algérien.

Sans doute, toute cette machination ne s'est pas trouvée assez forte pour accomplir cette besogne et c'est pourquoi les hommes du Caire, le grand frère, la bourgeoisie française, toute sa presse et le gouvernement ont œuvré de manière à renforcer les rangs du FLN en lui expédiant les dirigeants de l'UDMA, des Oulémas, l'aide morale et materielle du PCF et du PCA et le concours de la bourgeoisie algérienne[19].

D'où le pélerinage au Caire de Abbas Ferhat, Tewfik El Madani, Kiouane et autres Mechri. Enfin, depuis avril 1956 à nos jours, Abbas Ferhat rôde autour des frontières françaises, propose sans cesse des négociations, et tantôt il menace et tantôt il adoucit pour essayer d'attirer l'attention de la bourgeoisie française pour ne pas l'abandonner et le jeter au désespoir.

L'Express du 3 août a publié, sous la plume de Jean Daniel, un chaud partisan du FLN, un article qui est une véritable confession de la politique d'Abbas Ferhat, des ses espérances, de ses compromis et de ses désespoirs. C'est là, en quelque sorte, un aveu de l'échec de leur politique, pour ne pas dire de leur honte.

Toutes ces orchestrations, ces voyages de Abbas à travers l'Europe, ces conférences de presse du Caire et toutes les attaques contre le chef du MNA, devaient amener notre Parti à se dissoudre et à adhérer au FLN. Cette offensive savamment orchestrée a duré plusieurs mois et n'a produit aucun effet sur le MNA, sinon que tout ce tam-tam n'a fait que vérifier sa ligne politique, sa lutte de tous les jours et la poursuite du combat pour la libération du peuple algérien.

Il est vrai que des tentatives indirectes ont été faites par le FLN et ses agents pour amener le MNA à Canossa.

C'est précisément quand toute cette entreprise a échoué qu'on a dû penser au Caire qu'il fallait changer de tactique et entreprendre une nouvelle politique en vue d'entraîner le MNA dans les labyrinthes frontistes. D'où la visite de l'envoyé spécial et sa proposition pour une réunion du FLN et du MNA afin d'examiner les futurs rapports entre nous. Du coup, plus d'insulte, plus d'obligation au MNA de se dissoudre pour s'intégrer au FNL ; au contraire, celui-ci et même le grand frère, sont prêts à reconnaître leurs fautes, à libérer Mezerna tout en nous reconnaissant en tant que Parti.

Que signifie tout ce changement ? Que cache-t-il en réalité ? Et comment le FLN a-t-il été conduit à cette nouvelle position ?

Nous avons tenu à mettre en relief toute l'activité de nos partenaires et tout ce qu'ils ont fait pour décapiter le MNA. Est-ce possible d'oublier tout cela et d'accepter leur rendez-vous et leurs propositions ? Peut-on le faire sans violer les lois du Congrès[20] et l'avenir du MNA ? Est-il possible de s'asseoir à la même table que ceux qui ont été exclus et qui ont mené une véritable croisade contre le MNA depuis le redressement du Parti jusqu'à nos jours ?

Est-il possible de croire que les centralistes, les hommes du Caire, l'UDMA, les Oulémas et autres frontistes soient animés de bonnes intentions à l'égard du MNA ? Ce sont là autant de questions dangereuses qu'il faut examiner à fond.

Maintenant, il importe d'examiner complètement le contenu de la proposition pour déceler tout ce qu'elle peut cacher.

3. Quel est le contenu de la proposition, ses inconvénients et ses dangers ?

Tout d'abord, il est à remarquer que ce n'est pas la première fois que nous avons été conviés à de tels rendez-vous. En mai 1955, à son retour du Caire, Abed était porteur d'une proposition à peu près analogue, étant donné que Ben Bella nous invitait à une réunion en Suisse pour tenter de faire un regroupement de toutes les forces du Parti sous la direction de Messali Hadj.

En décembre 1955, Lamine[21] nous a adressé la même proposition en spécifiant qu'elle venait de Ben Bella. On remarquera que le FLN est soumis, de temps en temps, à une sorte d'offensive d'union. Pourquoi cela ? Nous l'avons expliqué largement au début de cette analyse. Oui, cette insistance démontre que, dans les rangs du FLN, tout ne va pas pour le mieux.

Enfin, si, de temps en temps, le FLN est dans l'obligation de s'adresser à nous, cela veut dire qu'il a échoué dans sa politique et qu'il a besoin de nous pour se redresser et revaloriser son prestige en détérioration.

Le contenu de la proposition elle-même a été préparé de façon à réserver au FLN la suprématie et la haute direction de la résistance algérienne. Cette volonté se trouve cachée dans le passage suivant de la proposition qui dit : « Dans le CNR, le MNA et le FLN auront chacun une voix. » Plus loin, il y est dit aussi : « Une fois le FLN et le MNA d'accord, l'UDMA et les Oulémas seront informés. » En termes plus clairs cela veut dire qu'une fois le MNA entraîné dans les galères du FLN, l'UDMA et les Oulémas seront invités à faire partie du CNR et disposeront ainsi d'une voix chacun. En fin de compte, le MNA sera en minorité dans toutes les questions importantes, attendu qu'il aura contre lui les trois voix indiquées ci-dessus.

Cela prouve que nous sommes devant une combinaison qui a été préparée d'un commun accord par tous les membres dirigeants du FLN. Le FLN aura la partie belle puisqu'il fera valoir les principes démocratiques chers au MNA lui-même.

Toutes les autres questions, à savoir la formation d'un CNR qui dirigerait la lutte sur tous les fronts, l'indépendance politique du MNA et du FLN sont autant d'attrape-nigauds.

En acceptant de telles propositions, le MNA acceptera en même temps toutes les responsabilités du FLN dans le passé et perdra, du même coup, sa liberté d'action, son indépendance et sa dignité.

Autre chose de plus grave encore, en composant avec le FLN, le MNA se soumettra aux ordres du grand frère. Car, il ne faut pas l'oublier, le négociateur et le médiateur de cette formation du CNR, est l'envoyé spécial du grand frère.

Si jamais le Parti accepte de suivre cette voie, dans très peu de temps, il connaitra le sort des Oulémas, de l'UDMA et autres Mechri.

Si l'envoyé du grand frère a fait preuve de tant d'empressement pour contacter le Parti et si, par ailleurs, le FLN a été amené à abandonner ses positions pour nous entraîner dans sa politique du Nil, n'est-il pas possible de considérer que cette entreprise d'union patronnée par le grand frère ne fasse partie des préparatifs ayant précédé la nationalisation du canal de Suez ?

Après tout, cela est fort possible. Au sujet de la crise égyptienne, il va sans dire que nous sommes d'accord avec le peuple égyptien pour qu'il puisse appliquer les attributs de sa souveraineté sur son territoire et ses biens. Et si nous sommes pour la nationalisation du canal de Suez, nous ne pouvons oublier la politique du grand frère vis-à-vis du MNA, l'arrestation de Mezerna et de Chadly et les visées du grand frère sur les mouvements nationalistes nord-africains.

La situation internationale et le développement des événements en Algérie et en Afrique du Nord sont également pour quelque chose dans cette nouvelle attitude.

Nous sommes convaincus que la marche en avant du MNA, son prestige qui ne cesse de grandir et la sympathie dont il jouit auprès du peuple français et dans le monde arabo-islamique[23] sont autant de faits dont le FLN et le grand frère ont été obligés de tenir compte.

NOTES

1. Nasser.
2. Nom codé dont nous n'avons pas retrouvé l'identité.
3. Il s'agit de la réunification de toutes les tendances du MTLD.
4. Le PCA accepte la dissolution de ses groupes armés, largement entamés par la *répression*, au sein de l'ALN. Les militants de ces groupes s'engagent à rompre tous liens organiques avec le Parti Communiste.
5. Abbelhafid Mechri, élu administratif, dont l'adhésion fut rejetée par le FLN.
6. Mouvement national algérien assimilé à ENA-PPA-MTLD puis au MNA proprement dit.
7. On voit nettement ici la difficulté de Messali à étudier la conjoncture politique sans référence à la scission du MTLD.
8. Ce jugement ne correspond pas à la réalité. La délégation du Caire était plus éloignée des centralistes que ne l'étaient les partisans du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA).
9. Au cours de la crise, les messalistes auraient donné près de deux millions d'anciens francs à la délégation extérieure « pour éponger ses dettes ».
10. La délégation extérieure n'a appris la création du CRUA en juillet 1954 qu'après coup.
11. Les positions de Boudiaf et de Mahsas n'étaient pas les mêmes. Mahsas a appelé à la neutralité mais n'a jamais soutenu le CRUA.
12. Cette appréciation est manifestement fausse. Elle vise à réveiller les sentiments nés au cours de la crise du MTLD de 1949 (cf notre ouvrage : *le FLN mirage et réalité*. Editions J.A.)
13. Pseudonyme de Filali.
14. La discussion entre Mezerna, Boudiaf et Ben Bella fut très dure, mais sans plus.
15. C'est dans des circonstances étranges que Messali apprit la décision du FNL d'attenter à sa vie. Après novembre 1954, il avait demandé à un groupe d'avocats de défendre, aux frais du MNA, tous les Algériens arrêtés, à quelque bord qu'ils appartiennent. C'est ainsi qu'il apprit que dans le dossier de Tarbouche, arrêté en mai 1955 à la suite d'un entretien avec Boudiaf, figurait un document où il était question de sa liquidation.
16. On retrouvera sans cesse jusqu'en 1959 cette thèse d'une machination qui situe les sources de la crise du mouvement national en dehors de l'Algérie. Pour ce qui est de la date, il y a confusion entre les contacts pris par le Cdt Monteil, chef du cabinet militaire du gouverneur Jacques Soustelle, avec les dirigeants nationalistes modérés devenus par la suite du FLN, et le FLN proprement dit.
17. L'entrevue eut lieu plutôt entre Barrat et le colonel Ouamrane, assisté d'Abbane Ramdane.
18. Dans l'entrevue il était question d'autonomie interne. Cette thèse n'était pas au début celle du seul Messali.
19. Sur ce point, nombre de dirigeants du FLN, dont Ben Bella, ont interprété ces ralliements au Front comme une tentative de l'administration française de détourner la révolution de ses buts en le noyautant avec des éléments modérés.
20. Le congrès d'Hornu (juillet 1954).
21. Lamine Debaghine, un des responsables de la délégation extérieure du FLN.
22. C'est une affirmation sans fondement. A cette date, le FLN avait plus d'appuis extérieurs que le MNA.
23. A cette date, le MNA n'avait plus accès qu'à des pays comme l'Irak et l'Arabie Saoudite.

DOCUMENT N° 26 (inédit)

LETTRE DE LA DIRECTION DU MNA AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SYRIE

10 mars 1957. AUTEUR : la direction du MNA. SOURCE : archives personnelles.

Malgré sa volonté de nouer des relations avec les Etats arabes, le MNA ne parvient à aucun résultat. Sa version des origines de l'insurrection, manichéenne et inexacte, ne convainc pas. Et, partout, il se heurte au FLN qui fait emprisonner ses représentants en Egypte, les kidnappe et les assassine au Maroc, les fait interdire de séjour en Syrie et en Irak. Mais en mars 1957, le MNA ne désespère pas encore de trouver un écho dans le monde arabe et essaye d'attirer l'attention de ses dirigeants sur le sort de ses représentants. En témoigne cette démarche auprès du président du Conseil de Syrie.

MOUVEMENT NATIONAL ALGERIEN MNA
ARMEE DE LIBERATION NATIONALE ALN

Alger, le 10 mars 1957

A Monsieur le Président du Conseil de Syrie

Excellence,

Le Mouvement national algérien a l'honneur de faire part à votre Excellence de l'émotion que soulève au sein du peuple algérien la disparition ou l'emprisonnement de ses militants appelés par les devoirs de leur charge de patriotes à se rendre dans les pays frères.

Faisant face à une répression sanglante et à de multiples attaques ennemies tant politiques que militaires et policières, le MNA a cru devoir installer quelques-uns de ses représentants auprès des peuples arabes les plus directement intéressés par la révolution algérienne afin de resserrer avec eux les liens de fraternité séculaire et de concrétiser dans le contact réel cette solidarité historique, linguistique et spirituelle à laquelle ils se réfèrent tous pour marquer leur sympathie au peuple algérien en lutte.

C'est ainsi que le MNA a été amené à déléguer Ahmed Mezerna et Chadly Mekki au Caire, Larbi Oulebsir [1] à Tétouan [2] et Mohamed Belbegra [3] à Rabat, ainsi que de nombreux autres militants en Tunisie.

Hélas, tous ces valeureux patriotes, dont l'esprit de sacrifice, l'honnêteté intellectuelle et l'ardeur combative ont servi d'exemple au peuple algérien, sont aujourd'hui emprisonnés ou portés « disparus » dans les pays où l'hospitalité et la protection de l'hôte sont sacrés. Et c'est avec une profonde amertume que le peuple algérien constate qu'une fin aussi grave et peut être tragique ait pu se produire dans les pays considérés comme la seconde patrie des Algériens, au moment précis où le MNA se trouve aux prises avec le colonialisme le plus forcené que l'histoire ait connu.

Pour le peuple algérien ces faits sont d'autant plus regrettables qu'il sait toute la probité, le rôle primordial joué dans la révolution algérienne et le caractère nettement populaire du MNA et de son président Messali Hadj aujourd'hui victimes de tant d'attaques injustifiables en la personne de leurs délégués.

La situation internationale et le développement des événements en Algérie et en Afrique du Nord sont également pour quelque chose dans cette nouvelle attitude.

Nous sommes convaincus que la marche en avant du MNA, son prestige qui ne cesse de grandir et la sympathie dont il jouit auprès du peuple français et dans le monde arabo-islamique[23] sont autant de faits dont le FLN et le grand frère ont été obligés de tenir compte.

NOTES

1. Nasser.
2. Nom codé dont nous n'avons pas retrouvé l'identité.
3. Il s'agit de la réunification de toutes les tendances du MTLD.
4. Le PCA accepte la dissolution de ses groupes armés, largement entamés par la répression, au sein de l'ALN. Les militants de ces groupes s'engagent à rompre tous liens organiques avec le Parti Communiste.
5. Abbelhafid Mechri, élu administratif, dont l'adhésion fut rejetée par le FLN.
6. Mouvement national algérien assimilé à ENA-PPA-MTLD puis au MNA proprement dit.
7. On voit nettement ici la difficulté de Messali à étudier la conjoncture politique sans référence à la scission du MTLD.
8. Ce jugement ne correspond pas à la réalité. La délégation du Caire était plus éloignée des centralistes que ne l'étaient les partisans du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA).
9. Au cours de la crise, les messalistes auraient donné près de deux millions d'anciens francs à la délégation extérieure « pour éponger ses dettes ».
10. La délégation extérieure n'a appris la création du CRUA en juillet 1954 qu'après coup.
11. Les positions de Boudiaf et de Mahsas n'étaient pas les mêmes. Mahsas a appelé à la neutralité mais n'a jamais soutenu le CRUA.
12. Cette appréciation est manifestement fausse. Elle vise à réveiller les sentiments nés au cours de la crise du MTLD de 1949 (cf notre ouvrage : *le FLN mirage et réalité*. Editions J.A.)
13. Pseudonyme de Filali.
14. La discussion entre Mezerna, Boudiaf et Ben Bella fut très dure, mais sans plus.
15. C'est dans des circonstances étranges que Messali apprit la décision du FNL d'attenter à sa vie. Après novembre 1954, il avait demandé à un groupe d'avocats de défendre, aux frais du MNA, tous les Algériens arrêtés, à quelque bord qu'ils appartiennent. C'est ainsi qu'il apprit que dans le dossier de Tarbouche, arrêté en mai 1955 à la suite d'un entretien avec Boudiaf, figurait un document où il était question de sa liquidation.
16. On retrouvera sans cesse jusqu'en 1959 cette thèse d'une machination qui situe les sources de la crise du mouvement national en dehors de l'Algérie. Pour ce qui est de la date, il y a confusion entre les contacts pris par le Cdt Monteil, chef du cabinet militaire du gouverneur Jacques Soustelle, avec les dirigeants nationalistes modérés devenus par la suite du FLN, et le FLN proprement dit.
17. L'entrevue eut lieu plutôt entre Barrat et le colonel Ouamrane, assisté d'Abbane Ramdane.
18. Dans l'entrevue il était question d'autonomie interne. Cette thèse n'était pas au début celle du seul Messali.
19. Sur ce point, nombre de dirigeants du FLN, dont Ben Bella, ont interprété ces ralliements au Front comme une tentative de l'administration française de détourner la révolution de ses buts en le noyautant avec des éléments modérés.
20. Le congrès d'Hornu (juillet 1954).
21. Lamine Debaghine, un des responsables de la délégation extérieure du FLN.
22. C'est une affirmation sans fondement. A cette date, le FLN avait plus d'appuis extérieurs que le MNA.
23. A cette date, le MNA n'avait plus accès qu'à des pays comme l'Irak et l'Arabie Saoudite.

DOCUMENT N° 26 (inédit)

LETTRE DE LA DIRECTION DU MNA AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SYRIE

10 mars 1957. AUTEUR *: la direction du* MNA. SOURCE *: archives personnelles.*

Malgré sa volonté de nouer des relations avec les Etats arabes, le MNA *ne parvient à aucun résultat. Sa version des origines de l'insurrection, manichéenne et inexacte, ne convainc pas. Et, partout, il se heurte au* FLN *qui fait emprisonner ses représentants en Egypte, les kidnappe et les assassine au Maroc, les fait interdire de séjour en Syrie et en Irak. Mais en mars 1957, le* MNA *ne désespère pas encore de trouver un écho dans le monde arabe et essaye d'attirer l'attention de ses dirigeants sur le sort de ses représentants. En témoigne cette démarche auprès du président du Conseil de Syrie.*

MOUVEMENT NATIONAL ALGERIEN MNA
ARMEE DE LIBERATION NATIONALE ALN

Alger, le 10 mars 1957

A Monsieur le Président du Conseil de Syrie

Excellence,

Le Mouvement national algérien a l'honneur de faire part à votre Excellence de l'émotion que soulève au sein du peuple algérien la disparition ou l'emprisonnement de ses militants appelés par les devoirs de leur charge de patriotes à se rendre dans les pays frères.

Faisant face à une répression sanglante et à de multiples attaques ennemies tant politiques que militaires et policières, le MNA a cru devoir installer quelques-uns de ses représentants auprès des peuples arabes les plus directement intéressés par la révolution algérienne afin de resserrer avec eux les liens de fraternité séculaire et de concrétiser dans le contact réel cette solidarité historique, linguistique et spirituelle à laquelle ils se réfèrent tous pour marquer leur sympathie au peuple algérien en lutte.

C'est ainsi que le MNA a été amené à déléguer Ahmed Mezerna et Chadly Mekki au Caire, Larbi Oulebsir[1] à Tétouan[2] et Mohamed Belbegra[3] à Rabat, ainsi que de nombreux autres militants en Tunisie.

Hélas, tous ces valeureux patriotes, dont l'esprit de sacrifice, l'honnêteté intellectuelle et l'ardeur combative ont servi d'exemple au peuple algérien, sont aujourd'hui emprisonnés ou portés « disparus » dans les pays où l'hospitalité et la protection de l'hôte sont sacrés. Et c'est avec une profonde amertume que le peuple algérien constate qu'une fin aussi grave et peut être tragique ait pu se produire dans les pays considérés comme la seconde patrie des Algériens, au moment précis où le MNA se trouve aux prises avec le colonialisme le plus forcené que l'histoire ait connu.

Pour le peuple algérien ces faits sont d'autant plus regrettables qu'il sait toute la probité, le rôle primordial joué dans la révolution algérienne et le caractère nettement populaire du MNA et de son président Messali Hadj aujourd'hui victimes de tant d'attaques injustifiables en la personne de leurs délégués.

Pour comprendre toute la profondeur de ce sentiment du peuple algérien, il convient de remonter jusqu'à l'origine des événements qui semblent à nos frères partager la résistance algérienne en deux clans.

En 1953, influencés par la propagande d'un néo-colonialisme actif et corrompus par les sièges d'élus occupés aux côtés des pires ennemis du peuple algérien, quelques dirigeants du Mouvement national algérien, appelé alors Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), ont littéralement abandonné les principes révolutionnaires de base sur lesquels a été fondé le MNA, pour tenter d'entraîner notre parti et, derrière lui tout le peuple algérien dans un réformisme que la dignité, l'intérêt et la conscience des Algériens condamnent et condamneront toujours sans appel.

Le président Messali Hadj et l'ensemble des militants du MNA se sont dressés énergiquement contre cette déviation considérée comme une lâcheté à l'égard des peuples frères de Tunisie et du Maroc qui luttaient les armes à la main pour leur indépendance et comme une trahison à l'égard du peuple algérien qui avait mis tout son espoir dans la révolution et la solidarité active du Maghreb arabe.

Dans un congrès tenu le 14 juillet 1954 en Belgique, les représentants élus des militants du MTLD ont condamné à l'unanimité la politique de ces dirigeants défaitistes, les ont exclus du Mouvement, ont proclamé leur volonté de déclencher la révolution libératrice et fait confiance à leur président Messali Hadj pour appliquer leurs décisions historiques.

Le fondateur du Mouvement national algérien, secondé par de nombreux responsables, s'est immédiatement attelé à cette tâche aussi glorieuse qu'ardue.

Mais les dirigeants exclus[4], qui avaient conservé par devers eux l'argent du Mouvement et qui bénéficiaient de la complaisance du néo-colonialisme ne se sont pas tenus pour vaincus. Parcourant l'Algérie sous la protection policière, ils diffusèrent oralement et par écrit des propos défaitistes tels que : « Messali veut mener le peuple algérien à l'abattoir », « Messali veut ensanglanter l'Algérie comme en 1945 », « la révolution prônée par Messali est une aventure » et d'autres formules encore faisant l'apologie du colonialisme, du réformisme politique et stigmatisant toute action directe contre le colonialisme faite en solidarité avec les peuples frères du Maghreb.

Leurs efforts de démoralisation s'étant avérés vains, ils machinèrent un complot d'une démagogie tragique qui devait non seulement décapiter le MNA mais aussi étouffer dans l'œuf tout sentiment révolutionnaire chez le peuple algérien. C'est ainsi qu'aidés par quelques éléments irresponsables, groupés dans un prétendu Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA)[5] ils provoquèrent une action d'éclat le 1er novembre 1954.

Cette action, qui était prévue pour une durée éphémère, et devait alerter les forces répressives du colonialisme, était destinée par ses auteurs à empêcher les préparatifs de la révolution de s'accomplir et neutraliser les dirigeants du MNA en les faisant emprisonner (puisqu'ils n'étaient pas avertis) afin que le corps du Mouvement soit repris en main par le CRUA, c'est-à-dire indirectement par les exclus réformistes.

Les forces colonialistes agirent effectivement selon le plan machiavélique des exclus. Le MNA étant le seul mouvement révolutionnaire en Algérie, il subit les foudres de la répression : ses dirigeants furent emprisonnés immédiatement, sa presse interdite et ses organismes dissous. Tandis que les exécutants de l'action d'éclat étaient rentrés chez eux aussitôt après leur premier coup dur pour être cueillis par la police.

L'attaque du CRUA a duré un jour. Mais les exclus ne s'emparèrent pas pour autant du MNA. Plus prompt pour l'action, celui-ci sans attendre la fin de ses préparatifs, donna ordre, le 2 novembre 1954, à ses militants de rentrer dans la bataille et d'ouvrir sans tarder l'ère de la révolution, en entretenant l'action dans la région la plus avancée : l'Aurès.

Une fois de plus, Messali Hadj et le Mouvement national algérien ont sauvé l'honneur du peuple algérien et consacré dignement la solidarité maghrebine.

Puisant sans cesse de nouveaux cadres dans sa vaste organisation, le MNA avec ses moyens modestes et sans s'inféoder à aucune puissance étrangère, a réussi depuis, à étendre l'action libératrice à l'ensemble du territoire de la patrie. Aujourd'hui l'Armée de libération nationale, émanation directe du MNA et produit de l'éducation idéologique donnée par Messali Hadj à son peuple, dirige la plus grande partie de la résistance algérienne.

Les exclus, eux, débordés de toutes parts, ont fait cause commune avec le parti communiste algérien[6], les réformistes traditionnels et les administrations notoires pour tenter de détruire le MNA et son Armée de libération nationale afin de détourner le sacrifice du peuple algérien à leur profit. Sous la conduite d'éléments douteux, leurs groupes ont livrés, de la fin de 1955 jusqu'au début de 1956, de sanglantes batailles aux troupes de l'Armée de libération nationale et assassiné traîtreusement de valeureux chefs de la révolution tel que Mustapha Ben Boulaïd, militant du MNA qui s'est couvert de gloire dans l'Aurès[7].

Ces abominables attaques menées de pair avec celles, acharnée des troupes françaises, contre les combattants MNA, n'ont cependant réussi ni à briser l'édifice de notre mouvement, ni à empêcher son renforcement considérable. Car, à l'intérieur du pays, le peuple algérien, dont la vigilance n'a d'égal que son attachement à Messali Hadj, a su faire échec à l'entreprise criminelle de ces pseudo-patriotes aujourd'hui confondus avec les néo-colonialistes.

C'est à l'extérieur de l'Algérie, que ces transfuges du nationalisme algérien, jouant de la démagogie et de la surenchère, abusant de la confiance des peuples frères et jouissant d'une totale impunité, se sont livrés au nom d'un soi-disant Front de libération nationale (FLN) à toutes sortes d'exactions sur les représentants du MNA au mépris de l'hospitalité et du respect de l'autorité locale.

Le Mouvement national algérien qui ne peut à aucun prix abandonner ses militants, a l'honneur d'exposer à votre excellence quelques cas caractéristiques dans les pays frères.

Le cas d'Ahmed Mezerna et Chadly Mekki

En octobre 1954, notre frère Ahmed Mezerna, membre du comité directeur du MNA avait été envoyé au Caire pour représenter officiellement notre Mouvement au Moyen-Orient. Sa mission consistait essentiellement à jeter les bases d'une solidarité active du monde arabe à l'égard du peuple algérien, à clarifier la situation de l'ancienne délégation devenue dissidente et à expliquer aux pays frères le problème algérien sans s'immiscer dans leurs affaires intérieures ni abandonner l'autonomie d'action du MNA. Ahmed Mezerna entreprit cette tâche dès son arrivée, avec son adjoint Chadly Mekki, qui se trouvait déjà au Caire, mais qui était mis à l'écart de toute initiative par ses anciens collègues[8].

Dans le domaine de la clarification de la situation, la mission d'Ahmed Mezerna aboutit en février 1955 à la formation d'un organisme d'union qui fut nommé « Front de libération algérienne » (FLA) groupant toutes les formations algériennes représentées au Caire. Cet organisme commença bientôt à agir et c'est alors qu'en prenant des initiatives positives sous l'impulsion des délégués du MNA, il fut sabordé en avril 1955 par les membres de l'ancienne délégation qui collaboraient étroitement avec les autorités policières égyptiennes.

Le mois suivant, en vue de reconstituer cette union nationale placée sous l'égide de Messali Hadj, une conférence était prévue en Suisse, notamment entre les délégués du MNA et les dissidents algériens du Caire. Ahmed Mezerna et Chadly Mekki ont été pourvus légalement de visa pour y assister. Quant aux représentants du MNA à Paris, les dissidents algériens du Caire devaient les avertir par télégramme de la date de la réunion. Le MNA attendit jusqu'en juin ce télégramme qui ne parvint jamais. Nous sûmes par contre que nos frères Ahmed Mezerna et Chadly Mekki avaient été kidnappés à leur départ du Caire par les autorités égyptiennes qui les avaient emprisonnés (les visas qui leur avaient été délivrés auparavant n'étaient que des pièges) et que la réunion envisagée avait été tenue en secret le 23 mai 1955 entre dissidents (du Caire et de Paris)[9]. Ces derniers, au lieu d'union, avaient pris, au cours de cette réunion de graves décisions de sabotage de l'action libératrice en Algérie entre autres celle d'assassiner de nombreux responsables du MNA qu'ils fussent dirigeants de l'ALN ou dirigeants politiques. Le « Front de libération nationale » (FLN) créé organiquement quelques mois plus tard avec l'aide de certains éléments français (néo-colonialistes, crypto-communistes et hommes d'église) toujours intéressés dans ce qui peut nuire au MNA devait appliquer ces décisions dans toute leur ignominie.

L'emprisonnement d'Ahmed Mezerna et de Chadly Mekki entre dans le cadre de cette politique du baillon et de la destruction pratiquée à l'égard du MNA, seul espoir du peuple algérien.

Le président Messali Hadj et les militants du MNA ont entrepris, depuis, de multiples démarches auprès du gouvernement égyptien et des pays arabes et musulmans pour rendre la liberté à leurs frères arbitrairement séquestrés. Le président Gamal Abdel-Nasser, le secrétaire général de la Ligue arabe, les délégués arabo-musulmans de Paris Bruxelles, Berne et de Washington ont ainsi reçu des messages, des lettres de protestation, des demandes d'intervention ou des délégations d'Algériens.

Après avoir prétendu pendant longtemps ignorer les faits et leur être étrangers, les autorités égyptiennes les ont reconnus en essayant toutefois de les expliquer par des délits imaginaires qu'elles imputaient injustement aux deux délégués du MNA. C'est ainsi que des représentants égyptiens en Europe ont tour à tour tenté de justifier « l'arrestation » de Mezerna et Mekki par de prétendues affaires de stupéfiants, de mœurs, de meurtre ou de vol. L'un d'eux, le colonel Okkacha, a cru devoir invoquer un imaginaire refus de paiement de loyer de Mezerna à ses logeurs et a réussi ainsi à soustraire une forte somme d'argent au MNA à Paris, sans jamais donner de suite aux protestations de notre Mouvement.

En août 1956, le gouvernement égyptien, auquel les dissidents (devenus délégués du FLN), avaient confié le règlement du problème algérien « dans l'intérêt de l'Egypte et de l'Algérie », reconnut que la détention de Mezerna et Mekki était une détention politique. Les représentants officiels de l'Egypte, notamment MM. Gharnaout et Nachkat, promirent au Mouvement national algérien la libération de ses délégués dans les « 48 heures », à condition « qu'ils ne fassent pas de déclaration sur leur détention ». Cette condition fut acceptée par le MNA, mais le gouvernement égyptien qui voulait en fait que le MNA s'aligne sur le FLN dans sa conception quant au règlement du problème algérien continua à maintenir nos frères en détention.

L'aggravation de l'affaire de Suez[10] devait rompre le 25 août toute tractation à ce sujet, après de multiples contacts entre Egyptiens et MNA à Paris, Bruxelles, Genève, Zurich et Berne.

Le MNA considère que la participation des autorités égyptiennes à l'enlèvement d'Ahmed Mezerna et Chadly Mekki, comme leur attitude dans le maintien de la détention de ces patriotes est indigne d'un gouvernement arabe et contraire aux lois internationales sur la libre circulation.

Le cas de Larbi Oulebsir

Au début de 1955, le problème s'est posé au MNA d'étendre l'action de l'ALN au secteur ouest de l'Algérie où vivaient des milliers de ses militants, en vue d'amorcer une coopération active des forces marocaines et algériennes de libération et d'intensifier leur lutte.

Il fut ainsi décidé d'ouvrir la lutte armée dans ce secteur le 1er juillet 1955. Une entreprise de cette envergure nécessitait une préparation matérielle sérieuse. Pour cela, le MNA ayant obtenu des certitudes quant à la facilité d'organisation et d'approvisionnement qu'offre le Rif marocain, dépêcha dans cette région, muni de deux millions de francs, l'un de ses responsables Larbi Oulebsir. Celui-ci parvint en avril 1955, sous le nom de Mohamed Chabouni, à franchir la frontière et rejoindre le lieu de sa mission. Là il rencontra Mohamed, responsable du FLN qui, avec l'aide de quelques complices, le somma de trahir Messali Hadj et le Mouvement national algérien et, devant le refus, le délesta de la somme d'argent qu'il portait et le dénonça à la police espagnole qui l'emprisonna au camp de Timensat comme ennemi de l'Espagne. De plus, à partir de cette date, une véritable chasse aux militants du MNA fut organisée dans le Rif, puis dans tout le Maroc, par les pseudo-patriotes du FLN qui ne se sentent combatifs qu'en dehors de l'Algérie et seulement contre le MNA.

Cette basse manœuvre des saboteurs de la révolution a privé les peuples marocains et algériens du bénéfice de trois mois de lutte efficace. Certes, l'action fut déclenchée le 1er juillet par le MNA comme prévu, mais avec des moyens plus faibles que ceux qui étaient possibles sans les entraves du FLN. On sait que celui-ci en partant de la base des préparatifs menés par le MNA entreprit de mettre sur pied dans le Rif une organisation qui n'entra en action que le premier octobre en se prévalant du nom de Messali Hadj.

En janvier 1956, une enquête effectuée par le MNA auprès des autorités ecclésiastiques espagnoles, révéla que notre frère Larbi Oulebsir n'était plus au camp de Timensat. Après la libération du Maroc, il demeura introuvable, malgré nos multiples recherches.

Le cas de Maître Mohamed Belbegra

Notre frère Mohamed Belbegra est cet homme qui, tout en militant activement au sein du MNA depuis très longtemps, défendait avec un rare courage les patriotes devant les tribunaux répressifs en Algérie.

Au début de 1956, il fut appelé par son parti à poursuivre son activité en France.

En automne de la même année, le MNA fut invité verbalement par son Altesse Royale le prince Moulay Hassan à déléguer des représentants à Rabat pour assister aux entretiens devant précéder la conférence de Tunis prévue pour le 22 octobre. Le MNA désigna, comme principal délégué le frère Mohamed Belbegra. Celui-ci qui devait passer par l'Espagne, fut muni d'une lettre d'introduction de Monsieur Abderrahim Bouabid, ambassadeur du Maroc, à Paris, pour Monsieur Abdelkhalek Torres, ambassadeur du pays frère à Madrid. Ce dernier encouragea Mohamed Belbegra à poursuivre son voyage vers Tanger, où il devait arriver le 20 octobre. C'est-à-dire que le représentant du MNA est parti avec le visa et l'accord des autorités marocaines donc sous leur responsabilité et leur protection.

Or, notre frère Belbegra n'a pas donné signe de vie depuis son départ. Que lui est-il arrivé ?

Un mandat de 100 000 francs qui lui a été envoyé sous le couvert du trésorier général de l'UMT, Monsieur Ahmed Hachem au siège de l'UMT [Union marocaine du travail] à Casablanca, a été retourné à son expéditeur. Cela suppose que notre frère n'était pas arrivé à Casablanca, ni à Rabat.

D'une enquête menée par le MNA, il résulte que Mohamed Belbegra a été enlevé par les agents du FLN dès son arrivée à Tanger, au mépris de l'autorité marocaine.

Le MNA ne manqua pas, pour cette affaire, comme pour les autres de faire de nombreuses démarches.

Il dépêcha d'abord secrètement et à plusieurs reprises, un chargé de mission auprès du gouvernement marocain. De plus à Rome, il remit à Sa Majesté Mohamed V, une note sur l'affaire[11].

A la suite de la première démarche, le gouvernement marocain entreprit sincèrement une rapide enquête qui aboutit à trois versions successives :

Première version : Belbegra aurait été enlevé par les agents du FLN dès son arrivée à Tanger et assassiné.

Deuxième version : il serait dans une « prison privée » du FLN au Maroc et serait bientôt libéré sur intervention des autorités marocaines.

Troisième version : il aurait été emmené par les éléments du FLN au Maroc vers une « prison privée » en Oranie.

Ces hâtives conclusions appellent quelques remarques :

En premier lieu, il ressort des investigations des autorités marocaines que le FLN agit au Maroc comme un Etat dans l'Etat, sans aucun respect de la souveraineté chérifienne, ce que le MNA ne s'est jamais permis de faire dans aucun pays frère.

En second lieu, le gouvernement marocain semble impuissant à réprimer les abus des éléments du FLN qui trouvent au Maroc le moyen de mener une action colonialiste au lieu de rentrer se battre bravement en Algérie.

Le FLN, enfin, n'a jamais disposé de « prison privée » en Algérie s'étant toujours borné à accomplir furtivement ses forfaits sur les combattants de l'ALN.

En tout état de cause, le MNA estime que la responsabilité du gouvernement marocain se trouve engagée dans cette affaire par le fait même que l'enlèvement de Mohamed Belbegra fut opéré sur le territoire marocain.

Il en est de même pour le gouvernement tunisien en ce qui concerne les agissements des agents du FLN à l'égard des militants du MNA en Tunisie.

Le MNA ne prétend pas empêcher un gouvernement de soutenir tel ou tel mouvement algérien au détriment de l'autre. Il ne croit pas utile d'indiquer à un pays frère son devoir ou son intérêt et ne veut pas se défendre contre ses ennemis par des actes inconsidérés qui porteraient atteinte à la paix et à la souveraineté de ses voisins. Mais lorsqu'il s'agit de revendiquer le respect des lois internationales qui garantissent, à défaut de sentiments de fraternité, la sécurité des individus, il se sent en droit, le cas échéant, d'en appeler à l'opinion publique mondiale pour rendre la liberté à ses délégués.

Les militants du Mouvement national algérien sont aux prises avec les forces d'une répression farouche en Algérie et en France sans qu'aucune aide, aucune protection, aucune solidarité agissante ne leur vienne des pays frères alors que le FLN s'y réfugie à l'abri des coups durs et y jouit non seulement d'un fort appui financier et matériel mais aussi d'une totale liberté pour saboter l'action libératrice de l'Armée de libération nationale.

Les militants du MNA n'ont pas d'autre soutien que celui du peuple algérien qui les épaule dans son écrasante majorité.

Le peuple algérien ne comprend pas les raisons pour lesquelles certains pays frères observent une attitude inamicale envers le MNA et ce, au moment où le gouvernement français, les colonialistes et leurs milices, le Parti communiste français et son appareil s'acharnent sur ses militants et tentent par tous les moyens de le décapiter. Il ne comprend pas que ces mêmes pays puissent servir de caution à un groupement discrédité composé d'éléments hétérogènes qui se donnent au plus offrant et n'ont entre eux aucune affinité politique ou doctrinale, sinon leur commune haine du MNA et de son fondateur et leur égale avidité de pouvoir. Le peuple algérien ne pense pas que les pays frères aient pu se méprendre sur les promesses fallacieuses d'éléments qui sont pro-égyptien au Caire, pro-tunisien à Tunis, pro-marocain à Rabat, pro-américain à Washington et pro-communiste à Alger et à Paris.

Le MNA, véritable porte-parole du peuple algérien estime que l'on ne peut justement protester contre l'enlèvement par une police étrangère de cinq personnes placées sous la protection légale d'un gouvernement indépendant, en emprisonnant soi-même ou en tolérant l'enlèvement d'autres personnes sur son propre territoire.

Les militants du MNA qui se sont rendus en Egypte, au Maroc, en Tunisie ont cru en la fraternité, la souveraineté et la liberté des pays où ils se rendaient.

Le MNA a l'honneur de prier Votre Excellence de bien vouloir examiner la possibilité de leur rendre la liberté afin qu'ils puissent reprendre la lutte pour laquelle ils ont consacré leur vie.

Daignez agréer, Excellence, l'hommage de notre profond respect.

La direction du MNA

NOTES

---

1. Membre de la direction du MNA, chargé de l'approvisionnement en armes.
2. Tétouan : ancienne capitale du Maroc sous protectorat espagnol, servait de base à ALN.
3. Avocat, originaire de Mascara.
4. Il s'agit des membres du Comité central du MTLD.
5. A l'origine, le CRUA a été une alliance entre des partisans du Comité central et des activistes de l'ex-OS (organisation spéciale). C'est cette idée qu'a gardée Messali du FLN dont la gestation lui échappait totalement. Ni Ben Bella ni Krim n'ont fait parti du CRUA. « Son attaque n'a duré qu'un jour » : c'est manière d'accréditer la thèse que la résistance armée suit plutôt le MNA.
6. Le PCA ne s'est pas dissous dans le FLN. Il a seulement fait intégrer ses groupes armés dans l'ALN (voir documents n° 19, 20, 21).
7. Un des fondateurs du FLN, victime d'un poste piégé lancé par les services spéciaux français le 21 juillet 1956. Il n'avait rien à voir avec le MNA
8. Chadly El Mekki n'a pas été mis à l'écart par ses anciens collègues Khider et Aït Ahmed, mais par la direction du MTLD à la suite d'une enquête faite par Mezerna et Bouda au Caire. Du reste, le point 4 du communiqué, qui portait à la connaissance des militants son exclusion, était libellé ainsi : « M. Chadly Mekki a pratiqué une politique d'opportunisme et de flagornerie à l'égard des personnalités politiques et religieuses [...] incompatible avec la ligne politique du Parti, que le chef national Messali Hadj a constaté en personne, lors de son passage au Caire en 1951 » (cf. *Algérie libre*, n° 56, 1er novembre 1952).
9. Référence à une rencontre, à Berne en Suisse, entre Mohammed Boudiaf et Mourad Tarbouche, premier responsable de la Fédération de France.
10. La nationalisation du canal de Suez intervient le 26 juillet 1956. La tension ne cessera de monter jusqu'à la guerre tripartite (Israël, France, Angleterre) contre l'Egypte.
11. Le roi Mohammed V fit plusieurs démarches auprès du FLN, mais sans succès.

DOCUMENT N° 27 (inédit)

PROJET DE DECLARATION COMMUNE FLN - MNA

17 juin 1957. AUTEUR : MNA. SOURCE : archives Messali.

Les luttes civiles entre Algériens, entre FLN et MNA, ont fait des milliers de victimes en Algérie et en France dans l'émigration. Au mois de juin 1957, une tentative de mettre fin à l'enchaînement de la violence a lieu. Le MNA prend contact à Rome avec Ahmed Mahsas, alors en rupture de ban avec le FLN (pour son refus d'accepter les décisions du Congrès de la Soummam), et met au point avec lui un projet de déclaration qui sera soumise à Ben Bella, détenu à la prison de la Santé, par Mohammed Maroc, membre du Bureau politique du MNA, également détenu. Après quarante-huit heures de réflexion, Ben Bella avise M. Maroc qu'il ne pourra pas signer la déclaration « étant donné la situation particulière dans laquelle il se trouvait ». Voici le texte de ce projet de déclaration.

DECLARATION COMMUNE

Les responsables soussignés, du Front de libération nationale et du Mouvement national algérien, détenus à la prison de la Santé,

— déclarent être animés du désir de voir les deux organisations œuvrer d'un commun accord pour l'élaboration et l'application d'un programme susceptible de mettre rapidement un terme à la domination coloniale en Algérie.

— font appel aux combattants et aux militants des deux organisations pour éviter toute lutte fraticide, celle-ci ne pouvant profiter qu'à l'ennemi, et pour concentrer tous leurs efforts contre les forces d'occupation en Algérie.

— demandent aux combattants et aux militants des deux organisations d'opérer un rapprochement fraternel en vue de constituer une force capable de hâter la libération de la Patrie, et de former, partout où cela est possible, des comités d'entente basés sur la recherche commune des moyens propres à imposer la satisfaction des aspirations du peuple algérien.

— condamnent avec vigueur les exactions et les massacres colonialistes entrepris contre le peuple algérien en lutte pour sa souveraineté et son indépendance.

— dénoncent toutes les manœuvres dilatoires, de division ou de sabotage, tendant à faire de la révolution algérienne l'abcès de fixation de l'antagonisme des deux blocs.

— saluent les officiers, sous-officiers et combattants de la glorieuse Armée de libération nationale et s'inclinent avec respect devant ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour une Algérie libre, démocratique et sociale.

Fait à la Santé
le 17 juin 1957

Pour le FLN
BEN BELLA

Pour le MNA
M. MAROC

DOCUMENTS N° 28 et 28 BIS

EXTRAITS D'UNE NOTE INTERIEURE SUR LE BILAN DE L'ANNEE 1957, A L'USAGE DES MILITANTS DU MNA

Début 1958 : AUTEUR : direction du MNA. SOURCE : archives Messali

De ce document d'une trentaine de pages nous avons extrait deux textes. Le premier traite des conditions d'une solution du problème algérien. La direction du MNA envisage deux possibilités : élections d'une constituante, sous contrôle des Nations unies, suivie de négociations entre les gouvernements français et algériens ; ou bien élections où le peuple est appelé à décider de son avenir et où les partis se présenteront chacun avec son programme. Le second texte traite de la grève des huit jours en janvier 1957 et la qualifie d'aventure. Il voit les raisons de cette initiative à la fois dans la volonté du FLN d'être l'interlocuteur exclusif de la France et dans l'hétérogénéité du FLN qui le condamne à la fuite en avant.

DOCUMENT N° 28

EVENEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE 1957

Les derniers jours de l'année 1956 et le début de la nouvelle année, ont été caractérisés par des événements ayant trait au problème maghrébin et algérien. Nous croyons qu'il est nécessaire de les examiner à l'intention de nos responsables, de nos militants et de l'opinion de notre peuple.

La conférence de Tunis du 22 octobre 1956, qui s'est terminée d'une manière mélodramatique, mérite qu'on l'examine à nouveau.

Tout d'abord, il y a lieu de signaler que le FLN a été en contact avec les agents du colonialisme à partir de mars 1955. Ces contacts ont existé durant les années 1955 - 1956. Ils ont même pris un caractère officiel, étant donné qu'ils étaient effectués par des parlementaires socialistes et le secrétaire général adjoint de la SFIO. Ils furent confirmés par les chefs FLN lors de leur arrestation en octobre 1956. Ce n'est donc un secret pour personne.

Une remarque s'impose. Ces contacts ont ainsi duré plus de dix-sept mois pour finalement tomber dans le silence.

Mais le FLN qui avait pris goût à ces sucettes diplomatiques, n'avait pas observé le silence quand il fut sevré. Comme un enfant privé de sa tétée, il s'est mis à hurler pour prier Tunisiens, Marocains et démocrates de toutes tendances [de] reprendre ses contacts. Les journaux néo-destouriens publièrent la genèse de ces contacts dans le but de les relancer et présenter le FLN comme étant le seul interlocuteur valable. Les presses américaine et française firent écho aux journaux néo-destouriens au sujet de ces contacts.

Ceux-ci ont précédé la Conférence de Tunis du 22 octobre 1956. Il faut signaler également le discours au sultan du Maroc, qui a eu lieu à Oujda en septembre 1956, et le voyage de Bourguiba en Suisse, où il a rencontré les chefs FLN.

Tout cela convergeait pour préparer la Conférence de Tunis. Il se dégage de tous ces efforts que le Maroc comme la Tunisie ont volé au secours du FLN, qui, à tout prix, voulait reprendre les contacts avec le gouvernement français pour éviter la banqueroute vers laquelle il se dirigeait.

Dans quelle mesure le concours tuniso-marocain était-il désintéressé ? Cela, l'avenir nous l'apprendra, étant donné que dans toutes ces rencontres et conciliabules, le MNA a été totalement ignoré. Cette attitude à l'égard du MNA. qui a forgé le nationalisme algérien et proclamé l'indépendance de l'Afrique du Nord au moment où le Maghreb en son ensemble se vautrait dans le collaboration avec le colonialisme, est pleine de signification.

Quels sont ces problèmes politiques ?

Pour pouvoir s'adresser au peuple algérien, à tous les maquis pour leur demander de cesser le feu et suivre Messali Hadj et le MNA dans cette voie, le Parti ne peut prendre une responsabilité qui engagerait son prestige, son passé politique et son avenir que dans la mesure où les revendications nationales sont reconnues par le gouvernement d'une manière officielle.

Celles-ci sont : reconnaissance de l'Etat algérien jouissant de sa souveraineté. Parole au peuple algérien pour des élections libres sous le contrôle des Nations unies, pour une constituante souveraine élue au suffrage universel, sans distinction de race ni de religion.

Cette constituante une fois élue, désignera un gouvernement qui, lui, négociera avec le gouvernement français la mise sur pied de l'Etat algérien et des futurs rapports entre nos deux peuples.

Si, comme nous l'espérons, un accord de principe est réalisé, selon les données politiques avancées ci-dessus, le MNA pourra au cours des négociations pour préparer les rapports amicaux, entre nos deux peuples, faire preuve de compréhension et de sagesse politique sur un certain nombre de questions ayant trait à la minorité européenne et aux problèmes économique, social, technique et culturel.

Il en sera de même pour la défense nationale et la diplomatie.

Maintenant, il importe de revenir au cessez-le-feu, et examiner dans quelles conditions il doit être appliqué de part et d'autre. Là également, une commission des Nations unies est indispensable pour l'établissement du cessez-le-feu et son contrôle jusqu'à la fin des négociations. D'ores et déjà, nous prévoyons que l'ALN conservera ses armes, ses positions territoriales et se prêtera s'il y a lieu, au contrôle de la commission des Nations unies. Il en sera de même pour l'armée française. La commission internationale s'assurera que le cessez-le-feu ne peut, en aucune manière, être utilisé par les deux parties contractantes pour renforcer leur position militaire ou économique.

Dans le cas où le gouvernement rejette nos préalables politiques, exposés ci-dessus, et s'en tient à sa déclaration du 9 janvier 1957, nous sommes prêts à aller devant le peuple algérien pour des élections libres sous contrôle international.

En conséquence, le gouvernement sera tenu d'accepter les résultats du vote exprimé par le peuple algérien. Etant donné que le gouvernement a refusé d'accepter les préalables politiques, autrement dit, un avenir algérien négocié avant d'aller au jugement populaire de notre peuple, il s'en suivra que les partis politiques se présenteront avec des programmes propres à leur gouvernement. Sans aucun doute, cette attitude du gouvernement ouvrira grandement la porte aux surenchères et à la démagogie.

DOCUMENT N° 28 BIS

LA GREVE DE HUIT JOURS

Parmi les actions spectaculaires, le FLN porta ses efforts dans le domaine de la grève. Dans cette voie, il s'est embarqué à fond sans même penser un seul instant aux conséquences.

La grève est une arme à double tranchant. Quand elle est bien utilisée, elle rend d'excellents services. Elle permet à la fois des succès et des réalisations pratiques.

Mais quand elle est employée à tort et à travers, ou comme une action de désespoir, elle se retourne contre le peuple et le blesse profondément.

C'est le cas du FLN. En effet, le peuple algérien a été soumis à une rude épreuve à la suite des grèves incessantes. Grèves des écoliers, grèves des étudiants, grèves des commerçants, grèves des femmes de ménage et grèves de non-lecture de la presse française. Telle a été l'action du FLN pour entraîner notre peuple à des actions spectaculaires.

Ces grèves excessives ont fini par fatiguer notre peuple et le pousser au désespoir et au scepticisme. Les tacticiens du FLN qui abusaient de ces grèves n'ignoraient pas que notre peuple était pauvre et qu'il devait travailler tous les jours pour vivre et faire vivre également la révolution algérienne. Il est vrai que quand on est loin du peuple et qu'on vit à l'ombre des palaces, on oublie ces vérités premières dans la lutte anti-impérialiste[1].

Ce qui augmenta les difficultés, c'est la durée de la grève qui n'avait aucune limite. Ainsi la grève des étudiants et des écoliers qui a été déclenchée au début de l'année 1956, dure jusqu'à ce jour. Que font les étudiants pendant ce temps ? Sont-ils vraiment montés au maquis ? Sans aucun doute un certain nombre d'entre eux, à Alger, ont rejoint l'ALN. Quant à ceux de Paris, leur maquis est le boulevard Saint-Michel.

Un principe révolutionnaire dit : « Allez vers l'ennemi pour le détruire, et revenez tout de suite à vos positions pour éviter d'être détruit par lui. » C'est là une tactique élémentaire que connaissent tous les partis révolutionnaires.

Mais, chez le FLN qui siège au Caire, à Paris, à Rabat et à Tunis, ce principe n'a aucune considération. Mais pourquoi donc le FLN est amené à commettre si souvent des erreurs politiques et tactiques qui coûtent à notre peuple tant de vies humaines et tant d'argent ?

Celui-ci est arrivé à cette tragique situation, parce qu'il est déchiré intérieurement et parce qu'aussi, il n'est pas libre de ses actions. Le FLN ne dirige pas, au contraire, il est dirigé.

Il n'est pas le maître, mais il a des maîtres. Dans un mouvement politique ne s'appartenant pas, où il y a tant d'éléments disparates, il n'y a pas lieu de s'étonner quand celui-ci arrive à de telles impasses.

D'autre part, voulant toujours jouer au seul interlocuteur valable, celui-ci est acculé à passer de l'intransigeance à des concessions de structure. Tantôt, c'est l'indépendance totale qui est proclamée par Tewfik El Madani à trois mille kilomètres des maquis algériens. Tantôt c'est Ferhat Abbas qui approche des frontières françaises pour faire des déclarations doucereuses à ses anciens maîtres. A son tour, le fameux Yazid n'oublie pas sa petite déclaration pour dire qu'il veut bien s'entendre avec les Français pourvu qu'il reprenne les contacts dont il a gardé une saveur succulente.

La grève du 28 janvier 1957

A l'occasion de la onzième session des Nations unies, le FLN a une fois de plus joué son va-tout. Il voulait, par des actions spectaculaires et foudroyantes atteindre deux objectifs : passer l'éponge sur l'échec de sa politique, l'arrestation des cinq chefs et la fin mélodramatique de la Conférence de Tunis. D'autre part, il voulait prouver à l'opinion publique, qu'il était encore puissant et qu'il voulait être le seul interlocuteur.

De telles prétentions allaient le conduire aux mêmes impasses que par le passé.

C'est ainsi que la grève du 28 janvier 1957 a été décidée en France comme en Algérie, pour une durée de huit jours, et à caractère renouvelable. Ce qui a montré le désarroi au sein du FLN, c'est la façon dont fut préparée cette grève.

Non seulement une grève de huit jours au cours d'une révolution est quelque chose d'inconcevable, mais encore où l'odieux rejoint le tragique, c'est que cette grève elle-même a été annoncée plus d'un mois à l'avance. Il est permis à des mouvements politiques engagés dans de rudes combats de faire quelques erreurs, mais il n'est pas permis d'avertir un mois à l'avance un impérialisme qui dispose de moyens inimaginables.

Cette hystérie verbeuse des agents du FLN a permis au gouvernement de préparer tous les moyens pour faire échouer cette grève de huit jours.

En effet, le général Massu fut désigné spécialement à cet effet. Il est muni de tous les pouvoirs de police et devint le chef suprême de tout l'Algérois.

Cette action spectaculaire qui fut orchestrée pendant un mois par le FLN devait être déclenchée le 28 janvier 1957, à l'occasion du débat sur le problème algérien aux Nations unies. Cette date prévue a été reportée, étant donné que les Nations unies avaient été complètement absorbées par le problème hongrois et celui du canal de Suez. Cet ajournement d'une dizaine de jours a permis encore à l'impérialisme de se préparer et à l'opinion, de se fatiguer.

Toute cette aggravation, qui, déjà, entourait la grève de partout, n'a pas un seul instant retenu l'attention des dirigeants FLN afin de prendre des précautions nécessaires, pour éviter à notre peuple, et surtout à nos petits commerçants, de s'exposer aux coups de crosse, à des arrestations massives, au défoncement des boutiques et au pillage de leur maigre marchandise. Mais les agents FLN qui étaient bien planqués, n'avaient que faire de telles considérations. D'autre part, ces derniers, continuaient d'abreuver les nôtres de mensonges : à savoir que le FLN allait dédommager les commerçants de la mise à sac de leurs boutiques, et que les troupes de Nasser allaient bientôt faire leur apparition autour de la capitale. Toujours entraînés dans cette impasse, les pseudo-nationalistes voulurent que leur soi-disant grève insurrectionnelle, soit une victoire totale sur l'impérialisme. A les entendre, ces messieurs voulaient quelque chose de bien supérieur à Dien-Bien-Phu.

On sait la suite de toutes ces folies. La grève aurait pu réussir si elle avait été limitée à 24 heures.

C'est là, précisément, que s'est manifestée la sagesse politique du MNA qui avait prévu ce qui allait arriver au FLN et à notre peuple. C'est ainsi, que le Bureau politique avait publié un tract au terme duquel il avait dénoncé cette grève comme une aventure bien avant son déclenchement. Avoir osé prendre cette attitude au moment où le FLN battait le record de la surenchère, ce fut non seulement du courage, mais encore une maturité politique indéniable.

Notre Parti a refusé de suivre cette aventure et a dit la vérité à notre peuple, sans tenir compte des balivernes et des injures d'une bureaucratie qui s'est pris pour de vrais révolutionnaires.

Pour le moment, bornons-nous à dire que les conséquences de cette aventure ne sont pas terminées, étant donné que depuis cette grève, le FLN est dans le désarroi et le déchirement. Chez notre peuple qui a été dupé, il y a non seulement des récriminations, mais encore un enseignement qui, malgré son prix, sera considéré comme une leçon très dure.

En Algérie, le FLN a été victime non seulement des éléments irresponsables qui l'ont conduit à cette sanglante défaite, mais encore il a fini par devenir le jouet du Parti communiste algérien qui le pousse à des actes dont il veut tirer les bénéfices.

NOTE

1. Les hommes qui ont décidé la grève, en fait, se trouvaient à Alger même.

DOCUMENT N° 29

LETTRE CIRCULAIRE DE BELLOUNIS A LA PRESSE

8 septembre 1957. *AUTEUR : Bellounis. SOURCE : archives Messali.*

Refoulés par le FLN - ALN de leurs positions initiales en Kabylie, les groupes armés messalistes, se replient dès la mi-1956 sous la direction de Bellounis en direction des régions du Sud où le MNA est fortement implanté. Pour échapper à l'asphyxie, Bellounis qui bénéficie déjà d'une certaine complaisance de l'armée française, envisage une alliance avec elle contre le FLN. Il faudra pourtant attendre le massacre de Melouza (28 mai 1957)[1], pour voir Bellounis passer ouvertement dans le camp de la collaboration. Cette lettre circulaire à la presse relate ses contacts avec l'armée française et les bases de l'accord contre le FLN.[2]

Armée nationale du peuple algérien *Algérie, le 8 septembre 1957*

Le général en chef de l'Armée nationale du peuple algérien,
Si Mohammed Bellounis à Monsieur le Directeur du Journal

Monsieur le Directeur,

La presse algéroise du 6 courant a publié dans ses colonnes, une information faussant ainsi la réalité quant à ma position en tant que général en chef commandant l'Armée nationale du peuple algérien en Algérie et qui nécessite une mise au point afin que l'opinion publique algérienne de toute origine comprenne le véritable dessous de cette affaire et dissipe toute équivoque devant l'histoire de nos deux peuples algérien et français.

[Tout ceci est arrivé par] suite d'une correspondance accidentelle échangée entre un capitaine et moi (le capitaine Combette) qui a mis au courant le haut commandement militaire de cette correspondance-contact.

Notre intermédiaire, le capitaine Combette, prit l'initiative d'une rencontre par lettre que je détiens pour référence, me demandant de lui fixer une date et un lieu de rencontre en vue de neutraliser cette région de part et d'autre. J'ai, par message écrit, fixé au 31 mai 1957, le lieu et la date de cette rencontre et l'avais fixé à Beni-Ilemane, mechta kasba Melouza.

Le haut commandement par ordre du général Raoul Salan a dépêché le capitaine Pineau, pour me contacter. Durant ce contact et après de longues discussions où j'avais exposé longuement mon point de vue militaire et politique et qui ont été transmis au général Salan afin de donner suite au cours d'un autre contact que nous avions fixé au 3 juin au lieu-dit Bérarda, commune de Sidi-Aïssa.

A l'occasion de ce deuxième contact, monsieur le capitaine Pineau, me demanda de définir ma position politique et où j'ai encore exposé mon point de vue suivant : si l'on me reconnaissait comme représentant de l'Armée nationale du peuple algérien et le Mouvement national algérien (MNA) et Messali Hadj comme interlocuteur valable, je suis disposé à participer à la pacification de l'Algérie avec mon armée.

« Après cette pacification mon armée ne devrait pas déposer les armes avant que soit résolu le problème algérien. D'autre part, ma participation était subordonnée à la fourniture d'armements, d'habillement et de soins médicaux, etc. »

Muni de ces précisions, monsieur le capitaine Pineau et moi nous nous séparâmes et avons fixé pour le vendredi 7 juin notre prochain contact. A cette date, monsieur le capitaine est venu avec les propositions suivantes que j'ai acceptées :

1. Mener le combat commun contre les frontistes et les communistes.
2. Je garde l'Armée nationale du peuple algérien, avec son organisme intégral.
3. Une aide en armement, habillement et soins médicaux etc.
4. L'armée (ANPA) ne déposera les armes qu'après la solution du problème algérien.

Sur la base de cet accord, j'ai commencé la pacification qui a eu son écho à travers l'Algérie. Malgré les inobservations et certaines restrictions dans les accords conclus, j'ai maintenu ma parole, afin que cesse l'effusion de sang en Algérie. A la date du 6 septembre 1957 et au grand regret de tous, j'ai reçu à mon quartier général, le lieutenant colonel Vernières, porteur d'un message ultimatum, me donnant le temps au 15 septembre, d'accepter ou de rejeter les conditions nouvelles suivantes :

1. Limitation de mon champ d'action qui était à l'échelle nationale à une zone géographique restreinte.
2. Imposition d'une participation civile loyale aux institutions déjà existantes, alors que cela est l'ordre administratif, contraire aux accords conclus et qui sont d'ordre politique, chose qui était bannie de nos accords.
3. L'ordre de ne faire déplacer mes troupes qu'avec une escorte de l'armée française et qu'aucun déplacement de mes hommes ne devait se faire sans laissez-passer délivré par les autorités militaires.
4. La restriction du port de mon emblème militaire, qui sera limité à mes cantonnements à moins d'arborer les deux emblèmes, c'est-à-dire le mien et le français, alors que cela n'était pas stipulé dans nos accords.

Voilà le vrai visage du problème de ma participation à la pacification et non au ralliement aux autorités militaires comme le prétend votre journal qui déforme la réalité.

Je fais donc appel à la conscience publique et à l'opinion algérienne et française pour qu'elle sache bien que nous voulons que cesse l'effusion de sang en Algérie et que les responsables se doivent d'en tenir compte.

J'ai reçu des délégations de tous les coins d'Algérie, me demandant d'aller chez elles pour instaurer les principes des accords que j'ai conclus avec les autorités militaires, chose que je considère comme une confiance, mais qui gène les autorités peu soucieuses du retour à la paix en Algérie, ou durant la période de quatre mois nous avons accompli un travail satisfaisant et qui est approuvé par le peuple, les combattants et moi même et considérons avec joie et confiance cet arrêt du combat meurtier.

J'estime de mon devoir en tant que militaire et respectueux des accords conclus, d'alerter l'opinion publique algérienne que ce que je décris plus haut est conforme à la position bien définie par le gouvernement français et Messali Hadj à maintes reprises.

Jugez donc ! je vous mets devant vos responsabilités, tout en espérant que cela sera porté à la connaissance du public qui a le droit de connaître la vérité.

Recevez, Monsieur le Directeur, mon salut.

Le chef de l'armée
BELLOUNIS

NOTES

1. Ce village, base du MNA a eu sa population massacrée par les unités FLN de la wilaya 3 sous la direction du capitaine Arab, décédé plus tard dans un combat contre l'armée française.
2. Le souci de Bellounis est à l'évidence de se soustraire aux pressions du FLN.

DOCUMENT N° 30 (inédit)

NOTE INTERIEURE DU MNA SUR L'AFFAIRE BELLOUNIS

été 1957. AUTEUR : la direction du MNA. SOURCE : archives Messali.

Au cours de l'année 1957, les tentatives de la SFIO de piéger le MNA se multiplient et trouvent des oreilles complaisantes. Le représentant de Messali, Mohammed Belhadi, est d'autant plus incontrôlable, que le MNA, isolé sur le plan international, coupé de ses maquis et en perte de vitesse en France, espère retrouver son audience par une action diplomatique.

Cette note intérieure nous livre les réactions sur le vif des dirigeants du MNA au sujet de l'affaire Bellounis.

ANALYSE, CLARIFICATION ET BILAN

Dès la fin du mois de mars 1957, il y a eu un premier contact entre le représentant du MNA à Paris[1], et les représentants politiques des milieux gouvernementaux à propos du problème algérien. Ce premier contact a été pour des échanges de vue sur les aspects différents du problème algérien.

Par la suite, il a eu dès la première semaine de juillet de la même année un premier contact avec les milieux proches du Parti socialiste. Ce dernier a été suivi périodiquement par les rencontres au cours desquelles des conversations assez larges ont eu lieu sur l'avenir franco-algérien.

A ce sujet, il y a lieu de retenir l'essentiel de ces conversations qui se rapportent aux faits suivants :

— l'indépendance politique

— coopération sur le plan économique

— la minorité française

— représentation proportionnelle

— droits de la minorité.

De juin 1957 à la fin de l'année, le MNA et Messali Hadj ont été amenés à faire des déclarations et à donner des interviews comme pour renforcer et préciser leur position politique. Une question particulière traitée par Messali Hadj a retenu l'attention de l'opinion et du gouvernement français. Celle-ci a trait à la possibilité de la mise sur pied d'un commonwealth France — Maghreb, dans lequel l'Algérie jouirait du même statut que celui de la Tunisie et du Maroc[2]. Cela permettrait la coopération sur le plan économique en ce qui concerne toute l'Afrique du Nord et, en particulier, la mise en valeur des richesses sahariennes récemment découvertes.

De tout cela, il se dégage que l'indépendance politique de l'Algérie s'avère comme une nécessité vitale pour arriver à cette construction du commonwealth France — Maghreb et France — Afrique. Il se dégage aussi que toute intransigeance de la part des ultras ou du gouvernement à s'opposer à la reconnaissance de l'Etat algérien, ne pourrait que nuire à ces perspectives d'avenir et du même coup, ferait le jeu des dictateurs et du FLN à leur service pour maintenir en Afrique du Nord un état de désordre, de méfiance et de guerre que les staliniens souhaitent.

C'est avec plaisir et encouragement que nous avons constaté au cours des conversations avec nos interlocuteurs leur souci et leur désir ardent de voir le MNA et son chef Messali Hadj conserver leur prestige, leur dignité et tout leur crédit pour bâtir avec le maximum de chance la maison franco-algérienne.

Jusqu'à ce jour, ces conversations et ces contacts ont eu lieu par personnes interposées, par conséquent elles conservent jusqu'à présent leur caractère de premiers contacts et de premiers sondages. Mais comme ils vont évoluer vers des contacts plus ou moins officiels, il est bon d'avoir cette analyse pour éclairer notre religion et établir un premier bilan.

Si les résultats, tout en étant limités aux caractères de contacts, sont positifs, il y a quand même trop d'ombres dans ce tableau. En effet, la répression n'a pas arrêté de sévir contre le MNA. Plus grave encore, les exécutions ont continué, malgré les promesses de nos interlocuteurs. D'autre part, les promesses de libération d'un certain nombre de détenus politiques n'ont pas été tenues. Par ailleurs, également Messali Hadj a continué à subir un régime pénible qui a aggravé son état de santé. Enfin, le cas Bellounis vient d'aggraver nos rapports dans tout ce qu'il a d'équivoque, de douteux. Il vient en quelque sorte, de jeter un grand froid dans nos rapports, de la méfiance et de l'incertitude quant à l'avenir.

Le MNA et son chef ont été mis devant un fait accompli et par le gouvernement et par Bellounis lui-même. Maintenant, il est clair que nous avons été tenu dans l'ignorance totale des tractations gouvernement-Bellounis jusqu'au jour où celles-ci ont été rendues publiques. Pour nous, les différentes déclarations de Bellounis ne sont qu'une leçon bien apprise que le gouvernement lui a donné à faire à la presse. D'ailleurs, la presse comme l'opinion conviennent que sa déclaration n'est qu'une répétition de celles faites si souvent par Lacoste lui-même. Nous considérons le silence qui a été fait autour des tractations, la mise à l'écart de notre représentant et l'attitude équivoque du gouvernement comme tout à fait contraires aux déclarations du Docteur et de son infirmier[3]. Il n'y a pas de doute,nous sommes là devant une manœuvre du pur style de la vieille tradition coloniale française. Pour nous, en tant que MNA très expérimenté à la lutte révolutionnaire, Bellounis a été manœuvré et dupé par le colonialisme français. En cela Bellounis a failli en son devoir, d'abord en laissant son Parti dans l'ignorance de ses tractations, ensuite d'avoir accepté même les tractations, domaine réservé à la haute direction du Parti, et enfin d'avoir fait des déclarations contraires à la ligne politique du Parti et d'avoir renié le MNA. Par de tels actes, il est devenu le jouet de l'impérialisme. D'autre part, il s'est permis de publier des tracts et de les envoyer en France sans avoir parlé à la direction du Parti. Cette façon de s'adresser aux militants par le moyen de tracts, alors qu'il se réclamait encore du MNA est un acte d'indiscipline extrêmement grave. Il y a à se demander si toute cette tactique : distribution de tracts, déclarations à la presse, allocution radiophonique, et accusation du Parti d'être pro-FLN, n'a pas été inspirée à Bellounis par le colonialisme français lui-même.

Si Bellounis avait été bien intentionné, il aurait pu demander au gouvernement à prendre contact avec le Parti pour le mettre au courant de ses tractations avant leurs conclusions. Si, comme le dit la presse, il jouit d'une autonomie et d'une souveraineté limitée sur un grand territoire, il aurait pu obtenir l'autorisation de prendre contact avec le MNA. Par ailleurs, ses déclarations même contiennent des contradictions flagrantes. Tantôt il se déclare seulement un chef de guerre, tantôt il prend des positions politiques d'une extrême gravité. Toutes ces équivoques, ces contradictions, ces prises de position, appellent le MNA à la méfiance et à la vigilance.

Que faire, alors ?

C'est précisément pour répondre à cette question, en vue de sauvegarder l'honneur et la dignité du Parti, que nous avons fait cette analyse pour savoir ce qu'il y a lieu de faire au moment où les contacts vont prendre une nouvelle forme.

Il est à recommander que le représentant du MNA doit, dès la première entrevue avec la personnalité officielle, exposer tous ces problèmes pour demander une clarification nette et précise sur tout ce qui est dit précédemment. Le MNA s'il est prêt à discuter et à construire l'avenir franco-algérien, ne peut en aucune manière accepter un deuxième interlocuteur au non du Parti ; car pour lui, il représente à la fois la politique et le militaire. Ou Bellounis est MNA, il doit par conséquent obéir aux ordres de ce Parti ; ou alors il renie le MNA, alors le Parti doit prendre une décision adéquate.

De toute façon, nous demandons avant de prendre une quelconque position d'aller voir Bellounis lui-même, afin d'éclairer notre Parti et de clarifier la situation.

Faut-il que l'envoi de la délégation soit un préalable ou pas ? Peut-être il serait plus souple de ne pas fermer les portes de la négociation par un préalable prématuré, tout en insistant pour obtenir l'envoi de la délégation. D'autre part, cette délégation, pour effectuer son enquête d'une manière juste et équitable, devra pouvoir circuler librement, avoir des entretiens et utiliser tous les moyens d'information.

NOTES

1. Le cadi Mohammed Belhadi.
2. cf. l'appel de Messali à la démocratie française dans *Demain* (juin 1957) ; et aussi l'interview du 26 novembre 1957 à *Combat*.
3. « Le docteur » désigne Guy Mollet et « son infirmier » Georges Brutelle, secrétaire-général adjoint de la SFIO.

DOCUMENT N° 31 (inédit)

RAPPORT DE LA DELEGATION EXTERIEURE DE L'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS (UGTA)

***1957.** AUTEUR : UGTA (délégation extérieure). SOURCE : archives personnelles.*

Ce texte montre le caractère tactique et circonstanciel de l'adhésion de l'UGTA, née en mars 1956, à la Confédération internationale des syndicats libres. Le but immédiat était d'isoler l'Union syndicale des travailleurs algériens (UGTA), proche du MNA, et de se donner une couverture pour la propagande du FLN en direction de l'opinion occidentale. Se voulant différente des syndicats réformistes et des syndicats communistes, l'UGTA est impuissante à définir, face à eux, une alternative. L'attitude l'égard des syndicats du futur Etat algérien n'est même pas posée.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DELEGATION EXTERIEURE PENDANT LE STAGE DE LA CISL EN EUROPE

Le stage auquel nous avons participé et qui a duré trois mois a été pour nous une découverte des théories syndicales, complément nécessaire à nos connaissances pratiques [...]. Les principes réformistes, base fondamentale du syndicalisme occidental, paraissent à des syndicalistes de pays surexploités et où un sous-prolétariat vit dans des conditions matérielles presque préhistoriques tels que les ouvriers agricoles algériens, comme un syndicalisme peu efficace et embourgeoisé. Tout en évitant de tomber dans le panneau communiste où le syndicalisme est devenu un levier supplémentaire au service de partis politiques, nous devons nous en tenir à un juste milieu, c'est à dire à des principes sains et démocratiques, d'une organisation au service des travailleurs et de l'amélioration de leur situation morale et matérielle, et la sauvegarde des droits acquis. L'organisation restant l'arme défensive et offensive de la classe ouvrière, encore faut-il qu'elle soit employée avec adresse et à bon escient.

Le syndicalisme occidental auquel nous sommes actuellement affiliés est surtout d'une façon systématique anti-communiste, et dans une certaine mesure anticolonialiste. Le colonialisme étant une tare occidentale, la CISL qui incarne les classes ouvrières et les gouvernements occidentaux, ne mène que timidement la lutte contre le colonialisme. Cette position apparaît plus clairement lorsqu'on compare l'aide attribuée aux Hongrois, et celle qui nous est donnée « au compte-gouttes ». Nous n'avions pas manqué de faire remarquer cette position fausse de la CISL, et notamment lors de la journée internationale de solidarité du 4 novembre 1957 et dont le meeting de Bruxelles a été l'une des principales manifestations de masses (présence du comité exécutif). La totalité des orateurs ont écrasé quelques larmes et jeté quelques fleurs « aux frères » opprimés de l'au-delà du rideau de fer, d'Espagne ou d'Argentine, mais aucun mot n'a été dit sur l'Algérie, pas même dans le laïus du représentant du continent africain, en l'occurence John Tettega du Ghana. [...]

Ce stage nous a permis de suivre de très près et dans tous les domaines l'évolution du mouvement ouvrier dans le monde, d'étudier les activités, les méthodes les plus rationnelles, dans les syndicats, nous a aussi amené à penser à organiser des conférences dans le but d'initier des jeunes ouvriers aux rudiments du syndicalisme et, cela parmi nos militants et adhérents.

Contacts et propagande en Suisse, Allemagne, Angleterre, Belgique

Dès notre arrivée à la CISL, nous avons discuté des problèmes pendant entre la CISL et notre centrale, avec le secrétariat de l'Internationale : demande d'une solidarité plus large envers l'Algérie ouvrière et combattante, augmentation du nombre de candidats dans les futurs séminaires, prévision d'un programme de formation de cadres et de perfectionnement de connaissances dans le domaine social, rupture des relations avec l'USTA, et suspension de l'aide qui leur est attribuée (la présence permanente d'un des nôtres au siège de la CISL, comme employé, nous a permis d'apprendre que les messalistes recevaient une aide continue, interventions administratives et finances, par le canal du directeur-adjoint à l'organisation). Interventions plus pressantes auprès du BIT, action auprès de l'ONU, etc.

Plusieurs rapports écrits nous ont été réclamés, nous les avons fournis, et avons obtenu satisfaction sur plusieurs points. Tout d'abord, lors du Comité exécutif du 4 novembre 1957, nous avons pu assister et intervenir auprès de diverses délégations pour éliminer de l'ordre du jour, la question des règlements de comptes[1] et le vote d'un fonds de solidarité, en faveur des réfugiés algériens. La mort des membres du MNA - USTA, a été vite expédiée, et 10 000 000 francs ont été votés en notre faveur.

A propos des règlements de compte, dès le début de septembre, le secrétaire général de la CISL et le directeur adjoint à l'organisation nous ont fait part de leur inquiétude devant la suppression systématique des syndicalistes USTA et impressionnés par la campagne de presse et de publicité de gens trop intéressés (trotskystes, SFIO, FO), ils nous ont demandé de faire une déclaration, désavouant la violence. Nous leur avons bien expliqué que l'UGTA est étrangère à ces faits, et que le FLN ne fait que réagir, assez tard à notre gré, aux groupes de choc du MNA qui pendant deux ans attaquèrent les militants du Front aidant ainsi la police et les forces de répression française, dans leur besogne. Avant cette action d'un mouvement en état de légitime défense, les protestataires d'aujourd'hui ne protestaient pas.

Il ne reste pas moins vrai que l'USTA conserve un certain crédit auprès de quelques organisations européennes, crédit acquis avec l'appui de FO, et un anticommunisme gratuit, et auquel les occidentaux sont très sensibles. Lors de notre passage à Genève, le secrétaire de l'Internationale des métallos et son adjoint, nous ont entretenus pendant deux heures et d'une voix vive, de l'affaire Bekhat[2], de leur intention d'organiser sous le fanion de l'USTA et sur suggestion de FO, les 45 000 métallos algériens de chez Renault et d'ailleurs, afin de les soustraire à l'influence de la CGT. Nous avons non seulement refuté leurs arguments mais encore nous les avons mis en garde contre cette entreprise que nous considérions comme un acte hostile à l'UGTA et à la CISL avec laquelle ils entretiennent les meilleures relations. La CISL a par la suite appuyé notre point de vue par écrit. Nous avons fait un rapport à ce sujet à l'AGTA [3] et avons demandé des détails sur la situation des nôtres dans la métallurgie en France. Lors de la journée en faveur de l'Algérie organisée par le PCF, l'USTA fit appel à ses troupes pour participer à cette journée d'action. Le soir du 17, revirement total. L'USTA publia un second communiqué, chef d'œuvre de mauvaise foi, où elle démontrait à sa façon le fiasco de la manifestation communiste. Cette double fausse manœuvre, ajoutée à sa maladroite collusion avec les troskystes, lui enleva les quelques sympathisants qui lui restaient à la CISL, notamment J. Krane, directeur adjoint à l'organisation, et Nedzynski, chef de service économique.

Commission d'enquête de l'Internationale socialiste

Le dernier congrès de l'Internationale socialiste de Vienne a décidé d'envoyer une commission d'information en Algérie. Le secrétaire de cette Internationale étant un ami de H. Oldenbroëk, secrétaire de la CISL, ce dernier prit l'initiative de nous présenter à la commission en question. Tout d'abord, dans un entretien de 5 heures, suivi de 2 autres, nous avons fait des réserves sur les méthodes d'investigation de ce genre de commissions, et nous avons suggeré un passage à Tunis de la commission avant de se rendre en Algérie, et une rencontre officielle avec le FLN. La proposition a été retenue, mais le passage à Tunis se ferait après Alger et non avant, par mesure de précaution. Nous avons arrangé un rendez-vous pour les frères de Paris, et les avons avertis. Le MNA, pour sa part, a été présenté à l'Internationale socialiste, par la SFIO, et un rendez-vous a été pris pour lui à Paris, par l'intermédiaire de FO. Dans nos entretiens avec les membres de la délégation, nous avons pris soin de spécifier, que nous donnions notre point de vue en tant que syndicalistes, et non de politiciens. Ceci, afin d'éviter d'éventuelles erreurs par imprudence de langage.

Affiliation de la fédération algérienne des PTT à l'IPTT (secrétariat professionnel international)

Nous avions dès la fin 1956, sollicité notre affiliation dans ce secteur professionnel, mais les difficultés de correspondance nous ont obligés à surseoir à la poursuite de ce but. Lors du dernier congrès de la CISL à Tunis, le secrétaire de l'Internationale invita l'UGTA au congrès de l'IPTT à Florence. Dekkar se trouvant à Bruxelles se rendit en Italie. Suit son rapport : comme prévu, je me suis rendu au congrès de l'IPTT, où notre demande d'affiliation, était à l'ordre du jour du comité exécutif de cet organisme. Le représentant de l'Afrique était Tunisien, et retenu par des problèmes électoraux au sein de sa fédération à Tunis, il n'a pu être à temps au CE pour défendre notre demande, contre l'opposition FO qui menaçait de quitter l'IPTT si on y était admis, et demanda en vain mon expulsion du congrès. Par conséquent notre affiliation a été confiée pour étude à une sous-commission qui devait se réunir 45 jours plus tard à Bruxelles. En effet, le 2 novembre 1957, les délégués venus, de Suisse, de Grande-Bretagne, d'Allemagne et de Tunisie, à raison de un par pays, ont tenu leur réunion à laquelle le délégué FO et moi-même étions invités. J'étais exact au rendez-vous mais le Français n'y était pas. Après une journée de débats pendant lesquels j'ai été questionné ou sollicité pour donner mon avis ou apporter des précisions. Etant renseigné sur les détails de notre fédération dont je suis l'un des membres dirigeants je n'avais aucune difficulté à faire admettre la logique de notre affiliation. La sous-commission a recommandé à l'unanimité au prochain comité exécutif de l'IPTT l'affiliation des postiers algériens à l'Internationale. Cette décision sera sans aucun doute ratifiée en avril prochain.

La réunion de la sous-commission sus-citée, a coûté près d'un million de francs.

Activités diverses

Dans le cadre du séjour et des déplacements organisés par la CISL, nous en avons profité pour tenir des conférences dont l'initiative revient à diverses organisations politiques et syndicales, avec un auditoire sélectionné, constitué notamment de députés, de sénateurs, et même le vice-président du Sénat belge.

Les sujets développés se rapportent au syndicalisme algérien et la lutte pour la libération de la patrie, que veut l'Algérie combattante, l'Algérie de 1830 à nos jours, etc.

Ces conférences et ces colloques, se sont tenus à Bruxelles, Charleroi, Anvers, Liège (école ouvrière supérieure de Belgique), Neuchatel, Londres, Dusseldorf, Florence...

La Belgique qui était considérée comme le bastion du MNA nous devient de plus en plus favorable. Nous avons pu toucher trois ministres belges, deux sénateurs, la FGTB4, le parti socialiste, les amis de Témoignage chrétien, les étudiants de droite, les organismes mutualistes et coopérateurs. Un accueil favorable nous a partout été réservé. Des attachés sociaux des ambassades américaine, britannique et libanaise se sont entretenus avec nous.

Nous avons pu réunir une cinquantaine de personnes prêtes à former un comité Belgique-Maghreb, ou de soutien pour la paix en Algérie. Ils diffuseraient notre journal, nos publications, fourniraient comme ils l'ont déjà fait une aide matérielle (permis de séjour en Belgique, refuges, finances, etc) aux nôtres qui quitteraient la France pour les raisons de sécurité. La gauche socialiste qui possède un journal[5] qu'elle a mis à notre disposition, et qui a publié plusieurs de nos articles et un interview est prête à mettre à notre entière disposition toute son organisation. Ils attendent notre réponse et la forme à donner à leur activité. Nous avons réussi à former un collectif d'avocats composé de 10 membres dont l'avocat et sénateur Rollin, défenseur de Mossadegh. L'expulsion d'Algériens de Belgique a été suspendue depuis un mois, et la police, après l'appel du FLN aux travailleurs algériens de Belgique, relâche sa surveillance. Cet appel a été favorablement commenté par l'opinion publique belge[6].

Les possibilités ci-dessus énumérées ne peuvent être exploitées avec le maximum de rentabilité, qu'avec des décisions et des directives précises du Front.

NOTES

[1] Luttes entre le FLN et le MNA.

[2] Secrétaire général de l'USTA assassiné à Paris le 26 octobre 1957.

[3] Amicale générale des travailleurs algériens en France, regroupant les syndicalistes proches du FLN, de la CGT et de la CFDT.

[4] Fédération générale des travailleurs belges.

[5] *La gauche* que dirigeait alors Ernest Glinn.

[6] Appel intervenu le en novembre 1957.

DOCUMENT N° 32 ET 32 BIS

LETTRE DE LA FEDERATION DE FRANCE DE L'UNION DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS ALGERIENS (USTA) AU PRESIDENT DU CONGRES DE LA CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES A TUNIS.

6 juillet 1957. SOURCE : *archives Messali.*

Le MTLD s'efforça pendant des années de conquérir l'intérieur des syndicats contrôlés par le Parti communiste algérien. Sa scission freine momentanément son entreprise. Plus tard, le MNA reprend à son compte le projet du MTLD et crée en février 1956, l'Union syndicale des travailleurs algériens. A son tour, le FLN met en place en mars 1956, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Le mouvement syndical algérien est désormais divisé entre trois groupements. La CGT - UGSA pro-communiste, l'USTA et l'UGTA pro-nationalistes.
La CGT - UGSA est membre de la Fédération syndicale mondiale. L'USTA et l'UGTA ont demandé en même temps leur admission à la CISL. La candidature de l'USTA a été rejetée au profit de celle de l'UGTA. Dans cette lettre, le Bureau de la Fédération de France de l'USTA rappelle les conditions dans lesquelles a eu lieu l'acceptation de la candidature de l'UGTA et demande le réexamen de la demande d'admission en arguant, en particulier, d'une prétendue collusion entre l'UGTA et la CGT « communiste ». La résolution diffusée par l'USTA (document n° 2 bis) tend à prouver sa bonne foi unitaire.

Fédération de France de l'Union des syndicats
des travailleurs algériens (USTA),
49 rue Fontaine - Paris 9ᵉ
Tél : Tri 76-89

à M. Le Président du Congrès de la Confédération internationale des syndicats libres.
Tunis

Paris, le 6 juillet 1957

Cher Camarade,

Le Bureau de la Fédération de France de l'USTA, mandaté par le congrès de notre fédération qui s'est tenu les 28, 29 et 30 juin à Paris, vous envoie cette lettre qu'il vous demande de porter à la connaissance de tous les délégués rassemblés à Tunis à l'occasion du Congrès de la CISL.

1. Les critères de représentativité des organisations syndicales algériennes et leur valeur

Le 26 décembre 1955, les membres de la Commission exécutive de l'USTA siégeant à Alger, décidaient, après adoption des statuts de la Centrale, de les déposer légalement. Le 14 février 1956, le Bureau confédéral déposait ces statuts.

Ainsi, en Algérie, deux organisations syndicales qui allaient demander l'une et l'autre leur affiliation internationale à la CISL, prenaient naissance. Ayant conscience du déplorable effet de cette décision sur le mouvement ouvrier algérien, l'USTA allait, dès le début, engager le combat pour l'unité syndicale, dans une seule centrale libre.

Il n'a été fait état, pour prétexter la non-représentativité de notre organisation syndicale, que d'un seul et unique fait : les élections syndicales à la RDTA (Régie départementale des tramways algérois)[1]. En réalité si l'USTA n'a pas eu de délégués élus, c'est pour une raison bien simple : alors que l'administration et la direction de la RDTA, refusait l'autorisation à l'USTA de présenter sa liste, l'UGTA, elle, se voyait autorisée à présenter la sienne par cette même direction.

Il nous semble qu'un tel critère de représentativité, à savoir le bon ou mauvais vouloir personnel, ne peut être retenu par des syndicalistes.

Quoiqu'il en soit, l'administration colonialiste se chargea bientôt, à sa manière, de régler le différend ; elle commença par emprisonner et interner tous les dirigeants de l'USTA. Les dirigeants de l'UGTA furent arrêtés ensuite. Aujourd'hui, en Algérie, les organisations syndicales sont dans une totale illégalité et fonctionnent clandestinement.

Aujourd'hui, comme hier, nous nous refusons à entrer dans le jeu stérile du bluff qui ne profite qu'au colonialisme. L'UGTA qui annonce 105 000 adhérents (pourquoi pas 200, 300 ou 500 000 ?) est-elle en mesure de déclencher une seule grève sur n'importe quelle question, en Algérie ? Non. En conséquence, constatons que le mouvement syndical algérien est divisé, que, dans le cadre de la guerre colonialiste menée contre notre peuple en Algérie, rien ni personne ne peut préjuger du choix du peuple algérien et de sa classe ouvrière. Le verdict de la démocratie, nous l'attendons avec confiance.

2. *Comment et pourquoi la demande de l'USTA fut-elle rejetée ?*

Nous écrivions dans le bulletin de notre organisation, édité en janvier 1957 :

« Il n'a pas tenu à nous que l'unité syndicale dans une seule centrale ne soit pas réalisée. A ce propos, nous tenons à bien préciser notre position en rappelant les faits :

« Il est clair qu'en Algérie, comme nous venons de le souligner, les problèmes économiques et sociaux passent par la libération politique et la mise hors d'état de nuire du colonialisme. Dans ce sens, une centrale syndicale authentiquement algérienne ne peut se désintéresser de la lutte menée par notre peuple.

« Mais une centrale syndicale ne peut épouser une position partisane sans nier son caractère de large rassemblement des salariés de toute tendance. C'est parce que nous avons cette conception que l'USTA avait proposé l'unité à l'UGTA qui s'y est refusée. »

Rappelons les faits :

La commission qui devait décider l'affiliation à la CISL des syndicats algériens s'est réunie à Bruxelles du 2 au 9 juillet 1956. La CE de la CISL entendait que les syndicats fussent unifiés pour qu'une seule centrale ait à demander son admission. Une commission où étaient représentées l'UGTT[2], l'UMT[3], l'USTA et l'UGTA s'est réunie dès le 2 juillet au soir. L'USTA était représentée par Bensid*, l'UGTA par Dekkar[4] et Hamid[5] qui déclarait représenter des Algériens organisés dans l'UGTT.

A. Ben Salah[6] après une longue confrontation de tous les points de vue fit une proposition dans laquelle il demandait la dissolution des deux centrales et leur fusion dans une seule centrale qui aurait pris l'appellation de l'UNTA (Union nationale des travailleurs algériens) et à laquelle auraient adhéré tous les membres de l'UGTA et de l'USTA.

---

* Bensid est actuellement détenu à la prison de la Santé. (note de l'auteur de la lettre).

Dekkar, de l'UGTA accepta cette proposition en déclarant que celui qui est contre l'union du peuple est l'ennemi du peuple.

Bensid, de l'USTA, après avoir donné son accord de principe, demanda à consulter ses camarades qui étaient restés à Paris.

Hamid, de l'UGTA, souleva des difficultés, prétextant que derrière les deux centrales syndicales, il y avait des organisations politiques, et qu'il s'agissait avant tout d'une question de caractère doctrinal, à résoudre par les organisations politiques. Il demanda également à consulter ses camarades à Paris.

Le 3 juillet, Bensid, représentant de l'USTA, après consultation de ses camarades de Paris, donnait son entière adhésion à la proposition Ben Salah. Le représentant de l'UGTA prétexta, pour ne pas se prononcer, une soi-disant impossibilité de contacter ses amis à Paris.

Bensid, représentant de l'USTA, dégagea la responsabilité de son organisation devant le fait que l'UGTA, en refusant la proposition Ben Salah, entendait maintenair la division de la classe ouvrière algérienne.

Mais le 6 juillet, lors de la réunion de la commission consultative de la CISL, A. Ben Salah, oubliant sa proposition, demandait la dissolution de l'USTA comme centrale, et son entrée comme section en France dans l'UGTA.

Ainsi, le procès-verbal des réunions démontre clairement que les problèmes en cause ne se situaient pas sur le plan de la représentativité : avant tout il y avait une question politique très claire. Ben Salah est pour le parti unique. C'est son droit. Mais là où il outrepasse son droit comme syndicaliste, c'est quand il veut que le mouvement syndical unifié ne soit ouvert qu'aux adhérents du parti unique qu'il désire. Cette conception d'un syndicalisme totalitaire, complètement étrangère aux principes du syndicalisme libre, A. Ben Salah vient de la défendre à nouveau à Tunis en proposant la dissolution de l'USTA et son entrée pure et simple dans l'UGTA, ce qui, dans son esprit, implique clairement l'entrée de tous les travailleurs algériens au FLN.

L'USTA, organisation représentant la majorité de la classe ouvrière algérienne[7] conteste à Ben Salah, comme à quiconque, le droit de décider aux lieux et places des travailleurs algériens, à quelle formation politique, ils doivent adhérer. Qui plus est, l'USTA elle-même ne formule aucune exclusive à l'égard de telle ou telle formation politique algérienne, estimant que la centrale algérienne libre doit être ouverte à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions philosophiques, politiques ou religieuses.

Ajoutons que, devant les manœuvres de Ben Salah à Bruxelles, notre représentant, le camarade Bensid, fort du bon droit de l'USTA demanda à ce qu'une enquête soit faite contradictoirement et sur les lieux mêmes. Cette proposition devait retenir longtemps l'attention des membres de la commission exécutive de la CISL.

Les questions posées à cette commission étaient les suivantes :

1. Admission du syndicalisme algérien au sein de la CISL.
2. Admission des deux centrales ou d'une seule.
3. Complément d'enquête pour s'assurer, selon les formes normales, de la représentativité des deux syndicats.

La troisième question a longuement retenu l'attention du comité exécutif qui en débattit dans la nuit du samedi 7 au dimanche jusqu'à une heure du matin.

Un nombre égal de voix s'était porté sur l'admission des deux centrales et sur le complément d'enquête. Mais de guerre lasse, une voix s'est déplacée en faveur de l'UGTA. Ce compte-rendu est éloquent et démontre l'entière bonne foi de l'USTA.

A juste titre, l'USTA a estimé que ce n'était ni son rôle ni sa tâche de se prononcer sur les points de vue émanant des deux formations politiques algériennes. L'USTA n'avait pas et n'a pas le droit de s'immiscer dans les divergences politiques, contrairement à ce que fait l'UGTA et ses conseillers tunisiens, qui épousent un point de vue parisien, qui, par là même, devient un obstacle à l'unité de la classe ouvrière algérienne.

L'USTA estime que l'unification syndicale doit s'opérer entre les centrales elles-mêmes, indépendamment des formations politiques, par une large discussion démocratique entre tous les militants et responsables syndicaux, de la base au sommet. L'USTA, assurée de l'appui de l'immense majorité des travailleurs algériens, renouvelle dans ce sens ses propositions d'unité, indispensables à la défense efficace des intérêts des travailleurs algériens.

C'est là le sens de la résolution ci-jointe adoptée par le 1er congrès de la Fédération de France de l'USTA. Les travailleurs algériens rejettent le totalitarisme sous toutes ses formes et refusent, répétons-le, à quiconque le droit d'interpréter leurs sentiments et d'agir en leur nom. Le peuple algérien paie d'un prix trop élevé en misère et en sang sa volonté de vivre libre pour accepter une tutelle quelconque, fut-elle celle de Ben Salah.

3. *Sur des problèmes du syndicalisme libre en Algérie*

Ce n'est pas sans quelque étonnement que l'USTA voit la CISL, en adoptant le point de vue de Ben Salah, apporter en fait son appui à la CGT communiste. Prenons quelques faits :

Mélouza : à Mélouza, 300 fellahs travailleurs sont tombés, victimes dans un horrible massacre. Constatons que seules l'UGTA et la CGT communiste n'ont pas condamné ces meurtres.

Hongrie : de même, seules l'UGTA et la CGT communiste n'ont pas jusqu'à ce jour condamné la répression russe en Hongrie.

AGTA : les délégués au congrès de la CISL ne savent peut-être pas que l'UGTA et la CGT communiste ont fondé une amicale générale des travailleurs algériens en France qui ne regroupe qu'une infime minorité de nos compatriotes émigrés[8]. Dernièrement, une réunion de l'AGTA présidée par le secrétaire de la CGT de la région parisienne André Tollet, discuta devant une assistance clairsemée des moyens de lutter contre l'influence grandissante de l'USTA. Mais il y a plus. La presse du 28 avril a signalé qu'à Lyon deux membres de l'AGTA, dirigeants de la CGT lyonnaise, étaient détenteurs d'un véritable arsenal (plusieurs centaines de révolvers, mitraillettes, grenades, etc) destiné à l'organisation d'attentats contre les adhérents de l'USTA. Ces armes, en provenance de l'Allemagne de l'Est, marquent bien la volonté qui se profile derrière les attentats organisés contre l'USTA[9].

Nous pourrions poursuivre cette énumération, et nous sommes à votre disposition pour vous donner tout éclaircissement sur la collusion entre l'UGTA - AGTA et la CGT communiste.

4. *Pour une commission de la CISL chargée d'étudier les conditions de l'unification du mouvement syndical algérien*

Camarades, délégués au congrès de la CISL, nous sommes persuadés que cette lettre vous a permis de voir plus clairement les problèmes qui se posent à la classe ouvrière algérienne.

Nous vous déclarons simplement ceci : l'USTA est prête à tout moment à discuter sur des bases saines et démocratiques de l'unification du mouvement syndical dans notre pays. La résolution adoptée par le premier congrès de la Fédération de France de l'USTA représente, à notre avis, pour tout homme de bonne foi, un bon point de départ pour cette discussion.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment de surseoir à toute décision qui apparaîtrait, aux yeux de la masse des travailleurs algériens, non seulement comme une intrusion partisane dans ses propres affaires intérieures, mais également comme un coup porté à l'œuvre d'unification du mouvement syndical algérien.

L'USTA sait tout ce que la CISL a fait, de la façon la plus désintéressée, pour aider notre classe ouvrière à se libérer des chaînes du colonialisme. L'USTA comprend les difficultés devant lesquelles vous, délégués du congrès, êtes placés, pour aider au règlement des problèmes de l'unité dans une seule centrale libre algérienne.

Mais l'USTA connait son bon droit, et sait, que même si, mal informés, vous preniez malheureusement une décision contraire, vous serez dans la nécessité absolue de la réviser tôt ou tard.

Nous demandons en conséquence que le congrès de la CISL :
— surseoit à toute décision concernant l'affiliation, jusqu'à plus ample informé ;
— désigne une commission chargée d'étudier les conditions de l'unification syndicale et de soumettre à la CE de la CISL un rapport établi après audition des parties intéressées.

L'USTA fait confiance à l'esprit de démocratie et de liberté qui anime la Confédération internationale des syndicats libres et reste convaincue qu'elle prendra une position de sagesse conforme aux intérêts du prolétariat mondial et de la classe ouvrière algérienne.

Recevez, cher camarade, nos salutations syndicalistes.

Pour le Bureau de la Fédération
BOUALEM MANSOUR
secrétaire

P.S. - Nous nous permettons d'envoyer copie de cette lettre à tous les membres de la commission exécutive de la CISL.

NOTES

1. Dès le début de l'insurrection, les employés algériens de la RDTA ont fait spontanément une collecte et l'ont remise au MNA à l'intention des maquisards.
2. Union générale des travailleurs de Tunisie.
3. Union marocaine du travail.
4. Dirigeant de la Fédération des postes-télégraphes et téléphone (PTT).
5. Sans doute pseudonyme d'Ahmed Taleb, alors membre de la Direction de la Fédération de France du FLN.
6. Alors ancien secrétaire du l'UGTT et représentant de cette centrale à la CISL, futur ministre de l'Economie tunisienne.
7. Jusqu'à fin 1957, l'implantation de l'USTA dans les entreprises était plus importante que celle de l'UGTA, mais son rayonnement restait limité aux militants du MNA. En Algérie, seuls les syndicats français Force ouvrière et CFTC étaient tolérés.
8. Amicale générale des travailleurs algériens créée par le FLN.
9. Argument polémique faisant un amalgame entre les adhérents algériens AGTA de la CGT, qui dépendaient du FLN, et une orientation politique liée à la CGT française. Quant aux armes en provenance de la RDA, il est dérisoire de le fonder sur une simple information de presse.

Contrairement à ce que laisse croire ce document, il n'y avait aucune collusion entre la CGT et l'AGTA, composée, elle, de militants de la CGT et de la CFTC. Pour des raisons nationalistes, le FLN s'était interdit de créer des syndicats en France. Alors qu'avant novembre 1954, l'émigration ouvrière était représentée par des militants du MTLD, la CGT a mis à profit les divisions nationalistes pour nommer à des postes de représentation les cadres syndicaux algériens affiliés au PCF.

DOCUMENT N° 32 BIS.

RESOLUTION SUR L'UNITE DU MOUVEMENT SYNDICAL ALGERIEN

1. L'USTA est la centrale syndicale de la classe ouvrière algérienne qui rassemble tous les salariés algériens, à quelque opinion politique, philosophique ou religieuse qu'ils appartiennent.

2. L'USTA ne pose aucune condition à l'adhésion à la centrale algérienne que de manifester en toute occasion et en toute circonstance une solidarité active et de respecter les statuts de l'organisation.

3. L'USTA affirme que l'unité du mouvement syndical algérien exige que la centrale soit indépendante de toute formation politique et de tout gouvernement, ce qui ne signifie pas pour autant que les syndiqués n'aient pas le droit de préférer une organisation politique à une autre. D'autre part, l'USTA, centrale syndicale d'un pays actuellement encore colonisé, ne saurait rester neutre politiquement. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un principe de base du syndicalisme ; l'USTA lutte pour le droit du peuple algérien à disposer de son sort et de son avenir.

4. L'USTA estime qu'il n'y a pas d'autre méthode, pour assurer l'unité du mouvement syndical algérien et son indépendance à l'égard de toutes les formations politiques et de tous les gouvernements, que l'exercice plein et entier de la démocratie syndicale à tous les échelons, garantissant à chaque syndiqué, à quelque tendance qu'il appartienne, un droit légal pour défendre librement son point de vue.

5. Indépendance et démocratie syndicale étant assurées par les statuts, seuls ceux qui expriment des forces étrangères au peuple algérien peuvent poursuivre leur œuvre de division du mouvement syndical algérien. Le premier congrès de la Fédération de France de l'USTA réaffirme que toute la classe ouvrière algérienne peut et doit être rassemblée dans une seule centrale syndicale nationale, indépendante et démocratique. Il lance le plus solemnel appel à tous les Algériens encore abusés pour qu'ils prennent conscience des intérêts historiques de notre peuple et déclare que l'USTA est prête à tout moment à discuter de l'unité syndicale dans le respect des principes définis dans cette résolution. Il y a place pour tous dans la centrale démocratique de la classe ouvrière algérienne.

DOCUMENT N° 33

PROCES-VERBAL DU CONGRES DE LA SOUMMAM

***20 août 1956.** AUTEUR : FLN-ALN. SOURCE : archives personnelles.*

En 1956, l'objectif d'Abbane Ramdane, appuyé par Krim Belkacem était de réunir un Congrès du FLN pour lui donner une plate-forme politique et une direction. Ce Congrès, tenu dans la vallée de la Soummam, le 20 août 1956, adopte un programme, définit les structures du FLN - ALN et affirme la primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur.

Convoqué pour renforcer la cohérence du mouvement, il amènera de grands progrès dans ce sens mais provoquera aussi des luttes entre les dirigeants qui ne se cicatriseront que longtemps après l'Indépendance.

Ce procès-verbal du Congrès pose un problème. Dans la liste des suppléants, on ne trouve pas le nom de Mahsas, qui pourtant, figurait dans la liste des membres du Conseil de la Révolution qui a été rendue publique. Il y a, par contre, deux sièges réservés à l'UGTA qui n'ont jamais eu de titulaires. Il semble bien qu'après le Congrès, la direction exécutive ait procédé d'elle-même à des modifications dans la composition des organismes dirigeants.

ARMEE ET FRONT DE LIBERATION NATIONALE ALGERIENNE

PROCES-VERBAL

de la réunion du 20 août 1956, des responsables de l'Oranie, l'Algérois et le Constantinois.

Membres présents :

— Ben M'Hidi, représentant de l'Oranie, président de séance.
— Abbane, représentant le FLN, secrétaire de séance.
— Ouamrane, représentant de l'Algérois.
— Krim, représentant la Kabylie.
— Ben Tobbal, adjoint de Zighoud.
— Zighoud, représentant le Nord-Constantinois.

Membres absents :

— Ben Boulaïd Mustapha, représentant les Aures-Nemenchas [1]
— Si Cherif [2], représentant le Sud (excusé après avoir adressé son rapport à la réunion).

ORDRE DU JOUR

1. Raisons et objet de la réunion.
2. Compte-rendu :
  a) Organique : découpage, structure, PC
  b) Militaire : effectifs, unités, composition, armement.
  c) Finances : recettes, dépenses, caisse.

d) Politique : état d'esprit des combattants et du peuple.
3. Plate-forme politique et les trois brochures.
4. Uniformisation :
   a) Organique : découpage, structure, mutations, PC.
   b) Militaire : unités, grades, insignes, décorations, soldes et allocations familiales.
   c) Politique : les commissaires politiques et leurs attributions.
   d) Administration, assemblées du peuple.
5. Le FLN : doctrine, statuts, règlement intérieur, les organismes de direction : CNRA — CCE et commissions.
6. ALN : terminologie (moudjahed, moussabel, fiday), phase actuelle, extension et développement offensif.
7. Rapport FLN — ALN : rapport intérieur — extérieur, la Tunisie, le Maroc, la France.
8. Matériel
9. Calendrier de travail : militaire, politique, matériel, cessez-le-feu, négociations, ONU, gouvernement provisoire.
10. Divers : Kabylie, Aures, etc.

SEANCE OUVERTE A 8 HEURES

I — Objet et raisons de la réunion
Exposé de Ben M'Hidi et Abbane.

II — Compte-rendu
1. *Zone n° 2 :* rapport écrit, lu par Zighoud.
Observations : manque de l'effectif, militants du FLN et décompte des armes de guerre (voir résumé du rapport à la suite).
2. *Zone n° 3 :* rapport verbal présenté par Krim. La zone comprend la haute, la basse et la petite Kabylie. Elle est divisée en trois petites zones, elles-mêmes divisées en dix régions subdivisées en trente secteurs.

Effectifs au départ du 1er novembre 1954 : 450 moudjahidines. En caisse un million de francs.

Effectif actuel : militants FLN: 87 044 ; moussebilines : 7 470 ; moudjahidines : 3 100.

Les unités : le groupe commandé par un sergent (arif) se compose de dix à vingt hommes. Trois groupes forment une section commandée par un adjudant (moussaâd).

Limites de la zone : Jijel — Sétif — Bordj Bou Arreridj — M'Sila — Aumale — Aïn Bessem — Palestro — Ménerville — Méditerranée.

Armement : 404 fusils de guerre, 106 mitraillettes, 8 fusils-mitrailleurs, 4 FM Bart, 4 FM 24/29, 4 425 fusils de chasse.

Finances : en caisse, 445 millions de francs.

Observations : actuellement rentrée mensuelle moyenne de 110 millions de francs. Dépenses mensuelles moyennes de 55 millions de francs. Reste à verser : 55 millions de francs.

Etat d'esprit du peuple et des combattants : très bon, mais inlassablement tout le monde nous demande des armes, le peuple est solidaire et participera, le cas échéant, à un soulèvement général. Le cas des harkas des Ourabahs et ralliement des populations des douars Erriche et Drâa-El-Mizan. Le cas des harkas d'Ourabah, problème en voie de solution. Le cas du douar Erriche, douar messaliste ratissé par les nôtres. Une partie du douar a effectivement demandé la protection de la France. Cas douars Nezlioua —

Drâa-El-Mizan : douars qui ont été toujours réfractaires au patriotisme, aucune exaction n'a été commise par les nôtres, les douars n'ayant jamais été pénétrés.

3. zone n° 4 : rapport écrit lu par Ouamrane.

Effectif au départ du 1er novembre 1954 : 50 moudjahidines.

Effectif actuel : militants FLN: 40 000 ; moussebilines : 2 000 ; moudjahidines : 1 000.

Les effectifs des régions : Bérouaguia — Médéa — Champlain — Boughari — Thniet-el-Nad — Miliana — Ténes — Orléansville — Cherchell, ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus.

Armement : 5 FM dont un FM Bart, 200 fusils de guerre, 80 mitraillettes, 300 pistolets, 1 500 fusils de chasse.

Finances : 200 millions de francs en caisse.

4. Zone n° 5 : procès-verbal présenté par Ben M'Hidi.

Limites de la zone : département d'Oran, Mostaganem, le Sud, Mascara, Colomb-Béchar.

Effectifs au départ du 1er novembre 1954 : 60 moudjahidines (50 durent être arrêtés ou tués).

En caisse au 1er novembre 1954 : 80 000 francs.

Effectif au second déclanchement, 1er octobre 1955 : 500 moudjahidines ; 500 moussebilines.

Effectif au 1er mai 1956 : moudjahidines : 1 500 ; moussebilines : 1 000.

Armement au 1er mai 1956 : 35 millions de francs dont 25 millions à l'extérieur (Rf) [3].

Etat d'esprit de la population et des combattants : très bon, les rapports FLN — ALN et peuple sont excellents, un rapport plus précis et plus actuel sera demandé à Oran.

5. Zone n° 6 : rapport verbal présenté par Ouamrane à la place de Si Cherif ; la zone n° 6 est nouvellement créée. Elle comprend les territoires des communes d'Aumale, Sidi-Aïssa, Aïn-Boussif, Cellata. Ces régions sont atteintes par nos groupes. Les communes de Djelfa, Laghouat, M'zab, à l'extrême sud algérois ne sont pas encore pénétrées.

Effectifs actuels : militants FLN : 5 000 ; moussebilines : 100 ; moudjahidines : 200.

Armement : 100 fusils de guerre, 1 FM, 10 mitraillettes, 50 pistolets, 100 fusils de chasse.

Finances : 10 millions de francs versés à la zone n° 4.

III — Plate-forme politique et trois brochures

Lecture, critique et discussions de ces documents ont été faites.

IV — Uniformisation

a. Organique du point découpage :

1re zone : Aures — Nemenchas

Limites : au nord : Montesquieu, Sédrata, El-Guerrah, Sétif ; au sud : le Sahara et le Contantinois ; à l'ouest : Bordj Bou Arredidj, M'Sila, Bou Saada, El Oued, Djellal ; à l'est : la frontière tunisienne.

2e zone : Nord-Constantinois

Limites : au nord de la Calle à Souk-el-Ténine ; au sud : Sétif, route Alger-Constantine jusqu'à El-Guerrah, prolongée jusqu'à la frontière tunisienne en passant par Ségus — Montcalm — Sédrata — Montesquieu ; à l'ouest : Sétif, Kherrata, Souk-el-Ténine ; à l'est : la frontière tunisienne.

3ᵉ zone : Kabylie
Limites : au nord : Souk-el-Tenine, Courbet Marine ; au sud : ligne de chemin de fer Alger-Constantine jusqu'à Sétif avec le prolongement de Bordj Bou Arredidj — M'Sila — Aïn el Hadjel — Aumale — Aïn-Bessem — Palestro ; à l'ouest : Courbet — Marine — Ménerville ; à l'est : Sétif — Kherrata — Souk-el-Ténine.

4ᵉ zone : Algérois
Limites : au nord : Courbet Marine — Ténes ; au sud : Bouira — Aïn-Bessem — Bir Ghbalou — Berrouaguia — Boughari — Tiaret ; à l'ouest : frontière du département d'Oran ; à l'est : Courbet Marine — Ménerville — Palestro — Thiers — Bouira — Aïn-Bessem.

Nota : Alger et les communes limitrophes : Hussein-Dey, Kouba, El-Biar, Bouzaréah, Birmandreis, Saint-Eugène, ne dépendent pas de la zone n° 4 et constituent une organisation autonome.

5ᵉ zone : Oranie
Limites : département d'Oran.

6ᵉ zone : Sud-Algérois
Limites : au nord : Burdeau — Boughari — Berrouguia — Bir-Ghbalou — Aïn-Bessem ; des autres côtés : le Sahara algérois.

Nota : la ville de Sétif appartient à la zone n° 3 (Kabylie) ; cependant, l'organisation de la ville de Sétif devra tout faire pour rendre service aux zones n° 1 et 2.

A dater de ce jour, le terme zone est remplacé par wilaya, la région devient mintaka, le secteur (kism) devient région (nahia).

Les PC : la direction collective étant érigée en principe, tous nos organismes délibérants devront le respecter scrupuleusement. Le PC est composé du chef (politique ou militaire) représentant central de l'autorité du FLN. Il est entouré d'adjoints et collaborateurs qui sont des officiers au nombre de trois, s'occupant des branches militaires-politiques-renseignements-liaisons. Il y a des PC de wilaya, zone, région, secteur.

Les mutations : la mutation est prononcée par l'organisme immédiatement supérieur auquel appartient l'élément. Le principe de la mutation à tous les échelons est admis.

b. *Militaire :* Unités. Le groupe (fawdj) est composé de 11 hommes dont un sergent et deux caporaux ; le demi-groupe comprend 5 hommes dont un caporal ; la section (ferka) est composée de 35 hommes (3 groupes + le chef de section et son adjoint) ; la compagnie (katiba) comprend 110 hommes (3 sections + 5 cadres).

Les grades : les grades usités en Kabylie ont été adoptés, à savoir :
— Djoundi Aouel (caporal) ...... : un V rouge renversé qui se porte sur le bras droit.
— Arif (sergent) .... : deux V rouges renversés.
— Arif aouel (sergent-chef) .... : trois V rouges renversés.
— Moussaad (adjudant) .... : un V rouge souligné par un trait blanc.
— Moulazem (aspirant) .... : une étoile blanche.
— Moulazem thani (sous-lieutenant) .... : une étoile rouge.
— Dhabet aouel (lieutenant) .... : une étoile rouge et une blanche.
— Dhabet thani (capitaine) .... : deux étoiles rouges.
— Sagh aouel (commandant) .... : deux étoiles rouges et une blanche.
— Sagh thani (colonel) .... : trois étoiles rouges.

Drâa-El-Mizan : douars qui ont été toujours réfractaires au patriotisme, aucune exaction n'a été commise par les nôtres, les douars n'ayant jamais été pénétrés.

3. zone n° 4 : rapport écrit lu par Ouamrane.

Effectif au départ du 1er novembre 1954 : 50 moudjahidines.

Effectif actuel : militants FLN: 40 000 ; moussebilines : 2 000 ; moudjahidines : 1 000.

Les effectifs des régions : Bérouaguia — Médéa — Champlain — Boughari — Thniet-el-Nad — Miliana — Ténes — Orléansville — Cherchell, ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus.

Armement : 5 FM dont un FM Bart, 200 fusils de guerre, 80 mitraillettes, 300 pistolets, 1 500 fusils de chasse.

Finances : 200 millions de francs en caisse.

4. Zone n° 5 : procès-verbal présenté par Ben M'Hidi.

Limites de la zone : département d'Oran, Mostaganem, le Sud, Mascara, Colomb-Béchar.

Effectifs au départ du 1er novembre 1954 : 60 moudjahidines (50 durent être arrêtés ou tués).

En caisse au 1er novembre 1954 : 80 000 francs.

Effectif au second déclanchement, 1er octobre 1955 : 500 moudjahidines ; 500 moussebilines.

Effectif au 1er mai 1956 : moudjahidines : 1 500 ; moussebilines : 1 000.

Armement au 1er mai 1956 : 35 millions de francs dont 25 millions à l'extérieur (Rf)[3].

Etat d'esprit de la population et des combattants : très bon, les rapports FLN — ALN et peuple sont excellents, un rapport plus précis et plus actuel sera demandé à Oran.

5. Zone n° 6 : rapport verbal présenté par Ouamrane à la place de Si Cherif ; la zone n° 6 est nouvellement créée. Elle comprend les territoires des communes d'Aumale, Sidi-Aïssa, Aïn-Boussif, Cellata. Ces régions sont atteintes par nos groupes. Les communes de Djelfa, Laghouat, M'zab, à l'extrême sud algérois ne sont pas encore pénétrées.

Effectifs actuels : militants FLN : 5 000 ; moussebilines : 100 ; moudjahidines : 200.

Armement : 100 fusils de guerre, 1 FM, 10 mitraillettes, 50 pistolets, 100 fusils de chasse.

Finances : 10 millions de francs versés à la zone n° 4.

III — Plate-forme politique et trois brochures

Lecture, critique et discussions de ces documents ont été faites.

IV — Uniformisation

a. Organique du point découpage :

1re zone : Aures — Nemenchas

Limites : au nord : Montesquieu, Sédrata, El-Guerrah, Sétif ; au sud : le Sahara et le Contantinois ; à l'ouest : Bordj Bou Arredidj, M'Sila, Bou Saada, El Oued, Djellal ; à l'est : la frontière tunisienne.

2e zone : Nord-Constantinois

Limites : au nord de la Calle à Souk-el-Ténine ; au sud : Sétif, route Alger-Constantine jusqu'à El-Guerrah, prolongée jusqu'à la frontière tunisienne en passant par Ségus — Montcalm — Sédrata — Montesquieu ; à l'ouest : Sétif, Kherrata, Souk-el-Ténine ; à l'est : la frontière tunisienne.

3ᵉ zone : Kabylie
Limites : au nord : Souk-el-Tenine, Courbet Marine ; au sud : ligne de chemin de fer Alger-Constantine jusqu'à Sétif avec le prolongement de Bordj Bou Arredidj — M'Sila — Aïn el Hadjel — Aumale — Aïn-Bessem — Palestro ; à l'ouest : Courbet — Marine — Ménerville ; à l'est : Sétif — Kherrata — Souk-el-Ténine.

4ᵉ zone : Algérois
Limites : au nord : Courbet Marine — Ténes ; au sud : Bouira — Aïn-Bessem — Bir Ghbalou — Berrouaguia — Boughari — Tiaret ; à l'ouest : frontière du département d'Oran ; à l'est : Courbet Marine — Ménerville — Palestro — Thiers — Bouira — Aïn-Bessem.

Nota : Alger et les communes limitrophes : Hussein-Dey, Kouba, El-Biar, Bouzaréah, Birmandreis, Saint-Eugène, ne dépendent pas de la zone n° 4 et constituent une organisation autonome.

5ᵉ zone : Oranie
Limites : département d'Oran.

6ᵉ zone : Sud-Algérois
Limites : au nord : Burdeau — Boughari — Berrouguia — Bir-Ghbalou — Aïn-Bessem ; des autres côtés : le Sahara algérois.

Nota : la ville de Sétif appartient à la zone n° 3 (Kabylie) ; cependant, l'organisation de la ville de Sétif devra tout faire pour rendre service aux zones n° 1 et 2.

A dater de ce jour, le terme zone est remplacé par wilaya, la région devient mintaka, le secteur (kism) devient région (nahia).

Les PC : la direction collective étant érigée en principe, tous nos organismes délibérants devront le respecter scrupuleusement. Le PC est composé du chef (politique ou militaire) représentant central de l'autorité du FLN. Il est entouré d'adjoints et collaborateurs qui sont des officiers au nombre de trois, s'occupant des branches militaires-politiques-renseignements-liaisons. Il y a des PC de wilaya, zone, région, secteur.

Les mutations : la mutation est prononcée par l'organisme immédiatement supérieur auquel appartient l'élément. Le principe de la mutation à tous les échelons est admis.

b. *Militaire :* Unités. Le groupe (fawdj) est composé de 11 hommes dont un sergent et deux caporaux ; le demi-groupe comprend 5 hommes dont un caporal ; la section (ferka) est composée de 35 hommes (3 groupes + le chef de section et son adjoint) ; la compagnie (katiba) comprend 110 hommes (3 sections + 5 cadres).

Les grades : les grades usités en Kabylie ont été adoptés, à savoir :
— Djoundi Aouel (caporal) ...... : un V rouge renversé qui se porte sur le bras droit.
— Arif (sergent) .... : deux V rouges renversés.
— Arif aouel (sergent-chef) .... : trois V rouges renversés.
— Moussaad (adjudant) .... : un V rouge souligné par un trait blanc.
— Moulazem (aspirant) .... : une étoile blanche.
— Moulazem thani (sous-lieutenant) .... : une étoile rouge.
— Dhabet aouel (lieutenant) .... : une étoile rouge et une blanche.
— Dhabet thani (capitaine) .... : deux étoiles rouges.
— Sagh aouel (commandant) .... : deux étoiles rouges et une blanche.
— Sagh thani (colonel) .... : trois étoiles rouges.

Chef de wilaya : colonel, ses trois adjoints seront des commandants.
Chef de zone : capitaine, ses trois adjoints seront des lieutenants.
Chef de région : sous-lieutenant, ses trois adjoints seront des aspirants.
Chef de secteur : adjudant, ses trois adjoints seront des sergents chefs.

Nota. — : les commissaires politiques auront les mêmes grades que les officiers de l'organisme auquel ils appartiennent. Une étoile et un croissant rouge se porteront sur le calot (à faire par chaque wilaya). Les galons seront faits par la wilaya n° 3.

Décorations : le CCE est chargé de l'étude de cette question. Tous ces grades seront provisoires. A la libération du pays, une commission militaire sera chargée d'étudier chaque cas et de pourvoir au reclassement de ces grades dans l'Armée nationale. Le grade de général n'existera pas juqu'à la libération du pays. Les nominations, cassations et rétrogradation des officiers sont prononcées par la CCE sur la proposition du chef de wilaya. Les sous-officiers sont nommés, cassés ou rétrogradés par le chef de wilaya. Les caporaux sont nommés ou cassés par le chef de zone.

Soldes et allocations familiales : chaque moudjahed touchera une solde suivant le barème suivant[4] :

Soldat	1 000 francs par mois
Caporal	1 200 francs par mois
Sergent	1 500 francs par mois
Sergent-chef	1 800 francs par mois
Adjudant	2 000 francs par mois
Aspirant	2 500 francs par mois
Sous-lieutenant	3 000 francs par mois
Lieutenant	3 500 francs par mois
Capitaine	4 000 francs par mois
Commandant	4 500 francs par mois
Colonel	5 000 francs par mois

Infirmiers et infirmières seront assimilés aux sergents et toucheront 1 500 francs par mois. Les médecins militaires seront assimilés aux aspirants et toucheront une solde de 2 500 francs par mois. Les médecins seront assimilés aux lieutenants et toucheront une solde de 3 500 francs par mois.

Seuls les articles de toilette seront à la charge des moudjahidines, tout le reste à la charge de l'Armée.

Allocations familiales : tous les moudjahidines chargés de famille seront secourus mensuellement. Cependant, il sera fait appel au patriotisme de chacun pour épargner les deniers de la Révolution. Des directives seront données dans ce sens aux chefs de groupes et aux commissaires politiques. Les moussebilines seront secourus sur la même base que les moudjahidines, lorsqu'ils accomplissent une tâche permanente de 30 jours sur 30 ; il leur sera attribué la moitié du secours lorsqu'ils ne sont utilisés que 15 jours par mois, et le quart du secours lorsqu'ils ne sont utilisés qu'une semaine par mois. Les prisonniers et les familles des morts seront secourus sur la base suivante :
— pour les campagnes : 2 000 francs de base + 2 000 francs par personne.
— pour les villes : 5 000 francs de base + 2 000 francs par personne.

c. *Politique :* les commissaires politiques et leurs attibutions.

Les tâches principales des commissaires politiques seront : organisation et éducation du peuple. Propagande et information. Guerre psychologique (rapport avec le peuple, la minorité européenne, les prisonniers de guerre). Les commissaires politiques donneront leur avis sur les programmes et de l'action militaire, et de l'ALN, finances et ravitaillement.

d. *Administration :* assemblées du peuple (voir étude n° 2) .

Les assemblées seront élues. Elles seront composées de 5 membres dont un président et s'occuperont des états civils, affaires judiciaires et islamiques, affaires financières et économiques, police.

V — Le FLN

Doctrine, statuts, règlement intérieur, organisme de direction : CNRA — CCE — Commissions.

Doctrine : (voir documents).

Statuts et règlement intérieur : le CCE est chargé de leur élaboration.

Les organismes de direction : Le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA). Le CNRA est composé de 34 membres (17 titulaires et 17 suppléants).

LES TITULAIRES	LES SUPPLEANTS
1 — Ben Boulaïd Mustapha	1 — Adjoint de Ben Boulaïd
2 — Zighoud Youcef	2 — Ben Tobbal Lakhdar
3 — Krim Belkacem	3 — Mohammedi Saïd
4 — Ouamrane Amar	4 — Dehiles Slimène
5 — Ben M'Hidi Larbi	5 — Boussouf Abdlhafid
6 — Bitat Rabah	6 — Mellah Ali
7 — Abbane Ramdane	7 — Benyahya
8 — Ben Khedda Ben Youssef	8 — Ledjaoui Mohammed
9 — Aïssat Idir	9 — Malek [5]
10 — Boudiaf Mohammed	10 — Dahlab Saad
11 — Aït Ahmed Hocine	11 — UGTA
12 — Khider Mohammed	12 — UGTA
13 — Ben Bella Ahmed	13 — Louanchi Salah
14 — Lamine Mohammed	14 — Thalbi Tayeb
15 — Abbas Ferhat	15 — Mehri Abdelhamid
16 — El Madani Tewfik	16 — Francis Ahmed
17 — Yazid M'Hamed	17 — Si Brahim [6]

Nota : la convocation du CNRA est faite par le CCE, s'il le juge indispensable ou sur la demande de la moitié plus un de ses membres ; les délibérations du CNRA ne sont valables que si 12 membres (titulaires ou suppléants sont présents ; en principe le CNRA se réunira une fois par an tant que les hostilités dureront).

Le Comité de coordination et d'exécution (CCE) :

Il est composé de Ben M'Hidi, Abbane, Ben Khedda, Krim, Dahlab. Ce dernier est encore en prison et sera remplacé définitivement par Malek.

Nota : un membre du CCE ou un délégué dûment accrédité par cet organisme est habilité pour contrôler toutes les activités de nos organismes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Les membres du CCE ont pouvoir de contrôler les organismes politiques, militaires, économiques et sociaux, etc, tous les trois mois.

Les commissions : le CCE est chargé de contrôler et de constituer diverses commissions qui ont pour siège Alger.

VI — ALN

Terminologie : (moudjahed, moussabel, fiday), développement extensif, offensif.

A l'avenir, seuls les termes suivants seront utilisés :

el moudjahed : c'est le soldat de l'ALN,
el moussabel : c'est le partisan.
el fiday : c'est l'élément du commando chargé d'effectuer des raids sur les centres.

La jonction entre les groupes de toutes nos zones est virtuellement chose faite. Il importe de reprendre l'initiative des opérations et de développer nos actions sur tous les plans.

VII — Rapport FLN - ALN

(Rapport intérieur et extérieur, situation au Maroc, en Tunisie et en France).

Rapport FLN — ALN :

Primauté du politique sur le militaire.

Dans les PC, le chef politique-militaire devra veiller à maintenir l'équilibre entre toutes les branches de la révolution.

Rapport intérieur-extérieur : primauté de l'intérieur sur l'extérieur avec le principe co-direction.

Situation en Tunisie : exposé actuel. Avons envoyé une délégation composée de 4 membres auxquels sera joint Benaouda qui sera plus particulièrement chargé de l'acheminement du matériel de la Tunisie sur l'Algérie.

Situation au Maroc : exposé fait, la délégation est dirigée par Thalbi Tayeb sous le contrôle de Boudiaf.

Situation en France : Le rapport de la fédération a été lu et les principaux vœux ont été adoptés. Une lettre signée de tous les responsables a été adressée au comité fédéral.

VIII — Matériel

Aucune mutation d'armes ne sera faite entre les wilayas, vu que le matériel que nous détenons est du matériel de récupération. A l'avenir, le CCE est seul habilité pour faire une répartition équitable en tenant compte de la situation de chaque wilaya.

IX — *Calendrier du travail [et X-Divers]*

Reprendre l'initiative des opérations militaires à tout prix ; déclenchement des opérations militaires, offensive à partir de ... Le premier novembre sera un anniversaire, la grève générale sera observée, le boycottage des écoles françaises est maintenu, les élections Lacoste seront boycottées. L'usage de la force armée sera fait si les responsables le jugent utile.

Cessez-le-feu et négociations : seul le CNRA est habilité pour ordonner le cessez-le-feu dont le cadre sera fixé par la plate-forme ONU. D'ores et déjà, l'intérieur devra fournir tous les éléments d'information que nous détenons pour faciliter la tâche de nos représentants délégués à l'ONU.

Gouvernement provisoire : cette affaire sera étudiée. La solution suivante a été adoptée : envoi de Zighoud et Si Brahim avec les pouvoirs étendus pour régler le cas Souk-Ahras — Nemenchas. Envoi de Ouamrane, Si Cherif, Amirouche avec les pouvoirs pour solutionner le problème du Sud et des Aurès.

Le CCE veillera et sera tenu au courant de toutes les situations par cinq délégués. Le CCE est seul habilité pour trancher en dernier ressort.

Les tribunaux : aucun officier, quel que soit son grade, n'a plus le droit de prononcer une condamnation à mort. Les tribunaux à l'échelle secteur et zone seront chargés de juger les civils et les militaires. L'égorgement est formellement interdit à l'avenir, les condamnés à mort seront fusillés. L'accusé a le droit de choisir une défense. La mutilation est formellement interdite, quelles qu'en soient les raisons que l'on puisse alléguer.

Prisonniers de guerre : il est formellement interdit d'exécuter les prisonniers de guerre. A l'avenir un service des prisonniers de guerre sera créé dans chaque wilaya ; il aura surtout pour tâche essentielle de populariser la justesse de notre lutte.

Livret individuel : à l'avenir, chaque moudjahed sera doté d'un livret individuel.

Immatriculation : chaque wilaya proposera un modèle au CEE.

Permissions : les permissions sont rétablies.

Service de santé : chaque nouvelle recrue passera une visite médicale si possible.

Zone n° 2 :

Effectif au départ du 1er novembre 1954 : 100 moudjahidines.

Effectif actuel : moudjahidines : 1 669 ; moussibelines : 5 000.

Armement : 13 FM, 325 fusils de guerre, y compris les mitraillettes, 3 750 fusils de chasse.

Finances : 203 500 000 francs.

Etat d'esprit des combattants et du peuple : satisfaisant.

Observations : tout le territoire frontalier de la Tunisie est contrôlé par les Aurès, alors qu'il a été toujours entendu que la région de Souk-Ahras devra être rattachée au Nord-Constantinois.

NOTES

1. Au moment de la tenue du Congrès, les participants n'ignorent pas la mort de Ben Boulaïd.
2. Pseudonyme d'Ali Mellah.
3. Responsable des Finances.
4. Il s'agit bien entendu d'anciens francs dans tous les chiffres indiqués.
5. Abdelmalek Temam.
6. Brahim Mezhoudi.

DOCUMENT N° 34

LETTRE DE BEN BELLA A LA DIRECTION EXECUTIVE DU FLN

début automne 1956. AUTEUR *: Ben Bella.* SOURCE *: archives personnelles.*

La délégation extérieure n'a pas été représentée au Congrès de la Soummam. Dès réception du procès-verbal de la réunion, Ben Bella, écarté avec Boudiaf de la direction exécutive, conteste la validité du Congrès et de ses décisions. Une copie de cette lettre a été saisie sur Ben Bella lors de son arrestation le 22 octobre 1956.

Je viens de recevoir la plate-forme politique et le procès-verbal de la réunion du 20 août, ainsi que la lettre explicative d'Hansen [1].

Compte tenu, d'une part, de votre intention de rendre publiques les décisions lors de l'anniversaire de la révolution du 1er novembre prochain et, d'autre part, de la gravité de certaines de ces décisions escamotant soit intentionnellement, soit par omission certains points doctrinaux contenus dans la charte rendue publique le 1er novembre 1954, je me permets de vous demander fraternellement de surseoir à la publication de ces décisions jusqu'à ce qu'une confrontation des points de vue de tous les frères habilités à cet effet, soit faite.

En effet, ni les frères de l'Oranie, ni ceux du Constantinois autres que ceux du Nord-Constantinois moins Souk-Ahras, ni ceux de l'extérieur qui ont attendu patiemment huit jours à Rome d'abord et quinze jours à Tripoli ensuite, le signal promis par Hansen pour rentrer au Pays, n'ont participé à l'élaboration d'un travail si capital que ses décisions remettent en cause des points doctrinaux aussi fondamentaux que celui du caractère islamique de nos futures institutions politiques, entre autres, [...] y ont été prises.

Ces décisions ont été, en outre, assorties d'autres décisions consacrant la présence d'éléments au sein des organismes dirigeants du Front, qui sont une véritable aberration des principes les plus intangibles de notre révolution, et qui, si on y prenait garde, finiraient, je pèse les mots, à lui tordre une fois pour toutes le cou.

En tous cas, d'ores et déjà, ces décisions prêtent à controverses. Ce serait prendre des risques très graves que de les rendre publiques. C'est bien pour prévenir ces risques parce que sachant pertinemment qu'une réponse après étude sérieuse de ces documents par tous les frères habilités à le faire, avant la fin du mois d'octobre, est impossible, que je vous écris dès maintenant.

Je vais aussitôt communiquer tous les documents aux frères présents et nous vous les renverrons le plus tôt possible.

Je vous demanderais de faire parvenir une copie de cette lettre à chacun des frères ayant participé à votre conférence.

NOTE

1. Pseudonyme d'Abbane.

DOCUMENT N° 35

REPONSE DE BEN BELLA AUX DIRIGEANTS DU FLN EN ALGERIE

début 1957. AUTEUR : Ben Bella. SOURCE : document saisi sur un des dirigeants de la Fédération de France, soit Taleb, soit Lebjaoui, en février 1957. Reproduit partiellement dans le Figaro *des 20/21 juillet 1957.*

L'un des reproches formulés à l'égard de Ben Bella par les participants au Congrès de la Soummam est de n'avoir pas répondu à l'attente des combattants en leur acheminant les armes dont ils avaient grandement besoin. Arrêté le 22 octobre 1956, Ben Bella répondra à ce grief, formulé dans une lettre qui lui a été adressée par le CCE (premier texte) par un long rapport rédigé à la prison de la Santé (deuxième texte) et saisi en février 1957 sur des dirigeants de la Fédération de France qui l'avaient reproduit en plusieurs exemplaires.

Les griefs des partisans au Congrès

Permettez-nous, après cet exposé, de vous faire part d'une critique de fond qui vous est faite par tous les frères congressistes et les combattants en général.

Il s'agit du problème du matériel — des frères vous reprochant de n'avoir pratiquement pas fait grand-chose pour ravitailler le maquis en armes.

Avant le déclenchement de l'insurrection vous aviez promis, notamment le frère Ben Bella, de diriger beaucoup d'armes sur le pays. A notre connaissance, au premier trimestre 1956, en dehors de 450 pièces qui ont pénétré en Oranie et une centaine aux Nementchas, vous n'avez pas effectué d'envois ...

Il est de notre intérêt à tous de ne pas vous cacher la vérité, même si elle est amère.

Au congrès, et dans le maquis, les frères combattants ont été furieux de votre carence dans ce domaine, d'autant qu'on nous réclame des armes de partout.

La réponse de Ben Bella

Voilà qui est clair. Pour vous donc, ainsi que pour tous les congressistes, notre action dans ce domaine se serait soldée par un échec complet.

Puisque vous insistez sur « notre intérêt à tous à ne pas nous cacher la vérité, même si elle nous est amère », permettez-nous de vous dire, nous aussi, la vérité même si elle est amère, et elle le sera inévitablement. Nous vous dirons donc que, contrairement à votre jugement, nous estimons que vous n'êtes pas qualifiés pour porter une condamnation aussi grave que définitive, car vous ignorez tout ou presque tout de ce qui a été fait. Bien plus, nous estimons, quant à nous, que notre action a été des plus efficaces.

Venons-en aux faits :

Vous avancez les chiffres de 450 pièces pour l'Oranie, et d'une centaine pour les Nementchas. Soit. Il serait aisé de démontrer l'inexactitude flagrante de pareils chiffres pour les Aurès, car le moins que l'on puisse dire c'est que la source de vos renseignements (Omar Ben Boulaïd) n'est pas complète, ce dernier n'exerçant son commandement que sur une très infime partie de cette zone et ayant rompu ses relations avec les autres secteurs dès le début de l'insurrection. Mais vous prenez la précaution de dire que telle paraît avoir été la situation au premier trimestre 1956, en d'autres termes au moment de la rentrée de Ben M'Hidi.

En effet cette précaution est vraiment nécessaire, car depuis cette rentrée beaucoup d'eau a passé sous les ponts, puisque environ :

8 200 armes étaient déjà acheminées, soit en voie d'acheminement, une partie étant

en Libye, l'autre déjà en Tunisie, celle réservée au département d'Oran ayant été acheminée à l'intérieur, même pas deux semaines après le débarquement :

soit 2 000 pièces environ pour l'Oranie (toutes acheminées à l'intérieur du pays).

2 500 pièces ayant été acheminées par la Tunisie (réparties à l'intérieur).

1 000 pièces à Tripoli en voie d'acheminement. Il y a lieu de présiser que, à l'époque, le temps d'acheminement pour chaque lot de 400 pièces de Tripoli à la frontière algéro-tunisienne était de 48 à 72 heures.

A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter la récupération réalisée soit en Tunisie, soit au Maroc, soit en Espagne, et qui s'élève, rien que pour le Maroc, à 900 pièces. Précisons que plus de 1/10 de cette dotation était fourni, en armes semi-lourdes. FM et mitrailleuses lourdes, 1/4 environ de l'ensemble, en mitraillettes, que l'uniformité du matériel était réalisée dans une grande mesure, et que les munitions représentaient environ le quadruple du tonnage de l'armement en pièces, soit environ :
500 balles par fusil.
500 balles par FM
1 000 balles par FM
2 000 balles par mitrailleuse

Pour faire un bilan sincère, les précisions suivantes doivent être apportées :

1. Environ 3 000 pièces qui devaient parvenir en Oranie ont été saisies dernièrement ;

2. 2 000 fusils et 500 mitraillettes étaient entreposés à Alexandrie et attendaient la première occasion pour être embarqués, représentant les dons faits par l'Irak et la Syrie, lot auquel il faut ajouter 65 mortiers que j'ai moi-même achetés ;

3. 500 mitraillettes Thompson, 100 mortiers de 45 mm, avec 100 obus chacun achetés en Italie, avec licence syrienne en voie d'acheminement sur Latakieh (Syrie) avant d'être renvoyés à Alexandrie. Tout ce lot a été payé ;

4. Enfin, trois jours avant ma venue à Rabat, j'obtins lors d'une entrevue avec Abdel-Nasser, la promesse d'une aide immédiate de 5 000 fusils anglais à 10 coups, 500 FM avec supports anti-aériens, 3 000 grenades défensives. D'ailleurs, le lendemain même de cette entrevue, je suis allé mettre la main avec Fathi à la sortie de tout ce lot des magasins de l'armée pour l'entreposer dans le dépôt réservé spécialement pour nous. A cela et conformément à ce qui a été entendu avec Ben M'Hidi avant son départ, il faut ajouter l'achat de :

1. Un bateau de 350 tonnes qui a fait déjà deux voyages. L'un sur l'Oranie avec 1 500 pièces. L'autre sur Tripoli avec 4 500 pièces, dont 100 FM, 30 mitrailleuses, 1 400 mitraillettes, le restant en fusils anglais à 10 coups.

2. Un second achat : un bateau rapide devant faire les côtes algériennes, en particulier la Kabylie, à équipage entièrement algérien, excepté le capitaine qui est allemand. Voilà les données essentielles sur les activités extérieures dans le domaine militaire. Voilà les faits.

Il reste évidemment que les wilayas 2, 3, 4, 6, n'ont en rien bénéficié de notre action ; mais alors, à qui la faute ? Croyez-vous sincèrement que la conjoncture que nous vivions à l'extérieur permettait par exemple de faire du nombre de pièces dont nous disposions un partage proportionnel au nombre de wilayas ? Devions-nous, entre autres hypothèses, suspendre tout envoi sur les régions où celui-ci s'avérait possible, sous prétexte qu'il fallait subordonner cette opération à un égal envoi vers chacune des autres régions ? Ou plutôt ne fallait-il pas, conscients de la particularité de notre lutte, ne pas hésiter à produire notre effet là où les circontances le permettaient ? De quel droit décrétez-vous d'autorité que nous n'avons pratiquement pas fait grand-chose pour ravitailler le maquis en armes par le seul prétexte que les wilayas 2, 3, 4, 6, n'ont rien reçu, alors que les autres wilayas, plus favorisées, pour des raisons indépendantes de notre volonté (géographie), ont reçu le matériel annoncé ci-dessus ? Il faut donc déduire que pour vous, l'Algérie ce sont les wilayas, 2, 3, 4, 6, et seulement ces wilayas ?

Vous me permettrez alors de vous dire que ça ne serait pas penser en responsables présidant aux destinées d'une révolution nationale.

Le congrès ayant rassemblé précisément ces seules wilayas 2, 3, 4, et 6, défavorisées sans que nous y soyons pour rien, et, pour reprendre vos propres termes, « les frères congessistes et combattants », nous reprochant de « n'avoir pratiquement pas fait grand-chose pour ravitailler le maquis en armes », je vous dis fraternellement que, personnellement :

1) Je récuse votre jugement. Je le récuse d'autant plus que Abbane, dans une des ses lettres que nous gardons toujours, avait prétendu que les frères de Kabylie et du Nord Constantinois avaient l'impression que Ben Bella et Boudiaf « faisaient du favoritisme », et que le même Abbane a écrit, comme je le soulignais plus haut en parlant de nous : « Ils ne pensent pas à nous parce que nous sommes des Kabyles » ;

2) Que je considère que vous nous fournissez la meilleure preuve de la non-représentativité du congrès, quand, faisant fi du jugement des autres frères des zones non représentées au congrès, vous dites : « Les frères congressistes et combattants vous reprochent de n'avoir pratiquement pas fait grand-chose pour ravitailler le maquis. »

DOCUMENT N° 36 (inédit)

L'ACTION INTERNATIONALE DU FLN PAR M'HAMMED YAZID

Juillet 1957. AUTEUR : M'Hammed Yazid. SOURCE : archives personnelles.

M'Hammed Yazid, représentant du FLN à New York, rédigea ce document à l'intention du CNRA qui devait se réunir le 20 août 1957. Il y récapitule d'une manière concise l'action internationale du FLN de novembre 1954 à juillet 1957.

1. L'objet de ce rapport est de tracer les grandes lignes des activités de la délégation extérieure en vue d'internationaliser la question algérienne depuis le 1er novembre 1954. Nous analyserons brièvement les grandes conférences et sessions internationales qui ont marqué les différentes étapes de cette activité. Nous laisserons de côté l'aspect « arabe » (Ligue arabe et pays arabes) de l'action pour l'internationalisation de la question algérienne[1].

2. Les directives transmises à la délégation extérieure au début de novembre 1954 par M. Boudiaf, envoyé par les frères de l'intérieur, se ramenaient sur le plan politique à :

a) Faire sortir le problème algérien du cadre français ;

b) Porter le problème algérien à la hauteur des problèmes tunisien et marocain sur le plan international ;

c) Faire saisir les Nations unies (Conseil de sécurité ou assemblée générale) de la question algérienne. Notre seule Charte politique était le texte de l'Appel lancé par le FLN le 1er novembre 1954.

3. Notre première préoccupation était de faire reconnaître la délégation extérieure comme réelle expression de la Résistance algérienne. La constitution d'un front commun extérieur avec les Tunisiens et Marocains devint alors une nécessité absolue. Il est indispensable de noter que l'appui inconditionnel qui nous a été donné par les représentants à l'extérieur du Néo-Destour et de l'Istiqlal a été l'un des éléments qui nous a permis d'accomplir notre tâche, surtout durant la période difficile de 1955[2]. Cet appui nous a été d'une grande aide particulièrement pour la préparation de la conférence de Bandoeng[3] et de la 10e session de l'assemblée générale des Nations unies[4].

4. La première décision d'application des directives de l'intérieur a été de concentrer nos premiers efforts sur les pays arabes et les pays d'Asie du sud-est. Pendant que les frères restés au Caire étaient chargés de faire pression sur la Ligue arabe, une délégation était envoyée en Asie avec mission de préparer une éventuelle conférence afro-asienne dont on commençait à parler alors[5].

5. La délégation extérieure rencontra au Caire une grande réticence de la part des pays arabes pour engager d'autre action que celle des déclarations et communiqués « prudents ». Le gros obstacle, aussi étonnant que cela puisse paraître, était l'aspect juridique de la question algérienne. Seule l'Arabie Saoudite nous accorda son soutien et après de longues discussions ce fut elle seule qui signa, le 5 janvier 1955, la lettre adressée au président du Conseil de sécurité, lettre attirant l'attention du Conseil sur la situation en Algérie mais ne demandant pas de réunion.

6. La délégation chargée du travail en Asie du sud-est devait concentrer ses efforts sur les puissances dites de Colombo (Birmanie, Ceylan, Inde, Indonésie et Pakistan).

Les Premiers ministres de ces cinq pays devaient se réunir à Bogor (Indonésie) les 28 et 29 décembre 1954. Les deux délégués arrivèrent en Indonésie quelques jours avant la conférence. Le souci essentiel était de faire mentionner la question algérienne dans le communiqué final. Le mémorandum soumis par la délégation et rédigé au Caire faisait de la « reconnaissance du droit à l'auto-détermination » la pierre de touche de nos positions politiques. Malgré de longues discussions avec les cinq Premiers ministres et leurs conseillers, le résultat recherché ne fut pas atteint. Le communiqué final ne fit mention que de la Tunisie et du Maroc. L'argument qui nous fut opposé était bien simple : « aux pays arabes de prendre d'abord position nettement », ce qui n'était pas le cas à l'époque. Néanmoins, les cinq Premiers ministres ayant décidé de convoquer une conférence afro-asienne pour avril 1955, il ne restait plus qu'à préparer cette conférence.

7. La préparation de la conférence de Bandoeng fut faite selon deux lignes. Premièrement : mise sur pied d'une délégation nord-africaine unique qui aurait un statut d'observation (il nous était apparu que la question algérienne ne pourrait se frayer un chemin vers l'internationalisation que dans son contexte maghrébin) [6]. Deuxièmement : tournée de propagande en Indonésie, en Birmanie, aux Indes, au Pakistan et à Ceylan, ce qui fut fait entre janvier et avril 1955.

8. La délégation nord-africaine à la conférence de Bandoeng (18 avril 1955) présente un mémoire commun avec une annexe sur l'Algérie. Le mémorandum demandait à la conférence de soutenir le droit du peuple algérien à l'autodétermination et demandait à ce que la question algérienne soit portée devant les Nations unies. Nous parlions également d'assemblée constituante souveraine. On sait que la conférence adopta à l'unanimité une résolution exprimant son soutien pour notre droit à l'autodétermination et à l'indépendance, allant ainsi plus loin que nous l'espérions.

9. Au lendemain de la conférence de Bandoeng, des espoirs étaient permis pour la 10ᵉ session de l'Assemblée générale des Nations unies. Nous nous mîmes à préparer cette assemblée générale en collaboration avec le bureau de l'Istiqlal à New York. C'est ainsi que le 26 juillet 1955, une requête signée par 13 pays fut envoyée au secrétaire général demandant l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour. Le 22 août 1955, du Caire nous adressions aux pays membres des Nations unies un mémorandum à l'assemblée générale « de hâter la création de conditions nécessaires : un règlement pacifique du problème algérien » en nous appuyant sur l'article de la Charte des Nations unies sur le « droit à l'autodétermination ».

10. La décision d'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de la session fut prise en séance plénière à une voix de majorité malgré un avis défavorable du bureau. Les chances de succès étant minces, nous avons fait du débat pour l'inscription à l'ordre du jour un débat sur le fond. Le retrait de la délégation française devait cependant avoir ses effets. Parmi ceux qui avaient voté en notre faveur (pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine), de nombreuses délégations commencèrent à regretter leur vote, car elles ne croyaient pas au retrait de la délégation française. Sur ce, est venue se greffer la question de l'admission de nouveaux membres, la plupart étant afro-asiens ; le vote de la France était indispensable pour l'obtention de 7 voix au Conseil de sécurité. On vit alors se dessiner un mouvement en vue d'obtenir un nouveau vote sur l'inscription de la question, en vertu d'une disposition de l'article 22 de la charte des Nations unies. Plusieurs délégations qui avaient voté pour l'inscription nous ont avisé qu'elles avaient des instructions de renverser leur vote. Une motion demandant un nouveau vote fut dépassé par la Colombie, manœuvrée par la France. Devant

la menace de voir la première décision purement et simplement annulée, le groupe afro-asien a préféré adopter une attitude de demi-retrait devant préserver les chances que nous avions pour la session suivante. Ce calcul devait s'avérer juste.

11. La période entre le 10ᵉ et la 12ᵉ session de l'Assemblée générale des Nations unies a été consacrée à la reprise en mains des gouvernements des pays susceptibles de nous aider sur le plan international. Des délégations ont été envoyées en Asie, dans les pays arabes et en en Amérique Latine. En juillet 1956, une importante délégation a été envoyée à Brioni pour remettre un mémorandum aux trois chefs de gouvernement (Inde, Egypte et Yougoslavie). C'est durant cette période que la délégation extérieure a mis l'accent, dans toutes ses lettres, sur « la reconnaissance du droit à l'indépendance » comme préalable à toute négociation franco-algérienne.

NOTES

1. Cet aspect avait été particulièrement suivi par Mohammed Khider et Ben Bella avant octobre 1956, puis par le Dr. Lamine Debaghine après cette date.
2. Les délégations du Neo-Destour et de l'Istiqlal, à l'extérieur, étaient respectivement dirigées par Salah Ben Youssef et Allal El Fassi.
3. L'idée de cette conférence qui eut lieu en Indonésie (18/24 avril 1955) avait été lancée par le Premier ministre indonésien Ali Sostroamidjodjo pendant la Conférence de Colombo (28 avril , 2 mai 1954) qui réunissait les représentants de pays asiatiques neutres (Inde, Pakistan, Ceylan, Birmanie, Indonésie), désireux de voir une solution pacifique mettre un terme au conflit indochinois et de favoriser la détente. Elle eut un énorme retentissement dans le Tiers-Monde. Y ont participé Nehru, Nasser, Soekarno, Chou En-laï, etc.
4. Eté 1955.
5. En ont fait partie Hocine Lahouel et M. Yazid.
6. La délégation nord-africaine sera présidée par Salah Ben Youssef.

DOCUMENT N° 37

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CNRA

28 août 1957. AUTEUR : CNRA. SOURCE : archives personnelles.

La réunion du Conseil national de la révolution algérienne au Caire (20/28 août 1959) revient sur certaines décisions du Congrès de la Soummam et révise la composition des organismes dirigeants, en dépit de l'opposition d'Abbane Ramdane.

Les travaux de la réunion ordinaire du CNRA de l'année 1957 ont eu lieu au Caire entre le 20 et 28 août 1957.

Etaient présents : Abbane, Abbas, Amara, Benaouda, Ben Khedda, Benyahia, Boumediene, Boussouf, Dahlab, Dhilles, Bentobbal, Francis, Krim, Lamouri, Mezhoudi, Ouamrane, Taalbi, Tewfik El Madani, Yazid, Lamine, Mehri, Cherif Mahmoud.

Ferhat Abbas est désigné président de séance et Mohamed Ben Yahia secrétaire.

Ramdane Abbane donne lecture du bilan des activités du CCE sortant. Ce bilan est adopté à l'unanimité.

Lors des débats qui eurent lieu au cours des séances, le CNRA a décidé d'élargir ses organismes de direction. A cet effet, il a voté à l'unanimité la déclaration des principes suivants :

«Le CNRA est composé de 54 membres. Il constitue l'organisme souverain de la révolution. Il se réunit une fois par an en session ordinaire. Il peut être convoqué en session extraordinaire soit par le CCE à la majorité simple, soit par les deux-tiers des membres du CNRA.

Le CCE est chargé d'appliquer la politique élaborée par le CNRA ; il est investi ou renversé par le CNRA à la majorité des deux-tiers.

Durant les intersessions du CNRA, le CCE a des pouvoirs étendus sur tous les problèmes, sauf ceux qui engagent l'avenir du pays, par exemple : négociations, arrêt des hostilités, alignement sur un bloc ou sur un autre, solution internationale au problème algérien, intervention d'une troisième partie dans le conflit franco-algérien, etc.

Le CCE est responsable devant le CNRA.

D'autre part, et toujours dans le même ordre d'idées, le CNRA a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Considérant que les frères arrêtés et emprisonnés sont parmi les hommes qui ont préparé, organisé et décidé le déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954.

« Considérant que ces frères n'ont pu assister au congrès du 20 août 1956 pour des raisons indépendantes de leur volonté.

« Considérant qu'il est de l'intérêt général que ces frères, malgré leur emprisonnement, restent associés aux organismes de direction et d'exécution.

« Considérant, par ailleurs que l'extension que prend notre révolution commande que les organismes de direction et d'exécution doient être complétés et élargis.

« Le CNRA décide :

1. La désignation à titre honorifique de Aït Ahmed, Ben Bella, Bitat, Boudiaf et Khider comme membres du CCE.

2. De porter à neuf, les membres du CCE et à 54, celui de CNRA. »

Par ailleurs, le CNRA dans le but de dissiper toutes les équivoques a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Considérant que certaines positions affirmées par le congrès du 20 août 1956 ont reçu une interprétation équivoque.

« Considérant que la révolution algérienne doit être dirigée dans la clarté, condition essentielle pour maintenir l'unité du peuple algérien.

«Le CNRA réaffirme :

1° Tous ceux qui participent à la lutte libératrice, avec ou sans uniforme, sont égaux. En conséquence, il n'y a pas de primauté du politique sur le militaire, ni de différence entre l'intérieur et l'extérieur.

Tous les membres du CNRA sont titulaires.

2° Le but de la révolution algérienne demeure l'institution d'une république algérienne démocratique et sociale qui ne soit pas en contradiction avec les principes fondamentaux de l'islam. »

Abbane et Dhilles se sont abstenus lors du vote sur le principe de l'absence de différence entre l'intérieur et l'extérieur.

Le CNRA a ensuite procédé à l'élection des 9 membres du CCE

Ont été élus à l'unanimité :

Abbane, Abbas, Bentobbal, Boussouf, Krim, Lamine, Mahmoud, Mehri, Ouamrane.

Enfin le CNRA a donné pleins pouvoirs au CCE pour désigner les 20 nouveaux membres du CNRA lors de sa prochaine réunion. Les candidatures seront déposées auprès de Abbas, doyen d'âge, dans les 48 heures, par tout membre du CNRA qui en exprime le désir.

La séance est levée à 22 h 30

Le président de séance
FERHAT ABBAS

Le secrétaire
MOHAMED BENYAHIA

DOCUMENT N° 38 (inédit)

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE KRIM RELATIVE A L'OUVRAGE DE MOHAMMED LEBJAOUI « VERITES SUR LA REVOLUTION ALGERIENNE »

1970. AUTEUR : Krim Belkacem. SOURCE : archives personnelles.

> *Dans son ouvrage«* Vérités sur la révolution algérienne » *publié chez Gallimard en 1970, Mohammed Lebjaoui relate les circontances de l'assassinat d'Abbane Ramdane (décembre 1957). Mis en cause, Krim Belkacem, qui sera assassiné à Francfort quelques mois après la parution de l'ouvrage, conteste la version donnée par Mohammed Lebjaoui, dans une lettre envoyée à quelques militants du FLN.*

Je viens d'achever la lecture de l'ouvrage publié par Mohammed Lebjaoui sous le titre : *Vérités sur la révolution algérienne.*

Tout en appréciant les efforts de l'auteur pour éclairer quelques épisodes obscurs de la révolution algérienne, je me permets de relever sous sa plume certaines imputations inexactes.

En l'occurrence, il ne s'agit pas de colorer quelques réputations mais de ramener chacun à ses exactes limites. Lebjaoui m'a effectivement demandé de préciser, à l'intention de ses lecteurs, certains aspects particulièrement douloureux de notre combat. J'ai accepté de le faire en toute objectivité et bonne conscience. Il s'est cependant abstenu de me soumettre la partie de son texte relatant notre dialogue. Sans doute nourrissait-il déjà le dessein de trahir un peu tout le monde et la vérité !

Les témoignages dont il orne son récit sont souvent fragmentaires et partiaux : d'ailleurs, l'auteur prend vite un ton péremptoire. Il tranche et condamne, comme s'il incarnait à lui seul toutes les vertus militantes. Une lutte de guérilla qui a duré plus de sept années et qui a coûté tant de vies humaines pouvait-elle être réduite à quelque épisodes cruels relatés sans grand souci d'objectivité ?

Malgré ma répugnance à polémiquer avec des narrateurs sans envolée morale, je tiens à rétablir les faits et à contester quelques récits dénués de tout lien concret avec la réalité. J'en arrive même à me demander quels sont les mobiles qui ont pu conduire Mohammed Lebjaoui à jouer ce rôle de témoin frivole, d'ailleurs discutable et discuté.

L'auteur gonfle sans cesse le rôle mineur qu'il a joué durant les années de lutte. Il avait, certes, été désigné au Congrès de la Soummam de 1956, comme membre suppléant au Conseil de la révolution. En juin 1959, un conseil des colonels lui a retiré son titre intermittent. Ces derniers avaient tenu compte de la réaction défavorable de l'ensemble des cadres de la révolution, à la suite notamment d'une contestation agressive d'Ahmed Ben Bella. Le captif d'Aulnoy n'avait pas admis certaines décisions du Congrès de la Soummam relatives à la composition des organismes de direction, y compris celle du CCE.

Le préambule de l'ouvrage incriminé insinue que les relations parues dans d'autres publications documentées seraient fantaisistes.

C'est beaucoup dire et c'est même calomnier avec légèreté. Ainsi, les deux premiers tomes de l'œuvre monumentale de l'honnête Yves Courrière — *Les Fils de la Toussaint* et *le Temps des Léopards* — reflètent généralement toute la vérité, en dépit de quelques versions insuffisamment vérifiées. J'ai d'ailleurs complimenté Mr. Courrière pour son souci constant de la vérité, qu'elle fut attrayante ou déplaisante.

Revenons à M. Lebjaoui et à son roman. A la page 12, il évoque en particulier les conditions dans lesquelles a été constitué le premier comité de six membres qui a déclenché l'insurrection du 1er novembre 1954. Il cite avec insistance 22 noms mais ne précise pas qu'après la scission des partis d'avant-garde au sein du Comité central, dans les différentes régions du pays et à l'échelle nationale, les militants éprouvés ont été rapidement regroupés. C'est ainsi qu'à Tizi-Ouzou, 23 responsables dont la plupart étaient des maquisards traqués, ont été rassemblés. Ils prirent aussitôt parti pour l'action projetée. J'ai eu le redoutable honneur d'être désigné à l'unanimité pour représenter le département de Kabylie. Mon adjoint était le futur colonel Ouamrane. Quant aux anciens membres de l'organisation secrète, au nombre de 22, ils avaient désignés Boudiaf pour les représenter. Je rappelle qu'il n'existait alors que 2 bastions solides dans tout le pays : la Kabylie et les Aurès. C'est en vue d'une action prochaine que j'ai eu par la suite des contacts suivis avec Boudiaf, Didouche Mourad et Ben Boulaïd. Ce dernier représentait les Aurès avec 1 700 militants à ses côtés. La Kabylie alignait environ 1 600 militants expérimentés et contrôlés. C'est à partir de nos contacts de routine que commencèrent les réunions qui devaient préparer le déclenchement de l'action. Un peu plus tard la création plus structurée et élargie du FLN a été décidée.

Dans les autres régions, les divisions qui avaient opposé centralistes et messalistes se prolongeaient ; au cœur de cet ensemble mal décanté se situait le CRUA qui ne devait pas survivre à la mise en place du FLN.

Le FLN a été un creuset où se sont fondus tous les partis et mouvements. Après s'être dissous, ils devaient adhérer à l'organisation unique. Les militants étaient ensuite intégrés individuellement.

Seul le Parti communiste algérien avait déserté le combat commun auquel il entendait participer comme parti autonome. Il refusait de se dissoudre préalablement. Cependant certains de ses militants reprirent leurs libertés et ne tardèrent pas à rejoindre l'organisation combattante du FLN.

J'en arrive à un épisode douloureux, systématiquement obscurci et déformé par des narrateurs partisans. Il s'agit de la fin dramatique d'Abbane Ramdane. Contrairement aux imputations de M. Lebjaoui, voici relatée dans toutes ses phases de son début prometteur à son dénouement cruel, la vie de ce militant.

C'est moi-même qui l'avait désigné dès 1955 au poste de chef de la zone autonome d'Alger, chargé particulièrement de certaines liaisons avec l'intérieur du pays. Il avait hélas ! aussitôt entrepris de créer son clan d'amis inconditionnels afin d'imposer son autorité déjà exigeante à toutes les forces révolutionnaires. Son travail fractionnel et son action sectaire attiraient sur lui l'attention méfiante de ses compagnons de lutte.

Au congrès du Caire d'août 1955, son cas fut soumis à l'appréciation des responsables. Ces derniers venaient de décider de remanier profondément le CCE. L'arrivée récente parmi nous de Ferhat Abbas, du docteur Lamine Debaghine et d'Abdelhamid Mehri permit de compléter et d'équilibrer la composition [de l'] instance suprême. De plus en plus contesté, Ben Khedda et Dahlab en furent aussitôt écartés. Une dernière chance a été alors offerte à Abbane Ramdane par les congressistes. Il est inexact de prétendre, comme le fait tranquillement Lebjaoui, que les agissements d'Abbane étaient ignorés de nos trois nouveaux camarades. Conscients de ses moyens d'action réduits, Ferhat Abbas se déroba lorsqu'il eut fallut affronter Abbane pour le ramener à un comportement moins dominateur. Abbas avait été formellement chargé par les membres du CCE d'adresser un ultime avertissement à Abbane. Un climat de haine était ainsi entretenu et ce dernier l'attisait sans modération.

Peu de temps après, Mahmoud Chérif reçut un rapport émanant d'un officier supérieur de l'ALN opérant aux frontières. Mahmoud Chérif révéla à regret aux membres du CCE qu'Abbane entretenait des contacts secrets avec le commandant Hadjali[1]. Déjà moralement dissident, ce dernier avait accepté de mettre en mouvement ses bataillons en direction de Tunis pour « nettoyer » le CCE et déboucher sur une dictature omnipotente d'Abbane Ramdane. Cette révélation d'une action grave et criminelle amena les cinq colonels membres du CCE à se constituer en tribunal de salut public. Ce tribunal de fait condamna Abbane à l'emprisonnement. Cette sentence modérée devait permettre de gagner un peu de temps et de contraindre Abbane à une réflexion salutaire.

Malheureusement, Abbane allait tomber dans un guet-apens minutieusement mis au point par les services de Boussouf. Ce dernier n'acceptait pas la décision des colonels, prétextant que nous étions en révolution et que nous ne disposions pas de prisons sûres. J'affirme que ce guet-apens aurait pu entraîner également mon assassinat et celui du Mahmoud Chérif.

Un Boussouf désemparé et cruel — cruel parce que craintif et soupçonneux — était alors capable de tous les crimes. Sa réputation d'homme sanguinaire n'est pas une légende.

Les conditions dans lesquelles fut sacrifié Abbane Ramdane m'incitèrent avec Mahmoud Chérif à en informer exactement tous nos camarades du CCE, Ferhat Abbas en tête.

En temps de guerre, on n'étale pas au grand jour les cruautés d'un dirigeant qui ne répugnait jamais à verser le sang d'autrui. Le CCE devait finalement annoncer « la mort au champ d'honneur » de l'infortuné compagnon de route. En prenant une telle liberté avec la tragique réalité, l'organisation suprême avait tenu à honorer l'activité ancienne d'Abbane Ramdane et la grande dignité de sa famille. Il tenait également compte des conditions atroces de sa mort dont l'exclusive responsabilité — devant Dieu et devant les hommes — incombe à Boussouf.

La version de Lebjaoui est donc incomplète. Elle détourne constamment le lecteur des circonstances exactes d'un drame qui hantera toujours ceux qui l'ont vécu.

Il serait fastidieux de reprendre dans le détail le récit annecdotique de Lebjaoui. Ce dernier s'attribue volontiers et à très bon compte le beau rôle. Il ne peut abuser que les amateurs.

Avec le recul du temps, ceux qui n'ont pas vécu quotidiennement notre combat et son tragique contexte peuvent nous reprocher certains errements. Mais, une guérilla de 7 ans devait susciter d'autres drames moins spectaculaires, moins impressionnants et pourtant presque quotidiens et réels. Pour en revenir à Lebjaoui, il est exact que le CCE l'avait chargé de prendre contact avec les dirigeants tunisiens, notamment avec le président Bourguiba. A ma connaissance, rien ne nous opposait alors au chef de l'Etat tunisien. La mission de Lebjaoui visait à obtenir l'appui de la Tunisie à notre combat, au lendemain de la crise provoquée par Ben Bella et son clan. Leur porte-parole, Ali Mahsas se trouvait comme par hasard à Tunis. Quant à Abbane Ramdane, bien que mis en cause, il n'avait inspiré aucun tract contre le président tunisien qui n'a jamais cessé de soutenir notre lutte de libération, même si certains de nos procédés l'irritaient.

Je crois devoir ajouter que Lebjaoui était venu d'Alger à mon PC de Kabylie pour m'offrir sa participation à l'action du FLN. Depuis que le CCE avait été installé à Alger, ses membres se réunissaient clandestinement chaque jour. Abbane était chargé de prendre contact avec une commission de rédaction dont faisait partie Lebjaoui et son beau-frère Amar Ouzegane. Le rôle effectif de Lebjaoui ne débordait jamais ce cadre assez limité. Désigné enfin en qualité de responsable de la Fédération de France du FLN, il n'allait pas tarder à se faire capturer par la police française.

NOTE

1. Commerçant d'Aïn Beïda rallié FLN ; s'occupait des compagnies de ravitaillement aux frontières orientales.

Le FLN à la recherche d'un second souffle

DOCUMENTS N° 39 A 50

Au printemps 1958, la direction du FLN *se répartit les tâches (doc. n° 39) et renoue avec Ben Bella sans pour autant l'associer à la direction (doc. n° 40).*

*Au plan militaire, le verrouillage des frontières et le regroupement des populations rurales dans des camps commencent à produire leurs effets sur les activités de l'*ALN. *Cependant, l'amélioration de l'armement et l'existence de « sanctuaires » en Tunisie et au Maroc interdisent tous les espoirs quant à une relance de la révolution algérienne et à une internationalisation du conflit, d'autant qu'aux frontières tunisiennes et marocaines, les incidents se multiplient.*

Le 8 février, l'aviation française bombarde le village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef faisant de nombreuses victimes. La tension monte au Maghreb.

Pour hâter l'avènement de l'Algérie indépendante, mais aussi pour conjurer toute intervention égyptienne dans les affaires de l'Afrique du Nord, la Tunisie et le Maroc agitent à nouveau l'idée d'une conférence maghrébine. Elle aura lieu à Tanger (27 — 29 avril) et prendra des décisions hardies.

La conférence fait du droit à l'indépendance la condition de la solution du conflit franco-algérien, reconnaît le FLN *comme représentant exclusif de l'Algérie, préconise l'évacuation des troupes françaises et recommande la constitution, après consultation des gouvernements marocain et tunisien, d'un gouvernement algérien.*

*Délicate en Afrique du Nord et sur le plan international, la situation du gouvernement français n'est guère meilleure en Afrique. Madagascar revendique son indépendance. Le Cameroun est en proie à une lutte armée dirigée par l'Union des populations camerounaises (*UPC*). En côte d'Ivoire, Houphoüet Boigny réclame la constitution d'un ensemble fédéral franco-africain formé de territoires autonomes. En Guinée, Sékou Touré rejette toute perspective de balkanisation de l'Afrique occidentale.*

Tiraillée entre plusieurs tendances, la bourgeoisie française n'est pas préparée à prendre un engagement historique à même de la sortir du bourbier colonial. Les gouvernements qui se succèdent administrent la crise. Face à la montée des périls, la décomposition du pouvoir légal atteint son degré limite au mois de mai.

L'éventualité d'une négociation en Algérie accroît l'inquiétude du peuplement européen et de l'armée qui exigent un gouvernement de salut public.

L'exécution, le 9 mai, de trois soldats français par l'ALN en signe de représailles contre celle de condamnés à mort algériens, leur donne l'occasion de se manifester, le 13 mai, en prenant d'assaut le gouvernement général et en créant un Comité de salut public.

La IVᵉ République s'effondre. Le général de Gaulle prend le pouvoir avec l'appui de l'armée. La nouvelle situation modifie les données de la guerre franco-algérienne.

Le général de Gaulle tente d'isoler le FLN en Afrique du Nord à un moment où la propagande pour une Algérie française se fait plus active.

Le 14 juin, il accepte l'évacuation des postes français de l'Ouest et du Sud marocains. Le 17 juin, il passe avec la Tunisie un accord sur le retrait des troupes françaises, partout sauf à Bizerte.

Ces concessions suscitent un désengagement relatif de la Tunisie et du Maroc, suivi de pressions pour infléchir les positions du FLN. Cette politique apparaîtra clairement lors de la conférence de Tunis (17 — 20 juin 1958).

Inquiet du ralentissement de l'approvisionnement en armes dû à l'efficacité de la ligne Morice et soucieux de ne pas donner prise aux manœuvres du général de Gaulle, le FLN cherche son second souffle.

Trois idées se font jour au cours des débats au sein de la direction :

1. La formation d'un gouvernement algérien. Les rapports de la commission constituée à cet effet sont un indicateur précieux des idées et des pratiques des dirigeants du FLN (doc. n° 44 à 49).

2. Le recours à l'action armée en France (doc. n° 50).

3. L'alliance avec les pays de l'est pour se procurer l'armement nécessaire à l'ALN et une aide diplomatique.

Si la constitution d'un gouvernement défendue par Aït Ahmed dès 1957 et par Ben Bella en 1958 (doc. n° 40) fait l'unanimité, il n'en va pas de même de l'action armée en France (doc. n° 41 et 43) et de l'alliance avec les pays de l'Est (doc. n° 41, 42, et 43).

DOCUMENT N° 39 (inédit)

REPARTITION DES TACHES ENTRE LES MEMBRES DE LA DIRECTION EXECUTIVE DU FLN

4 avril 1959. SOURCE : *archives personnelles.*

Le CCE réuni en séance le 4 avril décide la création de huit départements centraux ainsi dénommés et répartis :

1. Département de la Guerre comportant :

a. Commandement général.

b. Répartition et acheminement à l'intérieur de l'armement et du ravitaillement.
Le frère Krim Belkacem a été placé à la tête de ce département.

2. Département de l'Armement et du Ravitaillement qui compte quatre services principaux :
a. Approvisionnement en armes (prospection et achat).
b. Ravitaillement et habillement.
c. Acheminement des fournitures jusqu'aux frontières.
d. Contrôle et expertise technique et commerciale.
Le frère Ouamrane Omar a été placé à la tête de ce département.

3. Département des Communications et Liaisons générales comportant trois services.
a. Communication radio et autres moyens de liaison.
b. Renseignements et contre-renseignements.
c. Ecoles des transmissions.
Le frère Boussouf Abdelhafid a été placé à la tête de ce département.

4. Département des Relations extérieures comportant trois services.
a. Afrique du Nord.
b. Arabe et Afro-Asiatique
c. Europe et Amérique
Le frère Lamine a été placé à la tête de ce département.

5. Département des Finances comportant trois services.
a. Budget.
b. Biens et matériel.
c. Compte et contrôle.
Le frère Chérif Mahmoud a été placé à la tête de ce département.

6. Département de l'Intérieur et de l'Organisation administrative comptant trois services :
a. Administration.
b. Organisation du FLN au Maroc et en Tunisie.
c. Organisation du FLN en France.
Le frère Bentobbal Lakhdar a été placé à la tête de ce département.

7. Département des Affaires sociales et culturelles comportant quatre services.
a. Réfugié.
b. Croissant rouge.
c. Syndicats.
d. Edudiants.
Le frère Mehri Abdelhamid a été placé à la tête de ce service.

8. Département de la Presse et de l'Information comptant trois services.
a. Propagande à l'extérieur.
b. Propagande à l'intérieur.
c. Documentation générale et publications.
Le frère Abbas Ferhat a été placé à la tête de ce service.

DOCUMENT N° 40 (inédit)

LETTRE DE BEN BELLA A KRIM, BENTOBBAL ET BOUSSOUF

26 avril 1958. AUTEUR : Ben Bella. SOURCE : archives personnelles.

Nous vous accusons réception de votre courrier à savoir : une lettre de Belkacem, une d'Abdelhafid et une d'Amar qui nous ont occasionné une vive joie[1]. Nous saluons avec satisfaction ce geste, le premier en son genre depuis notre arrestation et nous prions bien de faire de cette tentative le commencement d'une collaboration fructueuse en même temps que l'amorce d'une parfaite entente dans l'intérêt supérieur de notre patrie.

En vérité, nous n'avons jamais désespéré de voir un jour se normaliser nos relations. Il est, en effet, impensable qu'une révolution telle que la nôtre, puisse se laisser égarer par une ou plusieurs personnes[2] quand ces dernières sont animées d'un esprit malsain, partout intéressé et partout malfaisant.

Nous ne pouvons donc que vous encourager dans cette voie de l'assainissement. Il est de notre devoir à tous, si nous tenons à sauver la révolution et l'Algérie de demain, de nous montrer intraitables sur ce chapitre de l'épuration, aussi faut-il être juste et aller jusqu'au fond des choses, autrement nous ne ferons que pallier au plus urgent en laissant le mal continuer ses ravages.

De notre part, nous considérons qu'un grand pas vient d'être fait ; le devoir vous commande, vous qui êtes libres, de ne pas vous arrêter là, si vous êtes logiques avec vous-mêmes et si votre but est de faire une œuvre salutaire.

Nous ne pouvons que vous appuyer dans la chasse de tous les germes de décomposition qui ont pu se faufiler dans notre sein. N'oubliez pas que la lutte nous a déjà privés d'un bon nombre de cadres irremplaçables, que la poignée qui reste se sent cette impérieuse nécessité de serrer ses rangs et de faire barrage à tous les aventuriers et opportunistes de tous poils qui cherchent désespérément à s'infiltrer parmi nous pour se refaire et continuer les jeux dangereux des clans et des partis qui ont illustré leur passé encore tout récent pour être vite oublié.

Incidemment, nous touchons ici au problème des hommes dans la révolution, problème capital qui mérite, à notre sens, un petit développement.

A l'exemple de tous les sujets que nous nous proposons de soulever par la suite, vous remarquez qu'il s'agit beaucoup plus d'une approche que d'un développement sur le fond qui exige de poser tous nos problèmes et de les penser, compte tenu de tous les facteurs touchant à la révolution dans son passé, son présent et son avenir. Ignorant en grande partie les derniers développements, nous ne pourrons, en conséquence, comme nous venons de le dire, qu'avancer quelques principes et formuler certaines suggestions que nous jugeons utiles et urgentes.

A propos des hommes, nous faisons une nette différence entre ceux qui ont été à la base de la révolution ou en sont les produits les plus purs et ceux que les circonstances lui ont adjoints d'une façon ou d'une autre. Confondre entre ces deux catégories, tel qu'il a été fait à l'occasion du 20. 8. 56[3], c'est tout simplement faire une grossière erreur de jugement, lourde de conséquences.

Abandonner ce critère de base équivaut, en définitif, à une démission préjudiciable à tous les points de vue. Les exemples dans l'histoire des révolutions sont trop nombreux pour avoir à vous les citer : Chine, Egypte, [...][4]. A ce sujet, nous nous faisons un devoir de vous signaler deux cas d'espèce sur le compte desquels nous émettons toutes les réserves :

1. Lamine[5]: nous avions déjà attiré votre attention, immédiatement après notre arrestation, sur son cas, et nous vous répétons, s'il le faut mille fois, le danger de cet individu. D'une ambition effrénée, maniaque de persécution, soupçonneur, intrigant par nature, incapable du moindre effort intellectuel, nous ne comprenons pas pourquoi, ni comment, il a accédé à une aussi haute responsabilité. Nous pensons que depuis le temps vous vous en êtes fait une opinion assez exacte pour tolérer encore plus longtemps sa présence parmi vous.

2. Boumendjel : ce dernier est tout simplement un malhonnête et un indésirable dont le nom seul salit la révolution[6].Un rapport circonstancié le concernant vous a été adressé par les ex-responsables de la Fédération, dont Louanchi et même Lebdjaoui,

remis à Hansen[7] du temps qu'il était à Tunis. Il est demeuré sans réponse alors que l'intéressé semble de jour en jour prendre du poids dans vos services. Faut-il ajouter à cet état de service peu reluisant, le rôle qu'il a joué depuis 1936[8] pour mieux vous édifier ? Le dernier voyage à Tanger ne fait que confirmer nos vues.

Toujours dans ce chapitre des hommes, nous partageons entièrement votre point de vue au sujet de la désignation des membres du CNRA parmi ceux de l'intérieur. Seulement, nous insistons pour que ce choix soit très juste et équitable pour éviter de créer des mécontentements dans les rangs. Nous estimons que certains frères emprisonnés tels que Ben Alla[9], Bouchaïb[10], Fadli[11], Terbouche[12], Madi[13] et combien d'autres méritent un examen tout particulier.

De notre côté, nous vous proposons deux candidatures : Lachref[14] et Guerras[15] ce dernier ex-responsable de France, bien connu par Abdelhafid. Par la même occasion nous formulons des réserves les plus expresses sur la reconduction ou mandat de membre de Lebdjaoui.

En conclusion à ce chapitre, et pour répondre à un passage de la lettre de Belkacem, le problème qui se pose à la révolution concernant les hommes, ne peut pas être envisagé sous le seul aspect de la valeur de chacun, compris dans le sens de capacités. Ce qui importe pour une révolution c'est se faire son échelle des valeurs d'après laquelle elle doit classer les individus en utilisant chacun là où il est susceptible de rendre le mieux, ce qui nécessite des principes rigoureux, un grand effort d'organisation, une discipline ferme sous l'égide d'une autorité collective, homogène et cohérente.

Le deuxième point en importance est celui que pose notre collaboration à vos travaux. A cet effet, nous voudrions tant vous convaincre que notre participation, en dépit de notre situation actuelle, est non seulement possible mais souhaitable. Nous estimons aujourd'hui que les freins et les suspicions qui avaient bloqué nos échanges avant ce jour, n'existent pratiquement plus et, par conséquent, nous sommes obligés de faire des efforts d'imagination pour comprendre vos réticences. Il est inutile de vous énumérer les avantages d'une telle collaboration et nous vous laissons maître de la décision dont vous supporterez l'entière responsabilité. Néanmoins, nous tenons à vous éclairer sur certains aspects de cette question qui semble à la base de votre crainte d'entretenir des relations régulières avec nous. Ces deux questions qui se posent sont : les possibilités de liaison et le secret.

Pour le premier point, nous vous faisons savoir que nous disposons actuellement de trois défenseurs au Maroc[16] tout disposés à assurer la navette à tour de rôle pour éviter de les brûler ou d'attirer l'attention de la police par le va-et-vient fréquent s'il s'agissait d'un seul. De votre côté, nous ne voyons pas la moindre difficulté de faire parvenir votre courrier au Maroc, soit par votre canal propre, soit par valise diplomatique.

Pour ce qui est d'ici, nous avons notre système pour faire entrer et sortir ce que nous désirons. D'ailleurs, sur ce point, nous prenons nos responsabilités et soyez certains que toutes les précautions sont prises pour éviter les accidents. En outre, rien ne nous empêche d'utiliser des codes, de l'encre sympathique, de l'eau de riz ou autre moyen susceptible d'assurer un maximum de chance de sécurité. Il s'agit, avant tout, de se convaincre de l'utilité de nos échanges et de l'intérêt qu'elles représentent pour la cause ; quant aux moyens, nous serions des incapables si nous ne les trouvons pas.

Pour le second aspect : le secret, nous vous prions de nous dire quand il nous a été saisi un seul papier depuis que nous sommes ici. Il y a l'affaire du rapport de BB[17], dont Boumendjel peut vous dire plus long[18] et où notre responsabilité est entièrement dégagée. S'il y a un responsable, c'est bien Lebjaoui[19] et surtout ceux qui lui ont donné les consignes imbéciles de reproduire les documents en plusieurs exemplaires et d'en garder quelques-uns en réserve pour les perquisitions éventuelles. C'est ce qui arriva d'ailleurs, et cela malgré nos demandes réitérées de nous rendre l'original pris à la même occasion avec tout le fatras d'archives qu'empilait ce « responsable » qui ne connaît de l'organisation et de la clandestinité que le nom.

En dehors de ce cas, nous ne voyons pas ce qui peut encore motiver vos appréhensions, au point de vous empêcher de concrétiser une collaboration entre nous, laquelle ne peut être que profitable à tous.

En dernier lieu, nous pensons, comme les fois passées, faire notre devoir que d'insister sur notre désir d'aider, dans la mesure de nos moyens, aux solutions des problèmes innombrables que pose la révolution en y apportant notre contribution.

Le troisième partie, nous la consacrons à quelques suggestions, en tête desquelles nous plaçons la question de la constitution [20] d'un gouvernement dont lettre [21] nous a été communiquée, il y a bientôt dix mois. Vous nous dites que vous l'étudiez depuis le temps, ce qui nous rejoint, mais nous voudrions savoir quelles sont les raisons qui ont motivé ce long retard que nous avons eu peine à comprendre.

Nous aurions aimé trouver dans votre courrier une référence à cette question vitale qui représente pour nous une initiative capable de transformer la situation de fond en comble et de mettre la France dans une situation intenable, sans compter les répercussions qu'elle aura dans le monde entier. Nous n'écartons pas l'idée d'une réticence de la part des frères marocains et tunisiens mais le problème d'aujourd'hui est de savoir si ces derniers sont résolus à continuer la politique de la chèvre et du chou ou de prendre franchement position pour l'Algérie. Comme appui à leur thèse, ils peuvent invoquer qu'une éventuelle reconnaissance des pays de l'Est équivaut à un alignement avec toutes ses implications et entraîne automatiquement un durcissement des Américains, alors qu'en réalité la reconnaissance et l'alignement sont deux choses différentes et sans aucun rapport. A ce sujet, nous n'arrivons pas à trouver ces raisons majeures que vous invoquez et nous vous saurions gré de nous les communiquer si, parfois, elles existent en dehors de ce que nous venons d'exposer plus haut. Comme vous le constatez, nous tenons particulièrement à connaitre votre opinion sur ce point et surtout à vous voir mettre sur pied un exécutif le plus rapidement possible, avant qu'il ne soit trop tard.

Notre deuxième suggestion se rapporte à nos relations avec les Marocains qui, d'après ce que nous savons, sont loin d'être bonnes.

Nous ne démontrons rien pour souligner la nécessité d'un accord ou tout au moins d'une bonne entente avec ces frères, compte tenu de notre politique générale nord-africaine et surtout de l'importance du Maroc en temps que base militaire et de logistique indispensable à nos prévisions de guerre. Pour ce, une représentation plus importante du Front devra être décidée à y demeurer en permanence pour être en contact constant avec eux en adoptant une politique plus active, capable de les entraîner en les talonnant sans répit. Il est facile de constater des carences mais il est utile de les combattre, d'autant plus quand il y va de l'avenir de tout le Maghreb. Notre absence d'une place aussi vitale ne peut que faciliter le jeu et les intrigues des Français qui s'acharnent à nous couper d'un bastion aussi vital.

Politiquement et militairement, nous resterons commandés par cet impératif capital qu'est le facteur nord-africain et nous n'avons pas le droit de nous figer dans une position négative faite de rancœurs et de critiques stériles en arguant de l'immobilisme et du manque de maturité politique de nos voisins ou en prônant des attitudes protocolaires qui font passer l'amour-propre sur l'intérêt national. Dans ce contraste, notre cas qui n'a vu de votre part aucune sorte d'exploitation peut en l'occurence vous servir comme levier tant auprès du Palais que des formations politiques. Loin de nous l'idée de vouloir par ce moyen nous faire une propagande personnelle, nous demeurons convaincus que le silence qui a suivi notre rapt est pour beaucoup dans la situation lamentable actuelle.

Sans vouloir rappeler ce « lâchage » incompréhensible pour ne pas dire plus, ne pourriez-vous, tout au moins, utiliser cet atout dans l'intérêt supérieur ?

En dernier lieu, toujours dans le domaine des suggestions, nous pensons que dans toute la gamme des pressions à exercer sur nos ennemis, vous devez prospecter du côté des pays arabes, grands fournisseurs de pétrole à l'Europe, le moyen de mener une action bien préparée et concertée en vue de couper ce carburant à la France[22].

Cette question a été effleurée par certains journaux en parlant des éventuelles conséquences de la prolongation de la lutte en Algérie et il est hors de doute de se représenter le coup mortel qui serait porté à toutes les activités françaises dans le cas d'une réussite. La simple menace sur les compagnies pétrolifères, fournisseurs des Français, est capable de provoquer une véritable panique dans les milieux industriels et financiers, sans compter les répercussions inévitables sur la machine de guerre ennemie et les craintes d'une généralisation touchant tout le monde occidental. Le sujet est très vaste pour être développé dans une suggestion de quelques lignes et nous vous laissons le soin de l'éplucher plus en détail.

Conférence de Tanger[23].

Nous ne pouvons qu'effleurer le sujet, étant donné qu'il nécessiterait une analyse de la situation au Maghreb et de la politique française. Ce que vous avez déjà fait vous-mêmes, nous l'espérons.

La formation de fédération ou de confédération d'Etats dans le monde offre peu d'exemples d'unités d'action, d'expériences communes, de communautés affectives et d'intérêts, comparables à celle qui a marqué l'histoire récente des pays du Maghreb.

La Conférence de Tanger aurait donc pu être le couronnement de cette poussée unificatrice comme c'est le cas dans les autres pays frères qui, eux, en sont arrivés au stade institutionnel de cette unification.

Malheureusement, nous nous retrouvons au point de départ. La Conférence est une conférence de partis et non de gouvernements et nous en sommes encore à parler du soutien de l'Algérie.

Cette anomalie résulte, à l'origine, d'un « désengagement militaire ». C'est, il faut le rappeler, la lutte commune et ses développements en puissance, qui ont accéléré l'accession du Maroc et de la Tunisie à l'indépendance. L'arrêt de la lutte commune a provoqué l'isolement militaire de l'Algérie. Mais l'Algérie a eu la sagesse politique d'accepter et de soutenir la politique positive de l'accession à l'indépendance des deux pays frères[24]. Elle a donc fait face avec courage et esprit constructif aux conséquences du « désengagement militaire » qui sont sans précédent dans l'histoire des pays colonisés et les plus graves qu'un pays en guerre puisse jamais accepter. Mais elle avait l'espoir de la compensation d'un engagement politique plus efficace et plus hardi de la par des deux Etats indépendants. Or, sans méconnaître les gestes de solidarité de la Tunisie et du Maroc, l'« engagement politique » s'est avéré incohérent et inconséquent. Incohérent du fait de beaucoup d'équivoques et du manque de coordination politique et diplomatique et autres. Inconséquent, c'est-à-dire pas à la mesure de l'intransigeance française et de « l'échelle terrifiante » de la guerre d'extermination ; donc, non seulement l'anarchie ou « désengagement militaire » n'a pas été compensé par un engagement politique accru mais il y a également des signes certains de « désengagement politique ».

C'est à la lumière de ces données que le rôle de la Conférence doit être abordé.

Elle aura pour but essentiel de relancer l'engagement politique pour le rendre plus cohérent et plus conséquent. Engagement politique signifiant : politique militante de soutien de tous les plans.

Cependant, cet engagement politique qui doit conduire l'unification du Maghreb passe inévitablement par la création d'un gouvernement algérien provisoire qui mettra fin d'abord aux contradictions qui entourent la qualité des « Algériens » qui sont à la fois un gouvernement et un parti, sans l'être et tout en l'étant, et portera tout le poids du Maghreb aux côtés de l'Algérie.

Comme la Conférence de Tanger est à l'échelon des partis, nous devrions l'amener à faire, entre autres, trois principales recommandations :

1. Convocation d'une conférence à trois à l'échelle gouvernementale dans le plus bref délai ; si possible, arrêter la date et le lieu, ce qui est possible puisque l'Istiqlal et le Néo-Destour sont en même temps gouvernementaux.
2. Demander au FLN de créer un gouvernement ou une autorité légale.
3. Comité de coordination.

La deuxième recommandation ne peut être acceptée que dans la mesure où les frères marocains et tunisiens seront persuadés de notre détermination de former le gouvernement et de les mettre devant le fait accompli, le cas échant. Nous supposons que les bruits relatifs à la création de Comité de libération sont de source française. C'est une voie de garage destinée à saboter l'idée d'un gouvernement en exploitant les tendances au mimétisme de la résistance française dont le Comité de libération n'a jamais eu l'autorité qu'exerce le CCE.

NOTES

1. Belkacem Krim, Abdelhafid Boussouf et le colonel Amar Bouaouda.
2. Après l'assassinat d'Abbane, on lui imputera la responsabilité des mauvais rapports de la direction avec Ben Bella et Boudiaf.
3. La direction du FLN désignée au congrès de la Soummam comprenait à la fois des initiateurs de l'insurrection (Ben M'hidi, Krim) et des éléments venus au FLN après s'être opposés à son déclenchement (Ben Khedda, Dahlab).
4. Mot illisible sur le manuscrit.
5. Lamine Debaghine, alors membre du CCE et responsable des relations extérieures.
6. La violence des propos de Ben Bella contre Lamine et Boumendjel s'explique par le rôle qu'ils ont joué entre 1956 et 1957 en se rangeant aux côtés d'Abbane et Krim. La sévérité des jugements doit donc être relativisée. Au cours de la crise du FLN en 1962, A. Boumendjel, alors membre du CNRA, sera d'ailleurs le porte-parole du groupe de Tlemcen dont Ben Bella était le leader.
7. Pseudonyme d'Abbane.
8. Ce n'est qu'en 1938, à l'occasion du procès de Messali, et non en 1936 que Boumendjel, qui fut un des premiers intellectuels à appuyer l'Etoile nord-africaine, rompra avec le courant nationaliste radical.
9. Responsable de la ville d'Oran jusqu'en 1956. Arrêté à cette date.
10. Membre du Comité des 22, arrêté en 1956.
11. A. Fadel, un des premiers partisans de l'insurrection, arrêté en 1956.
12. Premier responsable du FLN en France, arrêté en 1955, libéré en 1961.
13. Responsable du FLN en France, arrêté en 1955, libéré en 1958, assassiné par les milices à Souk-Ahras.
14. Militant du FLN, arrêté le 22 octobre 1956 avec Boudiaf, Aït Ahmed, Khider et Ben Bella.
15. Ancien militant de l'OAS ; responsable de la région MTLD de Lyon en 1954 ; membre de la direction du FLN en France jusqu'en août 1956.
16. Me El Hachemi Cherif, Me Abderrahmane El Youssouf et Me Bendielloun.
17. Ben Bella. Cf doc. n° 35.
18. Ce rapport qui porte sur le bilan de l'activité logistique de la délégation extérieure, a été remis à Me Boumendjel, alors avocat de Ben Bella, à l'intention du CCE. A cette période, Boumendjel faisait partie de la direction de la Fédération de France. Il fut alors accusé par Ben Bella et Boudiaf d'avoir effectué de manière tendancieuse sa mission de liaison entre le CCE et eux.
19. Membre du CNRA et responsable de la Fédération de France en 1957.
20. Lire : constitution.
21. Lire : au sujet de laquelle lettre nous a été...
22. C'est le premier document où il est fait allusion à l'arme du pétrole. En fait, c'est depuis le début qu'il était attendu des pays arabes qu'ils rompent leurs relations avec la France et donc s'abstiennent de lui livrer du pétrole.
23. Conférence regroupant le Néo-Destour, l'Istiqlal et le FLN pour examiner la question algérienne.
24. Il serait plus juste de dire qu'elle l'a subie. C'est du moins ce que pensait Ben Bella avant le Congrès de la Soummam et même longtemps après.

DOCUMENT N° 41 (inédit)

RAPPORT AU CCE PAR LE COLONEL OMAR OUAMRANE, RESPONSABLE DE LA DIRECTION DE L'ARMEMENT ET DU RAVITAILLEMENT GENERAL (ALN-FLN-BUREAU CENTRAL DU CAIRE).

8 juillet 1958. AUTEUR : Omar Ouamrane. SOURCE : archives privées.

SECRET

L'heure est grave.

La révolution algérienne qui avait en peu de temps embrasé tout le pays et bouleversé le dispositif politico-militaire colonialiste suscitant ainsi l'admiration du monde entier, cette révolution marque le pas et faut-il même reconnaître qu'elle régresse.

I. SITUATION

A. Situation intérieure

1. Aspect militaire :

L'ALN qui a atteint une puissance respectable par ses effectifs et son armement subit actuellement de lourdes pertes (plus de 6 000 moudjahidines tombés en 2 mois dans la seule zone de Duvivier[1], l'ennemi ayant augmenté ses moyens et adopté sa tactique (école Bigeard)[2].

Si au cours de l'année écoulée nous avons pu acheminer à l'intérieur un armement assez important, le renouvellement et l'approvisionnement en munitions est actuellement très difficile à cause du bouclage des frontières.

Les pertes en cadres compétents, formés politiquement ne sont malheureusement pas compensées par la promotion de jeunes suffisamment aguerris.

Le peuple, soutien indispensable de la Révolution a subi une répression terrible. La disparition des cadres politiques, des jeunes en général, la répression sous diverses formes ne peuvent qu'amoindrir sa résistance et réduire son apport à la révolution.

2. Aspect politique :

L'unité rétablie à la base est menacée au sommet. Le CCE tiraillé par des contradictions de personnes et de conceptions est réduit à l'immobilisme.

La révolution a fait des pas de géants en 1955-56. Le congrès de la Soummam malgré ses erreurs, ses fautes et les malentendus qui en sont nés à constitué un plafond. Il a su donner à la révolution un embryon de doctrine, un programme et surtout une organisation à l'échelle nationale, il nous a fait sortir du stade « fellaguisme»[3].

Depuis aucun progrès, aucune initiative. Au lieu de corriger les erreurs du congrès en les dépassant, en allant de l'avant nous avons tourné en rond et perdu notre temps à nous disputer sur le congrès lui-même.

Ce faisant nous sommes tombés dans l'immobilisme, dans la stagnation.

L'esprit révolutionnaire a disparu chez tous les dirigeants cadres et militants, pour laisser place à l'embourgeoisement, à la bureaucratie, et à l'arrivisme. La fraternité algérienne a cédé la place à la course aux honneurs, aux rivalités, à l'esprit de clan et de région. Le dégoût et le découragement se sont emparés des meilleurs.

B. Situation extérieure

Nous avons l'impression qu'une fois passé le vent d'admiration pour la jeune révolution algérienne, une fois passé le mouvement d'indignation pour les massacres et tortures, perpétrés en Algérie, l'intérêt pour la cause algérienne s'est refroidi.

Nous voyant installés dans la guerre, le monde s'y habitue également. Il continuera à tourner aussi longtemps que durera la guerre d'Algérie et s'il le faut jusqu'au dernier Algérien.

En dehors des manifestations rituelles des afro-asiatiques, des déclarations habituelles sur les droits du peuple algérien, aucune intervention extérieure efficace pour venir en aide à notre pays héroïque et martyr.

A l'ONU nous avons essuyé deux échecs successifs, car il faut bien le dire, si la première inscription du problème à l'ordre du jour est une victoire, nous étions en droit d'attendre par la suite autre chose que des résolutions platoniques.

Sur le plan maghrébin, la dernière conférence de Tunis[4] a montré que nous avons été davantage les instruments que les moteurs et bénéficiaires de la politique combinée.

Victimes de l'alliance occidentale nous risquons également d'être victimes de l'indifférence soviétique et des faiblesses et contradictions afro-asiatiques.

C. Situation de l'ennemi

Si notre insurrection a d'abord surpris la France, si notre dynamisme des premiers temps a ébranlé le dispositif politique et militaire adverse, le colonialisme a fini par se ressaisir dès qu'il nous a vu marquer le pas. L'ennemi a réussi à stabiliser la situation et à nous porter des coups terribles sur les plans militaire, politique, diplomatique.

L'avènement du général de Gaulle renforce considérablement la puissance de l'ennemi.

Sur le plan moral, la France découragée, divisée se ressaisit, reprend confiance en sa grandeur et espoir en la victoire.

Sur le plan militaire, le corps expéditionnaire reprend foi et confiance, trouve un regain d'esprit offensif et ne manque pas dorénavant de recevoir tous les moyens dont il aura besoin.

Enfin sur le plan diplomatique, de Gaulle, capable de grandes initiatives, risque, si ce n'est pas déjà fait de barrer définitivement la voie occidentale et de neutraliser le bloc oriental. Il a déjà réussi à nous couper partiellement de nos propres frères (Maroc et Tunisie).

2. COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVES LA ?

La situation est trop grave pour perdre notre temps à faire le procès des personnes, à chercher des culpabilités individuelles.

La responsabilité est collégiale et c'est une auto-critique collective qu'il convient de faire.

Si méthode révolutionnaire signifie action sur tous les plans, par tous les moyens en vue (non d'améliorer) mais de transformer radicalement la situation, nous devons reconnaître que nous ne sommes pas des révolutionnaires authentiques.

L'action révolutionnaire exige d'adapter à chaque moment les conceptions, les méthodes et les moyens au niveau de la lutte c'est-à-dire à la situation réelle.

Pour notre part nous sommes restés au niveau 1956.

A. Sur le plan militaire

1. Stratégie : Nous devions et nous avions prévu l'ouverture d'un second front, en France même. Malheureusement la direction de la fédération a été confiée pendant longtemps à des incapables et des réformistes. Cela n'a pas permis d'engager l'action ni même de la préparer. Une année au moins a été ainsi perdue[5]

2. Tactique : Nous nous sommes cantonnés dans la guérilla et l'utilisation des armes classiques et [avons] sous-estimé les sabotages et l'utilisation des engins modernes de destruction, l'attaque contre les centres névralgiques du dispositif logistique ennemi (voies de communications — réserves de carburants — usines — marine — aérodromes...).

B. Plan politique

Malgré l'existence d'une ALN puissante, malgré l'adhésion unanime de la nation, malgré le remplacement des structures coloniales par notre propre organisation, nous nous battons depuis bientôt 4 ans, dans le cadre périmé d'un mouvement politique revendicatif.

Toute notre politique consistait en effet à réclamer, à exiger notre indépendance ; nous l'exigeons de l'adversaire, nous voulons que nos frères, nos amis, l'ONU la reconnaissent. Nous la demandons à tous sauf à nous-mêmes, oubliant que l'indépendance se proclame et ne se donne pas.

A une politique effectivement révolutionnaire qui fait table rase des institutions et constitution française, aux initiatives audacieuses, concrètes qui font sortir la Nation du cadre colonialiste, nous avons préféré le verbiage pseudo-révolutionnaire, l'extrémisme et l'intransigeance de positions figées. Nous nous sommes fourvoyés dans l'impasse du préalable[6] en exigeant pour ainsi dire la capitulation de la France.

A nous en tenir au « préalable » à continuer d'exiger de la France la proclamation de notre indépendance, nous attendrons longtemps à moins que nous disposions de l'arme atomique, seule capable pour le moment d'intimider l'ennemi.

En vérité, à regarder de près, la revendication d'indépendance est réformiste. Cela peut paraître paradoxal, mais il n'en demeure pas moins que toute revendication même extrême est de nature réformiste ; elle suppose l'acceptation de l'adversaire.

Plus grave encore, en réclamant l'indépendance nous reconnaissons que jusqu'à cette reconnaissance la France détient légalement la souveraineté algérienne.

C. Plan diplomatique

1. Monde arabe : au lieu d'en être le ciment et le moteur nous sommes devenus l'objet des rivalités personnelles et les jouets de politiques étroitement nationales.

a. Maghreb : de la méfiance excessive, du début de la révolution nous sommes tombés dans une confiance aveugle.

De frère et partenaire égal, les gouvernements marocain et tunisien ont fait de nous un mineur ou un incapable. (Cf. Ben Barka dans Al Istiqlal : « nous devons devenir le porte parole du FLN et assumer pour lui l'action politique ». En définitive nous avons servi d'épouvantail, d'instrument de chantage à l'égard de la France. Notre lutte a abouti à l'indépendance de deux pays frères, notre carence politique la consolide à notre détriment, car pour l'heure, gouvernements de Tunis et du Maroc s'ingénient à nous faire patienter.

En un mot « nous faisons la guerre pour le roi de Prusse ».

b. Moyen Orient : certes nous avons reçu des pays arabes une aide morale et matérielle appréciable. Mais sur le plan diplomatique, leur action en rangs dispersés n'a pas été efficace. Les résultats n'ont jamais dépassé les résolutions « nègre-blanc » de l'ONU.

Nous n'avons pas réussi à faire taire les contradictions mineures qui les rongent, nous n'avons pas réussi à les unir autour d'une cause qui apparemment leur semble chère.

Nous n'avons pas obtenu d'eux la seule action efficace : le boycottage économique de l'Occident et notamment le chantage au pétrole.

2. Bloc afro-asiatique : son action est nécessairement limitée, mais nous aurions dû dépasser dans nos rapports le stade « Croissant rouge »[7].

3. Bloc occidental : avec ce bloc nous en sommes encore aux appels aux grands principes de liberté, démocratie, principes auxquels nous sommes sans doute les derniers à croire. Sortis des principes nous passons à la menace gratuite et sans suite.

Nous continuons à parler du passé (« l'Algérie a jadis constitué un Etat ») ou du présent (tortures...) oubliant que l'avenir seul compte (projets politiques — économiques — sort de la minorité européenne).

4. Bloc soviétique : malgré leur appui moral, et politique (votes à l'ONU) nous avons continué à ignorer l'existence d'une dizaine d'Etats qui forment le bloc le plus puissant à l'heure actuelle.

Sans doute avons nous été guidés par la prudence ne voulant pas faire de notre pays une nouvelle Espagne ou une nouvelle Corée.

Mais si des inconvénients, des risques existent quelle politique révolutionnaire n'en comporte pas ?

Que pouvons-nous attendre de plus de l'Occident qui finance, arme et soutient politiquement la France ?

En ouvrant les yeux, nous constatons que le chantage et la politique de balance ont parfaitement réussi à divers pays.

Au lieu d'une action extérieure audacieuse et tapageuse nous adoptons une diplomatie timide et timorée. Bourguiba, « l'occidental », va nous devancer à Moscou.

3. QUE FAIRE ?

Sortir des sentiers battus, de l'impasse, briser les cadres étroits et périmés de notre politique et de notre diplomatie.

Il est temps, grand temps de nous mettre à la hauteur de notre révolution et de notre peuple.

Il est urgent de relayer les efforts et les sacrifices de l'intérieur par une action politique et diplomatique vraiment révolutionnaire

Il faut cesser de spéculer sur nos martyrs. Il ne faut pas attendre que le sang de nos morts change seul le cours des événements.

Le CCE organe suprême a un rôle à jouer, une responsabilité à assumer.

L'heure est à l'audace, aux initiatives. Notre intelligence politique doit suppléer à notre faiblesse numérique et matérielle.

A. Sur le plan politique : il est nécessaire d'effectuer une reconversion totale de nos conceptions : abandonnons à jamais le style revendicatif — cessons de lutter ou d'exiger dans le cadre « français ».

Il est temps de donner à la nation algérienne, à l'Algérie indépendante qui lutte contre la reconquête coloniale, le statut juridique digne d'elle, le statut d'Etat souverain.

Proclamons donc l'indépendance, offrons ensuite à l'adversaire des négociations sur le reste, c'est-à-dire sur les questions de détail : évacuation de l'armée colonialiste, garantie à la minorité. Une fois sortie du cadre de la souveraineté française, une fois rétablie dans son cadre, l'Algérie pourra se payer le luxe de faire quelques concessions de forme afin de gagner l'opinion étrangère.

En ce qui concerne la formation du gouvernement je vous renvoie à méditer l'étude remarquable et les suggestions du frère Aït Ahmed[8].

Dans le choix de la date, il y a lieu de tenir compte des événements.

L'utilité de se présenter cette fois à l'ONU avec du « nouveau », la nécessité de rattraper un long retard, de répondre à l'impatience de l'opinion algérienne, la nécessité enfin de ne pas attendre la consolidation du régime de Gaulle, tout cela implique la formation du gouvernement avant le mois de septembre.

Serons-nous reconnu ?

Sans doute cette initiative déjouera les plans Bourguiba, Belafredj, mais pourront-ils résister à leur opinion publique ?

Quant aux autres pays arabes, il y a tout lieu de penser qu'à cause même des rivalités, les divers Etats nous reconnaîtront.

Un certain nombre d'Etats afro-asiatique ne manqueront pas également de nous reconnaitre.

En ce qui concerne les pays communistes nous pensons que compte tenu de leur idéologie, de leur politique arabe actuelle, il ne manqueront pas de nous reconnaître[9].

Cela suppose cependant que nous prenions contact le plus tôt possible avec les gouvernements intéressés.

En tout état de cause, il serait parfaitement inutile de retourner à l'ONU pour pleurnicher par la voix de Mondji Slim et Belafredj[10].

B. Plan diplomatique : changer de style, de méthode, prendre des initiatives ; assez de pleurnicherie, faire une politique 20e siècle — discuter relations économiques — culturelles —politiques — enfin il est temps d'agir en majeur sans passer par personnes interposées ; ne jeter l'exclusive sur aucun pays — tenir compte des récentes expériences qui ont montré toute l'efficacité d'une politique de balance et de chantage — utiliser cette politique à l'échelle mondiale et aussi à l'échelle du monde arabe entre occidentalistes et neutralistes.

C. Plan militaire : préparons le 2e front en France ne serait-ce pour le cas d'une guerre intensifiée par de Gaulle.

Dans cette perspective n'y a-t-il pas lieu de recruter des techniciens étrangers et de rechercher des moyens puissants pour frapper brutalement les points sensibles de l'économie française ?

CONCLUSION

La situation est grave mais non désespérée. Elle rappelle dans une certaine mesure celle de 1954.

Faute de perspectives révolutionnaires les dirigeants d'abord se disputaient les honneurs et se rejetaient les responsabilités.

Le CRUA est venu sortir le mouvement national de l'impasse et l'Algérie de la catastrophe.

Aujourd'hui également seules des initiatives audacieuses, seule une action unie vraiment révolutionnaire nous sortiront de l'enlisement, et nous mèneront à la victoire.

Il est temps, juste temps de nous ressaisir.

Devant nos morts, devant les survivants, devant Dieu notre responsabilité est très lourde. Sachons l'assumer avec honneur.

Aujourd'hui le destin de l'Algérie est entre nos mains.

Nous en serons les libérateurs ou les assassins.

Fait au Caire le 8 juillet 1958.

NOTES

1. Baptisé Bouchegouf après l'indépendance.
2. Ecole de contre-guérilla installée à Ben M'hidl, ex Jeanne d'Arc, près de Skikda.
3. Du nom de fellag, au sens propre bandit. Ce nom, dont le pluriel est fellaga a été utilisé par l'armée française pour qualifier la résistance tunisienne. Fellaguisme est utilisé ici dans le sens « d'actions éparses » et « sans coordination ».
4. 4e conférence maghrébine en date du mois de juin (cf. doc. n° 91).
5. Ce jugement concerne la direction de la Fédération qui a été arrêtée en février 1957. En faisait partie Louanchi et Taleb Ahmed.
6. Jusqu'à la formation du Gouvernement provisoire de la République algérienne, le FLN exigeait de la France la reconnaissance de l'indépendance comme préalable à toute discussion. Ce mot d'ordre avait pour but de contenir la tendance à la conciliation sans principe.
7. C'est-à-dire le stade de la demande d'aide aux réfugiés.
8. Sur ce document qui notifiait la réussite de la formation d'un gouvernement cf. Aït Ahmed : *Ma guerre et l'après-guerre* — Editions de Minuit. 1964.
9. Les événements ultérieurs montreront que ce pronostic n'était valable que pour la Chine, la Corée du Nord et le Vietnam, autrement dit les pays qui n'étaient pas membres de l'ONU.
10. Respectivement ministres des Affaires étrangères de Tunisie et du Maroc.

DOCUMENT N° 42 (inédit)

RAPPORT AU CCE DE FERHAT ABBAS : ELEMENTS CONSTITUTIFS D'UNE POLITIQUE FLN

***29 juillet 1958.** AUTEUR : Ferhat Abbas. SOURCE : archives personnelles.*

I — INTRODUCTION.

La guerre d'Algérie est une guerre d'indépendance. Le peuple algérien qui la conduit depuis bientôt quatre ans, lui a imprimé son style, donné son caractère. Tout cela est devenu parfaitement clair et de portée mondiale. Le soldat algérien est un héros de légende, un symbole de courage.

C'est là un « capital » énorme, créé de toutes pièces, qu'il nous faut conserver.

L'ALN doit rester la pierre angulaire sur laquelle repose notre revendication essentielle : l'indépendance.

Mais depuis deux ans, la guerre d'Algérie a débordé des cadres de nos frontières. Elle tend, de plus en plus, à devenir une « question internationale » avec tout ce que cette position implique de multiples servitudes. Ces servitudes se traduiront pour nous en « victoires » diplomatiques ou en « défaites » selon que notre action est dirigée, coordonnée ou bien laissée à la merci des improvisations journalières.

De là vient la nécessité de dégager les éléments constitutifs d'une politique générale du FLN valable pour le présent et susceptible de s'adapter, en toutes circonstances aux conditions nouvelles créées par un monde en voie d'évolution et de transformation.

Il y a un grand lien entre les attitudes théoriques et l'action politique. C'est donc les contours d'un « ensemble permanent » qu'il faut définir pour permettre à une lutte concrète, déterminée par des faits précis, de s'engager et de se développer sur le plan international sans trahir les principes généraux de notre révolution et sans perdre de vue l'objectif fondamental.

C'est dans cet « ensemble permanent » que, par ordre de priorité, doivent venir s'inscrire les données d'une politique générale et les impératifs d'une action continue et coordonnée.

II — DEUX PROBLEMES PRIORITAIRES : L'ARMEE ET LES FINANCES

L'Algérie n'est sortie du cadre des affaires strictement françaises qu'à partir du 1er novembre 1954. Le jour où des Algériens ont pris les armes pour revendiquer leur indépendance, le monde entier a commencé à s'intéresser à leur sort.

Malgré les promesses faites, de 1939 à 1945, par les grandes puissances en guerre et malgré la promulgation de la Charte de San Francisco, contresignée par la quasi-unanimité des peuples, le régime colonial a survécu à la 2e guerre mondiale. Cette guerre dite de libération nationale n'a été vraiment libératrice que pour les peuples de l'Europe soumis à l'occupation et à la domination nazie.

En d'autres termes, et pour ne citer qu'un exemple, les alliés ont libéré la France sans que cette dernière le leur demande puisque 80 % des Français étaient acquis au régime du maréchal Pétain et se sont refusés, par contre, de se pencher d'une manière générale sur le triste sort des peuples colonisés. C'est ainsi que l'Algérie, quoiqu'ayant servi de point de départ pour la libération de l'Europe, est restée soumise à la domination française, c'est-à-dire au droit du plus fort.

La Charte des Nations unies, qui devait donner naissance à un monde sans violence, s'est arrêtée à mi-chemin, entre le droit des peuples à l'indépendance et les intérêts égoïstes des grandes puissances. Et les petits peuples, promus à l'indépendance, sont devenus de simples « pions » entre les mains des grandes nations à la recherche d'une politique de suprématie mondiale.

Il ne faut pas se leurrer. L'ONU n'est même pas une académie de bonne morale. Pour l'instant du moins, elle est un instrument que le clan le plus fort utilise contre le clan le plus faible. Et la voix des peuples opprimés ne devient perceptible pour les « Grands » que le jour où les intérêts de ces derniers risquent d'être menacés.

Nous pouvons dénoncer et regretter cet état de choses. Force nous est d'en tenir compte. Le tête-à-tête de la France et de l'Algérie, c'est-à-dire du loup et de l'agneau, risque de durer tant que la guerre d'Algérie n'aura pas menacé les intérêts des « Grands ».

Et si l'agneau est, une fois de plus, dévoré par le loup, aucune des grandes démocraties ne se souciera de son sort et ne fera la chasse au loup.

D'où l'obligation pour le FLN de « penser » sa politique générale en fonction de ce labyrinthe de fausse démocratie, d'absence de morale, de contradictions majeures et de calculs sordides. Dans un monde où le pétrole compte plus que la vie des peuples, il faut être fort pour avoir droit à la vie. Sinon on est condamné à disparaître.

Notre politique générale ne peut donc prendre corps et avoir quelques résultats que si elle a pour assises :

a) La combativité de l'ALN.

b) La résistance et l'adhésion du peuple algérien.

c) Une politique financière à l'échelle des besoins de l'armée et du peuple.

Si ces assises, véritables piliers de la révolution algérienne, sont mis en cause, si notre armée est réduite, pour une raison ou pour une autre, à l'impuissance, si la résistance des masses populaires se désagrège, il n'est guère besoin d'avoir une politique générale et de perdre son temps dans les chancelleries et devant les instances internationales. Tout sera perdu, irrémédiablement perdu. L'Algérie deviendrait une nouvelle Palestine.

Financer la guerre, armer nos soldats, nourrir notre peuple, sont des tâches capitales. Si dans ce domaine nous manquions d'imagination, d'initiative, d'audace, nous deviendrions, par la force des choses, de simples charlatans. En tout état de cause, nous n'aurions pas été à la hauteur de notre mission.

Et nous ne devons pas oublier que la guerre d'Algérie a trop duré. Le monde qui nous entoure finira par s'en lasser et par s'y habituer. Il oubliera de penser que le sang coule journellement en Algérie.

Quant à notre peuple, nous savons que sa résistance relève du miracle. C'est un don de Dieu. Mais est-ce une raison pour la considérer comme éternelle ? Toute résistance humaine a ses limites. Un peuple qui a sur le dos, depuis quatre ans, une armée française de 700 000 hommes qui l'affament et l'assassinent s'expose à l'extermination ou à la résignation. Nous commettrions une erreur fatale et nous ferions un faux calcul si nous nous installions dans la guerre, sans ouvrir des perspectives et donner des raisons d'espérer à ceux qui souffrent et qui meurent.

L'attentisme est, dans notre cas, une attitude mortelle. C'est dans la mesure où nous saurons associer les impératifs de la guerre et les nécessités de la « guerre pour la paix » — qui ne sont contradictoires qu'en apparence — que nous aurons œuvré dans l'intérêt bien compris de notre peuple.

III — EVITER LA BUREAUCRATIE

Notre réussite, ou notre échec, dépend d'abord de nos méthodes de travail. Le CCE, depuis surtout un an, a fait faire un grand progrès à la révolution algérienne. Celle-ci est sortie peu à peu des cadres régionaux pour s'élever au stade national. A la direction, la coopération entre les éléments disparates et qui s'ignoraient les uns les autres, est devenue un travail d'équipe, une véritable direction collégiale où les facteurs « confiance » et « fraternité » commencent à jouer un rôle déterminant.

Tout cela est parfait. Mais, attention, nous ne sommes pas un gouvernement assis, d'un pays aux institutions normales. Croire que la révolution algérienne pourra être dirigée du Caire, des bureaux de la rue Moudiriet El Tahrir est une erreur. La révolution vit d'un mouvement, de la mobilité. Dans notre situation, la « bureaucratie », la « paperasserie » nous conduiraient à l'immobilisme et à la carence.

Il nous faut donc adopter une méthode de travail en rapport avec la guerre qui se poursuit en Algérie. Répartir les tâches, diviser le travail, organiser des « équipes activistes » sans pour cela détruire ce qui a été acquis et sans porter atteinte à « l'unité » qui a été réalisée au sommet, me paraît susceptible de faire progresser notre cause et de rendre notre combat plus décisif.

Les activistes de ces équipes spécialisées peuvent être par exemple, groupés en trois commissions :

1. Commission de la Guerre : Krim et un certain nombre de techniciens.
2. Commissions des Finances : Chérif Mahmoud et un choix de techniciens.
3. Commissions des Affaires extérieures : Dr. Lamine et des militants compétents.

Ces commissions auront leur liberté de mouvement, et la liberté d'initiative. Elles jouiront des avantages d'un « organisme spécialisé ». Leur travail sera, de ce fait, entouré d'un maximum de garantie. Pas aussi lourdes que le CCE, ces commissions n'en seront que plus efficaces. Et cette efficacité rendra les membres du CCE plus disponibles.

Beaucoup de problèmes, parmi ceux qui se posent à nous ne peuvent pas être réglés par un simple travail de bureau. Un exemple : ce n'est pas d'un bureau qu'on peut régler la question des frontières orientales au Maroc[1] ou notre différend avec le gouvernement tunisien sur le pipe-line[2]. Et encore moins alimenter et équilibrer notre budget.

Les membres du CCE seraient alors beaucoup plus libres pour être partout et nulle part. Quand l'ennemi les croira au Caire, ils seront en réalité à Rabat, à Tunis, à Madrid, à Belgrade, à Riad, à New York, à Londres et partout où les appelleront les intérêts de l'Algérie en guerre.

Par l'intermédiaire de nos commissions spécialisées, le travail en profondeur restera ininterrompu, notre vigilance ne se ralentira pas, la révolution restera en marche ; et nous pourrions alors aller de l'avant sans perdre notre temps dans des réunions où l'utile est souvent noyé dans le superflu.

IV — DONNEES ELEMENTAIRES DE NOTRE POLITIQUE EXTERIEURE

Lorsque la commission de la Guerre et celle des Finances seront à pied d'œuvre, les conditions d'une bonne politique extérieure seront remplies. Cette politique pourrait alors se payer le luxe de prendre des initiatives hardies, d'être audacieuse, d'aller de l'avant sans risquer pour autant, de s'égarer dans la « jungle » de la diplomatie internationale.

Pour le FLN, qui n'a pas encore une vie officielle sur le plan international, il y a le réel, le probable, le possible et celui qui l'est moins. La sagesse nous recommande de nous en tenir au réel et au possible. Le reste, nous le laissons à Dieu.

La guerre d'Algérie, c'est-à-dire la promotion de notre pays à l'indépendance, pose un certain nombre de problèmes qui se ramènent tous à l'histoire de l'expansion de l'Europe en Afrique et en Asie. De quelque manière qu'on aborbe ces problèmes, on aboutit inéluctablement à la trilogie suivante :

A — Le problème algérien est d'abord un tête-à-tête de la France et de l'Algérie, un tête-à-tête de pays colonisateurs avec peuples colonisés.

B — Le problème algérien s'inscrit dans le contexte nord-africain. C'est aussi un problème qui relève de l'ensemble arabe et de la guerre du pétrole.

C — Le problème algérien est un problème qui pose les rapports de la chrétienté avec l'islam.

Ce schéma peut apparaître trop simple. C'est fait à dessein. En limitant nos points de repère, nous voyons plus clair et nous pouvons mieux « coller » au réel.

Il va de soi que chacun de ces trois points soulève des incidences économico-militaires qui s'étendent très loin dans le monde et qui peuvent poser, à leur tour, d'autres problèmes dont l'importance ne peut être ignorée.

Voyons maintenant comment le FLN à la lumière des solutions qu'il apportera aux problèmes ci-devant posés, peut faire échec à l'ennemi en neutralisant sa propagande et en entravant son action diplomatique.

A — Rapports France-Algérie.

La « décolonisation » de l'Asie et de l'Afrique est aujourd'hui universellement admise. La France ne se fait plus aucune illusion. Le FLN a acquis la certitude que la lutte qu'il mène contre le régime colonial est devenue sympathique à tous les peuples. C'est son meilleur argument et son meilleur thème de propagande.

Sur quoi s'appuie donc la France pour justifier la guerre d'Algérie ?

— Sur la présence de la minorité européenne et la puissance économico-politique que représente cette dernière.

— Sur la solidarité atlantique et le pacte de l'OTAN qui englobe l'Algérie.

— Sur la défense de l'Occident, les nécessités de la stratégie militaire et l'équilibre en Méditerranée.

— Sur la valeur de la « culture occidentale » comparée à « l'anarchie orientale ».

— Sur la « décolonisation » de l'Algérie par l'intégration et l'octroi de la qualité de

Français à part égale aux 10 millions d'Algériens.

— Sur la menace du communisme.

— Sur les richesses pétrolières du Sahara.

— Sur ses propres intérêts économiques, l'Algérie étant un marché réservé aux produits français.

Quelles sont les puissances qui restent particulièrement réceptives et sensibles à de tels arguments et qui apportent à la France un appui sans réserve ?

Les Etats-unis d'Amérique, l'Italie, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, le Portugal, le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud.

Ce secteur de l'opinion internationale est le plus franchement hostile à l'indépendance de l'Algérie. Il forme une « forteresse » pour la défense des intérêts français.

La logique veut que ce soit dans ce secteur que le FLN doit porter le maximum d'effort. C'est là qu'il doit frapper fort, porter le « fer rouge » à la plaie colonialiste, toucher et ébranler les opinions publiques.

Pour cela le CCE doit opposer avec précision et netteté des arguments acceptables et irréfutables à tous les arguments avancés par la France. Il doit adopter sur chaque problème posé, une attitude presque doctrinale et faire preuve à la fois de souplesse, d'opportunité et de fermeté.

C'est là aussi qu'il est nécessaire de pratiquer la politique du dépassement. Répondre à la tactique de la France par une autre tactique susceptible de déplacer le problème. Exemple : à l'intégration, répondre par la formation d'un gouvernement algérien. A l'alliance atlantique, répondre par le renforcement de la conférence de Tanger. Au référendum du général de Gaulle, répondre par une ouverture d'une autre nature, etc.

Ne pas oublier que c'est dans ce secteur que les nuances ont leur valeur. Le FLN est là en face de publics avertis pour lesquels chaque mot compte. Mais c'est sur ce terrain que le FLN doit accepter de se battre avec le maximum d'efficacité. C'est sur ce terrain que les positions de la France peuvent être minées. C'est là qu'il nous faut provoquer des brèches.

Autre indication. Ces nations forment le bloc le plus riche du monde. Leurs moyens d'action et de pression sont immenses. Nous les trouvons devant nous partout. Si le Laos, par exemple, nous a toujours été hostile, c'est parce que, financièrement, il dépend de la France. Si le Japon, les Philippines, les Indes conseillent la modération au sein du groupe afro-asiatique, c'est parce que l'influence des USA et de l'Angleterre y sont très grandes. Si les républiques de l'Amérique du Sud ne votent pas à l'ONU comme nous le voudrions, c'est parce qu'elles sont tributaires du dollar américain, etc.

Le secteur URSS est nettement anti-colonialiste. Par principe, il soutient la cause des peuples colonisés. Mais ce secteur ne compte que huit nations, plus la Yougoslavie. Et parce qu'il est entouré de l'hostilité du monde entier, son influence est nulle sur le monde non-communiste.

Idéologiquement, les peuples arabes sont anti-communistes ; les républiques de l'Amérique Latine sont anti-communistes (même le peronisme qui avait en Argentine l'appui de la classe ouvrière, était anti-communiste) ; les pays scandinaves sont anti-communistes, l'Espagne est anti-communiste, la Grèce et l'Autriche sont anti-communistes.

Il en résulte que pour l'instant, être accusé de sympathie pour le communisme, c'est s'exposer à passer au camp des « isolés ». C'est pourquoi l'utilisation, pour notre cause, des peuples communistes, ne doit en aucun cas, se transformer en adhésion au bloc communiste.

Les vingt républiques de l'Amérique Latine sont par tradition anti-colonialistes. S'étant libérées par une révolte armée contre l'Espagne, elles regardent avec sympathie la guerre que nous faisons à la France et souhaitent notre victoire.

Malheureusement, tous les gouvernements de ces républiques sont entre les mains des USA. Quand les Américains laissent la liberté de vote, une grande majorité de ces pays votent pour nous. C'est là pour l'instant une vérité constante.

Les peuples scandinaves sont anti-colonialistes, mais demandent à être éclairés sur les thèses soutenues par la France.

Les peuples de Bandoeng et d'Accra [3] nous sont acquis parce que, comme nous, ils ont connu et souffert de la colonisation européenne. Nous ne devons pas les négliger sans pour autant cristalliser nos meilleurs efforts dans cette partie du monde.

Pour conclure, la politique extérieure la plus efficace et la plus rationnelle serait celle qui attaquerait la France :

— Chez elle, en répondant à ses arguments et en divisant son opinion publique.

— En la harcelant de contre-propositions susceptibles d'intéresser l'opinion publique mondiale.

— En obtenant, par l'intermédiaire des pays communistes français l'appui des communistes français.

— En nous installant chez ses amis pour l'attaquer là où elle est puissante.

— En l'empêchant en Asie et en Afrique de corrompre nos alliés naturels, soit directement, soit par l'intermédiaire des USA et de l'Angleterre.

B — Rapport Algérie-Maghreb et monde arabe

L'Algérie est un pays nord-africain. C'était vrai hier, c'est vrai aujourd'hui. Cela sera encore vrai demain. Les trois pays du Maghreb sont tributaires les uns des autres. Leur destin est commun. L'asservissement de l'un provoque l'asservissement des deux autres et, réciproquement, l'indépendance de l'un entraîne inéluctablement l'indépendance des deux autres.

C'est là une fatalité de l'Histoire qui s'est constamment vérifiée. Elle est commandée par la nature même de leur humanité et par leur géographie.

Une Algérie en guerre ne saurait donc se passer de l'apport de la Tunisie et du Maroc. Sa guerre est également leur guerre. Les deux pays commandent notre victoire ou notre défaite. Chacun de nous doit être parfaitement conscient de cette solidarité.

D'où la nécessité pour le FLN de ne laisser, à aucun prix, ses relations se détériorer avec les gouvernements tunisien et marocain. Patience, habileté, efficacité : tels sont les trois postulats de nos relations avec les deux peuples frères.

Cette position est nécessaire. Mais elle n'est plus suffisante. Un autre facteur intervient. Les quatre années de guerre ont rendu l'Algérie beaucoup plus sensible à l'existence et à l'évolution du monde arabe. Les contre-coups de la guerre d'Algérie — guerre de Suez, doctrine Eisenhower, bataille des pétroles — ont créé entre les peuples arabes une solidarité de fait. Le stade sentimental est désormais dépassé. Qu'on le veuille ou non, le problème algérien devient chaque jour davantage une partie d'un tout.

Or, l'Orient arabe tend à s'ériger en « pays non engagés ». Le neutralisme politique de l'Egypte et de la Syrie s'est révélé comme une formule payante et pleine de promesses. Elle fait tache d'huile. Il est probable que tôt ou tard, elle s'imposera à tout les peuples arabes.

Le FLN ne devrait pas contrarier son évolution, même si, pour l'instant, elle comportait quelques risques, (risque de se couper de Bourguiba, par exemple). Les risques dans l'union sont moins dangereux que de prétendus avantages acquis dans la division. Un front unique chez tous les Arabes serait plus rentable à long terme qu'un ralliement individuel à un quelconque camp, même s'il s'agissait de celui des plus puissants et des plus riches.

C — Rapport de la chrétienté et de l'Islam

Le peuple algérien est de religion musulmane. La France, par contre, a acquis au cours de son histoire le titre de « fille aînée de l'Eglise ». Cela place la guerre d'Algérie dans un contexte affectif et sentimental.

Nous croyons que l'humanité a dépassé le stade des luttes religieuses. C'est vrai en partie. Mais dès qu'on aborde l'analyse des réflexes intimes des hommes, nous découvrons les séquelles d'un lourd héritage religieux. C'est un écrivain russe qui vient d'écrire un livre dont le titre est significatif, *L'homme ne vit pas que de pain*[4]. Cela signifie que tous les hommes traînent derrière eux leur passé et leur attachement instinctif à un idéal spirituel.

La France joue cette carte. Par tactique, elle essaye, quand il s'agit de l'Algérie, de placer le problème dans le contexte religieux et racial. Elle pousse la mauvaise foi jusqu'à faire appel à la vieille haine héritée des croisades et de la lutte séculaire de la croix contre le croissant. Le mot de Georges Bidault, après la déposition de S.M. Mohammed V, doit être attribué aux vieux croisés et non pas aux professeurs d'histoire moderne.

En Amérique du Sud, en particulier, on découvre que la propagande française, en faveur de la colonisation en Algérie est surtout orientée vers la défense de la chrétienté contre l'islam. Elle est appuyée par de nombreux missionnaires français installés dans ces pays latins.

On reste étonné devant l'efficacité de tels slogans. Le monde chrétien qui s'est réconcilié avec le judaïsme, reste fermé quand il s'agit de l'islam. Incontestablement, nous sommes, en ce domaine, devant les relents des luttes d'antan.

Les grandes peurs du Moyen-Age et le souvenir des menaces que l'islam a fait peser sur l'Europe chrétienne ne sont pas encore effacées.

Sur ce tableau de fond vient se greffer l'hostilité agressive de l'Etat d'Israël et des sionistes disséminés à travers tous les continents. Un grand nombre de ces sionistes sont installés, dans la société chrétienne, aux leviers de commande. Par la presse, par la radio, par la banque, ils attisent le feu contre le monde arabe et contre l'islam et par voie de conséquence, s'opposent à la promotion de l'Algérie à l'indépendance.

Si le peuple algérien était de confession chrétienne, il est fort probable que son droit à l'indépendance serait déjà chose acquise. Cet aspect particulier de notre problème doit être constamment présent à notre esprit. Force nous est de chercher à en atténuer les effets.

Aux slogans de la France, nous devons donc répondre par des mots d'ordre efficaces et par des positions doctrinales sans bavures. Le peuple algérien doit apparaître comme un artisan sincère de la réconciliation de toutes les religions, de l'islam et du judaïsme, de l'islam et de la chrétienté. Sa lutte doit s'imposer au monde entier comme une lutte patriotique et non une guerre de race ou de religion.

A cet égard, le FLN se doit de multiplier ses contacts avec le clergé catholique et protestant. Il doit multiplier ses appels au Souverain Pontife. Il doit être présent partout où des rapports avec l'islam et la chrétienté sont évoqués.

De la même façon, il doit rassurer les Juifs d'Algérie et d'Afrique du Nord sur leur avenir et leur donner des raisons de témoigner en faveur de la pureté de notre combat et de rallier notre révolution. Ne pas craindre de prendre contact avec les rabbins de Paris, de Londres, de New York, du Caire et des grandes capitales du monde.

Voilà, en bref, et simplement exposés les contours d'une plate-forme qui pourrait utilement servir de base à notre action diplomatique. Pratiquons la politique de nos moyens mais sachons utiliser tous nos moyens. Le succès sera au bout de nos efforts.

A l'heure où j'écris ces lignes, les agences de presse annoncent la recrudescence de nos combats en Algérie. Partout l'ALN attaque et fait subir de lourdes pertes à l'armée colonialiste.

Comme notre armée, attaquons ! Ayons confiance les uns aux autres, ayons confiance en nous-mêmes. Avec l'aide de Dieu notre mission sera remplie et notre peuple libéré.

FERHAT ABBAS *Le Caire, le 29.VII.1958.*

NOTES

1. Région Figuig-Béchar : au cours de l'année 1958, les accrochages entre l'armée marocaine et l'armée nationale de libération furent nombreux (cf. doc n° 93).
2. Cf. doc n° 92 bis.
3. La conférence d'Accra (15 avril 1958) a réuni les pays africains indépendants qui voulaient se concerter sur les problèmes du continent. Y ont participé : l'Egypte, le Soudan, le Maroc, le Ghana, le Libéria, la Tunisie et la Lybie. Le statut de la délégation algérienne a été discuté au cours d'une séance à huis-clos. Il fut décidé de consacrer une réunion à l'audition des délégués du FLN.
4. Allusion à l'ouvrage de Doudinstev, posterieur à la destalinisation.

DOCUMENT N° 43 (inédit)

RAPPORT AU CCE DE KRIM BELKACEM : CONSIDERATIONS SUR LA SITUATION AU 5 AOUT 1958.

5 août 1958. AUTEUR : Krim Belkacem. SOURCE : archives privées.

Devant une situation mondiale marquée par des événements importants et graves qui se déroulent au Moyen-Orient et également en Afrique, le monde risque, à tous moments, d'être plongé dans une guerre d'extermination totale.

Il est à espérer que la guerre sera évitée, aucun des deux puissants ne la désirant actuellement, d'autant plus qu'un des deux blocs se trouve favorisé par une sérieuse avance de moyens décisifs.

Cette étude se propose de dégager ce qui intéresse plus particulièrement notre lutte de libération, dans le cadre de la situation mondiale actuelle.

Elle traite des points suivants :

1. La lutte du peuple algérien à l'intérieur du territoire national.
2. La lutte des représentants algériens à l'extérieur.
3. L'influence de notre lutte sur les deux pays frères voisins.
4. Les conséquences de notre combat sur notre ennemi.
5. Le référendum français et le peuple algérien en lutte pour son indépendance.
6. La lutte du peuple algérien et les pays arabes.
7. Le peuple algérien et les autres peuples d'Afrique sous domination colonialiste.
8. Le groupe afro-asiatique et la guerre d'Algérie.
9. La guerre d'Algérie et l'Occident — Attitudes de certains pays de l'Amérique du Sud.
10. Le bloc russe et la guerre de libération du peuple algérien.
11. La prochaine session de l'ONU et le problème algérien.
12. Conditions de développement dans le cadre algérien pur.

LA LUTTE DU PEUPLE ALGERIEN A L'INTERIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL

La lutte ouverte le 1er novembre 1954 ne s'arrêtera qu'avec la reconnaissance de l'indépendance du peuple algérien.

Aucune conjugaison de moyens, si puissants soient-ils, ne peut arrêter définitivement le combat mené pour atteindre cet objectif. Il restera toujours et éternellement une équipe d'hommes pour combattre et il viendra toujours de nouvelles générations pour assurer la relève et continuer la mission sacrée.

Il est vrai que, bientôt, la cinquième année de guerre va commencer ; il est vrai que les Français, soutenus par l'Occident, peuvent longtemps encore tenir contre la volonté de notre peuple. Il est encore vrai qu'une partie de notre peuple peut faiblir ou même céder devant tant d'horreurs et de cruauté. Ce sera, pensons-nous, contraint et forcé qu'il le fera, donc contre sa volonté et malgré lui, ce qui nous renforce dans notre conviction que le combat doit-être mené avec ardeur et énergie, jusqu'à son terme logique, par tous les moyens à notre disposition.

D'autant plus que tous les renseignements que nous avons nous apprennent que le peuple a bon moral [1], qu'il est décidé à arracher sa victoire et qu'il consentira à tous les sacrifices nouveaux.

L'armée de libération nationale, consciente d'une mission noble et historique dont elle veut être digne, sûre de sa force et confiante dans l'avenir de l'Algérie martyre, attend de pouvoir, avec des moyens à la hauteur de la tâche, prouver au monde qu'elle constitue une réalité nouvelle dans le domaine militaire.

Elle est convaincue qu'il faut marcher et gagner pour ne pas mourir. Elle est à l'image de la nation. Elle constitue la garde, qui acceptera la mort, mais toujours refusera de se rendre.

LA LUTTE DES REPRESENTANTS ALGERIENS A L'EXTERIEUR

La mission des représentants de la révolution à l'extérieur est claire :

1. Exploiter, sur le plan de la propagande, le combat du peuple algérien uni derrière son armée et ses dirigeants, pour l'indépendance.
2. Mener l'action diplomatique pour atteindre ce but.
3. Obtenir le maximum d'aide politique, financière et matérielle pour soutenir le peuple au combat.

Il est donc essentiel qu'un choix sévère et sérieux des représentants à l'extérieur de la révolution soit fait. Le personnel désigné doit être « trié sur le volet » et sélectionné pour les qualités morales et la compétence en même temps que l'esprit de dévouement à la révolution. Dans chaque pays, la représentation devra être assurée par une délégation comprenant :

- 1 responsable,
- 1 suppléant ou adjoint,
- 2 conseillers (finances, culturel, propagande, collecte),
- 1 attaché militaire (récupération matériel de guerre et liaison avec écoles militaires),
- 1 secrétariat avec dactylo.

Ainsi composées les délégations obtiendront un rendement meilleur et plus profond.

Le sérieux indispensable sera obtenu par la sélection du personnel, en particulier du responsable et du suppléant. La politique du FLN sera exposée avec plus de force et de conviction en raison de la compétence.

L'inventaire des personnes qui se trouvent à l'extérieur et qui sont aptes à la tâche est à faire d'extrême urgence tant la question est d'importance.

Le recrutement, en cas d'insuffisance, est à faire rapidement par un apport sérieux de l'intérieur de préférence et aussi en France et en Europe [2].

INFLUENCE DE NOTRE LUTTE SUR LES DEUX PAYS FRERES VOISINS

Dans ce chapitre, il y a lieu de séparer les pouvoirs en place de la masse des peuples. Les peuples marocain et tunisien ont placé un espoir immense dans la révolution algérienne : notre cause est la leur (en majorité). Les détenteurs de pouvoir le savent. Ils savent surtout que leur avenir est menacé et que, tôt ou tard, ils devront céder la place.

Par tous les moyens, ils cherchent à gagner du temps. La France leur offre une chance. Ils tiendront tout le temps qu'ils pourront, avec la France, aidée par l'Amérique (la main dans la main).

Le dernier acte du gouvernement tunisien (affaire du pipe-line) est l'indication que tout sera fait pour affaiblir l'Algérie au combat. Cet acte est plus grave, si possible, qu'une trahison.

On sent un accord au moins entre les « conceptions, les cœurs et les pensées France-Tunisie ». Le gouvernement marocain est tout prêt à entrer dans la voie. Il observe. Il exploite la situation en attendant.

La diplomatie de De Gaulle a donné du courage à ceux qui se plaisent à jouer un jour ceci, demain cela. Tout se ramène à la trilogie :

a) Obliger les Algériens à accepter les conditions françaises pour cesser le feu et faire des élections.
b) Faire un Maghreb à la hauteur d'un homme docile[3].
c) Exécuter la volonté du grand Charles en mettant à sa disposition totale l'économie d'un pays immense et riche de promesses (pétrole, uranium, chair à canon, industrie, commerce, etc.).

Tout cela pour l'ambition démesurée chez un seul homme. Le Maghreb uni est menacé gravement et dangereusement. Il importe de le sauver. Cela n'est possible que par la suppression de la source du mal. Puisque les peuples sont d'accord sur une politique, il faut que leur volonté soit.

Autant, par conséquent, faire des économies par la conduite d'une action déterminée, énergique et vigoureuse qui balaie définitivement les éléments perturbateurs.

Tels qu'ils sont actuellement, les régimes Est-Ouest empêchent les peuples visés d'intervenir selon leur désir dans les affaires du grand Maghreb uni.

Il y a une sérieuse action à entreprendre pour monter l'opinion publique contre ceux qui l'empêchent de faire son devoir.

LES CONSEQUENCES DE NOTRE COMBAT SUR NOTRE ENNEMI

Sur le plan politique comme sur celui du militaire, notre combat a porté de très sérieux coups à l'adversaire.

Son économie ne peut, sans aide extérieure, continuer de supporter un appareil militaire dont le soutien logistique nécessite des frais excessifs qui iront en augmentant considérablement.

L'arrivée au pouvoir de De Gaulle, dans les conditions que l'on sait, a permis des spéculations différentes dans les divers secteurs d'opinion.

Aura-t-il sauvé la France ? L'avenir très proche nous le dira. Le renforcement de notre lutte depuis son arrivée au pouvoir, notre conduite concernant le référendum, la poursuite sans merci de la lutte après celui-ci, sont de nature à perdre de Gaulle ; sans être optimiste, l'avenir permet d'espérer nettement du mieux à notre avantage.

Les militaires extrémistes du corps expéditionnaire français n'auront pas toujours raison de ceux qui paient et qui donnent leurs enfants. Comment la France peut-elle continuer cette guerre, alors qu'elle est au combat depuis 1940 ? Que lui réserve demain dans le reste du monde, en Afrique surtout ?

Voilà, en ajoutant les obligations de la France envers le monde entier, des perspectives qu'il ne faut pss négliger pour l'avenir de notre lutte.

Notre volonté doit, si nécessaire, être renforcée et notre décision de développer et d'intensifier nos coups, menée avec acharnement.

La victoire totale peut-être obtenue : il faut le vouloir et faire des sacrifices. Le passé coûteux, si proche, l'exige, en même temps que l'avenir si prometteur. Il est permis d'espérer des remous profonds en France assez prochainement.

Des accrochages qui présentent beaucoup d'intérêt ont déjà eu lieu entre les « oui » et les « non »[4] Cette affaire promet de la bagarre. Elle est à suivre et à appuyer. Avons-nous un plan pour la Fédération de France ? A-t-elle une mission[5] ?

LE REFERENDUM FRANÇAIS ET LE PEUPLE ALGERIEN EN LUTTE POUR SON INDEPENDANCE

Nous savons que le référendum ne doit pas détourner notre attention de la lutte, qu'il faut alimenter et renforcer vigoureusement.

Il faudra combattre avant, pendant et surtout, après le référendum. La reprise en main après celui-ci devra être empreinte d'énergie farouche. La preuve que de Gaulle n'est que le pire des ennemis de notre cause devra être donnée dans le combat acharné à mener suivant un plan dynamique et sérieux.

Pour cela, il faut grouper des moyens importants et les mettre à le disposition des unités engagées, le plus tôt possible, et par tous les moyens.

De toutes façons, il faut combattre le référendum avec acharnement. Le sabotage des voies de communication, dès avant le vote et le jour du vote, l'attaque des bureaux de vote et de tous les convois allant de gré ou de force aux urnes, devront caractériser notre volonté d'empêcher le déroulement du référendum. Dès maintenant, rien ne doit être négligé pour prévenir notre peuple et lui donner des consignes strictes.

Si l'action d'ensemble est coordonnée et menée avec ardeur, le jour du référendum en Algérie sera, pour l'histoire et les observateurs justes et impartiaux, une journée de silence et de mort.

Voilà le but à atteindre. Tout doit-être fait pour l'obtenir. Bien entendu, il faut tendre la main aux mouvements français contre le référendum et les renforcer dans leur conviction et résolution.

Beaucoup de Français sont lassés de la guerre et cherchent à en finir. Il faut les aider. La meilleure façon de le faire est de les prévenir que le référendum accepté signifiera la guerre intensifiée et se généralisant en Afrique, risquant d'entraîner un conflit mondial. Il faut exploiter la division qui existe dans l'opinion publique française.

Au stade actuel, il faut s'attaquer par des attentats aux Soustelle, Chassin, Massu et Salan et autres ultras tueurs « d'arabes »[6]. Les conséquences de pareilles actions réussies peuvent être profitables.

LA LUTTE DU PEUPLE ALGERIEN ET LES PAYS ARABES

Il est certain que tous les peuples arabes sont acquis à la cause de l'Algérie, dont chaque Arabe est fier.

Chaque Arabe (il s'agit des masses populaires) apporte sincèrement son aide, dans la mesure des moyens qu'il a, à la cause de l'Algérie.

Chaque Arabe, pris dans la même masse, a fait vœu, au moins une fois, dans l'intimité, de combattre sous le drapeau algérien, trouvant là un moyen d'affirmer son nationalisme et d'exprimer dans les faits sa révolte.

Les gouvernements (pas tous) sont en arrière, bien loin en arrière, de la position de leur peuple concernant le problème algérien.

Certains gouvernements (marocain et tunisien) sont même nettement contre les hommes qui dirigent la révolution algérienne. Seule, la peur des peuples, les maintient assez péniblement dans la voie faible de l'encouragement, du combat mené contre les forces françaises.

On peut dire que les peuples espèrent très sincèrement et avec force la victoire des Algériens sur le colonialisme français. Que les gouvernements font tout pour maintenir leur position, ou souhaitent s'y maintenir.

Et conclure que de grands remous sont à attendre au Maroc, en Tunisie, en Lybie, en Arabie Séoudite, en Jordanie, avec la victoire tant attendue des Algériens[7].

Il se peut, cependant, que les remous viennent nous surprendre assez prochainement. Il est à se demander s'il ne vaut pas mieux les encourager franchement.

Il y a lieu de mener, par ailleurs, une propagande riche et permanente, puissante, dans tous les pays arabes, pour les tenir renseignés sur la situation, au jour le jour.

LE PEUPLE ALGERIEN ET LES AUTRES PEUPLES D'AFRIQUE SOUS DOMINATION COLONIALISTE

Les gémissements, les plaintes, les avertissements, les prises de position partent et jaillissent de partout, en Afrique.

L'Afrique est, en effet, en ébullition, particulièrement les pays sous domination française.

La volonté de se libérer secoue les élites, les dirigeants, tous ceux qui sont avertis du mal qu'il y a à être colonisé.

Les pays considérés ont un grand regard d'admiration vers le peuple algérien qui donne l'exemple à suivre. On doit s'attendre à des actions si la France ne cède pas avant (ce qu'il faut chercher à éviter). Les mouvements s'organisent et se préparent. Il y a beaucoup à espérer pour un avenir pas si loin.

Il y a peut-être lieu de voir de plus près, par liaison directe, ce qui se passe réellement et qui semble d'un grand sérieux et d'un immense intérêt. Il faut se faire aider par tous ces mouvements que l'impatience d'agir ne contiendra plus longtemps encore. Il y a tout à gagner à les contacter vite et à travailler ensemble suivant un plan déterminé[8].

Le déclenchement d'actions à Madagascar ou au Cameroun ne peut qu'alléger notre fardeau.

LE GROUPE AFRO-ASIATIQUE ET LA GUERRE D'ALGERIE

Indiscutablement, le groupe a déjà beaucoup fait pour appuyer notre lutte. La rentrée de nouveaux peuples qui ont renforcé moralement et physiquement le groupe ne peut que servir mieux encore notre cause.

Une mention spéciale doit être accordée au Japon dont les déclarations des dirigeants ont toujours été une aide précieuse et encourageante pour nous.

Les Afro-asiatiques ont une position forte qu'il vaut toujours mieux avoir avec soi.

Nous ne devons rien négliger pour continuer d'avoir le concours puissant et efficace de cette force morale avec laquelle il faut compter. Il nous appartient, en particulier, d'intéresser à notre combat pour l'indépendance, ce bloc appelé à influer sur l'avenir du monde. Pour cela, il faut sélectionner tout particulièrement notre représentation au sein de cet organisme. Il importera aussi de faire une propagande sérieuse, caractérisée par la mesure.

Une documentation saine et variée doit-être mise à la disposition des membres du groupe de manière suivie. Prochainement, une conférence du type Bandoeng va avoir lieu. Il est utile de la préparer minutieusement dès maintenant. Il serait bon d'y organiser un hall de propagande, avec projection de films (l'organisation des séances doit-être parfaite). Tout devra être mis en œuvre pour exploiter à fond les excellentes dispositions du groupe afro-asiatique à notre égard et pour chercher à obtenir de nouveaux soutiens. Il est bon de dire ici, et avant de terminer, un mot sur la dernière prise de position de la Russie et de la Chine. Les termes de la déclaration commune sont claires et énergiques. Il serait bon d'y répondre par un télégramme de remerciements.

LA GUERRE D'ALGERIE ET L'OCCIDENT. ATTITUDE DE CERTAINS PAYS DE L'AMERIQUE DU SUD

L'Amérique est responsable au deuxième échelon des maux et des souffrances indescriptibles endurées par le peuple algérien.

Nos ruines qui fument encore, nos forêts incendiées, nos biens nationaux détruits, tant de morts, tant d'infirmes, tant de pauvres algériens vivant dans les montagnes et les grottes, voilà un bref aperçu du résultat d'une aide américaine puissante aux Français. 80 % de nos pertes, dans tous les domaines, dont dues à l'utilisation des matériels dont la marque est « USA ». Matériellement et moralement, l'Amérique a accordé à la France toute l'aide sollicitée. La gravité de tous ces faits est à considérer sérieusement pour la suite de la lutte. La conduite des USA envers le peuple algérien est ignoble.

D'autres pays de l'Occident ont aidé la France par divers moyens. Cette aide s'est limitée aux prêts d'argent (Allemagne de l'Ouest), à un concours matériel moindre et moral réfléchi (Belgique).

La complicité des autres pays occidentaux est difficile à préciser de son côté moral. L'Italie est en train de faire un redressement sérieux. Certains pays nordiques ont été récalcitrants aux demandes françaises de soutien. Ils ont même accusé la France d'être restée à l'époque bâtarde du colonialisme vieux jeu (Suède-Norvège). Notre cause gagne du terrain grâce, en particulier, aux mouvements d'opinion (Grande-Bretagne). Avant de Gaulle, la France allait se trouver isolée. Le chantage fait autour de ce dernier a été payant. Voilà un enseignement à tirer avec courage : de Gaulle aurait dû trouver en face de lui un gourvernement algérien. Il se sert largement du fait qu'il ne l'a pas trouvé.

Il est possible, en menant une action intelligente et permanente, de gagner certains pays de l'Amérique du Sud à notre cause. Ces pays ont souffert du colonialisme. Il faut les intéresser. Tous les rapports concernant leur attitude vis-à-vis de nous laissent supposer que nous pouvons, de ce côté, avoir de bons résultats et renforcer ainsi notre position à la prochaine session de l'ONU.

Sans hésitation, et le plus tôt possible, il faut envoyer des équipes mûres et dynamiques plaider notre cause, sans se lasser, avec franchise et honnêteté. Voici que le Brésil menace de rompre totalement avec la politique US.

En conclusion, l'Occident est apparemment sur le point de lâcher la France, dans le domaine du problème algérien. Il faut l'y aider, en mettant le feu à la poudre partout en Afrique du Nord. Le pétrole, clé du problème, est entre nos mains. Soyons conscients de notre force.

LE BLOC RUSSE ET LA GUERRE DE LIBERATION DU PEUPLE ALGERIEN

Tout n'a pas été fait, dans le passé, à cause d'un certain nombre de raisons bonnes ou mauvaises, pour tirer le maximum de profit de bonnes dispositions à notre égard, du bloc soviétique, sans avoir à s'engager, ni à hypothéquer l'avenir.

Un trait important domine la question, quand elle est vue sous l'angle du moudjahed, qui, dans nos montagnes, combat durement le colonialiste et voit de ses yeux souffrir lamentablement le peuple algérien ; le témoin visuel, lui, en effet, raisonne plus simplement, avec logique et de manière implacable. Son souci est d'améliorer l'état des choses qu'il voit, le but étant définitivement précisé.

Si, avec des armes russes, nos unités peuvent avoir la possibilité d'emporter plus vite la décision et de réaliser ainsi tant d'économies, on voit facilement combien nos unités applaudiraient à une telle réalisation que d'aucuns, sans être attirés par l'idéologie communiste, ni prêts à oublier qu'avant tout, ils ont accepté de combattre pour donner son indépendance à la patrie, souhaitent voir accélérer.

Le réalisme commande de jouer gagnant et d'utiliser toutes les chances. Pour cela, tous les procédés peuvent, à priori, être considérés comme bons. Il convient, cependant, de faire les réserves voulues en ne prenant aucun engagement susceptible de porter atteinte à la cause pour laquelle on se bat. Il faut un cadre précis.

Le concours et l'aide bénévole sont à prendre, d'où qu'ils viennent, avec les précautions et la discrétion requises. Politiquement parlant, c'est avec le nombre d'amis de notre cause que nous aurons faits, qu'il faut compter, pour atteindre nos objectifs diplomatiques. La question est importante. Il s'agit de savoir le total du préjudice à subir en acceptant l'aide du bloc de l'Est. Que va-t-on gagner dans les pays de l'Amérique du Sud ? Ceux-ci ne sont-ils pas dans une position difficile au moment où l'on constate que continuer d'être pour la France, dans le cadre du problème algérien, c'est prendre le risque sérieux, pour l'avenir, d'avoir manqué de sens politique et de ne pas voir où conduit le courant de l'histoire.

Observons le Brésil actuel. Sans se contredire, posons une question simple : sommes nous si certains de gagner quelques voix dans les pays de l'Amérique du Sud en refusant de prendre une aide importante qui doit précipiter les choses ? N'est-ce pas en prenant cette aide qu'on risque le mieux de gagner l'Amérique et le reste avec ? Qui peut dire, d'ailleurs, que l'Amérique gardera ses positions anciennes ? Ne faut-il pas travailler dans les deux directions ? N'est-ce pas du côté Amérique surtout qu'il faut manœuvrer ? Quelle est, à ce point de vue, la meilleure tactique ? Ne vaut-il pas mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints ?

Ceci n'empêche pas, d'ailleurs, de tout tenter pour augmenter nos amis partout où cela est possible. L'élément décisif est qu'il faut apporter une aide puissante à l'intérieur, en la prenant d'où qu'elle vienne, étant persuadé que ce ne sera pas du ciel sauf cas de parachutage. Que Dieu nous guide.

LA PROCHAINE SESSION DE L'ONU ET LE PROBLEME ALGERIEN

Extraordinairement ou normalement, l'ONU va connaître très prochainement de la question algérienne.

Il est possible que, de cette question, il n'y ait rien à attendre de nouveau. Il est possible aussi qu'un coup de théâtre se produise, venant de De Gaulle, qui peut aller loin, suivant l'atmosphère gnérale de la discussion (jusqu'à quitter l'ONU).

Rien ne doit être négligé pour obtenir raison de l'opposition farouche que la France va manifester. Il n'y a rien à ménager et personne n'a à parler au nom de l'Algérie dont le combat est exploité par tous. Nos frères voisins (les dirigeants en place) ont les mains pleines de sang algérien. Ils n'ont qu'un droit, celui de nous appuyer s'ils veulent se racheter et se réhabiliter. Peuvent-ils d'ailleurs franchement être hostiles alors que d'autres Etats chercheront à se rapprocher de nous ? Nous devons prendre l'affaire sérieusement en main.

On doit faire des avances au moment opportun sur le plan politique, pour gagner.

Qu'on ne vienne pas nous le souffler ; nous avons été assez exploités. Il faut trouver le moyen de retourner la situation qui, après tout, n'est pas si belle entre les frères voisins, d'une part, et la France, d'autre part. Nous pourrions démontrer que, contrairement aux déclarations des leaders tunisiens et marocains (faites en coulisse), nous avons des hommes politiques capables de s'aligner et de dépasser ceux-là qui nous jettent la pierre à tout propos (en cachette)[9].

Après tout, il n'y a besoin d'aucun intermédiaire (si bien intentionné) pour discuter avec les Français. Nous avons tous les éléments nécessaires à cet effet. Il suffit d'abord de trouver le terrain de discussion. L'ONU peut offrir l'occasion de le découvrir. La méthode, les moyens sont du domaine de la diplomatie pure.

Pourquoi, à titre indicatif seulement, ne pas faire arbitre de notre lutte, Eisenhower et Kroutchev, par exemple ? Faire appel à eux deux pour réaliser un règlement du problème algérien, dans le cadre démocratique et pacifique conforme au vœu du peuple algérien.

CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DANS LE CADRE ALGERIEN PUR

Il est nécessaire de donner à notre révolution du mouvement. Nous entendons de partout monter une observation : le temps de la direction collégiale est dépassé ; la révolution a besoin d'un chef ; le CCE doit décider d'un gouvernement. Voilà la voix sage du peuple ; il faut l'entendre et accepter la responsabilité. Le peuple réclame un gouvernement ; il est possible que, si cela n'est pas fait, on risque de se voir créer des mouvements de mauvaise humeur dont les conséquences peuvent aller en s'aggravant (cela a commencé).

Le peuple voit juste. L'Armée de libération nationale, attentive aux vœux du peuple, souhaite vivement la formation d'un gouvernement. C'est son espoir, il ne faut pas la décevoir, il faut faire très vite. Elle veut un gouvernement. Le peuple algérien et son armée ont toujours eu un moral excellent ; leur volonté puissante sera renforcée dès l'instant où le gouvernement sera constitué.

Dans le secteur peuple, il faut de l'aide de l'extérieur. Chaque wilaya doit recevoir de quoi secourir les populations. Il faut tout faire pour réaliser cet objectif qui maintiendra un moral élevé. Il faut tout faire et immédiatement. Il faut réduire les dépenses de l'extérieur[10], pour commencer. Dans le secteur ALN, il faut mettre à exécution les propositions de développement transmises par le département de la Guerre pour assurer immédiatement l'efficacité indispensable. Les propositions citées en référence sont faites pour une époque ; si rien n'est fait rapidement, elles seront bientôt dépassées.

En 1954, 55 et 56, le commandement français avait, en gros, de l'ordre de trois à quatre mois de retard, à chaque coup, sur l'ALN. Ceci n'est plus vrai aujourd'hui car notre structure organique est vieille et elle ne correspond plus à la situation. Pour garder et encourager les techniciens et autres spécialistes, il faut prendre leurs suggestions en considération, sinon il faut savoir les dégager de la responsabilité, surtout lorsqu'elle n'est que morale. Il faut entendre les avertissements et les conseils désintéressés. L'armée réclame des moyens de combat, il faut les lui donner en les prenant partout où on peut les trouver. Il faut les lui donner d'urgence pour prévenir tous les risques possibles.

C'est à cela, et à cela seulement, que tout le temps et que toute l'activité de l'extérieur doit être consacrée entièrement. Le reste, c'est du détail. Ce chapitre nous conduit à parler de la ligne Morice. Celle-ci est un obstacle sérieux dont l'existence met la révolution en danger. Cet obstacle doit disparaître ; sinon, la parade qui permettra de passer du matériel doit être trouvée. Le concours de l'étranger devient alors obligatoire : il faut parachuter.

CONCLUSION

De cette étude on peut conclure à la volonté farouche du peuple algérien de continuer la lutte jusqu'à la concrétisation de son but : l'indépendance.

La méthode pour y parvenir est le fait des dirigeants auxquels il fait une confiance totale. Le peuple, pour gagner, veut des moyens. Il ne veut pas savoir d'où ils viendront ; ce qu'il faut, c'est qu'ils parviennent jusqu'à lui.

L'Algérie sait que son combat est exploité par des voisins sans scrupules et sans honte. Elle fait la différence entre les peuples et ses dirigeants.

Le peuple algérien souhaite que ses chefs forment un gouvernement et abandonnent le système de la direction collégiale qui paralyse le développement, en raison de l'absence de « l'arbitre sage et serein dont la preuve du dévouement à la cause nationale existe dans les faits ».

L'Armée de libération nationale est consciente de sa force ; elle est la garantie de la victoire certaine. Le peuple et l'ALN sont étroitement unis, pour le meilleur et pour le pire. A l'extérieur, il reste beaucoup à faire pour s'aligner sur l'intérieur.

La bonne volonté ne manque pas, ce qui permet tous les espoirs à l'échelle du monde. Les pays qui, dans le passé, ont soutenu la France dans l'affaire algérienne, s'interrogent aujourd'hui sur l'opportunité de continuer à apporter leur appui. Tout laisse espérer que la France va voir prochainement diminuer très largement ses soutiens. Ses meilleurs soutiens si elle ne se plie pas aux exigences de la politique du monde moderne. Nous pensons qu'il y a tout à gagner à espérer.

Il faut, cependant, compter sur soi-même d'abord et faire abstraction de tout optimisme pour ne penser qu'au combat qui peut-être allégé par l'entrée en jeu d'autres pays d'Afrique dans la lutte de libération pour l'indépendance.

Qu'Allah tout puissant nous guide et nous ouvre la voie de l'entente, donc du succès total, et de la victoire complète sur nous-mêmes et sur l'ennemi.

NOTES

1. Ce point de vue n'est pas étayé par les messages des chefs de wilaya qui, en manifestant ouvertement leur mécontentement à l'égard du gouvernement, évoquent souvent les sacrifices du peuple et sa lassitude.

2. Dès janvier 1957, la Fédération de France fournira à la délégation extérieure des cadres dont Tayeb Boulahrouf, Hafid Keramane, Cherif Sahli, Hassan Aziz, qui exerceront des fonctions de représentation.

3. Allusion au président Bourguiba.

4. Référence à la campagne du référendum pour la nouvelle Constitution proposée par le général de Gaulle après son arrivée au pouvoir. Du côté des « non », il y avait le PCF, l'Union des forces démocratiques, qui groupait les mendésistes, les socialistes autonomes, la Jeune république et l'Union de la gauche socialiste (le futur PSU), et la CGT, la Fédération de l'éducation nationale et le SGEN affilié à la CFTC. Du côté des « oui », on trouve la SFIO, le MRP, les radicaux-socialistes, le Centre républicain et tous les mouvements issus du 13 mai.

5. La question s'adresse à Lakhdar Bentobbal, responsable du département de l'intérieur dont dépend la Fédération de France. Un plan d'actions armées et d'attentats contre des personnalités politiques françaises était en préparation depuis la mi-1957.

6. Le 14 septembre 1958, Jacques Soustelle, alors ministre de l'Information, échappe à un attentat.

7. L'année 1958 marque l'âge d'or du nationalisme arabe avec la naissance de la République arabe unie (RAU), résultat de l'union entre l'Egypte et la Syrie. Pour échapper à l'isolement, le roi Hussein de Jordanie proclame, le 14 février 1958, l'union avec l'Irak, au sein de la Fédération arabe unie. Le 14 juillet, la révolution éclate à Baghdad. Le roi Fayçal d'Irak et son premier ministre, Nouri Saïd, sont assassinés. Des parachutistes anglais arrivent en Jordanie, tandis que les « marines » américains débarquent au Liban où la guerre civile fait rage. Le 22 juillet, le chef du gouvernement jordanien, Ibrahim Hashim est assassiné au cours d'une émeute. En juillet, le CCE publie un communiqué ambigü, dans lequel il déclare que le peuple algérien « est solidaire de tous les pays arabes objets de l'agression étrangère ».

8. Dès 1958, la Fédération de France multipliera les contacts avec les députés de l'Afrique noire représentés au Parlement français.

9. Il n'est pas vrai que les dirigeants marocains et tunisiens jetaient la pierre « en cachette » à ceux du FLN. Partisans d'une solution modérée, certains d'entre eux, dont Mehdi Ben Barka et Bourguiba, revendiquaient publiquement le droit de prendre en charge les intérêts politiques du FLN.

10. La réduction des dépenses de l'appareil restera un vœu pieu. Chaque séance du CNRA prônait l'austérité mais les dépenses ne faisaient que s'accroître.

DOCUMENT N° 44 (inédit)

RAPPORT DE LA COMMISSION GOUVERNEMENTALE SUR LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE L'ALGERIE LIBRE

6 septembre 1958. SOURCE : *archives personnelles.*

La constitution d'un gouvernement algérien provisoire de l'Algérie libre s'inscrit en premier lieu dans le cadre normal de l'action et de la poursuite de la guerre menée par le FLN. C'est aussi le pas en avant et le sang nouveau indispensables à la Révolution dans la phase présente de notre évolution, qui peuvent relever de la possibilité de mettre fin à la guerre par la promotion de l'Algérie à son indépendance.

C'est compte tenu de ce double aspect que les membres de la commission ont examiné la question.

L'avis de chacun d'eux a fait l'objet d'un exposé traitant concurremment des avantages et des inconvénients d'une telle décision. Ces rapports sont joints pour information.

Après un large échange de vues, la commission recommande au CCE la formation et la proclamation, à bref délai, d'un gouvernement algérien, les inconvénients à la constitution de ce dernier lui paraissent comparativement plus faibles aux avantages.

I. SUR LE PLAN ALGERIEN

En effet, la formation de notre gouvernement répond au désir profond exprimé tant par les vaillants combattants de l'ALN que par l'ensemble du peuple algérien. Elle contribuera à fortifier chez tous l'idée de l'indépendance, l'enthousiasme, la foi en la libération et la conviction que celle-ci est prochaine. Par ce fait, les uns et les autres se sentiront désormais, dans le cadre de l'Etat algérien restauré, gouvernés au sens propre du terme par une formation jouissant suffisamment de l'audience internationale.

A l'approche du référendum, c'est même un encouragement utile qui convaincra le peuple à faire échec à la politique d'intégration patronnée par de Gaulle. En outre, la constitution d'un gouvernement est de nature à opérer un changement radical dans notre propre comportement psychique dans le conflit qui nous oppose à un ennemi qui s'est renouvelé et a restauré ses forces. Ce faisant, nous cesserons de fait de réclamer à l'ennemi notre indépendance en en reprenant nous-mêmes tous les attributs. Et c'est alors que la « guerre de reconquête coloniale » acquierra tout son sens ; nous serons les agressés et les Français les agresseurs ; notre lutte se situera dans le cadre de l'Etat qui défend ses libertés et non plus de celui qui cherche simplement à les recouvrer. La distinction à cet égard paraît importante.

En un mot, la création d'un gouvernement et sa reconnaissance, même limitée, paraissent susceptibles de remuer profondément toute notre « révolution » en lui donnant corps et vie par le décuplement des énergies, le raffermissement des espoirs et le retour des hésitants et des égarés.

II. SUR LE PLAN FRANCAIS

S'il est vrai que l'on a entendu dire et répéter à l'envi par les gouvernements successifs de l'ennemi que la formation d'un gouvernement empêcherait d'éventuelles négociations, il convient d'observer aussi que la France n'est pas l'Angleterre. La consultation de son histoire coloniale à elle seule montre aisément qu'elle ne dépose les armes, se rallie à la paix et accepte des négociations qu'une fois contrainte ou par calcul. La remarque française quant à des facilités de négociations fait donc partie de son action tactique et ne peut être dictée que par son souci de s'opposer par tous les moyens au développement de nos moyens d'action.

Mais ce qui est encore plus vrai, c'est que notre adversaire a tremblé plusieurs fois devant cette arme politique que nous détenons, cette épée de Damoclès à l'égard de ses relations diplomatiques au moment où de Gaulle cherche à leur donner un nouveau style. De la sorte, la proclamation d'un gouvernement algérien contribuerait à mettre fin à l'action psychologique entreprise par l'ennemi et à découvrir le vrai visage politique et économique de la France. Ainsi sa stabilité économique et sociale réalisée artificiellement pour un temps pourrait cesser à bref délai.

Quoiqu'il en soit, notre décision confondra l'ennemi en détruisant ses arguments et en les mettant en face d'une formation homogène et officielle, reconnue suffisamment sur le plan international pour constituer juridiquement, avec la reconstitution de l'Etat algérien, un interlocuteur irrécusable, au même titre que l'étaient les gouvernements tunisien et marocain.

III. SUR LE PLAN NORD-AFRICAIN

La création d'un gouvernement algérien est un préalable à toute formation confédérale maghrébine. Il ne saurait en effet y avoir d'union nord-africaine valablement constituée d'un point de vue juridique sans l'existence primordiale d'une entité politique algérienne officiellement définie. L'institution d'un gouvernement algérien est par ailleurs l'action, tout en restant conforme à l'esprit de Tanger, susceptible d'obliger la Tunisie et le Maroc d'abandonner leur position équivoque de collaboration avec la France.

Mais, la commission, consciente de l'interdépendance des trois pays nord-africains, recommande la plus grande vigilance en ce qui concerne la reconnaissance de ce gouvernement par les pays frères. Il faut rechercher cette reconnaissance à tout prix. Celle-ci est nécessaire dans l'intérêt même de l'Algérie car outre qu'elle fait de notre pays un partenaire égal, elle est à même de les entraîner irréversiblement dans notre sillage, voire même sur la même embarcation. Elle est aussi d'autant plus payante que les deux pays limitrophes sont aujourd'hui des Etats indépendants internationalement reconnus. Et dans le cadre maghrébin, nous serons alors leurs associés et non plus leurs obligés.

Toutefois, nous devons craindre leur opposition à cette reconnaissance, opposition qui ne devrait aucunement ralentir notre marche en avant, d'autant que leurs gouvernants doivent, quant à eux, compter avec une opposition grandissante en même temps qu'avec une opinion publique qui nous est acquise. Néanmoins, il conviendrait de les amener à nous reconnaître plutôt en les flattant dans les discussions et en menant une campagne de presse discrète favorable aux réalisations de leurs chefs d'Etat. Il serait opportun de leur laisser également entendre la possibilité de notre alignement sur leur politique puisque nous ne risquons rien à cet égard, les deux pays ayant des politiques différentes, le Maroc neutraliste[1], la Tunisie pro-occidentale. De même, faire éventuellement du retour du CCE à Tunis une concession possible. Mais tout ceci doit être mené en mettant au courant les Egyptiens de notre tactique.

En tout état de cause, le gouvernement algérien est un préalable à l'union maghrébine qui ne saurait sans lui constituer un bloc efficient d'opposition à l'adversaire.

IV. SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Par la constitution et la reconnaissance même limitée du gouvernement algérien, nous mettons fin aussi à une longue période d'hésitation pour déboucher en plein dans l'arène politique internationale.

S'il est vrai que beaucoup de pays déploreront notre décision qu'ils interpréteront comme un manque de souplesse, voire même un nouvel acte d'intransigeance, la plupart d'entre eux l'accueilleront avec plus de sympathie qu'on ne le pense. Vis-à-vis de ceux-ci, nous nous dépouillerons de la tunique de « rebelles » qui les gêne indiscutablement pour revêtir celle de « combatants » d'une nation qui défend ses libertés. C'est également le moyen de couper court à la politique de De Gaulle dans ses velléités de nous isoler en perturbant les relations diplomatiques de l'adversaire.

Nul doute qu'à l'ONU, nous présentant comme entité politique reconnue par plusieurs nations, nous nous trouverons dans une meilleure position qui acculerait peut-être l'ennemi à des actes d'humeur profitables internationalement à notre cause.

Il est à prévoir que notre installation internationale et l'aide dont nous pourrons bénéficier seront étayées et assorties l'une et l'autre d'accords, de pactes et autres engagements aussi irrévocables.

Ce sera en définitive le renforcement politique, matériel et financier de notre potentiel de lutte qui ne manquera pas de donner à réfléchir à l'adversaire en sapant tous ses espoirs. Profitant de cette situation officielle, dès ce moment nous pourrions préparer l'avenir et aménager les plans économiques de l'Algérie future par des études comparées de l'aide économique, technique et financière, susceptible d'être fournie par des nations amies et désintéressées.

Un seul inconvénient d'odre international est pourtant à déplorer :

Aujourd'hui il y a pratiquement unanimité en faveur de notre cause de la part des pays afro-asiatiques. Si celle-ci ne s'est pas manifestée chez nous par des actes, on peut considérer néanmoins que leur soutien moral nous est acquis indiscutablement.

La formation d'un gouvernement algérien que certains d'entre eux ne reconnaîtraient pas risquerait de modifier l'unanimité sentimentale actuelle. En mettant les choses au pire, cela pourrait même conduire à la formation dans leurs rangs des « pour » et des « contres ». Mais c'est tout ; au-delà de cette division, il ne peut rien se passer.

La commission a également étudié le problème soulevé par la résidence du futur gouvernement algérien. Il apparaît que l'installation d'un gouvernement à l'étranger implique l'appellation « Gouvernement provisoire de l'Algérie libre en exil » qui laisserait dans une certaine mesure penser que celui-ci ne jouit pas pleinement du soutien de la population puisqu'en la circonstance il n'a pu se fixer dans le pays. Hors de l'Algérie, le gouvernement peut être hébergé par un Etat tiers ou bien il peut se considérer en territoire national par l'acquisition d'une zone de quelques kilomètres carrés, acquise par le truchement de la « concession à bail avec exterritorialité ». Ce dernier procédé présente l'inconvénient d'exposer cependant le nouveau petit territoire national aux attaques par bombardement de l'adversaire sans possibilité de recours international.

Aussi, compte tenu de ces considérations et pour éviter le complément « en exil », la commission recommande que le siège de ce gouvernement soit l'Algérie même. Et par suite des nécessités de la guerre, le gouvernement pourra néanmoins siéger soit au Maghreb, soit en pays amis.

La composition politico-militaire devra répondre aux besoins de la guerre et aux possibilités d'une paix négociée[2].

Enfin la commission attire l'attention du CCE sur la nécessité d'une adhésion unanime de ses membres à la solution proposée. Une équipe sans fissure est seule capable de tirer le maximum d'avantages d'une telle promotion.

Fait au Caire, le 6 septembre 1958

NOTES

---

1. Sous le règne de Mohammed V, le Maroc, à la recherche d'alliances dans le Tiers-Monde et pour contrer la volonté de la France de créer un Etat mauritanien, avait une attitude nuancée à l'égard de l'Occident.
2. C'est en fonction de ces objectifs que la présidence sera donnée à Ferhat Abbas et la vice-présidence, à Krim.

DOCUMENT N° 45 (inédit)

CONSIDERATIONS GENERALES SUR LA CREATION D'UN GOUVERNEMENT ALGERIEN

annexé au rapport de la commission (document n° 44).
Septembre 1958. SOURCE : *archives privées.*

Une telle opération suppose toute une activité diplomatique préalable, des sondages des gouvernements, soit directement par l'intermédiaire de nos délégations à l'extérieur, soit indirectement par l'intermédiaire des représentants des pays amis. Nous ne parlerons pas de ce stade dans la préparation que nous supposerons réalisée.

La deuxième question qui se pose, est la suivante : y a-t-il un ou plusieurs empêchements majeurs à la création d'un gouvernement algérien ? Sinon, y a-t-il, par contre, des impératifs qui exigent la formation d'un tel gouvernement ?

Enfin, si un tel gouvernement venait à être constitué et, par hypothèse, partiellement reconnu, quelles pourraient être les conséquences sur notre lutte (ALN-FLN-peuple) sur notre diplomatie, sur la lutte et la diplomatie de l'ennemi, etc.

En dernier lieu de cette introduction, se pose une question de méthode. On peut traiter ces questions d'un point de vue statique, en fonction de situations concrètes : nous aurons un rapport apparemment riche, divisé et subdivisé, mais sans portée efficace parce que circonstanciel. C'est pourquoi nous préférons la méthode dynamique, celle qui ne s'attache qu'aux constantes, en un mot à la méthode historique. Le temps nous manque pour étoffer nos considérations par des exemples puisés dans l'histoire, des précédents, ce qui exige recherches et beaucoup de circonspection. Aussi nous contenterons-nous d'une analyse générale nous l'avons dit, de simples considérations.

Y A-T-IL DES EMPECHEMENTS MAJEURS A LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT ?

La réponse est, en réalité, simple : aucun empêchement majeur ne s'oppose à la création d'un gouvernement. En effet, nous avons supposé le travail de préparation diplomatique réalisé, c'est-à-dire un minimum de promesses formelles de la part de certains gouvernements prêts à nous reconnaître. Parmi ces promesses, celles des gouvernements tunisiens et marocains sont essentielles, primordiales. Ceci, à plusieurs titres que nous verrons par la suite. Que l'on sache, d'ores et déjà, que le plan nord-africain constitue pour nous le maillon de la chaîne à saisir pour pouvoir déclencher le processus qui doit nous mener vers la solution heureuse de notre conflit. Donc, le refus des Tunisiens et des Marocains constitue, en réalité, le seul empêchement majeur.

Y a-t-il des empêchements mineurs ? Oui, mais ceux-ci nous sont propres, dépendent de nous. Ils sont de deux ordres : accord préalable de l'intérieur avec l'extérieur sur l'opportunité et la composition et un minimum d'infrastructure gouvernementale. Nous verrons ce dernier point en appendice.

Ces préalables réglés, et ils ne sont pas insurmontables, tout milite en faveur de la constitution d'un gouvernement. C'est là un impératif d'ordre stratégique et non pas seulement tactique. Une telle constitution s'impose non pas seulement parce que tels ou tels le souhaitent et le désirent, non pas seulement pour répondre à telle ou telle action de l'ennemi, non pas seulement pour réussir telle ou telle bataille diplomatique (ONU) mais parce que, en réalité, c'est l'aboutissement d'une évolution et en même temps le point de départ d'un nouveau processus. C'est un moment historique du cours de notre révolution qui a réalisé un stade de sa constitution et qui a besoin de sa « mue » pour déboucher sur des avenues plus larges qui lui permettent plus de mouvement. Nous avons couvert un certain chemin et atteint certains objectifs. Nous commencions à tourner en rond, acculés à l'impasse que tout le monde sentait et que certains explicitaient. Pourquoi ? Parce que nous n'avions pas opéré à temps la conversion qui s'imposait en suivant l'élévation de notre niveau de lutte et en concrétisant cette élévation par la constitution d'un gouvernement. Il est temps de « légaliser » notre situation. Nous remplissons toutes les conditions requises.

Ce changement d'état, d'apparence anodine, surtout pour nous qui en sommes les sujets, entraînera un changement radical dans le comportement de l'extérieur à notre égard. La morale du siècle fait que malgré toute la sympathie due à notre lutte, les tiers ne laissent pas d'être gênés par notre état actuel de « hors la loi », notre qualité de « rebelles ». Les autorités établies n'ont jamais pu souffrir les « clandestins », « les gens travaillant dans l'ombre » et ceci aussi bien sur le plan interne qu'international. Il nous faut notre personnalité internationale. Après ce travail dans l'ombre, nous avons besoin de sortir au grand jour.

A priori donc, la constitution d'un gouvernement algérien s'impose. Quels en seraient les avantages a posteriori ? Nous verrons ces avantages sur le plan intérieur puis sur le plan extérieur. Nous ferons une place spéciale au plan nord-africain.

I. SUR LE PLAN ALGERIEN

Le rêve séculaire des peuples colonisés est certes l'indépendance, mais d'une façon plus concrète, un « Etat », c'est-à-dire un gouvernement. Donc la constitution d'un gouvernement va répondre à un désir profond de notre peuple et, par conséquent, soulever de grands espoirs en son sein.

Par ailleurs, notre peuple, y compris les djounouds et les militants, est maintenant habitué aux organisations, à leurs comités directeurs. Le gouvernement lui offrira une « nouveauté ». Enfin, de par son tempérament de méditerranéen coloré d'un relent d'orientalisme, notre peuple est sensible aux organes officiels, et ceci en dépit du caractère essentiellement populaire de notre révolution. Le gouvernement algérien répondra à son tempérament.

En fin de compte, la création d'un gouvernement algérien constituera « un choc psychologique », a priori bénéfique, qui redonnera espoir, relancera l'enthousiasme, assolera la confiance sur des assises nouvelles et plus solides. Mais il faut se garder de croire qu'un tel « choc psychologique » est favorable en toutes circonstances. Il ne l'est que s'il arrive en période de « flux », de montée et de progression de la révolution ou tout au moins en période calme, stable. En de telles circonstances, il accentuera, accélérera le mouvement de progression ou s'il s'agit d'une période calme, « neutre », il donnera une nouvelle impulsion.

Par contre, si un tel choc intervient en période de « reflux », de recul, de perte de moral, il risque d'avoir un effet néfaste et de sensibiliser le mécontentement. Dans de telles circonstances, l'opinion peut s'en saisir pour en faire un grief contre les promoteurs. C'est pourquoi un sondage d'opinion et un travail d'explication préalable s'avèrent nécessaires dans certains cas. Ces circonstances sont, certes, exceptionnelles. Une telle situation n'existe pas actuellement, mais certains signes ne laissent pas de constituer de sombres présages.

Cette parenthèse restrictive fermée, une fois notre gouvernement créé et reconnu, notre « révolution » sera sociologiquement et politiquement décomplexée.

Dans la situation actuelle, il y a ce qu'on pourrait appeler l'avant-garde révolutionnaire qui est consciente des données et des objectifs de notre révolution, qui est persuadée (raison) du cours irréversible de notre lutte. Cette avant-garde constitue une minorité. Le restant, la masse de notre peuple, agit et lutte sentimentalement, par conviction (cœur ou sentiment), par « foi » latente, imprécise et confuse.

La constitution d'un gouvernement fortifiera les premiers dans leur persuasion en la nourrissant d'un élément émotionnel nécessaire, l'enthousiasme. Cette constitution concrétisera l'élan sentimental des seconds en lui donnant un contenu et des assises plus solides. Elle réalisera (réel) cet élan, cette foi, et les mettra à l'abri des fluctuations de flux et de reflux auxquelles ils sont sujets en période de lutte.

D'une façon générale, l'amplitude des oscillations de l'opinion dans le sens enthousiasme-découragement sera diminuée. Le cours de la lutte se normalisera, deviendra plus régulier.

La constitution d'un gouvernement opérera un changement radical dans notre comportement psychique dans le conflit qui nous oppose à la France.

Jusqu'ici, nous nous sommes comportés en gens qui luttent pour forcer l'ennemi à nous redonner les attributs de notre personnalité, presque en quémandeurs. Après la constitution d'un gouvernement, nous serons dans la position de ceux nantis des attributs de leur personnalité, les défendant en s'opposant à l'incursion de l'ennemi. L'expression de « guerre de reconquête coloniale » acquerra tout son sens. Nous serons les « agressés » et les Français « les agresseurs ».

Nos combattants et notre peuple se sentiront (et notre propagande doit le leur expliquer), se considéreront comme des hommes libres, nationaux d'un Etat libre, qui luttent pour défendre leurs libertés, celle de leur Etat, au lieu de chercher simplement à la recouvrer. La différence est essentielle.

Cas limite, la constitution d'un gouvernement redonnera à réfléchir aux « fractions marginales » de notre peuple, à celles qui par faiblesse, calcul ou autre mobile, ne cessent d'osciller, de balancer entre nous et l'ennemi, de venir à nous en période de flux et d'aller à l'ennemi en période de reflux, quand elles ne misent pas sur les deux tableaux. La création d'un gouvernement et sa reconnaissance les ramènera à nous ou tout au moins ne les laissera plus à la disposition de l'ennemi.

En fin de compte, la création d'un gouvernement et sa reconnaissance, même limitée, agira en lame de fonds qui remuera toute notre « révolution », donnera corps et vie en galvanisant les énergies, en raffermissant les espoirs, en ramenant au bercail les hésitants et les égarés, en décomplexant le « système ».

Il s'agira, littéralement, d'une nouvelle phase, grosse de promesses et riche en possibilités.

II. SUR LE PLAN NORD-AFRICAIN

Le champ de bataille entre nous et l'ennemi n'est plus algérien, ni français, ni seulement franco-algérien, mais nord-africain. C'est sur le plan nord-africain que nous gagnerons ou que nous perdrons la guerre. L'ennemi l'a bien saisi dès le début en se pressant d'accorder l'indépendance aux deux pays limitrophes dès le déclenchement des opérations en Algérie. Il ne l'a pas fait seulement pour concentrer ses forces sur l'Algérie, mais pour dégager le problème algérien du contexte nord-africain. Ce souci d'isoler l'Algérie et de la dégager du contexte nord-africain a été constant chez les Français.

Notre souci, non moins constant, devrait être de dégager le problème algérien du contexte français dans lequel l'ennemi cherche à nous enfermer, et ceci, en réalisant le bloc nord-africain. Cette opération s'avère d'autant plus payante que les pays limitrophes sont aujourd'hui des Etats indépendants, universellement reconnus.

C'est donc surtout et avant tout la reconnaissance de notre gouvernement par la Tunisie et le Maroc que nous devrons rechercher et ceci à tout prix. Les concessions de forme sont toujours possibles, surtout connaissant le caractère des autorités responsables de ces pays.

Sur le plan nord-africain, nous sommes trois. Notre position géographique, nos liens avec l'un et l'autre, la présence de nos minorités dans ces deux pays, notre position saharienne nous portent à être les arbitres. Notre vocation est actuellement affaiblie par suite de notre engagement dans la lutte qui fait de nous leurs obligés. Mais une fois notre gouvernement créé et reconnu par eux, nous reprendrons automatiquement notre avantage. Leur chantage à notre égard n'aura plus aucune prise, car ils seront entraînés irréversiblement dans notre sillage. En effet, une fois qu'ils nous auront reconnus, ils ne pourront plus faire machine arrière car leurs peuples sont sensibilisés à cette question et constituent nos garants. Une fois reconnus par eux, nous serons leurs égaux, leurs associés et non plus leurs obligés. Nous pourrons alors, non seulement leur parler le langage libre du partenaire, mais celui de l'arbitre, à condition que nous tenions compte de la règle du jeu qui veut que, lorsqu'il y a trois partenaires, il ne faut jamais laisser les deux autres se mettre d'accord sans nous ou contre nous. De par notre situation, nous avons plus d'atouts pour jouer avantageusement entre eux. Nous sommes leur trait d'union naturel.

Ainsi donc, par la reconnaissance de notre gouvernement, ils s'engageront, sans espoir de retour, sur la même voie que nous. Le destin de l'Algérie deviendra leur. Cette reconnaissance acquise, nous serons tous les trois embarqués, pour le meilleur et pour le pire, sur la même embarcation. Cette reconnaissance déclenchera le mécanisme d'un processus fatal qui nous liera les uns aux autres, eux risquant de perdre, d'où leurs hésitations. Nous aurons tout à gagner et récupérerons au centuple, matériellement, politiquement et moralement, les concessions qu'on aura pu leur faire.

Il nous faut donc les amener, coûte que coûte, à nous reconnaître. Comment ?

1. Les flatter dans les dissensions. Ce n'est pas nous qui déchoirons en ce faisant, mais eux s'ils se laissent prendre à ce jeu.

2. Campagne de presse discrète et mesurée, flattant leur amour-propre : réalisations de leurs chefs d'Etat, etc.

3. Leur laisser espérer notre alignement sur leur ligne politique : nous n'aliénerons guère notre liberté car les deux ont des politiques différentes, le Maroc étant neutraliste, la Tunisie pro-américaine.

4. Faire du retour du CCE à Tunis une concession à eux consentie, alors qu'au fond cela nous arrange. L'Egypte, avertie de notre tactique, ne pourra que nous approuver.

Une fois notre gouvernement reconnu par eux, il faudrait aussitôt susciter une réunion tripartite à l'échelon gouvernemental pour reprendre le programme de la conférence de Tanger et ses conclusions dans le sens de la mise sur place des embryons institutionnels du Maghreb arabe. Cette nouvelle conférence redéclenchera, dans des conditions meilleures et avec autrement plus de portée, le mécanisme du processus de la formation de l'Afrique du Nord en un bloc hostile à la France, qui donnera à réfléchir à cette dernière, notamment au moment où toute l'Afrique noire bouge. Diplomatiquement, cela constituera un renversement total du rapport de force en notre faveur.

En deuxième lieu, et en coordination avec la diplomatie tunisienne et marocaine, c'est un rapprochement de plus en plus solide et efficient avec l'Afrique noire qu'il faudrait instaurer, non seulement avec les Etats libres mais avec ceux encore liés à la France, afin de susciter la réunion des Etats d'Afrique sur le problème colonial. C'est alors que la carte saharienne pourra être jouée par nous, avec tous les pays limitrophes pour commencer à jeter les bases d'un consortium économique. Dans cette association des pays riverains sur une base économique, donc concrète, nous aurons une place prépondérante de leader de par l'étendue de nos possessions. Nous y gagnerons économiquement (échanges) et surtout politiquement (leadership).

Notre reconnaissance par les gouvernements tunisien et marocain, la mise sur pied des organes institutionnels du Maghreb arabe créeront une tension de plus en plus précise entre eux et la France, tension que nous pourrons même, de temps en temps, exaspérer par des incidents de frontières judicieusement dosés. Cette tension, ne serait-ce que par le recours aux instances internationales, la multiplication des recours aux bons offices des uns et des autres, internationalisera bien mieux que cent sessions à l'ONU notre problème, pour ne pas dire qu'elle pourra déclencher un processus de négociations sur nos conditions.

C'est enfin grâce à cette construction sur le plan nord-africain que l'arène internationale nous sera ouverte, que notre problème hantera les officines diplomatiques internationales, qu'il acquerra son importance et aura sa vrai résonnance. La France ne pourra plus impunément massacrer nos populations, exécuter nos djounouds. Le moindre événement pourra être dénoncé avec efficacité auprès de l'opinion publique et surtout auprès des multiples commissions et comités gravitant autour ou au sein de l'ONU.

A l'ONU, même la France ne pourra plus se référer à certains textes pour dire qu'il s'agit d'un problème français. Ceci nous amène à la partie internationale pure.

III. SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Par la constitution et la reconnaissance, même limitée, du gouvernement algérien, nous sortons de l'impasse pour déboucher en plein dans l'arène politique internationale. La chrysalide fera éclater le cocon qui l'enserrait pour voler dans l'espace. Nous nous dépouillons de la tunique de « rebelles » pour revêtir celle de « belligérants ». Cet événement brisera l'isolement dans lequel les circonstances et la politique de l'ennemi nous ont confinés et, par une série d'état de faits[1] amorcera notre installation publique et progressive dans le cénacle des nations libres. De larges horizons s'ouvriront à notre diplomatie en vue de notre installation définitive parmi les Etats libres. Devant ces tâches nouvelles, vitales, notre diplomatie devra faire sa propre « mue », tant au point de vue hommes qu'au point de vue programme et méthodes d'action, car elle devra intelligemment manœuvrer à travers le calcul des uns, les espoirs des autres, la cupidité de certains. Le métier de diplomate demande, plus que tout autre, « connaissance » et « sens ».

Stratégiquement, nous devrions avoir comme objectif notre accession à l'ONU, objectif qui se traduit sur le plan politique, par notre indépendance.

Pour atteindre cet objectif, tout un programme devra être tracé, une tactique définie : officialisation de nos groupements satellites et leur accès aux commissions qui gravitent autour de l'ONU. Notre propre accession, en tant qu'observateurs s'il le faut, puis en tant que membres aux multiples commissions et comités satellites de l'ONU, notamment l'UNESCO. Ceci nous poussera à précipiter et à favoriser le processus de notre reconnaissance par le plus de gouvernements possible. Les pays afro-asiatiques en monnayant leurs voix et leur appui pourront nous aider utilement dans cette voie. Les pays communistes, désireux de demeurer les champions de l'anti-colonialisme, pourront précipiter ce processus au sein même du bloc occidental, lequel, ne serait-ce que par la formation du bloc nord-africain, verra les assises de sa stratégie en danger. La politique marocaine, sur le plan méditerranéen, et celle tunisienne, sur le plan anglo-saxon, pourront nous être d'une grande utilité. Nous arrêterons là ces exemples, sinon nous risquons de sortir de notre plan diplomatique futur.

L'essentiel, pour nous, c'est de concrétiser par des accords, des pactes et autres protocoles, notre installation dans le concert des nations.

Ce processus, tout en nous gagnant de nouvelles sympathies et de nouveaux appuis, tout en nous permettant de recevoir une aide conséquente qui viendra renforcer politiquement, matériellement et financièrement notre potentiel de lutte, ne manquera pas de donner à réfléchir à l'ennemi, de saper son espoir de nous écraser en nous isolant.

Cette tournure nouvelle des événements et, principalement, le début de constitution du bloc nord-africain pourront dégeler son opinion, rallier à l'idée d'indépendance la fraction hésitante et amorcer les négociations. En tous les cas, il ne manquera plus de « prétextes » pour le faire. Il aura en face de lui des représentants valables.

Faut-il mentionner que, du même coup, sa prétention de réunir autour d'une table ronde « toutes les tendances représentatives du peuple algérien » aura fait long feu et aura été pratiquement anéantie par suite de notre reconnaissance.

Point n'est besoin de poursuivre et d'entrer dans le détail. D'ailleurs, au stade actuel, nous ne pouvons prévoir que les grandes lignes générales. Leur exploitation dans le détail dépendra des événements, de la conjoncture considérée et, surtout, de notre travail, de notre capacité de préparation et d'adaptation à la situation nouvelle.

APPENDICE

Non seulement, tout milite en faveur de la constitution d'un gouvernement, mais, bien plus, la situation exige de nous cette constitution.

Mais en constituant un gouvernement, nous accédons à un plan supérieur au point de vue lutte. Nous entrons dans un monde nouveau qui a ses us et coutumes, ses règles et ses exigences. Si l'intelligence est, avant tout, une faculté d'adaptation au milieu ambiant pour mieux le dominer, nous nous devons donc de nous adapter à cette vie nouvelle, avec tout ce qu'elle exige. Nous nous devons de préparer l'infrastructure gouvernementale.

Le monde extérieur n'est intéressé que par les faits et les chiffres. Seul, l'intérêt le guide. Il ne nous fera crédit que si nous nous montrons efficients, que si nous parlons son langage et faisons montre et étalage d'une claire vision de notre devenir, de l'avenir. Tout pacte et tout accord est une traite tirée sur l'avenir.

Plus particulièrement, notre représentation à l'extérieur devra être plus étoffée, faire montre de plus d'assurance et de connaissances des aspects réels de notre problème. Il faut reconnaître que nous avons beaucoup à faire dans ce domaine. Avec une utilisation judicieuse de notre capital humain, nous surmonterons facilement ce cap.

Créer un gouvernement, c'est prendre en main les destinées de l'Etat algérien, traiter au nom de cet Etat, l'engager dans certains domaines pour des périodes plus ou moins longues. Ceci exige de nous des définitions fondamentales, des options non moins fondamentales, en un mot un minimum de doctrine politique, économique et sociale. Ce sont là choses possibles, qui dépendent de nous et exigent de notre part détermination et orientation.

Il n'entre pas dans notre propos de parler d'autres questions comme celle de la composition du gouvernement, du statut de notre république (constitution provisoire), donc des organes institutionnels de cette république en temps de guerre, etc. Des commissions techniques pourront le faire et soumettre leurs travaux au choix et à la décision du CCE.

Ce qu'à notre avis il ne faut pas oublier, c'est de penser à l'éventualité de donner ou de réserver un poste dans le gouvernement à un Algérien d'origine européenne qui aura fait ses preuves. C'est une façon d'aborder le problème épineux de la minorité européenne.

DOCUMENT N° 46 (inédit)

NOTE DU CHEF DU DEPARTEMENT DES LIAISONS GENERALES ET COMMUNICATION SUR LES AVANTAGES DE LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT ALGERIEN

annexé au rapport de la commission (document n° 44).
2 septembre 1958. SOURCE *: archives privées*

Depuis la venue du général de Gaulle au pouvoir en France, tout le monde attend, de la part du FLN, une action non seulement militaire, mais aussi psychologique et politique en réponse à l'intégration prônée par le nouveau chef du gouvernement français.

La formation de notre gouvernement s'inscrit, sans nul doute, dans cette perspective. C'est, en effet, le renouveau attendu dans l'ordre psychologique et politique et dont les répercussions sont de tous ordres : diplomatique, économique, financier, etc. C'est le sang nouveau nécessaire, à l'heure actuelle, à la révolution. Qui plus est, un gouvernement, s'il est par la force des choses paperassier, il est aussi novateur, créateur, dynamique dans la mesure où il restera peu peuplé et composé d'éléments jeunes et ardents ; il est aussi un soubassement indispensable à toute action qui atteint une certaine ampleur, comme c'est le cas de l'action du FLN et de son CCE.

Les avantages qu'il pourrait offrir recouvrent tous les domaines que nous allons explorer minutieusement en les distinguant en quatre points :

I. SUR LE PLAN ALGERIEN

1. C'est d'abord, et cela est l'évidence même, le vœu exprimé à diverses reprises par les combattants. Dans la wilaya n° 5, en particulier, tout le monde attend, avec une impatience sans cesse accrue, la formation de notre gouvernement.

2. Il faut convenir que pour les uns et les autres, la chose n'est pas banale : il ne s'agit pas d'une action comme les autres. Les combattants se sentiront — or, cela n'est qu'un devoir vis-à-vis d'eux — soutenus et gouvernés au sens propre du mot, par une formation cohérente bénéficiant amplement de l'audience internationale.

3. A l'égard du peuple algérien, travaillé inlassablement par une propagande ennemie perfide, pernicieuse et habile, le gouvernement est de nature à renforcer considérablement chez lui l'idée de l'indépendance. Au moment où il est durement touché par l'adversaire, une entité politique est aussi le moyen de lui faire reprendre plus que jamais foi en la libération, foi aussi que la libération est prochaine.

4. A l'approche du référendum [1], c'est donc un encouragement utile et nécessaire pour tous. Le peuple, en particulier, se convaincra de la nécessité de faire échec à la politique d'intégration mise au point par un ennemi qui n'a jamais rien compris ou feint de ne pas comprendre le sens de la révolution nationale algérienne.

II. SUR LE PLAN FRANCAIS

Le gouvernement constitue indubitablement un pas en avant de la révolution — pas redouté à juste titre — et plus qu'on ne le pense — par l'adversaire qui a tremblé plusieurs fois devant cette épée de Damoclès. Lacoste, lui-même, faisant état de nos divisions, ne voulait pas croire à une telle éventualité tant celle-ci est épouvantable pour la politique de l'ennemi et se refusait à mesurer ses répercussions. De Gaulle a entrepris de séduire les Tunisiens, les Marocains et même les pays arabes pour saper les engagements de Tanger qui recommandent, en particulier, l'édification de ce gouvernement. Celle-ci est donc une condition de plus en plus indispensable et nécessaire à la poursuite de notre lutte.

2. Sur le plan extérieur français, il ne peut qu'engendrer une perturbation très profonde des relations diplomatiques dont les répercussions seraient particulièrement lourdes de conséquences. Et celles-ci ne manqueraient pas d'être tout à fait intéressantes si la France commettait l'erreur — comme il est prévisible — de rompre ses relations avec les pays qui nous reconnaîtraient. Dans un tel cas, les perturbations et les remous seraient à la fois d'ordre intérieur et extérieur et embrasseraient tant le côté politique qu'économique.

3. Du point de vue politique intérieure, les espoirs de De Gaulle risquent, par ce fait d'être sérieusement compromis. Il convient de noter que des troubles intervenant dans certaines relations extérieures de la France, cela va tout à fait à l'opposé des espoirs suscités par sa venue au pouvoir. Pour le moins, il faudra s'attendre au renforcement de l'opposition qui détiendrait de la sorte des preuves irréfutables que le nouveau gouvernement ne ferait pas mieux que ses prédécesseurs. Les hésitants risqueraient de balancer vers cette dernière pour peu que nous prenions des contacts avec les uns et les autres pour les édifier sur notre détermination inébranlable. D'un point de vue politique donc, la formation de notre gouvernement est de nature à gêner sérieusement de Gaulle dans ses préparatifs de référendum.

4. L'économique, étroitement lié au politique et au psychologique, s'en ressentira également. La reprise de la confiance qu'un règlement du problème algérien serait trouvé avec l'homme du 18 juin a été salutaire pour l'économie de l'ennemi qui a retrouvé, en peu de temps, une stabilité inespérée mais encore relativement peu stable. Si, en effet, les prix intérieurs n'augmentent pratiquement plus, la monnaie nationale (franc) a repris de la valeur sur les marchés extérieurs, les capitaux détenus par les Français à l'étranger ont pris le chemin de la France en même temps que les revendications sociales (augmentations et autres...) ont accepté, pour un temps, de se mettre en sourdine ; toute cette amélioration est pratiquement artificielle et repose sur le seul facteur psychologique.

La naissance d'ennuis pour le gouvernement français à l'extérieur de leurs prolongements inéluctables à l'intérieur sont de ce fait de nature à tout remettre en cause : perte de la confiance, chute de la bourse, augmentation des prix, revendications sociales, difficultés de trésorerie, etc. En un mot, rapidement nous pourrions retrouver la situation économique critique des gouvernements précédents.

5. Le gouvernement français ne pourra plus prétendre alors qu'il ne se trouve pas devant une formation homogène, valable, officielle. Reconnu suffisamment sur le plan international, le FLN, par le truchement de son gouvernement, sera juridiquement un interlocuteur irrécusable, au même titre que l'étaient les gouvernements tunisien et marocain avant l'indépendance.

III. SUR LE PLAN NORD-AFRICAIN

1. C'est, en premier lieu, la consolidation du FLN et son officialisation préalable à toute formation confédérale maghrébine. Il ne saurait, en effet, y avoir d'union nord-africaine valablement constituée sans une entité politique algérienne préétablie.

2. Le gouvernement, c'est le premier cas, et le pas indispensable à la formation du bloc nord-africain, en même temps que le moyen de mettre la France devant un bloc nord-africain solidement constitué. Le désir de l'ennemi de provoquer la division de l'Afrique du Nord et l'isolement de l'Algérie sera, dès lors, tout simplement voué à l'échec.

3. Dans le même temps, le gouvernement algérien est la manière, tout en restant conforme à l'esprit de Tanger, de sortir la Tunisie et le Maroc de la position équivoque de collaboration avec la France. En particulier, pour notre voisin de l'Est, ce sera l'occasion — si elle le désire sincèrement — de mettre un terme au projet de construction du pipe-line d'Edjelé.

4. Il est aussi vrai que notre gouvernement mettrait dans une fausse position les gouvernements marocain et tunisien, étant donné que les peuples de ces derniers accueilleraient immanquablement avec beaucoup de faveur notre décision. Il les mettrait, en quelque sorte, devant les réalités et les pousserait, malgré eux, dans une action plus suivie en notre faveur pour abréger la guerre et sauvegarder par là même leur propre existence.

IV. SUR LE PLAN INTERNATIONAL

I. Cela marquerait avant tout la fin d'une longue période d'hésitation. En effet, l'étranger comme les Français non hostiles à notre indépendance, ne comprennent pas notre modération qu'ils mettent au compte de notre division intérieure et de notre mésentente avec les pays frères voisins.

2. C'est le moyen de couper court à la politique de De Gaulle dans ses velléités d'entente avec les pays arabes (pour mieux nous isoler) puisque les relations avec ces derniers connaîtraient fatalement une plus grande perturbation.

3. Dans le même temps, par la formation de notre gouvernement, nous ne faisons que répondre au vœu exprimé par certains pays (cf. Koweït).

4. Nul doute qu'à l'ONU, nous présentant avec une entité politique reconnue par plusieurs nations, nous nous trouvions dès lors dans une meilleure position et aurions une plus grande audience internationale.

5. Avec un soubassement officiel, nos possibilités d'action auprès des pays amis qui nous reconnaîtraient, deviendront plus étendues et plus efficientes, dans les domaines des achats et de la récupération.

6. Le gouvernement algérien pourra, dans l'avenir, traiter par contrat avec ses pairs, emprunter des fonds et du matériel, etc.

7. De même, il pourra officiellement préparer l'avenir de la nation algérienne en jetant des plans économiques étudiés et en examinant, au travers de l'aide économique, financière et technique qu'accepteraient de nous apporter des nations désintéressées, avec lesquelles des contacts auraient été pris.

8. Les gouvernements étrangers qui nous aideraient trop ouvertement, s'exposeraient aux réactions et ripostes françaises, ce qui ne manquerait pas d'accroître les difficultés de l'adversaire, émouvoir les Etats unis et engendrer une crise sur le plan international.

CONCLUSION

Enfin, et pour conclure, c'est la réponse directe et positive à la politique d'intégration patronnée par de Gaulle.

NOTE

1. Le référendum pour la nouvelle constitution française, auquel l'Algérie, considérée comme un ensemble de départements, participe, a eu lieu le 28 septembre 1958.

DOCUMENT N° 47 (inédit)

NOTE DU MINISTERE DE L'ARMEMENT ET DES LIAISONS DIRIGE PAR BOUSSOUF SUR LES INCONVENIENTS DE LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT ALGERIEN[1]

annexé au rapport de la commission (document n° 44).
Septembre 1958. SOURCE : archives privées.

Si la formation de notre gouvernement comporte incontestablement de nombreux avantages, elle n'est pas — il convient de le souligner — sans soulever un certain nombre d'inconvénients. Ceux-ci se rapportent à la résidence et au mode de formation du gouvernement algérien, à nos rapports ultérieurs avec les pays frères et afro-asiatiques et enfin aux points de vue français et américain.

I. PROBLEME SOULEVE PAR LA RESIDENCE

Dans les circonstances actuelles, il paraît impossible qu'un gouvernement algérien puisse être formé en Algérie. De ce fait, une résidence extérieure s'impose.

Dans le premier cas, il aurait été possible de dénommer cette formation tout simplement « Gouvernement de l'Algérie libre ». L'administration aurait été directe, avec tous les avantages que cela comporte tant du point de vue intérieur qu'extérieur.

Mais étant donné l'impossibilité devant laquelle nous nous trouvons, nous ne pouvons recourir qu'à la formation d'un « Gouvernement de l'Algérie libre en exil ». L'inconvénient majeur dû à une telle appellation, c'est qu'elle laisse penser que le futur gouvernement algérien ne représente pas toute la population, mais une fraction seulement de celle-ci puisqu'en fait il n'a pu se fixer dans le pays. Toutefois, il convient de mentionner que ceci n'entâche nullement la validité d'une entité politique à donner à notre pays.

Sur le plan politique et pratique, il est possible d'acquérir n'importe où une région pour y installer le gouvernement algérien. C'est ce que l'on appelle dans le langage international « l'exterritorialisation par la concession à bail ».

Cependant un tel procédé conduit à la perturbation des relations du concédant avec notre ennemi et partant, l'impossibilité de pouvoir installer ce gouvernement n'importe où étant donné les bonnes relations de la France avec de nombreux pays. De plus, ce territoire, délimité évidemment et exigu par la force des choses, s'exposera aux bombardements de l'adversaire. Et sur le plan international une telle action ne sera plus considérée comme dirigée contre le pays concédant.

L'exterritorialisation pourra être obtenue difficilement en Tunisie et en territoire marocain, mais plus facilement sans doute en Lybie ou en Egypte. Toutefois il importe de préciser qu'elle n'est pas nécessaire car l'histoire nous enseigne que la plupart des gouvernements qui se sont formés à l'extérieur de leur territoire n'ont pas dû recourir à cette formule.

II. RELATIONS ULTERIEURES AVEC LES PAYS FRERES

La formation d'un gouvernement algérien reconnu par le Maroc et la Tunisie est susceptible de mener — selon toute vraisemblance, sans que ce soit une certitude — à la rupture des relations de la France avec ces pays. C'est évidemment ce que nous recherchons, mais tel n'est point l'avis, malheureusement, de nos voisins.

De là nous pouvons peut-être nous exposer à un refus de reconnaissance de la part de ces derniers. Que peut-il alors se passer ?

La défection de nos amis conduirait immanquablement à une période de froid dans nos relations avec eux, susceptible même — en allant très loin — de remettre en question les accords de Tanger. En tout état de cause, les pays frères ne pourraient pas — je le crois — s'opposer à l'utilisation de leur territoire par la révolution algérienne.

Mais à la lumière de la situation intérieure de ceux-ci, il paraît impossible qu'ils puissent s'opposer longtemps à cette reconnaissance. En effet, du côté marocain par exemple l'opposition constituée par Ben Barka et les dirigeants de l'UMT[2] (Mahjoub Ben Seddik et autres) peut exploiter une telle affaire contre Balafrej et son équipe gouvernementale. Logiquement il faut donc escompter que les dirigeants marocains ayant actuellement à panser leurs blessures ne se permettraient pas de se livrer à une telle opposition. Il en est de même aussi du côté tunisien où la population mécontente de la gestion de Bourguiba se tourne de plus en plus vers Ben Youssef[3]. La non reconnaissance de notre gouvernement par le premier grossirait fatalement les rangs du second. Et pour peu que nous aidions ce dernier, Bourguiba peut être sans doute sérieusement menacé. Aussi faudra-t-il s'attendre de ce côté également à la prise en considération de notre décision.

III. RELATIONS AVEC LES PAYS AFRO-ASIATIQUES

Aujourd'hui il y a pratiquement unanimité en faveur de notre cause de la part de ces pays. Si celle-ci ne s'est pas manifestée chez tous par des actes, on peut considérer néanmoins que leur soutien moral nous est acquis indiscutablement.

La formation d'un gouvernement algérien que certains d'entre eux ne reconnaîtraient pas risquerait de modifier l'unanimité sentimentale actuelle. En mettant les choses au pires, cela pourrait même conduire à la formation dans leurs rangs des « pour » et des « contre ». Mais c'est tout ; au-delà de cette division, il ne peut rien se passer.

IV. POSITION DE LA FRANCE ET POINT DE VUE INTERNATIONAL

On a dit et on le répète que la formation d'un gouvernement algérien empêcherait d'éventuelles négociations avec la France. A cela, il convient de remarquer que dans tout son comportement colonial, notre ennemi n'a été amené à négocier que par la contrainte ou le calcul. Dans les deux cas, il est possible d'affirmer que l'existence d'un gouvernement de l'Algérie libre « en exil » ou non ne changera rien au comportement français.

Si sur le plan international par ailleurs notre décision peut être interprétée comme un manque de souplesse, voire même un acte d'intransigeance, elle aura néanmoins le mérite de montrer au monde la permanence de notre objectif en même temps que notre détermination irrésistible.

V. MODE DE FORMATION DU GOUVERNEMENT

Est-ce le CCE qui se transformera en gouvernement ou bien doit-il désigner à cet effet une équipe de techniciens et d'hommes compétents, responsables devant lui ?

La première formule a l'avantage de rendre le gouvernement plus efficient, mais par contre tous risques de points de vue divergents au sein de l'équipe gouvernementale peuvent difficilement être éliminés. Il se posera également le problème de la désignation du président du Conseil, ce qui est incompatible avec la forme collégiale adoptée depuis 1954[4].

La seconde manière de former le gouvernement mérite également l'attention. Si son avantage incontestable est de constituer une formule gouvernementale souple où les dirigeants ne sont pas immuables, elle présente aussi le défaut d'avoir affaire à des personnes incapables de décider en dernier ressort. D'où indubitablement le risque d'un gouvernement débile et pratiquement sans pouvoir.

Aussi, à la réflexion, une formule mixte paraît peut-être devoir constituer la clef du problème. Celle-ci sauvegarderait la collégialité au sommet en même temps qu'elle donnerait une plus grande autorité à l'action gouvernementale. A cet effet le président du gouvernement pourrait par exemple être le CCE lui-même et dans son ensemble. Il désignerait pour assurer les diverses fonctions des secrétaires ou des ministres responsables devant lui. Ceci étant sur le plan officiel, mais pratiquement chaque membre du CCE pourrait recevoir la mission de contrôler (en somme diriger) un ou deux départements, soit une formule comparable à ce qui existe présentement[5].

Cette façon de voir la constitution du gouvernement supprime tous les inconvénients précités et comporte en particulier les avantages suivants :
— la collégialité du CCE est sauve ;
— le CCE peut révoquer un membre du gouvernement ou le gouvernement dans son ensemble ;
— les membres du CCE contrôlant et dirigeant pratiquement les divers départements, l'action de ces derniers sera efficiente, dynamique et sans cesse appropriée aux exigences de la révolution.

NOTES

[1] Ce document transmis par le ministère de l'Armement et des Liaisons complète le rapport du 2 septembre 1958.
[2] L'Union marocaine du travail.
[3] Salah Ben Youssef, ancien secrétaire général du Neo-Destour, de nouveau exilé du fait de son opposition aux accords franco-tunisiens de 1955 et 1956 et à Bourguiba. Sera assassiné à Francfort en septembre 1961.
[4] Boussouf exprime, à travers cette note, au nom de la collégialité, sa volonté de faire barrage à la nomination de Krim comme président du Conseil.
[5] Cette formule vise à préserver l'équilibre existant entre les leaders issus de l'ALN.

DOCUMENT N° 48

DECISION DU COMITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION RELATIVE A LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT.

9 septembre 1958. SOURCE : archives personnelles.

Réunion en séance ordinaire au Caire, le 9 septembre 1958. [1] :

Après avoir examiné certains rapports des commissaires politiques en fonction à l'intérieur de l'Algérie ;

Vu le sentiment exprimé par l'Armée de libération nationale ;

Compte tenu de l'évolution sur le plan national et international de la guerre de libération du peuple algérien ;

Vu les pouvoirs de souveraineté qui lui ont été conférés par le CNRA ;

Le CCE décide la création d'un Gouvernement provisoire algérien et arrête sa composition aux fonctions ministérielles et aux titulaires suivants :

— Président du Conseil : Ferhat Abbas
— Vice-président et ministre des Forces armées : Belkacem Krim
— Vice-président : Ben Bella
— Ministres d'état : Hocine Aït Ahmed
Rabah Bitat
Mohammed Boudiaf
Mohammed Khider
— Ministre des Affaires extérieures : Dr Mohammed Lamine Debaghine
— Ministre de l'Armement et du Ravitaillement : Mahmoud Cherif
— Ministre de l'Intérieur : Lakhdar Bentobbal
— Ministre des Liaisons générales et Communication : Abdelhafid Boussouf
— Ministre des Affaires nord-africaines : Abdelhamid Mehri
— Ministre des Affaires économiques et des Finances : Dr Ahmed Francis
— Ministre de l'Information : M'Hamed Yazid
— Ministre des Affaires sociales : Ben Youssef Ben Khedda
— Ministre des Affaires culturelles : Ahmed Tewfik Madani
Secrétaires d'état en mission dans les zones opérationnelles : Docteur Lamine Khane
Omar Oussedik
[Mustapha] Stambouli

Le Caire, le 9 septembre 1958

NOTE

---

1. L'annonce de la formation d'un gouvernement provisoire a eu lieu en fait le 19 septembre 1958.

DOCUMENT N°49

QUELQUES SUGGESTIONS POUR LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT [1]

11 septembre 1958. AUTEUR : Mabrouk Belhocine. SOURCE : archives privées.

SECRET

La formation du gouvernement étant décidée, un certain nombre du problèmes se posent :

— procédure de proclamation
— composition et structure
— programme.

I — PROCEDURE POUR LA PROCLAMATION

Un gouvernement est d'autant plus représentatif, plus fort, acquiert d'autant plus de légitimité et de confiance devant l'opinion publique et les autres gouvernements qu'il repose sur la confiance et le consentement d'un plus grand nombre et effectivement sur les forces réelles du pays.

Par ailleurs, un gouvernement proclamé à l'extérieur en pays uni, restera toujours entaché de ce « péché » de naissance.

En ce qui nous concerne, en vertu de nos statuts, la proclamation d'un gouvernement est de la compétence du CNRA.

Une réunion plénière de cet organisme n'étant pratiquement pas possible, il faudrait tout de même simuler cette réunion, « faire semblant de la tenir », annoncer à l'avance une réunion extraordinaire quelque part en Algérie, non loin des frontières.

Les membres du CNRA se trouvant à l'extérieur se feront voir à Tunis, puis disparaîtront dans la campagne durant quelques jours. L'opinion sera alertée et attendra du nouveau.

Au jour « J » l'annonce de la création d'un gouvernement provisoire de l'Algérie libre devra se faire
— d'abord à l'intérieur du pays par tracts
— ensuite seulement par le service d'information.

Il est à mon sens important que la décision de principe apparaisse comme étant venue de l'intérieur.

Le même jour, dans toutes les localités, tous les secteurs, le texte solennel de la proclamation doit être diffusé.

La décision de principe étant prise à l'intérieur et par une assemblée la plus largement représentative, la proclamation doit donner mandat au CCE pour organiser le gouvernement.

Dès lors les décisions du CCE reposant sur une volonté et un consentement larges auront une valeur juridique et politique.

Une autre question se pose : faut-il proclamer d'abord l'indépendance de l'Algérie et décider par voie de conséquence l'institution d'un gouvernement ou procéder de façon inverse : proclamer un gouvernement qui lui proclamera l'indépendance de la nation ?

A mon avis la première solution est préférable. Que signifierait un gouvernement si la nation ne se considère pas comme souveraine ?

Cette méthode aura surtout le mérite de nous sortir de l'impasse du « préalable ».
Au lieu de continuer à revendiquer l'indépendance, il est temps de la proclamer nous-mêmes.

La guerre d'Algérie deviendra ce qu'elle est effectivement une guerre de reconquête coloniale, et l'opinion mondiale la condamnera plus aisément. Enfin notre peuple, notre armée auront le sentiment désormais non d'aller à la conquête problématique d'un certain abstrait, mais de défendre quelque chose de réel, d'acquis : la souveraineté retrouvée.

II — STRUCTURE ET COMPOSITION

Celles-ci doivent être évidemment déterminées en fonction de deux considérations :

1. Efficacité dans l'organisation de la lutte libératrice.
2. Efficacité politique, c'est-à-dire possibilité d'action sur l'adversaire et sur l'extérieur.

Le nombre des départements et le choix des titulaires doivent dépendre de ces deux considérations.

La liste des départements pourrait être celle-ci :

— Présidence
— 1er vice-président et ministre de la Guerre
— 2e vice-président et ministre de l'Orientation nationale
— Ministre des Affaires étrangères
— Ministre de l'Information
— Ministre de l'Armement
— Ministre des Finances et de l'Economie
— Ministre des Affaires maghrébines
— Ministre des Affaires civiles et sociales

Des ministres d'Etat pourraient être prévus pour répondre à certaines considérations géographiques ou politiques.

Remarques : 1° un ministère de l'Intérieur qui siègerait à l'extérieur apparait quelque peu paradoxal ; il serait plus judicieux de confier à un département des affaires civiles et sociales les questions suivantes :

— à l'intérieur du pays : administration civile : assemblées populaires ;
— à l'extérieur (Tunisie et Maroc seulement) : réfugiés, étudiants, UGTA, Croissant rouge...

2° Le ministère de l'Orientation nationale me semble s'imposer. Nous ne sommes pas encore un Etat stabilisé qui fait une guerre classique. Nous sommes en vérité une nation engagée dans une révolution.

A côté de l'administration, à côté de l'ALN, le FLN doit rester un vaste et puissant mouvement révolutionnaire qui continuera à jouer le rôle de « levain » de la nation, de guide idéologique et d'ossature pour la nation.

Organiser le FLN partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans toutes les administrations, dans l'ALN.

En un mot, le FLN, en même temps qu'il encadrera et éduquera le peuple lui apportera le souffle, l'oxygène indispensable.

III — PROGRAMME OU PLATE-FORME

Si la proclamation de l'indépendance de la Nation, l'instauration d'une république algérienne et la création d'un gouvernement sont à la fois nécessaires et de nature à stimuler notre lutte libératrice, à enthousiasmer notre peuple et attirer l'attention mondiale, tout cela est fugitif et disparaîtra comme brouillard au soleil si dans les faits, sur le fond des problèmes nous n'apportons pas du nouveau, du constructif.

L'instauration d'une république et la proclamation d'un gouvernement ne doivent être ou paraître comme une simple manœuvre tactique ou un geste symbolique.

Ce nouveau pas sur le plan organique doit être une manifestation de notre maturité politique, de notre prise de conscience de nos responsabilités.

Jusqu'ici, à côté du combat militaire, nous nous sommes sur le plan politique « réfugiés dans la revendication et la chicaya » ; nous exigions de l'adversaire qu'il trouve une solution au problème algérien.

Avec les nouvelles institutions nous devons nous proclamer et nous montrer responsables de l'Algérie et des problèmes qui s'y posent ; nous devons enfin présenter des solutions à la fois conformes au droit et réalistes.

Quels sont ces problèmes ? Ce sont :

— d'une part le sort et le statut de la minorité européenne,

— d'autre part les relations avec la France et ce qu'elle peut appeler « intérêts légitimes ».

Sur ces points une étude approfondie aurait été utile. Mais en bref, deux considérations méritent de retenir notre attention :

1. La propagande, l'action politique, en un mot la guerre psychologique exigent de la générosité dans les mots. Ne pas craindre de faire de belles promesses, d'accorder des avantages (qui ne violent pas évidemment la souveraineté)

Il ne suffit pas d'offrir aux Européens le choix entre la citoyenneté algérienne et le statut d'étrangers. Cela va de soi.

Il faut, que cela nous plaise ou pas, donner provisoirement des garanties plus alléchantes (double nationalité par exemple jusqu'à la promulgation de la constitution).

2. Se défaire de l'idée que nos engagements d'aujourd'hui nous lient indéfiniment. Pour tous gouvernements, les déclarations, les traités écrits même sont valables « jusqu'à nouvel ordre » ; demain, débarrassés du carcan colonialiste, notre sol évacué, qui nous empêchera de réviser nos décisions ?

En conclusion je dois souligner ceci : à la promotion organique nécessaire doit correspondre une promotion politique non moins urgente.

L'heure a sonné pour nos dirigeants de se transformer en hommes d'Etat.

Le Caire, le 11/9/1958
M. BELHOCINE

NOTE

1. Ce document a été rédigé par Mabrouk Belhocine après la décision de créer un gouvernement. Son auteur était alors conseiller du colonel Ouamrane, membre du CCE.

DOCUMENT N° 50 (inédit)

LA NOUVELLE FORME DE LUTTE INAUGUREE LE 25 AOUT 1958 — SES EFFETS

septembre 1958. SOURCE : *Extraits du bulletin d'information de la Fédération de France, sept. oct. 1958 n° 2.*

1. Ce fut d'abord un coup de semonce qui secoua l'apathie du peuple français et le sortit de sa tranquille accoutumance à la situation algérienne.

2. Mais surtout l'on s'est rendu compte dans les capitales mondiales que la guerre d'Algérie pouvait — lorsque les Algériens le décidaient et quand ils le décidaient — gronder au cœur même de Paris.

L'opinion internationale que les services d'Information français, dirigés par le criminel de guerre Soustelle, tentèrent de chloroformer, avait tendance à reléguer à un plan secondaire sinon à oublier tout à fait, le conflit franco-algérien. Le 25 août [1] celui-ci s'est imposé, avec une rigueur nouvelle, à l'attention universelle. On s'est rappelé qu'une sale guerre capable de contaminer l'Occident se poursuivait en Algérie. On comprit que l'extension sous une forme et des aspects particuliers — de la guerre d'Algérie au territoire français — n'était pas une simple vue de l'esprit. Le virus qui mine la France colonialiste et à travers elle, toute l'alliance atlantique avait franchi la Méditerranée.

3. Une autre conséquence qui nous intéresse autant et dont la presse occidentale, alimentée principalement aux sources françaises, n'a rien dit, fut la réaction de notre peuple et de notre armée. Il n'est pas un foyer algérien qui n'ait compris que, grâce au sacrifice de l'émigration algérienne en France, un pas décisif venait d'être franchi. Le peuple français avait sous les yeux un aperçu faible peut-être — mais non négligeable, des méfaits que la guerre causait au peuple algérien. Le peuple français devait comprendre que son intérêt même lui commandait d'agir pour mettre un terme à cette lutte que ses propres dirigeants qualifiaient d'imbécile et sans issue.

Peut-être certains des nôtres ont-ils trouvé dans l'action en France la satisfaction d'un désir de vengeance, né des horreurs indicibles que leur avait fait subir les « pacificateurs ». Mais les commentaires explicatifs de notre action par les commissaires politiques, ont fini par en donner une conception plus réaliste, plus politique et finalement plus conforme à nos véritables objectifs.

Les combattants de l'ALN de leur côté, tout en saluant la bravoure des fidayines de Paris, de Mourepiane, du Havre, sentaient immédiatement le résultat de ce sacrifice : les 200 000 hommes réclamés par Salan au général de Gaulle, pour renforcer le quadrillage en Algérie, devaient être maintenus en France pour faire face à la nouvelle situation créée par l'action du 25 août.

Ainsi notre action en France fut d'une portée militaire et psychologique certaine, tant auprès de l'ALN que du peuple algérien.

4. En Orient, où la situation irakienne[2] prenait la vedette, l'Algérie qui était l'un des principaux sujets de discussions depuis près de quatre ans, ne présentait pas l'importance que nos délégations souhaitaient lui voir accorder par les peuples et les gouvernements frères.

Le 25 août au matin, les journaux du Caire comme ceux de Damas ou de Bagdad, titraient, sur toute la largeur de leur première page, les exploits des fidayines algériens au cœur de la capitale française. Ce fut un rush de journalistes de tous les pays du monde qui déferla sur le service de l'Information du CCE.

Nos bureaux du Caire recevaient des appels téléphoniques des quatre coins du Monde. L'Algérie s'imposait une fois de plus sur la scène de l'actualité mondiale.

5. En Tunisie d'autre part, l'on mesura à sa juste valeur la modération sincère des Algériens. Capables de brûler Mourepiane, ils préféraient attirer fraternellement l'attention des responsables tunisiens sur les inconvénients des accords passés avec la France pour l'évacuation du pétrole d'Edjelé.

Indépendamment des sérieuses perturbations portées au potentiel économique et militaire français, l'action du 25 août se solde par un avantage psychologique au crédit de la révolution algérienne.

NOTES

[1] Date à laquelle il a été décidé officiellement de porter la lutte armée en France.

[2] Le 14 juillet 1958, la monarchie a été renversée en Irak.

La montée des périls

DOCUMENTS N° 51 A 57

La lutte du peuple algérien qui a été à l'origine de l'effondrement de la IV^e^ république, connaît entre 1958 et 1960 de sérieuses difficultés. La direction du FLN tarde à prendre en considération les nouvelles conditions de la guerre caractérisée par la coupure entre l'intérieur et l'extérieur du fait des barrages électrifiés (ligne Morice), le regroupement des paysans dans les camps et le dénuement des populations.

A mesure que la solution des questions fondamentales de la guerre (choix de société et des alliances intérieures et extérieures, unification de l'armée, définition d'un programme en fonction d'une lutte inégale et de longue durée) se fait attendre, les groupes politiques et les forces sociales que le FLN avait entre 1955 et 1957 reprennent leur mouvement centrifuge.

Alors que l'armée française, engagée dans sa quasi-totalité en Algérie, renforce ses moyens matériels et devient plus offensive, l'ALN, épuisée, privée de ses chefs et de ses meilleurs cadres, manque de surcroît d'armes et de munitions. Son désespoir se transforme en ressentiment vis à vis de l'extérieur (doc. n° 52).

La situation de la résistance intérieure est donc dramatique, mais celle des bases arrières en Tunisie et au Maroc ne l'est guère moins. Divisés, les détachements de partisans sont devenus les foyers de révoltes sans nombre. Ils se battent entre eux et dépensent une quantité incroyable d'énergie dans les rivalités internes.

Les pressions très vives que l'ALN subit au cours de l'été 1959 de la part des autorités tunisiennes aggravent sa situation.

Malgré toutes ces difficultés que le nouveau Conseil national de la révolution, coopté en novembre - décembre 1959 essayera de résoudre (doc n° 55 et 56), le FLN maintient sa volonté d'être le représentant unique du peuple algérien (cf. lettre de la direction du PCA au FLN, doc. n° 51, et l'attitude d'A. Boumendjel à l'égard du MNA, doc. n° 53) ainsi que sa fidélité à l'idéal de l'indépendance. En proie à une crise chronique dont il ne parvient pas à saisir les causes profondes, le GPRA gère une organisation militaire, entretient avec ses adhérents des rapports de type pédagogique (doc. n° 55 et n° 56) et navigue à vue (cf. doc. n° 56 sur la question de la minorité européenne et sur la langue arabe).

L'impatience devant la prolongation de la guerre exacerbe le sentiment nationaliste et le sectarisme ranime le goût des actions spectaculaires à caractère terroriste (doc. n° 55) et parfois suscite l'alarmisme (doc. n° 57) qui accentuera chez les chefs militaires le mépris du civil. La sérénité devant les événements et la confiance dans une issue heureuse du problème algérien sont plutôt rares (cf. doc. n° 54).

DOCUMENT N° 51 (inédit)

LETTRE CONFIDENTIELLE DU PARTI COMMUNISTE ALGERIEN AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE

15 juillet 1959. AUTEUR : *Bachir Hadj Ali.* SOURCE : *archives personnelles.*

Dans le même esprit que le rapport rédigé à votre intention en novembre 1958 et qui vous a été transmis en mai dernier [1], nous vous faisons parvenir le document ci-joint. Il a été rédigé par un membre de l'ALN, Abdelhamid Boudiaf. S'agissant d'un militant responsable que nous avons connu de longue date [2] et dont nous avons apprécié le patriotisme et le dévouement, nous n'hésitons pas à nous porter garant de sa sincérité et de son sérieux. Il avait préféré à l'époque de sa rédaction (mars 1959) pour des raisons compréhensibles qui ressortent du contenu même du rapport, ne pas le transmettre par voie hiérarchique et nous avait instamment demandé de le transmettre nous-mêmes, par les moyens dont nous disposons, au gouvernement algérien. Nous avons appris depuis la réception de ce document, que notre camarade, après trois ans passés dans l'ALN, avait été démobilisé avec pension. Vos services pourraient obtenir directement auprès de lui des précisions complémentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de la situation dans les secteurs qu'il a mentionnés.

Les diverses observations de ce document confirment l'analyse de la situation générale contenue dans notre précédent rapport, ainsi que la justesse des suggestions que nous vous adressions par la même occasion.

De plus, ce rapport apporte des éléments nouveaux qui viennent confirmer un certain nombre d'indices que nous possédions déjà au sujet de la discrimination dont ont fait l'objet nos camarades au sein de l'ALN.

Déjà, à la fin de 1956, Abdelkader Gerroudj, responsable pour Alger des groupes des « combattants de la libération » intégrés à l'ALN, nous avait signalé qu'ils étaient progressivement désarmés alors que leur action commençait à prendre de l'ampleur et que leurs relations avec leurs responsables directs et leurs frères de combat étaient très bonnes. Une réunion avait d'ailleurs été prévue entre les directions du FLN et de notre parti pour régler cette situation, projet qui ne put être réalisé par la suite des circonstances (bataille d'Alger). De son côté, Abdelkader Babou, lieutenant d'intendance de l'ALN, fait prisonnier par l'armée française au début de 1958, nous a également fait savoir, après son arrestation, que les anciens « combattants de la libération» intégrés dans l'ALN, alors qu'ils avaient activement participé à l'implantation de l'ALN et du FLN dans les régions du Chellif et de l'Ouarsenis, s'étaient vu écartés de leurs responsabilités quelques mois après, en butte à une défiance permanente des responsables, et certaines même désarmés. Plus récemment encore, et dans un autre domaine, la Fédération de France de notre parti nous a signalé que certains de nos camarades ont été menacés par des militants FLN en raison de leur seule appartenance politique.

Les exclusives dont ont été l'objet nos camarades au sein de l'ALN ne peuvent en aucune manière être justifiées par leur comportement au sein des unités combattantes auxquelles ils ont été affectés, d'un commun accord entre le PCA et le FLN. Aussi bien notre parti, en tant qu'organisation, que ces camarades qui ont fait leur devoir de soldats dans l'ALN, après la dissolution des « combattants de la libération », ont respecté scrupuleusement les termes de cet accord dont notre lettre du 12 juillet 1956 rappelait les points suivants :

1° Les groupes armées dirigés par les communistes et faisant partie des « combattants de la libération » s'intègrent dans l'ALN et acceptent le contrôle du FLN.

2° Les militants communistes, qui sont dans l'ALN ou qui en feront partie n'auront plus de liens organiques ou de liens politiques organisés par le PCA jusqu'à la fin de la lutte armée de la nation, sans toutefois renoncer à leur idéal et à leurs convictions politiques.

La décision d'ensemble du congrès de la Soummam, en jetant la suspicion sur tous les militants issues du Parti communiste algérien et en les écartant de leurs responsabilités n'a pas répondu à la loyauté dont ces combattants et notre parti n'ont cessé de faire preuve. Astreints aux mêmes droits que leurs compagnons de lutte issus d'autres formations politiques, ils auraient fourni une contribution encore plus grande et continue dans l'intérêt de la lutte de notre peuple, auraient mis toutes leurs capacités et toute leur formation politique au service de la cause commune. Vous savez que des dizaines d'entre eux, parmi les meilleurs (dont 3 membres de notre comité central)[3] ont trouvé la mort et resteront dans la mémoire de leurs frères de lutte ou des populations qui les ont vus à l'œuvre. En définitive, cette exclusivité injustifiée n'a fait que porter tort à la lutte de notre peuple en la privant d'éléments et de cadres qui ont fait la preuve de leur courage, de leur dévouement et de leur efficacité.

Quant à l'existence et à l'activité propre de notre parti, elles ne peuvent en aucune manière servir de prétexte aux mesures édictées à la suite du Congrès de la Soummam. Sur le plan intérieur, les efforts du Parti communiste algérien ont tendu au renforcement de la lutte anti-impérialiste, à l'élévation du niveau politique des masses, à leur mobilisation autour des objectifs politiques et sociaux de la révolution nationale démocratique algérienne, au renforcement de l'unité politique de notre peuple. Sur le plan extérieur, le travail de notre parti a contribué à accroître la sympathie naturelle et la solidarité du mouvement communiste et ouvrier international envers la lutte de libération algérienne, à renforcer la représentativité du FLN et du gouvernement provisoire. [Une autre attitude] de notre parti aurait été négative pour la cause algérienne. A travers tous les efforts intérieurs et extérieurs que nous avons entrepris, l'expérience nous a confirmé que c'est le maintien du parti en tant que tel qui a été bénéfique à cette cause. Il ne fait pas de doute que l'unité d'action politique et la coopération entre le FLN et le PCA que nous avons vainement recherchées, nous auraient permis de réaliser davantage encore.

Nous pensons donc, dans l'intérêt même de la cause sacrée de notre peuple qu'il est urgent de mettre fin aux exclusives et à l'hostilité à l'encontre des combattants algériens se réclamant de notre idéal. Cette orientation ne peut avoir aucune justification valable. Par contre, elle nuit au renforcement de la lutte de libération nationale.

Pour notre parti comme pour le peuple algérien, le problème algérien immédiat n'est pas aujourd'hui « colonialisme ou socialisme », mais « colonialisme ou indépendance ». Toutes les positions, tous les efforts de notre parti visent à renforcer la lutte d'indépendance et l'unité nationale par-delà toutes les divergences idéologiques. Dans le mouvement national, il est naturel, inévitable, qu'il existe des patriotes ayant des conceptions différentes sur l'avenir de l'Algérie indépendante comme dans la plupart des pays du monde ; l'aspiration des masses opprimées à une libération complète et au socialisme se traduit chez nous aussi de façon organique par l'existence d'un parti communiste indépendant des autres formations politiques et dont une longue expérience a enseigné la nécessité historique. Mais l'existence des courants idéologiques divers et d'organisations les exprimant n'est nullement, comme l'ont montré encore les exemples récents de l'Indonésie, de Ceylan, de l'Irak, de Cuba, un obstacle à la lutte unie et anti-impérialiste, pour des objectifs communs, à partir du moment où il existe pour tous les patriotes et organisations patriotiques une solide plate-forme politique d'union.

Notre existence autonome en tant que parti exprimant et défendant les intérêts immédiats et futurs de la classe ouvrière et de la paysannerie pauvre, c'est-à-dire des masses qui souffrent le plus de l'oppression nationale et de l'exploitation par le colonialisme, non seulement n'affaiblit pas l'unité du mouvement, mais la renforce, étant donné le profond souci d'union, les efforts unitaires de notre parti et son vif désir d'accroître sa contribution à la lutte nationale. La préoccupation du gouvernement algérien et du FLN qui dirigent la lutte, doit être d'assembler et d'unir tous les courants, toutes les organisatoins dans le même combat, dans le respect de l'indépendance des organisations et de leur autonomie. Cela ne peut être obtenu par des exclusives à l'égard des organisations patriotiques. Rechercher au contraire la participation plus active des communistes algériens et du Parti communiste algérien sous diverses formes, constituerait pour notre peuple comme pour l'étranger, une preuve de plus de la profondeur et de l'unité du mouvement national et un gage de plus de la victoire.

Il faut aussi rejeter, définitivement et complètement le chantage anti-communiste des impérialistes occidentaux. Les événements ont d'ailleurs fait justice des « raisons » de politique internationale parfois provoquées pour tenter d'écarter le Parti communiste algérien de la lutte nationale. Les impérialistes américains et occidentaux ont appuyé sans arrêt les colonialistes français tout en sachant parfaitement que le mouvement algérien de libération n'était ni communiste ni même dirigé par des communistes. Nous sommes bien convaincus que les contradictions entre les colonialistes français et leurs complices atlantiques s'aggraveraient d'autant plus que l'unité d'action et l'union entre le FLN et le PCA seraient plus solides.

C'est pour toutes ces raisons qu'il ne nous paraît ni justifié, ni réaliste, dans l'intérêt de la lutte pour notre indépendance, de persévérer à exiger la dissolution de notre parti. Il nous paraît bien plus fructueux et plus conforme à l'intérêt national d'en finir avec la discrimination dont sont frappés les communistes algériens au sein de l'ALN et de les rétablir dans leurs droits, comme les autres patriotes, de rechercher ensemble les modalités d'une coopération plus large de l'unité d'action sur la base de notre programme commun dans le combat pour l'indépendance, sans négliger aucun élément susceptible d'amener une lutte à un niveau plus élevé. Au moment où l'ennemi met en œuvre des moyens considérables pour tenter de perpétuer sa domination sanglante, nous saisissons de nouveau l'occasion de cette lettre pour renouveler notre proposition d'un contact avec les représentants du GPRA ou du FLN et ceux du PCA, contact qui permettrait une franche discussion au cours de laquelle pourraient être examinées toutes ces questions.

Vous connaissez à présent un moyen sûr et rapide pour toucher notre délégation extérieure ce qui faciliterait les contacts à l'intérieur même du pays.

En attendant votre réponse, que nous espérons positive, veuillez croire à l'expression de nos sentiments fraternels.

Alger, le 15 juillet 1959.
Pour le Comité central du Parti communiste algérien,
BACHIR HADJALI.

NOTES

1. Voir doc. 52
2. Abdelhamid Boudiaf faisait partie du Comité central du PCA
3. Laid Lamrani, Guerrouf et Ahmad Inal.

DOCUMENT N° 52 (inédit)

LETTRE DE LA DELEGATION EXTERIEURE DU PARTI COMMUNISTE ALGERIEN AUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE.

12 août 1959. AUTEUR : Larbi Bouhali. SOURCE : archives personnelles.

Chers Frères,

Veuillez trouver ci-inclus un rapport de Abdelhamid Boudiaf, combattant de l'ALN, aujourd'hui démobilisé, accompagné d'une lettre d'Alger, émanant de la direction de notre parti.

Nous aurions, bien sûr, aimé que ce rapport vous parvienne beaucoup plus tôt mais les difficultés et les mesures de sécurité que nous sommes tenus d'observer pour ce genre de communication nous ont fait perdre quelques mois. Cela ne change rien au fond du problème soulevé. Selon les indications que j'ai eues au début de ce mois la situation au Maroc, dont le rapport fait état, loin de s'améliorer se serait aggravée. Elle ne vous échappe pas sans doute mais nous croyons de notre devoir de vous exprimer nos inquiétudes et de vous adjurer de prendre les mesures urgentes qui s'imposent.

Pour ce qui nous concerne, nous communistes, nous affirmons notre volonté de contribuer de toutes nos forces au renforcement de la lutte de notre peuple et à l'élimination des faiblesses constatées. Pour cela un contact direct avec vous nous paraît indispensable et urgent, contact qui ne sera pas forcément officiel.

Dans l'attente d'une réponse, croyez, chers frères, à l'assurance de nos sentiments fraternels.

Le 12 août 1959.
LARBI BOUHALI,
Secrétaire du PCA.

DOCUMENT N° 52 BIS

RAPPORT D'ABDELHAMID BOUDIAF, OFFICIER DE L'ALN (WILAYA IV) I

5 mars 1959. AUTEUR : Abdelhamid Boudiaf. SOURCE : archives personnelles.

SITUATION TELLE QU'ELLE SE PRESENTE ACTUELLEMENT

1. Il y a une idée générale qui ne doit pas être sous-estimée : c'est la déterminination du peuple algérien de se débarrasser du colonialisme, ce qui met en relief que ni la répression féroce, ni les erreurs des dirigeants, ni la mauvaise organisation, ou la non-organisation de l'octroi et l'acheminement des armes et munitions, n'ont entamé la volonté de lutte du peuple. Elle est là, on la rencontre chez les djoundi, le paysan, la femme, le berger. Et c'est cette volonté qui soutient à l'intérieur l'esprit de lutte. Elle est la plus déterminante de tous.

2. Le contenu de l'indépendance ne présente plus uniquement l'aspect politique. Les paysans rêvent de descendre dans les plaines récupérer les bonnes terres. Les jeunes ne se contentent pas d'un compromis qui ne rapproche pas l'heure de l'indépendance politique et économique.

3. Les illusions sur l'anti-colonialisme américain se sont à jamais effacées de l'esprit du peuple algérien.

4. Tous les regards, toutes les espérances s'orientent vers le camp socialiste. Les succès scientifiques de l'Union soviétique sont discutés avec ferveur. Il en est de même pour la Chine populaire.

Les espoirs du peuple algérien, des combattants quant à l'aide matérielle qui pourrait leur donner la victoire finale ne peuvent venir que de l'URSS et de la Chine populaire.

5. Vis-à-vis du Maroc et de la Tunisie le peuple algérien dans son ensemble juge leur indépendance insuffisante. Le peuple critique sévèrement Bourguiba et le roi Mohamed V pour leur manque de réalisation sur le plan social et l'aide insuffisante qu'ils apportent au peuple algérien dans sa lutte.

6. Etats arabes. Une très grande sympathie pour l'Egypte et Djamel Abdel Nasser. Il est vrai que celui-ci dispose et utilise des moyens de propagande énormes. Par contre, ceux qui ont visité l'Egypte formulent de très grandes réserves sur l'évolution politique du peuple égyptien, leurs éloges vont plutôt aux Syriens et aux Irakiens.

7. L'action psychologique et tout le travail de ce service n'ont aucune influence. C'est la terreur de la répression qui sert de base aux « regroupements ».

ORGANISATION INTERIEURE

a — Prédominance du FLN
b — Effacement du FLN au profit de l'ALN.

Quelques mois après le premier novembre, le peuple s'est rallié au FLN, travaillant de sa propre initiative et souvent sans direction de dirigeants, le peuple a réussi à vaincre toutes les difficultés et à créer des organisations clandestines qui, peu à peu, se sont ralliées au FLN.

Ces organisations pénétraient tous les milieux : bourgeois, fonctionnaires, ouvriers, paysans.

A la fin de 1956, l'organisation clandestine couvrait toute l'Algérie. Elle faisait un travail politique considérable. Et même temps, cette organisation excellait pour :
— Recueillir des renseignements
— Acheminer et cacher les militants
— Pourvoir au ravitaillement, aux médicaments
— Se procurer des armes
— Dénoncer les traîtres, parfois même les exécuter.

Dans ce domaine, les paysans ont fait preuve d'un grand esprit d'initiative et surtout d'organisation.

C'est [arrivé] après le Congrès de la Soummam, ou bien ils ont été nantis de responsabilités considérées comme secondaires : l'intendance. D'autres ont été complètement écartés et surveillés[2].

Le Congrès de la Soummam orienta vers l'organisation des assemblées du peuple, — chaque douar, chaque mechta, dechra, ou boccaa était dirigée par une assemblée de cinq membres élus ; en outre le président de cette assemblée était responsable clandestin d'un groupe de trois ; il est le chef et le troisième personnage. Un des membres de ce groupe s'occupait des renseignements (police secrète) l'autre de questions militaires.

Les assemblées du peuple s'occupaient de l'organisation générale, politique, administration, justice, éducation.

Mais les assemblées du peuple commencèrent à gêner certains dirigeants politiques et militaires. Elles critiquaient certaines directives, certains comportements, elles furent peu à peu étouffées.

Dans certaines régions, elles se sont imposées et continuent à fonctionner malgré le peu d'importance qui leur est donnée.

Dès cette période l'organisation militaire a pris tout en main.

Les slogans de propagande étaient anti-politiques.

— C'est l'action qu'il nous faut. Il faut aller de l'avant.

— L'on a assez de la politique.

— C'est elle qui nous a condamnés à toujours être en retard, etc.

Pire que cela : les commissaires politiques, las de l'organisation, étaient mal considérés, parfois ils étaient ridiculisés.

Tout travail politique était abandonné ; les démocrates, les progressistes, l'action du peuple de France, l'aide politique des pays socialistes, tout cela pour les dirigeants était quantité négligeable, l'orientation de l'époque oscillant vers « l'Amérique et son anticolonialisme ».

Les faits par la suite, ont prouvé le contraire. Et malgré les efforts de certains dirigeants, le peuple, dans sa quasi-totalité, les djounouds sont anti-américains et jugent que seule l'aide de l'URSS peut promouvoir l'action du peuple algérien vers son indépendance totale : indépendance politique, économique et sociale.

L'ouvrier des villes, le paysan des montagnes, l'intellectuel, l'artisan, le commerçant, la bourgeoisie nationale, pensent généralement ainsi.

Tous les efforts des dirigeants consistent à consolider le dispositif militaire au détriment du dispositif politique.

Mais en voulant donner la prédominance au militaire sur le politique, ils ont sérieusement affaibli ce dernier. Et l'affaiblissement, et parfois la disparition de l'organisme politique, a eu de profondes répercussions sur l'organisation militaire ; certaines régions ont été abandonnées politiquement et même militairement.

Le ravitaillement, les renseignements, la couverture de l'armée, le peuple a été abandonné à l'ennemi qui y travaillait par le canal des SAS et par la terreur et la répression.

ORGANISATION MILITAIRE

Djounouds : esprit de combativité très développé. Capacité de combat.

Les djounouds font preuve, malgré l'absence de « stratégie qualifiée », d'une grande capacité dans les combats par la reconnaissance des ruses de combattants, par la connaissance du terrain, par la connaissance de la guérilla, par le courage. Ce qui fait que dans les accrochages les pertes sont très minimes, souvent même il n'y en a pas du tout, malgré les forces considérables utilisées par l'ennemi.

Moussebilines : (supplétifs) : armés sommairement (armes de chasse, révolvers, grenades, quelquefois armes de guerre).

Exécutent des opérations de sabotage, de diversion. Montrent dans ce travail un esprit d'initiative très développé, agissant par petits groupes, connaissant très bien le terrain, étudiant tous les mouvements de l'ennemi, arrivent souvent à des résultats d'une grande efficacité.

Ils sont issus des tribus ou douars dans lesquels ils agissent, sont donc très liés au peuple.

Agents de liaisons : ont des connaissances approfondies du terrain, peuvent se guider et guider l'armée parmi les chemins et les sentiers les moins connus. Ce sont les héros obscurs qui accomplissent avec la plus grande simplicité et le plus grand courage des missions excessivement dangereuses, s'en sortent toujours à leur avantage.

EVENEMENTS POLITIQUES DETERMINANTS

1. Grève du 5 juillet 1956. Elle peut être considérée comme la grève politique la plus

positive qui ait été réalisée ; elle a rassemblé dans cette action l'ensemble du peuple algérien.

2. Grève de 8 jours du 28 février 1957, la plus néfaste de toutes les actions, par la répression qu'elle avait déclenchée dans les villes, a eu pour résultat :

a. De démanteler toute l'organisation politique clandestine du FLN (ouvriers, fonctionnaires, commerçants qui avaient été obligés de quitter les centres pour rejoindre le maquis).

b. De porter un coup sur le plan matériel aux commerçants.

c. Elle a permis à l'administration, sous le couvert de l'exode, d'envoyer au maquis ses éléments.

3. Grève illimitée des étudiants — sans insister sur le caractère rétrograde de cette grève sur le plan général (éducation), elle a permis ausi l'exode vers le maquis de toute une pléiade de jeunes ; parmi eux aussi, certaines brebis galeuses.

CONSTITUTION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

La constitution du gouvernement provisoire a suscité un très grand enthousiasme. L'on entrevoyait au maquis la possibilité d'avoir des armes et des munitions. Car c'est la seule chose qui tient à cœur à tout le peuple algérien.

Il ne demande que cela. Le manque d'armes et de munitions se fait de plus en plus sentir.

Les embuscades se font de plus difficiles. L'ennemi fait tout pour les éviter et la récupération d'armes ne se fait qu'à la faveur des embuscades.

Donc, la constitution du gouvernement laissait espérer :

— la reconnaissance par les autres pays,

— l'action politique qu'il serait amené à déclencher,

— les possibilités d'achat ou d'octroi d'armes suffisantes pour armer les jeunes qui ne demandent qu'à combattre.

Or, sur ce dernier point, rien de positif, rien ne semble avoir été réalisé, et le peuple désespère de plus en plus, se décourage.

Au cours de l'année 1955 et surtout la fin de 1956, avec l'organisation de l'Aurès, la Kabylie et surtout la région d'Alger et d'Orléansville, il y eut un excès de confiance quant aux possibilités de victoire.

Début 1957 — Elimination des communistes en wilaya 4 et plus particulièrement dans la zone 3 (de Miliana jusqu'aux limites entre l'Algérois et l'Oranais).

Prérogative du militaire sur la politique.

Affaiblissement de l'organisation politique.

Dès cette époque, le peuple a été lui aussi peu à peu écarté et le comportement de certains responsables incapables et autoritaires commença à lasser le peuple. Celui-ci accepta tous les sacrifices, subit toutes les violences de la part de l'ennemi aussi bien que de la part de certains responsables qui ne consolidaient leur autorité que par la violence, voire même par des exécutions.

Mais peu à peu, au fur et à mesure que les difficultés augmentaient ces responsables sentaient la nécessité d'avoir la confiance du peuple. Certains ont été écartés ; d'autres mutés, d'autres enfin, s'amendèrent. Au Maroc : l'organisation politico-militaire ayant à sa tête des incapables et même des aventuriers, se maintient grâce à un dispositif policier nombreux. Les dirigeants marocains du FLN sont des Algériens résidant au Maroc depuis assez longtemps et qui avaient été compromis par leurs relations avec les anciennes autorités du protectorat et cette situation n'échappa pas aux Algériens honnêtes.

Les djounouds qui arrivent du maquis sont mal accueillis, mal entretenus, ils constatent des choses qu'ils étaient loin de penser au maquis : la dictature, le favoritisme, l'esprit de lucre de certains, le trafic des autres. Peu à peu, ils sont écœurés. Et il y a un divorce total entre les djounouds et les responsables de ce qu'on appelle la base 15.

Il est à noter que la direction de la wilaya d'Oran ne se trouve pas au maquis et la direction de la zone 8 de la wilaya d'Oran [3] est aussi hors du maquis. Contrairement à ce qui se passe dans la wilaya 4.

En Oranie, le gradé apparaît comme un aristocrate. Il est complètement coupé des djounouds. Il craint les djounouds, mais est méprisé parfois haï.

A l'intérieur de la wilaya d'Oran (zone 8) il y a une complète désorganisation et s'il n'y avait la volonté du peuple, la volonté des djounouds, en un mot la base qui maintient toute l'organisation, la zone 8 serait entre les mains de l'ennemi.

A première vue, cette désorientation peut apparaître comme le fait d'une certaine incompétence. Mais il serait [un] peu dangereux d'accepter cette hypothèse et de négliger la main de l'ennemi.

Tout cela est mis pour écœurer les djounouds, le peuple.

Les djounouds, les émigrés qui ont tout sacrifié à la révolution, subissent patiemment cet état de choses. Mais la colère monte et un jour ou l'autre elle éclatera sous forme de mutinerie. Et c'est là où est le danger [4].

Constatant cela : être obligés d'accepter d'être au côté des responsables, ou seulement de nous taire, comporterait pour nous une coupure avec la base. Et si nous devons rester, tôt ou tard nous aurions été contraints d'entrer dans une conspiration.

Nous avons voulu éviter ces deux choses.

Il y a déjà eu une première tentative qui a échoué. Les contours d'une deuxième action se dessinent. Déjà des rapports ont été fournis au gouvernement provisoire et des noyaux se forment parmi les djounouds.

La situation s'aggrave de plus en plus dans ce domaine.

Le maquis proteste : pas d'arme, pas de munition, pas de médicament. On a l'impression d'une grande manœuvre d'étouffement du maquis.

Devant toutes ces considérations, nous avons décidé de contacter le parti et par son canal, aviser le GPRA, à l'aider à éviter une catastrophe.

Nous n'avons nullement déserté. Car notre départ était et est approuvé par tous ceux qui nous connaissent ; la base ne nous considère pas comme déserteurs. Mais comme des émissaires susceptibles de contribuer au redressement.

Et c'est répondre aux voeux des combattants, aux vœux du peuple si nous pouvons contribuer à redresser la situation.

NOTRE COMPORTEMENT EN WILAYA 4 — ZONE 3 [5]

Après avoir contribué à l'organisation de cette zone, après l'avoir impulsée dès 1955, nous avons écarté des responsabilités depuis 1957. Presque tous ceux avec qui nous avions travaillé ont été aussi écartés.

Cela fait beaucoup de remous. Cela était mal vu par beaucoup de militants MLTD de la première heure, qui nous ont vus à l'action.

Le peuple n'ignore pas les raisons pour lesquelles nous avons été écartés. Il sait que nous sommes communistes. Il a beaucoup apprécié notre dévouement à la cause de l'Algérie, il a mis à l'épreuve nos méthodes de travail. Partout où nous sommes passés et toujours il nous a fait part d'une grande sollicitude.

En plus du comportement des vivants, beaucoup de camarades sont morts en héros. D'autres se sont comportés en dirigeants courageux et avisés.

CONCLUSIONS

1. Malgré la répression féroce, malgré les privations, les souffrances, le comportement de certains responsables, le peuple algérien, l'ALN, le maquis dans son ensemble (wilaya 4 — zone 4 et 7 de la wilaya 5 — une partie de la zone 6 de la wilaya 5) (géographiquement : l'Algérois, l'Ouarsenis, et ses versants sud et sud-ouest, Tiaret, Frenda, monts de Saïda, Relizane et toute sa région, Aflou et les monts d'Aflou, El Gadda) —, les monts des Ksour avec Aïn-Sefra, El Bayed, Mécheria et tout le long de la voie ferrée jusqu'à Figuig avec leurs responsables continueront la lutte et peuvent être considérés en désaccord avec l'état-major du Maroc.

2. Le manque d'armes et de munitions se fait beaucoup sentir.

3. Au Maroc, l'ennemi semble avoir ses hommes dans l'organisation.

4. La région frontalière, Oujda en particulier, est le centre crucial pour toute opération de diversion du 2ᵉ bureau.

NOTES

1. Officier de la wilaya IV, Abdelhamid Boudiaf gagne le Maroc en 1959. Après un séjour où, à l'instar de nombre de ses camarades de l'Algérois il subit l'ostracisme des chefs de la wilaya V cantonnés au Maroc, il se rend dans les pays de l'Est et y demeure jusqu'à la fin de la guerre. Si ses affirmations sur l'audience des pays de l'Est dans les maquis relèvent de la pétition de principe, il n'en demeure pas moins que son témoignage sur l'état d'esprit des combattants à l'égard de l'extérieur sonne juste.
2. Cette phrase est peu claire. Il est possible que des mots aient été omis au moment de la dactylographie de l'original. Boudiaf parle ici de communistes et non des paysans.
3. Sud Oranais.
4. Il y eut effectivement des mutineries en 1958 et fin 1959.
5. Ouarsenis.

DOCUMENT N° 53 (inédit)

RAPPORT POLITIQUE PROVISOIRE DU GPRA PAR AHMED BOUMENDJEL

août 1959. AUTEUR : Ahmed Boumendjel. SOURCE : archives privées

TRÈS CONFIDENTIEL

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE FACE A LA FRANCE

1. INTRODUCTION

Nous sommes à la veille de la sixième année de guerre. La conjoncture politique et militaire est d'une confusion telle que les perspectives de paix sont extrêmement réduites.

Le peuple algérien dont l'héroïsme force l'admiration du monde, est parfaitement conscient de cette situation. Il ne semble marquer aucune impatience et aucun signe de découragement, parce que pour lui, la victoire — pour l'instant — ne fait pas de doute.

Encore faut-il que ses dirigeants, par un effort constant de recherche et d'analyse, mettent à la disposition de ce peuple, un instrument militaire et une politique de guerre à la mesure de ses sacrifices.

L'Algérie est maintenant dotée d'un gouvernement officiellement reconnu par de nombreux Etats, qui ne présentent peut-être pas un potentiel politique déterminant, mais constitue néanmoins une fraction importante des peuples du monde.

Implicitement, la proclamation d'un gouvernement implique l'indépendance de l'Algérie.

Si une argutie juridique devait laisser subsister un doute quelconque, les « reconnaissances » — peu importe qu'elles soient *de jure ou de facto* — dont le GPRA a bénéficié, l'écartent sans discussion parce qu'elles nient l'Algérie française au bénéfice d'une Algérie algérienne.

Des pays importants, qui pèsent lourd dans le concert des nations, font donc confiance à une Algérie qui, n'étant pas encore victorieuse, ne s'est pas encore définie. C'est un chèque en blanc que le GPRA doit honorer. Il est en effet certaines situations qui porteraient un coup fatal au devenir de l'Algérie. Pour prendre un exemple, dont le caractère caricatural n'échappe à personne : quelle estime réserverait le gouvernement de Mao-Tsé-Toung à un GPRA obligé de disparaître pour faire place à une Algérie intégrée ?

C'est dire que la consécration internationale dont nous avons bénéficié, élève en les aggravant les responsabilités du GPRA. En d'autres termes, il ne faut plus raisonner en termes de tendance ou de parti, de fraction ou de faction. C'est en hommes d'Etat et en hommes d'action plongés dans un conflit susceptible d'ébranler l'équilibre mondial, qu'il faut aborder les problèmes que, coûte que coûte, il faut résoudre.

Nous estimons que la période de tâtonnements est définitivement close. Le Front de libération nationale a rempli sa tâche. Politiquement, il a créé une situation intérieure et extérieure qui ont permis la constitution d'un gouvernement dont l'autorité internationale est à ce point incontestable que seule la France feint de ne pas le prendre au sérieux. Le GPRA travaille depuis un an. La période de rodage est terminée. Sous peine de mort, il doit élaborer une politique constructive et dynamique à l'échelle de la guerre qui ravage notre pays. Il a des atouts sérieux qu'il ne doit pas oublier. Il mène une guerre révolutionnaire laquelle — une fois pesés les avantages et les inconvénients — postule un risque permanent qu'il faut savoir assumer devant l'histoire.

L'objet de ce rapport est de découvrir les éléments de décisions importantes que doit prendre le GPRA. Or, il va sans dire que tout se tient. Les incidences de la conjoncture internationale ont été quelquefois plus importantes que celles de la politique intérieure. Et réciproquement. Dans l'appréciation de la présente note, il convient de tenir compte de cet élément.

2. DU 1er NOVEMBRE 54 AU 13 MAI 1958

La situation politique française doit être examinée à travers notre objectif fondamental : l'indépendance de l'Algérie. En d'autres termes, dans quelle mesure nous nous approchons — ou au contraire nous nous éloignons — de la libération nationale.

Du passé, il sera question dans la mesure où il facilitera l'explication de la situation présente et dans la mesure où il permettra de préciser nos perspectives et de motiver des décisions fermes.

En même temps qu'elle unifiait tous les partis politiques, tous les mouvements culturels et religieux, l'insurrection posait à la France le problème politique d'une nation algérienne indépendante, ce qui postulait l'éclatement et la disparition du système colonial.

Immédiatement, le heurt entre la France et le nationalisme algérien fut chargé d'une incompréhension totale.

M. Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur de Mendès-France, déclarait, aux acclamations de la grande majorité de l'Assemblée nationale française « qu'il n'existait qu'une seule réponse à la rébellion : la guerre »*.

Le cheminement de la doctrine et des mots d'ordre du FLN, la progression en nombre et l'équipement en matériel de l'ALN va prendre une dizaine de mois.

L'offensive du Nord-Constantinois (août 1955) va permettre à la fois l'extension du conflit à toutes les wilayas et la consolidation du Front de libération nationale sur les plans de l'idéologie, des objectifs, de la formation militaire et de l'équipement, cependant qu'à l'extérieur, la représentation extérieure du FLN prenait forme et s'attelait à la tâche délicate de la propagande et du ravitaillement en munitions et en armes.

En août 1956, le congrès de la Soummam rédigeait une plate-forme de lutte pour laquelle même Soustelle ne ménageait pas son admiration.

Révélée fin octobre 1956[2], cette plate-forme fixait les grandes lignes de notre doctrine politique et déterminait l'évolution de notre stratégie militaire : « le but à atteindre, y est-il écrit, c'est l'indépendance nationale. Les moyens, c'est la révolution par la destruction du régime colonialiste. »

Pour cela, un impératif stratégique :

« Subordonner tout au front de la lutte armée.

Une lutte armée qui — dès 1956 — a su passer rapidement de la guérilla au niveau de la guerre partielle ;

— qui a su combiner harmonieusement les méthodes éprouvées des guerres anticolonialistes avec les formes les plus classiques en les adoptant intelligemment aux particularités du pays ;

— qui a déjà fourni la preuve suffisante maintenant, de son organisation militaire unifiée et qu'elle possède la science de la stratégie englobant l'ensemble de l'Algérie. »

Tout ceci était vrai et l'est encore. Il y a lieu cependant de se demander si, eu égard à sa durée, la lutte ne stagne pas dans une forme de guerre partielle qui risque à la longue d'être aisément « supportée » et « digérée » par un ennemi dont les ressources et le potentiel militaire sont immenses. Mais ceci doit faire l'objet d'un autre rapport.

La réponse du gouvernement français restait et reste inchangée. Persuadée qu'il s'agissait d'une révolte grégaire, sans direction et sans objectif sérieux, la France prenait la responsabilité de généraliser en nombre et en ampleur les opérations sur tout le territoire algérien. Au point que dès les premiers mois de 1956, on pouvait parler, grâce à l'intervention massive de l'aviation, de bombardement, d'une guerre dirigée contre les populations civiles et de génocide. [...]

Le président du Conseil, Guy Mollet, dont le parti avait fait campagne en janvier 1956 pour une paix en Algérie, disparaissait sous les tomates à Alger le 6 février 1956.

Lacoste[3] remplaçait Catroux[4].

Dès lors, la guerre battait son plein avec comme perspective du côté français, le fameux tryptique : cessez-le-feu, négociations, élections. En même temps, une loi-cadre qui visait à « balkaniser » l'Algérie dans les limites d'une autonomie interne rigoureusement contrôlée, était mise sur le chantier pour être finalement adoptée, après d'interminables discussions à la veille du 13 mai 1958[5].

Une loi-cadre nous reconnaissant une « personnalité algérienne » diffuse que la France avait pris l'habitude de résumer dans certaines particularités linguistiques et folkloriques, dites de « statut personnel »[6].

L'effondrement du Front républicain auquel le Parti socialiste va présider, va entraîner à travers l'instabilité ministérielle de Paris (Guy Mollet - Gaillard - Pflimlin) la stabilité de Lacoste, la dissolution des forces démocratiques en France et, en Algérie, la conjonction du colonat et d'une armée de plus en plus politisée. [...]

---

* Il est vrai que M. Mendès-France lui-même, en tant que président du Conseil, déclarait en août 54, à des hommes politiques algériens, qu'il n'avait pas le temps matériel d'ouvrir le dossier « Algérie ». Il le renvoyait à une date ultérieure. (Note de l'auteur du rapport).

La bataille d'Alger a permis à l'Européen, au « petit blanc » de prendre contact avec la réalité de la guerre. Car c'est dans les villages que la fameuse minorité européenne s'est installée. C'est là, qu'elle exerce sa suprématie. C'est là qu'elle s'organise et que s'élaborent les consignes de domination qu'elle communique et impose à Paris, en accord avec l'armée.

Porter la guerre dans les villes, c'était atteindre la fraction colonialiste d'une « France réelle » dont l'incompréhension et l'intransigeance nous avaient contraint à la violence. Le terrorisme dans les villes — qu'il faut apprécier en termes politiques — pouvait et peut encore à travers un raidissement des forces combattantes de l'ennemi, provoquer chez les responsables français, la prise de conscience de la réalité nationaliste, de son invincibilité et de la vanité de la solution de force. A chaque instant du conflit, il peut renverser le rapport des forces, imposer la négociation et précipiter la fin de la guerre.

Avec la bataille d'Alger, la torture, la répression massive, les camps de concentration, vont se généraliser. Les effectifs de l'armée française vont s'enfler : 600 000 hommes fin 1956, 200 000 supplétifs auxquels il faut ajouter la police et la gendarmerie.

L'ALN s'équipe et se fortifie. Au sein du peuple, elle vit comme « le poisson dans l'eau ».

Pour les Français, c'est l'année du « dernier quart d'heure »[7]. En dépit de quelques difficultés extérieures, la France a pratiquement les « mains libres » pour « courir » après une solution de force à laquelle elle ne désespère pas de parvenir, malgré certains remous parlementaires.

L'année 1958 aura été celle de Sakiet-Sidi-Youcef[8] [...] et après Tanger, c'est le 13 mai 1958, le changement de régime et la prise du pouvoir par le « gaullisme » et le général de Gaulle.

3. LA 4e RÉPUBLIQUE ET LA GUERRE D'ALGERIE

Le 13 mai 1958, la guerre d'Algérie durait déjà depuis trois ans et demi. Depuis trois ans et demi, l'ALN et le peuple algérien menaient un combat acharné dont l'issue politique était encore très éloignée.

Certes ce combat venait d'entraîner l'effondrement de la 4e République, mais c'est un résultat qui devait apparaître, ultérieurement, comme secondaire.

Il n'en restait pas moins qu'après ce long effort, la France — ses dirigeants du moins — qui n'ignorait ni les dispositions claires de la plate-forme quant aux garanties offertes à la minorité française ni notre désir de négocier, se refusait à « discuter » et à « prendre contact », persuadée que la capitulation était toujours pour le lendemain.

Les positions de la « minorité européenne » en Algérie, à quelques très rares exceptions près, sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder. Pour camoufler son complexe de culpabilité, quant à son comportement passé, pour faire oublier ses origines non-françaises[9], elle faisait preuve d'un patriotisme ombrageux et tonitruant et d'un courage physique qui n'allait jamais au delà de l'épreuve du forum. Son racisme, son inculture politique, son incapacité de « penser » ou de « repenser » le problème algérien ont dominé les classes dirigeantes françaises, tant dans l'armée, qu'à Paris.

Il faut dire que le terrain s'y prêtait. La notion « d'Algérie française » fait partie du patrimoine intellectuel et sentimental de la France, de toute la France, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Au point que tous les Français, même les plus près de nous, même les plus « gauchisants » et les plus marxistes n'envisagent pas sans trouble profond la séparation. Ainsi, les plus lucides sont nécessairement à la recherche de l'impossible compromis. Un compromis où, chacun, du communiste au catholique progressiste, met ce qu'il veut : une dose variable de liberté et d'égalité. Là encore, il y a quelques exceptions qui estiment que l'indépendance des pays sous-développés est une « aventure nécessaire ». Mais, elles sont malheureusement inefficaces. Le résultat, c'est que les démocrates français divisés à l'extrême sur la guerre, n'ont pu, ni faire la paix, ni empêcher l'arrivée de De Gaulle, ni sauver la 4e République.

Mieux : les communistes français votaient les pouvoirs spéciaux pour faire le « Front populaire ». Ils ne réussirent même pas à sauver le front républicain.

En fait, ils ne nous faisaient pas confiance.

Notre révolution qui s'est refusée à laisser le PCA s'insérer en tant que parti — dans le FLN leur apparaissait suspecte. Nos dirigeants, à leurs yeux, étaient de petits bourgeois incapables, le moment venu, de promouvoir dans le pays, un réel progrès social.

Les progressistes, para-communistes ou para-marxistes, isolés, servaient d'alibis aux gouvernements.

La hiérarchie de l'Eglise catholique nous réservait les sympathies de ses éléments turbulents et hétérodoxes[10], à qui elle fournissait ainsi un dérivatif pour mettre en sommeil certains problèmes internes.

Il y a trois ans, un évêque catholique écrivait : « qu'il ne fallait plus brandir l'Evangile, dès lors que les droits de la nation et de l'armée étaient en jeu »[11] [...]

Face à la minorité européenne, à l'armée qui voulait se délivrer du « complexe de défaite » contractée à Dien Bien Phu, les forces démocratiques étaient hors du circuit politique. Bien plus, à notre égard, elles faisaient preuve d'une incompréhension totale. Préoccupées de « survivre », elles nous demandaient de les « aider » — en minimisant nos revendications — pour qu'elles puissent à leur tour nous aider. Tout contact franco-algérien butait invariablement sur le compromis, toujours en deçà, de l'indépendance et de la libération réelle.

La veille du 13 mai 1958, Guy Mollet qui dirigeait le pays par personnes interposées, avait à ce point pourri la situation parlementaire, que les députés à la tribune tenaient, en ce qui concerne l'Algérie, des propos contraires à ceux qu'ils exprimaient dans les couloirs. La France, incapable de se résoudre à accepter la résurrection de la nation algérienne, vivait sous le signe du mensonge.

Cependant, il faut noter que la France n'a pas envisagé pendant cette longue période une position plus conciliante, si en dehors de certains sondages qui relevaient plus de la police que de l'esprit de négociation, il n'y a pas eu de tentative de paix*, nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité de passer de la guérilla à la guerre classique qui, seule, engendre les victoires spectaculaires à la Dien Bien Phu.

Par ailleurs, le terrorisme citadin a cessé.

Les conséquences sont connues : pas de zone franche suffisamment étendue et équipée militairement et économiquement pour permettre l'installation des autorités officielles du gouvernement algérien. Tout le monde semble d'accord pour admettre qu'une révolution ne se dirige pas uniquement de l'extérieur.

Il est maintenant publiquement et unanimement admis que si l'ALN est en mesure de tenir en échec l'armée française aussi longtemps qu'il le faudra, si elle peut susciter la mobilisation de nouveaux contingents français, elle ne saurait remporter de grandes batailles.

Si bien que la victoire militaire étant écartée des deux côtés, le temps devient un facteur important pour que chacun des adversaires amène l'autre à « sa solution ». [...]

---

* Avec de Gaulle et la 5e République, nous le verrons plus loin, nous sommes au même point. Avec, pour les Français, la quasi-certitude de conclure militairement (note de l'auteur du rapport).

La veille du 13 mai 1958, la situation française était à ce point détériorée que le colonat et l'armée craignaient, selon le mot [de] Lacoste, un « Dien Bien Phu diplomatique ».

Le FLN venait d'atteindre les quatre principaux buts de la guerre tels qu'ils avaient été énoncés dans la plate-forme :

a — Affaiblissement total de l'armée française, pour lui rendre impossible une victoire par les armes.

b — Détérioration sur une grande échelle de l'économie colonialiste par le sabotage, pour rendre impossible l'administration normale du pays.

c — Perturbation au maximum de la situation en France sur le plan économique et social pour rendre impossible la continuation de la guerre.

d — Isolement politique de la France en Algérie et dans le monde.

Quatre objectifs fondamentaux que nous avons tenu à rappeler et qui restent toujours valables. Car de leur fluctuation dépendent notre succès et les chances de paix négociée. [...]

4. DE GAULLE, LA 5ᵉ REPUBLIQUE ET LA GUERRE D'ALGERIE

Le 13 mai 1958 est une date importante dans la guerre d'Algérie. [Alors qu'on était] sur le point d'imposer à la France notre solution, l'armée française alliée au colonat d'Algérie et aux forces réactionnaires de France, a renversé la 4ᵉ République.

L'arrivée de De Gaulle à la tête de la 4e République a permis incontestablement un redressement spectaculaire de la France à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. Si les spécialistes discutent encore de la réalité et de la pérennité du redressement économique et social, il n'en reste pas moins que, politiquement il a, au départ, réuni sur son nom et sur sa politique la grande majorité du peuple français. De même, dès le 13 mai, l'Europe et les Etats unis d'Amérique lassés par l'instabilité de la 4e République donnèrent leur caution au général de Gaulle. Bien plus, misant sur le désir de paix de notre peuple, celui-ci, par les silences au cours de ses premiers voyages en Algérie, réussit à troubler quelque peu notre opinion publique.

Entré en scène par la porte de droite il n'aurait sans doute pas refusé d'arriver, si les circonstances avaient été différentes, par la porte de gauche. Susceptible d'utiliser tous les moyens, il s'étonnait en 1956 que le FLN, pour l'aider à prendre le pouvoir, ne fît pas appel d'abord à son arbitrage. Il ne comprenait pas que nos messages fussent adressés à Nehru et au Pape, et non à lui.

Il est établi maintenant que le général de Gaulle, qui avait abandonné le pouvoir en 1947, a su profiter de toutes les circonstances pour rendre inévitable l'appel à « l'homme du 18 juin ».

Monarchiste de formation, de Gaulle rêvait d'un césarisme autoritaire, d'un paternalisme plein de grandeur.

De là découlent des formes de pensée empruntées à la fois à Richelieu et au cardinal Lavigerie. De là son souci permanent de mettre son pouvoir à l'abri des crises.

Par le jeu subtil des demi-confidences, des propos messianiques tenus à des supporters choisis tantôt à droite, tantôt à gauche, le personnage, déjà auréolé d'une gloire réelle, avait su s'entourer de mystère. En fait, au cours de sa longue méditation de Colombey, il avait découvert l'efficacité du pragmatisme dans l'équivoque. Têtu, il sait ce qu'il veut et où il va. Avant de prendre position dans les faits — rarement dans les mots — il contourne l'obstacle, caresse l'adversaire et s'assure qu'il peut agir avec le minimum de risque. Il a une foi aveugle dans son pays, qu'il veut grand quel que soit le prix. Il est ainsi amené à nier l'insupportable impérialisme de la France que le jeu politique l'amène à considérer comme une forme de la générosité et de la fraternité de celle-ci. [...]

Une année à peine, a cependant suffi pour que l'univers gaulliste étale sa confusion, dévoile ses secrets et finalement son incapacité à régler, tout comme la 4e République, le problème algérien.

Que veut le général de Gaulle ?

Il veut dans un premier temps, tenter de paralyser en France les adversaires de la guerre (c'est le cas de François Mauriac)[12], en divisant et en ridiculisant les ultras dont la bêtise l'exaspère. Dans une seconde étape, il veut intoxiquer, et à l'extrême limite, mystifier le peuple algérien avec l'espoir de le détacher de son expression authentique : le Gouvernement provisoire de la République algérienne. Brandissant l'épouvantail FLN pour freiner l'impatience de « l'Algérie de Papa », il croit pouvoir utiliser celle-ci pour apprivoiser celui-là.

Pour de Gaulle, le FLN et l'« Algérie de Papa », deux extrêmes qui se touchent, qu'il convient d'expurger l'un après l'autre, mais pour l'instant indispensable pour dégager, extraire du chaos, une Algérie raisonnable, moyenne, susceptible d'accepter une Algérie française à travers un néo-colonialisme « rénové ».

D'où le plan de Constantine[13] qui, dans l'esprit du général, est l'antidote et l'anesthésiant du nationalisme algérien.

En d'autres termes, lorsque nous proclamons que l'Algérie, terre de souveraineté algérienne, a vocation à l'indépendance, le général de Gaulle proclame que l'Algérie terre de souveraineté française, a vocation à l'intégration.

Intoxiqué à son tour, par son état-major, le général de Gaulle avance lentement mais sûrement — il ne s'en cache pas — dans la voie d'une « intégration de fait », dont il se refuse à définir le contenu et les limites finales. Ce dont il est sûr, c'est que contre une telle politique, la guerre et son cortège de violence et d'oppression raciste mettent le peuple algérien en état de moindre résistance.

Il y a là un avantage dont il tend à profiter. Ainsi, il croit pouvoir remporter contre le nationalisme, la course de vitesse que les deux républiques n'ont pas su organiser et gagner.

Depuis le « débarquement de Sidi-Ferruch », la France, tout en se payant le luxe de faire et de refaire son unité, de goûter à tous les régimes, s'accroche avec l'énergie du désespoir à la « légitimité » de sa conquête militaire. [...]

Ainsi le peuple algérien n'aurait même pas la possibilité de se prévaloir des dispositions de l'article 89 de la Constitution française qui laisse aux membres de la Communauté la possibilité de sortir, de s'évader d'un ensemble politique et économique où ils seraient en état d'infériorité. Dans la perspective gaulliste, il n'aurait même pas, une fois intégré, les moyens légaux et pacifiques d'accéder à un statut autonome comme le prévoyaient les articles 66 à 69 de la Constitution française de 1946.

Alors qu'aucune raison — de quelque nature qu'elle soit — ne prédisposait l'Algérie seule à être intégrée* à une quelconque métropole, la reconquête militaire se déchaîne et s'étale. Pour que la « colonie » dure et reste pétrifiée dans ses structures, pour qu'elle constitue le stade final de toute évolution du peuple algérien, on s'accroche au mythe : l'unité territoriale France-Algérie.

Le 13 mai 1958, le général de Gaulle pour mettre fin à la dégradation de l'Etat et pour installer un pouvoir fort susceptible de liquider le FLN, le colonat pour défendre son système, l'armée pour échapper au complexe de défaite et pour assurer la pérennité de privilèges inespérés que lui procuraient certaines « tâches » administratives, tombèrent d'accord pour imposer de Dunkerque à Tamanrasset « l'intégration ».

---

* De tout son empire colonial l'Algérie est le seul pays à qui la France refuse la moindre « personnalité ». (Note de l'auteur du rapport).

Mais pour que celle-ci fut une idée-force susceptible de mobiliser l'opinion publique et d'être opposée à l'indépendance, il lui fallait une consécration spectaculaire. Ce fut la fraternisation du forum, le 16 mai 1958 : incident burlesque qui a sombré dans le ridicule et l'oubli.

Lagaillarde, le député de Blida, a donné à la fraternisation une définition pittoresque et juste :

« ... Quant à la fraternisation, simple alibi, c'est une de ces parures, dont il sera toujours facile de se débarrasser une fois acquise et consolidée le reconquête militaire. »

Par ailleurs, [...] pour analyser objectivement la doctrine algérienne du général il faut remonter, non aux recommandations de Brazzaville (1942) [14], qui n'étaient qu'une série de déclarations d'intention inspirées par la peur d'une défaite possible, mais au discours de Constantine. Un discours en trois points édifiants :

1. L'intégration partielle :

« Le comité de libération a décidé d'abord d'attribuer à plusieurs milliers de Français-musulmans leurs droits de citoyens. »

2. Le premier plan de Constantine :

« Mais c'est aussi à l'amélioration abolue et relative des conditions de vie des masses algériennes que le gouvernement a résolu de s'attacher par un ensemble de mesures qu'il fera très prochainement connaître. »

3. La collaboration :

« En même temps, va être augmentée la proportion des Français-musulmans dans les diverses Assemblées qui traitent des intérêts locaux. » (du 1/4 au 1/3).

Au demeurant, la doctrine du général de Gaulle est très subtile. Elle est essentiellement évolutive dans ses manifestations extérieures. Elle tient compte du terrain. Elle est fonction de la résistance de l'autochtone. Le mot d'intégration qui la résume mal, est d'abord l'aboutissement de toute une série de mesures visant à « dépersonnaliser et désintégrer l'indigène ».

En fait, le régime gaulliste a retrouvé, avec délectation, la vocation coloniale de la France et le général de Gaulle les contradictions et le confusionnisme de ses prédécesseurs. En somme, un contexte politique plus compliqué et plus absurde que celui de la 4e République.

Pour sortir de l'immobilisme des princes qui gouvernent la 3e et la 4e République, quels sont, en dehors de la guerre et de la violence, les voies et moyens du régime gaulliste ?

Ceux-là mêmes que le tryptique de Guy Mollet avait mis en honneur : l'élection pour engendrer l'élu qui doit faire le « reste ». Un reste mystérieux que nul n'a encore défini.

Dans l'esprit du général de Gaulle, l'élection devait vider le nationalisme en s'annexant les nationalistes. Le mandat électoral était présent comme une promotion glorieuse et une récompense substantielle. A une cadence accélérée, le nouveau système a cru pouvoir dégager de nouvelles élites et de nombreux cadres. Tant et si bien, que les sentiers du pouvoir sont maintenant encombrés d'ânes chargés de reliques.

Il y a plus grave, le régime a consacré solennellement et par trois fois une des tares du régime défunt : la préfabrication de « l'élu » que M. Naegelen avait introduite chez nous en avril 1948.

Le tout sans même se souvenir que le racisme et le profond mépris qui sont à l'origine des escroqueries électorales ont précipité l'insurrection salvatrice de notre peuple.

Si l'on peut admettre que les mêmes maux engendrent les mêmes effets, il faut bien convenir que le régime gaulliste ne semble pas avoir découvert le vrai remède. Et ce, malgré le collège unique — lui-même maintenant largement dépassé — qui a coûté tant d'efforts et qui a provoqué tant de grincements de dents.

Ceci étant, quel est et quel peut être, le programme de ces faux-élus, dont l'agitation parlementaire ou extra-parlementaire attire déjà l'attention ?

Tous ces messieurs, avec les réticences d'usage, vont s'aligner sur leur chef de file : le professeur Lauriol, champion de l'intégration.

Certains « Français-musulmans », pour sortir le plus vite possible de l'inconfortable situation où ils se sont placés, vont tenter de jouer les intermédiaires et les « hommes frontières » pour participer — dans les milieux algériens — à l'intoxication et à la guerre psychologique que mène le gouvernement gaulliste. Ils joueront le traditionnel rôle « d'indigène de service » et de traitres patentés. Mais, ils savent qu'à leurs faits et gestes s'attachent l'opprobre et le déshonneur. Comme leurs prédécesseurs, les béni-oui-oui, les événements les dépassent et les écrasent. Et si le général de Gaulle, en leur compagnie, se sent maintenant à l'aise, c'est qu'il s'est régulièrement adapté aux mœurs de la République défunte.

D'autres élus, parmi les Français de souche, surveilleront de très près, sous la direction clandestine des cadres politisés de l'armée, la réalisation de l'intégration, d'une intégration administrative et juridique que l'on dresse contre l'indépendance nationale.

A tout ce joli monde, que compte offrir le général de Gaulle ?

Les « initiés de droite et de gauche », et les « entourages de gauche et de droite » ont des solutions toutes prêtes qui collent au « quart d'heure Challe ».

La « colonie » Algérie est promue au rang de « partie intégrante » d'une « métropole » pour laquelle elle n'a jamais constitué qu'un champ d'expériences et, dans les moments de crise, une force d'appoint.

Si le royaume arabe était avec Napoléon III une vue de l'esprit, l'autonomie financière de 1900 était susceptible de laisser entrevoir un embryon d'Etat. La loi du 1919 après la première guerre mondiale, le statut de 1941 après la seconde, marquèrent, quoique dans les limites strictes, une forme de particularisme algérien. La loi-cadre de 1957, elle-même inspirée du « libéralisme calculé » de M. Defferre, quoique corrigée par la « balkanisation » du territoire, allait dans le sens de la décentralisation. C'était dans le sens de « l'histoire » et de « la nature des choses ».

Le régime gaulliste renverse la vapeur. Il prend « l'histoire » et la « nature des choses » à contre-courant.

En faisant participer notre pays au sein de la République française une et indivisible à toutes les consultations électorales, même lorsqu'elles nécessitent l'intervention des hélicoptères et des flotilles de pêche pour le transport des urnes et des scrutateurs, il a refusé de laisser l'Algérie « politiquement disponible ». Ce faisant l'avenir est hypothéqué.

Pour préparer une Algérie « intégrée », il fallait qu'elle fut « engagée ». Dans les actes. En toute hâte et sans un mot.

Dans le même temps et, ce qui ne gâte rien, on donne l'impression à l'extérieur — de restituer à l'Algérie une vie politique normale et « démocratique ».

Peu importe que cette vie soit artificielle et factice. Peu importe qu'elle n'ait aucun contenu. L'essentiel est de faire croire — toujours l'extérieur — exactement le contraire de la réalité : qu'il y a une Algérie française ; celle des « profondeurs » sans doute, l'autre celle de l'ALN et des camps de regroupements étant constitués par une poignée d'aventuriers que l'on extermine en poursuivant la guerre.

Jusqu'où ira la France dans cette voie ?

La réponse lui appartient. Il faut qu'elle sache cependant qu'un appareil électoral aussi puissant soit-il ne saurait faire naître une Algérie française. Le bulletin de vote truqué, issu de la guerre et de la « pacification » ne peut assurer la relève ni de celle-ci ni de celle-là.

Les considérations qui précèdent, éclairent la fameuse conférence de presse du 23 octobre 1958 au cours de laquelle le général de Gaulle invitait « l'organisation extérieure » à se rendre à Paris.

D'ailleurs, dans des déclarations au directeur de *l'Echo d'Oran* (mars 1959), il a lui-même explicité cette conférence, après avoir pris un recul de sept mois.

Son obstination à vouloir faire venir le gouvernement algérien pour ne discuter que du cessez-le-feu, « la paix des braves », « le drapeau blanc... des parlementaires », autant de manières, parmi les plus honteuses, d'aboutir, en substance, à une réddition pure et simple.

A posteriori, il se révèle que l'interprétation que le GPRA, dans sa réponse, a donné de l'événement était exacte.

Fondée sur une méconnaissance totale de l'Algérie, des Algériens et de la révolution algérienne, la conférence du 23 octobre a pesé lourdement dans l'évolution de la guerre.

Parfaitement conscient, Charles de Gaulle s'est livré à un colonat qui a réussi à mettre l'armée à son service.

Face aux ultras d'Algérie et aux « paras » mercenaires, le général a perdu une bataille. Avant même de l'avoir livrée.

De la situation politique française, il importe que nous retenions deux points essentiels :

1. Dans la mesure, où la solution par les armes, où la solution de force est toujours omniprésente dans les propos et le comportement des généraux et des hommes politiques français, les perspectives de paix ne peuvent que s'éloigner.
2. La solution politique qui sert de support tactique à la politique de guerre du régime gaulliste s'appelle l'intégration. Or, « l'intégration » postule la défaite militaire et la capitulation du FLN*.

La relance permanente de l'offensive militaire vise à arracher une décision sur le terrain et la mise en application de l'intégration veut ramener dans les détails les plus brefs le peuple algérien dans un circuit français.

L'application de la doctrine gaulliste a donné lieu en Algérie à des mesures d'ordre pratique qui ont le plus souvent un caractère spectaculaire. Ces mesures entrent dans le cadre de la guerre psychologique et veulent donner l'impression que le régime actuel n'hésite pas à rompre avec certains excès de la 4e République. Leur étude, qui n'est pas du ressort de ce rapport** mériterait à elle seule de retenir l'attention car, elles sont susceptibles d'avoir sur l'évolution du nationalisme algérien des incidences sérieuses.

Nous les résumons pour mémoire.

1° — La libération de plusieurs milliers de détenus dans les camps de concentration.

Cette libération à caractère discriminatoire, a cependant touché de nombreux militants actifs du FLN. Il semble qu'une telle opération qui n'est importante qu'en apparence — les libérés ont été remplacés par un nombre à peu près égal de détenus — visait à renouveler les effectifs des élus municipaux. Il serait utile de connaître le nombre d'anciens détenus qui ont été candidats aux élections.

2° — La répression s'accompagne d'un travail psychologique — « lavage de cerveau » — qui prend la forme d'une véritable rééducation. En même temps, les conditions de la détention sont améliorées et certains détenus sont même envoyés dans des centres spéciaux en France. Là encore, il importerait de rechercher des cas précis ainsi que le nombre de ceux qui sont l'objet de cette sollicitude conditionnée.

---

* La définition est du député Lagaillarde. Elle est rigoureusement exacte. (Note de l'auteur du rapport).

** Cf. le rapport sur « le FLN en Algérie ». (Note de l'auteur du rapport).

La répression prend ainsi avec le général de Gaulle une coloration paternaliste très nette, que favorisent certaines circonstances politiques. C'est ainsi que pour répondre aux exigences des ultras, il a repris — après une pause de 13 mois — les exécutions à mort, cependant que le lendemain, il graciait les condamnés à mort du procès Soustelle, sur la requête de celui-ci.

3° — Pour 20 % de regroupés — ceux qui sont près des grandes villes, soit environ 200 000 à 250 000 personnes — les conditions matérielles d'existence sont bonnes eu égard à celles qu'ils avaient connues précédemment. Il faudrait rechercher avec précision — pour les autres regroupés aussi — les conséquences de ce nouvel état de choses sur le comportement de cette fraction importante — près du quart — de notre peuple.

4° — Le régime gaulliste a trouvé des Algériens — assez nombreux — pour accepter des postes administratifs importants. Il se constitue ainsi une infrastructure politico-administrative qui accepte de « collaborer » alors que nous sommes en guerre.

Nous n'ignorons pas — c'est vrai d'ailleurs pour les élus — que ces promotions sont souvent le fait d'une pression énorme. Il n'empêche que le phénomène apparaît et prend de l'importance en nombre, au cours de la cinquième année de guerre. Une étude spéciale de ce problème apparaît indispensable.

5° — Les investissements financiers.

L'Algérie, pays en guerre, jouit d'une prospérité dont il est facile de connaître l'origine. Des milliards y sont engloutis en plus de ceux — 270 par an — qui doivent être consacrés à la réalisation du plan de Constantine.

Dans quelle mesure cette prospérité — [qui] pour être momentanée n'en est pas moins réelle — a-t-elle des incidences matérielles et politiques sur notre peuple ?

La réponse à ces questions, qui doit venir après une minutieuse enquête, doit déterminer de la part du GPRA une riposte efficace.

Si nous nous sommes attardés sur le phénomène gaulliste, c'est bien parce que nous considérons que le pouvoir personnel du général de Gaulle, camouflé en république, constitue pour nous, un grave danger. A moins de circonstances extérieures exceptionnelles, le régime gaulliste est assuré d'une longue vie.

C'est avec lui que nous sommes en guerre. C'est avec lui que, demain il va falloir « négocier ». C'est sans doute contre lui qu'il va falloir construire la paix.

5. LES TACHES POLITIQUES DE LA FEDERATION DE FRANCE

Dès le début de la révolution, il est apparu que le nombre d'Algériens stationnés en France* constituait une force d'appoint qui pouvait être par moment décisive. Déjà fortement politisés, nos compatriotes ont profité des premières années pour s'organiser tout en éliminant physiquement — c'était une nécessité à laquelle, ils n'avaient pas pu échapper — les derniers partisans de Messali. La Fédération de France était née.

Fortement structurée dès le départ, elle s'adapta très rapidement — après quelques accidents — à la clandestinité. Dans l'impossibilité de quitter la France**, les Algériens ont été et sont encore appelés à jouer, au cours des événements, un rôle déterminant.

C'est dire que la responsabilité de la Fédération est immense. C'est dire aussi qu'elle doit être l'objet de la part du GPRA de soins particuliers.

---

*Les statistiques accusent 500 000 unités, en réalité on peut, sans exagération aucune, retenir le chiffre de 600 000. (Note de l'auteur du rapport).

** Un décret du gouvernement français subordonnait leur entrée en Algérie à une décision préfectorale rarement accordée. En fait, on espérait tarir ainsi le recrutement de l'ALN. En définitive, ce fut au bénéfice de la Fédération de France qui se trouvait ainsi en mesure d'aligner des adultes valides et efficaces pour qui la France était devenu un véritable camp de concentration. (Note de l'auteur du rapport).

A notre avis, le rôle des cadres de la Fédération de France peut se résumer dans les propositions suivantes :

1. Organisation et encadrement des Algériens en France groupés selon les critères habituels : régions, activités, formation culturelle, estudiantine, syndicale.
2. Aide matérielle et participation au coût de la guerre d'Algérie.
3. Soutien et protection des Algériens pourchassés par l'ennemi et ceux sans travail et dénués de ressource.
4. Préparation et formation technique accélérée des petits cadres et des cadres moyens de la classe ouvrière susceptibles d'être utilisés.
5. Information, surveillance, éducation politique et utilisation rationnelle de nos masses ouvrières, de nos employés, intellectuels et réfugiés de toute nature.
6. Organisation des contacts et éventuellement d'une action commune avec la classe ouvrière française, les personnalités et les formations politiques françaises.
7. Transfert éventuel des sabotages et du terrorisme urbain en France.

Seul l'aspect politique des deux derniers points rentre dans le cadre de cette étude.

A. Les contacts et l'action solidaire avec les Français

Compte tenu des tâches illégales et clandestines que la Fédération de France est obligé d'assumer, les contacts avec les Français ont une nécessité. Le FLN n'est pas comme en Algérie au milieu d'un peuple engagé dans la guerre. Il n'est pas comme un « poisson dans l'eau ». Il doit au contraire détecter tous ceux — Français ou Européens — qui, le plus souvent, sur un plan sentimental et philosophique, se sentent plus ou moins concernés par le problème algérien.

1. Des personnes obscures, souvent courageuses et d'une grande utilité sur le plan de l'action directe.
2. Des personnalités progressistes connues et des hommes politiques importants qui, sur le plan de la propagande et de la diffusion des mots d'ordre et des propositions du FLN, sont d'une efficacité certaine.
3. Des partis politiques susceptibles d'accepter éventuellement des positions très avancées.

Il y a là un travail, acharné, quotidien, qui peut — s'il est bien organisé — avoir un rendement certain. Il faut quelquefois peu de choses pour orienter directement ou indirectement un article de grand journaliste. Il faut quelquefois une simple visite à un personnage important pour informer tout un secteur de l'opinion française. Il faut quelquefois, un contact insignifiant en apparence pour arriver à « sonder » les intentions de la France à l'échelle des grands responsables et même de l'armée.

B. Transfert du sabotage et du terrorisme en France

La vie de la Fédération de France a été marquée par la lutte contre le MNA, par le sabotage et les incendies de l'été 1958.

La lutte contre le MNA — c'est reconnu — a été une réplique contre les initiatives criminelles de celui-ci en 1955 et 1956, initiatives qui ont été favorisées par la police française[15].

Cette lutte menée avec une rare énergie devait entraîner, au grand désespoir du gouvernement français, la disparition du MNA. Le général de Gaulle n'a pas renoncé à la multiplicité des interlocuteurs autour d'une « table ronde » dans une éventuelle confrontation avec les Algériens [et] a tourné la difficulté en libérant Messali. Avec l'espoir que celui-ci serait assez puissant pour « reconstituer » un MNA dont il serait un jour difficile de nier la représentativité. La manœuvre ne manque pas d'habilité.

Elle s'est heurtée au refus des ex-partisans de Messali eux-mêmes. Le ralliement[16], l'hiver dernier, de dix de ses meilleurs compagnons, a achevé la déconfiture du MNA qui ne compte plus « d'amis français » que dans le secteur molletiste de la SFIO.

Cependant, il s'agit là d'un problème qui peut à chaque instant changer d'aspect. Il convient de le suivre de très près, à moins qu'une proposition radicale dont il est question dans le chapitre « proposition de décisions » soit retenu par le GPRA.

L'action contre le MNA s'est déroulée dans la plupart des grandes villes de France. Il est intéressant de noter à ce propos, les réactions de l'opinion publique française.

Après quelques semaines d'étonnement, les Français, y compris la classe ouvrière française, ne voyaient que des inconvénients minimes aux explications FLN-MNA. Elles ne les inquiétaient que dans la mesure où elles risquaient de les atteindre. Ils déploraient surtout les balles perdues se trompant de but. Bien plus, en dépit des réactions connues des Français contre la police, le « flic », quels que soient ses méfaits, devenait son flic, c'est-à-dire un personnage dont l'intégrité physique devait être respectée dès lors que l'intervenant était un « Algérien ».

Les sabotages et les incendies de l'été dernier se présentent d'une autre manière. Sommairement résumées, les observations que suscitent ce problème sont les suivantes :

— Les Français qui ont, depuis des années, accepté que la guerre d'Algérie se solde — en Algérie — par des pertes en vies humaines, des destructions matérielles et une hémorragie énorme de capitaux, n'admettent pas que la guerre soit transférée en France. Il semble qu'il s'agisse là non d'un problème de principe mais d'un refus d'accepter les perturbations ainsi apportées au confort traditionnel du Français moyen. Sur ce point, Léon Feix lui-même y est allé immédiatement, après Mourepiane[17], de sa protestation, au nom du Parti communiste français.

« Il faut éviter, nous dit-on, de vous aliéner la sympathie du peuple de France. »

C'est là un faux problème qui nous sépare des communistes. Les données sont connues.

Sans nier le droit de l'Algérie à l'indépendance, Maurice Thorez l'a posé dans les termes suivants (Conférence fédérale de Paris 3.5.58) :

« Je voudrais, disait-il, répondre à une critique qui est parfois formulée à l'extérieur et même à l'intérieur par quelques camarades du Parti : " Pourquoi toujours parler d'intérêt national à propos de l'Algérie ? " Parce que pour nous, ajouta-t-il, le souci d'être fidèle à l'internationalisme prolétarien ne va pas sans la préoccupation des intérêts présents et à venir de la France. »

Qui ne voit dès lors qu'une contradiction subsiste :

Faire coincider la position de principe (le droit à l'indépendance et non l'indépendance) avec « la préoccupation des intérêts présents et à venir de la France ».

Les faits sont là, irrécusables : chaque fois que le Parti communiste français a été appelé à faire un choix entre l'indépendance de l'Algérie et les « intérêts présents et à venir de la France » il n'a pas hésité. Il s'est prononcé pour les derniers.

Chaque fois que la préoccupation de « l'intérêt national français s'est heurté au souci de rester fidèle à l'internationalisme prolétarien », l'action du Parti communiste français s'est traduite par une « passivité » que les camarades de Maurice Thorez ont finalement critiquée et dénoncée du « dedans ». [...]

La question que nous avons posé publiquement est la suivante :

Quelle est l'aide concrète que le Parti communiste français, fidèle à l'internationalisme prolétarien et aux enseignements marxistes sur la libération nationale des peuples dépendants et colonisés a apporté et compte apporter à la lutte du peuple algérien ?

Bien entendu — et pour cause — nous n'avons pas encore eu de réponse.

Cependant l'apparition d'actes de guerre sur une grande échelle — en pleine vacances françaises — a rapproché le danger du Français et le problème du gouvernement gaulliste.

En fait, nous y avons gagné. La réalisation de certains attentats et de certains sabotages dans un milieu hostile sinon ennemi, a impressionné le peuple français et les chefs militaires.

Nous y avons gagné en respect et le coefficient de notre représentativité s'est accru. Sans discussion possible, le résultat a été positif. Il y a lieu à notre avis de reconsidérer ce problème. Car la cessation des attentats a déjà détruit l'effet concret de l'été dernier.

6. LA NEGOCIATION

Si l'on devait s'en tenir aux positions formelles du gouvernement français et du GPRA il n'y à pas d'issue.

D'une part, s'en tenant à sa conférence de presse du 23 octobre 1958, le général de Gaulle continue d'offrir à « l'organisation extérieure » un voyage à Paris pour négocier le cessez-le-feu. Comme par ailleurs, l'Algérie est de plus en plus engagée dans l'intégration, il devient difficile de ne pas donner à un tel contexte la signification d'une capitulation. [...]

Une négociation est surtout fonction du rapport des forces. Il serait illusoire de supposer que la négociation avec la France sera chose aisée. C'est pourquoi, il faut s'y préparer dès maintenant. Pour l'instant, le GPRA n'exclut pas un voyage à Paris, précédé d'une rencontre en terrain neutre où, pratiquement, les négociateurs auront les grandes lignes d'un accord.

Toutefois il faut agir de telle sorte que le GPRA puisse à chaque instant négocier, « gouverner c'est prévoir » ; et notre gouvernement pour ne jamais être pris au dépourvu, se doit de mettre à l'étude, de toute urgence, un tel problème.

Le but du présent chapitre est de le poser. Le simple énoncé des grandes questions que soulèvera le contact des Français et des Algériens est déjà matière à réflexion.

1. *Les principes*

Les intérêts que la France peut avoir en Algérie ne peuvent provenir que de la longue domination qu'elle y a exercée.

Cependant le GPRA, quelles que soient les difficultés rencontrées par le peuple algérien pour se libérer, ne conteste pas que la France a certains intérêts de fait en Algérie.

Il est évident que de tels intérêts auront de moins en moins de chance d'être sauvegardés si le gouvernement français s'obstine dans sa guerre de reconquête coloniale.

De tels intérêts — surtout lorsque, importants, ils ont été à l'origine de privilèges — pourront être précisés lors des négociations et des accords prévus pour assurer leur pérennité. Il est certain qu'en principe, ils doivent tous être soumis à révision au cours de discussions précises.

Une saine appréciation des réalités prendrait plutôt en considération les droits du peuple algérien qu'il y a lieu de faire cohabiter avec les intérêts de fait de la France. Au lieu de parler de la défense et de la protection des intérêts de la nation algérienne il y a lieu de renverser la formule et de parler des droits imprescriptibles de la nation algérienne et des intérêts de fait de la France.

L'indépendance qui sera reconnue à l'Algérie est un droit naturel qui doit faire l'objet d'une restitution.

La reconnaissance de ce droit n'exclut pas, de la part du GPRA, l'éventualité de relations avec la France.

C'est pourquoi, il y a lieu de réserver pour plus tard l'idée d'une fédération franco-maghrébine.

Il est beaucoup plus rationnel de concevoir d'abord — et ce pour des raisons économiques, techniques et culturelles — une fédération nord-africaine. Cette fédération, dont la viabilité peut être facilement organisée, pourrait, à son tour s'allier avec la France dans une confédération franco-algérienne.

Cependant, il y a lieu de noter, qu'il s'agit là d'une construction délicate et qui nécessite beaucoup de soins et de temps. Il n'apparaît guère possible de lier la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie à une telle construction.

Il est beaucoup plus rationnel d'être plus modeste au départ en envisageant sincèrement une décolonisation réelle de l'Algérie, l'organisation de relations entre la France et l'Algérie et de laisser pour plus tard les perspectives d'avenir.

En d'autres termes les liens qui, éventuellement, s'établiront entre l'Algérie et la France doivent être librement consentis et loyalement définis au cours d'une négociation sur un strict pied d'égalité.

Le GPRA n'est pas opposé à l'idée d'une confédération franco-maghrébine et cela dans la mesure où la Tunisie et le Maroc y apporteront leur adhésion. Le destin de l'Algérie est d'abord lié à celui de l'Afrique du Nord. Mais rien de durable ne peut être entrepris entre la France et le Maghreb si le problème algérien n'est pas résolu sur des bases sérieuses impliquant la reconnaissance, sans arrière pensée, de l'indépendance.

2. *Quelques aspects de la procédure*

Si le GPRA réalise parfaitement que l'ère des autarcies de quelque nature qu'elles soient a disparu, il n'en demeure pas moins vigilant, persuadé que l'épanouissement sur tous les plans de la révolution algérienne, de toute la nation algérienne sans distinctions de confession, postule l'acceptation par tous — et par la France d'abord — d'une indépendance réelle de l'Algérie. [...]

Dans un souci d'efficacité, nous pensons selon le mot d'un politique avisé qu'il faut « vider la négociation de son contenu » avant de l'annoncer officiellement. Dans une pré-négociation secrète, des représentants du GPRA, dont il n'est pas question de discuter la représentativité exclusive, (ce qui exclut toute formation parallèle), prendront place, face à des négociateurs français dûment mandatés par leur gouvernement.

Ces pré-négociateurs qui travailleront dans la plus grande discrétion — autant de temps qu'il faudra — dans un territoire neutre (Suisse, Italie) auront à charge de mettre au point les grandes lignes d'un accord sur :

1. Les conditions politiques d'un cessez-le-feu ;
2. Les conditions militaires d'un cessez-le-feu ;
3. La mise en place d'institutions provisoires chargées d'assurer l'ordre et d'administrer le pays ;
4. La désignation d'une commission officielle par le gouvernement algérien et le gouvernement français de négociateurs chargés de mettre au point les conventions entre une Algérie indépendante et une France indépendante ;
5. La sauvegarde des intérêts supérieurs de la France. Il en résultera :

a — La reconnaissance par la France de la nation algérienne et de son indépendance.
b — Une déclaration réciproque et solennelle des parties en présence qui s'engageront à discuter des conventions qui régiront les intérêts supérieurs de la France en Algérie.
c — La constitution d'un nouveau gouvernement provisoire de négociations de l'Algérie composé de 10 représentants d'Algériens, 1 représentant d'Algériens d'origine européenne, 1 représentant d'Algériens d'origine israélite.

La reconnaissance de l'indépendance, la déclaration visant les intérêts français, la constitution d'un nouveau gouvernement provisoire de négociations sont les trois éléments constitutifs du cessez le feu.

Ce gouvernement qui rentrera immédiatement après en Algérie aura à discuter avec le gouvernement français :

1. le protocole qui précisera les conditions de regroupement des forces armées en présence ;

2. le protocole concernant l'administration du pays et la gestion des affaires courantes ;

3. la condition des personnes. Pas de double nationalité. Toutes les personnes domiciliées en Algérie sont algériennes. Ceux qui récuseront la nationalité algérienne auront à le faire dans un délai de trois mois selon une procédure à déterminer ;

4. les conventions concernant la défense, l'enseignement, le Sahara, l'aide administrative, technique et financière, etc. et d'une façon générale les intérêts supérieurs de la France.

La pré-négociation terminée, on passe au stade de la négociation officielle et publique qui aura pratiquement à entériner les points ci-dessus.

Telles sont les grandes lignes sur lesquelles une discussion peut être ouverte.

3. Note explicative

Faut-il ou ne faut-il pas inclure dans le gouvernement provisoire :

— un représentant des Européens d'Algérie

— un représentant des Israëlites d'Algérie.

a. En ce qui concerne le premier point, dans le cas où nous acceptons l'intégration d'une minorité européenne dans la nation algérienne (conformément à la plate-forme), il sera exigé de nous une place dans les organes de gouvernement et de représentation. Il sera difficile de la refuser.

Dans le cas où nous nous alignons sur la Tunisie et le Maroc, c'est-à-dire considérer tous les Européens, à l'exception des Israëlites, comme des étrangers en leur refusant toute participation à l'activité politique, il n'y aura pas de raison de les accepter dans le gouvernement provisoire.

b. En ce qui concerne le second point :

1. Il est d'abord difficile de considérer ethniquement et historiquement les Israëlites autrement qu'indigènes.

2. Pour des raisons de tactique internationale, un Israëlite dans un gouvernement provisoire apaiserait les appréhensions des Etats unis, de l'Angleterre (Comité juif international), quant à l'orientation occidentale de la République algérienne.

3. La Tunisie et le Maroc qui avaient adopté un tel principe, nous facilitent la tâche et rendent la position défendable sur le plan de notre opinion publique.

4. Le fait d'inclure dans un gouvernement provisoire un Européen et un Israëlite (progressistes bien entendu) a automatiquement des répercussions sur le plan de l'Algérie (diviser les éléments Européens et diminuer leur virulence) et sur l'opinion publique française (mettre de notre côté les progressistes et les Français de gauche).

7. PROPOSITIONS DE DECISION

1. En Algérie

A la lumière de tout ce qui précède et dans le cadre des questions traitées, nous proposons l'application des décisions suivantes :

a. Reprise des exécutions en réponse aux exécutions des prisonniers algériens.

Après une accalmie qui a duré 13 mois, le général de Gaulle vient de faire exécuter 3 prisonniers de guerre[18]. Sur ce point, la position du FLN avait été fixée avant le 13 mai 1958. Cette position avait fait l'objet de plusieurs communiqués auxquels Lacoste n'avait pas voulu céder : par mesure de représailles, il avait été décidé d'exécuter à notre tour des prisonniers français, chaque fois que l'armée et le gouvernement français procéderaient à des exécutions.

Or, le fait de n'avoir pas répondu aux dernières provocations du général de Gaulle est un signe de faiblesse dont nous ne semblons pas mesurer les conséquences. Ce faisant, nous donnons l'impression que, militairement — nous sommes plus faibles que la veille du 13 mai, politiquement, frappés d'un complexe d'infériorité à l'endroit de l'offensive gaulliste.

b. Reprise et organisation rationnelle du terrorisme dans les villes de colonisation.

c. Disparition physique de certains élus qui se sont présentés volontairement parce qu'ils croient le FLN en perte de vitesse. Ici il faut noter — mauvais signe — qu'en 1957 et 1958, ils n'auraient pas affronté les consignes du FLN.

2. En Europe

Création d'une édition européenne du *Moudjahid* en Allemagne où nous sommes accueillis aisément.

Programme accentué dans tous les pays d'Europe où une bonne partie de l'opinion publique est avec nous.

3. En France

(Travail politique du ressort de la Fédération de France).

a. Structures : différenciation des équipes d'encadrement et des équipes politiques. Création des équipes différentes pour :

1. Travail politique clandestin.
2. Contacts politiques discrets avec des personnalités françaises et étrangères.
3. La propagande.

b. Création d'une équipe mixte franco-algérienne animée et inspirée par le FLN. Utilisation d'intellectuels, des anciens élus, des réfugiés algériens de toute nature.

c. Création à l'étranger d'un comité mixte franco-maghrébin (partis et personnalités de la gauche française, personnalités marocaines et tunisiennes, membres du FLN). Propositions Martinet, mai 1958*.

d. Terrorisme en France (urgent) :

— Continuer la lutte contre le MNA : disparition Messali.
— Disparition physique de certains parlementaires algériens qui collaborent.
— Disparition de certains Algériens notoirement connus par leur travail fractionnel.

e. Transporter la guerre en France (urgent) :

1. Sabotages
2. Disparition de certains Français criminels de guerre.

Note explicative : la plupart des organismes énumérés ci-dessus ont été créés. En fait, il s'agit dans ces cas, d'améliorer ce qui existe déjà.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE FACE AU MAGHREB ARABE

1. INTRODUCTION

Le chapitre que nous consacrons à la Tunisie et au Maroc est particulièrement douloureux.

---

* A cette date, M. Gilles Martinet s'était déplacé à Tunis pour soumettre à des personnalités tunisiennes (Masmoudi, en particulier) et à nous mêmes l'idée d'un colloque franco-maghrébin tenu en Suisse ou en Allemagne avec la participation de militants nord-africains et de progressistes français (M.F. Depreux, Sartre avaient accepté de se joindre au colloque). (Note de l'auteur du rapport).

Nos relations avec nos voisins de l'Est et de l'Ouest sont à ce point détériorées, qu'on est en droit de se demander si l'histoire n'est pas un éternel recommencement.

Le refus du sultan de voler au secours de l'émir Abdelkader 1er [et le fait]que celui-ci, battu par le duc d'Aumale, se rabattit sur les confins de l'ouest, l'indifférence des beys de Tunis que la prise de Constantine n'inquiéta même pas, sont des catastrophes qui doivent éclairer la formation politique de la jeunesse maghrébine.

Nous n'en sommes heureusement pas là.

Il est cependant tout juste temps de tirer la sonnette d'alarme car il est des moments où exaltés par leur réussite « locale », le président Habib Bourguiba et le roi du Maroc ne semblent pas avoir tiré toutes les conséquences, maghrébines celles-là, du « fait colonial » français que les trois pays ont subi et subissent encore.

Pourtant les dirigeants des partis nationalistes nord-africains avaient eu l'occasion, au Caire en 1951 et en 1952, de confronter leurs expériences respectives[18]. Des engagements solennels avaient été pris, aux termes desquels, aucun des pays qui s'unissaient ainsi dans l'action, ne devait cesser le combat qu'avec l'indépendance de tout le Maghreb.

C'était là, à vrai dire, une simple déclaration d'intention qui ne devait pas résister à l'épreuve des faits...

Divisé, le Maghreb va connaître, au moment où les structures colonialistes se disloquent, une ère de décolonisation par étapes que les discours de Carthage de Mendès-France (juillet 1954) devaient ouvrir par l'octroi de l'autonomie interne à la Tunisie.

Trois mois après, le 1er novembre 1954, l'Algérie prenait le relais et se soulevait. Depuis, dans une lutte à mort qui a déjà fait succomber la 4ᵉ République, elle a permis à la Tunisie et au Maroc d'accéder à leur indépendance et de la consolider, cependant que plus au sud, les vastes pays d'Afrique noire se préparaient aux tâches qui attendent les hommes libres, s'organisent, luttent et triomphent à leur tour.

Dans cette confrontation à l'échelle du continent africain, la place de l'Algérie n'est pas la dernière. Elle attend bien sûr, sa libération de son propre effort d'abord, mais il n'en reste pas moins que nous avons le devoir de rappeler à ceux qui déjà s'apprêtent plus ou moins consciemment à falsifier l'histoire, que le peuple algérien qui a assumé la mission périlleuse d'être le bouclier de l'Afrique contre l'armée française et l'OTAN, a des droits.

Lorsque, de juillet 1954 à novembre 1954, Bourguiba qui était en résidence surveillée en France se battait pour dépasser l'autonomie que lui avait octroyée un Mendès-France particulièrement coriace, il appelait de ses vœux une intervention de l'Algérie. Cette intervention a eu lieu alors qu'il n'était pas encore libre. «Pourvu que les combattants algériens tiennent, » aimait-il à répéter.

Lorsqu'en août 1955, les leaders marocains s'apprêtent à tenir face au rusé Edgar Faure à la conférence d'Aix-en-Provence, le FLN déclenchait — exactement le 20 août 1955 la grande offensive du Nord-Constantinois, qui devait permettre à l'ALN de s'étaler sur toutes les wilayas.

Le 20 août 1955 : deux ans auparavant, le 20 août 1953, le sultan du Maroc, un jour d'Aïd-El-Kébir, était arrêté comme un malfaiteur et dirigé sur Madagascar.

Le peuple algérien sait venger les affronts et les turpitudes même ceux dont ses frères ont été victimes.

Qui osera nier, que son effort est venu, à point nommé, pour se conjuguer avec celui du peuple marocain et imposer le retour du sultan ? Pour la première fois dans son histoire coloniale, la France ramenait de son exil pour le restituer à son peuple, un « chef indigène » frappé de bannissement.

Il n'est pas question pour nous de présenter une facture démesurément grossie. Il n'est pas question non plus de laisser notre créance tomber dans l'oubli.

Le GPRA ne doit pas se laisser prescrire les droits du peuple algérien. Toujours vigilant, il doit les faire valoir et en exiger le respect.

2. DU 1er NOVEMBRE 1954 A TANGER (AVRIL 1958)

Dès le déclenchement de l'insurrection, le phénomène de l'exode inhérent à tous les cataclysmes fit son apparition. Aux Algériens, déjà installés au Maroc (des fonctionnaires attirés par les conditions avantageuses offertes par le protectorat) et en Tunisie (paysans et commerçants, après l'insurrection algérienne de 1870) sont venus se joindre des dizaines de milliers de réfugiés (vieillards et enfants pour la plupart), chassés par les opérations massives des bombardiers de l'armée française.

Actuellement au nombre de 200 000 (140 000 en Tunisie, 80 000 au Maroc), ces réfugiés furent accueillis — les premières années surtout — avec une sollicitude à laquelle il convient de rendre hommage. Confrontés avec leurs propres difficultés — la France en se retirant, avait laissé les deux pays dans un triste état — nos frères tunisiens et marocains ont fait un effort sérieux à un moment où l'assistance internationale — très lente à venir — était inexistante.

En même temps que l'organisation des secours, les gouvernements tunisien et marocain ouvraient les portes de leur administration à de nombreux Algériens que la guerre avait chassés de notre pays.

Les cadres politiques du FLN et de l'ALN ont commencé à s'installer à partir du second trimestre de 1956. A ce moment-là aussi, Tunisie et Maroc commençaient à accueillir à titre de blessés ou de convalescents dans les hopitaux ou dans les maisons de repos des soldats algériens.

Avec le passage des armes et des munitions — surtout par la Tunisie — nous avions atteint le maximum de l'aide matérielle qu'il était raisonnable de souhaiter de nos voisins.

Tout ceci évolua — surtout de la part de nos jeunes éléments — non sans quelques heurts légers et sans quelques difficultés. Ce qui nécessite, de notre part l'implantation progressive et empirique d'une administration collaborant sans cesse — et ayant intérêt à collaborer — avec les autorités locales.

Il faut dire enfin, pour être tout à fait exact, qu'en dehors des réfugiés secourus (qui sont officiellement de l'ordre de 80 000 en Tunisie et 40 000 au Maroc), les Algériens — en plus de ce qui est dépensé par l'ALN — qui ne travaillent pas font rentrer pour vivre, des centaines de millions d'argent français, ce qui est d'un appoint sérieux pour l'économie déficitaire de nos voisins*.

Des émissions à la radio (chaîne arabe) nous étaient confiées trois fois par semaine. Bien plus, en Tunisie, ces émissions avaient lieu, alors que la chaîne française était encore entre les mains de la radio-télévision française[20].

Tunisie et Maroc dénonçaient les violations de frontières de la part de l'armée française et acceptaient au nom du Maghreb des risques certains.

Des contacts existaient à l'échelle des fonctionnaires et même à l'échelle supérieure. Il n'était pas rare de voir les membres du CCE reçu par Bourguiba ou par le roi du Maroc, pour définir une tactique et une politique communes.

---

* Les dernières statistiques démontrent que l'apport de l'ALN est de 300 millions par mois, celui des familles ne travaillant pas dans le pays (9 000 au moins) est de l'ordre de 100 000 francs par famille et par mois. Au total, plus d'un milliard mensuel d'argent français autant dire que les Algériens sur le plan économique ont largement remplacé les Européens qui sont partis (8 000) et dont l'activité se traduisait le plus souvent par des hémorragies de capitaux. (Note de l'auteur du rapport).

En octobre 1956, sur l'initiative du roi du Maroc, une conférence devait se tenir à Tunis à laquelle étaient invités Ben Bella et ses compagnons. On sait ce qu'il advint de cette conférence. Il n'en reste pas moins que dès 1956, Maroc et Tunisie étaient décidés à adopter en ce qui concerne le conflit algérien, une politique dynamique coordonnée à l'échelle des trois pays. Le Front de libération nationale était pratiquement reconnu et de véritables séances de travail réunissaient les dirigeants de Tunisie, du Maroc et de l'Algérie.

Cette situation, traversée parfois de crises locales, s'est instaurée entre les représentants des trois pays. Les positions politiques des deux chefs d'Etat, le roi Mohamed V et le président Bourguiba, étaient nettes quant à leur solidarité avec l'Algérie. Le Maghreb semblait se construire dans les faits avant même qu'il fût consacré par écrit et solennellement*.

Le rapt de Ben Bella était pour le Maroc un échec dont il ne s'est pas encore relevé. Surtout que trois ans après, il attend encore la libération des victimes. [...]

Le sabordage de la conférence de Tunis, provoqué par l'acte de piraterie de la France, ne fit que raidir le comportement de ces voisins. L'aide — et l'assistance aux réfugiés — s'effectua avec d'autant plus d'aisance que les secours internationaux commençaient d'affluer.

L'année 1957 voit se consolider l'installation algérienne en Tunisie et au Maroc, non au détriment de la susceptibilité légitime ou de la souveraineté des deux pays, mais au bénéfice de l'ordre et de la discipline. Encadrés par une organisation hiérarchisée, les Algériens dans le dénuement, se comportent dignement. Rarement, très rarement, il est relevé contre eux des faits délictueux, et le président Bourguiba lui-même, le reconnaît dans une des ses allocutions hebdomadaires.

Le problème algérien préoccupe à ce point nos voisins, qu'ils imaginent mal une rencontre entre eux, sans qu'il en soit question et sans que nous soyons convoqués à titre consultatif ou à titre de participants.

C'est ainsi qu'en décembre 1957, le président Bourguiba, invité par le roi du Maroc, se rend à Rabat pour mettre au point, à propos de l'Algérie, une tactique commune à l'Assemblée des Nations unies. Deux membres du CCE, Krim et Boussouf, sont là et suivent les travaux. Ils sont sans cesse consultés et c'est en plein accord entre eux que le roi du Maroc et le président Bourguiba offrent à la France leurs « bons offices » pour tenter de découvrir, en rapprochant Algériens et Français, une solution de paix[21].

Cette offre, immédiatement acceptée par le FLN, est complètement ignorée par la France qui tente de la minimiser et la ridiculiser par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M. Pineau.

Elle est pourtant insérée dans la résolution finale de l'Assemblée des Nations unies (décembre 1957) qui lui donne ainsi une consécration internationale. Ce qui présente pour la jeune diplomatie tunisienne et marocaine un succès certain qui, par la suite, ne fut malheureusement pas exploité.

Toute cette activité, centrée volontairement sur le seul problème crucial du Maghreb, ne manquait pas d'inquiéter les gouvernements de la France et de l'alliance atlantique. Maintenue, sans même l'intervention d'autres facteurs locaux ou internationaux, elle n'aurait pas manqué d'avoir des résultats concrets pour tout le Maghreb.

Sakiet-Sidi-Youcef et son contingent de guerre va placer le Maghreb au premier plan de l'activité mondiale. La guerre d'Algérie et le problème politique de notre indépendance vont s'internationaliser[22], ce qui permettra à la Tunisie d'abord, au Maroc ensuite, de poser chacun en ce qui le concerne la question de l'évacuation des troupes françaises.

---

* Dans de très nombreuses déclarations à la presse, Bourguiba reconnaissait lui-même l'implantation de l'ALN et précisait que la chose était à la fois inévitable et normale. Bien plus, dans une de ses allocutions hebdomadaires, il annonçait qu'en aucun cas, il ne s'opposerait au passage des armes chinoises que ferait transiter le Gouvernement provisoire de la République algérienne. (Note de l'auteur du rapport).

Sakiet était la preuve commune que les trois pays ont affronté dans une totale solidarité.

Les liens maghrébins se resserrent et face à la République française en pleine déliquescence, tous les espoirs sont permis et déjà l'on entrevoit une Algérie enfin indépendante.

3. TANGER ET SES MOTS D'ORDRE THEORIQUES

C'est sur l'initiative de la Tunisie et du Maroc, par le truchement du Néo-Destour et de l'Istiqlal alors au pouvoir, que se tient la conférence de Tanger dont le retentissement mondial — à l'époque — donna la mesure du potentiel qu'unis, les trois pays du Maghreb peuvent accumuler.

Tanger après Sakiet, c'est la réplique constructive et paisible de peuples jeunes, sûrs de leur destin, aux rêves de reconquête de la France colonialiste.

Face à l'Europe, Tanger apparaissait comme une remontée à nos sources historiques. Tanger, un impératif vital qu'il était urgent d'affirmer.

Tenue dans l'enthousiasme, avec l'appui chaleureux des opinions publiques, cette conférence s'était délibérement orientée vers des tâches concrètes. Acquise à l'unité maghrébine, elle donnait une impression de santé et de jeunesse qui avait frappé les observateurs. Réaliste, elle tendait à faire avancer avec prudence les pays maghrébins vers l'unité.

Les institutions issues de Tanger tiennent en quatre points :

1. Consultation des dirigeants des trois pays chaque fois que la nécessité s'en fera sentir.

2. Refus de s'engager — seul et chacun pour soi — dans le domaine de la défense et de la politique[23].

3. Mise en place d'une Assemblée consultative maghrébine composée de 36 membres (12 pour chacun des pays) et chargée d'élaborer pour le Maghreb un statut de type fédéral.

4. Désignation d'un secrétariat de la conférence composé de 6 membres (2 pour chacun des pays), se réunissant tous les deux mois, chargé de prendre position au nom du Maghreb sur les problèmes d'actualité et de veiller à l'application des décisions de Tanger.

La conférence s'est séparée la veille du 1er mai. Au milieu d'un grand enthousiasme, elle assista au défilé des travailleurs marocains à Casablanca.

Accueillis à Tunis deux jours après, elle remit solennellement au président Bourguiba un exemplaire de ses décisions. Se transportant en Libye, elle fut reçue par le roi Idriss qui prit acte des travaux de la conférence et déclara au cours d'une audience spéciale, que la Libye ne manquerait pas de s'associer aux trois pays d'Afrique du Nord pour constituer le grand Maghreb.

Nous avons tenu à rapporter les faits objectivement et chronologiquement. Car aussi étrange que cela puisse paraître, la détérioration des relations entre l'Algérie et ses deux pays voisins va commencer au lendemain de Tanger et ira en s'accélérant.

Deux mois à peine après la conférence — en juin — presque jour pour jour, se tient une conférence à Tunis à l'échelle ministérielle ; le prétexte, c'est la signature d'un traité d'assistance entre le Maroc et la Tunisie.

En plein accord, les gouvernements tunisien et marocain décident d'écarter des cérémonies officielles les dirigeants algériens. Renseignements pris, la France était disposée à examiner avec bienveillance et compréhension les contentieux franco-tunisien et franco-marocain. Déjà des contacts à l'échelle des ambassades avaient été pris, l'évacuation des troupes françaises était en bonne voie en Tunisie.

Le 13 mai 1958 a changé la face des choses, même pour nos frères tunisiens et marocains. De Gaulle est au pouvoir. Il inspire confiance d'autant plus que lui-même, pratiquant une politique plus nuancée que celle de la 4ᵉ République, en donnant des satisfactions mineures, va tenter d'isoler l'Algérie.

Les « impératifs » de Tanger sont déjà remis en discussion. Au premier contact des « réalités », les considérations dites « nationales » reprennent le dessus.*

L'affaire d'Edjelé où le gouvernement tunisien offre un territoire à la France pour évacuer le pétrole algérien nous a donné une idée de la distance qui sépare l'expression d'un idéal abstrait d'un intérêt sordide et immédiat[24].

L'épreuve de force qui a marqué cette période est dant tous les esprits. *El Moudjahid* saisi, n'a pu mener jusqu'au bout sa campagne de clarification.

Pratiquement nous avons été battus. Malgré les promesses du président Bourguiba, qui avait prétendu que la guerre d'Algérie serait terminée avant que le pipe-line puisse être utilisé, l'or noir va couler en octobre 1960. Ainsi seront réalisés deux objectifs français :

— Faire évacuer un pétrole saharien en toute sécurité
— Attirer par là même les investissements financiers français et étrangers.

La guerre économique et psychologique subit ainsi une relance qui sera sous peu appréciable.

L'affaire d'Edjelé aura été fatale à Tanger et à ses institutions vacillantes. Le secrétariat se réunit à Tunis (juillet 1958) et à Rabat (octobre 1958) pour ne pas aborder les vrais problèmes. Il a eu la sagesse de s'éteindre, entrainant avec lui au tombeau la conférence, ses pompes et ses œuvres. A l'exception des opinions publiques des trois pays qui sont sévères à l'égard des trois gouvernements, la presse mondiale ne fait plus référence à Tanger, sauf pour s'en moquer. Dans cette aventure, nous avons été perdants.

Nous sommes encore perdants car, depuis la saisie du *Moudjahid*[25] nous faisons, à l'égard du gouvernement frère de Tunisie, un véritable complexe d'infériorité. Dans les faits, nous ne sommes plus libres... Impossible de nous permettre de critiquer, même doucement, même en frère, même à coup d'insinuations, le gouvernement tunisien. Celui-ci le sait et le sent. Aussi, se montre-t-il toujours plus audacieux. Et comme, il ne saurait être question de se comporter autrement avec les « frères marocains », le résultat, c'est que nous sommes transformés en muets du sérail dont Bourguiba et le roi du Maroc — qui ne daignent jamais s'expliquer sur leur attitude — tiennent les clés.

A cela il faut ajouter le différend Bourguiba-Nasser que relance sans arrêt la présence de Salah Ben Youssef au Caire. A moins, que Bourguiba qui a créé le mythe Ben Youssef ait décidé d'en faire le dérivatif par excellence, le « serpent de mer » tunisien pour masquer l'urgence de certains problèmes économiques. Et comme tout se tient dans les moments de forte crise, les Algériens sont un tantinet youssefistes[26].

Il faut ajouter enfin les revendications territoriales que Bourguiba d'un côté dans ses allocutions hebdomadaires et Allal-el-Fassi, de l'autre — dans sa revue *le Sahara* — formulent. Pour prendre date, on ne sait trop si c'est contre les Français ou contre les Algériens.

Nous passons sur les affronts qu'essuient nos représentants et nos ministres, sur la confiscation périodique de nos armes dont on n'est jamais certain qu'elles seront intégralement restituées, sur les prélèvements (quelquefois 80 % des vivres et autres marchandises) effectuées par le Croissant rouge tunisien et les services qui prolifèrent autour du secrétariat de l'intérieur et des gouvernorats ; nous passons sur le refus de circuler opposé aux journalistes qui viennent spécialement nous voir, sur les difficultés créées aux diffuseurs *d'El Moudjahid*, pour arriver à deux faits relativement récents et que nous livrons à votre appréciation :

---

* Dans cette partie du rapport, nous nous attachons surtout à l'étude de la situation en Tunisie. Nos observations sont d'ailleurs valables pour le Maroc. Selon un accord beaucoup plus tacite qu'explicite, les 2 gouvernements synchronisent leur comportement. A un détail près, nos militants qui étaient plus à l'aise en Tunisie, éprouvent maintenant les mêmes difficultés et se heurtent aux mêmes obstacles. (Note de l'auteur du rapport).

1° La lettre adressée par Bourguiba à Messali[27] qui a entraîné l'interdiction d'une conférence de presse où nous devions présenter les derniers alliés du MNA.

2° Les incidents de frontières (juillet 1959).

En ce qui concerne Messali, les termes de la lettre ne laissent aucun doute, Bourguiba se réserve éventuellement la possibilité de contacter d'autres interlocuteurs que le FLN. La reconnaissance officielle du GPRA ne semble pas beaucoup peser dans son esprit.

En ce qui concerne les incidents de frontières, le problème est d'une gravité exceptionnelle. Il a pris ces derniers temps, une acuité telle que son règlement répond de l'évolution des revendications du Maghreb, et en définitive, sa stabilité.

Problème essentiellement militaire, les incidents des frontières n'entrent pas dans le cadre de cette étude. Qu'il nous suffise simplement de signaler qu'en consacrant une partie de son allocution hebdomadaire* à ces incidents, qu'en dénonçant véhémentement le comportement des Algériens dont il faisait l'éloge, il y a quelques temps, le président Bourguiba — qui a recueilli dans la presse française des éloges mérités — a pris une bien lourde responsabilité. Qu'il nous suffise aussi de signaler sans commentaire le communiqué du 24 avril 1959 du secrétariat de l'informatin tunisienne :

« Du 17 juin 1958, date de la signature de l'accord sur l'évacuation des troupes françaises en Tunisie, au 1er janvier 1959, les troupes françaises stationnées en Algérie ont provoqué (en six mois) 73 incidents de frontières dont 45 particulièrement graves.

Ces incidents ont causé la mort de 6 Tunisiens et la disparition de 7 autres et plus de 11 blessés. Par ailleurs, du 1er janvier 59 au 23 avril 1959 (4 mois), 64 de ces incidents ont été enregistrés.

Au cours de 39 de ces incidents, il y a eu des tirs d'artillerie et de mortiers qui ont causé la mort de 11 personnes, 16 autres ont été blessées et 21 enlevées. »

A notre connaissance, le président Bourguiba n'a jamais réservé la fureur de ses allocutions à ce genre d'incidents [...]

4. TUNIS ET RABAT FACE A LA GUERRE D'ALGERIE ET AU GAULLISME

Si on devait s'en tenir aux pétitions de principe, le roi du Maroc, et le président Bourguiba sont pour l'indépendance de l'Algérie.

Dans les faits, c'est autre chose depuis Tanger et depuis que le problème des incidents de frontières a été posé.

Dans les faits aussi, il ne semble pas que le roi du Maroc — qui doit en principe, rencontrer le général de Gaulle au mois d'août soit décidé à poser le problème algérien dans toute son ampleur. Nous en tenant aux informations sérieuses, il semble que, soucieux de régler le contentieux franco-marocain, le roi du Maroc se contenterait d'obtenir du général de Gaulle, la promesse d'une rencontre avec le GPRA dans des conditions qui ne seraient pas pour ce dernier une capitulation.

Au demeurant, l'opinion marocaine apparaît dans son ensemble moins versatile que l'opinion publique tunisienne entièrement orientée (et désorientée par les équipes destouriennes).

---

* Jeudi 23 juillet 1959. (Note de l'auteur du rapport).

La division de l'Istiqlal en tendances multiformes vaguement marxisante (Ben Barka), traditionnaliste (Allal El Fassi), syndicaliste (UMT), berbériste (Ahardane), l'omniprésence quasi divine du roi, de son palais qui tient la police, le prince héritier qui tient l'armée, ne permet pas aux classes dirigeantes marocaines conservatrices par essence de jouer le jeu de Bourguiba : celui de la souveraineté nationale constamment offensée. Bien plus, un tel contexte annihile le travail de sape de certains hauts fonctionnaires d'origine française qui téléguident des services importants et autorisent certains leaders à tenir à notre égard et à l'égard du Maghreb des propos teintés d'une légère démagogie. Ce qui tout compte fait est plus agréable à entendre que les injures de Bourguiba.

Il n'empêche que dans l'ensemble et dans ses profondeurs et sans doute aussi à cause de son importance et de son potentiel économique le Maroc apparaît comme un pays plus sérieux que la Tunisie. Un pays avec lequel il faut compter. Ce qui n'empêche pas des positions fermes à la fois sur le fond et sur la forme.

Nous serions en bonne compagnie. En effet, Ben Barka, par exemple venu en droite ligne d'une monarchie constitutionnelle, ne voit de solution aux maux du Maghreb — et nous sommes de son avis — que dans un socialisme original adapté à nos pays, inspiré des expériences de Mao Tsé Toung.

Il serait paradoxal que l'Algérie dont l'attachement à la démocratie est millénaire [28] se contente, après avoir chassé l'envahisseur et l'occupant, de secouer la poussière d'institutions médiévales.

Voilà après cinq ans le bilan réel de la solidarité maghrébine. Avec au passif un lourd contentieux algéro-marocain et algéro-tunisien fait de difficultés quotidiennes, de vexations, de provocations, de brutalités et de bureaucratie tracassière. Cependant, il n'est pas question de la nier, parce que cela est très important — nous [sommes] installés à l'est et à l'ouest de notre pays. La Tunisie et le Maroc servent de plates-formes, de terrain de relais pour l'acheminement de nos missions, de nos armes et munitions et de nos troupes.

A première vue, l'actif dépasse le passif, quoiqu'il soit indispensable pour se prononcer de peser les avantages exacts, concrets, quantitatifs et qualitatifs de ces deux plates-formes. Seul le rapport militaire — qui n'est pas de notre ressort — peut répondre à ces questions. [29]

Ceci étant, examinons rapidement les raisons de ce comportement :

1. Il semble que de nombreux dirigeants de Tunisie et du Maroc mettent en doute le succès et la victoire finale de notre peuple et de son gouvernement. Bien placés pour exploiter tous les renseignements contradictoires et orientés que recueillent leur police aux frontières, ils entendent prendre leurs précautions, en prenant leurs distances.

2. Ces mêmes dirigeants soupçonnent le GPRA de vouloir éventuellement et insensiblement, provoquer l'extension de la guerre. Or, pratiquant la politique du « risque calculé », ils n'admettent en aucun cas que les hostilités puissent s'étendre à leur pays.

L'aide qu'ils entendent consentir aux Algériens doit, dans leur esprit, garder un caractère matériel. Localisée à l'installation des réfugiés, surtout civils, à l'assistance des populations dénuées qui franchissent la frontière, cette aide ne doit pas déborder et rejoindre un soutien ou une complicité militaire, source de complications diplomatiques et d'incidents. On veut aider, on est obligé d'aider sous la pression des opinions publiques, mais à la condition que leur quiétude, leur bien-être soient sauvegardés et leurs biens terrestres accrus rapidement.

C'est pourquoi, ils supportent mal, soit à l'intérieur soit aux frontières, la présence, l'installation d'une infrastructure administrative et militaire. C'est pourquoi, estimant que cette infrastructure a pris trop d'extension, ils voudraient [diminuer] insensiblement les avantages qu'au cours des cinq années qui viennent de s'écouler, ils ont pu nous consentir.

3. La situation économique de la Tunisie et du Maroc, les structures héritées du protectorat qui sont restées pratiquement intactes, la solution de facilité (Edjelé) des investissements français et étrangers, qui sont autant d'aliénations de leur indépendance et en dernière analyse, des dérivatifs — boucs émissaires — à caractère démagogique.

4. La révolution algérienne par ses origines, son caractère et ses éventuelles perspectives inquiète la république bourgeoise de Tunisie et la monarchie néo-libérale du Maroc. L'instinct de conservation pousse à une politique retracée et à la négation des aspirations les plus profondes des peuples.

5. Dans le même temps, et tout en n'ignorant rien des projets d'un colonialisme français qui serait libéré du « cauchemar algérien », les classes dirigeantes de Tunisie et du Maroc semblent s'être forgées un de Gaulle compréhensif et raisonnable à leur endroit. Si bien que ces mêmes classes qui craignent à la fois la révolution algérienne et la France, sont pressées de voir la guerre se terminer par un compromis, sans vainqueurs ni vaincus. Un compromis qui laisserait à la Tunisie et au Maroc la possibilité de s'épanouir dans les normes bourgeoises et monarchiques, sans pression d'aucune sorte, surtout pas la pression des opinions publiques. Un compromis qui permettrait de donner aux peuples tunisien et marocain, un protecteur autochtone et un protectorat où le colonisateur serait remplacé aux places du choix du pouvoir par le colonisé.

C'est dans un tel contexte qu'il faut inscrire la déclaration du président Bourguiba, reprise par le roi du Maroc, qui consent une aliénation partielle de l'indépendance de la Tunisie en vue d'une paix négociée en Algérie. On soupçonne l'un et l'autre, tant ils sont inquiets sur leur devenir, de songer à rentrer dans la communauté française.

C'est enfin, parce que le destin de l'Afrique du Nord n'est pas encore fixé que les classes dirigeantes de Tunisie et du Maroc formulent des revendications qu'elles présentent pour mémoire à la France, et demain pour de vrai, à l'Algérie indépendante (Sahara, frontières).

5. PROPOSITIONS DE DECISIONS

Les situations militaire, politique, et administrative sont tellement imbriquées en Tunisie et au Maroc, qu'il est difficile de faire des propositions concrètes. Pour ce faire, il importe d'avoir tous les éléments d'appréciation. Ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne le présent rapport.

Par ailleurs, les opinions publiques — la nôtre et les autres — sont sensibilisées.

Enfin, les avantages qui nous sont offerts par nos voisins restent encore substantiels.

Il faut donc décider et agir avec circonspection.

L'élément dominant reste le problème des frontières[30]. De l'utilité, de l'efficacité, de l'importance de celles-ci dépendent à notre avis, toute la politique gouvernementale, et partout toutes les décisions qu'il convient de prendre.

Il est certain que si, par une évolution qui risque d'être inévitable, la Tunisie et le Maroc finissent par fermer leurs frontières à l'ALN et à son ravitaillement, les problèmes politiques qui nous lient à Tunis et à Rabat doivent être repensés entièrement. Le pire doit être froidement envisagé.

CONCLUSIONS

Au terme de cette longue étude, nous aboutissons à des conclusions qui peuvent frapper par leur caractère radical* : Nous avons cependant estimé nécessaire de les soumettre à votre appréciation pour les motifs suivants :

1. La guerre dure depuis 5 ans, et les sacrifices de notre peuple, pour peu que l'on y songe un instant, donnent le vertige.

Si ces sacrifices devaient durer à cette cadence, il faudrait à l'Algérie — même indépendante — l'espace de deux ou trois générations pour s'aligner normalement dans le concert des nations. Il faut donc hâter la fin de la guerre, en utilisant au maximum, sur tous les plans, le potentiel dont nous pouvons disposer, car rien ne prouve que ce potentiel n'ira pas en s'affaiblissant.

2. L'impossibilité pour l'ALN d'élever qualitativement et stratégiquement le niveau, l'étendue, le nombre et la synchronisation des combats** a des incidences sur le plan politique et diplomatique.

Même les pays qui nous aident — et surtout ceux là — exigent en fait, qu'il n'y ait de notre part, ni défaillance, ni ralentissement.

L'immobilisme militaire entraîne le statisme sur le plan de notre représentation diplomatique, la reconnaissance du GPRA est fonction de l'évolution de la situation militaire et [du] rendement de l'ALN***. Parallèlement, la politique étrangère des pays frères et amis (le Maroc, la Tunisie, l'Egypte), les engagements qu'ils prennent à l'extérieur, et les servitudes qu'ils s'imposent ou qu'ils nous imposent-sont fonction en grande majorité de cette situation militaire sur laquelle ils s'informent en puisant souvent dans l'arsenal de la propagande de l'ennemi.

3. Le général de Gaulle, croit que le temps travaille pour lui. Quelles que soient les réprobations intérieures ou extérieures à caractère formel (ONU) ou sentimental, dont son régime peut être l'objet, il est persuadé qu'il sera en mesure de maintenir un climat international où — à tout le moins — on le « laissera faire ». Jusqu'à ce jour, nous partageons cette opinion.

Il devient donc aléatoire, sinon illusoire de compter — à moins de variations profondes dans le rapport Est-Ouest — sur une lassitude de la France ou sur la lassitude internationale.

Il faut donc repenser notre stratégie et nos positions politiques.

Jusqu'ici, nous semblons avoir cru qu'il suffisait de donner la preuve matérielle que nous pouvions tenir longtemps encore contre l'armée française, pour mener, dans le monde, l'appoint d'alliances substantielles, et en France, des perturbations qui auraient précipité une « négociation ».

C'est là une erreur lourde. C'est vrai sans doute pendant la période crépusculaire de la 4e République. C'est faux, radicalement faux, avec un régime autoritaire, une très grande marge de manœuvre et de réelles possibilités de chantage. Sans compter une position stratégique que l'OTAN et l'alliance atlantique ne sacrifieront jamais.

---

* Cependant ce rapport n'ayant pas été rédigé au vu du rapport militaire et du rapport de politique extérieure, certaines retouches peuvent s'avérer indispensables et utiles. (Note de l'auteur du rapport).

** Nous n'ignorons pas que le passage de la guérilla à la guerre classique ou même partielle est militairement discutable. Malheureusement, nous sommes tributaires de notre opinion publique, à l'intérieur et à l'extérieur inconsciemment soumise aux thèmes de l'adversaire. Cette opinion est toujours à la quête de progrès constants — sur tous les plans — sans se préoccuper de la rentabilité réelle de ces « progrès ». Sans être esclave de cet élément d'ordre psychologique, il faut ou en tenir compte ou s'en expliquer. (Note de l'auteur du rapport).

*** Cette reconnaissance ne semble pas avoir eu — vue de l'extérieur — d'incidences juridiques et diplomatiques puisque nous n'avons pas d'ambassadeurs. C'est grave et regrettable, si une telle situation nous est imposée par les pays qui nous ont reconnu. C'est sans importance si c'est le fait du GPRA, si surtout, à chaque instant nous pouvons « régulariser » la qualité de notre représentation diplomatique. (Note de l'auteur du rapport).

Raymond Aron, l'observateur le plus brillant avec Walter Lipmann des affaires européennes, a pris soin de nous prévenir :

« Même dans l'hypothèse où le général de Gaulle reprendrait sur l'armée d'Afrique une autorité incontestée, il ne pourrait ni ne voudrait choisir la voie de la négociation directe avec le FLN. Même s'il envisage un compromis, le gouvernement français exige que le FLN renonce provisoirement à se considérer comme gouvernement. En d'autres termes, ce compromis, n'est possible qu'à condition que le FLN accepte d'avoir prévu la guerre. » (*Preuves* juin 1959).

En outre une dernière note particulièrement réaliste, du même auteur :

« Si la paix (celle offerte par de Gaulle) est impossible parce que l'armée et les Français d'Algérie sont prêts à s'y opposer par la force, la pacification (jamais euphémisme ne s'est trouvé aussi bien placé) en Algérie est encore préférable à une guerre entre Français. »

Il devient donc urgent de sortir d'une stratégie « passive » qui consiste sur le plan militaire à résister et sur le plan politique à subir les événements sans tenter de prendre certains risques en s'insérant, même par des choix précis voire définitifs, dans le jeu international.

Nous semblons ignorer que notre révolution a sa propre dynamique qu'il faut éviter de mettre au frigidaire. Nous semblons sous-estimer nos forces et nos moyens. Ce qui est très grave. Nous semblons ne pas réaliser le bénéfice immédiat qui résulterait du poids et de la pression des opinions publiques frères et amies, si nos positions politiques étaient claires et concrètes.

Accepter sans prendre position politiquement voire même diplomatiquement, que la Tunisie et le Maroc fassent une politique du « risque calculé » qui n'est autre qu'une politique anti-algérienne dirigée contre l'ALN et la révolution.

Accepter, dans le même temps et dans des conditions identiques, que le Moyen-Orient — à travers une aide financière toujours remise en question — refuse d'utiliser contre la France un des moyens sérieux (le pétrole) dont il dispose.

Accepter sans rien dire, que l'Afrique noire, sous domination française, se libère sous nos yeux et grâce à nous.

Accepter l'abstention américaine qu'on connaît finalement comme un « bien fait des Dieux » dont il faut se contenter *ad vitam eternam*, est une duperie qu'il ne faut pas cesser de dénoncer publiquement face à l'aide effective accordée à l'armée française.

Aller en Chine et faire croire qu'on n'y a rien fait.

Tout cela mène à un immobilisme et un vide effrayants dont nous risquons de recueillir les fruits amers.

Nous sommes convaincus qu'une position énergique auprès de nombreux pays concernés directement ou indirectement par la guerre d'Algérie — ne serait-ce que parce que la libération de certains d'entre eux a été manifestement la résultante de notre combat — est plus payante.

Notre lutte et notre révolution gagneraient en sérieux et en représentativité.

Si donc, la situation doit rester en l'état : entre une guerre qui peut exiger des années, un peuple mortellement blessé, des alliances d'une efficacité discutable, il sera sous peu urgent de relayer l'immobilisme auquel nous semblons nous être laissés momentanément condamner, par un choix politique, financier et même militaire, susceptible de relancer et de revigorer tous nos objectifs de guerre.

Ce choix, c'est la Chine, c'est l'Est. Vaste problème qu'il conviendrait peut-être d'étudier de toute urgence. Ce qui n'est pas l'objet de ce rapport.

Nous croyons cependant nécessaire de terminer sur cette remarque :

Le peuple algérien, quant à lui, ne serait pas surpris par ce choix. Il y verrait la certitude d'une victoire nationale et la possibilité d'une promotion sociale qui liquiderait en profondeur toutes les structures colonialistes de quelque nature et de quelque origine qu'elles soient.

ANNEXES AU DOCUMENT N° 53

Extrait du discours du président Bourguiba.
(jeudi 23 juillet 1959)

« Un communiqué récent publié il y a seulement deux jours, relate un accrochage survenu entre une patrouille de l'armée tunisienne et un groupe algérien. Le communiqué signale que leur identité n'est pas encore connue. Mais, ce qui est certain, c'est que se sont des Algériens, qu'il y a eu accrochage et échange de coups de feu. Nous ne sommes pas pour une politique de camouflage. Notre régime est franc et loyal. Il fait tout son devoir à l'égard de nos frères algériens et de la cause algérienne. Témoin encore les démarches auprès du pape et de l'Italie dont je viens de vous parler.

Le fait que nous remplissons notre devoir et l'effort écrasant que nous [nous] imposons dans la guerre nous permettent de nous sentir suffisamment forts pour dire en toute franchise à nos frères algériens que, s'il y a une condition sur laquelle nous ne pouvons transiger c'est le respect de la souveraineté tunisienne, et de l'uniforme civil et militaire, symbole de l'autorité qui en exerce les prérogatives.

Je sais que l'accrochage survenu constitue un cas isolé, qu'il est le fait d'éléments irresponsables que le gouvernement algérien lui-même désapprouve. Il se peut qu'il s'agisse d'un cas d'indiscipline. Le fait n'est pas exceptionnel, il y a eu des précédents même dans les troupes françaises. Nous avons connu à un moment donné le cas de Taleb Ben Larbi et de Ali Hambli.

Mais quels que soient la raison, l'excuse ou le prétexte, le gouvernement tunisien ne peut accepter ni tolérer que la souveraineté tunisienne soit bafouée. Il est au contraire prêt à défendre la souveraineté du pays et à réprimer les initiatives des aventuriers, quelle qu'en soit l'identité.

Vous n'avez pas oublié que, pendant la période de transition entre (gouvernement) l'autorité et l'indépendance, l'Etat tunisien s'est trouvé menacé dans son existence par nos propres résistants qui, pour avoir pris le maquis et lutté contre la France, avaient leur prestige dans le peuple. N'empêche qu'à un moment donné, ils ont constitué une menace pour l'Etat tunisien et attenté à sa souveraineté. Malgré toute sa solitude, le gouvernement tunisien n'a pas hésité à leur appliquer le maximun de rigueur et de fermeté. A partir du moment où un individu devient un danger pour l'Etat, quels que soient ses états de service et ses mérites, ils ne sont d'aucun poids au regard de l'intérêt national. Parce qu'il a su prendre ces mesures, le gouvernement a installé l'ordre et la sécurité qui lui permettent de mener à bien l'œuvre de reconstruction, à l'abri des dissensions et de la guerre civile. C'est le fruit de la fermeté appliquée à tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont tenté de compromettre l'autorité de l'Etat et son prestige.

Tout ceci je le dis à nos frères algériens, les plus proches de nos cœurs, pour qu'ils sachent que ce régime ne saurait tolérer que qui que se soit ou quoi que se soit puisse menacer son existence ou porter atteinte à un dépositaire de son autorité.

Cet avertissement devait être fait.

Les responsables algériens ont maintenant pris les dispositions que commandent la loyauté et la fraternité pour empêcher le renouvellement de pareils incidents. Nous leur souhaitons de réussir dans leurs efforts. Je dois dire cependant que le gouvernement tunisien ne peut s'en remettre aux autres du soin de faire respecter sa souveraineté. Il dispose des moyens suffisants de la force et des armes nécessaires pour décourager les aventuriers qu'ils soient Français, Algériens ou Tunisiens.

C'est à ce prix que nous pouvons assurer la sauvegarde du régime pour lequel nous avons combattu et qui, j'en suis persuadé, réalisera l'aspiration du peuple et des générations futures à la puissance, à la dignité et à la prospérité.

Il y a encore autre chose que je voudrais rappeler à nos frères algériens. Le plus grand facteur du succès dans la guérilla, plus important encore que les fusils et les avions, c'est la sympathie du peuple qui l'entoure. La guérilla ne peut triompher et devenir irrésistible que si elle est assurée de la sympathie du peuple qui la soutient parce qu'elle défend des aspirations et tend à réaliser ses objectifs. Dans ce cas, la communion s'établit. Nous en avons l'expérience ici-même en Tunisie. Il y a eu la guerre des maquis qui avait le soutien du peuple et qui s'est terminée par l'octroi de l'autonomie interne à la Tunisie, après le discours de Mendes-France.

Il y a eu une autre guerre des maquis allumée par la subversion de 1955 et qui n'avait pas la faveur du peuple. Vous en connaissez le dénouement. Elle a tourné court. Les bandes se sont effritées et les anciens partisans de Ben Youssef ont honte de se souvenir de leur appartenance au camp de la subversion. Faute de sympathie, tout s'est effondré.

A nos frères algériens, qu'ils soient ici ou en Algérie, je recommanderais de veiller à ne pas s'aliéner la sympathie du peuple parmi lequel ils vivent. Ce serait la pire des erreurs !

C'est ce qui arrive quand on bafoue la souveraineté d'un pays, que l'on attaque un citoyen, que l'on porte atteinte à une femme ou que l'on arrête le conducteur d'une voiture. Tous ces excès sont en train de créer une malaise ; ils risquent de faire le vide autour de l'affaire algérienne et de ruiner ses chances. En tant que frère qui leur a donné déjà preuve de ses sentiments et de ses actes en même temps que celle de l'aide du peuple tunisien, je leur dirai qu'ils doivent se considérer comme les hôtes de la Tuni-

---

*Pour éclairer ce texte qui ne manque pas d'habileté il y a lieu de signaler :

1° . Que le jour même de la publication du discours (vendredi 24 juillet 1959) paraissait à Tunis, le communiqué suivant émanant du secrétariat de l'Information : « Dans le courant de la nuit du 22 au 23 juillet et durant la matinée du 23, nos postes frontaliers de Aïn-Sarouia et de Roui, dans la délégation de Aïn-Draham, on été l'objet à partir du territoire tunisien, d'attaques aux mortiers et aux armes automatiques de la part des éléments algériens appartenant à une bande incontrôlée. Des renforts sont parvenus à dégager nos installations et poursuivent le nettoyage de la région ».

Ce communiqué devait être renouvelé le surlendemain.

Tout ceci sans même prendre la précaution d'en avertir ou d'en aviser le GPRA.

2°. Qu'une enquête minutieuse menée par le ministre de l'Intérieur du GPRA a démontré, à l'évidence, que les éléments de l'ALN avaient été l'objet de multiples provocations, que seulement, une fois, des éléments de l'ALN parfaitement conscients et contrôlés ont fait usage de leurs armes. Encore faut-il ajouter que c'était pour se défendre.

3°. Qu'actuellement (6 août 1959) la situation est particulièrement explosive.

— Internement des éléments de l'ALN qui arrivent d'Algérie.

— Fusées éclairantes tirées par la garde nationale tunisienne lorsque des éléments de l'ALN quittent la Tunisie.

— Refus de restituer les armes que le gouvernement tunisien détient actuellement.

— Celui-ci s'offre à armer légèrement, avec nos propres stocks, les éléments algériens dont il peut contrôler effectivement l'évacuation.

— Manifestations de rues aux frontières demandant l'évacuation des Algériens.

— Exactions et tortures, pillages dans les gourbis.

— Quelques réfugiés tués aux frontières, pour l'exemple.

— Blocage de la frontière de Tripoli.

4°. Qu'au cours de plusieurs entrevues, le vice-président du Conseil, secrétaire d'Etat à la défense, Bahi Ladgham a expliqué un tel comportement en précisant que pour la Tunisie c'est un problème de choix politique parfaitement conscient et délibéré. (Note de l'auteur du rapport).

sie ; en raison de leur présence, le gouvernement tunisien s'expose à des risques qu'il ne peut assumer ; qu'ils essaient d'entraîner la paix dans la guerre ou qu'ils indisposent la population au point de perdre la sympathie du peuple tunisien.

Je leur dirai que tant que durera la guerre, ils ont besoin de toutes les sympathies et de tous les concours, si modestes soient-ils.

Qu'ils ne renoncent pas à tout cela et qu'ils ne se laissent pas gagner par le complexe de la supériorité et de la force, sous le prétexte qu'ils ont des armes. Ils ont le plus grand besoin de patience, de coopération et de bienveillance.

Voilà ce que j'ai tenu à dire à l'intention du peuple tunisien et de nos frères algériens qui sont nos hôtes. Eprouvés par la lutte qu'ils soutiennent, ils doivent se garder de compromettre la cause algérienne et d'obliger le gouvernement tunisien à défendre la souveraineté du pays contre les aventuriers ou à éloigner d'eux leurs propres frères. Cela ne serait pas dans l'intérêt de la cause algérienne et ne rapprocherait pas l'heure du salut. C'est un conseil qu'un frère adresse à ses frères. C'est aussi un avertissement pour que chacun connaisse ses responsabilités.

Je souhaite que la fin de l'épreuve approche et que nous puissions, en plein accord, rallier le cortège de la civilisation et faire notre devoir envers le peuple du grand Maghreb arabe.

Les propos que je viens de tenir ne sont pas dénués de franchise. Je sais qu'aucun chef arabe n'est en mesure de les tenir. Si je le fais, c'est parce que je suis sûr de moi, parce que j'ai les mains propres et la conscience tranquille. Mon peuple est tout uni derrière moi. Tous les Tunisiens sont disposés à aider leurs frères algériens dans les limites raisonnables, mais ils ne sont pas disposés à voir la souveraineté tunisienne bafouée par qui que se soit, quelle que soit l'identité ou la nationalité. »*

Lettre du président Bourguiba à Messali Hadj
Tunis, mars 1959

Mon Cher Camarade,

C'est avec un grand plaisir que j'ai appris les mesures d'apaisement qui ont été prises par les autorités françaises et dont l'une t'a rendu la liberté, sur le territoire français. Je suis persuadé que le contact avec la réalité algérienne, même vue de Chantilly, te permettra de voir les choses sous un angle nouveau et de reconsidérer certaines de tes positions.

Je ne sais si nos amis communs (J. Rous, Stibbe ...) t'ont transmis les idées et les conseils que je leur ai confiés à ton intention, toutes les fois que j'ai pu causer avec eux de ton cas si douloureux et de la façon la plus courte d'y mettre un terme, en n'ayant en vue que l'intérêt du peuple algérien.

Je puis témoigner que la liberté de ce peuple a été le but de ta vie, que pour elle tu as tout sacrifié, que c'est toi qui il y a 33 ans, alors que toute l'Afrique du Nord était plus ou moins résignée à la domination française, que l'immense majorité des Algériens réclamaient le statut français, (que l'on appelait alors assimilation, que l'on désigne aujourd'hui par intégration) tu as été le premier à avoir affirmé l'existence de la nation algérienne et réclamé pour elle la souveraineté et l'indépendance.

L'histoire dira que tu as été le père du nationalisme algérien. Et malgré toutes les répressions, ton action a formé des milliers de militants éprouvés.

Or, ce sont ces militants formés à la rude école de l'Etoile nord-africaine, puis du PPA, puis du MTLD, qui constituent aujourd'hui l'armature du FLN, les éléments de choc de l'ALN et l'immense majorité des commissaires politiques.

Ce qui les a détourné de toi et d'une façon générale de tous les « politiques », c'est le spectacle lamentable de leurs disputes et de leur impuissance à un moment donné où aux deux extrémités de l'Afrique du Nord l'action directe des peuples tunisiens et marocains bien dirigés et fortement organisés commençaient à donner des résultats décisifs.

Un formidable rassemblement de toutes les forces vives, de tous les éléments valables, c'est-à-dire décidés à lutter jusqu'à la victoire, s'opérera au sein du peuple algérien qui a pu de la sorte réaliser le miracle de tenir [en] échec depuis plus de quatre ans, avec l'aide inconditionnelle des deux peuples frères, toutes les forces armées françaises. J'ai beaucoup regretté que ce regroupement ne soit pas fait autour de toi. Mais il serait tragique qu'il se réalise sans toi et plus tragique encore qu'il s'opère en définitive contre toi.

Ayant vu et senti tout cela par moi-même, je t'ai conseillé dès la première fois d'oublier (même pour un temps) les vieux griefs, les vieilles disputes et les vieilles exclusives devenues anarchroniques ou ridicules et de rallier, d'une façon spectaculaire, sans réticence, le nouveau rassemblement qui avait le redoutable honneur de mener le terrible combat de l'indépendance de l'Algérie.

Mal informé ou circonvenu, tu n'en as rien fait. Le résultat a été ce spectacle navrant de luttes fratricides, de règlements de comptes entre patriotes qui, en affaiblissant d'autant l'effort de la nation dans une partie décisive où son existence étant en jeu, a rempli tes anciens militants ou la plupart d'entre eux de colère, voir de fureur contre l'homme qu'ils ont entouré de leurs respects et de leur vénération. Ils ne comprenaient pas que l'homme dont toute la vie est un exemple de tenacité et un modèle de sacrifice, n'arrive pas à faire le sacrifice de ses rancunes et de son amour propre en vue de réaliser l'unanimité du peuple algérien, condition de sa victoire.

Il y a 12 ans, en 1947, dans une lettre secrète datée du Caire parue dans mon ouvrage *la Tunisie et la France*, j'avais adjuré Ferhat Abbas « de faire bloc avec Messali ».

Je n'avais vu que l'intérêt du peuple algérien. Aujourd'hui encore, n'ayant en vue que cet intérêt, je te renouvelle mon adjuration de rallier, non la personne de Abbas, mais le FLN et tous les moudjahidines qui, sur le sol de la patrie, mènent le combat de la liberté.

Je suis sûr que le peuple algérien retiendra ce geste du premier et du plus grand moudjahid algérien, comme une contribution décisive à la victoire finale de l'Algérie.

Pour moi, qui connaît le prix des sacrifices d'amour-propre pour avoir eu souvent l'occasion d'en faire durant ma vie de militant, puis de responsable, je tiendrai cet acte d'abnégation pour plus méritoire devant Dieu que les longues années d'exil ou de prison qui ont été ton lot ici bas.

Voilà, ce que j'avais à te dire, c'est le conseil d'un frère et d'un camarade de lutte dont tu connais la loyauté, le désintéressement et la lucidité. Fais le geste que je te demande. Je te jure que tu ne regretteras pas ...

Ce que je souhaite, c'est de voir inaugurer cette phase nouvelle de ta carrière (peut-être la dernière) par un geste qui s'inspire d'une grande élévation morale et de la véritable grandeur, un geste qui, en mettant fin à une situation pénible pour tous et dangereuse pour la patrie que tu as si bien méritée, c'est-à-dire à la tête du peuple algérien engagé dans la plus terrible épreuve de sa longue histoire, mais fermement décidé à réaliser cet idéal de liberté, de dignité et de justice que tu as été le premier à lui indiquer et sans lequel la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

Bien affectueusement,

Signé : HABIB BOURGUIBA.

NOTES

En avril, le ministère de l'Information du Gouvernement provisoire de la République algérienne s'est vu interdire une conférence de presse où il devait annoncer le ralliement des douze membres de l'état major Messali. Ces douze membres qui avaient rejoint Tunis devaient être présentés au cours de cette conférence de presse. (Note de l'auteur du rapport).

1. Ce rapport d'Ahmed Boumendjel a été remis, entre autres, à Krim Belkacem. Au cours de l'été 1959, le GPRA, divisé, avait confié aux chefs militaires, le soin de résoudre la crise de la direction et de désigner un nouveau CNRA. C'est donc dans la perspective d'un débat politique que ce travail a été fait. Mais nous ne

savons pas s'il a été transmis tel quel au CNRA. Comme son titre l'indique, ce rapport n'était pas définitif.

2. Saisie lors de l'arrestation de Ben Bella, le 22 octobre 1956, la plate-forme a été aussitôt publiée par le CCE soucieux de prendre de vitesse son éventuelle diffusion par la police française.

3. Dirigeant de la SFIO.

4. Négociateur du retour du sultan Mohammed V sur son trône. Nommé président général en Algérie. Ne put entrer en fonction à cause de la capitulation de Guy Mollet devant les exigences des Européens d'Algérie.

5. La loi-cadre promulguée le 5 février 1958, considérait l'Algérie comme partie intégrante de la France (cf.*Journal Officiel* du 6 février 1958).

6. Le statut personnel ne se résume pas dans des particularités linguistiques et folkloriques mais dans un statut civil découlant de l'appartenance à la religion musulmane. 70 versets coraniques sur 190 consacrés aux questions juridiques, sont réservés au statut personnel.

7. L'expression est du président général, Robert Lacoste.

8. Petit village tunisien, proche de la frontière avec l'Algérie, bombardé par l'aviation française.

9. La minorité française comprenait 400 000 Français de souche, 250 000 Espagnols, des Italiens, des Maltais, 150 000 Juifs naturalisés français en 1871 en vertu du décret Cremieux.

10. Les prêtres de la Mission de France, qui étaient destinés à travailler en milieu ouvrier.

11. Monseigneur Feltin, archevêque de Paris et aumônier de l'armée.

12. Le bloc-notes de cet écrivain, dans l'hebdomadaire *l'Express*, fustigeait les partisans de la guerre.

13. Plan de développement économique dont héritera de fait l'Algérie indépendante, puisqu'elle en appliquera les grandes lignes.

14. Il s'agit du discours prononcé par la gauche le 12 décembre 1942 dans lequel étaient annoncées des réformes qui ont pris corps dans l'ordonnance du 7 mars 1947.

15. Sur les rapports FLN — MNA (cf. notre ouvrage : le *FLN mirage et réalité*. Editions Jeune Afrique — Paris 1980). Ces affirmations ont un caractère essentiellement polémique.

16. Le 19 janvier 1959, un groupe de cadres MNA, dont les responsables pour la Belgique, le Nord et l'Est de la France, ralliaient le FLN.

17. Référence aux opérations de sabotage du FLN contre des installations industrielles en France, en particulier les réservoirs de pétrole de Mourepiane.

18. Deux d'entre eux, Arezki Baghdadi, dit Abdelwahab, et Moulay Si M'Hammed, ont été exécutés le 1er juillet à Oran.

19. La tentative la plus sérieuse d'un front unique maghrébin, eut lieu en fait au Caire avec le congrès du Maghreb arabe (15-22 février 1947), groupant le PPA, le Néo-Destour et la Ligue de défense du Maroc. La constitution du comité de libération du Maghreb arabe, au mois de janvier 1948, a été présidé par l'émir Abd El Krim. Il comprenait H. Bourguiba et H. Thameur (Néo-Destour), Chadly El Mekki (PPA), Allal El Fassi (Istiqlal), Abdelmhalek Torres et Mekki Naciri (Rif). Ce comité définit une stratégie commune, mais dès son retour en Tunisie (septembre 1949), H. Bourguiba se sépare des autres partis nationalistes du Maghreb et de ses amis du Caire et engage une expérience de réformes avec la France. La porte est, dès lors, ouverte à la montée des nationalismes régionaux.

20. L'émission en arabe était assurée par Abdelhamid Benhdouga et Aïssa Mersaoudi. L'influence des émissions de A. Mersaoudi dans l'ALN en Tunisie était telle que le 19 juin 1965, Boumedienne le fera quérir pour lire le communiqué annonçant le coup d'état.

21. Le 22 novembre 1957, le roi Mohammed V et le président Bourguiba proposent leurs bons offices à la France et au FLN. Le 23 novembre, le FLN se déclare favorable à leur médiation en précisant que les négociations doivent s'engager « sur la base de l'indépendance ». Le gouvernement français, lui, ne les accepte pas comme médiateurs.

22. Bombardement de Saki-et-Sidi Youssef qui provoqua l'offre des bons offices anglo-américains (16 février) pour résoudre le conflit franco-tunisien. La négociation butera sur l'évacuation de Bizerte et sur le problème algérien.

23. C'était, de fait, le point le plus important pour la Tunisie et le Maroc. Déjà engagés par des traités, ils comptaient ainsi contrôler le FLN.

24. Cf. doc. n° 92 bis.

25. L'hebdomadaire du FLN avait été saisi le 22 juillet 1958. A son sommaire figurait un éditorial dénonçant l'accord franco-tunisien concernant le pipe-line d'Edjelé et une note du CCE au gouvernement tunisien en date du 11 juillet 1958.

26. Tous les dirigeants algériens, en particulier Boussouf, Debaghine et Ben Khedda, envisagèrent, à un moment ou à un autre, mais sans esprit de suite, une action concertée avec Salah Ben Youssef, opposant à Bourguiba. L'état-major de l'ALN sera également tenté par une alliance avec Salah Ben Youssef mais son assassinat à Francfort, le 11 août 1961, a mis un terme au projet.

27. Lettre de Bourguiba à Messali (mars 1959) (cf. annexe au rapport).

28. A. Boumendjel pense sans doute à ces institutions traditionnelles que sont les djemaas, sorte de conseils des sages, dirigés par les plus âgés.

29. On retrouve très souvent dans les rapports des cadres politiques des analyses faites indépendamment de la situation militaire. C'est qu'ils considèrent que les questions militaires sont du ressort exclusif des leaders issus de l'ALN.

30. Lire : la liberté d'action de nos troupes aux frontières.

DOCUMENT N° 54 (inédit)

RAPPORT DU DR. LAMINE DEBAGHINE AU GPRA [1]

17 novembre 1959. AUTEUR *: Dr. Lamine Debaghine.* SOURCE *: archives personnelles.*

Le Caire, le 17 novembre 1959.

A MM. le président du Conseil
et vice-président du Conseil,
et MM. les ministres et sous-secrétaires
d'Etat du GPRA *et délégués*
Tunis.

Les derniers développements de la question algérienne marqués en particulier par la déclaration du 10 novembre 1959 du général de Gaulle, appellent de ma part les considérations suivantes qui pourront, je l'espère, être d'une certaine utilité pour l'adoption d'une ligne de conduite dans la conjoncture actuelle.

Je tiens à vous rappeler, tout d'abord, certains précédents historiques fâcheux relatifs aux négociations entre la France et les pays en lutte pour leur libération (Syrie, Vietnam, Tunisie). Ces pays après avoir vaillamment lutté (exemples des Syriens) pour obtenir leur indépendance avaient été amenés à cesser le feu parce qu'ils étaient arrivés à un accord politique avec les Français. Mais dès que le cessez-le-feu avait été appliqué, les Français s'étaient empressés de reprendre d'une main ce qu'ils avaient donné de l'autre (cas traité Vieux non ratifié par le parlement français [2] — cas Chenil [3] à un moindre degré — exemple des suites de la conférence de Fontainebleau dans le cas de Ho-Chi-Minh).

Il s'ensuit que la question des garanties en l'occurrence est primordiale. Je pense qu'un cessez-le-feu ne devrait être envisagé qu'après que nous ayons réalisé toutes les garanties afin que l'étape obtenue à la fin des combats soit :

1° Une étape positive : c'est-à-dire, dans le sens de la libération nationale.
2° Qu'elle soit irréversible.
3° Qu'elle puisse constituer un tremplin d'où le peuple algérien après un laps de temps plus ou moins grand nécessité par le transfert des instruments de souveraineté, pourra accéder à son indépendance complète.

Les conditions ne peuvent être remplies que si nous sommes assurés des garanties suivantes :

1. Acceptation par les Français d'une définition correcte de l'autodétermination impliquant la possibilité d'option à l'indépendance avec intégrité territoriale de l'Algérie.

2. Des garanties de l'honnêteté, de liberté et d'absence de contraintes sont effectivement données quant à l'application de l'autodétermination.

3. L'ALN devra rester l'arme au pied, répartie selon les positions stratégiquement valables pour une guerre de partisans telle que la nôtre. Là-dessus, je reviens sur une erreur commise dans un de mes messages précédents et qui consistait à permettre le regroupement de l'ALN, quoique toujours maintenue sur le pied de guerre. En effet, une armée de partisans ne peut et ne doit pas être regroupée, sinon elle offrirait une cible trop commode pour les troupes ennemies.

Le cessez-le-feu doit consister de notre part, uniquement à faire cesser l'activité de l'ALN dans les maquis, du jour où il sera donné. L'expérience de nos frères marocains, auxquels un problème similaire s'est posé, est édifiante à cet égard.

4. Avant d'ordonner le cessez-le-feu et de faire la conversion de la bataille militaire en une bataille politique, il y a lieu de veiller soigneusement à ce que l'instrument qui permettra au peuple algérien, de gagner la bataille politique soit efficace et bien tenu en main.

Cet instrument étant le FLN, il importe alors de lui donner une doctrine aussi sommaire soit-elle ; mais précise, simple, accessible à tout le monde et capable de maintenir l'unité au moins jusqu'à la victoire du référendum. Il conviendrait de maintenir et de fortifier la cohésion interne du FLN de façon à instituer une harmonie entre tous les éléments du FLN de quelque provenance qu'ils soient, en s'élevant au-dessus de tous les malentendus, de toutes les dissensions et de toutes les incompatibilités qui ont pu surgir au sein du FLN depuis le 1er novembre 1954 jusqu'à nos jours, et en récréant une atmosphère d'enthousiasme, d'union et de foi, telle qu'elle a existé au début de la révolution.

En conclusion, si nous arrivons à obtenir des Français, en plus d'une définition correcte de l'autodétermination, les garanties d'un scrutin libre, si nous arrivons également à obtenir que l'ALN ne soit ni désarmée, ni regroupée mais seulement rendue inactive au moment du cessez-le-feu et enfin si nous forgeons avec le FLN un instrument capable de gagner la bataille politique du référendum, nous pourrions alors considérer l'étape atteinte comme une étape positive et irréversible. Une telle étape pourra servir de base pour la réalisation de l'indépendance nationale dans la mesure expresse où le FLN restera un instrument cohérent, discipliné et correctement adapté à son objectif. Ces considérations nous amènent à la nécessité de prévoir dès maintenant les nouvelles directions à mettre en application par le FLN, sitôt la bataille du référendum gagnée.

Telles sont les conditions à réaliser, pour que, de notre part, un cessez-le-feu puisse être envisagé sans pour cela risquer de faire perdre au peuple algérien les bénéfices des lourds sacrifices qu'il a consentis jusqu'à ce jour.

Ceci dit, il est évident, qu'il est du plus haut intérêt de voir ces conditions se réaliser au plus vite. Et pour cela, nous devons

I. Sur le plan militaire :

— Intensifier les opérations militaires.

— Envoyer en force à l'intérieur des compagnies de ravitailleurs en munitions.

— Exercer une pression militaire permanente sur les ouvrages défensifs français le long de la frontière tunisienne, et provoquer si possible la rupture de ces défenses par l'utilisation au maximum de la puissance de feu dont nous disposerions actuellement si toutes les munitions stockées chez les Tunisiens nous étaient remises (opérations de guerre Aïn-Zana en plus grand) [4]

II. Sur le plan diplomatique :

Il y aurait lieu de mobiliser toutes les délégations amies à l'ONU afin d'obtenir une résolution qui recommanderait aux deux parties de mettre fin au conflit par une application franche et loyale de l'autodétermination.

III. Sur le plan des réserves politico-stratégiques :

Il conviendrait de mobiliser au maximum l'opinion publique arabe en faisant appel aux combattants volontaires et en demandant l'arrêt du ravitaillement en pétrole arabe de la France, de manière à engager les pays arabes jusqu'au seuil de la cobelligérance. Ceci permettrait de provoquer une crainte réelle de voir s'étendre le conflit algérien à tout le Moyen-Orient comme cela a failli se produire lors de l'agression tripartite de Suez. Cela constituerait également un moyen de pression énorme, étant donné la tendance actuelle à la détente internationale caractérisée par diverses conférences au sommet et autres rencontres internationales. Il est significatif de se rappeler à ce sujet que le mot d'autodétermination n'a été prononcé par de Gaulle qu'à la suite de la pression des puissances occidentales désireuses d'éteindre le foyer de guerre algérien, dont la persistance compromettrait leurs intérêts bien compris dans le monde afro-asiatique.

Ces trois moyens de pression conjugués seraient de nature à hâter l'adoption par de Gaulle d'une définition de l'autodétermination plus conforme à ce que nous sommes en droit d'espérer, c'est-à-dire impliquant le choix à l'indépendance totale avec intégrité territoriale et négociations de gouvernement à gouvernement pour le cessez-le-feu.

En effet, la position de la France n'est pas moins difficile que la nôtre. Il suffit de faire le graphique des déclarations de De Gaulle depuis l'offre de la « paix des braves » jusqu'à la déclaration du 10 novembre 1959 pour se rendre compte que ces déclarations sont de plus en plus positives, malgré de temps en temps certains retraits destinés à apaiser les colons et l'armée française en Algérie. Et pourtant de Gaulle n'ignore aucune de nos difficultés. La conclusion en est que de Gaulle est tenu par un certain calendrier, qu'il est peut-être contraint d'une manière ou d'une autre de faire la paix au plus vite et qu'il est donc appelé à faire cette paix en se soumettant à certaines de nos conditions.

Pour terminer, il me reste à attirer votre attention sur deux considérations :

1. S'il est une nécessité impérieuse à n'importe quel stade de notre lutte, c'est celle qui consiste à recréer l'atmosphère d'union et d'enthousiasme, et à faire disparaître la méfiance de façon à ce que le FLN reste un ensemble cohérent où toute possibilité de regroupement par tendances passées ou actuelles devra être exclue.

Aussi à la bataille du référendum par exemple, tous les Algériens devront avoir les mêmes réflexes, les mêmes paroles et la même attitude face au monde extérieur et face à la France. En cette occurrence, toute divergence si maniée soit-elle dans l'attitude des Algériens pourra avoir des conséquences catastrophiques. Nous devons par tous les moyens présenter un front monolithique à la bataille décisive du référendum.

2. En n'importe quelle circonstance, pour discuter avec la France nous serons toujours en meilleure posture au préalable nous disposons de l'atout diplomatique que constitue une résolution de l'ONU dans les termes indiqués plus haut et si nous agissons auprès des pays arabes de sorte que ces derniers apparaissent comme sur le point de s'engager avec nous jusqu'au seuil de la cobelligérance.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de croire en mes meilleurs sentiments.

DR. LAMINE DEBAGHINE.

NOTES

1. Le 16 septembre 1959, le général de Gaulle reconnaissait le droit du peuple algérien à l'autodétermination et offrait aux représentants du FLN de se rendre à Paris discuter du cessez-le-feu. Il renouvelle, dans une conférence de presse du 10 novembre, son offre. A cette date, le GPRA avait transféré depuis quelques mois, son siège du Caire à Tunis, mais le ministre des Affaires extérieures, Lamine Debaghine, siégeait toujours au Caire. En mars 1959, un litige (autour de l'affaire Amira, militant au suicide suspect) l'avait opposé à Ferhat Abbas et Boussouf, respectivement président du Conseil et ministre des Liaisons et Communications, d'où son insistance sur l'union autour du FLN. Peine perdue, le gouvernement ne le convoquera pas à ses réunions, malgré ses protestations. Il sera éliminé du CNRA en décembre 1959 et se retirera de la scène politique.
2. Traité avec la Syrie (1943).
3. Premier ministre tunisien en 1951. Sur l'expérience du gouvernement Chenik, cf Ch. A. Julien, *l'Afrique du Nord en marche*. Paris. Julliard. réed. 1972.
4. Poste militaire dans l'Est algérien attaqué et détruit le 14 juillet 1959 par l'ALN.

DOCUMENT N° 55 (inédit)

CONFERENCE AUX CADRES DU FLN DU MAROC ET DE TUNISIE PAR LAKHDAR BENTOBBAL MINISTRE DE L'INTERIEUR 1

5 février 1960. AUTEUR : *Lakdhar Bentobbal.* SOURCE : *archives personnelles.*

Mes frères, nous vous saluons en notre nom, en tant que délégués du gouvernement algérien, et au nom de ce même gouvernement. Tout d'abord, nous vous remercions d'être venus assister à cette réunion. Nous sommes heureux, en qualité de délégués du gouvernement, de vous rencontrer car ces contacts ne sont pas fréquents, mais cette fois-ci, il nous a été possible de les organiser et aujourd'hui, nous sommes là pour vous faire part des décisions du CNRA qui a siégé à Tripoli.

Avant de vous exposer les contenus des textes en notre possession, textes qui contiennent les statuts du Front de libération nationale et les nouvelles institutions du gouvernement, je vous dirai que cette lecture est devenue nécessaire car le temps ne nous a pas permis de vous distribuer des brochures avant la réunion. Le temps consacré à cette lecture aurait été employé uniquement aux questions et aux remarques que vous aurez soulevées. De notre côté, nous n'aurions eu qu'à vous éclairer et c'est tout ! Mais nous sommes obligés de procéder ainsi parce que vous ignorez le contenu de ces textes. Après cela, les frères vous les liront en français et en arabe et chacun de vous suivra avec attention tous les points. — Il peut noter par écrit tout ce qui lui paraîtrait obscur afin de demander par la suite des éclaircissements et des explications nécessaires — avant de passer à la lecture, nous ferons un retour en arrière afin que chacun de vous puisse comprendre cette révolution, quel a été le chemin parcouru, quelles ont été les difficultés rencontrées, les résultats obtenus et aussi comment cette révolution a-t-elle eu lieu, par quels moyens est-elle arrivée à obtenir certains succès et n'a pas échoué dans la voie qu'elle s'est tracée. Peut-être parmi vous, y a-t-il des gens qui ont participé à son édification, c'est-à-dire avant son déclenchement ou encore avant que ses promoteurs ne passent à la phase exécutoire. Cette révolution a été la résultante de crises innombrables qui ont précédé l'année 1954, crises d'ordre individuel, crises de partis politiques, ou d'organisations militantes. Toutes ces crises successives, que plusieurs d'entre vous ont vécues et ont subies, ont poussé un groupe de patriotes à se réunir afin de discuter et de méditer sur la solution des nombreux problèmes, solution qui amènerait notre peuple et notre patrie à se libérer définitivement du colonialisme. Les voies du salut ne se réprésentaient à eux que sous la forme d'expériences que d'autres avaient vécues. Entre autres, l'exemple de nos ancêtres qui ont vainement lutté les armes à la main, tout comme celui d'autres peuples dont les uns ont rencontré le succès et les autres, échoué. Ce groupe de militants, avons-nous dit, fort de ces expériences historiques a su tirer la leçon des échecs des mouvements politiques qui, avant eux et à plusieurs reprises, n'ont pu satisfaire les aspirations légitimes du peuple algérien, malgré les efforts et les sacrifices généreusement consentis.

Ils étudieront :

Pourquoi tel pays a suivi la voie pacifique et a réussi et pourquoi tel autre ayant suivi la même voie n'est pas arrivé à ses fins. Certains peuples qui après avoir épuisé tous les moyens de paix ont été contraints de prendre les armes, sans pour cela obtenir plus de succès. D'autres, par contre, ayant suivi les 2 voies (la voie pacifique, et celle de la violence) ont pleinement réussi.

Après cette étude qui a duré des mois et a motivé de nombreuses confrontations d'idées, ils se sont aperçus que pour arriver à leurs fins, il leur fallait réunir un congrès qui approuverait et déciderait le recours à l'action car, à cette époque, plus rien ne pouvait satisfaire ni le militant, ni le peuple, hormis la lutte armée.

C'est pourquoi, avant 1954, le peuple a vécu dans un état moral très bas, dans un climat de suspicion, et nous savons qu'arrivés à ce stade un parti politique ou une fraction du peuple ne peut se dégager de ce marasme qu'en adoptant de nouvelles méthodes d'action.

Vous n'ignorez pas qu'à cette époque, en Tunisie et au Maroc, les combats faisaient rage, mais en Algérie les patriotes étaient encore à s'interroger sur les causes de l'apathie et de la désintégration des mouvements nationaux, jadis à l'avant-garde du nationalisme nord-africain.

Chaque militant ne trouvait pour réponse à ces maux que l'absolue nécessité de la lutte armée et du sacrifice suprême, puisque là était la seule voie dont dépendait le salut. Malheureusement, ces patriotes algériens ne possédaient pas de chef capable de leur fournir en exemple sa propre conduite, de tracer la voie à suivre, de leur redonner la confiance qu'ils avaient perdue, et l'espoir de voir leurs aspirations se concrétiser. Ces facteurs ont obligé les patriotes algériens de l'époque à se réunir au sein du célèbre comité des 22[2], dont vous avez entendu parler. Ces 22 venus de plusieurs régions représentaient les différents départements algériens.

Ils se réunirent à Alger pendant 3 jours, pour décider la création du FLN et la date du déclenchement de la lutte armée. Par la même occasion, ils tracèrent une nouvelle ligne de conduite et optèrent pour un nouveau moyen de revendication : l'action armée, seule issue capable de nous conduire à l'indépendance nationale. Vous savez bien qu'à ce moment là, les 22 n'avaient pour base de départ que les décisions qu'ils avaient prises à l'unanimité, et leur volonté de libérer et de restaurer l'Etat algérien.

Beaucoup de compatriotes ont pensé que si la révolution algérienne a vu le jour et pris une telle ampleur c'est parce qu'elle avait bénéficié au départ d'une forte organisation, de capitaux importants, de grands moyens matériels ainsi que d'une aide étrangère appréciable. Tout cela est dénué de tout fondement. Ce qui existait réellement, c'était les 22 hommes décidés, soutenus par quelques militants éparpillés dans les diverses régions d'Algérie. Ces derniers n'avaient pas perdu la foi, ils n'aspiraient qu'à déclencher l'insurrection. Mais ces 22 hommes ne possédaient pas pour la plupart une très grande autorité du point de vue organique. Ce fut l'une des difficultés majeures, car il n'était pas chose aisée de faire inculquer aux militants la réalité des choses. Il n'était pas non plus facile de les convaincre pour qu'ils suivent leurs dirigeants et qu'ils sachent qu'ils ne les mènent pas à l'aventure. Sur le plan financier, les premiers dirigeants de la république algérienne ne disposaient que de fonds dérisoires. Le premier embryon d'organisation n'était alimenté que par quelques petites sommes que possédaient les militants à titre personnel. Chaque militant donnait selon ses possibilités pour permettre le déclenchement de la révolution armée. Après les premiers coups de feu du 1er novembre 1954, la propagande mensongère de l'ennemi s'empressa de lancer à la face du monde que la république algérienne était entièrement soutenue de l'extérieur et plus particulièrement par l'Egypte. Mais la vérité était tout autre ; le peuple algérien a déclenché la lutte armée en faisant appel à ses propres moyens et à ses propres énergies.

Après la réunion qui a décidé de l'heure et du jour du sursaut national, chaque militant du groupe des 22 commença à rassembler les premiers embryons d'une organisation, avec les moyens très réduits dont il disposait. Il commence également à installer les premières structures de l'implantation de l'Armée de libération nationale, à entretenir un climat de confiance chez le peuple algérien et à éveiller en lui le sentiment national qui n'attendait qu'une seule direction pour se manifester et donner libre cours à sa volonté.

Les premiers militants n'avaient aucune directive, aucun plan d'ensemble, aucune coordination, le seul lien qui les unissait était leur souci de veiller à la réussite du déclenchement de la révolution qui doit nécessairement mener le peuple algérien à l'indépendance nationale.

Tous les efforts étaient concentrés sur ce déclenchement. Derrière lui c'était le vide, aucune ligne d'action, à longue échéance, aucun programme établi, aucune coordination étudiée. Toute cette carence trouvait sa cause dans le fait que le déclenchement de la lutte armée se trouvait être, par la force des choses, précipité, sans plus attendre le moment opportun qui pouvait lui garantir le succès. Et pour comprendre cette précipitation des événements, il faut replacer notre problème dans le contexte nord-africain et indochinois. L'année 1954 était marquée par trois foyers de guerre qui épuisaient la France : la guerre d'Indochine, la guerre de Tunisie et celle du Maroc.

La débacle militaire qui s'est dessiné dans les rangs français après la bataille historique de Dien Bien Phu a forcé les portes à la négociation. En Tunisie et au Maroc, l'esprit de négociation et de paix commençait à prévaloir et cela malgré l'engagement qui liait tous les mouvements nationalistes nord-africains et qui imposait formellement à chaque peuple du Maghreb de ne pas déposer les armes tant que l'Afrique du Nord tout entière ne sera pas complètement libérée — et voilà ce que nous craignons — nous craignons que la paix ne se rétablisse en Indochine, en Tunisie et au Maroc, et que la France par la suite, puisse avoir toutes les possibilités de concentrer son potentiel militaire en Algérie et de briser la révolution algérienne. Devant cette situation difficile que les premiers militants ont prévue, la seule issue possible qui s'offrait au peuple algérien, était de précipiter le déclenchement armé de la révolution sans attendre une étude minutieuse et précise de la ligne à suivre, sans attendre l'élaboration complète d'un programme d'action et d'une coordination à tous les échelons. Deux solutions s'offraient au groupe des 22 : organiser d'abord et déclencher ensuite, ou déclencher d'abord et organiser ensuite.

Comme nous l'avions déjà expliqué, nous étions obligés de choisir la deuxième solution, c'est-à-dire tirer les premiers coups de feu et créer un climat psychologique favorable à l'organisation de la révolution à l'échelle nationale. Le groupe des 22 a décidé aussi qu'une réunion devait se tenir 3 mois après le déclenchement pour faire le point de la situation, étudier les difficultés rencontrées, car il faut dire que les premiers militants ne possédaient pratiquement aucune expérience, aucune compétence dans le domaine de la guerre révolutionnaire qu'ils ne connaissaient que par les livres et cela n'était évidemment pas suffisant. Par ailleurs ce manque d'expérience ne pouvait pas permettre de faire un bilan précis et détaillé de ce qui a été fait ; bilan susceptible de prévoir une stratégie commune et une ligne d'action commune.

Cette réunion n'a pas eu lieu car certaines circonstances et certaines difficultés ont empêché le déplacement des responsables ? Bien plus, à la suite du déclenchement du 1er novembre, les événements ont obligé les responsables à se disperser et ils ne pouvaient se réunir par la suite car le peuple n'était pas encore organisé pour l'établissement des liaisons. C'est le fait que les premiers militants partaient du faux principe que le peuple n'était pas encore mûr et formé pour la révolution et ce n'est qu'une fois le contact établi que les responsables se rendirent compte que leur conception était erronée quant à la maturité du peuple algérien. Il faut dire que ce dernier était depuis le 1er novembre prêt à répondre activement au sursaut national et n'attendait que le moment où ses guides lui traceraient une ligne d'action et une stratégie. Aucun des dirigeants de la révolution ne s'attendait à ce sursaut fulgurant de tout le peuple, dans toutes les régions, sursaut dont l'ampleur dépassait de loin ce que l'on pouvait imaginer. Ce réveil en masse du peuple algérien a eu plusieurs avantages, mais il a eu aussi des inconvénients, en ce sens qu'il créa des difficultés nouvelles pour la révolution. Parmi les avantages, il faut souligner que ce réveil en masse a permis rapidement, en l'espace de 10 mois seulement, l'union totale du peuple algérien et son unanimité derrière le Front de libération nationale.

Les premiers patriotes ne voyaient cette union possible qu'après plusieurs années de lutte. Si l'union nationale qui s'est ainsi rapidement réalisée derrière le FLN a satisfait ceux des Algériens qui étaient loin des responsabilités, loin de la direction de la révolution, elle n'a pas, en revanche facilité la tâche à ceux qui vivaient la lutte révolutionnaire armée, ceux qui étaient responsables de sa bonne marche et de son salut, car ils avaient souhaité que le réveil du peuple se fasse d'une manière méthodique, qu'il se réalise petit à petit, progressivement, sans rapidité ni précipitation. Ce réveil progressif aurait permis aux dirigeants de choisir les combattants, de choisir les militants, d'opérer au fur à mesure une sélection pour tirer des éléments foncièrement révolutionnaires, et patriotes, des éléments dont l'esprit de sacrifice et d'abnégation était inébranlable.

Mais le peuple a pénétré brusquement en masse dans la révolution et cela n'a pas permis l'évolution logique, méthodique et progressive souhaitée. Cela n'a pas permis une sélection des hommes et portait atteinte à la bonne marche de la révolution. Ce réveil en masse a facilité à l'ennemi d'étendre la répression, de réduire les forces vives du peuple algérien, de couper tout contact entre le peuple et ses dirigeants et de freiner l'élan de la révolution. De 1955 à 1957, les premiers dirigeants vécurent une période de piétinement au cours de laquelle ils eurent à faire face à plusieurs difficultés, à faire face à de graves problèmes notamment ceux se rapportant à la sélection des hommes, à leur entraînement en vue des méthodes nouvelles de la guerre révolutionnaire, méthodes qui diffèrent totalement de celles de 1954.

Mais hélas au moment où la révolution a pris des proportions au moment où la France envisageait de rétablir la paix en Indochine, en Tunisie et au Maroc et de transférer toutes ses troupes en Algérie, les responsables venaient à peine de déclencher l'action armée, mais il fallait partager les hommes en deux parties, l'une chargée de tenir tête aux troupes ennemies, l'autre d'organiser le peuple parce que lorsqu'un peuple n'est pas organisé, il se désagrège, il se démolit et l'ennemi peut facilement le démolir.

Et ce n'était pas là un travail facile car comme je vous l'ai dit au début, la réunion des 22 qui s'est tenue à Alger n'avait pas prévu une ligne d'action précise englobant le commencement et l'aboutissement de la révolution. Seul un programme de trois mois avait été prévu et au cours de ces trois mois, aucune réunion des responsables n'a été possible, par suite de leur dispersion, par suite aussi de leur mort ou de leur arrestation. Plus tard, il fut difficile sinon impossible à ceux qui restèrent, de se réunir parce que l'ennemi s'étant empressé d'occuper tous les passages avait rendu tout contact et toute liaison difficile.

Et à cette époque, chaque responsable de wilaya (à l'origine mintaka [3]) était obligé de vivre seul, de se procurer des armes et de l'argent, en un mot, de ne compter que sur lui-même.

Le responsable de wilaya était obligé aussi de trouver seul le moyen d'établir des liaisons avec les autres wilayas et il lui fallait s'arranger pour trouver les moyens de communication avec l'extérieur et cela aussi n'était pas facile.

Au moment où les relations inter-wilayas étaient inexistantes, au moment où chaque chef de wilaya, agissait selon sa propre initiative selon une expérience personnelle, selon ce qu'il a pu contacter par lui-même dans sa propre wilaya, à ce moment, eurent lieu des divergences d'appréciation, des divergences de tactique. Il y eut même des divergences de vue dans la politique à suivre ; et tout cela se déroulait malgré notre volonté et ce furent les circonstances qui nous conduisirent là où nous sommes arrivés et ce sont les circonstances aussi qui acculèrent les responsables à faire face aux dangers tels qu'ils se présentaient ; à suivre une politique de durée, une politique de présence, il fallait éviter toute perte inutile chez notre armée jusqu'au moment voulu, c'est-à-dire jusqu'au jour où il serait possible de mettre au point des liaisons régulières, des réunions périodiques, groupant tous les chefs de wilayas pour leur permettre de dresser des bilans se rapportant à une période donnée, de confronter les expériences de chacun, d'établir des rapports dans la réflexion et dans l'action et à partir de là, élaborer une ligne d'action unique, une ligne d'action nationale que suivra très étroitement la révolution dans l'avenir.

La cause de toute les difficultés, je le répète, c'est la participation massive du peuple à la révolution. Les responsables de ce fait n'eurent pas le temps d'opérer une sélection. Et pour cela aussi ont eu affaire à des militants qui n'étaient pas prêts à tous les sacrifices, à toutes les souffrances, qui n'étaient pas prêts à faire face à tous les obstacles, qui ne pouvaient agir avec leur propres moyens sans aucun contact avec l'extérieur. Dix mois après, l'énorme contingent qui a rejoint les rangs du FLN n'avait plus le même esprit de sacrifice et d'abnégation, la même sincérité révolutionnaire de la première heure. Il y eut entre les uns et les autres des divergences de motifs et d'intentions. Certains évidemment ont rallié la révolution pour échapper aux représailles de l'ennemi qui les savait appartenir à des cellules politiques.

Il en est d'autres entre 1956 et 1957, et même en 1958 qui, sur le point d'être arrêtés par l'ennemi ont encore rejoint nos rangs. D'autres enfin, heureusement peu nombreux se sont trouvés du jour au lendemain malgré eux, entraînés par le courant révolutionnaire, sans en comprendre ni le pourquoi ni le comment et risquent fort de n'en jamais saisir le sens.

D'autres encore sont venus, séduits par l'attrait des responsabilités, mus par l'ambition. Cela nous pouvons le dire franchement parce que nous somme deux [4] qui ont vécu la révolution depuis le début, qui avons franchi de dures étapes, qui avons acquis des expériences aussi bien en ce qui concerne l'expérience humaine que conjoncturelle, et tout cela, nous le répétons, nous l'avons vécu, jour après jour, depuis le commencement.

Nous avons pu voir qu'il existe aussi des gens qui ont été envoyés par l'ennemi pour vivre la révolution et ils ont pu s'infiltrer au sein de l'énorme masse qui a afflué sans que nous puissions opérer le moindre contrôle, ni la moindre épuration ; nous aurions voulu n'admettre dans la révolution que des hommes au-dessus de tout soupçon, mais la vague nous a submergé, a entraîné avec elle des bons et des mauvais, des gens dignes de confiance et des gens plus ou moins honnêtes, des gens qui étaient pleins d'enthousiasme au début et qui se sont refroidis par la suite. D'autres enfin se sont engagés pour trouver gîte et nourriture. On leur a offert une autre forme d'engagement qui savait allier deux choses : l'honneur de combattre pour son pays ajouté à la sûreté matérielle.

Et à cause justement de ce raz de marée qui a amené les bons et les mauvais et les volontaires et les hésitants, les fruits que nous cueillerons ne peuvent être que frelatés parce que le mode de recrutement ne se déroule pas selon des critères rigoureux, pouvant permettre aux responsables de n'accepter dans la révolution que des militants qui ont fait leurs preuves, des militants expérimentés et estimés, des militants qui ont l'esprit de sacrifice, qui supportent toutes les épreuves, qui consentent à tous les sacrifices.

Aujourd'hui nous sommes en train de vivre les conséquences des circonstances du début que six années de lutte n'ont pas purifiées ; mais tous ces maux que porte la révolution en elle seront étudiés par la suite.

Nous revenons à la période de la révolution qui a suivi le déclenchement. Nous savons pourquoi la réunion qui devait se dérouler en janvier 1955 n'a pas eu lieu et ce n'est que longtemps après, le 20 août 1956, que les responsables de la révolution ont pu se rencontrer et se réunir pour la première fois depuis le déclenchement de la lutte armée. Avant le congrès historique du 20 août 1956, chaque wilaya vivait renfermée sur elle-même, volait de ses propres ailes.

Chaque responsable de wilaya se débrouillait tout seul pour faire vivre ses djounouds, organiser le peuple, diffuser des publications qui traitaient de politique et devait veiller à ce que cette politique soit conforme à celle enseignée par les autres wilayas, et là, la tâche est difficile car si les dirigeants des wilayas n'étaient pas des patriotes mûrs et intelligents, il était possible d'avoir six politiques différentes, 6 stratégies différentes, 6 tactiques différentes et aussi 6 peuples différents, comme il existait 6 wilayas différentes, mais tous ces dangers ont été heureusement évités parce que chaque chef était à peu près au courant des grandes lignes que devaient suivre la révolution armée et en s'aidant de ces grandes lignes, chaque chef a pu suivre une politique qui ne soit pas différente ou contraire à celle suivie dans les autres régions. Par ailleurs, l'établissement de liaisons solides et régulières inter-wilayas prit beaucoup de temps et c'était à l'origine de multiples accrochages où tombèrent des moudjahids, des héros, car il faut dire que l'ennemi était conscient de l'importance des liaisons et concentrait des forces colossales aux frontières de wilayas pour empêcher tout contact. Devant cette pression des forces d'occupation nous étions amenés à livrer de violents combats qui durèrent du 1er novembre 1954 au 1er novembre 1955 pour ouvrir les liaisons entre wilayas.

L'établissement des liaisons inter-wilayas fut le premier succès important de la révolution, car auparavant chaque responsable vivait replié sur lui-même, ne recevait aucune nouvelle des autres régions, aucune directive, aucun soutien financier, aucune aide en armes et munitions, ni de l'intérieur ni de l'extérieur, et c'est ainsi que vécut l'Algérie durant une année complète, et grand nombre de militants ignoraient complètement ces réalités car les chefs ne pouvaient dévoiler ces vérités sans qu'elles aient de fâcheuses répercussions sur le moral des djounouds et des militants qui sauront que leur chef n'a pas d'armes, n'a pas de munitions, n'a pas de fonds à sa disposition.

Aucun chef ne pouvait dire cela à ses hommes. Il se trouvait dans l'impossibilité de dire même à ses adjoints que la situation était difficile, car il craignait que cela porte atteinte au moral de l'armée, au moral du peuple. Durant toute une année, peuple, militants et djounouds œuvraient sans savoir ce qui se passait autour d'eux, marchaient sans connaître les régions et le terrain, marchaient en se laissant guider par le hasard. Et ce n'est qu'en novembre 1955 que furent installées les premières liaisons. Pour arriver à tenir une réunion de tous les chefs à l'échelle nationale, il fallut attendre encore une année, une année entière de travail difficile et la révolution a pu alors tenir son premier congrès, elle n'a pu le tenir que grâce au courage de ses fils, grâce à tous ses militants qui sont tombés, une lettre ou un message à la main, qu'ils devaient remettre au chef de la wilaya voisine.

Et malgré tous ces efforts, malgré toutes ces souffrances et tous ces sacrifices, le congrès de la Soummam n'eut pas une importance d'un caractère national car certaines wilayas et certaines régions ne furent pas représentées[5]. Mais ce congrès, malgré ses imperfections, malgré son manque de représentativité à l'échelle nationale, a établi quand même une unité organique et c'était la première fois que l'Algérie a obtenu un tel résultat, c'était la première fois qu'on assistait à une telle coordination, à une telle centralisation, c'est-à-dire la mise en place d'une structure qui était la même partout, et c'était la première fois qu'on avait une armée unie. Elle, qui, auparavant n'avait d'armée que de nom. Ce n'était guère que les armées n'avaient pas une direction commune, ce n'était pas parce que les responsables étaient incapables, mais parce qu'ils n'avaient pas l'occasion de se réunir et de former un état-major à l'échelle nationale sur le plan opérationnel. Le congrès va instaurer pour la première fois un commandement unique de la révolution qui s'appelera le CCE[6]. Pour la première fois également, dans l'histoire de notre révolution, il sera défini un semblant de principes, de lignes bénéficiant d'un souffle nouveau, d'une âme nouvelle pour reprendre sa marche avec une vigueur accrue, une confiance sans borne en l'avenir, une direction unique. A ce moment là, la coordination inter-wilayas fut effective, de même que la coordination entre l'intérieur et l'organisation extérieure fut réelle, ce qui n'existait pas auparavant, c'est-à-dire avant le 20 août 1956 ; certaines personnes éloignées des organes centralisateurs et de tout contact permanent avec les responsables locaux, pensaient que dès le 1er novembre 1954, il existait une coordination à tous les échelons, un état-major national, une tactique opérationnelle et unie et une politique uniforme. Ceci est loin de la réalité. Avant le 20 août 1956, tout ce dont je vient de parler n'existait pas. Vous comprendrez parfaitement que les responsables ne pouvaient divulguer ce secret, ce qui aurait eu une incidence considérable sur le moral du militant et du djoundi. Plusieurs d'entre eux auraient failli à leur tâche à la première occasion ce qui aurait diminué d'autant les chances du succès de notre révolution. Leur sacrifice leur aurait paru vain et ils n'auraient pas eu une foi inébranlable pour perpétuer la lutte jusqu'au but final que s'est assigné la révolution algérienne. Ces secrets n'ont été partagés que par les responsables et ont tout de même constitué un poids non moins négligeable puisqu'ils ont été la cause de nombreuses difficultés à surmonter :

Nous avons franchi de dures épreuves, entre autres des périodes de critiques mutuelles, de crises morales même, car nous avions peur de nous tromper et surtout de faillir à notre tâche, de nous éloigner de la voie que nous avions tracée et d'être dépassés par les événements, de créer des différends qui freineraient notre marche ou de négliger certains problèmes dont l'importance nous aurait échappé alors, car nous ne possédions tous — tant le peuple que nous mêmes — pour toute source d'information que la presse et la radio. Nous souffrions du manque de principes aussi efficaces que ceux du 20 août 1956.

A partir de cette date, nous étions en possession d'une plate-forme, autrement dit d'une ligne de conduite et de principes bien établis qui ont donné le jour à une unification dans tous les domaines et à toutes épreuves, ceci pour la première fois dans l'histoire de notre révolution. Mais ce congrès n'ayant point réuni tous les représentants des différentes [régions] d'Algérie, certains responsables rétorquant de ne pas avoir assisté aux délibérations, se sont opposés et n'ont pas accepté les décisions prises au conseil national[7] Dans certaines régions même, des conflits ont éclaté et freiné momentanément l'exécution des directives du 20 août 1956[8]Malgré cela, ces conflits locaux et ces crises passagères, n'ont pas eu une incidence considérable sur l'ensemble de notre révolution, car il existait un commandement unifié, une politique unique et un seul programme. Ces crises n'ont tout de même pas porté de coups mortels à notre mouvement libérateur, et nous avons surmonté ces difficultés supplémentaires pour continuer à aller de l'avant. Mais depuis cette époque, jusqu'à nos jours nous avons vu le militant, le djoundi, vivre dans l'incertitude du lendemain en se posant de multiples questions : la révolution s'arrêtera-t-elle en même temps que la proclamation de l'indépendance ? Ou bien se poursuivra-t-elle après cette proclamation? Est-ce que le FLN est un front de libération ou son rôle consiste-t-il aussi à construire l'Algérie de demain ?

Ce sont là des questions dangereuses ; ce sont là des questions importantes que chacun se pose tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie, questions que chacun se pose quotidiennement aussi bien dans l'organisation militaire que civile, mais personne, aucun responsable ne pouvait donner une réponse, car tous les problèmes soulevés par ces questions ne peuvent être débattus et résolus que par le biais du congrès.

Réunion groupant les hommes représentatifs de toutes les régions de l'Algérie, capables d'enquêter, d'étudier ces problèmes point par point, pourtant eux seuls pouvaient trancher la question de savoir si le front est seulement un mouvement militaire de libération ou aussi un organisme chargé de bâtir l'Algérie future, de savoir également si le front est issu du peuple. Un front qui engloberait tout le peuple et qui ne toucherait qu'une seule couche ou certaines d'entre elles, qui demain, seraient appelées à dominer. Cet état de choses nous handicaperait énormément et peut-être même que les difficultés que nous rencontrons actuellement au sein de la révolution et que nous n'avons pu surmonter ni éclaircir, ont touché le moral du militant et même celui du moudjahid au combat. Le militant s'imaginerait que l'idéal pour lequel il combat est non fondé. Pour sa part, le djoundi s'imagine, non seulement, qu'il est une simple proie aux balles ennemies mais encore que les droits dus à ses frères qui lui survivront seront lésés, puisqu'ils n'ont aucune garantie qui les assure. Or ces garanties constituent la définition même du front et l'explication de son programme, qui n'est autre que la ligne de conduite dans notre lutte contre l'ennemi et dans notre marche vers la libération de notre patrie. Elles sont également à la base de notre doctrine qui nous [réunira] demain en temps de paix.

Les travaux préparatoires du congrès du CNRA, qui a siégé à Tripoli[9] durèrent 18 mois, car il a fallu attendre l'arrivée des responsables de l'intérieur.

Nous avons dépensé de grands efforts à cet effet. Nous étions persuadés qu'une réunion de ce genre ne pouvait avoir lieu sans la présence effective des représentants de l'intérieur, car nous craignions des pertes d'hommes inutilement et l'ajournement de la réunion ; et notre patrie se serait alors trouvée dans une situation critique. Mais hélas, ce congrès nous a coûté très cher. D'abord nous l'avons longtemps attendu car les frères de l'intérieur devaient avoir d'énormes difficultés dans leur acheminement. Ensuite, certains, comme les frères Amirouche et Haouès, ont trouvé la mort en cours de route, ce qui a retardé davantage la réunion. Vous ignoriez alors leur décès et ceci pour vous montrer l'importance de ce congrès. Combien d'efforts avions-nous fourni pour que cette réunion puisse se tenir. Elle a siégé pendant une longue durée, la raison même l'exigeait. Et les raisons de sa durée, c'est que notre révolution a franchi de grandes étapes. Aujourd'hui elle est à sa sixième année et le congrès devait dresser le bilan du 1er novembre 1954 jusqu'à nos jours : nos pertes, le stade atteint par notre lutte, les résultats obtenus les résultats que nous ne pouvons obtenir, nos effectifs, nos armes, nos moyens financiers, le potentiel de lutte du peuple ; ce peuple peut-il encore aller de l'avant, et pour combien de temps ? S'il ne peut le faire, quelles en sont les causes ? Est-ce par manque de moyens ? Quels en sont les remèdes ? Ces remèdes existent-ils ou pas ? Si oui, où les trouver ?

Toutes ces questions ont été étudiées par le CNRA pour dresser le bilan de 6 années entières et faire le point à l'heure actuelle afin de dégager les moyens qui restent pour parvenir à l'indépendance.

C'est pourquoi le CNRA a siégé durant un mois et 3 jours à Tripoli. De toutes façons, il en sortit avec de grandes réalisations dont la première est l'entente solide de tous ses membres, ce qui est un démenti formel aux mensonges colonialistes. Au moment où les Français s'attendaient à voir au sein du CNRA, la formation de tendances comme par exemple, les militaires d'un côté et les politiques de l'autre, ceux de l'extérieur et ceux de l'intérieur — ce qui est une erreur dans leur calcul — le CNRA a étudié tous les problèmes ci-dessus, a tracé une ligne de conduite pour l'avenir, ses membres en sont sortis plus unis et plus forts que jamais.

Aujourd'hui, après la réunion du CNRA, nous qui sommes en face de vous, qui avons vécu la révolution depuis le déclenchement jusqu'à ce jour, qui avons suivi toute son évolution, qui avons relevé ce qu'il y avait de bon en elle, et ce qu'il y a de mauvais, qui avons vu ses difficultés et ses facilités, nous pouvons dire qu'en 6 années, jamais la révolution n'était parvenue à organiser un tel congrès. C'est le premier en son genre dans l'histoire de la révolution aussi bien par sa représentativité que par les importantes institutions qui y ont été décidées pour la première fois. Autrement dit, le front possède actuellement ses institutions de base, ce qui était inexistant auparavant, même le congrès de 1956 n'était pas arrivé à le faire. Pour la première fois, la révolution est dirigée par un gouvernement. Pour la première fois depuis 1830, l'Algérie possède une sorte de constitution qui tracera la ligne de conduite de notre Etat. Ce dernier sera éclairé par ses institutions et ses principes. Pour la première fois, notre révolution s'est donnée une ligne de conduite de longue durée, c'est-à-dire une politique générale à longue échéance. Le gouvernement pourra la suivre aussi bien dans le domaine maghrébin que vis-à-vis des pays arabes, de la France et du monde entier. C'est pour la première fois encore que la révolution possède ces moyens et ceci constitue un grand pas.

Ce que vous devez comprendre et retenir, c'est que votre gouvernement et vos responsables vous éclairent et vous servent de guide, vous contactent, contrôlent vos activités et veillent à ce que vous ne soyez pas dans l'erreur. Vous leur devez à votre tour l'obéissance — vous devez donner l'exemple dans toutes les tâches qui vous seront confiées.

Et ainsi, quand le sommet s'identifiera à la base et quand la base s'identifiera au sommet, tout contre-révolutionnaire apparaîtra au grand jour. A ce moment là notre révolution sera purifiée et assainie, et tous les déchets que la révolution porte en elle disparaîtront car au sein d'une ambiance purement révolutionnaire aucun déchet ne peut survivre. Il sera vite découvert et détruit. Et à ce moment-là, gouvernement, peuple et armée agiront la main dans la main comme une seul homme. A ce moment-là même si nos moyens matériels sont faibles pour faire face à l'ennemi, aucun ne pourra arrêter notre marche. Et cela nous l'avons constaté — nous en avons fait l'expérience — ceux qui, les premiers ont déclenché la révolution, n'avaient au départ aucun bien à leur disposition. Et j'ai eu à connaître moi-même toutes ces difficultés au moment où j'ai rejoint le maquis. J'avais une responsabilité écrasante, et je ne disposais que de 60 000 francs. Nous n'avions que 60 000 mais nous avons pu étendre la lutte et propager la révolution dans toute la wilaya. Pour toute armée nous n'avions que 50 hommes dans toute la wilaya. 50 hommes ne disposant que de 20 fusils de guerre qui n'étaient pas tous en état de fonctionner.

Mais avec notre foi, et notre union, nous avons pu remuer un peuple tout entier, nous sommes parvenus à généraliser la révolution en indiquant au peuple la seule voie de son salut. Car l'important ne réside pas dans les moyens matériels mais dans la foi qui soulève chacun devant le devoir à accomplir et les objectifs à atteindre. Avec la foi et l'union, nous sommes sûrs de vaincre. Si ces conditions ne sont pas réunies, même si chacun de vous fait plus que son devoir mais ne se plie pas à la discipline, toute notre énergie sera dispersée et tous nos efforts seront vains.

Si nous ne réussissons pas, sachez bien que ni, les bons ni les mauvais n'en échapperont.

Ce que nous devons comprendre et ce que chacun de vous doit bien se mettre dans la tête, c'est que quiconque sèmera le trouble et le désordre, c'est vous tous qui êtes les gardiens de la révolution et non seulement le gouvernement parce qu'il lui est matériellement impossible de vivre constamment au milieu du peuple.

Chacun de vous, chaque militant, chaque djoundi est le digne représentant du gouvernement et de la révolution. Chaque militant et chaque djoundi en est le fidèle gardien, chacun doit veiller à son succès. Si ce souffle ne nous anime pas, nous n'irions pas bien loin et à ce moment-là, les colonialistes français seraient fiers de nous tenir de nouveau sous leur botte.

En ce qui concerne l'exécution des mesures prises, chacun de nous doit les observer à la lettre. Ce ne sont pas là de simples conseils car ce sont des institutions justes qui ont été établies lors de la récente réunion du CNRA.

Obéir et exécuter les ordres, c'est œuvrer pour le succès de notre révolution, et faire preuve d'indiscipline c'est aller au devant d'un échec certain ; autrement dit, par rapport à nous en tant que membres du gouvernement et par rapport au CNRA c'est une question de vie ou de mort. Vous devez obéir pour la rénovation de notre patrie — même si certains insatisfaits ont agi autrement vous devez obéir en tant que patriotes sincères et exécuter sans faiblesse les ordres. Nous ne tolérerons pas que quiconque puisse un jour souiller nos principes sacrés : labeur de 6 années de lutte et principes pour lesquels 1 million d'Algériens ont fait le sacrifice suprême. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à doter le pays d'une constitution ; ceci pour la première [fois] dans le cœur de l'histoire, notre peuple est en possession d'une constitution pour laquelle nous devons tous vivre ou mourir. Tous les Algériens : responsables, djounouds, militaires, peuples et gouvernement, en sont les garants légitimes et les gardiens vigilants.

Pour finir et résumer cet exposé, je reviendrai à ce que j'ai dit tout à l'heure au sujet du contenu humain de notre révolution, des gens qui en font partie, des difficultés et malaises, dont l'existence étonne certains, qui se demandent pourquoi avons-nous de pareils problèmes à résoudre, pourquoi notre révolution engendre de temps à autres des crises. Cela ne doit pas être compris dans un mauvais sens. Comme je l'ai déjà dit en parlant des gens ayant fait partie de cette révolution, les causes qui nous les ont amenés ne sont pas les mêmes et les buts de chacun sont différents.

Certains, depuis le jour où ils ont fait partie de la révolution n'ont eu pour unique perspective que de se sacrifier pour elle, ou bien d'arracher l'indépendance du pays ; c'est-à-dire le but poursuivi par ceux qui, à l'heure du déclenchement de notre révolution, le 1er novembre à 1 heure du matin, n'étaient pas d'y survivre, ils n'étaient pas certains de demeurer en vie dans l'heure qui allait suivre. Il se considéraient comme pouvant faire partie du cortège des morts une heure après le début de l'insurrection armée. Ce groupe d'hommes donc n'avaient pas en tête en premier lieu d'en assurer la direction et de devenir les chefs de la révolution, et ne pensaient pas qu'ils allaient vivre jusqu'à maintenant ou même jusqu'à la fin de la révolution en assistant à l'indépendance. Si aujourd'hui, certains d'entre eux assurent de grandes responsabilités, ce sont les circonstances qui l'ont voulu et s'ils sont encore en vie c'est parce que Dieu leur a prêté longue vie, malgré de dures épreuves. Car, c'est une loi ou une règle dans toute révolution — non pas une particularité propre à la nôtre seulement.

La vague dont je vous ai déjà entretenu qui a mené dans nos rangs le peuple en masse, en une seule poussée, en un seul élan, n'a pas permis aux dirigeants de la révolution d'organiser méthodiquement cette foule, afin qu'elle ne la submerge pas. Cette vague comprenait des hommes, venus de toutes les régions d'Algérie. Mais ces hommes de toutes sortes et de toutes espèces, issus des différentes couches sociales, de tendances diverses, ne poursuivaient pas tous les mêmes buts. Et, après cette période ascendante, et après que cette période ait abouti à une période de stabilisation, et après que notre révolution soit entrée dans une phase normale et naturelle, son corps a commencé à souffrir de plusieurs maux, car ces maux colportés par les nouveaux venus elle les avait au départ, à l'origine. C'est ainsi que nous les avons enregistrés en 1958, 1959, 1960. Cela ne doit pas nous étonner car nous en enregistrerons d'autres peut-être, en 1961. Ces maux proviennent de deux catégories d'hommes : ceux qui n'ont pu satisfaire leurs ambitions personnelles — ils sont venus uniquement dans le but de devenir des chefs et avoir des responsabilités, mais si les circonstances ne leur ont pas permis de satisfaire leur désir d'une part, et d'autre part, ceux que la guerre, en se prolongeant avait fatigués et abattus, parce que la foi n'est pas d'égale valeur chez tous les révolutionnaires. Certains peuvent la conserver pendant 1, 2, 6, ou même 20 ans. Ces gens d'inégale valeur ne pourront suivre à la même vitesse ni avec le même souffle. C'est pour celà que nous avons vu les uns s'arrêter à mi-chemin et perdre leur foi dans la première année de lutte, d'autres au cours de la seconde, la 3^e, la 4^e ou la 5^e, et au fil des ans, à mesure que la révolution durait, nous avons rencontré des gens qui se sont lassés de la lutte. La route a été longue pour eux. Mais nous avons rencontré aussi des hommes nouveaux animés de meilleures intentions, capables d'aller de l'avant et de continuer le combat jusqu'à son terme final.

C'est pour cela que vous ne devez pas vous laissez abattre devant ce genre de choses, et impressionner par ces difficultés que nous devons rencontrer inévitablement : ce sont des maux que notre révolution engendre nécessairement de temps à autre. De notre côté nous les avons toujours vus d'une optique différente : nous nous y attendions, car cela était prévisible à longue échéance, en 1955 et 1956, au moment où cette vague et ce raz de marée ont déferlé, nous nous attendions, d'année en année, à ce que le corps de notre révolution se purifie en rejetant tous les déchets qu'elle avait amassés pendant cette période.

Il ne serait pas juste de nous lamenter éternellement en analysant le cas de chacun : un tel est fatigué, il faut le soutenir à tout prix. Tel autre parce qu'il complote, va jusqu'à dire que la révolution n'est qu'un amas d'hypocrites. Cela est erroné de juger les choses de cette manière.

Notre jugement doit être froidement raisonné, sans passion, jugement de gens réfléchis, jugement de responsables avertis et de chefs patients dans la manières de résoudre les problèmes fréquemment posés, et que nous rencontrons sur la voie de notre révolution. Celle-ci ne s'arrêtera pas quand nous aurons chassé les Français de notre pays ; la révolution continuera inexorablement sa marche. Car, ce n'est pas parce que nous luttons en ce moment pour libérer notre sol que nous devons avoir une conception étroite de cette révolution populaire et sociale qui a vu le jour chez nous. Même si les pionniers, l'action armée, n'avaient pas en tête au départ ces mêmes objectifs, ce que nous dirons avec conviction — que tous ces maux que nous portons en nous apparaissent ou non, que ces complots aient lieu ou non, que des gens abandonnent — cela n'infléchira pas notre décision, et n'aura aucun effet sur nous. Celui qui sera touché ou influencé ne pourra être que celui qui sera lui-même essoufflé, fatigué et à qui il ne sera plus possible de réfléchir, qu'il se repose donc comme les autres et ne s'oppose plus à nous, qui sommes toujours décidés à continuer, afin de ne pas entraver la poursuite de notre lutte.

Quant à celui qui n'a pas le courage d'avouer des faiblesses et trouve qu'il est honteux de le faire, il doit prendre garde de freiner notre élan, [...], cet homme-là sera irrémédiablement brisé par la révolution. Celle-ci ne peut s'arrêter et écrasera sans pitié celui qui se mettra en travers de son chemin.

Puisqu'elle est dans la nécessité de le faire, il en résultera inévitablement quelques accrochages même entre nous qui nous disons révolutionnaires. La révolution qui ne comprend au départ que des révolutionnaires engendre en son sein des contre-révolutionnaires qui n'étaient en réalité que des faux révolutionnaires. Ils n'avaient de souffle et d'âme révolutionnaire que les apparences, et depuis l'instant où la révolution ne s'est pas seulement assignée pour but lointain, que la libération de notre pays, mais aussi l'édification d'un Etat algérien, et du moment où elle n'aura pas à combattre un seul ennemi, puisque c'est une révolution sociale, il lui faut extraire de son corps tous les maux qu'elle porte en elle.

Que chacun comprenne bien, que la route est encore longue, que nous aurons d'autres difficultés à surmonter, des embûches à traverser et écueils à éviter.

En tant que révolutionnaires dans le sens propre du terme, nous devons considérer celui qui s'arrête et abandonne la lutte, comme nous ayant été utile parce qu'il nous aura permis de nous purifier. Que celui qui se met en travers de notre route et que nous devons nécessairement briser, nous a également été utile, puisqu'il nous aura permis, sous une autre forme, de nous épurer, « c'est une forme d'épuration ».

Au milieu de toutes ces circonstances, les révolutionnaires sincères, aptes, capables de lutter jusqu'au bout, et les faux révolutionnaires que nous rencontrons ici, d'une manière particulière, l'état de choses que nous avons constaté dans votre région qui traverse en ce moment une crise parmi celles que je vous ai citées tout à l'heure [...] Dans le même ordre d'idées exposées précédemment, il est naturel qu'elle ait vu le jour ici, vous ne vous êtes jamais auparavant trouvés devant des cas semblables, et c'est bien la première leçon et la première expérience qui vous sont données en ce domaine.

Ces crises ont déjà apparu et ont fréquemment eu lieu dans d'autres régions ; c'est-à-dire que ce mal que nous avons ici n'est ni le premier, ni le dernier dans l'histoire de notre révolution.

D'une manière générale pour nous tous, entre révolutionnaires sincères, c'est une épreuve qui nous permet de déceler les faux des vrais révolutionnaires, de différencier ceux qui ont gardé intacte la foi initiale qui les guidait, de ceux qui n'ont plus conservé que la moitié « 50 % », ce sont [les] crises de ce genre qui nous font connaître les hommes, et séparer les militants sincères de ceux qui n'ont jamais compris et ne comprendront jamais le sens de notre lutte et de notre révolution, même s'ils ont vécu parmi nous. Ils ne l'ont pas vécue. Ils l'ont contournée. Et comme ils ne vivent pas réellement la révolution ces gens constituent des freins qu'ils nous faut écarter ; car ils peuvent être un jour, amenés à vouloir la détruire inconsciemment. Autrement dit, ils peuvent agir dans un sens qui leur apparaîtrait utile et profitable à la révolution ; mais ils se trompent, car ils ne la comprennent absolument pas. Ceux qui voudront lui porter atteinte, ne causeront en réalité que leur propre malheur, en créant des problèmes supplémentaires à la révolution qui ne ralentiront que momentanément sa marche, puisque je le répèterai encore, la révolution poursuivra inexorablement et implacablement sa route.

Pour suivre fidèlement et mettre à exécution tous les principes qu'elle s'est assignée notre révolution se doit d'écraser sans pitié toute tentative d'opposition, non pas parce qu'elle déteste et tient rancune à ses propres fils mais parce qu'elle se doit d'agir ainsi.

NOTES

1. Après une crise de six mois (juillet, décembre 1959) un nouveau Conseil national de la révolution, coopté par les principaux chefs militaires se réunit à Tripoli du 16 décembre au 18 janvier 1960. Il reconduit Ferhat Abbas dans ses fonctions de président du Conseil et unifie l'ALN sous la direction d'un état-major supervisé par un comité interministériel de la guerre. Il est temps de faire cesser les rumeurs répandues par les différentes factions et d'imposer à nouveau l'ordre des chefs, en donnant aux militants et aux combattants les « explications » nécessaires. Ce rôle incombe à Lakhdar Bentobbal, ministre de l'Intérieur, au cours d'une conférence faite aux cadres du FLN du Maroc et de Tunisie et qui fut enregistrée au magnétophone. Le texte ci-dessus reproduit cet enregistrement et a été établi après la conférence donnée en Tunisie le 5 février 1960.

2. En juin 1954, 22 militants du MTLD ayant appartenu à son organisation paramilitaire, l'OS, découverte par l'administration française en mars 1950, et dissoute peu après par la direction du MTLD, se réunissent à Alger et décident la préparation d'une insurrection armée. Boudiaf, Ben Boulaïd, Didouche, Ben M'hidi, Bitat, Bentobbal, Boussouf, Zighoud, etc. figuraient parmi les participants à cette réunion. A cette même période, Krim appartenait encore à la tendance messaliste.

3. Zone. Le terme wilaya n'apparaît qu'après le 1er congrès du FLN (20 août 1956).

4. Le conférencier lui-même et Boussouf

5. En particulier, les Aurès et l'Est algérien.

6. Comité de coordination et d'exécution.

7. Ben Bella, Boudiaf, Mahsas.

8. Les régions visées sont les Aurès et les régions frontalières de la Tunisie.

9. Du 16 décembre 1959 au 18 janvier 1960, cf. Doc. n° 56. Par travaux préparatoires, il faut entendre la crise qui avait pour objet le contrôle de l'armée.

DOCUMENT N° 56 (inédit)

QUESTIONS ET REPONSES LORS D'UNE TOURNEE DE LAKHDAR BENTOBBAL AU MAROC[1]

14 mars 1960. AUTEUR : Lakhdar Bentobbal. SOURCE : archives personnelles.

Fait le 14 mars 1960.

A. Objet de cette tournée
— Communication des résultats des travaux du « Conseil National de la révolution algérienne » de Tripoli, en particulier des textes des « statuts du Front de libération nationale » et des « institutions provisoires de l'Etat algérien ».
— Commentaire de ces travaux et de ces textes.

B. Réunions tenues
— Le samedi 5/3/1960 .... à Oujda
— Le dimanche 6/3/1960 .... à Kebdani
— Le lundi 7/3/1960 .... à Fes
— Le mardi 8/3/1960 .... à Rabat
— Le mercredi 9/3/1960 .... à Casablanca
— Le jeudi 10/3/1960 .... à Marrakech
— Le dimanche 13/3/1960 .... à Larache et Tanger

C. Organismes touchés
— L'organisation politique (tous les comités responsables des organisations régionales, locales et de secteur)
— L'organisation militaire (CDF et centres d'instruction)
— La mission du GPRA à Rabat
— Le bureau d'information et de presse
— L'organisation militaire du Maroc Oriental (OMMO)
— Le service central de renseignements (SCR)
— La direction des liaisions inter-Maroc
— Le Croissant rouge algérien
— L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA)
— L'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA)
— Le service de la Logistique (Armement et Ravitaillement GI)

Toutes les réunions tenues débutent par un exposé préliminaire du ministre de l'Intérieur.

Cet historique retrace l'histoire de la révolution et son développement depuis le 1er novembre jusqu'à nos jours. Il situe également l'importance capitale de la dernière réunion du CNRA tenue à Tripoli.

Le texte de cet exposé fait l'objet d'un compte-rendu particulier et d'un enregistrement sur bande magnétique.

Après lecture (en arabe et en français) du texte des « statuts du Front de libération nationale » et des « institutions provisoires de l'Etat algérien » les assistants sont invités à poser toutes les questions et à demander tous les éclaircissements qu'ils jugeront utiles et auxquels il sera répondu par le ministre de l'Intérieur.

Les questions ainsi posées et les réponses formulées font l'objet de la suite du présent compte-rendu. Pour plus de clarté et de logique, elles sont regroupées, en fonction de leur nature, sous plusieurs rubriques, à savoir :

1. Questions statuaires et institutionnelles.
2. Perspectives actuelles politico-militaires.
3. Le Maghreb arabe.
4. Politique extérieure.
5. Perspectives d'avenir (après l'indépendance).
6. Militantisme.
7. Questions diverses.

QUESTIONS STATUTAIRES ET INSTITUTIONNELLES

1. Q. Qu'est-ce exactement que le congrès national ?

R. Le congrès est un organisme virtuel. Il n'existe pas encore. Il n'est pour le moment que théorique. Il ne pourra devenir une réalité concrète qu'après la cessation des combats. Car les conditions actuelles ne peuvent pas permettre sa convocation : d'une part parce que ses membres doivent être délégués par les militants de toutes les régions d'Algérie, d'autre part parce qu'il doit se tenir sur le territoire national. Et ces conditions ne peuvent être réunies tant que dure la guerre.

2. Q. Quelles sont les modalités et conditions d'accès au congrès national ?

R. Les statuts nous disent que le mode de représentation du congrès national sont arrêtés par le CNRA. Et ils ne pourront l'être qu'au moment opportun, c'est- à-dire lorsque les circonstances le permettront, c'est-à-dire après la cessation de la guerre.

3. Q. Est-ce que le prochain congrès national est prévu déjà ? Et pour quelle date ?

R. Tenant compte de ce que la réunion du congrès national est fonction du retour de la paix en Algérie, la date de sa convocation ne peut avoir été déjà prévue. Il appartiendra au CNRA, conformément aux « statuts », d'arrêter la date et le lieu de sa réunion.

4. Q. Quelle différence y-a-t-il entre le congrès national et le CNRA ? Le CNRA ne fera-t-il pas double emploi avec le congrès national ?

R. Le congrès national est une instance plus large et plus représentative que le CNRA. Le congrès représente les militants de base qui y délèguent directement leurs représentants. Ces derniers désigneront, parmi eux, les membres du CNRA. Ceci, bien entendu, dans l'avenir. Pour l'heure, seul le CNRA existe, et ses membres sont des représentants non pas élus, mais de fait, du peuple. Il convient de préciser que, lorsque le congrès pourra être réuni, et qu'il désignera le CNRA, celui-ci jouera le rôle d'un comité central. Et il est possible qu'alors il change de dénomination.

5. Q. La composition du CNRA est-elle secrète ? Sinon quelle est sa composition et comment sont choisis ses membres ?

R. Le CNRA est composé de 50 membres, dont l'identité sera rendue publique prochainement[2]. Les critères de choix de ces membres sont les suivants à l'heure actuelle : les frères détenus à l'île d'Aix (malgré leur situation actuelle, ils ne peuvent être écartés, car ils sont parmi les promoteurs de la révolution) ; les conseils de wilaya, qui représentent l'intérieur ; les responsables des Fédérations de France, de Tunisie et du Maroc, qui représentent les importantes communautés algériennes résidant dans ces pays. La qualité de membres de droit attachée aux conseils de wilaya et aux responsables des Fédérations se perd automatiquement lorsque l'intéressé quitte la responsabilité qu'il assumait au sein du conseil de wilaya ou à la tête de la Fédération. Il y a ensuite des membres élus, par vote secret, en fonction de leur qualité [3] .

6. Q. Quelle est la composition du CNRA ? A-t-il un siège permanent et, dans ce cas, pouvons-nous le connaître ?

R. Comme le précisent les « statuts », le bureau du CNRA est composé de 3 membres élus [4]. Leur identité sera rendue publique en même-temps que celle des membres du CNRA. Quant au siège, le bureau du CNRA n'a pas de siège permanent. Ses membres assumant d'autres responsabilités, ils se réuniront, selon les nécessités, au lieu le plus propice.

7. Q. Le GPRA a-t-il un siège permanent ? Si oui, quel est-il ?

R. Le GPRA n'a pas de siège permanent. Il ne peut en avoir, car le choix de telle ou telle capitale laisserait à supposer un choix politique. La seule décision prise par le CNRA à ce sujet est que le GPRA siège le plus près possible de l'intérieur, et le plus tôt possible à l'intérieur, en fonction des seules considérations d'efficacité de son travail. De même, l'installation actuelle de tel ministère dans telle ville ou région n'est liée qu'au souci de répondre au mieux aux exigences de l'efficacité. Toute autre considération dans ces choix est exclue.

8. Q. Nos institutions judiciaires ont-elles été définies (code de justice et tribunaux révolutionnaires) ?

R. Lorsque le CNRA s'est réuni à Tripoli, il a jugé qu'il était indispensable de conférer une forme de légalité à notre révolution, en particulier sur le plan judiciaire. Il a chargé le gouvernement de cette tâche. Ce dernier, à son tour, a chargé une commission spéciale de juristes d'élaborer un code criminel et un code d'instruction criminelle. Cette commission est actuellement au travail. L'élaboration de ces codes de justice exige nécessairement du temps. Elle sera probablement terminée dans les prochains mois et sera soumise au gouvernement avant d'être promulguée. Lorsque ces codes auront été définis, la structure judiciaire chargée de leur mise en application sera mise en place, il y aura nécessairement plusieurs tribunaux révolutionnaires, répartis sur le territoire, de même qu'il y aura un tribunal révolutionnaire dont la compétence territoriale s'étendra sur les frontières (bases de l'Est et de l'Ouest).

9. Q. Les institutions judiciaires prévoient-elles un organisme ou des organismes d'appel ?

R. En période de guerre, les conditions ne peuvent permettre l'exercice du droit d'appel. La justice doit être et ne peut être que rapide et sans appel. Cependant, lorsqu'ils le jugent utile, les échelons supérieurs à celui qui a prononcé le jugement peuvent se saisir de l'infraction objet du jugement.

10. Q. Le ministre des Finances organisera-t-il une structure financière s'étendant jusqu'aux organismes de base ? Ou bien chacun de ces organismes aura-t-il son propre service financier chargé de la gestion de ses fonds ?

R. La structure du ministère des Finances est comparable à celle des autres ministères. Cependant sur le plan de la comptabilité, chaque ministère a sa comptabilité particulière. Mais il n'a pas d'autonomie financière. Le ministère des Finances a droit de contrôle sur la gestion financière de tous les ministères et de tous les services jusqu'à la base. Au-dessus encore, il y a la « commission des Comptes de la nation » qui relève du gouvernement et qui a compétence pour contrôler le ministère des Finances lui-même. Cette commission rend compte de ses observations et de ses suggestions au gouvernement et même, si elle le juge utile au CNRA,

11. Q. Le journal officiel exite t-il déjà ? Si oui, sera-t-il diffusé jusqu'aux militants ?

R. Le *Journal officiel de la République algérienne* n'a pas encore commencé à paraître. Il en est au stade de la préparation, actuellement. Lorsqu'il sera prêt, sa diffusion aura un caractère public. Donc, les militants de base pourront le recevoir.

12. Q. A l'intérieur, la coordination entre services relevant des différents ministères est assurée, à l'échelon wilaya, par le conseil de wilaya. Des dispositions propres à assurer la coordination entre ces différents services au Maroc ont-elles été prévues ?

R. Le système de centralisation et coordination dans les bases arrières (Maroc et Tunisie) est à l'étude. Le CNRA en a défini les grandes lignes et a chargé le gouvernement d'en préciser les modalités. Il sera promulgué à l'occasion de la prochaine réunion du gouvernement et communiqué aux services intéressés sous la forme de directives. La structure, sur le plan vertical, demeurera ce qu'elle est. Les services relevant des diffférents ministères sont maintenus. Il s'agira simplement de préciser un mode de liaison et de coordination adapté aux conditions actuelles.

13. Q. Le système d'organisation défini par les « statuts du FLN » et les « institutions de l'Etat » est valable en temps de paix. Il ne semble pas adapté à l'état de guerre qui est le notre actuellement, puisque par exemple il faut à chaque fois voter avant de prendre une décision.

R. Les membres du CNRA qui ont défini ces « statuts » et ces « institutions » sont pour la plupart des combattants de l'intérieur, ils vivent tous la guerre et en saisissent les impératifs. Par ailleurs les dispositions contenues dans les « statuts » et « institutions » résultent de l'expérience au cours de plus de cinq années de guerre et ont fait leurs preuves durant cette période. Nous pouvons donc affirmer qu'elles s'adaptent parfaitement à l'état de guerre d'aujourd'hui ; comme elles s'adapteront à l'état de paix qui suivra demain.

14. Q. Il est dit, dans les statuts, que le FLN poursuivra après l'indépendance du pays « sa mission historique de guide et d'organisateur de la nation algérienne ». Quel caractère va-t-on donner à son action dans le cadre d'une « République démocratique et sociale » ? Fera-t-il figure de parti unique ?

R. La réunion du CNRA à Tripoli n'a pas précisé que le FLN sera, demain, le parti unique. Elle a simplement confirmé que le FLN poursuivra sa mission après la libération du pays. Cependant le caractère démocratique qui sera donné à la République algérienne ne peut être conçu avec le même sens que celui des pays occidentaux, des pays organisés depuis très longtemps et ayant une longue expérience de la démocratie. Pour nous, la démocratie n'a de sens qu'au sein des organismes. La mission du FLN n'est pas seulement de libérer le pays, mais aussi, après l'indépendance, la liquidation des séquelles du colonialisme, l'édification d'une République algérienne démocratique et sociale. C'est pourquoi dans nos « statuts » il n'est pas question uniquement de « guerre de libération » mais de « révolution », car la révolution dépasse et déborde le stade de la guerre. Les impératifs de l'édification de la « République algérienne » après la libération du pays, ne permettront pas d'ouvrir librement les portes à la constitution de partis ; ce serait alors l'éparpillement des énergies du peuple qui ne pourraient plus être mobilisés pour la reconstruction. Aujourd'hui, après plus de cinq années de lutte, nous constatons que l'Algérien est encore davantage porté vers l'anarchie que vers la discipline et ce phénomène risque de se manifester plus gravement demain lorsqu'il n'y aura plus l'ennemi en face de nous pour nous unir, si une forte dicipline ne s'installe pas dans le peuple, discipline capable de mobiliser toutes les énergies pour l'édification de notre pays.

15. Q. Dans les institutions de l'Etat algérien, il n'est pas dit que ce dernier est une République « arabe ». Cette omission est-elle volontaire et a-t-elle une signification ?

R. Le peuple algérien n'est pas tout entier « arabe ». D'autre part, nos amis et alliés ne sont pas tous que des peuples arabes. Et ne serait-ce que pour des raisons tactiques, nous ne pouvons nous permettre, tant que l'Algérie n'est pas indépendante, de prendre une position de cette gravité. Ce serait nous créer des difficultés supplémentaires nous-mêmes.

16. Q. Les institutions définies ne précisent pas quelle sera la langue nationale en Algérie ? La langue arabe aura- t-elle sa place légitime officiellement ?

R. C'est volontairement que la langue officielle n'a pas été définie. Et cela d'abord pour des considérations d'ordre pratique, et aussi parce que ce problème n'est pas un problème d'urgence. Cette question sera de la compétence du parlement et du gouvernement qui seront mis en place après l'accession de notre pays à l'indépendance. Il n'est pas douteux que la langue arabe aura une place de choix, officielle. Mais il nous faut être réaliste et considérer que la langue n'est qu'un véhicule, un matériel pour exprimer ses idées. Les séquelles du colonialisme sont trop importantes dans ce domaine pour ne pas en tenir compte. En attendant que la langue puisse être couramment utilisée, il nous faut, que nous le voulions ou non, travailler avec la langue que nous possédons le mieux, même si cette langue est le français.

17. Q. Toutes les décisions sont prises à la majorité des 2/3 sauf celle concernant le cessez-le-feu pour laquelle la majorité des 4/5 est requise ? Pourquoi ?

R. La question du cessez-le-feu est fondamentale. Elle conditionne l'avenir même de l'Algérie. C'est pourquoi la majorité des 4/5 des voix est requise pour se prononcer à son sujet. Si la décision du cessez-le-feu n'était adoptée qu'à la majorité des 2/3 et si la France venait par la suite à rompre ses engagements, ils nous serait très difficile de reprendre les armes et nous risquerions de perdre le bénéfice de plusieurs années de lutte. D'un autre côté, si la majorité des 2/3 était requise pour que le CNRA se prononce sur le cessez-le-feu, on pourrait risquer de voir le 1/3 restant s'opposer à la décision ; la minorité ainsi dégagée serait trop importante et, étant donné l'importance capitale de la question, pourrait se maintenir dans une opposition irréductible ; il faudrait alors lui imposer par la force la décision prise par la majorité des 2/3 et ce serait la guerre civile, les combats fratricides. De même, on ne saurait exiger l'unanimité, pour se prononcer sur le cessez-le-feu, car dans ces conditions, l'opposition démagogique d'un seul membre ou de quelques membres du CNRA suffirait pour interdire à ce dernier de se prononcer pour le cessez-le-feu ; ce qui risquerait alors d'entraîner, inutilement, cette fois, le sacrifice d'un autre million d'Algériens. Si la décision de fixer aux 4/5 la majorité nécessaire pour se prononcer sur le cessez-le-feu a été choisie, c'est parce que le CNRA a voulu s'entourer du maximum de garanties possibles pour décider sur une question engageant l'avenir de la nation.

18. Q. Il est dit dans les « institutions » que le CNRA peut modifier les dispositions institutionnelles à la majorité des 2/3. Cela laisse t-il [...] qu'il peut ramener aux 2/3 la disposition fixant aux 4/5 le nombre des voix nécessaires pour se prononcer sur le cessez-le-feu ?

R. Non ! la possibilité qu'a le CNRA de modifier les dispostions institutionnelles à la majorité des 2/3 ne vise pas la disposition relative au cessez-le-feu. Cette dernière ne peut être modifiée.

19. Q. Le CNRA se prononce sur le cessez-le-feu à la majorité des 4/5. Cela signifie t-il qu'en cas de négociations sur le cessez-le-feu les délégués algériens désignés par le

gouvernement ne seront pas des plénipotentiaires au sens propre du terme, et qu'ils devront en référer au CNRA ?

R. Le CNRA a donné une totale liberté d'action au gouvernement pour négocier éventuellement un cessez-le-feu. Seule l'exécution de l'accord qui pourrait être réalisé est soumise à la ratification du CNRA. C'est une garantie supplémentaire pour limiter les risques d'erreur. Il ne s'agit pas là d'un manque d'autorité du gouvernement. C'est une question de garantie dont il faut s'entourer pour un problème aussi important. C'est plus une question de confiance et de conscience, qu'une question de droit. Le gouvernement, je le répète, a carte blanche pour toute négociation.

PERSPECTIVES ACTUELLES POLITICO-MILITAIRES

20. Q. Pourquoi le GPRA s'est-il limité à la désignation des cinq frères détenus comme négociateurs ?

R. La désignation des seuls cinq frères à l'île d'Aix avait deux buts :

a. c'est une opération qui pouvait permettre la libération des frères emprisonnés, cette libération ne pouvait manquer d'avoir des effets psychologiques très favorables sur notre peuple et l'ALN. Par ailleurs une fois libérés, ils auraient été utiles à la révolution en tant que cadres.

b. Cette opération nous permettait de mettre de Gaulle au pied du mur et de juger de sa sincérité.

21. Q. N'y a-t-il pas contradiction entre le but du FLN, qui est l'indépendance et l'acceptation du principe de l'autodétermination ?

R. Il n'y a là aucune contradiction. C'est simplement une question de moyens. La réalisation de l'indépendance peut être obtenue : soit par une victoire militaire, soit par la négociation, soit par l'autodétermination. L'initiative de ce dernier moyen (l'autodétermination) ne revient pas à de Gaulle, puisqu'il avait été énoncé dès la proclamation du 1er novembre 1954 [...]. Car si les garanties d'une libre autodétermination étaient données au peuple algérien, il ne pourrait choisir autre chose que l'indépendance. Si de Gaulle était persuadé que le peuple algérien choisirait une autre solution (association ou francisation), il n'hésiterait pas à donner les garanties nécessaires à l'expression libre du peuple. C'est bien parce qu'il est convaincu du contraire qu'il s'y est refusé jusqu'ici. La reconnaissance du droit du peuple algérien à l'autodétermination n'a été et n'est pour de Gaulle qu'une manœuvre destinée à l'opinion publique nationale et surtout internationale. Pour nous, il serait plus avantageux d'obtenir l'indépendance par la voie de l'autodétermination que par celle de la négociation (même si cette dernière devait avoir lieu entre le gouvernement algérien et le gouvernement français) ; car, dans le premier cas, elle serait totale, tandis que dans le deuxième, elle serait nécessairement incomplète (toute négociation supposant des concessions réciproques).

22. Q. Est-ce que le principe de l'autodétermination est un fait acquis, même si le gouvernement français venait à être changé ?

R. Cette question ne nous concerne pas. Elle concernerait plutôt le gouvernement français. De toute manière, l'expérience nous démontre que la parole des gouvernements français n'est jamais acquise d'avance. La France n'a jamais eu de scrupule.

23. Q. Il semble que l'évolution de la situation nous achemine vers une solution qui

ne soit pas exactement l'indépendance. Est-ce que le gouvernement envisage d'autre solution que l'indépendance ?

R. Nous ne voyons pas, quant à nous, que nous ayons à aucun moment fait des concessions sur le point de l'indépendance. L'indépendance que nous demandions au début est toujours celle que nous exigeons actuellement. Il n'y a rien de changé. Ce sont seulement les moyens de parvenir à cette indépendance qui peuvent changer ; l'autodétermination est l'un des moyens, et il avait été prévu dès le 1er novembre 1954.

24. Q. Quelles sont les perspectives actuelles après les dernières déclarations de Ferhat Abbas et celles de De Gaulle ? Quelles sont les chances de paix actuellement ?

R. Cette question a été étudiée d'une manière très approfondie à Tripoli. Après la réunion du CNRA d'autres événements sont intervenus (rébellion des ultras d'Alger[5] déclarations de De Gaulle au cours de ses derniers déplacements dans le midi de la France et en Algérie). De toute manière, les perspectives définies par le CNRA à Tripoli l'ont été en fonction d'une longue poursuite des combats encore. De notre point de vue il n'y a rien eu qui permette de prévoir le rapprochement ou l'éloignement de la paix. La reconnaissance du principe de l'autodétermination par de Gaulle, et son acceptation par le GPRA, ne sont pour le moment que théoriques. Leur mise en application est autre chose en plus difficile. Et sur ce point, notre position et celle de la France sont éloignées l'une de l'autre. A notre sens les dernières déclarations de De Gaulle ne sont pas en retrait sur les précédentes ; elles vont toujours dans le sens de sa politique. La France n'est pas encore mûre, pour la paix ; c'est parce que de Gaulle a encore espoir de nous vaincre militairement (ce qui lui permettrait d'imposer la solution qu'il veut), c'est ensuite parce que de Gaulle est persuadé que, si le peuple algérien venait à s'exprimer librement, il ne choisirait aucune autre solution que l'indépendance (c'est-à-dire la sécession pour de Gaulle). Si de Gaulle refuse des négociations, c'est parce qu'il sait pertinemment que les garanties qu'il serait amené à donner seraient considérées par le peuple algérien comme lui ayant été arrachées par le FLN ; le peuple constaterait que c'est le FLN qui lui a obtenu les garanties nécessaires à sa libre autodétermination et il voterait unanimement pour l'indépendance. La véritable pensée de De Gaulle c'est d'obtenir le cessez-le-feu sur le terrain, c'est-à-dire par les armes ; ce qui lui assurerait la victoire qu'il recherche. La paix n'est donc pas pour demain, d'autant plus que l'autorité de De Gaulle sur son armée est encore très loin d'être assise. La paix dépend des rapports de force en présence. Tant que la France conserve l'espoir d'une victoire militaire, les perspectives de paix demeureront lointaines. Lorsque, par notre action et notre détermination inébranlable, nous l'aurons convaincu de l'impossibilité d'un écrasement de notre révolution, alors la paix sera certaine.

25. Q. Sur le plan militaire, peut-on employer des moyens plus puissants, en particulier l'aviation ?

R. Nous utilisons et utiliserons tous les moyens dont nous pouvons ou pourrions disposer. Si certains n'ont pas été employés jusqu'ici, c'est parce que nous ne les possédons pas encore; le problème de l'aviation n'est pas fonction de la possession des avions nécessaires (nous pouvons facilement les trouver) ; il est lié au problème des bases de départ de ces avions, et aucun pays jusqu'ici ne peut accepter pour le moment de s'engager aussi directement, en mettant des bases aériennes à notre disposition. Sur le plan général de la guerre, le CNRA a défini une stratégie militaire nationale de longue durée. S'agissant là d'un secret d'Etat, nous ne pouvons vous en dire davantage ici.

26. Q. L'ALN a-telle besoin d'effectifs ?

R. L'ALN ne manque pas d'effectifs, mais elle en a toujours besoin ; elle a toujours besoins de volontaires pour assurer la relève.

LE MAGHREB ARABE

27. Q. Il est dit dans les statuts que l'Algérie fait partie du Maghreb arabe ? Pourquoi dans ces conditions le ministère du Maghreb arabe a t-il été supprimé ?

R. La constitution du ministère du Maghreb arabe en 1958 répondait à l'importance des communautés algériennes résidant au Maroc et en Tunisie et à la multiplicité des problèmes propres à ces communautés. Elle allait également dans le sens de notre objectif d'unité maghrébine. Mais l'expérience ainsi faite nous a démontré que, pour des raisons de coordination, d'harmonisation et d'efficacité, les Affaires extérieures ne pouvaient sans danger et sans conséquences fâcheuses, demeurées partagées entre deux ministères (celui des Affaires extérieures et celui du Maghreb arabe). C'est pourquoi le CNRA a décidé de les regrouper entre les mains d'un seul ministère (celui des Affaires extérieures). Ceci n'empêche pas qu'au sein de ce ministère existe une section des affaires du Maghreb arabe, comme il existe d'autres sections intéressant différentes régions du monde. Cette modification dans la structure du gouvernement ne signifie pas un échec quelconque de notre politique maghrébine. C'est simplement une question d'organisation interne et de coordination de nos activités.

28. Q. Le Maghreb arabe ne constitue-t-il qu'un slogan de propagande ? Est-ce une réalité concrète ou une illusion ?

R. Le Maghreb Arabe est un objectif que s'est fixé le FLN dès sa proclamation du 1er novembre 1954. L'Algérie a tout fait pour le faire dans la réalité concrète, d'abord sur le plan militaire (signature d'un accord entre les organisation de résistance de Tunisie et du Maroc et l'Armée de libération nationale algérienne[6] pour le maintien d'un front commun de lutte armée jusqu'à la libération des trois pays) ensuite sur le plan militaire des accords et des engagements pris entre les organisations nationales populaires des trois pays (conférence de Tanger). Mais nous avons rencontré d'énormes difficultés qui se sont opposées jusqu'à présent à la réalisation de ces objectifs. Les circonstances et la conjoncture n'ont pas permis de transposer cette unité maghrébine de la théorie à la pratique. Cependant, cet objectif n'est pas oublié ; il demeure, malgré les difficultés, malgré la guerre, malgré que sa matérialisation nous apparaisse encore lointaine à longue échéance.

29. Q. La reconnaissance du GPRA par le gouvernement n'a pas dépassé le stade des principes. Il en résulte que la situation des Algériens demeure équivoque et difficile ! Pourquoi ?

R. Il est exact que la reconnaissance du GPRA par tous les pays qui l'ont officiellement reconnu (et pas seulement le Maroc) n'a pas dépassé le stade des principes. Ceci est dû à ce qu'il n'existe pas de sentiment en politique entre Etats. Le comportement des gouvernements les uns vis-à-vis des autres ne peut être sentimental. Il ne l'est jamais. Il n'est fonction que des considérations d'intérêt national. Lorsque le GPRA a été proclamé, il ne s'est trouvé aucun Etat qui ait accepté d'enthousiasme cette proclamation ; ceux qui nous ont reconnu ont été mis devant le fait accompli et, pour des raisons de politique intérieure ou extérieure, ils n'ont pu faire autrement que de nous reconnaître ; la pression des opinions publiques nationales sur leur gouvernement a joué, en particulier, un rôle très important.

Mais il faut demeurer réalistes. Nous ne pouvons exiger des autres nations les mêmes sacrifices que ceux que nous nous imposons. Il faut dire que la logique n'est pas toujours en conformité avec les nécessités politiques. La reconnaissance de notre gouvernement par les nations étrangères, même les plus proches de nous, n'est que politique, elle n'est pas encore devenue une reconnaissance juridique et ne pourra l'être de si tôt. En vérité, la reconnaissance de notre gouvernement par les Etats ne deviendra pleinement effective que lorsque l'Algérie deviendra indépendante. Alors nous serons officiellement considérés et les droits de nos ressortissants à l'étranger seront pris en considération et respectés, non seulement par les pays amis, mais encore même par ceux qui sont actuellement nos ennemis (déclarés ou non).

30. Q. Au Maroc l'athmosphère qui règne entre Marocains et Algériens est plus ou moins lourde, en particulier sur le plan administratif. Le gouvernement ne peut-il entreprendre une action pour que cette situation s'améliore ?

R. En ce qui concerne le gouvernement, il n'a jamais cessé de conseiller aux militants et particuliers, et aux Algériens en général, de tout faire pour forcer la sympathie des Marocains. Notre comportement individuel à cet égard est essentiel comme facteur de rapprochement. Quant au malaise que les Algériens du Maroc (ou de Tunisie) ressentent du fait de leur situation administrative, cette question est en instance depuis plus de deux ans ; les dossiers préparés par notre gouvernement à ce sujet sont entre les mains du gouvernement marocain et ils resteront probablement lettre morte longtemps encore. Depuis deux ans, nous nous efforçons mais en vain de faire reconnaître dans les faits la nationalité algérienne de nos ressortissants par les gouvernements des pays frères. Il s'agit là d'une question juridique qui implique nécessairement, si elle est admise, des droits pour les Algériens et des difficultés pour les gouvernements marocain et tunisien.

POLITIQUE EXTERIEURE

31. Q. Peut-on savoir si le CNRA a opté pour une orientation politique ?

R. Notre action politique n'a pas changé. C'est le neutralisme (bloc afro-asiatique) avec cette seule différence que, lors de sa première réunion le CNRA a décidé d'ouvrir des bureaux dans un certain nombre de pays socialistes tels que la Russie ou la Yougoslavie. Ceci ne constitue pas une nouvelle orientation politique. Mais un nouveau pas dans notre stratégie politique. Ce pas pourra être suivi d'autres dans la mesure où l'intérêt de notre révolution y trouvera avantage. Nous n'avons pas une orientation politique orientée, soit vers l'Est soit vers l'Ouest.

32. Q. Quelles pourraient être les conséquences d'une alliance avec les pays de l'Est ?

R. C'est là un sujet important qui avait été déjà étudié par le congrès de la Soumman en août 1956. Le CNRA en a poursuivi l'étude et a examiné l'avantage et les inconvénients d'un tel choix politique. Il faut dire tout d'abord que la conclusion d'une alliance avec un pays quelconque ne dépend pas que de nous ; faut-il encore que le partenaire accepte, et pour qu'il puisse le faire, il faudrait qu'il y trouve avantage. En deuxième lieu, nous ne pouvons envisager d'alliance avec l'Est que si notre politique neutraliste a épuisé tous ses moyens. En troisième lieu il faudrait que notre intérêt et le leur aillent dans le même sens. Enfin nous devons poser [la question] de savoir jusqu'où les pays de l'Est pourraient aller pour nous aider efficacement ; iraient-ils jusqu'à accepter de faire comme pour l'affaire de Suez ? Certainement non, dans la conjoncture actuelle de détente internationale ? Iraient-ils jusqu'à entreprendre des manœuvres diplomatiques en notre faveur ? Ce n'est pas sûr ? De toute manière les pays de l'Est nous aident, mais ils veulent [que cette aide] demeure secrète. Nous préférions quant à nous qu'elle soit publique, ce qui provoquerait un problème entre ces pays et la France. Mais c'est justement là qu'est toute la question.

33. Q. Quelle est la position de la Russie vis-à-vis de notre révolution ?
R. A l'ONU et dans les congrès internationaux, la Russie a toujours appuyé les résolutions présentées en notre faveur. Quant à nous reconnaître officiellement en tant que gouvernement, c'est une autre question qui dépend de l'intérêt de la Russie elle-même. Il ne faut pas oublier que la stratégie politique russe est à l'échelle du monde (dont elle est un de ses deux leaders). Vue sous cet angle, l'Algérie est une bien petite chose. D'autre part, nous ne devons pas nous cacher qu'à l'heure actuelle, l'URSS a certainement plus besoin de ménager la France que de nous aider officiellement. L'optique de la Russie peut être la même que la notre. Pour elle l'Algérie ne représente que quelques kilomètres carrés sur le globe terrestre.

34. Q. Pourquoi notre gouvernement refuse-t-il certaines aides étrangères, celle de la Chine par exemple ?
R. Le gouvernement n'a jamais refusé d'aide de quiconque. Il accepte toute aide, d'ou qu'elle vienne, et en particulier de la Chine.

35. Q. L'aide chinoise est-elle assortie de conditions politiques ou autres ?
R. Avec la Chine nous n'avons jamais eu de pourparlers pour obtenir son aide matérielle. Tout ce que nous lui demandons, nous l'obtenons d'elle sans difficultés et sans discussions. La seule condition qui nous est imposée par ce pays, c'est que son aide (à l'exclusion de celle destinée au Croissant rouge algérien) demeure confidentielle.

36. Q. Quelle est la position du GPRA au regard de l'accession à l'indépendance de nouveaux peuples d'Afrique ?
R. Le GPRA appuie sans réserve l'accession à l'indépendance de nouveaux pays africains si incomplète que soit leur indépendance et quelque soit leur orientation politique. Car l'accession de tout nouveau pays à son indépendance aide à notre propre libération.

37. Q. Où en est la question des brigades internationales de volontaires ?
R. Cette idée, décidée par le CNRA lors de sa réunion à Tripoli, a été lancée à l'occasion de la session du congrès des peuples africains à Tunis. Mais le gouvernement n'a pas encore décidé de sa mise en application. Pour qu'elle soit concrétisée, il faut :
a. que le GPRA ouvre des bureaux de recrutement dans les pays étrangers intéressés ;
b. que ces pays acceptent le recrutement de leurs nationaux dans nos rangs. Pour des raisons qui appartiennent aux secrets d'Etat, nous n'avons pas encore jugé opportun d'entrer dans la voie de l'exécution. L'intérêt de l'appel lancé à Tunis pour la constitution de ces brigades de volontaires, c'est de remuer les masses avec les gouvernements intéressés. Mais cet appel n'est pas motivié par un besoin d'effectifs. Il vise beaucoup plus loin et entre dans le cadre d'une action politique très vaste et à longue échéance. Les éléments de cette stratégie politique n'apparaîtront qu'au travers des résultats au fur et à mesure que ces derniers seront obtenus.

38. Q. Pourquoi certains Etats afro-asiatiques n'ont pas encore reconnu notre gouvernement ?

R. Tous les peuples afro-asiatiques indépendants n'ont pas acquis une indépendance réelle, surtout sur le plan économique, (par exemple l'Inde, l'Ethiopie, dépendants plus ou moins de pays impérialistes, tels que les USA, l'Angleterre, la France). Ils ne peuvent, sans préjudice grave pour leurs intérêts, nous reconnaître officiellement. Ce sont là des problèmes d'intérêts mutuels qui jouent, soit contre nous, soit au contraire avec nous.

39. Q. Le GPRA peut-il signer des accords d'armement avec des nations étrangères ? Cette question nous touche d'autant plus que le manque d'armes dans l'Ouest algérien porte atteinte au moral des djounouds.

R. Le gouvernement peut signer des accords avec n'importe quel Etat que ce soit dans le domaine de l'armement ou dans tout autre domaine. Les manques d'armes dont souffrent les wilayas de l'Ouest algérien (wilaya 5 et 6 en particulier), et à un échelon moindre la wilaya 4, est dû à leur situation géographique défavorable ; les efforts entrepris par le gouvernement et les organismes qui ont procédé pour ravitailler l'Ouest algérien en armes et munitions n'ont réussi jusqu'ici que dans la proportion de 10 %. Le CNRA a étudié de près cette question essentielle. Une commission spéciale était chargée d'étudier tous les aspects possibles de la question. Il s'agit là d'un problème non pas d'approvisionnement mais d'acheminement. Le gouvernement fait le serment d'entreprendre l'impossible pour réussir à solutionner ce problème qui est préjudiciable à la révolution.

LES PERSPECTIVES D'APRES L'INDEPENDANCE

40. Q. Est-ce que le fait que l'Etat algérien sera socialiste et démocratique préjuge des futures structures de l'Algérie indépendante sur le plan politique, économique et de son orientation vis-à-vis des blocs ?

R. Nous ne disons pas que l'Algérie sera socialiste, mais qu'elle sera sociale. L'avenir politique, économique, social et diplomatique de l'Algérie ne pourra être défini avec précision que par une assemblée élue. Le CNRA et le GPRA sont les représentants du peuple. Ce ne sont pas ses représentants élus. Ils ne peuvent par conséquent assurer la responsabilité d'une décision en ce sens.

41. Q. Il est dit dans les institutions que la République algérienne sera démocratique et sociale et que ses institutions ne seront pas en contradiction avec les principes islamiques. Il y est dit qu'elle sera ouverte à tous ses habitants sans distinction confessionnelle ou ethnique. N'y a t-il pas une contradition et cela ne posera-t-il pas le problème de laïcité ?

R. Il n'y a là absolument aucune contradiction car il n'est pas dit dans nos institutions que la République algérienne sera islamique, mais seulement qu'elle ne sera pas en contradiction avec les principes de l'islam. Sur le plan tactique, on ne peut dès maintenant proclamer que l'Etat algérien sera musulman, ce ne serait pas habile et cela nous provoquerait gratuitement des difficultés supplémentaires. De toute manière les institutions définies à Tripoli ne sont que provisoires. Après la libération, le peuple aura toute latitude, par la voie de ses représentants élus, de les modifier ou de les compléter dans le sens qu'il jugera utile. Les dispositions arrêtées par le CNRA répondent à nos besoins actuels et aux nécessités de l'heure ; mais elles ne ferment aucune porte pour l'avenir.

42. Q. L'appel de Ferhat Abbas aux Européens d'Algérie, signifie que dans l'Algérie indépendante, les Européens auront accès aux postes de responsabilités au même titre que les Algériens proprement dit.

R. L'appel du GPRA ne proclame pas que les Européens d'Algérie seront d'office des citoyens algériens. Ils auront le choix. C'est une position tactique destinée à mettre en confiance des Européens dont la grande peur résulte de l'incertitude quant aux garanties qui assureraient leur situation et leurs biens dans une Algérie libre et indépendante. Par ailleurs, et pour être réalistes, nous pouvons être persuadés que le peuple algérien n'acceptera pas de placer un Européen ou un juif au sein du gouvernement ou à un poste de responsabilité ; ceci pour des raisons de confiance faciles à comprendre. Le problème ne se pose pas à nous puisque le verdict appartiendra au peuple. Ce problème risque d'autant moins de se poser à nous que les Européens qui participent activement à la révolution ne représentent pas une tendance ou une fraction, mais des individualités (ce ne sont que des cas d'espèce, et c'est une chance pour nous).

43. Q. Quelle serait demain la situation des juifs en Algérie ?

R. Les juifs sont Français, juridiquement, bien plus, ils proclament publiquement leur qualité de Français. En conséquence, il ne se pose pas de problème particulier. Leur avenir sera celui des Français. Celà ne doit cependant pas nous empêcher de tenter par tous les moyens de les détacher de la communauté française.

44. Q. Quelle sera la situation de l'armée française d'occupation à l'indépendance ?

R. Cette question ne pourra être résolue que par le gouvernement qui sera chargé de la négociation. Quant au FLN en tant qu'organisateur du peuple, il a pour objectif l'évacuation totale des troupes françaises. Cependant il nous faut dès maintenant considérer, pour être francs avec nous-mêmes, que cette évacuation ne se fera pas facilement et immédiatement. Si l'on ne tient compte que des effectifs présents (un million d'hommes) et de l'énorme matériel dont ils disposent, le départ de cette armée demanderait sûrement plus d'un an.

45. Q. Le GPRA exige la neutralisation de l'armée française pour permettre une libre autodétermination du peuple algérien. Il semble négliger le rôle néfaste que pourrait jouer l'énorme appareil administratif colonial.

R. Le gouvernement exige des conditions et garanties pour une application du principe de l'autodétermination. Mais il n'a jamais précisé quelles étaient les conditions et garanties qu'il demandait, et cela, que ce soit pour ce qui est du statut de l'armée française, ou de celui de l'ALNA ou encore du contrôle de référendum ou tout autre point ayant trait à cette question. Il s'agit là de secrets qui ne peuvent être révélés avant l'engagement des négociations.

46. Q. Vu le stade atteint par la guerre, le FLN envisage t-il sincèrement une collaboration de l'Algérie indépendante avec la France ? Croit-il réellement à la possibilité de cette collaboration ?

R. On ne peut préjuger à l'avance ce que pourraient être les relations futures entre l'Algérie et la France. Tout dépendra du mode de solution. Ce n'est pas un problème de haine, mais un problème de politique et d'intérêt national. Nous répétons qu'en politique le sentiment n'a pas de place.

LE MILITANTISME

47. Q. La définition des droits et devoirs du militant signifie t-elle qu'une sélection doit s'opérer ?

R. A partir du moment où les statuts du FLN entrent en application, tout Algérien qui ne répond pas aux critères définissant la qualité de militant ne pourra être considéré comme tel (militant). La sélection est imposée, en fait, par les statuts ; plus la guerre dure, plus la sélection s'impose. Le militantisme doit, certes prendre le dessus et être aussi large que possible. Mais il ne peut être obligatoire, pour le moment du moins, et cela tant sur le plan militaire que politique, car le problème humain ne s'est jamais posé à nous. Quant à celui des récalcitrants, ce n'est pas un problème de masses, mais d'individus. Sur le plan du militantisme, ce n'est pas le nombre de militants qui compte, mais les résultats qu'ils apportent ; 20 vrais militants valent mieux que 1 000 prétendus militants. Ce qui importe c'est les plus grands résultats pour le moins grand nombre.

48. Q. L'une des principales difficultés rencontrées par l'organisation a trait à l'éducation et à la formation des militants et des cadres. Le CNRA s'est-il penché sur cette question et a t-il prévu quelque chose dans ce domaine ?

R. Cette question a été étudiée. Les prérogatives qui s'attachent et les tâches qui incombent à chaque échelon depuis le militant de base jusqu'au sommet, seront définies et précisées par des directives d'application qui seront communiquées prochainement. En ce qui concerne la formation des cadres, nous bénéficions déjà d'une expérience ; une école des cadres est en exercice qui donne des résultats. Aussi avons nous décidé d'ouvrir une école au Maroc entre autres. Le but en est :
1. de former les cadres dont nous avons besoin plus particulièrement à l'intérieur ;
2. de donner une formation uniforme à nos cadres supérieurs. Le programme de formation est déjà défini et les instructeurs disponibles. La seule différence sera de trouver des élèves d'un niveau d'instruction suffisamment élevé pour permettre de suivre la formation qui leur sera donnée.

49. Q. Quels sont les moyens institutionnels qui assurent la discipline au sein des organismes locaux ?

R. Une commission a été chargée par le gouvernement d'élaborer un règlement intérieur de discipline. Il est actuellement en chantier et sera communiqué à l'organisation dès qu'il sera terminé pour lui servir de base au maintien de la discipline dans ses rangs. Cependant si dans certains cas ces dispositions s'avéraient insuffisantes ou inopérantes, les mesures de rétorsion et de contrainte pourraient alors être envisagées.

50. Q. Comment pouvons-nous ici au Maroc réprimer tout dénigrement systématique contre l'organisation ? Les moyens de contrainte sont-ils compatibles avec la souveraineté marocaine ?

R. Ce problème n'est pas particulier au Maroc. Il existe aussi en Tunisie ou réside également une forte communauté algérienne qui vit sur un territoire souverain. Sur le plan juridique les moyens de contrainte que nous pourrions être amenés à utiliser ne sont pas compatibles avec la souveraineté de ces pays. Les autorités légitimes, qu'elles soient tunisiennes ou marocaines ne peuvent nous permettre de punir librement tout Algérien que nous voulons. Responsables de l'ordre sur leur territoire, elles veillent jalousement à le faire respecter, même à notre détriment. En conséquence ce problème est d'ordre politique. Notre conception et nos intérêts en la matière sont opposés à ceux des autorités régulières où nous vivons. Elles sont contradictoires, mais sont également fondées et justes selon l'optique dans laquelle on se place (la nôtre ou la leur).

Cette contradiction durera tant que durera la guerre. Le comportement des autorités du pays à notre égard est lié à leur intérêt national. Elles peuvent tout aussi [bien] nous faciliter la tâche aujourd'hui, que s'y opposer demain ou la saboter. Ceci est en fonction de la situation et de la politique du moment et non pas des faits ou des incidents qui ont motivé notre action répressive.

51. Q. Quel sort sera réservé aux Algériens qui se dérobent à l'intérêt national ? Leurs dossiers seront-ils ouverts demain ?

R. Nous n'avons aucun intérêt à proclamer dès maintenant que ces Algériens seront poursuivis demain pour n'avoir pas participé à la révolution. En prenant une position aussi catégorique, nous ne pourrions que les perdre irrémédiablement. Ce qui nous importe avant tout, ce n'est pas le sort qui sera le leur après l'indépendance, mais leur situation présente vis-à-vis de la révolution. La révolution a besoin d'eux aujourd'hui, elle n'aura pas besoin d'eux demain. Il nous importe donc de tout faire pour les convaincre ou leur imposer notre discipline dès aujourd'hui. Que nous le voulions ou non, ils demeurent des Algériens, ils s'imposent à nos côtés. Aussi, autant essayer de les gagner à nous, c'est autant de gagné sur l'ennemi. Quant à demain, le parlement et le gouvernement qui seront mis en place décideront de leur sort.

52. Q. Est-il prévu un statut du militant assimilable au statut du djoundi ?

R. Les statuts du FLN disent que tous les djounouds sont des militants. Il n'y a pas de différence entre le djoundi et le militant, si ce n'est dans le rôle particulier, la tâche qu'ils assument... Cette mentalité, qui existait à la base, qui distinguait entre djoundi et militant est dûe au manque d'une formation suffisante et uniforme. Le manque de continuité dans l'effort et le sacrifice n'est pas consécutif à l'absence ou l'insuffisance d'un statut, mais à ce que les possibilités des uns et des autres ne sont pas les mêmes. Plus le temps dure, plus des éléments s'arrêteront en route. Mais d'autres prendront la relève apportant avec [eux] des énergies nouvelles et fraîches. Et nous savons que les perspectives sont optimistes sur ce point. La révolution est fonction du noyau des vrais militants (qui constituent à la fois la semence, et le pilier de la révolution), tout le reste gravite autour. Le nombre de ceux qui gravitent autour de ce noyau augmentera ou diminuera en fonction des circonstances. Le secret de la révolution réside là, nous ne pourrons avoir de crainte pour notre révolution.

53. Q. Les doléances ou rapports des militants peuvent-ils être acheminés jusqu'aux instances suprêmes (GPRA ou CNRA) ?

R. Les statuts eux-mêmes répondent à cette question. Nous ajouterons seulement que les doléances ou suggestions présentées doivent avoir un caractère national. S'il s'agit de questions personnelles ou de caractère local, aucune réponse ne pourra être attendue ou exigée du GPRA ou du CNRA.

QUESTIONS DIVERSES

54. Q. L'application des dispositions de caractère social a créé au sein de la population un esprit revendicatif préjudiciable. Des mesures ont-elles été prévues à ce sujet ?

R. L'aide matérielle (en nature ou en espèces) servie aux djounouds ou à leur famille, aux réfugiés et aux nécessiteux, ainsi qu'aux permanents, n'a jamais été un droit et ne l'est pas. Cette aide peut être supprimée ou suspendue à n'importe quel moment, si les possibilités le commandent... Il s'est créé un esprit revendicatif, état d'esprit nuisible à la révolution (ou bien le FLN me nourrit, m'habille, me loge et il est bon ; ou bien il ne le fait pas ou ne m'aide pas comme je désire, et alors il est mauvais). La grande faute revient aux responsables qui n'ont pas bien fait comprendre au peuple ce point essentiel. Il faut donc combattre fermement cet état d'esprit et faire comprendre qu'il est impossible de concilier l'intérêt personnel avec l'intérêt national. La situation des Algériens résidant au Maroc (ou en Tunisie) est matériellement difficile ; nous le savons. Mais elle n'a rien de comparable avec ceux de l'intérieur ; au moins jouissent-ils de la paix et de la sécurité. Le CNRA a décidé que l'argent sera affecté en priorité aux besoins de l'intérieur (population et ALN). Il y aura une échelle des valeurs dans les besoins, d'abord et avant tout l'intérieur et ensuite l'extérieur...

Jusqu'ici le GPRA a pu quand même attribuer chaque mois des dizaines de millions pour aider les Algériens résidant au Maroc. Mais il ne faut pas croire que nous disposons de très grands revenus ou d'une aide en espèce de l'étranger. Après plus de cinq années de guerre, l'aide financière étrangère ne dépasse pas la proportion de 5 à 10 % de notre budget général[7].

55. Q. La longueur de la durée des travaux du CNRA a-t-elle une signification particulière ?

R. Le CNRA a fait le bilan de la révolution depuis le 1er novembre 1954 jusqu'à nos jours. Il faut nécessairement beaucoup de temps pour faire le point de la situation dans le détail et sans erreur d'appréciation. Il est impossible de vous donner un aperçu précis de ce qu'ont été les travaux du CNRA. La seule lecture des comptes-rendus a demandé les 2/3 de l'emploi du temps. De plus le CNRA ne s'est pas contenté d'élaborer les statuts et les institutions que nous venons de vous communiquer. Il a aussi décidé et défini une politique générale devant servir de base à l'action du gouvernement, ainsi qu'une stratégie militaire de caractère national et de longue durée.

56. Q. Le choix de Tripoli comme lieu de la réunion du CNRA a-t-il une signification politique ?

R. Non. Tripoli a été choisie simplement pour permettre que les travaux du CNRA se déroulent en toute tranquillité loin des problèmes quotidiens et routiniers qui auraient pu détourner l'attention des participants, et à l'abri des journalistes et autres importuns (le gouvernement lybien est le seul qui ait accédé à notre demande d'interdire l'entrée du journalistes à Tripoli pendant toute la durée des travaux du CNRA)

57. Q. Des décisions ont-elles été prises pour pallier l'insuffisance de notre propagande ?

R. Il est vrai que notre propagande est très insuffisante. Ceci est dû principalement à la faiblesse de nos moyens. Cependant le ministère de l'Information a été chargé de tout faire pour donner une plus grande portée et une plus large diffusion [à notre propagande].

58. Q. Le gouvernement peut-il tenir le militant au courant de ses activités et faire en sorte d'éviter que ceux-ci ne puisent leurs informations à d'autres sources le plus souvent tendancieuses ?

R. Le gouvernement a décidé que l'information générale du militant sera assurée régulièrement et aussi rapidement que possible. Le ministère de l'Information en aura la charge. Cela donnera matière supplémentaire aux réunions

59. Q. Pour fuir leur devoir, des Algériens se naturalisent marocains alors que nous sommes en guerre ? A-t-on fait quelque chose pour arrêter ces faits ?

R. Ce problème n'est pas limité au Maroc. Ces faits existent également en Tunisie. Le gouvernement a fait durant deux ans des représentations aux gouvernement marocain et tunisien à ce sujet mais sans résultat. Ceci parce que la question est liée aux intérêts de ces gouvernements. Ce problème sera à nouveau discuté avec les autorités intéressées auxquelles il sera soumis, d'une manière plus précise et plus pressante, d'autant plus qu'il ne touche pas simplement des individus, mais des collectivités. De toute manière, même si le problème sera atténué, il n'en demeure pas moins jusqu'à l'indépendance.

60. Q. Quelles sont les facilités que pourraient trouver les étudiants algériens auprès du gouvernement marocain ?

R. L'Algérien, dans n'importe quel pays où il puisse se trouver n'aura droit qu'à l'excédent tout au plus [8].

61. Q. Peut-on avoir des éclaircissements sur l'affaire Zoubir ?

R. En réponse à cette question, monsieur le ministre de l'Intérieur expose brièvement la génèse de cette affaire, ses développements et sa liquidation[9].

62. Q. Les présents statuts et institutions doivent-ils ou vont-ils être diffusés sous peu aux militants de base ?

R. Vous avez été justement convoqués pour cela. Ces textes ne sont pas secrets. Ils doivent être communiqués et commentés très largement aux militants de base. Ils doivent les assimiler. C'est là votre tâche, elle est d'importance et devra vous demander beaucoup de temps.

NOTES

1. Après la formation du 2e gouvernement Abbas, Bentobbal se rend au Maroc en compagnie de Mohamed Saïd pour régler les problèmes posés par la révolte du capitaine Zoubir. Ce texte correspond aux questions qui lui ont été posées lors de sa tournée et donne une idée des préoccupations des cadres du FLN à l'époque. Ce n'est qu'un résumé fait sur la base d'enregistrement. Le caractère spontané des réponses faites par Bentobbal en a pâti. On remarquera toutefois ses silences sur les questions qui engagent l'avenir.

2. La composition du CNRA n'a de fait jamais été rendue publique.

3. Ce sont, essentiellement les dirigeants des anciens mouvements et partis (UDMA, centralistes, Oulémas) cooptés au Congrès d'août 1956.

4. Le colonel Ali Kafi, Omar Boudaoud et Mohammed Benyahia.

5. Journées des barricades de janvier 1960.

6. Bentobbal évoque d'une part l'accord, semble t-il verbal, entre les ALN algérienne et marocaine fin 1954 et, d'autre part, ALN et partisans tunisiens de Salah Ben Youssef (1955). Les Marocains n'ont pas respecté leur accord avec les Algériens ni ceux-ci le leur avec les Tunisiens.

7. L'appréciation n'est très pas exacte. Si, au début, la principale source de financement était la Fédération de France et les militants de l'intérieur, à partir de 1958 les ressources d'origine étrangère l'emportent en proportion.

8. Bentobbal veut dire que les étudiants algériens au Maroc ne peuvent espérer jouir des droits des citoyens du pays.

9. Révolte du chef de la région de Tlemcen contre la direction de la wilaya installée au Maroc qu'il accusait de ne pas le ravitailler en armes.

DOCUMENT N° 57 (inédit)

RAPPORT DE POLITIQUE GENERALE POUR LE GPRA PAR FERHAT ABBAS [1]

août 1960. AUTEUR *: Ferhat Abbas.* SOURCE *: archives privées.*

Le présent rapport comportera :
1. Une analyse de la situation présente,
2. Une relance possible mais insuffisante par la politique des petits remèdes,
3. La définition d'une option plus radicale.

1. ANALYSE DE LA SITUATION PRESENTE

1. Sur le plan des rapports de forces entre l'ennemi et nous

Il convient de partir des constatations suivantes :

a) Il devient de plus en plus impossible de franchir les barrages pour alimenter la révolution à l'intérieur du pays ;

b) Les maquis ne sauraient sinon aller à la victoire, du moins vivre longtemps s'ils ne sont pas dirigés, alimentés par des troupes fraîches, un armement efficace et de l'argent en quantité.

De ces constatations on peut déduire que :

a) Les maquis demeurent isolés de l'extérieur et isolés entre eux [2] ;

b) De plus en plus il existe deux FLN, coupés l'un de l'autre, celui de l'intérieur et celui de l'extérieur ;

c) De plus en plus, à l'insécurité permanente de l'occupant avec les conséquences économiques, politiques et stratégiques qu'on était en droit d'attendre, s'est peu à peu substituée l'insécurité permanente de l'ALN (celle-ci ne peut plus rester en général plus de 12 heures dans un même village) ;

d) De plus en plus le GPRA méritera, s'il ne recherche pas et n'applique pas les moyens de modifier radicalement une telle situation, d'être appelé « l'organisation extérieure de la rébellion » sans aucun lien avec l'intérieur, ce qui est lourd de conséquences politiques. Si l'isolement de l'intérieur est corrélatif de l'isolement de l'extérieur il a eu aussi pour effet de permettre aux Français d'enregistrer en Algérie d'importants résultats sur le plan économique, administratif, social et humain. Si le peuple n'est pas pour la France il faudra être en revanche optimiste pour soutenir qu'il est de plus en plus pour le GPRA. L'infrastructure organique a été démantelée dans les centres urbains et [est] de plus en plus inexistante dans les campagnes.

2. Sur le plan de la politique extérieure

A — Le manque de fermeté du GPRA à l'égard du monde arabe a eu pour conséquence que les gouvernements arabes se servent de la lutte algérienne au lieu de la servir.

a) Le monde arabe n'a pas été sur le plan matériel une force d'appoint sérieuse à la révolution algérienne ;

b) La timidité et l'ambiguité de certains pays arabes (Tunisie, Maroc) nous a causé un grand tort sur le plan international, les pays amis ne pouvant aller plus loin que les pays frères. En d'autres termes, la politique des pays arabes bloque l'élan éventuel des pays amis [3]. Il faut noter qu'en général l'appui des pays étrangers est causé par un but de rapprochement avec les pays arabes.

B — On constate, en second lieu, notre incapacité à définir une politique nous permettant de tirer profit de l'antagonisme existant entre les deux blocs.

a) On a toujours cherché à faire éclater la solidarité de l'OTAN avec la France. On n'y est pas parvenu :

1. à cause de la disproportion des moyens utilisés par rapport aux grands intérêts de l'OTAN ;
2. à cause de la timidité de la politique arabe à l'égard de l'OTAN ;
3. à cause de notre impuissance à faire intervenir l'Est d'une façon conséquente dans le rapport de forces.

b) On a trop joué au chantage avec l'Est. On a fait certes des pas concrets pour nous rapprocher de l'Est, mais on n'a jamais pu faire intégrer concrètement cet élément dans le cadre du rapport de forces entre nous et la France.

Voici deux ans que la Chine est à nos côtés sans que nous ayons joué à fond sa carte tout en menaçant sans conviction de la jouer[4] Voici en outre 7 mois que le CNRA a donné carte blanche au GPRA. Voici enfin 3 mois que la délégation gouvernementale a effectué à Pékin un voyage qui a été concluant sur le plan de l'aide matérielle mais qui ne semble pas avoir fait avancer le vrai problème.

C — Sur le plan international, des cartes ont été dévalorisées.

1. Le sabotage des gouvernements tunisien et marocain (et la RAU) nous a amenés à laisser enterrer la conférence de Tanger et ses développements[5] ;
2. Sur le plan du volontariat, l'appel solennel et deux fois répété du GPRA n'a eu de suite que de la part des volontaires[6]. Cette initiative capable de relancer le problème algérien et même de l'internationaliser n'a pas été suivie sérieusement par nous-mêmes. Nous en sommes sortis diminués aux yeux des gouvernements intéressés qui risquent de ne plus nous prendre au sérieux ;
3. La carte de l'Est se dévalorise de plus en plus. Le monde tend à ne pas la prendre au sérieux. Les communistes eux-mêmes ne nous prêtent plus le même crédit.

En conclusion : après avoir été bloqués dans le combat militaire nous sommes en train d'épuiser le combat politique. Si nous n'avons pas des conditions nouvelles, il est à craindre que nous ne parvenions à prouver notre incapacité à mener la lutte.

Si la politique du GPRA devait rester ce qu'elle est, que se passerait-il ? Que faire alors ?

2. UNE RELANCE POSSIBLE MAIS INSUFFISANTE PAR LA POLITIQUE DES PETITS REMEDES

Une observation préliminaire s'impose : jusqu'à une certaine période, nous pouvions soutenir durant cette phase que le « temps travaille pour nous ». Il n'est plus possible de dire cela, de compter sur cela. D'abord parce que ce n'est plus vrai. Ensuite parce que ce n'est pas une attitude de révolutionnaire. Ce n'est plus vrai étant donné que dans le cadre de notre politique actuelle le temps travaille à l'isolement de l'intérieur et de l'extérieur et à leur extinction progressive. Cela n'est pas révolutionnaire parce que même si le temps travaillait pour nous, il faudrait l'y aider considérablement au lieu de se borner à le laisser faire.

Or, toutes les mesures dictées par une politique de petits remèdes, de relances partielles, etc, s'inspiraient consciemment ou inconsciemment de cette erreur que « le temps travaille pour nous ». Ces mesures sont destinées à assurer notre victoire rapide ainsi qu'à faire durer le plus possible notre appareil politico-militaire. C'est dire qu'au mieux et si elles réussissent — ce qui n'est pas démontré —, elles n'auront pas pour effet de résoudre le problème mais simplement de reculer l'échéance, c'est-à-dire de permettre de refaire dans 6 mois ou dans un an la même analyse qu'aujourd'hui. C'est montrer toute leur insuffisance.

Exposons-le néanmoins :

1. La relance militaire avec « les moyens du bord »

Le problème de franchissement des frontières soulève de la part de l'ennemi les remarques suivantes :

— Ou bien, hypothèse extrême et désespérée, l'ALN des frontières se jette dans son ensemble sur les barrages. Elle est détruite.

— Ou bien elle procède par petits harcèlements des postes frontaliers. Elle immobilise des éléments français importants sans gêner, en fait, l'effectif global de l'armée française susceptible d'ailleurs d'augmentation.

— Ou bien l'ALN force le barrage par petits paquets et ceux-ci sont au-delà irrémédiablement détruits.

Dans l'hypothèse la plus optimiste, il est possible que les barrages soient franchis dans quelques mois par la totalité de nos forces qui stationnent aux frontières. Même dans ce cas, cet appoint qui viendrait renforcer l'intérieur et relancer notre potentiel de lutte ne serait pas suffisant pour renverser d'une manière décisive le rapport des forces en notre faveur et imposer une solution aux Français, surtout si l'on tient compte du fait que le verrouillage des frontières sera rétabli de nouveau.

2. La relance arabe et nord-africaine

Si notre politique ne se modifie pas radicalement sur tous les plans, il est chimérique d'attendre des Arabes un revirement sérieux de leur politique algérienne. Les Arabes ne s'engageront réellement avec nous que si nous sommes fermes vis-à-vis d'eux, s'ils sont certains de la réalité de notre force et de l'autorité de notre gouvernement. N'empêche qu'il faille mettre, surtout sur le plan nord-africain, les gouvernements devant leurs responsabilités et relancer d'une façon sérieuse la « conférence de Tanger ».

Une telle relance serait fructueuse mais ne parviendrait jamais à faire entrer la Tunisie et le Maroc dans la lutte à nos côtés. C'est dire que dans notre stratégie politique cette relance ne devra être considérée que comme un appoint dont l'importance ne saurait être surestimée.

3. La relance africaine

Il y a là des possibilités certaines mais encore une fois fragmentaires. Leurs effets qui pourraient se multiplier s'ils s'inscrivaient comme appoint dans un cadre de l'actuel, risqueraient simplement d'aboutir à faire parler un peu plus de l'Algérie pendant quelque temps (si toutefois les événements du Congo ne parviennent pas à étouffer nos échos)[7].

Les mesures sur le plan africain demeurent néanmoins valables (en tant que mesures fragmentaires mais non côté politique générale). Les voici :

Aspect militaire :

— mesures concrètes en vue de l'exécution rapide du plan de volontariat africain ;

— mettre les gouvernements tunisien et marocain devant leurs responsabilités ;

— demander à tous les Etats de la communauté de retirer leurs troupes d'Algérie.

Aspect diplomatique :

— demander à la Communauté de définir clairement sa politique envers nous ou plus exactement de l'amener à épouser la nôtre avant le débat de l'ONU ;

— recherche systématique de la reconnaissance du GPRA par tous les pays africains ;

— table ronde de décolonisation des chefs d'Etat africains.

Ces mesures utiles demeureront néanmoins insuffisantes en égard à notre objectif fondamental. Toutes seules, elles paraîtraient trop inadaptées à notre but.

4. La relance des négociations avec la France

Après Melun, il est clair que les Français veulent notre capitulation et que le problème algérien se pose en terme de rapport de forces.

Tant que le rapport de forces ne se sera pas modifié fondamentalement en notre faveur, il est vain d'espérer un changement radical de la politique française dans le sens de notre objectif.

En vérité le problème algérien est très différent des problèmes coloniaux classiques où l'indépendance peut être accordée par le simple jeu politique. Le Sahara, le pétrole, l'implantation européenne et ses gros intérêts, la politisation de l'armée française, la situation interne en France où existe le chantage au fascisme, confèrent à la guerre d'Algérie des caractères spécifiques. Seul un changement radical et favorable du rapport de forces pourrait imposer notre solution aux Français.

Dans ces conditions, n'est-il pas clair que toutes nos initiatives dans le cadre de nos relations avec la France seront fatalement limitées ?

Nous pourrons certes agir sur l'opinion française qui paraît renaître. Cette action doit être entreprise et aboutir à certains résultats positifs. Mais compte tenu des conditions objectives existant en France il ne semble pas que le peuple français puisse être mobilisé dans une action décisive contre la guerre d'Algérie.

D'autre part, nous ne devons pas nous faire d'illusion sur l'efficacité d'ouvertures politiques que nous serions portés à faire. Elles doivent se placer seulement sur le terrain tactique. Elles ne peuvent en l'état actuel des choses contraindre la France à la négociation véritable. De Gaulle a engagé depuis le 16 septembre[8] un processus politique dont il demeure maître. Il appuie cette politique par la neutralisation, voire la collaboration d'une fraction de plus en plus importante de la population algérienne.

Jusqu'ici, nous lui avons laissé les mains libres dans ce domaine. Une politique systématique de contacts et d'encadrement des élus et des collaborateurs hésitants pourrait détruire les cartes maîtresses du général de Gaulle.

De toute façon, nous ne pouvons demeurer dans la défensive. Il faut reprendre l'initiative et ne plus se borner à répliquer à de Gaulle et à nous épuiser à répliquer à neutraliser l'avantage de ses offensives.

Que faire ? Le moment est décisif. L'urgence est réelle.

Il s'agit de définir les voies et moyens appropriés pour sortir du plafonnage actuel, pour reprendre l'initiative et en définitive imposer notre solution aux Français.

Trois remarques :

La première : nos activités et notre dynamique, tout en tenant compte de nos possibilités militaires réelles qu'il faut essayer de développer sans cesse, doivent le dépasser. Les 6 ans de guerre de notre peuple ont accumulé — sur le plan des virtualités il est vrai — à l'extérieur un potentiel politico-diplomatique immense qui pourrait nous permettre, pour le moment, de parler avec autorité. Nous ne pouvons continuer à vivre à l'extérieur sur le bluff au sujet de notre vitalité militaire et sur l'autorité du gouvernement sur l'intérieur.

La deuxième : il ne reste plus qu'à définir l'objectif, établir et se mettre d'accord sur la nécessité d'y parvenir. Tout faire pour cela. Lutter contre les difficultés sans que celles-ci servent de prétexte pour éliminer l'objectif. A vouloir éviter tous les risques à la fois, on encourt tous les dangers et toutes les servitudes de l'immobilisme.

La troisième : l'application d'une politique choisie doit être suivie d'une application immédiate, contrôlée par un organisme que pourra créer le GPRA. Compte tenu de l'expérience du passé, aucune politique ne saurait être payante si elle n'est pas précédée d'une révision sérieuse des méthodes de travail du GPRA.

III. LES INITIATIVES DETERMINANTES

Notre analyse précédente montre que pour sortir de l'impasse il nous faut rechercher les éléments qui pourraient être déterminants pour renverser radicalement en notre faveur le rapport des forces et imposer au gouvernement français notre solution.

Dans la conjoncture actuelle il apparaît que seule l'insertion de la guerre d'Algérie dans la guerre froide par l'appui entier des pays socialistes pourrait constituer l'élément déterminant recherché. L'aide apportée par les pays socialistes jusqu'à ce jour n'a pu constituer un facteur déterminant :

1 — Elle était une aide qui n'osait pas dire son nom,
2 — Elle était en deçà des possibilités de l'Est,
3 — Elle n'arrivait pas à l'intérieur.

Les événements de Suez, du Congo et de Cuba ont déjà montré de quel poids pèse sur la solution des problèmes la simple menace de l'intervention des pays de l'Est.

Le choix doit être immédiat, pour les raisons suivantes :

A. La guerre froide est une situation internationale qui nous est plus favorable que la coexistence pacifique. Après la conférence au sommet[9] qui aurait compliqué notre situation si elle avait réussi, il est urgent de s'y intéresser. Car après les élections américaines la conjoncture politique peut changer. Kennedy ou Nixon peuvent rétablir un climat de coexistence et faire admettre la Chine à l'ONU. Dans l'aventure, les pays sous-développés risquent d'être oubliés.

B. Les dispositions actuelles de la Russie (article *Pravda* commenté par Karol dans l'*Express* du vendredi 29 juillet) en ce qui concerne l'Afrique (le Congo) et plus spécialement l'Algérie. Ces dispositions peuvent changer dans le cas de la liquidation de la guerre froide. En tous cas, après l'intervention au Congo et à Cuba, elle ne peut plus avancer sérieusement l'argument de l'Algérie zone d'influence française. Comment se pose cette intervention ?

Pratiquement, nous prévoyons :

1 — Contact au sommet avec le PCF comme l'a recommandé le CNRA pour l'amener à s'engager un peu plus avec nous.

2 — Création d'une atmosphère relançant le problème sur le plan international par des incidents sérieux de frontières — éventuellement l'intervention des volontaires marocains et lybiens, etc.

3 — Intervention politique de l'URSS et de la Chine (celle de l'URSS étant plus importante) par des déclarations exigeant la fin de la guerre d'Algérie et menaçant d'intervenir.

4 — Multiplier les incidents après ces déclarations et mettre un programme à l'échelle internationale (conseil de sécurité, réunion des chefs d'Etats arabes, conférence de Tanger, conférences africaines, etc.). Prévoir toute une agitation à la base à l'échelle internationale pour sensibiliser les opinions publiques en vue d'aboutir à un climat de crise.

5 — Intervention des Chinois et des Russes pour l'envoi de volontaires et de techniciens. En même temps interviendront les brigades arabes et africaines.

Les gouvernements tunisien et marocain devront être mis en face de leurs responsabilités : ou bien ils acceptent de marcher avec nous et la tactique sera envisagée en commun ou bien ils refusent et nous devons passer outre quelles que soient les conséquences.

Une telle politique n'est rentable que si le climat de crise est entretenu en permanence, ce qui revient à dire que l'exécutif algérien doit être mobilisé pour prendre chaque jour toute mesure propre à l'entretien de cet état de crise et développer l'action s'il y a lieu.

Si une telle orientation venait à être adoptée par le gouvernement, une commission devrait être constituée pour :

a) établir le dossier des négociations avec l'Est — ce que nous leur demandons — ce qu'ils peuvent nous demander ;
b) prévoir le schéma tactique dans les moindres détails et dans tous les domaines ;
c) prévoir comment venir à bout des difficultés, surtout sur le plan nord-africain ;
d) prévoir un plan d'action politique et diplomatique pour seconder et exploiter l'initiative de l'Est.

Tunis, le 4 août 1960.
F. ABBAS

NOTES

1. Plusieurs événements de l'année 1960 ont concouru au ton alarmiste de ce rapport qui a été rédigé quelques mois après la réunion du CNRA à Tripoli. Tout d'abord, l'insurrection des activistes européens à Alger, le 24 janvier, contre la politique d'autodétermination ; ensuite, l'échec des négociations de Melun (25-29 juin) au cours desquelles les représentants français ont voulu limiter les pourparlers dans un cadre strictement militaire ; enfin, et surtout, la rencontre secrète entre le général de Gaulle et les chefs de la wilaya IV (11 juin) en vue d'un cessez-le-feu.
2. L'isolement des maquis entre eux est relatif. Il serait plus juste de dire qu'ils n'ont pas une direction centralisée siégeant dans le pays.
3. Cela est vrai des pays d'Asie (Inde-Birmanie) et des pays de l'Est européen.
4. La Chine avait pourtant fourni au GPRA tout ce qu'il lui avait demandé. Un engagement plus direct était hors de ses possibilités. Le propos est implicite. A contrario il renvoie en fait à la nécessité de négocier avec la France.
5. 1958. Cf. doc. n° 53.
6. La question des volontaires avait été envisagée sous un angle purement propagandiste. Cf. doc. n° 56.
7. Chaque fois qu'un mouvement populaire se manifestait quelque part, les dirigeants nationalistes, mûs par une vision étroite des choses, craignaient que le problème algérien ne tombe dans l'oubli. Un ministre — et il n'était pas seul à penser ainsi — a bien résumé cet état d'esprit quand il a dit : « Il n'y a rien aujourd'hui sur l'Algérie dans *le Monde* ; nous sommes fichus ».
8. Discours sur l'autodétermination.
9. Conférence au sommet entre Khrouchtchev et Kennedy qui devait se tenir à Paris et qui a été annulée en raison de l'affaire de l'avion-espion américain U2 abattu au-dessus du territoire de l'URSS.

La crise du FLN

DOCUMENTS 58 A 71

Lieu de rencontre où s'allient et s'opposent des forces politiques et sociales sans cohésion, le FLN vit, comme son prédécesseur le MTLD, dans un état de crise chronique et n'arrive pas à définir une orientation et un système de règles acceptables par tous. Il finira donc par se disloquer. La grande crise, celle qui oppose le gouvernement à l'état-major, commence en juillet 1961 (cf doc. n° 59), prend une tournure nouvelle à partir d'avril 1962 avec la libération des ministres du GPRA détenus et l'entrée en scène des wilayas (cf doc. n° 60 à 63) et entre dans sa phase décisive fin juin 1962 avec la création d'un comité inter-wilayas et la destitution de l'état-major (doc. n° 64 à 68).

Pour mieux en situer les péripéties, nous avons choisi de l'introduire par un texte de Ben Youssef Ben Khedda qui, malgré des silences éloquents, a le mérite de nous donner des points de repère judicieux. Le Monde *du 9 avril 1964 en a publié de larges extraits. Nous en donnons ici la version intégrale (cf doc. n° 58).*

Depuis la réunion du CNRA d'août 1957, le pouvoir dans le FLN repose théoriquement sur la prépondérance de l'ALN intérieure (les wilayas) dont Krim, Bentobbal et Boussouf s'estiment les représentants.

Avec la construction de barrages électrifiés aux frontières est et ouest (ligne Morice), un partenaire nouveau, l'ALN extérieure, entre en jeu et remet en cause la prééminence de Krim, Bentobbal et Boussouf au sein de l'ALN et, par voie de conséquence, les fondements de la légitimité. Les institutions légales — gouvernement et Conseil national de la révolution — sont impuissants à résoudre la crise (cf doc. n° 65 à 66 ter). Divisé, le GPRA est sans prise sur la réalité. Toute question, par exemple l'attitude à l'égard de l'OAS, devient un enjeu (cf doc. n° 64).

La crise ne peut, dès lors, être résolue que de deux manières : par l'appel au peuple ou par le recours à la force. La nature bureaucratique du FLN, où tous les protagonistes étaient partisans du parti unique, excluait la première solution. C'est, en définitive, le recours à la force qui prévaudra (cf doc. n° 68, 70, 71).

DOCUMENT N° 58

CONTRIBUTION A L'HISTORIQUE DU FLN[1]

avril 1954. : Ben Youssef Ben Khedda. SOURCE : *archives personnelles.*

INTRODUCTION

L'approche du congrès du FLN, la publication par la commission de préparation de ce congrès de l'historique de la lutte insurrectionnelle du rôle joué par la direction du FLN dans cette lutte posent de nombreux problèmes. Mon appartenance périodique à cette direction : 1er CCE (août 1956-août 1957), 1er GPRA (septembre 1958-décembre 1959), enfin au troisième et dernier GPRA qui a négocié et signé les accords d'Evian me fait un devoir d'apporter à mon tour un certain nombre de faits indispensables à la discussion qui s'ouvre aujourd'hui.

Depuis que j'ai transmis les pouvoirs du GPRA au bureau politique en août 1962, je me suis tenu à un silence rigoureux, m'abstenant de toute déclaration publique et ne gênant en rien l'expérience en cours. L'heure est venue de rompre ce silence et de contribuer à la clarification des débats qui intéressent non seulement le congrès, mais l'opinion publique en Algérie et hors d'Algérie.

LE PREMIER NOVEMBRE 1954

La lutte armée a été déclenchée le premier novembre 1954 par les éléments du CRUA. Le CRUA est né à la suite de la crise qui opposait le Comité central à Messali au sein de la direction du MTLD. A l'origine son objectif était le rétablissement de l'unité du MTLD. La répression colonialiste qui s'abattrait sur l'un et l'autre groupe à la suite d'une action armée était pour le CRUA le plus sûr moyen de ressouder le MTLD. Dans le cas contraire, c'était « l'opération suicide » comme l'affirmaient les éléments du CRUA[2]. L'évolution rapide de la situation imprima une autre tournure au CRUA qui devait par la suite céder la place au FLN.

La réunion des « 22 » en juin 1954[3] qui décide du déclenchement de l'action élit une direction[*] de cinq membres auquel se joint un peu plus tard un sixième[**]. Les membres de la délégation extérieure du MTLD contactés par cette direction se rallient à son point de vue[4].

Le premier novembre 1954, le FLN sort au grand jour. Il lance l'appel à la lutte armée. Les masses, peu à peu, répondent à l'appel, d'abord les campagnes, puis les villes. Les formations politiques UDMA, Oulémas et Comité central prononcent leur dissolution et adhèrent au FLN. Seul le PCA refuse de se dissoudre.

Devant les problèmes soulevés par le développement de la lutte, les chefs de maquis éprouvent le besoin d'une direction. Une controverse naît à ce sujet opposant ceux de l'intérieur à ceux de l'extérieur[5], aggravée par l'arrivée au Caire de certaines personnalités politiques[6].

---

[*] Mostepha Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat, Mohammed Boudiaf et Mourad Dibouche. Les noms précédents sont cités par ordre alphabétique.

[**] Belkacem Krim. (Notes de l'auteur du rapport).

LE CONGRES DE LA SOUMMAM — 20 AOUT 1956

Le congrès de la Soummam tranche le différend en proclamant la primauté de l'intérieur sur l'extérieur et en procédant à la désignation du CNRA, organe suprême du FLN. Le CNRA comprend les chefs de wilayas, les membres de la délégation extérieure, d'anciens dirigeants du MTLD, de l'UDMA et des Oulémas. L'UGTA et l'UGEMA y sont représentés.

Le CNRA désigne un exécutif : le CCE.

Bien que non homogène, le CNRA reflète l'union nationale. La plate-forme de la Soummam fixe les objectifs stratégiques de la lutte et les moyens d'y parvenir. Pour la première fois sont énoncées les conditions du cessez-le-feu : l'intégrité territoriale, souveraineté intérieure et extérieure, le FLN représentant exclusif du peuple algérien.

L'ALN est personnalisée par l'uniformisation de sa structure et de sa hiérarchie sur toute l'étendue du territoire national.

Le congrès de la Soummam comporte certainement des insuffisances. Il y a en outre l'absence des Aurès-Nemenchas (wilaya I), de la région frontalière de l'Est Constantinois, des membres de la délégation extérieure. Seul quitta le Caire et vint participer au congrès au nom de l'Oranie (wilaya 5) celui qui en était le chef depuis le 1er novembre 1954, Larbi Ben M'hidi[7].

Cependant, le mérite du congrès de la Soummam a été d'avoir fourni un aliment idéologique aux militants et aux cadres du FLN, fait connaître au monde le visage d'une Algérie en lutte, progressiste, dépourvue de chauvinisme et de haine raciale et doté le pays et le FLN d'une direction, désigné face à la France un interlocuteur valable.

LE PREMIER CCE — AOUT 1956-AOUT 1957

Trois événements ont marqué la vie du CCE, alors que difficilement installé à Alger, il tentait de mettre en application les décisions de la Soummam :
— le rapt de l'avion des « 5 »,
— la grève scolaire,
— la grève des 8 jours.

En prenant le 22 octobre 1956 à Rabat l'avion dont l'équipage appartenait à la nation contre laquelle nous étions en guerre, les « 5 » ont manqué de vigilance révolutionnaire[8]. Leur arrestation a perturbé la délégation extérieure et aggravé la controverse avec le CCE[9].

Pour la grève scolaire[10] la décision a été prise dans le cadre de la non-coopération avec la France. La non-coopération, valable dans le domaine politique — démission des élus, isolement de l'administration — n'aurait pas dû être étendue au domaine de l'école et de l'université.

La grève des 8 jours[11] a été décidée en novembre 1956. Jusqu'à cette date le poids de la lutte était supporté essentiellement par les masses paysannes. Il fallait :

— engager davantage les masses urbaines dans l'action en même temps qu'affirmer la représentativité exclusive du FLN face au MNA qui entretenait encore l'équivoque en France et à l'étranger.

— profiter de la session de l'ONU où la question algérienne figurait à l'ordre du jour pour « internationaliser » le conflit et détruire le mythe de « l'Algérie française », démontrer au monde que le peuple tout entier adhérait à la lutte libératrice et non pas « seulement quelques groupes » retranchés dans les montagnes.

Les dégâts de la grève furent importants : démantèlement de l'appareil politico-militaire du FLN, occupation de la Casbah par les « paras », répression sous toutes ses formes frappant les couches sociales aisées comme les couches pauvres de la population.

Cependant la grève des 8 jours a posé clairement le problème de l'indépendance, produit un retentissement international considérable, démasqué le MNA comme force contre-révolutionnaire notamment en France où les ouvriers et les travailleurs algériens finirent par basculer du côté du FLN, consolidé l'unité et la solidarité algérienne face à la répression colonialiste, contribué à ruiner les chances d'une 3e force que la France cherchera pendant des années à mettre sur pied.

Le CCE quitta Alger le 27 février 1957. Il arriva à l'extérieur après la mi-mai de la même année.

CNRA DU CAIRE, DEUXIEME CCE : 20 AOUT 1957-18 SEPTEMBRE 1958

Dès sa sortie, le CCE, amputé de Larbi Ben M'Hidi arrêté et tué par les parachutistes et réduit à 4 membres *, se trouve divisé. Une réunion du CNRA tenue le 20 août 1957 au Caire — dans des conditions sur lesquelles je ne dirai rien pour l'instant — désigna un nouveau CCE composé de 14 membres : 9 éléments de l'extérieur dont 5 « militaires » ** plus les « 5 » de la Santé. Les « 5 » sont ainsi associés à l'exécutif du FLN dès août 1957. Deux anciens membres du CCE furent éliminés de cet organisme ***.

Furent annulées les décisions de la Soummam :

— primauté de l'intérieur sur l'extérieur,

— primauté du politique sur le militaire.

Le nouveau CCE se trouva devant les mêmes problèmes qui se posaient au premier CCE et que le CNRA n'avait pas du tout examinés. Ces problèmes étaient entre autres : le renforcement du potentiel militaire des maquis, les mesures contre la ligne Morice en voie de construction, la réorganisation de la wilaya I en proie aux dissenssions internes, l'accroissement de l'aide internationale.

Les problèmes militaires furent confiés au COM (commandement des Opérations militaires) qui avait un PC en Tunisie et l'autre au Maroc. Les autres problèmes traînèrent plusieurs mois sans solution, le CCE étant paralysé par de graves querelles de personnes ; il en fut de même pour le COM qui finit par être dissous. Conduit dans une véritable impasse, le CCE n'en sortit que par la création du GPRA.

PREMIER GPRA : 18 SEPTEMBRE 1958-10 DECEMBRE 1959

La création du GPRA **** restaurant le principe de la souveraineté algérienne, augmenta le crédit international de l'Algérie par les nombreuses reconnaissances d'Etats, donna à notre combat pour l'indépendance des assises juridiques internationales et suscita un grand enthousiasme parmi le peuple et les moudjahidines.

---

* Ramdane Abbane, Ben Youssef Ben Khedda, Saad Dahlab, Belkacem Krim.

** Lakhdar Bentobbal, Abdelhafid Boussouf, Mahmoud Cherif, Belkacem Krim, Amar Ouamrane. Les 4 « civils » étaient : Ramdane Abbane, Ferhat Abbas, Lamine Debbaghine, Abdelhamid Mehri. Les « 5 » étaient Hocine Aït Ahmed, Ben Bella, Rabah Bitat, Mohammed Boudiaf, Mohammed Khider.

*** Saad Dahlab et Ben Youssef Ben Khedda.

**** Ferhat Abbas, Ben Youssef Ben Khedda, Lakhdar Ben Tobbal, Abdelhafid Boussouf, Mahmoud Cherif, Lamine Debbaghine, Ahmed Francis, Belkacem Krim, Abdelhamid Mehri, M'hammed Yazid, plus les « 5 ».

Mais le problème qui se posait à la direction n'était pas pour autant réglé : donner à notre révolution une ligne générale militaire, politique et diplomatique.

Sur le plan militaire, après avoir annoncé un Dien-Bien-Phu algérien, nous avons évolué vers les grandes unités — bataillons de 400 hommes — puis nous sommes revenus au stade de la guérilla. Si, à l'intérieur, des groupes maintenaient la guérilla, aux frontières se formait une armée qui se rapprochait du type classique. Comment coordonner toutes ces forces, leur fixer des objectifs ? Comment renforcer l'armement de l'intérieur ? Etait-il possible d'étendre la guerre aux 2 ailes du Maghreb ? En un mot quelle était notre stratégie militaire ? Nous n'en avions pas ! Pas plus que nous n'en avions une sur le plan politique et diplomatique.

Cette carence était aggravée par le siège de la direction à l'extérieur, coupée des masses et des moudjahidines. Les wilayas, livrées à elles-mêmes, réagirent par une tentative infructueuse de se donner une direction[12].

Une bureaucratie politique et militaire se forgeait dans l'exil caractérisée par l'absence de vie intérieure et ignorant la démocratie interne, la critique et l'autocritique, les critères sérieux dans le choix des responsables, ouvrant la porte à l'arrivisme, à la flatterie. On fait preuve d'un subjectivisme sans limite confinant à l'optimisme béat devant les événements. Cet optimisme repose sur une analogie foncièrement erronée : le 1er novembre 1954, nous avons réussi en dépit de notre faiblesse numérique et matérielle à lancer la révolution. Il n'y a aucune raison à ce que nous ne triomphions pas de toutes les difficultés. C'était justifier et glorifier le spontanéisme du début de la révolution, l'ériger en système.

PREMIERE CRISE DU GPRA

Cet état de choses ne pouvait que conduire à une situation de crise qui éclata en juillet 1959. Le GPRA fut mis en demeure de remettre ses pouvoirs au groupe des 3 ministres « militaires ». Mandat fut donné par le GPRA aux « 3 » pour réunir les chefs militaires en vue de désigner un CNRA chargé de « donner » à notre révolution une nouvelle stratégie militaire politique et diplomatique ». Les « 3 » se réunirent avec les 2 chefs d'EMG (état-major général) est et ouest et les 5 colonels de wilayas présents à Tunis : ce fut le comité des « 10 » *.

LA REUNION DES 100 JOURS

Les « 10 », c'était en réalité 2 clans qui se disputaient la direction de l'ALN. Après 3 mois et 10 jours de discussions n'ayant abouti à aucun résultat, ils finirent pas désigner le CNRA qui était l'objet principal de leur mission. (Il n'était plus question de l'ancien CNRA).

REUNION DU CNRA : CONSTITUTION D'UN NOUVEAU GPRA

Le CNRA (10 décembre 1959-20 janvier 1960) qui devait en principe « donner à notre révolution une nouvelle stratégie militaire, politique et diplomatique » aboutit en fait

---

* Les « 3 » (L. Bentobbal, A. Boussouf, B. Krim), les 2 chefs d'EMG Est (Mohammedi Saïd) et Ouest (Houari Boumedienne), les 5 colonels (Hadj Lakhdar w. 1, Ali Kafi w. 2, Brirouche dit Saïd w. 3, Slimane Dhiles w. 4, Lotfi w. 5).

à l'élimination d'un clan par l'autre de la direction militaire qui allait être constituée en une direction unique de l'ALN exerçant son autorité sur l'ensemble des wilayas. Un nouveau GPRA fut constitué*. Il se dessaisissait de ses pouvoirs militaires au profit de l'EMG.

L'idée d'une direction unique politico-militaire à l'intérieur de l'Algérie ne fut pas retenue.

STRATEGIE MILITAIRE ET POLITIQUE DE LA FRANCE

En face de nous quelle était la stratégie de la France ?

L'Algérie est la clef de voûte de toute l'Afrique et de la « communauté » par sa position géographique, stratégique, économique et l'importance de la minorité française. D'où l'acharnement à la considérer pendant longtemps « partie intégrante de la France », à éviter que la guerre ne déborde sur les 2 ailes du Maghreb (concessions à la Tunisie et au Maroc), à l'isoler du reste du monde (barrages dressés à l'est et à l'ouest, surveillance intense des côtes) afin d'imposer une solution militaire. Le paquet est mis par de Gaulle avec l'effort de guerre accrue (1 000 milliards par an). C'est le déroulement des grandes opérations militaires « jumelles », « pierres précieuses ». Les négociations politiques et militaires du cessez-le-feu préconisées par le GPRA sont rejetées. Ce que cherche de Gaulle à Melun (mars 1960), c'est la reddition de l'ALN. En même temps il parle d'un « Etat associé » mais où la France conserverait les positions-clefs : économie, défense, souveraineté extérieure ; il entreprend une politique de promotion sociale et économique (plan de Constantine) et tente de mettre sur pied la 3e force.

Les puissantes manifestations de décembre 1960 le convainquent qu'en dehors de l'indépendance et du FLN, il n'y a pas de solution valable.

Le 22 avril 1961 marque le heurt entre 2 colonialismes, le nouveau et l'ancien représenté à Alger par les ultras, en Afrique du Sud par le Docteur Vervoerd, en Angola par Salazar.

Dans les négociations d'Evian et de Lugrin (mai-juin 1961), de Gaulle cède sur la souveraineté extérieure mais refuse de considérer « le Sahara partie intégrante de l'Algérie ».

CNRA D'AOUT 1961

Au cours de la réunion du CNRA d'août 1961, de nouveau le problème dominant c'est la division, la querelle de personnes. Cette fois, c'était l'antagonisme GPRA — EMG qui était en réalité l'antagonisme EMG — les « 3 » ** . Grâce à l'autonomie dont il jouissait, l'EMG avait fini par constituer une force avec ses hommes, son budget, ses services spécialisés. Ses membres aspiraient au pouvoir d'où conflit avec les « 3 ». Le CNRA évita que le conflit ne dégénérât. Il procéda ensuite au remaniement du GPRA. Ce fut la constitution du 3e et dernier GPRA***.

---

* F. Abbas, L. Bentobbal, A. Boussouf, A. Francis, B. Krim, A. Mehri, Mohammedi Saïd, M. Yazid, plus les « 5 ».

** L'EMG c'était Houari Boumedienne, Ali Mendjli, Ahmed Kaïd dit Slimane.

*** B. Ben Khedda, L. Bentobbal, A. Boussouf, S. Dahlab, B. Krim, Mohammedi Saïd, M. Yazid.

Le nouveau GPRA hérita du conflit entre l'EMG et les « 3 ». Ce conflit va considérablement gêner le GPRA dans l'exercice de ses responsabilités. Résoudre l'antagonisme sans provoquer une crise publique aux conséquences imprévisibles était impossible. Or, il fallait reprendre les négociations interrompues à Lugrin et pour leur succès éviter à tout prix un déchirement. Sinon le caractère sérieux de « l'interlocuteur valable » qui était conféré jusque-là au GPRA risquait d'être remis en cause. Il fallait donc engager les négociations en offrant un front uni à l'adversaire, tout en espérant que par cette voie nos propres contradictions seraient dépassées.

Si de Gaulle avait fini par céder sur le Sahara il exigea en revanche pour les Européens la nationalité algérienne globale. C'était revenir au fédéralisme interne, c'est-à-dire la communauté européenne considérée comme entité à part, présente dans tous les rouages de l'appareil de l'Etat et l'exercice par cette communauté du droit de vote analogue à celui des Turcs vis-à-vis des Grecs à Chypre, ce qui était contraire à la thèse du GPRA basée sur l'unité ethnique et culturelle du peuple algérien. La thèse du GPRA finit par triompher non sans avoir risqué la rupture.

Le CNRA réuni en février 1962 approuva le projet des accords qui allaient être proclamés le 18 mars 1962 sous le nom des accords d'Evian. Les membres du CNRA y compris les « 5 » d'Aulnoy ont approuvé ces accords à l'exception de 4 membres dont les « 3 » de l'EMG[13].

LES ACCORDS D'EVIAN

Avoir arraché l'indépendance et la souveraineté intérieure et extérieure dans le cadre de l'intégrité territoriale, baser la coopération de l'Algérie et de la France sur le respect de la souveraineté de chaque Etat constituent pour l'Algérie un succès historique de premier plan. Ce succès est dû à l'action du peuple tout entier, à son union autour du FLN son représentant exclusif, aux appuis internationaux qu'il a obtenu dans la juste cause de l'indépendance.

Certes, la France conserve encore chez nous des positions économiques et militaires. Il nous appartient de considérer ces accords, non comme une fin mais comme une plate-forme pour mettre fin à la dépendance économique de notre pays et agir selon nos intérêts et les impératifs de notre politique.

Les accords d'Evian, c'est le résultat d'un rapport de forces : d'un côté la France, puissance économique et industrielle, 43 millions d'habitants plus 1 million en Algérie, une armée d'un million d'hommes, dotée d'un matériel de guerre moderne, appuyée par les forces de l'OTAN, dépensant jusqu'à 3 milliards par jour, de l'autre l'Algérie, 10 millions d'habitants, le 1/10 mort, le 1/5 dans les camps de regroupement, quelques dizaines de milliers de combattants disposant de faibles moyens matériels et financiers, s'appuyant sur le peuple dont la force principale est la foi en ses destinées, l'unité de ses rangs et celle de ses moudjahidines et qui a causé des pertes sensibles à l'adversaire, ébranlé ses institutions au point de l'amener au bord de la guerre civile, compromis sa position mondiale.

Pour arracher ce qui restait à atteindre, deux voies s'offraient à ce peuple : la prolongation de la guerre jusqu'à la victoire militaire totale, ce qui suppose des moyens immenses impossibles à réaliser (les conséquences eussent été redoutables, la substance du peuple s'épuisant), ou la négociation en vue des accords conclus.

Les accords d'Evian, c'est le type même du compromis révolutionnaire où le GPRA a sauvé les positions-clefs de la révolution tout en se montrant souple sur les positions secondaires ou susceptibles d'être révisées. Chacun des partenaires cherchera à exploiter ce compromis. Il nous appartient de l'exploiter à notre avantage pour engager la deuxième phase de la lutte, la lutte contre le sous-développement.

La proclamation du cessez-le-feu répondait aux aspirations profondes des masses à la paix. Elle marquait le début de la période transitoire qui comportait la libération de tous les détenus, internés et regroupés et le rapatriement des Algériens de l'extérieur.

LA PERIODE TRANSITOIRE

Le cessez-le-feu n'était pas la paix et la période transitoire était une période critique, peut-être la plus critique de la révolution. C'était le passage de l'état de guerre à l'état de paix, de la sujétion coloniale à l'indépendance nationale, la mise en application du cessez-le-feu et des accords d'Evian.

A tout moment, ces accords pouvaient être remis en question. Préserver cet acquis de la révolution, conduire le navire jusqu'au port de l'indépendance en évitant les écueils dans la mer houleuse de la période transitoire, telle demeurait encore la mission du GPRA.

L'OAS

L'obstacle principal, c'était l'OAS. Elle avait canalisé l'état d'esprit des Européens hostiles dans leur ensemble aux accords d'Evian et à toute idée d'indépendance. Elle jouissait de puissants appuis même au sein du gouvernement français. En s'attaquant à l'infrastructure économique du pays, en se livrant à des horreurs envers la population musulmane, l'OAS cherchait à soulever cette population afin de provoquer l'intervention de l'armée française, la faire basculer de son côté, rendre caducs les accords d'Evian. Les appels au sang-froid et à la discipline lancés par le GPRA concoururent pour une large part à déjouer les manœuvres de l'OAS.

Mais le danger n'était pas pour cela écarté. La division au sommet du FLN était de nature à encourager l'OAS dans ses desseins criminels. Jusqu'au cessez-le-feu, elle avait été évitée grâce au GPRA, dans le but de mener les négociations jusqu'à leur terme et de maintenir la cohésion dans les rangs du peuple et de l'ALN, les véritables artisans de la victoire. Mais le danger n'avait pas disparu pour autant.

L'espoir, nourri par de nombreux militants, que les « 5 » allaient apporter un règlement à la crise ne fut malheureusement pas réalisé. Les « 5 » eux-mêmes étaient divisés et leur rentrée effective au GPRA ne fit qu'aggraver la situation. L'EMG défiait ouvertement l'autorité du GPRA.

CNRA DE TRIPOLI

C'est dans ces conditions que se tint la réunion du CNRA de Tripoli (27 mai au 4 juin 1962).

L'EMG constituait le noyau central autour duquel gravitait l'opposition au GPRA.

Qu'un texte aussi fondamental que celui du projet de programme[14] qui engageait tout l'avenir de la nation, fut adopté à l'unanimité et après quelques heures seulement de discussions prouve que ça n'était pas là le souci majeur des membres du CNRA. Ce qui les intéressait le plus était le pouvoir. J'offris au GPRA ma démission pour permettre mon remplacement. A l'unanimité cette offre fut rejetée. Le pouvoir qui faisait l'objet de discussions en l'occurence, c'était le bureau politique *.

---

* La composition du BP telle qu'elle était proposée était la suivante : les « 5 » plus Hadj Ben Alla et Mohamedi Saïd.

Le refus d'en faire partie opposé par 2 membres * mit le CNRA dans l'impossibilité de trouver la majorité statutaire des 2/3 nécessaires à sa désignation. La session traînait en longueur, dans une lourde atmosphère de confusion, alors que des problèmes brûlants attendaient leur règlement : référendum, lutte contre l'OAS, algérianisation de l'administration et de la police, transfert des compétences, etc.

Le piétinement du CNRA et son incapacité à désigner le BP, l'absence d'une autorité centrale dans les circonstances particulièrement délicates que traversait le pays, la crainte que des aventuristes et autres ambitieux n'en profitent pour se disputer le pouvoir ou s'en emparer au risque de remettre tous les acquis de la révolution en cause, me convainquirent qu'après tout, mieux valait garder le GPRA, tout au moins jusqu'à l'indépendance. Car malgré ses faiblesses internes, le GPRA jouissait d'un immense crédit tant auprès du peuple que de l'opinion internationale. Toute atteinte portée à ce GPRA partenaire de De Gaulle à Evian, directement responsable de l'application du cessez-le-feu, aurait jeté le trouble en France, encouragé les ultras, jeté le désarroi dans le peuple qui, face aux provocations sanglantes de l'OAS avait besoin de serrer les dents et d'accomplir le dernier pas pour s'emparer de la victoire. C'est pour toutes ces raisons et pour barrer la route à tous ceux qui pouvaient compromettre les fruits de cette victoire, que je pris sur moi de quitter Tripoli et de rejoindre Tunis reprendre mes responsabilités. Au surplus d'autres membres du CNRA avaient déjà quitté Tripoli.

L'EXECUTIF PROVISOIRE

L'Exécutif provisoire chargé d'assurer la transition délicate entre le cessez-le-feu et l'indépendance avait une double mission à remplir :

— préparer le référendum,
— solutionner les problèmes vitaux qui se posaient à l'approche de l'indépendance.

Si l'Exécutif provisoire a réussi à accomplir la première mission, par contre il n'a pu le faire pour la seconde. La cause réside dans l'absence d'une autorité à l'intérieur, chargée de coordonner les activités entre les wilayas et l'Exécutif provisoire et de faciliter les tâches à ce dernier. Il a réussi à mettre un terme aux sabotages de l'OAS.

L'Exécutif provisoire a laissé un embryon d'Etat. La crise de juillet 1962 a prolongé de trois mois son existence où il a pu contribuer au règlement de certaines questions relatives au budget et aux affaires économiques.

L'EMG SANCTIONNÉ

A la veille de l'entrée en Algérie du GPRA, celui-ci reçut une délégation comprenant les représentants des wilayas 2, 3 et 4, de la zone autonome d'Alger et de la Fédération de France ; la délégation révéla les risques d'un affrontement sérieux entre les hommes envoyés à l'intérieur par l'EMG et ceux des wilayas et réclama des mesures contre ce dernier. C'est ainsi que le GPRA finit par prendre des mesures contre l'EMG.

---

* H. Aït Ahmed et M. Boudiaf.

CRISE DE L'ETE 1962

Lorsque le GPRA fit son entrée à Alger le 3 juillet 1962, l'indépendance était rendue irréversible mais la crise était ouverte. Elle se concrétisa par l'existence de 2 groupes : celui de Tlemcen et celui d'Alger[15].

La polémique et les invectives lancées de part et d'autre n'étaient pas de nature à honorer leurs auteurs. Pour ne pas les alimenter, j'ai personnellement évité de répondre à certaines calomnies. La plus grave a été celle selon laquelle j'aurais fait appel à l'armée française[16]. Je profite de cette occasion pour opposer le démenti le plus formel à cette allégation qui ne repose sur aucun fondement.

Pour contribuer à mettre un terme à la crise et éliminer les risques d'une guerre civile, le GPRA donna finalement son accord à la formule du BP et le 7 août 1962 j'ai rendu les pouvoirs exercés par le GPRA au BP.

CONCLUSION

La guerre d'Algérie s'est terminée par la victoire de l'indépendance dont l'artisan principal a été le peuple. La paysannerie a été le facteur déterminant de cette victoire. L'échec de la troisième force est dû à l'insignifiance de la bourgeoisie algérienne en tant que classe sociale privilégiée. C'est la minorité européenne détentrice des riches terres, des banques, du commerce, de l'industrie et du pouvoir qui a rempli ce rôle. Le départ de cette minorité lève le dernier obstacle à la socialisation de l'Algérie. La classe ouvrière n'existe pas, le colonialisme ayant fait de notre pays un pays agricole, non industriel.

Le FLN a été l'instrument de lutte de libération, et l'unique instrument. Expression de l'unité nationale, il a mobilisé les Algériens autour d'une idée force : l'indépendance. La guerre d'Algérie a été beaucoup plus une guerre d'indépendance qu'une révolution au sens classique du terme qui suppose un parti révolutionnaire homogène, discipliné, armé d'une idéologie, d'un programme, de statuts et contrôlant les principales forces du pays. Les lacunes et les faiblesses du FLN aussi graves que nombreuses ne lui ont pas permis d'entreprendre l'édification du pays : composition hétérogène, appareil forgé dans l'exil, sans démocratie intérieure, sans critique ni autocritique, sans critère sérieux dans le choix des cadres. La carence de la direction est caractérisée par l'absence de stratégie militaire ou politique, l'improvisation dans les décisions, le non-examen des problèmes de la reconversion des tâches de guerre en tâches de paix. Ce sont les masses qui par leur action ont suppléé à la carence de la direction. Frappée d'une tare originelle, née d'une crise, la direction a été dominée non pas par un noyau de révolutionnaires, mais par des activistes se querellant pour le pouvoir et utilisant les autres forces comme forces d'appoint[17].

Toutes ces faiblesses ont été à l'origine de la crise qui a éclaté après l'indépendance. La crise de l'été 1962 s'est terminée par la victoire des forces structurées de l'extérieur sur celles de l'intérieur usées et affaiblies par la guerre. Les institutions qui existent aujourd'hui, étatiques et autres, sont l'expression de ces forces.

Après l'indépendance politique, le problème qui se pose est l'indépendance économique et la meilleure voie à suivre pour atteindre cet objectif. Le socialisme est aujourd'hui admis par tous les Algériens. La question est de savoir quelle est la nature de ce socialisme. Parmi les problèmes à court terme auxquels celui-ci est confronté il y a l'élévation du niveau de vie des couches les plus pauvres de la population et les difficultés soulevées dont la plus aiguë est le chômage, source d'un marasme grandissant. Préciser le contenu social d'un programme est positif. Mais il est incontestable qu'on ne pourra s'attaquer avec succès à des problèmes aussi vastes et aussi complexes sans la mobilisation de l'ensemble des énergies saines sur des bases nouvelles. Le socialisme algérien est un socialisme spécifique. Il a besoin de définir son idéologie qui exige une analyse très poussée de la société algérienne sur le plan socio-économico-culturel et de l'importance de l'arabisme et l'Islam dans cette société aux 4/5 paysanne, non pas en fonction de tel ou tel objectif politique à court terme, mais en fonction de l'édification de la nouvelle Algérie qui nécessite des années d'efforts et de persévérance. Un socialisme importé de telle ou telle capitale d'Europe ou d'Asie ne pourrait réussir dans notre pays.

Dans la perspective d'édification socialiste il y a 2 dangers à éviter :
— La constitution d'une nouvelle classe privilégiée qui remplacerait l'ancienne classe des colonisateurs comme on en voit déjà dans plusieurs pays indépendants d'Afrique.
— L'absence de démocratie interne qui, jointe au chômage, pourrait être à l'origine d'une instabilité grave du pays ou conduire au culte de la personnalité qui a emporté le MTLD.

NOTES

1. Le rapport a été écrit au moment du congrès du FLN d'avril 1964. Il est d'une certaine manière une réplique à l'histoire telle qu'elle y a été faite. Il a été distribué en Algérie et communiqué à la presse mondiale. Ben Khedda entend restituer son rôle et ses positions qu'il estime avoir été dénaturées au congrès.
2. La paternité de l'expression « opération-suicide » revient aux idéologues de la tendance centraliste. Les militants du CRUA, chez qui l'instinct révolutionnaire suppléait à la clarté des idées, reprendront cette expression pour signifier à leurs adversaires l'irrévocabilité de leur décision de recours à la violence.
3. Regroupement des anciens de l'OS, partisans de la lutte armée immédiate, sous la direction de Boudiaf et de Ben Boulaïd.
4. Aït Ahmed, Khider et Ben Bella.
5. Cf. doc. n° 33. Il ne semble pas que la direction de l'intérieur tenait à une véritable confrontation des points de vue à l'occasion du congrès de la Soummam.
6. En particulier, à partir de septembre 1955, Ferhat Abbas, Lamine Debaghine et Tewfik El Madani.
7. La délégation extérieure donna son accord de principe à un congrès. La date primitivement fixée à juin 1956 fut repoussée au mois d'août. Les délégués de l'extérieur attendirent vainement à Rome d'abord, à Tripoli ensuite, la fixation de la rencontre. La relation des faits donnée par Ben Khedda prête à équivoque et peut laisser croire à une abstention volontaire. Or, elle était forcée.
8. Ce sont les termes mêmes qu'a utilisés le CCE après le rapt de l'avion royal marocain.
9. On peut tout aussi bien soutenir que l'arrestation de Ben Bella et Boudiaf a évité une scission.
10. Grève des cours de mai 1956.
11. Grève générale de janvier 1957.
12. L'initiative d'une centralisation des wilayas est due au colonel Amirouche. Elle eut lieu en décembre 1958.
13. Le quatrième était le colonel Ouamrane.
14. Ce programme est passé à l'histoire sous le nom de programme de Tripoli.
15. Plus connu sous le nom de groupe de Tizi-Ouzou.
16. L'accusation a été lancée par Ben Bella en 1962. Il sera moins catégorique en 1964 : « Je crois savoir, mais sans pouvoir en apporter la preuve, que le GPRA avait fait des démarches auprès du gouvernement français pour que la frontière, même après la proclamation de l'indépendance, demeurât fermée à l'ALN » (cf. Robert Merle. *Ahmed Ben Bella*. Gallimard 1965, page 14).
17. Les activistes du FLN s'appuieront tour à tour sur les « centralistes » et sur les anciens de l'UDMA.

DOCUMENT N° 59 (version intégrale inédite)

MEMOIRE DE L'ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ALN A MONSIEUR LE PRESIDENT DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE (SOUS COUVERT DU CIO)[1]

15 juillet 1961. *SOURCE : archives privées.*

L'établissement de ce mémoire répond à deux préoccupations. D'une part, nous soussignés colonel Boumedienne, commandants Slimane, Mendjeli et Azzedine désirons rendre officielle notre démission de nos responsabilités à l'état-major général, d'autre part, donner les raisons et faits ayant déterminé cette décision.

Notre propos cherche à donner un sens à cette décision pour en éviter toute interprétation tendancieuse. Notre propos montre au travers de l'évolution politique et militaire que cette décision n'équivaut point à une fuite des responsabilités mais qu'il s'agit au contraire d'une décision à même, pensons-nous, de révéler à l'aide de multiples problèmes posés, la masse d'erreurs fort graves commises au nom de la révolution et auxquelles nous ne saurions apporter, plus avant, notre caution.

Ce document qui ne prétend pas avoir le caractère d'une étude exhaustive ne tend point à ouvrir une polémique vide de toute signification et encore moins à faire le procès de certains. Il est simplement destiné à rappeler de manière concise ce que nos écrits ont maintes fois rappelé en vain, des écrits adressés aux plus hauts responsables et qui n'ont sans doute pas toujours reçu la diffusion et la compréhension souhaitables au sein du gouvernement. Notre correspondance est là pour prouver que toutes les fois que les membres du gouvernement ont été à la hauteur de leur tâche, nous n'avons point manqué d'enregistrer avec satisfaction leur réussite. Ceci malheureusement n'a duré qu'un temps. Ceci malheureusement a progressivement fait place à une insouciance et à un à peu près point compatible avec l'esprit de dirigeants à la tête du gouvernement d'une nation en révolution. Et là aussi notre correspondance témoigne de l'orientation choisie depuis lors, orientation vers les chemins battus de la facilité.

La réunion des dix,[2] qui a été l'épilogue d'une crise ouverte, a permis à certains d'entre nous d'avoir une image sur la profondeur du cancer qui rongeait notre révolution.

Tripoli[3] ayant constitué la prise de conscience véritable nous semble-t-il pour ceux qui avaient perdu de vue les réalités, Tripoli ayant été l'occasion d'un nouveau départ sur des bases saines, il nous est d'autant plus douloureux de constater ce qu'il reste de l'historique serment prêté à l'issue de ce congrès.

La fausse orientation suivie depuis lors peut être envisagée à la lumière de deux catégories de problèmes, ceux que nous appellerons internes, et ceux qu'englobe le terme général de contentieux algéro-tunisien.

Ce que nous appelons fausse orientation en matière interne procède à la fois du déviationnisme et de la non-application des décisions de Tripoli. En ce qui concerne la première rubrique, il n'est que d'énumérer les nombreux travers enregistrés dont la somme est malheureusement un fardeau supplémentaire que la révolution déjà chargée ne peut se permettre de porter.

Nous avons toujours pensé que l'enfer vécu par notre peuple ne pouvait permettre à aucun d'entre nous le moindre oubli des douleurs et des deuils endurés par toutes les couches de nos populations. Nous avions toujours pensé que notre révolution ne pouvait guère s'accommoder des compromissions, des calculs personnels et des manoeuvres les plus mesquines. Et ne voilà-t-il pas que quotidiennement se déroulent, au su et au vu de tout un chacun, de mauvais exemples de corruption et de vénalité, ne voilà-t-il pas qu'un certain nombre d'éléments font couler à flots un argent corrupteur dont personne ne contrôle l'utilisation[4] ?

Nous avons toujours cru que certaines limites ne seraient jamais franchies, quels que soient les hommes et leur nature et quelles que soient leurs arrière-pensées. Nous garderons sous silence certains contacts pris ne visant à rien moins qu'à obtenir certains concours susceptibles d'aider à la disparition de l'état-major général[5] considéré comme le seul obstacle immédiat à l'extériorisation complète des ambitions personnelles. Ambitions personnelles ayant inévitablement entretenu chez certains un véritable culte de la personnalité qui a mené à la négation pure et simple du principe fondamental de collégialité, lequel culte a également fait des divers services de la révolution de véritables organismes monolithiques et parallèles.

Tout ceci joint à un immobilisme incompréhensible et à une lenteur démesurée dans l'exécution des décisions ainsi qu'à une forme d'embourgeoisement inadmissible chez des gens se prétendant au service d'une révolution à telle enseigne que les fonctionnaires, qui devaient être avant tout des militants pénétrés du sérieux de leur tâche, sont devenus tout simplement des ronds-de-cuir travaillant à des heures bien déterminées et ayant surtout des préoccupations d'ordre matériel (villa « de fonction » allions-nous écrire, voiture, etc.).

Il est malheureusement regrettable de noter que certains, pour couronner le tout, eu sont arrivés à chercher les appuis de pays étrangers[6] pour asseoir leur personne dans une lutte de destruction d'un organe de la révolution à même de les empêcher d'aboutir à leur fins.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour se rendre compte de la somme énorme de déviations entreprises. Il suffit simplement de se mettre à distance et de considérer, comme de l'extérieur, objectivement et sans passion, tout ce monde pour se rendre compte que la révolution telle qu'on la conçoit dans les milieux algériens de Tunis s'est dangereusement écartée de l'idée que s'en font les militants avérés, ceux qui ont contribué de leur vie, de leur santé, pour que soient établis des principes scellés par le sang et les sacrifices de nos héros les plus obscurs.

C'est un fait notoirement avéré que quelqu'un, vivant dans un milieu aussi dégénéré, ne peut en exprimer fidèlement les travers, ni en définir les maux. C'est aussi un peu le cas du comédien trop adonné à son métier et qui, à force de répéter et de jouer un rôle, finit par se persuader qu'il est véritablement ce personnage fictif qu'il est chargé de représenter.

Notre plume n'est pas assez habile, nos qualités en la matière ne sont hélas point celles qui pourraient, aisément, mais de la manière la plus caractéristique et la plus frappante, décrire exactement les cercles viciés où se prélassent honteusement et comme à plaisir, semble-t-il, ceux qui devraient être les meilleurs fils de l'Algérie, ceux qui devraient être les parangons de toute une génération, de tout un mouvement, en un mot, ceux qui devraient mériter les responsabilités de chefs dont ils ont été investis.

Des principes pourtant simples et clairs, affirmés à plusieurs reprises, ont été méconnus. D'aucuns se sont évertués à en travestir l'esprit et à en nier la lettre, allant ainsi à l'encontre des décisions, cependant encore fraîches prises au congrès de Tripoli.

Ceci s'est traduit aussi bien par une non-application des minces statuts du FLN que des règlements élaborés qui y sont relatifs. Les exemples concrets ne manquent point pour illustrer ceci, encore une fois contentons-nous de rappeler nos correspondances.

Ceci s'est également traduit par l'oubli ou plutôt l'ignorance de nombreuses décisions aussi importantes que vitales : le mot signifie bien qu'il s'agit de vie, puisqu'aussi bien certains, ayant fidèlement appliqué ces décisions ont payé au serment prêté le plus lourd tribu concevable, celui de leur vie. Combien en effet, à la mémoire desquels il n'est jamais superflu de rendre hommage, ont été fauchés à la fleur de l'âge ? Combien d'autres malheureusement par contre après quelques semaines d'enthousiasme sont tout de suite retombés dans les maux que justement Tripoli s'était efforcé d'éliminer ?

De ces décisions restées lettre morte, certaines étaient organiques, les autres étaient ni plus ni moins des recommandations et des appels à l'austérité. Les unes ont sans doute effrayé, les autres ne pouvaient point trouver de terrain d'application.

C'est le sort qui fut réservé au projet de structuration de l'armée approuvé à Tripoli et qui n'a jamais reçu la concrétisation souhaitée. C'est également celui que connut la commission des Comptes de la nation dont la mise en place risquait sans doute d'avoir les effets les plus néfastes en révélant le degré d'anarchie et la part de charlatanisme et des manipulations honteuses en matière financière qui règnent dans presque tous les ministères.

La recommandation concernant l'établissement rigoureux d'une saine gestion du budget s'est vue infligée le même traitement, car il est clair qu'il n'est pas question de gestion saine lorsque dans certains secteurs, il existe des préoccupations d'indices, d'échelons et d'avancements ou lorsqu'on assiste à une succession continue et régulière de déplacements aussi désordonnés qu'improductifs.

C'est sans doute de ce schéma d'indices et d'échelons que s'inspirent les mesures qui, sciemment ou non, installent l'inégalité la plus scandaleuse entre les soldes et les permanences, de même que le non-alignement des allocations familiales selon une même nomenclature, celles-ci étant différentes selon que le bénéficiaire réside à Tunis ou aux frontières. Ce sont là des préoccupations de pays capitalistes ou de pays pour lesquels l'égalité dans la lutte et le nivellement des conditions n'ont jamais eu qu'une résonnance très lointaine.

D'autre part, l'axiome « tout pour l'armée » qui, à Tripoli a pris le sens d'une devise sacrée, s'est vu purement et simplement effacé de toutes les pensées. Ou plutôt il resta sans cesse présent mais on s'efforça d'en prostituer le sens et aussi, disons-le crûment, d'en prendre exactement le contre-pied. En effet, de quelque manière que l'on vienne à envisager la question, il apparaît évident que c'est surtout une politique d'obstruction, voire d'asphyxie qui a constamment présidé au traitement de celle-ci.

Pour illustrer cela, il y a tout aussi bien les difficultés de recrutement rencontrées à l'Ouest, les errements et les considérations inadmissibles quant à l'accroissement de notre potentiel humain, comme il y a eu, et comme il existe, la politique consciemment mauvaise en matière de cadres et ce, qu'il s'agisse des médecins ou des étudiants surtout qu'une politique manifestement malhabile tendait à éloigner le plus possible des réalités de notre lutte les mettant dans les conditions les plus aptes à se désimprégner du véritable esprit de notre lutte, lesquelles conditions faisaient d'eux en même temps une proie, aussi facile que disposée, pour des doctrines étrangères destinées à l'exportation.

Certes, l'Algérie de demain aura besoin de cadres, mais elle aura surtout besoin d'hommes, d'individus à l'énergie trempée, elle aura besoin de personnes sûres en qui sa confiance peut être placée. Cette infrastructure humaine pour qu'elle soit solide ne saurait se forger ailleurs qu'au sein de ceux qui luttent, de ceux qui sont quotidiennement confrontés avec les problèmes difficiles de la révolution, en un mot au milieu de ce peuple effectivement en lutte, pour lequel les sacrifices et les privations sont devenues une seconde nature.

Ce futur cadre aura également l'occasion de se mêler à la masse de ces populations entières réfugiées auxquelles le sort le plus misérable est fait à cause d'un manque de politique sociale organisée et conséquente, de ces réfugiés dont la misère, la sous-nutrition et les maladies constituent le lot le plus naturel...

Nous n'avons fait ici qu'effleurer les difficultés d'ordre interne, nous n'aurons point de peine à montrer que lorsqu'il s'agit de prétentions algériennes en ce qui concerne l'Afrique, sa libération et sa révolution, les errements ne sont pas moindres.

Il n'est contesté nulle part et par personne aujourd'hui que notre lutte a contribué à la libération de nombreux pays d'Afrique et qu'elle a dans tout ce continent accéléré le processus de la décolonisation. Notre révolution a à y jouer un rôle historique et à y remplir une mission. Cette mission qui tend surtout à un bouleversement social qui détruira les structures perpétuées par le colonialisme, lesquelles devront laisser place à la société africaine valable telle que nous pensons l'établir nous-mêmes, chez nous.

Ceci, les Africains en ont pris conscience. Il ne nous reste plus qu'à nous engager dans la voie tracée d'autant plus que l'Afrique devient un enjeu entre l'Est et l'Ouest, un objet de sollicitation et de convoitises à peine voilées ; elle devient un terrain où les manoeuvres extra-africaines occupent de plus en plus une place importante. Au milieu de ces tractations et en face de ces promesses, nous avons à nous imposer, à faire gagner à notre révolution le plus d'appuis et le plus de soutiens. Durant la session de l'ONU à l'automne 1960, les pays africains, clef de voûte de la réussite, nous ont dans leur majorité, refusé leur voix. L'exemple du Sénégal sur lequel notre mission de Conakry[7] a exercé une pression et qui s'est abstenu[8] est là pour montrer que les voies et moyens n'auraient point manqué pour tenter de se concilier d'autres voix parmi le groupe de « 13 de Brazzaville »[9].

Lors de la conférence de Casablanca[10] nous avons souscrit à une politique africaine constructive et positive. En maintenant un contact étroit avec les chefs d'Etat qui y ont participé nous nous devions de la concrétiser dans les faits.

La conférence de Rambouillet[11] est venue nous rappeler, s'il en était besoin, cette fondamentale nécessité ; il n'en fut rien et cette lacune devait s'avérer désastreuse.

En effet, lors des consultations ayant précédé la négociation avec la France, le GPRA a consulté les pays du Maghreb, le monde arabe, certains pays de l'Est, mais il a totalement ignoré les pays africains. La susceptibilité de certains de leurs leaders comme Sekou Touré, N'krumah et Modibo Keita est tout a fait justifiée d'autant plus que nous recevons une aide effective et concrète d'au moins deux d'entre eux[12]

Cette inconscience est aberrante ; elle prouve qu'il n'existe aucune politique africaine réellement cohérente ouvrant les perspectives les plus larges à l'Algérie d'aujourd'hui et de demain et justifiant l'admiration et les exemples qu'elle semble susciter dans notre continent.

Ce manque, ce vide font naître chez nos amis les plus sûrs, un réflexe normal de défense. De défense en effet car la conférence inattendue de Dar-Essalam à Rabat est venue à tort ou à raison rappeler en Afrique, celle fameuse de Tanger. Pour les Africains c'est là une menace de reconstitution d'un Maghreb arabe et par là même d'une Afrique blanche, concept contre lequel les pays noirs ont toujours lutté parce qu'il allait à l'encontre de l'idée de grande unité africaine.

Aussi peut-on se demander si l'aménagement de l'union Ghana-Guinée-Mali n'a pas été un acte réflexe prévisible [13] ?

L'on n'a pas tenté non plus d'exploiter le rapprochement, amorcé par certains pays de la communauté de l'Entente[14] vers le groupe progressiste de l'Afrique noire constitué par le Ghana, la Guinée et le Mali. Il n'y a pas non plus désir de savoir s'il existe une possibilité d'exploiter d'autres pays africains à ce jour encore entièrement dans l'orbite de l'Occident.

Non seulement nous n'avons pas su tirer profit des ouvertures éventuelles, mais encore nous nous sommes comportés de telle sorte que nous avons manqué de perdre l'appui de nos meilleurs soutiens et en particulier un militant africain sincère, tel le président Modibo Keita, lequel, mal aiguillé et mal informé par notre gourvernement. s'est trouvé facilement abusé par Bourguiba.

Dans un autre ordre d'idées, nous aurions pu arracher de nombreuses reconnaissances du GPRA en Afrique, à condition d'y consentir le prix, c'est-à-dire de s'y consacrer de manière effective en y dépêchant des représentants qualifiés qui se chargeraient aussi bien d'informer, de négocier la solidarité des pays, à ce jour ignorés ou tenus à l'écart.

A-t-on jamais vu nos ministres parcourir les tropiques ? Tito a-t-il plus d'intérêts que nous en Afrique ? Croit-on que le charme que l'on fait, dans les vestiaires de Bourguiba, aux leaders africains de passage à Tunis, suffit pour démontrer la vocation africaine de notre pays[15] ! Rencontre-t-on la même nonchalance quand il s'agit de silloner l'Europe et l'Amérique ?

Les spéculations compliquées en matière de politique étrangère ne sont pas de notre ressort, mais notre devoir de militant et le simple bon sens nous amènent à poser des questions, à analyser et à tirer finalement des conclusions des multiples et multiformes manifestations de bourguibisme.

Il n'est plus à démontrer maintenant que le président tunisien veut jouer un rôle à l'échelon africain. Il n'est plus à démontrer qu'il se complaît aisément dans un méprisable rôle de courrier de l'Occident.

Disons tout au moins que la vocation occidentale de la Tunisie est un fait que nul n'aurait l'indécence de contester. Bourguiba a décidé de trahir l'Afrique, de « congoliser » au Congo et balkaniser là où il est possible de le faire. Nul plus que lui ne peut sentir le poids de la menace que constitue une Algérie progressiste pour son régime bourgeois et capitaliste. Qu'il réagisse, cela ne doit pas nous étonner. Il est payé pour le faire et les pires actions de traîtrise ne sont guère en contradiction ni avec son tempérament ni avec sa doctrine, puisque doctrine il y a.

Le jeu est clair. Il est encore plus clair en ce qui concerne l'Algérie. Rien n'a été ménagé et rien ne le sera pour affaiblir notre force politique, notre unité, notre armée. Aux intrigues insidieuses, au noyautage, aux jeux de coulisses malhonnêtes, aux manoeuvres grossières, aux multiples difficultés concernant le ravitaillement et l'approvisionnement en matériel de notre Armée de libération nationale, aux vols et aux viols inqualifiables, aux arrestations massives de nos militants, aux tortures de nos djounouds et de nos réfugiés, Bourguiba se doit, se jure de pousser plus loin ses agissements en vue de faire éclater notre révolution, et pourquoi hésiter à le dire, en vue de congoliser systématiquement notre pays.

Il faudrait avoir l'oubli facile pour ne plus se rappeler la machiavélique tentative ayant trait à la recherche d'une fausse fusion du GPRA avec le gouvernement tunisien dont le but est évident[16].

La parade a été brillante et il faut se louer de l'avoir échappé belle. Néanmoins, Bourguiba ne désarme pas et moyennant quelques milliards et un morceau de Sahara, il spécule une fois de plus sans conscience et sans scrupule sur le dos de notre pauvre Algérie, il décide de prostituer nos dirigeants et à travers eux, l'héroïque révolution de notre peuple. Il accepte l'entrevue de Rambouillet dont l'aboutissement devait être le double coup de poignard en encadrant la brève conférence d'Evian par l'applaudissement à la trêve unilatérale et la déclaration sur l'appartenance à l'Afrique de notre Sahara. Cette politique n'a-t-elle pas commencé à Edjelé[17] ? N'est-elle pas passée par la « paix des braves »[18] et par Melun[19] ?

A quand la prochaine conférence France-Tunisie et le cortège de malheurs qu'elle nous apporterait ?

Nous, militants de base[20], nous ne pouvons nous empêcher de souligner l'existence d'une flagrante contradiction entre cette politique tunisienne du GPRA, consciemment faible et tortueuse, et la ferme prise de position de nos frères du château du Turquant. Et pour ne rien cacher nous n'hésiterons pas à dénoncer, à tout dire puisqu'il faut enfin tout dire. Le fait que Bourguiba tente insidieusement de mettre en vedette certains dirigeants[21] qu'il présente comme étant les derniers survivants d'une tendance historique, nous paraît masquer des intentions plus profondément insidieuses encore, puisque nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il essaie de faire revivre à travers eux un problème d'ethnie qui s'est posé de façon douloureuse, il n'y a pas longtemps déjà, à la veille de notre malheureuse révolution[22]. Est-il besoin d'être grand clerc pour repérer l'origine régionale de tous ceux qui sont placés dans la côte d'amour présidentielle ? Nous ne ferons pas l'injure à tous ceux qui avaient été pressentis d'avoir donné dans le jeu.

Le président tunisien n'hésitera pas demain à utiliser d'autres moyens et dès que l'occasion se représentera, il nous fera heurter à des problèmes humains difficiles à résoudre sur les frontières sud, algéro-tunisiennes. Il n'a d'ailleurs jamais cessé de faire pression sur les pauvres populations du Souf[23], pour revendiquer la nationalité tunisienne. Sinon, comment ne point penser à des tentatives de congolisation en voyant l'ampleur et la portée de certaines manoeuvres surgies au moment précis où l'ennemi français parle de regroupement et de partage ? Au moment où il s'est agi pour le peuple algérien de discuter des conditions de son autodétermination, Bourguiba ne trouve pas mieux de créer un artificiel problème de frontières, frontières qu'il voudrait, dit-il, faire rectifier par des accords à conclure non pas avec l'Algérie à la veille de son indépendance, mais avec le gouvernement français. N'est-ce pas là une reconnaissance tacite de la souveraineté française et sur le Sahara et, par voie de conséquence, sur tout le territoire algérien ?

Nous aurons toujours de la peine à croire que pour le seul confort de bonnes relations personnelles avec les autorités tunisiennes, notre gouvernement a choisi de se confiner dans une constante abdication. Quant à nous, il ne nous est plus possible d'assister en simples spéculateurs sinon en complices à des tortures aussi dangereuses que susceptibles de mener le pays tout droit à la catastrophe, alors que jamais depuis sept années, il n'a pu connaître situation aussi brillante, tant sur les plans politique que militaire. La révolution algérienne est actuellement au faîte de la gloire. Un chancre pourtant et un seul : Bourguiba. Il n'est plus utile de perdre du temps dans des tentatives d'interventions politiques ou de représentations diplomatiques. L'Armée de libération nationale a enregistré et compris une fois pour toutes que nous avons à faire à un ennemi déclaré, fort de l'appui des Français et de tous les Occidentaux, et appliquant judicieusement un plan permanent.

L'incident du F.84 pour insignifiant qu'il puisse paraître restera à nos yeux « la dernière paille qui aura brisé le dos du chameau ». Examinons plutôt froidement la chronologie des faits, pour ne laisser place à aucune équivoque, à nulle interprétation tendancieusement malveillante.

Le 21 juin 1961, l'aviation française avait opéré des missions de reconnaissance et de renseignements appuyées de mitraillages dans certains secteurs clefs des frontières. Deux moudjahids sont tombés au champ d'honneur à cette occasion, deux autres ont été blessés.

Toujours dans le cadre de cette mission de reconnaissance, la ferme Moussa et l'important centre d'instruction de Mellègue furent survolés par un bi-réacteur F.84. A la suite d'un piquet presque en rase-motte sur le centre de Mellègue, l'avion fut abattu par le feu de nos armes. Le pilote, s'étant jeté en parachute, fut fait prisonnier par nos hommes.

Dès cet instant, il ne nous a pas échappé que les Tunisiens trouvant là un alibi, allaient prendre des mesures draconiennes, entrant dans l'orbite de leur politique anti-algérienne.

Conscients des responsabilités que nous assumons, nous avions d'ores et déjà pensé à remettre l'aviateur à notre gouvernement, d'abord et avant tout pour mieux préserver le principe permanent qui consiste à éviter à l'ALN tout rapport direct avec les autorités tunisiennes.

Mais ces dernières, sans nul doute surtout intéressées à nous humilier et à nous traîner dans la boue, tous autant que nous sommes, du sommet à la base, étaient plus promptes à dresser des barrages, opérant ainsi un véritable blocus le long des frontières. Réclamations et protestations se sont succédées à vive allure...

Dès lors, il n'était plus possible à des responsables dignes de ce nom, d'accepter les menaces de pression et de chantage, d'accepter enfin que les Tunisiens puissent inopinément offrir une fois de plus un gage d'amitié supplémentaire à la France aux dépens d'une révolution qui a fait le bonheur d'un grand nombre de peuples, d'une révolution qui a fait la fortune d'hommes devenus actuellement les gendarmes du néo-colonialisme.

Si seulement, au lieu d'opérer un blocus donnant ainsi un nouveau coup de poignard à l'ALN dans des circonstances particulières, les autorités tunisiennes s'étaient adressées loyalement au GPRA, les choses se seraient passées simplement et sans accroc.

Mais, face à la menace, quelle a été donc l'attitude de notre gouvernement ? Sans se soucier de rechercher une solution digne, il recourut une fois encore à la facilité et il fut exigé de l'armée la remise immédiate du pilote en question.

Les moyens de pression utilisés contre nous étaient si humiliants qu'il ne nous était plus permis de perdre la face là où d'autres ont délibérément accepté de la perdre. Les hommes qui dirigent d'autres hommes au combat et à la mort ne peuvent souscrire à l'abdication sans se déconsidérer aux yeux de tous ceux qui leur font confiance sans se diminuer moralement, en un mot sans se prostituer.

L'intransigeance du GPRA, non vis-à-vis des Tunisiens, mais plutôt vis-à-vis de l'ALN que l'on a voulu bafouer, nous aura obligé hélas à ramper à plat ventre pour obtenir la levée du blocus, qui continue à l'heure où nous écrivons, sans pour autant l'obtenir.

Au lieu de rechercher les formules dignes en opposant d'abord la fermeté aux menaces et au chantage, au lieu d'accepter comme solution d'extrême limite une épreuve de force qui se serait soldée, nous en sommes convaincus, par une sortie honorable, l'on nous fit dire que la révolution allait se désagréger, que les Tunisiens allaient dénoncer par radio et par presse une prétendue rébellion de l'état-major général contre son gouvernement.

Une révolution qui a fait face à une aussi grande puissance que la France, sept années durant, peut-elle enfin se désagréger par un fait aussi bénin qui n'est du reste pas sans précédent dans ces frontières Est ?

Qui nous donne encore le droit de douter de la révolution algérienne au moment précis où le peuple, tout le peuple algérien a décidé de descendre dans les rues, de vivre et d'offrir les poitrines de ses enfants les meilleurs aux balles impitoyables de l'armée française ? Qui nous donne encore le droit d'être sceptiques, alors que l'ALN malgré toutes les tentatives d'asphyxie a démontré avec éclat son extraordinaire capacité de survivre à toutes les difficultés, à toutes les épreuves ? Comment peut-on admettre qu'un gouvernement digne de ce nom peut dire froidement au commandant de son armée : « cède ou bien le gouvernement tunisien va te dénoncer publiquement » ? Cette façon d'opérer, cet acte sont absolument inqualifiables et se passent franchement de tout commentaire.

Voilà les faits. Nous avons essayé de démontrer qu'un grave conflit, un profond désaccord sur les méthodes nous a toujours opposés à notre gouvernement. Nous avons dénoncé l'abdication permanente et l'absence d'autorité. Nous nous sommes élevés contre l'esprit de côterie et de clan.

Avant de nous approcher étroitement des hommes qui nous dirigent, nous pensions que les mesures qu'ils prenaient étaient constamment dictées par l'intérêt suprême de la révolution. Nous avions toujours pensé, comme tous les militants du reste, que des hommes qu'un peuple aussi héroïque que le nôtre a placé à sa tête ne pouvaient être rien d'autre que des hommes à principes, probes, intègres, pénétrés de la grandeur de leur mission et farouches dans leur détermination. Nous avions toujours pensé qu'ils resteraient à jamais fidèles au serment prêté à nos milliers de martyrs...

Hélas ! Nous dûmes nous rendre à une évidence par trop cruelle. Nous ne nous interrogions déjà plus pour essayer de comprendre certaines situations. Nous avions une fois pour toutes compris pourquoi les [responsables] qui, aujourd'hui braquent toutes leurs batteries sur un état-major qui n'a commis que le crime de redresser une situation sortie de l'abîme, n'ont laissé derrière eux que conflits, règlements de compte, dilapidation de deniers de la révolution, en un mot, l'anarchie la plus scandaleuse, après avoir commandé tour à tour et çà et là.

Oublieux de ces vérités inscrites en lettres de feu et de sang, ils prétendent donner des leçons à ceux dont la discipline est la raison d'être. Devons-nous rappeler combien d'hommes ont payé de leur vie l'insouciance de la direction, insouciance que nous expliquons fort aisément aujourd'hui ? Devons-nous rappeler la dramatique situation vécue à l'Est par les hommes que nous avons l'honneur de diriger depuis dix-sept mois ? Devons-nous rappeler les dizaines de milliers de martyrs dont les tombes jalonnent la frontière algéro-tunisienne ?

Les hommes qui retracent ici ces événements douloureux, peuvent s'enorgueillir d'avoir été parmi le nombre réduit de ceux qui ont su, à Tripoli comme ailleurs, rétablir les faits dans leur cadre naturel, dans leur cadre objectif, contribuant, pour leur modeste part, à éviter à la révolution de passer de vie à trépas.

Il n'est pas dans notre nature de dévaluer la portée morale d'un humble devoir, que nous nous sommes constamment évertués à bien accomplir. Mais puisque l'on nous oblige à mettre les choses au point, nous mettrons les choses au point et ce, froidement.

Quelle était la situation dont nous avons hérité en février 1960 ? Peut-on aujourd'hui prétendre qu'il existait à l'époque une armée au sens propre du terme ? Peut-on affirmer qu'elle avait un caractère national ?

Sur les 12 000 hommes censés exister, moins de 4 000 portaient les armes, livrés à eux-mêmes, aux jeux tunisiens, aux luttes de clans, aux ambitions personnelles. Parmi ceux-ci, 60 % échappaient à tout contrôle de la direction symbolique et « tenaient les crêtes à leur propre compte ».

Absence de machine organique, absence d'une gestion saine et équitable au profit de tous...

Que de fois les ministres eux-mêmes ne sont-ils pas venus aux frontières négocier la reddition d'un chef de section, composer avec un chef de bataillon dissident !

Faut-il rappeler que chaque responsable avait ses hommes, sa police de renseignements et sa propre cour ? Et pourtant des bandes anarchiques ont su, en leur temps, imposer respect aux Tunisiens[24]. Comment explique-t-on maintenant qu'un gouvernement, appuyé par l'intérieur et par l'extérieur et solidement épaulé par une armée forte, unie et organisée choisisse la seule voie du recul et du compromis ?

Bien que de nombreux responsables, et des plus hauts placés, considéraient comme une gageure tout redressement de l'ALN, nous laissons aujourd'hui derrière nous une armée impeccablement structurée, magistralement commandée et qui, à elle seule, a contribué au renversement de la situation militaire et, par voie de conséquence, de la situation politique ?

A l'évidence de ce qui existait jusqu'à février 1960[25] — triste période durant laquelle on a laissé se fortifier au fil des jours, un barrage meurtrier — le renouveau apporté au sein de l'ALN avait obligé l'ennemi à dégarnir les wilayas en vue d'affronter la lutte qui lui était imposée le long des frontières. Et en dépit des 250 000 hommes de l'armée française stationnés le long des barrages, des actions parfaitement synchronisées, aux frontières Est et Ouest, ont permis à quelques cadres et à de nombreuses unités de franchir victorieusement les lignes fortifiées.

Le sang nouveau apporté ainsi à l'intérieur a largement contribué à réinstaller l'autorité, à faire renaître la confiance en la direction. Le rétablissement de la liaison entre le commandement unifié de l'ALN et les PC de wilayas, l'apport financier et matériel réalisé ont eu comme suite logique la renaissance de la confiance vis-à-vis du GPRA, confiance qui se mourait lentement.

La situation dans les wilayas 1 et 5 a été redressée, ne manquant pas d'influencer par là même les wilayas limitrophes, témoins nos nombreuses correspondances avec les PC des wilayas 3 et 4.

La frontière ouest n'a cessé d'étonner par la violence et la densité de ses combats ; et malgré les réticences et l'indécision de nos dirigeants, l'ALN a commencé à s'implanter dans le grand Sahara à partir de la Libye et du Mali.

L'instruction des recrues, tant à l'est qu'à l'ouest, se fait en fonction des normes classiques et éprouvées. La politique d'austérité n'a trouvé son sens plein qu'au sein de l'ALN, où pourtant les sacrifices consentis par les combattants sont très nombreux et multiformes. Autrefois l'argent se déversait à flot et, sur les frontières tout au moins, le djoundi ne mangeait même pas à sa faim. Aujourd'hui, le minimun vital lui est assuré et il suffit pleinement.

La formation politique qui occupe, dans nos programmes, une place aussi importante que l'instruction militaire, a beaucoup aidé à parfaire la haute tenue au combat de nos djounoud, leur permettant de supporter avec une résignation admirable toutes les privations imposées par les impératifs de la lutte.

Il n'échappe à personne, et encore moins au djoundi, que nos services extérieurs, lorsqu'il s'est agi du problème des cadres, ont préféré les compromissions aux moyens de coercition, et aux sanctions, ont substitué la corruption.

Le cadre, et le djoundi tout comme, ne sont ni sourds ni dupes, ni aveugles. Et c'est grâce à la haute conscience militante qu'ils ont su acquérir, par l'exemple, dans le combat et dans les écoles de commissaires politiques, qu'ils consentent à choisir d'être toujours les sacrifiés, laissant derrière eux l'énorme caravane des traînards et des dépassés.

Il n'y a point de miracle. Et ce n'est certainement pas sans effort et sans souffrance que de tels résultats — que seuls les médiocres, les ambitieux et les lâches oseraient contester — ont été obtenus.

Bien que nous sommes des hommes ayant nos faiblesses et nos défauts, nous n'avons jamais été à la recherche de félicitations ou de flatteries de quelque ordre qu'elles soient. Au contraire, nous avons eu à affronter durant seize mois — qui pour tout observateur impartial, correspondraient, en d'autres temps, en d'autres occasions, avec d'autres hommes, à plusieurs années de labeur et de sacrifices — nous avons eu à affronter, disions-nous, les ricanements des uns, les calomnies des autres, pour ne pas parler des véritables complots destinés d'abord à nous miner, à nous diviser et ensuite à nous liquider d'une manière ou d'une autre.

Sous des formes déguisées, l'on a tenté tour à tour, tantôt de nous apprivoiser pour nous insérer dans la mesure commune de tous ceux qui, incapables de vivre la vie modeste du révolutionnaire, souffraient difficilement qu'il puisse exister des hommes intraitables quant à l'intégrité, tantôt on a cherché à nous diminuer par l'orchestration d'une propagande insidieuse, ayant pour auteurs des hommes qui ont tout pris à la révolution, mais ne lui ont jamais rien donné.

Tout cet enchaînement des faits, suivi par nous dans la discipline la plus complète, n'a pas ébranlé outre mesure notre gouvernement. Un gouvernement qui ne peut s'entendre sur les idéaux de la révolution, un gouvernement qui n'a pu mettre à la raison les traîtres de tout acabit, tous les corrompus et corrupteurs, un gouvernement qui ne peut mettre fin aux protections indulgentes dont bénéficient certains pour servir les intérêts personnels, ce gouvernement peut-il donc logiquement prétendre réduire au silence complice les militants, tous les militants ?

Si nous avons délibérément laissé à d'autres les satisfactions matérielles de tous ordres, c'est précisément pour mieux apprécier la satisfaction morale du djoundi. Et les seuls témoins en qui nous aurons toujours confiance resteront les cadres et les moudjahidines qui nous entourent depuis dix-sept mois, et l'oeuvre réalisée en dépit des obstacles insurmontables.

Cette oeuvre, les bilans qui seront présentés en fourniront et la matière et l'esprit. Pour assurer la continuité du travail et la permanence de l'autorité, certaines mesures conservatoires énoncées par la directive n° 24 et la décision n° 52 ont été prises en attendant le dénouement de la crise[26].

Il n'a pas été dans nos intentions de nous contenter de faire le procès des autres. L'action entreprise par nous et les activités qu'elle a fait naître sont ici pour prouver que nos critiques ne sont point stériles.

Nous laissons un certain nombre de commandements parfaitement organisés, des organismes structurés, une gestion des plus saines aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest.

Nous laissons des jeunes et brillants cadres dont la déception et l'amertume ne vous échappent point. Un bilan général depuis février 1960 à nos jours décrit la situation organique et structurelle que nous avons établie et que nous laissons en place plus dynamique que jamais.

Pour l'Est : Zone Nord ; Zone Sud ; DGI[27] ; CDF[28] (Services : sécurité, auto, santé, finances, allocations familiales, intendance) ; Services de l'EMG: commissariat politique, service armement, bureau technique, secrétariat général, trésorerie, bureau des effectifs, foyer central.

Pour l'Ouest : Zone Nord ; Zone Sud ; DGI ; CDF (Services : sécurité, auto, santé, finances, allocations familiales, Intendance)
— Services de l'EMG : commissariat politique, service armement, bureau technique, secrétariat général, trésorerie, bureau des effectifs, foyer central.

Des noyaux [29] : Frontière algéro-tunisienne (extrême-Sud) ; Frontière algéro-libyenne ; Frontière algéro-malienne ; Frontière algéro-mauritanienne.

Ce n'est pas sans angoisse et sans déchirement que nous quittons l'institution qui nous est la plus chère au monde, au moment le moins indiqué et parce que certains, nous en sommes conscients, ont voulu qu'il en soit ainsi. Plusieurs choix s'offraient à nous. Nous avons préféré celui-là, grave certes mais qui a l'avantage de laisser persister un soupçon d'unité à un moment où la révolution est soumise à une rude épreuve. Une épreuve qui en fait, n'est que la conséquence directe de l'inadaptation de nos structures actuelles à la forme de lutte que nous menons. Le système qui en effet est la charpente dans laquelle nous avons à nous mouvoir se trouve un tant soit peu dépassé. Ceci d'un point de vue tout à fait pratique puisqu'il est aisé de reconnaître qu'en sept années de révolution, une fois et une seule le CNRA a pu se réunir en session plénière si l'on excepte encore les nombreuses procurations dont étaient investis alors certains des congressistes.

Le mal, tout le mal nous le répétons, nous vient beaucoup plus des structures que des hommes. Pour le salut de la révolution, il est grand temps de revoir le système et de l'amender.

Pour ce qui est de notre acte, notre démission de l'état-major général ne nous enlève en rien la conscience de nos responsabilités révolutionnaires, en tant que militants de la cause nationale.

La révolution algérienne dirigée par un simple organisme d'Etat — et seulement dans la mesure où il gouverne — nous nous en remettons, pour ce qui est de notre cas, au sain jugement de tous les membres du CNRA, aussi bien ceux qui sont à l'intérieur que ceux qui sont à l'extérieur et plus particulièrement, les lueurs d'espoir et de confiance qui nous restent vont droit vers ceux qui sont en prison et qui pour nous restent les arbitres, parce que fort heureusement, les événements leur auront réservé cette délicate et certainement salutaire mission. Par la voix des dignes représentants de la Patrie, le peuple, l'armée et l'histoire nous auront ainsi jugés.

Aux armées, le 15 juillet 1961
L'état-major général,

Le commandant MENDJELI
Le commandant AZZEDINE
Le colonel BOUMEDIENNE
Le commandant SLIMANE

NOTES

1. Ce document a été le point de départ de la crise entre l'état-major (siégeant à Ghardimaou à la frontière algéro-tunisienne) et le GPRA (siégeant à Tunis). Y sont résumés tous les griefs adressés au CIO (Comité interministériel de la guerre) dont dépendait l'état-major. En septembre 1961, à l'issue de la réunion du CNRA qui porta Ben Khedda à la présidence, l'état-major passera à l'opposition ouverte et se transportera en Allemagne, il ne réintégrera la Tunisie que près d'un mois plus tard où il reprendra de fait ses fonctions.

Le CIO est le Comité interministériel de la guerre dont relevaient les affaires militaires. Il comprenait : Bentobbal, Boussouf et Krim.

2. Bentobbal, Boussouf, Krim et les colonels Abidi Hadj Lakhdar (wilaya 1), Berirouche Saïd (wilaya 3), Ali Kafi (wilaya 2), Delihès Slimane (wilaya 4), Lotfi (wilaya 5), Mohammedi Saïd (état-major Est) et Boumedienne (état-major Ouest).
3. La réunion du CNRA à Tripoli (16 décembre 1959 — 18 janvier 1960).
4. Le budget alloué aux wilayas de l'intérieur leur était envoyé, non par l'intermédiaire de l'état-major dont elles relevaient théoriquement, mais par l'intermédiaire du CIO.
5. Concours des colonels Ali Kafi, Dehilès, Hadj Lakhdar, etc.
6. L'accusation vise Krim, soupçonné de s'allier avec le président Bourguiba contre l'état-major.
7. La mission de Conakry était dirigée par Omar Oussedik.
8. Au cours de la session de l'automne 1960, le plus important était de savoir si l'assemblée des Nations unies accepterait l'amendement du délégué chypriote qui recommandait un referendum en Algérie sous les auspices de l'ONU. Or, sur ce point capital, la résistance des 11 Etats africains d'expression française et des Etats unis a empêché l'amendement d'obtenir les 2/3 des voix. En vérité, le procès de la politique africaine du GPRA sous-estimait l'impact de l'influence française sur les pays africains. Les pressions de la France pesaient d'un autre poids que celles de la mission algérienne de Conakry. Un exemple révélateur : au cours de l'été 1961, l'ambassadeur d'Algérie à Conakry n'a pu prendre la parole au congrès du Parti démocratique guinéen, malgré ses protestations, et ce du fait de la présence de Mendès-France et de François Mitterand invités à ce même congrès.
9. Groupe des pays africains d'expression française formé lors de la conférence de Brazzaville (15-19 décembre 1960).
10. Groupe arabo-africain avec la participation du Mali, de la Guinée, du Ghana, de l'Algérie, du Maroc, de la République arabe unie et de la Libye, constitué à Casablanca (7-10 janvier 1961).
11. Conférence de Gaulle — Bourguiba.
12. Le Mali, à la frontière duquel stationnaient des troupes algériennes, et la Guinée.
13. L'idée d'une union Guinée-Ghana-Mali prit corps lors de la conférence de Conakry (23-24 décembre 1960) où furent condamnés « tous les groupements africains basés sur les langues des puissances coloniales ». Cette union s'est constituée plutôt en opposition au groupe de Brazzaville.
14. Anciennes colonies françaises.
15. Le GPRA avait rencontré, à Tunis, les chefs d'Etat africains, cf. doc. 98.
16. Tentative sans lendemain de Bourguiba en 1959 qui ne rencontra aucun écho dans les rangs du FLN.
17. cf. doc. n° 92 bis.
18. cf. discours du général de Gaulle en date du 23 octobre 1958.
19. Négociations au cours desquelles la France voulut limiter les pourparlers au cessez-le-feu.
20. Cette phrase rappelle les termes de la déclaration du 1er novembre.
21. Allusion à Krim, Bentobbal et Boussouf.
22. Il s'agit de la crise du PPA-MTLD en 1949, dite « crise berberiste ».
23. Région d'Algérie limitrophe du Djedid en Tunisie.
24. En 1956, l'Etat tunisien était encore jeune ; la guerre civile entre les partisans et les adversaires d'un compromis avec la France faisait rage. Dans ce contexte, l'Etat tunisien naissant voulait neutraliser les Algériens en leur faisant des concessions. Il y a réussi.
25. Date de l'entrée en fonction de l'EMG.
26. Décisions relatives à la désignation d'une direction intérimaire.
27. Direction générale de l'Instruction.
28. Commandement des frontières.
29. Détachements restreints créés et contrôlés directement par l'état-major.

DOCUMENT N° 60 (inédit)

MESSAGE DE L'ETAT-MAJOR AU GPRA ET AU BUREAU DU CNRA A L'OCCASION DE LA NOMINATION DES DELEGUES ALGERIENS A LA COMMISSION DE CESSEZ-LE-FEU[1]

7 avril 1962. SOURCE : archives privées.

NR 162/190.

Référence votre message n° 0084/D62 [stop] début de citation [stop].

Je vous demande de m'envoyer le carnet de notes du commandant Si Mahommed Allahoum ex-capitaine [stop] et [fin stop fin de citation stop] à cette occasion nous soulignons illégalité de la décision nommant le capitaine Allahoum au grade de commandant [stop] dans toutes les armées du monde [stop] à moins que l'ALN n'en soit pas une [stop] nominations s'opèrent à partir d'un tableau d'avancement [stop] et toujours sur proposition de l'autorité dont dépend le cadre nommé [stop] proposition motivée par ses états de service [stop] et dans un cadre de promotion générale des cadres [stop] il entre dans prérogatives de l'état-major général [stop] signées par GPRA [stop] de nommer jusqu'au grade de capitaine mais toujours sur proposition des commandements respectifs [stop] pour officiers supérieurs [stop] nomination incombe effectivement au gouvernement sur proposition motivée de l'EMG [stop] par ailleurs le CNRA avait adopté une structure générale déposée par certains de ses membres [stop] afin de permettre l'éclosion de cadres [stop] selon des critères valables [stop] donnant ainsi aux cadres et aux gradés [stop] une valeur intrinsèque [stop] afin que gradé ne soit pas diminué et soumis aux décisions isolées [stop] ce projet devait être appliqué à la suite d'un décret gouvernemental qui ne nous est jamais parvenu [stop] soucieux de donner à nos armées le goût du respect des principes et des règles [stop] nous nous sommes refusés à opérer des nominations entrant dans vos prérogatives [stop] avant que ne soit officialisée par un acte la structure en question [stop] ainsi des centaines d'officiers de valeur se trouvent bloqués dans leur avancement pourtant justifié par les commandements qu'ils assurent [stop] le gouvernement en nommant certains cadres en dehors des règles [stop] crée une discrimination entre les cadres [stop] et met lui-même en cause des principes valables pour toutes les armées [stop]. La forme de telles nominations [stop] la désignation directe d'éléments parfois non officiers [stop] pour parler au nom de l'armée [stop] dans les circonstances historiques [stop] s'avèrent la négation d'une armée structurée et de son commandement [stop] ces actes sont illégaux au regard des statuts du FLN et des institutions provisoires de la république algérienne [stop] dans la mesure où les responsables haut placés considèrent la révolution comme ayant quand même une certaine légalité [stop] ces actes tendent dans les faits à la division de l'armée [stop] à nier l'existence de l'EMG en tant qu'organisme [stop] les hommes composant ce commandement peuvent ne pas plaire [stop] toutefois aucune autorité sous le prétexte d'une antipathie ne doit se permettre de piétiner délibérement des principes sacrés imposés par le sang de nos martyrs [stop] compte tenu de toutes ces considérations [stop] il importe que les limites des prérogatives des uns et des autres soient clarifiées [stop] seuls ceux qui voudront diviser le FLN et son armée et créer la confusion [stop] s'obstineront à maintenir le processus de décisions contraires aux règles et aux principes [stop] nous avons toujours quant à nous évité ce qui nuit à notre unité [stop] une fois de plus nous mettons chacun devant ses responsabilités au moment où le FLN a plus que jamais besoin de son unité [stop] nous rappelons par ailleurs qu'une résolution du CNRA [stop] impose la présence du chef EMG dans les délibérations du gouvernement [stop] pour toutes questions touchant les problèmes militaires [stop] certaines décisions du GPRA vont donc à l'encontre des décisions du CNRA lui-même [stop et fin] ?[2]

NOTES

[1] Faute d'un accord avec l'état-major, qui s'oppose à lui, le GPRA désigne lui-même les membres de la

commission de cessez-le-feu, dont le capitaine Mohammed Allahoum, promu commandant à cette occasion.
2. Sur le message étaient portées les instructions suivantes :
Message porté.
Autorité d'origine : état-major général.
Autorité destinataire : Pt du GPRA ; tous ministres.
Destinataire information : bureau CNRA (Benyahia — Kafi — Omar — CEMO).
Date et heure de dépôt : 01.7.62 à 17 30 Z. NR 21/22.
Date et heure de réception : 01.7.62 à 23 20 Z.
Date et heure de remise : 01.7.62 à 23 50 Z.
Visa du chef de centre : régulation de Tunis.

DOCUMENT N° 61 (inédit)

RAPPORT DU COMMANDANT SLIMANE AU CNRA SUR LA REFONTE DES STRUCTURES DE LA REVOLUTION.

10 avril 1962 AUTEUR : commandant Slimane. SOURCE : archives privées.

Le commandant Slimane membre du CNRA aux frères Benyahia-Ali Kafi-Omar[1] membres du bureau du CNRA et aux membres du CNRA[2]

Objet : refonte des structures de la révolution.

Le moment est venu, plus pressant que jamais, que soient définis, sans ambiguïté aucune, les contours de la révolution.

Le 19 mars 1962 le cessez-le-feu a été proclamé. Près de sept années et demie de lutte sans précédent venaient d'être closes par cet acte.

Au terme de cette longue période il est pour le moins pénible de constater l'angoisse qui étreint la grande majorité des militants qui se posent, à juste titre, la question de savoir où nous allons. En effet, tout concourt à confirmer les appréhensions.

Seuls les esprits confus et ignorants des phénomènes révolutionnaires peuvent s'étonner qu'il puisse exister une crainte pour l'avenir.

Au moment où nous affrontons cette période transitoire[3] que nous n'avons eu cesse de qualifier comme étant la plus dangereuse pour la patrie, essayons de faire objectivement le point.

S'il est superflu de s'étendre sur les garanties qu'offrent les accords d'Evian lesquels se résument en une confiance dans l'imprévisible, il n'est pas inutile — il est même impérieux — d'aborder franchement et loyalement nos problèmes internes.

Dans quelles conditions organiques — du moins à la tête — affrontons-nous précisément cette phase délicate ?

Le CNRA, censé être assemblée souveraine, théoriquement responsable des affaires de l'Etat en tant qu'instance législative, est également responsable du mouvement — en l'occurrence le FLN en tant que sorte de Comité central, comme cela est exprimé de manière explicite dans les statuts du FLN d'une part et les institutions provisoires de la République algérienne d'autre part. De fait, il ne joue ni l'un ni l'autre de ces rôles.

Pour des raisons, qu'il serait trop long d'énumérer ici, il a toujours délégué ses pouvoirs à un exécutif — le GPRA — qui gère de manière purement symbolique, et dans la confusion la plus totale, les intérêts de la révolution.

Quand le CNRA a pu établir des lignes de conduite contenues dans certaines résolutions, elles n'ont jamais été ni appliquées, ni respectées comme en font foi les débats de cette assemblée et les faits de tous les jours que nous vivons en ce moment.

En effet, il convient de rappeler un certain nombre de mesures illégales qui semblent tendre à humilier l'ALN de manière délibérée. Non seulement elle est humiliée, mais on la fait passer consciemment ou non, aux yeux des Français, pour une infinité de bandes désorganisées, sans structure et sans commandement. Ainsi l'on a confirmé les thèses de l'ennemi et les théories qu'il n'a cessé de développer du premier novembre 1954 à nos jours.

Et ce qui est plus grave, c'est que l'on tend à vouloir la diviser à tout prix. La grave affaire Moussa [4] l'incitation à la désertion, les primes au dénigrement, la désignation directe — au mépris des règles élémentaires de la hiérarchie (cf. chapitre II - article 9 - § b des *statuts du FLN),* et par dessus la tête du commandement général de l'armée — d'officiers et de civils intitulés pour les circonstances officiers, afin de prendre part au nom de l'armée à des décisions historiques face à un ennemi conscient de cette réalité, confirment, s'il en était besoin, la volonté du pouvoir en place de dialoguer coûte que coûte un instrument dont le nom est attaché à l'histoire sanglante de la patrie.

Pour couronner cette volonté, l'on a décidé d'envoyer des messagers, à titre personnel[5] dans diverses régions d'Algérie, ce qui n'a pas manqué de provoquer une confusion générale par le fait d'un piétinement des prérogatives des autorités en place.

Dès lors, faut-il se taire, accepter les illégalités et se conformer aux décisions du bon plaisir avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour l'unité du FLN et de son armée ou faut-il par les voies de la raison et de la sagesse, dans un cadre organique et au cours d'une confrontation fraternelle et constructive tenter de sortir la révolution du bourbier dans lequel elle est enfoncée ?

En tant que bureau du CNRA, conformément à la résolution votée par celui-ci, au cours de sa deuxième session ordinaire, chargé d'interpréter les textes et d'intervenir dans les litiges portant sur ceux-ci, vous ne pouvez pas — sous quelque prétexte que ce soit et quelles que soient les considérations — garder le silence en dépit des appels et des écrits des membres du CNRA.

Les statuts eux-mêmes, dans leur paragraphe b article 9 chapitre II autorisent un simple militant à intervenir lorsqu'il juge les principes du mouvement lésés.

Ou bien nous avançons des faits contraires à la vérité, comme d'aucuns pourraient le laisser croire, ou bien nous soulignons des faits patents qui n'échappent plus à personne. Dans le premier cas nous sommes des gens de mauvaise foi, des dénigreurs, et il existe suffisamment de règles et de principes permettant au pouvoir de nous faire juger. Dans le second cas nous laissons le soin au bureau et aux membres du CNRA de tirer les conclusions qui s'imposent. Aussi faut-il espérer que toute conclusion tirée puisse être suivie d'actes concrets.

Pendant ce temps les réfugiés, désorientés parce que livrés à eux-mêmes, s'adressent à l'ALN avec l'espoir d'être édifiés sur leur sort. Les commandements des wilayas lancent des cris d'alarme face aux provocations, aux exécutions sommaires, aux tournées de propagandes faites par de hauts fonctionnaires de l'administration française et face à l'envoi de commandos dans les périmètres occupés par l'ALN.

Pendant ce temps, des centaines d'Algériens continuent à être fauchés tous les jours dans les villes et les campagnes et plus particulièrement à Alger et à Oran[6].

Ces faits et ces événements aussi dramatiques que douloureux dans un monde où les normes et les valeurs sont respectables et respectées, appelleraient d'eux-mêmes la seule solution valable : le regroupement de toutes les forces et énergies et le renforcement du potentiel moral et organique de la révolution. Au lieu de cela, nous assitons déjà aux prémices de l'effritement du FLN en tendances, en coteries et en clans qui se lancent dans une course effrénée vers la prise du pouvoir à la tête d'un peuple disloqué dans ses structures, blessé dans sa chair et brisé dans sa vie économique et sociale.

Face à l'aventure vers laquelle nous semblons nous acheminer, de manière apathique, il importe que chacun de nous prenne ses responsabilités, toutes ses responsabilités et les membres du CNRA en premier lieu.

En ce qui concerne l'avenir, la crainte générale n'est pas la moindre chez les militants. Ou bien tous les sacrifices consentis, plus de sept années durant ne l'ont été que pour arracher l'indépendance du type connu dans d'autres pays, ou bien ils l'ont été pour bien plus et bien mieux, la réalisation des objectifs fondamentaux de la révolution.

Dans le premier cas, la logique de la tendance à l'effritement du FLN peut être défendable. L'on peut concevoir en effet que certains esprits peuvent considérer la mission de la lutte armée comme terminée. L'on peut concevoir que le destin du peuple et du pays soit laissé au hasard des fluctuations politiques, du cours des événements et de la volonté des hommes. L'on peut concevoir enfin que le peuple n'a été qu'un instrument qu'il n'est guère bon de placer dans une situation à même de lui offrir le fruit qu'il pouvait attendre de ses sacrifices.

Dans le contexte d'une telle optique, la dislocation du FLN s'explique, le ferment de nature à faire naître des partis, des tendances, des manœuvres, tous pourvoyeurs de néo-colonialisme, peuvent se justifier.

Mais dans le second cas, et dans la mesure où tous les hommes que les circonstances ont placé à la tête de la révolution se définissent par rapport à ce cadre et à ce dernier contexte, nous pouvons dire, affirmer et prouver que les chemins tortueux que nous suivons ne mènent nulle part.

En effet, et à notre humble avis, pour qu'une révolution puisse poursuivre son cheminement normal, de manière continue et permanente, elle doit réaliser nécessairement un certain nombre de conditions dès le départ.

— Se donner un mouvement de masse, monolithique, fortement structuré, de la cellule au congrès national en passant par la section, la région et la fédération. Pour qu'un tel mouvement ne puisse pas devenir l'instrument policier du pouvoir, ses règles et ses principes doivent permettre l'instauration d'une véritable démocratie à la base, afin que les énergies soient constamment libérées, les initiatives suscitées et le génie créateur décelé.

Pour que la révolution soit permanente, il importe que tous les secteurs de la nation soient subordonnés au mouvement c'est-à-dire Etat, syndicats, organisations de jeunesse, organisations de femmes, corporations, etc. Le mouvement étant la chose du peuple, celui-ci étant souverain, la direction, soumise à la volonté d'une base militante organisée et consciente ne serait alors que l'émanation sans cesse renouvelée de celui-là et de celle-ci.

— Pour être viable, une révolution doit être animée par des militants révolutionnaires, au sens idéologique et non pas au sens purement sentimental du terme.

L'on ne peut mener à bonne fin les objectifs d'une révolution sans que soient établis les critères nécessaires qui permettent l'émergence d'une élite issue du peuple, capable de saisir à tout moment les problèmes et les aspirations de celui-ci, capable d'organiser, de réaliser, d'orienter, de coordonner, capable surtout de soutenir l'effort en travail d'équipe, chose la moins aisée.

— Une révolution — pour qu'elle soit durable et permanente — ne peut se contenter d'un mouvement, aussi solide soit-il, doté de militants aussi capables qu'il se peut, sans le tracé d'un programme économique, social et politique aussi concret que possible, pour ne pas parler de doctrine qui doit, elle, être l'œuvre patiente d'un mouvement puissant, collant aux masses, servant celle-ci et puisant ses théories dans les sources mêmes du peuple qu'il sert.

C'est dans cette mesure, et dans cette mesure seulement, que les objectifs fondamentaux de notre révolution seront assurés.

Continuer dans la voie organique hybride que nous connaissons aujourd'hui, laquelle mêle confusément les limites d'un Etat qui n'a point de forme, ni norme, avec celles d'un mouvement puissant à la base parce qu'animé de sentiments profondément révolutionnaires, cristallisé et guidé jusque-là par un catalyseur — en l'occurence ennemi — mais dénué de toute direction cohérente, c'est condamner l'Algérie et son peuple à une confusion dont nul ne pourra prévoir les conséquences.

Comment sortir du marais boueux dans lequel nous nous sommes empêtrés ?

Pour éviter — dans l'intérêt supérieur de la patrie et de la révolution — toute confrontation dramatique, inévitable, dans le cas d'une persistance dans la voie suivie jusqu'ici, il importe, de manière pressante, que tous ceux que le destin a placé là où ils se trouvent, décident résolument de s'élever à la mesure des sacrifices consentis et de l'immensité des tâches que requiert la nation à construire.

Il importe que le CNRA, instance suprême bien que symbolique et purement théorique, mais pouvant quand même imposer la loi, des règles, des normes et des principes, admette librement, sans y être forcé par la base, un jour ou l'autre, l'incapacité des rouages du sommet à mettre de l'ordre et à placer la révolution sur ses rails.

Provoquer une conférence des cadres, sur la base de critères préalablement établis autour de lui — pour une confrontation constructive et non point un règlement de comptes — ne ferait que le grandir aux yeux de l'histoire. C'est ainsi pensons-nous que nous pouvons mieux, et dans les meilleures conditions possibles :

— affronter la période transitoire dans la cohésion,
— lancer les bases essentielles pour la mise sur pied du mouvement,
— s'engager en rangs serrés face au référendum,
— préparer sainement et de manière absolument désintéressée les critères les plus valables pour que la constituante appelée à être désignée par le peuple ne soit composée que d'éléments FLN capables de donner au pays une constitution conforme à l'esprit de ce que doit être notre révolution.

En dehors des tâches quotidiennes qui requièrent toutes des décisions rapides, ces échéances — de quelques mois à peine — imposent à tous la nécessaire confrontation dont nous parlons plus haut.

D'aucuns pourraient craindre cette confrontation, pensant sans nul doute avoir à rendre des comptes. Ce serait là un pur procès d'intention. En effet, notre souci majeur est non pas de revenir au passé — dans l'état actuel des choses — alors que les Algériens payent tous les jours de leur vie, mais de donner rapidement à l'Algérie et sans perdre aucune minute, une voie claire, saine, et dégagée de tout obstacle, pour rester fidèles au souvenir de ces martyrs.

Donner à l'Algérie un mouvement stable, une direction homogène et fraternelle, sur la base de principes clairs, afin de réaliser la réforme agraire, l'industrialisation du pays, la répartition équitable de la production et des richesses, une structure sociale exigée par l'état d'un peuple longtemps maintenu en marge de son économie et assoiffé de bien-être, donner à ce peuple une ambiance de justice, d'équité, de cohésion enthousiaste pour sa mobilisation non moins enthousiaste, vaincre l'ignorance, la misère et la maladie qui ont été son lot le plus naturel depuis plus d'un siècle, telle sont nos ambitions, et les seules.

Compte-tenu de toutes ces considérations et dans la mesure où elles sont partagées par tous les frères à qui nous nous adressons, membres du CNRA et de son bureau, nous voulons espérer voir tous les nuages dissipés. Nous voulons que chacun de son côté mette tout en œuvre pour que soient tenus une ou plusieurs conférences de cadres selon les possibilités du temps et de l'espace, afin que la révolution puisse démarrer sur un bon pied et au plus vite. Que ce soit le CNRA, réuni en tant que tel, élargi à d'autres cadres, ou prévoyant une chaîne de réunions susceptibles de ramener la concorde et l'esprit constructif, peu nous importe. L'essentiel est que nous soyons animés les uns et les autres du souci d'aller de l'avant et de concrétiser ce désir dans les faits. Pour cela encore faut-il que nous soyons tous d'accord pour dire que la situation est périlleuse.

En conséquence, nous demandons aux membres du CNRA et de son bureau de bien vouloir nous dire la manière dont ils pensent pouvoir contribuer au redressement de cette situation faite de crainte et d'appréhension justifiées, et ce, dans les jours à venir.

Fraternellement.

Aux armées, le 10 avril 1962
SLIMANE

NOTES

1. Omar Boudaoud
2. Le document, s'il n'est pas signé par l'ensemble des membres de l'état-major, en reflète les buts sur l'essentiel.
3. Période comprise entre le cessez-le feu (19 mars 1962) et le référendum (1er juillet 1962).
4. Commandant des frontières en Tunisie. Soulève, contre l'état-major, les troupes du camp de Casablanca.
5. Le commandant Kaci en wilaya 3, le colonel Dehilès en wilaya 4, les commandants Azzedine et Oussedik à Alger.
6. Victimes des attentats de l'OAS.

DOCUMENT N° 62 (inédit)

MESSAGE DU CONSEIL DE LA WILAYA I[1] AU GPRA ET AU CHEF D'ETAT-MAJOR

11 avril 1962, SOURCE : archives privées.

Etude courriers et mesages émanant de l'extérieur [stop] nous permettent constater graves divergences entre EMG et GPRA [stop] déplorons vivement cet état de choses [stop] vous confirmons que les cadres de la wilaya une œuvrent pour le bien du pays [stop] dans climat d'entente et avec coordination [stop] ces cadres ne sont pas tenus au courant de vos divergences [stop] pour ne pas troubler harmonie [stop] vous conjurons aborder franchement et trancher vos problèmes entre vous [stop] en attendant que la coordination et un fonctionnement harmonieux des instances suprêmes soient réinstaurés [stop] vous informons que wilaya une ne peut recevoir de cadres de l'extérieur [stop] souhaitons relations fraternelles compréhension mutuelle et esprit révolutionnaire règnent à tous les échelons [stop et fin][2].

Arrivé le 13 avril[3]

NOTES

1. Dirigé par le colonel Tahar Zbiri, devenu chef de la wilaya en septembre 1961, lors de l'accession de Ben Khedda à la présidence du GPRA, le conseil de la wilaya 1 comprenait les commandants Mohammed Salah Yahlaoui, Amar Mellah, Mostefa Ismaïl Mahfoud et Mostefa Bennoui.
2. Sur le message étaient portées les inscriptions suivantes :
Date et heure de départ : 11 avril 1962 à 20 10 Z.
NR 247 -273.
Date et heure de réception : 12 avril 1962 à 17 30 Z.
Date et heure de remise : 12 avril 1962 à 20.
Signature du chiffreur : Rachid.
Visa du chef de centre : régulation de Tunis.
Message porté.
Moyens : liaison.
3. Noté par le récipiendaire.

DOCUMENT N° 63 (inédit)

MESSAGE DU COLONEL CHAABANI AU GPRA ET A L'ETAT-MAJOR

19 avril 1962. AUTEUR : colonel Chaabani. SOURCE : archives privées.

Message relatif au n° 126 du 20 avril 1962 de la Wilaya 6

Depuis proclamation du cessez-le-feu élements responsables se disant mandatés par GPRA ont débuté de relever de leur fonction les militants qui ont contribué à la lutte révolutionnaire et leur substituent d'autres qui étaient les ennemis du peuple [stop] ceci se passe dans certaines villes de certaines wilayas [stop] nous devons attirer votre attention sur gravité persistante de ce comportement qui ne fait que susciter colère population [stop] si cela demeurait [stop] nous craindrons de perdre confiance du peuple [stop] ce qui signifierait son soutien lors prochain referendum [stop]. Fraternellement [stop] colonel wilaya 6 [stop et fin].[1]

NOTES

[1] Sur le message étaient portées les inscriptions suivantes :
Date et heure de départ : 19 avril 1962 à 1250Z.
NR. 483 545.
Date et heure de réception : 24 avril 1962 1540Z.
Date et heure de remise : 24 avril 1962 à 23.
Signature du chiffreur : Madani.
Visa du chef de centre : régulation de Tunis.
Message porté.
Moyens : liaison.

DOCUMENT N° 64 (inédit)

LETTRE DE DEMISSION DU GROUPE FLN DE L'EXECUTIF PROVISOIRE, ADRESSEE AU GPRA[1]

27 juin 1962 SOURCE *; archives privées.*

La situation critique que traverse l'Algérie à l'heure actuelle est la résultante de raisons et de faits dont le gouvernement avait été saisi en temps utile, et à l'égard desquels les décisions adéquates n'avaient pas été prises.

En effet, dès le début plusieurs membres du groupe FLN avaient attiré l'attention des ministres présents à Rabat[2] sur la nécessité de créer très rapidement un organisme de coordination inter-wilayas, seul capable d'aider le groupe FLN de l'Exécutif à réaliser avec suffisamment d'autorité et d'efficacité la mission dont l'avait investi le GPRA. Ce comité de coordination que la situation objective en Algérie exigeait, ne vit pas le jour, bien que sa nécessité ait été reconnue.

Après un mois d'expérience à Rocher Noir[3], les cinq membres du groupe FLN n'ont pas hésité à se déplacer tous ensemble à Tunis pour attirer l'attention du GPRA sur la dégradation de la situation. Un long rapport écrit comportant une analyse de cette situation et des propositions concrètes de solutions, fut présenté et abondamment commenté au cours d'une réunion plénière du Conseil des ministres. Ce rapport revenait sur la nécessité fondamentale de créer le comité inter-wilayas[4], si l'on voulait redresser une situation fort compromise par les événements, les impositions abusives, les désertions, l'existence ou la mise en place d'une administration parallèle qui entendait le demeurer et un particularisme intransigeant des différentes wilayas.

La démonstration est faite que l'absence de ce comité de coordination a été pour beaucoup dans la détérioration actuelle de la situation.

L'autre élément de cette détérioration réside dans l'attitude de désaveu prise par plusieurs ministres et par le président du Conseil après les contacts du groupe FLN de l'Exécutif avec l'OAS.

Pour situer les responsabilités, il est important d'en rappeler le déroulement.

A la suite d'une initiative de Fares, et de propositions paraissant positives faites par Chevallier et Fares, trois membres FLN du groupe (Fares, Benteftifa et Mostefaï) se rendaient à Tripoli, puis à Tunis, pour en informer le gouvernement. A Tripoli, les étaient contactés à leur tour les frères Khider, Bitat, Aït Ahmed, Ben Khedda, etc. Puis le GPRA, saisi de cette question en réunion à Tunis, nous recommanda de demander à l'OAS,[5] de « proclamer le cessez-le feu », « soutenir publiquement les accords d'Evian », et « condamner tout acte de violence ». Lors de ces contacts individuels ou en audience du GPRA, les deux points de l'amnistie et de la participation des Européens au maintien de l'ordre avaient été expressement soumis et n'avaient soulevé aucune objection formelle à aucun moment et par qui que ce soit. Plus précisément le Président, en présence de Bentobbal, et à la fin de la réunion du gouvernement, nous notifia son accord sur le principe de l'amnistie et sur la possibilité d'utiliser des éléments européens pour le maintien de l'ordre dans le cadre des accords d'Evian.

En outre, le gouvernement, s'il s'est refusé à des contacts directs entre lui et l'OAS, a été d'accord pour que les membres du groupe FLN de l'Exécutif prennent des contacts directs avec l'OAS, selon les modalités à trouver à Rocher Noir.

L'on connait la suite. En fait de contacts, une seule rencontre eut lieu entre Fares Mostefaï et Susini qui aboutit à un accord sur une procédure de déclarations à la radio, faites par le Dr Mostefaï et par Susini.

Dès le 17 juin au soir, nous parvenait de Tunis l'information du désaveu par Ben Bella, Khider, Mohammedi Saïd et Bitat, ce qui nous amenait à adresser un message à tous les ministres et au président du GPRA.

Un autre désaveu de la part du GPRA risquait d'annihiler les effets escomptés et déjà en voie de réalisation des contacts établis, et l'attention des ministres était attirée sur la gravité exceptionnelle d'une telle situation, qui obligerait les membres FLN de l'Exécutif à dégager leurs responsabilités et à prendre toutes décisions que leur dicterait, individuellement, leur conscience.

La déclaration du président Ben Khedda survenant, en toute connaissance de cause après ce cri d'alarme, venait aggraver la portée du premier désaveu, faisant endosser la responsabilité de l'échec en matière de maintien de l'ordre au groupe FLN qui aurait donc préféré discuter avec l'OAS plutôt que de sévir contre elle puisqu'elle disait : « l'Exécutif provisoire détient, dans le cadre de ses prérogatives, le pouvoir d'appliquer les mesures les plus sévères pour faire face aux circonstances qui menacent l'Algérie à l'heure actuelle... »

C'est pour rendre irréversible et définitive la démobilisation de l'OAS, que fut différée notre décision de démission immédiate, et c'est aussi pour éviter une polémique avec le GPRA qui eut été préjudiciable à l'intérêt national, que nous nous sommes contraints volontairement au silence.

Mais il faut aujourd'hui nous rendre à l'évidence. Ces désaveux successifs de contacts admis et recommandés par le GPRA, ont libéré tout un flot de critiques et de condamnations à l'encontre du groupe FLN de l'Exécutif. Certains responsables locaux ne se gênent plus en plein meetings électoraux, pour porter des attaques directes et publiques contre le groupe FLN. L'APS[6] plus insidieuse, mène contre lui une campagne identique.

Toute chance, pour le groupe FLN, d'être utile, et d'être en mesure de redresser une situation catastrophique, lui est, par là même, enlevée. Car que voyons-nous en ce moment ?

Les enlèvements de compatriotes ou d'Européens se multiplient ; les occupations abusives d'appartements, de fonds de commerce, les vols de voitures, de camions citernes, de véhicules de la Croix rouge internationale, la levée de dîmes sur les colons européens, les règlements de comptes, concrétisent l'anarchie qui s'est établie au sein de la hiérarchie organique.

Ces atteintes à l'ordre public qui déjà remettent en cause les prescriptions des accords d'Evian risquent au lendemain du referendum de se généraliser au point de tout rompre et même de provoquer l'intervention de l'armée française.

Tout cela, aggravé par le départ massif depuis un mois de plusieurs milliers de cadres européens, dont l'impossibilité de remplacement rapide crée une paralysie sévère de la vie administrative et économique compliquant l'état anarchique déjà existant.

Tout cela intervient précisément au moment où doivent être signés avant le 1er juillet de nombreux protocoles provisoires (dont la longue liste ne peut être ignorée du GPRA puisque certains d'entre eux ont fait l'objet de conversations Joxe-Dahlab) portant sur :

— maintien de l'ordre : gendarmerie, armée, rapports ALN-Etat ;
— loi électorale ;
— justice ;
— budget ;
— enseignement;
— fonction publique, etc.

Ces protocoles devant engager l'avenir immédiat de l'Algérie, ne peuvent plus être signés pour deux raisons :

— d'une part le GPRA n'a donné aucune directive,

— d'autre part, l'Exécutif provisoire ne peut faire assurer le respect des accords, faute d'autorité pour se faire écouter et pour imposer un comportement légaliste. Toute mesure dictée par des impératifs objectifs, mais à caractère progressif, modifiant l'héritage colonial, sera dans l'état actuel des choses a priori entaché de suspicion.

Dans ces conditions nous considérons que si la première partie de notre mission, à savoir : la préparation du référendum d'autodétermination, est accomplie, la seconde partie relative à la solution des problèmes vitaux se posant à l'approche du référendum et déjà étudiée et pour la plupart élaborée par nous, ne peut être réalisée qu'avec l'appui et les options du GPRA et que si les conditions d'une autorité suffisante étaient obtenues ce qui n'est pas absolument pas le cas.

La situation actuelle, nous le répétons, est grave : à tous les échelons il y a crise d'autorité, la confusion politique générale ne permet aucune action efficace à l'échelle nationale.

Une responsabilité sans moyen, ni autorité, ne peut être qu'un leurre. A quelques exceptions près parmi ceux qui dirigent les forces organisées et orientent l'opinion, tout le monde ici se conduit et raisonne comme si la France et ses forces n'existaient plus, d'où il résulte que la porte est ouverte à toutes les démagogies et à tous les débordements dans l'anarchie complète, avec tous les risques d'intervention — après le 2 juillet — de l'armée française que cela implique.

C'est pourquoi nous vous demandons de prendre toutes vos responsabilités afin de maintenir, par l'autorité qui unifie, les structures vitales du pays et pour résoudre les problèmes en suspens.

Quant à nous, n'ayant pu obtenir du GPRA l'appui et les moyens d'autorité nécessaires pour achever une mission difficile nous ne pouvons que démissionner pour sortir le pays de l'impasse et nous préconisons et vous demandons de prendre avec le gouvernement français toutes dispositions utiles, notamment (à titre indicatif et d'exemple) l'élaboration d'une clause additive aux accords d'Evian, relative au remaniement de l'Exécutif provisoire dans la période comprise entre le référendum et l'élection de l'Assemblée constituante[7] à moins de réaliser immédiatement et avant le 1er juillet, le remaniement de l'Exécutif provisoire suivant la procédure antérieurement utilisée.

En conséquence, de tout ce qui précède, nous avons l'honneur, à titre individuel, de vous remettre par la présente, notre démission de membres de l'Exécutif provisoire.

Rocher Noir, le 27 juin 1962

NOTES

1. Les membres du groupe étaient Mostefaï Chawki (affaires générales), Farès Abberrahmane (président de l'Exécutif), A. Chentouf (délégué aux affaires administratives), Abdesslam Belaïd (délégué aux affaires économiques) et Bentaftifa (délégué aux postes).
2. Au lendemain du cessez le feu, le GPRA avait rejoint à Rabat, Ben Bella, Khider, Boudiaf, Bitat et Aït Ahmed.
3. Cité administrative construite dans la grande banlieue d'Alger pour soustraire les autorités à la pression de la population européenne.
4. Cette idée de constituer un tel comité centralisé, apte à faire face à l'état-major, avait été émise au sein du groupe FLN de l'Exécutif provisoire.
5. Composée des divers groupes activistes liés par leur commune hostilité à la politique algérienne du général de Gaulle, l'OAS semble s'être organisée en Espagne début 1961. Elle fut à l'origine de la désorganisation de l'administration algérienne après le 19 mars. Les violences firent des centaines de victimes. Après les arrestations des généraux Salan et Jouhaud, l'accord passé au nom de l'OAS par Jean-Jacques Susini sera désavoué par l'OAS d'Oran et celle de l'Est algérien. L'action de l'OAS prendra fin vers le 28 juin après le départ du général Gardy en Espagne qui permettra au colonel Dufour de donner l'ordre de cesser les destructions.
6. Algérie Presse Service, fondé à la fin de la guerre et dirigé alors par M'Hammed Ben M'Hel.
7. Il y eut même une tentative qui resta sans lendemain de faire fusionner le GPRA et l'Exécutif provisoire.

DOCUMENT N° 65 (inédit)

RESOLUTION D'UNE REUNION INTER-WILAYAS A ZEMMORAH

25 juin 1962 SOURCE *: archives privées.*

Participants :
Wilayas 2, 3, 4 — Zone autonome d'Alger — Fédération de France. (Fédération de Tunisie invitée).

Résolution générale :

— considérant que les divisions au sein du gouvernement ont porté atteinte à son autorité,

— considérant que le conflit gouvernement état-major a détruit les principes d'autorité et créé un vide absolu,

— considérant qu'en l'absence d'une autorité effective, les wilayas agissent séparément,

— considérant qu'une menace grave pèse sur l'unité, non seulement du FLN mais de la nation

Les responsables des wilayas 2, 3, 4 des Fédérations de Tunisie et de France et de la zone autonome d'Alger réunis les 24 et 25 juin 1962 à Zemmorah,

Décident :

1. La création d'un comité de coordination inter-wilayas pour unifier leur action et sauvegarder la nation.

Ce comité a pour tâche :

a) de préparer les listes des candidats à la Constituante,
b) d'arrêter les conditions de déroulement et de participation au congrès national,
c) d'organiser l'intégration au sein des wilayas respectives des unités de l'ALN stationnées aux frontières,
d) de faire rentrer l'armement stocké à l'extérieur du pays.

2. Décident de lancer un ultime appel à tous les membres du gouvernement, autorité légitime du pays, pour :

— rester unis jusqu'à l'élection de l'assemblée constituante,
— préparer la prise en charge de la souveraineté nationale après le 2 juillet,
— aider le comité inter-wilayas et la zone autonome d'Alger,
— dénoncer les membres de l'état-major,
— prendre les mesures adéquates pour sauvegarder l'intégrité territoriale et les intérêts de la nation.

Les responsables réunis à Zemmorah prennent l'engagement de rester unis, de défendre les objectifs de la révolution et de tout mettre en œuvre pour construire la patrie en restant fidèles, à la mémoire des martyrs et aux intérêts supérieurs du peuple algérien.

Fait le 25 juin 1962, à Zemmorah

Pour les conseils de wilayas et des Fédérations :
Wilaya 2
Wilaya 3
Wilaya 4

Zone autonome d'Alger
Fédération de Tunisie
Fédération de France

DOCUMENT N° 66 (inédit)

MOTION ADOPTEE PAR LE COMITE INTER-WILAYAS

25 juin 1962. *SOURCE : archives privées.*

Les responsables des wilayas 2, 3 et 4, des Fédérations de France, de Tunisie et de la zone autonome d'Alger réunis à Zemmorah les 24 et 25 juin 1962, après avoir étudié la situation de la révolution, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, au lendemain de la dernière réunion du CNRA[1] soulignent avec force la gravité de cette situation et la menace qui pèse sur l'unité et l'avenir de la Nation.

— Constatent et déplorent le manque d'autorité du gouvernement qui n'a su faire acte de fermeté devant la rebellion de l'ex-état-major général.

— S'alarment de l'aggravation de la situation créée par les agissements graves et dangereux de l'ex-état-major général[2], particulièrement en wilaya 2 et en zone autonome d'Alger.

— Attirent l'attention de toutes les organisations de la révolution sur les conséquences tragiques qui pourraient résulter de ces agissements subversifs.

Conscients de leurs responsabilités, ils condamnent cette rebellion caractérisée et dénoncent ses visées de prise de pouvoir.

Pour les conseils des wilayas 2, 3, 4. Fait le 25 janvier 1962.
Pour les conseils des Fédérations de France et de Tunisie.

NOTES

---

[1] La réunion du CNRA a eu lieu du 27 mai au 7 juin 1962.

[2] Envoi d'émissaires pour informer l'ALN intérieure des divergences entre le GPRA et l'état-major et éventuellement créer des forces parallèles à celles des autorités en place.

DOCUMENT N° 66 BIS (inédit)

LETTRE DU COMITE INTER-WILAYA AUX RESPONSABLES DES WILAYAS 1, 5 ET 6

25 juin 1962. SOURCE *: archives privées.*

Chers Frères,

Nous venons de tenir une réunion inter-wilayas à Zemmourah, les 24, 25 juin 1962, pour étudier la situation de notre révolution, tant à l'intérieur du pays, qu'à l'extérieur. Nous regrettons vivement votre absence en cette phase cruciale pour notre patrie, en cette heure où les forces vives de l'intérieur doivent s'unir pour sauvegarder notre révolution.

Vous n'ignorez certainement pas les menaces de division qui pèsent sur le FLN et sur la nation. Notre rôle à nous, c'était et c'est encore d'éviter que les querelles intestines de l'extérieur ne se transportent à l'intérieur du pays.

Notre rôle et notre espoir c'est de préserver l'unité du FLN et de l'ALN à l'intérieur du territoire national, cette unité qui s'est forgée dans le combat libérateur.

Après avoir écouté un exposé sur les délibérations du CNRA par certains membres et étudié les derniers développements de la situation, nous avons dégagé un certain nombre d'idées-force et pris des décisions en vue de préserver le pays des luttes fratricides.

Un long débat s'est instauré sur l'activité de l'état-major. Après avoir noté que cet état-major était démissionnaire depuis l'été 1961, et constaté le danger qu'il représente en se livrant à un travail fractionnel subversif, nous décidons, pour éviter l'éclatement du pays, de continuer à ne pas connaître cette organisation et de dénoncer ses agissements qui peuvent avoir des conséquences tragiques.

Nous vous rappelons d'ailleurs que, par décision du CNRA communiquée à toutes les wilayas en septembre 1961, l'état-major démissionnaire était destitué de ses fonctions[1].

Mais nous n'avons pas ignoré aussi les responsabilités qui incombent au GPRA qui, paralysé par ses divisions et ses faiblesses, n'a pas su mettre fin à la détérioration de la situation.

Cependant, à la veille de l'accession de notre pays à l'indépendance, nous avons un besoin vital d'unité. Aussi voulons-nous ignorer les divisions qui existent ou peuvent exister au sein du GPRA. C'est ainsi que nous avons demandé à tous les ministres du GPRA de rester unis jusqu'à l'élection de la Constituante.

Par là, nous nous refusons donc d'entériner une division quelconque à l'heure actuelle et encore moins de prendre position pour l'un ou l'autre des ministres. Pour nous, ou bien le GPRA est un, ou bien nous ne reconnaissons aucune autorité.

Chers Frères,

L'heure est grave. A nous tous de prendre nos responsabilités. Nous vous envoyons ci-joint copies des décisions et résolutions prises. Nous vous adressons un appel solennel pour vous joindre à nous, pour constituer, avec nous, le comité de coordination inter-wilayas et pour consolider notre union à jamais nécessaire.

Salutations fraternelles et patriotiques.

Fait le 25 juin 1962

NOTE

---

1. Il est cependant resté en place.

DOCUMENT N° 66 TER (inédit)

MESURES D'URGENCE PRISES EN COMITE INTER-WILAYAS

***25 juin 1962.** SOURCE : arciheves privées.*

Les responsables des wilayas 2, 3, 4, des Fédérations de France et de Tunisie, de la zone autonome d'Alger, réunis à Zemmorah les 24 et 25 juin 1962, constatent que des ALN en place, les responsables réunis à Zemmorah décident de proclamer l'état différents endroits du territoire national, à un travail fractionnel et de dénigrement de l'organisation FLN-ALN déjà en place.

Devant l'aggravation de la situation, devant les agissements de ces individus afin d'éviter des affrontements entre les militants et la désintégration des structures FLN-ALN en place, les responsables réunis à Zemmourah décident de proclamer l'état d'urgence sur le territoire relevant de leur autorité, jusqu'à la mise en place des institutions définitives du pays[1].

En conséquence, ils décident de procéder à l'arrestation de tous les éléments, quels qu'ils soient, ne respectant pas la voie hiérarchique et les règlements en vigueur.

Fait le 25 juin 1962

Pour les conseils des wilayas :
Wilaya 2, Wilaya 3, Wilaya 4

Pour la zone autonome d'Alger
Pour les Fédérations : de France
et de Tunisie

NOTE

---

[1] Cet état d'urgence s'est traduit par la mise en place de centaines de barrages de contrôle sur les routes.

DOCUMENT N° 67 (inédit)

MESSAGE DU CONSEIL GENERAL DES WILAYAS DE L'OUEST 1 au GPRA ET AU BUREAU DU CNRA

***1er juillet 1962.** SOURCE : archives privées.*

Suite message président en date du 30 juin 1962 [stop] considérant décision président GPRA au nom partie GPRA pour dénoncer activités membres EMG [stop] considérant décision illégale et contraire aux institutions provisoires du FLNA [stop] considérant EMG instance suprême ALN a créé par instance suprême révolution qui est seule habilitée à le destituer ou le maintenir [stop] ignorons totalement raisons profondes ayant motivé dégradation collective membres EMG [stop] estimant nécessaire avis préalable de toutes wilayas, le CGWO désavoue radicalement mesures prises unilatéralement contre volonté CNRA [stop] le CGWO flétrit telle mesure qui ne peut déboucher que sur une lutte fratricide [stop] au seuil de l'indépendance [stop] donnant aussi occasion nouvelle ennemi instaurer troisième force [stop] telles dispositions entraînent déception peuple algérien combattants et cadres [stop] tous peuples frères qui attendaient de nous exemple de l'union et maturité [stop et fin[2].]

NOTES

---

[1] Le CGWO installé au Maroc, relevait de l'état-major et supervisait théoriquement les wilayas IV, V et VI.

[2] Sur le message étaient portées les instructions suivantes : Autorité destinataire : GPRA, bureau CNRA, M. info. Destinataire (information) : EMG, toutes wilayas et zones. Date et heure de dépôt : 01.7.62 à 17 30 Z. NR 21/22. Date et heure de réception : 01.7.62 à 23 20 Z. Date et heure de remise : 01.7.62 à 23 50 Z. Visa du chef de centre : signature de [illegible].

DOCUMENT N° 68 (inédit)

RAPPORT PRESENTE PAR LE COMITE INTER-WILAYAS AU GPRA ET A BEN BELLA[1]

7 juillet 1962. SOURCE : *archives privées.*

Front de Libération
Nationale

Armée de Libération
Nationale

Conscients des responsabilités qu'ils assument devant le peuple et devant l'histoire, les représentants des wilayas 2, 3, 4, de la Fédération de France et de la zone autonome d'Alger[2], ont décidé de venir respectueusement vous soumettre le rapport qui suit. Ce faisant, ils affirment solennellement n'avoir écouté que leur conscience et proclament que l'objectif fondamental et sacré demeure l'intérêt supérieur de la nation et de la révolution.

Dès la fin prématurée de la réunion du CNRA à Tripoli, des rumeurs contradictoires parvenaient à l'intérieur du pays et aux responsables aux prises avec les problèmes que nécessitaient la lutte contre l'OAS[3] et que soulevait le sabotage systématique auquel se livraient les agents de l'administration française. L'enthousiasme de notre peuple autorisait, cependant, tous les espoirs ; les responsables du FLN et de l'ALN, conscients de l'importance de la dernière réunion du CNRA avant l'indépendance, attendaient avec impatience et aussi avec une grande confiance les importantes décisions qui allaient permettre à notre peuple, sous la direction du FLN transformé en parti, et de l'ALN garant de la révolution, d'engager la grande bataille de reconstruction et de développement. C'est dans cette atmosphère de victoire et de sereine confiance que sont parvenus aux responsables les échos de la réunion de Tripoli. Il était clair, à entendre les comptes-rendus des membres du CNRA[4] et à la vue d'un procès-verbal de carence que nous ont montré certains délégués, qu'une menace grave de division pesait non seulement sur le GPRA [et] le FLN, mais aussi sur la nation toute entière.

Chaque wilaya, en la personne des membres du conseil, étudia la situation qui menaçait de se présenter à l'intérieur du pays, jugea, comme chaque fois que des problèmes graves surgissaient qui risquaient de freiner la marche de notre révolution, de se réunir. Chaque wilaya souligna la nécessité, l'urgence même d'une réunion inter-wilayas. Et c'est dans cet esprit que des rencontres préliminaires eurent lieu entre certains responsables de wilayas. Il fut convenu que la première réunion se tiendra en wilaya 3, avec, comme ordre du jour : « Etude de la situation générale au lendemain de la dernière réunion du CNRA ».

Des invitations furent adressées à toutes les wilayas, ainsi qu'à la Fédération de France et à la zone autonome d'Alger. L'objectif essentiel de cette réunion fut de rechercher, à la lumière des derniers développements de la situation, à dégager une base commune à toutes les forces combattantes de l'ALN et du FLN, en vue de préserver notre pays des luttes fratricides au lendemain de l'indépendance. Trois wilayas, la Fédération de France et la zone autonome d'Alger participèrent à cette réunion où l'absence des trois autres wilayas fut vivement regrettée. La wilaya 5 répondit qu'elle était favorable à cette réunion inter-wilayas mais ne pouvait y assister à la date convenue pour des raisons de travail. Les deux autres wilayas, la 1 et la 6, ne répondirent pas aux invitations.[5]

Les résolutions prises lors de cette réunion qui dura deux jours (les 24 et 25 juin) furent celles communiquées au GPRA par une délégation qui s'est rendue à Tunis. C'est après un long débat et après avoir souligné le rôle dangereux que jouait l'état-major, qu'une motion fut votée concernant celui-ci ; les responsables soulignèrent les conséquences incalculables qui résulteraient de l'implantation d'organisations parallèles aux structures FLN et ALN déjà en place. En effet, nous ne cessions de souligner combien est dangereux, non seulement pour l'immédiat, mais surtout pour l'avenir, la voie ainsi ouverte si les responsables n'y mettent pas fin.

Car, quelles que soient les réserves que peuvent faire et que font effectivement les wilayas ou une wilaya sur les nominations des responsables, la conscience interdit à tout patriote de tenter de régler des problèmes de direction par l'installation d'organisations armées parallèles menant à coup sûr à des affrontements entre militants. La matérialité des faits est évidente : c'est ainsi qu'à Alger d'anciens responsables tels Ouamrane[6], et Yacef Saadi[7], dont nul ne nie le patriotisme, ni le rôle qu'ils jouèrent durant la révolution, agissaient auprès des militants désemparés en vue, non seulement de les détacher de l'organisation, mais aussi en vue de constituer d'autres groupes politico-militaires, ce qui comportait en soi-même le germe de la guerre civile et des luttes fratricides : ces responsables, portant des ordres de mission de l'état-major, se déclarait être mandatés par certains membres du CNRA et particulièrement par quatre ministres du gouvernement[8] ; c'est ainsi qu'en wilaya 2, des patriotes djounouds de l'ALN se sont attaqués à d'autres patriotes djounouds eux aussi ; c'est ainsi, enfin, que des camions d'armes, circulant à travers les wilayas, ont été interceptés, soit en wilaya 2, soit en wilaya 4.

Tous ces faits d'une très grande gravité ne doivent laisser aucun militant du FLN digne de ce nom indifférent. Ce sont tous ces faits qui ont été étudiés et qui ont amené à dénoncer les agissements de l'état-major.

Mais faut-il par là conclure que les responsables des wilayas veulent éluder, fuir les véritables problèmes ? Les responsabilités de cette situation dramatique ont été bien situées. Conséquents avec eux-mêmes, les représentants des wilayas soulignent que les responsabilités incombent aux gouvernements précédents et tout particulièrement au dernier GPRA ; sa faiblesse évidente, son manque d'autorité, ses incompétences ont été particulièrement soulignées.

C'est précisément le rôle d'un congrès des cadres de préciser ces responsabilités et d'en décider souverainement des suites à donner à ces débats.

Cependant, actuellement, devant le danger réel d'un affrontement armé qui discréditerait à jamais le FLN et l'ALN et qui arrêtera net la marche de la révolution, le souci d'unité doit être pour tous l'objectif primordial.

Guidé par ce seul souci, le comité inter-wilayas se refuse, et le proclame solennellement, à suivre une personnalité quelle qu'elle soit.

Le comité inter-wilayas rejette toutes les interprétations qui peuvent être données sur ses positions : celles-ci inspirées du seul désir de sauvegarder la révolution et de préserver le pays du déchirement, car il a conscience que notre courageux peuple, qui a souffert dans sa chair et dans son âme, mérite mieux, beaucoup mieux que le spectacle d'une division de ses dirigeants en qui il a mis tous ses espoirs.

La presse et la radio françaises vont ajouter à la confusion car le néo-colonialisme ne perd pas espoir de prendre pied dans notre pays.

Le comité inter-wilayas qui saura prendre demain toutes ses responsabilités devant un congrès national des cadres, affirme clairement que s'il souhaite l'unité du gouvernement, il n'est ni pour Krim, ni pour Ben Bella, ni pour Bitat, ni pour Ben Khedda, etc.

Pour nous, Ben Bella était et demeure le vice-président du GPRA et notre confiance en lui, comme celle du peuple algérien tout entier, est au moins aussi grande qu'elle l'est vis-à-vis des autres membres du GPRA.

Pour éviter toute confusion et lever les équivoques, le comité inter-wilayas dissocie nettement l'état-major dont les activités subversives sont bien établies, et les divergences qui ont pu surgir au sein du gouvernement. Pour tout patriote conséquent, l'heure du choix décisif entre l'unité du pays, du peuple et du FLN d'une part, et l'aventure, l'anarchie armée d'autre part, est arrivée. Pour tout patriote conséquent, le peuple souverain doit demeurer le suprême recours.

Telles furent les résolutions prises lors de la première réunion de Zemmourah. Au retour de Tunis de la délégation envoyée auprès de tous les membres du gouvernement, une autre réunion eut lieu à Tizi-Ouzou avec les mêmes participants. Ceux-ci notèrent, avec regret, le malentendu, qui amena le retrait du frère ministre Khider[9]. On jugea, devant la perspective du développement de la confusion, de persévérer dans le travail d'explication auprès de tous les responsables. Une délégation composée du commandant Youssef[10] (wilaya 4) et du commandant Ahcène[11] (wilaya 3) se rendit tour à tour auprès des responsables des wilayas 5, 6 et 1 pour leur expliquer la nécessité de se réunir. Les wilayas 5 et 6 acceptèrent cette rencontre et proposèrent qu'elle ait lieu en wilaya 4, le 6 juillet. La wilaya 1 se refusait à toute idée de se réunir et restait elle-même déchirée entre deux autorités, celle du colonel Tahar Zbiri et celle de El-Hadj Lakhdar[12].

Après avoir attendu toute la journée du 6 juillet 1962, l'arrivée des frères des wilayas 5 et 6, les reponsables des wilayas 2, 3, 4, de la zone autonome d'Alger et de la Fédération de France se sont réunis et ont continué l'examen de la situation et de ses derniers développements. Sur le territoire national, il demeure toujours que les rapports entre la wilaya 2 et la wilaya 1 sont caractérisés par une tension qui se développe : des campagnes de tracts répandent au sein de la population une propagande qui accentue de plus en plus la division, en même temps qu'elle jette le trouble au sein des consciences et ruine la confiance de notre peuple en ses dirigeants. Bien plus, des incidents auraient eu lieu à Aïn Beïda et à Telergma entre des groupes de l'ALN et la population à l'occasion d'une réunion publique où des responsables ALN prirent la parole et informèrent de l'état de division menaçant le FLN et l'ALN, la population révoltée s'est entièrement désolidarisée de ces responsables. Ceux-ci se prévalaient dans toute leur action de l'appui de certains membres du gouvernement.

Cette situation peut aller en s'aggravant jusqu'au risque réel de guerre civile. Par ailleurs, nous sommes convaincus que si cet état de division devient réel, dans les circonstances présentes, les militants et le peuple déçu, retireront leur confiance à ses responsables, à tous les responsables. D'autant que d'autres partis exploitant cette situation essaient de se reconstituer et que la troisième force ressuscite.

Il est clair qu'alors tous les responsables seront dépassés. Le comité inter-wilayas réaffirme encore une fois qu'il ne reste lié qu'à sa conscience et qu'à l'intérêt national.

Il reste convaincu que cette option, en cette heure cruciale lourde de conséquences, et que seul le congrès national des cadres pourra dégager une équipe qui aura la confiance de tous les militants et du peuple. Nous condamnons d'une façon véhémente toutes interprétations de nos positions : celles-ci sont claires, elles ne sont dirigées contre personne, ni ne visent à servir personne.

Nous lançons un appel solennel à tous les responsables pour saisir l'ampleur du danger qui nous menace et comprendre la nécessité vitale pour notre pays qui sort épuisé de sept années de guerre.

Nous sommes convaincus que le patriotisme de tous finira par nous aider à surmonter, comme autrefois, cet obstacle sérieux sur la marche de notre révolution.

Fait le 7 juillet 1962

Pour le conseil des wilayas :
Wilaya 2
Wilaya 3
Wilaya 4

Fédération de France
Zone autonome d'Alger.

NOTES

1. Accusé d'œuvrer pour le compte du GPRA, le comité inter-wilayas veut, dans ce rapport, prouver son indépendance.
2. Géographiquement, l'Est algérien, la Kabylie et l'Algérois, autrement dit les régions qui ont organisé les pouvoirs au sein du FLN au congrès de la Soummam en août 1956.
3. Organisation armée secrète, mouvement ultra-colonialiste où se retrouvaient des officiers de l'armée française (Salan, Jouhaud, etc.) et des représentants de la population européenne (Susini, Lagaillarde, etc.).
4. N'ont assisté à la réunion du CNRA que les officiers de la wilaya 2, de la zone autonome d'Alger. La Kabylie (wilaya 3) et l'Algérois (wilaya 4) avaient envoyé des procurations.
5. Le colonel Othmane de l'Oranie (wilaya 5) n'avait pas encore fixé clairement sa position contrairement à Tahar Zbiri (wilaya 1 : Aurès) et Chaabani (wilaya 6 : Sud algérien).
6. Colonel de l'ALN, ancien membre du CCE, membre du CNRA.
7. Chef militaire de la zone autonome d'Alger (1957).
8. Ben Bella, Bitat, Khider et Mohammedi Saïd.
9. Khider donne sa démission du GPRA, le 26 juin, pour protester contre les termes de la résolution inter-wilayas qui dessaisissait le GPRA de ses pouvoirs.
10. Youssef Boulekhrouf.
11. Ahcène Mahiouz.
12. En vérité, la wilaya 1 suivait Tahar Zbiri.

DOCUMENT N° 69

PROCLAMATION DU BUREAU POLITIQUE DU FRONT DE LIBERATION NATIONALE ALGERIENNE

22 juillet 1962. *SOURCE : document diffusé à la presse mais jamais reproduit dans son intégralité.*

Considérant que sur convocation du GPRA, le CNRA, organisme suprême de la révolution algérienne, s'est réuni à Tripoli en session extraordinaire le 27 mai 1962 ;

Considérant que l'ordre du jour de cette session comportait l'adoption d'un programme politique et la désignation d'une équipe susceptible d'appliquer ce programme ;

Considérant que le 4 juin 1962, est intervenu le vote à l'unanimité d'un programme comportant la formation d'un bureau politique ; celui-ci devant détenir jusqu'à la tenue du congrès national, la direction générale de la révolution ;

Considérant que pour désigner ce bureau politique, une consultation de chacun des membres du CNRA a été effectuée par les soins d'une commission élue à cet effet en cours de session ;

Considérant que la commission a fait rapport à l'Assemblée plénière et a pris soin de préciser que l'accord de la majorité requise des membres du CNRA s'était fait sur :

1. une direction souveraine,
2. une direction restreinte,
3. une formation de sept membres, composée de cinq ministres ex-détenus et de MM. Mohammedi Saïd et Ben Alla.

Considérant, par ailleurs, qu'au moment où la séance plénière du CNRA fut appelée à entériner le choix déjà exprimé en commission, par la majorité requise, certains membres du GPRA ont abandonné les travaux et ont quitté Tripoli ;

Considérant que, ce faisant, ils ont accompli un acte de « forfaiture », en paralysant sciemment la poursuite des travaux dans le but d'usurper un pouvoir que la majorité de l'Assemblée se proposait de transmettre au bureau politique, et ce, conformément aux termes d'un programme qui avait réuni l'unanimité de l'Assemblée;

Considérant que si la majorité du CNRA dispose, à juste titre et à bon droit, des éléments fournis en séance plénière par la commission pour proclamer la direction politique, la minorité (et en son nom les ministres qui ont quitté Tripoli) par contre ne saurait se prévaloir de son « départ », pour se maintenir et exercer le pouvoir;

Considérant qu'en présence de cette situation, la majorité de l'Assemblée fut contrainte, avant de se séparer, de situer les responsabilités, et de condamner les ministres précités dans un procès-verbal de carence daté du 9 juin 1962 ;

Considérant que les membres majoritaires décidaient cependant de ne pas publier ce procès-verbal. Conscients de leur responsabilités, ils évitaient ainsi d'ouvrir une crise politique grave qui aurait pu servir de prétexte — souhaité dans divers milieux — pour empêcher la proclamation de l'indépendance de l'Algérie et le retour à la paix ;

Considérant qu'à dater du 7 juin 1962, les membres du GPRA qui ont quitté Tripoli et qui ont piétiné délibérément les institutions de la révolution algérienne, ne sont plus que des ministres usurpateurs. Dès lors toutes les décisions que ces derniers ont prises ou qu'ils sont appelés à prendre, sont entâchées de nullité absolue ;

Considérant que dans de telles conditions la sanction que ces ministres ont prise à l'encontre de l'état-major général d'une Armée de libération nationale au service du peuple, le samedi 30 juin 1962, ne peut être qu'illégale ;

Considérant que pour conserver le pouvoir, ils ont couvert les agissements d'une force composée en partie d'anciens agents de la police colonialiste qui s'illustrent ainsi dans une partie de l'Algérie indépendante tout comme par le passé — par des pillages, des viols, des persécutions de toutes sortes ;

Considérant qu'au moment où ils libèrent et assurent l'impunité aux tueurs de l'OAS, ils font procéder à l'arrestation d'Algériens et d'Algériennes — patriotes authentiques — dont de nombreux condamnés à mort par le colonialisme français ;

Considérant enfin, que la situation générale actuelle de l'Algérie est caractérisée par des signes d'anarchie sur le plan politique, économique et social ;

Considérant que la liberté, la sécurité, la dignité et le jeu normal de la légalité et de la véritable démocratie ne sont plus assurés dans certaines régions, notamment dans la capitale ;

Considérant que le CNRA est, et demeure l'instance suprême du Front de libération nationale et de la révolution, Le bureau politique,

— Répondant à la décision des membres majoritaires du CNRA qui ont demandé à chaque membre du bureau politique d'assumer ses responsabilités historiques,

— En application, par ailleurs, des dispositions du programme politique adopté à Tripoli à l'unanimité le 4 juin 1962,

Le bureau politique,

A décidé d'assumer, à compter de ce jour, ses responsabilités nationales dans le cadre de la légalité des institutions de la révolution algérienne jusqu'à la tenue du congrès national souverain.

En conséquence :

Il se déclare habilité à assurer la direction du pays, la reconversion du FLN et de l'ALN, l'organisation du parti, la construction de l'Etat et la préparation d'un congrès pour la fin de l'année 1962.

Lance un appel solennel au peuple algérien, à tous les citoyens sans distinction de confession,

Il leur demande de se grouper dans chaque ville, dans chaque village, et chaque dechra, dans le pays et hors d'Algérie, autour de sa direction politique, pour :

— Consolider l'indépendance de l'Algérie ;

— Edifier un Etat démocratique et moderne débarrassé de la dictature policière, assurant à tous les citoyens, la liberté individuelle et d'expression et la justice sociale ;

— Empêcher le triomphe des forces obscures du néo-colonialisme et de ses alliés.

Tlemcen, 22 juillet 1962, à 22 heures

DOCUMENT N° 70

COMMUNIQUE DE L'ETAT-MAJOR DE L'ALN

Juillet 1962. SOURCE : *document diffusé à la presse mais jamais reproduit dans son intégralité.*

L'état-major général de l'ALN communique :

Les moments difficiles qu'est en train de vivre l'Algérie par suite du coup d'état tenté par une fraction du GPRA retrouvent leurs origines premières dans la série de coups de force qui se sont succédés depuis 1957, et dont quelques-uns sont cités ici.

— Dissolution du premier CNRA.

— Institution d'un « comité permanent de la révolution » composé de trois membres.

— Constitution d'un gouvernement n'ayant reçu l'investiture d'aucun organisme souverain.

— Dissolution de ce même gouvernement effective en juin 1959, rendue publique seulement après le CNRA de Tripoli en janvier 1960.

Tout au long de ces remous ce sont les mêmes hommes que l'on retrouve, faisant et défaisant les gouvernements et les assemblées.

A la lumière de ces faits rapidement relatés, chacun peut aisément constater qu'il n'y a pas aujourd'hui de crise politique, le CNRA de mai-juin 1962, ayant tranché sur le fond, mais il s'agit simplement d'une action illégale de la part d'une fraction du GPRA.

Celle-ci mise en minorité, a fui vers Tunis. Les représentants des wilayas, les membres de l'EMG, une partie du GPRA et quelques membres du CNRA se trouvant à cette date encore à Tripoli, rédigèrent un procès-verbal condamnant le comportement de Ben Khedda et des ministres qui le suivirent.

Cette majorité qui s'était dégagée lors de la réunion, forte de ses bons droits, n'a nullement cherché à porter sur le plan public, un différend aussi grave, quelques jours avant la date du référendum.

La fraction minoritaire du GPRA, par contre, voulant profiter de la situation particulière résultant de l'indépendance a, par le biais d'une décision illégale, cherché à continuer de faire admettre, comme par le passé, ses vues à l'assemblée révolutionnaire et au peuple.

Pourquoi la fraction du GPRA a-t-elle choisi de frapper l'état-major général d'une telle mesure ?

L'EMG à la tête de l'ALN, armée de militants conscients, s'est toujours élevé contre la carence de la direction de la révolution, contre l'inapplication des décisions du CNRA, et contre l'irrespect des principes et des lois révolutionnaires considérés comme sacrés.

Pour marquer la réalité, la fraction du GPRA a prétendu avoir destitué l'EMG à cause des « activités criminelles » de ses membres.

Or, les faits démontrent qu'à travers l'EMG, c'est toute l'ALN qui était visée.

En effet, à côté des déclarations hypocrites, proclamant que l'ALN était le fer de lance de la révolution, que l'ALN fournirait les cadres nécessaires à l'Algérie indépendante, c'est en réalité un véritable complot contre l'ALN que la fraction du GPRA aujourd'hui minoritaire a, depuis août 1961, commencé de tracer.

1. Tentative de diversion de l'ALN stationnée au front est et ouest.
2. Appel à la désertion organisée par les services du GPRA.
3. Tentative pour opposer l'ALN implantée dans les wilayas contre leurs frères de fronts est et ouest et ce, par l'envoi avant le cessez-le-feu des émissaires en Algérie.
4. Suppression en mars de tout ravitaillement destiné à l'ALN est et ouest.
5. Suppression en mai du budget de l'ALN légalement voté par le CNRA.

Ces points démontrent que c'est bien toute l'ALN, et non seulement les membres de son état-major général, qu'a toujours visée la fraction du GPRA.

De plus les membres de l'EMG étant avant tout des membres du CNRA, leur position ayant été la majorité du dernier CNRA, c'est donc cette même majorité que la fraction du GPRA a condamnée et par là même c'est le CNRA qu'elle a bafoué en prenant la décision de destituer les membres de l'EMG.

Les conditions d'un retour à la vie normale ne pourraient être réunies que lorsque interviendront :

La libération des parlementaires arrêtés arbitrairement et illégalement, la réunion du CNRA seul organisme détenant la souveraineté nationale qui doit dénouer la crise dans le cadre des principes et des lois établis par cette même assemblée.

En vertu de quoi toutes les décisions prises par la fraction du GPRA sont nulles et non avenues et contraires aux statuts du FLN. Dans les circonstances graves que traverse notre révolution le peuple doit redoubler de vigilance. L'aide de l'ALN et sa maturité politique doivent lui permettre de veiller à la sécurité des biens et des personnes. Nous demandons à tous de rester unis derrière le FLN pour imposer le respect de la légalité en vue du dénouement de la crise dont sont seuls responsables ceux qui ont mis le peuple devant une telle situation. Nous sommes sûrs que la volonté populaire qui s'est imposée à l'ennemi finira par imposer la voix de la majorité et réduira définitivement la contre-révolution.

L'Etat-major général

DOCUMENT N° 71 (inédit)

DECISION DU CONSEIL DE LA WILAYA 4 DECRETANT L'ETAT D'URGENCE

19 août 1962. *SOURCE : archives personelles.*

A partir de ce jour le 19 août 1962, et jusqu'à nouvel ordre,

Le conseil de wilaya décrète l'état d'urgence sur tout le territoire de la wilaya IV :

a — Aucun djoundi ne doit quitter son unité ou sa compagnie sans ordre de mission.

b — Toute permission supprimée.

c — Tout déplacement de djounoud d'une zone à l'autre est formellement interdit ; sauf en cas de force majeure, un laissez-passer pourrait être délivré soit par la zone, soit par la wilaya.

d — Tous les responsables de bataillons, de zones, de régions, de secteurs doivent assurer une permanence continuelle (48 heures sur 48).

Dès réception de la présente note, chaque zone doit rassembler une compagnie encadrée d'une façon parfaite, fortement armée et équipée, possédant le paquetage nécessaire. Lui mettre aussi à sa disposition des camions militaires. Ces compagnies doivent rester près du PC de zone, prêtes à intervenir et faire face à toute éventualité.

Les zones doivent rester en contact permanent (jour et nuit) avec la wilaya.

Des sanctions très graves seront prises à l'encontre de tout réfractaire. Son cas sera soumis devant le tribunal militaire.

Pour le conseil de la wilaya IV — *Fait le 19 août 1962*

Le commandant : LAKHDAR

NOTES

1. Le 19 août, le bureau politique publie les listes des candidats aux élections à l'Assemblée nationale. Le même jour, la wilaya IV, en désaccord avec le bureau politique sur la liste des candidats dans l'Algérois et sur les problèmes de la reconversion de l'armée, décrète l'état d'urgence qui prélude à l'affrontement armé avec les troupes de l'état-major.
2. Lakhdar Bouregaa, commandant militaire.

Le déclin du MNA

DOCUMENT N° 72 A 76

Le déclin du MNA commence fin 1957. Décapité dans les villes, sans appui dans les maquis depuis la trahison de Bellounis, isolé des forces vives du Tiers monde, le MNA n'a plus d'assises que dans l'émigration algérienne en France où, soumis à la pression armée du FLN, il a perdu ses meilleurs cadres, dont des pionniers du mouvement nationaliste. Deux possibilités qui sauvegarderaient sa crédibilité lui étaient encore ouvertes : s'effacer devant le FLN, comme l'a fait le Parti communiste algérien, et œuvrer à préparer l'avenir ou se convertir en mouvement ouvrier pour mieux se démarquer du programme nationaliste du FLN. Le MNA choisit de continuer la lutte pour son existence dans les formes du passé et sans souci d'un dispositif des forces qui le condamnait à ne lutter que contre le FLN. C'est dans ces conditions que les tentatives des partisans de Guy Mollet et du général de Gaulle d'intégration du MNA dans la stratégie française trouveront des échos dans ses rangs avec l'aide d'aventuriers qui, dès 1956, travaillaient pour le compte des services de police français.

A partir de 1958, le MNA ne sortira d'une crise que pour en inaugurer une autre. Les tentatives de redressement (doc. n° 72) et les efforts pour mieux connaître la situation réelle (doc. n° 73) n'y feront rien.

*Trois tendances sont à l'œuvre. La première, plébéienne, avec Nesba Ahmed (El Glaoui) prône la reconnaissance du GPRA et le ralliement au FLN qu'elle rejoindra fin 1959. La seconde, bourgeoise, avec Belhadi (doc. n° 75) est prête à toutes les compromissions pour participer à n'importe quelle solution du problème algérien. La troisième, ouvrière et plébéienne, n'arrive pas à comprendre les causes de la décomposition du MNA et est décidée à se battre jusqu'au bout (doc. n° 74) ; c'est elle qui liquidera physiquement les leaders du FAAD * à Lille (Boutazir, etc.). Messali arbitrera en sa faveur, mais trop tard.*

Forgée à partir d'un amalgame de calomnies et de faits réels, l'image d'un MNA — traître formera l'esprit des nouvelles générations. Et, en mars 1962, c'est le massacre des vieux nationalistes (doc. n°76).

---

* Front algérien d'action démocratique, organisation dont la création a été inspirée par des officines françaises pour débaucher les militants du MNA et les faire agir contre le FLN en Algérie même.

DOCUMENT N° 72 (inédit)

DISCOURS PRONONCE PAR MESSALI AU NOM DE LA DIRECTION DU MNA (EXTRAIT DE LA CONFERENCE D'INFORMATION DES CADRES DU MNA).

22 janvier 1961. AUTEUR : Messali Hadj. SOURCE : archives Messali.

[...] En ce mois de janvier 1959[1], le parti ne vivait que par son nom, son passé et la présence de son chef au milieu d'un certain nombre de militants et de dirigeants. Point d'argent, point de cadres et trop d'adversaires et d'adversité. Il fallait donc remonter ce courant et faire face à une situation nationale et internationale qui nécessitait toute notre activité et notre effort intellectuel.

Un an après, nous avons provoqué plusieurs réunions de cadres pour faire le bilan de nos activités annuelles et pour établir un autre programme plus grand et à la hauteur des développements de la situation. [L'] affaire du Glaoui[2] qui a servi de prétexte à tous nos adversaires pour mieux nous combattre en Afrique du Nord, en France et à l'étranger durant plus de 15 mois, doit, au moins, nous permettre aujourd'hui de dégager quelques enseignements.

La mort de Filali et d'un certain nombre de dirigeants et de militants, le peu de réactions de notre part contre cet état de choses, la panique qui s'est emparée de tous et le manque de responsables ont permis aux aventuriers de fourbir leurs armes et d'exécuter leur plan. En somme, les militants étaient abandonnés à eux-mêmes tandis que Filali mourait tous les jours un peu plus dans l'isolement.

La réorganisation que nous avons tentée de Belle-Ile-sur-Mer en novembre 1957 n'a donné qu'un petit succès limité. Et la direction que nous avons créée à l'étranger pour un redressement général du Parti n'a été brillante qu'en surface et en voyages d'agrément, en discussions sans fin, tandis que l'anarchie sévissait dans les rangs du parti, ce qui permettait aux aventuriers du glaouisme de préparer leur cabale. Cette dernière expérience a été quand même positive en ce sens qu'elle nous a permis de mettre la main sur le complot et les comploteurs.

Les dirigeants ici présents à cette conférence des cadres doivent méditer sur ce cas et en tirer pour eux tous les enseignements, car ce qui est arrivé avant-hier, hier encore, peut malheureusement se renouveler demain. Cette affaire du Glaoui qui a surgi au moment de l'élargissement de Messali Hadj nous a empêché d'exploiter à fond sa libération et de consacrer entièrement notre temps à la renaissance de notre parti en Algérie. Elle nous a fait perdre au moins 18 mois de temps, d'abord pour liquider les séquelles du glaouisme, ensuite pour procéder à la réorganisation de la Fédération de France. Ceci est tellement vrai que nous avons lancé le premier mot d'ordre de la mobilisation générale du parti le 17 janvier 1960 au cours de la conférence des cadres.

LA MOBILISATION GENERALE DU PARTI ET LA PRIORITE A L'ALGERIE

La mobilisation générale du parti consistait à parfaire sur des bases plus solides les organismes dirigeants de la Fédération de France. Il fallait également écarter certaines mauvaises habitudes que nous avions contractées par suite de facilités superficielles et trompeuses.

Dès que nous avons atteint ces objectifs, nous avons braqué notre regard et fixé notre attention sur l'Algérie. Là également, nous avons trouvé une situation plus que déplorable. Certes, nous avons toujours envoyé quelque moyen et pris contact avec quelque dirigeant, mais, en réalité, nous avions, en dernier ressort, constaté un immobilisme doublé d'un attentisme.

Contre cet état de choses, nous avons, en France, tenté d'améliorer cette situation en procédant à un remaniement au sein de nos dirigeants pour concentrer tous nos efforts vers la mère-patrie. Cela ne s'est pas fait sans peine et jusqu'à maintenant, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Cependant, nous avons envoyé à Alger une poignée de dirigeants qui nous ont permis au moins de connaître la réalité et de nous préparer, en conséquence, pour sauver notre honneur et le MNA. C'est à la suite de cette situation tragique et même bien avant de connaître cette réalité brutale, que nous avons mené un grand combat pour arriver à faire valoir la priorité à l'Algérie. Il a fallu encore les événements tragiques des 11, 12 et 13 décembre 1960[3] pour se rendre à l'évidence et se retrousser les manches. D'ailleurs, ces événements tragiques que nous signalons ci-dessus ont eu des conséquences funestes sur nos militants en France dont les dirigeants n'ont pas manqué de nous souligner l'ampleur et la profondeur du malaise ressenti par tout le parti. Cette situation a fait l'objet de plusieurs réunions tant au bureau politique qu'au comité d'organisation et à des entretiens avec le responsable à l'organisation.

Aujourd'hui, nous sommes encore à l'état de préparatifs, chose que nous vous avons fait connaître par le message de Messali Hadj, qui a été adressé aux militants et aux dirigeants sous forme de bulletin intérieur. Donc, aujourd'hui, nous sommes en devoir d'appliquer les mots d'ordre de la mobilisation générale du parti et la priorité à l'Algérie à qui, aussi, nous devons donner, dans les plus brefs délais, un contenu organique étalé sur un plan d'action dont nous avons déjà ébauché les premiers éléments.

A ce sujet, les dirigeants sont invités à faire part de leurs critiques et de leurs remarques. Il faut aussi, à cette occasion, donner un contenu politique et moral à cette expédition et à ce retour en Algérie.

Les jours que nous allons vivre ne seront pas de tout repos et il faut, à cet égard, non seulement s'attendre aux réactions de nos adversaires, mais tenir compte de leurs forces et de la place qu'ils occupent dans le pays.

L'HEURE DE LA VERITE EST ARRIVEE

Le parti a toujours eu le courage de dire la vérité à ses militants, au peuple algérien et à ses adversaires. Cette attitude claire, nette et franche lui a toujours valu le respect, la confiance et la considération des masses populaires. Cela a été également une de ses forces dans le combat.

Aujourd'hui, il importe, dans ces moments difficiles que traverse le MNA, de revenir à ces principes et de les appliquer avec courage, dignité et persévérance.

Aussi, cela nous conduit naturellement à un examen sérieux de la situation actuelle, de la politique du général de Gaulle à l'égard du MNA depuis deux ans et de la nécessité pour le parti de sortir de cette impasse s'il veut éviter l'asphyxie, le désarroi et la honte.

Donc, l'heure de la vérité est arrivée.

ANALYSE DE LA SITUATION

Depuis deux ans, le parti a, sur le plan de l'organisation renforcé ses positions et amélioré sa situation moralement, matériellement et politiquement.

Aujourd'hui, il existe en France, il a une personnalité et marque véritablement sa place. Dans ce domaine, tout en souhaitant une extension de son activité et un renforcement de ses positions, on ne peut que s'en réjouir.

Sur le plan moral, étant donné notre situation en Algérie après les événements d'Alger des 11, 12 et 13 décembre 1960, il y a un malaise, une incertitude et une inquiétude qui plane sur nous. Cette situation est la conséquence de deux choses :

1° L'isolement dans lequel nous nous sommes trouvés dès le déclenchement de la révolution algérienne ; cet état de fait qui nous a été imposé par les manœuvres du FLN et le soutien du Maroc, de la Tunisie et du monde arabo-islamique nous a obligé de nous replier sur nous-mêmes et de combattre des adversaires et des adversités dans une citadelle encerclée de partout. Il y a évidemment des causes qui sont à la base de cette situation et, demain, l'histoire les situera.

2° Cette situation tragique et d'autres causes encore ont affaibli le parti et l'ont conduit au bord de l'abîme. C'est dans cet état que nous l'avons trouvé quand nous avons rejoint ses rangs le 17 janvier 1959. Plus haut, nous avons déjà décrit cette situation, passons aux autres.

A Chantilly comme au manoir de Toutevoie à Gouvieux, nous avons eu des contacts avec des journalistes, des personnalités politiques, syndicales, venant même des milieux gouvernementaux. Nous avons eu beaucoup d'entretiens au cours desquels nous avons été harcelés de questions sur le problème algérien et sa solution.

A l'échelon très petit et infime même, nous avons eu des contacts avec des agents de l'administration française qui, eux également, nous ont posé les mêmes questions. Tous nous ont pressés comme un citron et soumis à des manœuvres et à certains actes que nous avons rejetés avec indignation.

Toutes ces tentatives consistaient à nous utiliser contre le FLN, à obtenir de nous des concessions et à nous entretenir dans un état de quiétude par des promesses et en nous prodiguant sucette après sucette jusqu'à l'indigestion.

Dans ce jeu, nous avons perdu énormément de temps, d'argent, de réceptions et de déplacements sans fin. En vérité, en dehors de ces contacts et des visites des commissaires de police, nous n'avons jamais eu à discuter sérieusement avec un envoyé du gouvernement dûment mandaté. Certaines personnalités proches des milieux gouvernementaux voulaient, en nous rendant visite, garder l'anonymat et nous demandaient la voiture du parti pour ne pas utiliser la leur, disaient-elles, de crainte d'être reconnues. Très souvent, ces personnalités nous disaient : « Nous venons vous voir à titre personnel, et nous voudrions que vous gardiez le secret sur cette visite pour éviter toute indiscrétion. »

Bien souvent également, ces visiteurs nous incitaient à orienter notre activité vers l'étranger pour soi-disant le convaincre et marquer une place sur le plan international. Si on avait écouté ces « conseillers », il aurait fallu expédier à l'étranger une trentaine de personnes et consacrer des millions à une action non rentable étant donné notre situation lamentable en Algérie et notre présence en France.

Cette propagande savamment distillée a faussé l'appréciation de nos amis qui croyaient dur comme fer que l'éloquence et l'habileté diplomatique peuvent remplacer le militant de la Casbah ou du 20ᵉ arrondissement. Là également, il y a eu énormément d'erreurs et nous avons eu peine à faire comprendre les réalités et à les décider à nous suivre dans la voie de la lutte sur le plan de l'organisation et de la mobilisation générale du parti. Il a fallu les événements d'Alger de décembre dernier pour que nos frères à l'étranger saisissent le bien fondé de nos appels, de nos écrits, de nos protestations et nos objurgations.

De temps à autre, une sirène venait nous glousser dans le creux de l'oreille que jamais le général de Gaulle ne fera quelque chose de sérieux sans nous et que jamais aussi il ne traitera avec le FLN.

MELUN

La politique du général de Gaulle est une politique de jeu d'échec. Il déplace un pion en maintenant deux autres par devant lui avant de les utiliser après les résultats du premier. Malgré les promesses, les entretiens, nous avons constaté que la presse faisait silence sur nous tandis que la radio officielle française tonnait toute la journée, avant, pendant et après Melun, pour gonfler le FLN.

A Melun, nous avons été ignorés pour ne pas dire autre chose. Non seulement, on nous a ignorés et humiliés, mais encore on a étouffé nos communiqués à la presse au moment même où celle-ci orchestrait dans un bruit de foire les allées et venues et les moindres gestes du FLN. Nous fûmes abandonnés à nous-mêmes dans un moment très difficile pour le MNA.

Sur le plan organique, Melun a failli être une catastrophe. Nos frères affluaient de partout au manoir de Toutevoie pour demander des explications sur cette situation. Les chefs de wilayas, inquiétés à juste titre, sont venus s'entretenir avec le chef du parti sur le malaise qui a secoué l'organisation. En Algérie, les quelques militants ont été littéralement anéantis.

On a expliqué vaille que vaille les causes de cette situation et tenté de remonter le courant en nous rabattant sur le parti et sa réorganisation.

Au cours du mois d'août 1960, nous avons tenu une conférence de presse à Rome[4] pour essayer de faire connaître notre politique et notre mécontentement au sujet de notre éviction des pourparlers de Melun[5]. Nous avions, il faut le dire, élevé le ton et fait des menaces. Mais tout cela ne pouvait donner aucun résultat, car le mal était ailleurs. La conférence de Rome ressemblait à un cautère sur une jambe de bois ou à un coup d'épée dans l'eau.

Le deuxième malaise après Melun a été les événements d'Alger qui, malgré leur gravité, nous ont incité davantage à accélérer les préparatifs de la priorité à l'Algérie.

Nous voici maintemant au début de cette année 1961 devant les négociations franco-FLN à notre nez et à notre barbe. Une fois de plus, nous sommes ignorés, ce qui n'empêche que déjà une sirène est venue nous consoler en nous promettant que ce que dit la presse n'a aucune valeur et que jamais le général de Gaulle ne traitera avec le FLN. On ne peut mieux se moquer du MNA, de ses dirigeants et de son passé glorieux.

Allons-nous indéfiniment recevoir des claques et subir de telles humiliations ? Ne pouvons-nous pas trouver une sortie pour échapper à cette asphyxie et à cet immobilisme ?

A cœur vaillant rien n'est impossible. Il suffit d'avoir la foi, le courage et le retour aux principes révolutionnaires pour retrouver la voie de l'honneur et de la victoire. Dans le passé, nous n'avons jamais baissé la tête ni craint quoique ce soit quand le danger et la honte rôdaient autour du parti. Nous avons bravé l'impérialisme quand il était à son apogée et nous avons toujours levé le drapeau de la lutte contre vents et marées et quelle que soit l'intensité de la tempête.

Aujourd'hui, l'heure de la vérité a sonné, et l'on doit pouvoir, une fois de plus, descendre au fond de nous-mêmes pour trouver toutes les énergies et toute la volonté pour sortir de ce tunnel.

Certes, déjà les négociations sont en cours. Elles peuvent réussir ou non. Cela nous importe peu, car nous devons, une fois pour toutes, nous orienter dans une autre voie sans tenir compte des négociations, de la table ronde, des garanties à la minorité européenne et autres occupations de ce genre qui gênent nos mouvements, paralysent notre pensée et atrophient notre intelligence.

Alors, comment sortir de cette situation inextricable ?...

COMMENT SORTIR DU TUNNEL ?

[...] Après Melun et les négociations en cours, il n'est plus possible de demeurer dans cette hébétude. Aussi, il importe, une fois pour toutes, de sortir de ce tunnel.

Que nous le voulions ou non, c'est là une constatation qui crève les yeux et plus personne n'a le droit de l'ignorer. Allons-nous encore supporter cette humiliation ? Pas du tout. En conséquence, tout en restant nous-mêmes, il faut protester énergiquement par la publication d'un communiqué à la presse dans lequel nous dirons :

1° Le MNA se félicite et se réjouit des nouvelles perspectives et dispositions pour l'ouverture des négociations ;

2° Le MNA souhaite que ces négociations réussissent et ramènent la paix en Algérie ;

3° Le MNA regrette infiniment son absence à ces négociations et rappelle sa représentativité indiscutable tant sur le plan politique que militaire, comme il rappelle aussi le mandat que les maquis MNA lui ont délégué pour entamer des négociations avec le gouvernement français sur la base de l'autodétermination afin d'aboutir à un cessez-le feu ;

4° Le MNA ne pourrait se contenter d'un strapontin pour entériner des décisions ou un statut octroyé auquels il n'aurait pas assisté.

Aussi, il dégage toutes responsabilités et se réserve tous les droits pour préciser ses positions au moment de l'application de l'autodétermination. Cette prise de position nous permettra de recouvrer notre liberté d'action et notre indépendance pour juger et apprécier les événements qui se déroulent devant nous. Cette prise de position nous permettra également, demain, de nous présenter librement au moment du référendum sans que nous ayons assumé aucune responsabilité dans les négociations.

Certes, les négociations ont des avantages et des inconvénients quelquefois très lourds.

Cette liberté d'action et le fait de n'avoir cautionné aucune politique ayant trait aux négociations, nous permettront de nous présenter devant le peuple les mains libres.

Nous ne serons pas des accusés, mais des accusateurs. Car nous n'aurons accepté aucune compromission. Et, enfin, cette prise de position nous évitera jusqu'au référendum des discussions inutiles, une perte de temps et surtout de répondre à toutes les questions qu'on ne manquera pas de nous faire sur des problèmes d'une extrême délicatesse.

Déjà, on parle beaucoup des garanties que l'on doit donner à la minorité européenne alors que nous ne sommes même pas invités aux négociations.

Notre seule réponse à toutes les questions téléguidées sera : « Eh bien ! messieurs, adressez-vous donc au FLN avec lequel le gouvernement français est en négociation. »

Quant à nous, nous nous contentons aujourd'hui de concentrer tous nos efforts pour obtenir les garanties de l'application de l'autodétermination afin de permettre au peuple algérien de se prononcer librement et de choisir démocratiquement son avenir politique.

Le reste ne nous intéresse pas...

NOTES

1. Le 13 janvier 1959, le Conseil des ministres approuve un projet d'ordonnance portant amnistie accordée à l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau président, le général de Gaulle, à certaines catégories de détenus. En vertu de cette ordonnance, Messali n'est plus astreint à résider à Belle-Ile, les membres du GPRA emprisonnés sont transférés de la prison de la Santé à L'Ile d'Aix. 7 000 internés sont libérés, etc.

2. Après l'action armée du FLN en France, le 25 août 1958, un groupe de responsables du MNA fut à son tour tenté par cette forme de lutte. Il constitua une fraction sous la direction de Nesba Ahmed, dit « Le Glaoui », membre de la direction. A son initiative le 19 janvier 1959, des responsables du MNA de la Belgique, du Nord et de l'Est de la France, appellent leurs militants à rejoindre le FLN et accusent leur direction de trahison (cf. *El Moudjahid* n° 37 du 25 février 1959).

3. Date des manifestations populaires dans les à grandes villes d'Algérie et plus particulièrement Alger. Il y eut de nombreux morts et blessés.

4. Selon ce rapport intitulé « Bilan de 40 mois de combat (mars 1963) », Messali affirme, ce que le FLN [illegible], que « la conférence de presse de Rome a été inspirée par un nommé Tenoudji, Chassaigne et [illegible] ». Au cours de cette conférence de presse, la délégation extérieure du MNA avait demandé à [illegible] soit présent aux négociations pour représenter les Français d'Algérie. Messali montre qu'il [illegible] les engagements pris par ses représentants avant qu'ils ne deviennent publics.

5. Ils auront lieu du 25 au 29 juin 1960 entre la France et le FLN et n'aboutiront à aucun résultat.

DOCUMENT N° 73 (Inédit)

QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX ORGANISATEURS DU MNA

26 mai 1961. SOURCE *: archives privées*

Gouvieux, le 26 mai 1961

RAPPORT SUR LA SITUATION EN ALGERIE

L'ouverture de la conférence de la paix à Evian le 20 mai 1961, l'absence du MNA à ces pourparlers, le malaise qui n'a pas manqué de peser sur nos militants, nos détenus et même nos dirigeants, les réactions des populations algériennes à propos de ces négociations sans le MNA et l'entrée en scène du FAD [FAAD] avec en tête l'équipe Khalifa, Laïd et Boulenouar sont autant de problèmes que le parti a besoin de connaître à fond pour orienter sa politique, ses activités et envisager l'avenir avec tous les éléments d'appréciations.

C'est pourquoi, nous vous demandons de nous faire deux rapports. L'un concernant l'organisation du parti en Algérie, l'autre sur le FAD avec ses dirigeants et toutes les autres activités. A cet égard, et pour vous faciliter la tâche, nous vous posons les questions suivantes :

I. LA SITUATION DU MNA EN ALGERIE

1. Quelle est la situation exacte du MNA en Algérie ?
a. Quel est l'état de l'organisation à travers toute l'Algérie ?
b. Quelle est la situation exacte à Alger et tout le département ?
c. Quelle est la situation en Oranie ?
d. Quelle est la situation dans le Constantinois ?

2. Quel est l'effectif général du parti à travers toute l'Algérie et par département ?

3. Quelles sont les recettes et les dépenses ?

4. Combien manque-t-il de permanents pour que la structure du parti sit complète pour toute l'Algérie ?

5. Ne pensez-vous pas qu'il est nécessaire de vous envoyer un groupe de militants politiques pour entreprendre cette branche ?

6. Quelle a été la réaction de nos militants et du peuple algérien sur l'ouverture des négociations à Evian sans le MNA ?

7. Que pense notre peuple sur les pourparlers d'Evian, la trêve, le cessez-le-feu, la libération de 6 000 détenus et du début du dialogue franco-FLN.
Qu'en pensez-vous vous même et les dirigeants ?

8. N'avez-vous pas de suggestions à nous faire à propos de toutes ces questions ?

9. Quels sont vos rapports avec les socialistes, avec FO et les éléments libéraux d'Alger ?

10. Quelles sont les réactions du FLN sur le MNA en Algérie ?

11. N'avez-vous aucun contact avec ces derniers ?

12. Avez-vous des rapports avec notre bourgeoisie et que pense-t-elle de nous ?

13. Quelle est la situation du RDA de Mallem [1] et de ses acolytes ?

14. Quel est le véritable état d'esprit des Européens d'Algérie, des ultras, de l'armée, de l'administration et de la délégation générale ?

15. Que pensent nos frères Mozabites ?

II. l'ALN

D'après la correspondance que nous avons reçu, nous avons constaté avec plaisir le voyage de Mustapha au Sahara et les contacts qu'il a pris avec un certain nombre de dirigeants de l'ALN-MNA.

1. Quelle est la situation exacte de nos maquis ?
2. Quel est son effectif global et par zone ?
3. Quelle est l'étendue territoriale de nos maquis en Algérie ?
4. Quelle est la structure de l'état-major et quel est son chef ?
5. Avez-vous maintenant une liaison régulière et facile avec nos maquis ?
6. Que pensent les maquis de la conférence d'Evian et de l'absence du MNA ?
7. Que pensent-ils de la trêve, du cessez-le-feu et des positions politiques et militaires du FLN ?
8. Peuvent-ils continuer le combat ? En ont-ils les moyens ?
9. Y-a-t-il des maquis FLN proches des notres ?
10. N'ont-ils pas besoin d'argent et d'autres moyens ? Vous en ont-ils demandé ?
11. Que pensez-vous vous mêmes de nos maquis, de leur force, de leur résistance, des sources de leurs moyens et s'ils peuvent poursuivre la Révolution ?
12. Jouissent-ils de la confiance et de la considération des populations locales ?

III. LE SAHARA

1. Que pense la population du Sahara sur les intentions du gouvernement qui veut que cette région soit française ?
2. Que pense cette population du MNA et de son chef ?
3. En cas de nécessité et si notre mouvement devait transférer son siège au Sahara, trouvera-t-il un accueil et une solidarité au sein de la population ?
4. Avons-nous des forces politiques et des maquis dans les régions pétrolifères ?
5. Avons-nous quelques possibilités d'implanter le MNA progressivement dans ces régions ?

IV. LE FAD, KHALIFA[2], LAID[3] ET l'OPPOSITION

1. Qu'est-ce que le FAD ?
2. Quels sont ses dirigeants, ses ressources, et la main qui tire les ficelles de ce groupement ?
3. Quelle est sa tactique à l'égard du MNA et du FLN ?
4. Quand Khalifa est-il arrivé à Alger ?
5. L'avez-vous vu vous même ? Que dit-il ? Que fait-il et comment vit-il ?
6. Que dit Khalifa dans sa propagande pour le FAD ?
7. Avance-t-il des noms des membres du MNA ou de ses dirigeants approuvant le FAD ?
8. Khalifa qui d'après vous s'est rendu à Genève, a-t-il des soutiens de quelques Algériens vivant en Suisse ?
9. Comme Khalifa explique-t-il son voyage en Algérie ? Que dit-il du parti et de son chef ?
10. Avez-vous été au courant du voyage du Boulenouar à Paris ?
11. Qu'a-t-il dit à son retour ?
12. Que dit Laïd à propos du FAD et que fait-il ?
13. Quelle est la situation de l'opposition de Laïd et le nombre de ses acolytes ?
14. Comment réagissent les militants et notre peuple à l'égard de cette situation ?

15. Comment envisagez-vous les moyens de combattre et de dénoncer cette créature du colonialisme français ?
16. En dehors de l'ensemble de toutes ces questions n'avez-vous rien de plus à nous dire ?

NOTES

---

1. Rassemblement démocratique algérien, mouvement qu'avait tenté d'organiser Me Mallem, avocat à Batna, mais qui n'a pas pris corps.
2. Khalifa Ben Ammar, dirigeant du FAD.
3. Dirigeant de l'USTA.

DOCUMENT N° 74 (inédit)

RAPPORT DU MNA SUR LA SITUATION EN ALGERIE

29 mai 1961. AUTEUR : Saad. SOURCE : archives privées.

Sans être pessimiste, je vous dis de suite que notre situation est devenue alarmante en Algérie et surtout depuis cette rencontre d'Evian. Notre absence aux négociations et, plus particulièrement, notre silence, mettent les militants à bout d'arguments devant l'opinion. Nous vous avons signalé, dans chaque rapport, que notre mouvement ne s'est pas manifesté en Algérie depuis plus de cinq ans et, pendant toute cette longue absence, le FLN ou son mythe, par sa propagande intérieure et extérieure, par ses actions armées et politiques, est devenu aux yeux des Algériens une nouvelle religion. Cette intoxication a surtout agi sur la nouvelle génération qui est devenue, aujourd'hui, l'armature de ce dernier. Cette génération, qui avait 14 à 15 ans au début de la révolution, ne connaît rien de notre passé, ni de notre présent. Pour elle, les seuls mots d'ordre valables sont ceux qui viennent du Caire, de Tunis ou de Rabat. Si le FLN demande un bras, ils lui feront don de tout le corps.

Quant aux gens qui reconnaissent notre passé, témoins de notre histoire, ils nous reprochent d'avoir fait surface au moment des négociations et ne se cachent pas de nous dire que notre apparition aujourd'hui, sur la scène politique, est uniquement pour retarder la solution du problème algérien et sa consolidation. Il y a aussi ceux qui nous gardent leur sympathie et qui manifestent ces derniers jours des signes d'angoisse et de déception à l'égard de notre politique, malgré tous les efforts que nos militants emploient pour les rassurer.

Après tout cela, vient l'organisation, c'est-à-dire le militant qui harcèle, demande des explications, des éclaircissements, des arguments et fait des reproches.

Pourquoi le parti ne fait-il rien à l'extérieur ? Que font nos délégations à l'étranger ? Pourquoi nos écrits viennent-ils toujours de Paris ? Pourquoi notre secrétaire général ne fait-il pas de déclaration ?

Le militant demande aussi des moyens pour agir et surtout ne comprend rien à notre silence sur Evian.

Nous ne vous cachons pas que cette situation met le militant à bout d'argument quelle que soit sa force morale devant l'opinion.

LE FAAD [1]

Selon Boulenouar et Laïd, le FAAD c'est l'ensemble des responsables supérieurs du parti, y compris Moulay Merbah, avec la participation de Bouzouzou [2], Debaghine et d'autres nationalistes algériens résidant en France et à l'étranger [3]. Quant à ses dirigeants, ses ressources et la main qui tire les ficelles de ce groupement, il n'y a pas de doute que c'est le gouvernement français ; ceci pour deux raisons : la première est le contenu de leur journal l'*Algérien,* la seconde est l'entourage de Khelifa, et de Laïd, que nous avons pu voir, à maintes reprises, en compagnie de trois Européens, probablement leurs maîtres ou leurs anges gardiens.

En ce qui concerne ce fait, il y a les témoignages de Cheikh Belketroussi, Khodja, Mustapha et plusieurs responsables d'Alger.

Leur tactique à l'égard du MNA, c'est l'intégration pure et simple de l'ensemble de nos militants au sein de leur FAAD, y compris les groupes de l'ALN.

Quant à l'égard du FLN, jusqu'à présent, nous n'avons aucun indice. Et nous sommes certains qu'ils ne tenteront rien contre ce dernier.

Khelifa est arrivé le 18 mai à Alger ; ce sont des militants venant de France dans le même avion que lui qui nous ont appris la nouvelle. Nous l'avons vu nous-mêmes, c'est-à-dire moi, Khodja, Mustapha et Nour. Khelifa prétend être venu en Algérie strictement pour ses affaires privées ; il nous a même promis de venir nous revoir plus tard. Depuis cette rencontre, nous le voyons presque matin et soir à Alger (bien sûr, sans nous parler) et toujours en compagnie de Laïd et de deux ou trois Européens, toujours les mêmes. Leurs contacts se font toujours dans les grands cafés européens d'Alger.

Selon les dires des militants que nous avons placé pour les surveiller, Khelifa réside à l'hôtel Aletti.

Pour nous, Khelifa n'a pas besoin de nous dire le rôle qu'il joue au sein du FAAD, mais nous sommes convaincus qu'il en est l'instigateur, ou du moins le représentant en Algérie. Il y a ses fréquentations, ses contacts, les moyens financiers dont il dispose et, surtout, la confirmation de Boulenouar et de Laïd.

Ils avancent des noms tels que Aïssa Abdelli, Bouzouzou, Ouagouag. Selon leurs dires, tous nos responsables ont approuvé le FAAD, à l'exception de Sid El Hadj, Memchaoui et Belhadi[4].

Le soutien de Khelifa en Suisse où il s'est rendu avant de venir en Algérie, selon les rumeurs, c'est Abdelli.

Quant à ce qu'ils disent du parti et de son chef, jusqu'à présent, nous ne leur avons pas posé de question. Khelifa, comme nous vous l'avons dit, ne nous a pas dit ce qu'il est venu faire à Alger. Et nous sommes certains que, devant nous, il n'osera pas dire quoi que ce soit ni du parti, ni de son chef.

Selon Laïd et Boulenouar, l'idée de la création du FAAD a été soumise à Sid El Hadj bien avant la parution de leur journal[5] ; il lui a été aussi soumis par ceux qui ont fait ce groupement, de quitter la France et de vivre dans un pays étranger ; Sid El Hadj a préféré rester à Gouvieux en rejetant toutes ces faveurs. Sid El Hadj, face à cette situation, aurait mis au comité directeur du parti les membres de sa famille, c'est-à-dire Mamchaoui, Ali, Djanina et son mari.

Nous avons été au courant du voyage de Boulenouar à Paris et il me semble que nous avons mis le parti au courant. Jusqu'à son retour, nous étions convaincus que ce dernier ne déformerait pas ce qu'il entendrait de Sid El Hadj et nous étions très contents s'il venait lui rendre visite. Car le but de son voyage en France était uniquement d'entendre du parti une confirmation à notre égard.

Moi-même j'avais proposé à Memchaoui, lors de la dernière visite, d'envoyer Boulenouar ici[6], mais le jour où il est venu à Paris, il n'avait prévenu personne ; nous ne l'avons appris que deux jours après. A son retour, il a contacté deux éléments que j'avais signalé dernièrement à Mamchaoui ; ces deux éléments sont : Taïeb, chauffeur de taxi, et Abderrahmane, de Belcourt.

Boulenouar leur a dit qu'il a été à Paris et qu'il n'a pas pu voir Sid El Hadj mais qu'il a vu d'autres responsables et, parmi eux, il a cité le nom de Khelifa. Il leur a annoncé que ce dernier se rendra incessamment en Algérie. Pour nous, deux questions se posent sur ce voyage mystérieux : comment Boulenouar a-t-il pu se procurer l'adresse du nouveau siège de l'USTA à Paris ? Arrivé à ce bureau, qui l'a mis en contact avec Khelifa ? Pourquoi le syndicat n'a rien fait pour informer le parti[7] ?

D'après une enquête c'est un nommé « Bachircasquette » ancien élément du 19e, qui a fait venir Boulenouar à l'USTA. Pour moi, c'est le syndicat qui s'est chargé de le mettre en contact avec le ou les responsables du parti qui ont, soi-disant, créé le FAAD.

Quant à Laïd, il me semble qu'avant ce jour, nous vous avions dit que ce personnage mystérieux n'agissait pas pour le bien du MNA, que son attitude était suspecte, qu'il avait tout fait pour barrer le chemin à tout militant qui voulait mettre de l'ordre au sein du parti en Algérie. Quant à ce qu'il fait au sein du FAAD, pour nous c'est un individu qui n'est pas FAAD d'aujourd'hui, mais de toujours.

Il n'y a pas d'opposition en Algérie, il y a Laïd évidemment et quatre de ses complices qui sont Hamid, Maamar, Boulenouar et Zoubir.

Autrement, l'ensemble des militants du parti ne demande qu'à agir, vaincre ou mourir pour le MNA. Selon moi, à Alger comme ailleurs, ce qui manque à notre parti, c'est l'autorité. Je crois qu'il y a un proverbe qui dit : « Pas de pouvoir sans autorité ». Le militant, au vu de cette situation, est démoralisé et se demande si, vraiment, il y a un pouvoir dans le MNA.

Si ce pouvoir existe, pourquoi attendre pour prendre des sanctions et appliquer à quiconque, et quel que soit son rang, le principe de notre révolution que tant de valeureux militants ont payé de leur vie.

Quant à nous, ce que nous envisageons, c'est la liberté d'action dans tous les domaines et, surtout, contre tous ces gens qui ont porté ou porteront atteinte à l'unité du parti.

Pour nous, mourir dans la bagarre est mille fois mieux que de vivre dans l'humiliation. Pour qu'un parti comme le nôtre puisse reprendre le courant en Algérie ou ailleurs, et gagner sa place de droit, il me semble qu'il est temps et même urgent de mettre tout le monde devant leurs responsabilités et, plus particulièrement, tous ceux qui ont toujours été à l'origine des troubles et des crises au sein de nos rangs.

Le militant souffre et paye leurs intrigues et leurs ambitions depuis le début de la révolution. Le militant n'a fait que vivre leurs jeux et subir leurs torts.

A mon avis, une réunion et une confrontation de tous les responsables du parti sont indispensables pour sa bonne marche et sa victoire.

NOTES

1. Front algérien d'action démocratique créé par des officines colonialistes après l'échec du putsch des généraux. Les principaux chefs sont issus du MNA (cf. doc. n° 73).
2. Ancien directeur du journal *El Manar* (MTLD), devenu l'un des animateurs du Réarmement moral, en Suisse, organisation anticommuniste contemporaine de la guerre froide.
3. Selon Amar Ouzegane « dans un rapport destiné au colonel Constant, chef du cabinet militaire du gouverneur Soustelle, Khelifa Ben Amar était signalé comme agent de M. Wrolyk, chef de la Sécurité générale, et ce depuis 1943. Ce document, intercepté par le FLN, était une enquête faite par un fonctionnaire du ministère français de l'Intérieur sur les maquis d'Algérie en 1955 ». (Cf. Amar Ouzegane. *Le meilleur combat*. Page 205. Julliard 1962).
L'information faisant état de la participation du Dr Debaghine au FAAD est dénuée de tout fondement.
4. Sur le rôle de Belhadi. voir doc. n° 75
5. Ce détail est manifestement faux puisque le FAAD regroupait certains de ses adversaires au sein du MNA.
6. C'est-à-dire à Gouvieux, chez Messali.
7. En fait, l'USTA n'était qu'une couverture du MNA. Ses dirigeants, dont Bensid, étaient impliqués dans la cristallisation d'une aile pro-française au sein du MNA.

DOCUMENT N° 75 (inédit)

BILAN DE QUARANTE MOIS DE COMBAT : EXTRAITS D'UN RAPPORT DE MESSALI FAIT A L'OCCASSION D'UNE REUNION DES CADRES DU PPA (ETIQUETTE REPRISE AU LENDEMAIN DE L'INDEPENDANCE).

Mars 1963. AUTEUR : *Messali.* SOURCE : *archives privées.*

LES POURPARLERS DE MELUN

Ces pourparlers, [pour] le MNA, ont créé un véritable désarroi. Les militants n'ont pu comprendre ce qui est arrivé et ont réagi violemment. Ils sont venus à Gouvieux et ont demandé aux dirigeants les causes de cette situation. En ce qui me concerne, j'ai prononcé un discours pour faire comprendre à ces militants les causes de cette situation.

Par ailleurs, le bureau d'organisation, avec le responsable et les chefs des wilayas, sont venus également à Gouvieux où j'ai eu un entretien avec eux. Je dois dire que je leur ai dit ce que je pensais sur ces pourparlers de Melun et même sur l'avenir.

Bien que ces derniers étaient véritablement peinés et mécontents de l'absence du MNA aux pourparlers de Melun, ils ont fait preuve d'un grand courage en déclarant qu'ils poursuivraient le combat, quelles que soient les difficultés.

De cette situation, j'ai tiré tous les enseignements. Aussi ai-je décidé de préparer le parti en conséquence pour faire face aux futures secousses à propos des négociations.

CONFERENCE D'INFORMATION DES CADRES DU PARTI

La situation du parti en général et celle de l'Algérie en particulier n'ont jamais cessé de me préoccuper et de m'inquiéter. En plus de mes recommandations verbales et écrites auprès de tous les dirigeants afin d'accorder toute l'importance à la situation du parti en Algérie, et cela dès le déclenchement de la révolution algérienne, je n'ai pas manqué de signaler cette situation au bureau politique que nous avons installé à Cologne en mai 1955[1], alors que je me trouvais encore à Belle-Ile-en-Mer. De plus, j'ai également dépêché un ami auprès de Moulay Merbah, au début de l'année 1958, pour l'entretenir de cette situation.

Après la secousse des pourparlers de Melun et la remise sur pied de la Fédération de France, nous avons tenu une conférence d'information des cadres du parti, le 14 juillet 1960, au cours de laquelle nous avons précisé le sens de la mobilisation générale du Parti et décidé l'envoi d'une délégation du MNA en Algérie, pour recréer le parti d'une part, et reprendre le contact avec nos combattants et les maquis de l'ALN - MNA d'autre part. Cela n'a pas été un travail facile car nos amis ont d'abord trouvé une situation extrêmement difficile et confuse ; ensuite, ils se sont heurtés à un petit groupe d'anciens militants qui épuisaient leurs forces et leurs moyens dans des conflits et des règlements de compte sans fin.

Sur un autre plan, notre délégation va, dès son installation dans un petit coin de la Casbah, soulever contre elle le FLN, ses sympathisants et même l'opinion publique qui avait été profondément intoxiquée par l'ensemble de nos adversaires politiques. Jamais, le MNA n'avait rencontré dans son existence autant de haine, de méchanceté et d'hostilité.

En 1959 et en 1960, le MNA avait quasiment disparu en Algérie et il ne restait plus que le FLN sur le terrain. La mission de nos amis paraissait impossible tant les difficultés et l'adversité étaient grandes. Il fallait donc remonter du fond du gouffre avec des moyens de fortune.

COMBATTANTS ET L'ALN-MNA

La situation des maquis ALN-MNA n'était guère brillante ; celle-ci, à la suite de l'affaire Bellounis et de sa mort, a laissé derrière elle toute une confusion et une série de règlements de comptes [2]

Dans ce domaine, il était très difficile de savoir exactement la vérité sur ce qui se passait. On verra plus loin les efforts qui ont été faits pour améliorer la situation dans nos maquis et chez nos combattants.

NOS PACHAS N'AIMENT PAS VENIR A PARIS

Après l'échec des pourparlers de Melun, nous avons tenté de renforcer notre appareil politique pour faire face au développement de la situation à propos des futures négociations. A cet égard, nous avions demandé, par des circulaires, dès le début de 1959[3], à nos représentants à l'étranger d'être prêts à répondre à notre appel, en vue d'éventuels remaniements. C'est ainsi que nous avons demandé à Ferhat M'Hamed de nous rejoindre en vue d'assurer le poste de la CCPI (Commission centrale de Propagande et d'Information). Ce dernier, qui venait assez souvent à Paris, n'avait pas trouvé cette invitation à son goût. Aussi, il a fallu parlementer avec lui et avec ses supporters Belhadi[4], Bensid et Rachid pour les convaincre de la nécessité de cette mutation. Cette discussion a duré plus d'un mois. L'intéressé est allé jusqu'à demander une réunion de tous les représentants à l'étranger pour s'opposer à son retour à Paris. J'ai dû intervenir auprès de Moulay Merbah pour interdire cette réunion qui était contraire à la discipline du parti.

De la même façon, j'ai sondé Baghriche Hachemi, en 1960, pour lui dire de se préparer à rentrer à Paris pour nous aider dans notre tâche. Ce dernier avait avancé de faux prétextes pour ne pas obtempérer à notre demande.

DECEMBRE 1960

Au cours de ce mois, il y a eu de grandes manifestations à Alger. Celles-ci, il faut le dire, avaient été plus ou moins préfabriquées pour chanter et approuver la politique algérienne du général de Gaulle. Le FLN, bien organisé, avait profité de cet événement pour retourner ces manifestations en sa faveur. Cela fut fait et réussi. Le MNA avait bien participé à ces manifestations, mais en petit nombre, car, il faut le rappeler, notre délégation n'avait que quatre mois de présence en Algérie. Le nombre, la presse et le tam-tam avaient presque étouffé notre voix.

UN VERITABLE COUP DE BAMBOU SUR LE MNA

Ces manifestations de décembre 1960 ont secoué profondément le MNA, ses sympathisants et ses amis tant en France qu'à l'étranger. Celles-ci ont démontré d'une façon magistrale que celui qui n'était pas présent à Alger et en Algérie pour prouver son existence, sa force et son dynamisme, n'était plus dans le combat. Même notre existence en tant que Fédération de France à Paris n'avait aucune importance à côté de ce qui se passait à Alger.

Or, au moment où se déroulait cette situation qui, une fois de plus, nous avait écrasés, nos représentants à l'étranger vivaient dans une fiction[...]

Nous verrons plus loin quels ont été les résultats de cette politique qui a failli entraîner le MNA et l'USTA à l'aventure et à la honte.

JANVIER 1961

Après ces événements de décembre 1960, un de nos représentants à Alger est venu à Paris et nous a fait connaître la situation douloureuse qu'il venait de vivre en Algérie au cours de ces manifestations. Aussi, avons-nous pris des mesures en conséquence pour renforcer le MNA à Alger et dans tout le pays. Il ne suffit pas de prendre des mesures, mais encore faut-il en avoir les moyens et pouvoir les appliquer devant un peuple qui avait été entraîné par le courant FLN.

Parler du MNA en Algérie, cela soulevait immédiatement des ricanements quand ce n'était pas l'injure.

LA CONFERENCE D'INFORMATION DES CADRES DU 22 JANVIER 1961

C'est pourquoi nous avons, une fois de plus, provoqué une conférence d'information des cadres du parti pour examiner la situation du MNA, aussi bien en France qu'en Algérie. A cet effet, nous avons décidé, outre la mobilisation générale du parti, la priorité à l'Algérie et la préparation du 3e débarquement.

C'est ainsi que nous avons envoyé des militants, des responsables de kasmas, de daïras, de wilayas et des commandos. Nous avons également envoyé de l'argent et autres moyens pour faciliter l'action de nos militants et assurer leur sécurité. Nous avons ainsi, outre ces mesures, créé un grand courant de sympathie, d'enthousiame en faveur de ce troisième débarquement[5]. Nous avons consacré plusieurs bulletins intérieurs, des réunions et des conférences pour donner une âme, un enthousiame et un contenu politique à ce troisième débarquement. Ce travail prioritaire dont dépendait la vie ou la mort du MNA était saboté par les futurs fadistes, avec leurs amis qui vivaient à l'étranger au compte du parti.

LES NEGOCIATIONS

Avant même Melun, nous avions beaucoup discuté des négociations. Celui qui était chargé de représenter notre parti auprès des partis politiques, des milieux gouvernementaux et du gouvernement, était Belhadi. Ce dernier avait une manière de travailler tout à fait particulière. D'abord, il voulait être seul ; puis, il présentait notre parti comme un mouvement modéré inférieur à Ferhat Abbas lui-même. Belhadi jouait de tous les moyens pour entraîner le Parti dans la ligne politique du gouvernement français. Quand nous lui demandions des renseignements, il feignait de faire le « dur », mais en réalité Belhadi appartenait à un réseau de « béni-oui-oui » et de courtiers français. Belhadi mentait comme il respirait et présentait les choses en les passant dans le moule des affaires islamiques.

Au cours des premiers trimestres, nous eûmes avec lui énormément de difficultés pour connaître la vérité. Lui, Bensid, Khelifa et Ferhat ont formé un clan, qui non seulement avait des rapports directs avec nos représentants à l'étranger, mais encore ils tentèrent, par tous les moyens, d'entraîner nos militants, y compris ceux de Gouvieux eux-mêmes [6]. Ils plaidèrent la modération, l'importance de la troisième force et la volonté du gouvernement de ne pas traiter avec le FLN. Non, jamais, jurait Belhadi, le gouvernement français ne négociera avec le FLN.

Du 1er janvier au 20 mai 1961, date de l'ouverture des négociations, nos fameux représentants ont pris quelques contacts avec les émissaires français à propos de la participation du MNA aux futurs pourparlers.

En vérité, ce ne fut que des conversations sans fond et sans intérêt pour le MNA. Les émissaires français voulaient, à travers ces contacts avec Belhadi et les autres, gonfler quelque peu le MNA pour faire pression sur le FLN afin de l'amener à faire quelques concessions. A ce sujet, le discours de Joxe, la promesse qu'il avait faite à Oran de négocier aussi bien avec le MNA qu'avec le FLN[7], n'étaient que des manœuvres pour se servir de notre parti comme moyen de pression. Finalement, nous fûmes abandonnés à nous-mêmes.

LE MECONTENTEMENT DU MNA

Après notre élimination des négociations d'Evian, le MNA a reçu encore une secousse plus grande que celle de Melun. Aussi, j'ai eu, à la suite de cette déception, une réunion avec le BO[8] pour examiner la situation et prendre un certain nombre de mesures pour éclairer nos militants et empêcher le désespoir de les gagner totalement.

Tous les chefs de wilayas m'avaient demandé, comme premières mesures, de former une délégation composée de grands dirigeants pour aller faire une tournée de conférences à travers toute la Fédération de France. Cette idée, généreuse et pleine de sagesse, n'avaient pas été approuvée par les futurs fadistes[9] qui faisaient partie du BPCP[10]. Bensid, Belhadi, Ferhat, s'opposèrent à cette conférence avec un certain machiavélisme qui caractérisait leur politique et leur tactique. Finalement, j'ai quand même décidé à ce que cette délégation satifasse nos wilayas, nos daïras, nos kasmas et nos militants. Les membres de cette délégation n'ont pas tous accompli leur mission selon les directives que nous leur avions données. En dehors de Memchaoui qui a fait tout le Nord, les autres ont donné d'autres explications à propos des négociations[11].

Ces hommes pensaient beaucoup aux négociations et voulaient y participer à n'importe quel prix.

LES NEGOCIATIONS

Dans les réunions du BPCP, il y avait un malaise qui se développait avec l'évolution du problème algérien. Ce malaise avait pour raison principale les négociations. Mais les uns, Belhadi, Bensid, Ferhat, comprenaient les négociations d'une manière, les autres considéraient les négociations selon la ligne politique du MNA.

Le clan Belhadi voulait que l'on participe à ces négociations selon le critère de la 3e force. Cela était conforme à la politique du gouvernement français. Ce clan avait ses ramifications au sein de nos représentants à l'extérieur. De plus, il faisait de la propagande pour cette formule politique auprès de l'USTA par l'intermédiaire de Boutazir.

Ce malaise prenait des formes beaucoup plus engageantes avant et après l'ouverture des négociations d'Evian. Plus nous discutions au BPCP, plus l'on constatait que l'on se trouvait devant un groupe qui se réunissait à part et qui décidait de la politique à défendre devant cet organisme. Belhadi qui était devenu le leader de ce clan devenait de plus en plus mordant et déclara qu'il fallait faire appel aux militants d'Algérie pour leur demander ce qu'il fallait faire devant ces négociations. Il alla même jusqu'à déclarer ne plus reconnaître les décisions du congrès d'Hornu et du BPCP actuel et même de nos représentants à Alger. En parlant ainsi, Belhadi savait très bien ce qu'il disait, car les militants auxquels il faisait allusion étaient ni plus ni moins Khelifa Ben Amar, Boulenouar, Kheffache Laïd, Hamidi, des éléments du syndicat qui, déjà, secrètement, travaillaient pour le FAAD depuis plusieurs mois. En un mot, le clan Belhadi cherchait, par tous les moyens, une majorité pour faire accepter la politique du gouvernement français que les événements avaient déjà condamnée.

Nous eûmes à ce sujet des débats orageux au cours desquels Belhadi, au nom de son groupe, ne se cachait plus pour manifester sa politique de la 3ᵉ force. Ici, une explication s'impose :

a) l'ouverture des négociations d'Evian avait condamné la politique de la 3ᵉ force,

b) le gouvernement a sacrifié le MNA pour limiter ces négociations au seul FLN.

Mais alors, pourquoi Belhadi voulait-il absolument entraîner le MNA à une politique de 3ᵉ force ?

De prime abord, cela paraît tout-à-fait paradoxal. Mais, quand on réfléchit bien, on trouve que l'objectif recherché par le gouvernement était de s'emparer des forces politiques, syndicales et ALN-MNA, pour utiliser le parti comme moyen de manœuvre contre le FLN et cela d'une façon permanente. En d'autres termes, le gouvernement français qui n'avait trouvé aucune force sérieuse au sein des commissions d'élus et chez tous les « béni-oui-oui », voulait avoir à sa disposition le MNA qui, au point de vue de l'opinion publique, avait quand même une représentativité indiscutable. Le gouvernement ne pensait pas du tout aux intérêts du MNA, mais bien à ceux du capitalisme français en vue d'œuvrer à son maintien en Algérie. Le gouvernement voyait plus loin que la négociation d'Evian. Mais il voulait disposer des forces MNA pour les mettre en mouvement depuis l'ouverture des négociations jusqu'à la coopération après la proclamation de l'indépendance de l'Algérie. Il voulait avoir des équipes d'hommes pour les placer dans les organismes et créer une minorité importante afin de l'opposer aux intérêts supérieurs de la révolution algérienne. Belhadi et son clan voulaient à la fois travailler pour cette politique au-dedans et au-dehors du MNA, de l'USTA et des maquis ALN-MNA.

LE MALAISE DEVIENT LA CRISE

Les 4 et 5 juin 1961, le Bureau politique consultatif provisoire (BPCP) s'est réuni et a entendu un exposé sur les 30 mois d'activité qui venaient de s'écouler. Cela a fait l'objet d'un débat.

Par ailleurs, il a décidé, comme perspectives d'avenir, de continuer la réorganisation du parti conformément à son programme politique. A cet égard, il a rappelé que le 20 juillet 1954, le BP avait été désigné à Niort après le congrès d'Hornu. C'est ce même BP qui continue à diriger le parti à travers tous les responsables qui ont pris en main la direction du parti[12].

Après le redressement du parti effectué durant ces 30 mois et toutes les améliorations faites en vue de revenir aux sources mêmes du MTLD, le MNA a procédé, ce jour, à une nouvelle réorganisation pour mettre fin à la confusion. En un mot, on a rétabli l'ordre et situé toutes les responsabilités de chacun.

Au cours de ces travaux, il y a eu de vifs débats qui ont fait éclater le malaise qui existait en une véritable crise qui va se développer jusqu'à l'apparition du FAAD. En effet, tandis que le BPCP et le BP ensuite s'occupaient du redressement en question et de la préparation d'un véritable plan d'action, le FAAD qui, jusqu'à ce jour, travaillait en secret au sein du l'USTA, du MNA et de nos maquis, se manifeste publiquement à Alger. Les dirigeants de cette organisation fantoche cherchaient à créer une confusion au sein du MNA en Algérie et présentaient le FAAD comme une organisation sympathisante du MNA en laissant même croire qu'elle était sa créature. A ce sujet, le représentant du MNA en Algérie était présent à Gouvieux au moment où la réunion du BPCP se déroulait. Ce dernier fut entendu à propos de ce FAAD. Sa déclaration confirmait l'existence du FAAD, ses perspectives et ses tentatives de vouloir noyauter le MNA. Le représentant du MNA en Algérie remit un rapport daté du 29 mai 1961 où un exposé est consacré au FAAD.

La réaction des fadistes qui étaient déjà parmi nous et qui menaient leur travail en secret, a été apparente et s'est manifesté par une gêne et un certain énervement. Dans ce rapport, il y a beaucoup de mensonges[13] mais il y a aussi une vérité qui plane et qui se perd entre les lignes de ce rapport. Celle-ci se trouve dans l'invitation qui a été faite à Messali par nos représentants à l'étranger de quitter Gouvieux pour aller vivre en Allemagne ou dans un autre pays européen. En effet, cette invitation a été faite plusieurs fois, avec insistance, au chef du parti par Aïssa et Moulay en accord avec Baghriche. Moulay Merbah continua et continue, jusqu'à ce jour, à demander à Messali Hadj d'aller vivre à l'étranger.

Pourquoi donc cette invitation, cette insistance ? Et quelle a été la raison qui les a déterminées ? Cela est facile.

Les auteurs du FAAD ont pensé que la présence de Messali Hadj à l'étranger pouvait faciliter le complot fadiste et le noyautage du MNA, de l'USTA et des maquis MNA. C'est là la raison, car ils savaient très bien qu'avec la présence de Messali Hadj à Gouvieux, les fadistes ne pouvaient accomplir leur plan de noyautage. Il y a également une autre raison. Ces représentants à l'étranger avaient été invités à se préparer dès le début de l'année 1959 à rejoindre le parti en France comme en Algérie. Ce retour au pays ou même en France leur faisait peur ; de plus, ils ne pouvaient plus quitter la vie de prince et de quiétude qu'ils menaient à l'étranger. En un mot, il s'agissait :

1° d'amener Messali Hadj à l'étranger pour laisser le complot fadiste s'accomplir dans les meilleures conditions,

2° nos représentants à l'étranger voulaient, par cette même opération, justifier et prolonger leur séjour à l'étranger en amenant Messali Hadj à l'extérieur.

AÏSSA[14]

Aïssa, trésorier général du parti, vivait à Lausanne bourgeoisement. Disposant de l'argent du parti, il corrompait les uns et alléchait les autres. J'ai écrit à ce dernier plusieurs fois pour lui demander de nous faire un rapport financier général du 17 janvier 1959 à nos jours, ainsi qu'un rapport sur les dépenses de chacun de nos représentants à l'étranger. Aïssa répondait à chacune de mes demandes qu'il ne pouvait faire ce rapport financier d'une manière exacte, étant donné, précisait-il, que Moulay Merbah ne voulait jamais donner la comptabilité de ses dépenses.

Par ailleurs, j'ai demandé à Aïssa de nous envoyer 20 millions afin de nous permettre d'assurer la mise en application de la mobilisation générale du parti, la priorité à l'Algérie et le 3e débarquement. Ce dernier, sous un faux prétexte, déclara que les circonstances ne permettaient pas ce transfert d'argent. Je n'ai pas voulu croire à cette manœuvre et j'ai délégué Bensid auprès de lui pour aller procéder au transfert de cet argent par tous les moyens possibles.

Une semaine après, et après mon insistance, Aïssa est revenu sur son mensonge et les 20 millions sont rentrés dans les caisses du parti. Aïssa s'est mis en colère et a, à partir de ce moment, œuvré par tous les moyens, pour entraîner nos représentants à l'étranger vers le FAAD, ainsi que certains militants et autres responsables de France et d'Algérie. Aïssa m'a écrit une lettre le 19 mars 1961 à laquelle j'ai répondu le 24 mai de la même année. Cet échange de lettres est versé au dossier.

BELHADI MOHAMMED, LE FAAD ET LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Belhadi Mohammed est en France depuis le début de l'année 1956. Les dirigeants de l'époque lui avaient donné la responsabilité des Relations extérieures et intérieures. Par la suite, il a pris le titre de porte-parole de Messali Hadj. C'est ainsi qu'il navigua, en France et à l'étranger, pour soi-disant représenter le parti. Cet homme est un gros malin. Il sait parler et avec sa culture islamique, il arrivait à tromper les militants les plus endurcis. Il portait dans ses poches un petit Coran qu'il brandissait à chaque instant pour faire valoir sa politique. Il est venu, pour la première fois, me voir à Belle-Ile-en-Mer au printemps de l'année 1957. Depuis, il est revenu me voir tous les trois et six mois, me faire une visite pour me mettre au courant. Il me fallait donc un certain temps pour comprendre cet homme.

Ma première déception et la plus grande est datée du 24 juillet 1958. A cette époque, il me fit une visite avec Bensid, et, avant de me quitter, il me remit un tas de paperasses que je n'ai vu que tard dans la nuit. Parmi ces documents, il y avait un rapport qui avait été adressé au général de Gaulle par un nommé Clavel, en accord avec Belhadi[15]. Ce document est versé dans ce rapport pour être porté à la connaissance du Parti.

J'ajoute que ce rapport a été porté à la connaissance du BPCP les 4 et 5 juin 1961. Ce rapport n'a soulevé aucun étonnement et pas la moindre indignation chez les membres présents à cette réunion, et pour cause, car ces derniers, à l'exception de deux ou trois, étaient déjà engagés dans le fadisme.

SUITE DE LA CRISE

La crise a éclaté au grand jour et le responsable à l'organisation[16] a été suspendu le 13 juin 1961. Celui-ci voulait être au BP en même temps que le responsable de l'organisation. Ce dernier ne faisait que dire et répéter ce que lui disaient les fadistes avec lesquels il se réunissait fraternellement.

Tous les fadistes qu'on n'avait pas encore découverts manifestaient publiquement leur volonté d'aller habiter à Paris. Ce désir cachait à peine leur intention de s'éloigner de Gouvieux pour se livrer au travail fractionnel afin d'entraîner le plus de militants vers le FAAD.

LE 6 JUIN 1961

On devait ce jour répondre à un émissaire du gouvernement qui, quelques jours auparavant, nous avait demandé de reprendre les contacts au sujet des négociations[17]. Après avoir examiné cette demande, le bureau politique a décidé de décliner cette invitation qui était jugée contraire à la dignité du MNA, aux intérêts supérieurs de la révolution algérienne, étant donné que la conférence d'Evian commençait à rencontrer de grandes difficultés. Le MNA n'a pas voulu se prêter à cette manœuvre du colonialisme français qui consistait à utiliser notre parti comme un moyen de pression sur le FLN. La réponse à cette invitation a été faite, par téléphone, dont le texte est versé au dossier.

L'IMPORTANCE DE CETTE PRISE DE POSITION

Ce refus de se prêter à une telle manœuvre a été violemment critiqué par Belhadi et son clan. Ces derniers étaient pour des négociations à tout prix. Cette prise de position a été portée à la connaissance de l'opinion publique par le moyen de la presse. Le journal *la Cité* a publié non seulement la réponse du 6 juin 1961 que l'on va vous lire, mais encore il a commenté cette prise de position en rappelant les positions du MNA, son rôle prédominant dans la préparation de la révolution algérienne, son passé historique et le combat qu'il mène jusqu'à nos jours, tant sur le plan politique que militaire. Par ailleurs, nous avons consacré plusieurs bulletins d'information et *La Voix du Peuple* elle-même à l'explication de cette prise de position du 6 juin 1961.

Sur le plan MNA, cette prise de position a, une fois pour toutes, orienté le parti dans la voie de ses principes révolutionnaires et dans sa clandestinité.

Sur le plan national, cette prise de position avait élevé le MNA à son rang de grand parti, à ses libertés d'action et à sa politique véritable.

Sur le plan de nos adversaires, et sur le plan international, le retour aux principes révolutionnaires a créé un effet très sympathique.

L'exclusion de Belhadi, de Bensid et des autres individus a été saluée vivement dans les rangs du parti et au sein du peuple algérien. En France, en Algérie et à l'étranger, on a relevé, à la suite de cette transformation, un grand courant de sympathie.

NOTES

1. Le Bureau politique issu du congrès d'Hornu (juillet 1954) comprenait Messali, Mezerna, Filali, Moulay Merbah, Memchaoui, Ladjali, Mohammed Abdelaziz et Aïssa Abdelli. En mai 1955, seul Aïssa Abdelli et Filali se trouvaient hors d'Algérie.
2. Parmi les groupes MNA, on peut signaler celui de Abdallah Selmi qui fit cause commune, en 1961, avec les dirigeants du Front algérien d'action démocratique, dénoncés et exclus par Messali en juin 1961. Par la suite, Abdallah Selmi passera un accord avec le colonel Mohammed Chaabani (FLN) qui, après avoir intégré ses troupes, le fera exécuter.
3. C'est à cette date que Messali a été libéré et s'est installé à Gouvieux.
4. Belhadi, ancien délégué à l'Assemblée algérienne, avait été écarté, de même que Baghriche El Hachemi, ancien conseiller municipal de Constantine, de toute activité au sein du MTLD. La direction leur reprochait des positions jugées peu compatibles avec l'appartenance au parti. L'amnistie décrétée par Messali en mars 1954, au cours de la crise du MTLD, leur permettra de réintégrer le mouvement.
5. L'émigration en France a servi de base pour l'action nationaliste en direction de l'Algérie. Pour Messali, le premier débarquement a été celui de l'implantation de l'Etoile nord-africaine en Algérie (juin 1936) et le second, celui de l'envoi en Algérie de militants pour constituer les maquis MNA (1955).
6. C'est-à-dire l'entourage direct de Messali, alors en résidence à Gouvieux.
7. Discours en date du 30 mars 1961 qui provoqua le report des premières négociations d'Evian d'avril à mai, le FLN exigeant d'être considéré comme l'interlocuteur exclusif.
8. Bureau d'Organisation.
9. Militants du Front algérien d'action démocratique.
10. Bureau politique consultatif provisoire qui dirigeait de fait le MNA. Il était composé de Messali, Belhadi, Baba Ahmed Abdelaziz, Ferhat, Bensid et Memchaoui.
11. Sur les explications données par Memchaoui voir doc. n° 72
12. C'était une manière de signifier à Belhadi et à ses partisans que les décisions politiques ne relevaient pas d'eux et que leur rôle n'était que celui d'exécutants. Il n'en allait malheureusement pas ainsi dans les faits.
13. Notamment, la présence de Debaghine dans le FAAD, etc.
14. Aïssa Abdelli.
15. Dès lecture de ce rapport dont nous ne connaissons pas la teneur exacte, Messali adressa une lettre recommandée au général de Gaulle pour l'aviser que le rapport de Maurice Clavel ne reflétait pas sa pensée et ne l'engageait en aucune manière.
16. Baba Ahmed Abdelaziz, qui ne fera pas partie du FAAD. Mort au cours d'une bagarre à Lille entre les partisans du FAAD et ceux de Messali.
17. Selon Mohammed Memchaoui, il y eut au cours de l'année 1961, des contacts entre le colonel Mathon du cabinet de Michel Debré, Premier ministre, et une délégation du MNA composée de Belhadi, Bensid et Ferhat. Cette délégation fut remaniée lors d'un dernier contact. Memchaoui remplacera Ferhat malade. Il s'aperçut alors, au cours des discussions, que ses camarades avaient accepté le principe de la trêve unilatérale et se désolidarisera d'eux sur place, ce qui fera dire au colonel Mathon : « mais qui est le chef ici ? » A la suite de cette péripétie, Messali contraindra Belhadi à donner, par téléphone et en sa présence, une réponse négative quant à la participation du MNA aux négociations, puis se séparera définitivement de lui. Cette prise de position mettait le gouvernement français le dos au mur. Les négociations avec le FLN avaient commencé le 20 mai et piétinaient depuis une quinzaine de jours. En agitant l'épouvantail du MNA, le gouvernement français escomptait infléchir les positions du FLN. Il en sera pour ses frais. Désormais, les pressions sur le MNA vont se multiplier et, le 14 septembre 1961, Messali est à nouveau remis au régime de la résidence forcée.

DOCUMENT N° 76 (inédit)

LETTRE DU RESPONSABLE DE L’ORGANISATION DU MNA EN ALGÉRIE, ADRESSÉE AU BUREAU POLITIQUE.

29 mars 1962. AUTEUR : Saad. SOURCE : archives privées.

Bien cher frère,

Manquant de vos nouvelles et de celles de notre frère Mansour qui, nous espérons, est arrivé à bon port et en bonne santé, je m’empresse de vous écrire sur la situation intenable que nous vivons depuis que le frère est chez vous.

Nous ne manquons ni de volonté, ni de foi, mais je vous assure, cher frère, qu’en vous griffonnant ces lignes j’ai les yeux rouges de larmes sachant qu’en tant que CO[1] tout le poids de l’organisation repose et retombe sur moi qui, pourtant, je le jure au nom de Dieu, au nom du MNA et de notre père Messali Hadj, voudrais faire toujours mieux et que le MNA puisse vaincre et participer au pouvoir dès la première Constitution pour montrer au peuple que c’est le MNA qui est le porte-drapeau de l’indépendance retrouvée et non le FLN qui est la nouvelle religion.

Situation : Mansour vous a certainement entretenu de ce qui est arrivé à Djelfa où nous n’avons plus un seul militant après la mêlée générale qui s’est produite le lundi 19 mars.

Dimanche passé, c’était le tour de notre fief du Clos-Salembier. Un de nos éléments refusant de se laisser fouiller par des provocateurs FLN, brassards aux bras, (4 jeunes et 1 femme) est agressé au couteau et au revolver ; blessé, il réussit à se dégager ; nos éléments ripostent et font 6 blessés. Ceci dimanche, vers 13 heures. L’armée opère un bouclage, fouille les baraques, arrête quelques éléments. Au soir, la population civile se rue sur les demeures des nôtres, rixe générale, voitures brûlées, la population détruit tout. Mardi, l’armée évacue toutes les familles MNA de Salembier et les dirige dans trois cars de la SATAC sur Bou-Saada. De notre côté, nous déplorons un mort et quelques blessés. Aujourd’hui nulle trace du MNA de Salembier. Partout dans le grand Alger et dans chaque quartier, des équipes FLN armées, munies, dit-on, de laissez-passer et de permis de port d’armes et se disant combattants de l’ALN-FLN, violent les demeures, y perquisitionnent, font des enlèvements dans la rue ou à domicile. Toute personne suspecte de MNA est enlevée, questionnée, torturée et parfois exécutée. A tous ces frères, ils exigent d’eux leur démission du MNA, la réintégration dans le FLN, la dénonciation de nos responsables, la cotisation de six années[2]. Plus de 60 de nos éléments ont déjà subi ces questions. Je ne parle pas de ceux arrêtés et fouillés par les barrages de contrôle qui existent dans chaque quartier.

Le même scénario existe dans toutes les villes d’Algérie (police FLN et tribunaux, style milices populaires). Dans chaque quartier, ils ont un PC où ils torturent et jugent.

Le pire est que la population marche de cœur dans la combine et les forces de l’ordre ne disent rien ; au contraire, il y a collaboration ouverte entre elles et les agents FLN, comme à Djelfa[3], Salembier, Leveilley, la Cité Montagne, la Casbah[4], etc.

En Kabylie, près de 30 de nos éléments ont été enlevés depuis le cessez-le-feu, en plein jour, par des commandos FLN en tenue militaire. Parmi les victimes de ces enlèvements, figurent Moh Rahira d’Akbou, Koumi Ali venu de Gouvieux. Les harkis font leur soumission au FLN un peu partout sans courir de représailles ; seul, le MNA reste la bête noire qu’il faut liquider physiquement.

Une peur paralysante s’est installée chez nos militants ; nous leur conseillons d’éviter les provocations, mais il n’y a rien à faire, leur moral est à plat, surtout après notre absence à l’exécutif ; ils veulent tous aller rejoindre la fermes pour ne pas courir le risque du déshonneur et ses conséquences ou se soumettre à la loi du plus fort.

J'aurais souhaité vous dire tout cela à vive voix, car il y va de la vie ou de la mort du parti en Algérie. Le FLN, devenu maintenant parti légal, accentue la mise en condition de la population à laquelle il ne cesse de dire et redire que le qu'il faut dénoncer, MNA confondre les messalistes et leurs amis qui veulent saboter le cessez-le-feu, la paix, la paix, donc l'indépendanc, que le MNA qui travaille contre l'exécutif provisoire, donc contre la paix, contre les intérêts du peuple, contre le retour des prisonniers, etc, etc.

C'est vous dire qu'il faut étudier sérieusement cette situation, faire des interventions pour faire cesser cette comédie de police et de justice parallèles tolérées par les autorités responsables de l'ordre dans les quartiers musulmans. Nous donner d'urgence les directives à suivre. Au train où vont les choses actuellement, la force locale sera la force FLN comme l'est l'exécutif, et persone n'y pourra rien le jour des élections.

Salutations fraternelles au père, ses enfants, ses petits-enfants, vous-même, toute la famille de nous tous, sans oublier Mansour.

P.S. — Mustapha est à la ferme. —

NOTES

1. Chef de l'organisation. Sera assassiné par le FLN, en mai 1962, entre Alger et Bouira.
2. C'est ce que l'on appelait « l'arrièrage ». Chaque militant intégré par le FLN devait payer ses cotisations depuis novembre 1954.
3. Ville du Sud algérois.
4. Quartiers d'Alger.
5. Gouvieux (France) où résidait Messali.

La politique extérieure du GPRA

DOCUMENTS 77 A 90

Après avoir longtemps nourri l'illusion d'isoler la France et ses partenaires du Pacte atlantique, le FLN se tourne vers les pays de l'Est fin 1958 et sollicite leur aide. En même temps, il met l'accent sur l'appui des pays d'Afrique et d'Asie et refuse de se laisser impliquer dans les conflits inter-arabes sur les orientations à donner au mouvement anti-impérialiste (doc. n° 77).

Avec le deuxième Conseil national de la Révolution (décembre 1959 - janvier 1960) et l'accession de Krim au ministère des Affaires étrangères, la politique extérieure du GPRA se précise davantage (doc. n° 78 à 82). Ses principes ne font pas l'unanimité (doc. n° 83) mais la résistance des cadres à la fonctionnarisation (doc. n° 88, 89 et 90) n'a pas d'incidence majeure sur la politique du gouvernement. L'appareil diplomatique n'est pas encore au point mais il s'est amélioré (doc. n° 87).

Le GPRA a une orientation plus indépendante que ses partenaires arabes (doc. n° 86) comme vont le révéler les négociations avec la France (doc. n° 84) et la question du Sahara (doc. n° 85).

DOCUMENT N° 77 (inédit)

RAPPORT DU GPRA SUR LES ACTIVITES INTERNATIONALES

***18 janvier 1959.** SOURCE : document intérieur du GPRA sur les décisions prises en conseil des ministres. Archives personnelles.*

INTRODUCTION

1 — En fonction de l'analyse de la situation internationale, nous pouvons dégager les conclusions suivantes :

a. Notre politique inaugurée par le voyage à Pékin[1] et les contacts de Moscou s'avère plus juste que jamais, à savoir qu'en faisant appel à l'Est, nous pouvons espérer des réactions intéressantes de l'Ouest ;

b. L'appui de l'Est étant acquis doit être exploité au maximum ;

c. La révolution algérienne doit maintenir son activité dans le cadre neutraliste qui est dominant en Afrique et en Asie.

2 — Sur le plan des objectifs à atteindre, nous devons accorder la priorité absolue à la recherche d'appuis matériels là où ils se trouvent, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest.

3 — La recherche de l'aide matérielle s'intègre dans notre activité diplomatique générale. Cette activité doit avoir les buts suivants :

a. regroupement sur la question algérienne des pays d'Afrique d'abord, d'Afrique et d'Asie ensuite. Nous avons des chances d'obtenir un nouvel Accra [2] et un nouveau Bandoeng sur la question algérienne, avec le GPRA comme participant et partie prenante ;

b. étendre l'éventail des reconnaissances du GPRA ;

c. éclatement de l'alliance occidentale sur le plan de la politique algérienne de la France et du problème posé par la recherche des débouchés africains au capital étranger ;

d. établissement de contacts directs et productifs entre le GPRA et les pays de l'Est.

DECISION

a. Regroupement des pays d'Afrique et d'Asie :

— proposition à l'organisme permanent des pays d'Accra d'une conférence spéciale dans une capitale africaine, pour la question algérienne. Le GPRA y assisterait avec le statut « de facto » qu'il a à New-York. Cette conférence examinerait notamment la question de l'aide à apporter à l'Algérie. Nous lui demanderons également de lancer un appel pour une conférence afro-asienne sur l'Algérie ;

— cette démarche devrait s'accompagner de missions dans les capitales africaines pour arracher une décision favorable et obtenir une aide matérielle notamment du Ghana et du Libéria ;

— la campagne sur le plan asien débuterait par une visite du président du Conseil en Inde et comporterait une visite officielle en Indonésie. Des missions dans les pays du Sud-Est asiatique et aux Philippines et au Japon sont nécessaires.

b. Campagne pour la reconnaissance du GPRA :

— deux reconnaissances sont susceptibles de provoquer le déclenchement de nouvelles reconnaissances. Il s'agit de l'Inde en Asie, et du Ghana en Afrique ;

— un effort doit être fait auprès de l'Iran et de l'Afghanistan ;

— poser le problème de la reconnaissance de la belligérance auprès de certains pays ;

— l'argument de la territorialité avancé par certains est un obstacle à combattre méthodiquement sur la base d'une étude approfondie.

c. Jeu sur les contradictions de l'alliance atlantique :

— renforcer l'action auprès de Washington sur un plan nord-africain. Le premier stade étant au niveau des ambassades, le second pouvant être sur le plan gouvernemental par l'envoi d'une délégation nord-africaine ;

— essayer de prendre des contacts sérieux à Londres, dans les capitales scandinaves, à Bonn, Rome, Athènes et surtout Ankara, Madrid est un objectif à part, des plus vitaux ;

— poser le problème des investissements étrangers en Algérie et la question du pétrole saharien, en mettant en garde contre le caractère précaire des contrats passés avec la France en Algérie.

d. Maintien et renforcement de contacts directs et productifs avec l'Est :

— pour assurer la tenue des promesses faites par P et M[3] le ministre de l'Armement [4] doit rester en contact pour la concrétisation et les modalités.

e. Sur le plan arabe :

— arracher ce qui peut être pris du Caire sur le plan matériel, tout en se ménageant de nouvelles bases et rechercher de nouvelles voies d'acheminement ;

— éviter une rupture avec la RAU tout en étant prêts aux conséquences de la révision politique de la RAU vis-à-vis de l'Algérie [5] ;

— maintien d'une stricte neutralité dans les conflits intérieurs arabes en insistant pour que la question algérienne ne soit ni exploitée ni utilisée dans ces conflits ;

— faire pression sur les gouvernements arabes pour honorer leurs engagements budgétaires vis-à-vis de l'Algérie pris au sein de la Ligue arabe ;

— une tournée dans les capitales arabes, soigneusement organisée, du président du Conseil, est essentielle pour notre politique arabe d'aide matérielle et diplomatique.

NOTES

1. Délégation gouvernementale dirigée par Ben Youssef Ben Khedda fin 1958.
2. Conférence des peuples africains.
3. Pékin et Moscou.
4. Boussouf.
5. Le GPRA avait accusé la RAU d'avoir fomenté la révolte du colonel Amouri en novembre 1958. Il en résulta une brouille assez longue.

DOCUMENT N° 78 (inédit)

NOTE DU GPRA DESTINEE AU SECRETARIAT GENERAL POUR ELABORATION DIRECTIVES

Le 7 mars 1960. AUTEUR : Belkacem Krim. SOURCE : archives privées.

NOTE SUR NOTRE POLITIQUE ACTUELLE

Objets : Autodétermination — Volontaires — Monde arabe.

1. Autodétermination

Le 16 septembre 1959, le général de Gaulle, président de la République française a reconnu solennellement au peuple algérien le droit à l'autodétermination.

Le 28 septembre 1959, le GPRA a pris acte du principe de l'autodétermination. Le recours à l'autodétermination est un succès pour le peuple algérien dans la mesure où il est pour lui un des moyens de recouvrer son indépendance.

Après le discours du général de Gaulle, le 10 novembre 1959, le GPRA a formulé des contre-propositions et pris l'initiative concrète de désigner le 20 novembre 1959, cinq de ses dirigeants pour entamer avec le gouvernement français, des pourparlers concernant l'application et les garanties de l'autodétermination. La France a répondu par une fin de non recevoir à ces propositions constructives. En refusant de discuter de Gaulle n'a pas abandonné les positions fondamentales du colonialisme, c'est-à-dire continuer une guerre de reconquête coloniale.

La dernière déclaration du général de Gaulle démontre de façon éclatante que le gouvernement français est décidé, par le rejet catégorique de toute négociation, à mener et poursuivre la « participation ». Des garanties ont été données par de Gaulle à l'armée française quant à son maintien et son rôle futur dans l'Algérie « nouvelle ». Tous ces éléments s'opposent avec force au sens démocratique de l'autodétermination.

Du 10 novembre jusqu'à ce jour une continuité de la pensée politique du GPRA sur l'accord de l'autodétermination a été nettement réalisée. En ce moment une campagne de paix est déclenchée. Son but est et sera de prouver à la face du monde, d'une part, que notre désir d'ouvrir les voies qui mènent à la paix demeure constant et sincère et de montrer, d'autre part, l'obstination résolue du général de Gaulle à refuser toute tentative pour faciliter le règlement du conflit. Cette action en faveur de la paix, a le bénéfice d'embarrasser, d'acculer de Gaulle d'une part, et le mérite de nous libérer du complexe qui traduit l'expression « être à la remorque » d'autre part.

2. *Volontaires*

C'est dans ces perspectives, c'est-à-dire en prévision d'une longue guerre à mener encore, que le 27 janvier 1960, le gouvernement algérien a adressé par voie diplomatique des notes aux gouvernements arabes pour demander des volontaires qui seront appelés à participer à la guerre en Algérie. De même, des volontaires africains ont été demandés lors de la seconde conférence des peuples africains.

Les modalités d'application et d'acheminement seront arrêtées entre le gouvernement algérien et les gouvernements intéressés.

Nos missions doivent tout d'abord se mettre en relation avec le gouvernement du pays pour communication de la décision et sa mise en pratique immédiate par la création d'un bureau.

Le recensement des volontaires, leur qualité (technique ou autres) sera opéré soit par l'entremise du bureau créé par la mission en accord avec le gouvernement du pays, soit alors par les bons soins du gouvernement local lui-même.

Les modalités de mise en pratique seront discutées et débattues plus tard. Il s'agit actuellement de mener et de faire une propagande active autour du principe du volontariat et surtout démontrer [que] si la guerre venait à se prolonger, de Gaulle en serait le seul responsable et la paix dans le monde serait directement menacée.

3. *Monde arabe*

Réunion au sommet des chefs d'Etats arabes sur le problème algérien — Processus mis sur pied pour atteindre l'objectif.

Plan de travail.

1. Contact avec les ambassadeurs au Caire.
2. Réunion d'information de nos représentants dans les différents pays arabes.
3. Définition d'une ligne politique arabe.
4. Tournée dans toutes les capitales pour contact gouvernements et chefs d'Etats.
5. Envisager un appel public aux chefs d'Etats arabes et transmission d'un mémoire.

Le 7 mars 1960
Le Ministre

DOCUMENT N° 79 (inédit)

NOTE DU GPRA RELATIVE A SA REPRESENTATION A L'EXTERIEUR, DESTINEE AU SECRETARIAT GENERAL POUR ELABORATION DIRECTIVES

7 mars 1960. AUTEUR : Belkacem Krim. SOURCE : archives privées.

Objet : Instructions générales.

Les chefs des missions du GPRA et les délégués du FLN à l'extérieur doivent réaliser qu'ils ne représentent pas un pays libre et indépendant, mais un pays en guerre, qui a déjà donné près d'un million de ses meilleurs enfants. Le peuple algérien à l'intérieur, souffre, consent des sacrifices très lourds et voit constamment l'enfer de la guerre injuste dont il est la victime.

La révolution algérienne, sortie renforcée du congrès de Tripoli, à l'issue des travaux du CNRA, dotée de règlements, de statuts et d'institutions étatiques, doit être connue sur le plan extérieur. C'est ainsi que dans les pays où nous sommes représentés, nos chefs de missions et nos délégués doivent œuvrer pour renforcer nos positions auprès du gouvernement et la population locaux.

Ils doivent faire preuve d'une activité inlassable orientée toujours vers l'apport de nouvelles forces ou énergies à tous les échelons, sans faire, ou donner l'impression, de soutenir un clan ou un parti. Le maximum doit être obtenu avec le moins de frais, tel est le but commun vers lequel tendent nos efforts et convergent nos préoccupations.

Il ne serait pas superflu de noter que notre représentant doit être le militant révolutionnaire modèle, dont la conduite, le comportement et la moralité doivent être au-dessus de tout reproche.

C'est dans cet ordre d'idées que nos représentants ne doivent jamais perdre de vue qu'ils sont l'objet d'une surveillance, non seulement exercée par les habitants du pays, mais surtout par les ambassades étrangères amies de la France. Il est de notoriété que toute ambassade possède son propre réseau de renseignements ou d'espionnage.

Pour ce qui a trait aux contacts, nos représentants doivent préparer à l'avance le sujet de discussion. Chaque question imprévue ou délicate doit être évitée. Savoir toujours répondre à ce genre de questions par la formule « je vais transmettre à mon gouvernement ».

Les compte-rendus, rapports doivent être expédiés régulièrement. Il doit nous parvenir des rapports complets, objectifs, précis et clairs. Les réalisations, les difficultés, les divers contacts, les forces et appuis acquis, les suggestions à formuler seront mentionnés toujours.

Sur le plan financier, il est inutile de rappeler que nous ne pouvons pas nous permettre le train de vie d'un ambassadeur de pays libre et indépendant. Il ne faut jamais oublier que notre pays est en guerre. Les chefs des missions et délégations à l'extérieur s'efforceront donc à faire le minimum de dépenses pour un rendement maximum.

Sur un plan plus général, nos représentants doivent poser les problèmes vitaux de notre révolution qui doit non seulement être connue sur le plan politique, en ce qui concerne les réalités africaines pour gagner les sympathies mais aussi et surtout la finance, les armes, les moyens susceptibles d'alimenter et de renforcer notre potentiel de guerre.

7 mars 1960
Le vice-président du Conseil
ministre des Affaires extérieures

DOCUMENT N° 80 (inédit)

NOTE DU GPRA AU SECRETARIAT GENERAL SUR SA POLITIQUE MAGHREBINE

11 mars 1960. AUTEUR : Belkacem Krim. SOURCE : archives privées.

Objet : Notre politique dans le contexte nord-africain.

La Tunisie et le Maroc sont des pays arabes mais faisant partie d'un contexte géographique précis : l'Afrique du Nord. Ils sont différents des autres pays arabes de par la position géographique, les rapports naturels existant avec l'Algérie, le type de domination colonialiste subie, les liens existants avec la France. Toutes ces considérations sur l'analyse de la situation de ces deux pays en plus de leur effet naturel sur nos rapports avec eux, nous incitent à étudier profondément le problème pour la recherche et l'adoption d'une politique appropriée s'inscrivant dans un cadre magrhébin précis. Mais déclarer que nous pratiquons une politique exclusivement d'obédience maghrébine risquerait de nous créer des inimitiés chez les pays arabes, susceptibles et ombrageux. Pour cela, il ne faut pas sous-estimer la nécessité de fournir souvent des éclaircissements et des apaisements aux autres pays arabes sur les raisons et les impératifs qui nous poussent à pratiquer ce genre de politique, et ce, afin d'éviter toute interprétation abusive de leur part et d'écarter les équivoques entretenues chez eux. En effet, notre combat dans le passé comme dans l'actuel se situe dans le cadre de la libération totale de l'Afrique du Nord de l'emprise du colonialisme français. Avant même le déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954, des relations et des contacts entre les dirigeants des mouvements de libération des trois pays, existaient, s'établissaient, tandis que les grandes lignes d'une politique commune étaient ébauchées déjà à une échelle maghrébine.

La lutte menée en Algérie, les proportions considérables acquises par notre combat, ont permis la réalisation des objectifs que se sont fixés les mouvements tunisien et marocain. Le colonialisme, dans le but évident d'écraser notre révolution, ou mieux en l'isolant, ne pouvant faire face avec succès à un front nord-africain, a préféré négocier avec la Tunisie et le Maroc pour mieux les fixer dans son orbite politique.

La conférence de Tanger devait jeter les premières bases de la solidarité agissante nord-africaine. Les recommandations constituaient des éléments favorables à la cause algérienne, mais elles ne furent jamais mises en application et ne reçurent aucune suite concrète. Non seulement, ces décisions demeurèrent lettre morte, mais des difficultés nouvelles furent créées dans le cadre de la politique entreprise par les gouvernements tunisien et marocain. C'est ainsi que se posèrent le problème des frontières, celui de l'accord entre les Tunisiens et la Trapsa relatif à la pose de pipe-lines pour le transport du pétrole algérien d'Edjelé au port tunisien de la Skira, enfin celui des bases militaires françaises installées dans ces deux pays, servant de bases de repos et de départ pour alimenter et appuyer souvent les forces colonialistes en Algérie. A la lumière des événements il apparaît que la politique suivie par les gouvernements tunisien et marocain est une politique conditionnée par leurs relations avec la France et leurs intérêts les plus immédiats. Ces pays font également l'objet des pressions, de caractère économique surtout, exercées par les Américains pour les forcer à soutenir les thèses de l'Occident. C'est ainsi que nous avons assisté au ralentissement de l'aide militaire (passage des armes) qui est parfois totalement supprimée. Une certaine pression, exprimée par des arrestations, des vexations et des provocations dirigées contre l'élément algérien fixé dans ces deux pays, a même été exercée sur nous.

Ces agissements facilitent la tâche du colonialisme et favorisent dans une large mesure ses plans stratégiques pour asphyxier notre ALN.

Toutes ces considérations ne peuvent nous laisser sans réaction et nous poussent à crier que l'Algérie ne peut demeurer dans un rôle défensif et ce, après avoir sacrifié près d'un million de ses fils et continué à subir une guerre d'extermination totale.

En conséquence, nous devons :

— réagir énergiquement dans le cadre de la solidarité nord-africaine,

— nous adresser aux peuples, les influencer politiquement, les détacher de leurs gouvernements respectifs sur la politique algérienne,

— exiger l'application des recommandations de Tanger,

— intéresser économiquement les deux partenaires nord-africains dans l'exploitation en commun des richesses sahariennes,

— exiger et imposer des sacrifices et des charges plus lourdes,

— inscrire les premiers volontaires de ces pays avant ceux des autres,

— internationaliser le problème algérien ; situations susceptibles d'entraîner l'intervention de la France pour cela.

Le 8 mars 1960
Le vice-président du Conseil
ministre des Affaires extérieures

DOCUMENT N° 81 (inédit)

NOTE DU GPRA AU SECRETARIAT GENERAL RELATIVE A SA POLITIQUE EN FRANCE

12 mars 1960. AUTEUR : *Krim Belkacem.* SOURCE : *archives privées.*

L'opinion publique en France est mobilisée en faveur de la guerre d'Algérie, faisant confiance au général de Gaulle. Actuellement notre champ d'action et nos possibilités sont limitées à certains groupements de libéraux, d'intellectuels, de chrétiens et au PCF.

A cause de l'opportunisme des dirigeants, le PCF est loin d'avoir fait le minimum de ce qu'il a entrepris pour la libération du Vietnam. Ses dirigeants réagissent en fonction des sentiments chauvins de la classe ouvrière française. Cependant, des contacts à l'échelle des dirigeants nationaux et des pressions de l'Est peuvent être envisagés.

Le FLN doit toujours œuvrer pour diviser le peuple français, faire connaître nos positions anti-colonialistes et non anti-françaises, et les clarifier à une plus grande échelle. Il faut renforcer notre propagande dans tous les milieux et encourager, sur ce plan, la formation des comités à caractère politique, social, etc.

L'action en France serait limitée aux objectifs militaires, stratégiques et économiques.

Il faut éviter de braquer l'opinion contre nous, une fois l'action déclenchée. Pour cela préparer l'opinion et expliquer, par voie de tract ou autre, chacune de nos actions afin de contrecarrer les desseins de la droite, qui tentera à tout prix de mobiliser les esprits contre nous.

Le Caire, le 12 mars 1960
Le vice-président du Conseil
ministre des Affaires extérieures
KRIM BELKACEM

DOCUMENT N° 82 (inédit)

NOTE DU GPRA AU SECRETARIAT GENERAL SUR SA POLITIQUE DANS LE BLOC AFRO-ASIATIQUE 1

13 mars 1960. *AUTEUR : Krim Belkacem* *SOURCE : archives privées*

Le bloc afro-asiatique a été jusqu'ici le principal soutien de notre lutte. Il constitue aux Nations unies notre force.

Les décisions prises à Bandoeng en faveur de l'indépendance de l'Algérie nous ont été d'une aide efficace sur le plan international. Cependant depuis 1955 l'influence occidentale s'est considérablement renforcée dans certains pays notamment à la suite de la conclusion du traité de l'organisation du Sud-Est asiatique, puis le pacte de Bagdad. Les votes aux Nations unies montrent que les pays sous influence occidentale, tels la Turquie, l'Iran, la Thaïlande, le Japon et autres, ne suivent pas l'ensemble du groupe dans la question algérienne.

Il faut reconnaître que notre représentation en Asie a été faible jusqu'a présent et qu'il reste à faire dans cette région un gros travail d'éclaircissement.

Notre politique asiatique doit tendre principalement :
— à mobiliser l'opinion publique en notre faveur ;
— à s'assurer l'appui politique de l'ensemble du bloc ;
— à utiliser cette force comme un moyen de pression sur l'Occident ;
— à utiliser cette force pour amener le bloc de l'Est à nous aider sérieusement ;
— à s'assurer un appui matériel.

Pour cela il faudra :
— renforcer notre représentation en Asie ;
— faire pression sur certains pays par l'intermédiaire du monde arabe ;
— contacts avec les chefs d'Etats tels que l'Indonésie ;
— travailler pour la convocation d'une conférence afro-asiatique sur l'Algérie, ou tout au moins d'une conférence type Brioni[2].

le 13 mars 1960
Le vice-président du Conseil
ministre des Affaires extérieures
KRIM BELKACEM

NOTES

[1] Note signée de Krim Belkacem.

[2] Rencontre à Brioni le 18 juillet 1956 entre Tito, Nasser et Nehru, au cours de laquelle fut condamnée la politique française.

DOCUMENT N° 83 (inédit)

SYNTHESE DES RAPPORTS DES SECTIONS[1] SUR LA POLITIQUE EXTERIEURE DU GPRA

mars 1960. AUTEUR : *Mohammed Harbi.* SOURCE : *archives personnelles.*

Les présentes considérations sont un résumé succint des analyses des rapports réunis par les responsables des différentes sections. Les propositions concrètes qui les suivent esquissent les fondements d'une politique extérieure algérienne à l'égard des pays et des groupes de pays qui animent la vie internationale.

L'ALGERIE ET LES PAYS ARABES

De tous les alliés que peut compter l'Algérie, les pays arabes sont les plus naturels. Leur comportement à l'égard de la révolution est suivi avec une attention particulière par les Occidentaux comme par les pays de l'Est et les pays d'Afrique-Asie. Si pour des raisons évidentes, les peuples marocain et tunisien sont plus proches de notre peuple, leurs gouvernements ne sont pas nécessairement les alliés les plus forts, les plus stables, encore moins les plus sûrs. Pourquoi cela ?

1. Parce que les Etats tunisien et marocain ne sont pas sortis économiquement et même politiquement du cadre de l'impérialisme français ou occidental.

2. Parce que le premier problème qu'ils ont à résoudre est celui de la consolidation de l'appareil d'Etat. L'existence sur leurs territoires respectifs de fortes colonies algériennes, l'utilisation de leurs pays comme base de l'ALN, les brassages de population, conjugués à l'incapacité de dominer les difficiles problèmes du sous-développement leur font craindre des dépassements politiques. Alléchés par l'odeur du pétrole saharien, les dirigeants tunisiens et marocains sont lassés par une guerre qui ne leur permet pas de normaliser leurs rapports avec la France.

Pour échapper aux pressions tunisienne et marocaine, il est nécessaire d'avoir une politique arabe active et replacer la révolution dans le seul cadre efficace : celui du mouvement arabe pour l'indépendance et l'unité[2].

Comme l'expérience de ces dernières années l'a prouvé, l'idée d'unité du Maghreb ne suffit pas à nous faire valoir l'aide inconditionnelle du Maroc et de la Tunisie si la force et le contenu de cette unité ne sont pas publiquement exposés et débattus et si les obstacles à cette unité ne sont pas franchement désignés.

LE BLOC OCCIDENTAL

Les buts de ce bloc sont clairs : faire des peuples arabes, du nationalisme, des alliés contre les pays de l'Est. Si la tendance générale est la même il y a, en simplifiant, deux doctrines :

1. Celle des vieilles puissances coloniales qui demeurent attachées à des structures économiques impériales sur lesquelles repose une bonne partie de leur équilibre économique et social interne.

2. Celle des puissances sans colonies qui ne visent pas à la main-mise sur l'appareil d'Etat du pays mais au contrôle de son économie.

Le déclin de la suprématie américaine au sein de ce bloc, la prospérité économique retrouvée de l'Europe, génératrice d'une plus grande autonomie politique des pays du vieux continent à l'égard des USA, la perte d'influence remarquable des partis de gauche pèse lourdement sur la réceptivité du monde occidental à notre cause. Cette situation laisse seulement espérer une marge d'action en matière de propagande et non pas une intervention décisive dans le conflit franco-algérien.

Tant qu'il n'apparaîtra pas aux yeux des dirigeants européens et américains que la solidarité arabe, maghrébine ou africaine avec l'Algérie combattante n'est pas prête à s'exprimer par des actes concrets autres que des discours ou un simple vote à l'ONU, tant que les dirigeants occidentaux n'auront pas la certitude absolue que l'orientation politique de l'Algérie ne menace pas l'équilibre actuel en Afrique du Nord, c'est-à-dire en Méditerranée occidentale, ils n'exerceront pas de pression décisive sur la France pour l'amener à reconsidérer sa politique en Algérie. Donc, seul un commencement d'exécution de décisions mûrement réfléchies et s'inscrivant dans une ligne politique fermement tracée pourrait inquiéter les puissances occidentales.

LE BLOC ORIENTAL

Son but est d'isoler l'Occident de toutes ses sphères d'influence et de le contraindre au repliement sur lui-même pour aggraver ses contradictions. Notre révolution trouverait auprès de ce bloc une aide sérieuse. Encore faudrait-il lever l'exclusive politique jetée contre lui, le considérer comme un partenaire au même titre que les autres et mettre un terme au chantage verbal qui consiste à menacer l'ouest d'une alliance avec l'est.

LE BLOC AFRO-ASIATIQUE

Force non homogène, caractérisée par l'existence de plusieurs pôles (RAU, Indonésie, Inde, Guinée, Ghana), ce bloc se réclame des principes du neutralisme, et entretient des relations avec les Occidentaux et les pays socialistes. Son intégration dans le circuit économique occidental limite la portée de son neutralisme. Son attitude à notre égard relève davantage du soutien de principe que de l'engagement. Les pays arabes, la Guinée, l'Indonésie sont au sein de ce bloc nos alliés les plus sûrs. Leurs positions sur la question algérienne influe sur les positions des autres pays sans les déterminer pour autant. Une politique extérieure active qui s'assigne pour but d'isoler diplomatiquement la France et d'apporter un appui substantiel à la lutte de notre peuple devrait adopter les principes suivants :

1. Choisir nos alliances immédiates : celles-ci ne peuvent être qu'arabes et africaines.
2. Inscrire le maghrébisme dans un contexte arabe.
3. Opter pour le neutralisme positif c'est-à-dire lever l'exclusive contre les pays de l'Est.

Ces principes retenus, nous nous devons de soumettre au gouvernement les propositions qui en découlent.

1. Renforcer nos liens avec la RAU et l'Irak et discuter avec ces deux pays du rôle de la révolution algérienne dans la marche du monde arabe vers son unité. Cette action doit être menée simultanément avec la liquidation du contentieux maghrébin. C'est là un préalable indispensable à la tenue d'une conférence des chefs d'Etat arabes sur l'Algérie.
2. Etablir une base d'action commune avec la Guinée et le Ghana (action contre la communauté, les essais nucléaires et le marché commun).
3. Considérer l'appel aux volontaires arabes et africains comme un acte politique conséquent et le mettre à exécution.

4. Faire un effort particulier en direction de l'Indonésie, de la Chine et de l'Afghanistan.

5. Liquider le contentieux avec la République démocratique allemande.

6. Installer des représentants du GPRA en Chine et en Allemagne de l'Est, des représentants du FLN en Amérique du Sud et en Irlande.

7. Entamer une vaste campagne de propagande en Occident sur le thème des réfugiés algériens et des essais nucléaires français.

NOTES

---

[1] Cette synthèse des rapports des sections a été confiée par Saad Dahlab, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, à Mohammed Harbi, secrétaire politique chargé des pays socialistes.

[2] A la même période, l'état-major de l'ALN proposait de la placer d'abord dans un cadre africain.

DOCUMENT N° 84 (inédit)

CADRE GENERAL DE DIRECTIVES A L'INTENTION DES MISSIONS DU GPRA

23 mars 1961. AUTEUR : Belkacem Krim. SOURCE : archives privées.

Au moment où vont s'ouvrir les négociations franco-algériennes, il nous semble indispensable d'informer nos chefs de mission de l'évolution de la situation. A cette fin, nous leur donnons ici des indications qui leur permettront d'expliquer notre position aux représentants étrangers et de dissiper toute équivoque qu'auraient pu créer la presse ou les gouvernements étrangers.

1. Le 16 janvier, le GPRA dans une déclaration politique a fait une offre officielle pour une « négociation sans préalable portant sur les conditions d'une libre consultation du peuple algérien ». C'était là, une réaffirmation de la position prise le 20 novembre 1959 au moment où nous acceptions l'autodétermination. C'est là aussi une position juste qui devait créer au sein de l'opinion publique un grand courant en faveur de la paix. Elle a abouti à mettre le général de Gaulle au pied du mur.

2. Par suite, les autorités suisses (ne pas trop insister sur ce point pour ne pas embarrasser les Suisses) ont pris l'initiative d'organiser discrètement une rencontre secrète entre responsables algériens et français à l'échelon de hauts fonctionnaires pour une discussion secrète sans préalable. En présence des Suisses et sous leur patronage, il nous était difficile de répondre par un refus au risque de paraître de mauvaise foi. Nous acceptions donc ce rendez-vous avec Pompidou et de Leusse.

3. Dès la fin janvier le principe de la rencontre était acquis, et restait secret. Le gouvernement tunisien n'en savait rien.

Deux entretiens eurent lieu à Lucerne le 20 février et 5 mars 1961. Boumendjel et Boulahrouf nous représentaient. Ces contats ont abouti à un accord pour une rencontre entre délégations à l'échelon ministériel à Evian probablement, à une date non encore fixée.

4. Cependant, les sondages opérés au cours de ces pourparlers ont montré qu'il y

avait un décalage important entre les positions françaises et les nôtres. Ces différends portent sur des questions vitales dont les plus importantes sont :

a) le Sahara que les Français veulent détacher de l'Algérie et ne veulent pas inclure dans la négociation ;

b) la trêve que les Français voudraient discuter d'abord avant toute négociation politique ;

c) en plus et entre autres, les Français voudraient voir la base de Mers-El-Kebir rester sous souveraineté française, une enclave comme Gibraltar.

5. Le GPRA reste sur ses positions et lors des négociations, s'en tiendra à ses positions définies d'ailleurs publiquement :

a) intégralité du territoire national, Sahara compris. L'exploitation des richesses étant un autre problème [1];

b) refus de la trêve avant des garanties fondamentales ;

c) refus de permettre toute enclave sur territoire algérien (Mers-El-Kebir) sous souveraineté française.

6. Attirer l'attention si nécessaire sur le fait que ces contacts préliminaires n'ont abouti à aucun accord sur ces points. Les deux parties sont restées sur leurs positions. Le problème reste donc entier. Les contacts secrets ont abouti à un résultat : celui d'une rencontre officielle entre délégation gouvernementale française et délégation du GPRA (sans les autres tendances) pour discuter des conditions de l'autodétermination. C'est ce que nous demandions depuis longtemps.

7. En outre attirer l'attention si nécessaire sur le fait que les contacts ont eu lieu avant la rencontre de Gaulle-Bourguiba. La conférence de Rambouillet n'a joué aucun rôle dans l'organisation matérielle de la rencontre de Genève[2]. Bourguiba n'a d'ailleurs été chargé par nous d'aucune mission auprès des Français.

8. En ce qui concerne les frères de l'île d'Aix, les Français disent qu'ils les transféreront dans la région parisienne et que nous pourrons les consulter quand nous voudrons mais qu'ils ne les libèreront qu'une fois la trêve intervenue. Bien entendu nous reviendrons sur ce problème de leur libération dès la rencontre ministérielle.

9. Le voyage, ce jour, 23 mars, de Boulahrouf en Suisse a pour objet d'arranger les modalités matérielles de notre séjour et de s'entendre sur la date d'ouverture des négociations. Il ne s'agit en aucune façon d'un sondage supplémentaire ou d'une continuation des contacts sur les problèmes de fond.

10. Il faut expliquer enfin aux interlocuteurs que la négociation n'est pas la paix. Certes l'attitude des Français semble plus souple, mais sur les problèmes de fond les écarts sont immenses. Un accord sera très difficile à réaliser.

11. Il faut insister enfin auprès des pays amis pour dire que c'est au moment de négocier qu'on a surtout besoin d'être fort et d'avoir ses amis à ses côtés.

Il faudra donc leur demander un appui sans réserve sur toutes nos positions et le renforcement de leur aide dans tous les domaines.

En outre, assurer les amis que nous ne manquerons pas de les tenir informés des développements.

NOTES

[1] Les questions économiques, y compris le pétrole, apparaissent manifestement comme secondaires dans la négociation.

[2] L'entretien entre le général de Gaulle et le président Bourguiba eut lieu le 27 février 1961. Selon le général de Gaulle, Bourguiba demandait entre autres choses une modification des frontières Sud au bénéfice de la Tunisie et contestait le tracé établi par la France (cf. *Mémoires d'Espoir :* tome I. Le renouveau 1958-1962. Paris, Plon 1972 p. 129).

DOCUMENT N° 85 (inédit)

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES AFFAIRES EXTERIEURES AU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL SUR LE PROBLEME DU SAHARA

25 juin 1961. AUTEUR : Mabrouk Belhocine. [1] *SOURCE : archives privées.*

Chacun sait que la question du Sahara constitue la pierre d'achoppement sur laquelle butte la négociation. L'importance des richesses recelées dans son sous-sol et sa position géopolitique font du Sahara un objectif fondamental pour l'impérialisme français et occidental.

C'est pourquoi, depuis 1957, les Français mettent tout en œuvre pour amputer notre territoire national de cette partie essentielle. Parallèlement à des mesures administratives unilatérales, une action diplomatique intense est menée dans tout l'Occident pour l'intéresser à cette question et surtout, pour dresser les Etats riverains contre notre pays. Cette action politico-diplomatique est soutenue par ailleurs par une habile propagande et par une littérature aussi nombreuse que variée tendant à jeter le doute sur la réalité algérienne du Sahara.

Certes, ce problème n'a pas échappé à notre attention. Mais il est permis aujourd'hui de poser la question si notre action n'a pas été insuffisante face à celle de l'ennemi.

Au moment crucial des négociations, nous sommes obligés de constater que l'ennemi a réussi à ébranler le front des pays frères et amis qui nous soutiennent et à menacer dangereusement notre intégrité territoriale.

C'est pourquoi, une parade aussi puissante que rapide nous semble s'imposer sous la double forme : primo , une action diplomatique, secundo la publication d'un livre blanc.

I. ACTION DIPLOMATIQUE

Cette action doit viser en premier lieu à nous rallier les Etats riverains que la France tente de dresser contre nous. Après l'évolution positive que nous constatons dans la position du gouvernement frère du Maroc[2], les deux seuls pays menaçants restent le Niger et surtout la Tunisie.

Nous pensons qu'une double action, en les isolant d'abord, en agissant directement sur eux ensuite, finira par les ramener à une attitude juste. L'action d'isolement devra être menée : 1. auprès de tous les autres états africains (Libye, Mali, Guinée, Ghana) ; 2. auprès des pays arabes.

Ainsi deux missions gouvernementales nous semblent s'imposer d'urgence, l'une auprès des pays africains, l'autre auprès des pays arabes.

Ceci n'exclut pas, bien au contraire, une action auprès d'autres pays amis dont le soutien ne nous fera pas défaut : pays socialistes, Indonésie, etc.

II. PUBLICATION D'UN LIVRE BLANC

En dehors de quelques articles d'*El Moudjahid,* la question saharienne n'a fait l'objet d'aucune publication spéciale. Un dossier a sans doute été constitué en vue de la négociation, mais l'opinion publique en général et surtout les Etats amis n'ont pas tous les éléments qui puissent leur permettre une adhésion complète à nos positions et partant un soutien plus déterminant. Les Soviétiques, par l'entremise de leurs ambassades du Caire et de Tunis nous demandent les documents concernant cette question et dans différents milieux diplomatiques on s'étonne de l'absence de publication d'un livre blanc au moment où le problème est devenu si crucial.

C'est pourquoi, je suggérerai la formation d'extrême urgence d'une commission spéciale chargée d'élaborer ce livre, compte tenu des différents soucis, notamment maghrébins et africains.

Pour finir, est-il besoin d'ajouter qu'une intense propagande doit être menée, adaptée selon les milieux : Maghreb, Arabes, Est et Ouest.

Tunis, le 25 juin 1961,
Le Secrétaire Général p.i.

NOTES

1. En juin 1961, Saad Dahlab, en désaccord avec Krim, n'assumait plus les fonctions de secrétaire général. Son intérim était assuré par Mabrouk Belhocine.
2. Le gouvernement marocain avait renoncé à soulever les problèmes de frontières avant l'indépendance de l'Algérie.

DOCUMENT N° 86 (inédit)

RAPPORT DE POLITIQUE ETRANGERE SOUMIS PAR LE VICE-PRESIDENT DES AFFAIRES ETRANGERES (BELKACEM KRIM) AU CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION ALGERIENNE [1]

été 1961. AUTEUR : Belkacem Krim. SOURCE : archives privées.

Avant d'aborder la position actuelle de l'Algérie dans son contexte international, il semble utile de donner un bref aperçu des caractéristiques, des conditions et des problèmes qui se posaient à la diplomatie algérienne au moment où se tenait la dernière session du CNRA.

En effet, la connaissance de ces données jointe à l'appréciation des résultats de notre action extérieure permettra une juste appréciation de celle-ci.

A. SITUATION INTERNATIONALE DE L'ALGERIE A LA FIN DE L'ANNEE 1959

On peut caractériser notre situation internationale par un essoufflement relatif de notre action, un manque de dynamisme et de perspective dans notre politique extérieure.

En effet, la proclamation du GPRA depuis septembre 1958 n'a pas amené une réévaluation conséquente de notre politique étrangère. Alors que la naissance de la République algérienne traduisait, sur le plan stratégique, une aggravation du conflit qui nous opposait à la France, notre diplomatie n'a pas connu une certaine radicalisation.

Pour citer certains exemples, Tanger [2] demeurait lettre morte, nos rapports avec la RAU se détérioraient [3], notre politique africaine manquait de perspectives dynamiques, nos amitiés asiatiques et même latino-américaines demeuraient à leur état premier ; enfin aucune politique hardie n'était entamée que ce soit vers l'est ou vers l'ouest.

A ces faiblesses découlant directement de la proclamation du GPRA, s'ajoutait l'absence de perspective politique en fonction, soit d'une guerre prolongée, soit d'une solution négociée possible.

En effet, cette absence de perspective rendait impossible toute action diplomatique à long terme. Enfin, un certain nombre de contradictions régissait nos différentes politiques régionales. C'est ainsi qu'au moment même où nos relations avec les deux pays maghrébins atteignaient un degré assez grave de tension, nous étions pratiquement sans relation avec les dirigeants de la RAU.

Alors que depuis le déclenchement du 1er novembre 1954, le monde arabe avait servi de levier d'action sur le monde, nous entamions pratiquement des actions en direction des pays asiatiques et neutralistes et même vers le monde communiste sans avoir, au préalable, rempli l'une des conditions essentielles d'une réussite dans ces pays, à savoir une alliance totale sinon avec tous les Etats arabes, du moins ceux qui font preuve de dynamisme sur la scène internationale.

A ces faiblesses politiques s'en ajoutaient d'autres organiques. C'est ainsi que pratiquement, depuis fin 1958, nous avons vécu sans organe centralisateur de décision au niveau du ministère des Affaires étrangères. Dans les faits, aucune organisation rationnelle ne permettait l'élaboration, l'exécution et le contrôle d'une action diplomatique quelconque.

A cela il faut, bien entendu, ajouter la séparation entre ministère des Affaires étrangères et ministère des Affaires nord-africaines [4]. Alors qu'à l'origine cette division aurait pu s'avérer extrêmement utile, le changement de contexte de notre diplomatie lui conférait un caractère très peu positif.

D'ordinaire, l'Assemblée générale des Nations unies nous offrait, chaque année, un moyen d'apprécier les progrès enregistrés dans notre action extérieure. Pourtant, en 1959, aucune résolution ne fut adoptée en ce qui concerne le conflit franco-algérien [5]. Certes, les raisons de cet insuccès sont multiples, cependant, il nous faut observer que toutes les faiblesses analysées plus haut ont eu une incidence plus ou moins directe sur cet insuccès.

B. PRINCIPES D'ACTION ET OBJECTIFS DE NOTRE DIPLOMATIE

I. Principes généraux

Conformément aux résolutions prises lors de la dernière session du CNRA [6], et en application des décisions du GPRA, notre politique extérieure se fondait sur trois principes fondamentaux.

Tout d'abord notre politique étrangère a été menée en fonction de la politique du neutralisme positif. Ce choix a été fait conformément aux principes de notre révolution et en fonction de ses objectifs ; en un mot, le choix du neutralisme positif était pour nous une question de principe et d'intérêt.

Question de principe, car de par sa nature révolutionnaire, la révolution algérienne ne pouvait avoir d'alliés que des pays ayant adopté, sur le plan international, une attitude dynamique pour affermir et consolider leur indépendance.

Question d'intérêt, car il est pratiquement impossible de réaliser toutes nos aspirations nationales et révolutionnaires sans dépasser certains alliés, certes nécessaires (tels la Tunisie et le Maroc) mais dont la politique pourrait finalement nuire à la réalisation de nos objectifs.

Ensuite nous avons tenu à utiliser les trois courants de l'arabisme, du panafricanisme et de l'afro-asiatisme comme leviers d'action essentiels de notre politique extérieure.

L'inscription de notre diplomatie dans le cadre de ces trois courants avait un certain nombre d'aspects positifs.

Tout d'abord, ayant opté pour le neutralisme positif, il était logique de s'appuyer sur ces trois courants, qui eux-mêmes se situent dans le cadre général de cette politique qualifiée par ailleurs d'indépendance active.

Pour éviter d'être enfermés dans le cadre étroit du Maghreb, comme le voudrait non seulement nos ennemis, mais certains de nos partenaires, il s'avérait indispensable de choisir un champ d'action plus large qui nous permettrait d'agir plus aisément d'abord sur certains de nos amis et ensuite sur la France et ses amis occidentaux. Aussi avons-nous choisi de nous appuyer sur les mouvements arabe et panafricain.

Enfin, il ne nous fallait pas oublier que la révolution algérienne a opté, dès le printemps 1955, pour Bandoeng, ses principes et sa politique. L'alliance des pays afro-asiatiques était non seulement naturelle mais nous permettait, conjuguée à nos alliances arabes et africaines d'accroître le dynamisme de notre politique extérieure.

Le troisième principe qui a régi notre action diplomatique était l'élargissement du cadre stratégique de la révolution algérienne. Il est évident aujourd'hui que sans lui il ne saurait être question d'un rapport de forces favorable à notre cause.

En effet, que ce soit face à l'Occident ou vis-à-vis du monde communiste, il est nécessaire d'adopter un cadre plus large que le Maghreb. Face à l'Occident, l'Algérie seule ou même alliée du Maroc ou de la Tunisie ne représente pas une menace réelle en Méditerranée occidentale. Vis-à-vis du monde communiste, une Algérie liée simplement aux deux pays riverains d'Afrique du Nord, ne représente pas une alliance valable. Donc, en vue d'obtenir un soutien positif du monde communiste ou pour obliger le monde Occidental à composer avec nous, il était nécessaire de dépasser nos alliances maghrébines.

II. Principes d'action régionale

a) Maghreb.

Pour ce qui est du Maghreb, l'orientation choisie avait pour but de rendre effectif le principe de solidarité totale de la Tunisie et du Maroc envers l'Algérie. Ce principe devait se traduire à la fois dans nos relations directes avec ces pays et la politique qu'ils pouvaient mener sur le plan international.

C'est ainsi qu'il nous fallait tout d'abord obtenir un assainissement de nos rapports, une synchronisation dans la politique des trois pays qui ne se fasse pas aux dépens de la révolution algérienne et, enfin, une substitution à la politique « de l'Algérie sœur et de la France amie » d'une politique d'engagement aussi totale que possible envers l'Algérie.

Pour cela, il faut le souligner encore une fois, il était nécessaire d'inscrire notre politique maghrébine dans un cadre plus vaste, à savoir le cadre arabe d'abord, africain ensuite, ceci compte tenu de l'instabilité relative de nos relations nord-africaines.

b) Pays arabes.

Le premier objectif visé par notre politique arabe tendait à l'établissement d'un climat de confiance entre nous et les dirigeants arabes d'une part, l'opinion publique d'autre part.

Cette ambiance favorable devait servir de cadre à une politique qui s'inspirait directement du principe de neutralité positive et des nécessités d'élargir le cadre stratégique de notre lutte. Cette politique répondait de plus à nos besoins que ce soit sur le plan maghrébin ou dans le domaine de nos relations avec l'Est et l'Ouest.

C'est ainsi que pratiquement nos objectifs tendaient à une alliance totale avec la RAU, l'Irak, l'Arabie Saoudite notamment.

Cependant, il nous fallait observer avec précaution que notre politique arabe ne nuise pas à nos alliances nécessaires en Afrique, en Asie et dans le monde communiste. En effet, il était extrêmement utile de dépasser toute contradiction entre les courants arabes, africains et afro-asiatiques. Ceci était d'autant plus important que l'impérialisme déployait de grands efforts visant à séparer le monde arabe du monde africain en utilisant les erreurs du premier 7. Une même action de division était entamée par certains Etats asiatiques tels que l'Inde qui voulait miner les positions acquises par la RAU.

c) Pays d'Afrique et d'Asie.

Notre premier objectif dans le monde afro-asiatique demeurait le renforcement de la politique de soutien de ces pays.

Cependant, les bouleversements survenus en Afrique au cours de l'année 1959 et prévisibles pour l'année 1960 nous ont amenés à accorder une attention particulière à l'Afrique. Cette attitude s'avérait d'autant plus indispensable que plusieurs pays africains ont des frontières communes avec l'Algérie.

De plus, deux choix essentiels nous étaient imposés par la réalité africaine : un choix naturel puisqu'il était le prolongement logique de notre lutte, à savoir la lutte pour la désintégration de la Communauté française, un second choix qui nous permettrait de déterminer nos alliances les plus réelles et les plus solides.

De fait, deux mouvements distincts se dessinaient en Afrique, l'un ayant pour centres Accra et Conakry, l'autre qui couvrait les pays de la Communauté française et certains pays de l'Afrique anglaise.

Alors que ce second mouvement prônait, sinon l'alliance, du moins la coopération avec l'ancienne métropole, le premier s'engageait résolument vers la liquidation du néo-colonialisme en Afrique.

Notre intérêt et la nature de notre lutte nous conduisait logiquement à l'établissement d'alliances solides avec des pays comme la Guinée, le Ghana, et le Mali.

Afin d'utiliser toutes les potentialités qui demeuraient en Afrique, il devenait indispensable d'apporter un soutien effectif aux mouvements révolutionnaires de libération nationale ayant une solide assise populaire.

En Asie, notre action avait pour but, dans un premier temps, de consolider nos rapports avec les pays ayant opté pour une politique effective de non-alignement et, dans un deuxième temps, d'établir de véritables alliances avec des pays comme l'Indonésie par exemple.

Il demeurait, comme auparavant, d'établir des réseaux d'amitié avec les autres pays d'Asie, même ceux alliés à l'Occident.

d) Pays socialistes.

A la suite de sa dernière session, le CNRA avait pris la résolution de renforcer et d'élargir notre politique d'amitié avec le monde communiste.

Dans ce cadre, le gouvernement a décidé d'établir des liens solides d'abord avec l'Asie communiste, puis notre objectif était d'intensifier nos relations avec les différents pays socialistes d'Europe. Le but essentiel visé demeurait l'accroissement de notre dynamisme diplomatique. En effet, seule une politique conséquente à l'Est nous permettait d'avoir les moyens nécessaires d'action sur les pays neutres et d'aggraver les contradictions de l'alliance occidentale à notre égard.

Cependant, il nous fallait observer avec précaution que cette politique d'amitié avec le monde oriental n'apparaisse ni aux uns ni aux autres comme étant une politique de chantage. Une telle attitude aurait rendu précaire nos alliances communistes et illusoires nos pressions sur l'Occident.

e) Occident - Amérique latine.

Les faibles possibilités offertes à nous sur le plan diplomatique en Occident, ne nous permettaient que d'envisager un objectif essentiel, à savoir la menace de l'équilibre actuel en Afrique du Nord et en Méditerranée occidentale.

Pour cela, il ne nous fallait pas compter sur les contradictions mineures qui existaient entre la France et ses alliés, mais accroître la pression sur l'Occident, des pays d'Afrique, d'Asie et de l'Est.

Par contre, une action d'envergure demeurait possible en Amérique latine. Certes, il était malaisé d'envisager une action conséquente qui aurait pu se traduire immédiatement sur le plan diplomatique, mais il demeurait essentiel d'entreprendre un travail d'information et d'éclaircissement qui, soutenu, permettrait d'enregistrer des résultats positifs à moyen terme.

C. ACTION MENEE

1. Maghreb.

Au niveau du Maghreb, notre action a revêtu des formes diverses. Pratiquement elle a été le fait de divers organismes (FLN, UGTA, UGEMA[8], Information, etc.).

De plus, des entretiens fréquents ont eu lieu entre le président du Conseil, d'autres ministres d'une part et les dirigeants tunisiens et marocains d'autre part.

De son côté, le vice-président, ministre des Affaires extérieures, compte tenu de son installation au Caire, n'a eu que de rares contacts avec les dirigeants maghrébins. En fait, ses relations se sont limitées aux dirigeants tunisiens avec lesquels il a traité notamment des problèmes de politique étrangère et des questions de volontaires et de techniciens.

Plus particulièrement, l'action en Tunisie, visait, pendant les premiers mois de 1960 au rétablissement de rapports normaux. C'est ainsi que pendant longtemps, jusqu'à la dernière crise algéro-tunisienne[9], notre armée forte d'une vingtaine de milliers d'hommes a bénéficié d'une facilité certaine en ce qui concerne son stationnement, ses écoles de cadres et d'entraînement, sa liberté de mouvement et de propagande. De plus, sur le plan logistique, la plus grande facilité semble avoir été accordée. Nous croyons que pendant la période février 1960 - mai 1961, aucun convoi d'armes n'a été bloqué à la frontière.

Pour ce qui est de la liberté de mouvement de notre armée, il est à signaler que pour la première fois, le gouvernement tunisien a autorisé, il y a plusieurs mois, le transit de nos unités par le Sud, malgré le danger que cela aurait pu représenter pour le pipe-line Edjelé—la Skira.

Certes dans nos rapports avec le gouvernement tunisien des problèmes d'ordre consulaire (dus à la forte colonie algérienne) empêchent quelquefois de dépasser certains incidents.

Pour citer d'autres résultats positifs, signalons la signature, le 19 décembre 1960, d'une convention stipulant que toute marchandise ou équipement destinés au GPRA, à l'ALN et au CRA[10] étaient dispensés de droits de douane.

Ainsi, si sur le plan matériel, logistique et consulaire, la Tunisie nous a apporté un soutien substantiel, sur le plan politique nos relations ont été plus délicates.

En effet, ceci s'est traduit par des fluctuations constantes. Alors que le président Bourguiba déclarait quelquefois publiquement son soutien à certaines de nos positions, il entamait des actions, auprès de l'opinion publique ou auprès des chancelleries, en contradiction avec son soutien proclamé. C'est ainsi qu'en septembre 1960, Bourguiba proclame que de Gaulle est incapable de régler le conflit franco-algérien. Ceci ne l'empêche pas de déclarer, quelques semaines plus tard que seul de Gaulle est capable de solutionner le problème.

En bref, il est permis de souligner que l'action menée a eu pour objectif de ne pas subir la politique de Bourguiba qui tendait à canaliser la révolution algérienne et à s'imposer comme médiateur nécessaire entre la France et l'Algérie, mais bien au contraire de faire preuve d'une détermination telle qu'il est obligé de revenir à chaque fois à une attitude relativement plus positive.

Au Maroc notre premier objectif était de réaliser une ambiance favorable à la solution de nos différents problèmes.

C'est ainsi qu'une délégation gouvernementale s'est rendue au mois de mai 1960 pour discuter avec le gouvernement présidé par Mohammed V[11].

Ces entretiens avaient permis d'assainir les relations algéro-marocaines. On en veut pour preuve l'accord qui en avait résulté et qui marquait un net progrès sur la réalité antérieure.

Cet assainissement des rapports s'est traduit sur les différents plans politique, diplomatique et matériel.

Pour ce qui est du soutien direct à notre lutte, le gouvernement marocain a, pour la première fois, ordonné la fermeture des consulats français d'Oujda et Bou Arfa, et a adopté le principe de la mise à la disposition de l'ALN d'un demi-millier de volontaires et de l'acheminement du matériel et des volontaires étrangers.

Sur le plan politique, nos rapports avec le Maroc ont été dominés par la question des revendications sahariennes. Certes ce problème n'a jamais été soulevé d'une manière aigüe, car les données de politique intérieure marocaine avaient pris le pas sur cette question. Cependant, la conférence de Casablanca nous a permis de faire échouer la manœuvre marocaine tendant à consacrer par les Etats africains participants les revendications frontalières et sahariennes[12].

2. Pays arabes.

L'installation du ministère des Affaires étrangères au Caire a permis, principalement au vice-président du Conseil, de diriger directement l'action envers le monde arabe. C'est ainsi que des contacts très fréquents ont eu lieu avec les présidents Nasser, et Kassem[13], les rois Séoud et Senoussi[14] et le maréchal Aboud[15].

Ces divers contacts ont eu pour résultat de clarifier nos positions et d'obtenir un soutien politique et une aide matérielle relativement plus substantiels.

Sur le plan diplomatique, l'aide apportée par l'Irak et, dans une moindre mesure, le Soudan et l'Arabie Séoudite a été utile[16].

Dans nos rapports particuliers avec les différents pays arabes, si on peut noter un certain assainissement, on doit remarquer également que notre politique y a atteint un certain plafonnement. Ceci est dû essentiellement à l'absence de définition d'une politique hardie en matière arabe.

N'ayant pas pris position sur les problèmes qui se posent au Moyen-Orient et notre non-engagement précis aux côtés des arabes, il ne nous était pas permis de dépasser l'action de clarification et d'obtention de certains soutiens matériels et politiques.

3. Afrique — Asie.

Dès le printemps 1960, le GPRA décidait de l'installation de deux importantes missions, l'une à Accra[17] l'autre à Conakry[18].

Récemment, après la reconnaissance formelle par le Mali, une troisième mission était installée à Bamako[19].

L'action que nous avons menée auprès de ces pays a été longtemps satisfaisante, cependant il faut remarquer que si une représentation valable n'est pas établie dans certains pays, nous risquerions de perdre le bénéfice de notre action passée.

Avec le Nigeria, le Togo et le Liberia, nous avons réussi à établir des réseaux d'amitié. Ceci s'est traduit par la reconnaissance du Liberia et des contacts assez fréquents avec les dirigeants des deux premiers pays.

Au cours de l'année écoulée, le centre d'activité africaine s'est trouvé déplacé vers le Congo. Nous avons tenu, conformément à notre politique de principe et à nos alliances, à apporter tout notre soutien à Lumumba et à son successeur.

Le renforcement de notre action en Afrique s'est traduit par la participation pleine et entière à la conférence des Etats indépendants d'Afrique qui s'est tenue en juin 1960 à Addis Abbeba et à la conférence de Casablanca en janvier 1961.

L'audience enregistrée lors des deux conférences des peuples africains à Tunis et au Caire ne laisse aucun doute sur nos larges potentialités africaines[20].

Cependant, il faut souligner une nouvelle fois que seule une politique dynamique et conséquente et une représentation valable nous permettront d'enregistrer des succès durables.

En Asie, il nous fallait, dès le départ entamer une action d'information et de sondage. C'est ainsi que nos trois chefs de mission ont été chargés de tournées dans leurs différents secteurs (Extrême Orient, Asie du Sud-Est et Asie Centrale).

Dès cette époque il avait été décidé qu'une mission gouvernementale se rendrait dans certains pays d'Asie pour, d'une part renforcer certaines alliances et, d'autre part établir des réseaux d'amitié solides qui serviraient de base à une action future.

En janvier-février 1961, le président Abbas dirigeait une délégation qui s'est rendue en Indonésie, Malaisie, Singapour et Ceylan. Il était prévu que cette même mission se rende en Afghanistan mais l'absence du Premier ministre empêcha la réalisation de ce projet.

Cette mission obtint des résultats tangibles. L'aide indonésienne devint plus substantielle sur les plans financier, matériel et politique.

Dans les autres pays, ce contact direct permit une clarification dans nos rapports et un renforcement de nos assises.

Au cours de cette mission, il avait été demandé au président Soekarno de prendre les contacts nécessaires pour la réunion d'une conférence afro-asiatique sur l'Algérie.

Malgré cette demande, et malgré l'organisation par la Yougoslavie d'abord et la RAU ensuite d'une conférence neutraliste, l'Algérie, dans un premier [temps] ne fut pas invitée à ces assises.

Il a fallu entreprendre une action vigoureuse pour que nous puissions siéger à la réunion préparatoire à la conférence des chefs d'Etat non alignés qui doit se réunir le 1er septembre prochain.

4. Pays socialistes.

Notre activité dans les pays socialistes a été très intense.

Dès le mois de mai 1960, une importante délégation, dirigée par le vice-président du Conseil, se rendait en Chine, en République démocratique du Vietnam et en République démocratique de Corée. Elle prenait des contacts officieux avec les dirigeants de l'Union soviétique.

Aux mois de septembre, octobre, le président du Conseil dirigeait également une importante délégation en Chine et avait des entretiens officiels avec le gouvernement soviétique.

Dans le cadre des Nations unies, le vice-président du Conseil et la délégation à l'Assemblée générale prenaient pratiquement contact avec tous les chefs d'Etats et de gouvernements communistes présents à New York.

De plus, à deux reprises, le ministre des Finances se rendait dans les pays d'Europe orientale.

Sur le plan diplomatique, ces différentes missions et les contacts que nous avons eus avec les différentes ambassades communistes ont amené un engagement plus réel des pays socialistes à nos côtés et la reconnaissance par les gouvernements de l'Union soviétique, de la Tchécoslovaquie et de la Bulgarie.

Le point le plus important de cette action a été d'arracher un engagement officiel à l'URSS et à la Chine de nous fournir tous les moyens dont nous avons besoin pour renforcer notre potentiel de lutte.

Des accords ont été signés avec la Chine portant sur l'aide en devises, en matériel et sur l'assistance technique.

De son côté, l'URSS a accepté notre demande d'aide financière et matérielle.

Enfin, un accord a été signé avec la Tchécoslovaquie et la Bulgarie.

Pour ce qui est de la Yougoslavie, nos relations diplomatiques se sont affermies par l'installation d'une mission à Belgrade et les entretiens Tito/Abbas en avril 1961. Cependant, il faut remarquer que sur le plan matériel, aucun aide réelle ne nous a été accordée par la Yougoslavie.

5. Occident — Amérique latine.

En Europe et en Amérique du Nord, nous avons poursuivi nos actions de propagande auprès de l'opinion publique. Comme nous l'avons souligné plus haut, il était impossible d'obtenir un quelconque changement de l'orientation diplomatique des divers gouvernements occidentaux. Ce changement ne pouvant résulter que d'une menace réelle en Méditerranée occidentale qui aurait eu pour origine la guerre d'Algérie ou des pressions assez importantes pour amener les amis occidentaux de la France à adopter une nouvelle attitude à notre égard.

Pourtant, nous devons souligner avec intérêt les rapports cordiaux que nous entretenons avec nombre d'ambassadeurs et de membres de gouvernements de ces pays.

En Amérique latine, par contre, une importante mission y fut envoyée. Son objectif était d'informer l'opinion publique et les gouvernements des données réelles du conflit franco-algérien et des objectifs de l'Algérie combattante.

Cette action devait servir de base à une action plus intense.

Il faut noter que pour la première fois depuis la proclamation du GPRA, un Etat d'Amérique latine nous reconnaît et que nous sommes en mesure d'établir des liens d'amitié avec d'autres pays[21].

Par ailleurs, dans le cadre précis des Nations unies, nous avons, pour la première fois depuis 1955, enregistré un succès appréciable.

Ce succès constitue en quelque sorte l'aboutissement de nos différentes actions.

Pourtant, vu la mouvance de la situation, vu l'évolution des différents équilibres, il serait illusoire de ne pas renforcer nos actions et accroître notre dynamisme diplomatique pour, sinon accroître nos possibilités de manœuvre, du moins conserver ce qui a été acquis.

D. OBSERVATIONS ESSENTIELLES ET EXAMEN CRITIQUE

La première observation qui se dégage de l'analyse de l'action extérieure menée depuis janvier 1960 est, nous n'en doutons pas, positive.

En effet, malgré les graves lacunes enregistrées au fur et à mesure nous avons marqué un certain nombre de succès.

C'est ainsi que sur la question essentielle du Sahara, malgré les convoitises tuniso-marocaines, malgré les propositions séduisantes du gouvernement français et malgré les liens qui existent entre la France et certains pays africains, nous avons pu obtenir le soutien du Maroc, du Mali et de la Libye. De plus, même certains pays tels le Sénégal, la Mauritanie ou même le Niger ont adopté une attitude favorable au GPRA.

Si nous avons pu obtenir de tels engagements, c'est grâce d'abord au potentiel révolutionnaire que représente l'Algérie aux yeux de l'opinion publique africaine et ensuite à l'action menée conformément aux principes évoqués plus haut.

Par ailleurs, comme nous avons eu l'occasion de le souligner, il importait que nos rapports avec le monde arabe en général et le Maghreb en particulier soient empreints de la solidarité la plus totale. Celle-ci ne s'est pas toujours traduite dans les faits. Pourtant, comparée à ce qu'elle était auparavant, notre situation s'est nettement améliorée. C'est ainsi que nous avons d'excellents rapports avec le Maroc, et nos relations avec la RAU se caractérisent par une cordialité qui pourra s'avérer positive.

Un engagement total des pays arabes à nos côtés nous était indispensable pour mener à bien nos actions en Asie et vers le monde communiste.

En Asie, l'excellence de nos rapports avec l'Indonésie et le raffermissement de nos positions à travers tous les pays du continent asiatique (à l'exception des pays comme l'Iran, la Thaïlande) marque certainement un progrès sur notre situation antérieure.

Faut-il insister ici sur les progrès nettement sensibles de nos liens avec les divers pays communistes ?

L'examen sommaire que nous avons fait sur notre action intense auprès de ces pays se passe, semble-t-il, de tout commentaire.

Cette brève appréciation des aspects positifs de notre action trouve au moins deux confirmations essentielles : la première lors de la 15e session des Nations unies, la seconde lors de la conférence préparatoire des Etats non alignés.

Il est remarquable que, pour la première fois depuis 1955, une résolution conforme aux objectifs du gouvernement algérien ait pu obtenir plus de la majorité des deux tiers au sein de l'Organisation internationale.

Pour ce qui est de la conférence préparatoire des pays non engagés, nous avons pu, malgré la tiédeur de certains de nos alliés, malgré l'opposition de pays très importants comme l'Inde et malgré certaines manœuvres menées jusqu'à la veille de la conférence, grâce à une action vigoureuse, être admis aux travaux de ces assises. C'est pratiquement la première fois que l'Algérie participe sur un même pied d'égalité à une conférence internationale de cette importance[22].

Certes, l'examen de notre action passée se caractérise également par des aspects négatifs.

Le plus important réside dans les relations algéro-tunisiennes. Les manœuvres de Bourguiba, visant à amputer l'Algérie d'une partie de son territoire saharien, sa politique de division du monde arabe et de l'Afrique, enfin, son attitude médiane souvent favorable à la France et à l'Occident, ont nui à nos politiques africaine et arabe notamment, c'est-à-dire à nos deux leviers d'action essentiels vers le monde extérieur.

A ce propos, il est utile de noter que l'absence de clarté dans nos attitudes à l'égard du gouvernement tunisien n'a pu qu'accroître le caractère confus de nos rapports et par là même gêner la réalisation de certains objectifs essentiels à notre révolution.

Dans le monde arabe et en Afrique, l'absence d'une orientation nette et le fait que nous n'ayons pas pris position sur certains problèmes, limitent grandement notre action.

C'est ainsi que l'absence d'option en ce qui concerne le mouvement d'unité arabe, le problème d'Israël, le problème du néo-colonialisme en Afrique par exemple, a empêché une action plus large et plus profonde.

Dans les pays socialistes et en Amérique latine, nous n'avons pu encore concrétiser réellement l'action développée il y a plusieurs mois.

Développer nos contacts, nos liens, amener ces pays à adopter chacun à son niveau, une attitude de soutien, sinon décisive du moins substantielle, devient un impératif catégorique et immédiat.

En fait, les deux grandes faiblesses que nous avons pu constater peuvent se résumer comme suit : tout d'abord l'incapacité où nous étions de faire jouer à la révolution algérienne le rôle dynamique qui était sien, ensuite l'absence de tout plan à long terme.

A ces deux faiblesses d'ordre politique s'en ajoute une d'ordre organique.

L'absence d'une idéologie clairement établie et d'une politique extérieure admise au moins dans ses principes n'a jamais permis à l'Algérie le rôle qu'on attendait d'elle dans le monde arabe et en Afrique notamment.

Dans le domaine de l'action, nos opérations diplomatiques ont presque toujours eu un caractère tactique et demeuraient sans lendemain. Mieux on enregistrait quelquefois des actions parallèles sans synchronisation aucune (conférence de Chtaura, voyage en Chine, voyage en Asie du Sud-Est, conférence des pays neutralistes).

Sur le plan organique, nous devons également souligner les graves faiblesses qui caractérisent nos Affaires étrangères.

Il y a tout d'abord la coupure entre le gouvernemnt et son ministère des Affaires extérieures. Certes, nous apprécions l'argument politique selon lequel une présence est utile au Caire. Cependant, il est facile d'observer que les inconvénients l'emportent largement sur les avantages.

Souvent des actions ont été décidées et exécutées par divers départements ministériels sans consultation ou collaboration du ministère des Affaires extérieures. De plus, il devient embarrassant de souligner une nouvelle fois l'absence de coordination qui régit nos différentes actions internationales.

En guise de conclusion, qu'il nous soit permis d'observer que le problème algérien a pris dans tous ses aspects un caractère international.

Le siège du gouvernement, la présence de nos services et le tournant pris par le conflit franco-algérien associé à l'évolution de la situation internationale font que, si nous devons accorder la priorité au front de la lutte armée, nous devons accorder au moins autant d'importance à la lutte diplomatique.

Il serait malaisé ici de faire des propositions concrètes ou d'offrir certaines perspectives.

Notre seule proposition se limitera à l'établissement d'une commission « ad hoc » chargée de fixer les perspectives et les moyens d'action de notre politique extérieure.

NOTES

1. Rapport destiné à une réunion du CNRA qui s'est tenue fin août 1961. Le rapport-bilan est le dernier qu'ait rédigé Krim en tant que ministre des Affaires extérieures. Le CNRA devait lui confier l'Intérieur en remplacement de Bentobbal.
2. Conférence de Tanger (27 et 29 avril 1958).
3. Le refroidissement des relations avec la RAU commence en avril 1958 : les Egyptiens reprochaient au FLN d'entrer dans le jeu de l'impérialisme en participant à la conférence de Tanger aux côtés de la Tunisie et du Maroc. Il se prolonge avec la tentative du colonel Amouri de renverser le GPRA. Il ne prendra fin qu'au début des années 1960.
4. Cette séparation inaugurée lors de la création du GPRA en septembre 1958 prend fin en janvier 1960.
5. La reconnaissance du principe de l'autodétermination en septembre 1959 par le général de Gaulle désamorça l'opposition à la France, à l'ONU, sur la question algérienne. Aucune des deux motions de condamnation de la France soumises à l'Assemblée, l'une « dure » soutenue surtout par l'Arabie Saoudite et la Guinée, l'autre modérée, ne fut adoptée.
6. 18 décembre 1959 — 26 janvier 1960.
7. Cela n'est vrai que pour la RAU, seul pays à avoir une politique africaine qui ne tenait pas compte du contentieux historique arabo-africain.
8. Union générale des étudiants musulmans algériens.
9. Juillet 1961 — Cf. doc. n° 59.
10. Croissant rouge algérien.
11. Cf. doc. n° 96.
12. Cf. doc. n° 99 et 100.

13. Le général Kassem prit le pouvoir en Irak en juillet 1958. Assassiné lors d'un coup d'Etat en février 1963.
14. Libye. Renversé en 1967 par le colonel Kadhafi.
15. Prit le pouvoir au Soudan en 1958 et démissionna sous la pression de la rue en 1964.
16. Elles furent surtout importantes dans l'établissement de rapports plus équilibrés avec la République arabe unie.
17. La mission d'Accra était dirigée par Frantz Fanon.
18. La mission de Conakry était dirigée par Omar Oussedik.
19. La mission de Bamako était dirigée par Boualem Oussedik.
20. La conférence de Tunis eut lieu du 25 au 30 janvier 1960 et celle du Caire du 25 au 31 mars 1961. Dans les deux cas, la délégation algérienne était dirigée par M. Ahmed Boumendjel, membre du comité directeur.
21. Cuba.
22. La conférence des non alignés s'est tenue du 1er au 6 septembre 1961 à Belgrade. L'Algérie y était représentée par le président Ben Khedda.

DOCUMENT N° 87 (inédit)

RAPPORT AU GOUVERNEMENT SUR LES TÂCHES IMMEDIATES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES[1]

avril 1962. AUTEUR : *Mohammed Harbi.* SOURCE : *archives personnelles.*

L'objet de ce rapport n'est ni d'analyser les forces objectives qui déterminent l'évolution mondiale ni d'indiquer la politique extérieure à suivre par le gouvernement. Un tel travail a déjà été entrepris par la direction centrale au moment où le frère Krim avait pris la responsabilité du ministère des Affaires extérieures (MAE). Faute de perspectives à long terme le gouvernement s'en est inspiré pour des opérations diplomatiques d'un caractère tactique et non pas une politique suivie.

Je limiterai donc ce rapport à trois questions principales :

1. l'activité propre du ministère des Affaires extérieures,
2. les problèmes posés par l'activité de nos missions et délégations,
3. les tâches nouvelles du ministère des Affaires extérieures et les moyens à lui fournir pour les assurer.

Avant d'évoquer l'activité du ministère sur le triple plan administratif, financier et diplomatique je voudrais faire deux remarques préalables qui aideront à mieux situer les limites objectives à une organisation cohérente et harmonieuse du travail.

— Du fait de la présence du gouvernement à l'extérieur du territoire national, l'action diplomatique n'a jamais été l'attribut du seul ministère des Affaires extérieures. Elle a été aussi assumée par d'autres membres du gouvernement et par les organisations à vocation externe (UGTA, UGEMA, CRA, Union des femmes) sans coordination et sans collaboration du MAE. Aucun département ministériel, aucune organisation nationale n'a jusqu'à ce jour rendu compte des tâches qui lui ont été confiées ou dont il a pris l'initiative dans le cadre des Affaires étrangères (ex. : contacts des ministres avec les ambassades étrangères, tournée dans les pays arabes, travaux du comité culturel de la Charte africaine de Casablanca, congrès des femmes africaines à Bamako).

— Chargé personnellement de la négociation où les positions à défendre étaient empiriquement définies, il m'était difficile de remédier à l'isolement de la direction centrale et des missions, isolement que mon prédécesseur aux Affaires étrangères avait déjà noté lors de l'avant dernier CNRA. Les conséquences de cette situation ont été lourdement ressenties par nos représentations et nos alliés et cela au moment où ils avaient le plus besoin d'un contact permanent.

I. ACTIVITES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

1. Sur le plan administratif

— Organisation rationnelle des archives trouvées au ministère et qui remontent au début de la révolution. Cette remise en ordre nous a permis de reconstituer le travail effectué et de constater l'impossibilité de faire un bilan de l'apport extérieur à notre lutte sur la base des documents existants. (Absence de rapport sur de nombreuses conférences auxquelles notre pays a participé — inexistence de bilan sur l'aide étrangère).

— Institution d'un sac diplomatique à partir du Caire avec nos missions à Accra, Bamako, Conakry, Beyrouth, Baghdad, Djeddah.

— Compression du personnel au niveau de la direction centrale conformément aux directives données par le gouvernement.

2. Sur le plan financier

— Institution d'un règlement financier à l'usage des missions et des délégations. Dans l'ensemble ce règlement a été respecté par toutes nos représentations extérieures sauf celles de Syrie, d'Irak, d'Arabie Saoudite, de Jordanie et de Yougoslavie où les mouvements financiers sont très importants du fait de dons et cotisations. Les rapports de vérification établis par le frère Saïd Arab et transmis au ministère des Finances en font foi.

— Dans les délégations d'Italie et d'Allemagne, il a été établi une séparation étanche entre la comptabilité des fonds en provenance du ministère et ceux en provenance de la Fédération de France[2].

— Elaboration du budget pour les six premiers mois de l'année 1962. Malgré l'ouverture de bureaux en Amérique Latine, au Pakistan et au Mali, le budget semestriel est sensiblement égal à celui établi lors de l'exercice précédent. Si l'on ne tient pas compte de l'ouverture des nouveaux bureaux, la réduction des dépenses se chiffre à 19 000 000 de francs. Il est à noter que le ministère assume selon les directives gouvernementales la prise en charge d'éléments n'exerçant aucune activité (Cheikh El Brahimi, Amor Bougaci, El Ouardi, Amara Bouglez, Lahouel Hocine).

L'activité du ministère des Affaires étrangères s'est élargie et approfondie.

— Les nominations de Bouattoura à Accra, d'Aït Chaalal à Beyrouth, de Hassan Aziz à Bonn, de Guellal à Londres, de Yala à Prague[3] ont revalorisé la qualité et le sérieux politique de notre représentation extérieure et nous ont permis de forger des liens bénéfiques avec des cercles intellectuels, politiques et économiques jusqu'alors attentistes ou réticents à notre égard, poussé certains pays socialistes moins engagés à nos côtés que la Chine (ex. : URSS, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) à nous considérer comme un partenaire effectif sur le plan diplomatique.

— Les « comités pour l'Algérie » en Malaisie et à Singapour, l'association Japon Maghreb, informés et alimentés d'une manière suivie à partir de la direction centrale du ministère ont suppléé à l'absence de mission dans ces pays prouvant ainsi que l'existence de bureaux confiés à des éléments sans perspective nationale n'est pas toujours le meilleur moyen de faire fructifier le capital moral accumulé grâce au rayonnement de la lutte de notre peuple.

— Au niveau des organisations de masse, (comité de solidarité afro-asiatique, conférence des peuples africains, comité Algérie Congo) nos représentants ont participé sur la base de l'expérience propre à notre pays aux discussions sur la stratégie et la tactique à adopter face à l'impérialisme sur le rôle des groupes de Casablanca et de Monrovia dans l'évolution de l'Afrique. Cette contribution a grandement favorisé le renouveau d'intérêt de l'URSS pour notre mouvement de libération.

— Au sein du groupe de Casablanca, la position de l'Algérie est allée se renforçant. Le rôle déterminant joué par notre pays dans la renonciation de la RAU, de la Guinée, du Mali et du Ghana à se rendre à la conférence de Lagos[5], l'échec de cette conférence ont accru le prestige de l'Algérie auprès des pays neutres et des pays socialistes.

— Sur le plan concret le ministère des Affaires étrangères a demandé et obtenu la reconnaissance de la Somalie. Il a obtenu aussi une contribution financière symbolique de la part du Ghana, de la Birmanie, de l'Ethiopie et de la Malaisie.

II. PROBLEMES POSES PAR L'ACTIVITE DES MISSIONS

Les liaisons

Ce problème n'a jamais été résolu d'une manière satisfaisante.

Du point de vue technique aucune liaison par transmissions, par courrier direct ou par valise diplomatique n'existe avec nos missions et délégations en Indonésie, en Inde, au Pakistan, à Belgrade, en Chine, en Tchécoslovaquie et en Scandinavie. Le ministère en est réduit à utiliser le sac diplomatique des pays amis. Du point de vue politique, l'information de nos bureaux extérieurs a toujours été en retard sur la nécessité d'orchestrer des campagnes de presse et de propagande autour de nos positions. Ce vice de forme ne pouvait recevoir de solution dans le cadre du ministère. Il est conséquent à l'absence de choix clairs et non équivoques sur les plans interne et extérieur.

Le personnel

La machine bureaucratique du ministère des Affaires extérieures s'est constituée empiriquement sans définition préalable des critères de représentation. L'affectation de certains cadres à des tâches de représentation a pendant longtemps été une soupape de sûreté pour la solution des problèmes existants dans d'autres secteurs de la révolution. Cette donnée jointe au manque de culture, de qualification technique d'un contrôle politique adéquat a contribué à la formation de responsables conformistes, corruptibles et aptes à toutes les combines indépendamment de l'intérêt national.

Certaines missions sont devenues de ce fait ingouvernables. Leurs titulaires vivent davantage en symbiose avec les gouvernements auprès desquels ils nous représentent, limitent leur champ d'activité aux cercles diplomatiques étrangers et sont totalement coupés des milieux politiques favorables à notre lutte. Les dangers de cette situation ne peuvent que s'aggraver. Et si l'on n'y met bon ordre, ces aspects négatifs apparaîtront bientôt et mettront en lumière le fractionnement des responsabilités.

III. TACHES NOUVELLES DU MINISTERE DES AFFAIRES EXTERIEURES ET MOYENS A LUI FOURNIR

La période transitoire doit permettre au ministère des Affaires extérieures :

— de liquider le contentieux né de l'installation d'une énorme masse d'Algériens en Tunisie et au Maroc ;

— de donner une vie légale aux relations nouées avec les pays qui ont reconnu le GPRA ;

— de faire face aux questions nées sur le plan africain de la cessation de la guerre et de préparer organiquement et politiquement l'avenir.

1. La guerre a poussé de nombreux Algériens à se réfugier en Tunisie et au Maroc. On trouve parmi eux :

— des commerçants récemment installés pour qui se pose le problème de faire sortir leurs capitaux ;

— des fonctionnaires engagés dans l'administration sur la base de contrats ;

— des réfugiés aux frontières qui ont émigré avec leur cheptel.

Le ministère de l'Intérieur se doit de communiquer dans les délais les plus brefs les états nécessaires pour permettre à nos missions de négocier avec les autorités tunisiennes et marocaines ces questions. Dans la perspective d'une algérianisation de l'administration dans notre pays, la rupture des contrats de certains fonctionnaires doit être abordée, avec célérité.

2. Pour donner une vie légale aux relations nouées avec les pays qui ont reconnu le GPRA, nous pouvons leur demander d'ores et déjà d'accréditer officiellement des ambassadeurs auprès de notre gouvernement. Jusqu'à ce jour, seul le Pakistan, le Ghana et la Chine ont accrédité des ambassadeurs auprès du GPRA. Par ailleurs le Viet-nam Nord, la Mongolie extérieure, la Corée du Nord, Cuba, l'URSS, la Tchécoslovaquie et l'Albanie nous ont demandé d'établir avec eux des relations diplomatiques. Dans l'immédiat, il est nécessaire de pourvoir :

— Moscou, accréditer notre représentant auprès des autres pays socialistes européens et la Mongolie extérieure,

— Cuba

— Hanoï (avec rayonnement sur la Corée du Nord), l'expérience de ce pays dans la solution des problèmes nés de la colonisation puis de la guerre nous sera très précieuse.

Conséquences en Afrique du Nord

La solution du problème algérien laisse intact les problèmes de frontières que nous avons avec le Maroc et la Tunisie. La manière dont a été résolue la question saharienne fait de nous les associés de fait de la France. Il nous faut donc en utilisant les accords franco-algériens trouver une formule de participation des deux autres pays maghrébins à l'exploitation des richesses sahariennes. Sans cela nous contribuerons à renforcer les particularismes nationaux de chaque pays au bénéfice de l'impérialisme français. Le problème de nos relations avec la Tunisie et le Maroc doit être abordé sans délai à la lumière du contentieux frontalier existant et dans la perspective de l'unification du Maghreb arabe.

Conséquences en Afrique Noire

La guerre d'Algérie a entraîné une radicalisation indéniable de l'Afrique noire et permis à des mouvements nationaux naissants de mettre à profit l'impossibilité dans laquelle se trouvait la France de faire face en même temps et sur tous les fronts pour se dégager à des degrés divers de son emprise. La Guinée et le Mali, le premier plus que le second, ont poussé leur dégagement dans une direction assez avancée. La solution algérienne permet à la France d'atténuer les tensions dans son ex-empire africain et d'accroître l'élasticité de la réforme en cours. Les structures sociales africaines, le niveau de conscience des masses, l'absence de discussions politiques radicales, l'immensité des problèmes posés par la construction d'une société moderne peuvent donner prise au néo-colonialisme. Cela pose sous un jour entièrement nouveau la question des rapports entre les groupes de Casablanca et de Monrovia. Chacun des pays veut utiliser aujourd'hui le prestige acquis par la révolution algérienne pour justifier aux yeux de son opinion publique et de ses alliés le rapprochement déjà esquissé avec la France, et les pays de la Communauté (cas du Mali), avec les pays du groupe de Monrovia (cas du Ghana). La Guinée que le général de Gaulle continue à vouloir mettre à genoux cherche, quant à elle, à éviter d'être totalement isolée en Afrique. Ainsi donc sur le plan africain, notre gouvernement doit faire preuve de beaucoup de prudence s'il ne veut pas contribuer à la désintégration du groupe de Casablanca, à l'isolement de la Guinée et de la RAU.

Les tâches du ministère des Affaires extérieures sont immenses car la solution du problème algérien n'est pas totale. Des troupes françaises demeurent après l'indépendance sur notre territoire. Notre économie demeure étroitement liée à celle de la France qui conserve l'exploitation de l'essentiel de nos richesses. Il nous faudra donc continuer sous une forme nouvelle la lutte contre la domination étrangère. Le retentissement international de notre lutte, le dynamisme et l'expérience révolutionnaire de notre peuple nous donnent cette possibilité. Il nous faut donc consolider les alliances forgées au cours de la guerre et promouvoir une politique effectivement neutraliste. Mais cette politique, il ne sert à rien de la proclamer si l'on ne met pas en place un instrument diplomatique convaincu de son utilité et de son efficacité. Le gouvernement doit donc envisager une refonte totale du ministère des Affaires extérieures sur le plan organique. Cette refonte doit se faire autant au niveau de la direction centrale qu'au niveau des missions.

— La direction centrale doit être dotée de pouvoirs propres à lui assurer une prise réelle sur les missions. La nomination d'un secrétariat général par le gouvernement conférerait à la direction centrale l'autorité nécessaire pour administrer et orienter les activités de l'ensemble du ministère. Dans les prochains jours les services du ministère vont s'agrandir de deux directions. L'une pour les questions culturelles, l'autre pour les questions économiques.

— Nos missions dans le Moyen-Orient (Liban excepté), en Indonésie, en Guinée, en Yougoslavie doivent être revues dans leur composition. Elles disposent actuellement d'un personnel pléthorique et peu rentable.

— Les principales missions (Moscou, Belgrade, le Caire, Rabat, Tunis, Pékin) doivent être élevées au rang d'ambassades. Les titulaires de ces postes qui seront parmi les axes fondamentaux de notre politique extérieure doivent être choisis avec soin et refléter les préoccupations du pays.

— La réorganisation de la direction centrale et des missions ne peut dégager dans le contexte actuel les éléments nécessaires pour pourvoir les postes qui seront disponibles. Un sérieux effort de recrutement de personnel qualifié, à même de constituer l'embryon de l'appareil diplomatique de demain, doit être fourni. Les nouvelles recrues pourraient être placées en stage dès maintenant auprès des ministères des Affaires étrangères des pays frères et amis.

Faute de ces mesures, les aspects négatifs qui existent actuellement (bureaucrate, routine, irresponsabilité, individualisme) ne feront que s'aggraver et hypothèqueront davantage notre politique extérieure de demain quelque soit sa justesse.

NOTES

1. Ce rapport a été rédigé par Mohammed Harbi à la demande de Saad Dahlab, ministre des Affaires étrangères, et devait être transmis au GPRA. On ignore s'il a été effectivement remis au gouvernement, son acheminement n'ayant pas été assuré par la direction centrale du ministère.
2. Les fonds de la Fédération de France servaient à l'acheminement de ses militants vers la Tunisie et le Maroc.
3. Tous futurs ambassadeurs.
4. Conférence des Etats indépendants d'Afrique (4-8 août 1959).
5. Cette conférence devait grouper tous les Etats d'Afrique, mais l'exclusive jetée contre l'Algérie a mené les membres du groupe de Casablanca à ne pas se joindre à ceux du groupe de Monrovia. C'est la position de l'Algérie et du Maroc, et de la Guinée, qui incita les autres membres du groupe à renoncer à y participer.

DOCUMENT N° 88 (traduit de l'arabe)

SUGGESTION FORMULEE PAR LES DELEGUES DU GPRA DANS LES PAYS ARABES ET TRANSMISE SUR LEUR DEMANDE AU GOUVERNEMENT 1

Le 15 novembre 1959. SOURCE : *archives privées.*

Le Caire, le 15 novembre 1959.

Les délégués du Gouvernement provisoire de la République algérienne dans les pays arabes ont mentionné avec appréhension dans leurs rapports verbaux et aux cours des travaux de la conférence qui s'est tenue à Damas du 8 au 14 novembre 1959, qu'ils n'ont cessé d'entendre depuis quelque temps des rumeurs de plus en plus persistantes portant sur de graves divergences existant entre les responsables du destin de l'Algérie.

Ils ont fait état également des nouvelles qui leur sont parvenues affirmant l'existence d'un différend qui menace sérieusement l'unité gouvernementale comme la bonne harmonie et le collaboration nécessaires dans le travail, différend qui a déjà compromis un certain nombre de tâches et peut porter un grand préjudice à la glorieuse révolution algérienne.

Les délégués ont, évidemment, opposé le démenti le plus formel à ces rumeurs car ils estimaient qu'elles pouvaient provenir de sources françaises, sachant que le colonialisme n'a jamais reculé devant cette arme pour semer les germes de la division dans les rangs des combattants, les opposer les uns aux autres, diminuer leur détermination et affaiblir leurs forces.

En dépit de cela, les délégués estiment que si une action rapide et décisive ne vient pas mettre fin à ces rumeurs de plus en plus persistantes, ils craignent que les masses arabes ne finissent par y croire, ce qui porterait un préjudice certain à notre cause et rendrait vains les efforts que nous sommes appelés à déployer dans les pays arabes.

Pour toutes ces raisons, les délégués sollicitent vivement de leur gouvernement des mesures urgentes de nature à préserver d'une façon générale notre prestige et le bon renom de la révolution. Nous jugeons que cela est un acte nécessaire et indispensable si nous voulons mettre fin aux agissements néfastes de nos ennemis et permettre aux patriotes de continuer honnêtement à œuvrer avec zèle et dévouement pour le triomphe de notre noble lutte. Les délégués saisissent cette occasion pour exprimer de nouveau à nos dirigeants et à notre valeureuse Armée de libération nationale notre entier dévouement.

NOTE

---

1. En mars 1959, un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, Amira Allaoua, « se suicide » après son interrogatoire par les services algériens de sécurité. Le docteur Lamine Debaghine conteste la thèse du suicide. Il en résulte une grave crise au sein du GPRA. Cette « suggestion » au gouvernement a été adoptée sur proposition de partisans du Dr Lamine Debaghine. Elle n'exprime pas le point de vue de militants qui débattent des problèmes « au fond » mais de fonctionnaires qui suivent le chef d'un appareil.

DOCUMENT N° 89

LETTRE DE DEMISSION DE MOHAMMED HARBI AU MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES DU GPRA

22 mai 1960. AUTEUR : Mohammed Harbi. SOURCE : archives personnelles.

Le Caire, le 22 mai 1960

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de me décharcher des responsabilités que vous m'aviez confiées et d'agréer ma mise en disponilibité.

Loin de constituer une renonciation à mes obligations de militant de la cause nationale, ma démarche exprime mon refus d'accepter la conception policière de l'action politique qui prévaut au sein du FLN. Par sa nature même cette conception laisse une large place à la manœuvre et à l'intimidation. L'exploitation faite de l'incident que j'ai eu avec un membre de l'état-major, le frère Ali Mendjli, est révélatrice à cet égard[1].

Une discussion sur les problèmes fondamentaux posés par le soulèvement révolutionnaire de notre peuple (nécessité d'une organisation d'avant-garde liée aux combattants et au peuple et dirigeant le pays de l'intérieur, rôle de l'Algérie dans le mouvement arabe pour l'unité et l'indépendance, urgence d'une stratégie politique et militaire embrassant le Maghreb arabe, lutte contre les tendances opportunistes, conditions d'une guerre de longue durée) a été déformée intentionnellement et transformée en dénigrement du CNRA,, du gouvernement et du ministre des Affaires extérieures.

La tendance de certains dirigeants à vouloir fonctionnariser les cadres, à étouffer la discussion et à confondre l'indépendance d'esprit et l'esprit de fraction ne permet ni de délimiter les ennemis intérieurs et extérieurs de la révolution ni de mesurer la pression qu'ils exercent sur l'appareil dirigeant. Les événements de 1959 ont suffisamment démontré les dangers qui pèsent sur notre pays et partant sur une issue heureuse du conflit franco-algérien.

Aucun militant conscient ne peut ignorer que les causes essentielles de nos difficultés proviennent des conditions objectives dans lesquelles s'accomplit notre révolution ; pays inégalement développé laissant place aux particularismes locaux, arriération culturelle des masses populaires, isolement de la révolution au Maghreb arabe et coupure brutale entre les forces vives de la révolution et l'extérieur.

En de telles circonstances mettre l'accent sur le retard énorme des mots d'ordre et de l'éducation politique sur les tâches du mouvement, ne pas admettre que les militants et l'opinion algérienne soient cantonnés dans le rôle de spectateurs, d'instruments ou d'exécutants aveugles, c'est désigner les faiblesses de l'ensemble de l'organisation et non pas celles de telle ou telle personne prise isolément.

Les convulsions qui secouent notre mouvement de libération ne datent pas de novembre 1954 et sont encore très loin de leur fin. Aussi comprendrez-vous, Monsieur le Ministre, qu'aucun militant digne de ce nom ne saurait renoncer à son droit d'appréciation sur une situation qui l'intéresse au même titre que ses dirigeants et dont il est également comptable.

Saluts patriotiques
MOHAMMED HARBI

NOTE

[1] Fin avril, début mai, Mohammed Harbi, secrétaire politique chargé au ministère des Affaires étrangères de la section des pays socialistes, est envoyé en mission auprès de l'état-major de l'ALN pour préparer le voyage d'une délégation gouvernementale en Chine. Une discussion politique avec le commandant Ali Mendjli, en présence des colonels Boumedienne, Ali Kafi, etc. dégénère, le Commandant Mendjli n'acceptant d'autre point de vue que celui des autorités sur les décisions du CNRA de décembre 59, janvier 1960. L'état-major demande et obtient du gouvernement de traduire Mohammed Harbi en conseil de discipline. Présidé par Ferhat Abbas, le conseil de discipline ne prendra aucune sanction.

DOCUMENT N° 90

LETTRE DE LA DIRECTION CENTRALE DU GPRA A MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES[1]

15 février 1962. AUTEURS *: Mohammed Harbi, Abdelmalek Benhabylès, Lakhdar Brahimi, Abdelaziz Zerdani.* SOURCE *: archives personnelles.*

Cher frère,

Le rapport moral ci-joint te donnera une idée de la confusion dans laquelle la direction centrale du ministère des Affaires extérieures a exercé ses activités ces cinq derniers mois.

Lorsque nous avons accepté de tenter cette expérience [de collaboration avec toi], nous étions convaincus que notre désir de bien faire [notre bonne foi] suffirait à redresser le cours des choses, à éliminer les mauvaises habitudes et à assainir les méthodes de travail.

Cette vision des problèmes nous apparaît aujourd'hui erronnée. Nous devons nous rendre à l'évidence : le ministère des Affaires extérieures n'a pas d'existence propre. Il n'y a qu'un ministre et des notables affectés dans les missions diplomatiques.

Ces conditions ne nous permettent pas de continuer à assumer des responsabilités. Notre présence [à la direction centrale] est un écran derrière lequel chacun règle ses comptes personnels sous des apparences désintéressées. Une telle situation risque de nous faire apparaître comme des éléments attachés aux honneurs inhérents à notre charge.

Pour cette raison, nous vous demandons de désigner une nouvelle direction à même d'assumer dans la clarté et avec compétence la gestion du ministère.

Militants de la révolution, nous demeurons prêts cependant à assumer toute tâche compatible avec notre disposition [d'esprit] et notre capacité.

Salutations fraternelles.

La Direction centrale *Le Caire, 15 février 1962.*

MOHAMMED HARBI, ABDELMALEK BENHABYLES. LAKHDAR BRAHIMI, ABDELAZIZ ZERDANI

NOTE

---

1. Le document remis au ministre des Affaires extérieures était rédigé en français. Ce document n'étant pas disponible, le présent texte a été établi d'après la version arabe.

Les relations maghrebines

DOCUMENTS 91 A 96

Avec l'Egypte, la Tunisie et le Maroc ont été les deux pays qui ont le plus aidé à faire du FLN le représentant exclusif du peuple algérien et payé le plus chèrement la solidarité avec l'Algérie.

Hôtes d'une armée qui mène à partir de 1958 une guerre de position, la Tunisie et le Maroc sont directement impliqués dans le conflit franco-algérien et craignent l'extension de la guerre à leur territoire et la radicalisation de la situation politique dans l'ensemble du Maghreb. Leur souci de contenir la révolution algérienne se traduit par des pressions politiques (doc. n° 91).

Le FLN souffre d'être considéré au Maghreb comme un partenaire mineur. Son nationalisme contribue à ses déboires. N'a-t-il pas lui-même abandonné les résistants tunisiens à leur propre sort après les avoir engagés à continuer la lutte pour une décolonisation radicale ? Au cours de l'année 1958, les particularismes nationaux s'affirment avec force au Maghreb : accord franco-tunisien sur Edjelé le 30 juin 1958 et protestation du FLN (doc. n° 92), affrontements entre l'ALN algérienne et les forces armées marocaines à cause des revendications du Maroc sur le tracé de ses frontières marocaines (doc. n° 93), mesures contre le FLN et l'ALN en Tunisie (doc. n° 94, 95). La situation des réfugiés algériens et le refus de rapports interétatiques qui permettraient au FLN de contrôler la colonie algérienne ajoutent au malaise (doc. n° 93 et n° 95).

Cependant, les rapports avec le Maroc s'améliorent dès 1960 avec la signature d'un protocole d'accord entre le gouvernement de Sa Majesté Mohammed V, roi du Maroc, et le GPRA (doc. n° 96) et l'acceptation marocaine de renvoyer à plus tard l'étude du contentieux frontalier.

La tension entre le FLN — ALN et le gouvernement tunisien s'estompe en 1960 puis ressurgit brutalement en 1961.

A ne considérer que les documents présentés ici, on serait tenté de ne voir dans les rapports entre l'Algérie et ses voisins que le contentieux. Ce serait oublier que le FLN était un allié exigeant et que ses dirigeants n'hésitaient pas parfois à couvrir du manteau de la révolution l'indiscipline des réfugiés ou la morgue des combattants à l'égard des populations des pays d'accueil.

DOCUMENT N° 91 (inédit)

PROCES-VERBAUX DE LA CONFERENCE TRIPARTITE NORD-AFRICAINE DE TUNIS [1]

17, 18, 19 et 20 juin 1958. SOURCE *: archives privées.*

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 1958

La séance est ouverte à 20 h 15 :

Etaient présents :

Tunisie :

Bahi Ladgham, vice-président du Conseil ; Saddek Mokadem, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ; Tayeb Mehiri, secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; Ahmed Tlili et Abdel-Madjid Chaker, membres du Bureau politique du Néo-Destour.

Maroc :

Ahmed Balafredj, président du Conseil ;

Abderrahim Bouabid, vice-président du Conseil.

Algérie :

Ferhat Abbas, membre du CCE ;

Krim Belkacem, membre du CCE;

Abdelhafid Boussouf, membre du CCE;

Le commandant Kaci, chef de la base FLN de Tunis ;

Ahmed Françis, Ahmed Boumendjel et Aït Ahcène, membres de la délégation extérieure du FLN;

Rachid Gaïd, secrétaire national de l' UGTA.

Il est procédé tout d'abord à la désignation d'un président de séance et d'un secrétariat composé de 2 membres.

M. Ferhat Abbas et désigné pour présider la séance. MM. Ahmed Tlili et Aït Ahcène comme secrétaires.

M. Ferhat, président, ouvre la séance en donnant la parole à M. Bahi Ladgham qui demande que les travaux soient secrets et que certaines mentions ou précisions ne soient pas notées sur le procès-verbal. L'accord étant réalisé sur ce point, il est passé à l'ordre du jour.

M. Boussouf propose l'ordre du jour suivant qui est adopté.

Ordre du jour :

1. Application des décisions de Tanger [2]

a. de l'aide à l'Algérie

b. de l'évacuation des troupes d'occupation

c. de la condamnation de la politique de De Gaulle en Algérie

d. de la position commune à l'ONU

e. du gouvernement algérien.

2. Etude de la mise en place des organismes prévus par la conférence de Tanger.

a. Secrétariat permanent

b. Assemblée consultative.

Le Président ouvre la discussion sur le point I a) de l'aide à l'Algérie en donnant la parole à M. Boussouf.

M. Boussouf expose que lors de la conférence de Tanger, des décisions ont été prises en ce qui concerne l'aide à l'Algérie, aide financière, aide aux réfugiés algériens, aide matérielle. La délégation algérienne aimerait connaître si ces décisions prises à Tanger ont été discutées au sein des gouvernements tunisien et marocain, et dans quelle mesure elles auraient commencé à être exécutées. Il y a plus de deux mois que la conférence de Tanger s'est terminée et il est possible qu'après nous êtres séparés cette fois-ci, nous n'ayons plus l'occasion de nous réunir avant 2 ou 3 mois. C'est pourquoi la délégation algérienne attache une grande importance à ces informations.

La parole étant donnée à M. Bouabid, ce dernier expose qu'il lui est difficile de donner des informations précises quant à la question des réfugiés tout d'abord. Le problème des réfugiés est un problème qui doit être réglé quotidiennement et sur place entre les représentants algériens et représentants marocains. Il est difficile de parler d'une manière générale. Le principe de l'aide aux réfugiés étant admis par les autorités marocaines, il suggéra que l'application en soit laissée aux membres du secrétariat permanent. Abordant la question de l'aide financière, M. Bouabid indique que les moyens financiers de l'Etat marocain sont limités. Mais il appartient aux représentants algériens de nous indiquer leurs besoins ; il est évident que l'installation des secrétaires permanents aurait permis d'aller beaucoup plus vite dans ce domaine. Que les représentants algériens nous fassent connaître leurs demandes et nous sommes prêts à les examiner.

M. Krim Belkacem intervient alors pour demander si au sein du gouvernement marocain, la question de l'aide à l'Algérie a été abordée et discutée. Dans l'affirmative, quelles sont les décisions qui auraient été prises ?

M. Bouabid indique que cette question n'a pas été abordée dans le détail au sein du gouvernement marocain, tout au moins en ce qui concerne les modalités d'application et d'exécution, cependant une commission dont il est le président a été chargée de la question des réfugiés.

M. Boumendjel ayant demandé si les décisions prises à Tanger concernant la situation existant dans certaines parties du Sud ont été exécutées, M. Bouabid répond en indiquant qu'il y avait eu un commencement d'exécution mais qu'il lui était difficile d'en préciser l'importance. Après l'intervention de MM. Boussouf et Krim sur cette question, la parole est donnée à M. Bahi Ladgham.

M. Bahi Ladgham aborde tout d'abord l'aspect financier de l'aide à l'Algérie. Il indique que l'installation des secrétaires permanents aurait fait évoluer les choses beaucoup plus rapidement, le principe de l'aide financière étant admis, il reste à étudier les modalités d'exécution. Ces modalités étant essentiellement d'ordre technique, il serait beaucoup plus pratique de laisser au soin des secrétaires permanents d'étudier le volume et les modalités d'application de cette aide. Les ressources financières de l'Etat tunisien sont limitées, mais nous pensons qu'il appartient aux représentants algériens de nous indiquer ce qu'ils attendent de nous dans ce domaine.

M. Boussouf indique qu'il est difficile aux représentants algériens de fixer le volume de cette aide financière. Prenant l'exemple des pays arabes du Moyen-Orient, il indique que ces derniers ont accepté d'inscrire dans leur budget et de prévoir une aide financière de 5 et même 7 % du volume de ce budget[3]. Les gouvernements tunisien et marocain peuvent-ils en faire autant ? Il est évident que le CCE a établi le budget de guerre de la révolution algérienne. Ce budget, évalué suivant les dépenses effectuées l'an dernier et celles effectuées depuis le début de cette année, s'élève à la somme annuelle de 12 milliards de francs français[4]. Cette somme comprend les dépenses militaires et les dépenses nécessitées par l'aide que nous devons apporter à notre peuple que 4 ans de guerre totale commencent à épuiser, économiquement parlant.

M. Krim intervient alors pour attirer l'attention des responsables marocains et tunisiens sur l'urgence et la nécessité d'une aide importante. Les gouvernements tunisien et marocain qui disposent d'armées nationales savent ce que coûtent l'équipement et l'entretien d'un soldat. Or l'armée algérienne se compose de plus de 140 000 soldats [5]. L'entretien de cette armée exige par conséquent des sommes considérables. Il est en outre indispensable d'améliorer constamment l'armement de nos soldats. Beaucoup n'ont encore que des armes de chasse ou des vieilles armes de guerre. Il faut de plus leur faire parvenir des munitions en quantités toujours plus grandes. A côté de cette armée régulière, il y a les moussebilines toujours plus nombreux. Les moussebilines sont également à entretenir et à armer. Enfin, dans nos montagnes et nos maquis, il n'y a pas seulement que les soldats et les supplétifs, il y a aussi, et cela en nombre toujours plus grand, les civils qui se sont réfugiés auprès de l'armée de libération, qui vivent avec elle et qu'il est indispensable d'entretenir et d'équiper, car une grande proportion est en mesure de porter les armes. M. Krim signale enfin que les familles des milliers d'Algériens détenus dans les prisons et les camps de concentration sont à la charge de la révolution algérienne. Après avoir insisté sur l'urgence d'une aide immédiate et importante, il précise que le chiffre des victimes de la guerre dépasse 600 000 personnes.

M. Boussouf intervenant précise que la France a entrepris une véritable guerre économique contre le peuple algérien. L'armée française, délaissant le combat contre l'armée algérienne, porte actuellement tous ses efforts sur les populations civiles. Une infrastructure, les Sections administratives spéciales, a été mise en place. Les SAS regroupent les populations civiles autour des camps militaires, où elles leur font des distributions de vivres, dans le but de les séparer de l'armée algérienne et d'éviter que cette dernière puisse se ravitailler. Nous devons répondre à cette offensive économique en apportant une aide minima au peuple. Ce dernier a pendant 4 ans subvenu aux besoins de l'armée de libération et même aux besoins extérieurs. Mais maintenant ses possibilités s'épuisent. Il n'a plus rien à donner. La terre n'est plus labourée, l'ouvrier ne travaille plus chez les Français, des régions entières sont démunies de tout. Il est donc indispensable de ravitailler l'intérieur. Les difficultés d'acheminement ne permettent pas de faire parvenir cette aide sous forme de denrées. Ce qu'il faut, c'est faire parvenir de l'argent.

M. Bahi Ladgham poursuit alors son exposé. Il indique que l'aide des autorités tunisiennes aux réfugiés algériens s'effectue quotidiennement.

M. Mehiri intervient alors pour préciser cette question. Il indique que les réfugiés algériens en Tunisie dont le nombre s'élève à près de 130 000 se sont installés dans les régions frontalières. Les régions frontalières sont parmi les plus pauvres de Tunisie et leurs habitants sont dans une situation économique critique. Le gouvernement tunisien avait donc, non seulement à pourvoir aux besoins des réfugiés mais aux besoins de tous ceux qui se trouvaient dans ces régions, Algériens comme Tunisiens. M. Mehiri signale qu'une solidarité totale s'est établie entre ces deux catégories d'habitants. Cette solidarité s'est manifesté dans les distributions de vivres, comme dans les bombardements français. Les réfugiés algériens ont partagé avec les habitants tunisiens des régions frontalières le pain disponible comme ils ont subi ensemble les effet des bombardements et des attaques françaises. M. Mehiri signale ensuite l'œuvre accomplie par le gouvernement tunisien sur le plan international. Les différents organismes internationaux s'occupant des réfugiés ont été alertés. Des commissions internationales sont venues en Tunisie pour examiner la question. Des dons assez nombreux sont arrivés venant de divers pays. Il termine en indiquant qu'il n'y a pas actuellement de difficultés majeures sur cette question.

M. Bahi Ladgham continuant alors son exposé précise que dans le domaine de l'aide matérielle de la Tunisie à l'Algérie, il n'y a pas de difficultés en cours.

Après que M. Krim ait précisé que la question des armes était vitale pour la révolution algérienne, et après un échange de vues sur cette question, M. Abbas demande si le Croissant rouge marocain a réellement fait le maximum sur le plan de l'aide à apporter aux réfugiés algériens. Les organismes de l'ONU qui disposent de crédits aux réfugiés ont-ils été saisis d'une demande par le Croissant rouge marocain. M. Francis apporte alors quelques précisions sur cette question et il est convenu que le Croissant rouge marocain saisira officiellement le Haut commissariat aux Réfugiés qui siège à Genève.

Le Président indique alors que l'ordre du jour appelle la discussion sur le point I b) : de l'évacuation des troupes d'occupation.

La parole est alors donnée à M. Bahi Ladgham qui évoque le problème de l'évacuation. Après Sakiet Sidi Youssef, le recours à l'ONU et les bons offices[6], nous étions parvenus à un accord sur l'évacuation dans le cadre de ces bons offices. Cet accord accepté par le gouvernement Gaillard a été remis en cause par la chute de ce dernier. Le gouvernement de Gaulle vient d'accepter un accord beaucoup plus favorable pour nous. Cet accord prévoit l'évacuation des troupes françaises de toute la Tunisie, Bizerte excepté. Cette évacuation devra se faire suivant un calendrier qui a été accepté et qui porte sur 4 mois. Après cette évacuation qui sera terminée donc dans 4 mois, le gouvernement tunisien s'est engagé à ouvrir avec la France des négociations sur le statut provisoire de Bizerte. Le gouvernement français a d'autre part accepté le principe qu'il ne pourrait y avoir désormais de soldats français en Tunisie sans l'accord du gouvernement tunisien. M. Bahi Ladgham estime que cela est très important pour l'avenir.

M. Boussouf indique alors que le CCE voudra certainement avoir des informations sur la manière dont les négociations ont été menées. Il demande en outre si le gouvernement marocain a été tenu au courant de ces négociations.

Mr. Bahi Ladgham tient à préciser que cet accord sur l'évacuation ne comporte ni clause secrète, ni contrepartie. Il précise que les aérodromes seront aussi évacués et les installations de radars (sauf celle de Bizerte) fermées. Il indique que cela est très important et qu'il a été difficile de l'obtenir.

M. Balafredj précise que le gouvernement marocain a été tenu au courant de ces négociations.

Reprenant la parole. M. Bahi Ladgham indique que les incidents aux frontières sont quotidiens et que si les autorités tunisiennes n'en parlent pas, c'est essentiellement pour des questions d'opportunité. Ces incidents aux frontières ne cesseront qu'avec la fin de la guerre d'Algérie.

La parole est alors à M. Bouabid qui fait un exposé sur l'évacuation des troupes d'occupation au Maroc. Il indique qu'au Maroc la situation est beaucoup moins avancée, bien que le principe de l'évacuation ait été admis. Nous avons estimé plus utile de poser en premier le problème de l'évacuation du Maroc oriental, en tirant argument du fait que les événements d'Alger du 13 mai étaient une menace pour la sécurité du Maroc. Certains postes du Maroc oriental ont été évacués, mais il y a évidemment une question de calendrier qui se pose. Nous nous heurtons aux mêmes difficultés de négociation que le gouvernement tunisien. En effet les Français veulent que la question des bases aéronavales et des aérodromes soit discutée avant l'évacuation. Nous pensons que le traité sur l'évacuation conclu entre la France et la Tunisie aura des répercussions sur le problème de l'évacuation au Maroc. Si les Français refusent d'admettre au Maroc ce qu'ils viennent d'admettre en Tunisie, il y aura des événements et il ne sera plus question de notes diplomatiques.

M. Bouabid termine en signalant qu'il y a au Maroc un facteur qui n'existe pas en Tunisie et qui est la présence des troupes espagnoles, présence que les Français veulent utiliser comme moyen de chantage.

M. Boussouf intervient alors pour demander aux représentants marocains et tunisiens de ne pas relâcher leur vigilance car la bataille pour l'évacuation n'est pas terminée. Les Français sont capables de ne pas exécuter leurs promesses. La bataille pour l'évacuation doit se poursuivre et les dirigeants comme les peuples marocain et tunisien doivent rester prêts à toute éventualité.

L'accord est réalisé sur ce point.

Le Président lève la séance après qu'il ait été convenu que la prochaine séance de travail aurait lieu le lendemain 19 juin à 18 heures.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 JUIN 1958

La séance est ouverte à 19 heures.

Le Président de séance, M. Abbas, rappelle l'ordre du jour et ouvre la discussion sur : « de la condamnation de la politique de Gaulle en Algérie ».

M. Boussouf intervenant indique que la discussion sur le point de l'ordre du jour portant sur l'évacuation n'était pas terminée. Il souhaiterait que la délégation algérienne puisse prendre connaissance du texte de l'accord intervenu entre les gouvernements français et tunisien.

M. Bahi Ladgham répond que le contenu de cet accord avait été donné pendant la séance de travail de la veille. Mais sur le plan formel, je [Bahi Ladgham] refuse de montrer le document. Et d'ailleurs je [Bahi Ladgham] voudrais connaître la raison pour laquelle ce document est demandé. Nous [tunisiens] n'avons jamais exigé de pareilles choses pour les activités du CCE.

M. Boussouf indique alors que la délégation algérienne est prête à fournir toutes informations désirées sur les activités du CCE. Si nous demandons à prendre connaissance de ce document, c'est pour pouvoir informer le CCE. Nous pensons que depuis Tanger nous constituons un même corps, et que, l'accord intervenu entre la Tunisie et la France étant du domaine des relations extérieures, il était normal qu'un pareil document puisse être porté à notre connaissance.

Après que M. Mehiri ait demandé pourquoi le document n'avait pas été exigé la veille, M. Bahi Ladgham poursuit en indiquant qu'il ne voyait pas l'opportunité de discuter d'une pareille question, qu'il estimait qu'il serait plus utile de discuter de l'Algérie, problème beaucoup plus brûlant et beaucoup plus urgent.

M. Boussouf insiste pour que ce document soit produit. Nous voudrions savoir, indique-t-il, si oui ou non nous avons le droit de lire un pareil document.

M. Ladgham : Ce n'est pas une question de droit mais d'opportunité. Formellement, je me refuse à produire un pareil document. Je vous ai donné hier tout le contenu. Il ne comporte qu'une page avec une grande marge.

M. Boussouf : Nous pourrions le lire ?

M. Ladgham : Non.

M. Abbas intervient alors : M. Ladgham dit que ce n'est pas une question de droit mais d'opportunité et que connaissant le contenu, il n'est pas nécessaire de lire le document. Mais la demande de M. Boussouf est parfaitement légitime, car, il est d'usage qu'un pays adresse la copie d'une note à ses alliés avant de l'envoyer au pays destinataire. Lorsque la France veut envoyer une note à M. Kroutchev, elle en adresse d'abord la copie à ses alliés anglais et américains.

M. Ladgham : Oui, l'échange de documents est normal, mais le moment est inopportun.

M. Boussouf : Hier, vous nous avez indiqué que le gouvernement marocain avait été tenu au courant des négociations franco-tunisiennes. En a-t-il été de même pour le CCE?

M. Bouabid : A Lausanne, MM. Abdellah Ferhat et Ahmed Tlili ont fait un exposé sur l'état des négociations franco-tunisiennes. Moi-même, ai fait un exposé sur l'état de l'évacuation au Maroc. Donc le CCE a été tenu au courant.

Après confirmation par M. Abbas, il est passé à la discussion du point suivant de l'ordre du jour : « de la condamnation de la politique de Gaulle en Algérie ».

M. Boussouf : Après son arrivée au pouvoir, de Gaulle a fait des discours en Algérie où il définit sa position : intégration de l'Algérie à la France. Le CCE a répondu quant à lui par un communiqué. Nous pensons qu'il serait utile qu'il y ait à la fin de cette conférence un communiqué fixant une position commune à l'égard de cette politique de De Gaulle.

M. Krim : J'appuie la demande formulée par Boussouf contre la politique d'intégration qui est celle de De Gaulle, il est indispensable qu'il y ait une réponse nord-africaine où l'indépendance de l'Algérie serait clairement exigée.

M. Balafredj : Réaffirmer les principes de Tanger, c'est réaffirmer l'indépendance de l'Algérie, puisque cette dernière y est contenue.

M. Ladgham : Avant de songer à la rédaction, il faut se mettre d'accord au préalable sur les principes.

M. Bouabid : Nous sommes ici des responsables politiques qui avons l'obligation de voir loin. Et, en politique, il faut toujours laisser une marge d'appréciation et il n'est pas nécessaire d'être toujours très net et très précis. Il est évident que nous sommes tous d'accord pour condamner la politique d'intégration, mais il serait utile d'adopter une formulation qui témoigne d'une volonté positive, sans d'ailleurs être très précis. De plus, une fois les principes affirmés, il faut choisir le moment opportun, et ne pas être constamment à la remorque des événements. Il est en outre indispensable de sortir un peu du contexte nord-africain. L'avènement de De Gaulle est un événement dans le monde. Si, avant de Gaulle, la position de la France était très faible sur le plan international, depuis les choses ont changé. Il prend ses distances vis-à-vis des Américains d'une part. D'autre part les Russes vont jusqu'à sacrifier le Parti communiste français dans l'espoir d'ébranler l'OTAN. Peut-être que l'avènement de De Gaulle amènera des changements en Orient. Alors, il faut réfléchir et voir clair (sur l'Egypte)[7].

M. Krim : Nous considérons quant à nous que l'indépendance de l'Algérie doit être nettement réaffirmée. Il est indispensable qu'à la politique d'intégration de De Gaulle, nous répondions clairement.

M. Bouabid : Je parlais de la forme et non du fond sur lequel nous sommes tous d'accord.

M. Abbas : Le raisonnement de M. Bouabid est pertinent à une condition : celle que toute analyse doit partir de la position du peuple essentiellement intéressé. Or en Algérie, il y a la guerre et si nous nous évadons de la guerre, nous pouvons bien sûr aboutir à des résultats ahurissants. Pour nous Algériens, la position de De Gaulle signifie la guerre, et ce quelque soit l'appui que pourrait recevoir de Gaulle de la part des Américains, des Russes ou même des Egyptiens. Le mot intégration signifie : guerre.

Tous les délégués ayant acquiescé, M. Abbas poursuit : Or au moment où de Gaulle essaie d'obtenir l'appui des Américains, des Russes et peut-être même comme le pense M. Bouabid, des Egyptiens, il est indispensable d'affirmer que la seule solution valable, la seule solution possible est l'indépendance algérienne ainsi que la construction du Maghreb arabe uni. Si l'on veut arrêter la guerre, il n'y a qu'une solution : l'indépendance de l'Algérie.

M. Bouabid : Nous considérons que le discours du président Bourguiba, que nous avons entendu aujourd'hui est aussi valable pour nous. Nous pourrions en reprendre les termes essentiels [8].

M. Abbas : Le discours peut servir de base pour les Tunisiens et les Marocains. Mais les Algériens ne sauraient y souscrire car nous sommes en guerre et nous ne pouvons tenir ce langage.

M. Bahi Ladgham : Il est évident qu'il faut intensifier l'effort de guerre, donner des instructions à l'armée algérienne pour multiplier les opérations militaires. Mais, à côté de cela, sur le plan politique, nous pensons que le discours du président Bourguiba peut servir de base. Car il faut laisser à de Gaulle une marge de manœuvre. Il faut lui permettre un changement de politique sans lui faire perdre la face.

M. Boussouf : La modération peut au contraire encourager de Gaulle dans sa politique.

M. Abbas : Que Boumendjel et Bouabid nous apportent un texte et nous discuterons demain.

M. Boumendjel : Il est préférable de se mettre au préalable d'accord sur les principes qui feront l'objet de la rédaction. Je suggère les trois idées suivantes :

1. Réaffirmation explicite des décisions de Tanger quant à l'indépendance de l'Algérie et à l'unité du Maghreb arabe uni.
2. Condamnation de la politique d'intégration.
3. Dénonciation de la politique d'isolement du FLN tentée par le général de Gaulle.

M. Bouabid : Alors dans ces conditions, les gouvernements tunisien et marocain ne pourront plus prendre aucune initiative sur le plan diplomatique.

M. Abbas suggère les deux principes suivants :

1. Réaffirmation de la nécessité de l'indépendance algérienne et de la création du Maghreb arabe uni.
2. Condamnation de la politique d'intégration comme contraire à une politique de fait en Afrique du Nord.

M. Ladgham : Nous pensons qu'il faut faire de la diplomatie et montrer de la clairvoyance et de la maturité politique. Le fait que de Gaulle ait reconnu le courage des résistants algériens a été relevé par toute la presse internationale qui y attache une grande importance. Ceci est un signe qui doit nous entraîner à laisser une marge de manœuvre à de Gaulle, à ne pas prononcer certains termes.

M. Boussouf : Nous sommes venus, délégués par le CCE pour mettre en application les décisions de Tanger. Mais depuis Tanger certains événements sont intervenus. D'une part accord sur l'évacuation en Tunisie, évolution de la question d'évacuation au Maroc, discours de De Gaulle en Algérie. C'est sur ce dernier point que nous devons nous mettre d'accord. Pour nous il est clair que de Gaulle cherche à nous isoler et nous ne pouvons lui donner aucune chance avant qu'il ait prouvé le contraire. Quand cette preuve existera, nous serons d'accord avec vous. Pour l'instant, il n'y a rien. Il y a d'autre part un facteur dont ni M. Ladgham ni M. Bouabid n'ont parlé : c'est que le peuple algérien lit tous les journaux et écoute toutes les radios. Il n'a pas d'autre part oublié Tanger. Or, lorsque de Gaulle a été à Alger, il a dit aux Algériens « vous êtes Français » et il a demandé aux combattants algériens de se rendre. Par conséquent pour nous, de Gaulle s'est prononcé clairement et si vous ne pouvez pas prendre position, nous vous demandons de le dire.

M. Krim : J'appuie ce que vient de dire Boussouf.

M. Francis : Pour les observateurs étrangers, les événements d'Alger du 13 mai ont été la réplique de Tanger. Et si les ultras d'Alger ont accepté l'intégration, c'est uniquement pour répondre à une idée force, celle de Tanger, par une autre idée force, celle de l'intégration. De Gaulle nous a jeté des fleurs, mais nous aurions préféré qu'il nous insulte mais qu'il parle d'indépendance. Nous devons prendre garde car chaque mot que nous prononcerons sera pesé et commenté. Le peuple algérien suit les événements avec attention et nous n'avons pas le droit de jouer avec le moral de notre peuple. C'est pourquoi nous vous demandons d'être à nos côtés.

Bahi Ladgham : Nous devons étudier la portée de ce que l'on va dire. Nous devons réaffirmer les principes adoptés à Tanger et rejeter l'intégration, mais nous devons tenir compte de certaines possibilités qui pourraient se produire et laisser la porte largement ouverte. C'est une question de conscience. Je vous demande d'y réfléchir car des hommes meurent tous les jours en Algérie.

M. Ferhat Abbas : Je comprends parfaitement la position de M. Bahi Ladgham mais pour nous le meilleur capital c'est ce peuple et cette armée qui luttent et souffrent depuis 4 ans et notre devoir est de tout faire pour les réconforter et renforcer leur moral. Il est alors convenu que M. Bouabid rédige un texte qui sera discuté à la prochaine séance.

La prochaine séance étant fixée au lendemain vendredi 20 juin à II heures au même endroit, le Président lève la séance.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUIN 1958

La séance est ouverte à II heures 30.

M. Abbas : Avant de poursuivre la discussion de l'ordre du jour, je tiens à signaler qu'une certaine atmosphère d'équivoque s'est créée autour de cette conférence sans d'ailleurs que nous n'y soyons pour rien. Il est donc nécessaire de dissiper tout cela par un communiqué que nous publierons à l'issue des travaux.

L'accord s'étant réalisé sur la nécessité de ce communiqué, le Président ouvre la discussion de la suite de l'ordre du jour.

M. Bouabid : Hier, il avait été convenu que j'apporterai un projet de rédaction sur le point I b) : condamnation de la politique d'intégration de De Gaulle. Je vais vous présenter une formulation qui s'inspire des trois idées :

1. rappel des décisions de Tanger ;
2. se prononcer sur l'intégration ;
3. quelque chose qui puisse laisser aux gouvernements tunisien et marocain quelques perspectives et quelques initiatives dans le domaine diplomatique.

Voilà ce que je propose à l'attention de la conférence :

« La conférence affirme la fidélité des trois pays d'Afrique du Nord aux principes et résolutions adoptées par la conférence du Maghreb arabe uni réunie à Tanger qui proclame solennellement le droit imprescriptible du peuple algérien à la souveraineté et à l'indépendance.

« Examinant avec attention la politique d'intégration adoptée par le nouveau gouvernement français à la suite des événements du 13 mai dernier, la conférence constate que l'adoption d'une telle politique constitue une régression certaine même par rapport aux différentes solutions annoncées par les gouvernements français précédents et qu'elles n'a pour conséquence que l'intensification d'une guerre meurtrière menée contre un peuple déterminé à résister et à lutter afin de n'avoir d'autre nationalité que la nationalité algérienne et d'autre existence que celle d'un pays libre, démocratique et pacifique.

« La conférence rejette en conséquence tout système d'intégration comme contraire aux principes des Nations unies et aux résolutions de la conférence du Maghreb arabe uni.

« Animés du souci de restaurer la paix en Algérie, conscients de l'étroite solidarité des trois peuples d'Afrique du Nord et espérant l'avènement d'une ère de coopération pacifique et fructueuse entre l'Afrique du Nord et la France, les gouvernements tunisien et marocain réaffirment leurs bonnes dispositions afin de rechercher les moyens susceptibles de mettre fin à la guerre sur la base du respect des souverainetés des trois peuples du Maghreb et conformément aux principes des Nations unies. »

M. Krim : Avant d'aborder la discussion du projet que vient de nous lire M. Bouabid, je demande à la conférence de me permettre de signaler que malgré toutes les discussions que nous avions les jours précédents, la presse continue à être tendancieuse en Tunisie. Elle parle le moins possible de la délégation algérienne et le journal *Le Petit Matin* d'aujourd'hui signale que c'est le sécrétariat permanent qui s'est réuni hier et ce comme manchette de Ire page. Je voudrais savoir ce qui se passe.

M. Abbas : Il avait été bien convenu pourtant que cette conférence était à l'échelle des exécutifs.

M. Ladgham : *Le Petit Matin* est un journal qui est en train d'effectuer un travail de sabotage. Et d'ailleurs la censure n'existe pas en Tunisie.

La délégation tunisienne promet de faire apporter par le journal lui-même les rectifications nécessaires dès le lendemain.

La discussion reprend alors sur le projet soumis par M. Bouabid.

M. Abbas : Nous devrons rappeler au début du communiqué que cette conférence à lieu à l'échelle des exécutifs. Nous faisons d'autre part des réserves quant au dernier paragraphe, car il n'est pas normal qu'un communiqué à trois comporte des paragraphes à deux. Cela en diminue d'autre part la solidarité et la portée. Un communiqué à trois engage les trois parties.

M. Ladgham : Mais sur le fond, êtes-vous d'accord pour que les 2 gouvernements tunisien et marocain puissent prendre des positions légèrement différentes. La formulation devant être trouvée par la suite.

Les gouvernements tunisien et marocain ont des possibilités d'action sur le plan diplomatique. Cependant pour que cette action soit possible et efficace auprès des différentes chancelleries, et surtout à une époque où la France prépare déjà la session de l'ONU, il faut qu'ils aient à leur disposition un texte qui ne soit pas uniquement l'expression complète des positions du FLN. Cette action des deux gouvernements tunisien et marocain est d'autant plus importante que le gouvernement français a déjà envoyé dans le monde la majorité de ses grands ténors. Un pareil texte, et nous discuterons de la formulation par la suite, nous aidera beaucoup auprès des chancelleries et des Nations unies. Vous reconnaîtrez par exemple que l'offre des bons offices tuniso-marocains, faite l'an dernier, nous a énormement servis.

M. Francis : Je suggère à la conférence de commencer par l'étude du Ier paragraphe. A ce propos, je me permets de signaler que dans les résolutions de Tanger, nous n'avions pas seulement proclamé le droit imprescriptible du peuple algérien à son indépendance, mais que nous avions ajouté, et cela est très important, que cette indépendance était la seule solution du conflit franco-algérien, il y a une nuance très importante pour nous.

M. Boumendjel : Je propose que dans la rédaction de ce Ier paragraphe nous entrions directement dans le vif du sujet. Je demanderai par exemple que le mot fidélité soit supprimé, car il y a des mots qui une fois employés évoquent leurs contraires. Il me semble beaucoup plus efficace de reprendre dans ce Ier paragraphe le texte intégral de Tanger en plaçant au besoin des guillemets.

L'accord étant intervenu sur ce point, la conférence passe à l'étude de l'ordre du paragraphe. Cet ordre adopté, la discussion s'engage sur l'opportunité du IVe paragraphe.

M. Ladgham : Je comprends parfaitement M. Abbas quand il dit que dans ce communiqué à trois il est normal d'y trouver un paragraphe se rapportant uniquement à deux. Mais alors je suggère que la conférence prenne acte des bonnes dispositions des gouvernements tunisien et marocain.

M. Boussouf : Nous avons pris acte de l'échec des bons offices[9]. Or ce paragraphe IV signifie une relance des bons offices. Sur ce point nous ne saurions être d'accord. Nous refusons absolument de faire un appel direct ou indirect à de Gaulle. Nous ne pouvons donc accepter ce IVe paragraphe.

M. Krim : Nous comprenons parfaitement l'intérêt de ce qu'ont développé MM. Bouabid et Bahi. Mais nous ne pouvons quant à nous faire aucune ouverture directe ou indirecte avant que de Gaulle ait manifesté sa bonne volonté le premier. Pour l'instant, il n'y a encore rien. Nous avons accepté les bons offices tuniso-marocains, la France les a rejetés, ce n'est donc pas à nous à faire encore le premier pas.

M. Bahi Ladgham indique alors que la France n'a pas rejeté les bons offices par note diplomatique. A cela M. Abbas répond que la conférence de presse de M. Pineau à l'ONU et le discours de Gaillard qui a suivi sont amplement suffisants pour constituer la réponse officielle du gouvernement français sur ce sujet.

M. Bahi Ladgham : Le paragraphe IV ne parle pas des bons offices, mais il est incontestable qu'il y a dans la politique internationale un fait nouveau qui s'appelle de Gaulle. Ce dernier a commencé une grande offensive sur le plan diplomatique. Nous devons préparer la riposte. C'est pourquoi nous vous demandons d'accepter ce paragraphe IV.

M. Bouabid : Ce paragraphe IV ne constitue pas les bons offices qui ne sont pas eux-mêmes la négociation. Car, avant toute négociation, il y a une phase de préparation. C'est pourquoi nous avons parlé de bonnes dispositions. En effet, si nous nous joignons entièrement à vos positions, nous serons voués à l'immobilisme et à la paralysie sur le plan diplomatique. Maintenant que le CCE ne puisse pas se joindre à nous et adopter la même position, nous le comprenons parfaitement. C'est pourquoi dans la rédaction je parle uniquement des gouvernements marocain et tunisien. Les gouvernements qui ont une existence internationale doivent rechercher des possibilités et c'est ainsi qu'ils peuvent contribuer à hâter la situation désirée. Dans le cas contraire les gouvernements tunisien et marocain seront paralysés.

M. Krim : Nous ne voulons pas de paralysie. Il est bien entendu que dans notre révolution, nous travaillons sur deux fronts : le front militaire et le front politique et diplomatique. Le 2e front nécessite bien sûr des possibilités de manœuvre, mais j'attire l'attention de la conférence sur le fait que nous n'avons jamais fui la négociation, puisque des contacts ont été pris plusieurs fois avec les Français (Belgrade et Rome). Nous avons toujours déclaré que nous étions prêts à discuter. Nous avons accepté les bons offices et abandonné le préalable. Or, après tout cela, la France n'a jamais fait la moindre concession. Tout au contraire, après 4 ans de guerre, voilà un gouvernement qui revient en arrière par rapport aux précédents, qui propose l'intégration. Dans ces conditions nous ne pouvons pas accepter de faire d'ouverture directe ou indirecte. Cela d'ailleurs ne vous empêche pas, à vous, gouvernements en tant que tels, de faire des sondages. Quand la France reviendra sur son refus des bons offices, nous étudierons la question.

M. Francis : Il est évident que ce paragraphe IV ne parle pas des bons offices mais vous reconnaîtrez quand même que c'est une espèce d'ouverture. Or, actuellemement, avec la politique d'intégration de De Gaulle, nous ne pouvons accepter de faire la moindre ouverture. D'ailleurs avant de vouloir faire la moindre ouverture, il faut au préalable avoir fait des sondages. Or nous vous demandons de nous dire si ces sondages ont été faits. En conclusion, nous ne pouvons accepter un paragraphe à deux dans un communiqué à trois.

M. Balafredj : Lorsqu'une réunion se fait à trois, il faudrait tout de même qu'il y ait des compromis. A Tanger, nous étions à l'échelle des partis, ici nous sommes à l'échelle des gouvernements. Ce n'est pas la même chose.

M. Ladgham : Il suffit de relire le texte pour se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'une ouverture, c'est beaucoup moins que ça. D'ailleurs si nous demandons ce paragraphe IV comme instrument de travail sur le plan diplomatique pour les gouvernements marocain et tunisien, c'est à l'usage non pas seulement de la France mais des trois pays. D'ailleurs il y a plusieurs moyens d'action. Ce texte vous servira d'abord en vue des Nations unies et vous avez vu l'an dernier le profit que nous avions retiré à l'ONU de l'offre des bons offices. Ce texte constituera pour les gouvernements tunisien et marocain, un instrument de travail sur le plan diplomatique.

M. Boussouf : Nous ne sommes pas convaincus de la nécessité et de l'opportunité de ce paragraphe IV. Pouvez-vous nous donner les raisons pour lesquelles vous tenez à ce paragraphe IV.

M. Ladgham : J'ai déjà précisé qu'il était question seulement des moyens d'action. Et d'ailleurs nous vous demandons seulement que la conférence prenne acte des bonnes dispositions des gouvernements marocain et tunisien.

M. Krim : Nous avons examiné très attentivement la situation politique. De Gaulle fait la politique des ultras et c'est pourquoi nous ne pouvons ouvrir la moindre porte. Quand il changera sa pratique, on verra.

La séance est suspendue pendant 15 minutes pour permettre aux différentes délégations de délibérer séparément. A la reprise, la discussion continue.

M. Abbas : La délégation algérienne ne peut accepter le paragraphe IV. Nous ne pouvons, au moment où la réaction a triomphé à Alger, faire des concessions à Tunis. Je répète que notre meilleur capital est le peuple algérien et nous devons tout faire pour augmenter le moral de ce peuple.

M. Balafredj : Faites nous confiance. Le paragraphe IV ne comporte aucune faiblesse.

M. Abbas : Ce n'est pas une question de confiance. La preuve, c'est que confiants dans le président Bourguiba et le sultan Mohammed V, nous avions accepté d'abandonner le préalable dans les bons offices.

M. Ladgham : Trois possibilités se présentent :

1. la conférence s'associe aux bonnes dispositions ;
2. la conférence prend acte des bonnes dispositions ;
3. les 2 gouvernements font un communiqué à part.

M. Francis : Puisqu'il y a à notre ordre du jour un point sur les positions commune à l'ONU et puisque MM. Bouabid et Bahi ont dit que ce paragraphe IV est destiné à servir d'instrument de travail diplomatique, je suggère que la discussion sur la nécessité de ce paragraphe IV soit liée à la discussion de la position commune à l'ONU.

L'accord s'étant réalisé sur cette position, la séance est levée, après que la prochaine ait été fixée à 16 heures 30 au même lieu.

La séance est reprise à 17 heures.

M. Francis : Je demande que les délégations tunisiennes et marocaines nous exposent leur point de vue sur la question : position commune à l'ONU.

Cette action revêtira 2 formes :

1. Les gouvernements tunisien et marocain agiront auprès de toutes les puissances par la voie diplomatique pour les convaincre.

2. Notre action sera concertée à l'ONU. Les trois délégations règleront sur place la tactique et les moyens à employer. Nos délégations agiront constamment de concert.

M. Krim : Je suggère que les trois pays envoient des commissions dans les différents pays pour plaider la cause algérienne. Après discussion de ce point précis, il est décidé qu'il sera d'abord procédé à des sondages pour connaître les pays auprès de qui une telle commission sera envoyée. Les représentants diplomatiques tunisiens et marocains feront d'autre part tout pour mettre en contact les autorités locales et les représentants du FLN.

M. Bahi revient à la position commune à l'ONU: C'est une affaire de circonstance, car les événements peuvent déjouer un dispositif juridique préparé à l'avance. Mais il y a des principes qu'il faut mettre en évidence :

1. Ne pas se cantonner à l'aspect moral.

2. Beaucoup plus qu'une condamnation, il faut rechercher une adhésion à des solutions.

Il faut pour la préparation à l'ONU un dossier complet et précis qui devra prouver qu'aucune solution n'a jamais été trouvée et montrer l'évolution politique. Il faut d'autre part que les chancelleries soient informées sérieusement à l'évolution de la situation politique et militaire. Cette information devra être continuelle et elle pourra se faire par l'intermédiaire des gouvernements tunisien et marocain qui pourront envisager la création d'une commission officiellement chargée de cette question.

La France a commencé son offensive et il est possible qu'il y ait des difficultés pour l'inscription. Je signale que le président N'Krumah sera invité par Eisenhower et qu'il lui exposera la question algérienne.

La discussion reprend alors sur l'opportunité et la nécessité du paragraphe IV.

M. Francis : Nous proposons la rédaction suivante :

« La conférence après avoir procédé à l'examen de la situation internationale décide de mener une action commune sur le plan diplomatique en vue d'aboutir à un règlement pacifique du problème algérien. Elle prend acte des bonnes dispositions des gouvernements tunisien et marocain dans la recherche des moyens susceptibles de mettre fin à la guerre d'Algérie. »

Les points de l'ordre du jour [qui] devront [être mentionnés] dans le communiqué final ayant été discutés, la conférence suspend ses travaux pour permettre la rédaction [du communiqué final].

A la reprise de la séance, l'étude de l'ordre du jour est poursuivie et les décisions suivantes adoptées :

Secrétariat permanent :

M. Bahi : Pour la Tunisie : nous proposons Ahmed Tlili et Abdel Madjid Chaker.

M. Bouabid : nous n'avons pas encore désigné les deux membres marocains.

[Algérie] : nous avons désigné Ahmed Francis et Ahmed Boumendjel.

La première réunion aura lieu à Tunis.

Assemblée consultative :

Elle se composera provisoirement de 30 membres à raison de 10 par pays. La première réunion aura lieu à Tunis. Le secrétariat permanent en fixera la date après la désignation des membres[10].

Gouvernement algérien .

Ferhat Abbas ouvre la discussion sur ce point de l'ordre du jour et déclare qu'il faudrait s'attendre à quelque chose en juillet.

M. Bouabid demande qu'une consultation préalable sérieuse ait lieu.

M. Boussouf : A Tanger vous avez recommandé la proclamation du gouvernement algérien, après consultation des deux pays frères. Mais le sens qu'il fallait attacher au mot consultation n'a pas pas été étudié et défini. Alors nous vous demandons de nous indiquer ce que vous entendez par consultation.

M. Bouabid : Une consultation, c'est une étude en commun d'un certain nombre de facteurs préalablement à toute proclamation :

— opportunité politique de la proclamation,

— choix du siège,

— résultats des sondages effectués auprès des différents gouvernements. Le choix des hommes que vous mettez dans ce gouvernement ne nous regarde pas, mais il faut que la décision de la date de proclamation soit discutée. Car consultation ne veut pas dire seulement informations préalables. Notre avis doit compter car nous ne sommes pas ici des « béni oui oui ».

M. Boussouf : Je crois que la position tunisienne sur le sens à donner à consultation est légèrement différente. Eux voudraient discuter la composition même du gouvernement, et ce en plus de la discussion des autres facteurs énoncés par Bouabid.

M. Bahi : Je suis d'accord avec ce qu'a déclaré Bouabid en ce qui concerne les déclarations. Si nous avions attiré l'attention du CCE sur la composition du gouvernement c'est parce que nous savons que l'étranger attache une grande importance à cette composition, qui très souvent est le signe d'une orientation, les personnes comptant beaucoup pour l'étranger. Pour tout le reste je rejoins et j'appuie Bouabid.

M. Krim : Il est évident qu'avant de proclamer le gouvernement nous viendrons vous voir et nous discuterons. Si nous sommes convaincus tant mieux ; si nous ne sommes pas convaincus par vos arguments, alors nous passerons outre et vous n'avez qu'un droit, celui de ne pas nous reconnaître. Alors chacun prendra ses responsabilités.

M. Abbas : Certaines informations et consultations ne nous sont pas encore parvenues. Dès qu'elles parviendront nous vous enverrons quelqu'un avec un dossier de consultation qui contiendra tous les éléments de cette consultation.

La conférence passe ensuite à la lecture et à l'adoption du communiqué commun. M. Tlili est chargé de la traduction en langue arabe.

Après adoption de ce communiqué, le président clôt la conférence en remerciant les délégations tunisienne et marocaine de leur esprit de compréhension.

NOTES

1. A cette conférence, le FLN est invité en tant qu'organe exécutif du mouvement de libération et non en tant que représentant de l'Assemblée de l'Algérie. La conférence représente un recul par rapport à la conférence de Tanger : Tunisiens et Marocains promettent seulement une action commune sur le plan diplomatique avec le FLN en vue d'aboutir à un règlement pacifique des problèmes algériens.
2. Voir doc. n° 53.
3. Décision de principe qui n'a en fait jamais reçu d'application.
4. Somme en anciens francs.
5. Ce chiffre, comme celui cité peu après des victimes de la guerre, est improvisé. Ils avaient tous les deux un caractère propagandiste.
6. Les bons offices anglo-américains.
7. Bouabid laissait entendre une révision de la position égyptienne dans le sens d'un assouplissement à l'égard de la France.
8.Dans ce discours, Bourguiba abordait le problème algérien en se posant en un éventuel médiateur entre la France et le FLN.
9. Ceci évoque les bons offices anglo-américains après le raid sur Sakiet Sidi Youssef.
10. Cf. doc. n° 53.

DOCUMENT N° 92 ET 92 BIS

MESSAGES DU CCE AU PRESIDENT BOURGUIBA SUR L'AFFAIRE D'EDJELE

10, 11 juillet 1958. SOURCE : *archives privées.*

TELEGRAMME DU CCE AU CAIRE A SON EXCELLENCE HABIB BOURGUIBA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE [1]

10 juillet 1958.

Le CCE très préoccupé par les informations faisant état de négociations entre le gouvernement tunisien et les sociétés françaises pour l'établissement de pipe-line en vue de l'évacuation du pétrole algérien, vous confirme sa position hostile antérieure et vous annonce qu'une note détaillée sera incessamment remise au gouvernement tunisien et communiquée aux Etats du grand Maghreb. Respects.

NOTE

[1] Télégramme rendu public le vendredi 11 juillet 1958 au Caire à 11 heures.

est légèrement différente. Eux voudraient discuter la composition même du gouvernement, et ce en plus de la discussion des autres facteurs énoncés par Bouabid.

M. Bahi : Je suis d'accord avec ce qu'a déclaré Bouabid en ce qui concerne les déclarations. Si nous avions attiré l'attention du CCE sur la composition du gouvernement c'est parce que nous savons que l'étranger attache une grande importance à cette composition, qui très souvent est le signe d'une orientation, les personnes comptant beaucoup pour l'étranger. Pour tout le reste je rejoins et j'appuie Bouabid.

M. Krim : Il est évident qu'avant de proclamer le gouvernement nous viendrons vous voir et nous discuterons. Si nous sommes convaincus tant mieux ; si nous ne sommes pas convaincus par vos arguments, alors nous passerons outre et vous n'avez qu'un droit, celui de ne pas nous reconnaître. Alors chacun prendra ses responsabilités.

M. Abbas : Certaines informations et consultations ne nous sont pas encore parvenues. Dès qu'elles parviendront nous vous enverrons quelqu'un avec un dossier de consultation qui contiendra tous les éléments de cette consultation.

La conférence passe ensuite à la lecture et à l'adoption du communiqué commun. M. Tlili est chargé de la traduction en langue arabe.

Après adoption de ce communiqué, le président clôt la conférence en remerciant les délégations tunisienne et marocaine de leur esprit de compréhension.

NOTES

1. A cette conférence, le FLN est invité en tant qu'organe exécutif du mouvement de libération et non en tant que représentant de l'Assemblée de l'Algérie. La conférence représente un recul par rapport à la conférence de Tanger : Tunisiens et Marocains promettent seulement une action commune sur le plan diplomatique avec le FLN en vue d'aboutir à un règlement pacifique des problèmes algériens.
2. Voir doc. n° 53.
3. Décision de principe qui n'a en fait jamais reçu d'application.
4. Somme en anciens francs.
5. Ce chiffre, comme celui cité peu après des victimes de la guerre, est improvisé. Ils avaient tous les deux un caractère propagandiste.
6. Les bons offices anglo-américains.
7. Bouabid laissait entendre une révision de la position égyptienne dans le sens d'un assouplissement à l'égard de la France.
8. Dans ce discours, Bourguiba abordait le problème algérien en se posant en un éventuel médiateur entre la France et le FLN.
9. Ceci évoque les bons offices anglo-américains après le raid sur Sakiet Sidi Youssef.
10. Cf. doc. n° 53.

DOCUMENT N° 92 ET 92 BIS

MESSAGES DU CCE AU PRESIDENT BOURGUIBA SUR L'AFFAIRE D'EDJELE

10, 11 juillet 1958. *SOURCE : archives privées.*

TELEGRAMME DU CCE AU CAIRE A SON EXCELLENCE HABIB BOURGUIBA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE[1]

10 juillet 1958.

Le CCE très préoccupé par les informations faisant état de négociations entre le gouvernement tunisien et les sociétés françaises pour l'établissement de pipe-line en vue de l'évacuation du pétrole algérien, vous confirme sa position hostile antérieure et vous annonce qu'une note détaillée sera incessamment remise au gouvernement tunisien et communiquée aux Etats du grand Maghreb. Respects.

NOTE

1. Télégramme rendu public le vendredi 11 juillet 1958 au Caire à 11 heures.

DOCUMENT N° 92 BIS.

NOTE* DU COMITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU FRONT DE LIBERATION NATIONALE AU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE.

Par la présente note, le Front de libération nationale a l'honneur de préciser sa position en ce qui concerne le problème de l'exploitation par la France, du pétrole saharien, notamment par la construction d'un pipe-line à travers le territoire tunisien.

Dans une précédente note, de janvier 1958, le FLN a attiré l'attention des gouvernements des pays du Maghreb, sur la gravité de ce problème et l'importance que l'Algérie combattante lui accordait dans la guerre qu'elle mène contre le colonialisme français.

Après une déclaration de M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, annonçant que les négociations seraient engagées, avec le gouvernement tunisien, en vue de la construction d'un pipe-line, une délégation du FLN faisait, le 23 juin 1958, une demande auprès de Son Excellence le président de la République tunisienne.

Au cours de cette démarche, la délégation faisait part des nombreuses et graves incidences qu'un tel projet pouvait avoir sur l'évolution de la guerre en Algérie.

Le CCE, à son tour, se permet respectueusement de rappeler :

1. La convention qui interviendrait entre le gouvernement français ou une société française, consacrerait, en fait, le droit de la France de disposer des richesses de l'Algérie et constituerait un geste hostile au peuple algérien en guerre.

2. L'acceptation d'un tel accord par le gouvernement tunisien serait considérée par le CCE comme une violation des résolutions de Tanger.

3. Le peuple algérien ne saurait admettre que la guerre qui lui est faite, soit alimentée — à brève ou à longue échéance — par son pétrole, véhiculé à travers un pays du Maghreb. Ce pétrole se traduira en Algérie, par des milliers de cadavres dont les victimes de Sakiet-Sidi-Youssef ne sont qu'un petit exemple.

4. La construction éventuelle d'un pipe-line ferait perdre au peuple algérien le bénéfice de la bataille stratégique du Sahara pour laquelle des milliers de patriotes algériens sont engagés.

5. Le principe même de l'établissement d'un pipe-line, tout en mobilisant aux côtés de la France les trusts et les capitaux étrangers, permet au gouvernement français de justifier, auprès de son opinion publique, la conduite d'une guerre injuste qui apparaîtrait, ainsi, comme devant assurer la défense de richesses considérées comme françaises.

6. La guerre d'Algérie se déroule à la fois sur le plan militaire et sur le plan économique. Sur ce dernier point, il convient de détruire les « espérances françaises » en ce qui concerne le Sahara et de lui démontrer que, sans l'indépendance de l'Algérie, aucune perspective d'avenir n'est possible. Il est hors de doute en effet que les capitaux étrangers disponibles s'investiront avec d'autant plus de facilité et de « sécurité » que le pétrole du Sahara se révélera — à la suite de la construction du pipe-line — immédiatement exploitable.

Dès lors, la solidarité d'intérêts des trusts français et étrangers ainsi créée, commandera inévitablement la politique du colonialisme français. Par l'appui certain qu'elle apportera à ce dernier sur le plan diplomatique, elle retardera la fin du conflit.

7. La guerre d'Algérie est à la fin de sa 4e année. Elle a coûté au peuple algérien des sacrifices énormes. Pour hâter la victoire, il est indispensable qu'à la fois sur le plan économique et politique, le Maghreb se présente au colonialisme français comme un bloc sans fissure.

Le CCE attire l'attention du gouvernement tunisien sur les conséquences graves qu'un tel acte pourrait entraîner. Conscient de la gravité d'une telle situation, il ne peut que dégager ses responsabilités.

Ce vendredi, 11 juillet 1958 le CCE

---

*Communiquée pour information, aux gouvernements marocain et libyen.

DOCUMENT N° 93 (inédit)

RAPPORT DU MINISTRE DES LIAISONS GENERALES ET COMMUNICATIONS AU PRESIDENT DU CONSEIL ET AUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT SUR LES RELATIONS ALGERO-MAROCAINES[1]. (EXTRAITS)

1er octobre 1958.[2] *SOURCE : archives privées.*

TRES SECRET

Le Ministre
des Liaisons générales et Communications
à
Monsieur le Président du Conseil
et membres du gouvernement

Objet : Transmission de documents

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un document relatif aux relations algéro-marocaines.

Je me permets d'attirer votre attention sur le degré de secret que présente ce document.

LE MAROC ET LA REVOLUTION ALGERIENNE
PREAMBULE

ETAT DES RAPPORTS ALGERO-MAROCAINS

Tout laisse croire, en apparence, dans les relations algéro-marocaines, à l'existence d'un climat de fraternelle et totale solidarité.

Cette solidarité, spontanément offerte par le peuple algérien, comme tous les peuples arabes, en signe de devoir national au pays frère du Maroc durant les dures épreuves de sa lutte et la déposition de son souverain[3], n'allait en effet, pas être manifestée dans les faits à l'Algérie combattante.

Il est si pénible, au Front de libération nationale algérienne d'avoir été amené, aux jours où se construisent de grands ensembles et se resserrent les liens pour la sauvegarde de l'union des peuples et la paix du monde, à déplorer qu'un pays frère n'ait pas manifesté son soutien, à l'Algérie en lutte, ou tout au moins, qu'il ne lui ait pas accordé la quiétude nécessaire à la poursuite de son combat.

Cet état de choses est de nature à provoquer, chez les pays amis, un douloureux effet de surprise. Quoique justifié, l'étonnement ne tardera pas, au fil des révélations de ce document à se dissiper rapidement. Nous laisserons, dans les chapitres qui vont suivre, parler les faits. Mais, avant de les étaler objectivement, dans leur déroulement chronologique et leur crudité, jetons d'abord un coup d'œil en arrière pour déterminer à leur juste proportion, l'ampleur des réalités et l'état des relations algéro-marocaines.

Les déclarations officielles n'ont pourtant pas fait défaut. Dès le mois de septembre 1956, à la veille de la conférence de Tunis, le discours de Sa Majesté Mohammed V à Oujda, en prenant parti pour l'indépendance de l'Algérie, rompait avec le silence des milieux gouvernementaux marocains, décidait les personnalités marocaines encore hésitantes à prendre position publique, et traçait la voie à un avenir de solidarité pleine et entière entre les pays frères.

Depuis, les déclarations officielles ou publiques se succèdent en faveur de l'Algérie. Et pour ne citer que les plus significatives notons :

2 mars 1958 : réunion du comité exécutif du parti de l'Istiqlal :

« Le comité exécutif du parti (majoritaire au gouvernement) décide d'apporter aide et soutien au peuple algérien en lutte pour son indépendance. »

15 avril 1958 : conférence inter-africaine d'Accra :

Les huits peuples africains (dont le Maroc) demandent aux amis et alliés de la France de s'abstenir de l'aider directement ou indirectement dans les opérations militaires en Algérie.

— Affirment faire tous leurs efforts pour aider le peuple algérien dans sa lutte pour l'indépendance.

30 avril 1958 : conférence de Tanger :

La conférence réunie pendant 3 jours à Tanger :

— Affirme l'appui total des gouvernements et des peuples marocain et tunisien à la cause algérienne.

— Proteste contre le fait que les troupes françaises du Maroc et de la Tunisie sont utilisées contre l'Armée de libération nationale algérienne.

Ces positions trouvant leur couronnement dans la conférence de Tanger, rencontrent une audience favorable dans tous les milieux et couches des populations maghrébines. De grands espoirs se forment pour la concrétisation de l'unité des trois pays frères.

Mais si certaines déclarations publiques y demeurent nettement favorables, d'autres initiatives gouvernementales délibérément orientés vers la dislocation des forces communes, portent des coups sévères au peuple algérien, et détériorent les relations entre frères, comme le prouveront plus loin les faits.

DECLARATIONS ET DECISIONS

Août 1957 : déclaration publique du leader marocain M. Allal El Fassi à Imouzer (30 km au sud de Fès) :

« Le meilleur soutien apporté à nos frères algériens, c'est de rendre au Maroc les territoires sahariens rattachés à l'Algérie. Notons à ce propos que le *Sahara el Maghrib*, journal dirigé par M. Allal El Fassi, publie à cette date la carte du « Grand Maroc » englobant tout le Sahara occidental, délimité à l'est par le méridien de Figuig, et au sud par le parallèle de Saint-Louis du Sénégal.

Août 1957 : décision du Conseil des ministres marocains :

Sous la présidence de M. M'Hammedi, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres décide la création d'une direction des Affaires sahariennes chargée de négociations avec la France pour la délimitation des frontières.

20 décembre 1957 : discours de M. Allal El Fassi, leader de l'Istiqlal, à Figuig : extrait du discours : « Le sol saharien n'est pas seulement pour nous une délimitation territoriale. C'est une entité économique, une source vitale pour la prospérité de notre pays. Nos frontières naturelles sont délimitées par le trait qui unit Saint-Louis du Sénégal à M'lilia en passant par la Mauritanie, le Touat, le Gourara[4]. Il en résulte que Colomb-Béchar et Kenadsa entrent dans l'intégrité de notre territoire. »

Février 1958 : après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef. L'une des raisons essentielles de la tiédeur du gouvernement marocain à la suite de l'agression criminelle de Sakiet Sidi Youssef, est qu'en prenant position pour les réfugiés algériens de Tunisie, victimes ainsi que nos frères tunisiens de la barbarie française, il aurait été amené à reconnaître implicitement à nos populations venues d'Algérie au Maroc, la qualité de réfugiés qu'il leur contestait obstinément.

Le 11 mars 1958 : conférence de presse du ministre marocain de l'Intérieur à Rabat :

M. M'Hammedi, ministre de l'Intérieur déclare :

«Tout le malaise franco-marocain provient de la non délimitation des frontières. »

21 mars 1958 : création d'une commission des frontières :

Le Conseil des ministres marocains, sur proposition de M. Balafredj, ministre des Affaires étrangères, décide la création d'une commission de frontières, et prévoit, en accord avec le gouvernement français, des réunions régulières, soit à Paris, soit à Rabat.

Le 28 août 1958 : négociations franco-marocaines sur les frontières :

Courrier du Maroc, rubrique « Nouvelles du Maroc » sous le titre « Retour de M. Parodi[5] » (page 2) :

« Le dossier marocain destiné à la commission des frontières est prêt et ce sera le second point abordé par le gouvernement lors du prochain contact franco-marocain. »

Ces déclarations et décisions n'auraient pas dépassé, de notre part, le cadre des démarches cordiales et des protestations fraternelles, si elles n'étaient suivies, en fait, par des actions délibérées de plus en plus graves, tendant à jeter la confusion dans les esprits et à provoquer, dans notre unité, des fissures.

Nous nous serions, certes, interdit de présenter ce document, regrettable dans son genre, si malgré les multiples démarches pour dissiper tout malentendu, nous ne nous étions heurtés à une nette indifférence, à une sourde hostilité, pourtant en contradiction flagrante avec les nombreux accords. Seuls des apaisements, des promesses vaines nous étaient prodigués. Mais devant le nouvel aspect que prenait la guerre d'extermination livrée au peuple algérien depuis 4 ans par le colonialisme français, nous n'étions plus autorisés à sacrifier à une solidarité verbale le sort de notre révolution.

Car c'est bien le sort de notre révolution qui se trouve engagé. Les entraves faites à notre lutte par le gouvernement marocain, les difficultés sans cesse provoquées à notre logistique, les exactions sans nombre dirigées contre nos réfugiés, jusqu'à la quiétude même qu'on nous refuse pour mener à bien notre combat, tout cela nous a contraint de dénoncer aux gouvernements frères et amis, membres d'une seule et même famille, le drame qui nous sépare de nos frères marocains, responsables autant que nous pour ce qui nous concerne, des destinées du Maghreb arabe et de l'avenir du monde arabo-asiatique. Le drame qui nous divise, dépasse par sa gravité et sa portée lointaine, la simple expression de querelle de famille.

En effet, cette situation est d'autant plus critique qu'elle s'est détériorée précisément au lendemain de la conférence de Tanger du 30 avril 1958 qui a soulevé tant d'espoir. Par une coïncidence pour le moins étrange, le colonialisme français, mettant à profit la solidarité impérialiste occidentale, le coup d'Etat du 13 mai qui mit de Gaulle au pouvoir, et nos dissensions aggravées avec nos frères, mobilise ses énergies, intensifie ses moyens, utilise comme nous le verrons plus loin, le sol marocain comme base d'agression contre l'Algérie, pour tenter ce que jamais il ne saurait réussir : « Etouffer la révolution algérienne. »

Il nous est particulièrement pénible de constater, par surcroît, que cette situation de fait nous est imposée par un pays frère dont le voisinage n'est pas le seul lien, au moment même où d'autres pays, géographiquement éloignés de nous, ne nous marchandent ni leur sympathie fraternelle, ni leur aide effective, ni leur solidarité agissante.

LES CAUSES DE LA TENSION

La grave tension qui règne actuellement entre nos frères marocains et nous est due essentiellement :

1. A l'utilisation systématique et organisée par l'ennemi du territoire marocain comme base d'agression contre l'Algérie.
2. A l'hostilité des forces armées marocaines et des autorités gouvernementales contre les réfugiés algériens et l'ensemble de notre logistique, dans la région frontalière du sud (Bou-Arfa, Tendrara, Figuig, Béchar), région clé pour notre révolution.

Pour mieux situer le problème, nous commencerons cette étude par un exposé rapide sur la région Béchar-Figuig (foyer de la tension avec nos frères marocains) tant sur le plan géographique que sur le plan stratégique.

POSITION NATURELLE STRATEGIQUE DE LA REGION FIGUIG-BECHAR

L'Afrique du Nord est traversée en son milieu, d'ouest en est, par une série de chaînes montagneuses. Parmi les rares voies de passage naturelles qui relient le nord et le sud à travers ces barrières rocheuses, la trouée de Figuig constitue l'une des plus privilégiées et assure depuis un lointain passé les échanges humains et économiques entre les plaines du nord et les oasis du sud.

Par ailleurs, la trouée de Figuig est le carrefour indispensable aux communications inter-nord-africaines dans le sens est-ouest et réciproquement, de part et d'autre du Haut-Atlas marocain et de l'Atlas saharien algérien.

L'importance de la région de Figuig se traduit donc présentement sur un double plan :

1. Comme zone de contact entre différents milieux géographiques (rapports physiques, économiques, humains).
2. Comme voie de communication vitale et stratégique pour le soutien logistique à la révolution algérienne dans toute la partie occidentale de l'Algérie, tant au nord qu'au sud.

Voyons donc rapidement les deux aspects :

1. La région de Figuig est une zone de contact géographique

Ce contact se traduit en premier lieu sur le plan physique. Le Haut Atlas marocain, qui borde le Maroc au sud sur 700 km disparaît à l'ouest de Figuig. A l'est de ce dernier centre, surgit la chaîne élevée de l'Atlas saharien algérien, qui traverse notre pays de part en part.

Dans le sens nord-sud, la trouée de Figuig relie la plaine de Tanlet et les hautes plaines oranaises avec le bassin de Béchar et la vallée de la Saoura au sud.

Le contact se traduit également sur le plan humain.

Depuis les temps préhistoriques, la région de Figuig a servi de voie de passage tant aux peuples qu'aux techniques entre le nord du Maghreb et le Sahara. A l'époque des grands empires maghrébins, les caravanes lourdement chargées partent des villes commerçantes et transitent par Figuig en direction du Soudan.

De nos jours, les habitants des oasis algériennes et des montagnes de l'Atlas saharien occidental, transportent par Figuig les richesses du désert, en particulier les dattes, tandis que les convois de céréales et d'objets de consommation divers (tissus, thé, sucre) descendent vers le sud-est et desservent toute la région du piémont saharien, jusqu'à Ghardaïa. Par ailleurs, les tribus pastorales des régions du sud passent dans les steppes orano-marocaines via Figuig pour y faire paître leurs troupeaux, tandis que de l'Algérie occidentale et du Maroc oriental, afflue : la main-d'œuvre, qui trouve emploi dans les installations industrielles et agricoles de la zone Béchar-Abadla.

Là, s'effectue un brassage humain qu'alimentent intensément les passages continuels de caravanes, les migrations de travailleurs et les déplacements de tribus nomades.

2. L'importance stratégique de cette région pour la révolution algérienne

La position stratégique de cette région revêt pour nous une importance particulièrement vitale.

En effet, dès le déclenchement de la révolution armée, dans la partie occidentale de l'Algérie, l'existence d'une base arrière au Maroc qui assurait des liaisons avec l'intérieur du pays sur tous les plans, est devenue d'une nécessité impérieuse. Ces mouvements logistiques vers l'intérieur des wilayas devaient revêtir un aspect vital à mesure que l'ennemi, effrayé par l'amélioration de nos techniques, le renforcement de nos moyens, s'évertuait à intensifier son système de quadrillage militaire jusqu'à aboutir finalement au verrouillage progressif de la frontière algéro-marocaine, particulièrement dans le nord.

Mais, ce que les moyens techniques allaient permettre à l'ennemi, lui sera refusé par la disposition naturelle du relief. C'est là qu'intervient alors, l'importance prépondérante et sans cesse croissante du couloir naturel de Figuig que les forces ennemies, après maintes tentatives, n'ont pas réussi à obtenir.

Le verrouillage de la frontière est constitué au nord par un barrage continu de trois rangées de barbelés parsemées de mines et de pièges signalisateurs. Le long de ces barbelés, on rencontre un projecteur tous les cinq kilomètres et des postes militaires rapprochés (1 à 2 km de distance), tous dotés d'artillerie et de mitrailleuses lourdes.

Ces réseaux renforcés sont aussi électrifiés et longés de tranchées de 1,20 m de profondeur.

En outre, ce barrage est surveillé continuellement par des patrouilles qui se font entre les rangées au moins une fois par heure.

Au sud, l'ennemi a installé 6 rangées de barbelés protégeant les pistes et les voies ferrées. Chaque rangée a 3 mètres de large, et la distance qui la sépare de la suivante varie entre 50 et 400 mètres. Comme au nord, les réseaux sont truffés de mines antipersonnelles et de mines éclairantes. Des blockhaus et des postes triangulaires s'échelonnent le long de ces réseaux à des intervalles d'environ 5 km. Blockhaus et postes disposent d'artillerie et de tandem radar-canon.

Là aussi, de nombreuses patrouilles sont effectuées de nuit par l'ennemi.

Au nord comme au sud, l'ennemi a institué le long de ces barrages une immense zone interdite, bombardée jour et nuit par des canons-radars sensibles au moindre mouvement. Traversés avec difficulté par nos éléments au début, ces barrages sont devenus infranchissables dans la partie nord. En effet, les patrouilles étant trop fréquentes (au moins une fois par heure) et la coupure des barbelés demandant à nos éléments 1 à 2 heures, il leur est matériellement impossible de passer.

Devant ce risque d'asphyxie par le verrouillage systématique du nord, seule la région Figuig-Béchar, avec ses 2 grands couloirs naturels et stratégiques, offre encore la possibilité d'un ravitaillement logistique vital pour toute la partie ouest de l'Algérie.

Le premier ou couloir de Figuig, étant prolongé par des chaînes de montagnes (Ksour, Amour et Ouled Naïls) traversant l'Algérie d'ouest en est permet de desservir 4 wilayas (5, 6, 4 et 3).

Le second, situé au sud de Bou Anane et Boudenib permet à nos convois de rejoindre par le djebel Antar les chaînes énumérées ci-dessus. Il permet également le ravitaillement du sud et en particulier Timimoun. L'impossibilité pratique pour l'ennemi d'instaurer dans cette région une zone interdite au niveau de ces deux couloirs la rend d'une importance vitale, pour nos éléments qui reçoivent vivres, armes et munitions et arrivent à évacuer leurs blessés et malades.

Mais les forces armées marocaines, sur ordre des autorités marocaines, s'étant implantées dans ces couloirs, se sont opposées vigoureusement à nos passages. Elles ont de ce fait coupé toutes liaisons entre l'intérieur des wilayas et la base arrière, menaçant ainsi de provoquer une asphyxie que l'ennemi même, malgré des forces et des moyens considérables, n'a jamais réussie.

Ainsi s'explique clairement l'importance stratégique vitale de la région Figuig-Béchar pour le transit des armes, munitions, habillement, médicaments et autre matériel vers les zones opérationnelles à savoir :

— Timimoun-El Goléa au sud-est ;
— Atlas saharien jusqu'à l'Aurès à l'est ;
— Le Nord Oranais et Alger, direction nord-est.

LE MAROC BASE ARRIERE FRANÇAISE

Dans cette partie, nous allons parler des différentes bases installées par le colonialisme français en territoire marocain, et servant de point de départ pour l'agression permanente contre l'Algérie.

Certes, on a parlé d'évacuation des troupes françaises du Maroc, mais l'évacuation n'a pas eu lieu. Ce qui, en apparence se dénomme évacuation, n'est en fait qu'un ensemble de remaniements habilement agencés, l'ennemi se réservant systématiquement l'utilisation des points stratégiques où ses forces se concentrent, s'organisent pour l'intervention en Algérie.

LE MAROC BASE D'AGRESSION CONTRE L'ALGERIE

I. LE PLAN DE REGROUPEMENT DES TROUPES FRANÇAISES DU MAROC

Des accords intervenus entre le gouvernement marocain et le gouvernement français prévoyaient l'évacuation partielle des troupes françaises stationnées jusqu'alors au Maroc.

L'état-major français, fort d'un état de fait nettement en sa faveur et désireux de conserver à tout prix l'implantation de ses troupes en des points déterminés du territoire marocain, dont lui seul paraît connaître l'importance, a établi un plan de dislocation des contingents suivi d'un plan de regroupement conforme à ses besoins opérationnels.

C'est ainsi, que des mouvements de troupes, s'effectuant sur les routes et les voies ferrées, mouvements qui, n'étant en réalité que de grandes manœuvres de regroupement prémédité, suffisent à déclencher la satisfaction des milieux officiels marocains et une campagne de presse annonçant à grandes manchettes la victoire de l'évacuation.

Que fut donc cette évacuation ?

Le plan de regroupement des troupes françaises mis au point par l'ennemi après la conférence de Tanger est un chef-d'œuvre d'habileté. En effet, ce regroupement comme nous allons le voir, se fait aux points stratégiques et offre toujours les mêmes possibilités d'intervention.

1. La 26e DI (division d'infanterie) dont le PC se trouvait à Fès se replie sur Meknès. Elle coiffe donc les régions de Fès, Meknès et Oujda.

On connaît l'importance logistique de Meknès (base école d'avions à réaction, dépôts divers, centre de préparations, formation de spécialistes du matériel), et si l'on y ajoute sa position stratégique entre le Maroc occidental et le Maroc oriental, l'on comprend alors que le plan de regroupement de l'état-major ennemi prévoit le renforcement de ce centre par les troupes quittant Fès.

2. La 30e DI d'Oujda dissoute est transformée en groupement principal dépendant théoriquement de Meknès, mais en réalité autonome et renforcé au début par les troupes ennemies en provenance de Fès. Les journaux avaient exploité cette situation en annonçant la dissolution de la 30e DI et son évacuation.

3. Les troupes françaises évacuent Fès où il ne reste plus que le 41e régiment des transmissions, la base école de l'Air (BET 724) et le 4e régiment de spahis marocains : Fès reste donc un grand centre de formation.

4. La division de Casablanca (22e DI) est maintenue ; elle se repliera par la suite sur Kenitra devenu le dépôt centralisateur et distributeur du Maroc.

5. La division de Marrakech, par suite de la crainte de l'ouverture d'un front saharien, est renforcée. Elle stationne dans les groupements principaux de Marrakech, Mogador, Agadir et Safi. Les spahis, les chasseurs alpins, le 2e régiment de tirailleurs marocains tiennent cette région stratégique dotée d'une importante base-école et d'une base aéro-navale.

Comme il ressort du plan de regroupement ci-dessus, on remarque que les troupes françaises tiennent toujours les points encerclant le territoire marocain, le centre et la partie orientale du Maroc ; seule la division de Fès qui n'a aucune importance au point de vue stratégique est évacuée.

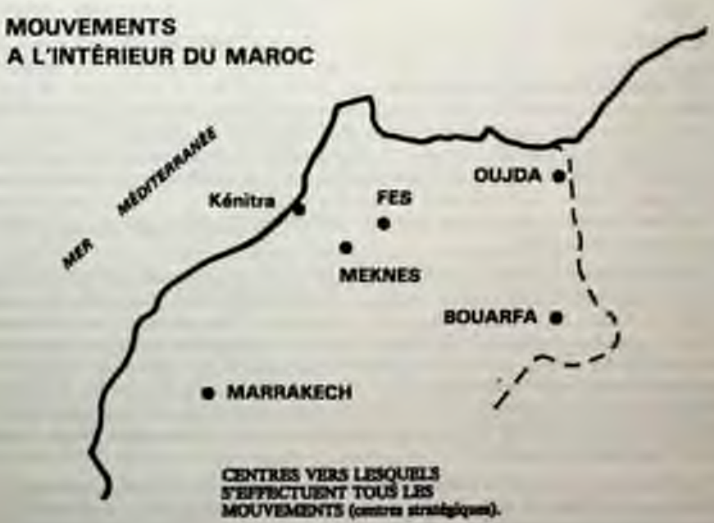

Les troupes ennemies au lieu de se regrouper dans une seule région, ont au contraire occupé les points cernant le territoire marocain et le centre du Maroc, le partageant ainsi en zones de couverture aérienne.

Ceci leur permet d'encercler le pays, de le surveiller, voire même le contrôler.

Dans ce plan de regroupement, la priorité est accordée à l'aviation qui connaît en Algérie son utilisation maximum. L'ennemi est décidé à n'évacuer aucune base, à aucun prix, qu'elle soit opérationnelle ou de formation. En effet les pilotes ennemis y seront formés.

L'utilisation de ces bases, fait partie d'un vaste plan d'ensemble destiné à faire du Maroc, la base arrière aérienne de l'Algérie. L'importance de l'aviation connaît son couronnement avec l'arrivée à la tête des troupes françaises stationnées au Maroc du général de division aérienne Ernoul de la Chenelière.

Dès lors l'aviation joue le premier rôle que ce soit dans l'aide aux troupes d'Algérie où dans les liaisons et le transit des hommes particulièrement.

Des avions chargés d'hommes atterrissent quotidiennement dans les bases militaires où aucune surveillance n'est exercée et sont dirigés sur les centres de formation. Ce mouvement d'entrée clandestin conduit à un renforcement de l'aviation, pendant que l'infanterie éloignée du théâtre de la guerre, donc inutile, sort au grand jour vers l'Algérie, en utilisant les moyens et les voies de transport marocain. L'effectif des troupes françaises reste constant : l'aviation supplante l'infanterie. Les possibilités d'intervention rapide sont plus grandes.

Quant aux postes évacués, ils sont au nombre infime de 4 dans le Maroc occidental : Ouarzazate, Foum-El-Hassane, Midelt et Ksar-Es-Souk. Ces postes éloignés des grands centres posaient à l'ennemi des problèmes de ravitaillement qu'il a préféré résoudre sous l'habile appellation d'évacuation.

Ce regroupement tactique, à but politique, n'a donc rien changé à l'état de fait existant avant les accords. C'est ce que l'étude des activités opérationnelles et logistiques françaises, avant et après l'accord de principe sur l'évacuation, nous montrera.

II. LES ACTIVITES ENNEMIES DANS LE MAROC ORIENTAL

1. L'évacuation dans le Maroc oriental

Nous avons dit que la 30e DI fut transformée en un groupement principal rattaché à la 26e DI (où le regroupement des troupes de l'Oriental et de Fès devait se faire).

Le groupement principal d'Oujda, à la tête duquel se trouve un colonel, est en fait autonome, il n'est rattaché à Meknès que théoriquement ; la 30e DI existe toujours sous un autre nom : le groupement principal d'Oujda.

Quel est le nombre des soldats français évacués de l'Oriental qui est un tremplin pour la guerre d'Algérie ?

Les postes évacués sont au nombre d'une dizaine (sur une quarantaine de postes existants). Certains d'entre eux n'occupent pas de position stratégique. Il en est ainsi de ceux de Tendrara, Taourirt, Taforalt, et Berkane... Par ailleurs, lorsqu'un poste occupant un point stratégique est évacué, les troupes ennemies sont regroupées sur un poste offrant les mêmes possibilités d'intervention : ainsi les troupes de Figuig et de Mengoub viennent renforcer la garnison de Bouarfa, important aérodrome d'intervention en Algérie, et tenant une voie stratégique commandant tout le Sud Marocain (les avions opérant dans le Sud-Oranais s'y ravitaillent et y font escale à leur retour de mission de bombardement).

D'autres postes sont enfin d'abord évacués puis occupés par les troupes françaises : tel est le cas de Touisait et de Tendrara (l'ennemi garde une garnison dans ce dernier centre). Sidi Aïssa, Teniet-Sassi, Saidia, postes situés sur la frontière, n'ont pas été évacués par l'ennemi.

A Oujda, un grand nombre de soldats étaient installés. La moitié seulement a évacué ce centre qui est toujours tenu par trois milliers d'hommes et ceci sans compter les aviateurs de la base des Angads. Par ailleurs, les unités stationnées jusqu'à ce jour sont dotées d'une importante artillerie. En effet en moins de 2 heures, ces unités peuvent faire jonction dans l'Oriental. Les éléments d'artillerie peuvent en une heure de temps aller donner leur appui aux unités d'infanterie stationnées dans les Béni-Snassen, ou la plaine des Angads, ou toute autre partie du nord de l'Oriental. On voit donc la grande mobilité des troupes qui peuvent être concentrées en un lieu voulu et en temps voulu. Ainsi, la rapidité d'intervention constitue un atout maître aux mains de l'ennemi.

Il reste à noter enfin, qu'aucun terrain d'aviation quelque soit son importance n'a été évacué et les interventions aériennes en Algérie ne sont que plus fréquentes.

En conclusion, la 30e DI ou groupement principal d'Oujda, reste toujours aussi puissante comme va le prouver un bref aperçu, sur ses nombreuses activités.

2. *Les activités opérationnelles de la 30e* DI

Pour déterminer avec exactitude le genre et l'importance des activités de la 30e DI, et l'apport qu'elle constitue pour les troupes d'Algérie, nous allons examiner successivement :

1. Une vue d'ensemble sur les activités de la 30e DI avant et après le principe d'évacuation.
2. Quelques faits et incidents seront signalés entre autres pour illustrer ces activités respectivement dans l'un et l'autre cas.

1. Vue d'ensemble sur les activités de la 30e. DI

Nous allons donner rapidement quelques faits qui montreront les activités de « guerre » de la 30e DI et la coordination étroite entre cette division et l'Algérie.

1. Les patrouilles :

Chaque nuit, les troupes ennemies patrouillent sur la frontière. Au nord, l'ennemi patrouille le long des oueds Kiss et Moulouya et dans la plaine des Triffas. Il visite aussi toutes les fermes du secteur « de colonisation » : fermes Torro, Pelletier, Boutin, de Perrien, Taylor, etc. Au sud l'ennemi patrouille quoditiennement dans les cités européennes du secteur « minier » c'est-à-dire Touissit et Boubeker. D'autre part, des patrouilles dans la région de Figuig, Mengoub et Bouarfa sont nombreuses et quotidiennes.

2. Les postes d'observation :

Les troupes de la 30e DI possèdent plusieurs postes d'observation proches de la frontière. Placées toute la journée sur ces postes elles essaient de repérer tous les mouvements « suspects », qu'elles signalent par la radio au PC avec lequel elles sont en liaison constante. Ces postes d'observation sont :
— à 1 km 500 au sud du champ de tir du djebel Hamra,
— au djebel Aourir à 3 km au sud du précédent.

Au cours du mois de janvier 58, apparaissent les patrouilles de T 6 ; ces avions sont chargés d'observer sur la frontière tous les mouvements ; ces avions atterrissent sur tous les terrains et peuvent communiquer tous les renseignements. Habituellement, ils atterrissent soit à Bou-Arfa, soit aux Angads (nord d'Oujda).

3. Les embuscades :

Elles ont lieu toutes les nuits sur la frontière. Pour ne pas faire repérer ses mouvements et garder un effet de surprise entier, la 30e DI a adopté (particulièrement dans le nord) la tactique suivante : la nuit, une embuscade est tendue sur la frontière, l'ennemi reste alors camouflé en territoire algérien, et part en opération la nuit suivante.

Ces embuscades sont pour la plupart tendues en Algérie, et non en territoire marocain ; elles se localisent principalement à l'ouest de Sidi-Aïssa et de Touissit et au sud-est d'Oujda, autour de Figuig et au sud de Bou-Arfa.

Plusieurs fois, les éléments de la 30e DI (stationnée dans l'Oriental) embusqués, ont ouvert le feu sur nos éléments, en territoire marocain.

4. La protection de la voie ferrée Oujda-Béchar :

Presque quotidiennement, des trains quittent Oujda pour rejoindre Béchar.

Les lundi, mercredi, vendredi et dimanche : chargement de troupes, munitions et ravitaillement : départ d'Oujda à 21 heure 10.

Deux autres trains, sans jour fixe, effectuent les mêmes chargements à Béni-Oukil à minuit et quittent Oujda à 9 heures 30.

La sécurité et l'escorte du train sont organisées de la manière suivante : le poste de Bou-Arfa assure la sécurité de la voie ferrée et l'escorte du train. Le poste de Mengoub assure quant à lui la mise en place d'un dispositif de surveillance de nuit de la voie ferrée. Quotidiennement, plusieurs sections sont mobilisées pour l'ouverture de la voie Mengoub-Béchar, tandis que plusieurs autres protègent le convoi. Ce dernier est escorté par un train blindé, tactique inspirée de la guerre d'Algérie. Toutes ces troupes partent soit d'Oujda, soit de Mengoub et Bou-Arfa.

5. L'aide aux troupes d'Algérie :

L'aide qu'apportent les troupes de la 30e DI à celles d'Algérie est considérable.

La 30e DI monte de nombreuses opérations frontalières en liaison avec les troupes d'Algérie.

Plusieurs fois, les postes frontaliers du Maroc effectuent des bouclages de la frontière au profit de Sebdou, Magoura (en Algérie).Un radar dépendant de Khémis (en Algérie) signale les mouvements suspects au poste de Sidi Aïssa et Teniet Sassi (au Maroc) qui établissent alors des tirs d'interception. Sidi Aïssa effectue des patrouilles et fait le déminage de la piste Tiouli (Maroc) — Magoura (Algérie). D'ailleurs pour renforcer cette coordination, l'ennemi a organisé entre les postes situés de chaque côté de la frontière, des liaisons optiques. C'est ainsi que Touissit (au Maroc) est en liaison avec les postes Asfour, La Nappe et Sidi Aïssa (en Algérie) ; le poste Hamra du Maroc avec le poste Bouhlou de Béni Boussaïd (en Algérie). L'ennemi obtient de bons résultats : en effet, nous avons remarqué que chaque fois que nos éléments tentaient de passer, ces postes échangeaient des signaux entre eux.

6. La coordination de la 30e DI avec les troupes d'Algérie.

La 30e DI effectue de nombreuses liaisons avec les divisions ennemies voisines implantées en Algérie. Elles sont assurées par des officiers de renseignement ou par des officiers supérieurs accompagnés de leur officier de renseignement et parfois de leur officier de transmission.

L'étude systématique de ces liaisons au cours de l'année 57 — début 58 montre que ces liaisons de coordination se font toujours sur les mêmes centres :

Saïdia	Port-Say
Martimprey	Nemours (DBFM) Bab el Assa
Oujda	Alger Maghnia
Touissit et Boubeker	Maghnia Bled Méchamich Nédromah

Berguent	Sebdou
	El Aricha
	Aïn Sefra
	Béchar
Teniet Sassi	El Aricha
	Sebdou
Bou Arfa	Béni Ounif

L'exploitation des renseignements semble donc être confiée à des secteurs limitrophes.

2. Quelques faits et incidents

Le 18 juin 1957 : plusieurs sections du poste de Teniet Sassi, en embuscade non loin de ce poste (côté marocain), ouvrent le feu sur un groupe ami de passage.

Fin juin 1957 : l'ennemi découvre au cours d'une reconnaissance au Bordj Tanezera (Figuig) un chargement de chameaux, contenant des vivres, des mines et des médicaments, dans un oued, et s'en empare.

Le 20 septembre 1957 : le train Oujda-Bouarfa (en territoire marocain) est arrêté par les troupes ennemies à Oued El Himer. Les voyageurs sont tous fouillés.

Au cours du mois de septembre 1957 : les troupes françaises contrôlent quotidiennement le train en gare de Taourirt (en territoire marocain). Ce sont principalement les voyageurs algériens qui sont contrôlés.

Quotidiennement, les troupes ennemies stationnées à Tiouli (en territoire marocain) protègent le train à son passage et effectuent des patrouilles au tunnel de la voie ferrée, ainsi qu'à Oued El Himer.

Le 20 novembre 1957 : un accrochage ayant lieu le 20/11/57 près de Bab El Assa en Algérie, une compagnie ennemie de Martimprey (en territoire marocain) part en renfort vers le lieu indiqué et ne retourne à son cantonnement que le 24 novembre.

Le 20 décembre 1957 : à la suite de difficultés rencontrées par nos unités dans le sud avec les FAM, une réunion d'état-major ennemi se tient à Bou Anane (territoire marocain) le 20 décembre 1957, à laquelle prennent part des officiers supérieurs français du secteur opérationnel de Béchar.

Le 18 janvier 1958 : un convoi ennemi comprenant des jeeps, des GMC et des half-track, encercle Figuig (territoire marocain) et procède à une opération de contrôle pour découvrir nos activités logistiques.

Le 30 janvier 1958 : coup de main au djebel Maïz contre une de nos bases : une patrouille aérienne ennemie, composée de T 6, ayant aperçu une de nos caravanes en stationnement dans la région du Bordj Tanezara, la signale au poste militaire de Figuig. Immédiatement des chars, des auto-mitrailleuses et des troupes de ce poste se dirigent sur le lieu de repos de nos hommes, qu'ils surprennent. Un djoundi est tué et son corps est transporté et jeté en Algérie. L'ennemi s'empare du ravitaillement.

Du 30 janvier au 14 février 1958 : des unités de Teniet Sassi (territoire marocain), faisant partie de la 30e DI, ont, au cours de la période du 30/1/58 au 19/2/58 placé des grenades piégées des deux côtés de la frontière. Des chameaux sont tués et un agent de liaison de l'ALNA gravement blessé, en territoire marocain.

Janvier 1958 : à partir de ce mois, des patrouilles aériennes ennemies de T 6 quittent quotidiennement les aérodromes de Bou-Arfa et Oujda (Les Angads). Leur mission est de surveiller la frontière algéro-marocaine.

Mi-février 1958 : des véhicules ennemis de Figuig pénètrent en Algérie et participent à une opération de ratissage dans la région de Beni-Ounif. Sur renseignements ils arrêtent trois agents de liaison du FLN.

Le 13 février 1958 : un convoi ennemi comprenant 10 véhicules venant de Figuig patrouille le 13/2/58 de 8 heures à midi dans l'ancien emplacement de notre intendance, situé dans le djebel Beni-Smir en Algérie.

Le 15 février 1958 : un convoi venant de Figuig tend une embuscade en territoire marocain en plein jour au djebel Lakhdar, au djebel Maïz et aux environs, à Eddeflia (nord-ouest Figuig) afin d'intercepter une caravane acheminée la veille et de détecter nos dépôts de ravitaillement.

Le 5 mars 1958 : les troupes françaises stationnées en Algérie, lancent des grenades sur le douar Manzoub et Tizou, région Ahfir (en territoire marocain), où sont campés des réfugiés algériens.

Les activités ennemies, après l'accord sur le principe d'évacuation, demeurent inchangées. Les embuscades, patrouilles et observations dont le but est la surveillance de la frontière sont toujours nombreuses et quotidiennes. L'aide aux troupes d'Algérie devient plus importante, du fait de l'intensification que connaît la guerre de l'autre côté de la frontière. Les interventions aériennes, qui ne peuvent être contrôlées, deviennent très fréquentes. L'aviation, principale arme contre la guérilla en Algérie, prend toute son importance dans le Maroc oriental. Les deux principales bases : les Angads au nord et Bou-Arfa au sud sont renforcées.

A titre indicatif, nous donnons quelques exactions de l'ennemi après l'accord de principe sur l'évacuation.

Le 12 mai 1958 : exactions : un détachement de troupes ennemies d'Algérie arrive en territoire marocain en face de Tendrara où il inquiète la population réfugiée dont il contrôle les mouvements.

Le 15 mai 1958 : des tracts rédigés par l'état-major français d'Oujda appelant nos djounoud au ralliement sont lancés par un avion venant des Angads (Maroc) sur Port Say (territoire algérien) et Saïdia (territoire marocain).

Le 15 mai 1958 : à Oujda, près de l'ancienne gare, le poste militaire français continue à émettre régulièrement des signaux optiques vers l'Algérie, à l'intention des postes frontaliers ennemis.

Le 15 mai 1958 : relève : à Taforalt, en territoire marocain, 150 nouveaux appelés venus de France, remplacent le même nombre d'hommes de troupe s'apprêtant à partir pour Paris.

Le 20 mai 1958 : embuscade : une caravane amie partie du poste relais de Tendrara composée de 7 chameaux et 1 mulet et portant 18 colis d'habillement escortés par 3 djoundis armés de 2 fusils de chasse et de 2 moussebels sans arme, est interceptée près du djebel Gaaloul (territoire algérien) par un convoi ennemi venant de Bou-Arfa. Les 5 djoundis sont tués après avoir résisté héroïquement, les 2 moussebels sont fait prisonniers.

Le 23 mai 1958 : incursion en Algérie des troupes françaises du Maroc : à la suite d'un violent accrochage qui dura 2 jours au djebel Aïssa près d'Aïn Sefra, un convoi ennemi composé de 84 camions GMC et 2 automitrailleuses, se dirige en renfort vers les lieux du combat. Il venait de Bou-Arfa.

Le 27 mai 1958 : intervention aérienne : le marocain Ahmed Ben Saïd, employé à la base aérienne des Angads, affirme que tous les avions ennemis se trouvant sur le terrain d'envol sont chargés de bombes, prêts à intervenir en Algérie.

Le 29 mai 1958 : intervention aérienne : l'Amel₆ a remis une protestation au consulat contre l'arrêt d'un véhicule marocain par 2 avions militaires français qui, à la recherche du camion de l'ALNA assurant le transport de marchandises à nos unités, ont contraint le véhicule marocain de stopper.

Du 1er au 19 juin 1958 intervention : pendant cette période, des avions ennemis viennent se poser sur le terrain d'aviation de Bou-Arfa (territoire marocain). Ils s'approvisionnent en essence et repartent vers l'Algérie.

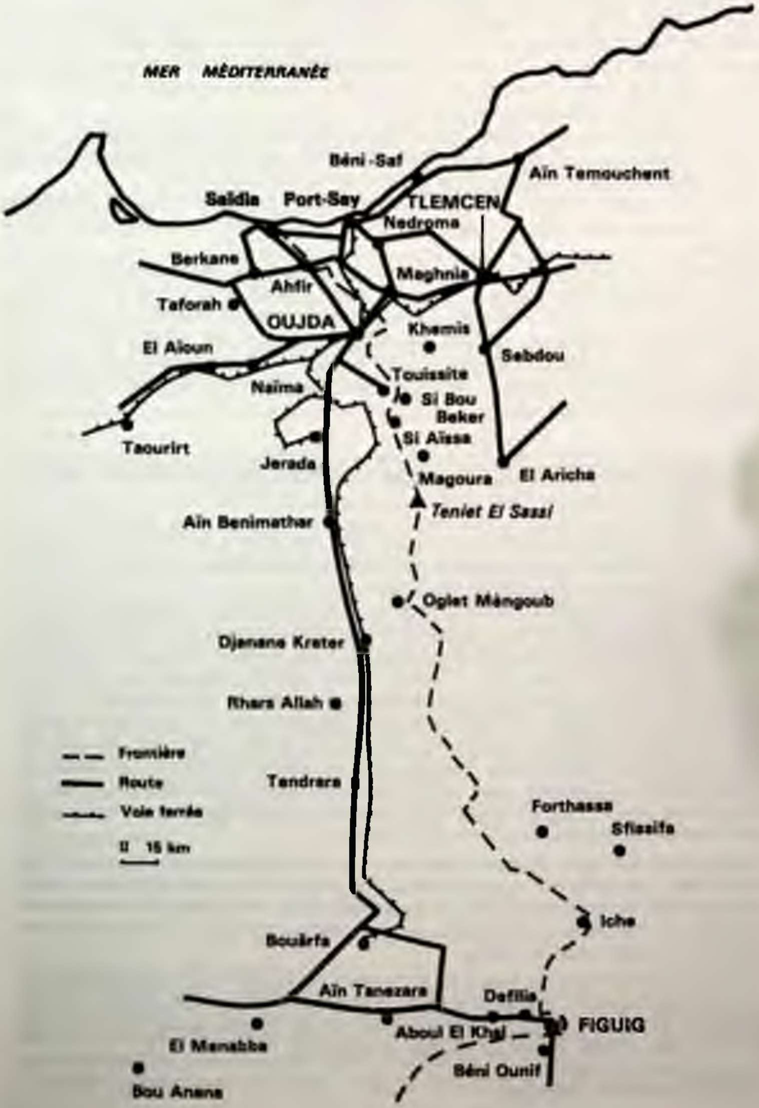
MER MÉDITERRANÉE
Béni-Saf
Aïn Temouchent
Saïdia
Port-Say
TLEMCEN
Nedroma
Berkane
Maghnia
Ahfir
Taforah
OUJDA
Khemis
El Aioun
Sebdou
Touissite
Naïma
Si Bou Beker
Si Aïssa
Taourirt
Jerada
Magoura
El Aricha
Teniet El Sassi
Aïn Benimathar
Ogiet Mengoub
Djanane Krater
Rhars Allah
Frontière
Route
Voie ferrée
0 15 km
Tendrara
Forthassa
Sfissifa
Iche
Bouârfa
Aïn Tanezara
Defilia
FIGUIG
Aboul El Khal
El Menabba
Béni Ounif
Bou Anane

Le 8 juillet 1958 : l'ennemi stationné dans la région des Angads au Maroc procède à des tirs d'artillerie et lance 70 obus en territoire algérien faisant 1 mort, 2 blessés, tuant des bêtes et causant plusieurs dégâts dans une mechta.

Le 14 juillet 1958 : coordination : le 14 juillet, un avion militaire français venant d'Algérie volant lentement et à basse altitude, largue sur le camp militaire ennemi occupé par des Dragons à la sortie d'Oujda sur la route d'Ahfir, une grande enveloppe. Aussitôt après, 1 convoi de 11 camions GMC quitte le camp en direction de l'Algérie avec des militaires casqués.

Le 27 juillet 1958 : embuscade : de 0 heure à 3 heures, une section ennemie venant d'Algérie tend une embuscade en territoire marocain, près de Sidi Mohammed Ben El Kandil dans la région de douar Mouafer (nord-ouest de Bou-Arfa).

Pendant le mois de juillet 1958 : comme lors de la période précédant la dissolution de la 30e DI, une patrouille d'avions T 6 surveille quotidiennement les mouvements à la frontière.

Signalons enfin que la coordination entre les troupes françaises du Maroc et d'Algérie s'est renforcée après le coup de force du 13 mai. En effet, nul n'ignore les désirs de participation des troupes françaises du Maroc. Seulement, la frontière étant bouclée, les demandes d'opérations, d'aides, de transports se font par transmissions et par avions. [...] [Le rapport relate ensuite l'importance du Maroc comme base logistique française avant d'en arriver à « l'action marocaine officielle » contre les réfugiés et la logistique de l'ALN.]

II. ACTION MAROCAINE OFFICIELLE CONTRE NOS REFUGIES ET NOTRE LOGISTIQUE

[...] Loin de mettre fin à [l'] action entreprise contre nous à partir de leur territoire, les autorités civiles et les forces armées marocaines s'emploient [...] à porter des coups sévères à l'Algérie en lutte depuis quatre ans.

Les premières victimes de tels agissements sont les populations algériennes venues chercher refuge en pays frère, et que ni leur qualité de victimes du colonialisme français, ni celle de frères, n'ont pu mettre à l'abri d'exactions et de repression incessantes.

Non satisfaites de brimer ainsi d'innombrables familles, chassées par un colonialisme barbare de leur sol national, les autorités marocaines et les forces armées marocaines, faisant fi de nombreux accords de solidarité, entravant nos mouvements logistiques, arrêtent nos hommes et torturent nos agents de liaison. C'est aussi une aide efficace apportée au colonialisme français dans la région de Béchar-Timimoun, au moment même où l'ennemi, sous les feux de nos unités du front saharien, voyait ses trains sauter sur les mines, les points névralgiques, ses prévisions économiques, telles que les installations pétrolières, gravement menacées.

Ces agissements sont d'autant plus graves qu'ils s'effectuent parallèlement à des déclarations favorables à l'indépendance de l'Algérie et à l'unité du Maghreb. Depuis quelques mois, la situation est devenue extrêmement tendue. D'horribles tortures et de criminelles obstructions se multiplient, surtout dans la zone sud, où nos passages sont actuellement d'une nécessité vitale.

En effet, assurés de notre bonne foi et de notre respect de l'ordre en pays frère, les responsables marocains, militaires et civils, violent notre sincère solidarité au profit de convoitises avouées et d'intérêts impérialistes français dont la conférence de Tanger avait pourtant affirmé devoir en éliminer les séquelles.

Nous allons voir successivement :

— l'action contre nos réfugiés,

— l'action contre notre logistique.

Nous nous interdirons tout commentaire. Seuls des faits seront signalés, situés clairement dans le temps et dans le lieu.

ACTION CONTRE NOS REFUGIES

Agissements des autorités marocaines contre les réfugiés algériens

Début octobre 1957 : exactions : au Tafilalet, les autorités civiles marocaines interdisent aux responsables FLN d'apporter aide et secours aux réfugiés algériens.

Le 26 octobre 1957 : enlèvements : 26 Algériens sont enlevés du local de Bouarfa et emmenés par camion à Khemlia.

Le 3 novembre 1957 : évacuation de locaux : à Boubekeur, les autorités civiles marocaines ordonnent l'évacuation immédiate du local occupé par les frères réfugiés.

Le 10 novembre 1957 : emprisonnement : 17 réfugiés récemment arrivés à Bouarfa, en provenance du territoire algérien, sont conduits au bureau du caïd, par 3 mokhaznis, et emprisonnés pendant 1 mois et demi.

Le 27 février 1958 : secours aux réfugiés : à Oujda, les autorités civiles marocaines convoquent pour la même heure tous les réfugiés algériens pour distribution de secours de l'entraide marocaine. Il en résulte un grand désordre qui prive beaucoup de réfugiés de ces secours, un grand nombre de marocains détenant des bons de secours destinés aux réfugiés.

Le 29 juin 1958 : plainte de réfugiés : des frères réfugiés à Ksar-Es-Souk adressent une lettre à la princesse Lalla Aïcha dans laquelle ils se plaignent des exactions qu'ils ont subies. Signataires : Tayeb Ben Mohammed, Riffi Ould Mohammed, Chérif Ould Tahar, Mbarek Ould Boufeldja, Abdelaziz Ould Lahcen, Smaïl Ould Kaddour.

Exactions des forces armées marocaines contre les réfugiés algériens

Le 15 juin 1958 : exode vers l'Algérie : 100 tentes de réfugiés regagnent le territoire algérien à la suite d'actions répressives répétées dont ils sont l'objet de la part des forces armées marocaines. A un responsable de réfugiés qui leur demande de rester au Maroc, ils répondent : « Nous aimons mieux affronter la répression ennemie plutôt que celle de nos frères marocains. »

Le 1er juillet 1958 : pressions : le frère Si Kaddour Ould Habib, personnalité influente de la tribu des Ouled Hammou de Béchar, réfugié à Bouarfa, reçoit la visite d'officiers des forces armées marocaines qui le somment, lui et sa tribu, de devenir marocains. Devant son refus ils enlèvent son fils âgé de 25 ans et l'emprisonnent.

Le 12 juillet 1958 : exactions et exécutions : sont froidement exécutés par les forces marocaines les réfugiés suivants : Ali Djillali Badri, Slimane Dahaoui, Hamou Mohammed Aïdi.

[Nous ne présentons que quelques exemples des faits reprochés par le FLN aux autorités marocaines, ainsi que ces démarches faites auprès de des dernières, mais la liste s'en étend sur un grand nombre de pages avec des récapitulations en tableau pas toujours concordantes.]

Démarches auprès des autorités

8 avril 1958 à Rabat : commission mixte algéro-marocaine.

A la suite d'une requête par les responsables FLN du Maroc à S.M. le Roi, celle-ci décide la création d'une commission algéro-marocaine présidée par M. Messaoud Chiguer, directeur du cabinet du roi, actuel ministre de l'Intérieur.

Membres marocains : M'Hamdi, ministre de l'Intérieur, Ben Barka, président de l'Assemblée consultative et le Fquih Basri, officier supérieur des Forces armées marocaines[7].

Membres algériens : Si Abdeljllil[8], Si Hocine[9] et le cheikh Kheireddine, tous trois responsables FLN au Maroc.

La commission décide entre autres :

— La restitution des armes saisies et la remise des djounouds enlevés.

— L'accord de facilités en vue de l'acheminement des marchandises vers l'Algérie, et le dédouanement du ravitaillement de l'ALNA à la sortie de Figuig.

— La réunion mensuelle des responsables de la commission pour régler les points litigieux.

6 mai 1958 à Figuig : commission ALNA-autorités marocaines locales.

Organisée par les autorités locales civiles, entre les officiers de l'ALNA et les officiers des Forces armées marocaines une commission se réunit à Figuig.

Elle décide :

La restitution à l'ALNA des bêtes et du matériel saisis.

La cessation des exactions contre les réfugiés algériens.

La cessation des entraves portées aux mouvements de l'ALNA.

4 juin 1958 : entrevue avec le ministre de l'Intérieur et de la Défense.

Le responsable FLN du Maroc devant les nombreuses entraves rencontrées par le FLN-ALN dans le sud marocain, obtient des ministres de l'Intérieur et de la Défense, la promesse d'effectuer un voyage rapide dans les régions frontalières du Sud pour mettre un terme à toutes nos difficultés.

11 juin 1958 : démarche locale auprès du super-caïd de Figuig.

A la suite d'une démarche effectuée par les responsables FLN locaux de Figuig auprès du super-caïd de ce centre, celui-ci déclare ne pouvoir agir que sur ordre du gouvernement.

14 et 15 juin 1958 : réunion de la commission restreinte exécutive à Figuig.

Réunie durant deux jours, sans la participation prévue de Fquih Basri, chef de la délégation marocaine. La commission décide :

— La restitution immédiate des bêtes, des armes, des munitions, du poste radio et du courrier saisis à l'ALNA.

— La restitution des hommes enlevés.

— L'arrêt de toute pression sur les réfugiés en territoire marocain.

— La création d'une commission mixte locale pour régler tous les litiges qui peuvent être soulevés.

18 juin 1958 : ajournement de la commission mixte locale.

A la suite de la reprise des exactions des Forces armées marocaines contre les Algériens, les délégués FLN de la commission locale de Figuig demandent une réunion à laquelle les délégués marocains se dérobent, prétextant que la commission de Rabat doit elle-même régler ces problèmes.

29 juin 1958 : lettre présentée à Lalla Aïcha par ces réfugiés.

Indignés par de nombreuses brimades, emprisonnements et saisies de biens, les réfugiés algériens de Ksar Souk créent un comité qui adresse une lettre à la princesse Lalla Aïcha, faisant état de la situation déplorable et des exactions subies. Signataires de la lettre : Tayeb Ben Mohamed, Riffi Ben Mohamed, Chérif Ould Tahar, Mbarek O. Boufeldja, Abdelaziz Ould Lahcèn, Smail O. Kaddour. Fait le 2 Dou El Hijja 1377.

5 août 1958 : démarches de la population marocaine.

De nombreuses exactions dont sont l'objet les Algériens dans le sud révoltent les milieux marocains. Une délégation de Marocains se rend auprès du gouverneur de la province d'Oujda pour protester contre ces agissements. Elle déclare que si des mesures ne sont pas prises contre les responsables de cet état de choses, elle prendrait toute disposition nécessaire pour neutraliser les ennemis de l'unité de l'Afrique du Nord.

En conclusion il est à noter que toutes ces démarches aussi bien dans les sphères gouvernementales qu'aux échelons locaux sont demeurées vaines et n'ont abouti à aucun résultat concret. Seules des promesses dilatoires sont faites sans jamais être suivies d'effet. Les nombreux agissements signalés par ailleurs, dans leur déroulement chronologique le prouvent clairement.

NOTES

1. Rapport adressé par Boussouf, alors au Maroc, à ses collègues du GRPA.
2. L'année 1958 est la plus critique pour les rapports algéro-marocains dans la mesure où la contestation des frontières par les Marocains entravait le ravitaillement en armes des wilayas 5, 6, 4 et 3.
3. Mohammed V.
4. L'annexion du Touat et du Gourara à l'Algérie, entreprise militairement par la France dès 1899, a été consacrée par un accord franco-marocain en date du 20 juillet 1901.
5. Ambassadeur de France au Maroc.
6. Le gouverneur.
7. Membre du Conseil national de la résistance, dirigeant de l'UNFP, auteur de deux tentatives de renversement de la monarchie. Vit en exil.
8. Abdelkader Maachou.
9. Hocine Gadiri.

DOCUMENT N° 94 (inédit)

RAPPORT DU MINISTERE DE L'INFORMATION A PROPOS D'UN INCIDENT ALGERO-TUNISIEN 1

11 mai 1959. AUTEUR : Mohammed Yazid. SOURCE : archives privées.

Tunis, le 11 mai 1959

TRES CONFIDENTIEL

Destinataires :
Président du Conseil,
vice-président du Conseil, ministre des Forces armées,
tous les ministres.

Le 19 avril, le ministre des Liaisons générales et des Communications me remettait une lettre dans laquelle il déclarait :

« Selon certains renseignements et des indices dignes d'intérêt, le commandement français se préparerait à lancer une offensive allant des environs de Tébessa à la mer, en vue de détruire, est-il affirmé, les bases de l'ALN proches des frontières. L'adversaire lancerait cette attaque vers le 8 mai, sans doute pour commémorer l'anniversaire du 13 mai. »

Ensuite, le ministre des Liaisons générales et des Communications suggérait que nos services d'Information fassent très largement état de la chose pour alerter l'opinion publique tunisienne, ce qui serait une manière de déjouer les plans ennemis. Je tiens à déclarer que j'étais absolument d'accord avec lui, d'autant plus que les informations qu'il me communiquait étaient confirmées par le ministère des Forces armées. Après discussion, il fut décidé par nous deux que je communiquerais ces informations au gouvernement tunisien.

Le 21 avril, je rencontrais, accompagné du docteur Mostefaï [2], Taïeb Mehiri et Ahmed Tlili [3]. Je leur transmettais les informations en notre possession, en leur disant que nous allions dénoncer ces préparatifs pour les faire avorter. Ils me déclarèrent qu'il fallait attendre. Je leur déclarais fermement que je voulais ne rien faire sans les consulter et je leur demandais d'en discuter avec leurs amis et de me rendre une réponse. Rendez-vous fut pris pour le 23 au matin, avec Taïeb Mehiri et Ahmed Tlili. Je me rendis à l'heure convenue au bureau politique du Néo-Destour et trouvai Ahmed Tlili. Nous attendîmes Taïeb Mehiri qui ne vint pas. Finalement, Ahmed Tlili put joindre au téléphone Taïeb Mehiri, qui déclara avoir oublié le rendez-vous. Nous décidâmes de nous revoir.

Le 24 avril, conduisant le cortège funèbre de notre frère Aït Ahcène [4], je discutais avec Taïeb Mehiri. Je lui parlais du communiqué. Il me demanda de ne rien faire, parce qu'il fallait attendre le retour de Bahi Ladgham [5] des frontières. Je lui déclarais que je ne pouvais pas attendre et que je ferais quelque chose, avec le souci de ne pas les gêner. La période du 24 au 28 avril a été marquée par un fait, à savoir qu'il était impossible de toucher par téléphone les responsables tunisiens et surtout Taïeb Mehiri et Ahmed Tlili. J'ai collectionné les messages téléphoniques laissés au cabinet de Mehiri et au bureau politique du Néo-Destour pour Ahmed Tlili. Le 28 avril au soir, ne pouvant plus attendre, je diffusais le communiqué dont on trouvera le texte en annexe. La rédaction de ce communiqué a été faite dans le souci de dégonfler une tentative d'agression française et surtout de prévenir une situation où les unités françaises parviendraient à établir le contact, en territoire tunisien, avec une importante unité de l'ALN. Dans ce cas, après notre communiqué, nous pourrions expliquer qu'il s'agissait d'une unité de l'ALN opérant en Algérie et qui aurait été attaquée sur ses arrières par des forces françaises infiltrées en Tunisie. J'ajoute que ce n'était pas la première fois que nous parlions « d'extension du conflit ».

Le soir même, j'apprenais que le ministère de l'Intérieur tunisien avait donné des ordres pour que le communiqué ne soit pas repris dans la presse et la radio tunisiennes.

Lorsque le lendemain, j'eus une entrevue avec Bahi Ladgham, assisté de Taïeb Mehiri, Ahmed Tlili et Abdelmajid Chaker [6], mes interlocuteurs m'ont obligé d'entendre un violent réquisitoire sur notre armée, sa présence à la frontière, ses « provocations », etc., sans jamais faire état de mon communiqué. Ce n'est que lorsque je leur ai expliqué que notre politique consistait à éviter l'« extension du conflit », et que je prenais comme argument le communiqué du ministère de l'Information, qu'ils se sont mis à discuter la teneur du communiqué, sans insister.

Le communiqué peut être pris comme prétexte, mais n'a rien à faire avec le fond du problème qui est à régler avec le gouvernement tunisien, et que celui-ci pose carrément, à savoir celui de notre présence politique et militaire en Tunisie.

Le ministre de l'Information

COMMUNIQUÉ

Depuis quelque temps des incursions du corps expéditionnaire français en Algérie ont lieu en territoire tunisien. Ces opérations militaires ont été engagées avec l'appui de l'artillerie contre l'armée tunisienne stationnée en territoire tunisien près de la frontière algérienne.

Ces faits, reconnus par le ministère français des Armées, sont graves en eux-mêmes.

Le Gouvernement provisoire de la République algérienne est en possession d'informations indiquant que l'armée française stationnée en Algérie, et notamment les unités se trouvant à la frontière tunisienne, ont des ordres pour multiplier les agressions contre le territoire tunisien. Des plans existent pour une opération française d'extension du conflit au territoire tunisien, au début du mois de mai, pour coïncider avec la commémoration des « journées de mai ».

En rendant publiques ces informations, le GPRA entend mettre le gouvernement français et ses alliés devant leurs responsabilités.

L'armée de libération nationale algérienne opère en territoire algérien et a toujours évité l'extension des opérations en territoire tunisien et ce, malgré les constantes provocations de l'armée française.

Il est néanmoins important de déclarer aujourd'hui que l'ALN ne saurait rester passive dans le cas où l'agression française contre la Tunisie et son armée nationale venait à se préciser et à se développer.

Tunis, le 28 avril 1959

NOTES

---

1. Rapport signé par Mohammed Yazid, ministre de l'Information, et adressé à Boussouf, ministre des liaisons. Depuis le complot du colonel Amouri contre le GPRA, en novembre 1958, le gouvernement tunisien vit dans la crainte d'une extension du conflit franco-algérien à la Tunisie. De mai à août, les incidents se multiplient entre l'ALN et l'armée tunisienne. Les autorités occupent en mai, par la force, les locaux du FLN à Gafsa et à Aïn Draham.
2. Chef de la mission du GPRA à Tunis.
3. Taïd Mehiri, ministre de l'Intérieur, et Ahmed Tlili, secrétaire général de l'UGTT.
4. Membre du CNRA, responsable du FLN en Allemagne. Mort d'une leucémie.
5. Vice-président du Conseil.
6. Directeur du Néo-Destour.

DOCUMENT N° 95 (inédit)

RAPPORT DE LA MISSION DU GPRA A TUNIS A MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES SUR L'EVOLUTION DES RAPPORTS ALGERO-TUNISIENS

***5, 6 avril 1960.** SOURCE : archives privées*

Pour votre information, je vous adresse un rapport d'analyse des relations algéro-tunisiennes.

Il s'agit d'un rapport dont une partie présente un caractère documentaire puisque rédigé il y a quelques mois par le chef de mission-adjoint [1] à l'occasion de la crise algéro-tunisienne.

Ce rapport a été complété, dans sa 2e partie, par une analyse de la situation présente et l'esquisse d'une politique à suivre vis-à-vis de la Tunisie.

Cette analyse est forcément rapide et incomplète. Dans les circonstances actuelles, nous ne pouvions vous fournir un travail plus complet.

Fraternellement.
Tunis, le 6 avril 1960
Le Chef de Mission, [2]

DE l'EVOLUTION DES RAPPORTS ALGERO-TUNISIENS

INTRODUCTION

La guerre de libération nationale algérienne a imprégné le contexte politique nord africain, africain, arabe, et, dans une certaine mesure, international.

Le conflit franco-algérien a marqué la vie de l'Etat tunisien sur le double plan administratif et politique, entraînant des inconvénients et des avantages pour le peuple tunisien.

A. Sacrifices consentis par la Tunisie

La durée de la guerre d'Algérie, la répression française sur les populations civiles, et la position stratégique de la Tunisie, pays limitrophe d'un pays frère en guerre, ont amené, d'une part, l'exode de milliers d'algériens réfugiés et, d'autre part, l'installation en territoire tunisien, pour des raisons de sécurité, de certains organismes, civils et militaires de la révolution.

La présence en Tunisie d'une importante colonie algérienne a posé aux dirigeants algériens et tunisiens certains problèmes spécifiques dont la solution ne s'insérait pas toujours dans le cadre de la légalité tunisienne.

Pour les dirigeants algériens, le problème consistait à organiser d'une part la contribution à l'effort de guerre de la colonie algérienne et d'autre part, l'assistance à la colonie algérienne déshéritée et victime de la répression française.

Aussi pour nous permettre de remplir cette double mission, de même que pour assurer le fonctionnement de certains services ou organismes de la révolution algérienne, les dirigeants tunisiens nous ont accordé certaines facilités d'ordre administratif, assurant ainsi la rapidité dans l'exécution, facteur essentiel dans notre révolution : le formalisme administratif constituant une gêne permanente pour des activités de guerre.

Dès lors, sur le plan administratif, la présence algérienne en Tunisie a pu provoquer quelques perturbations dans le fonctionnement des rouages de l'Etat tunisien.

Mais les franchises ainsi accordées, si elles heurtent quelquefois le principe du strict respect de la souveraineté tunisienne, se situent dans le cadre de la solidarité maghrébine. Elles ont été consenties en toute liberté et en toute connaissance de cause.

Ces aménagements à la légalité tunisienne constituent le plus clair de la contribution du peuple et de l'Etat tunisien à l'effort de guerre du peuple algérien.

Par ailleurs, la guerre d'Algérie aurait créé à l'Etat tunisien certaines difficultés économiques, telle la suppression de l'aide financière française depuis 1957. Cette mesure serait un sacrifice au bénéfice de la révolution algérienne.

Mais cela n'est vrai qu'en apparence.

Ainsi le président Bourguiba déclarait le 23 mai 1957 :

... « Il s'agit là d'un fait grave. Lorsque nous avons mis au point la convention d'aide portant sur quatorze milliards, il y a un mois, notre position touchant la question algérienne était parfaitement connue. La révolution algérienne se déroule depuis 2 ans et demi. Nous n'avons cessé d'affirmer notre solidarité à l'égard du peuple frère dont nous considérons la libération non seulement souhaitable, mais indispensable pour protéger et étayer notre propre indépendance. D'ailleurs, les hommes politiques français et certains militaires ne se faisaient pas faute de proclamer qu'une fois la révolution étouffée en Algérie, ils se tourneraient à nouveau vers la Tunisie et le Maroc pour remettre en question leur indépendance. [...]

En prenant l'initiative de la rupture, la France nous donne l'occasion de nous libérer économiquement. C'est assurément un bien. [...]

En dernière analyse, l'initiative de la France aura pour effet certain de rapprocher la libération de l'Algérie et de nous aider à substituer à des liens de dépendance malaisés à supporter, des liens normaux fondés sur la réciprocité des intérêts. Le refus de l'aide française conditionnelle n'est donc pas un sacrifice, mais une mesure de naturelle dignité. Ce n'est pas se sacrifier que de s'abstenir de trahir. »

B. Avantages résultants pour la Tunisie du fait de la guerre d'Algérie

Mais la guerre d'Algérie n'a pas créé que des difficultés à l'Etat tunisien, difficultés mineures d'ailleurs, au regard d'avantages fondamentaux obtenus sur le plan de l'acquisition puis de la consolidation de l'indépendance tunisienne.

A partir de 1954 les conditions créées par le conflit franco-algérien ont contraint la France à faire des concessions disproportionnées si l'on considère uniquement le rapport des forces existant entre la France et la Tunisie.

Les dirigeants tunisiens ont ainsi réussi à consolider progressivement l'indépendance de leurs pays. Entre autres, l'évacuation des troupes françaises de Tunisie au cours de l'année 1958, s'explique en partie par le besoin urgent de renforcer les effectifs français en Algérie, et la crainte de l'internationalisation de l'affaire algérienne.

Les Algériens ne sauraient reprocher aux Tunisiens de tirer partie de cette situation, bien au contraire, mais à la condition qu'aucun préjudice n'en résulte pour la révolution algérienne.

C. Fluctuations tunisiennes face au problème algérien en fonction du contentieux franco-tunisien

Sans doute, les incidences de la guerre d'Algérie ont grandement contribué au dénouement du contentieux franco-tunisien. Cependant une partie appréciable de ce même contentieux reste encore à apurer (relations économiques, problèmes de Bizerte, etc.)

Les observateurs ont remarqué que la dernière crise algéro-tunisienne a éclaté au moment précis où s'ouvraient des négociations franco-tunisiennes.

Simple coïncidence ?

On serait tenté de déduire, les précédents y aidant, que les dirigeants tunisiens « suscitent » une crise algéro-tunisienne chaque fois qu'ils ont espéré obtenir quelques concessions françaises et qu'en revanche ils esquissent un rapprochement algéro-tunisien chaque fois que sont tendues les relations franco-tunisiennes.

Schématiquement il est permis d'affirmer que les relations algéro-tunisiennes ont suivi la sinusoïde inverse des relations franco-tunisiennes.

Pourtant, il n'y a rien du côté algérien qui puisse justifier ces revirements successifs des dirigeants tunisiens.

En 1954 comme en 1959 les objectifs de la révolution algérienne demeurent les mêmes alors que les moyens de lutte se perfectionnent et que notre guerre de libération se rationalise.

Il n'en demeure pas moins que ces crises artificiellement créées mettent en jeu des éléments passionnels d'opposition entre nos deux populations. Des séquelles de ces rancunes seront le fruit d'une politique dont les leviers s'appuient sur l'exacerbation des nerfs des masses populaires. La gravité de telles perspectives condamnent ces méthodes politiques.

C'est précisément à ce stade décisif de notre lutte de libération nationale que le soutien et l'appui des peuples frères et, singulièrement du peuple tunisien, nous semblait le plus impérieux. Sans doute, la cohabitation algéro-tunisienne à laquelle nous ont contraint les événements, a posé à l'Etat tunisien des problèmes administratifs et provoqué à maintes reprises des frictions algéro-tunisiennes. Cependant, depuis 5 ans, un modus vivendi a été trouvé et toutes ces difficultés d'ordre pratique, fonctionnel, ont pu être réglées en dehors du forum dans un esprit de compréhension mutuelle.

Ainsi la dernière crise algéro-tunisienne[3], en ce qu'elle touche aux principes mêmes de la révolution algérienne, aux fondements et à l'impératif de solidarité maghrébine ainsi qu'à la sensibilité de nos populations est devenue inquiétante pour l'avenir du Maghreb.

Ainsi, le gouvernement tunisien, par la voix du premier magistrat de la République, prenait une grave responsabilité historique devant le peuple du Maghreb [...] par son discours du 21/7/59[4].

Aussi, cette grave prise de position des dirigeants tunisiens nous fait un devoir de dresser un bref tableau des efforts continus des dirigeants de la révolution algérienne pour normaliser les rapports des deux peuples frères auxquels le destin a imposé de mutuels sacrifices.

TENTATIVES DU GPRA POUR CODIFIER EN VUE DE NORMALISER LES RAPPORTS ALGERO-TUNISIENS

Comme nous le verrons plus loin, la récente crise algéro-tunisienne, la plus grave, n'est pas fortuite. Elle est le fruit d'une série de crises successives qui, grâce à l'esprit de compromis des dirigeants algériens, ont pu être réglées en dehors du forum.

Le GPRA, conscient de l'importance d'un règlement fraternel en dehors du forum, a proposé officiellement au gouvernement tunisien au mois de juin 1959 une codification générale des rapports algéro-tunisiens.

A cet effet le GPRA a proposé l'établissement de conventions diverses (convention militaire réglementant le stationnement des troupes de l'ALN aux frontières et le transit des armes à travers la Tunisie, convention financière réglementant l'entrée en Tunisie de marchandises ou matériels destinés à l'ALN ou aux réfugiés, convention civile fixant le statut de la colonie algérienne en Tunisie, etc.).

Dans un mémoire introductif, le GPRA définissait ainsi sa conception des rapports algéro-tunisiens :

« Le GPRA est profondément préoccupé par les problèmes posés de multiples manières au gouvernement tunisien par la guerre d'Algérie et la présence sur le territoire tunisien d'une importante colonie algérienne.

Ces problèmes constituent un contentieux algéro-tunisien que la fraternité entre nos deux peuples, la consolidation de l'indépendance tunisienne et la libération de l'Algérie imposent d'apurer au plus vite.

Le GPRA est particulièrement soucieux de préserver de manière absolue le principe de la souveraineté tunisienne.

Il considère au surplus qu'une prestigieuse intangibilité de la souveraineté tunisienne accélère la libération de l'Algérie non seulement par l'exemple qu'elle enseigne, le respect qu'elle impose et l'aide qu'elle fournit, mais encore par le barrage qu'elle oppose aux visées françaises.

Le GPRA est animé de la conviction profonde que le contentieux algéro-tunisien ne peut être apuré définitivement, dans l'intérêt de nos deux peuples sans une référence constante à la souveraineté tunisienne sur son territoire.

Mais il a la conviction non moins profonde que le respect vigilant des conséquences, de toutes les conséquences que comportent la reconnaissance de l'Etat et du gouvernement algérien par l'Etat et le gouvernement tunisien, doit constituer l'autre préoccupation fondamentale tant pour le règlement du contentieux actuel, que pour éviter tout différend à l'avenir.

Il convient de signaler que les nombreux problèmes de la présence temporaire de services gouvernementaux, de réfugiés, de fonctionnaires, de commerçants et de troupes algériennes en instance de passer en territoire algérien, ne représente pas des nouveautés juridiques sans précédent. Pendant la guerre 1914-1918 et surtout 1939-1945, de nombreux gouvernements en exil eurent des problèmes de nature juridique à régler avec l'Etat refuge. C'est ainsi qu'en 1940-1945 le gouvernement britannique reçut sur son territoire jusqu'à sept gouvernements en exil qui y implantèrent leurs services et leurs forces armées et exercèrent des compétences législatives, exécutives, et sous certaines conditions, judiciaires. et coercitives.

Il arriva ainsi, que 8 souverainetés purent fonctionner simultanément en territoire britannique, grâce à des aménagements conventionnels des compétences de chacunes d'elles.

Le droit international n'ignore donc plus de telles situations, lesquelles n'apparaissent plus ainsi, comme exorbitantes du droit.»

Tels sont les principes généraux que le GPRA pensait proposer au gouvernement tunisien comme base de règlement d'ensemble des problèmes algéro-tunisiens.

Tous les projets de convention préparés par la mission du GPRA s'inspiraient de ces principes et exprimaient le double souci :

— de ménager la souveraineté tunisienne,

— d'aménager au mieux la nécessaire solidarité entre nos deux peuples, non seulement pour le triomphe de la lutte algérienne de libération mais aussi pour la consolidation de l'indépendance tunisienne,

C'était le sens de notre naturelle solidarité telle qu'elle a été définie solennellement à la conférence de Tanger.

Mais le gouvernement tunisien s'est montré hostile à toute codification de nos rapports sous forme de convention écrite.

BREF RAPPEL HISTORIQUE

Lorsque la révolution algérienne a vu le jour le 1er novembre 1954, la Tunisie venait à peine d'accéder à l'autonomie interne consacrée par la déclaration de Carthage de juillet 1954[5].

Pour cette libération de nombreux algériens ont combattu dans les rangs des résistants tunisiens. De plus, la colonie algérienne de Tunisie a apporté sa contribution à la lutte tunisienne de libération sous des formes diverses (apports financiers, renseignements fournis par les Algériens fonctionnaires de l'administration française, etc.)

Pourtant, la colonie algérienne avait un statut privilégié, par rapport aux nationaux tunisiens, statut qui aurait pû être à l'origine d'un divorce moral entre Algériens et Tunisiens. Heureusement, ni les uns ni les autres ne furent pris au piège.

L'intime et fraternelle solidarité qui s'est manifestée au moment de la lutte tunisienne devait se manifester avec autant d'enthousiasme spontané lorsque le peuple algérien a décidé de se libérer par les armes.

Période de 1954 à 1957

Pendant plus de deux ans, les dirigeants de la révolution algérienne étaient accaparés par les problèmes d'organisation interne. En Tunisie, un élan populaire de solidarité spontanée a peu été canalisé. Les problèmes posés par la révolution algérienne à l'Etat tunisien étaient mineurs ; ils ont été solutionnés par les autorités tunisiennes dans un esprit de compréhension fraternelle et souple. Des facilités de toutes sortes étaient accordées : circulation des personnes, collectes en espèces et en nature, appui politique, etc.

Période 1957-1958

Ayant organisé l'intérieur, le CCE, organisme suprême de la révolution arrivait en Tunisie en mars-avril 1957. En arrivant à Tunis, le CCE a trouvé une colonie algérienne politiquement mûre et patriote et un peuple frère solidaire de la cause algérienne. Néanmoins, et en l'absence d'une bonne organisation, il régnait une certaine anarchie. Les dirigeants de la révolution algérienne prirent immédiatement des mesures sévères à l'encontre de dirigeants improvisés du FLN peu conscients de leurs responsabilités et enclins à transgresser le principe du respect de la souveraineté tunisienne.

Il fut imposé à tous les Algériens de Tunisie de se comporter en conformité des lois et règlements du jeune Etat tunisien. A la première occasion, les dirigeants actuels de la révolution algérienne ont montré leur bonne volonté et le désir de préserver l'amitié du peuple tunisien et l'autorité de ses dirigeants.

En revanche, le gouvernement tunisien nous permit d'organiser la participation de la colonie algérienne à la lutte de libération :

1. libre transit aux troupes de l'ALN,
2. soins aux malades et aux blessés,
3. libre transit pour les armes,
4. organisation de la contribution financière et politique de la colonie algérienne,
5. organisation de secours aux réfugiés,
6. facilités de déplacement des hommes et du matériel (un simple laisser-passer FLN ou ALN permettait la circulation de personnes démunies de cartes d'identité et de véhicules démunis de cartes grises),
7. facilités administratives diverses (passeports, visas),
8. facilités de propagande : libre circulation de journalistes étrangers aux frontières, déclarations officielles favorables à la révolution.

Les rapports algéro-tunisiens reposaient sur une base de compréhension, de collaboration et de confiance mutuelles. Les événements de Sakiet ont consolidé les liens de fraternité qui unissaient Algériens et Tunisiens. Le drapeau algérien fut hissé face à l'ambassade de France. Plus tard, au cours de la bataille de l'évacuation derrière les barrages dressés contre l'armée française, Algériens et Tunisiens veillaient coude à coude à la sauvegarde du territoire et de la souveraineté tunisienne, avec des armes prélevées sur les réserves de l'ALN.

Malheureusement cette même année une crise a assombri nos relations.

Crise d'Edjelé et des frontières

Cette même année de 1958, alors que l'Algérie était à feu et à sang, le gouvernement tunisien prenait une grave responsabilité :

1. en accordant à la France l'autorisation de faire évacuer le pétrole algérien par un pipe-line traversant la Tunisie,
2. en formulant des revendications de frontières.

Dans l'affaire du pipe-line d'Edjelé, la note du CCE adressée au gouvernement tunisien s'est vue opposée une fin de non recevoir (note du CCE).

Les revendications de frontières formulées par le président Bourguiba à l'adresse de la France et sa proposition de règlement par voie de droit auprès de la cour de Justice internationale de La Haye, alors que le GPRA était déjà reconnu par le gouvernement tunisien, sont la confirmation sans équivoque du droit reconnu par la Tunisie à la France de disposer d'une partie du territoire algérien, donc de sa souveraineté de fait et de droit sur le territoire algérien tel qu'il était délimité administrativement, juridiquement et politiquement à la date du 1er novembre 1954. L'incompatibilité est flagrante entre cette position et la reconnaissance du gouvernement et de l'Etat algérien.

Ces prises de position, au moment où des milliers d'Algériens tombaient chaque jour, précisément pour que cesse la souveraineté française sur l'Algérie, étaient ressenties par tous les Algériens comme des coups de poignard dans le dos.

Les dirigeants algériens firent encore une fois la preuve de leur bonne volonté en renonçant à toute polémique afin de sauvegarder l'amitié avec le peuple tunisien.

Crise de novembre 1958

A l'occasion du complot d'Amouri en novembre 1958, susceptible de porter atteinte à l'ordre public en Tunisie, le GPRA informa le gouvernement tunisien de cette situation, décida d'agir avec vigueur contre les trublions et proposa aux autorités tunisiennes leur collaboration à l'opération de police projetée. Ces autorités en profitèrent pour dépasser largement le cadre d'une collaboration en créant un état de tension extrême, qu'illustrent les exemples suivants :
— des locaux officiels de l'ALN furent occupés (au Kef notamment) ;
— des officiers supérieurs au Kef arrêtés (Cdts Mira et Mendjeli) ;
— djounouds arrêtés bien que munis d'ordre de mission ;
— des convois d'armes stoppés et des prélèvements d'armes interdits ;
— des barrages de la garde nationale tunisienne dressés pour contrôler les seuls Algériens ;
— la correspondance officielle de l'ALN et du GPRA violée (à Tadjérouine et Medenine notamment).

Sur proposition du GPRA une réunion algéro-tunisienne eut lieu à Tunis les 30 et 31 décembre 1958 avec la participation des gouverneurs tunisiens des frontières et des chefs militaires algériens.

La délégation du GPRA demanda la levée des mesures exceptionnelles édictées à l'encontre des Algériens.

Il y fut convenu :

a. qu'une liberté totale de gestion et de prélèvement d'armes serait reconnue et respectée ;

b. qu'une liberté totale d'exercice de tirs et d'accomplissement de missions serait accordée aux troupes de l'ALN à la condition que l'autorité tunisienne soit informée de l'emplacement de tirs ;

c. que les locaux du GPRA seraient inviolables ;

d. qu'aucun soldat algérien ne serait arrêté et qu'en cas d'arrestation, il serait immédiatement remis à l'autorité militaire algérienne.

En revanche, et par souci de compromis, la délégation algérienne avait pris l'engagement :

a. de tenir l'autorité tunisienne informée des emplacements de tirs ;

b. de fournir un ordre de mission à tout élément de l'ALN en déplacement ;

c. d'interdire le port de l'uniforme à tout combattant ayant quitté son camp ;

d. de déclarer tous les dépôts d'armes et d'explosifs et de tenir informée l'autorité tunisienne de tout prélèvement d'armes.

Ces accords étaient remis en cause 2 mois plus tard. De nouvelles réunions eurent lieu dans le but de normaliser nos rapports.

Réunions algéro-tunisiennes de février et juin 1959

En l'espace de quatre mois deux séries de réunions furent tenues à l'échelon ministériel.

Une fois de plus, les accords non respectés ont été reconduits avec, cependant, de nouvelles concessions de notre part, dont les suivantes :

— acceptation de déclarer tous les camps militaires de l'ALN et leur effectif,

— déclaration des tous les locaux du GPRA,

— abandon des affaires civiles alors que la reconnaissance du GPRA nous imposait un devoir consulaire envers nos compatriotes,

— communication des noms et qualités de tous les responsables politiques,

— acceptation de n'envoyer aucun journaliste visiter l'ALN sans un accord préalable du gouvernement tunisien,

— acceptation de ne tenir aucune conférence de presse sans une autorisation préalable du gouvernement tunisien.

Non respect de ces accords par les Tunisiens

Nous avons déjà signalé, que les dirigeants tunisiens se sont toujours montrés hostiles à l'établissement de conventions écrites, seules susceptibles d'engager sans équivoque chacune des parties.En l'absence d'écrit, il était loisible à l'une d'elles de spéculer sur la teneur et l'esprit des accords verbaux intervenus.

Aussi malgré qu'il fut convenu, après les réunions de février 1959, que les deux délégations reprendraient leurs réunions pour terminer les questions restées en suspens, pour mettre au point définitivement les instructions à envoyer aux agents d'exécution respectifs, les Tunisiens prirent la décision unilatérale d'envoyer aux gouverneurs des instructions, présentées sous forme d'accords passés avec nous et dont l'esprit différait notablement de ce qui avait été convenu.

La dernière crise algéro-tunisienne juillet août 1959

La dernière crise, la plus grave, s'est ouverte dans un contexte de négociations économiques et financières avec la France.

Il semble que la crise ait été mûrement et froidement préparée pour une période déterminée. Trois faits en attestent :

I. Plusieurs semaines avant le début de la crise il y eut des préparatifs ;

— concentration des troupes tunisiennes aux frontières

— préparation psychologique des masses par une campagne de fausses rumeurs à l'encontre des Algériens

— refus de débloquer l'armement réclamé depuis de longs mois (voir en annexe copie de lettre n° 377/MNA)[6].

2. L'enquête menée aussitôt sur place par le ministre de l'Intérieur du GPRA a relevé l'inanité des accusations tunisiennes. Celles-ci reposaient sur deux chefs principaux :

— brimades de l'ALN sur les civils tunisiens

— incidents entre troupes de l'ALN et tunisiennes.

Or il s'est avéré à la lueur de l'enquête, qu'aussi bien la population tunisienne que les soldats et officiers de l'armée tunisienne ont porté témoignage des bons et fraternels rapports qu'ils entretenaient avec les combattants de l'ALN.

L'ampleur donnée à ces incidents, qui, même s'ils s'étaient avérés authentiques, sont habituellement réglés à l'échelon des autorités locales, l'intervention du président de la République a mis ouvertement en accusation notre armée et nos dirigeants, alors que des représentations entre responsables de bonne volonté sont autrement plus efficaces pour régler ce genre d'incidents.

Le caractère artificiel de la crise actuelle offre un contraste éloquent avec la scrupuleuse application des engagements souscrits par notre gouvernement, comme en attestent quelques extraits de correspondance adressée aux responsables tunisiens (voir en annexe et dans l'ordre suivant copies de lettres n° 357/ANA, 369/ANA, 354/ANA, 386/ANA)[7].

REFUS DES RAPPORTS INTER-ETATIQUES

Depuis la proclamation du GPRA le gouvernement tunisien n'a pas voulu tirer les conséquences juridiques que constitue pour lui la reconnaissance de l'Etat ou du gouvernement algérien.

Sur le plan pratique la reconnaissance de notre gouvernement, avec toutes les conséquences d'ordre juridique et diplomatique que cela comporte, aurait contribué d'une manière appréciable à la révolution algérienne en ce sens que cela entraînerait entre autre :

1. statut diplomatique des fonctionnaires du GPRA comportant l'immunité de juridiction civile et pénale, alors que plusieurs d'entre eux ont été arrêtés ;
2. l'inviolabilité des locaux du GPRA ;
3. l'inviolabilité de la correspondance du GPRA ;
4. la franchise douanière aux marchandises importées par les services officiels du GPRA ;
5. l'échange de documents inter-gouvernementaux : or plusieurs notes officielles du GPRA n'ont jamais eu de réponse écrite et certaines seulement des réponses verbales ;
6. la reconnaissance de la fonction consulaire à certains services spécialisés du GPRA à Tunis comprenant notamment :

a. l'immatriculation des nationaux algériens ;
b. l'exercice de la fonction d'officier de l'état-civil ;
c. l'exercice des pouvoirs consulaires traditionnels en matière de procédure judiciaire tels que, la signification, la transmission et l'exécution d'actes judiciaires ;
d. l'accomplissement des opérations de procédure administrative telles que l'établissement de certificats, visas divers, traductions, dépôts, etc.

Dans le présent exposé, nous avons essayé de dresser un tableau des fluctuations des relations algéro-tunisiennes, et de dégager, pour qu'on s'en souvienne un jour, quand il faudra écrire l'histoire, les réticences tunisiennes devant notre révolution.

Tout comme pour beaucoup de dirigeants de pays frères ou amis, la révolution algérienne a paru aux dirigeants tunisiens comme un outil, un instrument de chantage. Mais ils ne sont pas seuls responsables de cette situation.

RESPONSABILITES ALGERIENNES DANS LA CRISE DES RAPPORTS ALGERO-TUNISIENS

Depuis le début de la guerre de libération que nous menons, les circonstances nous ont contraint, à une implantation massive en Tunisie (implantation civile par l'exode de milliers de réfugiés, implantation militaire, implantation logistique, implantation politique, etc.).

De ce fait la Tunisie est devenue une base vitale ou presque pour notre révolution.

L'impératif de solidarité justifie les quelques sacrifices de souveraineté consentis ou imposés par les faits à la Tunisie.

Par contre, nous avons trop empiété sur la souveraineté tunisienne et avons trop aiguisé la sensibilité des Tunisiens dans ce domaine, au lieu de les ménager :

1. Notre implantation a été trop tapageuse (floraison d'immeubles ministériels à Tunis, les djounouds se promenant en tenue militaire dans les rues de Tunis), (il s'agit du passé lointain)...

2. Notre comportement comme si nous étions en Algérie, ce qui leur a donné l'impression d'un « Etat dans l'Etat ».

3. Nos règlements de compte illustrés par les complots.

4. Non-respect de certaines conventions passés avec eux. L'énumération serait longue.

5. L'anarchie qui a régné chez nous : ils avaient en face d'eux plusieurs interlocuteurs au lieu d'en avoir un seul, et valable celui-là.

6. La manière dont certains des nôtres se comportent, comme si tout ce qui vient des Tunisiens était un dû, etc.

Bien entendu, ces quelques considérations autocritiques ne doivent pas nous donner un « complexe de culpabilité » car la responsabilité du vis-à-vis est bien plus grande.

Néanmoins, nous avons tenu à les signaler dans la mesure où cela nous guiderait dans la définition de notre politique à l'égard de la Tunisie.

Nous avons longuement développé les réticences, les trahisons tunisiennes (ex : Edjelé). Si leur responsabilité est grande, il s'agit pour nous, en évitant nos erreurs passées, de ne pas leur donner des prétextes, et, par là-même, bonne conscience.

ESQUISSE D'UNE POLITIQUE ENVERS LA TUNISIE

Compte tenu de ce qui précède, il est urgent que nous ayons une politique tunisienne.

La sinusoïde suivie par l'état de nos relations n'est pas basée uniquement sur l'égoïsme et l'opportunisme des Tunisiens ; elle est aussi basée sur nos propres incertitudes et notre politique au jour le jour.

Le temps des options est arrivé. « Gouverner, c'est choisir » a dit Mendès-France.

De même qu'en politique internationale, nos louvoiements passés ne nous ont valu d'appui sérieux ni à l'est ni à l'ouest et qu'il apparaît peu rentable de tenir sur la corde raide de l'équilibre entre les 2 blocs, de même la définition et le choix d'une politique maghrébine semble nécessaire.

Nous ne devons plus permettre à nos voisins (Marocains et Tunisiens) de jouer avec nos nerfs, de nous passer des « douches écossaises ».

Aux situations de « lune de miel » (comme Tanger) succèdent des situations qui ont failli nous mener à la guerre (comme ce fut le cas pendant la crise de l'été 1959).

Pour nous en tenir à la Tunisie, deux politiques nous semblent possibles. On peut mener l'une ou l'autre à condition d'être conséquents dans les deux cas.

1. Politique d'intransigeance

Elle trouve des fondements historiques et politiques sérieux. Nous serions en droit d'exiger des Tunisiens un soutien inconditionnel que justifient :

1. le rôle joué par la révolution algérienne pour l'acquisition, puis la consolidation de l'indépendance tunisienne ;
2. l'impératif de solidarité maghrébine qui doit s'imposer à la Tunisie ;
3. le fait que malgré tout la guerre d'Algérie a été bénéfique à la Tunisie sur les plans économique, administratif et diplomatique ;
4. la poussée des masses populaires sensibilisées par les thèmes de notre révolution et qui, en définitive, auront le dernier mot un jour ou l'autre.

Ces considérations nous autoriseraient à parler « haut et ferme ». Mais alors, il faudrait « jouer le jeu » et accepter de courir le risque d'une rupture ou, au moins, d'une crise grave pouvant entraîner :

1. la perte de la Tunisie comme base importante pour la révolution (transit des armes, installation du GPRA, etc.) Cela ne serait pas tellement catastrophique puisque, de toute façon il n'y a pas grand chose que nous fassions parvenir à l'intérieur ;
2. courir le risque de l'internement de nos troupes ;
3. le départ du GPRA de Tunis, qui pourrait tout aussi bien se réinstaller dans tout autre pays d'Afrique (Guinée par exemple, ou Libye).

Par contre, cela nous mettrait plus à l'aise pour « polémiquer » avec le gouvernement bourgeois tunisien et le dénoncer auprès des masses qui n'attendent que l'occasion de se cristalliser autour d'un mot d'ordre.

Une telle prise de position, froidement envisagée, mettrait gravement en danger l'existence même du régime tunisien : la simple menace d'une telle arme pourrait constituer une arme pour nous.

2. Politique de compromis et de réalisme

Il s'agit de tenir compte des faits et, la réalité étant ce qu'elle est, composer avec elle au lieu de la prendre à contre-courant.

Il nous semble, en effet, que la première politique comporte trop de risques. C'est le saut dans l'inconnu.

La politique tunisienne est bourguibiste et nous ne prétendons pas réformer le bourguibisme qui est l'affaire des Tunisiens.

Le bourguibisme est l'expression d'une politique bourgeoise qui rappelle la 3e République radicale-socialiste.

En ce sens, elle est diamétrialement opposée à la nôtre ; les perspectives révolutionnaires presque marxistes de notre lutte inquiètent les classes dirigeantes tunisiennes.

Il n'empêche que, dans cette phase de libération, elles soutiennent la révolution algérienne, soit par conviction soit par démagogie et sous la poussée populaire.

De cette situation, qui nous laisse une marge de manoeuvre, nous pouvons tirer profit à condition que certaines conditions soient remplies :

1. rassurer les dirigeants tunisiens sur la présence sur leur territoire de nos troupes ainsi que de notre infra-structure politique : ils craignent une extension de la guerre qui bouleverserait leur confort bourgeois et les fondements de leur régime ;
2. ne pas les effrayer par les perspectives de notre révolution ;
3. veiller au strict respect de leur souveraineté au sujet de laquelle ils sont chatouilleux ; chatouilleux ;
4. alléger notre présence à Tunis et la rendre aussi discrète que possible, en un mot ne pas leur donner l'impression d'un Etat dans l'Etat ;

5. mener à leur égard une politique cohérente : à ce sujet, il s'agit de donner à la mission les moyens de jouer pleinement son rôle : qu'elle ait la charge de la coordination de toutes les activités du GPRA en Tunisie.

3. *Autre politique possible*

Le tête-à-tête maghrébin peut constituer une asphyxie pour l'Algérie.

Pour peu que Maroc et Tunisie se soudent autour d'intérêts immédiats et convergents, notre pays se trouve en minorité et un jouet entre leurs mains.

Il sera alors nécessaire de se hisser au-dessus de ce cercle étroit.

La 2e conférence des peuples africains a révélé le rôle immense que l'Algérie pouvait jouer sur le plan africain.

A l'échelle africaine, l'Algérie est apparue comme le leader incontestable et incontesté de l'Afrique du Nord.

A l'échelle nord-africaine, par contre, l'Algérie n'est considérée par ses 2 voisins que comme un « atout », un « instrument de chantage » diplomatique.

Au slogan du « maghrébisme », n'est-il pas urgent de substituer le slogan plus rentable et plein d'avenir du « panafricanisme » que viendrait concrétiser la mise en route de brigades africaines pour la libération de l'Algérie ?

Tunis le 5 avril 1960

NOTES

1. Arezki Bouzida.
2. Rapport signé du commandant Kaci.
3. Crise de l'été 1959.
4. cf. doc. n° 53
5. Il s'agit en fait de la déclaration d'intention, contenue dans le discours du président du Conseil Mendès-France lors de son voyage éclair en Tunisie. L'autonomie interne proprement dite fera l'objet de négociations qui aboutiront en juin 1955.
6. Renvoi à des documents qui n'ont pu être réunis.
7. Renvoi à des documents qui n'ont pu être réunis.

DOCUMENT N° 96 (inédit)

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE SA MAJESTÉ MOHAMMED V, ROI DU MAROC, ET LE GPRA

30-31 mai 1960. SOURCE : archives privées.

Des entretiens se sont déroulés à Rabat entre le gouvernement de Sa Majesté Mohammed V, roi du Maroc, et le GPRA, le 30 et 31 mai 1960.

Les deux délégations gouvernementales comprenaient respectivement d'une part :

— Son A.R. le prince Moulay Hassan, prince héritier et vice-président du gouvernement de Sa Majesté.

— Son Excellence le ministre des Affaires étrangères du royaume du Maroc, Driss M'Hammedi.

— Son Excellence le ministre de l'Intérieur du royaume du Maroc, Moubarak El Bekkaï.
— Son Excellence le directeur du Cabinet de son A.R. le prince Moulay Hassan, M. Guedira
et d'autre part,
— Son Excellence Ferhat Abbas, président du GPRA.
— Son Excellence le ministre de l'Intérieur du GPRA, Lakhdar Bentobbal.
— Son Excellence le ministre de l'Information du GPRA, M'Hammed Yazid.
— Monsieur le chef de la mission du GPRA à Rabat, le docteur Mostefai Chawki.
— Monsieur le chef adjoint de la mission du GPRA, Cheikh Mohammed Kheireddine.

A l'occasion de ces entretiens, le gouvernement de Sa Majesté Mohammed V, roi du Maroc, réïtérant au gouvernement d'Alger sa ferme volonté de continuer à lui apporter, sous l'égide de Sa Majesté Mohammed V, roi du Maroc, son appui constant et son aide matérielle et morale, l'assure de sa solidarité agissante et lui confirme sa détermination de l'aider, par des mesures pratiques et efficaces, d'une part à sauvegarder l'autorité et l'unité nécessaires du GPRA en vue d'assurer la participation efficace de la collectivité algérienne du Maroc à la lutte de libération du peuple algérien, et d'autre part à prévenir et à neutraliser les entreprises de la France au Maroc, visant à affaiblir ou à isoler l'Algérie combattante.

Le GPRA prend acte de cette volonté de soutien et de coopération du gouvernement de Sa Majesté et l'assure, à son tour, de sa ferme détermination de ne rien entreprendre au Maroc qui puisse y troubler l'ordre public ou porter atteinte au prestige de l'autorité et de la souvaineté marocaines.

D'autre part, le GPRA assure le gouvernement de Sa Majesté, dans le cadre de la solidarité et de la coopération qui existent aussi bien entre le peuple algérien et le peuple marocain, qu'entre le gouvernement de Sa Majesté et le GPRA, ce dernier renouvelle au gouvernement de Sa Majesté l'assurance de lui apporter son soutien en vue de consolider l'indépendance du royaume. En conséquence, les deux gouvernements arrêtent les mesures suivantes :

MOYENS DE SAUVEGARDE DE L'UNITE ET L'AUTORITE DU FLN AU MAROC, DANS LE CADRE DU RESPECT DE L'ORDRE PUBLIC ET DE LA SOUVERAINETÉ MAROCAINE

Chapitre I : Arrestation de civils algériens.

Article I : Demande d'arrestation : les autorités marocaines procéderont à l'arrestation de tout civil algérien à la demande du chef de la mission du GPRA à Son Excellence le ministre de l'Intérieur de Sa Majesté. Toute personne ainsi arrêtée sera conduite dans un des deux centres de rééducation prévus aux articles suivants.

Article II : Algériens coupables de crimes ou de délits de droit commun : les Algériens coupables d'un crime ou d'un délit de droit commun au Maroc, relèvent de la seule compétence de la seule juridiction marocaine. Le chef de la mission du GPRA sera cependant tenu informé de leur arrestation.

Chapitre II : Arrestation de militaires.

Article III : Déserteurs algériens : tout déserteur de l'ALNA sera arrêté à la demande du chef de la mission du GPRA ou de son délégué par les autorités marocaines. Il sera remis au chef de la mission du GPRA ou à son délégué.

Article IV : Militaires algériens coupables d'un délit de droit commun : comme les civils, les militaires algériens coupables d'un crime ou d'un délit de droit commun sur le territoire marocain relèvent de la seule juridiction marocaine. Si le coupable se réfugie dans un camp de l'ALN, il sera livré aux autorités marocaines, s'il est en fuite, la mission du GPRA devra collaborer à sa recherche à la demande du gouvernement marocain.

Article V : Déserteurs de l'armée française.

Paragraphe 1 : Tout prisonnier de guerre de nationalité marocaine capturé en territoire algérien, sera remis, dès son arrivée au Maroc, aux autorités marocaines. Son armement sera cependant laissé à la disposition de l'ALNA.

Paragraphe 2 : Tout déserteur de l'armée française, d'origine algérienne, entré au Maroc, et demandant à rejoindre volontairement les rangs de l'ALNA, sera remis ainsi que son armement, le cas échéant, au chef de la mission du GPRA au Maroc ou à son délégué. Tout déserteur de l'armée française, d'origine algérienne, qui se réfugie au Maroc et qui refuse de rejoindre les rangs de l'ALNA, sera conduit dans un des deux centres de rééducation prévus aux articles des présents accords.

Paragraphe 3 : Commandos : les Algériens membres des commandos ennemis arrêtés au Maroc seront remis au chef de la mission du GPRA ou à son délégué ainsi que leur armement.

Chapitre III : Centre de rééducation civique.

Article VI : Internement : les Algériens, arrêtés par les autorités marocaines sur demande du chef de la mission du GPRA conformément aux articles I, II, III, des présents accords, seront conduits en vue d'y être internés dans un des deux centres de rééducation civique que le GPRA sera autorisé à ouvrir, l'un dans un des gouvernements frontaliers, l'autre dans la partie occidentale du Maroc.

Article VII : Rééducation : les internés seront humainement traités, ils suivront des cours d'alphabétisation, d'instruction civique et éventuellement de formation politique et professionnelle.

Article VIII : Garde extérieure : la garde extérieure de ces centres de rééducation sera assurée par les forces marocaines de sécurité.

Article IX : Frais : L'organisation interne et les frais de gestion de ces centres incombent au GPRA.

COOPÉRATION POUR LA LUTTE CONTRE LES AGENTS DE LA FRANCE AU MAROC

Article X : Le gouvernement de Sa Majesté procédera à la mise hors d'état de nuire des membres des réseaux de renseignements français au Maroc.

La mission du GPRA apportera sa collaboration au ministère de l'Intérieur en lui fournissant tous les renseignements qu'elle détiendrait à ce sujet et en même temps sera informée des menées qui pourraient porter atteinte à l'effort de guerre de l'Algérie combattante.

Article XI : Les mesures pratiquées, ci-après énumérées, sont envisagées à l'effet d'assurer le maximum d'efficacité aux dispositions de l'article précédent.

a. Les Algériens seront empêchés dans toute la mesure du possible de prendre contact avec l'ambassade et les consultats de France au Maroc, sauf autorisation à eux donnée par le chef de la mission du GPRA ou de son délégué.

b. Un contrôle rigoureux de passage aux frontières des Algériens munis d'un passeport français ou d'un laissez-passer délivré par l'un des consulats de France au Maroc sera institué.

c. L'entrée au Maroc de tout Algérien muni d'un passeport français sera communiquée au chef de la mission du GPRA ou de son délégué.

d. Les nationaux algériens seront empêchés d'entrer au Maroc ou d'en sortir clandestinement par le moyen de bases aéronavales et des aérodromes français installés au Maroc. A cet effet, un contrôle rigoureux sera effectué aux voies d'accès de ces bases. Il sera interdit à la prévôté militaire française d'exercer ses activités sur le territoire du royaume du Maroc à l'encontre des nationaux algériens.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Article XII : Le chef de la mission du GPRA communiquera aux autorités marocaines la liste des personnes habilitées à importer des marchandises ou du matériel pour le compte du GPRA et tout changement intervenant dans la composition de cette liste.

Article XIII : Toute importation d'armes au Maroc sera communiquée par le chef de la mission ou son délégué aux autorités marocaines au moment où les armes arrivent, en territoire marocain.

Article XIV : L'acheminement des armes et munitions destinées à être livrées à l'ALNA, sur le territoire marocain fera l'objet d'une communication du chef de mission aux autorités marocaines compétentes qui délivreront un laissez-passer ou les feront accompagner.

Pour le gouvernement de Sa Majesté le Roi
Signé : M. BEKKAI
ministre de l'Intérieur

Pour le GPRA
Signé : M. BENTOBBAL
ministre de l'Intérieur

Les relations algéro-africaines

DOCUMENTS N° 97 A 100

L'indépendance des Etats d'Afrique (1960), naguère membres de la communauté française, donne à la France la possibilité de faire entendre ses thèses au sein du groupe afro-asiatique à l'ONU. Les rapports entre ces Etats et le GPRA s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la XV^e^ session de l'ONU (automne 1960). Après l'échec des pourparlers de Melun (juin 1960) le GPRA entend faire pression sur le gouvernement français en demandant le contrôle du référendum d'autodétermination par l'ONU. Les Etats africains sont écartelés entre leur volonté politique de ne pas se prononcer contre la France et la crainte d'apparaître comme des porte-parole du colonialisme français. Ils recommandent donc le dialogue direct entre la France et le GPRA, mais le GPRA veut les amener à opter sans équivoque pour ou contre l'indépendance de l'Algérie (doc. n° 97 et 98), et il reçoit l'appui de la Guinée, du Ghana et du Mali. Ces trois pays formeront en janvier 1961 avec l'Algérie, le Maroc et la République Arabe Unie « le groupe de Casablanca » (doc. n° 99 et 100) qui permettra au GPRA de faire accepter sa démarche dans le contentieux frontalier qui l'oppose à la Tunisie et au Maroc et de contrer les thèses françaises sur le Sahara.

DOCUMENT N° 97 (inédit)

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN A TUNIS ENTRE MAMADOU DIA ET ABDELHAMID MEHRI .

1er et 2 octobre 1960. AUTEUR : *Abdelhamid Mehri.* SOURCE : *archives privées.*

SECRET

Sur ma demande, faite aux Tunisiens, j'ai pu rencontrer à Carthage le vendredi 30 septembre à 12 h 15 le chef du gouvernement sénégalais, monsieur Mamadou Dia, venu depuis la veille rendre visite à Bourguiba. M. Rachid Driss [1] m'a fait part du désir de M. Dia de voir la plus complète discrétion régner sur l'entretien.

Celui-ci dura une heure quinze. M. Mamadou Dia était accompagné de son représentant à Paris, M. Guillabert.

I. J'ai tout d'abord remis à mon interlocuteur un message que nous avons préparé le matin même, signé du président et anti-daté du Caire, dont on trouvera ci-joint une copie[2]. Le message barrait la route à toute médiation, invitait le Sénégal à prendre une position ferme aux Nations unies en faveur d'un référendum organisé par cette organisation et se terminait par une demande de retrait des troupes sénégalaises d'Algérie.

M. Mamadou Dia lit le message et me répond sur les points qui y sont soulevés :

a. Il tient à souligner — et plus il le souligne et moins il paraît convaincant et convaincu — que son interêt pour l'Algérie ne date pas d'aujourd'hui. Il rappelle la période d'après guerre où, député à Paris, il travaillait avec les nôtres pour la même cause, celle de l'Algérie et de l'Afrique.

b. S'agissant des troupes sénégalaises engagées dans le conflit algérien, il veut me persuader que ses démarches auprès du gouvernement français remontent à 1956. Celles-ci auraient été renouvelées notamment après la constitution de la Fédération du Mali[3] et après la proclamation de la République du Sénégal. Après l'indépendance du Mali, il aurait fait valoir que la Fédération indépendante avait besoin d'une armée et aurait réclamé le retour en priorité des Sénégalais se trouvant en Algérie.

Selon lui les cadres commencent déjà à arriver à Dakar.

Le ton général de la discussion ne m'a pas convaincu de sa sincérité. Mais ce n'est peut-être qu'une impression personnelle. Il faut cependant se rappeler ce qu'il a déclaré il y a un an à Tunis : « Ce sont des soldats de l'armée française et de la Communauté... La Communauté est une conception dont l'armée commune fait partie. Nous sommes tenus de jouer le jeu. Cela est une option politique » (25 juillet 1959). Et il avait ajouté dans une interview au *Monde* quelques jours plus tard que si son fils, qui se trouvait à Saint-Maixent, à l'école des Officiers de réserve, était dirigé sur le théâtre d'opérations en Algérie, il ne ferait que son devoir en combattant aux côtés des Français.

c. M. Mamadou Dia se résume en déclarant que le Sénégal ne cèdera pas à la démagogie et qu'il n'a de leçon à recevoir ni des Africains ni des Algériens, en matière de nationalisme. Il enchaîne, avec une nervosité contenue, pour dire qu'au moment où les dirigeants sénégalais luttaient contre le colonialisme, beaucoup de ceux qui font de la démagogie sur l'Algérie, travaillaient à l'époque avec la France.

Le Sénégal, dira-t-il pour terminer sur ce point, préférera toujours l'efficacité même s'il risque de paraître tiède.

Je me vois obligé de lui faire une mise au point à peu près en ces termes :

1. La démagogie n'est pas l'arme des Algériens. Nous tenons toujours un langage exprimant une situation qui est en deçà de la réalité, sans aucune surenchère.

2. Entre Africains, et entre militants, personne n'est placé pour donner des leçons des expériences des uns et des autres.

II. Sur le problème de fond, M. Mamadou Dia fait les observations suivantes :

1. Même si une résolution conforme en tous points à nos vœux est adoptée aux Nations unies, il considère qu'elle n'a aucune chance d'être prise en considération par la France.

2. C'est pourquoi les Sénégalais préfèrent le dialogue entre les intéressés.

J'explique que c'est là très exactement notre sentiment, mais qu'il ne dépend pas de nous que ce dialogue ait lieu. Je lui fais une énumération de toutes nos tentatives et de tous nos échecs et je lui exprime en conclusion, notre conviction qu'un dialogue avec de Gaulle est désormais impossible[4].

J'ai longuement développé le problème des garanties et souligné que le refus des Français de discuter ce problème nous impose de recourir à l'ONU.

C'est à ce moment-là que M. Dia me réplique en substance de la manière suivante :

« Si vous connaissez le contexte algérien, par contre je prétends connaître parfaitement le contexte français que j'ai vécu ces dernières années. Il y a des possibilités de renouer le dialogue, si les pays de la Communauté mettent tout leur poids pour exiger ce dialogue. C'est de cela que j'ai entretenu le président Bourguiba qui, je dois dire, m'a exprimé son scepticisme quant aux chances de succès d'un tel dialogue.

« Mais je viens de Paris et il est impossible que de Gaulle ne cède au poids de la Communauté. Un échec d'ailleurs, constituerait un argument de choix pour vous aux Nations unies. Car dans mon esprit il faut que cela soit fait avant l'ouverture des débats sur le problème algérien aux Nations unies.

« Ainsi, ou bien nous amorçons le dialogue comme il faut, ou bien, en cas d'échec, nos pays de la Communauté se sentent libres à l'égard de la France pour appuyer votre position aux Nations unies. »

A ma question : « Puis-je comprendre vraiment qu'en cas d'échec de votre initiative, le Sénégal appuierait notre position aux Nations unies ? » M. Dia me répondit en se tournant vers M. Guillabert : « Bien sûr, en cas d'un échec. »

J'ai demandé ensuite à mon interlocuteur comment il voyait un amorçage et une reprise de dialogue. Il m'a répondu « au sommet », entre Ferhat Abbas et de Gaulle. Il considère que c'est une erreur d'avoir entamé le dialogue à un niveau inférieur mais convient que cela n'a pas dépendu de nous.

M. Mamadou Dia semble être au début de son initiative. Il m'a dit qu'il doit aller consulter Houphouet-Boigny, Sylvanus Olympio[5], les dirigeants du Nigéria et Sékou Touré lui-même qui lui aurait prodigué quelques encouragements.

J'ai alors répété que le gouvernement algérien envisageait avec beaucoup de scepticisme le résultat d'une telle initiative. A quoi M. Mamadou Dia répondit : « Nous aussi nous voulons faire notre expérience. Nous serons peut-être amené au même résultat que vous, mais l'expérience mérite d'être tentée. »

Voyant que Mamadou Dia était absolument décidé (mieux encore, qu'il était probablemement catapulté par les Français à Tunis), j'ai dû lui exprimer nos vives réserves à peu près en ces termes :

« Nous ne pouvons pas, bien entendu, vous imposer une position, mais je tiens à vous dire avec la franchise qu'un militant doit à un autre, ce que nous pensons de votre initiative :

1. Chaque année la France s'arrange pour prendre ou susciter une initiative en vue d'empêcher les Nations unies de prendre leurs responsabilités, sans pour autant mettre à profit le répit d'un an qui lui est donné pour résoudre sérieusement le problème. Résultat : les amis auxquels l'initiative est suggérée brouillent en toute bonne foi nos cartes, dérangent notre tactique, sans avoir obtenu pour la suite un engagement ferme et précis de la France dans le sens de la paix. Si vous êtes, malgré tout, décidé à poursuivre vos efforts, je vous demanderai de faire d'abord préciser aux responsables français que vous allez voir, ce qu'ils veulent exactement, avant de commencer à prendre contact avec nos amis africains.

2. Je vous prierai de ne pas faire état publiquement de vos démarches pour ne pas créer une atmosphère préjudiciable à notre cause aux Nations unies.

3. Avant de concrétiser quoique ce soit ou de rendre publique une initiative, je vous prierai de nous en informer, puisque nous sommes les premiers intéressés. »

M. Dia m'a indiqué que s'il ne pouvait venir lui-même nous entretenir, il enverrait un des siens à Tunis pour nous tenir au courant.

La dernière question de M. Mamadou Dia concernait la trêve, je l'ai fixé sur notre position sur ce point.

Tunis, le 1er octobre 1960
Signé : ABDELHAMID MEHRI

ENTRETIEN BAHI LADGHAM — ABDELHAMID MEHRI

Le lendemain de ma visite à M. Mamadou Dia, j'ai tenu à voir M. Bahi Ladgham qui m'a reçu à 12 h 30 et m'a résumé ainsi l'entretien Bourguiba-Mamadou Dia :

1. Bourguiba se serait montré réticent et sceptique quant aux chances de succès de l'initiative « sénégalaise ».
2. Il aurait attiré l'attention sur les dangers de l'initiative et sur ses fâcheuses répercussions aux Nations unies.
3. Il aurait finalement dit à M. Dia : « Pour le moment vous n'avez rien de concret, on ne peut pas discuter, si vous obtenez quelque chose, on verra à ce moment-là. »

Les Tunisiens pensent que de Gaulle est vraiment contre toute médiation mais que peut-être M. Dia agit de bonne foi.

M. Bahi Ladgham m'a appris que M. Dia lui a rapporté la substance de mon entretien avec Bourguiba.

M. Dia a expliqué aux Tunisiens qu'une rencontre au sommet en vue de discuter des garanties de l'autodétermination était possible à condition qu'une trêve intervienne au moment des discussions et que le FLN ne soit pas seul à discuter les garanties.

M. Mamadou Dia a en outre avoué à M. Bahi Ladgham, à l'aéroport, au moment où il quittait Tunis, que le général de Gaulle avait approuvé son initiative.

Tunis, le 1er octobre 1960
ABDELHAMID MEHRI

CONCLUSION

Mon impression personnelle est que :

1. L'initiative Mamadou Dia prélude à un travail, à un tir concentré sur les pays de la Communauté ;
2. Même si les pays de la Communauté n'arrivent pas à se mettre d'accord pour une telle démarche ensemble, de Gaulle pourrait prendre une initiative dans ce sens. Le travail que fait actuellement M. Mamadou Dia aura servi à préparer le terrain.
3. Les Tunisiens qui sont réticents à cette phase de démarches, pourraient modifier leur attitude s'is estiment que les chances d'un dialogue direct sont réalisées.

En conséquence, j'estime que nous devons faire un travail d'explication centré notamment sur deux problèmes : la trêve et la conférence de la Table ronde.

PRECISIONS

A son arrivée à Paris, et avant d'aller à Tunis, M. Dia a répondu à la question d'un journaliste portant sur la position du Sénégal à l'égard de la question algérienne. « Il n'est pas impossible que nous fassions une suggestion. »

A son arrivée à Tunis, M. Mamadou Dia a fait la déclaration suivante alors qu'il était interrogé sur le problème algérien :

« J'aborderai tous les sujets et rien ne sera laissé dans l'ombre... »

Cependant, au moment de mon entretien avec lui, il a exprimé le vif souhait que tout soit entouré de la plus totale discrétion.

J'ai moi-même attiré son attention, à la fin de notre entretien, sur la nécessité de ne rien rendre public des développements de son initiative, avant de nous en avoir informé.

Néanmoins, le lendemain de notre entretien, il déclarait à Orly :

« Je pense et je l'ai déjà dit dans mon discours d'investiture, que c'est une solution africaine qu'il faut trouver au problème algérien.

«Je crois que l'on a très mal interprété ce " nous " que j'ai employé au sujet d'une éventuelle suggestion pour l'Algérie. Lorsque je dis " nous ", j'entends non pas le Sénégal mais l'ensemble des Etats africains. »

Le 2 octobre 1960

NOTES

---

1. Ministre tunisien des Postes, Télégraphes et Téléphone.
2. Copie non jointe.
3. La Fédération du Mali est née du regroupement entre le Soudan (ex-français) et le Sénégal en janvier 1959. Le 19 août 1960, le Sénégal se retire de la Fédération. Le 22 septembre naît la République du Mali (ex-Soudan français).
4. C'est la conclusion tirée de l'échec des pourparlers franco-algériens de Melun.
5. Président du Togo assassiné en janvier 1963.

DOCUMENT N° 98 (inédit)

CONFERENCE ALGERO-AFRICAINE DE TUNIS

15 et 16 novembre 1960. SOURCE : archives privées.

CONFIDENTIEL

Arrivée des leaders africains : mardi 15-11-60 à 13 h 30 (12 personnes).

Reçus à l'aérodrome, du côté algérien par Bouzida [1], au nom de la mission.

De 16 h 30 à 18 h : entretien des leaders africains avec le président Bourguiba.

18 h 30 : en accord avec le protocole tunisien MM. Mamadou Dia président du Conseil du Sénégal, le directeur de Cabinet du président de la République du Niger, le directeur de Cabinet du président du Conseil du Sénégal, rendent visite à M. le président Abbas à sa résidence de la rue de Savoie-Thé.

Une séance de travail est convenue pour le lendemain à 11 heures. Le président Abbas invite à déjeuner les leaders africains.

Mercredi 16-11-60 . 10 h 30 : MM. le président Abbas et Mehri Abdelhamid, ministre des Affaires sociales et culturelles, rendent leurs visites aux leaders africains à Carthage.

11 h : Les leaders africains acceptent de tenir la conférence à la résidence du président Abbas et nous rejoignent rue de Savoie.

COMPTE-RENDU DES ENTRETIENS

Mercredi 16-11-60 de 11 h à 13 heures

Du côté africain : MM. Ahmadou Ahidjo, président de la République du Cameroun,

Hamani Diori, président de la République du Niger,
Mamadou Dia, président du Conseil de la République du Sénégal,
Son Excellence Guillabert, haut représentant du Sénégal à Paris.
Du côté algérien : MM. le président Ferhat Abbas,
Lakhdar Bentobbal, ministre de l'Intérieur,
Abdelhamid Mehri, ministre des Affaires sociales et culturelles,
Ahmed Boumendjel, directeur des Affaires politiques du ministère de l'Information.

Ont pris tour à tour la parole du côté africain.

1. M. Hamani Diori qui a développé les points suivants :

— Quelques mois après leur indépendance, les pays africains, les uns ayant des liens avec la France comme le Sénégal — d'autres n'en ayant pas — comme le Cameroun — d'autres appelés à en avoir — comme la Côte d'Ivoire, ont décidé la conférence d'Abidjan (octobre 1960).

Au centre des problèmes étudiés à Abidjan s'est trouvé le problème algérien.

L'accord s'est immédiatement fait entre tous les Etats présents sur le principe de la décolonisation totale et de l'indépendance de l'Algérie.

Ceci est un principe que nous tenons à vous faire connaître et que trois autres messagers (MM. Senghor, Houphouet-Boigny et l'abbé Fulbert Youlou) se sont chargés de faire connaître au général de Gaulle.

Principe qui ne doit pas nous empêcher d'être réalistes car il faut immédiatement après envisager les moyens pratiques d'aboutir à cette décolonisation totale et à cette indépendance.

Les moyens pratiques, nous pensons qu'ils résident dans une négociation bien dirigée, que facilite maintenant la position adoptée le 4 novembre par le général de Gaulle.

Concrètement cette position se résume ainsi : le général de Gaulle consent à reprendre immédiatement de véritables négociations portant à la fois sur le cessez-le-feu et les garanties d'application de l'autodétermination à condition qu'il y ait au préalable une [trève]. Diori a conclu son exposé en affirmant qu'il « fallait aider » le général de Gaulle en créant par la trève un choc psychologique dans l'opinion et une situation que de Gaulle pourra exploiter contre son opposition.

2. M. Mamadou Dia a rappelé son entretien précédent avec Mehri où il avait déjà pris position au nom des pays africains de la Communauté,

— a tenu à souligner que l'affaire algérienne, il ne l'envisageait ni sous l'angle de la publicité, ni sous forme spectaculaire.

Il s'agit en tant que pays africains de se concerter en vue d'une attitude commune. Il a tenu à préciser :

— Nous ne sommes pas des émissaires du gouvernement français.

— Nous tenons simplement à mettre les liens que nous pouvons avoir avec la France, à votre disposition.

— Nous avons mis la France au courant (visite Houphoüet, Senghor, Youlou) des discussions de la conférence d'Abidjan[2].

— Nous n'avons trouvé aucune hostilité, aucune opposition de la part du gouvernement français.

Il a donné longuement son avis sur la nécessité et les moyens de reprendre les négociations avec la France.

a. Pourquoi Melun a échoué ? En partie, a-t-il dit, parce que les contacts n'ont pas pu avoir lieu entre les principaux responsables. Les questions importantes doivent toujours être réglées au sommet. Le contact avec de Gaulle est indispensable.

La condition de la trève exigée par les Français pour reprendre les négociations se heurte à des difficultés qui à son avis peuvent être surmontées et peuvent être en tout cas l'objet d'une discussion et d'un accord. Les modalités de la trève peuvent être définies et déterminées : la trève constituerait un choc psychologique auprès de l'opinion et serait de nature à aider le général de Gaulle contre son opposition (armée et ultra).

b. Points importants : Dia a précisé que de Gaulle s'étonnait d'être suspecté quant aux garanties de l'autodétermination qu'il était disposé à consentir,

— qu'il ne saurait instituer M. Ferhat Abbas comme représentant de l'Algérie,

— qu'il n'accepterait pas de référendum sous contrôle de l'ONU ,

— que par contre des pays — Dia n'a pas précisé lesquels — pourraient apporter leur caution.

c. Troupes noires : Dia a affirmé que les pays africains avaient demandé le retour des troupes noires d'Algérie et que le processus de restitution était engagé.

3. M. Ahmadou Ahidjo : exposé court. M. Ahidjo a affirmé :

— que de Gaulle était une chance unique pour régler le problème algérien,

— qu'il fallait l'aider à vaincre son opposition,

— que nous devions tous viser à l'efficacité.

Réplique de la délégation algérienne

Elle a été donnée par :

I. Ferhat Abbas :

— historique de nos contacts avec la France depuis 1954,

— l'évolution de ces contacts,

— les manquements français (IVe République et général de Gaulle),

a conclu en précisant que la manière d'aider de Gaulle à vaincre son opposition, c'était non pas de le suivre dans les procédures qu'il invente depuis son accession au pouvoir, mais de le contrer — positivement — en lui laissant entendre que la Communauté est en danger : a. par le retrait des troupes noires, b. par la reconnaissance du GPRA, c. par le vote en faveur de l'Algérie à l'ONU .

II. Bentobbal et Mehri : ont développé longuement les arguments qui militent contre la trève,

— celle-ci est un problème d'ordre militaire et non un problème politique qui s'inscrit dans le cadre d'un choc psychologique quelconque ou d'une manœuvre contre l'opposition anti-gaulliste,

— la trève est une capitulation inconditionnelle détournée.

III. Boumendjel : dans le cadre des manquements gaullistes, a donné des précisions sur Melun. Il a posé le problème de la bonne foi du général de Gaulle à propos du refus de celui-ci de rencontrer Ferhat Abbas (réponse à l'argument Dia).

Réponse des leaders africains

1. Dia : a admis les objections contre la trève dans le cadre de la notion d'une trève classique. On peut innover dans un tel domaine et étudier une trève réduite ou limitée à certains actes.

Il estime que de Gaulle est un homme d'honneur et de bonne foi qui « peut être aidé ».

En fin de séance, nous avons été avisés que le Conseil des ministres français venait de diffuser un communiqué (voir ci-joint) qui annonçait un statut octroyé pour l'Algérie.

Ce communiqué ressenti par les leaders africains comme une manœuvre et un camouflet, a provoqué une certaine surprise, qui, exploitée à l'ONU, peut être bénéfique.

Un communiqué commun a été proposé. Refus poli. Il a été décidé que le GPRA passerait seul un communiqué dont les grandes lignes ont été élaborées.

Aucune réponse n'a été obtenue quant à la reconnaissance du GPRA ainsi qu'au vote à l'ONU.

Tunis le 17 novembre 1960
AHMED BOUMENDJEL

Annexes

Extrait du communiqué du Conseil des ministres français du mercredi 16-11-1960 :

« Le général de Gaulle a fait connaître au Conseil des ministres son intention de soumettre, le moment venu, à l'approbation du pays, par voie de référendum, un projet de loi relatif à l'organisation des pouvoirs publics en Algérie en attendant l'autodétermination. »

Communiqué final du GPRA :

« M. le président Ferhat Abbas, entouré de MM. Lakhdar Bentobbal, ministre de l'Intérieur, Abdelhamid Mehri, ministre des Affaires sociales et culturelles, et Ahmed Boumendjel, directeur des Affaires politiques du ministère de l'Information, a reçu à sa résidence de Tunis, le mercredi 16 novembre, M. Ahmadou Ahidjo, président de la République du Cameroun, M. Hamani Diori, président de la République du Niger, M. Mamadou Dia, président de Conseil de la République du Sénégal, et M. Guillabert, haut représentant du Sénégal à Paris.

Au cours d'une séance de travail qui a duré de onze heures à treize heures, il a été procédé, à propos du problème algérien, à un large échange de vues au cours duquel les interlocuteurs ont tenu à s'informer mutuellement. L'évolution du problème algérien a été examiné et les conclusions de la conférence d'Abidjan communiquées au GPRA.

De tels entretiens, dans le cadre de la solidarité africaine, ne peuvent que consolider les liens entre les peuples africains et hâter leur libération. »

NOTES

1. Responsable adjoint de la mission du GPRA à Tunis (1960-1961). Ambassadeur à Bamako (1961-1962). Porte-parole du groupe de Tizi-Ouzou au moment de la crise du FLN (été 1962). Aujourd'hui avocat à Alger.

2. A eu lieu du 24 au 26 octobre 1960 avec la participation d'une douzaine d'Etats. A examiné les problèmes algériens, congolais et mauritaniens. La Mauritanie était alors revendiquée par le Maroc.

DOCUMENT N° 99 (inédit)

CONFERENCE AFRICAINE DE CASABLANCA — SEANCE DU 5 JANVIER

3-6 janvier 1961. SOURCE : *archives privées.*
Séances plénière du 5 à 19 heures.

TRES SECRET

Sa Majesté [Mohammed V] ouvre la séance et donne lecture du texte de la résolution adoptée par la conférence des chefs d'Etats au sujet du Congo.

Cette résolution, après quelques modifications de détails sur la forme, est ensuite adoptée par la conférence. Le texte se trouve en annexe de ce P.V.

S.M. donne alors la parole au président Ferhat Abbas pour lui permettre d'exposer la position de la délégation algérienne sur notre problème.

L'AFFAIRE ALGERIENNE

J'ai déjà dit hier, déclare le président Ferhat Abbas, que le problème algérien est connu de tout le monde, depuis six ans, et qu'il ne pose par conséquent aucune difficulté pour la conférence. Cependant j'aimerais attirer l'attention des délégués sur le processus de décolonisation en Afrique ; certains Etats ont arraché leur indépendance par la lutte armée, d'autres ont obtenu leur indépendance par des moyens pacifiques. L'Algérie quant à elle, a été la première victime de l'Europe coloniale et elle reste la dernière parmi les peuples colonisés à souffrir encore. La France a essayé de nous franciser, mais elle n'a pas réussi et nous constatons aujourd'hui, qu'après cent trente ans de colonialisme, il existe en Algérie, en face d'une colonie européenne de 800 000 habitants (Français, Espagnols, Italiens, Maltais) et 200 000 Israélites jouissant de prérogatives des citoyens français, 10 000 000 d'Africains authentiques qui ont été privés, du fait même de ce que j'appelerais la légalité coloniale, des droits les plus élémentaires de l'individu. Cette population africaine n'a jamais accepté le joug colonial et s'est toujours soulevée contre les méthodes que lui appliquait l'occupant.

Je dois souligner cependant qu'avant de prendre les armes le 1er novembre 1954, nous avons épuisé tous les moyens pacifiques susceptibles de résoudre le problème algérien :

— Le statut octroyé n'a jamais été appliqué par la France qui viola ainsi sa propre loi [1]. Le gendarme devenant lui-même voleur, il ne restait plus à la victime que de prendre les armes.

— Nous avons pris les armes et vous savez, Messieurs, les souffrances que nous avons endurées. Un peuple de paysans avec ses hommes, ses femmes et ses enfants se mit alors à s'organiser, à former des cadres et à combattre une armée d'occupation de plus de 800 000 hommes. Ce peuple encadré par une infrastructure de cinq colonels, cinq paysans, livre bataille à une armée encadrée par 72 généraux et plus de 700 colonels français. Depuis plus de 6 ans, nous tenons en échec cette armée malgré l'aide que lui apporte l'OTAN par ses avions, ses tanks, sa flotte et son infrastructure. Le peuple algérien, Messieurs, souffre et résiste et je peux me permettre de noter que l'ALN grâce à sa foi et au soutien du peuple est restée invincible.

Mais la lutte est inégale et l'armée française se livre à une guerre d'extermination. Le génocide est patent. Néanmoins, le peuple algérien, après avoir souffert depuis plus de 130 ans, est décidé à vivre libre ou mourir. Ce peuple d'Alger, de Constantine, d'Oran a démontré tout récemment encore sa foi et sa détermination[2].

Sire, mes chers amis, entre amis on se doit la vérité. La guerre d'Algérie peut devenir une guerre de 30 ans car nous n'avons pas les moyens de vaincre l'ennemi et lui ne peut pas vaincre notre foi et notre détermination. L'ALN ne déposera pas les armes tant que le problème politique qu'elle a posé ne sera pas résolu. Notre effort de résistance est surhumain, celui de la France pendant sa résistance entre 40 et 45 est vraiment dérisoire par rapport au nôtre.

Sire, Excellences, l'Algérie n'attend d'aide que de Dieu et de vous, vous les Africains, les Afro-Asiatiques, et tous les peuples épris de liberté. Certes, nous ne sommes pas de grandes puissances mais si nous prenons le problème algérien sous ces trois aspects militaire, politique et diplomatique, nous sommes convaincus que nous pouvons beaucoup.

Sur le plan militaire, l'Algérie a besoin d'armes, d'argent, d'hommes, de cadres surtout et de techniciens. La guerre d'Algérie, aux frontières en particulier, est devenue une guerre classique. Or, pour gagner une guerre classique, il faut une armée classique. A la RAU et à vous tous, nous demandons des cadres capables de nous aider à constituer un état-major efficace et adéquat. Nous vous demandons à tous des officiers d'état-major capables de nous aider à détruire ces barrages qui existent maintenant à nos frontières.

Sur le plan politique, l'Algérie attend de vous, Messieurs, qu'en toute circonstance vous agissiez efficacement pour détruire le mythe de l'Algérie française et faire admettre par tous l'Algérie africaine, maghrébine et arabe.

Sur le plan diplomatique, mon gouvernement est convaincu que si tous les peuples d'Afrique et d'Asie étaient unis, que s'ils coordonnaient leurs efforts en faveur de l'Algérie en particulier, ils obtiendraient des résultats considérables.

Je me permettrai de citer un exemple pour illustrer ce que je viens de dire : à l'appel de notre peuple et de notre armée, nous nous sommes constitués en Gouvernement provisoire de la République algérienne. Ce gouvernement, malheureusement, n'a pas encore été reconnu par de nombreux pays pourtant épris de paix et de liberté.

La meilleure façon de nous aider dans ce domaine, façon d'ailleurs, qui coûte ni un sou ni une goutte de sang, est que ces peuples proclament qu'ils reconnaissent le GPRA.

Majesté, Excellences, Messieurs, les intentions pieuses ne suffisent pas. Des actes sont nécessaires, car seuls les actes sont susceptibles de faire réfléchir les Français impérialistes et de les faire fléchir et avec eux les Américains et les Anglais notamment.

Et puisque aujourd'hui nous avons le bonheur de nous trouver entre chefs d'Etats responsables, je suis convaincu que cette conférence décidera des mesures qui seront appliquées, des mesures pratiques et positives et c'est dans ce contexte que je me permets de soumettre à l'agrément de Votre Majesté et de Vos Excellences, les dix points que notre délégation propose à votre attention et à votre réflexion. Ces dix points sont :

— Rupture des relations diplomatiques, économiques, culturelles et de coopération technique des Etats participants à la conférence de Casablanca avec la France.

— Invitation à tous les autres Etats afro-asiatiques d'accorder les mêmes appuis à l'Algérie combattante.

— Evacuation totale de toutes les bases et troupes étrangères (françaises et américaines) notamment du territoire des Etats participants à la conférence.

— Reconnaissance du Gouvernement provisoire de la République algérienne par des Etats participants qui ne l'ont pas encore fait.

— Liberté pour le GPRA de procéder, avec collaboration des gouvernements intéressés, à la levée de leurs ressortissants pour rejoindre l'ALNA.

— Autorisation pour le GPRA d'acheminer les hommes et le matériel, algériens et étrangers, à travers les territoires des Etats participants à la conférence de Casablanca.

— Retrait immédiat des troupes africaines actuellement dans l'armée française en Algérie.

— Dénonciation de l'OTAN, et à la tête les USA, pour sa participation à la lutte aux côtés de la France contre le peuple algérien.

— Dénonciation du référendum qu'organise la France en Algérie ainsi que de tout statut qu'elle pourrait octroyer.

— Condamnation de toute partition du territoire algérien et recours du gouvernement marocain à la cour de la Haye pour l'affaire du détournement de l'avion de Ben Bella.

Majesté, mes chers amis, je n'ai pas besoin de vous dire que le peuple algérien est votre frère. Si les camarades de l'Afrique dite de langue française étaient ici dans cette salle, je leur dirais sans doute, que la guerre d'Algérie a précipité l'évolution de la loi-cadre et l'avènement de l'indépendance de leurs pays. Je me permets également en cette occasion de rappeler à nos frères du Maroc et de Tunisie que la guerre d'Algérie a également contribué dans une large mesure à l'avènement de l'indépendance de leurs pays.

Messieurs, je m'adresse à votre conscience d'Africains et je vous demande de faire le maximum pour le peuple algérien.

DISCUSSION

Sa Majesté Mohammed V : Il n'est pas besoin que le Maroc rappelle en cette occasion sa solidarité agissante et entière avec le peuple algérien ni son appui pour qu'il accède à son indépendance, sans condition ni restriction. Il n'est pas besoin non plus que nous rappelions que le Maroc est contre toute partition du territoire algérien pour deux raisons au moins : la première serait que, accepter la partition de l'Algérie, ce serait une félonie à l'égard de l'Algérie, la deuxième est que toute partition de l'Algérie est un danger non seulement pour l'Afrique du Nord, mais également pour tout le reste de l'Afrique.

Cependant, le problème algérien mérite plus que des résolutions, des mesures concrètes. C'est pourquoi, nous suggérons que nous procédions à son étude de telle manière que nous puissions publier certaines décisions et garder secrètes les mesures pratiques que la conférence des chefs d'Etats arrêtera.

Le Maroc propose par conséquent que les décisions de l'ONU soient reprises à son compte par cette conférence qui demandera, en outre, à l'Organisation des Nations unies d'intervenir directement dans le conflit.

Cette façon de procéder est, croyons-nous, la plus efficace et la plus réaliste pour concrétiser l'aide que nous voulons tous donner à l'Algérie. Telle est, Excellence, Messieurs, la proposition que vous fait le Maroc.

Président Djamal Abdel Nasser : L'Algérie est le portail indispensable dans les relations de la RAU avec le reste de l'Afrique. De plus nous estimons que l'indépendance de l'Algérie affectera l'avenir de toute l'Afrique, comme la guerre qui s'y déroule actuellement affecte la paix et la sécurité. Nous croyons au principe de l'autodétermination dont le peuple algérien a été privé, malgré un million de ses enfants sacrifiés pour la cause de la liberté. Tout récemment encore, les manifestations qui se sont déroulées en Algérie ont démontré la volonté du peuple algérien d'arracher son indépendance complète.

Nous ne sommes pas de grandes puissances certes, mais nous pouvons aider l'Algérie pour son indépendance. Il y a cependant des mesures publiables et d'autres qu'il faut tenir secrètes. La RAU quant à elle, appuie sans réserve les propositions soumises à la conférence par le président Ferhat Abbas.

Les puissances impérialistes sont solidaires et ont une politique unifiée. Nous aussi nous nous devons d'unifier nos efforts pour l'aider.

Le président Modibo Keita : Le drame algérien nous touche peut-être beaucoup plus que tout autre pays. Nous avons une frontière commune avec l'Algérie et le Sahara nous lie à elle. D'ailleurs l'éclatement de la Fédération du Mali, le 19 août 1960, a été provoqué pour nous empêcher de venir en aide aux Algériens. L'attitude profondément différente des Maliens et des Sénégalais depuis cet événement, à l'égard de l'Algérie s'entend, prouve assez ce que je viens de vous rappeler. A présent la presse réactionnaire dit que le Mali sert de transit aux Algériens. Les Américains eux-mêmes m'ont posé la question lors de la visite du frère de Kennedy [3] et je leur ai répondu qu'ils étaient mieux renseignés que moi.

A ce sujet, le Mali n'existe en tant qu'Etat indépendant du Sénégal que depuis le 22 septembre 1960. Il y a à peine plus de trois mois. C'est ce qui explique l'insuffisance de notre aide à l'Algérie. Je dois, cependant, vous rappeler que depuis lors, nous avons pratiqué une politique conforme à notre doctrine au sujet de l'Algérie, c'est pourquoi je me fais le plaisir de dire que je suis d'accord pour toutes propositions du président Abbas.

Cependant, je suggère que certaines décisions en faveur de l'Algérie soient prises par la conférence des chefs d'Etats et tenues secrètes. La plus importante pour nous a trait à la suppression des bases étrangères qui sont au nombre de 4 chez nous : une terrestre à Katy et trois aériennes (Bamako, Gao, Tessalite).

Ces trois bases ont été installées dans le cadre de la Fédération du Mali. Nos amis guinéens savent ce que nous avons fait pour les liquider. Je vous demanderai de trouver une formule réaffirmant la détermination de la conférence à venir en aide à l'Algérie.

Président N'Krumah : Plus que problème africain, l'Algérie est un problème universel. Toutes les conférences africaines lui ont accordé une place de choix, à Monrovia, à Accra, à Addis-Abeba. Toutes les résolutions adoptées ont proclamé l'appui total à l'Algérie en guerre. Le problème par conséquent est connu. Nous l'avons tous étudié. Certains ont écrit des articles et publié des livres à ce sujet. Aussi, j'estime que cette conférence doit innover, adopter une ligne nouvelle en arrêtant des mesures pratiques. Le Ghana, quant à lui, a fait ce qu'il a pu. Et il estime que les discours ne suffisent plus et que, par conséquent, nous devons accorder toute notre attention aux propositions du président Ferhat Abbas, selon la formule suggérée par Sa Majesté, c'est-à-dire examen des mesures publiables à part et des mesures secrètes à part.

Dans le cas de l'Algérie, comme celui du Congo, si nous ne prenons pas des mesures nécessaires, c'est notre propre indépendance qui sera directement menacée. Nous devons par conséquent rechercher, dans un cadre d'unité, des mesures pratiques. Je suis sûr que si nous nous entendions, la solution du problème algérien serait facile, d'autant plus qu'on peut la relier aux essais nucléaires français au Sahara qui sont militaires, comme la guerre d'Algérie.

Les propositions du président Ferhat Abbas doivent être examinées attentivement et je me permets de lui demander de nous indiquer lui-même quels sont les points et les mesures que nous pourrions publier. L'imprudence de la France n'a plus de limite aussi il faut que nous puissions aider le peuple algérien.

Ceylan : D'accord avec le président N'Krumah. Pas de discours mais des actes. Une suggestion cependant. Je ne peux m'engager sur certaines décisions qui nécessitent l'accord préalable de mon gouvernement. Je pense donc qu'une déclaration générale d'intentions doit être publiée. Quant aux décisions pratiques, laissons ce soin à nos gouvernements pour se consulter et les arrêter d'un commun accord.

Les représentants algériens à l'ONU connaissent notre sympathie. Ceylan les a toujours aidés et a toujours participé à la rédaction des résolutions favorables à l'Algérie. Les propositions du président Ferhat Abbas sont importantes et recevront certainement l'accord de mon gouvernement.

Président N'Krumah : La question est claire. Certaines propositions peuvent faire l'objet d'une déclaration commune de la part de la conférence, tandis que les autres seront désormais les éléments de notre politique étrangère.

Libye : Je suis convaincu que la guerre d'Algérie a aidé le Maroc, la Tunisie et d'autres pays à accéder à l'indépendance. Inutile de répéter ici que la Libye est solidaire de l'Algérie et qu'elle considère l'affaire algérienne comme son propre problème. La guerre d'Algérie est une menace pour tous les pays africains, et la mentalité colonialiste est bien étrange : d'un côté le colonialisme donne l'indépendance à une province du Maroc de 600 000 habitants et de l'autre il dénie ce même droit à une population de 10 000 000 d'habitants. La solidarité africaine a besoin de se manifester par des actes qui seuls sont capables d'inciter les peuples africains à la confiance. La Libye estime que l'Algérie est le terrain le plus fertile pour la manifestation de cette solidarité africaine. Quant aux propositions du président Ferhat Abbas, la délégation libyenne les étudiera. En ce qui concerne les mesures secrètes elle demande avec les chefs d'Etats. D'ailleurs la Libye fait beaucoup plus pour l'Algérie dans ce domaine.

Président Sekou Touré : Je n'ai pas grand-chose à dire. Notre frère Ferhat Abbas nous a précisé que la lutte se mène sur 3 fronts, politique, militaire et diplomatique. La Guinée regrette son aide insuffisante à l'Algérie.

Elle a pu néanmoins retirer les quinze à dix-huit mille soldats guinéens qui étaient dans l'armée française en Algérie. Sur le plan diplomatique et politique, tant dans nos relations avec les autres pays qu'à l'occasion des conférences internationales, nous appuyons sans réserve la cause algérienne.

On peut dire aussi que ces 3 domaines s'interfèrent et s'il est vrai que le peuple algérien lutte et souffre, qu'il a besoin d'aide matérielle, il n'en demeure pas moins qu'il a besoin de réconfort et d'une justification extérieure de sa lutte. L'opinion publique africaine attend des résultats concrets de notre conférence. C'est pourquoi j'estime que certains points précis et d'ordre pratique doivent être publiés dans la résolution générale. Ce qui est le plus important c'est que ces décisions doivent être exécutées. Il est certain qu'elles auront une conséquence directe sur l'évolution des événements tant à l'intérieur de l'Algérie que sur le plan international.

Aucune réticence de la Guinée sur les points énumérés dans les propositions du président Ferhat Abbas. Néanmoins certains Etats ne sont pas dans les mêmes conditions spécifiques. Ils veulent aider l'Algérie, mais ils sont moins libres de le faire. Nos relations avec la France nous permettent de faire le maximum publiquement et secrètement. Et j'ajoute pour être plus précis :

1. Je suggère que la conférence déclare que les gouvernements représentés ici ont pris la décision de reconnaître le GPRA ou lui renouvellent cette reconnaissance s'ils l'ont déjà faite. Les Etats membres de cette conférence le considèrent comme l'interlocuteur valable unique pour engager l'Algérie.

2. Proclamer notre solidarité avec les forces patriotiques qui soutiennent le GPRA et condamner tous les usurpateurs éventuels en Algérie.

3. Les Etats membres de la conférence décident d'interdire l'utilisation des bases étrangères situées dans leurs territoires en attendant leurs évacuations.

4. La conférence félicite les Etats qui ont retiré leurs ressortissants qui servaient dans l'armée française en Algérie et invite les autres Etats qui ne l'ont pas fait à procéder à ce retrait immédiatement.

5. La conférence proclame son appui sans réserve à l'Algérie et décide de lui accorder le maximum de facilités (volontaires, infrastructure portuaire, chemin de fer).

6. La conférence devra en outre dénoncer le caractère mystificateur du référendum organisé cette semaine par la France et se prononce contre toute partition du territoire algérien.

7. La conférence proclame que tous les Etats qui ont aidé l'Algérie ont aidé en même temps toute l'Afrique, et que toute aide à la France est un acte d'hostilité dirigé contre l'Afrique.

8. La conférence devrait dénoncer enfin les coalitions politique, militaire et financière qui soutiennent la France comme étant une aide contre l'émancipation africaine.

9. Les gouvernements membres de cette conférence prennent la décision de rompre leurs relations diplomatiques avec la France et dans les délais les plus brefs si les aspirations légitimes du peuple algérien ne sont pas satisfaites.

Majesté, Excellences, Messieurs, nous pourrions ainsi apporter un soutien moral au peuple algérien et affirmer que nous pouvons abréger sa lutte.

J'ai dénoncé tout à l'heure les coalitions financière et militaire qui aident la France. Je précise que l'OTAN est responsable puisqu'elle accorde tout son appui à la France contre l'Algérie.

S.M. Mohammed V : C'est pour nous une grande joie de voir la solidarité africaine réaffirmée avec l'Algérie encore une fois.

Nous sommes certains que l'unanimité la plus complète se fera au sein des commissions de rédaction de la proclamation publique et solennelle sur le problème algérien. Néanmoins certaines propositions du président Ferhat Abbas équivalent à une entrée en guerre avec la France. Aussi, nous suggérons que les décisions pratiques et secrètes soient prises entre chefs d'Etats. Elles ne seront que plus efficaces. Nous suggérons aussi que les commissions se réunissent ce soir après dîner et que les chefs d'Etats se retrouvent pour étudier l'aide à apporter au peuple algérien. Il est certain que cette aide sera importante comme il est certain que l'effort coordonné de nous tous est le gage du succès final.

Président Ferhat Abbas : Majesté, Excellences, Messieurs, je vous remercie pour la solidarité que vous venez de réaffirmer à l'égard du peuple algérien. Que mon ami le président Keita me permette néanmoins de lui dire que mon gouvernement est réaliste et qu'il mesure à leurs justes valeurs les difficultés de chacun. Un proverbe arabe dit : « quand ton ami est de miel, ne le mange pas entièrement. » Ce que nous vous demandons, c'est de vous renforcer en vous unissant et de renforcer l'Algérie en lui accordant votre aide. Je ne demande à aucun pays ici représenté de s'affaiblir pour nous renforcer, car, en s'affaiblissant il devient une proie facile pour le colonialisme. Le peuple algérien ne sera fort que si tous les pays africains le sont également. Le colonialisme ne recule que devant les coups qu'il reçoit. Les rappels à l'ordre et les condamnations morales n'ont plus aucun effet sur lui. C'est pourquoi je me suis permis de vous présenter quelques suggestions. En frappant le colonialisme au ventre, vous l'obligerez à reculer et concéder enfin l'indépendance au peuple algérien, comme il a dû la concéder au reste de l'Afrique. La délégation algérienne reste prête pour étudier un texte de résolution susceptible d'accorder satisfaction à tous et de ne porter préjudice à personne.

NOTES

1. Il s'agit du statut de l'Algérie voté par l'Assemblée nationale française le 20 septembre 1947.
2. Référence aux manifestations populaires dans les grandes villes (décembre 1960).
3. Robert Kennedy, attorney général des Etats unis.

DOCUMENT N° 100 (inédit)

CONFERENCE AFRICAINE DE CASABLANCA — SEANCE DU 6 JANVIER

3 — 6 janvier 1961. SOURCE *: archives privées.*
Séance du vendredi 6 à 19 heures au 7-1-61 à 2 heures

DISCUSSION SUR LA CHARTE

N'Krumah : Au sujet des réserves des Libyens [1], il faut préciser qu'en fait il ne s'agit pas de Charte [2] mais à mon sens d'une déclaration de principes généraux. La Charte viendra plus tard ; c'est une déclaration qui n'engage personne.

Libye : Pourquoi alors la discuter si elle n'engage personne. Tout le monde connaît les traités qui nous lient à certains pays, résultat de notre ancien statut de colonisés. Nous sommes tenus de respecter nos engagements internationaux ; c'est pourquoi notre délégation estime qu'il ne sert à rien de discuter sur des engagements qui ne pourront être tenus par nous ou par d'autres.

Sa Majesté Mohammed V : propose une modification : enlever des troupes et des bases et substituer l'« évacuation totale des forces étrangères ».

N'Krumah : La liquidation des bases est essentielle et je propose « pour décourager l'installation des bases et des troupes étrangères ».

Modibo Keita : La Libye accepte-t-elle la suggestion ?

Libye : Nous avons beaucoup de considération pour ce que dit Sa Majesté, mais je ne peux retenir cette suggestion.

Président Ferhat Abbas : propose « la liquidation des bases, séquelles du colonialisme ».

Président N'Krumah : D'autres Etats sont en train de laisser installer des bases étrangères sur leur territoire. Exemple : le Nigéria.

Guinée : Nous comprenons les soucis et les appréhensions de nos amis libyens qui sont d'accord pour que les bases ne soient pas définitives ; je cite le cas des Mauritaniens qui préféraient rester colonisés pour profiter d'avantages ; pour les Libyens, c'est différent, les bases sont installées chez eux avec leur accord et ce n'est pas pour une période indéfinie. Je propose une adjonction à la suggestion de S.M. : « tout faire pour l'évacuation des troupes étrangères ».

Libye : Merci, le peuple, le parlement et le gouvernement libyens sont décidés à faire évacuer les bases étrangères. Nous les avons acceptées à un moment où nous étions dans une situation particulière. Mon peuple a combattu le colonialisme et souffert, il y a 50 ans, un des premiers parmi les pays colonisés. J'accepterai donc la modification proposée par le président N'Krumah : « décourager l'établissement des bases étrangères susceptibles de compromettre la libération de l'Afrique ».

Sa Majesté Mohammed V : est contre cette modification qui compromet l'esprit du texte.

N'Krumah : Au lieu de « décourager » mettons « empêcher ».

Mali : Mais ces bases pourraient donc servir contre l'Asie ?

Président Nasser : Elles pourraient aussi être installées dans des pays donnés sous prétexte qu'elles serviraient à la libération de ces pays.

Libye : Le président Nasser sait que les bases de Libye n'ont pas servi contre la RAU lors de l'attaque tripartite contre ce pays [3].

Président Nasser : Je le reconnais volontiers.

Et après de longues tractations et de nombreuses discussions entre les différents chefs d'Etats et chefs de délégations, et après le rejet de la proposition de la Guinée tendant à adopter le paragraphe sans modification quitte à inclure dans la déclaration commune la réserve libyenne, la modification est adoptée telle qu'elle figure dans le texte.

La conférence aborde ensuite le problème de l'assemblée consultative africaine. La conférence, malgré les réticences du président du Mali, accepte « d'envisager la création d'une assemblée consultative quand les conditions seront réunies ».

La Libye déclare alors, revenant sur ce qu'elle avait accepté sur les bases : qu'elle ne peut entériner la déclaration de la Charte sur les bases, la question n'ayant pas été prévue à l'ordre du jour dans l'invitation qui a été envoyée au roi de Libye.

Le Prince[4] suggère alors, au nom du roi, de revenir au texte initial sur les bases, puisqu'aussi bien il n'est pas nécessaire de l'amender pour le rendre acceptable par la Libye.

Quant au comité des chefs d'Etats prévu, le prince suggère que le comité réunisse à défaut leurs représentants dûment mandatés. Ces derniers étant souvent très pris.

La Charte, estiment les représentants du Ghana, de Ceylan, est un document d'une importance capitale. Il faut non seulement l'adopter mais aussi l'appliquer.

Ce texte amendé est finalement adopté à 23 h 40.

La motion sur l'Algérie est adoptée ensuite à l'unanimité, en raison du référendum qui s'est ouvert ce matin en Algérie[5]. Le président Nasser demande et obtient que ce texte soit publié immédiatement.

Les résolutions sur le Congo et le Ruanda Urundi sont ensuite adoptées avec quelques amendements[6].

Au sujet des explosions nucléaires, le président Nasser note qu'Israël a bien installé deux réacteurs atomiques (l'un avec l'aide de la France, l'autre avec l'aide des USA).

Le président N'Krumah note que dénoncer Israël serait ridicule si le fait n'est pas prouvé. Le président Nasser répond que la RAU a installé un réacteur avec l'aide soviétique. Quant au réacteur israélien ajoute le président Nasser, c'est un fait établi, Israël l'a reconnu, et c'est la France qui y a contribué ; ce réacteur doit produire du plutonium et il est sous le contrôle du ministère de la Défense.

Le président Nasser le confirme et le chef de la délégation de Guinée aussi, après avoir déjà dit que la collusion d'Israël avec l'impérialisme est un fait établi.

Finalement la résolution est adoptée sans amendement ainsi que celle sur la Palestine.

Modibo : reconnaît la légitimité de l'action du Maroc pour liquider en Mauritanie toutes les séquelles de la domination étrangère et l'appuie sans réserve pour obtenir une libre expression des populations mauritaniennes afin qu'elles puissent déterminer elles-mêmes le statut qui leur convient.

Ghana : donne son accord à la proposition d'amendement formulée par le président Modibo Keita.

Sa Majesté Mohammed V : est contre cette proposition d'amendement dans la dernière phrase. Cet amendement présente un triple danger :

1. Changer le sens de la résolution.
2. Contredit la position formelle prise hier par le président Nasser, le président Sekou Touré et le ministre de Libye.
3. Irait contre le courant de l'histoire, une histoire datant de 15 ans à peine.

On pourrait reprocher au Maroc d'avoir perdu la Mauritanie si elle s'en était détachée ou soulevée.

Or il s'agit d'une partition similaire à celle du Congo. En conséquence, S.M. propose le maintien du texte initial, étant bien entendu qu'il n'y a pas de problèmes entre Africains, le problème étant entre Africains et impérialisme. Nous comprenons les préoccupations frontalières du Mali. Nous discuterons avec lui sur les frontières quand il voudra, loyalement, à Casa ou ailleurs, en ne tenant compte que de notre conscience d'Africains.

Modibo Keita : Je confirme ce que j'ai dit. Changer mon opinion et la ramener à un problème de frontières serait affaiblir l'Afrique. Il faut voir ce problème mauritanien dans un contexte particulier à certains pays africains. Notre conférence est sous le signe de la liberté de chaque Etat, donc des libertés de chaque citoyen d'un Etat, chaque citoyen doit pouvoir choisir son destin.

Dans le 3^{e} paragraphe, nous disons : « la création de l'Etat factice de la Mauritanie a été faite contre la volonté des populations. » N'est-ce pas là une condamnation de la France ? Devons-nous réparer cette erreur de la France par un acte semblable ? D'autre part, je pense qu'il ne faut pas condamner le peuple et le gouvernement mauritanien. Personne ne sait mieux que nous où est son intérêt. Pourquoi ne pas lui laisser exercer son droit à l'autodétermination. Ce serait rendre service à l'homme africain et la preuve de notre fidélité à un principe que nous avons toujours soutenu et que nous continuerons à soutenir.

Je ne discute pas les « considérants », nous précisons qu'un Etat factice a été créé. Et nous disons aussi que la création de la Mauritanie ne fut pour la France que l'occasion de créer un nouveau satellite.

Ne pensez-vous pas que la dénomination de certains Etats africains ne date que de la colonisation européenne. Inutile de remonter loin dans l'histoire.

C'est pourquoi, j'estime que mon amendement respecte le droit à l'autodétermination, reconnaît légitime l'action du Maroc et nous apportons notre appui à cette action pour que la Mauritanie, jouissant de son droit, rejoigne le Maroc ou reste indépendante. Si une consultation libre se déroulait, elle renforcerait la position du Maroc et de l'Afrique et je m'en excuse.

Sa Majesté Mohammed V : Je ne pense pas que dans l'histoire, on puisse dire qu'en dehors de la nomination française, la Mauritanie a vécu indépendante du Maroc avec frontières, drapeau et nationalité.

On demande au Maroc de faire décoloniser et risquer d'être roi de Prusse. Pourquoi le charge-t-on tout spécialement de cette œuvre de décolonisation.

Cette œuvre de décolonisation, le Maroc l'entreprendrait partout en Afrique. Or il s'agit là de partition ; peu de pays ont été divisés comme lui en 40 ans : Ceuta, Mellila, au nord, Ifni, le Rio de Oro, la Via San Jorto, etc.

Je demande au président Modibo Keita : pense-t-il que le Maroc ne peut avancer aucune prétention sur la Mauritanie ?

Modibo Keita : Je n'ai pas les éléments en main. C'est pourquoi j'ai demandé un livre blanc.

Sa Majesté Mohammed V : Ce livre blanc a été remis par la mission de bonne volonté marocaine qui lui a rendu visite. De plus il connaît bien l'histoire récente de cette partie de l'Afrique pour apprécier les prétentions marocaines.

Modibo Keita : Le 2^{e} considérant dit : « le Maroc a été amputé de sa partie sud. » Le 3^{e} dit : «la France a créé un Etat factice donc dénonce un acte d'autorité de la France. Mais depuis une certaine conscience s'est créée. Je ne demande qu'un contrôle des sentiments de ces populations.

Président Ferhat Abbas : 1. Observations sur le Sahara : il n'y a pas de Sahara vide : il y a le Sahara algérien, marocain, malien. On peut mettre le mot Afrique à la place.

2. Je demanderais à Modibo Keita au lieu de la partie sud, la Mauritanie. Nous appuyons la position marocaine. Mais le problème tel que l'ont posé les déclarations officielles, la propagande, le livre blanc, a été mêlé à un problème de frontières. Or sur ce problème j'ai eu l'honneur d'en entretenir S.M. le roi. Et je lui ai dit : sur ce problème le GPRA a 3 positions fondamentales :

1. les frontières telles que nous en héritons après le colonialisme sont artificielles ;

2. tant que l'Algérie n'est pas indépendante, tant que le peuple algérien n'est pas souverain, personne n'est habilité à traiter de cette question frontalière avec ses voisins ;

3. après l'indépendance, aucune frontière ne devra être déplacée sans l'assentiment des populations.

Ceci dit, la Mauritanie est marocaine, quand [bien même] l'autorité du sultan ne s'[y] étendait pas.

Ce que notre délégation souhaite, c'est trouver l'unanimité pour appuyer le peuple frère marocain. Et si la discussion n'aboutit pas, je suggère qu'elle soit reprise entre chefs d'Etat, ce soir.

Président N'Krumah : Je crains que, du fait du départ de certains demain, on doive donc l'étudier ce soir même. Une question : quelle est la position du Maroc pour que le Ghana l'appuie ?

Sa Majesté Mohammed V : La position du Maroc : peut-on demander aux habitants de Mellila ou Ceuta, qui sont sous l'autorité espagnole, s'ils veulent redevenir marocains. N'abusons pas maintenant de l'autodétermination, arme redoutable, qui risque un jour de se retourner contre l'unité des Etats.

Président N'Krumah : Quels moyens compte employer le Maroc pour ramener les Mauritaniens à lui.

S.M. Mohammed V : Le seul moyen, c'est la libération de la Mauritanie de la domination étrangère.

Président N'Krumah : Donc lutte entre Marocains et la France ?
S.M. Mohammed V : Cela peut revêtir plusieurs formes.
Président N'Krumah : Si c'est cela la position du Maroc, je crois qu'il faut garder le 3e paragraphe tel qu'il a été présenté.

S.M. Mohammed V : Accepte cette suggestion.
Président N'Krumah : Je suggère aussi, étant donné que ce problème existe entre nous et le Togo, qu'on se retrouve demain pour en délibérer en secret[7].

Ceylan : Puisque nous appuyons la cause marocaine sans réserve, le mot « légitimité » est de trop.

Président Mobido Keita : Je crains que notre division ici ne rappelle la scène célèbre de la partition de la Pologne. Recherchons une solution qui nous permettra de nous [mettre d'accord]. La réunion secrète ne pourrait faire mieux.

J'ai ri alors que je devrais pleurer car ce qui est prévisible c'est que dans l'avenir, peut-être proche, l'Afrique ne devienne un foyer de désordres et de guerres civiles allumées non par l'impérialisme mais par les Africains eux-mêmes. L'Afrique côtière contient de nombreux petits Etats, sans raison apparente, mais qui veulent exister. Un précédent suffirait pour provoquer une série d'événements graves dans toute l'Afrique.

Vous ne voulez pas un Etat qui ne serait pas à cheval sur 2 ethnies. Et si nous estimons de notre droit de réclamer une minorité, pourquoi l'autre Etat ne réclamerait-il pas une autre ethnie. J'ai cité l'exemple des Etats sahariens à population blanche. Plus au sud, les mêmes races sont représentées : si nous ne faisons pas gaffe, cette paix, cette liberté que nous réclamons pour les autres, l'impérialisme profitera de nos divisions et nous colonisera de nouveau. Construisons nos Etats. Renforçons notre coopération et que la génération suivante soit celle de l'unité de l'Afrique.

Président N'Krumah : Demain, quelques minutes nous suffiraient pour nous expliquer.

SAHARA — MAURITANIE — EXPLOSION NUCLEAIRE FRANCAISE

La Mauritanie

Sekou Touré : Le problème est le même, c'est le problème de la lutte anti-impérialiste.

Le principe de l'autodétermination est juste. Celui de la liberté des peuples est juste. Nous avons suivi l'action de la France en Mauritanie. Même si la revendication marocaine n'était pas territoriale, le fait que la France fait de la Mauritanie une base d'agressions contre les autres pays africains, justifierait notre appui au Maroc. J'ai été député au Parlement français et j'ai vu le truquage électoral de 1956 et j'ai vu comment la commission de contrôle dont je faisais partie a été empêchée de se rendre en Mauritanie. La meilleure preuve que les gouvernants mauritaniens ne représentent rien sont les sollicitations qu'ils adressent chaque fois à la France quand elle procède à des essais nucléaires.

J'ai également suivi l'évolution de la position marocaine et j'ai été bien aise de constater que le Maroc est pour un référendum libre et démocratique en Mauritanie. Si les dirigeants actuels mauritaniens représentaient réellement le peuple, ils accepteraient le référendum. C'est pourquoi la Guinée estime que la proposition marocaine doit être appuyée. Ce faisant, nous empêcherons la France de réaliser son opération de balkanisation de l'Afrique.

Président Djamal Abdel Nasser : Notre sentiment est que la France vise un double but en Mauritanie :

1. partager le pays intéressé, c'est-à-dire le Maroc ;
2. couper l'Afrique du Nord du reste du continent par une ceinture de pays satellites.

Si la France réussissait son opération de satellisation en Mauritanie elle ne serait que plus encouragée pour réaliser la partition de l'Algérie. Si aussi sa politique de ceinture de pays satellites réussissait, le danger menacerait le Maroc et tout le continent. Reste le référendum. La RAU estime que les gouvernants actuels de la Mauritanie ne peuvent offrir aucune garantie pour le déroulement libre et démocratique de cette consultation. C'est pourquoi la RAU est contre le partage du Maroc et soutient le gouvernement de S.M. dans ses revendications.

Libye : Mon gouvernement et mon roi soutiennent le Maroc. Nous avons souffert de l'impérialisme avant et après la guerre et nous connaissons les dangers du partage. La Libye est contre toute partition des territoires nationaux et soutiendra, en conséquence, toute résolution que cette conférence adoptera.

Ghana : L'impérialisme a toujours divisé pour régner. Ce qui est arrivé en Mauritanie est encore arrivé au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Somalie. Il est malheureux que des Etats africains eux-mêmes servent cette politique de division, comme cela est arrivé lors de l'éclatement du Mali, qu'Houphoüet Boigny soutenait.

Tous les peuples doivent jouir du droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Si cette autodétermination et indépendance étaient réelles nous pouvons toujours nous regrouper.

Le Ghana est contre le partage, la division et la balkanisation. Il est prêt à appuyer toute solution proposée par cette conférence sans tenir compte de son attitude passée au sujet de la Mauritanie.

Ceylan : Mon gouvernement a exprimé son point de vue sur cette question au conseil de sécurité. C'est le point de vue de S.M. le sultan. Et si de nouvelles [mesures] sont arrêtées par cette conférence mon pays sera heureux d'y collaborer. Nous estimons en effet que c'est à un véritable processus de balkanisation que nous assistons. Nous estimons que la Mauritanie peut devenir une base d'agressions contre les autres Etats africains.

Mali : De nombreux Etats peuvent devenir comme la Mauritanie des bases d'agressions contre d'autres Etats. Renseignez-vous sur les projets français en Afrique dite « française ». Un aspect de la question appelle des observations de ma part. C'est celui de la décision adoptée par la Ligue arabe en septembre dernier à Chtaura [Liban]. Je voudrais savoir si cette décision a été prise sous l'angle arabe, sous l'angle territorial. Si la décision a eu un mobile arabe, le problème n'est pas mauritanien seulement, il se pose à tous les Etats limitrophes du Sahara, Mali, Niger, Tchad, où vivent des arabes, des touaregs et des maures.

Président Djamal Abdel Nasser : Le problème mauritanien est d'abord un problème de partition territoriale. D'ailleurs en tant qu'arabes nous nous intéressons à tous les problèmes africains et il y a dans la Ligue arabe des membres africains comme le Maroc, la Tunisie, la Libye.

Mali : Je remercie Votre Excellence et j'expliquerai à la réunion des présidents chefs des délégations, mes appréhensions. Je souhaite que la conférence ait des éléments, des arguments pour défendre cette cause. A cet effet, j'aimerais savoir de quelle Mauritanie il s'agit. La Mauritanie de 1890, celle de 1940 ou bien encore celle de 1960 ? Cette précision est absolument nécessaire pour être le chevalier de la cause marocaine.

Sa Majesté : Nous remercions tous nos frères pour leurs nobles paroles à l'égard du Maroc agressé par le colonialisme, pays africain et indépendant. Tout ce qui se fait pour un pays africain se fait en réalité pour l'ensemble de l'Afrique. Nous remercions les chevaliers de la cause marocaine, que nous considérons d'abord comme des chevaliers de la cause africaine.

La Mauritanie a de tout temps fait partie du Maroc. Mauritanie de 1890 ou de 1960, nous en parlerons demain. Pour terminer, je voudrais souligner que ce problème n'oppose pas deux pays africains, mais oppose un pays africain au colonialisme, mieux encore et c'est ce qui est plus dangereux, c'est un problème du néo-colonialisme.

Président Modibo Keita : Merci pour ces précisions sur le problème mauritanien. Je rappelle que notre attention a été attirée sur deux aspects :

1. la Mauritanie n'est pas la seule dans ce cas. La France a la même attitude envers l'AEF et l'AOF[8]. Certains Etats sont menacés de l'extérieur ;

2. la solution appartient au peuple mauritanien lui-même. Notre action doit tendre à permettre au peuple mauritanien de s'exprimer librement, vous voyez ce que cela veut dire. Il y a des précédents en Afrique et en Asie où les populations ont modifié le contexte intérieur de leurs pays.

N'Krumah : En parlant de consultation populaire en Mauritanie j'estime qu'elle doit être protégée et contrôlée. De nombreux exemples nous montrent que des gouvernements sont imposés (Niger, Cameroun). Notre but est de combattre le colonialisme et ses fantoches par les moyens adéquats.

Expériences nucléaires

Sekou Touré : Il nous faut trouver de nouveaux moyens d'action aux Nations unies spécialement. Les Etats semi-libres appuyant l'action colonialiste française seront contraints de suivre leurs peuples, ils voteront avec nous et feront éclater leurs contradictions avec la France.

N'Krumah : Permettez-moi de faire des remarques sur l'intervention de Sekou Touré.

Sekou Touré : Y a-t-il des propositions concrètes ?

N'Krumah : Le problème est grave, malgré la condamnation par le monde entier, la France a réalisé sa troisième expérience. Nous savons ce que valent les Nations unies. Il faut boycotter la France, nationaliser ses avoirs. Il faut des mesures concrètes. Le Ghana a déjà nationalisé les avoirs français. J'ai rappelé mon ambassadeur, il est ici.

Djamal Abdel Nasser : Nous n'avons pas de relations avec la France. Les avoirs français sont gelés. Nous avons nationalisé les biens belges.

N'Krumah : Qu'y aura-t-il s'il n'y a que le Ghana et la République arabe unie à avoir une telle attitude ?

Sekou Touré : Nous avons tout nationalisé. Notre monnaie est convertible. Les avoirs français ainsi que les avoirs étrangers sont gelés. L'explosion française est une insulte. Mais si des mesures extrêmes doivent être prises, il vaut mieux les prendre sur l'Algérie et le Congo qui en profiteraient. Ces deux suggestions (gel et rupture), je les soumets comme moyen d'appui pour accélerer la solution de ces deux problèmes.

Si la France nous disait un jour qu'elle ne referait pas d'expériences nucléaires, serions-nous satisfaits ?

N'Krumah : Entre chefs d'Etats nous verrons ce qu'il y a lieu de faire.

Sa Majesté : Formons une commission à ce sujet.

Palestine

Djamal Abdel Nasser : Une résolution ne suffit pas. Nous sommes ici dans une conférence orientale et nous devons traiter les aspects africains du problème palestinien. Certains pays africains négligent cette question parce que la Palestine n'est pas en Afrique. Je vous rappelle que la RAU défend la voie d'accès nord-occidentale, fermant ainsi la pénétration de l'impérialisme occidental par le dos. Nous avons parlé du colonialisme et de ses instruments. Israël représente le colonialisme et ses instruments. Il y a deux aspects :

1. Retour des palestiniens dans leurs foyers.
2. Mettre un terme à la menace israélienne qui résulte de son augmentation progressive du point de vue population.

En effet, il y avait en 1948 un million d'Israéliens ; actuellement il y en a deux millions cinq cent mille. Cette population s'accroît de 200 000 par année. Récemment les 12 000 000 de Juifs dans le monde entier ont été invités à venir s'installer en Israël. Par ailleurs, le territoire compris entre le Nil et l'Euphrate est proclamé terre israélienne.

Nous dépensons 100 000 000 de livres sterling pour nous défendre. Israël reçoit une aide de 400 000 000 de dollars par an. Israël ne peut équilibrer son budget et prétend en même temps soutenir les pays africains. Israël travaille pour le compte des puissances coloniales sans être suspecté. Il a pris position contre l'indépendance de Chypre, de l'Algérie et du Cameroun. Il a appuyé Tschombé au Katanga. En Afrique, sa politique consiste à exercer une influence économique. Il propose l'assistance technique, parfois acceptée, en vue de cacher son but réel. De même Israël vend des armes légères aux pays africains, alors que d'autres pays africains pourraient faire des prix moindres. Il en est de même des prêts financiers. Il y a une alliance militaire franco-israélienne. La France lui vend des avions à prix réduit. Il y a une alliance dans le domaine nucléaire. La France lui a offert un réacteur atomique. Israël seul a reçu Kasavubu et je ne m'étonnerai pas d'apprendre un jour la nouvelle m'annonçant l'invasion par Israël.

Sa Majesté : Soumettez quelques suggestions pratiques pour terminer l'étude des problèmes.

Nasser : Un délégué du Ruanda Urundi vient d'arriver et nous demande d'inscrire la question de ce pays à l'ordre du jour. La RAU appuie.

Sa Majesté : Je propose :

1. deux commissions de rédaction :

a. sur les problèmes étudiés aujourd'hui,
b. un projet de création d'un organisme consultatif de l'Afrique.

2. La réunion de chefs d'Etats pour examiner les projets et les mesures secrètes non publiables.

Ruanda Urundi

Nasser : La délégation de ce pays m'a dit que les Belges constituaient une base et veulent rattacher le Ruanda au Katanga. La délégation demande que l'ONU lève la tutelle et que la commission de contrôle du plébiscite soit munie de tous les moyens pour garantir la sincérité du scrutin.

Séance levée à 23 heures. Réunion de commission le 6 à 8 heures. Réunion des chefs d'Etats à 11 heures.

NOTES

1. Réserve de la Libye à l'égard de l'évacuation des troupes étrangères car le pays abritait deux bases anglo-saxonnes.
2. Ce que l'on a appelé charte de Casablanca reproduisait les cinq principaux points de Bandœng.
3. Attaque de la Grande Bretagne, de la France et d'Israël contre l'Egypte en 1956. L'Angleterre disposait de bases en Libye.
4. Moulay Hassan.
5. Les habitants des territoires français étaient appelés à approuver ou à désapprouver la politique d'autodétermination et l'organisation provisoire des pouvoirs publics en Algérie. La motion adoptée exprime son soutien à Algérie.
6. On remarquera que l'Algérie ne participe qu'aux débats qui la concernent directement.
7. Colonie allemande. Attribuée en 1922 comme pays de mandat à la France et à la Grande Bretagne. En 1956, le Togo britannique fut intégré à la Côte de l'Or, devenue en 1957 le Ghana. Le parti de l'Union togolaise avait à son programme la réunification du pays.
8. Afrique équatoriale française et Afrique occidentale française.

Les relations entre le GPRA et les pays socialistes

DOCUMENTS N° 101 A 115

Les rapports directs entre le FLN et les pays de l'Est ont été tardifs. Dès 1955 ces pays soutiennent la cause algérienne à l'ONU et fournissent à partir de 1956 une aide matérielle aux réfugiés, aux syndicats et aux étudiants. Mais leur attitude politique, la Yougoslavie exceptée, reste marquée par le souci de ménager la France. Le FLN favorise leur expectative en gardant ses distances à leur égard pour ne pas incommoder les pays occidentaux, et surtout les Etats unis.

La formation du GPRA apporte de notables changements à ce tableau. Le gouvernement algérien renonce à l'espoir de voir les Occidentaux intervenir pour mettre fin au conflit franco-algérien. Il affirme davantage son indépendance et sollicite la reconnaissance des pays de l'Est, dont il attend, entre autres choses, un soutien capable de l'aider à surmonter l'impasse militaire.

Il obtient très vite la reconnaissance des pays d'Asie à direction communiste. La Chine qui met en œuvre une stratégie fondée sur l'extension des luttes anti-impérialistes dans le Tiers monde, fournit à la révolution algérienne une aide inconditionnelle, mais teste sans cesse la volonté de ses partenaires du GPRA d'aller jusqu'au bout de la lutte (cf. doc. n° 102, 112, 113, 114).

La République démocratique allemande est disposée à reconnaître le GPRA, mais en échange de sa propre reconnaissance. Il en résulte des relations tumultueuses qui ne prennent fin qu'en 1961 (doc. n° 103, 104, 105, 106).

La Yougoslavie suit avec inquiétude les relations de l'Algérie avec les pays de l'Est et craint de voir l'Algérie se laisser impliquer dans la guerre froide (cf. doc n° 108 notes). Elle apporte son concours dans différents domaines (doc. 107 et 109) au FLN et à l'ALN, mais ne veut pas reconnaître le gouvernement algérien et envenimer ses relations avec la France (cf. doc n° 108 et 109). L'URSS hésite à reconnaître le FLN en 1959 (elle le fera en octobre 1960) mais ne lésine pas sur la fourniture d'armes et l'aide financière. Elle exclut toutefois toute livraison d'armement lourd de grande portée (doc. n° 110). La Bulgarie, elle, reconnaît le GPRA le 3 octobre 1961 et lui fournit une aide matérielle non négligeable (doc. n° 115).

DOCUMENT N° 101 (traduit de l'arabe, inédit)

COMPLEMENT DE L'EXPOSE FAIT A LA CONFERENCE, TENUE A DAMAS, DES REPRESENTANTS DU GPRA DANS LES PAYS ARABES

8 — 14 novembre 1959. *AUTEUR : Dr Debaghine.* *SOURCE : archives privées.*

LE BLOC ORIENTAL

Nous avons beaucoup parlé du bloc oriental, et nous nous en sommes servi comme moyen de menace. Parmi ce bloc oriental, il y a naturellement la Chine dont nous avons déjà parlé. Quant à l'URSS et aux autres Etats de l'Europe orientale, ils forment une puissance capable, selon certains, de dominer le monde. L'URSS a fait d'immenses progrès qu'elle voudrait consolider dans la stabilité et la paix. En effet, pour pouvoir assimiler tous ses acquis, l'URSS a besoin de paix et de stabilité ; ces deux conditions ne peuvent être réalisées que dans une stabilité mondiale. Le but donc de la politique de l'URSS tend à la considération de cette stabilité et il n'est pas du tout dans son intérêt de voir la guerre d'Algérie prendre de l'extension.

C'est en raison même de ce que nous venons d'indiquer que l'URSS quoique toujours disposée à nous fournir toute l'aide que nous pourrions lui demander, ne le fera que par intermédiaire[1] afin de ne pas paraître dans la position de celui qui agit contre la paix alors qu'il la réclame par tous les moyens. Et afin de ne pas permettre surtout aux Américains de trouver un prétexte justifiant leur immixtion ouverte dans la guerre d'Algérie.

Tant que l'Amérique demeurera relativement éloignée de la guerre d'Algérie, telle sera l'attitude de l'URSS. Mais dans l'hypothèse d'une intervention directe, l'URSS sera appelée inévitablement à s'occuper d'une manière plus active et peut être à intervenir directement dans la guerre d'Algérie[2]. Cette hypothèse demeurera valable à notre sens tant que la France restera membre de l'OTAN. Mais si la France décide de suivre une nouvelle politique, plus indépendante de ses alliés occidentaux, elle acquerra du coup une plus grande importance aux yeux de l'URSS ; une telle politique française ne peut, en effet, que paralyser l'OTAN et servir les intérêts stratégiques de l'URSS. Il est, par ailleurs, connu que la politique de l'URSS est toujours conçue en fonction de ses intérêts et dans ce but elle n'a jamais hésité à collaborer même avec ses adversaires idéologiques : comme cela s'était passé notamment avec Chiang-Kai-Chek en Chine, ce sont des considérations d'opportunité de même sorte qui amèneront peut être Kroutchev à se tourner vers la France et cela à notre détriment même[3].

De Gaulle essaie depuis un certain temps de mener une politique plus indépendante à l'égard du bloc occidental tout en s'efforçant de découvrir le moyen d'entrer dans le club atomique et de pouvoir acquérir un rôle dirigeant au sein de l'OTAN. Enfin, il essaie d'avoir la haute main sur le marché commun. Le but de De Gaulle est la restauration de la grandeur française. Cette politique française suscite l'inquiétude des Occidentaux. De Gaulle veut amener ses alliés à lui accorder une aide plus grande dans la guerre d'Algérie, mais ayant échoué dans ses tentatives, sa réaction a été le retrait de la flotte française de l'OTAN, le refus d'installation de rampes de lancement et de constitution de dépôts nucléaires en France. Il veut entraîner ses alliés dans la guerre d'Algérie pour la défense de l'Occident et du christianisme contre l'islam. L'Occident se trouve ainsi dans une position délicate : d'une part, il aimerait bien épouser les vues de De Gaulle et, de l'autre, il redoute l'hostilité des peuples d'Asie et d'Afrique.

C'est par le chantage que de Gaulle voudrait procéder à un rapprochement avec Kroutchev. Ce dernier considère d'ailleurs avec une certaine satisfaction l'attitude française vis-à-vis de la politique de l'Occident.

En ce qui concerne la Chine populaire, celle-ci a une conception toute différente de l'affaire algérienne. Les Chinois sont orientaux, anti-colonialistes et n'ont pas les mêmes intérêts que l'URSS en Europe.

LA REUNION AU SOMMET

La réunion au sommet sera un événement mondial de très grande importance. Avant cette réunion, l'URSS fera l'impossible pour permettre à la Chine populaire de participer à la conférence dans le but de renforcer efficacement le clan socialiste. Les Occidentaux essayeront de consolider leur position avant la réunion en cherchant à améliorer leur attitude à l'égard des peuples dominés, en lutte pour leur libération ; c'est cette idée qui les embarrasse quant à la fourniture de l'aide matérielle et financière que leur réclame de Gaulle ; ils se rendent compte que la guerre d'Algérie menace à l'échelle internationale leurs intérêts supérieurs. C'est la raison de leurs difficultés avec de Gaulle, lequel n'ayant pas obtenu satisfaction, leur tourne le dos. Saisissant l'occasion d'éloigner un peu plus de Gaulle de ses alliés, Kroutchev, accepte de répondre à l'invitation de venir à Paris. Dans cette perspective, Kroutchev peut donc soutenir la politique française en Algérie bien que ce soutien soit en contradiction avec son idéologie. L'URSS cherchera à obtenir l'appui de De Gaulle dans la prochaine réunion au sommet afin de réaliser son objectif : l'avènement de la période de paix et de stabilité qui lui est nécessaire. Il se pourrait que nous assistions donc à une nouvelle coalition des deux blocs contre l'islam à propos de la guerre d'Algérie comme cela avait eu lieu lors de la guerre de Palestine[4].

Il reste donc, que la libération de l'Algérie ne pourra s'effectuer que sur le plan algérien et arabo-islamique. Toute autre aide ne pourra être que complémentaire, la plus grande partie de cette aide nous venant alors de la Chine populaire.

La fin de la guerre froide, la stabilité dans le monde, la coexistence pacifique, la promotion de tous les peuples au progrès et au bien être, la coopération scientifique dans des buts pacifiques, l'arrêt des expériences nucléaires, tels sont les objectifs avoués de la conférence au sommet. Mais si on expliquait cette réunion à la lumière des intérêts de chacun (qui sont leurs mobiles principaux), nous pouvons dire qu'elle pourra aboutir au partage du monde en zones d'influence. La France espère avoir sa part dans ce partage. C'est ce danger qui nous menace le plus. Le triomphe de ce qu'on appelle les principes de la coexistence peut constituer pour nous la pression des 2 blocs nous obligeant à nous entendre avec la France ; mais comme le rapport de forces sur le terrain serait en ce moment, en notre défaveur, nous serions donc dans ce cas les perdants[5].

Devant cette éventualité, nous ne pouvons rester les bras croisés. Notre devoir est de faire appel à nos alliés naturels afro-asiatiques et en premier lieu à nos frères arabes et musulmans. Il est à noter que les peuples d'Afrique et d'Asie sur qui pèse la même menace prendront leurs dispositions pour sauvegarder leur existence et les acquisitions obtenues à la faveur des divergences habituelles entre les deux blocs.

Si la conférence au sommet amenait une coexistence pacifique dans un monde où tous les problèmes coloniaux seraient solutionnés au profit des légitimes aspirations des peuples asservis, nous pourrions en attendre certes des résultats favorables à notre cause. Mais l'expérience nous a montré que le seul intérêt dirige la politique internationale. La France, de par sa position stratégique, présente plus d'importance que l'Algérie et son acceptation de participer à la conférence au sommet peut faire triompher la politique classique de partage du monde en zones d'influence. Dans ce contexte, la conciliation des points de vue soviétiques et français pourrait amener l'URSS à renoncer même à l'aide de principe qu'elle a jusque-là apportée à notre pays. Mais cette éventualité est problématique, car dans la conception marxiste, les mouvements nationalistes d'émancipation, réactionnaires au départ, débouchent sur le communisme. Pour opter entre la France et l'Algérie les communistes tiendront certainement compte de cette analyse. Nous vivons à l'heure actuelle une politique de zones d'influence. L'Europe orientale et la majeure partie de l'Asie[6] sont sous influence soviétique et le reste du monde à l'exception de quelques pays afro-asiatiques neutralistes, sous influence occidentale. Toute tentative de libération des pays colonisés équivaut à sortir de la zone d'influence occidentale. Pour cette raison, les Occidentaux entravent la libération de ces peuples.

La coexistence pacifique dans son application réelle doit aboutir à une stabilité dans le monde. Or, l'indépendance de l'Algérie, actuellement en guerre, est une des conditions de cette stabilité. Cependant l'indépendance de l'Algérie constitue une perte pour l'Occident et un affaiblissement du clan occidental. Tout comme si un autre pays venait à quitter le bloc oriental [cela] constituerait une perte et un affaiblissement de ce dernier.

La coexistence pacifique telle qu'elle est conçue par l'URSS ne saurait être acceptée par l'Occident, qu'à la seule condition de procéder à nouveau au partage du monde en zones d'influence respectées par chaque partageant.

Toutes ces considérations nous amènent à la conclusion suivante : la coexistence pacifique, si elle doit aboutir au partage du monde en zones d'influence entre les deux blocs, ne peut que nous être préjudiciable. La nécessité de rechercher un bloc groupant des peuples luttant pour leur liberté s'impose pour nous. Ce bloc devra constituer une force capable de faire face aux deux autres blocs. Alors, nous pouvons faire échec à la conception actuelle de la coexistence pacifique basée sur les zones d'influence. Le bloc naturel auquel nous pouvons nous joindre, c'est le bloc afro-asiatique et en particulier nos frères arabes et musulmans.

Voilà la tâche de nos représentants dans cette région. C'est une mission difficile. Le rôle qu'ils sont appelés à jouer est de grande importance.

NOTES

[1] Dans une lettre adressée au CCE en 1957, Ben Bella mentionnait une promesse de l'URSS portant sur la livraison de 1 000 armes. En 1959, on devait apprendre que ces armes avaient effectivement été livrées à l'Egypte. Les autorités égyptiennes n'avaient jamais fait part de cette aide aux Algériens.

[2] L'intérêt accordé par l'URSS à la question algérienne apparaît après l'offre de bons offices anglo-américains, offre consécutive au bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958. Le 12 février, le gouvernement tunisien saisit le conseil de Sécurité. Le 14 février l'ambassadeur d'URSS en France, M. Vinogradov, fait part au ministre français des Affaires étrangères, M. Christian Pineau, de l'intérêt que l'URSS porte au maintien de la paix en Afrique du Nord. Le 18 février, les USA et la Grande Bretagne proposent leurs bons offices acceptés dès le 17 par la France et la Tunisie. Le 18 février, le président Bourguiba déclare : « Une demi-internationalisation entre les membres de la famille atlantique est préférable à une internationalisation totale. Il faut s'attaquer au problème algérien. » Le 1er mars, M. Gromyko, ministre des Affaires étrangères soviétiques adresse une lettre à son homologue français. La lettre a trait au projet de conférence au sommet agité à l'époque mais le problème algérien y est abordé : « Tout en nous prononçant pour le règlement du problème algérien dans le cadre des rapports franco-algériens, nous estimons, note Gromyko, que de nouvelles tentatives de résoudre cette question par les armes laissent de moins en moins espérer qu'une solution pourra être trouvée dans cette perspective. » D'une manière non équivoque, les aspirations du peuple algérien à l'indépendance sont subordonnées aux impératifs de grande puissance de l'URSS.

[3] Lors de sa visite en France du 23 au 31 mars 1960, Kroutchev avait accepté de visiter le Sahara algérien. Il fallut l'intervention du FLN pour que Kroutchev revienne sur ce projet.

[4] La position convergente de l'URSS et des USA sur la Palestine marquera profondément les dirigeants nationalistes.

[5] A cette époque, automne 1959, l'ALN se trouvait en position défensive devant les grandes opérations françaises.

[6] A cette date le conflit sino-soviétique n'était pas encore devenu public.

DOCUMENT N° 102 (inédit)

EXTRAITS D'UN RAPPORT DE POLITIQUE GENERALE SUR LES PAYS SOCIALISTES DANS LEURS RELATIONS AVEC L'ALGERIE [1]

Le 28 février 1961. AUTEUR : *Abdelmalek Benhabyles.* SOURCE : *archives personnelles.*

a) Remarque préliminaire

Une remarque concernant notre propre conduite diplomatique doit être faite au préalable.

Jusqu'au début de l'an dernier nos relations avec les pays socialistes se faisaient presque en cachette et à aucun moment elles n'ont revêtu un caractère politique (sauf avec la Chine qui a, peut-être, elle-même, forcé notre ostracisme).

La conception qui semblait généralement prévaloir alors pouvait se résumer en cette formule lapidaire : éviter certaines alliances pour ne point déplaire aux alliés de notre ennemi.

Cette anomalie nous avait conduit à axer notre politique extérieure à l'intention de convaincre l'Occident et de réserver à nos organisations nationales parallèles (UGEMA, UGTA, CRA) le vaste terrain des pays socialistes pour n'en tirer qu'une aide à caractère social et humanitaire.

Un minimum de réalisme autant que le sens de l'efficacité auraient commandé de faire exactement le contraire.

Tirant une conclusion de cette expérience passée, le Conseil national de la Révolution, dans sa précédente session, a tracé à notre diplomatie une orientation plus juste.

C'est dans ces conditions que notre ministère a été installé en février de l'an dernier [2]. Dans sa succession il n'a trouvé aucune documentation, ni la moindre relation positive pouvant lui servir de base de départ à une action diplomatique.

En plus de ce vide, il y avait encore un passif à réparer : nos relations avec la République démocratique allemande se trouvaient détériorées. Il fallait au plus vite essayer d'y apporter une amélioration.

b) Résultats concrets.

Aussitôt donc après l'installation de notre ministère nous avons entrepris auprès des pays socialistes une activité suivie et plus renforcée. C'est ainsi que nous avons pu lier de sérieuses relations.

Cette activité a été menée d'une part à l'échelle de notre ministère par l'intermédiaire des ambassades et par le voyage en juin 1960 d'une délégation en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie, d'autre part à l'échelle du gouvernement par l'envoi de mémoires et par des contacts directs à l'ONU avec de nombreux dirigeants et chefs d'Etats et notamment par l'organisation de deux voyages officiels, le premier en mai-juin 1960 en Chine, Vietnam-Nord, Corée-Nord et URSS, le second en octobre-novembre 1960 en Chine et en URSS.

Le résultat concret de notre activité diplomatique se traduit aujourd'hui par : un engagement plus poussé des pays socialistes à nos côtés, la reconnaissance de notre gouvernement par l'URSS, celle en cours de la Tchécoslovaquie et éventuellement celle d'autres démocraties populaires.

Enfin nous avons enregistré un accroissement de l'aide sociale et culturelle de la part de nombreux pays socialistes. Mais le point le plus important est que nous avons pu arracher un engagement officiel à la Chine et à l'Union soviétique de nous fournir tous les moyens dont nous avons besoin pour renforcer notre potentiel de guerre. Notre délégation, au cours de son périple en mai-juin 1960, a conclu avec la Chine populaire un protocole d'accord portant sur la fourniture d'une aide en devises, en matériel ordinaire et en matériel de guerre. De même elle a pu obtenir une assistance technique concernant la formation de techniciens algériens et les stages de perfectionnement pour nos élèves militaires. Dans le cadre de notre décision d'une levée de volontaires, la Chine met à notre disposition les techniciens que nous lui avons demandés.

L'Union soviétique de son côté a également accepté la demande d'aide en matériel de guerre et en finances que notre délégation lui a présentée. Une liste de nos besoins lui a été remise par la suite. Le principe d'une contribution matérielle et militaire a été également retenu par la Corée-Nord et le Vietnam-Nord.

Ces engagements ont commencé à être exécutés par l'Union soviétique aussi bien que par la Chine. Des livraisons sont déjà arrivées et d'autres en cours.

Pour avoir une idée générale de cette aide, il y a lieu de consulter nos rapports traitant de la question. Quant au bilan complet et autres précisions sur l'aide reçue, cela relève de la compétence de nos autres ministères, chacun pour la matière qui le concerne.

Ce rapport politique s'attachera essentiellement à décrire la forme et la façon dont cette aide est accordée. Ce sont là des éléments qui nous permettront politiquement parlant, de mieux juger les prédispositions de ceux qui nous aident et de donner une interprétation exacte de leurs intentions.

Sur cette base et dans les limites de notre expérience, nous proposerons alors des moyens d'action adéquats.

c) Prédispositions et intentions de l'Union soviétique

Dans l'aide qu'elle nous accorde, l'Union soviétique agit avec la plus grande prudence jusqu'à donner l'impression de faire sienne cette règle morale de savoir faire : cacher ce que l'on donne et montrer ce que l'on reçoit.

A quoi attribuer tant de précautions de la part d'un pays qui par ailleurs vient de reconnaître notre gouvernement d'une manière si spectaculaire et qui est disposé à accepter l'installation d'une représentation algérienne quoiqu'en gardant toujours ses distances.

Il faut voir dans cette attitude le résultat de supputations et de tâtonnements autour des tenants et des aboutissants de notre révolution. Voyant le dénouement approcher et tenant compte des possibilités qui s'offrent à elle pour l'avenir en même temps que des ménagements à faire dans le présent, elle cherche à sortir de l'attentisme et elle choisit la carte qui lui permettra de gagner sans trop miser.

La position de l'Union soviétique est donc la résultante d'un équilibre instable. Si nous ne la faisons pas pencher à notre profit c'est le contraire qui se produirait.

L'Union soviétique a intérêt que l'Algérie soit indépendante mais en dehors de l'ordre occidental. Elle a intérêt qu'elle s'intègre dans l'ensemble arabe tout en restant africaine.

Mais si l'Algérie indépendante devait tomber dans le giron américain et renforcer son adversaire principal, l'Union soviétique préférerait accepter une solution française. Les raisons de cette préférence sont nombreuses : l'influence du Parti communiste français ; le désir de ne pas s'aliéner la France dans l'espoir de provoquer toujours une différenciation au sein de l'Alliance atlantique ; et surtout le fait que la France soit un partenaire plus faible et les chances sont grandes de la transformer en « vitrine » d'une compétence économique, avec l'Algérie comme porte ouverte sur l'Afrique.

On se souvient qu'avant l'échec de la dernière conférence au sommet, Kroutchev a approuvé ouvertement la politique de l'autodétermination définie par de Gaulle et il a reconnu l'existence de « liens historiques » entre la France et l'Algérie.

L'attitude de l'Union soviétique est déterminée en même temps par d'autres facteurs opposés : nécessité de donner une compensation au monde arabe et de gagner l'amitié des Algériens, désir de rassurer la Chine en s'alignant sur ses positions concernant la lutte de libération des peuples.

C'est dans ce but (et à la suite du compromis du congrès communiste de Moscou)[3] qu'elle a tenu à lever l'étendard de l'anticolonialisme au cours de la dernière session des Nations-unies, et qu'elle a reconnu notre gouvernement.

Cependant l'Union soviétique reste pour les solutions pacifiques et elle préfère ces incidents politiques dans la légalité internationale à d'autres genres d'incidents : elle fait preuve d'une prudence exagérée dans la livraison des aides militaires ; elle regrette les incidents de frontières sino-indiens ; elle évite le conflit au sujet de Taiwan ; elle veut l'extinction des foyers de tension : Algérie, Congo, Laos.

d) Vers la conférence au sommet

Connaissant les intentions de l'Union soviétique il importe d'attirer toute notre attention sur une éventualité internationale qui ne manquera pas d'avoir une incidence directe sur notre lutte.

La conférence au sommet qui se prépare a des chances d'aboutir[4] mais ce sera un résultat partiel : les grands parviendront certainement à un compromis sur les problèmes qui font l'objet d'une tension actuelle, entre autres le problème algérien. Il est fort possible que nous payerons les frais de ce compromis.

En effet deux risques sont prévisibles, premièrement celui d'une solution agréée par l'Union soviétique, deuxièmement un fait nouveau peut se produire avec l'avènement de Kennedy : celui de la proposition d'une indépendance assurée par les Américains. Cette dernière solution aux apparences trompeuses serait dangereuse par le fait même qu'elle pourrait peut-être susciter des approbations parmi nous. Nous ne nous apercevrions peut-être pas du piège de prime abord. Le temps fera son chemin et nous continuerons de nous interroger pour savoir si Kennedy est sincère et juste.

Il importe donc de souligner qu'une telle éventualité ouvrirait la porte à un néo-colonialisme encore plus dangereux parce que plus subtil que celui de De Gaulle. Il aura pour principal objectif d'arrêter notre lutte pour pouvoir accomplir son œuvre.

Il faut avoir pleinement conscience qu'une indépendance réalisée à la suite d'un tel compromis n'apportera aucun changement dans la physionomie coloniale de l'Algérie. On ne s'en rendra compte qu'après, lorsque les jeux seront faits.

Une pareille indépendance pourrait-elle se développer en une indépendance réelle ? Ce serait possible à condition qu'il y ait une transformation radicale dans la géostratégie actuelle, ce qui suppose que la détente réalisée après le sommet devrait aboutir à un désarmement total. Or c'est un fait impossible. Le désarmement ne pourra pas avoir lieu, et cela non seulement en raison des impossibilités techniques d'un contrôle général, mais surtout parce que ni les Américains, ni le capitalisme occidental n'abandonneront si facilement leurs seuls moyens de persister. Il est inconcevable que de plein gré ils accepteront de tomber dans le terrain choisi par les Soviétiques et où ils sont sûrs d'être battus.

Une Algérie indépendante dans les conditions d'un compromis de ce genre serait secrètement approuvée par la France ; elle y souscrirait et ses conditions seront acceptées d'avance. Une telle Algérie se transformera aussitôt, sinon en bastion militaire occidental, tout au moins en une Algérie franco-américaine. Au meilleur des cas elle aboutira à la situation du Laos actuel, multipliée par deux facteurs négatifs : la présence de la minorité française et l'entente franco-américaine.

Les Français en s'adjoignant quelques créatures algériennes auront alors une position consolidée en qualité de fondés de pouvoirs des Américains et de tout l'Occident.

Il serait encore plus difficile de les en faire désemparer.

e) Attention et prédisposition des Chinois

Ce sont peut-être ces nuages d'un complot néo-colonialiste qui se dessinent à l'horizon qui parfois rendent les Chinois si entreprenants d'habitude, attentifs jusqu'à l'incertitude.

Pourtant les dirigeants chinois n'ont jamais manqué l'occasion de nous assurer que tout le peuple chinois est à nos côtés. Ils ont bien le sens des proportions et ils ne parlent pas à la légère. Ils savent que nous sommes un petit peuple, trois fois inférieur en nombre à l'accroissement annuel de leur population. Lorsqu'ils appuient notre lutte, ils mesurent surtout la distance de sa portée.

L'intérêt de la Chine veut que l'Algérie par sa lutte, se dégage de l'influence occidentale. La solidarité de nos liens avec le monde arabe, notamment la République arabe unie (le pays le plus affranchi de la main-mise occidentale) est appréciée comme une garantie de la réalisation de cet objectif.

A la différence des Soviétiques, les Chinois ne font pas de nuances quand il s'agit d'une domination occidentale. Quoique plus violemment opposés aux Américains, ils ne font pas de différence entre le capitalisme américain et le capitalisme français. N'étant ni convaincus, ni prêts pour une compétition pacifique, ils n'ont pas de raison de le faire.

Ils posent le problème en terme de rapport de forces, ils appuient toute lutte de libération qui peut affaiblir et diminuer l'influence du bloc occidental pris dans son ensemble. Ils saluent notre lutte pour l'exemple qu'elle donne aux peuples d'Afrique, et pour le fait qu'elle ne laisse aucune marge de manoeuvre aux impérialistes.

En dépit de la désapprobation des pays socialistes européens, la Chine a pris toute seule la responsabilité de reconnaître notre gouvernement dès sa formation, entraînant à sa suite les trois autres pays socialistes d'Asie. Le fait qu'elle ne soit pas admise à l'ONU lui a peut-être donné cette liberté d'initiative. Cependant il y a intérêt à noter que le gouvernement de De Gaulle a essayé de négocier avec la Chine en lui promettant sa reconnaissance par la France à condition qu'elle change sa politique à l'égard de l'Algérie. La Chine a rejeté cette proposition.

Contrairement à l'Union soviétique, la Chine a également désapprouvé la politique d'autodétermination proposée par de Gaulle.

Sur le plan matériel elle est disposée à nous accorder toute l'aide qu'on demande. Que cette aide aille jusqu'à une intervention dans le conflit, il n'y a pas lieu d'y croire. Une intervention directe est contraire à la stratégie du camp socialiste. Ni le camp socialiste ni les Chinois n'ont intérêt à en courir les risques et les conséquences.

Les Chinois appuient fermement la lutte des peuples pour leur libération. Ils croient au développement et au mûrissement progressif des révolutions. Ils savent par expérience que pour les peuples qui luttent le temps est leur meilleur maître en stratégie et ils affirment à chaque fois que les révolutions ne s'exportent pas.

Les Chinois sont convaincus de notre victoire finale, et de ses incidences sur l'ensemble africain. Ils sont donc prêts à nous fournir une aide sérieuse et à la différence des Soviétiques, ils le font ouvertement et sans réserve.

Mais s'agissant des livraisons de cette aide, il est des moments où ils mettent tant de lenteur voulue qu'ils donnent l'impression de revenir sur leurs engagements.

C'est qu'il y a des périodes d'incertitude, comme celles des pré-négociations où les Chinois veulent être convaincus que nous n'allons pas nous arrêter à mi-chemin de notre lutte, accepter dans le compromis une solution qui maintiendrait l'Algérie liée à la France.

Ils semblent alors nous faire comprendre qu'ils nous accordent leur aide à la condition de nous en servir, non pour préparer notre dot de remariage avec la France.

Dans de pareils moments, il est nécessaire que clairement nous levions les équivoques. Le halo d'imprécisions qui pourrait planer autour de nos positions ne ferait que décourager ceux qui nous aident tout en favorisant les manoeuvres françaises de diversion.

NOTES

1. Redigé au Caire par Abdelmalek Benhabylès, chef de département aux Affaires étrangères.
2. Entendre : changement de ministre, le Dr Debaghine étant remplacé par Krim.
3. La conférence des 81 partis communistes se tint du 10 novembre au 19 décembre 1960 et se termina par un compromis précaire entre les thèses soviétique et chinoise.
4. La conférence au sommet (France, USA, URSS, Angleterre) qui devait se tenir à Paris le 15 mai fut annulée du fait du survol du territoire russe par un avion espion américain le 1er mai 1960.

DOCUMENT (inédit) N° 103

NOTE SUR LES RELATIONS AVEC LA RDA

26 mars 1960. AUTEUR : Mohammed Harbi. SOURCE : archives personnelles.

NOTE A L'INTENTION DE MONSIEUR LE MINISTRE [KRIM BELKACEM] ET DU CABINET

Objet : Relations entre le gouvernement de la République démocratique allemande et le GPRA.

Le 13 novembre 1958, le président Abbas en sa qualité de ministre des Affaires extérieures par intérim proposait à la RDA au nom du GPRA l'échange de missions économiques.

Dans sa réponse en date du 31 mars 1959, le vice-ministre des Affaires extérieures monsieur Schwab insistait par contre sur l'opportunité de l'échange de relations diplomatiques. Notre gouvernement ne donna aucune suite à cette proposition et laissa la lettre sans réponse.

Une démarche du chef de mission allemand au Caire, monsieur Gyptner, auprès du président Abbas n'eut guère de succès. Le président Abbas argua de nos intérêts consulaires en Allemagne fédérale pour rejeter les propositions du gouvernement de la RDA.

L'attitude de notre gouvernement ne semblait pas tenir compte de l'aide de la RDA à la révolution (critère fondamental pour le choix des alliances) et de l'existence d'une forte colonie algérienne, essentiellement estudiantine, en République démocratique allemande. A lire les rapports des frères Hadj Yala et Hermouche, il nous est possible de mesurer les conséquences de notre manque de courtoisie à l'égard des autorités officielles de la RDA [1]. Ce manque de courtoisie est d'autant plus grave qu'au moment même où nous ne prenions pas la peine de répondre à monsieur Schwab, nous acceptions les 25 bourses accordées à nos étudiants par le gouvernement de la RDA.

Le contact avec notre colonie exige une normalisation de nos rapports avec la RDA et cela dans notre intérêt même.

Une réponse à la lettre du vice-président Schwab pourrait constituer un premier pas en ce sens (voir le projet de lettre en annexe)[2] Mais la liquidation du contentieux et la nécessité d'accords précis sur l'aide culturelle et sociale demandent des entretiens plus approfondis sur les rapports entre nos deux pays. Une délégation mandatée par le gouvernement pourrait se rendre à Berlin et s'en entretenir avec le gouvernement de la RDA.

Au cas où le voyage en Chine se préciserait, une partie de la délégation se rendant dans ce pays devrait faire escale à Berlin et s'acquitter de cette tâche. C'est la meilleure preuve à fournir aux pays de l'Est de notre volonté d'avoir avec eux des relations fructueuses et non empreintes de méfiance.

Le Caire, le 26 mars
MOHAMMED HARBI

NOTES

---

[1] Le rapport avait trait à la situation de tension qui existait entre les autorités de la RDA et les étudiants qui se réclamaient du FLN.

[2] Il s'agit du document n° 104.

DOCUMENT N° 104 (Inédit)

LETTRE DE BELKACEM KRIM AU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA RDA

26 mars 1960. AUTEUR : Belkacem Krim. SOURCE : archives personnelles.

Le Caire, le 26 mars 1960

Monsieur le Ministre,

Je vous prie, tout d'abord, de bien vouloir nous excuser pour le retard apporté à la réponse à votre lettre en date du 31 mars 1959, qui a soulevé des questions dont il est inutile de souligner l'extrême importance.

Je me permets de vous rappeler qu'au moment de la constitution du Gouvernement provisoire de la République algérienne, nous avions eu l'honneur de vous adresser, le 19 septembre 1958, une demande officielle de reconnaissance de notre gouvernement, appuyée par des documents d'ordre juridique et politique.

Pour des raisons qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, le gouvernement de la République démocratique allemande n'a pas jugé nécessaire jusqu'à présent de procéder à cette reconnaissance.

C'est à la lumière de ces faits que nous avions estimé utile de vous présenter par notre lettre en date du 13 novembre 1958 une proposition concernant l'échange de missions économiques à défaut de relations diplomatiques qui n'étaient pas possibles du fait même de la position juridique du gouvernement de la République démocratique allemande à l'égard de notre gouvernement.

Etant donné que cette position n'a pas varié jusqu'à nouvel ordre, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir reconsidérer notre proposition relative à l'échange de missions économiques.

Dans la période de guerre que traverse actuellement notre pays, il serait au moins souhaitable que vous nous permettiez l'installation à Berlin d'une représentation algérienne qui pourrait être chargée utilement de nos intérêts croissants d'ordre économique, social et culturel en République démocratique allemande et qui contribuerait, j'en suis persuadé, dans une large mesure à resserrer les liens d'amitié existant entre nos deux peuples et nos deux gouvernements.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Le vice-président,
ministre des Affaires extérieures
KRIM BELKACEM

DOCUMENT N° 105 (inédit)

RAPPORT DE MISSION EN DDR [1]

Juin 1960. SOURCE : archives privées.

I. OBJET DE LA MISSION

— Régler les affaires en suspens en particulier liquider le contentieux étudiant.
— Obtenir l'ouverture d'un bureau FLN en DDR.
— Refuser toute forme de reconnaissance juridique entre les deux gouvernements.

II. POSITION GENERALE DU GOUVERNEMENT DE LA DDR

D'emblée les Allemands posent le problème de l'établissement de relations diplomatiques comme un préalable absolu qui conditionne tous les rapports ultérieurs entre les deux gouvernements.

La reconnaissance officielle est pour nos partenaires la seule base possible de coopération véritable entre les deux Etats. La DDR estime que c'est là une condition essentielle au renforcement et au développement de nos rapports sans pour cela remettre en question la solidarité extra-gouvernementale qui nous est apportée par les organisations nationales allemandes (syndicats, croix rouge, jeunesse).

III. RESULTATS DE LA MISSION

a. Ce qui a été obtenu :

— La reconnaissance de l'autorité absolue, du moins en principe, du GPRA sur tous les ressortissants algériens en DDR, soit directement soit par l'intermédiaire de nos organisations nationales (UGTA, CRA, UGEMA).

L'entrée de tout Algérien en DDR est soumise à l'accord préalable du GPRA ou des organisations nationales algériennes. Tout avantage accordé à un Algérien (bourse) est soumis à la même condition. Cependant l'expulsion du territoire allemand ne pourra se faire qu'en cas de mobilisation des Algériens par le GPRA.

— Suppression des bourses aux rappelés[2] à la fin de l'année scolaire, mais impossibilité de les radier de l'université ou de les expulser s'il n'y a pas infraction aux règles universitaires et atteinte aux lois du pays.

— Installation d'un délégué syndical qui s'occuperait des ouvriers à la fois pour les informer de la situation en Algérie et pour servir de lien entre eux et les syndicats et les organismes sociaux allemands. L'idée du délégué syndical a été avancée par nous pour combler le vide total qui résulte du refus des Allemands d'accepter la présence d'un responsable algérien qui agirait au nom du FLN.

b. Echec :

Opposition catégorique des autorités de la DDR à l'ouverture d'un bureau FLN.

CONCLUSIONS GENERALES

Au cours des entretiens, l'attitude allemande a été caractérisée par la rigidité et l'intransigeance. Les autorités de la DDR posent le problème de la reconnaissance comme préalable absolu à toutes les relations intergouvernementales. Elles ont rejeté sans discussion toute formule intermédiaire (comme l'installation du bureau FLN) qui tiendrait compte des intérêts immédiats de la politique sérieuse et appréciable à la DDR.

Les Allemands estiment que depuis des années ils ont fait des concessions unilatérales et qu'aujourd'hui le moment est venu de faire pour la réciprocité et d'exiger des compensations. Cette exigence a été exprimée avec force, sous forme d'un vrai diktat, dans une forme discourtoise. Seuls le sang froid et la modération de notre délégation ont évité une rupture rapide dès le début des entretiens.

Comment expliquer cette attitude ? Les raisons en sont évidentes. Les Allemands croient être en position de force et de supériorité à notre égard. Ils sont convaincus que leur aide nous est devenue indispensable et qu'il ne nous est plus possible de nous dégager de leur emprise.

Par ailleurs ils sont non moins convaincus que leur intransigeance et leur pression finiraient par nous forcer la main et nous amèneraient rapidement à la reconnaissance de la DDR puisqu'ils posent cette reconnaissance comme condition première à la continuation de l'aide qu'ils nous apportent.

Enfin, les Allemands laissent clairement transparaître leurs arrières pensées. Ils pensent sûrement que c'est le moment où jamais d'arracher la reconnaissance par l'Algérie car l'expérience guinéenne (et d'autres pays africains) les a convaincus qu'ils ne peuvent espérer atteindre ce but dans des conditions normales.

Le refus de permettre l'installation d'un bureau FLN s'intègre dans ce même processus de pression et de chantage que la DDR exerce sur nous. Les Allemands semblent considérer que tout compromis ne ferait que reculer l'heure de la reconnaissance qui est leur objectif fondamental.

D'où vient ce sentiment de force des Allemands ? En plus de l'aide qu'ils nous apportent, nos partenaires spéculent sur une situation beaucoup plus grave, cette situation constitue la toile de fond du rapport de forces qui nous oppose à eux. En effet notre communauté en DDR se trouve placée devant un problème d'une extrême importance engendrée par la présence du PCA.

C'est là qu'il faut rechercher les raisons profondes et les modifications réelles de l'attitude brutale de nos partenaires allemands.

En effet depuis deux ans, le PCA s'est implanté solidement en DDR et se livre à un travail fractionnel au sein de la colonie algérienne qui se trouve aujourd'hui menacée dans sa cohésion et son unité dans le cadre du FLN. La confusion, le trouble et la division règnent parmi nos ressortissants. De graves conflits se font jour. Cette situation est connue des Allemands qui encouragent ouvertement ceux qui apportent leur soutien et leur concours au PCA par une attitude particulièrement bienveillante et par des avantages matériels.

Le PCA de toute évidence reçoit tous les appuis des autorités allemandes qui lui facilitent la tâche tant au sein de notre communanté qu'à l'extérieur (publication de brochures, de journaux, tracts, voyages fréquents dans les démocraties populaires).

Les Allemands dans leur action à notre égard tiennent avant tout compte de ce facteur essentiel[3].

Leur refus de donner suite aux décisions du gouvernement de retirer les bourses aux étudiants rappelés est avant tout dictée par la crainte de créer un précédent qui pourrait par la suite donner la possibilité à notre gouvernement de sanctionner des étudiants qui seraient coupables d'un travail politique fractionnel et déviationniste.

De la même façon, le refus d'autoriser l'installation d'un bureau FLN à Berlin procède du même état d'esprit. Les Allemands ne peuvent accepter la mise en place d'un organisme FLN qui a précisément pour but de contrecarrer l'action du PCA et de soustraire nos éléments à son influence fractionnelle.

Au total la pierre angulaire de nos rapports avec la DDR réside dans la présence active du PCA dans ce pays. Les Allemands estiment que le PCA constitue une carte maîtresse dans le jeu de pression et de chantage auquel ils se livrent à notre endroit. Ils sont d'autant plus conscients du fait que nous n'avons jusqu'à ce jour pas eu la lucidité et le courage de poser ce problème franchement et clairement.

Notre silence à ce sujet est interprété comme une faiblesse qu'ils ne cessent d'exploiter surtout quand on sait la rigueur avec laquelle nous avons, en d'autres lieux et dans d'autres circonstances, affirmé sans ambage le caractère monolithique et exclusif du FLN.

Signalons enfin qu'à la suite de nos entretiens avec les autorités tchèques — qui ont refusé l'installation d'un bureau FLN à Prague — il nous semble évident qu'il existe une politique concertée et coordonnée des démocraties populaires qui agissent à notre égard en fonction des objectifs de la DDR.

RECOMMANDATIONS GENERALES

1. Fermeté et intransigeance dans l'affirmation de l'autorité exclusive du GPRA sur tous les Algériens en DDR et ce non seulement sur le plan du principe mais aussi et surtout dans les faits.

En effet l'attitude des Allemands qui reconnaissent théoriquement notre autorité et qui en pratique nous refusent les moyens de l'exercer, ne doit tromper personne.

2. Surseoir à tout envoi d'Algérien en DDR non seulement en ce qui concerne les étudiants mais aussi les ouvriers et les malades.

Il est fondamental d'éviter les incohérences en adaptant une attitude conséquente et coordonnée et de ne pas par exemple envoyer de malades au moment où l'on retire les étudiants.

3. Envisager les moyens pratiques de retirer de la DDR un certain nombre d'étudiants qui désirent spontanément leur transfert pour un autre pays — c'est là le moyen le plus efficace qui prouverait aux Allemands que nous ne sommes pas à leur merci et les amènerait sans doute à réviser leur position.

Notons que les bourses des rappelés n'ont été supprimées qu'après que nous ayons informé les Allemands de la volonté d'un grand nombre de nos étudiants de quitter la DDR si le problème n'est pas réglé dans l'immédiat.

4. Envisager la mobilisation des récalcitrants et mettre ainsi à l'épreuve la sincérité des Allemands qui ont déclaré être prêts à expulser ceux des étudiants qui seront mobilisés par le GPRA et qui refuseront d'obtempérer.

5. Mettre fin à la confusion et au malaise engendré au sein de notre communauté par l'action du PCA en organisant sur le plan intérieur une position claire et nette à son endroit. Il est à souligner que la plupart de nos étudiants sont des jeunes n'ayant aucune formation politique sérieuse et qui par conséquent peuvent être facilement influencés. D'autant que le PCA utilise à cet effet des méthodes extrêmement habiles (soutien du gouvernement par exemple et soi disant participation à l'action de l'ALN).

6. Revenir à la charge et imposer à tout prix l'installation d'un responsable FLN en DDR pour prendre en main tous les ressortissants algériens.

Dans l'immédiat, et provisoirement, utiliser le canal du délégué syndical et des responsables des sections de l'UGEMA pour contrôler tous les membres de notre communauté.

7. Faire pression sur la DDR par les pays arabes et africains qui ont de nombreuses relations avec la DDR.

8. En cas d'échec de toutes ces tentatives, envisager le retrait pur et simple de tous ressortissants.

Cette mesure doit être la dernière ressource compte-tenu de la gravité de ses implications mais c'est une arme particulièrement efficace qui ne manquera pas, si elle était brandie de faire reculer le gouvernement de la DDR qui en mesure toute la portée et les conséquences sur sa propre position tant vis-à-vis du monde afro-asiatique que vis-à-vis des pays européens, en particulier l'Allemagne fédérale.

NOTES

1. La mission en DDR (Deutsche Demokratik Republik, ou RDA) était dirigée par Aït Challal Messaoud, président de l'UGEMA.
2. Etudiants rappelés à Tunis pour des raisons disciplinaires.
3. Ce n'est pas l'existence du PCA qui constituait un obstacle à de saines relations avec l'Allemagne de l'Est mais la prétention du GPRA d'exercer tous les attributs d'un Etat reconnu tout en ignorant ses interlocuteurs allemands. Le PCA a été sacrifié par les pays de l'Est chaque fois que leurs intérêts étaient reconnus par le GPRA.

DOCUMENT N° 106 (inédit)

LETTRE SUR UNE RENCONTRE AVEC LA CROIX ROUGE DE DDR

30 juin 1960. SOURCE : archives privées.

Prague, le 30 juin 1960
Au ministère des Affaires sociales et culturelles. Section Croissant rouge[1].

Chers frères,

Nous vous informons que dans le cadre de notre mission en DDR, il a été donné à notre délégation de rencontrer le président de la Croix rouge allemande, Mr. Ludwig, ainsi que la vice-présidente chargée des relations internationales. Ils nous ont entretenus des nombreuses questions techniques, en particulier le prochain arrivage de 50 blessés qui seront acheminés par un avion spécial qui viendrait à Tunis le 5 juillet sauf imprévu. Nous étions d'ailleurs plus ou moins informés de la situation et nous espérons que tout ira pour le mieux.

Nous voudrions attirer surtout votre attention sur le fait qu'un délégué de la présidence de la Croix rouge de la DDR profitera de cet avion pour venir à Tunis s'entretenir avec notre comité. Il serait très souhaitable que le président Benbahmed[2] le reçoive et engage avec lui les discussions. Nous vous signalons que l'équipage de l'avion ainsi que les passagers ne peuvent quitter l'aéroport où ils stationneront 3 ou 4 heures. C'est dire la nécessité de se rendre à El Aouina[3] pour les recevoir et discuter sur place avec le délégué de la CR de DDR.

Le problème essentiel posé réside dans le désir de la Croix rouge allemande d'installer un représentant au Maroc dans le but de s'occuper du rapatriement des déserteurs allemands originaires de la DDR. Nos interlocuteurs nous ont souligné le caractère politique que revêtait pour eux le fait que leurs propres ressortissants étaient rapatriés en Allemagne fédérale.

Nous avons répondu que ce problème relevait essentiellement de la compétence du gouvernement marocain qui est seul souverain sur son territoire. Nous avons suggéré que cette affaire soit d'abord posée à l'échelon des organisations homologues CRA et CR de DDR. Par la suite le GPRA appuiera auprès du gouvernement marocain la demande de la Croix rouge allemande. De cette façon nous pensons agir pour gagner du temps et vous donner la possibilité d'étudier de près l'utilité, l'opportunité de l'installation d'un délégué de la CR allemande au Maroc ainsi que toutes les implications politiques qu'elles pourront entraîner.

Bien fraternellement

NOTES

[1] Lettre dont l'auteur a fait l'envoi dans la suite de sa tournée dans les pays de l'Est, ce qui explique qu'elle soit datée de Prague. La mission était conduite par Belhocine Mabrouk, secrétaire général adjoint au ministère des Affaires extérieures.

[2] Avocat à Constantine, député SFIO jusqu'en 1955. Rallil le FLN. Président du Croissant rouge algérien jusqu'en 1962.

[3] Aéroport du Tunis-Carthage.

DOCUMENT N° 107 (inédit)

NOTE AU FRERE MINISTRE KRIM SUR LE TRANSFERT DES BLESSES DANS LES PAYS AMIS

mars 1960. AUTEUR : *Mohammed Harbi.* SOURCE : *archives personnelles.*

Objet : Brochure de la Croix rouge yougoslave sur les « blessés algériens en Yougoslavie ».

La Croix rouge yougoslave vient de publier une brochure sur « les blessés algériens en Yougoslavie ». Le texte de cette brochure laisse apparaître certaines critiques formulées indirectement à l'égard de notre organisation. Aussi ai-je cru nécessaire de les porter à votre connaissance afin que les services intéressés par les soins aux blessés de même que l'ensemble de l'organisation entreprennent auprès de nos éléments (combattants, etc.) le travail de politisation et d'éducation nécessaire et accordent aux combattants blessés l'intérêt qu'ils ont mérité par leurs sacrifices pour notre cause. Nos alliés ne jugent pas nos insuffisances à travers notre politique seulement, ils les jugent aussi à travers notre attitude à l'égard de ceux qui ont fait don de leur vie à notre pays.

Dans la brochure dont il est question plus haut les services de la Croix rouge yougoslave font les remarques suivantes :

1. Notre organisation n'a point préparé le départ des blessés.

« Cinq années de guerre ont dépouillé ces hommes de tout bien même personnel. Dans cette petite infirmerie provisoire, il semblait que personne n'eût aucun objet de valeur, et maintenant tout à coup des problèmes surgissent. Que faut-il emporter avec soi, que faut-il laisser ? Comment faire ses bagages ? A qui remettre l'équipement militaire ? » Page 8.

2.Les combattants blessés n'ont pas été tenus au courant des efforts faits par la Croix rouge yougoslave pour venir en aide à notre pays.

« Il souhaite la bienvenue aux camarades. Il leur dit qu'il se réjouissait de leur arrivée, que tous les autres du premier groupe se réjouissaient beaucoup de même.

— Quel premier groupe ? demanda quelqu'un. C'était le tour de Mohammed de s'étonner.

— Vous ne savez donc pas ? Nous sommes soignés ici depuis le mois de mai de l'année passée. » Page 20.

3. Le manque d'intérêt politique et médical de nos services de santé pour les blessés se reflète nettement dans l'établissement des fiches médicales.

« Peut-on apprendre dans ce protocole général qui est Mohammed S. Sur la feuille de santé individuelle qui fait partie de ce protocole il était écrit : « Mohammed S... né en 1942. Blessé en octobre 1957. Puis deux lignes de texte médical incompréhensible. Ou une autre feuille de santé individuelle pour un autre Mohammed D... né en 1941. Blessé en juin 1956. Et sur la feuille également deux lignes de texte médical. Telles sont les minces données sur les hommes combattants, embarqués en mai 1959 sur les navires yougoslaves. » Pages 23 et 24.

4. Les blessés ignoraient tout du pays qui les prenait en charge et de sa contribution à notre révolution.

« Pour nous la Yougoslavie était un pays presque entièrement inconnu. Cependant les Yougoslaves avaient entendu parler de l'Algérie. Tous ceux qui étaient venus sur le quai connaissaient notre lutte. » Page 24.

5. Les blessés manquent d'éducation politique.

« Pour Mohammed il était difficile de distinguer l'essentiel du secondaire. Probablement qu'il s'émerveillait tout autant de ceux qui lui apportaient les accessoires pour ping-pong ou pour football, que de ceux que la Croix rouge chargeait du soin des blessés. » Page 25.

6. Nos blessés ne font pas de distinction entre nos amis et nos ennemis, manquent de confiance en eux-mêmes et ont tendance à expliquer tous les problèmes que pose la vie par la discrimination raciale. C'est ce qu'attestent les incidents que nos éléments ont créés.

« Qu'hier, il nous a été difficile de trouver un partenaire pour la querelle sur la discrimination raciale. Ni la jeune fille qui a provoqué le conflit, ni le directeur, ni nos amis, nos meilleurs amis ne nous permirent le moindre reproche à leur égard.

« Nous pouvons nous disputer, a dit le directeur, nous pouvons même nous battre, mais seulement à cause de l'amour ou à cause du vin. Quant à la race, il fit une mine de mépris. » Page 28.

Les conclusions qu'imposent toutes ces remarques sont :

1. L'élévation du niveau politique de nos combattants et aussi des cadres du service de santé.
2. La nécessité de donner des informations aux blessés sur la contribution à notre révolution du pays qui les prend en charge.
3. La nécessité de leur donner des indications concrètes sur le pays où ils se rendent.
4. L'obligation pour les services de santé d'établir des fiches médicales plus sérieuses.

DOCUMENT N° 108 (inédit)

NOTE A MONSIEUR LE MINISTRE CONCERNANT LES DEMARCHES YOUGOSLAVES SUR LA QUESTION DE LA RECONNAISSANCE [1]

28 novembre 1960. AUTEUR : *Mohammed Harbi.* SOURCE : *archives personnelles.*

Le 13 novembre, notre chef de mission à Tunis nous adressait le message suivant : « Ambassadeur Yougoslavie Tunis vient faire communication suivante président du Conseil Abbas stop, gouvernement yougoslave a reconnu GPRA de facto depuis 1959 [stop]. Cette reconnaissence découle [stop] primo voyage officiel Abbas à Belgrade [stop] secondo publication communiqué commun fin cette visite [stop] en conséquence [stop] ambassadeur propose procédure suivante [stop] porte-parole GPRA annonce que reconnaissance de facto par gouvernement yougoslave remonte cette date [stop] immédiatement après [stop] porte-parole officiel yougoslave confirmera à Belgrade [stop] mais ne pas procéder par communiqué [stop] ambassadeur suggère par exemple [stop] que MAE le dise en répondant à questions journalistes [stop] souci yougoslave [stop] que cela n'apparaisse pas comme annonce nouvelle afin prouver que reconnaissance yougoslave antérieure à celle URSS. »

Pour déterminer une position à l'égard des affirmations et des propositions yougoslaves, il nous faut examiner :

1. si elles correspondent effectivement à la réalité,
2. le sens exact de l'attitude yougoslave à la lumière des récents développements du problème algérien.

I. LE PROBLEME DE LA RECONNAISSANCE DU GPRA ET L'ATTITUDE YOUGOSLAVE

a. Lors de la visite à Belgrade du président du Conseil, le gouvernement yougoslave n'a pas reconnu le GPRA. La publication d'un communiqué commun n'informe en rien le fait que le gouvernement yougoslave n'a pas jugé utile à l'époque de procéder à cette reconnaissance. Au contraire les déclarations du président Abbas lors de la conférence de presse qu'il avait donnée le vendredi 12 juin à Belgrade le confirmaient. Comme on lui demandait si pendant son séjour il avait examiné avec ses interlocteurs yougoslaves les possibilités de reconnaissance du GPRA, le président Abbas a répondu : « Nous avons discuté en principe de beaucoup de choses. »

b. A l'issue du communiqué commun de juin 1959 et après le rappel de l'ambassadeur de France à Paris par son gouvernement, Mr. Rotila Popovitch, alors secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a précisé à Mr. Broustra, lors de son entrevue avec lui, que l'aide au FLN était purement humanitaire et concernait exclusivement les réfugiés, les grands blessés, la prise en charge d'un certain nombre d'étudiants et d'ouvriers algériens ; quant à la reconnaissance du GPRA il lui avait fait savoir qu'elle n'était pas envisagée dans les circonstances actuelles.

c. Conséquemment à l'ouverture d'un bureau du FLN à Belgrade, les protestations élevées par l'ambassadeur de France auprès des autorités yougoslaves ont amené celles-ci à demander à notre délégué d'observer une certaine discrétion dans ses activités et aucun responsable des Affaire étrangères n'avait consenti alors à le recevoir. Malgré certaines faveurs dont jouit jusqu'à ce jour notre délégué il est considéré actuellement comme accrédité auprès de l'alliance socialiste[2] et non pas auprès du ministre des Affaires étrangères.

d. La délégation du FLN au congrès de l'alliance socialiste a eu le 20 avril 1960 un entretien avec Mr. Alexandre Rankovitch, vice-président du Conseil. Au cours de cet entretien Mr. Rankovitch a admis l'importance de la reconnaissance du GPRA par la Yougoslavie, et il a ajouté : « Un geste isolé de notre pays dans ce sens n'aurait pas une très grande portée, c'est la raison pour laquelle la diplomatie yougoslave s'emploie, pour le moment, à préparer le terrain pour une éventuelle reconnaissance du GPRA par la Yougoslavie en même temps que par d'autres pays du groupe de Bandoeng (Afghanistan, Inde, Philippines, etc.). »

Tous ces éléments d'information démontrent sans équivoque aucune que la Yougoslavie n'a pas reconnu même *de facto* notre gouvernement. Mais alors quel serait le sens de la démarche yougoslave ?

II. LE SENS DE LA DEMARCHE YOUGOSLAVE

La démarche yougoslave ne peut être comprise que si l'on se réfère aux discussions en cours actuellement au sein du mouvement communiste, discussions qui portent sur toute une série de problèmes fondamentaux aussi bien tactiques que stratégiques. Parmi les problèmes controversés le rôle de la révolution des peuples coloniaux et le sens à donner à la dynamique de développement de cette révolution à l'heure actuelle figurent au premier plan.

1. En reconnaissant le GPRA dès sa naissance, la Chine a démontré que le renforcement de la lutte du peuple algérien est plus importante que les tentatives d'accord avec la France gaulliste ou le développement des relations économiques entre elle et les pays impérialistes.

2. En ne le faisant pas, l'URSS et la Yougoslavie agissent selon leur situation spécifique et non pas en internationalistes. Aussi sont-ils accusés par les communistes chinois de paralyser les mouvements de libération nationale dans les colonies.

3. L'URSS vient de reconnaître le GPRA. Elle n'a pas pour autant modifié ses positions théoriques mais par son geste elle croit avoir enlevé un argument aux communistes chinois.

4. La Yougoslavie tente de faire de même, mais sa position est encore plus délicate que celle de l'URSS. Elle ne veut pas être en retard d'une position sur la Chine et l'URSS et n'ignore rien des répercussions de la reconnaissance du GPRA par les pays neutres dont elle dispute l'amitié aux autres pays socialistes. Cependant le total de ses échanges avec la France qui s'établissait à 7 milliards 500 millions en 1955, s'élevait à 15 milliards en 1958 pour atteindre 16 milliards au cours des 9 premiers mois de 1960. La procédure de reconnaissance que la Yougoslavie propose à notre gouvernement est le résultat de la pression idéologique exercée par les communistes chinois, de la reconnaissance de l'URSS, elle-même conséquence de cette pression et de la tendance yougoslave à préserver ses relations économiques avec la France. L'effet d'une reconnaissance effectuée dans les formes proposées par les Yougoslaves n'offre pour notre gouvernement aucun intérêt. Mais bien plus le scénario qui nous est soumis permet aux autorités yougoslaves une échappatoire, peut laisser l'impression d'une reconnaissance extorquée et donnera lieu à de multiples équivoques qui annuleront toute la portée du geste.

Le 28 novembre 1960

NOTES

1. Les autorités yougoslaves suivaient avec une attention particulière l'évolution des rapports entre le GPRA d'une part, la Chine et l'URSS d'autre part. Dans un rapport à la présidence, Hadj Yala, conseiller de la mission du GPRA, notait à l'issue d'un entretien avec M. Djerdja, vice-ministre des Affaires étrangères, M. Vlahovic, secrétaire de l'alliance socialiste, et d'autres responsables yougoslaves : « Toutes ces personnalités sont inquiètes du rapprochement qui est en train de s'opérer entre le GPRA et les pays du bloc oriental. La révolution algérienne doit rester, disent-ils, entre les mains des dirigeants algériens. Si ces derniers s'engagent trop en avant dans leurs relations avec la Chine par exemple, il leur sera difficile d'effectuer par la suite un recul et la direction de la révolution risquera de leur échapper. Le GPRA doit se persuader de deux choses :
a. Une aide spectaculaire des pays socialistes au GPRA aura pour conséquence certaine une intervention directe des pays occidentaux en faveur de la France.
b. La Chine et l'Union soviétique ne prendront jamais la responsabilité de déclencher une guerre mondiale à propos de l'Algérie (...) Ce qui peut par contre se produire, c'est que l'Algérie, par la faute de ces deux pays, devienne un enjeu de la guerre froide. »

2. Ensemble des organisations autour de la ligue des communistes yougoslaves.

3. Malgré la mise en garde adressée au président Abbas à propos du scénario proposé par l'ambassadeur de Yougoslavie, un porte-parole du gouvernement annonce que le gouvernement yougoslave a reconnu *de facto* le GPRA en 1959. Belgrade dément. Le ministre des Affaires étrangères du GPRA demande aussitôt des éclaircissements par l'intermédiaire de la mission de Belgrade. Le directeur des Affaires d'Afrique du Nord M. Jivouh, donne à M. Hadj Yala l'explication suivante : « Le mécanisme qui avait été mis au point à Tunis et qui devait mener à la reconnaissance du GPRA par la Yougoslavie a été déclenché trop tôt. Mais rien n'est changé et cela n'est là qu'une partie remise. »

DOCUMENT N° 109 (inédit)

PROCÈS-VERBAL DES ENTRETIENS ALGÉRO-YOUGOSLAVES DU 12 AVRIL 1961

12 avril 1961. SOURCE : archives privées.

SECRET

Les délégations :

a. Côté yougoslave : le maréchal Tito, le général Milos Sumonja, directeur du Cabinet militaire du président de la République, M. Kolisevaki Lazar, président de l'Assemblée populaire de la Macédoine, M. Léo Nates, secrétaire général de la présidence de la République, M. Lalovic, ambassadeur de Yougoslavie à Tunis, M. Mihaljinac Ivo, conseiller aux Affaires étrangères, faisant fonction d'interprète de la délégation, et M. Micônovic, vice-président des Affaires étrangères.

b. Côté algérien : le président Ferhat Abbas, les frères Bentobbal, Boussouf, Mohammedi, Francis, Mehri et Yazid, ministres. Assistait également à ces entretiens Mohammed Yala, conseiller à la délégation du FLN à Belgrade.

Après avoir adressé ses salutations à la délégation algérienne et lui avoir fait part de la satisfaction qu'il éprouve à la recevoir sur le « Ghaleb », c'est-à-dire en territoire yougoslave, le maréchal Tito prie le président Abbas de lui faire un exposé sur la situation en Algérie.

Le président Abbas tient, tout d'abord, à remercier son hôte en ces termes : « Nous vous savons gré, Monsieur le Maréchal, pour votre large hospitalité et nous sommes heureux de nous retrouver en terre yougoslave ; mais il est bien dommage que nous n'ayons pas de frontières communes avec vous, ce qui aurait arrangé bien des choses. Cependant, en dépit des distances, j'ai l'intime conviction que les liens de réelle amitié qui unissent nos deux peuples iront se renforçant après l'indépendance de notre pays, indépendance qui demeure l'objectif du peuple algérien au combat. Mais, poursuit le président Abbas, où en est la révolution algérienne après près de sept années de lutte ?

1. Sur le plan militaire : la révolution algérienne a passé par différents stades et a connu des hauts et des bas ; cette situation oscillante est due aux difficultés que nous rencontrons lorsqu'il s'agit de ravitailler en armes nos maquis ; les armes utilisées par nos combattants sont pour une large part récupérées sur l'ennemi ; les possibilités d'acheminer du matériel à partir de la Tunisie et du Maroc sont très réduites en raison du complet encerclement de l'Algérie réalisé par les Français. En effet, la Méditerranée est gardée par la marine française ; des lignes en tous points semblables à la ligne Maginot ont été installées le long des frontières algéro-marocaine et algéro-tunisienne. Il nous faut, ajoute le président Abbas trouver les moyens d'acheminer du matériel à l'intérieur du pays. Mais quel procédé utiliser ? Doit-on procéder à des parachutages ? Faudra-t-il avoir recours à des sous-marins ? Ce problème qui est notre préoccupation essentielle ne peut être résolu qu'avec l'appui et l'aide de nos amis et en tout premier lieu nos amis yougoslaves.

2. Sur le plan politique : sept années de guerre, déclare le président Abbas, ont installé le peuple algérien dans une perspective d'indépendance et il est vain de vouloir détourner nos masses de cet objectif. Toutes les tentatives des Français, visant à soustraire le peuple algérien à l'influence du FLN, se sont soldées par un échec : commission d'élus, corruption, recrutement de mercenaires, autant de manoeuvres qui ont toutes avorté. En dépit des puissants moyens militaires mis en oeuvre par les Français, l'organisation politico-militaire du FLN garde le contrôle des masses algériennes (à ce sujet, et avec votre permission, Monsieur le Maréchal, le frère Bentobbal vous fera un exposé tout-à-l'heure).

Mais, poursuit le président Abbas, en m'entendant parler ainsi, vous seriez tenté, Monsieur le Maréchal, de me dire : " Mais si vous êtes en position de force, pourquoi ne pas continuer la lutte ? "

Nous avons toujours pensé, quant à nous, que le problème algérien n'est pas un problème militaire, mais un problème politique qui de ce fait requiert une solution politique ; un problème de ce genre ne peut être réglé qu'autour d'un tapis vert. Pour le GPRA, obliger la France à négocier constitue une attitude diplomatique ; le gouvernement français, en acceptant de rencontrer nos représentants, reconnaît le FLN comme un interlocuteur. Notre tactique consiste à amener l'adversaire sur notre terrain afin de régler un problème qui se pose depuis 1830 ; mais notre objectif demeure le même : par la négociation ou par la lutte armée, nous devons parvenir à faire recouvrer à l'Algérie son indépendance. Cependant nous estimons que cette indépendance ne doit pas « s'obtenir » et ne doit pas être négociée en dehors d'un certain contexte : le neutralisme. (Encore une fois et avec votre permission, Monsieur le Maréchal, les frères Yazid et Francis traiteront devant vous dans un instant, l'un de notre politique neutraliste et l'autre des négociations) ». Et le président Abbas d'ajouter : « La négociation n'est pas la paix ; le potentiel de lutte du peuple algérien ne doit pas diminuer avant d'avoir réglé définitivement le problème ; l'aide de la Yougoslavie nous est donc. Monsieur le Maréchal, plus que jamais indispensable. Telle est la situation de la révolution algérienne sur les deux plans militaire et diplomatique, après près de sept années de guerre. » Avant de clore son exposé, le président Abbas exprime au maréchal Tito la gratitude du gouvernement et du peuple algériens pour tout ce que la Yougoslavie fait en faveur de nos étudiants, de nos blessés et aussi de nos maquisards ; il annonce que le frère Boussouf entretiendra nos amis yougoslaves des besoins en armes de l'ALN.

Le maréchal Tito remercie le président Abbas pour l'exposé qu'il vient de faire devant lui et prie le frère Bentobbal de l'entretenir de la situation à l'intérieur de l'Algérie.

Le frère Bentobbal déclare tout d'abord qu'il est du devoir des responsables algériens d'informer leurs amis et en particulier nos camarades yougoslaves dont l'aide ne nous a jamais fait défaut avant même le déclenchement de la révolution.

Notre révolution, poursuit le frère Bentobbal, a connu quatre phases :

a. déclenchement,
b. période de pénétration et d'explication,
c. période d'organisation,
d. période de véritable guerre.

Après la préparation et le déclenchement de l'action armée, a commencé la période de pénétration et d'explication des objectifs de la révolution. Cette action visait à rassembler le peuple algérien autour de l'ALN et du FLN. Au cours de cette période qui a duré près d'un an, nous avons eu à affronter d'énormes difficultés. Après quoi, les masses algériennes ont été amenées à se grouper dans leur totalité derrière le FLN ; cette opération achevée, nous nous sommes attelés à une autre tâche : organiser les masses. Cette troisième phase fut plus difficile que les précédentes parce que nous devions mener une double action : faire la guerre et organiser le peuple.

Cette période constitue cependant la phase ascendante de notre révolution, phase qui se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1958. L'ennemi se heurtant à un peuple organisé, structuré, s'est vu contraint d'utiliser de nouvelles formes de guerre. C'est ainsi qu'il déclencha des opérations militaires d'envergure englobant parfois un sixième du territoire algérien soit l'étendue d'une wilaya ou d'une province ; les opérations de ce genre, qui duraient quelquefois six mois, ne cessèrent qu'à la fin de l'année 1960. Devant cette situation, les responsables de la révolution algérienne ordonnèrent le retour à la guérilla d'où éclatement des grandes unités et dispersion en petits groupes.

Pour étouffer les maquis, les Français eurent recours à d'autres moyens : encerclement des villes pour empêcher le ravitaillement des combattants en médicaments et en produits de toutes sortes ; verrouillage des frontières pour empêcher le ravitaillement en armes ; regroupement des populations rurales pour isoler l'ALN du peuple.

Sur le plan politique, les Français ont tenté de susciter une « troisième force » et dans ce but des élections ont été organisées.

L'adversaire qui a gardé l'initiative au cours de cette période a réussi à jeter la suspicion au sein du peuple comme il a réussi également à détruire en partie l'organisation politico-militaire de la révolution.

En face des moyens massifs déployés par l'adversaire, l'ALN dut réviser ses méthodes de lutte afin de parvenir à deux objectifs :

a) reprendre l'initiative sur le plan militaire ;

b) renouer des contacts avec les populations des villes et des camps de regroupement pour reconstituer les cellules FLN.

L'action entreprise dans ce but a donné des résultats concluants. Et c'est ainsi, qu'en décembre 1960, les populations des villes sont descendues dans les rues pour manifester, obligeant l'armée française à dégarnir les campagnes : ce qui a permis à l'ALN de reprendre du souffle d'abord et ensuite de reprendre l'initiative sur le plan militaire. Aujourd'hui donc, poursuit le frère Bentobbal, la suspicion a disparu au sein du peuple algérien qui, lors des journées de décembre 1960, a montré qu'il était uni derrière le FLN, tout comme il a fait la preuve qu'en Algérie, il ne saurait y avoir de troisième force. Il n'y a dans notre pays que deux forces : le colonialisme et le FLN.

Après les manifestations de masse de décembre, les prétendus élus prirent contact avec les dirigeants de la révolution algérienne, contacts à la suite desquels une déclaration fut publiée affirmant que le GPRA est le représentant unique du peuple algérien [1].

Au cours de cette période, le peuple algérien a montré qu'il était prêt pour une longue lutte et, de fait, l'ALN depuis décembre, inflige de sérieux coups à l'adversaire. En même temps des contacts multiples ont été pris avec les Algériens servant dans les rangs de l'armée française qui quotidiennement enregistre de nombreuses désertions ; les tentatives de formation de groupes d'auto-défense se sont également soldées par un échec.

Aujourd'hui donc, la structure du FLN a été reconstituée à travers toute l'Algérie ; les contacts ont été renoués avec les populations regroupées ; les mots d'ordre répandus par les responsables de la révolution sont suivis par les masses. Un autre résultat a été atteint : le FLN a réussi à entamer le moral de la population européenne et nous assistons à un phénomène nouveau : les colons ont été amenés à accepter l'indépendance de l'Algérie comme une échéance fatale.

En dépit des énormes difficultés que nous rencontrons journellement dans la poursuite de la lutte, nous considérons, Monsieur le Maréchal, que, pour l'heure, nous sommes dans une position meilleure tant sur le plan militaire que sur le plan politique ; nous avons la certitude que cette situation ira s'améliorant de jour en jour dès lors que le peuple algérien fait montre d'une ferme détermination à accepter tous les sacrifices indispensables pour le triomphe de sa cause.

Le maréchal Tito remercie le frère Bentobbal dont l'excellent exposé, dit-il, l'a renseigné d'une manière très précise sur la situation en Algérie ; je prie maintenant M. Francis de nous parler des négociations en cours.

Je serai bref, déclare le Dr. Francis, mais pour vous faire « toucher du doigt » notre politique des négociations, il faudra remonter aux entretiens de Melun et peut être même plus loin. Parmi tous les chefs de gouvernement, qui se sont succédés en France, continue le Dr. Francis, le plus dangereux pour nous est, sans conteste, le général de Gaulle. Il est arrivé au pouvoir avec beaucoup de prestige en France et sur la scène internationale. Il apporte en politique un style nouveau et prend des initiatives dont les apparences exercent beaucoup de séduction sur l'étranger. Concernant l'Algérie, et dès son arrivée au pouvoir, il a abandonné le mythe de l'Algérie française ; c'est là une idée nouvelle par laquelle il essaye de gagner l'opinion à ses conceptions néo-colonialistes. Il s'agit bien de cela, lui qui parle à la fois d'autodétermination et d'association. Son habileté nous a quand même, nous devons l'avouer, procuré beaucoup de difficultés auprès de l'opinion internationale.

Après la déclaration du 16 septembre sur l'autodétermination, de nombreux amis de l'Algérie combattante, considérant le problème algérien comme pratiquement réglé, nous conseillèrent vivement le départ pour Paris ; et lorsqu'il leur fut répondu : nous exigeons des garanties, ils nous retorquèrent que la dynamique de la négociation finira par insérer le problème dans son véritable cadre : le cadre politique.

Dans une déclaration faite le 14 juin, le général de Gaulle invita les représentants du GPRA à se rendre à Paris pour discuter du « sort des combattants » ; nous avons effectué le voyage à Melun, d'abord dans le but de dégonfler le mythe : de Gaulle c'est la paix.

Nos émissaires [2] étaient chargés de préparer le voyage de la délégation qui devait négocier avec le gouvernement français. Les premiers contacts ont servi à établir la mauvaise foi du général de Gaulle qui ne désirait aucunement négocier mais voulait la reddition sans condition de l'ALN. La preuve ayant été faite que le général de Gaulle n'a jamais été animé d'un désir sincère de négocier le retour de la paix en Algérie, il nous fallait user d'une autre tactique pour l'amener sur notre terrain. C'est ainsi que nous avons proposé un contrôle du référendum par les Nations unies alors que nous savions que cette organisation s'était compromise au Congo, ce qui est pour nous une raison suffisante pour nourrir de la méfiance à son égard. Mais nous savions également, d'une part, que le général de Gaulle était effrayé par l'idée d'une internationalisation du problème algérien, et d'autre part, que notre proposition allait faire éclater les contradictions qui règnent dans les rangs des amis de la France. En outre, nous voulions obliger les pays d'Afrique d'expression française à dévoiler leur jeu avant même leur admission à l'ONU où la France devait faire d'eux une masse de manœuvres en sa faveur. Nous avions choisi de rendre publique notre position afin d'éliminer par avance toute participation de ces pays à l'organisation du référendum.

Les manifestations en Algérie qui ont lieu pour appuyer la politique du GPRA ont amené le gouvernement français à organiser le plébiscite du 9 janvier [3]. La campagne électorale au cours de ce plébiscite s'est faite autour de la négociation. Des conclusions ont été tirées : ouverture de pourparlers sans préalable. Des sondages ont été effectués par l'intermédiaire des Suisses et dès fin janvier, des contacts secrets eurent lieu en Suisse, c'est-à-dire avant le voyage de Masmoudi [4] à Paris. D'autres contacts se déroulèrent en Suisse le 20 février c'est-à-dire avant le voyage du président Bourguiba à Paris. Il me faut donner quelques précisions quant au rôle joué par le président tunisien au cours de cette période de pré-négociation.

Chacun sait que le président Bourguiba « mourait d'envie » de rencontrer de Gaulle. A-t-il été invité ? S'est-il fait inviter ? Nous n'en savons rien. Tout ce que je puis vous affirmer c'est que le GPRA, consulté pour donner son avis sur l'opportunité d'un voyage de Bourguiba à Paris, n'a prodigué aucun encouragement aux responsables tunisiens ; mais nous ne pouvions non plus déconseiller le voyage pour des raisons facilement compréhensibles. Nous avions demandé cependant, à nos frères tunisiens de ne pas parler au nom du GPRA. Cette position nous avait été dictée par deux mobiles :

a. le GPRA avait noué des contacts avec les Français en dehors des Tunisiens ;
b. le GPRA insistait à l'époque auprès des pays arabes pour les amener à rompre leurs

relations diplomatiques avec la France ; ce qui était, selon nous, suffisant pour décourager le président Bourguiba à entreprendre un déplacement à Paris.

Nous n'avons donc à aucun moment joué le jeu de Bourguiba et nous sommes complètement étrangers au « tapage » fait dans la presse française et internationale autour du voyage du président tunisien, voyage qui devait, disait-on, résoudre le problème algérien et dans un cadre plus général, tous les problèmes en suspens entre la France et l'Afrique du Nord.

Pourquoi ce déplacement ?

Pourquoi tant de bruits dans la presse ? La réponse est facile à deviner quand on connait la tactique du général de Gaulle qui consiste à isoler l'Algérie du reste de l'Afrique du Nord et des autres pays riverains auxquels il a fait miroiter la possibilité d'un partage des richesses du Sahara. La déclaration faite par Bourguiba à sa sortie de Rambouillet et dans laquelle il est fait mention de « la bonne foi du général de Gaulle » et a contrario de la mauvaise foi du GPRA suffit à vous édifier sur les sentiments qui animent nos frères tunisiens à notre égard.

Dans une autre déclaration faite devant l'Assemblée nationale le 6 avril et qui s'inscrit dans le même cadre politique, le président Bourguiba suggérait aux Algériens de « laisser à plus tard le règlement du problème du Sahara ». C'est précisément le point de vue du général de Gaulle qui désire amener le GPRA à discuter de la question de l'Algérie du Nord ce qui équivaudrait à reconnaître, au départ, que le Sahara n'est pas algérien. (Je signale, dans ce même ordre d'idées, que le gouvernement marocain a, par une déclaration faite par Alaoui, ministre de l'Information, formulé des revendications sur le Sahara. Il en est de même des responsables nigériens). Il n'y a aucun doute que toutes ces manœuvres et toutes ces déclarations ont été inspirées par le général de Gaulle. Mais y-a-t-il une influence américaine dans ces attitudes ? Il est difficile de répondre catégoriquement oui ; mais nous ne devons pas oublier que des sociétés américaines ont investi au Sahara. Les Américains ne se sont jamais prononcés publiquement sur l'intégrité du territoire algérien. Cependant, la publicité faite autour du prochain voyage de Bourguiba en Amérique est très significative. Voyages, déclarations, manœuvres visant toutes à un même but : faire pression sur les Algériens pour les amener à accepter une table ronde sur le Sahara. Nous restons vigilants parce que nous savons que cette atmosphère d'intrigues sera entretenue pendant les négociations dans le cas où celles-ci devaient s'ouvrir dans les prochains jours.

Les contacts pris les 5 et 8 mars confirment les visées françaises[5].

Lors des entretiens entre émissaires des deux gouvernements en date du 20 février, les Français proposèrent de discuter en priorité de la trêve et ensuite des garanties politiques. Notre réponse fut la suivante : discutons d'abord des garanties politiques et ensuite de l'arrêt des combats. Au cours de ces mêmes entretiens, les représentants français ont parlé de la souveraineté de leur gouvernement sur le Sahara. Nos émissaires ont été intransigeants : l'intégrité du territoire algérien, Sahara compris, ne peut faire l'objet d'aucun marchandage. Il faut signaler une autre prétention des Français qui voudraient faire de Mers-el-Kébir une enclave dont le statut serait semblable à celui de Gibraltar. A ce sujet, également, nous avons répondu non. Les émissaires français et les nôtres ont eu également à débattre une autre question : celle de l'interlocuteur. Pour les Français, il s'agissait de discuter avec toutes les tendances ; pour nous, le gouvernement de Gaulle représente ces dernières qui ne sont que des nuances dans le cadre français, c'est-à-dire tout ce qui est d'essence colonialiste ; et le GPRA quant à lui représente seul les aspirations du peuple algérien. Nous avons précisé à nos interlocuteurs que le général de Gaulle est libre de consulter qui il veut mais que nous ne saurions accepter plusieurs tables de négociations.

Avant de se séparer pour rendre compte des entretiens à leur gouvernement respectif, les émissaires se mirent d'accord pour se rencontrer à nouveau le 5 mars.

Le président Abbas intervient pour signaler qu'il a été question également, lors de ces entretiens, de la situation des ministres emprisonnés.

Lors de la réunion en date des 5 et 8 mars, les Français acceptèrent que les rencontres ultérieures aient lieu entre les délégations présidées par des ministres et ils précisent qu'ils n'entendent discuter qu'avec le GPRA. Nos interlocuteurs ont de plus fait abandon de leur préalable concernant la trêve et suggèrent que les délégations se réunissent sans ordre du jour préétabli ; il a été admis également au cours de ces entretiens que les discussions entre délégations à l'échelon ministériel porteront simultanément sur les problèmes militaire et politique. En outre, l'accord a été réalisé quant à la date et au lieu de la tenue de la conférence : le 7 avril à Evian.

Les émissaires algériens ont exigé et obtenu de leur interlocuteur que la délégation du GPRA à la conférence d'Evian réside en Suisse, ceci afin d'avoir les coudées franches pour pouvoir éventuellement dévoiler les manœuvres de De Gaulle et aussi pour bien marquer le caractère représentatif du gouvernement algérien. Dans ce même but, nous avons refusé les moyens de transport mis à notre disposition par les Français. La délégation algérienne à Evian devait utiliser les moyens de transport offerts par les Suisses. D'autre part, des dispositions avaient été prises pour que des réunions communes aient lieu entre services de police algériens et français pour organiser la sécurité des délégations en accord avec les autorités suisses.

Pendant cette réunion, décision avait été prise de publier un communiqué simultané à Paris et à Tunis afin de rendre publics la date et le lieu de l'ouverture de la conférence. En dépit de tous ces accords, les Français ne perdent pas une occasion pour manœuvrer ; aussi, c'est sans beaucoup d'étonnement que nous avons pris connaissance, le 28 mars, de la déclaration de Messali qui réclame des négociations à Evian en même temps que le FLN. Nous avions fait téléphoner aux Suisses pour attirer leur attention sur cette manœuvre qui risque de tout compromettre ; les Français passèrent outre à notre mise en garde et le 30 mars ce fut au tour de Joxe de déclarer : que le gouvernement français s'apprêtait à consulter le MNA au même titre que le FLN.

Pour l'instant, le GPRA estime que notre délégation ne peut faire le voyage d'Evian tant qu'il n'y aura pas d'éclaircissements de la part des Français. Sur le plan de la reprise des contacts, aucun geste n'a été esquissé qui puisse être interprété comme un désir des Français de renoncer à leur prétention. Il n'y a non plus aucun élément nouveau dans la conférence du général de Gaulle en date du 11 avril[6].

Le maréchal Tito remercie le docteur Francis et prie le frère Boussouf de prendre la parole pour traiter des questions qui relèvent de la compétence de son ministère.

S'il y a amélioration dans la technique militaire de l'ALN, déclare le frère Boussouf, notre armement reste démodé : mousquetons, mitraillettes, etc. Nos besoins dans ce domaine sont d'un autre genre : il nous faut de l'armement semi-lourd parce que l'ennemi nous contraint à lui faire une guerre classique. Il y a le long des frontières algéro-tunisienne et algéro-marocaine des soldats français au nombre de 150 000 environ. Blockhaus, radars, fortifications de toutes sortes constituent pour nos combattants des obstacles très difficiles à franchir. Les moyens dont nous disposons pour briser le barrage ne sont pas très efficaces et quand nos combattants arrivent à provoquer des brèches dans les lignes électrifiées, l'armement acheminé demeure insuffisant.

Nous avions parlé de ce barrage avec de nombreux techniciens étrangers. Ils nous ont tous fait savoir qu'aucun état-major n'a eu à étudier un système de défense de ce genre tant pendant la guerre de 1914 que pendant celle de 1939. Ce système utilise une artillerie combinée avec tandem radar et des sismographes. Nous considérons, poursuit le frère Boussouf que les camarades yougoslaves qui ont eu une très grande expérience de la guérilla peuvent nous apporter une aide dans ce domaine. Non seulement des appuis sérieux nous manquent à l'est et à l'ouest de l'Algérie, mais encore les bases françaises au Maroc et en Tunisie servent de point de départ à l'aviation pour venir bombarder nos villages. Dans les pays frères du Maroc et de la Tunisie il n'y a pas, vous le savez, Monsieur le Maréchal, de gouvernement révolutionnaire. Les responsables de ces deux pays pratiquent, il faut bien le dire, une politique on ne peut plus opportuniste. J'ai eu l'occasion de m'entretenir de cet état de choses avec votre ambassadeur et ce, à maintes reprises ; de son côté, le docteur Francis vous en a parlé, il y a quelques instants.

Le GPRA, reprend le frère Boussouf, est convaincu que la guerre va durer longtemps parce que le gouvernement français n'est pas décidé, pour l'instant, à négocier. Pour cette raison, il nous faut des moyens accrus pour poursuivre la lutte ; l'insuffisance de notre armement a été constaté par les camarades yougoslaves qui se sont rendus avant hier aux frontières ; le président Abbas, avant moi vous a entretenu de nos besoins dans le domaine de la logistique. Notre armement doit être adapté aux nouvelles formes de guerre qui nous sont imposées par les Français ; l'artillerie ennemie, par exemple, a une portée de 20 kms alors que la notre ne porte qu'à 4 kms. Une autre difficulté réside dans l'acheminement du matériel qui jusqu'à présent se fait à dos de mulets ou d'hommes. Pour pratiquer une brêche dans le système des barbelés, il faut en moyenne 20 h de travail à un soldat de l'ALN. Pendant ce temps, les troupes françaises peuvent anéantir l'unité qui tente le passage. Il y a certes, comme je vous l'ai dit, Monsieur le Maréchal, quelques franchissements du barrage : 3 en moyenne par mois, ce qui permet d'acheminer des quantités d'armes nettement insuffisantes.

Divers projets ont été élaborés et que nous aimerions réaliser le plus tôt possible : il s'agit de l'acquisition et de l'utilisation de : canons légers, hélicoptères et sous-marins. Selon M. Lalovic, la Yougoslavie fabrique un canon facilement transportable et de grande portée. Est-il dans les possibilités du gouvernement yougoslave de nous fournir cette arme ? Des techniciens yougoslaves peuvent-ils être mis à notre disposition pour étudier avec nos responsables les moyens d'acheminer du matériel à l'intérieur du pays ? (A propos de spécialistes, le frère Boussouf tint à signaler que 4 artificiers ont été formés en Yougoslavie et qu'ils servent actuellement dans les rangs de l'ALN ; il en remercie le maréchal Tito qui répond : « C'est trop peu ».)

Le maréchal Tito félicite le frère Boussouf pour la clarté de l'exposé qu'il vient de faire et prie le frère Yazid de traiter de la politique neutraliste du GPRA.

Avant même le 1er novembre 1954, déclare le frère Yazid, les mouvements nationalistes algériens avaient tenu à donner une orientation neutraliste à leurs activités internationales ; cette orientation correspond d'ailleurs à l'orientation générale de toutes les organisations nationalistes existantes à l'époque, en Afrique. En effet, en 1948, année de guerre froide accentuée et alors que l'OTAN couvrait notre pays, les Algériens s'étaient rassemblés autour d'une orientation politique neutraliste, orientation qui a été expliquée aux masses[7]. De cette époque également, date la coopération entre Algériens et Yougoslaves. Et c'est ainsi que sur le plan international, nos étudiants et nos syndicalistes ont toujours adopté les mêmes positions que nos amis yougoslaves ; il me faut souligner également que durant les mois de septembre et octobre 1954, des entretiens ont eu lieu au Caire entre représentants algériens et yougoslaves et ce donc quelques jours seulement avant le déclenchement de la révolution. D'autres discussions s'ouvrirent à la même époque entre Algériens d'une part et des responsables indonésiens et égyptiens d'autre part, en vue de préparer le soutien international exigé par notre révolution. Ceci constitue une indication que notre révolution a opté dès le début pour une orientation neutraliste. Je me dois de dire qu'en 1955 les seuls pays qui apportèrent un soutien sans réserve à notre révolution étaient l'Egypte, l'Indonésie et la Yougoslavie, trois pays qui sont nos alliés naturels parce qu'ils ont les mêmes perspectives internationales que nous. La Yougoslavie en particulier est le seul pays européen dont nous avons sollicité et obtenu un soutien politique et matériel. C'est en fonction de l'orientation donnée à notre révolution que nous avons œuvré pour que le problème algérien soit posé à la conférence de Bandoeng, conférence à laquelle nous avons participé en tant qu'observateur. Notre révolution en prenant de l'ampleur exigeait dans tous les domaines des moyens plus puissants ; la « mollesse » du soutien afro-asiatique n'est pas à démontrer ; l'aide en provenance de l'Afrique nous a entièrement fait défaut en raison des contradictions apportées dans cette région par le néo-colonialisme. Il est vrai que les pays représentés à la conférence de Casablanca [8] ont une position à notre égard différente de celle du groupe des pays d'expression française par exemple ; mais ces pays qui ont de bonnes dispositions à notre endroit ont des moyens très limités, étant donné qu'il s'agit de pays sous développés. Par contre le soutien occidental à la France a été et demeure massif.

Si des membres du GPRA ont effectué des voyages à Pékin et à Moscou, cela leur a été commandé par des raisons impérieuses qui concernaient la survie même de notre révolution, mais nous avions aussi, ce faisant, des objectifs politiques face à une coalition de l'Occident contre nous. Nous avons obtenu de la Chine et de l'Union soviétique un soutien et une aide sans prendre envers ces deux pays aucun engagement d'aucun ordre.

Quelles que se soient les circonstances, nous n'abandonnerons jamais nos positions neutralistes ; la révolution algérienne, poursuit le frère Yazid, a son caractère national propre sur lequel nous ne transigerons jamais ; les masses ont été mobilisées pour préserver ce caractère qui est pour nous aussi précieux que la prunelle de nos yeux. Nous ne tolérerons aucune intervention non algérienne dans nos affaires ; nous n'accepterons jamais d'intervention internationale pour régler le problème algérien. Nous sommes conscients qu'il y a un danger possible d'intervention qui peut être le fait de l'Est comme de l'Ouest ; il y a également des risques d'intervention indirecte, qui à l'occasion, pourrait prendre le caractère d'infiltrations pernicieuses. Pour parer à toutes ces éventualités, nous avons besoin de l'appui du monde neutraliste ; il est navrant de constater que la somme des soutiens des pays non engagés se réduit à peu de choses: vote favorable aux Nations unies, encouragements prodigués par la presse et la radio ; il en est de même des pays dont les attitudes, sur le plan international, ont constitué pour nous souventes fois de véritables freins. Il appartient donc à nos amis du « tiers monde » de se déterminer par rapport à nous. Pour notre part, dans toutes les conférences et dans tous les congrès, nous avons suivi une politique d'alignement sur les pays non engagés. Cette position a toujours été la nôtre en dépit des fortes pressions dont nous sommes souvent l'objet de la part de nos frères tunisiens et marocains. Notre souci constant, sur le plan international, a toujours consisté à préserver l'Afrique de toute intervention étrangère.

Au cours des dernières semaines s'est dessinée une politique américaine d'intervention en Afrique du Nord et ce, pour essayer de donner des solutions bourguibistes à tous les problèmes qui se posent dans ce continent. Cette politique n'est pas tellement nouvelle ; il suffit pour s'en convaincre de se référer à un texte de base : le discours de Kennedy au Sénat en 1957[9]. Ces positions ont été réaffirmées par les conseillers du président américain au cours de contacts que nous avons pris avec eux aux USA et ailleurs. La politique américaine a pour but d'inscrire l'indépendance de l'Algérie dans un cadre nord-africain qui préserverait les intérêts économiques et surtout stratégiques de l'Occident ; il s'agit pour les USA d'installer le néo-colonialisme dans le courant du mouvement de libération de l'Algérie et dans celui de l'unification de l'Afrique. Il y a, certes, quelques oppositions entre les attitudes américaine et française concernant le Sahara, mais ces contradictions ne peuvent être exploitées par nous étant donné qu'elles ne sont pas très profondes. (Les USA reconnaissent théoriquement l'appartenance du Sahara à l'Algérie quand il s'agit de justifier la présence de leurs sociétés pétrolières dans notre pays.)

Nous estimons que la solidarité atlantique restera toujours forte et que les USA seront dans l'obligation de s'aligner sur les positions françaises chaque fois que dans l'avenir le problème algérien viendra en discussion devant les instances internationales.

Notre point de vue ne saurait donc varier : il nous faut insérer la révolution algérienne dans son courant national ; la décolonisation, à notre avis, doit être orientée vers le non-engagement, ce que nous faisons avant même l'indépendance et contre le gré des Tunisiens et d'autres Africains. (Il me faut rappeler à ce sujet, que des désaccords ont surgi entre ces pays et nous, lors des dernières conférences d'Addis Abebba et de Léopoldville).

Nous persévérons dans cette attitude parce que nous persistons à croire que le néocolonialisme peut venir « dans les wagons des Nations unies avec la complicité de certains pays africains tout comme il peut venir des pays occidentaux ». Dans le contexte actuel, il ne peut y avoir de solution internationale au problème algérien ; nous concevons la négociation comme devant se dérouler directement entre les deux parties et comme devant porter simultanément sur les problèmes politiques et militaires.

Le peuple et le gouvernement algériens n'ignorent point, Monsieur le Maréchal, l'audience dont jouit la Yougoslavie à travers le monde ; nous souhaiterions que nos amis yougoslaves déploient le maximum d'efforts pour faire du problème algérien la préoccupation essentielle du monde neutraliste.

Après avoir remercié le frère Yazid, le maréchal Tito déclare qu'il aimerait donner son point de vue sur tous les problèmes dont il a été traité devant lui par les responsables algériens.

Le gouvernement yougoslave, dit-il, était jusqu'ici satisfait de vous fournir une aide qui correpondait à vos besoins ; mais les conditions actuelles de lutte qui sont différentes de celles des années précédentes nécessitent d'autres moyens à mettre à la disposition de votre armée. Le général Sümonja qui s'est rendu aux frontières m'a informé des difficultés que rencontre l'ALN dans la poursuite de la guerre.

Concernant la qualité de l'armement, nos usines de guerre fabriquent, il est vrai, un canon qui a une portée double de celle des canons utilisés actuellement par l'ALN. Des canons de ce genre ont été vendus à l'Indonésie, à la Malaisie et à la RAU. Nos usines produisent également des canons anti-aériens légers mais dont la portée est très basse et qui ne peuvent être utilisés efficacement que contre les hélicoptères.

Canons de campagne et canons anti-aériens peuvent être livrés à l'ALN, mais il va sans dire que ces livraisons devront être entourées du plus grand secret.

Toujours dans ce même domaine, pouvez-vous me dire si l'ALN a toujours besoin du TNT conditionné et entreposé dans un port yougoslave ? Pouvez-vous me renseigner sur l'importance de l'aide qui vous est fournie par d'autres pays socialistes ?

Pour ce qui est des questions se rapportant aux barrages, elles seront étudiées par une commission de notre état-major à Belgrade. Cette même commission s'occupera de la formation de techniciens algériens dans la branche militaire.

Je puis vous assurer, poursuit le maréchal, que la Yougoslavie demeurera ferme sur ses positions et que son assistance matérielle ne vous fera jamais défaut parce que nous persistons à penser que le combat que vous menez n'intéresse pas seulement l'Algérie ni l'Afrique mais tous les pays épris de paix et de liberté.

Concernant la reconnaissance du GPRA, je voudrais rappeler que dans toutes les conférences, dans tous les congrès, les délégués yougoslaves n'omettent jamais de parler du problème algérien et de mentionner le GPRA comme le seul représentant des aspirations du peuple algérien. Cette attitude a été toujours la nôtre, chaque fois qu'il nous a été donné d'avoir des entretiens avec les responsables de pays non engagés. Notre activité dans ce sens sera poursuivie afin que l'appui de tous les pays du monde afro-asiatique vous soit acquis ; dans ce but, la diplomatie yougoslave ne ménagera aucun effort.

Pour ce qui touche à la reconnaissance *de jure* du GPRA, c'est là un geste que nous ne pouvons accomplir dans les circonstances actuelles ; vous n'êtes pas sans savoir qu'une tel geste peut avoir des incidences fâcheuses sur les relations de la Yougoslavie avec d'autres pays. Mais ce n'est pas ce que nous redoutons le plus : nous estimons que pour l'instant, notre soutien matériel et diplomatique peut être plus efficace en reconnaissant seulement *de facto* le GPRA, la reconnaissance *de jure* est affaire d'opportunité. La Yougoslavie a reconnu le gouvernement de la DDR en temps voulu et a dû rompre ses relations diplomatiques avec l'Allemagne fédérale. Cependant, si les responsables algériens sont d'avis que la reconnaissance du GPRA par la Yougoslavie est d'une absolue nécessité dans l'immédiat, cette question sera étudiée avec les autres membres de notre gouvernement et ce, dès mon retour à Belgrade ; il serait souhaitable pourtant que d'autre pays socialistes reconnaissent eux aussi *de jure* le GRPA, ceci pour qu'un éventuel geste de la Yougoslavie ne soit pas un geste isolé.

Quel est le point de vue du GPRA sur cette question ? demande le maréchal Tito.

Le président Abbas lui répond que pour l'instant la reconnaissance *de jure* pose pour le GPRA lui-même, des problèmes et notamment ceux se rattachant à la représentation ; notre délégué en Indonésie par exemple, précise le président Abbas, n'est pas l'ambassadeur de l'Algérie mais le chef de la mission du GPRA. Ce que nous souhaitons, Monsieur le Maréchal, c'est que cette reconnaissance *de facto* qui remonte en réalité au mois de juin 1959 — lors de ma visite en Yougoslavie — soit en quelque sorte authentifiée.[10].

Le maréchal demande alors au président Abbas quelle est selon lui la meilleure façon de procéder dans ce cas. S'agit-il ajoute le maréchal de la publication d'une déclaration ou d'un communiqué commun ?

Le frère Yazid intervient pour dire que ce que le GPRA demande aujourd'hui, c'est d'interpréter les contacts que le président Abbas a eu avec les responsables yougoslaves en 1959. C'est également de définir le caractère des relations que le GPRA entretient avec la Yougoslavie depuis la visite du président Abbas à Belgrade. Les dirigeants yougoslaves sont les seuls en dehors de ceux des pays arabes, à parler des responsables algériens en tant que gouvernement et ce devant toutes les instances internationales.

Le maréchal Tito rétorque au frère Yazid qu'il est d'accord pour la publication d'un communiqué ou de tout autre texte dans le sens souhaité par les membres du GPRA ; il appartient, dit-il, à MM. Yazid et Lalovic de discuter du contenu de ce document.

M. Miconovic, vice-président des Affaires étrangères intervient pour apporter quelques précisions sur deux points :

1. Au cours de notre randonnée en Afrique, déclare-t-il, et dans chacun des communiqués publiés à l'issue de chacune de nos visites, mention a été faite de l'intégrité du territoire algérien.

2. La Yougoslavie prépare activement la réunion d'une conférence des chefs d'Etat de tous les pays non engagés. Dans le cadre de notre aide diplomatique à l'Algérie, nous ferons en sorte que cette conférence discute en priorité du problème algérien.

Le frère Boussouf fait remarquer à M. Miconovic que dans le communiqué yougo-marocain, il n'a pas été question de l'intégrité du territoire algérien ; et le frère Boussouf d'ajouter : « Nous comprenons d'ailleurs fort bien votre position ».

Le maréchal Tito reprend la parole pour traiter à nouveau des problèmes d'ordre militaire. J'ai bien compris, dit-il, les exposés du président Abbas et de MM. Boussouf et Bentobbal se rapportant à ce sujet. Je pense que dans les conditions actuelles de lutte, l'ALN doit employer la même tactique : la guérilla. C'est là la seule méthode susceptible d'être utilisée avec profit par votre armée en face de troupes françaises dotées de puissants moyens et d'armes très modernes.

Pour ce qui est de l'acheminement du matériel, le maréchal Tito est d'avis qu'il faut avoir recours à de petits avions à hélices volant à basse altitude de nuit ou par temps brumeux. Ce mode d'acheminement a été employé par les Russes au cours de la dernière guerre. Le président yougoslave estime, par contre, que des sous-marins ne peuvent être employés utilement pour le transport d'armes étant donné que le radar détecte tout et dans un rayon de 12 kms. Le frère Boussouf explique que l'ennemi tente d'imposer à l'ALN des formes de guerre classique mais, en dépit de la présence de 800 000 soldats ennemis, notre armée n'a pas changé sa tactique de combat qui reste la guérilla. Les études de stratégie faites par les responsables militaires français, précise-t-il, font ressortir que le quadrillage de l'Algérie nécessite la présence de 2 millions de soldats. Pour toutes ces raisons, nous sommes du même avis que le maréchal Tito qui nous conseille de ne pas faire abandon de la méthode de guerre des partisans.

Avant de clore ces entretiens à 13 h 45, le maréchal Tito tint à ajouter quelques paroles se rapportant à un autre sujet : « Je crois, dit-il, que la sagesse commande que la France règle le problème du Sahara directement avec le GPRA ceci dans l'intérêt des Algériens comme dans celui des Français. »

NOTES

1. Le 8 mars, treize députés et douze sénateurs groupés autour du Rassemblement démocratique algérien publient une déclaration reprenant les thèse du FLN. Cette prise de position était consécutive à une rencontre en Allemagne de plusieurs élus, dont M. Benhassine, avec les dirigeants du FLN (25 et 26 février 1961).
2. Ahmed Boumendjel et Mohammed Benyahia.
3. Référendum pour l'acceptation ou le rejet de la politique du général de Gaulle en Algérie.
4. Ministre des Affaires étrangères tunisien.
5. Les rencontres des 20 février, 5 et 8 mars entre les représentants du GPRA, MM. Boulahrouf et Boumendjel, et ceux du gouvernement français, MM. Deleuze et Pompidou, se déroulèrent en Suisse. Elles étaient le prélude aux premières négociations d'Evian (20 mars - 13 juin 1961).
6. Les premières négociations d'Evian devaient s'ouvrir le 7 avril. Mais à la suite de la déclaration de M. Joxe, qui avait dit : « Je rencontrerai le MNA comme je rencontrerai le FLN », le GPRA renonce le 31 mars à se rendre à Evian, sans remettre en cause le principe des négociations. Dans sa conférence de presse du 11 avril, le général de Gaulle précise que l'Etat algérien « sera souverain au dedans et au dehors » mais ne dit rien des causes de l'ajournement des négociations.
7. Ce n'était pas la position de l'ensemble du mouvement national qui comprenait plusieurs tendances concurrentes, mais celle du seul Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, MTLD, dont le neutralisme avait parfois des accents pro-américains. Ainsi en mai 1954, Mohammed Khider signa aux côtés d'Allal El Fassi (Istiqlal) et Ibrahim Tobbal (Néo-Destour) une déclaration au Caire (mai 1954) dans laquelle les Américains étaient appelés à intervenir en Afrique du Nord pour éviter à l'Occident un autre Dien-Bien-Phu.
8. Libye, Maroc, Guinée, Ghana et Mali.
9. Lors d'un débat au Sénat le 2 juillet 1957, John Kennedy, sénateur du Massachusetts, invitait le gouvernement américain à user de son influence pour que soient reconnues la personnalité et l'indépendance de l'Algérie. Il souhaitait une solution du problème algérien soit dans le cadre de l'OTAN, soit en accord avec la Tunisie et le Maroc.
10. Sur ce point cf. doc n° 108.

DOCUMENT N° 110 (inédit)

ENTRETIENS ALGÉRO-SOVIETIQUES A L'OCCASION DU PASSAGE A MOSCOU DE LA DELEGATION DU GPRA A SON RETOUR DE CHINE

13 octobre 1959. SOURCE *: archives privées.*

Cet entretien s'est déroulé dans les locaux du Comité central du PC d'URSS, place Djirdjinski à Moscou le 13 octobre de 16 heures à 17 heures 20. Souslov, 2ᵉ secrétaire du Comité central, était assisté de Gromyko, membre du Comité central et ministre des Affaires étrangères. Belsky, du département d'Afrique (s'occupe spécialement de l'Algérie), servait d'interprète, tandis que Kolossovsky, chef adjoint du département d'Afrique, assumait le secrétariat du côté soviétique.

Souslov : Vous avez exprimé le désir de rencontrer des dirigeants soviétiques. C'est avec plaisir que nous accédons à votre désir. Nous sommes heureux de vous saluer en tant que représentants du peuple algérien en lutte pour son indépendance nationale et sa libération du joug colonialiste. Toutes les sympathies de l'Union soviétique vont à votre peuple. C'est avec une attention sincère que nous suivons votre lutte en Algérie.

Ben Khedda : Nous avons tenu à notre retour de Pékin à prendre contact avec les dirigeants soviétiques. Ceux-ci ont bien voulu accepter. Nous les en remercions.

Avant de vous parler de la situation en Algérie, nous tenons à vous féliciter pour les derniers exploits de la science soviétique qui a permis l'envoi d'une 3ᵉ fusée cosmique Lunik III. En ce qui concerne le problème algérien, vous savez que ce problème a pris une importance mondiale. L'URSS a soutenu notre cause à l'ONU ; elle a accordé une aide à nos réfugiés ; elle vient d'accepter 100 blessés de l'ALN ; elle a donné des bourses à nos étudiants qui étudient à Moscou dans de bonnes conditions. Nous vous remercions de toute cette aide.

S :Il s'agit de 96 blessés de l'ALN.

BK : Oui, une centaine.

A l'heure actuelle le peuple algérien est en train de lutter contre une puissance impérialiste très forte. Le peuple algérien n'a que 11 millions d'habitants. La France utilise contre lui 600 000 soldats et 200 000 miliciens et policiers. Elle dépense 3 milliards de francs par jour.

Les impérialistes, principalement les USA et l'Allemagne occidentale, aident en argent et en matériel la France. A l'heure actuelle le peuple algérien et le camp socialiste ont un ennemi commun : l'impérialisme. Le peuple algérien fixe sur son sol 600 000 hommes. Comme nous l'a fait remarquer le président Mao-Tse-Toung, le peuple algérien rend service au camp socialiste.

Notre révolution a des échos dans tout le continent africain. C'est ainsi qu'elle a pu favoriser l'indépendance des peuples d'Afrique, comme c'est le cas de la Guinée où l'impérialisme a été obligé de lâcher du lest. Notre révolution constitue un exemple pour les autres peuples africains. Elle leur montre qu'un petit peuple peut tenir en échec une puissance impérialiste forte.

C'est pourquoi notre Révolution constitue un danger pour l'impérialisme occidental. C'est la raison pour laquelle, il existe une coalition impérialiste en vue de tenter d'écraser la révolution algérienne.

Par ailleurs, l'impérialisme français ne peut plus espérer une victoire militaire, car nous lui faisons une guerre populaire. Il en est à manœuvrer pour nous imposer l'autonomie interne.

Or le peuple algérien veut l'indépendance complète parce qu'il veut être chez lui et entretenir des relations pacifiquement avec tous les peuples du monde. L'impérialisme français a échoué dans sa tentative de vouloir nous imposer l'autonomie interne.

Actuellement la révolution algérienne est la seule révolution en Afrique et dans le monde arabe qui ait tenu 5 ans, parce qu'elle a des bases populaires. Le peuple algérien a été contraint à prendre les armes pour arracher son indépendance. Il aime la paix mais ne veut pas d'une paix dictée par l'impérialisme. Il veut la paix dans la liberté et l'indépendance.

Compte tenu du fait que le peuple algérien, en fixant 600 000 [hommes] rend service au camp socialiste, et compte tenu du fait que l'URSS aide les peuples dans leur lutte pour leur indépendance, nous demandons au gouvernement soviétique une aide accrue.

Le GPRA est prêt à faire la paix. Mais cela ne dépend pas de lui. La dernière déclaration du général de Gaulle ferme la porte à la paix. Car, pour de Gaulle, faire la paix, c'est nous écraser militairement.

Gromyko : De quelle déclaration s'agit-il ? Celle de De Gaulle ?

BK : Oui.

S : Et celle du ministre français des Affaires étrangères qui a été faite le 11 octobre ?

BK : Nous ne l'avons pas encore lue.

S : Elle n'apporte rien de nouveau.

B : Nous demandons une aide accrue : sur le plan diplomatique : le peuple algérien ne comprend pas que l'URSS ne reconnaisse pas le GPRA. Nous pensons que cette reconnaissance aura un effet positif pour notre peuple et renforcera la pression internationale qui s'exerce sur la France.

A nous en tenir à la déclaration du 16 septembre, nous pouvons affirmer qu'il n'y a rien de sérieux de la part des Français. Il n'y a d'autre perspective que celle de la guerre prolongée.

S : Notre opinion publique comprend de la même manière que vous la déclaration de De Gaulle. Le gouvernement et le peuple soviétique comprennent l'importance de la lutte que mène héroïquement votre peuple. Nous comprenons les souffrances, les supplices qu'il subit. Nous comprenons son mérite dans la lutte contre le colonialisme et sa contribution à la lutte générale contre l'impérialisme. Nous sommes d'accord avec tout ce que vous avez dit. Il n'y a pas l'ombre d'un doute sur l'importance de votre lutte. Nous acceptons d'accroître notre aide. Nous sommes prêts à examiner toute demande concrète.

Sans doute notre aide militaire est limitée. Nous n'avons pas de frontière commune avec vous. Tout ce que nous vous donnerons sera connu des impérialistes. Nous ne pouvons pas vous donner une technique moderne. Elle serait inutilisable pour vous ou ruinerait votre guerre. En ce qui concerne l'aide diplomatique, le camarade Gromyko, notre principal diplomate, vous à toujours appuyé à l'ONU depuis le début. Cette fois-ci, c'est Kouznetzov qui dirigera notre délégation. Nous pouvons vous révéler les directives que nous lui avons données :

1. soutenir l'inscription de la question ;
2. soutenir le droit de l'Algérie à l'indépendance, se prononcer pour une solution pacifique sur la base de la satisfaction des aspirations nationales ;
3. condamner les tentatives françaises d'empêcher l'aide aux réfugiés algériens ;
4. soutenir les résolutions afro-asiatiques.

Si vous avez des conseils ou des suggestions, nous sommes prêts à transformer ces directives. En ce qui concerne la question de la reconnaissance, nous estimons actuellement que c'est dans l'intérêt du peuple algérien et de la détente internationale, de conserver avec vous des relations de fait, sans vous reconnaître officiellement.

Pour nous, c'est une question de temps et de tactique. La situation internationale actuelle, surtout après la visite de Kroutchev aux USA, ne favorise pas un tel acte. La reconnaissance ne facilitera pas actuellement votre situation. Elle la compliquera au contraire. Elle contribuerait à renforcer contre vous la coalition des Occidentaux, à aggraver la tention internationale et la guerre froide. Elle donnerait aux Français de nombreuses possibilités de manœuvrer. Nous estimons plus utile de conserver nos relations de fait, ce qui ne peut empêcher notre aide de s'accroître. Nous vous prions de nous comprendre fraternellement.

G : Le maintien de relations amicales de fait nous permet d'influer dans une mesure plus grande en faveur de votre cause dans nos pressions sur la France, comme sur le plan international en général.

S : Etes-vous au courant de la rencontre de notre ministre des Affaires étrangères avec les ambassadeurs arabes à Moscou ?

G : Il y a 3 mois, les représentants diplomatiques de 5 pays arabes, dont l'Irak, nous ont demandé un accroissement de l'aide à l'Algérie.

Mon adjoint — j'étais absent — leur a expliqué que nos syndicats, croix rouge ,etc. s'ils recevaient des demandes d'aide, répondraient favorablement.

BK : Nous sommes au courant de cette démarche mais nous ne connaissions pas votre réponse à cette démarche.

S : Si vous avez des demandes concrètes, utilisez notre ambassade au Caire.

Quelles sont à propos vos relations avec vos voisins, la RAU, la Tunisie ?

BK : Nos relations avec les pays arabes en général sont normales sauf que nous avons des difficultés avec les dirigeants tunisiens.

S : Notre aide en marchandises est arrivée en Tunisie.

BK : Oui et au Maroc (blé envoyé à Casablanca).

S : Oui 100 tonnes de blé.

BK : Nos syndicats reçoivent aussi une aide.

G : Quelles sont d'après vous les proches perspectives de la lutte en Algérie d'après l'actuel rapport des forces ?

BK : Nous voulons la paix mais de Gaulle veut la guerre. La perspective est une perspective de guerre qui se prolonge. Je voudrais vous demander ce que vous pensez de l'avenir immédiat en Algérie étant donné que vous connaissez mieux que nous la situation internationale.

S : Votre lutte est juste. Ce n'est pas une guerre ordinaire. La guerre vous est imposée. Il est difficile de connaître la perspective, de compter les délais dans le temps. Mais nous sommes sûrs, comme vous, que le résultat définitif, c'est l'indépendance. La situation internationale ne favorise pas le colonialisme. La disparition de ce dernier n'est plus une question de dizaines d'années mais de quelques années seulement.

BK : Plan Challe — guerre à outrance.

G : Il faut un Dien-Bien-Phu.

S : C'est plus complexe en Algérie — proximité de la France. Les Viets avaient la brousse.

BK : Est-ce que vous pouvez répondre sur le principe d'une aide financière ?

S : S'il y a des propositions concrètes de votre côté, nous les examinerons et vous donnerons notre réponse.

BK : Est-ce que le gouvernement soviétique est prêt à recevoir officiellement une délégation du GPRA ?

S : Nous pouvons faire cela, non officiellement ça aura de meilleurs résultats.

BK : Quelles sont les conséquences des entretiens Kroutchev-Eisenhower sur le plan afro-asiatique* ?

S : Demain à 9 h 30, M. Semionov, vice-ministre des Affaires étrangères, vous répondra à cette question. Il se rendra à votre résidence. La RAU nous a attaqué sur le Laos et sur la question des frontières avec l'Inde. Cependant nous ferons l'impossible pour que la RAU coopère avec nous afin que notre aide puisse vous parvenir. Sur le plan diplomatique, nous allons faire des efforts auprès des pays socialistes et des autres pays amis pour qu'ils vous aident.

---

*Du 15 septembre au 28 septembre, Kroutchev effectue une visite aux Etats-Unis.

DOCUMENT N° 111 (inédit)

COMPTE-RENDU D'ENTREVUE AVEC L'AMBASSADEUR DE CHINE AU CAIRE

18 mars 1960. SOURCE : *archives personnelles.*

Y participaient du côté algérien : Krim, Dahlab, Harbi, Bouattoura.

L'entrevue eut lieu le 18 mars lors d'un dîner offert par le ministre algérien des Affaires extérieures à l'ambassadeur de Chine.

L'ambassadeur de Chine : Quelle est la situation militaire à l'intérieur du pays ?

Krim : L'armée de libération est toujours aussi forte. Utilisant les méthodes de la guérilla, elle porte à l'ennemi des coups meurtriers.

L'ambassadeur de Chine : Est-il possible à un journaliste chinois de se rendre en territoire algérien ?

Krim : Oui, cela est possible.

L'ambassadeur de Chine : Je pense que la guerre en Algérie va être très difficile mais si vous envisagez une guerre de longue durée vous serez nécessairement victorieux. Le débat sur le thème paix ou guerre est une diversion tendant à développer l'esprit de compromis. Pour les peuples en lutte, la paix c'est l'indépendance totale.

Krim : Nous ne croyons pas à la sincérité de De Gaulle. Pour nous l'autodétermination est un moyen d'arriver à l'indépendance.

L'ambassadeur de Chine : Monsieur Boussouf a entrepris dernièrement des démarches auprès de notre ambassade au Maroc. Ces démarches visent à obtenir la livraison des armes accordées au GPRA en territoire marocain. Notre gouvernement tient à se faire confirmer les desiderata du GPRA par le ministre des Affaires extérieures.

Krim : Le besoin en armes est grand sur le front de l'ouest ; le gouvernement algérien tenait probablement à s'assurer de la possibilité de les acheminer en direction du Maroc.

L'ambassadeur de Chine : Lors de son dernier séjour en Chine, Mr. Ben Khedda avait déjà soulevé cette question et une réponse affirmative lui a été donnée. Quand pensez-vous réceptionner la marchandise ?

Krim : Dans deux ou trois jours le ministre de l'Armement sera au Caire et nous aborderons cette question avec lui. Au cas où l'acheminement sur le Maroc s'avérerait impossible, la RAU pourrait encore servir de relais pour le transit des armes.

L'ambassadeur de Chine : En ce qui concerne les relations entre nos deux pays et l'aide à l'Algérie, votre gouvernement serait très heureux d'en discuter à Pékin avec une délégation de notre gouvernement. Il souhaiterait aussi que les liens entre nos deux pays soient consacrés par l'installation d'une représentation algérienne à Pékin.

Krim : Le gouvernement chinois a-t-il prévu une date pour recevoir la délégation algérienne ?

L'ambassadeur de Chine : Cela dépend de vous uniquement.

Krim : Au nom de notre gouvernement, je vous remercie pour vos bonnes dispositions à notre égard et j'espère que les liens entre nos deux peuples iront en se renforçant.

DOCUMENT N° 112 (inédit)

ENTRETIEN SINO-ALGERIEN A L'OCCASION DU SEJOUR DE LA DELEGATION DU GPRA EN CHINE POPULAIRE [1]

4 octobre 1959. SOURCE : *archives privées.*

Cet entretien s'est déroulé au ministère des Affaires étrangères le dimanche 4 octobre de 17 heures à 19 heures 30. Chen-Yi, vice premier ministre et ministre des Affaires étrangères, était assisté du vice-ministre des Affaires étrangères, Tchang Han-Pou, et de Hou Kong-Kai et Kong Ta-Fei, sous-directeur du département d'Afrique et d'Asie occidentale. Etait également présent Ma Tcheng-Ou, sous-directeur du département du protocole.

Chen Yi : Nous vous souhaitons la bienvenue. Merci d'être venus assister aux fêtes du X^e anniversaire de la fondation de notre république.

Ben Khedda : C'est un très grand honneur pour nous d'être reçus par vous. Nous vous transmettons le salut de notre gouvernement. Le président Abbas a adressé un message de félicitations à Liou Chao Chi et à Chou En Laï à l'occasion du X^e anniversaire.

C.Y. : Vous devez je crois aller en province ?

B.K. : Oui, nous devons nous rendre demain dans la province du N.E., à Phenyang.

C.Y. : Quand quitterez-vous la Chine ?

B.K. : Le 8 octobre.

C.Y. : Avez-vous des questions à me poser ?

B.K. : Oui, je voudrais vous entretenir sur la situation en Algérie et sur les relations entre nos deux pays.

C.Y. : Je vous écoute. Vous avez tout le temps.

B.K. : Avant tout, nous vous remercions pour votre aide, notamment militaire. Les armes envoyées ont fait leur effet. Le poste d'Ain-Zana a été complètement anéanti [2]. Nous avons utilisé votre tactique : 14 bataillons de l'ALN ont détruit 1 bataillon français.

C.Y. : éclat de rire.

B.K. : Sur le plan politique, de Gaulle a échoué. Il est monté au pouvoir grâce à la guerre d'Algérie. Il n'a pas pu instaurer la paix en Algérie, comme il l'avait promis. Sur le plan militaire il essaye de nous écraser. C'est ainsi que Challe a mis son plan en application. Ce plan consiste à choisir une zone déterminée, à écraser l'ALN grâce à des moyens considérables. Ainsi dernièrement en Kabylie 80 000 ont participé à l'opération. Mais cette tactique a échoué, étant donné que l'ALN [éclate] en petits groupes. Nous avons eu en Kabylie des pertes sérieuses, mais le plan Challe a échoué.

A l'heure actuelle les Français veulent construire une nouvelle ligne, la ligne Challe. L'ALN s'y oppose, d'où la multiplication des actions aux frontières.

Sur le plan économique, de Gaulle a voulu résorber le chômage, détourner le peuple de la révolution. Mais le plan de Constantine a échoué, car la France manque de capitaux et les capitalistes refusent d'investir.

Sur le plan diplomatique, nous avons obtenu [des] succès : reconnaissances du Ghana, de la Guinée. A Monrovia [3] le drapeau algérien a été hissé, bien que le Libéria soit pro-américain. Cela indique le retentissement de notre lutte en Afrique. Par ses projets nucléaires au Sahara, la France s'est isolée en Afrique.

Ces dernières semaines, de Gaulle a fait une déclaration dont certainement S.E. est au courant. Quelques points sont à préciser.

De Gaulle ne parle plus de l'Algérie française. C'est la première fois qu'un chef de gouvernement français prend une telle position. C'est là un point positif qui est dû à notre lutte de 5 années et à la pression mondiale.

Cependant nous estimons que nous sommes bien loin d'une solution, car de Gaulle rejette l'indépendance nationale qui est notre objectif essentiel. De Gaulle va jusqu'à dire qu'il partagerait l'Algérie si nous choisissions l'indépendance.

Pour de Gaulle la paix c'est l'extermination. Sa déclaration a été une manœuvre à la veille de l'ONU.

Notre réponse est qu'il faut que la France discute avec nous les conditions politiques et militaires d'un cessez-le-feu. Car la paix est indissociablement liée à notre indépendance nationale.

Voici donc d'une manière schématique le point de la situation. De Gaulle n'est pas sérieux, il ne veut pas la paix.

D'autre part il faut que je dise un mot sur notre situation en Afrique du Nord, sur nos rapports avec Bourguiba et le sultan.

A l'heure actuelle, Bourguiba nous fait beaucoup de difficultés. Blocage des armes, arrestations de militants, nombreuses difficultés créées au FLN et à l'ALN. S.E. connaît certainement la politique pro-occidentale de Bourguiba.

C.Y. : Oui.

B.K. : Nous estimons que Bourguiba subit la pression des Américains pour nous faire admettre l'autonomie interne alors que nous sommes pour l'indépendance.

Le sultan du Maroc ne fait pas pour le moment une telle pression car les conditions ne sont pas réalisées au Maroc pour une telle pression.

Etant donné toutes ces difficultés, nous nous préparons à une guerre prolongée contre l'impérialisme français et occidental.

Nous comptons évidemment sur nous-mêmes, sur notre unité mais aussi sur les forces anti-impérialistes dans le monde.

Nous voudrions savoir jusqu'à quel point la Chine populaire pourrait continuer à nous aider dans une guerre de longue durée.

Tel est l'essentiel de ce que je voulais dire. Nous discuterons tout à l'heure plus en détail.

C.Y. : S.E. a parlé clairement de la situation en Algérie. Je l'ai bien compris. Je ferai part de tout ce qu'il m'a dit à notre président, et au Premier ministre. En premier lieu, je dois vous féliciter pour vos victoires sur le plan diplomatique, politique et militaire. De Gaulle a voulu changer de tactique, mais pas de politique. Il veut toujours assujettir le peuple algérien et persister dans sa politique impérialiste. Ceci est dû à l'accroissement de votre force qui a donné un coup à de Gaulle et l'a obligé à changer de tactique. La politique appliquée par votre Premier ministre et par votre gouvernement de ne pas accepter l'intégration et la soi-disant autonomie interne est juste. Le gouvernement chinois accorde son appui à cette politique. La lutte que vous avez menée ces dernières années a obligé l'ennemi à se replier. Cela montre que vous n'êtes pas loin de la victoire.

Le peuple chinois considère que le fait d'appliquer inébranlablement la politique de lutte est juste. Sinon vous tomberiez dans le piège et perdriez l'indépendance nationale. Il faut être pour la négociation, mais en vue d'obtenir l'indépendance nationale. Il faut coordonner les négociations avec les opérations militaires. Si les négociations sont en faveur de De Gaulle et qu'on les accepterait, alors on tomberait dans le piège de De Gaulle, on serait des opportunistes. De Gaulle et les français tentent la négociation pour affaiblir votre volonté de lutte. Mais je comprends bien que les négociations que vous envisagez ont pour but de renforcer vos opérations militaires. La question est de savoir utiliser la négociation. Nous avons mené la lutte pendant 22 ans. Nous avons entrepris négociation et guerre ensemble contre Tchiang Kaï Chek. Plus on remporte de victoires, plus on peut réussir dans la négociation. Sinon celle-ci deviendrait une capitulation. En Corée nous avons eu 2 ans de guerre et 2 ans de négociations. Nous avons obligé les Américains à s'asseoir à la même table que nous pour négocier. Au cours des négociations nous renforcions les opérations militaires et les Américains apprenaient chaque jour leurs nouvelles défaites militaires.

Vous avez parlé clairement, mais je ne sais pas si j'ai bien compris : vous devez accentuer votre résistance, augmenter votre potentiel militaire. C'est le point essentiel dont tout dépend. Il serait dangereux de mettre en avant la négociation pour laisser la lutte armée dans l'arrière-plan. Actuellement il faut renforcer votre action militaire. Cela est nécessaire et efficace au moment même où les Français hésitent.

B.K. : Nous sommes inébranlablement attachés à notre indépendance. Nous voulons montrer à l'opinion mondiale que nous ne refusons pas la négociation. Mais les négociations doivent aboutir à l'indépendance.

Nous avons beaucoup d'insuffisances, d'inexpérience. Actuellement, à Tunis, a lieu une conférence de cadres en vue d'étudier les moyens de renforcer notre puissance militaire, de définir une stratégie, procéder à une réorganisation. Tout cela a pour but l'indépendance.

C.Y. : Quel est l'état actuel des négociations ?

B.K. : Il n'y a actuellement aucun contact officiel entre la France et nous.

C.Y. : Est-ce que de Gaulle veut négocier ?

B.K. : Non, il ne veut pas encore négocier.

C.Y. : Alors, c'est vous qui proposez des négociations ?

B.K. : Nous disons que nous sommes pour la négociation dans le but de ne pas paraître la fuir aux yeux de l'opinion mondiale, et afin de contrecarrer la propagande française qui dit que nous faisons la guerre pour la guerre.

C.Y. : J'ai compris votre attitude. Est-ce-que je peux dire que les succès que vous avez obtenus dans la lutte n'ont pas encore obligé de Gaulle à négocier avec vous et que vous, vous êtes prêts à la négociation ?

En tant qu'ami chinois je vous demande d'être vigilants, de veiller à ce que votre appel à la négociation n'endorme pas votre volonté de lutte. Même si la lutte progresse, on peut rencontrer toujours de nouvelles difficultés. Car il se peut qu'il n'y ait pas des éléments suffisamment fermes parmi vous. On doit rester ferme et persister dans la lutte.

Par exemple la Tunisie vous fait des difficultés. Cela est dû aux victoires que vous remportez. Car les pro-américains et les suppôts de l'impérialisme veulent vous empêcher d'aller à la victoire. C'est en persistant dans la lutte prolongée que vous accomplirez de nouveaux progrès. C'est la détermination qui compte. Car les difficultés que vous rencontrez ne sont pas insurmontables tandis que celles que rencontre de Gaulle le sont. En tant qu'amis fidèles, nous souhaitons que les négociations ne vous causent pas de préjudices graves.

D'autre part, la France a concentré 70 à 80 000 hommes en un seul point par exemple, pour vous porter un coup sérieux. Cela nous rappelle notre guerre contre Tchiang Kaï Chek. Vos cadres sont réunis à Tunis pour définir une nouvelle stratégie et les mesures à prendre pour renforcer la lutte armée.

En tant qu'ami, je me permets de vous donner quelques informations sur la manière d'éviter les attaques ennemies. Lorsque l'ennemi attaque en force, il faut faire le vide. Il serait stupide de lui opposer une force importante. Il faut toujours attaquer les points faibles de l'ennemi. C'est avec cette tactique que vous mettrez en échec le plan Challe.

L'ennemi ne peut pas faire une guerre prolongée. Il préfère faire une guerre rapide en utilisant de grands moyens. Il veut en finir une fois pour toutes avec vous.

Nous avons connu cette situation à Nankin et à Shangaï pendant la guerre anti-japonaise. Les Japonais avaient concentré d'importantes forces pour nous anéantir. Mais j'ai échappé à leurs coups en dispersant mes unités. L'ennemi cherche la guerre et il ne la trouve pas : voilà à quoi il faut le réduire. L'ennemi voudrait faire une seule bouchée, pendant que nous, nous préférons en faire plusieurs.

Aujourd'hui il est encore important pour vous de gagner l'aide de la RAU et de la Tunisie. Vous devriez critiquer et démasquer Bourguiba aux yeux des Arabes et des Africains. Vous devrez aussi envisager l'éventualité de la fin de l'aide tunisienne. Les Américains y pensent quant à eux peut-être. Bourguiba peut être pour vous un ami, comme il peut être un ennemi dangereux. Mais le peuple tunisien est pour vous un ami sûr.

En conclusion : faire une guerre de longue durée et ne pas penser à une victoire prochaine. Vous devrez être prêts à mener encore la lutte pendant 5 ans et même 10 ans. Vous devrez être prêts à vous passer d'une aide extérieure. Car le moment pourra arriver où non seulement l'on ne vous aidera pas, mais où encore on vous créera des difficultés. Vos amis peuvent devenir sous la pression de l'impérialisme vos ennemis.

Vos amis réels peuvent pour une raison ou une autre ne plus vous envoyer leur aide. Mais avant tout vous devrez être déterminés à mener la lutte jusqu'à son terme.

La situation internationale vous est favorable, alors qu'elle ne l'est pas pour de Gaulle. La politique que nous appliquerons à votre égard restera inchangée, c'est-à-dire que nous continuerons toujours à vous aider. Vous êtes la 3e délégation officielle dans notre pays. Nous vous garantissons, comme à la 1ère et à la 2e délégation de vous aider.

Une aide concrète : pour cette question, nous pourrons en discuter en détail cette fois-ci avec vous, ou bien une autre fois avec une autre délégation que vous nous envoyez à votre retour, ou bien encore par l'intermédiaire de notre ambassade au Caire ou au Maroc. Aujourd'hui nous sommes parvenus à un accord avec la Guinée en ce qui concerne l'échange d'ambassadeurs entre nos deux pays. Vous aurez ainsi la possibilité de nous contacter par l'intermédiaire de notre ambassade à Conakry.

Nous ne voulons pas avoir de relations avec la France ni ne tenons à entrer à l'ONU. Cette politique sera valable encore dans 5 ans, 10, 15 ans. Il ne faut pas vous inquiéter de ce côté : nous n'aurons pas connu, vous le voyez, avant très longtemps de relations avec la France.

Nous sommes prêts à vous apporter une aide active. Nos relations sont un peu tendues avec la RAU, mais cela ne nuira pas à nos relations. Nous devons persuader la RAU pour vous aider. Nous devons vous faire parvenir notre aide par le Caire.

A propos de nos relations avec la RAU je peux vous faire part du fait suivant : lors de la célébration du Xe anniversaire au Parlement, le représentant du PC syrien a attaqué la RAU. Le chargé d'affaires de la RAU a quitté immédiatement la salle et nous a renvoyé le lendemain la carte d'invitation. Le 29, la RAU a protesté au Caire et à Pékin. Cela est contraire aux usages diplomatiques...

NOTES

1. Séjour du 27 septembre au 10 octobre 1959.
2. Action en date du 14 juillet 1959.
3. Conférence des Etats indépendants d'Afrique (4-8 août 1959). La délégation du GPRA était présidée par M'Hammed Yazid, ministre de l'Information.

DOCUMENT N° 113 (inédit)

ENTRETIEN SINO-ALGERIEN 1

octobre 1959. SOURCE : *archives privées*.

Ben Khedda : [...] Est-il possible pour nous d'aller saluer le président Kroutchev à Pékin ?

Chen Yi : Il est parti. Si vous nous aviez prévenu à l'avance, nous aurions essayé de vous arranger un contact avec lui.

B.K. : Nous en avons pourtant parlé avec nos amis chinois.

C.Y. : Vous allez sans doute rentrer par Moscou ? Nous allons faire part de votre désir à l'ambassadeur soviétique qui transmettra à son gouvernement. Il ne faut jamais s'impatienter, il faut résoudre les difficultés petit à petit. L'Union soviétique vous aidera.

B.K. : Nous sommes sûrs que la guerre va se prolonger. Beaucoup de difficultés surgissent parce que nous tenons inébranlablement à notre indépendance. Nous comptons sur nous-mêmes. Notre peuple a tenu durant 5 ans en échec une armée de 600 000 hommes. Nous lutterons contre le pacte atlantique tout entier s'il le faut. Dans cette perspective, nous voulons savoir si l'aide de la République populaire de Chine sera toujours acquise et jusqu'à quel point ? Nous voulons connaître les possibilités d'aide (armes, finances, diplomatie) pour élaborer notre stratégie.

C.Y. : J'ai déjà dit que nous vous soutiendrons jusqu'à la victoire et même après la victoire si vous en ressentiez le besoin. Notre politique, je vous l'ai dit, sera inchangée à votre égard. Notre aide militaire vous est acquise. Si la RAU tombe dans les bras de l'Occident, c'est une autre question. Mais alors nous trouverons d'autres voies. Si vous voulez discuter en détail, nous désignerons une commission avec laquelle vous étudierez tout cela. Si non, vous nous enverrez une autre délégation.

B.K. : L'acheminement des armes sur le Maroc est-il possible ? Cela nous permettrait d'alimenter le front de l'Ouest. Si vous nous donnez votre accord de principe, nous ferons alors des démarches auprès des Marocains.

C.Y. : En ce qui nous concerne, nous sommes prêts. Vous n'avez qu'à obtenir l'accord des Marocains. Nous pouvons vous aider par la RAU ou directement par le Maroc.

B.K. : Est-il possible d'entreprendre des parachutages d'armes, ou ravitailler l'ALN par sous-marins.

C.Y. : Sur ces deux points, aucune possibilité.

B.K. : Nous ne parlons pas de la Chine. Nous demandons seulement votre avis sur la possibilité technique de ces moyens.

C.Y. : C'est difficile de vous répondre avec précision. Quels seraient les pays capables de réaliser pareille entreprise ? D'ailleurs, le parachutage est peu efficace. Quant aux sous-marins, ils transportent peu. Il faut tenir compte du fait aussi que les Occidentaux contrôlent complètement la Méditerranée, et que les avions de parachutage et les sous-marins seront rapidement repérés.

B.K. : Nous avons fait une demande d'aide en appareils de télécommunications.

C.Y. : Nous avons adressé votre liste au service compétent. Je vous propose de créer des arsenaux.

B.K. : Nous en avons déjà.

C.Y. : Vous devrez aussi récupérer beaucoup d'armes chez l'ennemi. C'est ce que nous avons fait dans notre guerre révolutionnaire. Avant 1949, nous n'avons reçu aucune aide extérieure — même l'URSS, si elle voulait nous aider, elle ne le pouvait pas. Nous étions isolés. L'URSS nous a aidés moralement et politiquement pour nous encourager. La Révolution d'octobre nous a beaucoup enthousiasmés et nous a servi d'exemple. Aujourd'hui l'URSS nous aide sur le plan industriel et technique. Vous devrez envisager la situation dans laquelle vous vous trouverez, si l'aide de la Chine ne pouvait plus vous parvenir. Je vous répète que plus vous approchez de la victoire, plus vous aurez des difficultés.

Abdelhafid[2] : Nous construisons des mortiers, des fusils, etc. Ce sont les munitions qui nous manquent. Pour les fabriquer il nous faut des machines-outils. Si nous avons de telles machines, nous pourrons satisfaire nos besoins. Pour la propagande, nous avons besoin d'une radio puissante couvrant tout le territoire et ne pouvant pas être brouillée. Une telle radio n'existe pas sur le marché. Nous avons déjà reçu un certain nombre d'appareils de télécommunication de chez vous. Mais cela est insuffisant. Nous aurions voulu monter des ateliers de réparation et de fabrication.

C.Y. : Nous pourrons désigner un camarade pour en discuter avec vous. En principe nous vous accordons notre aide dans la mesure où nous possédons ces matériaux. Vous savez que le manque de munitions est un point commun chez tous les maquisards. Mais nous vous aiderons. Nos moyens de transport sont difficiles, pas encore de bateaux de haute mer en Méditerranée. Nous utilisons des bateaux tchécoslovaques, polonais, etc. Or la Tchécoslovaquie, la Pologne ont des relations diplomatiques avec la France. Mais ces pays sont prêts à vous aider. Nous résoudrons donc toutes ces difficultés. Pour les questions concrètes, un camarade discutera avec vous. Je répète, le moyen le plus sûr, c'est de récupérer les armes de l'ennemi. Nos expériences du passé nous ont enseigné que ce n'est que lorsqu'on récupère plus d'armes que l'on en perd que l'on s'approche de la victoire. Les 600 000 Français devraient constituer pour vous un réservoir logistique. Vous devrez faire aussi un travail de propagande auprès des soldats français pour qu'ils vous aident.

B.K. : Si nous demandons des armes à l'extérieur, cela ne veut pas dire que nous négligeons les récupérations chez l'ennemi. En cela les légionnaires, les auxiliaires autochtones nous aident beaucoup. Le plan Challe a échoué. Challe demande encore 100 000 hommes, vu [l'intensité] de la guerre.

C.Y. : C'est clair. Nous sommes d'accord : chercher tous les moyens pour renforcer la guerre.

B.K. : Nous remercions S.E. de l'attention qu'il nous a prêtée : nous le remercions d'avoir permis le contact si utile. Nous formulons l'espoir que nos relations iront en se renforçant.

NOTES

1. Ce texte n'est qu'un extrait d'un entretien dont la date exacte n'est pas mentionnée. Nous savons que Khroutchev a séjourné à Pékin du 30 septembre au 5 octobre. La délégation algérienne ayant quitté Pékin le 10 ou le 11 octobre. L'entretien s'est donc déroulé entre le 5 et 10 octobre.
2. Laroussi Khalifa, directeur du cabinet d'A. Boussouf.

DOCUMENT N° 114 (inédit)

LETTRE DU GPRA A CHOU EN LAI

24 octobre 1960. AUTEUR : Ferhat Abbas. SOURCE : archives privées.

Tunis le 24 octobre 1960

Excellence,

Au cours de nos entretiens à Pékin [1], nous avons eu l'honneur de vous exposer les problèmes posés par notre guerre de libération.

Nous avons cru devoir insister surtout sur le fait que la révolution algérienne fait face aujourd'hui à une coalition des puissances de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, à laquelle les Etats unis d'Amérique fournissent l'essentiel en finance, en matériel de guerre et aussi en techniciens affectés à différentes bases militaires en Algérie pour l'entretien du matériel de guerre américain et l'instruction.

Il importe de signaler en outre à Votre Excellence que plusieurs officiers des pays occidentaux, et notamment des Belges et des Européens d'Afrique du Sud, participent aux opérations menées contre notre peuple, pour s'initier eux-mêmes aux méthodes de guerre populaire.

Tout cela souligne assez l'importance qu'attache l'impérialisme occidental en général au champ de bataille algérien.

Au cours de nos entretiens de Pékin, nous avons soumis franchement à la bienveillante appréciation de Votre Excellence les problèmes nouveaux que notre peuple doit affronter après avoir subi dix années d'une guerre implacable et d'une répression féroce. Notre petit peuple de 10 millions d'habitants, anéanti par l'obscurantisme et la misère à la suite de 130 ans de colonialisme, a su cependant retrouver l'énergie suffisante pour briser à jamais le joug impérialiste et demeure farouchement déterminé à combattre jusqu'à la victoire finale.

Mais toutes les ressources de notre peuple en énergie, en détermination à vaincre et en sacrifices, ne nous empêchent pas d'être conscients des difficultés auxquelles nous devons faire face énergiquement, avec l'aide de nos puissants amis et alliés.

Il ne fait pas de doute que l'enjeu et l'issue de la guerre d'Algérie revêtent une signification considérable non seulement pour le mouvement de libération et de progrès des peuples coloniaux et semi-coloniaux, mais aussi pour l'impérialisme occidental en général.

Ainsi, face à la coalition impérialiste, nous estimons juste de demander à nos amis et alliés une aide là où l'urgence s'en fait durement sentir, c'est-à-dire dans les domaines techniques, auxquels notre peuple, en raison de 130 ans de colonialisme, n'accéderait que d'une façon très lente s'il n'était efficacement aidé.

La présence auprès de nos services de techniciens amis, au niveau des états-majors, de l'instruction générale et des écoles spéciales, nous permettrait d'avancer plus rapidement sur le chemin de la victoire et d'économiser ainsi un temps précieux non seulement pour le peuple algérien mais aussi pour l'ensemble des peuples épris de liberté et de progrès.

Nous sommes convaincus par ailleurs que quelle que soit la qualité de nos exposés, ceux-ci ne peuvent rendre correctement la réalité complexe que nous affrontons. Aussi est-il utile que nos amis prennent directement connaissance de ces réalités ; c'est là une condition nécessaire pour que le soutien qu'ils accordent à notre révolution devienne un soutien toujours plus efficace.

C'est pourquoi nous avons l'honneur de soumettre à la bienveillante appréciation de Votre Excellence une liste, ci-jointe, des techniciens que nous jugeons nécessaires au développement rapide de la technicité dans notre Armée de libération nationale et à la solution immédiate des problèmes urgents que nous avons à résoudre. Cette liste n'est pas limitative.

Etant donné les conditions actuelles de notre combat, nous acceptons que ces cadres techniques amis stationnent en dehors du territoire algérien. Nos principales concentrations de troupes se trouvant en Tunisie, c'est dans ce pays frère qu'ils résideront pour la durée de leur séjour.

Ces cadres techniques amis auront une mission d'instruction et de conseil, dont la durée est entièrement laissée à l'appréciation et à la convenance de Votre Excellence et de son gouvernement.

Je saisis l'occasion de cette note pour renouveler encore une fois à Votre Excellence, les remerciements de mon gouvernement et du peuple algérien pour toute l'aide que votre pays n'a cessé de fournir à notre peuple en lutte pour son indépendance, et pour la sympathie qu'il n'a cessé de lui témoigner.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mon meilleur souvenir, l'assurance de ma très haute considération.

FERHAT ABBAS
Président du Gouvernement provisoire de la République algérienne

LISTE DES TECHNICIENS DEMANDES

1. Officiers d'état-major aux différents échelons de commandement :
surtout pour les questions de stratégie générale (bataillon, régiment, état-major général) 30

2. Instruments des écoles de cadres pour la formation d'officiers
de commandement : 40

3. Instructeurs pour les écoles spéciales :
— chimistes (fabrication explosifs)
— génie (construction de ponts, routes, etc.)
— artificiers (fabrication d'engins d'explosifs, minage et déminage)
— électriciens (haute tension)
— armement (entretien et utilisation des armes)
— artilleurs
— sabotage en général 20

NOTE

1. Le président F. Abbas a séjourné à Pékin du 29 septembre au 6 octobre 1960. Mais ce n'est qu'après son retour qu'il établira la liste des besoins de l'ALN en techniciens. Les Chinois n'enverront pas des techniciens à l'ALN mais formeront de nombreux cadres dans leurs instituts militaires.

DOCUMENT N° 115 (inédit)

RAPPORT DE MISSION EN BULGARIE DU DOCTEUR FRANCIS

28-29 mars 1961. AUTEUR : Dr. Francis. SOURCE : archives privées.

C'est le mardi 28 mars que nous atterrissons à l'aérodrome de Sofia. Nous y sommes accueillis par le vice-ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, M. Angelov, le vice-ministre du Commerce extérieur, M. Alexeiev, le chef du Département économique au ministère des affaires étrangères, M. Stephan Stefanov, le directeur des Entreprises commerciales d'Etat, M. Naydenov.

On nous conduit à notre résidence et l'on nous annonce que nous serons reçus par le vice-président du Conseil, M. Jivko Jivkov, dès 18 heures.

1. ENTRETIENS POLITIQUES DU MARDI 28 A 18 HEURES AVEC LE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL BULGARE

Le vice-président du Conseil était entouré de M. Angelov, vice-président des Affaires étrangères, de M. Kombiliev, ministre du Commerce extérieur, de M. Alexeiev, vice-président du Commerce extérieur, de M. Stefanov, chef du Département économique au ministère des Affaires étrangères, de M. Naydenov, directeur des Entreprises commerciales d'Etat.

Le Dr. Francis rappelle que sa visite fait suite à celle de son collègue Boussouf il y a une quizaine de jours.

Le Dr. Francis fait le même exposé politique qu'à Prague et à Moscou [1].

Le vice-président du Conseil, qui semblait un peu contracté au départ, s'est très vite détendu.

Le Dr. Francis a ajouté à l'exposé politique des considérations intéressant les Bulgares. Il a nettement rappelé que le renforcement de nos atouts militaires avant la négociation n'est pas étranger aux livraisons d'armes du « Bulgaria » au Maroc, qui ont alimenté notre front de l'Ouest.

Le vice-président du Conseil bulgare remercie pour l'exposé. Il relève que c'est notre droit souverain de mener les négociations comme nous l'entendons. Mais il voudrait en tant qu'ami nous suggérer de ne pas déposer les armes avant d'avoir toutes garanties, comme vous venez de le dire. Il faut conserver les fruits de la lutte.

Il faut s'attendre à beaucoup d'intrigues de la part des impérialistes français et américain. Pour les déjouer nous serons constamment à vos côtés en soutenant sans réserve vos positions.

La presse, la radio et tous les moyens d'information bulgares seront plus que jamais à vos côtés au cours des négociations.

Le vice-président du Conseil propose même qu'un journaliste bulgare suive les travaux à Genève de façon à informer l'opinion. Nous répondons que nous serons en contact avec la représentation permanente bulgare auprès de l'ONU à Genève et que nous la tiendrons informée ainsi que l'ambassade bulgare à Berne.

En ce qui concerne la reconnaissance *de facto,* le vice-président du Conseil estime qu'elle est acquise depuis que la délégation algérienne a été reçue officiellement par le gouvernement bulgare à New-York à la dernière session de l'ONU. La confirmation de cette reconnaissance peut avoir lieu, je vais en parler, dit-il, au gouvernement et je vous rendrai une réponse demain.

Le Dr. Francis précise que Kroutchev avait raison de dire, en reconnaissant le GPRA, que même la France a reconnu celui-ci à Melun. A Evian ce sera encore plus radical de la part de la France.

Le vice-président rappelle en dernier lieu que la Bulgarie est prête à continuer d'aider l'Algérie par des livraisons d'armes et de matériel. Il se réjouit des résultats obtenus sur le front de l'Ouest. Il rappelle que la Bulgarie offre un million de dollars à l'Algérie sous forme de marchandises diverses à étudier le lendemain au cours d'un entretien avec le ministre du Commerce extérieur.

En outre le gouvernement bulgare supportera 20 % du montant de tous les achats que l'Algérie voudrait faire en Bulgarie.

Le vice-président bulgare nous confirme enfin qu'il nous aidera à installer une base algérienne d'achats à Sofia qui nous permettra d'acheter de l'extérieur, et notamment de France, les produits nécessaires sous le couvert des Bulgares.

Le Dr. Francis précise que son collègue Boussouf est en train d'étudier tous les aspects pratiques de l'aide bulgare en matière d'armement. Le gouvernement bulgare aura des nouvelles sous peu.

Quant à lui, il voudrait traiter uniquement les questions se rapportant au ravitaillement général et aux produits alimentaires.

Rendez-vous est pris pour le lendemain pour un entretien sur ce point avec le ministre du Commerce extérieur, M. Kombiliev. Ce dernier a dîné avec nous à notre résidence après que nous prîmes congé du vice-président du Conseil.

2. ENTRETIENS TECHNIQUES AVEC M. KOMBILIEV, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR.

Le mercredi 29 mars à 10 heures.

Assistaient également aux entretiens, M. Kitchoukov, chef du Département économique au ministère des Affaires extérieures, Stefanov, ayant les mêmes fonctions, Naydenov, directeur des entreprises commerciales d'Etat, et Vatchkov, président du sous-comité de la Planification.

Francis (après les salutations d'usage) : Sur l'aide promise de 1 million de dollars, je vais prélever une partie sous forme de ravitaillement général. Le reste des fonds accordés sera utilisé par mon collègue Boussouf pour l'armement.

Je vous demande pour l'armée algérienne :
100 tonnes de lentilles, 100 tonnes de haricots blancs, 50 tonnes de pois chiche, 60 tonnes de pois cassés, 2 à 3 000 tonnes de blé, des fromages en portions dans des boîtes, 60 tonnes de viande en conserve, 150 à 200 000 boîtes de lait condensé sucré, 300 tonnes de confitures (en boîtes de 1 kg), 15 000 pièces de chaque marchandise [suivante] : chemises kaki, slips, tricots de peau, pantalons en coton, vestes jaquettes, 30 000 paires de chaussettes en coton, 5 000 draps de lit pour les hôpitaux.

Il nous faut en outre 10 camions et 5 ambulances. Nous savons que vous n'en fabriquez pas. Mais comme c'est urgent et très indispensable, je me permets de vous en faire la demande. Nos commandes à Mercedès n'ont pas été satisfaisantes par suite de l'opposition des Français qui avaient eu vent de la passation de ces commandes.

Kombiliev : Nous allons examiner dès aujourd'hui votre liste et nous signerons un protocole d'aide.

Nous pouvons vous donner beaucoup de fromage mais nous n'en avons pas en portions. Voulez-vous de celui-là ?

Francis : Nous prendrons une tonne de fromage blanc et une tonne de l'autre. Ce sera pour les enfants et pour les blessés en traitement. Nous n'en prendrons pas plus car [pour] l'armée il faut du fromage en portions. Sans quoi ce ne serait pas commode.

Kombiliev : Nous exportons de grandes quantités de légumes. On vous montrera les magasins. Voulez-vous de la purée de tomates ?

Francis : Oui, nous sommes de gros consommateurs de tomates comme tous les méditerranéens. Il nous faudra 20 tonnes en boîtes de 5 kgs. Avez-vous aussi des couvertures militaires ?

Kombiliev : Nous verrons nos stocks. Dans quels délais et à quel port faut-il faire toutes les livraisons ?

Francis : Le plus vite possible, car c'est urgent. Le port de Tunis est le plus approprié. Les livraisons se feront au nom de M. Abbas Turqui, Croissant rouge algérien, à Tunis. Il n'y a pas de risque de confiscation de la cargaison par les Français car il peut s'agir de produits apparemment destinés aux réfugiés algériens.

Avez-vous aussi des rations alimentaires vitaminées de faible volume et susceptibles de permettre la subsistance pendant 3 ou 4 jours ?

Kombiliev : Nous sommes en train d'étudier cela chez nous. Mais nous n'en avons pas.

Francis : Pouvez-vous nous fournir aussi deux cabinets dentaires complets, mobiles, et un ou 2 appareils de radiologie ?

Nous voudrions aussi des tentes de 25 ou 12 personnes, une centaine si c'est possible.

Kombiliev : Nous examinerons cela immédiatement.

Francis : Nous voudrions aussi : 50 tonnes de pâtes, 100 tonnes de couscous, 20 machines à coudre, 2 000 paires de souliers pour enfants.

Kombiliev : Nous fabriquons aussi des pull-overs en laine de bonne qualité.

Francis : Fournissez-nous en 20 000.

(Nous sommes invités une heure plus tard à un déjeuner).

3. DEJEUNER — ENTRETIEN AVEC LE PREMIER VICE-PRESIDENT DU CONSEIL BULGARE

Le mercredi 29 mars à 13 heures.

Le déjeuner a lieu dans l'ancien palais royal en dehors de la ville dans un immense parc. Le palais est parfumé aux roses à l'intérieur.

Nous sommes attendus par le premier vice-président du Conseil (M. Daimenov) qui nous souhaite la bienvenue.

Participent au déjeuner M. Jivko Jivkov, vice-président du Conseil, M. Kombiliev, ministre du Commerce extérieur, M. Angelov, vice-ministre des Affaires étrangères, M. Alexiev, vice-ministre du Commerce, M. Stefanov, chef du Département économique au ministère des Affaires étrangères, M. Jordan Stafanov, directeur du protocole, M. Kitchoukov, chef de département au ministère du Commerce, M. Naydenov, directeur des Entreprises commerciales d'Etat.

Au cours du déjeuner, on nous annonce qu'en ce qui concerne la reconnaissance du GPRA, qui est acquise, il faut attendre le retour de Moscou du chef de l'Etat bulgare pour publier la nouvelle. En attendant ce retour, un communiqué bulgare sera publié sur notre visite à Sofia.

4. VISITE AUX ETUDIANTS ALGERIENS DE SOFIA A 16 HEURES

Nous rencontrons à la Maison des étudiants 14 étudiants algériens sur les 25 qui se trouvent à Sofia. (Les autres n'ont pas pu être touchés à temps).

5. NOUVEL ENTRETIEN A 16 heures 30 AVEC LE MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR M. KOMBILIEV

Nous nous mettons d'accord sur la rédaction du protocole.

Le ministre nous annonce que les produits suivants seront livrés (ils feront l'objet de l'annexe au protocole) :haricots blancs (100 tonnes), blé (1 500 tonnes), conserves de viande (15 tonnes), confitures (300 tonnes), purée de tomates (20 tonnes), fromage blanc (1 tonne), kachkaval (fromage) (1 tonne), chemises kaki (5 000), tricots de peau en coton (30 000), pantalons (10 000), vestes (2 000), pull-overs en laine (5 000), chaussettes (50 000 paires), draps en coton (5 000), 2 cabinets dentaires complets, 1 appareil de radiologie, 50 tentes pour 12 personnes, 10 camions de 4,5 tonnes, 3 ambulances, pâtes et couscous (300 tonnes), 20 machines à coudre, souliers pour enfants (2 000 paires) (du 32 au 38).

Le gouvernement bulgare s'excuse de ne pas pouvoir nous fournir pour l'instant des petits-pois, des lentilles et des pois-chiche dont il faut attendre la prochaine récolte. Quant au lait condensé, la Bulgarie n'en produit pas.

Le montant des produits s'élève à 520 000 dollars imputables sur le million de dollars accordé.

Le gouvernement bulgare demande un modèle de chemise. Nous lui promettons de le lui adresser dès notre arrivée à Tunis, par M. Emile Marinov, représentant commercial de Bulgarie.

Le protocole d'aide est signé à 17 heures.

Nous quittons Sofia à 18 heures pour Tunis via Athènes et Rome.

NOTE

1. Sur le contenu politique de cet exposé, cf. l'exposé du Dr. Francis sur les négociations avec la France, doc. n° 109.

Postface

Appelé par le hasard à siéger dans le jury qui eut à examiner — avant de la couronner à l'unanimité — la thèse de doctorat de Mohammed Harbi, j'ai découvert avec joie, il y a déjà quelques années, dans ce militant algérien, dont je ne partageais pas l'idéologie, un historien de grand talent. Je saluais alors son courage intellectuel, son esprit critique et la richesse de son information. J'ai appris, depuis, en le lisant à le mieux connaître et mon jugement sur ses qualités d'historien n'a fait que se renforcer.

Je ne suis pas le seul à le penser : tous les lecteurs des ouvrages de Harbi ont été frappés par l'acuité de ses analyses et la rigueur de sa réflexion. Ils n'ont pu manquer d'être intrigués aussi par la nouveauté de leur information. Mohammed Harbi cite des rapports, des lettres, des procès-verbaux qu'il est apparemment le seul sinon à détenir ou à connaître, du moins à avoir osé utiliser. L'historien que je suis avait souvent exprimé le regret que ces documents inédits ne puissent être connus dans leur intégralité.

Or les éditions Jeune Afrique *ont eu l'heureuse idée d'accepter de publier ces précieux documents que Mohammed Harbi a eu le mérite de rassembler et d'annoter. Tout historien ne peut que s'en réjouir sans arrière-pensées nationales ou politiques et j'exprime ici, je le sais, le sentiment unanime de la communauté scientifique, quelles que soient les appartenances nationales de ses membres.*

Qu'on ne se méprenne point cependant sur ce témoignage de spécialiste. Je n'ignore pas que la guerre de libération nationale qu'a menée l'Algérie constitue pour nos contemporains bien autre chose qu'un objet d'étude : elle reste en France un nœud de passions souvent encore inextricable ; en Algérie, elle semble devenue le récit dogmatique d'une épo-

pée dont la propriété exclusive appartiendrait au peuple et au Front de libération nationale. L'histoire de cette guerre appartient bien évidemment d'abord à ceux qui l'ont menée et à tous les proches de ceux qui en ont été les victimes. Mais, osons le dire amicalement aux Algériens, elle importe aussi à ceux pour lesquels elle a été un drame de conscience ou l'objet d'un engagement, enfin à ceux-là-même qui ne l'ayant ni subie, ni vécue, voudraient simplement « savoir ». Combien d'étudiants algériens ne m'ont-ils pas avoué leur amertume à devoir rechercher à tâtons dans des ouvrages publiés en Occident leur part de vérité sur cette guerre de libération qui fut le fait de la majeure partie de leurs compatriotes.

Ce livre de documents s'adresse à tous ces publics mais sans doute d'abord aux jeunes Algériens comme aux jeunes Français qui ne savent de la guerre d'Algérie que ce que des passions partisanes ou une version officielle tentent d'accréditer. Cependant tous ceux qui récusent les mythes ou les contre-vérités, tous ceux qui veulent que soient établis les faits avant de les expliquer ou de les juger, seront sans doute les lecteurs les plus attentifs. Et parmi eux, ceux qui ont été formés aux sévères disciplines historiques parce que seules elles enseignent à l'homme l'humilité.

Qu'on me permette ici un aveu trop personnel. Historien de l'Algérie coloniale, habitué à travailler essentiellement sur des documents d'archives dûment contrôlés, j'ai refusé d'écrire comme tant d'autres une histoire de la guerre d'Algérie. C'est qu'il me paraissait impossible de pouvoir établir scientifiquement une histoire, dès lors qu'elle serait fondée seulement sur le discours officiel des parties, voire sur des renseignements de seconde main ou des Mémoires nécessairement suspects. A supposer même l'improbable ouverture (en 1984 ?) des Archives françaises, c'est-à-dire de toutes les administrations civiles et militaires qui eurent à connaître des événements et des hommes de l'Algérie en guerre, je mesurais l'impossibilité où je me trouvais de connaître simultanément les archives algériennes et « les points de vue de l'Autre » comme disent les philosophes. Les seuls témoignages de Belkacem Krim ou de Ferhat Abbas ne suffisent pas même à comprendre la stratégie du FLN, *à plus forte raison le combat des Algériens dont subsistent pourtant tant de traces écrites. Or ces archives des Algériens en guerre, on a pu redouter qu'elles ne disparaissent totalement ou, ce qui revient au même, qu'elles ne soient embaumées par quelques conservateurs officiels.*

C'était manifester peu de foi dans le sens des responsabilités de nombreux militants qui ont compris que leurs enfants devaient connaître de la révolution algérienne autre chose que des images pieuses. Ce sont eux sans aucun doute qui ont fourni à Mohammed Harbi certains des documents inédits qu'il nous présente. Grâce à eux, grâce à lui, un pan du voile a été levé et l'on doit espérer que d'autres détenteurs de documents, pris d'émulation, se manifesteront à leur tour. Alors, mais alors seulement, *on pourra écrire sur le combat difficile des Algériens autre chose que ce qu'en savaient les services de renseignements français ou ce qu'en voulurent bien laisser filtrer après 1962, et non sans intentions polémiques, quelques leaders du* FLN, *du* PCA *ou du* MNA.

C'est à dessein que sont mentionnés et rapprochés ici ces trois partis politiques, car l'un des intérêts de la publication de Harbi est de les avoir réintroduits dans le champ de l'histoire de la révolution algérienne. En particulier, réapparaissent au grand jour la personnalité de Messali Hadj et l'existence du MNA, *volontairement occultés par les vainqueurs de la guerre civile qui déchira les Algériens dans le temps même où ils combattaient pour leur libération. On y verra notamment des textes insolites qui attestent à l'évidence de la force et de l'efficacité du combat* MNA *à la fin de 1955. Sur ce point, l'apport des « archives Messali » se révèle concluant et nous obligera à réviser le schéma traditionnel. En réalité, le déclin du* MNA *n'a guère commencé qu'à la fin de 1957 et du fait de la trahison de Bellounis. Sur l'éclatement du* MNA *en tendances, on lira avec intérêt les documents inédits mis à jour par Harbi, notamment ces rapports de Messali tardivement conscient du dangereux opportunisme de Belhadi.*

Mais à ceux qui redouteraient de voir dans cette publication je ne sais quelle réhabilitation partisane de Messali Hadj, j'indique que Mohammed Harbi n'a pas écarté les documents qui témoignent en sens inverse. L'entêtement et la cécité politique de Messali y transparaissent clairement lorsqu'on y voit rejeter toutes les propositions d'union offertes directement par le FLN *ou menées sous l'arbitrage du colonel Nasser. Dans d'autres textes se trouve pareillement souligné le sectarisme du* MNA *dénonçant par exemple la grève de huit jours à Alger sans mesurer sa portée internationale.*

Les correspondances qu'échangèrent le PCA *et le* FLN *apportent moins de révélations ; elles n'en éclairent pas moins le drame du parti communiste algérien et la stratégie intransigeante et clairvoyante du* FLN *à son égard. La politique intérieure et extérieure du Front devait écarter toute possibilité de satellisation de l'Algérie.*

*L'*URSS *tarda à reconnaître le* FLN *jusqu'en octobre 1960 et l'Allemagne de l'Est fit longtemps des difficultés au* GPRA. *Mais le bloc socialiste s'inclina et fournit aux Algériens les armes qu'ils souhaitaient, sans tenter d'obtenir de compensations pour le parti communiste algérien. Cette position neutraliste du* GPRA *qui obtint l'aide du bloc socialiste sans lui faire de concessions, facilita au contraire son audience auprès de la Yougoslavie et de la Chine. Avec le recul des années on en vient à se demander si la diplomatie du* FLN *ne fut pas la plus efficace de ses institutions. Elle réussit non seulement à internationaliser le problème algérien mais à obtenir une aide financière, militaire et politique qui contraignit la*

France à négocier.

La plus riche documentation inédite de ce livre concerne précisément la politique extérieure du FLN puis du GPRA. Les relations intermaghrébines toutefois y apparaissent sous un jour plus difficile encore qu'on ne le sait généralement, encore que ces textes qui sont en bref le dossier des contentieux ne rendent compte — Harbi le souligne — que du côté négatif de ces relations. Sans les Etats frères du Maghreb, le combat des Algériens eût été rendu plus difficile.

Il n'y a plus à craindre dans ces quelques lignes que me dictent mon amitié pour l'Algérie et la reconnaissance qu'on doit au travail de Harbi, de déflorer l'intérêt d'un livre que le lecteur vient de parcourir. Puis-je simplement suggérer au lecteur pressé qu'il aura, comme tous les historiens, le devoir de relire de près ces innombrables documents si riches de contenu positif et aussi de non-dit volontaire ? A lire successivement ces rapports et ces dialogues où percent parfois le découragement, parfois l'auto-satisfaction, plus souvent une méfiance généralisée, on se dit que jamais encore nous avait été proposée pareille galerie de leaders révolutionnaires ou de militants obscurs peints par eux-mêmes. Sous son aspect impressionniste, je signale ce livre comme le tableau le plus éclatant de la révolution algérienne qu'il nous ait été donné de lire jusqu'ici.

CHARLES-ROBERT AGERON

Annexes

1. TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS MINISTERIELLES INTERESSANT L'ALGERIE DU 1^er^ OCTOBRE 1954 A JUIN 1958 (IV^e^ REPUBLIQUE). LA V^e^ REPUBLIQUE DU 9 JANVIER 1959 AU 3 JUILLET 1962.

2. LA 1^ere^ DIRECTION DU FLN : UN CONTRAT MORAL ENTRE NEUF HOMMES.

3. CHRONOLOGIE.

ANNEXE I. — TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS MINISTERIELLES INTERESSANT L'ALGERIE DU 1er OCTOBRE 1954 A JUIN 1958 (IVe REPUBLIQUE)

DATES	PRESIDENT DU CONSEIL	MINISTRE DE L'INTERIEUR	MINISTRE DE LA DEFENSE	MINISTRE DE LA JUSTICE	GOUVERNEUR GENERAL
1.10.1954 au 5.2.1955	Mendès-France (Rad.)	F. Mitterrand (UDSR)	Général Koenig (Rep. Soc.)	Emile Hugues (Rad.)	nov. à février : Roger Léonard ; début février : Jacques Soustelle.
23.2.55 au 24.1.56	Edgar Faure				Jacques Soustelle
31.1.56 au 21.5.1957	Guy Mollet (SFIO)	Gilbert Jules (Rad.) M. Champeix (SFIO) secrétaire d'Etat	Bourgès-Maunoury (Rad.) Max Lejeune (SFIO) secrétaire d'Etat	F. Mitterrand (UDSR)	Georges Catroux jusqu'au 6.2. puis à partir du 9.2. Robert Lacoste (SFIO) ministre résident.
12.6.1957 au 30.9.1957	Bourgès-Maunoury (Rad.)	Gilbert Jules (Rad.)	André Morice (Rad.)	Général Corniglion-Molinier (RGR)	Robert Lacoste ministre résident ; Max Lejeune. (Sahara)
5.11.1957 au 15.4.1958	Félix Gaillard (Rad. Soc.)	Bourgès-Maunoury	J. Chaban Delmas	Robert Lecourt (MRP)	Algérie : Robert Lacoste Sahara : Max Lejeune
12.5.1958 au 28.5.1958	Pierre Pflimlin	Maurice Faure	Pierre de Chevigné (MRP)	Robert Lecourt (MRP)	André Mutter (Ind.) (Algérie) ; Corniglion-Molinier ministre d'Etat (Sahara).
1.6.1958 au 8.1.59	Charles de Gaulle (également ministre de la Défense)	Emile Pelletier	Pierre Guillaumat (ministre des Armées)	Michel Debré	Le Général Salan délégué général en Algérie du 9.6. au 12.12. 19.12 : Paul Delouvrier, délégué général. Maurice Challe, général en chef.

LA V^e^ REPUBLIQUE — DU 9 JANVIER 1959 AU 3 JUILLET 1962

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE	PRESIDENT DU CONSEIL	AFFAIRES ALGERIENNES
Charles de Gaulle	Michel Debré (UNR) (1.59 - 4.62) Georges Pompidou (UNR) (4.62 - 7.62)	Présidence de la République : Bernard Tricot (1959-mars 1962) Ministre d'Etat chargé des Affaires Algériennes : Louis Joxe (4.11.60 - 7.62) Délégué général : Paul Delouvrier jusqu'en novembre 1960 puis Jean Morin jusqu'au 19 mars 1962 et enfin Christian Fouchet, Haut Commissaire de la République en Algérie. Commandement en chef de l'armée : Général Maurice Challe jusqu'au 23.4.60. Général Crépin jusqu'en février 61. Général Gambiez jusqu'au 7.6.61. Général Ailleret jusqu'à l'indépendance.

ANNEXE II. — LA 1re DIRECTION DU FLN : UN CONTRAT MORAL ENTRE NEUF HOMMES

La première direction du FLN :
C'est davantage « un contrat moral entre neuf hommes » liés par des buts de guerre plus que par un programme.
Ces hommes représentent diverses factions de l'appareil du MTLD. Ils se regrouperont entre juin et août 1954.

1. LE COMITE DES 22 (FORMÉ FIN JUIN)1

Ce comité comprend essentiellement des permanents du MTLD, illégaux depuis mars 1950.

a) Les permanents de la wilaya d'Oran :
Ben M'Hidi Larbi, d'Aïn M'lila; Boussouf Abdelhafid, de Mila; Mechati Mohammed, de Constantine; Benabdelmalek Ramdane, de Constantine.

b) Les permanents de la Fédération de France :
Bendiaf Mohammed de M'Sila ; Didouche Mourad d'Alger.

c) Les illégaux réfugiés dans les campagnes :
Souidani Boudjemâa, de Guelma ; Youssef Zighoud, de Condé Smendou ; Lakhdar Bentobbal, de Mila ; Benaouda Ben Mostafa, d'Annaba ; Beji Mokhtar, de Souk-Ahras ; Bouchaïd Ahmed, d'Aïn Temouchent ; Rabah Bitat, d'El Oued ; Habachi Abdelsalam d'Annaba.

d) Des responsables de la kasma de Constantine :
Rachid Mellah, Saïd Bouali, Youssef Haddad, tous originaires de la région d'El Milia.

e) Des militants d'Alger :
Bouadjadj Zoubir, d'Alger ; Othmane Belouizdad, d'Alger ; Mohammed Merzougui, d'Alger ; Lamoudi Abdelkader d'Alger (originaire de Biskra).

f) Un membre du Comité central : Ben Boulaïd Mostefa, d'Arris.

Le Comité des 22 s'est donné une direction exécutive de cinq membres :
Ben Boulaïd, M. Boudiaf, L. Ben M'hidi, M. Didouche et R. Bitat.

2. LA DELEGATION DU MTLD AU CAIRE

Préoccupée par le problème de la lutte armée dès 1952, elle s'engagera dans sa préparation active après la rencontre Ben Bella - Boudiaf vers le 7 juillet à Berne.
Aït Ahmed Hocine, d'Aïn El Hammam ; Ben Bella Ahmed, de Marnia ; Khider Mohammed, d'Alger.

3. LA WILAYA DE KABYLIE

Messaliste au cours de la crise du MTLD, la wilaya de Kabylie organisée en fractions dès le 15 février 1954 passera un accord avec la direction issue du Comité des 22. Celle-ci s'élargira à Krim début août 1956. La direction intérieure comprendra désormais six membres. Elle passera à l'histoire sous le nom de « Comité des 6 ».
Les dirigeants de la wilaya de Kabylie étaient :
Krim Belkacem d'Aït Ou Yahia Moussa ; Amar Ouamrane ; Si Moh Touil ; Zamoum Ali, d'Amechras ; Zamoum Mohammed, d'Amechras ; Mellah Ali ; Babouche Saïd, Yazourene Mohammed ; Guemraoui Ahmed de Bouira.

CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION ALGERIENNE ISSU DU CONGRES DE LA SOUMMAM (20 AOUT 1956)

(17 membres titulaires et 17 suppléants)[2]

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Aït Ahmed Hocine	Aïssa
Abbane Ramdane	Bentobbal Lakhdar
Abbas Ferrat	Boussouf Abdelhafid
Boudiaf Mohammed	Benyahia Mohammed
Ben Boulaïd Mostefa	Dehiles Slimane
Belkacem (Temam Abdelmalek)	Francis Ahmed
Ben Bella Ahmed	Mohammedi Saïd
Ben M'Hidi Larbi	Mezhoudi Brahim
Bitat Rabah	Mouloud
Khider Mohammed	Mellah Ali
Krim Belkacem	Mourad (Lebjaoui Mohammed)
Lamine Debaghine Mohammed	Mahsas Ahmed
Mokrane (Aïssat Idir)	Mehri Abdelhamid
Ouamrane Amar	Saad
Tewfik El Madani	Saddek
Yazid M'Hammed	Thaalbi Tayeb
Zighoud Youssef	Zoubir

1er CCE (AOUT 1956-AOUT 1957)

Membres : Abbane Ramdane, Ben Khedda Ben Youssef, Ben M'Hidi Larbi, Dahlab Saad, Krim Belkacem.

2e CCE (AOUT 1958-SEPTEMBRE 1958)

Abbane Ramdane, Abbas Ferhat, Bentobbal Lakhdar, Boussouf Abdelhafid, Cherif Mahmoud, Debaghine Mohammed Lamine, Mehri Abdelhamid, Ouamrane Amar.
A titre honorifique : Aït Ahmed Hocine, Ben Bella Ahmed, Bitat Rabah, Boudiaf Mohammed et Khider Mohammed.

(suite p. 544)

1er GPRA (19 SEPTEMBRE 1958-JUILLET 1959)

Abbas Ferhat	Président du Conseil
Krim Belkacem	Vice-président et ministre des Forces armées
Ben Bella Ahmed	Vice-président
Aït Ahmed Hocine	Ministre d'Etat
Bitat Rabah	Ministre d'Etat
Boudiaf Mohammed	Ministre d'Etat
Khider Mohammed	Ministre d'Etat
Debaghine Mohammed Lamine	Affaires extérieures
Cherif Mahmoud	Armement et Ravitaillement
Bentobbal Lakhdar	Intérieur
Boussouf Abdelhafid	Liaisons générales et Communications
Mehri Abdelhamid	Affaires nord-africaines
Francis Ahmed	Economies et Finances
Yazid M'Hammed	Information
Ben Khedda Ben Youssef	Affaires sociales
El Madani Tewfik	Affaires culturelles
Khene Lamine	Secrétaire d'Etat à l'Intérieur
Oussedik Omar	Secrétaire d'Etat à l'Intérieur
Stambouli Mostefa	Secrétaire d'Etat à l'Intérieur

2e CNRA (DECEMBRE 1959-JUILLET 1962)[3]

Liste des participants à la réunion du CNRA de décembre 1959 à janvier 1960.

1. Abidi Hadj Lakhdar (colonel)
2. Abbas Ferhat
3. Adlani Amar
4. Benaouda Benmostefa Amar (colonel)
5. Bencherif Ahmed (commandant)
6. Ben Khedda Ben Youssef
7. Bennoui Mostefa (commandant)
8. Bensalem Nourredine
9. Bentobbal Lakhdar
10. Benyahia Mohammed
11. Bouaziz Rabah
12. Boudaoud Omar
13. Boumedienne Houari (colonel)
14. Boumendjel Ahmed
15. Boussouf Abdelhafid
16. Dahlab Saad
17. Dehiles Slimane (colonel Saddak)
18. Dghine Ben Ali (colonel Lotfi)
19. Farradj (commandant Tahar)
20. Francis Ahmed
21. Haroun Ali
22. Kaci (commandant)
23. Kafi Ali (colonel)
24. Kaïd Ahmed (commandant)
25. Kheireddine (cheikh)
26. Krim Belkacem
27. Mendjeli Ali (commandant)
28. Mehri Abdelhamid
29. Mohammedi Saïd (colonel Nasser)
30. Ouamrane Amar (colonel)
31. Oussedik Omar (commandant)
32. Rejaï Amar (commandant)
33. Souahi Ali (commandant)
34. Souissi Abdelkrim
35. Yazid M'Hammed
36. Zbiri Tahar (commandant)
37. Zerrari Rabah (commandant Azeddine)

2e GPRA (JANVIER 1960-AOUT 1961)

Abbas Ferhat	Président
Krim Belkacem	Vice-président et Affaires extérieures
Ben Bella Ahmed	Vice-président
Aït Ahmed Hocine	Ministre d'Etat
Bitat Rabah	Ministre d'Etat
Boudiaf Mohammed	Ministre d'Etat
Khider Mohammed	Ministre d'Etat
Mohammed Saïd	Ministre d'Etat
Bentobbal Lakhdar	Ministre de l'intérieur
Boussouf Abdelhafid	Armement et Liaisons générales
Mehri Abdelhamid	Affaires sociales et culturelles
Francis Ahmed	Economie et Finances
Yazid M'Hammed	Information

N.B. : Elimination de Debaghine Lamine, Cherif Mahmoud et Twefik El Madani du CNRA et du gouvernement.

3e GPRA

Ben Khedda Ben Youcef	Président
Krim Belkacem	Vice-président et Intérieur
Ben Bella Ahmed	Vice-président
Boudiaf Mohammed	Vice-président
Aït Hocine Ahmed	Ministre d'Etat
Bentobbal Lakhadar	Ministre d'Etat
Bitat Rabah	Ministre d'Etat
Khider Mohammed	Ministre d'Etat
Mohammedi Saïd	Ministre d'Etat
Boussouf Abdelhafid	Armement et Liaisons générales
Yazid M'Hammed	Information
Dahlab Saad	Affaires étrangères

NOTES

1. Dans notre ouvrage *Aux origines du FLN* (Christian Bourgois 1975) nous avons donné le nom de Hadj Ben Alla parmi les membres du Comité des 22. Dans son étude sur la préparation du 1er novembre (*El Jarida* nov. déc. 1974 n° 15) Boudiaf a contesté l'appartenance de Ben Alla au Comité des 22. En fait, le 22e membre était Youssef Haddad.
2. Les pseudonymes suivants : Saïd, Saddek, Zoubir et Mouloud n'ont pas été à ce jour décodés d'une manière satisfaisante. On sait toutefois que Saad Dahlab et Salah Louanchi figuraient dans le 1er CNRA qui ne se réunira jamais au complet et sera certainement remanié par accord entre les principaux dirigeants (cf. liste des participants au CNRA d'août 1957).
3. La liste du CNRA acceptée au cours de l'été 1959 par la réunion des 10 n'a jamais été rendue publique. Les membres de conseil de wilaya en faisaient automatiquement partie mais ne pouvant assister à ses séances, donneront procuration pour voter à leur place aux anciens chefs de wilaya présents à Tunis. Pour cette raison, nous avons cru plus utile de donner la liste des participants.

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
1. LA NAISSANCE DU NATIONALISME ALGERIEN 1912-1938		
26 juin 1912 : Les partisans de l'assimilation présentent au président Poincaré une note « *Le Manifeste Jeune Algérien* ».		
1916 : Troubles dans les Aurès contre le service militaire.		
Février 1919 : Loi sur la représentation des indigènes.		1919 : Montée de Mustafa Kemal en Turquie.
	1920 : Naissance du PCF.	
	1921 : Le PCF crée l'union intercoloniale.	
1922 : Division de Jeunes Algériens en partisans et adversaires de la naturalisation avec l'émir Khaleb.		1922 : Appel de l'Internationale communiste pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie.
		1923 : Naissance de la République du Rif d'Abdelkrim.
1924 : L'émir Khaleb soumet son programme au cartel des gauches.	1924 : Bolchevisation du PCF. Victoire électorale du cartel des gauches.	1924 : Chute du califat.
	1925 : Crise dans le PCF sur l'orientation du travail colonial.	Mars 1925 : A l'IC Hadj Ali contre l'alliance avec la bourgeoisie.

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 2)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
Mars 1926 : Naissance de l'ENA : but : l'indépendance.		1926 : Reddition d'Abd El Krim. Mai 1926 : Echec du congrès panislamique du Caire. Pas de calife. Juin-juillet : Echec du congrès panislamique de la Mecque.
1927 : Crise au sein de l'ENA entre communistes et indépendants (nationalistes).		
1928 : Messali prend la direction de l'ENA.		
1929 : Interdiction de l'ENA.		
1930 : Algérie, célébration du centenaire de la conquête. 20 juin 1930 : Formation de la Fédération des élus musulmans du Constantinois dont Ferhat Abbas et Bendjelloul (assimilationistes).		1930 : Tunisie : congrès eucharistique de Carthage.
5 mars 1931 : Fondation de l'Association des Oulémas réformistes ; but : reconnaissance de la personnalité algérienne.	3 juillet 1931 : Proposition de loi Violette : citoyenneté à l'élite algérienne avec maintien du statut personnel.	1931 : Echec du congrès panislamique de Jérusalem.
28 mai 1933 : L'ENA se sépare définitivement du PCF.	Août 1934 : Formation du Rassemblement populaire français. Décret Régnier sur la répression en Algérie.	

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 3)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
		1935 : Congrès islamo-européen à Genève. Présence de Messali.
Mars 1936 : Messali se réfugie à Genève.	1936 : Front populaire en France.	1936 : Traité anglo-égyptien.
7 juin 1936 : 1er congrès musulman. (Elus oulemas et communistes) ; but : l'égalité par le rattachement de l'Algérie à la France.		
2 août 1936 : Messali condamne, à Alger la politique du congrès musulman.		
17 août 1936 : La région algérienne du PCF se transforme en PCA.		
26 janvier 1937 : Nouvelle interdiction de l'ENA.	Silence du PCF sur la dissolution de l'ENA. Protestations de la gauche de la SFIO.	
11 mars 1937 : Messali fonde le PPA à Nanterre.		
9-11 juillet 1937 : 2e congrès musulman : le PPA non admis.		
27 août 1937 : Arrestation de Messali.		
Octobre 1937 : Messali, emprisonné, conseiller général d'Alger.	Décembre 1937 : Le 9e congrès du PCF se prononce contre l'indépendance de l'Algérie.	
II. ECHEC DE L'ASSIMILATION ET MONTEE DU NATIONALISME 1938-1945 1938 : Eclatement du congrès musulman.		
Février : Les Oulemas renoncent au programme politique du congrès musulman. Le PPA propose aux Oulemas un rassemblement musulman.	Mars : ajournement du projet Blum Violette sur l'assimilation des élites.	
Juillet : Division des assimilationistes : Abbas se sépare de Bendjelloul.		

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 4)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
Janvier 1939 : Le PCA et Bendjelloul défendent encore le projet Blum Violette.		
26 septembre 1939 : Interdiction du PPA.	Septembre 1939 : La Drôle de Guerre.	
Novembre 1940 : Jusqu'en décembre 1941 le PCA réclame l'indépendance.	Mai-juin 1940 : L'Allemagne envahit la France.	
		1941 : Proclamation de l'indépendance de la Syrie sous mandat français.
1942 : F. Abbas énonce une conception fédérale des rapports franco-algériens. Novembre 1942 : Débarquement des alliés en Afrique du Nord.		
31 mars 1943 : S'inspirant des idées d'Abbas, les élus lancent le manifeste du peuple algérien. 11 juin 1943 : Ferhat Abbas et Tamzali remettent un projet de réforme au général Catroux. Décembre 1943 : Création d'une commission de réformes musulmanes.		
7 mars 1944 : Ordonnance donnant la nationalité française à une catégorie d'Algériens. 14 mars 1944 : PPA, Oulemas et partisans d'Abbas s'unissent au sein des AML. But : un parlement algérien. Septembre 1944 : Contre les AML. Les communistes créent les Amis de la démocratie.		

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 5)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
Avril 1945 : Discussions au sein des AML entre indépendantistes et fédéralistes. 23 avril : Déportation de Messali à Brazzaville. 8 mai 1945 : Massacres de Sétif et Guelma.	8 mai 1945 : La libération de la France. Le PCF appelle à la répression.	1945 : Les nationalistes indonésiens proclament l'indépendance. Septembre : Ho Chi Minh proclame l'indépendance du Vietnam.
III. L'IMPOSSIBLE VOTE LEGAL 1946-1953		
Mars 1946 : Ferhat Abbas lance l'UDMA. Juin 1946 : Victoire de l'UDMA aux élections législatives. Abstention du PPA.	9 mars 1946 : Loi d'amnistie à l'initiative du PCF.	1946 : Echec de la conférence de Fontainebleau.
Octobre 1946 : Messali libéré regagne l'Algérie.		
Novembre 1946 : Le PPA propose l'union à l'UDMA et aux Oulemas. Echec.		Novembre 1946 : Bombardement d'Haïphong.
Novembre 1946 : Messali crée le MTLD qui se présente aux élections législatives. Abstention de l'UDMA.		
15 février 1947 : A son 1er congrès, le MTLD crée une organisation paramilitaire, l'OS.		1947 : Indépendance de l'Inde et du Pakistan. Naissance du Comité de libération du Maghreb au Caire. Répression des nationalistes malgaches.
20 septembre 1947 : Tous les députés musulmans contre le statut de l'Algérie.		
Octobre 1947 : Victoire du MTLD aux élections municipales.		

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 6)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
Avril 1948 : Elections truquées. Viol du statut de l'Algérie.		
Décembre 1948 : La lutte armée à l'ordre du jour dans le PPA.		
Mars 1949 : Crise du MTLD dite crise berbériste.		
5 avril 1949 : L'OS attaque la poste d'Oran.		1949 : Guerre israélo-arabe.
Mai 1949 : Le PCA demande une République algérienne avec son Parlement et sa constitution.		21 septembre : Naissance de la République populaire de Chine.
Mars 1950 : La police démantèle l'OS.		
17 juin 1951 : Truquage des élections à l'Assemblée nationale.		
5 août 1951 : Naissance du FADRL.		Décembre 1951 : Début de la crise tunisienne.
1952 : Cheikh Brahim s'installe au Caire.		2 février 1952 : à Paris, pacte des organisations nationalistes du Maghreb. 23 juillet : Coup d'Etat militaire en Egypte. Emergence de Nasser. 7-13 décembre : Emeutes à Casablanca à la suite de l'assassinat de Hached en Tunisie. Epreuve de force en Tunisie.

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 7)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
IV. MALAISE DANS LES MOUVEMENTS NATIONALISTES ET SCISSION DU MTLD 1953-1954		
Avril 1953 : 2e congrès du MTLD.		
Juillet - décembre : Discussions entre Messali et le Comité central.		20 août 1953 : Déposition de S.M. Mohammed V.
10 décembre : Malgré Messali, le CC appelle à un congrès national algérien.		
27 décembre : Crise ouverte du MTLD.		
23 mars 1954 : Naissance du CRUA.		
		7 mai 1954 : Chute de Dien-Bien-Phu.
Juin 1954 : Regroupement des anciens de l'OS (Comité des 22).	17-18 juin : Mendès-France président du Conseil.	
14-17 juin 1954 : Congrès messaliste à Hornu (Belgique). Scission du MTLD.		
1re quinzaine de juillet : Entretien Boudiaf — Ben Bella en Suisse.	Juillet : Accords de Genève avec le Viet-nam.	
20 juillet : Dissolution du CRUA.	31 juillet : La France reconnaît le principe de l'autonomie en Tunisie.	
13-16 août : Congrès de partisans du CC.		
Août : accord entre le Comité des 22 et la wilaya de Kabylie.		
Août - Novembre : Gestation du FLN-ALN.		

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 8)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
V. LA GUERRE DE LIBERATION NATIONALE — NOVEMBRE 1954-1962 1er novembre : Début de la lutte armée sous la direction du FLN. 5 novembre 1954 : Dissolution du MTLD. 22 décembre 1954 : Arrestation des dirigeants MTLD. Messali subtitue le MNA au MTLD.	9 novembre : Le PCF condamne l'action du FLN. 24 novembre : Mitterrand prône le recours à la force. 1er décembre : Renforts militaires en Algérie. 10 décembre : Débat à l'Assemblée sur l'Afrique du Nord.	7 et 9 novembre : Ajournement des questions tunisienne puis marocaine à l'ONU. 20 novembre : Accord franco-tunisien pour l'arrêt de la lutte armée.
1955 : Implantation militaire du FLN.		
15 janvier : Mort de Didouche Mourad. 11 février : Arrestation de Ben Boulaïd. 16 mars : Arrestation de Bitat. 28 mars : Contacts Soustelle — nationalistes non FLN.	Janvier : J. Soustelle nouveau gouverneur de l'Algérie. Février : Chute de Mendès-France.	
Avril 1955 : UDMA et PCA participent aux élections cantonales.		Avril : Conférence de Bandoeng.
15 juin 1955 : Le FLN dénonce les nationalistes modérés. Juin : Le CC du PCA décide de rejoindre la lutte armée. Juillet 1955 : Naissance de l'UGEMA. Ralliement des centralistes au FLN.	31 mars : Loi sur l'état d'urgence en Algérie.	3 juin : Signature des accords franco-tunisiens.
20 août : Soulèvement du Nord Constantinois.	Août : Rappel de 60 000 disponibles.	20 août : Emeutes au Maroc.
13 septembre 1955 : Dissolution du PCA.	11 septembre : 1re manifestation des appelés.	30 septembre : Inscription de la question algérienne à l'ONU.
Octobre : Action MNA en Oranie : échec.		Octobre : Action conjuguée algéro-marocaine dans le Rif et au Maroc. 16 novembre : Mohammed V rétabli sur le trône.
Décembre : Démission des élus UDMA.	10 décembre : Formation du Front républicain.	

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 9)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
Janvier 1956 : L'UDMA rejoint le FLN. 16 janvier : Motion des 61 élus demandant la nationalité algérienne. 12 février 1956 : Ralliement des Oulemas au FLN. Février 1956 : Le FLN rejette toute union avec le MNA. 16 février 1956 : Naissance de l'USTA (messaliste). 24 février : Naissance de l'UGTA (frontiste). Mars : Le FLN prend le dessus sur le MNA en Kabylie. Naissance des combattants de la libération (PCA). 27 mars : Mort de Ben Boulaïd. 16 avril : Mort de Souidani Boudjemaa du Comité des 22. 21 avril : Ferhat Abbas rejoint Le Caire. 2 juin : Mort de l'aspirant Maillot (PCA). 1er juillet 1956 : Les combattants de la libération intégrés au FLN. 20 août : Congrès FLN de la Soummam. Création d'un CC et d'un CNRA. 7 septembre 1956 : 1er congrès de l'UGCA. Début du terrorisme à Alger. 23 septembre : Mort de Zighoud Youssef. 22 octobre : Kidnapping de l'avion royal marocain avec les dirigeants du FLN. Fin 1956 : Lebjaoui responsable du FLN France.	2 janvier : Elections en France. 31 janvier : Investiture de Guy Mollet. 6 février : Guy Mollet cède aux Européens. Démission du général Catroux, ministre résident en Algérie. 9 février : Nomination de Lacoste ministre résident en Algérie. 12 mars : Vote des pouvoirs spéciaux. 11 avril : Dissolution de l'Assemblée algérienne. Septembre 1956 : 600 000 hommes en Algérie. 25 octobre : Alain Savary hostile à la politique de Guy Mollet démissionne du gouvernement.	27 janvier : Salah Ben Youssef quitte la Tunisie pour l'Egypte. 2 mars : Indépendance du Maroc. 20 mars : Indépendance de la Tunisie. 28 mars : Allal El Fassi réclame le Sahara occidental. 2 juin : L'AL Marocaine attaque dans les confins algéro-marocains. 18 juillet : Tito, Nehru et Nasser condamnent à Brioni la politique française en Algérie. 1er septembre : Rencontre à Rome entre Commin (SFIO), Yazid et Kiouane (FLN). 23 octobre : Emeutes à Meknes contre les Français. Insurrection en Hongrie. 1er novembre : Agression tripartite contre l'Egypte. 4 novembre : Intervention soviétique en Hongrie.

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 10)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
28 janvier - 4 février : Grève de 8 jours.	7 janvier : Le général Massu responsable de la Sécurité à Alger. 9 janvier : Déclaration de Guy Mollet sur l'Algérie.	
12 février : Exécution de militants algériens dont Yveton. 28 février : Arrestations de Lebjaoui et Taleb à Paris.		18 février : Le président Bourguiba demande l'évacuation des troupes françaises.
1er mars : Arrestation de Louanchi à Paris. 5 mars : Assassinat de Ben M'Hidi arrêté le 25 février. Mars : Le CCE quitte Alger.		
28 mai : Massacre de Melouza par le FLN.	21 mai : Chute du cabinet Guy Mollet.	
Juin : Le CCE s'installe à l'étranger.	11 juin : Cabinet Bourgès-Maunoury.	
Juillet : Omar Boudaoud responsable de la Fédération de France.		
20 août : Réunion du CNRA au Caire. Remaniement du CCE.		
24 septembre : Démantèlement de la zone autonome d'Alger. Arrestation de Yacef Saâdi.		9 septembre : Etat d'urgence dans les provinces tunisiennes frontalières de l'Algérie.
25-29 octobre : Le FLN maintient le préalable de l'indépendance.		
6 novembre : Accord Bellounis — armée française.	29 novembre : Loi-cadre sur l'Algérie.	22 novembre : Proposition de bons offices tuniso-marocains (refus français).
Décembre : Assassinat d'Abbane Ramdane.		6 décembre : Regroupement des troupes françaises en Tunisie.

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 11)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
28 janvier 1958 : Dissolution de l'UGEMA.		
		8 février : Bombardement de Sakiet - Sidi - Youssef (Tunisie).
		22 février : Bons offices anglo-américains entre Tunisie et France.
30 mars : Journée de solidarité mondiale avec l'Algérie.		
Avril : La direction de la Fédération de France s'installe en Allemagne. Formation du Comité d'organisation militaire.		
29 avril : Ralliement des forces de Kobus au FLN.	**26 avril** : Manifestation ultra à Alger.	**27-30 avril** : Conférence maghrébine de Tanger.
9 mai : Le FLN annonce l'exécution de trois militaires français.	**13 mai** : L'armée au pouvoir en Algérie. Comité de salut public.	
Juin-juillet : Crise algéro-tunisienne à propos du pipe-line d'Edjelé.	**1er juin** : De Gaulle président du Conseil. **9 juin** : Salan délégué général en Algérie.	**17-20 juin** : Conférence maghrébine de Tunis.
Juillet : rupture Bellounis — armée française. Mort de Bellounis. **22 juillet** : saisie d'*El Moudjahid* à Tunis.		

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 12)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
25 août : action armée du FLN en France.		
19 septembre : Formation du GPRA.	28 septembre : Référendum constitutionnel.	28 septembre : La Guinée choisit l'indépendance.
25 octobre . Le FLN rejette l'offre de De Gaulle.	14 octobre : Les officiers quittent le Comité de salut public.	
	23 octobre : de Gaulle offre « la paix des Braves ».	
23-30 novembre : Elections truquées en Algérie.		
		8 décembre : Congrès des peuples africains à Accra.
	19 décembre : Delouvrier délégué général en Algérie. Challe général en chef. 21 décembre : De Gaulle président de la République et de la Communauté.	
Fin décembre : Réunion inter-wilayas : absence des wilayas 2 et 5.		

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 13)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
	8 janvier : Naissance de la Ve République.	8 janvier : Entrée de Castro à La Havane.
7 mars 1959 : Transfert des ministres FLN emprisonnés à l'île d'Aix.		
		10 novembre : de Gaulle renouvelle son offre de négociations.
11 mars : Ali Hambli se rend avec ses troupes à l'armée française.		
Mars : Crise au sein du GPRA après le suicide d'Amira au Caire.		
28 mars : Mort des colonels Amirouche et Si Haoues.	Mai : Rencontre en Suisse des responsables des réseaux de soutien au FLN.	
Juillet : Début de la réunion des 10 colonels de l'ALN.		
29 juillet : « Mort » d'Aïssat Idir.		Eté 1959 : Crise algéro-tunisienne aux frontières.
28 septembre : Le GPRA demande des garanties sur les conditions de l'autodétermination.	16 septembre : Discours de De Gaulle sur l'autodétermination.	
20 novembre : Le GPRA désigne les prisonniers de l'île d'Aix pour négocier avec la France. Refus de De Gaulle.		
Décembre : Fin de la réunion des colonels. Désignation d'un nouveau CNRA.		12 décembre : Echec de la question arabo-asiatique sur l'Algérie.
16 décembre : Réunion du CNRA à Tripoli.		

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 14)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
1960		
18 janvier 1960 : Fin de la réunion du CNRA. Reconduction du gouvernement Abbas. Boumedienne chef d'état-major de l'ALN.	18 janvier : Rappel du général Massu. 24 janvier : Barricades à Alger. 28 janvier : Delouvrier et Challe quittent l'Algérie.	
19 février : Appel de F. Abbas aux Européens d'Algérie pour édifier ensemble la République.		
30 avril : Voyage de Krim à Pékin.	Mai : 1er numéro de *Vérité* : Liberté de Vidal-Naquet.	
10 juin : Entretiens Si Salah - De Gaulle à l'insu du GPRA.		
25-29 juin : Pourparlers franco-algériens à Melun. Echec.		
		Août : Crise entre la Chine et l'URSS.
7 octobre : L'URSS reconnaît le GPRA.		
22 octobre : Attaque des postes de harkis à Paris.	27 octobre : Manifestation de l'UNEF contre la guerre.	
3 novembre : Procès des barricades. 4 novembre : De Gaulle : « La République algérienne existera un jour. »		
	24 novembre : Morin délégué en Algérie. Voyage de De Gaulle en Algérie.	
		11-25 décembre : Conférence des 81 partis communistes à Moscou.
9-13 décembre : Manifestations populaires pour l'indépendance.		20 décembre : Fondation du Front de Libération au Sud Vietnam.

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 15).

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
8 janvier 1961 : Référendum sur l'autodétermination.	Janvier : Salan à Madrid. 4 janvier : 16 généraux contre l'autodétermination. 25 janvier : Le général Challe contre la politique de De Gaulle.	
22 février : Rencontre Pompidou-Boumendjel en Suisse.	Février : Constitution de l'OAS.	
30 mars : Communiqué du GPRA et du gouvernement français sur l'ouverture de négociations (7 avril). 31 mars : Le GPRA renonce à se rendre à Evian.		
20 mai : Ouverture des négociations d'Evian. 17 juin : Ajournement des négociations.	22 avril : Putsch des généraux.	15 avril : Echec de l'invasion de Cuba par les USA. 21-23 juin : Bizerte investie par l'armée française.
5 juillet : Journée contre la partition en Algérie. 15 juillet : Démission de l'état-major de l'ALN. 20 juillet : Reprise des négociations à Lugrin. 23 juillet : Mort du commandant Si Salah. 28 juillet : Suspension des négociations franco-algériennes.		
9-28 août : Réunion du CNRA à Tripoli. Ben Khedda, président du GPRA.		
17 octobre : Manifestation des Algériens à Paris contre le couvre-feu.		
1er novembre : Journée pour l'indépendance de l'Algérie. 4 novembre : Arrestation d'A. Fares à Paris.		
9-13 novembre : Manifestations et contre-manifestations à Alger.	6 décembre : Journée anti-OAS en France.	

ANNEXE III. — CHRONOLOGIE (suite 16)

ALGERIE	FRANCE	MONDE ANTICOLONIALISTE
10 février 1962 : Contrat franco-algérien aux Rousses. Février : Le CNRA ratifie les accords.	Janvier-mars : multiplication des attentats OAS en Algérie et en France.	
7 mars : Négociations à Evian. 19 mars : Cessez-le-feu.	30 mars : Salan crée le CNR.	
	14 avril : Pompidou Premier ministre. 20 avril : Arrestation de Salan.	
27 mai : Réunion du CNRA. Crise du FLN.		
7 juin : Accord FLN — OAS à Alger.		

VI. CHRONOLOGIE DE LA CRISE DU FLN (1962)

25 juin : Les wilayas 1, 2, 4, la zone autonome d'Alger et la Fédération de France se réunissent à Zemmora pour examiner la crise entre le GPRA et l'état-major.

26 juin : Le conseil inter-wilayas demande au GPRA la dégradation de l'état-major. M. Khider démissionne et fait état d'une divergence de vues sur les prérogatives du GPRA et des organismes qu'il contrôle.

28 juin : Ben Bella quitte précipitamment Tunis à bord d'un avion égyptien.

30 juin : Le GPRA dégrade les membres de l'état-major.

1er juillet : Référendum en Algérie sur l'indépendance. Ben Bella désapprouve la mesure prise par le GPRA.

3 juillet : La France reconnaît l'indépendance de l'Algérie.

9 juillet : Rencontre à Rabat entre des émissaires du GPRA et des wilayas d'une part, Khider et Ben Bella d'autre part.

La formation du groupe de Tlemcen

11 juillet : Ben Bella rentre à Tlemcen où il établit son quartier général. Sa décision est prise de concert avec l'état-major.

12 juillet : A Oran, A. Francis et A. Boumendjel, anciens dirigeants de l'UDMA sont aux côtés de Ben Bella.

16 juillet : F. Abbas rejoint le groupe de Tlemcen mais n'approuve pas le principe du parti unique.

17 ou 22 juillet : Réunion de toutes les wilayas à El-Asnam. Aucune formule d'accord n'est trouvée pour sortir de la crise.

22 juillet : Le porte-parole du groupe de Tlemcen, A. Boumendjel, lit une proclamation instituant un bureau politique du FLN composé de MM. Ben Bella, Khider, Aït Ahmed, Boudiaf, Mohammedi Saïd et Ben Alla. Aït Ahmed et Boudiaf refusent de siéger dans cet organisme.

Naissance du groupe de Tizi-Ouzou

25 juillet : Le commandant Berredjem Larbi prend le contrôle de Constantine. Bentobbal est arrêté. Krim et Boudiaf s'installent à Tizi-Ouzou pour organiser la résistance au « coup de force » des benbellistes. Mais la wilaya IV n'accepte pas de s'engager à leurs côtés.

27 juillet : Aït Ahmed et S. Dahlab démissionnent du GPRA et quittent l'Algérie.
Conversations entre Khider et Ben Khedda à Alger. Ben Tobbal libéré se joint à eux.

28 juillet : Rencontre Khider-Krim. Un compromis entre les divers groupes semble proche.

29 juillet : Alors que la wilaya IV prend le contrôle d'Alger, M. Khider se rend à Paris pour s'entretenir avec les dirigeants de la Fédération de France.

30 juillet : Une rencontre entre trois des principaux protagonistes de la crise, Khider, Krim et Boudiaf, est annoncée. Ce même jour, M. Boudiaf est enlevé par des éléments de la wilaya I à M'Sila. Me Bouzida annonce à Tizi-Ouzou la création d'un comité de liaison pour la défense de la révolution.

Pause dans la crise : L'accord du 2 août

1èr août : Libéré après intervention du bureau politique, M. Boudiaf regagne Alger en compagnie de Bitat et rencontre M. Khider en présence de Krim et du colonel Mohand Ou El-Hadj.

2 août : Accord pour mettre un terme à la crise.

3 août : Le bureau politique s'installe à Alger. Boudiaf en fait partie mais Aït Ahmed refuse toujours de s'y intégrer.

L'action du bureau politique

6 août : Ben Bella se rend à Constantine pour procéder à la reconversion de l'armée et à la séparation des pouvoirs entre FLN et ALN.

10 août : Confronté aux réticences des wilayas III et IV à se dissoudre, M. Khider prononce au nom du bureau politique une allocution dans laquelle il affirme que la reconversion de l'ALN présente un caractère d'urgence incontestable.

13 août : Après consultation des wilayas, le bureau politique précise ses intentions en matière de séparation des pouvoirs et annonce la formation d'un comité national chargé d'organiser le parti.

19 août : Publication des listes des candidats aux élections à l'Assemblée algérienne prévue pour le 2 septembre. La wilaya IV met ses troupes en alerte.

La crise est rouverte

20 août : Khider annonce la création de « comités électoraux » et de « comités de vigilance ».

22 août : Les partisans du bureau politique manifestent à Alger aux cris de « l'armée dans les casernes ».

23 août : La wilaya IV instaure la censure à la radio et dans les journaux pour interdire les déclarations du bureau politique et organise des manifestations.

24 août : Dans une déclaration, les wilayas III et IV annoncent que leurs conseils resteront en place jusqu'à la constitution « d'un Etat algérien élu légalement ».

25 août : Khider annonce que l'obstruction de la wilaya IV ne permet plus au bureau politique d'exercer ses responsabilités. Les élections du 2 septembre sont ajournées. M. Boudiaf démissionne du bureau politique.

3 septembre : Alors que Bitat et Khider se sont réfugiés à l'ambassade d'Egypte, Ben Bella gagne Oran et donne l'ordre aux troupes qui le soutiennent de marcher sur Alger. Des heurts violents, provoquant plus d'un millier de morts, ont lieu près de Boghari.

5 septembre : A la demande du colonel Mohand Ou El-Hadj de la wilaya III, un accord entre le bureau politique et les wilayas III et IV prévoit l'arrêt des combats, la démilitarisation de la ville d'Alger et l'organisation d'élections à bref délai.

9 septembre : Les élections sont fixées au 20 septembre. Les troupes commandées par Boumedienne font leur entrée à Alger.

13 septembre : Une nouvelle liste des candidats à l'Assemblée est publiée. Ben Khedda et Boussouf n'y figurent plus. Boudiaf retire sa candidature. La liste des députés du Nord-Constantinois est profondément remaniée.

20 septembre : Les Algériens sont appelés à ratifier les listes de candidats qui leur sont soumises par le bureau politique.

Index

A

Abbane Ramdane (pseud. Hansen) 105, 121, 130, 160, 161, 168, 171, 175, 176, 177, 178, 179, 185, 420
Abbas Ferhat 16, 25, 26, 49, 84, 86, 106, 107, 143, 165, 175, 176, 178, 179, 183, 194, 225, 270, 298, 303, 308, 371, 400, 401, 414, 415, 418, 419, 421, 422, 424, 425, 426, 459, 467, 468, 469, 470, 471, 474, 475, 476, 477, 479, 495, 503, 504, 506, 507, 511, 512, 515, 521, 527, 528,
Abbo 19, 28
Abdelhafid (cf. Laroussi Khelifa)
Abdelhamid Ali 70, 87
Abd El Kader 17, 23
Abdelkader 1er (émir) 257,
Abd El Krim 40, 41, 74,
Abdeli Aïssa 116, 367, 374,
Abdelmon'im Mustapha 90, 91
Abed (cf. Filali)
Aboud (maréchal) 399,
AFM, Association des femmes musulmanes 93,
AGTA, Amicale générale des travailleurs algériens 157,
Ahardane 263,
Ahidjo Ahmadou 467, 469, 470,
Aïcha Lalla 443, 444,
Aissani 77,
Aïssat Idir 165,
Aït Ahcène 414, 446,
Aït Ahmed Hocine 116, 118, 127, 128, 165, 175, 182, 192, 225, 340,
Aït Ali 19,
Aït Chaalal 405,
Alexeiev 529,
Alexiev 531,
Allal El Fassi 85, 261, 263, 430,
Allahoum Si Mohamed 333,
Ali 367,
Alliance atlantique 492,
ALN, Armée de libération nationale, 105, 106, 112, 119, 135, 136, 137, 138, 142, 143, 145, 160, 162, 164, 166, 181, 182, 189, 191, 194, 195, 200, 208, 209, 210, 213, 225, 227, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 240, 242, 243, 244, 248, 258, 264, 265, 266, 268, 269, 272, 273, 276, 292, 294, 298, 301, 303, 305, 311, 316, 318, 322, 327, 328, 329, 330, 333, 335, 341, 343, 345, 346, 347, 348, 349, 351, 352, 353, 364, 366, 369, 370, 373, 377, 386, 389, 398, 399, 409, 413, 440, 442, 444, 445, 446, 447, 450, 452, 453, 454, 455, 459, 460, 461, 471, 472, 487, 500, 507, 508, 509, 512, 514, 515, 516, 517, 521, 522, 525, 528,
Amara 175,
Amirouche 166, 282,
Amouri 175,
Angelov 529,
Annibal 20,
Aouati Brahim 69,
Arab Saïd 405,
Aron Raymond 266,
Azzedine commandant 322, 331,

B

Bab Allah 28,
Babou Abdelkader 232,
Bachir Hadj Ali 232, 234,
Bachir Al Ibrahimi Mohammed (cheikh) 109,
Baghriche Hachemi 370, 374,
Balafredj Ahmed 193, 223, 414, 417, 419, 423, 424, 431,
Banoun Akli 76,
Bao Daï 84, 85,
Barrat 129,
Basri (Fquih) 444,
Basta 98,
Bayoud 118,

Belkhat 151.
Bekkai Moubarak 459, 461,
Belbegra Mohammed (avocat) 133, 137, 138,
Belhadi Mohammed 357, 367, 370, 371, 372, 373, 375, 376,
Belhocine Mabrouk 225, 228, 393,
Bel Kebir 58,
Belketroussi (cheikh) 366,
Bellounis Mohammed 121, 145, 146, 147, 148, 149,
Belsky 517,
Ben Alla 185, 351,
Ben Amar Khelifa 69, 363, 365, 366, 367, 371, 372,
Benaouda 166, 175,
Benbahmed 501,
Ben Barba 191, 223, 263, 443,
Ben Bella Ahmed 114, 116, 118, 120, 127, 128, 129, 130, 131, 140, 165, 168, 169, 171, 175, 177, 179, 181, 182, 183, 185, 225, 259, 340, 341, 347, 348, 473,
Ben Boulaïd Mustapha 119, 120, 135, 160, 165, 178,
Bendimred 77,
Bendjelloul (docteur) 84
Bengana 37,
Benhabyles Abdelmalek 411, 491,
Ben Khedda Ben Youssef 87, 97, 98, 111, 121, 165, 175, 178, 225, 311, 312, 348, 353, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 525, 526,
Ben M'Hidi Larbi 160, 161, 162, 165, 169, 170, 313, 314,
Ben Larbi Taleb 267,
Ben Lounis Si Mohammed 121,
Ben Mohammed Tayeb 443, 444,
Ben Saïd Ahmed 440,
Ben Salah A. 156, 157,
Ben Seddick Mahjoub 223,
Bensid 155, 156, 370, 371, 372, 374, 375, 376,
Benteftifa 340,
Bentobbal Lakhdar 160, 165, 175, 176, 183, 225, 275, 287, 311, 459, 461, 468, 469, 470, 506, 507, 508, 515,
Benyahia Mohammed 165, 175, 176, 334,
Ben Youssef Salah 223, 261, 268,
Bidault Georges 200,
Bigeard 189,
Bitat Rabah 175, 225, 340, 341, 348,
Boardjanah Ali 91,
Bonaparte (cf. Napoléon)
Bouaouda Amar 183,
Bouabid Abderrahim 137, 414, 415, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426,
Bouattoura 405, 520,
Bouchaïb 185,
Bouchakour 59,
Bouda Ahmed 30, 54, 59, 69, 77, 98, 120, 121, 127,
Boudaoud Omar 334,
Boudiaf Abelhamid 232, 235,
Boudiaf Mohammed (pseud. Smain) 104, 117, 118, 128, 165, 168, 171, 175, 178, 225,
Bouhafa Abed 120,
Bouhali Larbi 235,
Boujerida Amar 129,
Boukheloua 27,
Boulahrouf Tayeb 58, 79, 391, 392.
Boulekhrouf Youssef (commandant) 349,
Boulenouar 363, 365, 366, 367, 368, 372,
Boulkouroua Moussa (pseud. Hamid) 58, 76, 77, 78, 80, 81,
Boumedienne Houari (colonel) 175, 322, 331,
Boumendjel Ahmed 184, 185, 231, 240, 391, 414, 415, 420, 422, 425, 468, 469, 470,
Bouregoa Ali 121,
Bourguiba Habib 74, 85, 179, 192, 193, 199, 223, 257, 258, 259, 261, 262, 263, 267, 269, 270, 326, 327, 392, 398, 399, 427, 448, 458, 463, 465, 466, 467, 509, 510, 522, 524,
Boussouf Abdelhafid 165, 175, 176, 179, 183, 222, 225, 259, 311, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 422, 424, 425, 506, 507, 511, 512, 515, 516, 529, 530,
Boutazir 357,
Bouzid 124,
Bouzida 467,
Bouzouzou 366, 367,
BPCP, Bureau politique consultatif provisoire 372, 373, 375,
Brahimi 16, 25, 26, 118,
Brahimi Lakhdar 411,
Broustra 504,

C

Caballero 16,
Cadi (colonel) 87,
de Calan 37,
Catroux 242,
CCE, Comité de coordination et d'exécution 164, 165, 169, 175, 178, 179, 182, 188, 189, 192, 194, 196, 197, 198, 201, 208, 210, 211, 213, 216, 219, 224, 225, 226, 229, 258, 280, 312, 313, 314, 415, 417, 418, 419, 423, 426, 427, 428, 452, 453,
CGT, Confédération générale du travail 38, 151, 154, 157,
Chaabani (colonel) 339,
Chadly (cf El Mekki)
Chaker Abdel Madjid 414, 425, 446,
Challe M. 521,
Challe plan 519, 523, 526,
Chataigneau 85,
Chauvineau (général) 35,
Chawki Mostefaï (docteur) 459,
Chenil 272,
Chen Yi 521, 522, 523, 525, 526,
Cherif Mahmoud 175, 176, 178, 179, 183, 196, 225,
Chevalier Jacques 55, 59, 85, 86, 87, 340,
Chiang Kai Chek 488,
Chirguer Messaoud 443,
Chou En Laï 521, 527,
CISL, Confédération internationale des syndicats libres 150, 151, 152, 154, 155, 156, 157, 159,
Clausewitz 17, 23, 48,
Clavel 375,
CNR, Conseil national révolutionnaire 93, 95, 96,
CNRA, Conseil national de la révolution algérienne 127, 131, 165, 166, 172, 175, 176, 185, 226, 231, 275, 282, 283, 284, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 301, 307, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 331, 333, 334, 335, 337, 344, 345, 346, 347, 348, 350, 351, 352, 353, 385, 394, 397, 404, 410,
Combette (capitaine) 145,
Comité central 16, 37, 48, 51, 52, 53, 54, 57, 58, 59, 60, 62, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 78, 79, 80, 81, 113, 116, 312, 334,
Congrès de la Soumman 140, 160, 168, 169, 175, 177, 189, 233, 236, 242, 280, 295, 312, 313,
Courrière Yves 177,
Couve de Murville 428,
CRA, Croissant rouge algérien, 287, 296, 398, 404, 491, 498, 501, 531,
CRUA, Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action, 74, 99, 128, 134, 178, 193, 312,

D

Dahlab Saad 59, 165, 175, 178, 341, 520,
Daimenov 531,
Daniel Jean, 130,
Debaghine Lamine Mohammed (docteur) 21, 98, 131, 165, 175, 176, 178, 183, 184, 196, 225, 272, 274, 366, 488,
Defferre 248,
Dehiles Slimane (ou Dhilles) 165, 175, 176,
Dekkar 155, 156,
Demaghlatrous 58, 80,
Dia Mamadou 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470,
Didouche Mourad 178,
Diori Hamani 468, 470,
Djaafar 97, 100,
Djanina 367,
Djillali Badri Ali 443,
Drif (cf. Merbah Moulay)
Driss Rachid 463,
Duclos 100,
Duvivier 189,

E

Eisenhower 199, 208, 425, 519,
El Abdelli Aïssa 69,
El Fassi (cf. Allal El Fassi)
El Glaouï (cf. Nesba Ahmed)
El Khaffif (cf. Filali)
El Larbi Maache 104
El Mahi Mohammed 129
El Mekki Chadly 90, 91, 117, 118, 120, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 136,

El Mestari 58,
El Okbi Tayeb (cheikh) 84,
ENA, Etoile nord-africaine 28, 74, 101, 269,
Engels 21, 23,
Ernoul de la Chenelière (général) 431,

F

FAAD, Front algérien d'action démocratique ou FAD, Front algérien démocratique 357, 363, 365, 366, 367, 368, 372, 373, 374, 375,
Fadel A. (pseud. Fadli) 185,
Fares 340,
Faure Edgar 107,
Fathi 170,
Fédération de France 54, 57, 66, 74, 75, 78, 80, 82, 87, 99, 114, 169, 179, 204, 228, 232, 250, 251, 256,288, 343, 344, 346, 347, 349, 350, 358, 369, 372, 405,
Fédération de Tunisie 343, 344, 346,
Feix Léon 252,
FLN, Front de libération nationale, 92, 95, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 150, 151, 152, 153, 160, 161, 162, 166, 168, 169, 172, 177, 178, 181, 182, 188, 189, 191, 195, 197, 198, 199, 200, 202, 210, 213, 219, 220, 221, 227, 231, 232, 233, 234, 236, 238, 241, 242, 244, 245, 246, 249, 251, 252, 255, 256, 257, 258, 259, 262, 266, 270, 273, 274, 275, 276, 278, 281, 287, 290, 293, 294, 298, 299, 300, 303, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 320, 323, 333, 334, 334, 336, 337, 338, 340, 341, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 357, 360, 361, 362, 364, 366, 369, 370, 371, 373, 376, 377, 378, 381, 385, 391, 398, 410, 413, 414, 420, 422, 428, 429, 439, 443, 444, 452, 466, 487, 497, 498, 499, 504, 506, 507, 508, 511, 522.
Ferhat Abdellah 418
Ferhat M'Hammed 370, 371, 372,
Filali (pseud. Abed et El Khaffif), 66, 67, 68, 69, 75, 76, 97, 98, 99, 100, 117, 128, 131, 358,
FO, Force ouvrière 151, 152, 364,
Francis Ahmed (docteur) 165, 175, 225, 414, 417, 420, 422, 423, 424, 425, 506, 507, 508, 511, 512, 529, 530, 531.

G

Gadiri Hocine (Si Hocine) 444
Gaïd Rachid 414
Gaillard 242, 423,
Gamelin (général) 35
de Gaulle (général) 182, 190, 193, 203, 204, 205, 206, 207, 210, 211, 212, 219, 220, 221, 222, 229, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 261, 262, 264, 265, 266, 273, 274, 292, 293, 306, 316, 319, 357, 359, 360, 361, 370, 375, 383, 384, 387, 388, 391, 392, 394, 398, 407, 414, 417, 418, 419, 420, 421, 423, 424, 464, 465, 466, 468, 469, 470, 488, 489, 492, 493, 494, 509, 510, 511, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524.
Gerroudj Abdelkader 232,
Gharraout 136
GPRA Gouvernement provisoire de la République algérienne 231, 232, 234, 235, 239, 240, 241, 249, 250, 252, 253, 258, 262, 263, 265, 268, 287, 289, 292, 293, 294, 296, 297, 298, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 311, 312, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 325, 326, 327, 328, 330, 333, 335, 338, 339, 340, 341, 342, 345, 346, 347, 350, 351, 352, 353, 357, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 389, 391, 392, 395, 398, 399, 401, 407, 409, 410, 411, 413, 447, 450, 451, 453, 454, 455, 457, 458, 459, 460, 461, 463, 470, 471, 472, 473, 475, 479, 487, 488, 495, 496, 498, 500, 501, 503, 504, 505, 507, 509, 510, 511, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 521, 527, 531,
Gromyko 517, 518, 519
Guedira 459
Guellal 405,
Guerras 185,
Guillabert 463, 465, 468, 470,
Gypter 495,

H

Hachem Ahmed 137,
Hadj Ali 111,
Hadjali (commandant) 178,
Hadjerès 111,
Hambli 267,
Hamid (cf. Taleb Ahmed)
Hamida (El Hadj) 122,
Hamidi 372,
Hamlaoui 27
Hamou Mohammed Aïdi 443,
Hansen (cf. Abbane)
Haouès 282,
Harbi Mohammed 389, 404, 410, 411, 495, 496, 502, 503, 520,
Hassan Aziz 405,
Hermouche 495,
Ho-Chi-Minh 272
Hocine Assela 75
Hou Kong-Kai 521
Houphouet Boigny 181, 465, 466, 481,

I

Ibn Saoud (roi) 96,
Istiqlal 40, 42, 172, 173, 260, 263, 430,
Ivo Mihaljinac 506,

J

Jeanson 130,
Jivko Jivkov 529, 531,
Joxe 341, 372, 511,
Jünger Ernst 35

K

Kaci (commandant) 414,
Kafi Ali 334,
Kamal Mustapha 74,
Kassem (général) 399,
Keita Modibo 325, 474, 476, 477, 478, 479, 480, 482,
Kennedy 307, 493, 513,
Khane Lamine (docteur) 225,
Khelifa (cf. Ben Amar Khelifa)
Khelil Amar 121,
Kheireddine Mohammed (cheikh) 123, 444, 459,
Khettab 19
Khider Mohammed 50, 90, 91, 104, 116, 118, 127, 128, 129, 165, 175, 225, 340, 341, 349,
Khodja 366, 367,
Kiouane Abderrahmane (avocat) 56, 62, 79, 87, 98, 106, 127, 130,
Kitchoulov, 530, 531,
Kolossovsky 517,
Kombiliev 529, 530, 531, 532
Kong Ta-Fei 521,
Koumi Ali 378,
Krane J. 151,
Krim Belkacem 117, 119, 121, 129, 160, 161, 165, 175, 176, 177, 183, 185, 196, 201, 225, 259, 311, 348, 381, 383, 385, 386, 387, 388, 391, 394, 404, 415, 416, 419, 421, 423, 424, 426, 495, 496, 497, 502, 520,
Kroutchev 208, 418, 488, 489, 492, 518, 519, 530,

L

Laban Maurice 113,
Lachref 185,
Lacoste 148, 166, 220, 242, 243, 245,
Ladgham Bahi 268, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 426, 446, 466,
Lagaillarde 247,
Lahouel Hocine 58, 59, 66, 67, 70, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 81, 116, 120, 127,
Laïd 363, 365, 366, 367, 372,
Lakhdar El Hadj 120, 122, 124, 349,
Lakhdar Bouregaa (commandant) 354,
Lalovic 506, 512, 515,
Lamine (cf. Debaghine)
Larabi 62,
Larbi 125,
Laroussi Khelifa (pseud. Abdelhafid) 526,
Lauriol 248,
Lavigerie (cardinal) 245,
Lazar Kolisevski 506,
Lebjaoui Mohammed 165, 169, 170, 177, 178, 179, 184,
Lénine 18, 43,

de Leusse 391,
Liddel Hart 40, 44, 47,
Ligue arabe 40, 50, 172, 383, 482,
Liou Chao Chi 521,
Lipmann Walter 266,
Louanchi Salah 165, 184,
Ludwig 501,

M

Maachou Abdelkader (pseud. Si Abdeljllil) 444,
Maamar 368,
Madani (cf. Tewfik),
Madi 185,
Maher 62,
Mahiouz Ahcène (commandant) 349,
Mahsas Ali 179,
Mahsas Ahmed 128, 140, 160,
Maïza Brahim 75,
Malek (cf. Temam Abdelmalek),
Mallem (avocat) 364
Maillot Henri 111, 113,
Mandouze 130,
Mansour Boualem 158, 377, 378,
Mao Tsé Toung 20, 241, 263, 517,
Marcos 44,
Marinov Emile 532,
Maroc Mohammed 130,
Martinaud-Desplats 53,
Martinet Gilles 256,
Marty André 21,
Masmoudi 509,
Massu (général) 144,
Ma Tcheng-Ou 521,
Mauriac François 53, 246,
Mazrambir 91,
Mehiri Tayeb 414, 416, 418, 446,
Mehri Abdelhamid 121, 127, 130, 131, 165, 175, 176, 178, 183, 225, 463, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 506,
Mekki (cf. El Mekki Chadly)
Mellah Ali (pseud. Si Cherif) 160, 165, 166,
Memchaoui Mohammed (pseud. Smail) 62, 69, 367, 372,
Mendès-France 107, 241, 257, 268, 456,
Mendjeli (commandant) 322, 331,
Mendjli Ali 410
Merbah Moulay 58, 62, 67, 68, 69, 70, 79, 97, 98, 99, 100, 118, 124, 369, 370, 374,
Messali Hadj 51, 52, 56, 57, 62, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 84, 90, 92, 95, 97, 98, 100, 116, 119, 120, 124, 125, 129, 133, 134, 135, 137, 140, 141, 145, 146, 147, 148, 154, 250, 251, 256, 262, 269, 270, 357, 358, 359, 369, 374, 377, 511,
Messali Madame 71, 81,
Mezhoudi Brahim (Si Brahim) 122, 123, 124, 165, 175,
Mezerna Ahmed 58, 68, 69, 71, 72, 80, 116, 118, 120, 125, 127, 128, 129, 131, 133, 135, 136,
M'Hammedi Driss 430, 431, 443, 458,
Micônovic 506, 515,
Mitterrand 241,
MNA, Mouvement national algérien, 55, 57, 58, 60, 74, 75, 76, 77, 81, 84, 86, 87, 92, 94, 95, 114, 116, 117, 118, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 231, 251, 252, 256, 262, 313, 314, 357, 358, 359, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 376, 377, 378, 454, 511 ,
Modibo Keita (cf. Keita)
Mohammed V 138, 200, 399, 413, 429, 458, 459, 471, 473, 476, 477, 478, 479, 480, 482, 483,
Mohammedi Saïd 165, 340, 341, 351, 506,
Moh Rahira 378,
Mokadem Saddek 414,
Mokri Hocine (Si Hocine) 120, 121, 124,
Mollet Guy 242, 244, 247, 357,
Mondji Slim 193,
Monteil (commandant) 106
Mossadegh 153
Mostefaï (docteur) (pseud. Chawki) 75, 77, 79, 340, 446,
Moulay Hassan (prince) 137, 458, 459,
Mourad 76, 78
Moussa Hadj 121
MTLD, Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, 29, 30, 31, 52, 57, 62, 74, 90, 95, 104, 106, 116, 118, 119, 134, 154, 239, 269, 311, 312, 313, 321, 373,
Mustapha 366, 367, 378,
Mustapha Ben Mohammed 124

N

Nachkat 136
Nadir Ahmed 109
Naegelen 26, 247,
Napoléon Bonaparte 20, 25, 43, 47,
Napoléon III 248
Nasser Djamal Abdel 125, 136, 144, 170, 236, 399, 473, 477, 478, 481, 482, 483, 484,
Nates Léo 506
Naydenov 529, 530, 531
Nehru 245
Nesba Ahmed (pseud. El Glaoui) 357, 358,
Néo-Destour 42, 172, 260, 414, 446
Newton 25
Nixon 307
N'Krumah 325, 425, 474, 475, 477, 478, 480, 482, 483,
Nour 367

O

OAS, Organisation de l'armée secrète, 311, 318, 319, 340, 347
Okkache (colonel) 136
Oldenbroïk H. 151
Olympio Sylvanus 465
OMMO, Organisation militaire du Maroc oriental 287,
ONU, Organisation des Nations unies, 90, 151, 166, 190, 191, 192, 193, 195, 201, 206, 207, 208, 212, 217, 221, 265, 273, 296, 305, 307, 313, 414, 416, 417, 422, 423, 424, 425, 463, 464, 469, 470, 473, 475, 484, 487, 491, 509, 517, 518, 522, 524, 529,
OS, Organisation spéciale, 16, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 38, 42, 47, 48, 128
Ouamrane Omar (colonel) ou Amar 119, 160, 162, 165, 166, 175, 176, 183, 189, 348,
Oulémas 16, 27, 40, 84, 107, 109, 110, 118, 120, 123, 126, 127, 130, 131, 313,
Oussedik Omar 225,
OTAN, 197, 257, 265, 304, 317, 419, 471, 473, 476, 488, 512,
Ouagouag 367
Ould Boufeldja Mbarek 443, 444,
Ould Habib Si Kaddour 443,
Ould Kaddour Smail 443, 444
Ould Lahcen Abdelaziz 443, 444
Ould Tahar Chérif 443, 444,
Oulebsir Larbi 125, 129, 133, 136, 137,
Ouzegane Amar 18, 26, 179,

P

Parodi 431
Parti socialiste 147, 242
PCA, Parti communiste algérien 26, 37, 111, 112, 113, 114, 115, 119, 126, 154, 231, 233, 234, 235, 244, 312, 357, 499, 500
PCF, Parti communiste français, 21, 45, 66, 130, 151, 252, 307, 387, 419
Pétain (maréchal) 195
Pflimlin 242
Pineau (capitaine) 145, 146, 259, 423,
Pomaria 62
Pompidou 391
Popovitch Rotila 504
PPA, Parti du peuple algérien, 29, 30, 31, 50, 51, 118, 130, 269, 369,

R

Rachid 370
Rafaa 124
Rankovitch Alexandre 504
Reguimi Djilali 59
Richelieu 245
Riffi Ould Mohammed 443, 444,
Rollin 153,
Rous J. 269

S

Saad 366, 377
Saadi Yacef 348,
Saddek 123,
Saïdi (capitaine) 75
Salah Hassen 118
Salan Raoul (général) 145, 229,
Salazar 316

Schwab 496
Sékou Touré 181, 325, 465, 475, 481, 482, 483,
Semionov 519
Senghor 468
Senoussi 399,
Séoud (roi) 399
SFIO, 141, 147, 152, 252,
Si Abdeljllil (cf. Maachou Abdelkader)
Si Abdelkader 122
Si Ali 122
Si Ammar 120, 122
Si Boubekeur 120
Si Brahim (cf. Mezhoudi Brahim)
Si Cherif (cf. Mellah Ali)
Sid Ali 35, 62, 81, 98,
Sid El Hadj 367
Sid Mohammed Cherif 120
Si Hocine (cf. Gadiri Hocine)
Si Messaoud 120
Si Ziane 121
Slimane Dahaoui 443
Slimane (commandant) 322, 331, 334, 338,
Soekarno 400
Souslov 517, 518, 519,
Soustelle 106, 228,
Stafanov Jordan 531
Stambouli Mustapha 225
Stefanov Stephan 529, 530, 531
Stibbe (avocat) 119, 269,
Sumonja Milos 506, 514,
Susini 340

T

Taalbi (cheikh) 74, 175,
Taleb Ahmed (pseud. Hamid) 155, 156, 169, 368,
Tchang Hang-Pou 521
Tchang Kaï Tchek 20, 523,
Tebessi Larbi (cheikh) 109, 110, 123,
Teman Abdelmalek (pseud. Malek) 165
Terbouche 185
Tettega John 150
Tewfik El Madani Ahmed 109, 110, 130, 143, 165, 175, 225,
Thalbi Tayeb 165, 166
Thorez Maurice 100, 252,
Tito (maréchal) 20, 401, 506, 507, 508, 511, 512, 514, 515, 516,
Tlili Ahmed 414, 418, 425, 426, 446,
Tollet André 157
Torres Abdelkhalek 137
Truman 40
Tschombé 483,
Turqui Abbas 123, 531,

U

UDMA, Union démocratique du Manifeste algérien, 16, 27, 37, 40, 85, 105, 107, 108, 118, 119, 126, 127, 128, 130, 131, 312, 313,
UGEMA, Union générale des étudiants musulmans algériens 287, 313, 398, 404, 491, 498, 500,
UGTA, Union générale des travailleurs algériens, 150, 152, 154, 155, 156, 157, 160, 165, 227, 287, 313, 398, 404, 414, 491, 498,
UGTT, Union générale des travailleurs tunisiens 155,
UMT, Union marocaine du travail, 137, 169, 223, 263,
UNESCO, 218,
Union française 26, 50, 51,
USTA, Union syndicale des travailleurs algériens, 150, 151, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 367, 370, 372, 373,

V

de Valera 45
Vatchkov 530
Vervoerd (docteur) 316

Y

Yala Hadj Mohammed 405, 495, 506,
Yazid M'Hammed (pseud. Zoubir) 58, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 98, 116, 127, 143, 165, 172, 175, 225, 302, 368, 445, 459, 506, 507, 512, 513, 514, 515,
Youlou Fulbert (abbé) 468

Z

Zbiri Tahar (colonel) 349,
Zerdani Abdelaziz 411
Zighoud Youssef 160, 161, 165, 166,
Zoubir (cf Yazid M'Hammed)

Sommaire

Page

INTRODUCTION 10

LES VOIES DE LA REVOLUTION

Page

Document 1. Rapport d'Aït Ahmed, membre du bureau politique du PPA, au Comité central élargi (décembre 1948) 15

Document 2. Mémoire du PPA signé de Mohammed Khider (président du bureau du Caire) aux délégations de la Commission politique des Etats membres de la Ligue arabe. (3 septembre 1953) 50

Document 3. Message du chef national Messali Hadj aux militants du Mouvement national algérien, aux sympathisants, aux étudiants et aux commerçants de la région parisienne et de toutes les villes de France. (11 mars 1954) 52

Document 4. Message de Messali aux militants et au peuple algérien (juin 1954) 57

Documents 5 et 5 bis. Lettre de Moulay Merbah à Messali. (suspension des chefs de wilayas et des chefs de douars) (10 mai 1954) 62

Documents 6 et 6 bis. Extraits du rapport soumis par le Comité central à ses partisans réunis en congrès à Alger. (13-16 août 1954) 66

Document 7. Histoire de la Fédération de France du MTLD par Messali (juillet 1954) 74

Document 8. Extraits du Manifeste du Mouvement national algérien (16 juillet 1954) 84

Document 9. Lettre de Chadli El Mekki à Messali (22 juillet 1954) 90

Document 10. Extraits du message de Messali au Bureau politique (2 août 1954) 92

Document 11. Extrait du message de Messali Hadj au Conseil national révolutionnaire (2 août 1954) 95

Document 12. Lettre du professeur Djaafar à Messali (27 août 1954) 97

Document 13. Proclamation du Front de libération nationale (1er novembre 1954) 101

Document 14. Lettre envoyée par Mohammed Khider à des émigrés originaires des Aurès (7 février 1955) 104

Document 15. Boycottage du tabac et des alcools (15 juin 1955) 105

Document 16. Extrait des directives du FLN à ses militants (juin 1955) 105

Document 17. « Choix du colonisateur et choix du colonisé » par Ferhat Abbas (25 février 1955) 107

Document 18. Manifeste de l'Association des Oulémas (7 janvier 1956) 109

Documents 19-20-21. Les rapports politiques entre le Parti communiste algérien et le FLN (juillet-août 1956) 111

Document 22-23. Lettres de Mezerna (mars 1955) 116

Documents 24. Lettre d'un dirigeant du MNA à un chef militaire de son mouvement (21 décembre 1955) 119

Document 25. Extrait d'une lettre de Messali aux dirigeants du MNA (août 1956) 125

Document 26. Lettre de la direction du MNA au président du Conseil de Syrie (10 mars 1957) .133

Document 27. Projet de déclaration commune FLN-MNA (17 juin 1957) 140

Documents 28 et 28 bis. Extraits d'une note intérieure sur le bilan de l'année 1957, à l'usage du MNA (début 1958) 141

Document 29. Lettre circulaire de Bellounis à la presse (8 septembre 1957) 145

Document 30. Note intérieure du MNA sur l'affaire Bellounis (fin 1957) 147

Document 31. Rapport de la délégation extérieure de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) (1957) 150

Documents 32 et 32 bis. Lettre de la Fédération de France de l'Union des syndicats des travailleurs algériens (USTA) au président du Congrès de la Confédération internationale des syndicats libres à Tunis (6 juillet 1957) 154

Document 33. Procès-verbal du congrès de la Soummam (20 août 1956) 160

Document 34. Lettre de Ben Bella à la direction exécutive du FLN (début automne 1956) 168

Document 35. Réponse de Ben Bella aux dirigeants du FLN en Algérie (début 1957) 169

Document 36. L'action internationale du FLN par M'Hammed Yazid (juillet 1957) 172

Document 37. Procès-verbal de la réunion du CNRA (28 août 1957) 175

Document 38. Extrait d'une lettre de Krim relative à l'ouvrage de Mohammed Lebjaoui : *Vérités sur la révolution algérienne* (1970) 179

LE FLN A LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE Page

Document 39. Répartition des tâches entre les membres de la direction exécutive du FLN (4 avril 1958) 181

Document 40. Lettre de Ben Bella à Krim, Bentobbal et Boussouf (26 avril 1958) 184

Document 41. Rapport au CCE par le colonel Omar Ouamrane, responsable de la direction de l'armement et du ravitaillement général (ALN-FLN-Bureau central du Caire) (8 juillet 1958) 189

Document 42. Rapport au CCE de Ferhat Abbas : éléments constitutifs d'une politique FLN (29) juillet 1958) 201

Document 43. Rapport au CCE de Krim Belkacem : considérations sur la situation au 5 août 1958 201

Document 44. Rapport de la commission gouvernementale sur la formation d'un gouvernement (gouvernement provisoire de l'Algérie libre) (6 septembre 1958) 210

Document 45. Considérations générales sur la création d'un gouvernement algérien (septembre 1958) 213

Document 46. Note du chef du département des liaisons générales et communications sur les avantages de la formation d'un gouvernement algérien (2 septembre 1958) 219

Document 47. Note sur les inconvénients de la formation d'un gouvernement algérien (septembre 1958) 222

Document 48. Décision du Comité de coordination et d'exécution relative à la formation d'un gouvernement (9 septembre 1958) 225

Document 49. Quelques suggestions pour la formation d'un gouvernement (11 septembre 1958) 225

Document 50. La nouvelle forme de lutte inaugurée le 25 août 1958 et ses effets (septembre 1958) 228

LA MONTEE DES PERILS — Page

Document 51. Lettre confidentielle du PCA au GPRA (15 juillet 1959) 232

Document 52. Lettre de la délégation du PCA aux membres du GPRA (12 août 1959) 235

Document 52 bis. Rapport d'Abdelhamid Boudiaf, officier de l'ALN (wilaya 4) (5 mars 1959) 235

Document 53. Rapport politique provisoire du GPRA par Ahmed Boumendjel (août 1959) 267

Document 54. Rapport du Dr. Lamine Debaghine au GPRA (17 novembre 1959) 272

Document 55. Conférence aux cadres du FLN du Maroc et de Tunisie par Lakhdar Bentobbal, ministre de l'Intérieur (5 février 1960) 275

Document 56. Questions et réponses lors d'une tournée de Bentobbal au Maroc (14 mars 1960) 287

Document 57. Rapport de politique générale pour le GPRA par Ferhat Abbas (août 1960) 303

LA CRISE DU FLN

Page

Document 58. Contribution à l'historique du FLN (avril 1964) 312

Document 59. Mémoire de l'état-major général de l'ALN à Monsieur le président du GPRA (sous couvert du CIG) (15 juillet 1961) 322

Document 60. Message de l'état-major au GPRA et au bureau du CNRA à l'occasion de la nomination des délégués algériens à la commission du cessez-le-feu (7 avril 1962) 333

Document 61. Rapport du commandant Slimane au CNRA sur la refonte des structures de la révolution (10 avril 1962) 334

Document 62. Message du conseil de la wilaya 1 au GPRA et au chef d'état-major (11 avril 1962) 338

Document 63. Message du colonel Chaabani au GPRA et à l'état-major (19 avril 1962) 339

Document 64. Lettre de démission du groupe FLN de l'Exécutif provisoire, adressée au GPRA (27 juin 1962) 340

Document 65. Résolution d'une réunion inter-wilayas à Zemmorah (25 juin 1962) 343

Document 66. Motion inter-wilayas (25 juin 1962) 344

Document 66 bis. Lettre du comité inter-wilayas aux responsables des wilayas 1, 5 et 6 (25 juin 1962) 345

Document 66 ter. Mesures d'urgence prises en comité inter-wilayas (25 juin 1962) 346

Document 67. Rapport présenté par le comité inter-wilayas au GPRA et à Ben Bella (7 juillet 1962) 346

Document 68. Message du Conseil général des wilayas de l'Ouest au GPRA (1er juillet 1962) ..347

Document 69. Proclamation du bureau politique du FLN (22 juillet 1962) 350

Document 70. Communiqué de l'état-major de l'ALN (juillet 1962) 352

Document 71. Décision du conseil de la wilaya 4, décrétant l'état d'urgence (19 août 1962) ...354

LE DECLIN DU MNA

Page

Document 72. Discours prononcé par Messali au nom de la direction du MNA (22 janvier 1961) 358

Document 73. Questionnaire envoyé aux organisations du MNA (26 mai 1961) 363

Document 74. Rapport du MNA sur la situation en Algérie (29 mai 1961) 366

Document 75. Bilan de quarante mois de combats. Rapport de Messali Hadj (mars 1963) 369

Document 76. Lettre du responsable de l'organisation du MNA en Algérie adressée au bureau politique (29 mars 1962) 377

LA POLITIQUE EXTERIEURE DU GPRA

Page

Document 77. Rapport du GPRA sur les activités internationales (18 janvier 1959) 381

Document 78. Note du GPRA au secrétariat général pour élaboration directives (7 mars 1960) 383

Document 79. Note du GPRA relative à sa représentation à l'extérieur, destinée au secrétariat général (7 mars 1960) 385

Document 80. Note du GPRA au secrétariat général sur leur politique maghrébine (8 mars 1960) 386

Document 81. Note du GPRA au secrétariat général sur la politique en France (12 mars 1960) .387

Document 82. Note du GPRA au secrétariat général sur leur politique dans le bloc afro asiatique (13 mars 1960) 388

Document 83. Synthèse des rapports des sections sur la politique extérieure du GPRA (mars 1960) 389

Document 84. Cadre général de directives à l'intention des missions du GPRA (mars 1961) 391

Document 85. Note au président du conseil sur le problème du Sahara (25 juin 1961) 393

Document 86. Rapport de politique étrangère du vice-président, ministre des Affaires étrangères, Belkacem Krim, au CNRA (été 1961) 394

Document 87. Rapport du ministère des Affaires étrangères au gouvernement sur les tâches immédiates (avril 1962) 404

Document 88. Suggestions des délégués du GPRA dans les pays arabes (15 novembre 1959) 409

Document 89. Lettre de démission de Mohammed Harbi au ministère des Affaires extérieures (22 mai 1960) 410

Document 90. Lettre de démission de la direction centrale du GPRA à Monsieur le ministre des affaires extérieures 411

LES RELATIONS MAGHREBINES

Page

Document 91. Procès-verbaux de la conférence tripartite nord-africaine de Tunis (17, 18, 19 et 20 juin 1958) 413

Document 92. Message du CCE au président Bourguiba (10 juillet 1958) 427

Document 92 bis. Note du Comité de coordination et d'exécution du FLN au gouvernement de la république tunisienne (11 juillet 1958) 428

Document 93. Rapport du ministre des Liaisons au président du conseil et aux membres du gouvernement sur les relations algéro-marocaines (1er octobre 1959) 429

Document 94. Rapport du ministère de l'Information à propos d'un incident algéro-tunisien (11 mai 1959) 445

Document 95. Rapport du ministère des Affaires nord-africaines à Monsieur le ministre des Affaires extérieures sur l'évolution des rapports algéro-tunisiens (6 avril 1960) 447

Document 96. Protocole d'accord entre Mohammed V et le GPRA (30 mai 1960) 458

LES RELATIONS ALGERO-AFRICAINES Page

Document 97. Compte-rendu d'entretien à Tunis entre Mamadou Dia et Abdelhamed Mehri (30 septembre 1960) 463

Document 98. Conférence algéro-africaine de Tunis (11-16 novembre 1960) 467

Document 99. Procès-verbal de la conférence africaine de Casablanca (5 janvier 1961) 471

Document 100. Conférence africaine de Casablanca (6 janvier 1961) 477

LES RELATIONS ENTRE LE GPRA ET LES PAYS SOCIALISTES Page

Document 101. Complément de l'exposé fait à la conférence tenue à Damas des représentants du GPRA dans les pays arabes (8-14 novembre 1959) 488

Document 102. Extraits d'un rapport de politique générale sur les relations des pays de l'Est avec l'Algérie (28 février 1961) 491

Document 103. Note sur les relations avec la RDA (26 mars 1960) 495

Document 104. Lettre de Belkacem Krim au ministre des Affaires étrangères de la RDA (26 mars 1960) 496

Document 105. Rapport de mission en RDA (juin 1960) 497

Document 106. Lettre sur une rencontre avec la Croix rouge de RDA (30 juin 1960) 501

Document 107. Note au frère ministre Krim sur le transfert des blessés dans les pays amis (mars 1960) 502

Document 108. Note à Monsieur le ministre sur les démarches yougoslaves sur la question de la renaissance (28 novembre 1960) 503

Document 109. Procès-verbal des entretiens algéro-yougoslaves du 12 avril 1961 506

Document 110. Entretiens algéro-soviétiques à l'occasion du passage à Moscou de la délégation du GPRA de retour de Chine (13 octobre 1959) 517

Document 111. Compte-rendu avec l'ambassadeur de Chine au Caire (18 mars 1960) 520

Document 112. Entretiens sino-algériens à l'occasion du séjour d'une délégation du GPRA en Chine populaire (4 octobre 1959) 521

Document 113. Entretien sino-algérien (octobre 1959) 525

Document 114. Lettre du GPRA à Chou En Laï (24 octobre 1960) 572

Document 115. Rapport de mission en Bulgarie du Dr. Francis (mars 1961) 529

POSTFACE

Page

de Charles-Robert Ageron 534

ANNEXES

Page

Annexe 1. Tableau chronologique des gouvernements et administrations ministérielles intéressant l'Algérie du 1er octobre 1954 à juin 1958 (IVe République) 540
La Ve République (du 9 janvier 1959 au 3 juillet 1962) 541

Annexe 2. La 1re Direction du FLN : un contrat moral entre neuf hommes 542

Annexe 3. Chronologie 546

INDEX 567

© 1981 - les éditions jeune afrique
3, rue Roquepine, 75008 Paris.
Tous droits d'adaptation ou de reproduction,
sous quelque forme que ce soit, sont réservés pour tous pays.
Composition Girard-Graphic
Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Alsatia Colmar Paris
ISBN 2 85258 232-5. N° d'éditeur 1309/1. Dépôt légal 2° trimestre 1981

uand on aborde l'histoire de la révolution
enne, tout devient d'une extrême complexité.
argée de passions en France, elle a été
, en Algérie, aux interprétations tendan-
s de tous ceux qui veulent l'utiliser à leur
. Malgré les nombreux travaux qui lui ont été
crés, cette histoire reste donc lacunaire et
omprise.

t-on éclairer une scène où règne la confusion
en finir avec le culte du secret et la censure,
e ou volontaire, que chacun s'impose ? Evi-
nent non. La publication de ces archives se
donc une réponse à cette question.

trouvera là des écrits de toutes les composan-
u mouvement national. C'est que l'histoire de
évolution algérienne ne se confond pas,
qu'on en dise, avec celle du FLN. Il est certes
ime de considérer le triomphe du FLN comme
ule voie alors possible pour l'Algérie. Mais si
ne veut pas tomber dans le fatalisme histori-
il est nécessaire de prendre en compte toutes
irtualités inhérentes au processus historique et
uger les capacités non déployées ou gaspil-
D'où l'intérêt de l'étude des alternatives pro-
es par le MNA de Messali Hadj et le Parti com-
iste algérien.

i utilisé une partie de ces archives à l'occasion
es travaux sur le FLN, en particulier dans mon
age«Le FLN, mirage et réalité». L'autre m'était
enue trop tard pour être exploitée. Sa lecture
un éclairage nouveau sur la tragédie du MNA,
tragédie qui, contrairement à ce que beau-
pensent, continue à avoir des effets...

EXTRAIT DE L'INTRODUCTION DE MOHAMMED HARBI

Mohamme

LES ARC
DE LA REV
ALGERI

jeune a

LES ARCHIVES DE LA REVOLUTION ALGERIENNE

Rassemblées et commentées
par Mohammed Harbi.
Postface
de Charles-Robert Ageron

les éditions jeune afrique